



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

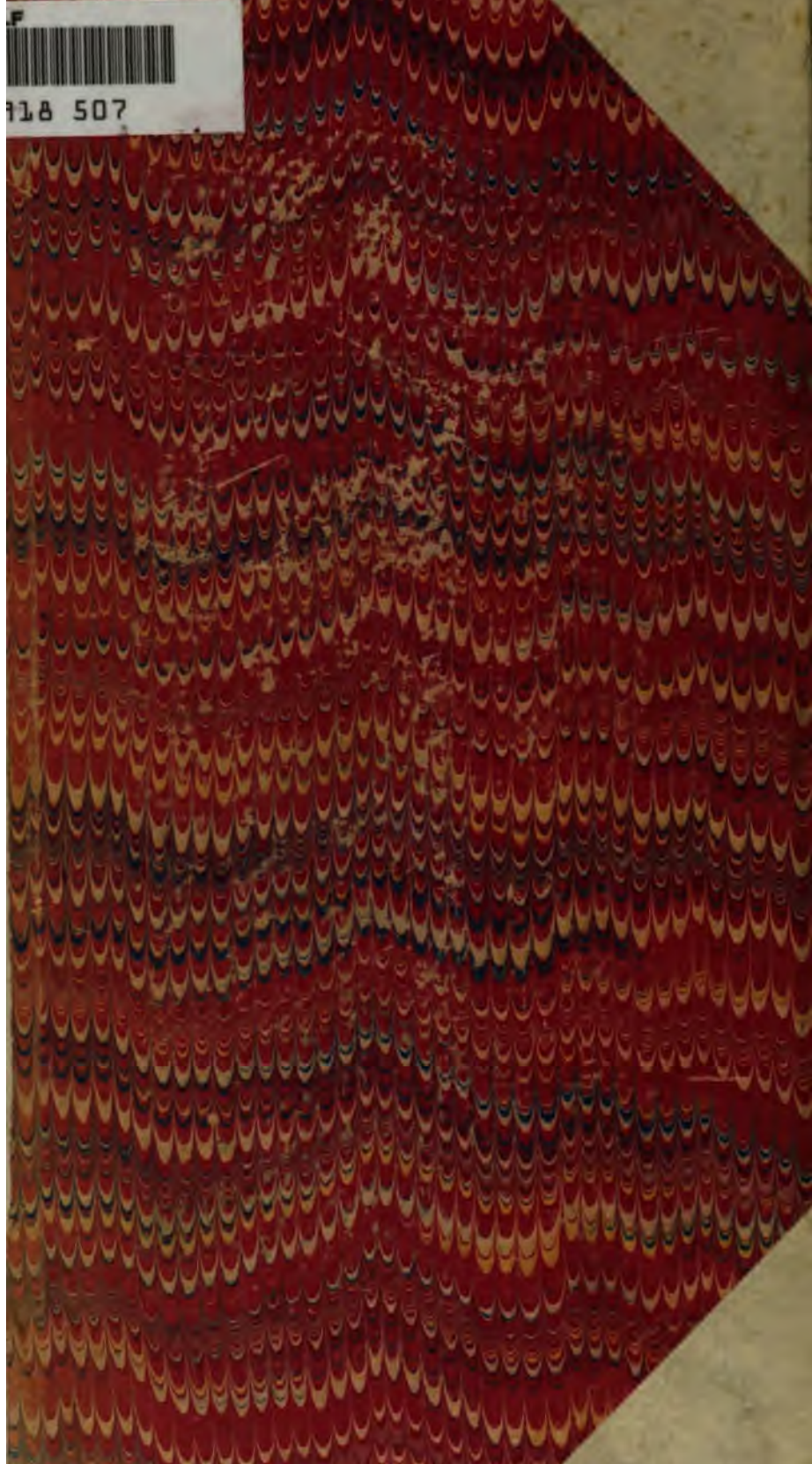
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



118 507



LIBRARY  
OF THE  
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Received

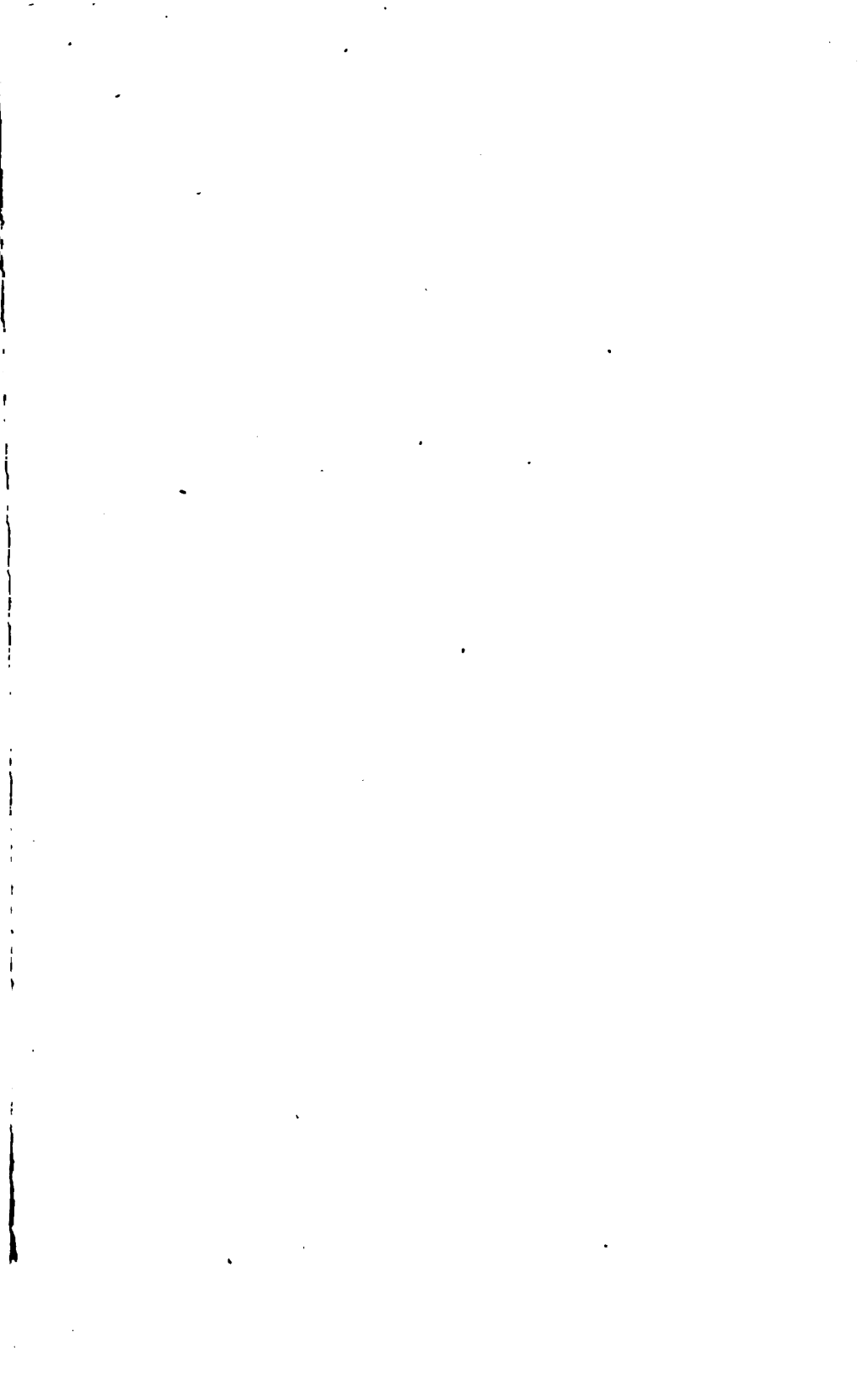
*Aug. 1895.*

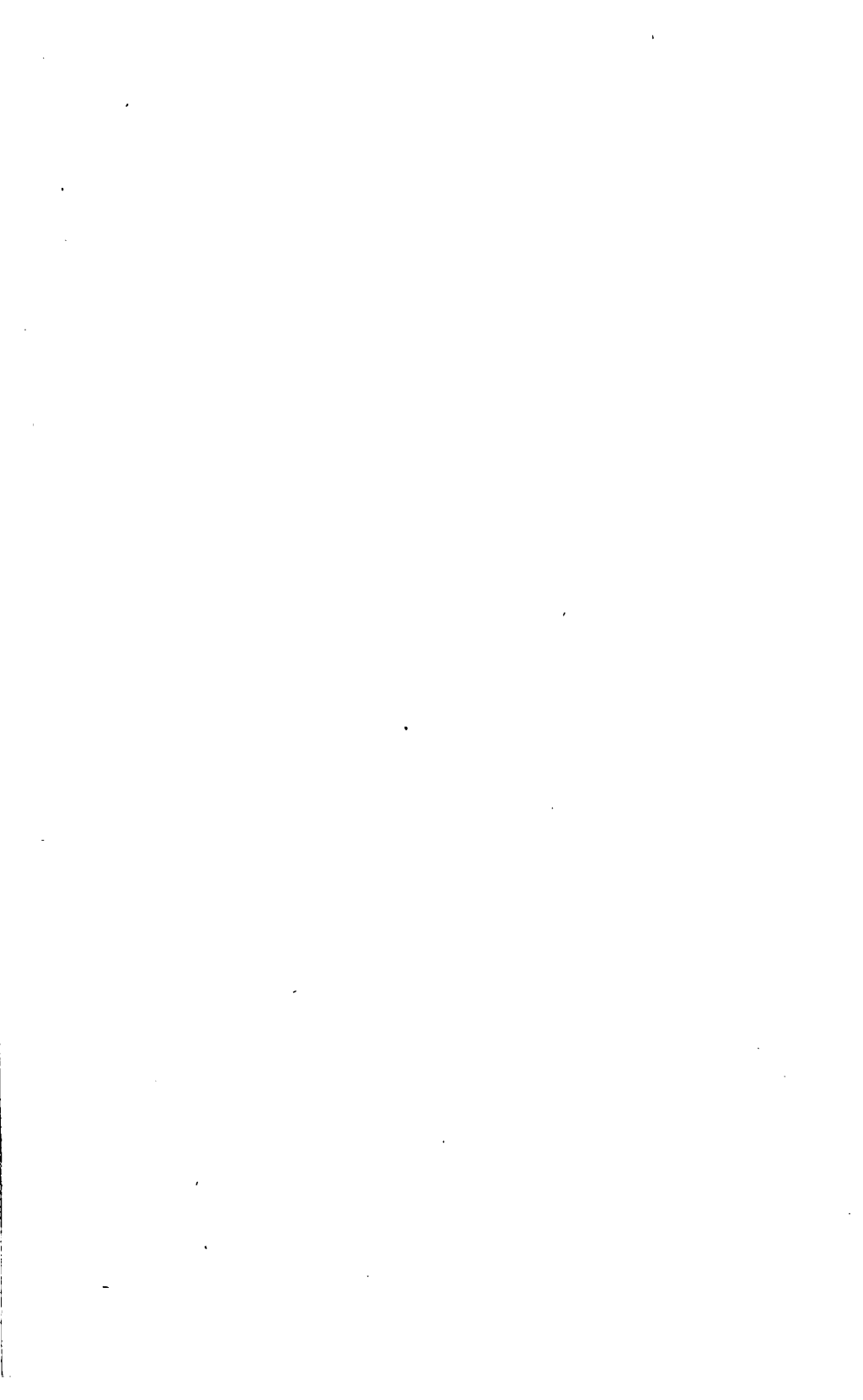
Accessions No. *7446*

Shelf No.











**REVUE**  
**DES**  
**DEUX MONDES**

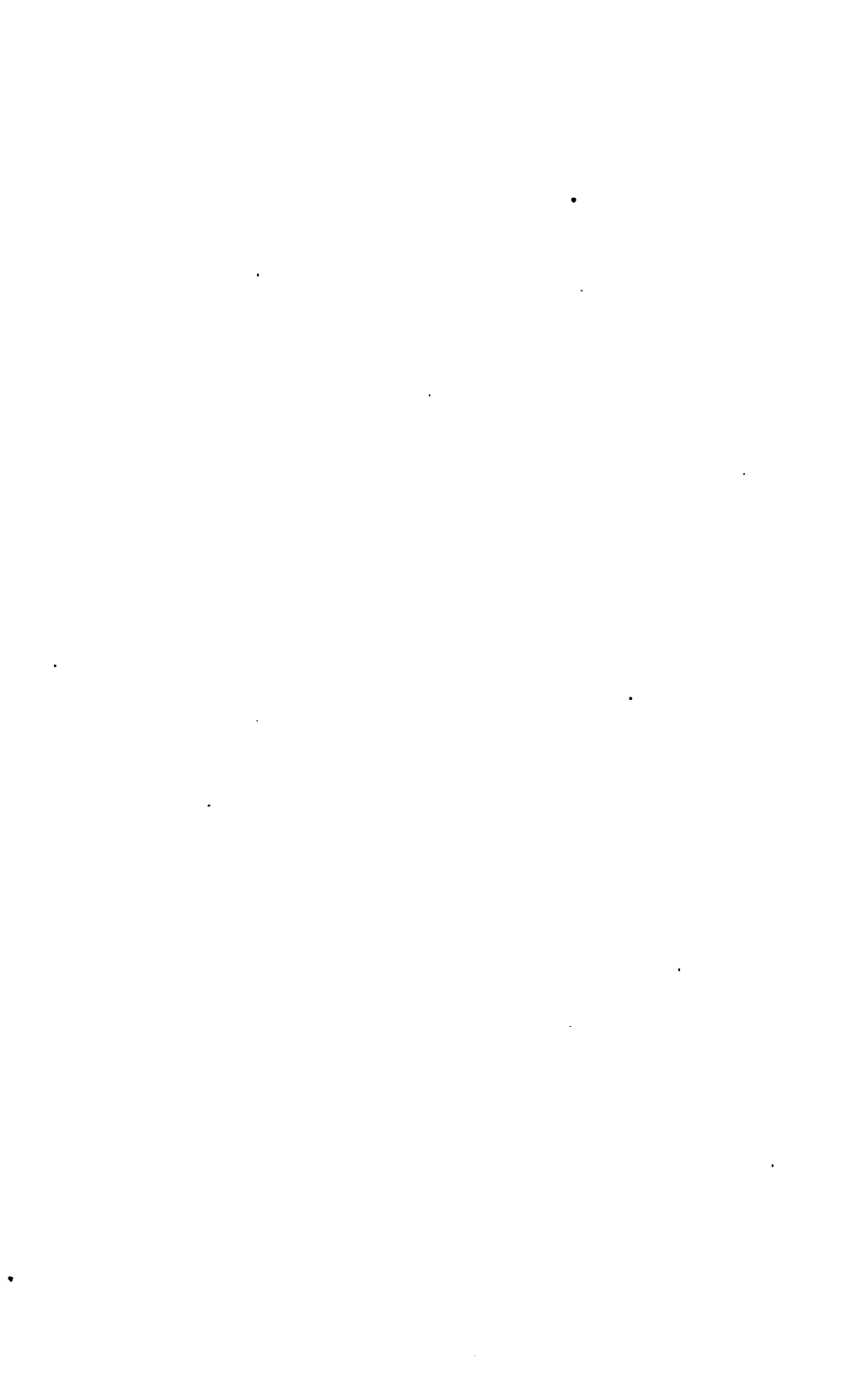
**XLII<sup>e</sup> ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE**

LIBRARY  
OF THE  
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

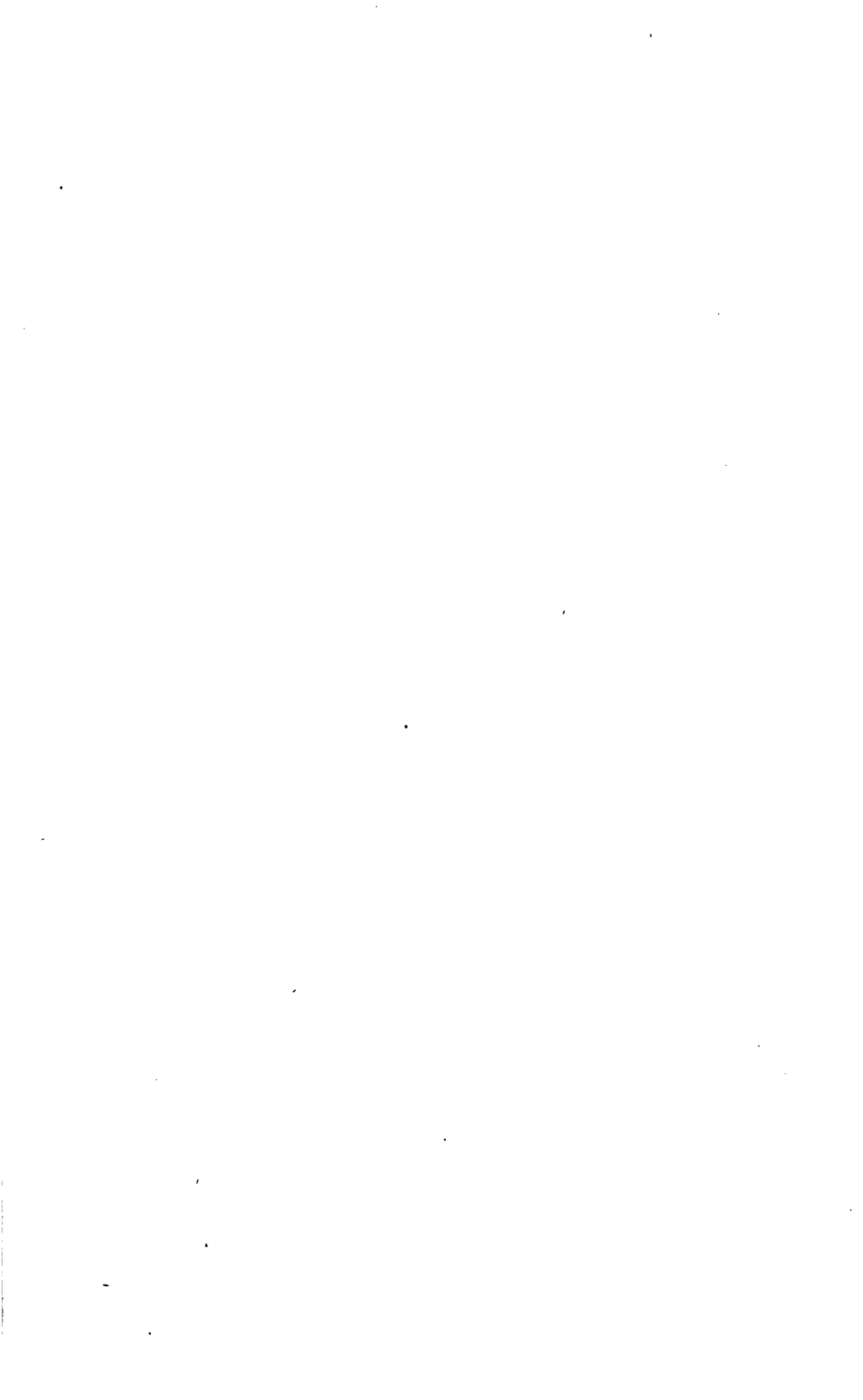
Received *Aug. 1895.*

Accessions No. *7776* Shelf No.









**REVUE**  
**DES**  
**DEUX MONDES**

**XLII<sup>e</sup> ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE**





REVUE  
DES  
DEUX MONDES



XLII<sup>e</sup> ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE



TOME CENT DEUXIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 47

—  
1872

PRESERVATION  
REPLACEMENT  
REVIEW 2/19/87

SD no funds

AP20

TR34

1872:6

7776

Aug. 1875

---



# LA RÉPUBLIQUE

ET

## LES ANCIENS PARTIS

---

La tranquillité si précieuse qui règne aujourd'hui en France ne saurait être sérieusement troublée par les diverses manifestations auxquelles les chefs des partis extrêmes ont jugé à propos de se livrer dans ces derniers temps. Au fond, la France est indifférente à leurs ambitions et à leurs querelles, fatiguée de leurs déclamations monotones, et elle veut faire table rase de toutes ses superstitions anciennes ou modernes, pour se consacrer tout entière à la réparation de ses malheurs. Cependant une agitation assez vive règne en ce moment dans le monde politique. On n'avait pas vu depuis longtemps un tel débordement de manifestes, d'injures et de calomnies réciproques. Ce vacarme assourdissant fait un contraste choquant avec l'attitude sage et patiente de la grande majorité du pays. Sans distraire heureusement la foule des pacifiques travaux qui l'absorbent, et sans alarmer gravement l'opinion publique éclairée, les partis ont réussi à provoquer autour d'eux un de ces troubles superficiels qui inquiètent les esprits timides, et qui fournissent des argumens dangereux aux hommes dont c'est le métier d'effrayer le pays.

Il ne faut pas s'étonner de cette ébullition passagère : la cause en est artificielle et s'épuisera vite ; nous assistons en ce moment à la crise suprême et à l'agonie des *anciens partis*. Ils se savent perdus, si la république modérée se fonde, et avant de succomber ils lui livrent une dernière bataille. Jusqu'à ce jour, les anciens partis étaient restés jeunes ; ils avaient conservé tout leur prestige, grâce à une succession de gouvernemens, despotiques ou révolutionnaires,

qui avaient eu la maladresse de leur laisser le beau rôle, soit comme défenseurs de l'ordre, soit comme soldats de la liberté. Depuis dix-huit mois au contraire, les griefs sérieux leur manquent, et les anciens partis ne savent plus à quoi s'employer. L'opinion publique s'éloigne d'eux; leurs rangs s'éclaircissent, leurs vieux cadres se brisent sous l'empire des circonstances nouvelles; s'ils veulent échapper à la destruction, il faut qu'ils se résignent à changer de visage et à rompre avec tout leur passé. Les uns se décident, et font le sacrifice qu'on leur demande; les autres gardent une neutralité expectante et malveillante; la plupart se vengent de leur impuissance en accablant le gouvernement d'invectives. Depuis le parti légitimiste jusqu'au parti radical, tous se sentent plus ou moins dépaysés par les événemens; ils se débattent entre leurs traditions et leurs intérêts, entre leurs passions exclusives et l'esprit de conciliation patriotique dont nos infortunes nationales leur font un devoir dans le moment présent. C'est de ce travail de l'esprit public que dépend aujourd'hui l'avenir de la France; les partis sortiraient de cette crise anéantis ou régénérés.

L'épreuve est certainement pénible pour les hommes convaincus qui n'y sont pas préparés, et qui voient s'abîmer dans l'indifférence et l'oubli public les affections, les espérances, les illusions de toute leur vie. Autant que possible, il faut s'abstenir d'insulter à leur douleur et de tourner en ridicule les protestations éplorées qu'ils envoient à tous les échos; il ne faut même pas s'irriter outre mesure de leurs récriminations ou de leurs menaces. Laissons-leur toute liberté de se plaindre, et ne marchandons pas à leur faiblesse cette innocente consolation; mais rendons en même temps pleine justice à la politique du gouvernement, grâce auquel s'accomplit cette transformation salutaire. C'est lui qui a frappé de mort les anciens partis en ouvrant la république comme un refuge à toutes les opinions honnêtes, et en les obligeant à se ranger autour de lui sous le drapeau national. La dissolution des anciens partis est le complément naturel de la libération du territoire, la condition indispensable du maintien de la paix publique, le seul moyen d'en finir avec les habitudes révolutionnaires. Après avoir délivré le pays des ennemis du dehors, il faut le délivrer aussi des ennemis du dedans. Le gouvernement y travaille, aidé par le bon sens public; il s'est donné pour tâche, si j'ose ainsi parler, de réorganiser l'opinion publique sur un plan tout nouveau. Il y réussira sans oppression d'aucun genre, par la seule influence du bon exemple, par la seule force de la persuasion, par le seul ascendant du patriotisme.

Dans cette noble et excellente entreprise, la république conservatrice a naturellement pour adversaires les fanatiques de toutes

les écoles. Ceux-ci l'accusent de trahison, ceux-là de modérantisme. Quoique d'opinions fort opposées, ils concourent tous également à ranimer les agitations qui s'apaisent. En ce sens, le fougueux orateur de Grenoble peut se dire l'allié des paladins de l'ancien régime et des organisateurs de pèlerinages. Les uns et les autres font de leur mieux pour entretenir les discordes civiles et pour perpétuer les anciens partis.

## I.

Il serait injuste de nier les services rendus à la cause de la liberté française par les groupes politiques qu'on désigne habituellement sous le nom d'anciens partis. Les anciens partis ont joué dans l'histoire contemporaine un rôle souvent utile et quelquefois glorieux. Ils ont donné, dans des temps difficiles, l'exemple de la fidélité aux principes et de la résistance à l'oppression; ils ont soutenu la conscience nationale au milieu de ses plus grandes défaillances. Ils ont bien mérité du pays tant qu'ils ont mis de côté leurs anciennes querelles et oublié leurs rivalités dans un commun effort contre le despotisme ou contre l'anarchie; mais, si ces rivalités s'éternisent quand elles ne sont plus pour le pays qu'une cause de trouble et de faiblesse, si chacun des anciens partis prétend dominer seul et imposer à la nation ses préjugés ou ses rancunes, les uns et les autres deviennent des ennemis publics, et tous les hommes de bon sens doivent s'écarter d'eux sans hésiter.

Tel est le rôle que ces partis jouent maintenant sans le vouloir. Grâce à nos innombrables révolutions, nous avons quatre ou cinq factions irréconciliables qui mettent leur point d'honneur à ne se rien céder et leur vertu à se haïr les unes les autres; on les a vues, dans le cours d'un siècle, s'élever toutes, l'une après l'autre, sur la scène politique, et s'y succéder régulièrement comme les pièces d'un répertoire de théâtre, sans parvenir jamais à s'y maintenir. Il n'y en a aucune qui n'ait été mise à l'épreuve, aucune qui ne soit jugée et condamnée par l'opinion publique. Néanmoins chacune se croit seule destinée à sauver la France, et ne songe qu'à s'emparer du pouvoir à l'exclusion de toutes les autres. La naïve insolence de leurs prétentions n'a d'égal que la profondeur de leur impuissance. Elles ne répondent à rien de présent et de réel; elles se rattachent à un passé qu'il est impossible de faire revivre, elles nourrissent des passions qui n'ont plus d'objet sérieux, et que tous les bons citoyens doivent s'efforcer d'éteindre. Elles n'offrent donc aucun point d'appui pour l'établissement d'un gouvernement durable; le gouvernement ne peut se maintenir au milieu d'elles que par une inti-

midation brutale, ou bien par ce dangereux tour d'adresse qu'on appelle l'équilibre des partis. La conséquence de cette situation est claire : il faut en finir avec les anciens partis ; il faut déblayer le terrain de tous ces débris inutiles. C'est désormais pour nous une question de vie ou de mort : les anciens partis doivent disparaître, ou la France elle-même périra.

L'empire, dira-t-on, ne tenait pas un autre langage, et ceux qui combattent maintenant les anciens partis figuraient alors parmi leurs défenseurs. — Il faudrait ajouter qu'en ce temps-là les anciens partis étaient opprimés, que d'ailleurs ils avaient eu le bon sens d'oublier leurs divisions pour se ranger tous ensemble sous le drapeau libéral ; ce qui faisait leur mérite, ce n'étaient pas leurs prétentions particulières, c'était la cause commune au service de laquelle ils s'étaient enrôlés. Voilà justement ce qui les rendait odieux à l'empire ; il les aurait voulu divisés, il ne pouvait pas les souffrir unis. Il ne leur défendait pas de se déchirer entre eux, il leur défendait de s'entendre pour protéger les libertés publiques ; il s'efforçait de les mettre aux prises pour les dominer plus facilement. Il ne s'agit donc point à présent d'imiter l'empire ; c'est au contraire par la liberté qu'il faut dissoudre les partis, en essayant de les persuader, et, s'ils refusent de se laisser convertir, en les faisant comparaître devant le pays, pour montrer à tous et l'inanité de leurs entreprises et leur défaut de patriotisme.

Quoi qu'en disent les radicaux ou les réactionnaires de toutes les écoles, ce n'est pas par l'emploi de la force qu'on renouvelle les idées d'une nation, et qu'on affranchit l'opinion publique du joug des vieux partis et des vieilles doctrines. Le despotisme impérial en est la preuve ; l'oppression par laquelle il se flattait de les étouffer n'a servi qu'à les conserver plus longtemps. En éloignant les anciens partis des affaires publiques, l'empire a pour ainsi dire arrêté leur croissance. Relégués dans le silence, condamnés à l'inaction, privés des moyens de se produire et de se rendre utiles, ils n'ont pu ni modifier leurs opinions, ni se faire des concessions mutuelles, ni pénétrer l'esprit de leur époque et s'accommoder à la société nouvelle. Sauf quelques lutteurs courageux qui combattaient assidûment pour nos libertés, la masse des anciens partis est restée silencieuse sous l'empire ; elle lui a obéi machinalement, sans perdre aucun de ses préjugés, aucune de ses illusions ni aucune de ses haines. Lorsqu'au bout de vingt ans, réveillée par les malheurs de la patrie, elle s'est retrouvée libre, il n'y avait rien de changé en elle. Elle reprenait la vie au point même où elle l'avait quittée la veille de l'avènement de l'empire. Ces vingt ans d'expérience étaient restés stériles pour les partis qui se trouvaient ap-

pelés de nouveau à gouverner la France, et l'on ne tarda pas à voir que, suivant un mot célèbre, la plupart de leurs chefs n'avaient rien appris ni rien oublié.

Ce fut là, parmi tant d'autres fautes, une des plus mauvaises actions et un des plus fâcheux résultats du régime impérial. Il avait arrêté les progrès de l'opinion publique et empêché l'éducation politique de la France. Il avait réduit tous les esprits généreux et indépendans à consumer leurs talens et leur patriotisme dans les labeurs monotones d'une opposition permanente et impuissante. Or l'opposition, qui est souvent un devoir, est presque toujours une mauvaise école et pour les hommes d'état et pour les partis. Aussi, quand l'empire disparut de la scène, on s'aperçut que derrière cette décoration de théâtre, qui avait si longtemps fait illusion à la France et au monde, il n'y avait rien qu'un peuple divisé, des factions négatives et intolérantes, des hommes politiques aigris dans la retraite, endurcis par la persécution et impatiens de prendre leur revanche, mais peu capables de gouverner le pays. Tel sortait de son château, où il avait vécu jusqu'alors, attendant le messie de la royauté légitime, et s'efforçant de fermer les yeux au spectacle de l'orgie révolutionnaire. Tel autre sortait du salon où il avait coutume de rassembler une société frondeuse pour s'y dédommager en paroles de la gêne imposée à ses actes, ou du cabinet de travail où il avait dépensé en travaux littéraires son activité depuis trop longtemps inoccupée. Tel autre enfin avait été proscrit par l'empire; il revenait de l'exil ou de quelque prison lointaine avec l'amertume et l'exaltation qu'engendrent les longues souffrances et les persécutions injustes. Voilà ce qu'étaient devenus les principaux partis appelés à se disputer la succession de l'empire. Rejetés brusquement dans la vie publique après le long ostracisme qui les avait frappés, ils ressemblaient à des prisonniers rendus à la liberté après une captivité longue et rigoureuse. Ils rentraient aux affaires comme des émigrés reviennent de l'exil, avec des illusions accrues par vingt ans de solitude et des prétentions d'autant plus exclusives qu'elles avaient été plus longtemps déçues. Hélas! au lieu d'une revanche à prendre, c'était leur éducation qu'ils avaient à refaire, et elle ne pouvait se refaire qu'aux dépens du pays.

Si l'expérience des deux dernières années n'est point parvenue à corriger les anciens partis, elle a du moins servi à éclairer le pays sur leur compte. Au fond, leurs ambitions et leurs prétentions sont toujours les mêmes; mais leur impuissance est démontrée aux yeux de l'opinion, sinon même à leurs propres yeux. Il en est d'eux comme des bâtons flottans de la fable: ils figuraient assez bien à distance et quand on les considérait dans le passé;

mais il suffit de les voir de près pour leur faire perdre aussitôt tout prestige. Depuis les partisans inflexibles de la royauté traditionnelle jusqu'aux républicains de race pure, qui s'intitulent aujourd'hui les radicaux, il n'y a aucun des anciens partis qui puisse se suffire à lui-même et fonder un gouvernement durable à lui tout seul. Nous recommandons cette réflexion salutaire et à ceux qui s'alarment outre mesure des entreprises des anciens partis, et à ceux qui fondent des espérances exagérées sur le succès de tel ou tel d'entre eux. Que chacun fasse sérieusement son examen de conscience, qu'il se rende un compte exact des opinions et des besoins du pays, et tous deviendront plus modestes; ils resteront convaincus qu'ils sont séparément incapables de sauver la France, qu'ils ont besoin de s'aider les uns les autres, s'ils veulent la gouverner sagement, et qu'au lieu de rêver chacun de son côté la toute-puissance, ils feraient mieux de chercher un terrain commun sur lequel il leur fût possible de vivre.

Le parti légitimiste est celui de tous qui est revenu avec les plus grandes et les plus incurables illusions; ces illusions étaient d'autant plus entières qu'il était devenu plus étranger à la France moderne et qu'il exerçait moins d'action sur le pays. Sa retraite avait été plus longue, son isolement plus profond que celui des autres partis. Son exhumation inattendue aux élections du 8 février 1871 lui fit l'effet d'une véritable résurrection. Rappelés aux affaires comme conservateurs avérés et amis de la paix avec l'étranger, les hommes honnêtes, mais aveugles, qui composent la masse du parti prirent le change sur l'opinion de la France; ils crurent à je ne sais quelle miraculeuse conversion du pays à la doctrine de la royauté légitime, quand au contraire le pays, oubliant leur drapeau, ne voyait que leurs personnes et ne récompensait que leurs vertus. Évidemment le suffrage universel ne leur eût pas témoigné la même confiance, s'il les avait considérés comme des hommes de parti. Néanmoins les légitimistes, exaltés de cet apparent triomphe, rompirent avec leurs vieilles habitudes de résignation chrétienne et de soumission fataliste aux pouvoirs nouveaux. Eux qui s'étaient humanisés en 1848 jusqu'à accepter, que dis-je? jusqu'à acclamer la république, et plus tard, au moins quelques-uns d'entre eux, jusqu'à solliciter des charges de cour dans les antichambres impériales, on les a vus avec surprise reparaitre en bataillons serrés, avec leurs vieilles armures féodales, leur drapeau blanc, leurs anciens cris de guerre, leur foi inébranlable dans l'avenir et leurs doctrines d'un autre temps. Depuis ce jour, l'opinion publique n'a négligé aucune occasion de refroidir leur zèle. Rien ne les décourage; ils paraissent d'autant plus entêtés qu'ils se sentent plus impuissans. Aujourd'hui,



après tant d'échecs et de déboires, quand son chef lui-même s'est décidé à quitter le champ de bataille, la phalange royaliste refuse obstinément de se rendre; elle proclame héroïquement que tôt ou tard elle sauvera la France en lui rendant ses anciens rois. A l'exemple de son chef, elle ne veut pas entendre parler de compromis avec la société moderne; elle n'admet pas de milieu entre la pure tradition monarchique et l'anarchie révolutionnaire. Tout ou rien, c'est sa devise, et elle périra plutôt que de s'incliner devant l'usurpation populaire.

Il faut rendre hommage au courage malheureux : les légitimistes se conduisent en ce moment comme des chevaliers de la Table-Ronde; mais la vérité a également ses droits, et il faut voir les choses comme elles sont, quand on ne veut pas être dupe et qu'on a la généreuse ambition de sauver son pays. Cette tradition séculaire qu'on veut maintenir intacte, ce drapeau sans tache qu'on ne veut pas souiller des couleurs révolutionnaires, sont justement ce qu'il y a de plus impopulaire en France. On n'y tolère les légitimistes qu'à la condition qu'ils ne montrent pas leur drapeau; sitôt qu'on voit poindre en eux les hommes de parti, l'opinion conservatrice elle-même les abandonne. S'ils persistent comme aujourd'hui dans leurs prétentions hautaines, ils deviennent pour le pays un véritable épouvantail, et ils éloignent l'opinion de toutes les causes qu'ils défendent. C'est là un fait, injuste peut-être, mais indiscutable : la France laborieuse, issue de la révolution, éprouve une aversion profonde pour tout ce qui lui rappelle l'ancien régime. Aux yeux du peuple, la légitimité est un fantôme plus redoutable que le jacobinisme; aux yeux de la bourgeoisie, même monarchiste, elle ne serait qu'un pis-aller pour éviter la commune. La dîme, les corvées, les droits féodaux, les privilèges et la tyrannie nobiliaires ont laissé dans l'esprit du peuple des souvenirs profonds, qu'il n'est pas difficile d'évoquer, et qui se présentent d'eux-mêmes à la première apparition du drapeau blanc. Sans partager entièrement ces naïfs préjugés populaires, on ne doit pas méconnaître la portion de vérité qu'ils contiennent. Il y a, au fond de ces contes bleus sur le rétablissement des privilèges du clergé et de la noblesse, un sentiment très juste de l'irréconciliabilité de la vieille tradition monarchique avec le principe nouveau de la souveraineté nationale. Leur réconciliation a été tentée une fois dans les conditions les plus favorables, à un moment où la France, façonnée de nouveau à la monarchie par un dictateur militaire et surmenée par le turbulent génie qui avait prétendu asseoir la révolution sur le trône, succombait à l'épuisement de vingt années de guerre, et ne demandait plus rien qu'un peu de repos. Elle a échoué

ependant à une époque où toute l'influence appartenait aux classes moyennes, et où elles étaient seules à vivre de la vie politique. Comment, après avoir échoué chez les classes moyennes, réussirait-elle mieux devant une démocratie et en présence du suffrage universel ?

Il est vrai qu'après 1830, au lendemain d'une révolution faite par la bourgeoisie, le parti légitimiste a essayé d'en appeler de cette bourgeoisie révolutionnaire à la masse du peuple, qu'il aimait à supposer fidèle à ses anciens rois. Ce sont les écrivains légitimistes qui ont inventé le suffrage universel comme un moyen de replacer l'héritier de la vieille monarchie sur le trône de ses pères. Cela leur a mal réussi, comme chacun sait, et ce n'est pas le descendant des Bourbons que la comédie plébiscitaire a remis sur le trône. Le parti de l'ancien régime ne pouvait conserver l'affection des classes populaires qu'à la condition de les tenir en tutelle et de ne jamais permettre qu'elles fussent émancipées par l'acquisition du droit de suffrage. Du moment où ces classes naissaient à l'existence politique, elles ne pouvaient que s'éloigner chaque jour davantage du passé qu'on leur demandait de rétablir. Elles devaient aller d'abord aux idées de la révolution française dans leur incarnation la plus brillante et la plus grossière, sous la forme du césarisme napoléonien; puis, à mesure qu'elles s'affranchiraient de cette superstition nouvelle et qu'elles s'instruiraient dans la pratique de leur pouvoir, elles devaient abandonner l'idole impériale pour s'adresser à son tour à la république. Aussi la légitimité ne compte-t-elle plus beaucoup sur l'appui du suffrage universel; c'est maintenant aux classes bourgeoises et moyennes, ses ennemies d'autrefois, qu'elle voudrait en appeler des classes populaires. Après avoir aidé plus qu'aucun autre parti à introduire ces dernières dans le *pays légal*, elle voudrait maintenant les chasser du temple comme immorales et incapables, et elle compte sur la bourgeoisie conservatrice pour l'aider dans cette entreprise. Cette fois encore elle se trompe : les classes moyennes peuvent regretter le temps où elles étaient seules à représenter le pays; mais elles n'essaieront pas d'y revenir, parce qu'elles savent très bien que certaines révolutions sont irrévocables, et qu'à trop vouloir remonter en arrière on risque toujours de tomber en avant. Toute entreprise contre le suffrage universel mettrait une arme redoutable aux mains des ennemis de l'ordre légal et nous ramènerait un césarisme quelconque issu des excès de la démagogie, sinon même ouvertement appuyé sur elle.

Sur quoi donc la légitimité peut-elle fonder ses espérances? Quelle est la force réelle dont elle dispose aujourd'hui? Elle a, dit-elle, son principe, sur lequel elle s'appuie comme sur un roc iné-

branlable; mais un principe, si respectable qu'il soit, si profonde que soit la conviction de ceux qui le révèrent, un principe tout nu n'est pas une puissance politique. Il ne suffit pas de l'invoquer; il faut avoir les moyens de le faire prévaloir. On ne fonde pas un gouvernement avec une idée seule; on ne bâtit pas des institutions sur une abstraction morale, il faut les appuyer sur la force ou sur l'assentiment de la volonté nationale. Quant à la force, il n'en est pas question, et personne, il faut l'espérer, ne songe à s'en servir pour contraindre l'opinion de la France. C'est donc à la volonté nationale qu'on doit aujourd'hui s'adresser. Le seul moyen de refaire l'ancienne royauté est de se réconcilier avec l'opinion publique, au lieu de la braver maladroitement tous les jours avec une intrépidité qui ressemble à de la folie; c'est de faire de la politique sensée, positive et vraiment nationale, au lieu de se livrer à des divagations mythologiques qui exaspèrent le pays, quand elles ne le font pas rire. C'est trop demander aux légitimistes. Laissons-les donc à leurs illusions; prenons en patience les lamentations et les injures dont ils poursuivent le gouvernement de la république; honorons-les personnellement, mais ne les prenons pas trop au sérieux comme parti. L'acharnement de leurs derniers manifestes vient du sentiment secret qu'ils ont de leur faiblesse. S'ils doivent pousser jusqu'au bout la dernière levée de boucliers qu'ils annoncent, assistons-y sans nous émouvoir. Laissons-les expirer de leur belle mort, et ne nous offusquons pas des gros mots qui peuvent se mêler au chant du cygne.

A côté des paladins de la légitimité, il y a un groupe d'hommes habiles et vraiment politiques qui, tout en poursuivant la restauration de l'ancienne royauté, n'ont pas la prétention de la rétablir à eux tout seuls, ni même de se la réserver pour eux seuls. Ceux-là se tournent vers le parti orléaniste et sollicitent son alliance en lui proposant de faire part à deux. Comme la doctrine orléaniste est celle de la monarchie parlementaire, ils lui promettent de lui rendre son régime préféré, à la condition qu'on reconnaisse le principe de la royauté légitime. Ils se montreraient même assez volontiers coulans sur le principe, pourvu qu'on leur accordât le fait, c'est-à-dire la *fusion* des deux branches. Ces légitimistes parlementaires affectent d'ailleurs de ne faire passer la royauté qu'en seconde ligne; ce qu'ils demandent aux conservateurs, ce qu'ils les adjurent de faire, c'est de se joindre à eux pour repousser le flot montant de la démocratie. C'est, comme on vient de le voir, avec l'assistance des classes moyennes et des bourgeois de 1830 que le parti détrôné en 1830 espère maintenant refouler la démocratie et terrasser la république.

Ceci est encore une illusion. Le service que la légitimité demande à la bourgeoisie ou à la monarchie de 1830, qui représente les traditions et les intérêts de la bourgeoisie, celle-ci ne peut absolument pas le lui rendre. Sans parler du respect que les chefs du parti d'Orléans doivent eux-mêmes aux traditions de leur famille, ils sont les représentans d'une doctrine libérale et, tranchons le mot, révolutionnaire, qui ne se concilie pas avec celle de la monarchie légitime. Ils sont les enfans de la souveraineté nationale, et ils ne peuvent être infidèles à leur origine. Pour le parti orléaniste, la monarchie ne peut pas devenir une institution divine ; elle n'est qu'un *modus vivendi* toujours subordonné à la volonté de la nation. Ce parti et ses chefs, fussent-ils de race royale, peuvent se rallier sans inconvénient, sans honte, à des institutions républicaines ; mais ils ne peuvent accepter le dogme de la monarchie sans renier tout leur passé. Tout ce que l'honneur, le respect d'eux-mêmes, la fidélité qu'ils doivent à leurs principes, leur permettent de promettre aux diplomates de la royauté légitime, c'est qu'ils conserveront, quoi qu'il arrive, une neutralité loyale, qu'ils se refuseront à jouer le rôle intéressé de prétendans, et qu'ils s'effaceront devant la souveraineté nationale, prêts à subir, à ratifier et à soutenir toutes ses décisions.

Telle est la seule conduite que les orléanistes véritables puissent tenir à l'égard de leurs anciens adversaires, et pourquoi ne pas le dire ? L'intérêt, le soin de leur prestige et de leur influence, ne la leur commande pas moins que le souci de leur dignité et le sentiment de leurs devoirs. L'orléanisme en effet n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, à en juger par quelques-uns de ses partisans les plus zélés, un culte affectueux voué à des personnes princières ; c'est quelque chose de plus, c'est avant tout un système politique. L'orléanisme a représenté dans l'histoire de la société française une transaction libérale entre le passé et le présent, un moyen terme entre les formes de l'ancien régime et les idées de la révolution. Il cesserait d'exister, s'il changeait de doctrine et de caractère. Le jour où le parti orléaniste rentrerait dans le giron de la légitimité, le jour où ses derniers soldats iraient grossir modestement les rangs des défenseurs fidèles de l'ancienne royauté, ce jour-là les princes d'Orléans reprendraient peut-être leur rang de cadets dans la famille royale de France et leurs droits à une hérédité tout idéale, mais ils auraient signé aux yeux du pays leur abdication de princes et leur démission de citoyens. Le pays, qui ne les distingue pas assez de la royauté légitime, ne les en distinguerait plus du tout, et pourrait les envelopper dans le même discrédit. Quant à ceux de leurs partisans sérieux, fidèles amans de la mo-

narchie libérale, qui refusent encore d'accéder à la république, ils pourraient les abandonner pour aller chercher ailleurs, dans un gouvernement plus conforme aux goûts du pays, les garanties d'ordre et de liberté qu'ils attendent encore de la monarchie.

S'il était possible aux orléanistes de réunir autour d'eux tous les partisans de l'ancienne royauté, on comprendrait à la rigueur leur hésitation et leur répugnance à accepter le gouvernement actuel avec ses conséquences républicaines; mais, quand il s'agit au contraire d'aller s'enterrer, avec les dévots de l'ancien régime, dans la nécropole légitimiste, on ne conçoit pas bien qu'ils prêtent l'oreille à une tentation si peu séduisante. Puisqu'ils ne peuvent contracter avec la légitimité l'intime union qu'ils désirent, puisqu'il y a entre eux d'insurmontables obstacles, puisqu'ils en ont déjà fait l'épreuve, c'est de l'autre côté qu'ils doivent chercher une alliance. Ils n'ont plus qu'une résolution à prendre, c'est d'accepter, de soutenir et de perfectionner la république. Quant à garder cette attitude boudeuse où ils semblent se complaire, à s'isoler de toutes les opinions, à se venger de leur impuissance en suscitant à tout propos des embarras, c'est un rôle qui ne convient pas à un grand parti; c'est même un mauvais calcul, car on s'amoindrit soi-même en privant le pays de ses services. Une telle conduite n'est pas glorieuse pour des hommes considérables et éclairés; elle n'est ni patriotique, ni habile dans l'état de division où se trouve la France, et dans un temps où la première condition du succès est de savoir prendre un parti. A l'heure où nous sommes, aucun homme politique, à plus forte raison aucun groupe important n'a le droit de se désintéresser des affaires publiques sous prétexte de rester neutre entre les combattans. Cela ne sert qu'à prolonger les incertitudes du pays, à augmenter les difficultés de l'avenir. Le moment est venu où il n'est plus permis à personne d'éviter les solutions et les déclarations franches. C'est le reproche qu'on adresse, non sans raison, à l'orléanisme, et qu'il doit cesser au plus tôt de mériter. Ses indécisions et ses faux-fuyans ne peuvent que lui nuire; même au point de vue de ses intérêts et de son influence possible sur les destinées de la France, il n'a qu'à gagner dans une adhésion loyale à la république.

Passons au parti républicain. Celui-là est de tous les anciens partis incontestablement le plus fort, le seul que les circonstances favorisent, le seul qui n'ait pas besoin de subterfuges, d'agitations et de révolutions pour vaincre, ayant pour alliés ces deux invincibles puissances qu'on appelle le temps et la force des choses. Le parti républicain a fait de grands progrès depuis quelques années; tout a concouru à le pousser en avant, et, s'il a passé récemment

par quelques épreuves, ce n'est pas à ses adversaires qu'il le doit, c'est à ses propres fautes ou à celles de ses amis. D'abord la forme républicaine est la seule qui puisse durer dans une société démocratique, et, comme « tous les chemins mènent à Rome, » tous les progrès d'une société pareille mènent nécessairement à la république. Ensuite l'empire, en déconsidérant la monarchie, a beaucoup contribué à propager les idées républicaines. Enfin le suffrage universel, que l'empire a enraciné dans nos mœurs tout en l'intimidant et en le corrompant pour son compte, a un penchant naturel pour les idées simples et claires. Les beautés scientifiques des gouvernements pondérés et compliqués, qui font vivre en bonne harmonie des pouvoirs et des principes opposés, ne touchent pas l'esprit du peuple. Il préfère le césarisme ou la république : entre les deux, il ne connaît pas de milieu. Du moment où le suffrage universel renonce à se donner un maître absolu et héréditaire, la seule idée qui le frappe est celle d'un gouvernement électif. Ajoutons à cela que la république est à l'heure présente le seul gouvernement matériellement possible, le seul qui puisse se flatter d'accorder les partis, et que d'ailleurs elle s'impose, au moins comme provisoire, à ceux même qui la détestent le plus. Le parti républicain trouve donc aujourd'hui en France sa cause à moitié gagnée. La fortune lui vient en dormant : il n'a qu'à se laisser porter par le vent qui gonfle ses voiles ; son succès est certain, s'il ne le compromet pas lui-même. Cependant il peut gâter tout cela, et il le gâtera certainement, s'il reste livré à ses seules inspirations, s'il ne trouve pas dans l'alliance des opinions conservatrices un frein en même temps qu'un appui.

Pas plus que les autres partis, l'ancien parti républicain ne peut nous sauver à lui tout seul ; pas plus que les autres, il ne peut trouver en lui-même assez de puissance pour fonder un gouvernement durable, assez de sagesse pour inspirer confiance au pays, assez d'autorité pour obtenir de ses anciens adversaires l'union, l'unanimité nécessaire à la fondation de nos institutions définitives. Ce qui fait aujourd'hui sa principale force, non pas sa force numérique, mais sa force morale, c'est l'adhésion résolue et réfléchie des hommes qu'il appelle les républicains du lendemain, et qui s'intitulent eux-mêmes les républicains de raison. C'est grâce à ces recrues nouvelles et à leur sage influence que l'ancien parti républicain se modifie, se tempère, apprend à rassurer les conservateurs, à réprimer les violences inutiles, et qu'il renonce à la politique déclamatoire et sentimentale pour devenir un vrai parti de gouvernement. Si au contraire il abusait de son succès pour violenter la fortune, et qu'il redeviât exclusif, intolérant, turbulent comme par le passé,

il ne tarderait pas à en être puni. Le pays en aurait peur, et de dégoût se rejetterait, par-delà la royauté constitutionnelle, jusque dans les bras du despotisme impérial.

Bien des gens voient dans la turbulence naturelle au parti républicain le signe d'une scélératesse profonde et d'une haine féroce contre la société. C'est plutôt une infirmité passagère, une mauvaise habitude empruntée aux circonstances, et que les circonstances devront corriger. Les mauvais penchans du parti républicain tiennent à son passé, à ses précédens, à son inexpérience, à sa mauvaise éducation politique. Sous toutes les monarchies que nous avons eues, ce parti a toujours été plus ou moins en guerre avec la loi, partant toujours maltraité, toujours proscrit. Il a contracté l'habitude des revendications violentes, et s'est accoutumé à regarder l'acquisition du pouvoir comme une revanche passagère dont il faut jouir à la hâte en attendant les revers. Ayant presque toujours appartenu à l'opposition, il s'est exercé à exciter les passions au lieu de les apaiser. Enfin il a pris les défauts révolutionnaires : une excessive confiance dans les mots et dans les formules, un penchant généreux, mais naïf, à croire qu'il suffit de vouloir les choses et de les proclamer pour qu'elles soient faites, un esprit exclusif et jaloux, une disposition soupçonneuse, fruit des longues persécutions qu'il a souffertes, un grand dédain des traditions et des formes légales, une certaine ignorance des conditions réelles du gouvernement, surtout une tendance orgueilleuse à tout réformer, à tout condamner, à ne voir dans nos sociétés, telles qu'elles sont faites, qu'un amas d'iniquités à détruire. En un mot, pourquoi ne pas le dire? les travers du parti républicain ont plus d'une analogie secrète avec ceux du parti légitimiste. Tous les deux sont exclusifs, fanatiques, un peu sectaires; tous les deux sont un peu les esclaves d'une mauvaise tradition démodée qu'ils devraient rejeter bien loin dans le passé auquel ils l'empruntent. De même que les légitimistes se rattachent aux souvenirs de l'ancien régime bien plus qu'à l'entreprise avortée de la restauration, les républicains, ne pouvant s'appuyer sur l'épreuve éphémère de 1848, remontent jusqu'à la convention pour y prendre leurs modèles. C'est là, dans les exemples d'un temps, Dieu merci, bien différent du nôtre, qu'ils s'obstinent à trouver des leçons pour leurs hommes d'état. C'est dans les sentimens faussement dramatiques, dans les passions démesurées de cette époque à la fois admirable et infâme, dans ce mélange d'héroïsme et de crime qui étonne et confond le jugement de l'histoire, que beaucoup de nos républicains s'amuse encore à chercher leur idéal politique : anachronisme absurde, qui alarme justement le pays et qui compromet à ses yeux la république. La

politique, il ne faut pas l'oublier, n'a rien de commun avec l'archéologie. Le jacobinisme et la terreur, dont on évoque si imprudemment l'image, sont des choses du passé, comme l'ancien régime; ils ne sont pas moins odieux que l'ancien régime lui-même à l'immense majorité du pays. S'il est des hommes que ces exemples séduisent, en dehors des lettrés et des historiens qui les vantent, c'est surtout, il faut bien le dire, par les côtés bas de la nature humaine, par les appétits, par les convoitises, par les féroces passions qu'ils encouragent, et qui ont été dans tous les temps les pires ennemis de la liberté.

C'est là ce que, dans le langage du jour, on appelle la *queue* de la république, et ce qui éloigne d'elle tant de bons citoyens disposés d'ailleurs à la soutenir. Les patriotiques, mais inutiles fureurs du dictateur de la défense nationale, les atrocités et les impiétés de la commune, ont augmenté encore cette défiance, qu'il fallait s'efforcer de calmer. Le parti républicain, ayant toujours été un parti révolutionnaire, traîne forcément derrière lui une arrière-garde suspecte. Il faut qu'il s'en dégage à tout prix, et il ne pourra s'en dégager qu'en cherchant un appui dans les opinions modérées. S'il veut fonder une république régulière et légale, il ne faut pas qu'il reste un parti fermé, tel qu'il est sorti des mains de l'empire; il faut qu'il donne lui-même aux autres partis récalcitrans l'exemple de l'oubli et de l'abdication du passé; il faut enfin qu'au lieu de s'appeler *radicale*, en faisant sonner bien haut cette vaine épithète, la république se contente d'un titre plus modeste, plus conforme à sa mission réparatrice et aux besoins présents de la France, — que, sans renoncer à aucune des réformes pressantes que le pays attend d'elle, elle ne perde pas de vue que son premier devoir est d'offrir un point de ralliement à tous les honnêtes gens fatigués de nos divisions, désireux d'y mettre un terme et résolus à ne plus consulter désormais que l'intérêt national.

Dans cette énumération des anciens partis, de leurs forces et de leurs chances, nous avons négligé le bonapartisme, parce qu'à proprement parler le bonapartisme, pas plus que la commune, ne saurait être appelé un parti. Ces deux frères jumeaux de la démagogie sont justement l'ennemi contre lequel la république modérée doit rallier toutes les forces de la France. On ne peut voir en eux que des pirates qui guettent l'occasion de fondre sur elle et d'achever sa ruine. Les uns osent se dire les défenseurs de l'ordre, les autres les champions de la liberté; au fond, ce sont les mêmes convoitises qui les animent. Les bonapartistes se sont chargés de nous donner leur mesure le jour où un de leurs journaux, publié en exil, déclarait aux soldats de la commune qu'il était avec « l'héroïque



population de Paris contre les égorgeurs de Versailles; » ils nous la donnent encore trop souvent lorsque leurs chroniqueurs salariés dénoncent à l'étranger les armemens de la France. Le jour où notre malheureuse patrie serait obligée de se jeter dans les bras de l'empire pour échapper à la commune, on ne pourrait se délivrer de l'empire qu'en tombant dans la commune, c'en serait fait d'elle pour toujours. En ce moment, ces deux grands fléaux de la société française sont également vaincus; nous ne redeviendrons leur proie que si nous le méritons.

## II.

Qui donc pourra imposer silence à nos divisions? Qui pourra réunir sur un terrain commun tous les hommes « de paix et de bonne volonté, » comme dit l'Écriture? Nous venons de le voir, ce ne sera ni la légitimité, ni l'orléanisme, ni la république radicale. Quant à la démagogie sous toutes ses formes, c'est justement le fléau qu'il s'agit d'éviter. Il faudra donc que ce soit un parti nouveau; mais lequel encore? Le pays est contraire à toute apparence de restauration monarchique et contraire à toute apparence de désordre; il est profondément conservateur, et il penche visiblement vers la république. Il n'y a donc plus qu'un gouvernement possible, celui de la république conservatrice. Voilà le nouveau parti qu'il s'agit de fonder et qui peut seul nous mettre d'accord.

C'est ici que les anciens partis se récrient; ils affectent de ne pas nous comprendre. Qu'est-ce donc, disent-ils, que cette république conservatrice, sinon une alliance de mots contradictoires et une misérable équivoque? Si ce n'est une « ruse de guerre, » c'est une « duperie » et une *bêtise*. C'est le cheval de Troie par où le parti conservateur introduira l'ennemi dans nos murs. Quand l'épithète aura servi de passeport au substantif, on la mettra de côté, et l'on ne trouvera au fond de la république conservatrice que la république radicale. En quoi d'ailleurs cette nouvelle forme de gouvernement consiste-t-elle, en quoi diffère-t-elle de toute autre république? Les radicaux la traitent eux-mêmes comme un masque de circonstance qu'ils vont arracher bientôt de leur visage, et dont ils ont hâte de se délivrer. Les parlementaires ajoutent que c'est une mystification sciemment combinée pour servir la politique personnelle de M. Thiers et faire accepter à la France le pouvoir d'un seul homme.

Eh bien! malgré ces agréables railleries, la république conservatrice fait son chemin, et ces deux mots si simples contiennent tout l'avenir de la France. Le pays, qui n'est point subtil, n'a pas

de peine à les comprendre, et il le prouve en accordant sa confiance à la politique du gouvernement. La république conservatrice est la mort des anciens partis : il n'est pas étonnant que les anciens partis la méconnaissent. Elle n'est autre chose au fond qu'un terrain commun ouvert à toutes les opinions légales, une reconstitution de l'opinion publique sur des bases meilleures et plus solides. Ce n'est pas une forme de gouvernement, ni un système d'institutions d'un nouveau genre; c'est quelque chose de plus, c'est un renouvellement complet des mœurs et des idées politiques de la France. Les constitutions ont leur utilité; mais les mœurs publiques d'un pays sont une chose bien plus importante que les systèmes politiques. Ce sont donc les mœurs qu'il faut réformer tout d'abord en faisant prévaloir un gouvernement sensé, calme, impartial, qui remette, pour employer une expression familière, les anciens partis à leur place, qui les dégoûte de la violence en la rendant inutile, et qui leur enseigne par son exemple la puissance d'une politique modérée.

Faut-il une définition plus claire? La république conservatrice n'est autre chose que la trêve actuelle transformée en paix définitive. Bien loin d'y trouver la violation des promesses faites par le pouvoir aux chefs des anciens partis, on ne doit y voir que la conséquence naturelle de leurs sacrifices réciproques et de leur besoin d'union. En leur faisant accepter une suspension d'armes, le gouvernement préparait par là même leur pacification future. La fameuse trêve de Bordeaux n'aurait été qu'un leurre pour le pays, si elle ne devait être qu'un entr'acte entre deux périodes d'anarchie et de guerre civile. Tous les efforts d'un gouvernement honnête devaient tendre à écarter cet avenir funeste et à tirer d'un accord passager une paix permanente et définitive. Il n'y a eu là ni déloyauté ni subterfuge; il n'y a eu que la force des choses, l'intelligence des besoins du pays et l'accomplissement d'un devoir national. Ceux qui gémissent aujourd'hui du succès de la république conservatrice sont des hommes qui regrettent secrètement les discordes civiles; ceux qui lui font la guerre, à quelque opinion qu'ils appartiennent, soit au nom du radicalisme, soit au nom de la royauté ou de l'empire, font la guerre à la patrie elle-même et repoussent sans le savoir la seule planche de salut qui nous reste.

On a fait reproche à M. Thiers de ce qu'à Bordeaux, quand il fut investi du pouvoir par l'assemblée nationale, il ne se prononçait pas encore clairement entre la république et la monarchie. On aurait voulu qu'il arborât le drapeau d'un parti; ç'aurait été plus loyal, dit-on. On aurait su par là à qui l'on avait affaire, et l'on aurait pu dès lors traiter le gouvernement en ami ou en ennemi. Oui, ç'aurait été plus loyal à l'égard des partis; mais était-ce plus

loyal à l'égard de la France? Il s'agissait bien alors, pour un gouvernement patriote, de faire les affaires des républicains ou des royalistes! L'homme à qui la confiance nationale imposait la glorieuse et lourde tâche de sauver le pays avait bien à se préoccuper de ses devoirs envers telle ou telle coterie politique ou parlementaire! Il devait avant tout faire accepter la trêve; pour cela, il ne devait devenir l'instrument d'aucun parti, pas plus du parti républicain que d'aucun parti monarchique. La république, quoique indispensable, ne devait pas être celle des républicains tout seuls, celle d'une faction suspecte; elle devait être celle de tout le monde. C'est ce que M. Thiers exprimait alors par cette formule célèbre dont on a tant abusé depuis : « la république sans les républicains, » c'est-à-dire, non pas, comme on a paru le croire, une république hostile aux républicains, les proscrivant, leur faisant la guerre et les chassant de son sein, mais bien une république dégagée des passions et des illusions républicaines, affranchie du joug de la tradition révolutionnaire. Voilà quelle république il fallait pour le salut de la France, et c'est encore celle qu'il nous faut aujourd'hui.

Ou bien la trêve de Bordeaux devait être rompue dès l'origine, ou bien elle devait finir par s'imposer d'elle-même à tous, comme la meilleure solution définitive à nos longues perplexités. Une fois les partis domptés, les discussions calmées, la paix publique assurée par le régime actuel, quel homme de bon sens pouvait refuser de consolider ce régime pour courir les hasards d'une révolution nouvelle? Comme dit le proverbe, le mieux est l'ennemi du bien. Les conservateurs, qui passent pour des hommes sages, devaient donc tout les premiers se rallier à la république de M. Thiers. Le concours des républicains était plus douteux. Il se pouvait qu'une telle république ne fût pas de leur goût, et qu'ils lui fissent la guerre. C'était la seule chance sérieuse qui restât à la monarchie. En ce cas seulement elle reprenait ses droits, et les conservateurs pouvaient essayer de revenir à leurs anciennes affections.

Jusqu'ici, malgré quelques brutalités de langage au fond sans grande importance, et qui passeraient presque inaperçues dans un pays moins prompt à s'alarmer que le nôtre, les républicains se sont refusés obstinément à fournir aux royalistes l'occasion désirée. Il est arrivé une chose à laquelle on ne s'attendait guère : ce sont les conservateurs qui ont attaqué le gouvernement de « la république sans républicains; » ce sont les républicains de la veille qui l'ont accepté et soutenu. Ce sont les hommes modérés qui se sont montrés exclusifs, défiants, irréconciliables; ce sont les hommes violens qui ont montré de la patience et de l'abnégation. On assure qu'ils sont fatigués de ce rôle, et que l'ancien naturel va bientôt re-

prendre le dessus. En attendant ce changement de scène, qui doit, dit-on, porter le coup de grâce à la république conservatrice, et faire cesser le scandaleux mensonge de cette bizarre interversion des rôles entre les conservateurs et les révolutionnaires, il faut bien que le gouvernement vive; à moins que les royalistes ne soient tout prêts à occuper sa place, il y a intérêt pour le pays à ce que son autorité se soutienne. Qu'on soit donc indulgent pour son apostasie, et qu'on lui pardonne ce grand crime de se laisser appuyer par ceux qui le défendent contre ceux qui le combattent.

Mais, puisque la modération des radicaux tire à sa fin, qu'attendent donc les conservateurs de la droite pour se rallier au gouvernement? Puisque l'ordre légal et les intérêts conservateurs sont leur unique souci, et que ces intérêts sont gravement compromis, que n'accourent-ils à leur défense, pour s'en approprier tout l'honneur? Pourquoi, au lieu d'imiter l'intempérance de leurs adversaires, ne viennent-ils pas dès aujourd'hui se ranger autour de la société menacée? Ce serait plus utile que de crier dans leurs journaux contre la république conservatrice, et de prédire le prochain triomphe de la république radicale. Quelle raison peuvent-ils avoir d'alarmer l'opinion publique, d'affaiblir un gouvernement qui est encore leur seule sauvegarde contre le radicalisme? Il serait plus sage, plus habile d'entrer loyalement dans la république, de la conquérir à leurs idées. C'est leur droit, comme le nôtre à tous, et les radicaux ne peuvent pas plus leur en interdire l'usage qu'ils ne peuvent eux-mêmes contester aux radicaux le droit de les combattre. Pourquoi, quand on peut se défendre en plein jour et prendre le monde à témoin de sa vertu, préférer la guerre des subterfuges, des embuscades et des aventures?

Non, ce n'est pas la république conservatrice qui repoussera jamais le concours de ces ouvriers de la douzième heure, et qui suspectera gratuitement leur sincérité! Qu'ils viennent à nous sans faire de réserves mentales, sans se ménager des portes de sortie, et ils seront des nôtres. Sans doute, une telle adhésion ne doit pas être une simple ruse de guerre; nous ne voulons pas mettre la république au service de la démagogie, mais nous ne voulons pas non plus qu'elle soit un déguisement pour une réaction monarchique. Nous n'entendons pas plus opprimer le parti républicain sous le couvert de la république que ruiner le parti conservateur en usurpant son nom. Il s'agit seulement de donner à notre pays des institutions libres et des institutions qui durent plus longtemps que nos monarchies modernes. Pour nous du reste, la république, étant la chose de tous, ne saurait être l'œuvre d'un seul parti. Si la monarchie ne peut contenir que des monarchistes, si la république ra-

dicale n'a de place que pour les radicaux, la nôtre au contraire ne repousse personne, et elle croit que les gouvernements périssent plus souvent par la défiance que par la trahison.

Il y a quelques mois, de telles offres auraient été accueillies avec dédain par les monarchistes. Il n'en est plus tout à fait de même à l'heure présente. Quelques-uns d'entre eux ont donné l'exemple, et peu à peu le groupe des conservateurs libéraux se rapproche de celui des conservateurs républicains. Il faut avouer qu'ils ne se résignent pas de très bonne grâce. Ils viennent en maugréant, en exhalant leur amertume par des récriminations quotidiennes, en saisissant toutes les occasions de malmener la république : ils font un demi-pas en arrière pour chaque pas qu'ils ont fait en avant ; mais enfin leur désir secret, visible à travers leurs plaintes mêmes, est d'entrer en arrangement avec la république. Seulement ils ont une manière originale d'entendre la république conservatrice, celle du moins à laquelle ils accorderaient peut-être leur concours. A leurs yeux, la république conservatrice doit être une ligue défensive et offensive de tous les républicains du lendemain contre tous les républicains de la veille. Ils voudraient qu'en retour de leur adhésion, on leur assurât, pour ainsi dire, la mise hors la loi des radicaux, qu'on jurât de les combattre systématiquement, éternellement, quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils disent, et qu'on les empêchât d'arriver au pouvoir par tous les moyens. Ils voudraient que M. Thiers rassurât la France en prenant avec les radicaux l'attitude d'un saint Michel terrassant le dragon. Si la république ne leur garantit pas la destruction du radicalisme, elle est, disent-ils, vaincue d'impuissance, et c'est perdre sa peine que de la soutenir. C'est une dernière sommation qu'ils lui adressent ; qu'elle les satisfasse sur-le-champ, ou bien ils vont retourner à la monarchie.

Eh bien ! qu'ils y retournent, s'ils ne sont pas plus sages. Se figurent-ils donc que la monarchie, quand même ils seraient parvenus à la relever, les mettrait éternellement à l'abri des idées radicales ? Peuvent-ils croire sérieusement que la présence d'une royauté réduirait le parti révolutionnaire à l'impuissance ? Ce parti ne sera-t-il pas cent fois plus redoutable quand la haine commune de la monarchie lui donnera pour alliés tous les républicains honnêtes, qui se retourneront contre lui, sous la république, toutes les fois qu'il menacera l'ordre légal ? Quelle vertu miraculeuse attribuez-vous à l'institution monarchique ? S' imagine-t-on qu'il y ait un système d'institutions politiques qui assure aux nations le bienfait d'un repos éternel, et qui les dispense des luttes salutaires et quotidiennes, des nobles et souvent pénibles travaux de la liberté ? Fusions-nous en monarchie, et en monarchie aussi conservatrice,

aussi réactionnaire qu'on voudra, nous n'en serions que plus exposés à des convulsions violentes. Défaite pour défaite, si les conservateurs doivent en essayer un jour, ne préfèrent-ils pas encore aux catastrophes révolutionnaires ces défaites légales, régulières, réparables, dont on appelle à l'opinion publique, dont on travaille à prendre sa revanche, et où le vaincu lui-même est protégé par les garanties de la loi? La France ne souffre pas tant de la nature des opinions professées par les partis que du caractère et de la conduite des partis eux-mêmes. Notre grand malheur est que tous les gouvernemens qui se succèdent chez nous sont issus des révolutions. Un grand progrès serait accompli, et beaucoup de nos terreurs s'évanouiraient bien vite, le jour où, par la pratique d'une liberté régulière, nous aurions appris à marcher dans les voies légales et à respecter le droit de nos adversaires, lors même que l'usage nous en déplaît.

Dans un gouvernement libre, toutes les opinions sont égales devant la loi; il n'y en a point qu'il soit permis de proscrire, et l'intolérance chez les partis ne prouve qu'une chose, c'est qu'ils ne sont pas dignes de la liberté. Voilà pourquoi on a peine à comprendre l'étrange langage tenu aux républicains modérés par ceux des anciens monarchistes qui leur proposent tardivement leur alliance. « Prouvez-nous, s'écrient-ils, que vous détestez les radicaux autant que nous. Rompez toute espèce de concert avec eux. *Creusez un abîme, élevez une barrière éternelle* entre eux et vous, et nous pourrons peut-être avoir confiance dans le gouvernement de la république. » — « Eh! messieurs, devrait-on leur répondre, vous vous trompez d'adresse. Un gouvernement n'est pas une église et n'a pas d'anathèmes à lancer contre les partis. Il s'agit ici, non pas de préférences sentimentales, mais d'intérêts positifs, d'intérêts nationaux, qui dans les pays libres et dans les gouvernemens représentatifs doivent être débattus et sauvegardés en commun. Ces intérêts publics passent avant notre agrément et vos répugnances. Nous n'avons pas deux poids et deux mesures. Nous ferons avec le parti radical ce que nous faisons avec vous-mêmes, nous le soutiendrons quand il aura raison, nous le combattrons quand il aura tort. »

Ainsi « il faut creuser un abîme » entre les conservateurs et les radicaux. Qu'ils sont peu des hommes d'état, ceux qui emploient ces formules hautaines! Quoi, est-ce possible? « creuser un abîme » entre deux opinions, deux partis, deux classes de la société française! C'est là le genre de prudence et d'apaisement que certains libéraux nous recommandent! Les divisions ne sont pourtant que trop profondes dans notre malheureux pays. Cette nation, dont le

caractère est si bienveillant, dont les mœurs semblent si douces, est peut-être celle du monde où l'on se déteste le plus. Un siècle après la révolution française, nous portons encore dans la politique les sentimens haineux des guerres de religion, et voilà les passions déplorables qu'on nous engage à faire épouser au gouvernement du pays! C'est quand les malheurs de la patrie nous exhortent à nous rapprocher les uns des autres, quand l'union de toutes les forces nationales est devenue une nécessité suprême, qu'on veut faire décréter solennellement l'état de guerre entre les partis, et leur infliger par avance une sorte de damnation éternelle!

Si telles étaient vraiment les conditions de l'adhésion des conservateurs à la forme républicaine, le gouvernement devrait en désespérer. Ce qu'on lui demande, ou, pour mieux dire, ce qu'on exige de lui, c'est qu'il fasse aux républicains radicaux un procès de tendance, et qu'il châtie leurs intentions présumées sans attendre leurs actes. Or jusqu'ici le gouvernement et les conservateurs sincères n'ont contre ce parti aucun sujet de plainte bien grave. Sans doute son calme même éveille quelques défiances; certaines gens ont beaucoup plus de peine à lui pardonner les marques de modération qu'il a données que les retours de violence auxquels il se laisse aller de temps à autre; mais il serait difficile de lui faire un crime tout à la fois de sa sagesse, quand il est sage, et de sa folie, quand il cesse de l'être. S'il est bien vrai, comme on aime à le dire, et comme quelques-uns de ses adhérens se plaisent sottement à s'en vanter, qu'il joue une comédie devant la France et devant l'Europe, c'est dans tous les cas une comédie utile à notre repos, et, bien loin de vouloir y mettre fin, il faut souhaiter qu'elle dure longtemps. Un parti qui a assez de discipline et d'esprit politique pour contenir ses impatiences et dominer ses passions, même dans l'espoir de les satisfaire un jour, n'est pas si incorrigible et si ingouvernable qu'on voudrait le croire. Si la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, l'intérêt bien entendu est le commencement de la bonne politique.

Apprenons donc à nous respecter un peu plus et à nous soupçonner un peu moins les uns les autres; sinon, les anathèmes des monarchistes justifieraient la défiance et les rancunes du parti radical. On n'aurait plus le droit de reprocher à M. Gambetta son éloquence fanfaronne et ses dénonciations brutales, si l'on ne cessait de dénoncer les républicains au mépris public. Les hommes sont au fond bien plus sincères et bien moins perfides qu'ils ne le croient eux-mêmes. Ce qu'ils pratiquent longtemps, ils finissent par le penser; c'est sur la puissance de l'habitude qu'il faut compter pour tempérer l'ardeur des radicaux. Les conversions les plus

éclatantes ne sont pas toujours les plus sérieuses; on ne peut pas demander à des hommes politiques de se renier brusquement eux-mêmes et de venir faire amende honorable, la corde au cou, comme les pénitens du moyen âge. C'est par l'usage et par les mœurs que se refont insensiblement les doctrines. Encore quelques années de république, et vous verrez les radicaux eux-mêmes observer scrupuleusement la loi. Les partis se rapprocheront les uns des autres, et au lieu de la guerre sociale qu'on nous prêche nous aurons un régime de liberté légale, sujet aux fluctuations de tous les pays libres, mais obéi et soutenu par tous.

Sont-ce là, comme certains esprits forts l'assurent, de vaines espérances et de ridicules illusions? La république, telle que nous l'entendons, c'est-à-dire le règne de la loi, est-elle donc impossible dans une société comme la nôtre? Notre démocratie française est-elle un terrain mouvant où l'on ne peut rien fonder de solide? Est-elle éternellement condamnée, comme le dieu de la fable, à dévorer ses enfans? Doit-elle défaire chaque matin ce qu'elle a fait la veille, et détruire successivement toutes les institutions qu'elle se donne? Soyons de bon compte, et ne nous payons pas de mots : le grand défaut de notre nation n'est pas son goût pour l'anarchie; c'est au contraire une docilité trop grande à toutes les impulsions qu'on lui donne, c'est une obéissance résignée aux gouvernemens établis, et une soumission passive à la loi, quel qu'en soit l'auteur, même à la loi du plus fort quand il n'y en a pas d'autre. La démocratie française est essentiellement conservatrice de l'ordre légal, et elle le respectera certainement, si les partis savent le respecter eux-mêmes. Les révolutions dont on l'accuse sont beaucoup plus le fait des factions et des gouvernemens eux-mêmes que celui de la masse de la nation. Faut-il s'étonner si ces perpétuels changemens, qu'elle subit sans en être la cause, et dont elle cherche à s'accommoder sans les avoir voulus, la surprennent, la désorientent, la découragent, et lui font perdre quelquefois l'équilibre? Ce n'est pas la faute de l'opinion publique, si les hasards des révolutions et les exagérations des partis victorieux la poussent toujours d'un extrême à un autre. Sans doute elle manque de sang-froid et de prévoyance. Elle n'a pas cette prudence politique, si rare même chez les hommes d'état, qui les préserve des exagérations régnantes, et leur permet de traverser d'un pied sûr les époques les plus troublées de l'histoire. Elle dépasse bien souvent le but dans son impatience de l'atteindre. Quand l'ordre légal est menacé, elle se jette dans la réaction, au détriment de la légalité et de l'ordre même, qu'elle veut défendre. Quand la réaction devient menaçante à son tour, quand la souveraineté populaire est en danger, elle se rejette vers l'excès



contraire, et elle tombe dans la politique radicale, sans comprendre qu'elle fournit des armes à la réaction. C'est ainsi que l'opinion publique verse tour à tour dans la démagogie et dans la dictature, sans pouvoir depuis longtemps se reposer dans l'ordre légal. C'est un travers dont il faut la guérir, mais ce n'est pas une raison pour désespérer de l'avenir ou pour donner soi-même au pays l'exemple des exagérations qui le perdent. Il n'y a qu'un seul moyen pour empêcher la France d'osciller éternellement entre les partis extrêmes : c'est de faire de la politique modérée. La violence n'est bonne qu'à exaspérer les passions, à semer l'effroi dans le pays et à le pousser justement dans les bras des partis extrêmes, auxquels on voudrait le soustraire. Puisque l'opinion publique manque de sang-froid et de mesure, on n'y remédiera pas en imitant les défauts qu'on lui reproche; on ne la corrigera qu'en lui donnant patiemment l'exemple des vertus qui lui manquent, et en l'habituant elle-même à les pratiquer.

Cette tâche est justement celle de la république conservatrice; et ceux même qui ne croient pas à son succès n'ont pas le droit de lui refuser leur assistance dans cette patriotique entreprise. Dût-elle périr malgré leurs efforts, en travaillant pour elle, ils auraient travaillé aussi pour eux-mêmes. On ne leur demande ici que de consulter leurs intérêts. S'ils persistent à croire à l'efficacité des moyens violens, qu'ils attendent au moins, pour prêcher leur croisade, que nous ayons fixé d'un commun accord les institutions du pays. Alors ils seront libres de guerroyer à leur aise soit contre les radicaux, soit même contre les modérés. Personne d'ailleurs ne peut leur garantir que les radicaux n'arriveront jamais au pouvoir, et qu'ils n'y commettront pas des fautes; on peut même prédire que leur tour viendra un jour ou l'autre, quelle que soit la forme du gouvernement, parce que les conservateurs commettront eux-mêmes des fautes dont les radicaux profiteront. Le jour n'est peut-être pas très éloigné où les modérés de toute opinion devront se coaliser pour tenir tête à un gouvernement radical. Raison de plus pour ne pas boudier la république et pour asseoir solidement les institutions qui seront notre sauvegarde. On affecte souvent de penser que le choix de la monarchie ou de la république est une chose secondaire, et que l'opinion de la France se divise dès à présent en deux partis tranchés, le parti conservateur et le parti radical. Sans doute il en sera ainsi quand la république sera fondée. A l'abri des institutions choisies librement par la nation, et, il faut l'espérer, respectées de ceux même qui ne les auront pas votées, le pays se divisera comme partout ailleurs en deux partis réguliers; mais, il faut d'abord que la république soit faite : tant que cette

question préjudicielle n'aura pas été vidée, la confusion régnera dans les partis, et ce grand duel des conservateurs avec les réformateurs, cet éternel procès qui fait la vie des pays libres, ne pourra pas se plaider faute de juges.

Puisque l'on a hâte de rentrer dans l'état normal et d'écarter tout mélange, il n'y a qu'une chose à faire : il faut organiser la république. Si l'on y cherche une panacée contre telle ou telle doctrine ou un instrument favorable à telle ou telle politique, assurément on ne l'y trouvera pas ; la république en elle-même n'assurera le monopole du pouvoir à aucune opinion particulière. Il ne faut y chercher que le cadre légal dans lequel tous les partis seront appelés à se mouvoir et à se combattre librement. Les institutions politiques, surtout chez une nation divisée comme la nôtre, ressemblent aux règles d'un tournoi, que les adversaires appelés à lutter l'un contre l'autre doivent fixer d'un commun accord, pour n'en pas méconnaître l'autorité. Il importe donc à tout le monde que tout le monde apporte son concours à l'établissement de la république. L'unanimité des résolutions peut seule donner à nos institutions futures l'autorité nécessaire à la défense des intérêts conservateurs et à la sécurité de l'ordre social.

### III.

L'intérêt des conservateurs à soutenir le gouvernement actuel est d'une telle évidence que l'on s'étonne de le voir méconnaître. Si l'assemblée nationale avait fondé la république dès l'année dernière, l'influence des conservateurs serait aujourd'hui bien plus grande. Ils seraient restés les conseillers naturels du gouvernement, les arbitres incontestés de l'opinion publique. Leur autorité se serait accrue par leurs concessions mêmes. Quoiqu'il soit bien tard pour changer de route, elle ne peut encore que s'amoinrir par des hésitations et par des résistances nouvelles.

Les républicains, il faut l'avouer, ceux du moins de l'opinion radicale, ont un bien moindre intérêt à agir de même, s'ils ne considèrent que leur influence personnelle et le succès de leur parti. L'an dernier, pour sauver la république menacée par les royalistes, ils auraient volontiers consenti à la recevoir des mains de l'assemblée actuelle ; mais aujourd'hui les fautes des conservateurs ont mis la majorité dans leurs mains. Ils n'ont plus rien à redouter pour la république elle-même, et beaucoup d'entre eux conçoivent même l'espérance d'arriver directement au pouvoir. Ils n'ont donc plus besoin que le gouvernement les protège ; ils peuvent attendre sans inquiétude l'époque des élections futures, et

concentrer tous leurs efforts sur les candidatures purement radicales. C'est le résultat inévitable des lenteurs et des intrigues royalistes. Chaque jour dépensé par l'assemblée en récriminations et en vaines querelles ajoute aux forces du parti radical, et lui donne la tentation de s'en servir, non-seulement contre la monarchie, mais bien contre la république conservatrice elle-même.

Néanmoins, si les républicains se placent à un point de vue plus élevé, s'ils pensent un peu davantage à l'avenir, à la durée de cette république qu'ils semblent aimer d'un si fervent amour, et dont l'intérêt ne peut pas être séparé de celui du pays, ils s'apercevront qu'ils doivent rester fidèles à la politique conservatrice, et qu'un retour pur et simple à la politique radicale ne leur offrirait que des satisfactions d'amour-propre, achetées au prix de la tranquillité de la France et peut-être du salut de la république. Ils verront que tout leur commande de résister à la tentation d'un succès éphémère, bientôt suivi de quelque catastrophe. Ils se garderont même, s'ils sont sages, de triompher trop bruyamment des victoires de la république, et ils s'appliqueront avant tout à faire mentir les propos qui les représentent comme des comédiens de modération, prêts à se ruer sur le pouvoir et à bouleverser la société.

Pourquoi? Parce que la France a besoin de repos, et qu'elle a peur de ce qui pourrait la troubler. Un de leurs chefs le leur disait, il y a peu de jours, dans un discours où la sagesse se mêle étrangement à la violence et où le bon sens de l'homme politique semble dominé trop souvent par les emportemens du démagogue et les rancunes de l'homme de parti. La France a peur; la longue habitude du pouvoir absolu, l'expérience fréquente des révolutions soudaines, l'absence des longues traditions politiques, l'ont rendue prudente et même timide; les malheurs sans précédens qui viennent de l'accabler lui ont fait de ce défaut une nécessité et presque une vertu. Elle a besoin de se recueillir et de reprendre ses forces. Toute opinion qui essaierait brutalement de s'imposer à cette nation convalescente ne réussirait qu'à l'épouvanter. C'est apparemment pour cette raison que le chef de la gauche radicale, ajoutant l'exemple au précepte, accompagnait ces sages avis d'un flot de paroles intolérantes et belliqueuses, propres à semer partout l'inquiétude. C'est également dans ce dessein, du moins il faut le croire, qu'il terminait sa pacifique harangue par une excommunication solennelle, *urbi et orbi*, contre tous les mécréans monarchistes qui pourraient essayer de se glisser dans la république, sans avoir fait pénitence à la porte de l'église, et humblement confessé leurs erreurs.

Eh bien ! les républicains auraient tort d'applaudir sans réserve à ces paroles légères et arrogantes. Ils y perdraient leur plus grande force, celle de la modération, leur plus précieuse conquête, celle de l'estime chaque jour croissante de la France. C'est faire le jeu des royalistes que de fournir un prétexte à leurs accusations. C'est dégouter le pays de la république que de la lui montrer sous l'aspect du fanatisme et de la défiance. La république doit venir à tous, la main ouverte et le visage souriant. Autrement elle n'est plus qu'un parti comme un autre, et elle mérite à son tour les reproches qu'elle adresse à ses adversaires, quand elle les accuse si justement de n'avoir pas le sentiment national. Oui, elle serait bien diminuée dans l'histoire, s'il s'agissait pour elle non plus de pacifier et de relever la France, mais bien de revanches personnelles à prendre, d'amours-propres à satisfaire, de places à distribuer, de triomphes oratoires à remporter, ou même de théories abstraites à imposer au pays ! La France et la république seraient toutes les deux bien malades, si, après le départ de cette assemblée, elles devaient tomber sans transition dans les mains d'une assemblée purement radicale !

Cette assemblée, dira-t-on, sentirait le besoin d'être sage : elle ne pourrait l'être, si la majorité y était composée tout entière de soldats obéissant au même chef. La seule chose qui empêche les partis de se perdre, c'est la résistance qu'ils rencontrent et les concessions qu'ils sont obligés de faire. Un gouvernement purement radical succédant à celui de M. Thiers, ce serait la république se séparant avec éclat des conservateurs, les forçant à devenir ses ennemis, les livrant à toutes les tentations réactionnaires. Ce serait une lutte de tous les instans entre deux partis tranchés et inconciliables, ce serait le parti conservateur moralement insurgé contre la république, le parti radical exaspéré, perdant la tête, — tout le fruit de deux ans de sagesse anéanti, — la France enfin retombant dans l'ornière des révolutions sans issue et parcourant de nouveau la triste série de ses métamorphoses monarchiques, dictatoriales et républicaines. Voilà où pourraient nous conduire la politique d'exclusion du parti radical et l'impatiente ambition de ses chefs. Qu'ils le sachent bien, la république sans conservateurs n'est pas moins impossible à fonder que la république sans républicains. Pour les uns comme pour les autres, il s'agit non point de « creuser des abîmes, » mais de combler autant que possible ceux qui sont déjà creusés. Radicaux ou royalistes, les partis qui « creusent des abîmes » finissent toujours par y être engloutis.

La république est de tous les régimes celui auquel cette politique nuirait le plus. Elle a moins d'intérêt que tout autre à entretenir les divisions de la société française et à les exagérer aux yeux du pays.

Son principal mérite consiste au contraire à en effacer les dernières traces en achevant dans les esprits une révolution depuis longtemps consommée dans les faits. C'est donc lui rendre un mauvais service et commettre une mauvaise action que de représenter la France, ce pays où la plus complète égalité règne dans les droits politiques non moins que dans les droits civils, comme un peuple d'ilotes à peine affranchis, et obligés encore d'opprimer leurs mattres pour n'être pas ramenés sous le joug. Ces déclamations troublent les esprits, égarent les consciences, pervertissent le sens politique, et nuisent en définitive au parti qui les emploie, puisqu'elles font durer les malentendus qui ont si longtemps rendu la liberté suspecte et la république odieuse au pays. Non, il ne sert de rien aux républicains de calomnier la France; ils devraient laisser ce triste rôle aux amis de l'empire et à tous les partis d'aventure qui spéculent sur la haine des classes. L'heure est venue d'en finir avec ces lieux-communs malfaisans dont la démagogie et le despotisme se servent tour à tour pour nous dominer, et c'est à la république qu'il appartient de nous en délivrer. Elle seule peut réconcilier les diverses branches de la famille française en leur faisant voir que nos divisions sont moins profondes et moins irrémédiables que nous ne le pensons. Elle manquerait à son devoir, elle trahirait sa propre cause, si elle souffrait qu'on vint en son nom ranimer les inimitiés qu'elle doit éteindre.

Si l'on regarde sérieusement au fond des choses, au lieu de s'en tenir aux préjugés vulgaires et aux habitudes prises, on s'aperçoit avec étonnement que nos divisions de partis tiennent beaucoup moins encore à nos doctrines politiques qu'à la fausse opinion que nous avons les uns des autres et à la ridicule frayeur que nous nous inspirons mutuellement. Au rebours de ce qui devrait se passer dans un pays libre, les questions de personnes l'emportent presque toujours sur les questions de principes, et, lors même qu'ils sont près de s'accorder sur le fond des choses, les partis tiennent à rester isolés et à se faire passer pour ennemis. L'absence de mœurs publiques sérieuses, le défaut de patience et de mesure, telle est la principale, sinon l'unique raison de nos discordes. Pourquoi la France en effet serait-elle moins unie que les autres nations? Pourquoi serait-elle condamnée à un régime de provocations perpétuelles? Pourquoi n'arriverait-elle pas à ce paisible échange des idées qui établit, dans les pays libres, un lien moral entre les opinions contraires, et qui leur permet de résoudre ensemble le grand problème des sociétés modernes en mélangeant dans une juste mesure la conservation et le progrès? Quel est donc l'obstacle inconnu qui s'y oppose? Où sont dans la société française les élémens irrè-

conciliables? Les théories sociales qu'on y professe sont-elles plus dangereuses et plus détestables qu'ailleurs? Le programme du parti radical n'est-il pas le même que chez les nations voisines? Ou bien les conservateurs français sont-ils plus arriérés et plus rebelles aux idées modernes? — En aucune façon. La France est au contraire au point de vue démocratique un des pays les plus avancés du monde. Il n'y en a pas d'autre en Europe où les distinctions sociales soient moins sérieuses, où le mélange soit plus grand entre les différentes couches du peuple; il n'y en a pas où les principes d'égalité, qui sont le fond des idées républicaines et l'âme de la société moderne, soient plus profondément enracinés dans les esprits et dans les mœurs. A vrai dire, aucune de ces idées n'appartient en propre au parti radical; on les respire dans l'air de la société française, elles sont devenues indispensables à son existence; beaucoup de conservateurs les professent ouvertement, et, si elles rencontrent encore çà et là des adversaires passionnés, ces contradictions ne servent qu'à prouver leur puissance. Comment se fait-il donc que les radicaux parviennent à en faire un épouvantail pour le pays?

Cela tient surtout à la manière dont ils les enseignent et à l'attitude belliqueuse qu'ils se croient permis de prendre à l'égard du reste de la nation. Rien ne leur serait plus facile que d'offrir aux conservateurs un arrangement équitable, et de faire prévaloir pacifiquement celles de leurs idées qui sont mûres; mais beaucoup d'entre eux aiment mieux les proclamer sur un ton dogmatique et menaçant et repousser tout essai d'entente comme une trahison ou un sacrilège. Au lieu de se présenter modestement comme des hommes de bon sens et de bonne foi, ils aiment à envelopper leurs doctrines d'une phraséologie pompeuse qui déguise aux yeux de la foule ce qu'elles ont de vague ou de banal. Ils enflent orgueilleusement la voix comme les prophètes d'une religion nouvelle, et ils accablent de leurs foudres quiconque n'adhère pas aveuglément au *credo* de leur église. Ils sont comme toutes les sectes religieuses, il leur faut la foi du charbonnier; ils préfèrent à l'adhésion réfléchie des esprits éclairés le fanatisme ignorant et l'enthousiasme pour ainsi dire physique de la multitude. Ils veulent avoir des soldats plutôt que des alliés, des serviteurs dociles plutôt que des conseillers indépendants et sévères, et en dehors du troupeau de leurs fidèles il n'y a guère pour eux que des ennemis. C'est ainsi qu'ils font des idées les plus simples, les plus libérales, les plus pratiques (et il y en a quelques-unes dans leur programme), un objet d'effroi pour les gens timides et de répulsion pour ceux même qui ne seraient pas loin de les admettre. Ils semblent avoir peur de perdre leur prestige en laissant pénétrer des étrangers dans le temple. On dirait

qu'ils veulent se faire une espèce de monopole de la république, comme les bonapartistes le feraient de l'empire ou les légitimistes de la royauté. Or une telle conduite de leur part serait la mort de la république elle-même et la ruine des progrès qu'ils espèrent accomplir avec elle. Un parti dont les idées se réalisent et passent dans le domaine public cesse par là même d'être un parti, et ne doit plus en conserver le langage. Si les radicaux ne sont pas encore décidés à s'effacer derrière leurs idées, s'ils veulent garder au gouvernement les allures et les prétentions d'une faction victorieuse, c'est une raison de plus pour les écarter du pouvoir, car ils sont alors les plus dangereux ennemis de la république.

Il faut le répéter sans relâche aux républicains comme aux conservateurs, la république est la chose de tous, et ne saurait être l'œuvre d'une faction. Qu'elle ne commette point l'imprudence de s'isoler au milieu du pays! Qu'elle n'ait point la forfanterie de repousser l'adhésion des nouveau-venus. Ce sont les conversions de la dernière heure qui lui apporteront le plus de force et d'autorité. C'est l'aveu d'impuissance de ses adversaires qui sera le gage de sa durée et de sa sécurité future. Ainsi l'assemblée nationale n'a certainement aucune envie de proclamer la république, et il est bien tard aujourd'hui pour lui en donner le conseil; ce consentement tardif ne semblerait pas assez libre, et passerait plutôt pour un acte de faiblesse que pour un acte de souveraineté. Pourtant, si par hasard elle s'y décidait, les républicains sensés n'auraient pas à s'en plaindre. Quel témoignage de la nécessité de la république, quelle garantie pour son avenir et pour sa sûreté, que de la voir acceptée par ses pires ennemis! La république adoptée de guerre laisse par les hommes qui l'ont tant combattue, votée, même *in extremis*, par l'immense majorité d'une assemblée monarchique, à la condition toutefois que cette assemblée n'essayât pas de s'éterniser au pouvoir, cette république-là serait indestructible et à l'abri de tout danger de réaction. Les conservateurs, qui l'auraient fondée, ne pourraient plus la répudier; les assemblées suivantes la modifieraient sans doute, mais son existence même ne pourrait plus être remise en question. Si rien de pareil n'est à espérer de l'assemblée nationale prise en corps, au moins ne faut-il pas repousser gratuitement les adhésions individuelles, lors même qu'elles sont plus empreintes de résignation que de zèle. Il ne faut pas que les conservateurs puissent se plaindre un jour que la république ait été faite sans eux et contre eux. S'ils se sentaient plus tard tentés de la renverser, il faut que l'on puisse leur opposer leurs propres promesses et leurs propres actes.

C'est un mauvais calcul que de préférer des ennemis déclarés à

des amis trop tièdes. C'est une maladresse pour un parti que de méconnaître ce qu'il y a de bonne foi et d'honnêteté chez ses adversaires. Quand une fois les royalistes auront pris la résolution de concourir à la fondation de la république, ils deviendront aussi sincères, aussi zélés que les républicains de la veille. Leur longue résistance elle-même est un gage de leur loyauté. Ils porteront dans leur attachement aux institutions nouvelles ce même esprit de conservation et de fidélité qui les anime aujourd'hui pour les institutions du passé. Plus les républicains deviendront conservateurs, plus les conservateurs s'attacheront à la république. Ils cesseront de former deux peuples ennemis vivant côte à côte sur le même sol, sans se mêler et sans se connaître. L'œuvre de conciliation, qui est le but et pour ainsi dire l'âme de la république conservatrice, s'effectuera toute seule, si chacun des anciens partis s'inspire un peu plus des nécessités de l'heure présente, et un peu moins des souvenirs du passé.

Quel que soit l'avenir qui nous est réservé, nous n'avons tous aujourd'hui qu'un devoir : c'est d'oublier ce qui nous divise et de chercher ce qui peut nous unir. Le mot d'ordre de tous les partis doit être le même, non pas celui du célèbre Danton et de ses imitateurs contemporains : « de l'audace, de l'audace, et encore de l'audace, » mais bien « de la modération, de la modération, et encore de la modération. » Qu'au lieu de fourbir leurs armes pour de nouveaux combats, de s'excommunier mutuellement et de se menacer de mort, ils s'étudient sincèrement à se faire des concessions mutuelles, et travaillent à préparer des institutions qui puissent les abriter tous ensemble. — Cela est difficile assurément, mais moins chimérique qu'il ne semble à nos roués politiques et à nos patriotes désabusés, car, si nos chefs de parti ne donnent pas toujours le bon exemple, le pays du moins marche dans cette voie avec patience et avec courage, — car nous avons un gouvernement honnête qui sert de point de ralliement aux hommes de bon sens, et qui a fait de la république conservatrice le refuge naturel de toutes les opinions vaincues, aussi bien que le rendez-vous commun de tous les dévouements patriotiques.

Quant à nous, nous lui resterons fidèles, nous n'abandonnerons pas la cause de la république conservatrice. Nous maintenons plus que jamais cette formule, bien qu'elle ait le malheur de prêter à rire à certains esprits raffinés. Libre à ceux qui ne la comprennent pas de s'en moquer tout à leur aise. Tant pis pour eux, s'ils sont étrangers aux généreux sentimens, aux sages résolutions, aux patriotiques idées qu'elle exprime, et qui ne trouvent nulle part une expression aussi claire. Tant pis pour eux, s'ils ne veulent pas voir



qu'elle garantit, mieux qu'aucune autre, le respect de la conscience nationale et la maturité de ses décisions. Que ces grands philosophes s'amuse, si bon leur semble, à cribler de leurs sarcasmes un gouvernement qui n'a d'autre but que de rendre le pays à lui-même en le guérissant de toute superstition politique, en l'affranchissant du joug des partis; qu'ils essaient en même temps de nous imposer par l'intimidation ou par l'intrigue des solutions hâtives et des gouvernemens de contrebande : nous ne sommes pas inquiets de leurs tentatives; nous savons qu'elles n'auront d'autre effet que de les rendre odieux au pays.

Oui certes, il y a chez nous beaucoup d'esprits forts, corrompus par le spectacle de nos révolutions incessantes, qui en sont venus à se faire des destinées d'un grand peuple comme le nôtre l'idée immorale que les Romains de la décadence pouvaient se former des révolutions de palais qui élevaient ou renversaient leurs maîtres éphémères. Il y a en France un grand nombre d'hommes honnêtes et éclairés, mais profondément sceptiques, qui s'imaginent que l'établissement de tel ou tel régime politique est une affaire de hasard et d'arbitraire, une espèce de loterie où l'on peut risquer indifféremment sur une carte ou sur une autre l'avenir du pays que l'on gouverne. Ils pensent qu'on peut affubler indifféremment une nation d'une république ou d'une monarchie, d'une royauté constitutionnelle ou d'une dictature militaire, comme on fait endosser divers costumes à un figurant de théâtre, et que les gouvernemens eux-mêmes font l'opinion publique, par laquelle ils feignent de se laisser guider. Ces hommes-là considèrent l'histoire comme une série de coups de force, d'escamotages heureux et de travestissemens improvisés; mais, Dieu merci, l'histoire n'est pas encore aussi immorale : elle a encore des lois certaines, une logique inexorable, une philosophie, une justice. Les gouvernemens qui s'improvisent au mépris de la raison et de la morale de l'histoire ne fournissent jamais une bien longue carrière. Ils tombent comme ils se sont élevés, frappés dès leur naissance d'une condamnation qui s'exécute tôt ou tard, mais à laquelle ils n'échappent jamais. Les seuls gouvernemens qui durent sont ceux qui se fondent sur les besoins d'un pays, sur les intérêts communs des classes, sur l'apaisement des partis, et qui ne débent pas avec violence, mais avec réflexion et maturité. Tels sont les caractères de la république conservatrice, et c'est pour cela qu'en dépit des railleries de nos hommes d'esprit, des répugnances de nos hommes timides, des ambitions turbulentes de nos hommes de parti, sa politique simple et loyale finira par prévaloir.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

---

---

LES

# ALIÉNÉS A PARIS

---

## II.

### LES ASILES. — LA SURETÉ A BICÊTRE (1).

---

#### I.

Le nom des *petites-maisons* est resté populaire : on croit généralement que c'était un hospice ouvert à tous les aliénés ; rien n'est moins exact, — il en contenait 50 seulement (44 en 1786), qui payaient une pension annuelle de 300 francs, portée à 400 en 1795. Les petites-maisons, qui avaient été construites sur l'emplacement de la maladrerie de Saint-Germain-des-Prés, détruite en 1544, devinrent les *petits-ménages* en vertu d'un règlement préfectoral du 10 octobre 1801 ; les vieilles constructions ont été enlevées lors de l'alignement de la rue de Sèvres, et remplacées par le magnifique établissement qui a été inauguré à Issy en juin 1863. Un seul asile était réellement réservé à la folie, asile insuffisant qui depuis est devenu la maison de Charenton (2).

L'origine en est très humble. Par acte authentique des 12 et 13 septembre 1641, Sébastien Le Blanc, sieur de Saint-Jean de Dieu, fonda sur le fief de Besançon, en la censive de Charenton-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

(2) La description du Charenton actuel ne peut trouver place dans cette étude, car c'est un pensionnat payant divisé en trois classes : 1,500 francs, 1,200 francs, 900 fr. ; le ministère de la guerre, par traité spécial, paie 3 fr. 50 cent. par journée d'officier, et 2 francs 47 cent. par journée de sous-officier ou de soldat. Les pensionnaires en chambre paient annuellement 900 fr. pour un domestique, 800 fr. pour une bonne.

Saint-Maurice, un hôpital de 7 lits, qu'il nomma Notre-Dame de la Paix, et il en confia la direction aux frères de la charité, qui s'y installèrent le 10 mai 1645. La fondation primitive a été respectée, et s'appelle aujourd'hui la salle du canton. L'institution se développa, reçut des pensionnaires et rendait de sérieux services à la population, lorsqu'elle fut supprimée par un décret du 12 messidor an III, qui dispersait la communauté religieuse, et ordonnait de rendre les malades à leurs familles ou de les interner aux petites-maisons. Un arrêté du directoire, en date du 27 prairial an V, la rétablit en la plaçant dans les attributions du ministère de l'intérieur, où elle est encore.

Un seul hôpital acceptait alors les aliénés; c'était l'Hôtel-Dieu, et, pour le traitement qu'il leur réservait, il eût mieux fait de les repousser. Deux salles leur étaient consacrées, — l'une pour les hommes renfermant 10 lits à quatre places et 2 lits à deux places; — l'autre pour les femmes contenant 6 lits à quatre places et 8 lits à deux places. La première était contiguë aux salles des blessés, la seconde aux salles des fiévreux. Le traitement thérapeutique était absolument nul; quant au traitement moral, on en jugera par les lignes suivantes que nous empruntons textuellement à un rapport manuscrit rédigé en 1756 par les médecins de l'Hôtel-Dieu. « Quoique la salle Saint-Louis et celle de Sainte-Martine soient, pendant tout le cours de l'année, remplies de personnes qui ont l'esprit aliéné, on voit cependant tous les jours les hommes et les femmes destinés au service de ces salles se conduire comme s'ils n'étaient pas accoutumés à ces sortes de maladies : on s'attroupe autour des insensés, on s'occupe de leur folie, on rit de leurs extravagances; autres fois, on s'amuse à les obstiner, à les contrarier, à les mettre en colère, surtout à la salle des femmes. » Tenon, en 1786, constate la même absence de soins et d'humanité : « comment a-t-on pu espérer qu'on traiterait des aliénés dans des lits où l'on couche trois ou quatre furieux qui se pressent, s'agitent, se battent, qu'on garrotte, qu'on contrarie dans des salles infiniment resserrées, à quatre rangs de lits où, par un malheur inconcevable, on rencontre une cheminée qui n'éteint jamais ! » Enfin en 1791, La Rochefoucauld-Liancourt, revenant sur les mêmes faits, demande la création de deux établissements exclusivement réservés aux aliénés. On ne lui donna pas raison immédiatement; mais l'arrêté de prairial, qui reconstituait l'hospice de Charenton, défendit de recevoir les fous dans les hôpitaux de Paris. On n'obéit pas sans doute bien ponctuellement, car un nouvel arrêté du 19 frimaire an VII interdit absolument l'admission des aliénés à l'Hôtel-Dieu à partir du 1<sup>er</sup> pluviôse de la même année. Bicêtre et la Salpêtrière, tout en gardant leur triple et déplorable caractère de prison, d'hôpital, d'asile pour

la vieillesse, ouvraient leurs portes toutes grandes aux malades frappés d'affection mentale, mais le service n'y fut définitivement bien organisé qu'en 1807.

La direction médicale de Bicêtre appartenait en 1833 à Ferrus, qui, ayant reconnu que le travail manuel était favorable aux malades, obtint que l'administration de l'assistance publique consacra à une exploitation exclusivement servie par les aliénés la ferme Sainte-Anne, d'une contenance de 5 hectares, qu'elle possédait à la lisière même du mur d'enceinte de Paris, près la barrière de la Santé. On y établit quelques cultures maraichères, une blanchisserie pour le linge des hôpitaux et une porcherie qui compta parfois jusqu'à 700 têtes. Loin d'être une source de bénéfices, cette exploitation se soldait tous les ans par un déficit qui variait entre 7,000 et 34,000 francs; mais les fous en retiraient un bien-être appréciable, trouvaient au grand air des occupations faciles, une activité physique qui reposait leur cerveau et des distractions qu'on ne saurait trop leur prodiguer. En résumé, la ferme Sainte-Anne n'était point une maison particulière, elle restait simplement une annexe de Bicêtre. Les choses demeurèrent dans cet état jusqu'en 1860. M. Haussmann, alors préfet de la Seine, comprenant que les 2,195 places gardées pour les fous à Bicêtre et à la Salpêtrière étaient insuffisantes en présence d'une population d'aliénés qui s'élève à plus de 6,000 individus, exprima l'intention de faire construire dix asiles de 600 lits chacun; la dépense totale était évaluée à 70 millions. Ce projet grandiose et très humain n'a reçu qu'un commencement d'exécution par la construction de trois vastes asiles, Sainte-Anne, Ville-Évrard et Vaucluse, et l'on s'est vu obligé de changer la destination primitivement attribuée à deux de ces établissements : Sainte-Anne devait être un hôpital clinique pour l'aliénation mentale, Ville-Évrard était réservée à une maison de convalescence où le malade eût trouvé la transition indispensable entre la vie disciplinée de l'asile et la vie libre. Aujourd'hui Sainte-Anne, Ville-Évrard et Vaucluse sont des asiles où l'on reçoit indifféremment toute sorte d'affections mentales, récentes, anciennes, intermittentes, chroniques, curables ou incurables.

Sur le boulevard Saint-Jacques s'ouvre la rue Ferrus, qui débouche dans la rue Cabanis, en face d'une grande grille par laquelle on pénètre dans l'ancienne ferme, devenue l'asile Sainte-Anne. Un vaste bâtiment servait autrefois de bureau central, avant qu'on n'eût abandonné le système des placemens volontaires, auxquels on reviendra certainement; il sert de logement au médecin résidant et au médecin adjoint, mais il pourrait être utilisé d'une façon normale à recevoir les malades expédiés d'urgence par les hôpitaux, dont le plus souvent le délire revêt la forme de l'aliénation sans

être l'aliénation même, et se dissipe rapidement sous l'influence de l'isolement, aidé par les moyens thérapeutiques. On pousse une grille, et l'on pénètre dans l'asile. Ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est la nudité des terrains; des allées sablées, un vaste gazon, pas un arbre. Il ne peut en être autrement, l'asile n'ayant été inauguré que le 1<sup>er</sup> mai 1867. Dans le lointain, sur sa colline grise, on aperçoit Bicêtre : les deux tristes maisons peuvent se regarder à travers l'espace. Les bâtimens exclusivement réservés aux malades se composent de douze pavillons identiques, six pour le service des femmes, six pour le service des hommes. Ces deux divisions, absolument séparées, sont complétées à leur extrémité par une demi-rotonde, et chaque demi-rotonde contient neuf cellules d'isolement. Les quartiers sont semblables, construits sur le même modèle, divisés de la même façon, bâtis de la même pierre blanche, couverts de la même tuile rouge. Deux étages seulement : système français très préconisé par Esquirol, qui considère comme dangereuse et malsaine la superposition des salles et des dortoirs. Au premier étage, trois dortoirs de 16 lits; au rez-de-chaussée, un dortoir, un réfectoire et une salle de réunion s'ouvrant sur une galerie couverte où l'on est facilement à l'abri de la pluie et du soleil; cette galerie donne elle-même de plain-pied sur un large préau encadré d'un saut-de-loup et de murs qui, sans masquer la vue extérieure, sont assez élevés pour offrir quelque garantie contre les tentatives d'évasion. La maison est d'une propreté irréprochable, car chaque matin on fait ce qu'on appelle *le bacchanal*, c'est-à-dire un nettoyage à fond.

Nulle fenêtre, nulle porte ne peut être ouverte qu'à l'aide d'un passe-partout que le surveillant ne quitte jamais; il est rare en effet qu'un fou n'ait pas par moments une envie irrésistible de se tuer, et il faut empêcher les malades de se jeter par la croisée, sous prétexte de voir le temps qu'il fait. La surveillance du reste est incessante; le jour, les aliénés vivent littéralement sous l'œil de leurs gardiens; la nuit, ceux-ci ne sont séparés d'eux que par un treillage qui leur permet de constater tout ce qu'ils font. En outre les chambres des infirmiers communiquent entre elles par une sonnette d'appel; en cas d'alerte on peut donc demander main-forte. A chaque dortoir est annexée une salle de toilette munie d'un lavabo en marbre, recevant et rejetant l'eau automatiquement; on exige des malades qu'ils prennent des soins de propreté, et l'on a raison, car sans cela la plupart, s'abandonnant eux-mêmes, arriveraient promptement à l'état où était Charles VI lorsqu'on fit entrer dans sa chambre de l'hôtel Saint-Paul quatre hommes masqués qui le lièrent et le maintinrent jusqu'à ce qu'on lui eût coupé les cheveux, lavé le visage et rogné les ongles. Les lavabos de la division des femmes sont outillés avec un luxe intelligent, et le directeur de Sainte-

Anne a donné là un exemple qui devrait bien être suivi dans tous les hôpitaux et dans toutes les prisons.

Les salles de bains sont remarquables; elles ne valent pas comme ampleur celles que nous avons admirées à l'hôpital Saint-Louis, mais elles sont munies de tous les appareils nécessaires pour appliquer facilement les différens systèmes de l'hydrothérapie; des chambres pour les bains de vapeur, une étuve sèche pour les bains thermorésineux, une piscine, une salle spécialement réservée aux bains de pied, donnent occasion de varier à l'infini les essais du traitement balnéaire, auquel en ce moment on paraît attacher une importance exclusive. Une gymnastique dite de chambre, fortement scellée dans la muraille d'un large couloir bien éclairé, permet aux malades qui viennent d'être trempés dans la piscine, ou qui ont subi la douche froide, de faire « leur réaction. » Au demeurant, l'hydrothérapie spéciale appliquée aux aliénés se réduit à peu de chose; ce traitement aquatique consiste en deux opérations fort simples et absolument identiques, quoique différentes : donner des bains déprimans aux surexcités, donner des bains surexcitans aux déprimés. Dans cet ordre d'idées, on a même été jusqu'à essayer les bains sinapisés.

Les réfectoires, très aérés, sont intéressans à parcourir; on peut voir là combien la science est devenue humaine et constater les efforts que l'administration fait pour bien prouver à ces malades qu'ils sont des hommes, en leur témoignant une confiance presque toujours justifiée. Malgré les raisons d'économie et de prudence qui conseillaient la vaisselle d'étain, je n'ai aperçu que de bonnes assiettes en porcelaine, des verres en cristal, des fourchettes pointues, des cuillers ordinaires et des couteaux, — arrondis, il est vrai, d'une lame un peu molle, — mais enfin de vrais couteaux aptes à tailler le pain et à trancher la viande. Nul n'aurait eu tant de hardiesse il y a quarante ans, et nul aujourd'hui ne regrette de l'avoir. Dans le seul quartier des agités, les couteaux sont supprimés. Le régime alimentaire est purement scientifique, si l'on peut dire; il a été établi d'après les doctrines professées par M. Payen, qui déclare, après expérience, que la nourriture d'un homme se livrant à un travail très modéré (à Sainte-Anne le travail est à peu près nul) doit contenir 310 grammes de carbone et 20 grammes d'azote; or la nourriture est combinée de telle sorte qu'elle renferme : carbone, 310,02; azote, 20,06; de plus l'aliment plastique et fortifiant par excellence, la viande, domine et l'on ne fait maigre que le vendredi.

On pourrait croire que dans un asile aussi vaste, composé, pour chaque division, de six quartiers distincts, on a réuni ou séparé les malades selon le genre d'affection dont ils sont atteints; il n'en est

rien : les malades sont pêle-mêle, on ne les catégorise que selon leur agitation plus ou moins vive. Cela doit surprendre au premier abord, mais il ne peut y avoir de doute en présence des affirmations faites, après essais de toute sorte, par des savans de religion, de langue et de théories différentes. Ils sont unanimes sur ce point; les malades divers se surveillent mutuellement, le délire de l'un neutralise les effets du délire de l'autre; ils ne complotent rien, parce que chacun d'eux poursuit un but particulier, exclusif de celui d'autrui; les malades semblables au contraire se comprennent, car ils souffrent du même mal, ils s'entr'aident dans l'accomplissement de leurs projets insensés, et, comme ils tendent tous vers le même résultat, ils se concertent pour l'atteindre. Vingt mélancoliques, avec impulsion au suicide, groupées ensemble dans le même quartier, ne passeraient pas deux jours sans tenter de s'étrangler mutuellement, et il est fort probable qu'elles réussiraient. La division normale, conseillée par la théorie, confirmée par la pratique, se fait entre les tranquilles, les demi-agités, les agités; restent les paisibles qui sont réduits à la vie végétative : nous en parlerons.

Au premier regard, en entrant dans les préaux, on reconnaît dans quel quartier l'on se trouve, et il n'est pas besoin d'interroger les gardiens pour savoir que l'on est en présence de malades tranquilles ou de malades agités; le jardin seul est une indication suffisante. Celui des fous tranquilles est propre, les gazons verdissent respectés par le pied du promeneur, l'écorce des jeunes arbres est intacte, il y a des fleurs arrosées, cultivées avec soin, des capucines surtout qui poussent vite et grimpent le long des piliers de la galerie. Les malades causent entre eux, lisent, fument, saluent quand on passe; penchés sur la table de la salle de réunion, quelques graphomanes écrivent avec précipitation. Si les membres du parquet et du gouvernement lisent toutes les lettres qui leur sont expédiées par les aliénés, ils ont fort à faire, et leur place n'est point une sinécure. Chez les demi-agités, le jardin est plus inculte et les fleurs sont rares, on s'y vautre volontiers sur le gazon; chez les agités, tout est en désordre, le sable des allées chassé à coups de pied est répandu sous les galeries; sur les gazons s'entre-croisent des sentiers tracés par des malheureux atteints de déambulomanie, qui marchent sans s'arrêter du matin au soir, toujours sur la même ligne, comme des animaux féroces dans une cage; quelques-uns, pris par un accès de loquacité, parlent avec des intonations théâtrales et répètent incessamment la même phrase. Plusieurs vont la tête baissée, sombres, les bras retenus sur la poitrine par la camisole de force; lorsqu'on passe auprès d'eux, ils feignent de ne pas vous apercevoir ou vous jettent un regard farouche.

La camisole de force employée dans les asiles est en toile flexible,

épaisse et douce; elle n'a sous ce rapport aucune ressemblance avec celle dont on use dans les prisons; celle-ci se boucle par sept fortes courroies de buffle, celle-là se lace à l'aide d'une grosse bande de toile tordue. A ce moyen de répression il faut ajouter le manchon, qui immobilise seulement les mains, et les entraves, qu'on peut nouer au-dessus de la cheville pour empêcher les malades de frapper leurs compagnons à coups de pied : quelques fous, ayant la manie de rejeter toujours leurs souliers, sont chaussés avec des brodequins fort ingénieux, amples et souples, mais fermés à l'aide d'une clé qui manœuvre un petit écrou fixant la lanière d'attache. C'est par ces procédés qu'on arrive à se rendre facilement maître des fous les plus furieux, à paralyser leurs violences et à neutraliser leurs tentatives, — si fréquentes, — de suicide et d'homicide. Il est rare qu'une heure ou deux de camisole ne ramène pas un calme relatif dans les esprits les plus surexcités. Doit-on conserver pour les aliénés l'usage de la camisole de force, est-il préférable de le bannir? Grave question qu'on agite depuis une vingtaine d'années, et qui n'a pas encore été résolue. L'Angleterre, qui n'a rejeté les chaînes et le ferrement que bien longtemps après nous, n'admet pas aujourd'hui qu'on emprisonne les bras d'un fou dans un vêtement fermé, et elle met en œuvre ce qu'elle appelle le *no restraint*. L'aliéné est toujours libre, fallût-il trois ou quatre gardiens pour réprimer ses instincts dangereux, fallût-il, pour être bien certain qu'il ne s'étranglera pas pendant la nuit, faire coucher un surveillant avec lui, supplice qui dépasse de beaucoup celui de la camisole. L'adoption de ce système a amené une modification dans l'aménagement des asiles anglais, où l'on a cru devoir établir les cellules de sûreté dans la proportion de 75 pour 100 aliénés, tandis que chez nous, dans nos asiles municipaux nouvellement bâtis, la proportion est de 4 pour 100. En tout cas et à la suite de longues discussions, la science aliéniste française a repoussé le *no restraint*, et maintient que l'usage de la camisole est salutaire aux aliénés.

Quand je suis entré dans la demi-ronde où s'ouvrent les cellules d'isolement qu'une vieille tradition léguée par Bicêtre et la Salpêtrière fait encore appeler les loges, une personne qui m'accompagnait m'a dit : « Ici, c'est la misère des misères. » L'on ne crie pas, on hurle; on ne parle pas, on jappe; on ne gémit pas, on rugit. Bien souvent, ici ou ailleurs, je suis entré dans la cellule des surexcités; jamais je n'en suis sorti sans avoir attrapé quelque horion ou sans que l'on m'ait craché au visage. Toute en bois, garnie d'un lit, munie d'un escabeau fixé par une chaîne au lambris, la cellule s'ouvre d'un côté sur le corridor de ronde, de l'autre sur un petit préau isolé où le malade piétine plutôt qu'il ne se promène. Une de ces loges est entièrement capitonnée : planches, plafond, murailles,



disparaissent sous une très forte toile tendue sur un matelas de filasse. Dans une boîte si bien bourrée, on peut déposer sans péril, pendant la durée de l'accès, les aliénés chez qui le mal s'exaspère; c'est en vain qu'ils bondiront comme des chats sous l'influence de la chorée, qu'ils se jetteront la tête contre les murs; toute précaution est prise, et c'est à peine s'ils se feront une contusion. La violence, la brutalité de mouvemens que certains malades développent pendant leurs crises défient toute croyance. J'ai vu une lypémanique obèse et déjà vieille parcourir vingt fois de suite le tour d'une vaste salle en faisant la culbute sur elle-même, comme un clown, sous l'impulsion d'une attaque de névralgie intercostale.

Les malades qui en sont réduits à cet état d'excitation extravagante souffrent au-delà de ce qu'il est possible d'imaginer. Lorsqu'on parvient à les calmer et qu'on peut les interroger, on reste profondément ému. — Vous souffrez? — Le martyre! — Où souffrez-vous? — Je ne sais pas! — A la tête, aux membres, à la poitrine, au cœur? — Non, je souffre partout, et ma souffrance n'est nulle part. — Ceci est exact, cette souffrance a cela de terrible et de vraiment démoniaque qu'elle est insaisissable, indéfinissable, intangible, qu'elle trouble assez la raison pour la bouleverser, et qu'elle lui laisse assez de lucidité pour comprendre l'horreur du désastre. Tous ceux qui l'ont subie et qui en sont sortis par la guérison disent le même mot : j'ai traversé l'enfer! Un jour, j'interrogeais une mélancolique qui venait de tomber en stupeur après une période d'agitation, et je lui disais pour tâcher de l'arracher un peu à elle-même : — Où êtes-vous? — Elle me répondit : — Dans le Styx! — Si ces infortunés ne peuvent exprimer la nature toute spéciale de leurs souffrances, ils ont du moins certains gestes fréquemment renouvelés dans les bras, dans les épaules, dans la mâchoire inférieure, gestes que leur volonté est impuissante à refréner, qu'il faut étudier et dont il serait bon de tenir compte, car ils déterminent peut-être quels sont les nerfs qui sont en crise d'excitation ou d'affaiblissement. Je me souviens d'avoir vu, dans le préau où les agités d'une maison de santé étaient enfermés, une muraille que j'ai regardée pendant longtemps, et qui était couverte de dessins dont j'aurais bien voulu pouvoir déchiffrer le sens mystérieux. Ils représentaient presque tous des têtes vues de profil; du sommet du crâne de chacune d'elles s'élevait soit un fer de lance, soit une flamme, soit un petit drapeau. Il y a là, ce me semble, une indication précieuse pour les spécialistes, car ces images symbolisent la forme lancinante, brûlante ou vacillante que la douleur revêt, et marquent exactement le point où elle se produit.

Lorsque l'on met ces agités dans des bains, que l'on prolonge parfois pendant plusieurs heures sans parvenir à les calmer, il faut

éviter qu'ils ne s'enfoncent la tête dans l'eau ou qu'ils ne s'échappent pour courir tout nus en vociférant. La baignoire est donc revêtue d'une sorte d'appareil nommé *le bouclier*, adhérent aux rebords et percé d'une échancrure semi-circulaire qui emboîte le cou du malade. Ainsi couverte, la baignoire ressemble à une boîte oblongue d'où sort un visage effaré. A Sainte-Anne, les boucliers sont en forte toile; ils sont excellens, car ils permettent de maintenir le malade, qui peut, impunément pour lui, y donner des coups de pied. On devrait en généraliser l'usage et supprimer pour toujours ces redoutables boucliers en tôle ou en cuivre dont on se sert encore à la Salpêtrière, et contre les parois desquels les folles se brisent les ongles et parfois même se luxent les pouces des pieds. Autant que possible, tous les instrumens destinés à modérer la violence des mouvemens chez les pensionnaires des asiles doivent être en étoffe très souple, afin d'éviter les accidens causés par la résistance inflexible des corps durs. C'est l'antique prescription d'Arétée de Cappadoce et de Paul d'Égine; pourquoi faut-il être obligé de la rappeler aujourd'hui?

Il n'y a point d'aussi minutieuses précautions à prendre, ni de camisole de force à employer dans le quartier des paisibles. Là, le jardin pousse à la grâce de la nature: nul malade ne le cultive, nul malade ne l'endommage; il verdit, fleurit et se fane en présence d'indifférens qui le voient peut-être, mais qui à coup sûr ne le regardent pas. Là sont les imbéciles et les malheureux qui, après avoir passé par les atroces douleurs du délire aigu de la paralysie générale, sont arrivés au dernier terme de la vie végétative. Assis pour la plupart dans de grands fauteuils de bois appropriés à leur dégradante infirmité, insensibles à tout, retournés vers la première enfance par le long chemin dont chaque étape est une souffrance, ils vivent encore, c'est tout ce que l'on en peut dire. Si par hasard un retour inespéré de vigueur s'opère momentanément en eux, s'ils ressaisissent quelque chose de leurs forces éteintes, c'est pour essayer de mettre le feu à leur paillasse ou d'étrangler leur gardien. Même dans cet état, un fou est dangereux. C'est un spectacle pénible; l'âme meurt-elle donc avant la mort définitive? Il y a quelques années, je visitais un asile et je m'arrêtai à regarder quelque chose qui avait été une femme. Ce semblant de forme humaine était affaissé et comme écroulé dans un grand fauteuil; le corps remuait par momens; la lèvre inférieure rabattue laissait écouler la salive, la paupière à peine soulevée couvrait un œil où le regard était éteint, la tête rasée dessinant les os à peine revêtus d'une peau parcheminée avait un décharnement de squelette; parfois une pauvre voix éraillée disait: Ah! ah! ah! — Je m'inclinai avec un respect profond et pour ainsi dire historique, car ces restes lamentables

représentaient la dernière descendante du plus grand homme de mer qui jadis ait combattu contre nous, au temps de Louis XIV, l'amiral Ruyter.

Quand les arbres auront poussé dans les jardins et dans les cours de Sainte-Anne, ce sera un asile remarquable ; mais il lui manque encore ces beaux massifs de robiniers, de tilleuls et de marronniers qu'on trouve dans les vieilles maladreries de Bicêtre, de la Salpêtrière et qui leur font d'admirables préaux. Tout a été combiné pour mettre les services en rapport les uns avec les autres, et des galeries couvertes établissent des communications abritées entre toutes les parties de la maison ; on peut reprocher à la lingerie d'être située au second étage, au-dessus des cuisines et d'une salle de réunion générale, ce qui est fort gênant pour la distribution du linge ; mais c'est là un inconvénient minime et compensé par de tels avantages qu'il serait bien puéril de s'y appesantir. Quelques pierres plus blanches, quelques tuiles plus fraîches indiquent que l'on a déjà pansé les blessures qui n'ont point été épargnées à cet asile sacré pendant le siège de Paris par les armées allemandes. Sainte-Anne a reçu cent cinq obus. Un fait prouvera à quel point les ennemis étaient exactement renseignés sur ce qui se passait chez nous. Les quartiers du Petit-Montrouge, de la Glacière, de la Maison-Blanche, de l'Observatoire, étaient sous le feu de quatre batteries établies entre Bagnaux et L'Hay ; l'objectif de celles-ci fut la prison de la Santé, car les détenus, s'échappant à la faveur d'un incendie et se jetant dans Paris, pouvaient amener une complication redoutable. C'était bien raisonné, et c'est ainsi qu'on se fait la guerre entre gens civilisés. On dut alors diriger sur Mazas et sur la Conciergerie les détenus de la Santé, où à leur place on mit 950 prisonniers allemands. Le jour même (1) du transfèrement, la Santé cessa d'être en butte aux projectiles ennemis, qui s'adressèrent immédiatement à l'asile Sainte-Anne, dont les pensionnaires, lâchés à travers la ville, n'auraient pas produit un meilleur effet que leurs voisins de la prison ; mais les aliénés n'y étaient pas seuls, car l'asile se doublait d'une ambulance militaire inutilement protégée par le drapeau de la convention de Genève.

Quoi qu'il en soit de ces faits, qui appartiennent à l'éternelle histoire de la folie humaine, l'ancienne ferme, où Ferrus était si heureux d'envoyer travailler ses aliénés, est aujourd'hui un vaste établissement aménagé de façon à contenir facilement 600 malades.

(1) Les dates sont curieuses à rapprocher : dans la nuit du 8 au 9 janvier 1871, la Santé commence à entendre le sifflement des obus ; le 9, quatre projectiles éclatent dans les cours ; 426 détenus pour délits de droit commun sont évacués en hâte sur Mazas. Le 10, les prisonniers allemands sont extraits de la grande Roquette et conduits à la Santé ; une heure après leur entrée, l'objectif des batteries ennemies était changé.

Le jour où je l'ai visité, il en renfermait 524, soignés par quatre médecins, dont un seul est résidant, surveillés, aidés, servis par 120 personnes, dont 50 sœurs de Marie-Joseph. Le directeur, un homme fort expert, qui a meublé, outillé, organisé l'asile, appartient à l'ordre exclusivement administratif. C'est à Sainte-Anne, avons-nous dit, qu'on amène les aliénés expédiés par l'infirmerie spéciale située près du Palais de Justice. On les garde provisoirement, et on les distribue, selon les vacances, dans les quartiers de l'asile même, à la Salpêtrière, à Bicêtre, à Ville-Évrard ou à Vaucluse. Dans ce dernier cas, on les envoie, escortés de gardiens, par le chemin de fer d'Orléans, à Épinay-sur-Orge, où une voiture vient les chercher pour les conduire dans le plus magnifique asile que je connaisse.

C'est un domaine de 110 hectares, qui s'appelait jadis La Gilquillière; le comte de Provence le débaptisa et le nomma Vaucluse, pour plaire au marquis de Crussol, son propriétaire. Le château, qui n'est qu'une assez belle maison, existe encore, et n'a pu être utilisé pour le service des malades; il est entouré d'un parc ombreux, percé de grandes allées; le terrain légèrement incliné domine le cours de la petite rivière d'Orge, et la vue que l'on embrasse du sommet des vertes hauteurs semble avoir été faite « pour le plaisir des yeux, » ainsi que l'on disait au XVIII<sup>e</sup> siècle. En face se développe la forêt de Sainte-Gensviève, où M<sup>lle</sup> de Fontange, accompagnant Louis XIV à la chasse, entoura son front du ruban qui devait la rendre immortelle dans un pays où la mode domine tout; à gauche, des pentes boisées descendent vers les prairies, qui vont jusqu'à Épinay; à droite, la vieille seigneurie que Hugues Capet donna en 991 à Thibaud Fils-Étope, Monthéry, dresse son donjon lézardé sur la colline et regarde les champs où se livra entre Louis XI et le comte de Charolais la plus étrange bataille dont l'histoire ait gardé le souvenir, car tout le monde se sauva, et chacun chanta victoire. L'air est pur et fortifiant; un fait vraiment exceptionnel le prouve : l'asile, qui fut inauguré le 23 janvier 1869, est resté cinq mois et demi sans avoir un seul décès à constater sur une population moyenne de 600 individus.

A l'établissement sont annexés un moulin et une ferme, exploités par les malades. J'ai vu passer les travailleurs; ils s'en allaient vêtus de leur bon costume d'été en toile bleue rayée de blanc, la tête abritée par un large chapeau de latanier, portant sur l'épaule les houes, les louchets, les râtaux et les faux; d'amples bidons de café noir mêlé d'eau très légèrement alcoolisée les accompagnaient sur une petite charrette et devaient leur permettre de se désaltérer pendant les instans de forte chaleur. Des ateliers pour le charronnage, la forge, la cordonnerie, la menuiserie, la confection des vè-

temens, sont occupés par les malades, dont on obtient sans peine un travail suffisant pour subvenir aux besoins de la maison. On est toujours surpris de voir confier des outils, des instrumens tranchans à des fous, qui subitement peuvent devenir dangereux et les employer à des actions mauvaises. Il n'est pas sans exemple, mais il est extraordinairement rare qu'ils s'en soient servis pour commettre un homicide ou pour se donner la mort. L'aliéné respecte l'outil avec lequel il exerce son métier, que ce soit une hache, un frappe-devant ou une faux; on dirait que l'idée de le détourner de l'usage consacré ne lui vient pas; s'il veut faire un mauvais coup, il volera un couteau, ramassera un tesson de bouteille, et n'utilisera pas la pioche ou le merlin qu'il a eu en main pendant toute la journée. L'exemple donné par Ferrus a été suivi. Partout on fait travailler les aliénés; administrativement on s'appuie sur l'article 13 de la loi du 16 messidor an VII, qui dit: « Le directoire fera introduire dans les hospices des travaux convenables à l'âge et aux infirmités de ceux qui y sont entretenus; » scientifiquement on a constaté les excellents résultats que l'on obtenait, résultats prouvés au besoin par ce fait, que dans la nuit qui suit les jours de repos imposé, dimanches et grandes fêtes, le sommeil des aliénés est incomplet et troublé.

Dans ces durs mois d'automne et d'hiver pendant lesquels Paris, investi par les armées allemandes, était isolé du reste du monde, l'asile de Vaucluse a rendu d'inappréciables services aux aliénés, car c'est là qu'on avait expédié en hâte tous les malades de Ville-Évrard. Un établissement construit pour contenir 600 places normales se vit tout à coup envahi par une population de 1,100 fous qu'il fallait nourrir, soigner, protéger au milieu des corps de troupes ennemies qui occupaient les environs, coupaient toutes communications et battaient l'estrade dans la campagne voisine. Le médecin-directeur, M. Billod, déploya dans ces circonstances plus que difficiles une habileté, une énergie et une intelligence au-dessus de tout éloge. Il n'abattit point le drapeau de la France, il maintint intacte la dignité de l'administration qu'il représentait, se refusa énergiquement à toute réquisition, ferma ses portes, qu'il ne laissa franchir à aucun détachement prussien, et, à travers des difficultés qu'on peut à peine soupçonner, ravitailla l'asile de telle sorte que nul n'y souffrit trop de la faim ni du froid. Dès le 14 septembre, aussitôt que les premières patrouilles prussiennes apparurent, il comprit que l'asile, n'étant point hôpital militaire et ne renfermant pas de blessés, ne jouirait qu'à titre courtois et par conséquent fort aléatoire des bénéfices que la convention de Genève assure aux maisons hospitalières faisant fonctions d'ambulance. L'attitude des officiers, leurs demandes, qui commençaient à ressembler terriblement à des

contributions de guerre, ne lui laissèrent aucun doute sur le sort qui tôt ou tard lui serait réservé. Se rappelant notre vieux proverbe français qui dit qu'il vaut mieux avoir affaire au bon Dieu qu'à ses saints, il s'adressa directement au prince royal de Prusse, et il fit bien, car le 25 septembre il reçut du quartier-général de Versailles un cartel de sauvegarde qui libérait l'asile de Vacluse de tout logement, de toute réquisition militaires, et qui autorisait le directeur à circuler dans « toute la contrée » pour l'achat des vivres nécessaires aux aliénés. La bataille principale était gagnée, mais le directeur ne put éviter bien des escarmouches, dont il sut toujours se tirer à son honneur. Ne limitant pas son rôle à la conservation de son personnel administratif et malade, il reçut les dépôts qu'on lui apportait de toutes parts, et, malgré les sérieux périls auxquels il s'exposait, il abrita les fugitifs qui venaient lui demander secours; il eut ainsi plus de trois cents femmes et enfans cachés dans l'infirmerie, la ferme et les bâtimens d'administration. Il fallait nourrir ce pauvre monde effaré et affamé; ce fut là un surcroît de difficultés auxquelles on ne fit face que par des miracles de persévérance et de bon vouloir. La commune d'Épinay-sur-Orge, reconnaissant qu'elle ne devait son salut qu'au courage habile de M. le docteur Billod, a fait frapper en son honneur une médaille commémorative, juste hommage rendu à un dévouement qui ne s'est pas démenti, et qui a pris mille formes ingénieuses pour sauver tant de malheureux.

Vacluse est rentré aujourd'hui dans les conditions normales. Lorsque j'ai visité l'établissement, il contenait 507 malades traités par 2 médecins et surveillés par 39 gardiens et serviteurs. La disposition des bâtimens, la séparation des hommes et des femmes, la division des quartiers, l'organisation des services, sont analogues à ce que nous avons vu à Sainte-Anne et à ce que nous trouverons à Ville-Évrard. Une sorte de plan uniforme, sauf les modifications imposées par la configuration des terrains, a été adopté pour la construction de ces trois asiles : aussi accusent-ils tous trois les mêmes qualités et les mêmes défauts. Les qualités sont considérables, les défauts minimes; deux seulement m'ont frappé. Certains édifices indispensables, qu'il est inutile de désigner, sont placés dans les préaux mêmes, loin des salles de réunion, loin des dortoirs; il faut absolument passer en plein air, c'est-à-dire sous la pluie ou sous la neige, pour s'y rendre. Cette disposition offre des avantages qui ne me semblent pas compensés suffisamment par les inconvéniens de toute sorte qu'elle impose aux malades. L'autre défaut tient à ce que tous les quartiers sont identiques, ce qui est irréprochable au point de vue architectural, mais semble peu rationnel au point de vue pratique, car, s'il est insignifiant de réunir

48 aliénés tranquilles ou paisibles dans le même préau et d'en faire coucher 16 dans le même dortoir, cela devient tout de suite difficile, dangereux même, lorsqu'il est question des agités. Je crois qu'il eût mieux valu faire les quartiers des surexcités moins amples et plus nombreux pour multiplier la surveillance, et de n'y enfermer jamais qu'un personnel de 15 ou 20 malades.

Ce vice de distribution intérieure tient à une cause fort singulière. Le médecin sur les données duquel les plans définitifs ont été arrêtés avait longtemps vécu en province, et avait organisé l'asile d'Auxerre. Or en province les fous déprimés, c'est-à-dire tranquilles, sont beaucoup plus nombreux qu'à Paris, où les excités dominent dans une proportion notable, et l'on aurait dû en tenir compte dans l'édification des établissemens destinés à renfermer les uns et les autres. On a remédié autant que l'on a pu à cet inconvénient en ne mettant que 14 lits au lieu de 16 dans les dortoirs des agités, mais il eût bien mieux valu faire des dortoirs de 6 lits et des préaux pour dix-huit malades. Dans l'état actuel, la discipline souffre un peu de cet ordre de choses, ce qui n'est pas un bien grand mal; mais, la surveillance étant plus divisée et moins efficace, les évasions sont assez fréquentes. Dès qu'une évaison est signalée, il faut redoubler de zèle et ouvrir des yeux clairvoyans, car la manie de se sauver devient presque immédiatement épidémique. Il en est de même pour le suicide; quand un aliéné a réussi à se tuer, la plupart essaient de l'imiter, et il est bien rare que l'on n'ait pas quelque nouveau malheur à déplorer. Lorsqu'il s'agit de se débarrasser de la vie, les aliénés déploient une persistance, une hypocrisie, une volonté fixe et prédominante, qui mettent en défaut les précautions les plus subtiles, et feraient croire que la maladie suscite chez eux des facultés spéciales et presque surhumaines.

Si l'aliénation mentale trouble certaines facultés de l'entendement, elle en développe d'autres à un point extraordinaire. On dirait que l'état de stupeur dans lequel tombent fréquemment les malades est pour quelques-uns d'entre eux une période d'incubation, d'éducation interne dont ils sortent avec des dons intellectuels qu'on ne leur connaissait pas dans leur vie normale. C'est ce qui a fait dire que des fous se mettaient inopinément à parler des langues qu'ils ignoraient; ceci est impossible, mais il est constant que la mémoire, surexcitée tout à coup sous l'action d'un afflux nerveux, peut rappeler d'une façon qui paraît miraculeuse une langue que l'on a entendue jadis et qu'en état de santé l'on ne sait réellement pas. Il y a en ce moment même à Vaucluse un Russe qui y fut amené il y a onze mois; il ne pouvait dire deux mots de français, et se contentait de démontrer par signes qu'il ne comprenait rien

de ce qu'on lui disait. Il fut saisi de dépression, et resta huit mois sans ouvrir la bouche; quand il se réveilla de sa torpeur, il savait le français, non pas comme La Bruyère ni comme Montesquieu, mais assez pour expliquer très nettement son état mental, pour raconter son histoire, pour expliquer qu'il avait été tailleur dans son pays et pour demander de l'ouvrage. Je l'ai vu, et j'ai causé avec lui. Pendant cette sorte de sommeil extérieur, les vocables qu'il entendait se sont groupés dans sa mémoire avec leur valeur spéciale, les corrélations qui existent entre eux, et, étant fou, il s'était fait en lui à son insu un travail dont il recueillit le bénéfice sans en avoir eu la peine.

La stupeur est si profonde parfois chez les malades, leurs organes sont frappés d'une paresse tellement invincible, qu'ils se croient morts; ils n'ouvrent ni les yeux ni la bouche et refusent de manger. Le docteur Billod a imaginé une bouche artificielle fort ingénieuse qu'on place de force entre les lèvres de l'absorbé, et qui permet de lui faire avaler quelques alimens; mais, si l'on tombe sur un malade dont les mâchoires sont maintenues serrées par une contraction nerveuse, il faut y renoncer; on lui briserait les dents, et l'on n'arriverait à rien. On se sert alors d'une sonde œsophagique que l'on fait passer par une narine et que l'on dirige de façon qu'elle pénètre dans le pharynx; c'est ainsi que l'on peut envoyer de la nourriture liquide jusque dans l'estomac à l'aide d'un instrument fort prosaïque dont Molière a souvent abusé dans ses comédies. Lorsque ce mode de nutrition se prolonge, — j'ai connu un aliéné qui l'a supporté pendant dix-sept mois, — le patient finit souvent par être atteint de scorbut, maladie qui du reste n'est pas rare chez les fous. Il ne faut pas croire que ces êtres immobiles, qui vivent dans une concentration incompréhensible, muets, sans regard, sourds et pétrifiés, ne pensent à rien. C'est le contraire qui est vrai; l'agitation intérieure est formidable chez eux, un chaos de pensées se heurte dans leur tête; ils sont un monde et vivent au centuple, emprisonnés dans un corps qui se refuse à toute manifestation extérieure. Lorsqu'ils sortent de cette rigidité, on est surpris de voir que rien ne leur a échappé, et l'on reste parfois stupéfait en écoutant le récit des phénomènes psychologiques dont ils ont été le théâtre fermé.

Gérard de Nerval, décrivant les régions fantastiques à travers lesquelles il a été si souvent transporté (1), a appelé la folie « un épanchement du songe dans la vie réelle. » Cette expression, que nul aliéniste ne répudierait, est d'autant plus frappante, qu'il est

(1) *Aurélien, ou le Rêve de la vie*, par Gérard de Nerval, 1 vol. in-18.



impossible de reconnaître si le récit de Gérard de Nerval est emprunté à des rêves ou à des réalités morbides. Évidemment les réalités et les rêves sont si étroitement mêlés, tellement confondus, qu'il ne parvenait pas à les distinguer lui-même. Bien des fous ressemblent à des gens mal réveillés qui vivraient sous l'empire d'un cauchemar persistant; dans le rêve comme dans la folie, on ne guide pas sa pensée, on est guidé par elle; de plus, comme dans le rêve aussi, toute idée intermédiaire disparaît, on ne voit que le but poursuivi. Le fou, entre la conception et la réalisation de son désir, n'admet, ne suppose aucun obstacle; le relatif s'efface, on peut dire qu'il ne comprend que l'absolu. Une mélancolique vous dit : Rendez-moi, je vous prie, un service; prenez un bon couteau, et coupez-moi le cou ! — On se récrie, on parle de responsabilité, de justice, d'échafaud. — Elle reprend : Ne dites donc pas de niaiseries; prenez vite le couteau, rien n'est plus simple, dépêchez-vous, je n'ai pas le temps d'attendre. — Comme dans le rêve encore, les sensations extérieures font germer des idées connexes. — Un homme se découvre la nuit en dormant, il a froid, il rêve qu'il est en Sibérie. De même pour l'aliéné : une hystérique a des constrictions à la gorge et soutient qu'elle a avalé une pomme qui « ne peut pas passer; » un maniaque sent distinctement un crapaud qui lui ronge l'estomac, il meurt; à l'autopsie, on découvre qu'il a un squirre voisin du pylore; les femmes qui rejettent invariablement leurs vêtements et veulent absolument rester nues (Théroigne de Méricourt, morte en 1817, était ainsi) sont de pauvres créatures qui ont la peau animée d'hyperesthésie (excès de sensibilité), et qui ne peuvent supporter le frôlement le plus léger. La perversion des sensations est telle qu'un malade s'essuie le visage pour étancher les gouttes de sueur qu'il sent, qui le chatouillent en coulant, et qui cependant n'existent pas. On ne peut pas dire, suivant la formule vulgaire, qu'elles n'existent que dans son imagination, car il en a l'impression physique, très nette, palpable, positive, due sans doute au tressaillement de quelque filet nerveux épanoui sous l'épiderme.

L'aliénation n'atteint guère que les adultes, elle respecte l'enfance. Roller a dit : « La folie n'apparaît qu'avec la conscience du moi, vers l'âge de quatorze ans au plus tôt. » J'ai pu constater à Vaucluse l'exactitude de cette assertion, et je l'ai vérifiée aussi à Ville-Évrard, qui est un domaine de 185 hectares situé près de Neuilly-sur-Marne, entre la route de Strasbourg et le canal de Chelles. Cet asile, qui avait été ouvert le 29 janvier 1869, a servi de quartier-général au prince de Saxe, il a été pris par nous, et comme il était dominé par le plateau d'Avron, on peut croire que les projectiles ne l'ont point épargné. Les 248 malades que j'y ai vus étaient dans

des conditions analogues à celles dont j'ai parlé; 2 médecins, 40 employés, dont 7 sœurs de Saint-Joseph, veillent sur eux; c'était un dimanche et nul travailleur aliéné n'était aux champs. L'idée première qui a dirigé la construction de Ville-Évrard n'ayant point été suivie, il se trouve que diverses modifications sont nécessaires pour que l'établissement puisse rendre les services qu'on lui demande. Primitivement ce devait être une maison de convalescence, de sorte qu'on a évité avec soin tout ce qui rappelait la réclusion. Les murs d'enceinte sont trop bas, si bas que de la route et des champs voisins on plonge littéralement dans les jardins, et l'on voit tout ce qui s'y passe; de plus les préaux particuliers des cellules réservées aux femmes agitées sont peu éloignés de la berge du canal de Chelles. Les bons paysans, les Parisiens désœuvrés qui le dimanche traînent leur ennui à travers champs, excitent ces malheureuses pour se distraire et les exaspèrent parfois jusqu'à la fureur; une grille mal placée, ouvrant sur la campagne, permet aux cabaretiers du voisinage, qui ne s'en sont pas faute, de passer de l'eau-de-vie aux infirmiers et parfois même aux malades. Le peu d'élévation des murs rend en outre les évasions très fréquentes. C'est là un inconvénient auquel il est facile de remédier, et je ne vois pas alors ce qui manquera à Ville-Évrard pour devenir un établissement moins bien situé, mais aussi bien aménagé que Vaucluse.

Sainte-Anne a coûté 9,504,705 francs, Vaucluse 5,154,001, Ville-Évrard 6,135,352, mais dans ce dernier chiffre il faut compter les dépenses de constructions fort importantes qui ont été faites dans un vaste parc séparé de l'asile par la route. C'est une série de pavillons isolés; ils n'ont pas encore été habités et constituent une maison de traitement pour les aliénés, qui serait aux asiles ce que la maison municipale de santé est aux hôpitaux. Ce premier projet a été abandonné, mais les bâtimens restent; ils sont neufs, de bonne apparence, placés au milieu d'un jardin charmant, bien abrités, d'une surveillance facile; il convient de les utiliser et de mettre là le service des idiots et celui des épileptiques, qui encombrant Bicêtre et la Salpêtrière sans utilité pour la science, sans profit pour l'administration. J'ai parlé ailleurs de ces deux maladreries, qu'il faudrait avoir le courage de jeter bas, si on pouvait imposer un tel sacrifice à l'assistance publique, qui, ménagère du bien sacré des pauvres qu'elle administre avec une irréprochable économie, fait effort pour tirer le meilleur parti possible des anciennes dépendances de l'hôpital général, dont elle a hérité. Les vieilles maisons, comme les vieilles gens, tiennent à leurs mauvaises habitudes, et dans les cellules des aliénés de Bicêtre j'ai trouvé encore l'immonde baquet en bois, qui est un foyer d'infection permanente.

Le quartier des idiots à Bicêtre est une hideuse renfermerie aménagée tant bien que mal dans des bâtimens trop étroits, désagréablement distribués, branlant de vétusté, et qui depuis longtemps auraient dû tomber sous la pioche des démolisseurs ; il est du moins hygiéniquement disposé en bon air sur la hauteur qui domine la plaine de Gentilly ; mais on ne peut le parcourir sans tristesse, car il n'y a pas de spectacle plus navrant que celui de ces animaux à face humaine, chez qui rien d'humain ne subsiste. On est surpris que la vie se soit emparée de ces difformes apparences, et ait pu s'y installer. Leur crâne déprimé, leurs yeux atones, leur lèvres pendante et baveuse, leurs gestes incohérens, leur démarche oscillante, assez semblable à celle de jeunes ours dressés sur leurs pattes de derrière, en font un objet d'étonnement et de commisération infinie. Beaucoup d'entre eux sont aphasiques, c'est-à-dire ne peuvent parler : ils entendent, ils peuvent articuler des sons, mais il leur est impossible de retenir un mot et de lui reconnaître une valeur significative quelconque. Il y en a cependant qui parviennent à se forger deux ou trois vocables pour exprimer non pas des idées, mais des besoins matériels fort simples ; Esquirol cite une idiote qui disait *pignon* lorsqu'elle voulait manger, et *agnon* quand elle avait soif. On ne peut dire qu'ils aient des vices, puisqu'ils ne peuvent comprendre la différence du bien et du mal ; ils ont des habitudes invariablement mauvaises et des mœurs déplorables : ce sont des singes maladroits et malfaisans. Parmi eux, il en existe quelques-uns qui peuvent proférer quelques paroles, chez qui la matière mal conformée n'a pas envahi l'âme tout entière, et qui offrent une lueur incertaine, vacillante, à peine visible, dont on cherche à tirer parti. Ferrus est le premier qui ait essayé de les faire instruire, et Bicêtre possède une école, — école bien primaire, — pour les jeunes idiots. Leur instituteur mérite d'être nommé, car jamais, je crois, tâche plus ingrate n'est incombée à un homme. Depuis trente-deux ans, M. Delaporte a vu passer tous les jeunes idiots que Bicêtre a renfermés. Sans se décourager jamais, il a roulé ce rocher de Sisyphe ; à force de patience, de persistance, il leur a donné quelques notions de lecture, d'écriture, de calcul et de géographie. Il a tenté par tous les moyens imaginables de mettre un peu de lumière dans ces cerveaux obscurs ; il a réussi quelquefois, mais pour combien de jours, pour combien d'heures ? Presque tous ses écoliers sont épileptiques ; un accès survient, tout est oublié ; on recommence, on serine de nouveau ces malheureux êtres inconsistans ; à la première attaque, tout s'envole. Près de la classe, dans une salle largement aérée, est une sorte de grande auge en bois, capitonnée de matelas ; c'est là qu'on porte ceux que

terrasse le mal sacré. Cela est sinistre à voir. Un enfant est au travail, l'*aura epileptica*, le souffle mystérieux passe, un frémissement imperceptible ride la peau du front, l'œil tourne et devient blanc, un peu d'écume rosâtre apparaît au coin des lèvres contractées, une pâleur grise envahit le visage, un bèlement plaintif s'échappe de la poitrine oppressée, et le malheureux est abattu par la convulsion. Quelques-uns ont des accès si fréquens et tombent si brutalement du haut mal, qu'on est obligé de leur encercler la tête dans un bourrelet de caoutchouc.

A la Salpêtrière aussi, on a établi une école pour les jeunes idiots; il y a là une institutrice que souvent j'ai vue à l'œuvre et que je n'ai jamais pu contempler sans émotion, car je connais son histoire, et je n'en sais guère de plus touchante. En 1847, une femme devint folle et entra à la Salpêtrière; sa fille, qui avait reçu une éducation sérieuse, obtint de la suivre, de rester près d'elle, afin de lui donner des soins. Cette tolérance ne pouvait être que provisoire; elle devint définitive, grâce au dévouement filial. M<sup>lle</sup> X... se chargea d'apprendre à lire et à écrire aux idiots. Depuis vingt-trois ans, elle n'a point quitté le froid quartier où ses élèves sont recluses, et rien, — ni une santé visiblement chétive, ni l'ingratitude d'un labeur énervant, — n'a pu la faire renoncer à la tâche sacrée qu'elle a recherchée avec une abnégation admirable. Est-elle payée de sa peine? Bien peu, si l'on ne considère que le développement rudimentaire des pauvres cerveaux qu'elle veut éclairer, — suffisamment et selon son cœur, si l'on remarque une vieille femme fort douce, un peu sauvage, s'empressant volontiers autour des enfans, qui se promène dans le préau ombragé du quartier, — de la mesure, — des idiots; la mère et la fille sont réunies. Si cela est contraire au règlement, il faut bénir ceux qui ont su y manquer pour aider à cette bonne action.

Ces malheureuses petites filles dénuées, dont la vie serait insupportable, si elles pouvaient en concevoir l'amertume, ont parfois une distraction qui les occupe et les fait joyeuses pendant une heure ou deux. Tous les ans, le directeur de la Salpêtrière fait venir au carnaval un prestidigitateur qu'on installe avec son petit théâtre dans la salle de réunion d'un des quartiers neufs. C'est une vraie fête de famille; on y invite les idiots sages, les épileptiques simples, les folles tranquilles, les indigentes en hospitalité. Il y a des lumières, des fleurs, quelques draperies. Toutes les spectatrices, assises sur des chaises, sont immobiles et silencieuses; l'hébètement des visages est à peu près général. On voit là de pauvres fillettes épileptiques déjà gagnées par l'embonpoint, et qui, malgré leur jeunesse, ressemblent à de grosses vieilles femmes

dont la peau serait tendue sur une chair malsaine et trop gonflée. Parfois on entend au fond de la salle une plainte trainante, mélodée douce et tremblée; c'est une malade qui tombe. Dans ses différens tours, qui n'étaient point bien compliqués, l'homme, voulant faire entrer un serin dans une coquille d'œuf, fit mine de lui écraser la tête entre ses dents; il y eut un murmure et comme un sentiment unanime d'horreur : l'humanité dans ce qu'elle a de plus beau, la pitié, subsiste donc encore ! Une autre fois j'ai assisté à un bal costumé donné aux folles : on leur avait ouvert le magasin aux vêtements, et elles s'étaient attifées selon leur goût, en marquises, en laitières ou en pierrettes. Généralement la folie des femmes est bien plus intéressante que celle des hommes : l'homme est presque toujours farouche, fermé, obtus, il raisonne même dans le déraisonnement; la femme, qui est un être d'expansion universelle, exagère son rôle, parle, gesticule, raconte et initie du premier coup à tous les mystères de son aberration. Je me rappelle ce soir-là une vieille bossue vêtue en folie : elle allait et venait, manifestement nymphomane, tournant autour de deux ou trois hommes qui étaient là, et tendant ses bras maigres vers eux avec une expression désespérée. Tout se passa bien du reste. Le piano était tapoté en mesure par une malade : les filles de service et les aliénées dansaient ensemble et obéissaient ponctuellement à une folle qu'on avait coiffée d'un chapeau à plumes en signe d'autorité. Fière de ses fonctions et de son marabout blanc, elle mettait l'ordre partout où il en était besoin. On offrit des sirops et des massépains qui furent acceptés avec un empressement de bonne compagnie. Lorsque je me retirai, une femme s'approcha de moi et me dit : — Marquis, votre fête était charmante, je suis attendue aux Tuileries, veuillez dire qu'on fasse avancer ma voiture, mes gens sont dans l'antichambre. — Celle qui me parlait ainsi avait été fruitière dans la rue Harvey.

Les asiles dont je viens de parler sont amples et vastes, mais ils sont loin de suffire aux besoins de la population parisienne, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par les chiffres suivans : au 31 décembre 1871, les aliénés de Sainte-Anne, Vaucluse, Ville-Évrard, Bicêtre et de la Salpêtrière étaient au nombre de 2,237; Charenton en contenait 503, et les onze maisons de santé particulières établies à Paris ou aux environs en renfermaient 523, ce qui donne un total de 3,263; mais à cette même époque notre ville avait à répondre de 7,115 fous (1). Pour satisfaire à des besoins si pressans et si nombreux, l'assistance publique, qui ne dispose dans ses éta-

(1) Le nombre des hommes est inférieur à celui des femmes : 2,935 pour les premiers, 4,180 pour les secondes, ce qui infirme l'opinion des médecins qui attribuent à l'usage du tabac une influence prépondérante dans les maladies mentales.

blissemens que des places libres, a fait, en vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 30 juin 1838, un traité avec trente-quatre asiles de province, qui soignent pour son compte 3,772 malades; de plus vingt-cinq autres asiles en ont reçu 80 à des conditions débattues; c'est donc une masse de 3,852 aliénés que Paris est obligé d'évacuer sur les départemens faute d'établissemens pour les recevoir et les garder. En présence de ces faits, il y a lieu de regretter que M. Haussmann n'ait pu mettre son projet à exécution, et il faut espérer que ce projet sera repris plus tard, car il est indispensable que Paris offre tous les moyens curatifs possibles à une maladie qui semble devenir plus fréquente depuis qu'elle est mieux étudiée. Si ce vœu était exaucé, il faudrait consacrer un des dix asiles aux convalescens, car bien souvent on prend une rémittence pour la guérison; les lits sont demandés, les aliénés frappent à la porte, on se hâte de leur faire place, et l'on renvoie des malades qu'on aurait dû garder encore : les rendre à leur milieu avant que leur système nerveux n'ait retrouvé son équilibre, à ce milieu perturbant qui a été une des causes de leur mal, c'est les exposer à l'une de ces nombreuses rechutes que constatent les statistiques hospitalières.

## II.

Bicêtre contient un quartier spécial, rejeté à l'extrémité de la maison et formé d'une rotonde qui se compose de 24 cellules, séparées de la salle centrale, où se tiennent les gardiens, par des grilles de fer semblables à celles qui défendent les loges des animaux féroces au Jardin des Plantes; c'est *la sûreté*. L'homme enclos dans cette geôle est comme une bête; on lui passe sa nourriture à travers les barreaux, et on le lâche parfois dans un petit préau attendant à sa prison, préau désolé, sans verdure, brûlé par le soleil, mais entouré de basses murailles qu'on dirait faites exprès pour faciliter les évasions. C'est dans ces cages, bonnes tout au plus à garder des loups, qu'on enferme les condamnés qui ont donné des preuves d'aliénation mentale, et qu'on aurait peut-être bien fait d'examiner scientifiquement avant de les traduire devant le jury. Ces malheureux ne peuvent rester dans les prisons parce qu'ils sont fous, ils ne peuvent être admis dans un asile parce qu'ils sont condamnés; on a trouvé un moyen terme, et on les jette dans ces cachots annexés à Bicêtre. Dix hommes les surveillent; ce n'est pas trop. Autrefois on les employait à fabriquer ces couronnes de papier peint qu'on donne dans les pensionnats aux distributions de prix; aujourd'hui ils font du filet. Le professeur qui leur explique les

mystères de la navette et du moule est un malade du quartier des grands infirmes.

Il y a là une question fort grave : que doit-on faire de ceux qu'on appelle fort improprement des fous criminels? S'ils sont fous, ils ne sont point criminels, et, s'ils sont criminels, ils ne sont point fous. Un aliéné peut commettre un homicide sans être coupable; mais, pour n'être point coupable, il n'en est pas moins dangereux, car la manie homicide est incurable, c'est Esquirol qui l'a dit. Or à cet égard la loi du 30 juin 1838 offre une lacune qui cause d'insurmontables embarras à la justice, à la préfecture de police et à l'assistance publique. Voici un fait qui se renouvelle tous les jours. Sous l'obsession d'une impulsion irrésistible, un homme en frappe un autre et le tue. Il est arrêté; interrogé par le juge d'instruction, il divague et ne laisse aucun doute sur son insanité; un médecin aliéniste est appelé, et reconnaît que l'inculpé est irresponsable. L'article 64 du code pénal est formel : « il n'y a ni crime, ni délit, lorsque le prévenu était en état de démence au moment de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. » On se trouve donc en présence d'un malade; il n'appartient plus à la justice, qui rend une ordonnance de non-lieu. C'est son devoir, et elle ne peut s'y soustraire. Cependant sous l'influence de l'isolement, de ce que l'on nomme le changement d'état, l'exaltation s'efface, la manie s'apaise, la raison reparait, et le malade guérit. Que va-t-on faire? Il ne faut point oublier que la manie homicide est incurable. Cet homme, n'étant ni prévenu ni condamné, ne peut être gardé en prison; il n'est plus aliéné, il ne peut donc être reçu dans un asile. Pour lui, la justice est sans loi, la police sans pouvoir. Le voilà sur le pavé, retourné à sa vie ordinaire, à ses habitudes plutôt mauvaises que bonnes, en butte à toutes les causes de surexcitation qui déjà ont fait éclater son délire et le feront éclater encore. Un nouvel homicide est commis, grande rumeur : c'était un fou, ne le savait-on pas? pourquoi ne l'a-t-on pas fait enfermer? Soit; mais la liberté individuelle, que l'on trouve si fortement compromise par la loi de 1838, qu'en fait-on dans ce cas? Il y a tel genre de folie où les malades passent par des alternatives presque régulières, variant entre la fureur et une surexcitation qui ne dépasse pas de beaucoup la moyenne d'un cerveau naturellement exalté; c'est la folie à double forme de Baillarger et la folie circulaire de Falret. Dans les intervalles de violence et de calme relatif, un malade frappé de cette affection peut commettre une série de meurtres et être toujours relâché, parce qu'il lui suffira d'être momentanément emprisonné pour entrer dans la période d'apaisement.

L'Angleterre, qui pousse parfois jusqu'à l'absurde le respect de la liberté individuelle, ne s'est laissé prendre à aucun sophisme; elle a été droit au but, au but pratique, à celui vers lequel il faut tendre lorsque l'on comprend que le premier devoir d'un gouvernement est de protéger la sécurité sociale. Le fou atteint de monomanie homicide, de cleptomanie, de pyromanie, qui, ayant tué un de ses semblables, volé, allumé un incendie, revient à la raison, n'est jamais rendu à la liberté; on le considère comme un malade en rémittence, mais sujet à des rechutes qui peuvent mettre la société en péril, et par conséquent comme un individu dangereux qui doit vivre sous une surveillance continuelle. C'est là un exemple qu'il faut suivre et suivre au plus vite, car chaque jour les feuilles publiques racontent quelque malheur occasionné par un aliéné libre dont la vraie place, l'événement le prouve trop tard, était dans un asile ou dans une maison de santé. La science a un grand rôle à jouer dans cette question, il lui appartient de formuler les principes indiscutables sur lesquels on peut s'appuyer pour reconnaître, déterminer et affirmer l'aliénation mentale. Cette lacune de la loi de 1838 n'est pas seulement préjudiciable à la sécurité publique, elle a en outre des conséquences redoutables pour l'aliéné lui-même, qu'elle ne sauvegarde pas, et pour la justice, qu'elle entraîne à des erreurs. En présence de certains faits horribles et monstrueux, le jury a peur de reconnaître dans celui qui en est l'auteur un fou qu'il faudra relaxer immédiatement, puisqu'il ne serait pas coupable, et, dominé par le très légitime souci du salut général, il condamne.

On dit, je le sais, et c'est un argument qui paraît péremptoire : De tels fous sont un danger permanent, et la société a le droit, a le devoir de s'en débarrasser. — Nulle société n'a le droit de tuer ses malades, à moins qu'elle ne revienne aux temps barbares où l'on étouffait entre deux matelas les malheureux qui avaient été mordus par un chien enragé; mais la question est plus haute et d'un ordre plus abstrait. Toutes les fois qu'une erreur de cette nature est commise, c'est l'expression la plus élevée, l'expression presque divine de la société qui souffre et qui est blessée, c'est la justice. Or tout ce qui peut porter atteinte à la justice, tout ce qui est de nature à en amoindrir le prestige, à diminuer le respect qui lui est dû, est mauvais, dangereux et coupable. De toutes les divinités que nous avons adorées, une seule est restée debout : c'est la vieille Thémis. Au milieu de nos bouleversemens matériels et de notre effarement moral, lorsque nous tourbillonnons sur nous-mêmes sans pouvoir trouver la route qui mène, au port, elle est demeurée impassible et sereine, équitable pour tous, rassurant les faibles et tâchant de con-



tenir les exaltés. Elle nous a donné une leçon grandiose, dont il faut profiter, en nous prouvant qu'on peut traverser un naufrage sans rien abandonner de soi-même, et à l'heure suprême, quand on a cherché des martyrs pour confesser le droit, on l'a trouvée digne d'être associée à Dieu même; la robe du juge et la robe du prêtre ont été trouées par les mêmes balles.

Il faut, en imitant l'exemple de l'Angleterre, donner à la justice le pouvoir de mettre hors d'état de nuire le maniaque qu'elle est contrainte aujourd'hui de frapper par des lois qui ne sont pas faites pour lui; il faut qu'elle appelle plus souvent l'aliéniste à son aide, car bien des cas qu'elle a sévèrement jugés appartenait à la pathologie mentale. Ce n'est pas l'esprit d'impartialité qui lui manque; mais la science aliéniste est si jeune encore, — elle date des premiers jours de ce siècle, — elle doit lutter contre tant de préjugés, elle a des formules encore si confuses, que la justice semble redouter d'être trompée par elle. Dans une circonstance restée certainement présente à l'esprit des lecteurs, le jury, guidé par la justice, a fait preuve d'une clairvoyance que malheureusement il n'a pas toujours eue au même degré. Un enfant de quelques mois appartenant précisément à une famille de magistrats fut enlevé au jardin des Tuileries par une fille qui, facilement retrouvée, fut arrêtée et comparut en cour d'assises. Sur le verdict du jury, elle fut acquittée. Bien jugé! La fille était hystérique, elle avait été « contrainte par une force à laquelle elle n'avait pu résister, » pour parler comme l'article 64 : donc elle était irresponsable.

L'histoire elle-même, fautive d'avoir été écrite par des hommes qui soient descendus un peu profondément dans l'étude des troubles nerveux de l'intelligence et de la volonté, a formulé bien des jugemens qu'une cour de cassation scientifique invalidera quelque jour. Une impulsion irrésistible, née, chez des êtres maladifs, sous l'influence d'une cause religieuse et d'une cause politique, arme le bras de Ravillac, que les feuilans avaient renvoyé comme visionnaire, et conduit Charlotte Corday près de Marat. L'un est un monstre indigne de merci, l'autre est presque déifiée; un célèbre historien l'appelle l'ange de l'assassinat. Tous deux me paraissent irresponsables et victimes d'un cas pathologique parfaitement caractérisé; l'un et l'autre ont obéi à ce que l'on nomme vulgairement une idée fixe. Pour apprécier sainement des faits de cette nature, c'est l'acte lui-même, l'acte abstrait qu'il faut voir, non point les événemens, souvent déplorables, qui en ont été le résultat. Rarement un monomane qui tue s'y reprend à deux fois; il emploie le couteau de préférence, et le coup qu'il porte d'un seul jet est presque toujours instantanément mortel; on dirait que toutes ses facultés concourent à développer en lui une adresse, une précision qu'un homme

sain d'esprit ne peut atteindre. Lacenaire, qui se donnait pour un professeur d'assassinat, et dont l'état mental était absolument intact, n'a jamais réussi à tuer du premier coup. Il est une variété de fous très étrange qu'on ne saurait examiner de trop près avant de se décider à les envoyer en cour d'assises, ce sont les mélancoliques irrésolus; ils ne rêvent que la mort, et n'osent point se la donner; pour arriver au but vers lequel ils aspirent avec une intensité qu'il est impossible de comprendre lorsqu'on ne l'a pas constatée soi-même, ils prennent un chemin détourné qui les conduit invariablement au meurtre; ils tuent dans l'espoir d'être arrêtés, jugés, condamnés, exécutés. Ils parviennent au suicide par l'homicide. Quelques-uns ont été frappés de la peine capitale; ils ont accepté l'arrêt avec joie, et ne se sont point pourvus en cassation, afin de monter plus promptement sur cet échafaud qui était l'objet de leur passion.

Pour le criminel le meurtre est un moyen, pour l'aliéné le meurtre est un but. Lorsque, dans un crime, l'on ne peut découvrir aucun mobile plausible d'intérêt, de vengeance, de jalousie, il est probable, sinon certain, qu'il est l'œuvre d'un fou : Papavoine, Philippe, Verger. Celui-ci n'a trompé aucune des prévisions que l'examen de son état mental avait fait naître. Il avait été signalé comme un aliéné pouvant facilement devenir dangereux sans nouvelles causes perturbantes, par le seul développement probable de son exacerbation intellectuelle. C'était un prêtre, on redouta le scandale : de plus l'agitation commençait autour de la loi de 1838; au lieu de l'interner dans un asile, on prit le moyen, moins sûr et plus dispendieux, de le faire surveiller. Il ne faisait plus un pas sans être suivi par des agents; il s'en aperçut, s'en fatigua, partit pour la Belgique, revint inopinément, et se rendit le 3 janvier 1857 à l'église de Saint-Étienne-du-Mont, où l'on sait ce qui se passa. On m'a affirmé que, lorsqu'il commit l'homicide qu'il a expié entre les mains du bourreau, il avait un frère fou à Bicêtre et une sœur employée à la Salpêtrière, où elle avait été traitée et guérie d'un accès d'aliénation mentale. Le principe morbide qui force une lypémaniaque à briser une assiette est semblable à celui qui contraint un monomane à tuer : certes le résultat est différent, mais la cause est identique; ces deux faits ont donc une valeur scientifique égale.

Sous l'action de certaines substances stupéfiantes ou excitantes, l'esprit perd une partie de ses facultés, ou du moins celles-ci sont profondément modifiées. Le haschich (1) est le plus énergique de ces agents de trouble. Le docteur Moreau (de Tours) l'a longuement

(1) *Haschich* en arabe signifie proprement herbe; appliqué à la substance dont je parle, il veut dire l'herbe par excellence. Le chanvre indien d'où on l'extrait se nomme *fassouck*.

expérimenté sur lui-même et sur les autres; il a publié en 1844 un livre fort curieux qui contient le résultat de ses expériences sur ce qu'il nomme justement la folie artificielle. Il a raconté les différentes *fantasias* dont il a été le héros et le témoin; mais il n'a pas dit que le principal expérimentateur, savant ingénieux et parfait homme du monde, était, sous l'influence du haschich, atteint de *cleptomanie*; il volait les montres, les bijoux, avec une habileté que lui auraient enviée les pensionnaires de La Roquette et de Clairvaux. Si la folie artificielle peut produire la manie du vol, que penser à cet égard de la folie réelle? Que d'ivrognes intoxiqués d'alcool se sont « amusés » à mettre le feu à leur maison! La plupart des incendies qui dans la campagne dévorent les toits de chaume et surtout les meules de céréales et de foin sont le fait de fillettes de quatorze à seize ans maladivement prédisposées à la pyromanie. Cet âge est particulièrement dangereux pour les jeunes filles qui ne sont déjà plus des enfans, et ne sont point encore des femmes. Qui de nous n'a remarqué les troubles nerveux dont elles sont affectées, et qui, lorsqu'ils offrent peu de gravité, se manifestent par une perversion du goût? Elles mangent du charbon, de la mine de plomb, du plâtre, du papier imprimé, des araignées, de la bougie. Tout cela est fort innocent; mais en même temps elles ont fréquemment des hallucinations. Si ces hallucinations prennent un corps, si elles se fixent sur un individu, si la malade obéit à ce besoin impérieux de faire parler d'elle qui trop souvent tourmente les femmes atteintes d'hystérisme, qu'en résultera-t-il? Un procès en cour d'assises peut-être, où la justice, trompée par les apparences, n'admettant pas la perversion d'un être si jeune et ne soupçonnant pas la maladie, fera des efforts désespérés pour découvrir la vérité, renversera ses habitudes, tiendra audience à minuit, afin de pouvoir entendre le principal témoin, qui théâtralement ne parle qu'à cette heure et passe ses journées dans la prostration. Si d'autre part l'accusé ne peut établir l'alibi qui le sauverait, sans perdre à toujours une femme qui s'est confiée à son honneur, il surviendra une condamnation d'autant plus regrettable qu'elle sera plus sévère. Un tel procès est impossible de nos jours, dira-t-on. Je l'espère, car la médecine légale a fait de grands progrès et est écoutée; mais le fait s'est produit à Paris même en 1835 (1).

Volontiers nous appelons le XIX<sup>e</sup> siècle un siècle de lumières; il a commis des erreurs flagrantes dont il est bon de se souvenir pour éviter la pierre contre laquelle nous avons déjà butté : à deux cent

(1) Un fait analogue vient d'être jugé à Montauban avec une grande perspicacité; le principal témoin était aussi une femme hystérique, mais elle n'est point parvenue à tromper le jury.

trente ans de distance, je trouve un fait absolument semblable et conduisant à la même méprise. En 1594, le parlement de Dôle condamne à être traîné sur une claie et brûlé vif un certain Gilles Garnier, surnommé l'ermite de Saint-Bonnet, loup-garou qui habitait une forêt et avait tué un enfant dont il avait mangé les entrailles; en 1824, Antoine Léger va vivre dans les bois, enlève une petite fille de quatorze ans, la tue, mange son cœur, et est condamné à mort par la cour d'assises de Versailles. L'un et l'autre étaient deux ~~malades~~ <sup>malades</sup> frappés de lycanthropie. Esquirol et Gall firent l'autopsie de Léger : ils trouvèrent que la pie-mère adhérait au cerveau; Charles Robin a constaté un accident identique chez Lemaire, et Mombé avait la dure-mère adhérente à la boîte osseuse. Il y a en ce moment à la sûreté de Bicêtre un jeune homme condamné à une longue peine infamante pour un attentat aux mœurs commis dans des conditions particulièrement révoltantes. Il a la pâleur grise caractéristique, un certain boursoufflement des paupières; sa pupille, semblable à celle des oiseaux crépusculaires, l'engoulevent et la bécasse, est dilatée comme s'il avait pris de la belladone. Il est paisible et soumis à son sort, quoiqu'il ne comprenne guère en quoi il l'a mérité. Il est sujet parfois à ce qu'on nomme des absences : il tombe subitement dans une sorte d'extase où il reste plongé un jour ou deux; il en sort brusquement, reprend vie à la minute précise où l'accès l'a saisi, et ne conserve aucun souvenir de ce qu'il a fait pendant que son corps seul était sur terre et que son âme voyageait dans les espaces ouverts à la folie. Son état mental, reconnu après sa condamnation, lui a du moins valu d'être enfermé à la sûreté, et lui a épargné les galères.

Lorsque l'on essaya d'établir en France l'isolement cellulaire dans les prisons, il ne manqua pas de gens qui, ne sachant pas le premier mot de la question et ne se doutant pas que le système en commun est une école où le crime est publiquement professé, déclarèrent que tous les détenus allaient immédiatement devenir fous. Une commission, choisie parmi les aliénistes les plus savans et qui comptait dans son sein des hommes tels que Ferrus, Lelut, Parchappe, fut chargée d'étudier l'état mental des condamnés enfermés dans les maisons centrales. Le résultat de cette enquête, publié en 1844, donna sur l'insanité des criminels des notions qu'on ne soupçonnait guère. A cette époque, la proportion des aliénés, par rapport à la population totale de la France, était de 1 sur 1,000; dans les prisons, la proportion fut de 20 sur 1,000. Le système cellulaire n'y était pour rien, puisque les maisons centrales vivaient sous le régime libre. — Il est bien difficile en effet, lorsqu'on a, sans parti pris, d'avance, étudié de près les malfaiteurs,

les prostituées et les fous, de ne pas reconnaître que bien souvent la folie se recrute dans le crime, comme le crime se recrute dans la folie; de cette étude, on garde une commisération inexprimable pour ces êtres, coupables ou malades, qui seront toujours un danger public parce que leur cerveau sans équilibre n'a pu comprendre le mécanisme et les nécessités de la société où le hasard les a fait naître. On dit d'eux que la vie sans frein qu'ils ont menée, comme malfaiteurs ou comme filles, les a rendus fous; cette opinion est plus spécieuse qu'exacte. Les excès ont sans aucun doute développé, aggravé un mal qui à la fin est devenu incurable; mais dans le principe c'est parce qu'ils tendaient pour la plupart déjà vers l'aliénation qu'ils ont choisi délibérément cette existence qui traverse les bouges et les geôles pour se terminer dans les cellules de Bicêtre ou de la Salpêtrière. Il y a peut-être plus d'analogie que l'on ne croit entre la récidive de certains criminels et la rechute des aliénés. Aujourd'hui les savans américains étudient l'alcoolisme et s'aperçoivent que c'est une maladie presque toujours chronique et très souvent héréditaire. Problèmes redoutables, qu'on ose à peine effleurer, car la solution scientifique ne laisserait peut-être à l'homme qu'une responsabilité dérisoire!

C'est là le côté moral de la question, et les pouvoirs législatifs auront un jour à s'en occuper sérieusement. Quant au côté matériel, nous devons dire que l'assistance publique ne néglige rien pour offrir aux aliénés des asiles irréprochables. Ce qu'elle a fait à Sainte-Anne, à Ville-Évrard, à Vacluse, prouve ce qu'elle ferait, si ses ressources n'étaient pas aujourd'hui plus limitées que jamais. Placée entre la nécessité de ménager le bien des pauvres et l'obligation de secourir les infortunes qui crient merci vers elle, elle prend un moyen terme, et elle exige peut-être des médecins un travail que leurs forces ne leur permettent pas d'accomplir. Dans les préaux de l'un des asiles dont j'ai parlé, j'ai vu les femmes agitées se tordre, se débattre et souffrir en présence d'une gardienne impassible. Quoi! nous avons les anesthésiques les plus puissans, l'éther, le chloroforme, le chloral; nous avons le chlorhydrate de morphine, l'atropine, la narcéine, et quand une lypémaniaque entre en fureur, se mord, se frappe, se déchire, la camisole de force suffit, on la traite par l'indifférence, et il n'y a pas là un médecin qui accourt pour la calmer. En outre, dans une déposition reçue par une commission extra-parlementaire qui recherchait les moyens d'améliorer la loi de 1838, deux magistrats ont déclaré qu'ils avaient constaté, dans un asile public, qu'un médecin continuait à rédiger le bulletin sanitaire d'un aliéné mort depuis plusieurs mois. A quoi tient cela? Écoutons les malades, ils ont un mot familier, une locu-

tion invariable qui nous l'apprendra; ils disent : *Le médecin passe, le médecin va passer*. Il passe en effet, et ne peut guère faire autrement, car il n'a pas le loisir de s'arrêter. Le personnel médical n'est pas assez nombreux et les malades le sont trop. Les cinq asiles municipaux contiennent 3,920 places; ils sont sous la direction thérapeutique de 15 médecins, dont 8 seulement résident dans l'établissement même. Le service est donc distribué de façon que chaque médecin a 261 malades à soigner (1).

Or il faut bien cinq minutes pour interroger un aliéné, se rendre compte de son état, de l'effet que le traitement a pu produire; cinq minutes par malade donnent un total de vingt et une heures, c'est ce qu'exigerait une visite consciencieuse dans les salles. J'admets que la moitié des malades soient paralytiques, aphasiques, gâteux et incurables; il reste dix heures et demie. On ne doit donc pas s'étonner si les agités hurlent sans qu'on vienne à leur aide, et si un médecin signe machinalement un bulletin sanitaire qui depuis longtemps aurait dû être converti en bulletin de décès. Un aveu explicite a été fait à cet égard par un spécialiste éminent, et il est bon de le citer, car il dispense de tout commentaire. Ferrus, médecin en chef de Bicêtre, et ensuite inspecteur-général des asiles d'aliénés en France, a écrit : « Dans le service des aliénés de Bicêtre, où se trouvent moyennement de 700 à 800 individus, il m'a fallu *plusieurs années* d'une étude suivie pour prendre une connaissance exacte de chacun d'eux, ce qu'il m'eût été difficile d'obtenir, si je n'avais été bien secondé (2). »

J'ai visité beaucoup d'asiles et dans bien des pays; j'en ai vu un qui me paraît être un modèle au point de vue du personnel médical et des soins que l'on prodigue aux malades : c'est l'établissement d'Illenau, que Falret père signalait dès 1845 à l'attention du monde savant dans les *Annales médico-psychologiques*. Le docteur Roller, qui l'a fondé en 1837, le dirige encore; l'infatigable vieillard semble avoir trouvé une nouvelle jeunesse, une vigueur toujours renaissante dans l'accomplissement du devoir et dans l'amour de sa profession. Pour une population d'aliénés qui ne peut pas s'élever au-dessus de 420, il y a un personnel de 150 gardiens et

(1) Cette moyenne est dépassée quelquefois : au 15 juin dernier, la division des *petites loges* de la Salpêtrière, dirigée par un seul médecin, contenait 327 malades. Du reste voici à la même date la population et le personnel médical des cinq asiles : Sainte-Anne 524 malades, 4 médecins, — Ville-Évrard 248 malades, 2 médecins, — Vaucluse 507 malades, 2 médecins, — Bicêtre 419 malades, 3 médecins, — la Salpêtrière 902 malades, 4 médecins. Bicêtre et Ville-Évrard, évacués pendant la période d'investissement, n'ont pas encore de services bien complets. En état normal, Ville-Évrard peut renfermer 600 malades et Bicêtre 740.

(2) *Des Aliénés*, par E. Ferrus, Paris, veuve Huzard; in-8°, 1834, p. 206.

*sept* médecins *résidans* qui tous les jours deux fois, sous la présidence du directeur, se réunissent en consultation, étudient les cas spéciaux, suivent le cours général de chaque maladie et participent ainsi à leur expérience mutuelle. Un journal hebdomadaire publié par la direction, dans lequel les pensionnaires sont désignés par un numéro, porte aux familles des nouvelles de leurs malades, qui sont individuellement visités au moins trois fois chaque jour par un médecin. Un corps de musique est attaché à l'asile; on encourage les aliénés à la vie agricole, à la vie ouvrière, on leur laisse toute la liberté compatible avec leur sécurité et celle des autres. Les médecins accompagnent souvent les malades dans leurs promenades et leur donnent quelques notions de botanique usuelle; les lectures en commun, les concerts, sont fréquens, et comme le lait est un aliment excellent pour les aliénés, que la glace leur est indispensable, il y a une étable de 24 vaches et 3 glaciers exclusivement réservés pour leur service. Le traitement thérapeutique joue à Illenau un rôle prépondérant; je n'ai pas qualité pour me permettre de l'apprécier, mais je puis dire qu'en 1871 il a été consommé par les malades 11 kilogrammes d'opium brut et 5 kilogrammes de chlorhydrate de morphine. Ces chiffres méritent d'être retenus, car ils renferment un enseignement dont il serait bon de profiter. Le résultat est à signaler : les guérisons sont dans la proportion de 42 pour 100, et j'entends guérisons sans rechute, car j'ai établi mon calcul sur une moyenne de plusieurs années.

Ce n'est pas tout de soigner les malades et de les sauver, il faut les suivre et les surveiller de loin lorsqu'ils sont rentrés dans leur milieu. Le statut d'Illenau est impératif à cet égard. Le directeur écrit au curé et au maire du village, de la ville où revient le convalescent; il leur indique le traitement prescrit et les charge de s'assurer que son ancien pensionnaire ne s'en écarte pas. Tous les quinze jours d'abord, puis tous les mois, tous les trois mois, enfin tous les semestres des lettres sont échangées, des recommandations sont réitérées en vue de consolider la guérison d'un paysan, — d'un prince, — jusqu'au moment où le docteur Roller estime que nulle rechute n'est à redouter. J'ai longuement étudié cet asile en éprouvant le regret profond que nous n'eussions rien de semblable à Paris, dans le pays où Pinel a fait la révolution que l'on sait, et fondé la pathologie mentale. J'ai vu là, dans la personne du docteur Hergt, spécialement chargé de la division des femmes, le type du médecin aliéniste. De six heures du matin à minuit, il est sur pied, et nul médicament important n'est administré qu'en sa présence. Dès qu'il a quelques minutes de loisir, il va les passer près de ses malades pour leur faire des lectures, leur raconter des histo-

riettes, écouter leurs plaintes et faire pénétrer l'espoir dans le cœur des plus désespérés. Il n'est plus jeune, car il est d'âge à s'être dévoué jusqu'à épuisement, en 1832, à Marseille, lors de la grande épidémie de choléra, et les cheveux blanchissans qui entourent sa tête toujours penchée semblent augmenter encore l'incomparable douceur de son regard. Il est partout à la fois, chez celles qui pleurent, chez celles qui se frappent, chez celles qui sont furieuses; il n'a qu'un moyen de répression : une inaltérable mansuétude. Je l'écoutais un jour pendant qu'il donnait des conseils à une surveillante qui se plaignait de la dureté de son labeur; il lui disait : — Ma fille, fais-toi aimer de tes malades, aime-les, et tout sera facile. — C'est là un mot d'ordre qu'on devrait répéter sans cesse à ceux qui ont affaire aux aliénés, car jamais on ne saura leur témoigner assez de commisération.

Nous ne pouvons raisonnablement exiger de notre personnel médical des résultats analogues à ceux que je viens d'indiquer; il mourrait inutilement à la tâche. Il devrait être doublé pour le moins, afin que chaque malade eût droit à une consultation approfondie et souvent renouvelée; mais, si l'assistance publique, par un de ces tours de force auxquels elle nous a accoutumés, mettait le nombre des médecins en rapport avec celui des malades, tout ne serait pas dit, car l'étude du désordre mental semble rester stationnaire en France depuis longtemps, tandis que chaque jour elle accentue ses progrès chez les nations voisines. On a dit qu'en France les médecins aliénistes forment une corporation sans maîtrise; le mot est spirituel, bien qu'il dépasse le but. Nous avons des savans de premier ordre; mais, s'ils ont la science, on peut douter qu'ils aient la foi, et ils paraissent ne pas croire à leur art, un des plus élevés qui existent. Pour trouver la cause de cette sorte de scepticisme, il faut remonter au point de départ et voir que tous nos aliénistes procèdent d'Esquirol. Or Esquirol était un philosophe ingénieux, un observateur très perspicace, un philanthrope convaincu, mais il était si peu médecin qu'on pourrait presque affirmer qu'il ne l'était pas du tout. Il a écrit : « Une maison d'aliénés est un instrument de guérison; entre les mains d'un médecin habile, c'est l'agent thérapeutique le plus puissant contre les maladies mentales : » idée juste en principe, qu'on a eu tort de rendre tellement absolue qu'aujourd'hui le séjour dans un asile suffit, et que le traitement médical est presque partout négligé.

Certes l'isolement, la vie régulière et disciplinée, l'éloignement du milieu pervertissant, sont un grand bienfait pour l'aliéné, surtout si celui-ci trouve dans son asile l'unité parfaite du traitement rationnel, ce qui n'a lieu que rarement, car le directeur idéal d'une



maison de fous devrait être à la fois médecin, prêtre et administrateur, afin qu'il n'y eût aucune déviation dans la direction imprimée au malade. Si le traitement moral suffisait, un administrateur intelligent pourrait facilement l'appliquer. — Ce que je cherche dans nos asiles, c'est l'action du médecin, et je ne l'aperçois encore que bien peu dès que je suis sorti de la salle d'hydrothérapie. A voir les aliénistes à l'œuvre, on dirait qu'à force de se considérer comme les investigateurs jurés des désordres de l'esprit ils ne sont plus que des philosophes dissertant sur les différentes formes des aberrations de la pensée. Ont-ils donc oublié leurs études premières? Ne se souviennent-ils plus que l'aliénation, toujours produite par une altération matérielle, exige des soins constants, assidus, et qu'elle peut être modifiée, soulagée, guérie même dans beaucoup de cas par une médication énergique et suivie? Ils partent d'un principe qui est vrai pour quelques rares malades, mais qui est radicalement faux et vicieux pour le plus grand nombre; ils estiment que, pour ne pas perdre leur autorité morale sur l'aliéné, ils ne doivent le voir que rarement. — Non, l'influence ne s'impose pas, elle s'acquiert lentement, en prouvant au malade qu'on porte intérêt à ses souffrances, qu'on les comprend, qu'on les partage, et l'on détermine ainsi une soumission, une volonté de guérir, un retour vers l'espérance qu'on n'obtiendra jamais, si l'on se contente de passer rapidement en disant : — Allons! bon courage! — Le maître, Esquirol, n'a-t-il pas dit : Il faut vivre avec les malades? J'ajouterai avec le bon docteur Hergt : Il faut s'en faire aimer.

La science aliéniste est-elle bien certaine de ne point s'être engagée dans une voie sans issue et de ne pas prendre les apparences pour la réalité? S'épuisant à regarder les phénomènes extérieurs de la folie, elle ne voit plus qu'eux; elle s'ingénie à mille divisions minutieuses, détaillées; n'a-t-elle pas étudié la variété de l'aliéné déchireur, comme si tous les fous, en accès de délire aigu, n'avaient pas une propension souvent invincible à lacérer tout ce qui tombe sous leurs mains? Il ne s'agit plus aujourd'hui de dire comment procède la folie, ce qui est relativement facile; il s'agit de déterminer d'où elle procède, où gît la lésion qui l'a fait naître, quel est le point spécial qui est atteint. En un mot, il faut découvrir la cause et ne point se contenter de constater les effets. La question est fort importante, on ne saurait la serrer de trop près. En reprenant la classification première, on peut dire que la lypémanie, la monomanie, la manie, la démence, l'idiotie, sont les cinq modes d'être de l'aliénation; mais où siège le principe morbide? Dans l'encéphale, dans la moelle épinière, dans les grands nerfs? C'est là cependant ce qu'il faut savoir, sinon la science, se complaisant à des

nomenclatures ingénieuses, à des *observations* plus ou moins intéressantes, restera immobile, et n'atteindra qu'imparfaitement le grand but qu'elle doit toujours poursuivre, le soulagement et la guérison des malades. Sous ce rapport, on a beaucoup à faire encore; mais le microscope, qui, entre les mains de Charles Robin, est devenu un instrument d'investigation d'une puissance illimitée, indiquera sans doute un jour à quelle partie lésée de notre organisme on doit attribuer telle ou telle forme de délire. On peut être certain que l'Académie des Sciences appuiera de son influence toute étude entreprise pour arriver à dégager ces nombreux *desiderata*; j'en ai la preuve dans les encouragemens dont elle a honoré les travaux du docteur Luys sur le système nerveux cérébro-spinal.

Croirait-on que dans un pays comme le nôtre, où plus de 50,000 aliénés sont traités dans les asiles publics indépendamment de ceux que renferment les maisons de santé, de ceux qui ont été confiés à des congrégations religieuses, de ceux qui sont gardés à domicile, croirait-on qu'à l'École de médecine de Paris, à cette école qui, au temps de Richerand, de Broussais, de Roux, de Dupuytren, de Marjolin, d'Andral, a jeté des lumières dont le monde a été ébloui, il n'existe même pas un cours de pathologie mentale, et que cette science toute spéciale, si difficile et si complexe, est effleurée secondairement dans la chaire de pathologie générale? Ici l'état peut et doit intervenir; cet enseignement est à créer. On parle volontiers maintenant de dépenses utiles, je signale celle-là; il n'en est guère de plus urgente. Il faut aussi consacrer un hôpital clinique au traitement des aliénés : Sainte-Anne est admirablement disposé pour cet objet; rien ne vaut ces leçons faites et pour ainsi dire démontrées au lit des malades, leçons fécondes en instruction précise, et sans lesquelles on n'acquiert jamais que la vaine expérience des théories plus ou moins bien comprises. On doit croire à la bonne volonté du gouvernement, on ne peut douter de celle de l'assistance publique, car son existence même n'est qu'une expansion de bon vouloir; avec leur concours et par leur accord, la science trouvera sans peine les moyens de pénétrer les secrets que la nature n'a pas encore révélés, et elle saura guérir le plus horrible des maux dont l'humanité est affligée, lorsqu'elle aura enfin appris à en connaître l'origine organique.

MAXIME DU CAMP.

---

---

LE

# DÉPARTEMENT DES ESTAMPES

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

---

I.

LE CABINET DES ESTAMPES DU ROI SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV  
ET AU TEMPS DE LA RÉGENCE.

---

La reconstruction récente d'une partie des bâtimens occupés à la Bibliothèque nationale par le département des estampes, les modifications que ces travaux ont naturellement amenées dans le classement des collections et dans la distribution comme dans le nombre des objets exposés, d'autres changemens encore ont jùsqu'à un certain point rajeuni l'extérieur de l'institution même, sans pour cela porter atteinte aux lois qui la régissaient depuis l'origine, aux traditions qui en sont l'honneur. En se continuant ainsi dans le présent, sauf à s'y transformer au besoin quelque peu, le passé nous apparaît d'autant plus digne de nos souvenirs, de nos respects, de notre gratitude. Faut-il ajouter que le prix des richesses accumulées dans les galeries du palais Mazarin est devenu pour notre pays plus inestimable encore depuis les dangers auxquels, grâce à Dieu, le tout a échappé au temps du siège et dans les sinistres jours qui ont suivi? Si la vie du département des estampes, comme celle de la Bibliothèque tout entière, a été forcément suspendue sous la menace des obus allemands qui pouvaient renouveler à

Paris les désastres de Strasbourg, si cette vie menacée de plus près encore par les incendiaires de la commune sembla un instant condamnée à s'anéantir dans les flammes qui dévoraient, à quelques pas de là, les Tuileries, le Palais-Royal et la Bibliothèque du Louvre, — le souvenir de ces affreux momens est moins cruel peut-être pour ceux qui les ont traversés que la joie n'a été profonde en retrouvant debout les nobles murs qu'on avait crus promis à la ruine. Maintenant que le péril a disparu, maintenant que, pour l'honneur de la France et le bien de tous, ces archives de l'art et du génie humain ont été rendues à l'étude, n'est-il pas opportun de rechercher par quelle série de généreux efforts, par quels actes de libéralité, de zèle scientifique ou de prévoyance, tant de trésors ont pu être rassemblés et nous ont été transmis ?

Un résumé de l'histoire du département des estampes semblera d'ailleurs d'autant moins superflu que, sauf quelques notices très succinctes, aucun travail sur ce sujet n'a été publié encore. Lors donc que certains détails, certains rapprochemens nécessaires de dates ou de chiffres viendraient à compliquer parfois ou à ralentir le récit, il y aurait, nous l'espérons, dans les informations générales qu'il comporte, assez de nouveauté pour justifier notre tentative, assez d'utilité au fond, de grandeur même, pour intéresser chez chacun de nous l'esprit de justice et la fierté patriotique au moins autant que la curiosité.

## I.

Les collections du département des estampes, qui se composaient vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle de 125,000 pièces environ, comprennent aujourd'hui plus de 2 millions 200,000 pièces, conservées dans 14,500 volumes et dans 4,000 portefeuilles. Différent, par la multiplicité même des élémens qui le constituent, des autres grandes collections publiques formées en Europe, le quatrième département de notre Bibliothèque nationale n'est pas seulement un musée de gravure dans lequel se trouvent réunis les plus beaux spécimens de l'art et les témoignages de ses progrès successifs. Bien que les richesses qu'il possède en ce genre puissent suffire pour lui assurer la prééminence sur les cabinets des Pays-Bas et de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Russie, le nombre et l'abondance des séries relatives à la topographie ou à l'histoire, à l'archéologie ou à l'ethnographie, aux sciences naturelles ou aux enseignemens techniques, la variété en un mot des ressources qu'il offre aux travailleurs achève de lui donner une importance exceptionnelle. Avec son or-

ganisation aussi large que méthodique et les accroissemens qu'il n'a cessé de recevoir depuis deux siècles, le département des estampes à la Bibliothèque nationale n'a dans aucun des établissemens étrangers son analogue, encore moins son équivalent. C'est un assemblage unique de recueils intéressant, à quelque degré que ce soit, l'art, l'érudition ou la curiosité, un incomparable ensemble de documens pour les recherches de toute nature et pour tous les genres d'étude.

A l'origine, il est vrai, la collection des estampes à la Bibliothèque n'avait pas cette destination générale, ce caractère d'utilité universel. Lorsque Colbert en 1667 s'était décidé à acquérir pour le roi les pièces recueillies par Michel de Marolles, abbé de Villeloin, il avait entendu seulement assurer pour jamais à notre pays la possession des œuvres réputées, au point de vue de la gravure même, les plus belles ou les plus rares, « les plus précieuses singularités de l'art, » comme on disait alors. De son côté, l'abbé de Marolles, en offrant de céder ses estampes au roi, ne s'était proposé rien de plus, — ce sont les termes mêmes qu'il emploie dans la préface de son catalogue publié en 1666, — que de prévenir la dispersion des « pièces de plus de 6,000 maitres » réunies par lui à grand'peine, et dont l'ensemble, ajoutait-il avec l'autorité d'un expert plutôt qu'avec l'empressement d'un solliciteur, « ne serait pas indigne d'une bibliothèque royale, où rien ne se doit négliger (1). » Une telle collection méritait bien en effet l'illustre abri qu'on réclamait pour elle, et celui qui l'avait formée avait le droit, une fois le marché conclu, d'écrire ces lignes d'une simplicité, on dirait presque d'une bonhomie un peu fière, où revivent à la fois le souvenir de ses travaux, de ses services, et les preuves de son désintéressement : « toutes lesquelles pièces furent mises dans la Bibliothèque royale en cette même année (1667), pour lesquelles il plut au roi de donner 28,000 livres, et encore depuis 2,400 livres à deux fois par gratification, parce qu'il est certain que ces livres d'estampes si bien choisies revenaient à bien davantage, comme il est aisé de le

(1) Avant l'époque où l'abbé de Marolles conseillait ainsi l'adjonction d'une collection d'estampes aux livres et aux manuscrits conservés dans la Bibliothèque du roi, un des gardes de cette bibliothèque, le savant Jacques Dupuy, avait déjà reconnu la convenance et l'utilité d'une pareille création. Par une disposition testamentaire en date du 27 avril 1654, il faisait don à l'établissement auquel il avait été attaché de ses « livres d'antiquités romaines tant en taille-douce que faits à la main, tailles-douces de Rubens et autres, divers portraits aussi en taille-douce, soit reliés, soit en feuilles... » et, deux ans plus tard, après la mort de Dupuy, survenue en 1656, les estampes léguées par lui entraient à la Bibliothèque. Vu leur petit nombre toutefois, elles y demeurèrent d'abord à peu près perdues et ne commencèrent à y avoir en quelque sorte leur raison d'être que lorsqu'on put les rapprocher de la collection de Marolles.

juger à tous ceux qui s'y connaissent, vu la qualité des pièces dont les principales sont rares et d'une beauté singulière (1). »

La collection en échange de laquelle l'abbé de Marolles recevait cette somme totale de 30,400 livres, et qui représentait aujourd'hui une valeur vénale de plus de 1 million, ne comprenait pas moins de « cent vingt-trois mille quatre cents pièces... en quatre cents grands volumes, sans parler des petits, au nombre de plus de six vingts. » C'était l'ensemble d'estampes le plus considérable, le *cabinet* le plus riche qu'un « curieux » eût jusqu'alors possédé, ou plutôt c'était la première fois qu'un homme véritablement éclairé avait, dans notre pays, consacré la plus grande partie de son temps et de son bien à des recherches et à des acquisitions de cette sorte. Auparavant tout s'était borné à quelques tentatives au hasard de l'occasion et du moment, à quelques essais de collection inspirés par le caprice ou, tout au plus, par une prédilection spéciale pour les œuvres de tel ou tel maître. Un aumônier de la reine Marie de Médicis, Claude Maugis, un médecin de Henri IV et de Louis XIII, Charles Delorme, quelques autres encore s'étaient bien occupés de recueillir des estampes, et celles qu'ils avaient rassemblées, en passant plus tard dans le cabinet de Marolles, ne laissèrent pas d'en accroître sensiblement les richesses; mais, de même que Claude Maugis professait, à peu près à l'exclusion du reste, le culte d'Albert Dürer, dont il possédait les gravures en double et souvent en triple exemplaire, Charles Delorme avait principalement la passion des ouvrages gravés par son contemporain Callot, et tenait, à ce qu'il semble, en assez médiocre estime les estampes des autres maîtres accumulées pêle-mêle dans ses portefeuilles.

Les doctrines de l'abbé de Marolles étaient plus impartiales, ses goûts moins étroitement limités. Tout en profitant des efforts accomplis par ses deux prédécesseurs, tout en conservant à son tour les recueils que chacun d'eux avait formés en raison de ses aptitudes ou de ses inclinations particulières, il n'entendait pas se réduire à la possession, encore moins à l'étude exclusive de certaines œuvres une fois recommandées par la célébrité d'une école ou d'un homme. Pour parler le langage du temps, les « estampes des plus grands maîtres de l'antiquité, » quels qu'ils fussent, les pièces gravées par les orfèvres italiens du xv<sup>e</sup> siècle comme les œuvres des artistes appartenant à l'école de Fontainebleau, les gravures

(1) Pour donner une idée de l'ardeur avec laquelle l'abbé de Marolles poursuivait la conquête des estampes rares et des sacrifices que, le cas échéant, il n'hésitait pas à s'imposer, il suffira de dire qu'après avoir vainement cherché jusqu'en 1660 une épreuve de la petite planche dite *l'Espigle*, gravée par Lucas de Leyde, il paya 16 louis d'or celle qu'il réussit enfin à rencontrer.

anonymes des vieux maîtres allemands aussi bien que les eaux-fortes hollandaises, en un mot tout ce qui pouvait sous une forme quelconque caractériser les progrès de l'art ou en résumer l'histoire était recherché, reconnu, conquis par l'abbé de Marolles avec un zèle et une sagacité dont ses devanciers ne lui avaient laissé que des exemples très incomplets. Le moment était proche, il est vrai, où ce qui avait été chez lui le résultat d'un goût sérieux, le travail d'un esprit scientifique, allait devenir chez d'autres affaire de mode ou pure manie. Encore quelques années, et bon nombre de ces faux amateurs si justement raillés par La Bruyère en viendront à préférer aux estampes les plus belles les estampes qui n'auront « presque pas été tirées, » telle pièce unique peut-être, mais qui, n'étant « ni noire, ni nette, ni dessinée, » aurait paru « moins propre à être gardée dans un cabinet qu'à tapisser, un jour de fête, le Petit-Pont ou la Rue Neuve. » D'autres, préoccupés avant tout du volume de leur collection, amasseront confusément toute sorte de gravures bonnes ou mauvaises; d'autres au contraire ne consentiront à s'approprier que celles dont la dimension ne dépassera pas une limite fixe, et l'on a cité quelquefois un étrange ami de l'art qui, ne voulant admettre dans ses portefeuilles que des pièces de forme ronde et d'une certaine circonférence, taillait impitoyablement sur ce patron tout ce qui tombait sous sa main.

A l'époque où l'abbé de Marolles achevait la tâche qu'il avait entreprise, personne ne s'était avisé encore de donner carrière à ces prétentions plus ou moins niaises, à cet esprit de curiosité stérile. Le goût de la gravure, si puissamment développé par le talent des maîtres contemporains et par les mesures administratives prises depuis l'édit de Saint-Jean de Luz (21 juin 1660) pour favoriser l'essor de l'art, ce goût presque général parmi ceux qu'on appelait alors les honnêtes gens, avait reçu de l'abbé de Marolles une direction sûre, un solide aliment. Aussi lorsque les estampes qui avaient appartenu au judicieux amateur devinrent, grâce à Colbert et à Louis XIV, la propriété de tous, ce fut, même dans le gros du public, à qui profiterait avec le plus d'empressement de ces trésors et se pénétrerait le mieux de ces exemples.

Restait toutefois une classification à établir, un parti définitif à prendre pour mettre les 123,000 pièces cédées par l'abbé de Marolles en état d'être livrées à l'étude, sans équivoque sur leur origine et sur leur âge comme sans péril pour leur conservation. Il y a tout lieu de croire que ce soin fut confié au vendeur lui-même, puisque les comptes des bâtimens sous le ministère de Colbert mentionnent, pour les années 1668 et 1669, deux gratifications, chacune de 1,200 livres, accordées « au sieur abbé de Marolles, en

considération du travail qu'il fait dans la Bibliothèque du roi. » De son côté, l'abbé de Marolles reconnaît, dans les termes rapportés plus haut, avoir reçu une somme de 2,400 livres payée « à deux fois, par gratification » et en sus du prix de la vente. Quel pouvait être le motif de cette gratification, sinon celui que nous trouvons consigné dans les comptes des bâtimens, et, d'autre part, en quoi pouvait consister ce « travail fait à la Bibliothèque du roi, » sinon en opérations préalables de répartition et de classement?

Quoi qu'il en soit, et par quelques mains que les choses aient été faites, tout se trouvait achevé au bout de deux années. Les recueils provenant du cabinet de Marolles, magnifiquement reliés en une suite de volumes in-folio aux armes et au chiffre du roi, prenaient place sur les rayons de la Bibliothèque à côté des livres imprimés, en attendant le jour où, d'autres collections étant venues grossir ce noyau du futur département des estampes, on serait obligé d'attribuer à la collection primitive et à ses annexes un emplacement plus vaste et un régime administratif séparé.

La plupart des volumes de la collection de Marolles subsistent encore à la Bibliothèque tels qu'ils avaient été originairement constitués. Si quelques-uns ont dû être en partie dépouillés de leur contenu, parfois même absolument reformés, — soit lorsqu'il s'agissait de compléter ailleurs l'œuvre d'un maître, soit lorsque des rapprochemens plus ou moins hasardés couraient le risque d'entretenir la confusion ou l'erreur, — combien d'autres dont les dehors comme les feuillets intérieurs ont gardé depuis deux siècles la même physionomie! Chacun connaît ces volumes vénérables, consacrés à la fois par le talent des maîtres dont ils nous transmettent les enseignemens et par les études successives de plusieurs générations d'artistes ou d'érudits. Quel peintre, quel graveur, quel historien de l'art ne les a consultés cent fois? Quel visiteur même, entré accidentellement à la Bibliothèque, ne s'est pris à les contempler avec un respect instinctif, et n'a deviné, ne fût-ce qu'en jetant les yeux sur le maroquin usé qui les recouvre, le crédit dont ils n'ont cessé de jouir et les longs services qu'ils ont rendus? Il serait donc superflu d'insister. La valeur et l'utilité des recueils formés par l'abbé de Marolles ressortent de leurs élémens mêmes aussi bien que des souvenirs attachés à ce nom. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué quelque chose des faits relatifs à l'installation de cette collection célèbre dans la Bibliothèque du roi, et de rappeler qu'après avoir été l'origine et le fondement de notre grand dépôt national, elle en est restée jusqu'à ce jour une des gloires principales, un des trésors que nous avons le droit d'opposer avec le plus d'orgueil aux ri-



chesses du même genre conservées dans les bibliothèques ou dans les musées étrangers (1).

Le cabinet des estampes une fois fondé, Colbert n'était point homme à le perdre de vue et à négliger les occasions d'en favoriser l'accroissement. Lui qui ne dédaignait pas, pour tout ce qui intéressait la Bibliothèque du roi, de descendre aux détails matériels les plus humbles, aux prescriptions les plus minutieuses, lui qui écrivait à un voyageur dans le Levant, M. de Monceaux, pour le charger de « faire recherche de beaux maroquins dont les peaux, vertes ou incarnates, soient grandes, en sorte qu'on puisse prendre commodément dans chacune la reliure de deux grands livres in-folio, » — comment se serait-il jugé quitte envers le roi, envers le pays et envers lui-même par l'acquisition accidentelle pour ainsi dire d'une collection privée? Comment n'aurait-il pas puisé dans ce premier succès un encouragement à poursuivre sur le terrain de l'art les conquêtes qu'il travaillait sans relâche à étendre dans le domaine littéraire ou scientifique?

Les choses néanmoins étaient de ce côté plus difficiles et les occasions plus rares que lorsqu'il s'agissait de doter la Bibliothèque d'un supplément de livres ou de manuscrits. Bien peu d'estampes anciennes se trouvaient en France, où le commerce jusqu'alors n'avait eu nul intérêt à les introduire, et d'une autre part l'insuffisance en général de l'érudition iconographique ne permettait guère de tenter à l'étranger des recherches utiles. Il fallait donc, en attendant que la lumière achevât de se faire et la tradition de se définir, demander à la gravure contemporaine des œuvres dignes de figurer à côté de celles qui représentaient le passé dans la collection de Marolles. C'est ce à quoi Colbert s'employa avec cette hauteur et cette netteté de jugement qui caractérisent tous ses actes. Par ses soins, un des plus beaux monuments de l'art français au xvii<sup>e</sup> siècle fut entrepris et en quelques années mené à fin. Le recueil célèbre qui, sous le titre de *Cabinet du roi*, contient tant de planches curieuses ou admirables, depuis les *Carrousel*s et les *Fêtes de Versailles* jusqu'à la *Sainte Famille* de Raphaël gravée par Ede-

(1) L'inventaire des pièces acquises de l'abbé de Marolles, inventaire dressé au moment de la remise de ces pièces et conservé aujourd'hui au département des estampes, remplit quatre gros volumes in-folio. Il n'est pas besoin d'ailleurs de recourir à ce document pour apprécier l'importance des œuvres de l'art recueillies par l'abbé de Marolles et cédées par lui au roi. Une estampille apposée sur chacune d'elles et formée des lettres *Mar.* constate l'origine de ces précieuses pièces, parmi lesquelles on n'en compterait pas moins de 400 appartenant aux écoles italiennes du xv<sup>e</sup> siècle, et de 600 gravées en Allemagne à la même époque, sans parler de celles, — et ce sont pourtant les plus nombreuses, — que recommandent les noms des maîtres du xv<sup>e</sup> siècle, Albert Dürer, Marc-Antoine, Lucas de Leyde, etc.

linck, jusqu'aux *Batailles d'Alexandre* gravées par Gérard Audran d'après Lebrun, — cet ensemble de près de 1,000 estampes dues au burin des plus habiles maîtres devint, grâce à la sollicitude du grand ministre, un élément de progrès pour le goût public en France comme pour la bonne renommée de notre école, et, pour la Bibliothèque même, un nouveau moyen d'attirer les amis ou les curieux de l'art.

En donnant l'ordre, au nom du roi, de déposer dans une des salles de la Bibliothèque les cuivres gravés pour le recueil dont nous parlons et d'y faire tirer les épreuves destinées à être offertes en cadeau ou mises en vente, Colbert ajoutait à l'importance archéologique du musée de gravure qu'il avait fondé l'utilité tout actuelle, toute pratique, d'un établissement analogue à ce que devait être plus tard la chalcographie du Louvre. Et, comme il s'agissait avant tout de mettre à la portée du plus grand nombre ces chefs-d'œuvre de la gravure française, l'avertissement suivant était joint au catalogue imprimé qui indiquait les titres et les sujets :

« On a employé les plus excellens ouvriers pour graver ces planches, et il ne se peut que ce travail n'ait beaucoup coûté. Cependant le prix qu'on y a mis est si médiocre (1) qu'on voit bien que c'est un effet de la libéralité du roi, qui en veut faire présent au public, et qui est bien aise que l'avantage qu'en retireront ses sujets soit communiqué aux étrangers... »

A partir de 1670 jusqu'à l'année 1683, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où les graveurs du *Cabinet du roi* eurent achevé leur tâche, la Bibliothèque reçut donc successivement toutes les planches qui avaient servi ou qui devaient servir à la publication de ce grand ouvrage. Un des fonctionnaires de l'établissement que recommandaient ses connaissances spéciales, Nicolas Clément, fut chargé de tous les détails relatifs au dépôt des planches, au tirage des épreuves, à la reliure des exemplaires comme de la surveillance à exercer sur les travaux en cours d'exécution. On lui confia en un mot le double soin de « solliciter les graveurs d'estampes pour le roi, » et, les planches une fois terminées, de les « retirer et conserver, » sauf à s'en remettre, pour la publication proprement dite, à l'imprimeur du roi, Goyton, dont les comptes des bâtimens constatent d'année en année « les bons services » et « l'application qu'il donne aux impressions, » au graveur en lettres Richer, « chargé

(1) Ce prix était bien médiocre en effet, puisqu'il ne s'élevait pas au-delà de 27 livres pour « les cinq grandes pièces de l'*Histoire d'Alexandre* gravées d'après les tableaux de M. Lebrun, » de 7 sols pour « chacune des estampes séparées d'après les tableaux du roi, » c'est-à-dire pour la *Sainte Famille* d'Edelinck entre autres ou pour l'*Énée* de Gérard Audran.

de l'écriture sur les planches, » et à deux relieurs dont les comptes nous ont aussi conservé les noms, « les sieurs Latour et Merias. »

Aux 956 planches du *Cabinet du roi* déposées à la Bibliothèque vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle vinrent s'ajouter, dans le cours du siècle suivant, plus de 1,500 autres cuivres gravés par les meilleurs artistes du temps. Le tout continua de faire partie du cabinet des estampes jusqu'en 1812, époque à laquelle l'administration des musées impériaux en réclama et en obtint la cession. Ainsi au bout de cent quarante-deux ans, en vertu d'une réforme dont on pourrait contester les avantages, le régime installé par Colbert se trouva profondément modifié, et le cabinet des planches gravées et estampes, en ne gardant plus que la moitié de son titre, perdit aussi une partie des privilèges et de l'influence qu'on avait originairement entendu lui attribuer; mais revenons au temps où, loin d'être atteinte dans aucun de ses principes essentiels, la nouvelle institution voit au contraire son autorité s'étendre et les conditions de son organisation s'affermir.

## II.

L'acquisition du cabinet de Marolles et le dépôt à la Bibliothèque des planches gravées aux frais du roi avaient presque simultanément fourni les premiers élémens de notre collection nationale. Quelques années plus tard, une troisième source de richesses s'ajoutait pour elle à ce double bienfait, et venait jusqu'à un certain point donner force de loi à ce qui n'avait émané d'abord que de l'initiative d'un ministre et de la munificence royale. Aux termes d'un arrêt du conseil en date du 31 janvier 1689, « tous les auteurs, libraires, imprimeurs et graveurs ayant obtenu des privilèges du roi » étaient tenus de déposer à la Bibliothèque « les exemplaires de leurs livres et estampés » sous peine de confiscation et par surcroît de 1,500 livres d'amende. En outre, pour rendre la mesure plus immédiatement féconde, on prenait le parti de l'appliquer non-seulement aux graveurs à venir ou à ceux qui auraient publié leurs œuvres peu de temps avant la signification de l'arrêt, mais à quiconque s'était pourvu d'un privilège depuis 1652, c'est-à-dire dans le cours des trente-sept dernières années. Or avec les développemens que l'art de la gravure avait pris en France durant cette période, avec le nombre des estampes qui avaient successivement paru pour satisfaire aux commandes des congrégations religieuses, des personnages de la cour ou des familles parlementaires, il y avait lieu d'espérer que la décision du conseil procurerait un appoint

considérable à la somme des richesses devenues depuis 1667 le lot de la Bibliothèque. C'est ce qui arriva. Tout ce que les maîtres graveurs français du XVII<sup>e</sup> siècle avaient déjà produit vint, au grand profit de la collection royale, prendre place à côté des œuvres de l'art ancien. Ainsi se constitua en regard de celles-ci une série à part, un *fonds* qu'allaient d'ailleurs bientôt augmenter plusieurs milliers de portraits légués à la Bibliothèque par un homme qui y avait honnêtement et utilement passé sa vie, par ce même Nicolas Clément dont on a vu déjà figurer le nom.

Nous disions tout à l'heure que Clément avait dû à ses connaissances en matière de gravure le choix que l'on fit de lui comme garde des planches du *Cabinet du roi* et comme directeur de cette grande publication. Il ne suit pas de là toutefois qu'il fût complètement en mesure d'apporter dans ses nouvelles fonctions l'expérience personnelle d'un artiste ou même les principes arrêtés, la doctrine d'un amateur fortement convaincu. Si le zèle avec lequel il accomplit sa tâche ne laisse pas d'être honorable pour sa mémoire, les souvenirs qu'éveille aujourd'hui son nom ont pour cause principale un autre genre de mérite et d'autres services. Attaché depuis sa jeunesse à la section des manuscrits, Clément était avant tout un érudit, un homme voué par état aux travaux sévères de la critique historique; mais, dans les momens de loisir que lui laissaient ses occupations professionnelles, il demandait aux œuvres de la gravure un délassement d'autant mieux approprié à son caractère et à ses goûts que cet « amusement, » comme il disait, lui offrait encore une occasion d'étude, et d'une étude à laquelle l'art avait au fond moins de part que la science même.

Dans les estampes dont Clément avait rempli ses portefeuilles, les preuves de talent en effet n'étaient pas celles qu'il avait le plus à cœur de relever; la perfection de l'exécution matérielle ne le séduisait pas si bien qu'il consentît à lui donner la prééminence sur le reste. Qu'un portrait fût de la main d'un maître ou qu'il eût été gravé par un médiocre ouvrier, l'essentiel à ses yeux consistait dans l'authenticité de l'image, sinon même dans le nom du personnage représenté. De là, au point de vue de la chronologie ou de l'histoire, l'intérêt et l'utilité de la vaste collection qu'il avait entreprise, mais de là aussi des inégalités ou des contrastes qu'un écrivain contemporain, Desallier d'Argenville, condamnait avec raison en parlant des recueils de même sorte que d'autres curieux pourraient à l'avenir être tentés de former. « Il faudrait, disait-il, éviter dans ces recueils de faire ce que faisaient MM. de Gaignières, Clément et Lottier, qui, plutôt en historiens qu'en vrais connaisseurs, mettaient parmi de belles estampes les morceaux les plus communs, jusqu'aux

almanachs. On voyait dans leurs recueils de portraits ceux de Larmessin et de Montcornet mêlés avec les portraits de Nanteuil et d'Edelinck. Ils ne se donnaient pas même la peine de s'informer si la personne qu'avait gravée Larmessin ou Montcornet n'était pas gravée par une meilleure main; il suffisait qu'ils l'eussent dans leurs recueils sans s'embarrasser du choix. C'est ce que je leur ai souvent reproché (1). »

Clément méritait le reproche, il est vrai, mais n'aurait-il pas mérité aussi qu'on lui fît au moins quelque compte de ses longs efforts pour rassembler toutes ces estampes, bonnes ou mauvaises, et de la libéralité avec laquelle il voulut que la Bibliothèque en prît possession après lui? Parmi les 18,000 portraits qu'il laissa, combien d'ailleurs n'en pourrait-on pas citer que recommandent la beauté du travail, la rareté de la pièce même ou la condition particulière de l'épreuve! Enfin n'eût-elle eu d'autre résultat, n'eût-elle rendu d'autre service que celui d'ouvrir à la Bibliothèque cette série toute spéciale de documens qui devait jusqu'à nos jours se continuer et s'enrichir sans interruption, la donation Clément garderait encore des droits à la reconnaissance de tous et la valeur d'un utile exemple.

La collection de portraits léguée par Clément à la Bibliothèque fut installée dans cet établissement en 1712. C'était, nous le répétons, la première fois que des pièces de ce genre venaient, à titre de renseignemens historiques, y figurer à côté des spécimens de l'art proprement dit; mais avant que cet ensemble d'estampes réunies dans un dessein tout scientifique appartint à la Bibliothèque, la propriété avait été assurée à celle-ci d'une collection plus précieuse encore au point de vue de l'histoire et plus importante par le nombre comme par la variété des documens recueillis. Au commencement de l'année qui précéda celle où mourut Clément, par un acte authentique en date du 19 février 1711, un autre curieux faisait « don entre-vifs et irrévocable au roi... de tous les manuscrits au nombre de plus de 2,000... de tous les livres, tableaux, estampes, curiosités et autres choses généralement quelconques composant dès à présent tous ses cabinets et galeries... pour tout ce que dessus donné appartenir à sa majesté dès à présent et être mis dans sa bibliothèque sitôt le décès du donateur... »

Celui qui prenait ainsi ses précautions pour que le fruit de ses longues recherches fût acquis irrévocablement à son pays, et qui, suivant les termes de l'acte de donation, « aurait été fâché que ses estampes et autres curiosités fussent dispersées après lui, » cet

(1) *Mercur de France*, juin 1727.

homme, au moins en ceci bien inspiré, était ce même Gaignières dont le nom, comme celui de Clément, personnifiait aux yeux de d'Argenville la manie de la collection plutôt qu'un zèle véritable et un goût raisonné pour les belles choses. Un pareil maniaque pourtant ne laissait pas de servir dans le présent et dans l'avenir des intérêts fort sérieux. Que ses prétendus complices et lui aient agi, comme dit d'Argenville, moins « en connaisseurs qu'en historiens, » soit : toujours est-il qu'on ne saurait attacher un médiocre prix aux informations qu'ils nous ont transmises, et que, sans les soins pris par Gaignières en particulier, aucun souvenir matériel ne subsisterait aujourd'hui d'une multitude de monumens aussi importans pour l'histoire de notre art national que pour l'histoire même de notre pays (1).

Roger de Gaignières, instituteur des enfans de France (2), gouverneur des ville et principauté de Joinville, écuyer du duc de Guise et en dernier lieu de M<sup>lle</sup> de Guise, n'avait point, malgré le produit de ses diverses fonctions, une fortune suffisante pour subvenir sans compter aux dépenses que lui imposaient ses goûts et ses studieuses entreprises. Ce n'était au contraire qu'à force de méthode, d'économie, de privations même dans l'ordre des jouissances ordinaires de la vie, qu'il avait pu donner carrière à ses ambitions d'érudit et, comme il l'écrivait en 1703, mener à fin ses « recherches pour ce qui se trouve de plus curieux dans le royaume pendant plus de quinze années qu'il avait voyagé dans les provinces avec des dessinateurs et des écrivains. » Un contrat passé entre Gaignières et un de ces dessinateurs nous apprend à quel chiffre modique était fixée la rémunération de chaque genre de travail.

(1) L'abbé de Marolles, qui avait connu Gaignières jeune, cite son nom dans ses *Mémoires* parmi ceux des « amateurs qui lui ont donné de leurs livres ou qui l'ont honoré extraordinairement de leur civilité. » Il ne semble pas d'ailleurs qu'à ses yeux le titre principal de ce « gentilhomme, dont l'esprit, les grâces et la beauté égalaient la naissance illustre, » consistât dans le vaste travail d'érudition auquel il avait voué sa vie. Ce dont il loue surtout Gaignières, c'est d'avoir « pris la peine de chercher sur son nom quelques anagrammes comme celui-ci, ajoutant un R à Michel de Marolles : *For de mille charmes.* » En fait de littérature, on le voit, l'abbé de Marolles se contentait de peu.

(2) Le duc de Bourgogne, un des élèves de Gaignières, garda jusqu'à la fin de sa vie pour son ancien instituteur les sentimens qui s'étaient naïvement traduits, pendant les années de l'enfance, par le don de nombreux essais de dessin à la plume conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Il ne dédaignait pas d'aller visiter Gaignières soit à l'hôtel de Guise, que celui-ci habita jusqu'en 1701, soit dans cette maison de la rue de Sèvres dont le digne homme avait, au dire des contemporains, « rempli les chambres de merveilles » On trouve dans le *Mercure galant* d'avril 1702 la relation très circonstanciée d'une de ces visites, « laquelle, bien qu'elle eût duré plus de trois heures, ne permit pas au prince de tout voir. »

Voici quelques-uns des prix acceptés d'avance par l'humble artiste qui s'engageait à livrer à Gaignières « des ouvrages bien proprement et dûment faits (1) : »

« Les armes croquées à l'encre, 1 liard la pièce.

« Toutes les armes dessinées et enluminées et un carré à double trait au-dessous, pour écrire, 1 sol la pièce.

« Toutes les tombes et épitaphes... y compris les tombeaux colorés, 5 sols la pièce.

« Les grandes modes en miniatures sur vélin avec de bonnes couleurs, or et argent fins, le vélin compris, 39 sols.

« Les pièces historiques en miniature, de même le vélin compris, 50 sols, etc. »

En outre le sieur Boudan, — tel est le nom du dessinateur signataire de l'acte, — devait être exonéré de tous frais de logement par Gaignières, qui s'obligeait envers lui dans les termes suivans : « je promets au sieur Boudan de le loger dans ma maison tant et si longtemps qu'il travaillera pour moi, sans lui rien demander..., et prétends, s'il mésarrive de moi, c'est-à-dire après ma mort, qu'il lui soit payé la somme de 300 livres pour reconnaissance de ses peines. »

On le voit, la disproportion était grande entre l'exiguïté des moyens dont on disposait de part et d'autre et l'ampleur des projets qu'il s'agissait de réaliser : projets bien vastes en effet, car ils n'allaient pas à moins qu'à la constitution d'un inventaire complet, — soit en recueillant les monumens originaux eux-mêmes, soit en se les appropriant par des copies, — de toutes les œuvres pittoresques relatives à « l'histoire de la monarchie française, » ou, comme on dirait aujourd'hui, à l'histoire de la civilisation et des mœurs de la France. Images de faits militaires ou politiques, de personnages appartenant aux diverses classes, d'édifices successivement construits sur notre sol, de cérémonies religieuses ou de fêtes, d'objets mobiliers ou de costumes, — tout ce que le pinceau, le crayon, le burin, pouvaient fournir de renseignemens authentiques en matière d'archéologie nationale, tout cela, dans la collection de Gaignières, avait sa raison d'être et sa place, sans compter les manuscrits et les livres, qui pourtant n'y figuraient pas en moins grand nombre que les tableaux, les estampes ou les dessins.

Jamais en France un simple particulier ne s'était acquitté d'une pareille tâche et ne s'était même avisé de l'entreprendre; jamais avant Gaignières on n'avait songé à exécuter un plan aussi large avec des ressources personnelles aussi restreintes et dans un délai aussi court. Il fallait tout le courage que donne la foi ou, si l'on

(1) Bibliothèque nationale, département des manuscrits. *Mélanges de Clairambault*, n° 436.

vent, le fanatisme scientifique pour oser concevoir la pensée de réunir tant de documens en quelques années, avec l'aide seulement de deux ou trois hommes dépourvus d'expérience ou d'instruction préalable (1), et sans dépasser pour des acquisitions si multipliées les limites relativement étroites d'un revenu annuel invariable (2).

Gaignières eut à la fois cette audace dans la volonté et cette modération dans la pratique. Plusieurs milliers de tableaux, de miniatures et de manuscrits originaux, une innombrable quantité de dessins faits sur ses indications d'après les tombeaux, les tapisseries, les vitraux conservés dans les églises ou dans les abbayes, dans les palais ou dans les châteaux, en un mot tous les élémens d'un véritable musée historique depuis les premiers siècles du moyen âge, — voilà ce qu'il sut recueillir et classer avec un zèle et un savoir dont ceux-là mêmes qui en profitent aujourd'hui ont le tort parfois de paraître se souvenir un peu moins que de certaines négligences ou de certaines inexactitudes matérielles fort excusables après tout. On a beau jeu peut-être pour critiquer l'imperfection des moyens de reproduction employés par Gaignières et le chétif talent des copistes à ses gages; mais assurément on a mauvaise grâce à constater ainsi les erreurs commises de préférence aux services rendus, comme tels d'entre nous, en prenant trop bruyamment Vasari en faute sur quelques points de détail, courent le risque d'être accusés d'ingratitude envers l'écrivain à qui ils doivent presque uniquement ce qu'ils savent de l'histoire générale de l'art italien. Un homme qui certes en matière d'érudition avait plus que personne le droit de se montrer difficile, le docte Montfaucon, appréciait tout autrement la valeur des enseignemens fournis par Gaignières, et n'hésitait pas à reconnaître le profit que lui-même en avait tiré. « Le devoir et la reconnaissance, dit-il dans la préface de son grand ouvrage sur les *Monumens de la monarchie française*, m'obligent de faire mention de ceux qui m'ont prêté les secours nécessaires pour cet ouvrage. Le public sera peut-être bien aise de savoir à qui il en est redevable. Les recueils de M. de Gaignières sont les premiers en date; sans cette avance, je n'aurais

(1) Celui à qui revenait la tâche de relever les inscriptions tumulaires, de copier tout au long les manuscrits ou, le cas échéant, d'en extraire les passages les plus significatifs, était le propre valet de chambre de Gaignières, un nommé Rémy, qui recevait de son maître pour cette besogne 200 livres par an.

(2) Le plus clair de ce revenu consistait, à ce qu'il semble, dans les pensions allouées à Gaignières en mémoire des offices dont il avait été revêtu. Nous ignorons le chiffre de celle que lui procurait son double titre d'ancien gouverneur de Joinville et d'instituteur des enfans de France. Ce que nous savons seulement, c'est que, par une de ses dispositions testamentaires, M<sup>lle</sup> de Guise avait légué à son ancien écuyer une pension viagère de 1,200 livres, « outre et par-dessus ses carrosses et un attelage. »



jamais pu faire une telle entreprise. Il m'a frayé le chemin en ramassant et faisant dessiner tout ce qu'il a pu trouver de monumens dans Paris, autour de Paris et dans les provinces... Je lui ai souvent donné des recommandations pour nos abbayes où il allait faire ses recherches... Je ne savais pas alors qu'en lui faisant plaisir j'agissais pour moi. » Un témoignage venu de si haut ferait au besoin justice des menues attaques essayées de notre temps. Il protège la mémoire et l'œuvre de Gaignières plus sûrement que les dédains affectés du moderne puritanisme archéologique n'arriveraient à les compromettre, et le mieux pour chacun de nous est de s'en tenir sur ce point au sentiment de naïve gratitude que, depuis le temps où travaillait Montfaucon jusqu'au nôtre, plusieurs générations d'érudits ou d'artistes ont successivement éprouvé.

Gaignières mourut le 27 mars 1715, c'est-à-dire lorsque quatre années seulement s'étaient écoulées depuis l'époque où il avait fait don de sa collection au roi. Ses derniers jours durent être tristes, s'il eut connaissance des mesures de défiance prises contre lui et de la surveillance injurieuse, de la police cruelle exercée jusque autour de son lit de mort par ceux-là mêmes qu'il avait choisis pour être les ministres de ses libéralités. En tout cas, quiconque a jeté les yeux sur la correspondance échangée alors entre le marquis de Torcy et Clairambault, généalogiste des ordres du roi, chargé, au moment de la donation, de dresser l'inventaire des pièces appartenant à Gaignières, quiconque s'est mis ainsi au courant des faits auxquels cette donation a servi de motif ou de prétexte ne saurait garder qu'un fâcheux souvenir des désirs au moins impatiens et des soupçons dont on ne craignit pas d'environner la personne même du donateur.

On a vu que, par une clause de l'acte passé en 1711, Gaignières s'était réservé la jouissance, sa vie durant, de tous les objets d'art et de tous les recueils dont il instituait le roi propriétaire. En outre il avait été convenu qu'à titre, non de salaire, mais de simple indemnité, il recevrait une pension viagère de 4,000 livres, plus 4,000 autres livres une fois payées, qu'enfin « incontinent après son décès la somme de 20,000 livres » serait répartie entre « ceux en faveur desquels ledit sieur de Gaignières en aurait disposé. » Or de ces diverses stipulations, celles qui avaient trait à un dédommagement pécuniaire furent seules respectées. Quant au reste, on se crut à peu près délié des obligations contractées au nom du roi par son ministre, et le prétendu usufruit assuré d'abord à Gaignières ne tarda pas à n'avoir pour lui d'autre suite qu'une possession troublée ou équivoque, pour ceux qu'il appelait à en profiter sous son toit qu'une succession de tracasseries mesquines

ou d'imputations calomnieuses. Tantôt ce sont des espions qu'on aposte pour voir si quelque visiteur n'emporte rien des trésors qu'il a eus sous les yeux; tantôt, les soupçons remontant jusqu'au maître de la maison lui-même, on soumet ses domestiques à un interrogatoire en règle sur ce qu'il a pu faire ou dire, et des rapports tendant à dénoncer chez lui la pensée d'un détournement sont immédiatement adressés à qui de droit. Nous n'en finirions pas s'il nous fallait entrer dans le détail des perfidies et des manœuvres auxquelles donnèrent lieu la situation où s'était si loyalement placé Gaignières et bientôt la maladie dont il ne devait point relever. Il n'y a que justice toutefois, à propos de ces vilénies, à signaler celui qui y compromit le plus directement son caractère et l'honneur d'un nom d'ailleurs estimé des érudits. En épiant avec une sorte de cynisme les moindres démarches de Gaignières et les approches d'une mort qu'il appelait de tous ses vœux, Clairambault semble transporter dans le domaine de la science quelque chose des mœurs d'un *bravo* ou d'un familier de l'inquisition, — si tant est même qu'il n'entende en ceci servir que ceux qui l'emploient, et que sous son zèle apparent pour les intérêts d'autrui aucune arrière-pensée ne se cache d'avantages et de profits tout personnels.

Un passage d'une lettre adressée par Clairambault au marquis de Torcy suffira pour donner la mesure de sa duplicité. Cet homme, qui écrivait à Gaignières dans les termes les plus affectueux, qui s'honorait d'être « son ami et son confident, » ce même homme l'accusait ainsi auprès du ministre. « ..... Je crains autre chose plus dangereux : c'est que lui-même ne détourne, car je puis vous dire en secret que ce qu'il a déclaré jusqu'à présent n'est pas de bonne foi. Peut-être réserve-t-il de le dire à la fin, et qu'il veut voir si on lui tiendra parole, afin de n'être pas dénué de tout, si on ne le payait pas. Je crois aussi qu'il a quelque dessein d'ôter les doubles de tout ce qu'il a. Je ne sais s'il laisserait le meilleur... »

Torcy, tout en accueillant l'accusation, sentait bien qu'il fallait compter avec la bonne réputation de Gaignières et ses susceptibilités d'honnête homme. Aussi dans sa réponse recommandait-il à Clairambault d'agir « sans faire voir à M. de Gaignières qu'on eût la moindre défiance sur son sujet... Vous savez au contraire, ajoutait-il, combien il est touché de soutenir l'idée de sa probité. » La probité! on pourrait soupçonner celle de l'agent de M. de Torcy à meilleur droit qu'il n'avait lui-même mis en doute la bonne foi de Gaignières. L'empressement singulier avec lequel, au lendemain de la mort de celui-ci, il fait transporter dans sa propre maison toutes les collections qui avaient appartenu au défunt, afin, disait-il, de mener plus rapidement les travaux d'un nouvel inventaire et d'o-

pérer un triage préalable entre les objets dignes de la Bibliothèque et ceux qui ne mériteraient pas d'y figurer, — les félicitations qu'il reçoit à ce moment de ses amis, de Lancelot entre autres, sur la liberté que les événemens lui laissent d'agir absolument à sa guise (1), — enfin et surtout la présence aujourd'hui dans les papiers de Clairambault conservés au département des manuscrits d'une quantité considérable de pièces écrites ou annotées de la main de Gaignières (2), — tout cela permet au moins d'hésiter sur le degré de confiance que peuvent inspirer les procédés employés pour liquider la succession ouverte et le désintéressement du liquidateur.

Quoi qu'il en soit, après que l'abbé de Louvois, alors garde de la Bibliothèque, eut accepté pour cet établissement la part que lui attribuait l'état récapitulatif dressé par Clairambault, après que les tableaux et les autres articles jugés, à tort ou à raison, inutiles eurent été séparés du lot de la Bibliothèque pour être publiquement vendus (3), 2,679 volumes ou portefeuilles, contenant des manuscrits, des dessins et des estampes, vinrent à la fin de l'année 1716 occuper la place que la générosité de Gaignières leur avait d'avance assignée. Le tout, il est vrai, déposé en bloc au cabinet des manuscrits, y demeura pendant plus de vingt ans dans cet état d'indivision; mais en 1740 on se décida à répartir les diverses séries de la collection de Gaignières en raison du caractère propre à chacune d'elles et des collections déjà existantes auxquelles la nature des pièces semblait le plus naturellement les rattacher. Ce fut ainsi que le cabinet des estampes, qui avait commencé alors de former un département distinct, s'enrichit de ces précieuses suites de costumes, de portraits, de pièces topographiques, de tant d'autres des-

(1) « Enfin, écrivait Lancelot à Clairambault dix jours après la mort de Gaignières, enfin vous voilà donc le maître ou peu s'en faut d'un des plus grands dépôts qu'il y ait. Il me semble déjà, monsieur, vous voir nager en pleine eau... »

(2) M. Léopold Delisle, dans son savant ouvrage sur *le Cabinet des manuscrits*, évalue « à plus de cent volumes » l'ensemble des pièces provenant de la collection de Gaignières que Clairambault se serait ainsi « appropriées. »

(3) Cette vente, prescrite par un arrêt du conseil en date du 6 mars 1717, produisit une somme totale de 16,761 livres 14 sols. L'estimation des objets réservés pour la Bibliothèque donnait sur l'état dont nous avons parlé un chiffre à peu près double, 36,783 livres. Au reste tout ce qui concernait le fait de la donation même fut tenu aussi secret que possible par le ministre et par ses agens. Les affiches annonçant la vente publique ne disaient mot de ce qui y avait donné lieu, et dès le 13 avril 1715 le *Mercure* recevait l'ordre d'observer à ce sujet le même silence. « Vous pouvez, écrivait le marquis de Torcy au directeur de ce recueil, parler de M. de Gaignières dans un de vos prochains *Mercures* et faire mention, si vous le jugez à propos, de sa naissance, de son mérite et de ses qualités personnelles; mais il ne convient pas que vous parliez de la disposition qui a été faite de son cabinet. »

sins ou gravures dont la provenance est encore aujourd'hui constatée par les premières lettres du nom de Gaignières estampillées sur chaque pièce.

Un recueil de dessins pourtant, et un recueil considérable à tous égards, ne fut pas compris parmi ceux qu'on retirait du cabinet des manuscrits pour les transporter dans le cabinet des estampes : 16 grands volumes, contenant environ 3,000 copies d'après les monumens funéraires élevés depuis le moyen âge à la mémoire de personnages français, restèrent sur les rayons où on les avait déposés lors de leur entrée à la Bibliothèque. Malheureusement ils n'y restèrent pas toujours. Vers la fin du dernier siècle, ils disparurent, dérobés, dit-on, par les mains mêmes de celui qui en avait la garde, ou tout au moins avec la complicité de sa négligence (1), et, vendus en Angleterre à l'antiquaire Richard Gough, ils passèrent à sa mort dans la bibliothèque bodléienne. Ce serait donc à Oxford qu'il faudrait aujourd'hui aller consulter ces documens sur l'histoire de l'art français, si depuis quelques années des calques strictement fidèles n'étaient venus réparer autant que possible le préjudice subi et remettre jusqu'à un certain point la Bibliothèque en possession de son bien. D'autres dessins d'après des monumens du même ordre, d'abord annexés dans les collections du département des manuscrits aux recueils généalogiques ou historiques, ont été récemment transmis au département des estampes, où ils complètent la riche série des tombeaux et des épitaphes reconquise, sous forme de *duplicata*, à Oxford. Enfin plusieurs autres pièces détachées de la même suite, et conservées jusqu'en 1861 à la bibliothèque Mazarine, ont cessé de figurer dans une collection où elles n'avaient pas en réalité leur raison d'être. On peut dire que maintenant tous ou presque tous les documens dessinés ou gravés qu'avait réunis Gaignières se trouvent centralisés dans le département des estampes. Après bien des vicissitudes, cet incomparable ensemble de témoignages historiques est, suivant le vœu du donateur, désormais à l'abri des chances de dispersion et à la libre disposition de quiconque a besoin d'y puiser.

### III.

Nous avons dit que, lorsqu'en 1740 la collection des monumens figurés ayant appartenu à Gaignières fut séparée, à la Bibliothèque, de la collection de ses manuscrits pour être définitivement installée

(1) Voyez à ce sujet le dossier judiciaire contenant les interrogatoires subis en septembre 1784 par l'abbé de Gevigney, ci-devant garde des titres et généalogies à la Bibliothèque du roi. — Archives. Section judiciaire, Y. 11437.

parmi les recueils du cabinet des estampes, celui-ci avait depuis quelques années déjà son organisation particulière et sa vie propre. Au lieu de ne former, comme par le passé, qu'une section du département des livres imprimés, ou plutôt au lieu de continuer à y être confondus avec ces livres mêmes, les recueils d'estampes, successivement acquis par ordre du roi ou donnés à sa bibliothèque, avaient été dès 1720 isolés de manière à constituer un nouveau département sous la surveillance et l'administration d'un garde spécial (1). Cette utile réforme, due à l'abbé Bignon, qui venait de remplacer l'abbé de Louvois dans les fonctions de bibliothécaire du roi, n'était d'ailleurs que la conséquence forcée des richesses croissantes de la Bibliothèque et des prescriptions légales qui de plus en plus tendaient à en populariser l'usage. D'une part, les diverses collections étaient devenues trop volumineuses pour que le classement et la garde en pussent rester plus longtemps confiés à un seul homme, si actif et si éclairé qu'il fût; de l'autre, l'obligation, aux termes d'un arrêt du conseil en date du 11 octobre 1720, « d'ouvrir la Bibliothèque aux savans de toutes les nations, en tout temps, aux jours et aux heures qui seront réglés par le bibliothécaire, ... et aux curieux une fois par semaine, » n'aurait pas laissé, avec le maintien du régime primitif, d'introduire le désordre dans le service aussi bien que l'incertitude dans les recherches du public. Pour satisfaire à toutes les exigences et pour sauvegarder tous les intérêts, l'abbé Bignon divisa le travail, multiplia les responsabilités, et fonda l'indépendance de chaque département, tout en conservant l'unité de la direction supérieure. Grâce à lui, une répartition méthodique des trésors accumulés à la Bibliothèque assura la bonne organisation des services, et le cabinet des estampes en particulier fut soumis dès lors à la discipline et aux règles qui devaient, à quelques modifications près, être appliquées jusqu'à nos jours.

Le progrès au surplus ne se borna pas à cette sage distribution des fonctions et des choses. Le nouveau local où l'abbé Bignon obtint, non sans peine, d'établir les collections de la Bibliothèque leur fournit un abri plus digne d'elles que le toit de hasard sous lequel elles avaient été logées jusqu'alors, en même temps que l'espace dont on pouvait disposer laissait toute latitude aux accroissemens futurs de chaque série ou, le cas échéant, à la formation de séries nouvelles.

(1) Les quatre catégories établies alors à la Bibliothèque étaient 1° les manuscrits, 2° les livres imprimés, 3° les titres et généalogies, 4° les planches gravées et estampes. Le cabinet des médailles et pierres gravées n'avait pas encore été transféré du palais de Versailles à la Bibliothèque. Il n'y fut définitivement installé que vingt ans plus tard.

Depuis que la Bibliothèque du roi avait été, sous le règne de Charles IX, transférée de Fontainebleau à Paris, elle avait eu dans cette ville même plus d'un voyage à faire, plus d'un emménagement provisoire à subir. Placée d'abord rue Saint-Jacques dans les bâtimens du collège de Clermont, que les jésuites venaient d'évacuer, puis dans une grande salle du cloître des cordeliers, elle occupait, sous le règne de Louis XIII et pendant les vingt-trois premières années du règne de Louis XIV, une maison que les cordeliers possédaient rue de la Harpe, assez près de l'église de Saint-Côme. En 1666, Colbert consacra « les maisons au bout de ses jardins » rue Vivienne, ou plutôt rue Vivien, comme on disait alors, à une nouvelle installation de cette bibliothèque du roi, enrichie déjà par ses soins de tant de livres et de tant de manuscrits précieux, et dont il allait, dans le cours de l'année suivante, compléter les collections par l'adjonction des estampes acquises de l'abbé de Marolles. Le moment vint cependant où ces maisons se trouvèrent trop petites pour contenir tout ce qui d'année en année y affluait. En vain l'Académie des Sciences avait cédé aux livres la salle tout entière où, depuis l'époque de sa fondation, elle tenait ses séances, et le laboratoire qui y attenait; en vain les bibliothécaires s'ingéniaient, à chaque acquisition ou à chaque donation nouvelle, pour en mettre les diverses parties à la portée des regards ou de la main. Quoiqu'on fit, on en était à peu près réduit à la nécessité d'entasser les objets, au fur et à mesure de leur entrée, sans autre classement qu'une répartition en bloc, comme cela avait eu lieu pour les collections de Gaignières, sans autre arrière-pensée chez personne que d'empêcher quant à présent la Bibliothèque de déborder.

Les choses en étaient là lorsque l'abbé Bignon entra en fonctions (1719), et tout d'abord il s'efforça d'obtenir pour la Bibliothèque un logis mieux approprié à ses besoins. Il lui fut facile de faire ressortir les inconvéniens du régime d'alors et l'urgence de mesures capables d'y mettre fin; mais, le mal une fois démontré, restait à indiquer le remède. Ni l'abbé Bignon ni ceux qu'il avait intéressés à sa cause n'étaient sans incertitude sur ce point. Fallait-il revenir au projet, conçu par le ministre Louvois et abandonné depuis 1699, d'utiliser pour les collections du roi quelques-uns des hôtels construits autour de la place Vendôme? Était-ce au Louvre qu'on devait demander asile? On s'arrêta un moment à ce dernier parti, et déjà les préparatifs se faisaient en vue d'une installation prochaine lorsque l'arrivée de l'infante, fiancée à Louis XV, vint mettre de ce côté toutes les espérances et tous les projets à néant.

Force fut donc de chercher ailleurs, mais cette fois on n'eut à chercher ni loin ni longtemps. En face de la Bibliothèque, à l'angle

même de cette rue Vivienne qu'il s'agissait pour elle de quitter, des bâtimens spacieux se trouvaient tout à coup disponibles : comment laisser échapper une occasion aussi favorable et ne pas s'empresser de prendre ce qu'on avait en quelque sorte sous la main ? On sait que l'ancien palais Mazarin, devenu la propriété du mari d'Hortense Mancini, avait été sous la régence acquis pour le roi et donné en son nom à la Compagnie des Indes. Law y avait établi ses bureaux et ouvert ainsi un nouveau théâtre aux agiotages et aux scandales de la rue Quincampoix ; mais, lorsqu'en 1721 survint l'éclatante ruine de ce qu'on appelait *le système*, le vide se fit à peu près dans ces murs un moment si peuplés. Les restes de la banque de Law n'occupèrent plus qu'une petite partie du palais qu'avait habité Mazarin, tandis que les dépendances de ce palais parallèles à la rue de Richelieu et désignées, depuis la mort du cardinal, sous le nom d'hôtel de Nevers demeuraient presque sans emploi. Ce fut alors que l'abbé Bignon sollicita du régent, le duc d'Orléans, l'autorisation d'y transporter la Bibliothèque, et, le consentement du prince une fois obtenu, il crut si bien avoir partie gagnée qu'il n'attendit même pas l'accomplissement des formalités légales. Quant aux travaux d'installation préparatoires, le désir d'occuper la place au plus vite fit qu'on se dispensa de les entreprendre et que, au moment même de l'eménagement, on y suppléa comme on put. « En conséquence des ordres du régent, dit Leprince dans son *Essai historique*, on transporta sans différer dans l'hôtel de Nevers... le plus qu'il fut possible de livres, lesquels furent placés dans différentes chambres et rangés sur des tablettes faites à la hâte. »

• Jusque-là tout allait au mieux, mais l'on avait compté sans les suites. Les réclamations de plusieurs intéressés contre l'envahissement un peu brusque, il est vrai, de leur demeure, le mécontentement des gens de loi, qui, n'ayant pas participé à l'affaire, ne se faisaient pas faute d'en accuser l'irrégularité, la mort du régent et par conséquent pour les émigrés de l'hôtel Colbert la perte de leur plus puissant protecteur, d'autres difficultés encore faillirent maintes fois amener un éclat et aboutir à un nouveau déplacement de la Bibliothèque. Il ne fallut pas moins que la ténacité de l'abbé Bignon et l'autorité du comte de Maurepas, alors ministre de la maison du roi, pour triompher de tous les obstacles. L'une et l'autre y réussirent à la fin. Après plus de deux années de négociations incessamment rompues et renouées, après bien des échanges de paroles et de procédures, un accord fut conclu qui, en sauvegardant certains droits antérieurs, déterminait le droit des nouveau-venus à l'occupation principale, à la possession presque totale des lieux.

Par lettres patentes enregistrées au parlement le 16 mai 1724, et à la chambre des comptes le 13 juin suivant, le roi déclara « affecter à perpétuité l'hôtel de Nevers au logement de sa bibliothèque, » sauf à réserver pour des services tout différens les bâtimens sur la rue Neuve-des-Petits-Champs les plus rapprochés de la rue Vivienne ou, si l'on veut, le palais Mazarin proprement dit (1). Tout embarras avait donc cessé dans le présent comme toute crainte pour l'avenir. Bientôt les grands travaux d'aménagement et de décoration intérieure entrepris sous l'habile direction de l'architecte Robert de Cotte allaient achever de régler le sort de l'édifice livré à la Bibliothèque et d'en fixer la destination.

Qu'advint-il du cabinet des estampes durant cette première période d'agitation et pendant les années qui suivirent? Quelle place trouva-t-il d'abord sur ce terrain disputé, quel fut son lot un peu plus tard dans la répartition des locaux définitivement abandonnés à la Bibliothèque? Il semble d'autant moins superflu d'examiner la question qu'elle a été jusqu'à présent négligée ou incomplètement éclaircie, faute des documens authentiques qu'un heureux hasard a mis entre nos mains.

On a vu que la constitution du cabinet des estampes en un département séparé de la collection des livres avait à peu près coïncidé avec la translation de la Bibliothèque tout entière dans les salles de l'hôtel de Nevers. Le moment certes n'était pas favorable à une organisation méthodique des recueils composant le nouveau département, ni même à un simple rangement matériel dans un espace convenablement préparé. Au lendemain de l'espèce de coup d'état par lequel on s'était emparé de l'hôtel de Nevers, ce que l'on prétendait seulement, ce que le garde des estampes voulait comme chacun de ses collègues, c'était faire ouvertement, rapidement, acte de possession et se fortifier en quelque sorte contre les agressions par la quantité même et la masse des objets une fois apportés. Aussi ne prit-on guère le temps de choisir, pour loger les planches gravées et les estampes, ce qui présenterait les meilleures conditions au double point de vue du classement à établir et des communications à faire sur place. On entassa le tout dans quelques chambres au premier étage, entre l'appartement de l'abbé Bignon

(1) L'usage de consacrer ces bâtimens à des établissemens financiers se continua jusqu'à une époque assez rapprochée de nous. Après avoir été occupés par les bureaux de la Compagnie des Indes, ils servirent d'abri à la Bourse. Plus tard, on y installa le Trésor, et, sous la restauration, pendant le ministère Villèle, l'administration centrale des finances y résidait encore. En 1828 seulement, le palais Mazarin reçut la même destination que l'hôtel de Nevers, attribué depuis plus d'un siècle déjà aux collections de la Bibliothèque.



et les chambres où l'on avait déposé les livres imprimés, c'est-à-dire dans la partie des bâtimens sur la rue de Richelieu limitée aujourd'hui d'un côté par la galerie du département des médailles, de l'autre par le corps de logis faisant face à la place Louvois.

Au bout de quelque temps néanmoins, lorsque, les droits de la Bibliothèque à une occupation définitive ayant été officiellement reconnus, il fut permis de revenir sur les empressemens de la première heure, on sentit la nécessité d'assigner au cabinet des estampes un local plus spacieux. Aux inconvéniens résultant de l'installation dans le bâtiment sur la rue de Richelieu se joignait d'ailleurs un grave danger, celui du feu, que menaçaient de lui communiquer d'un instant à l'autre les cheminées de l'appartement habité au même étage par le bibliothécaire en chef ou les cheminées des logemens établis dans les combles tant pour les autres « officiers de la Bibliothèque du roi » que pour les employés en sous-ordre et les hommes de service (1). Il fut donc décidé que le cabinet des estampes quitterait ce périlleux voisinage pour aller, vers la fin de l'année 1738, s'établir au rez-de-chaussée du bâtiment sur la cour parallèle à celui qu'il avait jusqu'alors occupé, dans la grande salle qui précède aujourd'hui la *salle des Globes*. Pendant les douze années qui suivirent, il n'eut pas en effet d'autre asile; mais, au bout de cette période, nouveau changement déterminé par un nouveau danger. Si les estampes, là où on les avait mises, se trouvaient préservées des chances d'incendie, elles n'échappaient pas aussi sûrement aux risques d'une détérioration graduelle. L'humidité du lieu commençait à compromettre si bien la santé de ces précieuses pièces que, aux termes d'un rapport adressé alors à l'abbé Bignon, quelques-unes d'entre elles paraissaient « près de s'en aller en bouillie, » tandis que les planches gravées du *Cabinet du roi* s'oxydaient déjà « de manière à cesser d'être sous peu en état de fournir des épreuves. »

On prit donc le parti de déménager encore une fois ces planches gravées et ces estampes. A la demande de Hugues-Adrien Joly, qui venait d'être nommé garde en remplacement de Delacroix, elles furent en 1751 transportées dans les entre-sols du corps de logis par lequel les bâtimens sur la rue de Richelieu se reliaient à ceux que longe aujourd'hui le jardin parallèle à la rue Vivienne (2). C'est là que pendant plus d'un siècle le cabinet des estampes vit se succé-

(1) Sur l'état authentique des personnes logées alors à la Bibliothèque figurent vingt-deux fonctionnaires ou employés, deux suisses, deux frotteurs et les nombreux domestiques de l'abbé Bignon.

(2) Ce corps de logis dit *la Traverse* s'élevait sur une partie de l'emplacement qu'occupe à présent la grande salle de travail du département des imprimés.

der les générations d'artistes et d'érudits dont les travaux, à quelque degré que ce soit, intéressent l'histoire ou résument la vie de notre école moderne; c'est là que, placée enfin dans des conditions de salubrité suffisantes, sinon dans un espace assez vaste pour ses richesses, la collection de France acheva de devenir la première du monde par la variété, le nombre et l'importance des monumens ajoutés d'année en année à ceux dont elle se composait à l'origine.

On sait quelle portion de la Bibliothèque lui est consacrée aujourd'hui. Retiré au mois d'octobre 1854 des entre-sols qui devaient, quelques années plus tard, disparaître avec le bâtiment dont ils faisaient partie, le département des estampes fut installé dans la galerie basse du palais Mazarin que François Mansart avait disposée jadis pour y loger les statues antiques appartenant au cardinal. De nouvelles salles et deux nouvelles galeries ouvertes au-delà de celle-ci par l'architecte chargé de la reconstruction de la Bibliothèque, M. Labrousse, d'autres dépendances établies à l'entre-sol des bâtimens qui s'élèvent au fond et sur l'un des côtés de la cour de l'ancien trésor, complètent l'ensemble des locaux affectés maintenant au département des estampes, et n'occupent pas en superficie moins de 1,086 mètres. Il y a loin sans doute d'un pareil chiffre à celui qui représenterait l'espace concédé autrefois au même département, et cependant, si élargi que soit aujourd'hui le terrain, on peut déjà prévoir le moment où il deviendra nécessaire d'en accroître encore l'étendue; mais ce n'est pas l'avenir qu'il convient d'envisager ici. D'ailleurs, en résumant ce qu'on pourrait appeler l'odyssée du cabinet des estampes, en le suivant dans ses voyages limités, il est vrai, par les murs de l'hôtel de Nevers, nous avons interverti l'ordre chronologique et forcément anticipé sur la succession des événemens. Il nous faut maintenant retourner en arrière et reprendre, là où nous l'avons interrompu, le récit des faits purement relatifs à l'histoire de la collection elle-même, à sa biographie pour ainsi dire, à mesure que les premiers progrès se confirment et que la tradition fondée par Colbert va se renouvelant ou se développant de plus en plus.

HENRI DELABORDE.

(La seconde partie au prochain n°.)

---

---

# SOUVENIRS

# DE L'ADRIATIQUE

---

## II.

SCUTARI ET LES ALBANAIS, LES TRIBUS DES MONTAGNES  
ET LES MŒURS DE LA GRÈCE HÉROÏQUE (1).

---

### I.

Le 23 décembre 1871 au matin, nous quitions le port de Cattaro. La musique d'un régiment autrichien jouait sur la jetée; une société tout européenne, des femmes qui portaient les toilettes de Vienne, des officiers vêtus de l'élégante veste blanche de l'infanterie impériale, mêlés aux marins dalmates, aux paysans de la Montagne-Noire venus pour le marché, regardaient le bateau du Lloyd, le *Miramar*, s'avancer lentement sur le canal étroit qui sépare Cattaro de l'Adriatique. Nous venions de causer en notre langue avec ces amis improvisés que le voyageur se fait si aisément; nous avions lu les journaux français, visité cette petite ville, où rien n'est luxueux, où tout est confortable et aisé. Un beau soleil d'hiver éclairait le golfe, ces montagnes à pic sur lesquelles les longs murs des forteresses courent comme des guirlandes, les vingt chantiers où les Cattarins construisent leurs navires, et cette suite de maisons gaies, propres, élégantes, qui couvrent toute la côte. Quelques heures plus tard, le *Miramar* jetait l'ancre devant une plage déserte. En face de nous s'élevait une cabane misérable; nous ne

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> octobre.

distinguions ni jetée ni point de débarquement, il n'y avait qu'un marais formé par un ruisseau. Quand le canot s'approcha, force fut aux plus résolus d'accepter les épaules des *hamals* qui venaient nous chercher pour nous porter à terre; ils nous déposèrent sur des rochers où le pied le plus habile avait quelque peine à ne pas glisser. Nous avons dit adieu à l'Europe, nous étions en Turquie.

Le point où nous débarquions, Antivari, est cependant l'escale d'un chef-lieu de province; c'est par là qu'il faut passer quand on va à Scutari d'Albanie. Ce lieu est désolé; la hutte où logent les douaniers chargés de percevoir nombre de *batchichs* et quelques tarifs officiels, la cabane en planches du chef de la police qui demande les passeports, une pauvre *locande* italienne qui vous donne du pain, un morceau de viande et un matelas, — la marine n'a pas d'autres habitations. La ville est à gauche assez loin dans la montagne, cachée dans une gorge. Si vous voulez vous aventurer à quelques pas de l'auberge, vous ne trouvez ni route ni sentier; il faut s'avancer au milieu des joncs, dans la terre détrempée, chercher le gué de la rivière qui coule en cet endroit, escalader des rochers pour retomber dans les flaques d'eau. Il semble, si longtemps qu'on ait vécu en Turquie, qu'on oublie toujours combien ce pays ne ressemble à aucun autre, la surprise est chaque fois aussi poignante : cette antithèse de la civilisation et de la barbarie ne trouve jamais le voyageur insensible. Certes la Dalmatie n'est pas une de ces contrées où le progrès frappe à chaque pas, le paysan morlaque est inculte et grossier; mais, si loin que vous alliez dans la province, vous y trouvez des usages qui vous rappellent votre pays, des maisons où un voyageur peut loger, une auberge où l'hôtelier a une nappe et des fourchettes, des routes, une administration, une police sérieuse, l'Europe enfin. Passez le poteau qui sépare les Dalmates des Turcs, ce reste de civilisation s'évanouit.

On va d'Antivari à Scutari à cheval et en caravane. La route est de sept, de quinze, de vingt heures, selon la saison, selon que la pluie a ou non détrempé la plaine, ou que les passages guéables de la Boiana sont plus ou moins sûrs. Il faut trouver son chemin à travers champs, tantôt suivre le lit des torrens, tantôt monter des rochers en escalier, tantôt descendre sur des plans inclinés que l'eau a rendus polis et glissants comme le marbre, aventurer son cheval au milieu de grosses pierres taillées en pointe; mais le grand danger du voyage, ce sont les mares de boue qui recouvrent des précipices. Un des guides qui nous précédaient disparut tout à coup jusqu'aux épaules : cheval et cavalier s'étaient enfoncés dans un de ces trots que nulle prudence ne peut être sûre d'éviter. Une voiture qui suivrait une route à peu près carrossable ferait ce trajet en

trois heures. Le plus souvent, on couche à mi-chemin dans un moulin abandonné. Comme il n'y a nul village sur ce parcours, le voyageur qui ne porte pas ses vivres avec lui ne dînera que le jour suivant à Scutari. Enfin on aperçoit la ville, mais la dernière épreuve est la plus périlleuse; cette capitale s'élève sur la rive gauche de la Boiana, qui à cet endroit sort du lac, et dont le cours est très large. Un pont de bois vermoulu qu'on doit traverser est si bas que la moindre inondation le recouvre et entraîne les parapets. Les chevaux ne se hasardent qu'avec hésitation sur ce parquet mouvant où leurs pieds peuvent être pris dans les interstices que les planches laissent entre elles. Il arrive souvent que des caravanes parvenues à ce point campent en face de la ville jusqu'à ce que l'eau décroisse ou qu'on leur procure des barques. Le bazar de Scutari, un des plus importants de la Turquie, car on y vient de toutes les montagnes du pachalik et du Montenegro, est bâti près du pont dans un bas-fond. Chaque année, l'eau entre dans les boutiques, et de temps en temps en emporte une partie. La ville elle-même a été plusieurs fois détruite par les débordemens du lac; on voit de tous côtés des ruines qui rappellent ces catastrophes, nulle part les digues qu'il serait facile d'élever et qui rendraient impossible le retour d'aussi grands désastres.

Nous avons traversé tout Scutari que nous cherchions encore cette capitale; quelques mesures, aperçues à droite et à gauche, nous avaient paru n'être que des faubourgs. Les rues sont très larges, les maisons, entourées de jardins, se cachent derrière des murs élevés. Chaque demeure est isolée, l'habitant se renferme chez lui comme dans une forteresse. Des portes épaisses de bois bruni, garnies de serrures massives, indiquent seules les habitations. Aucune ville n'a davantage l'aspect d'un village; Scutari cependant compte plus de 35,000 âmes. Au printemps, le vaste espace qu'elle occupe devient une forêt de verdure : malgré les arbres, la poussière et le soleil y sont alors insupportables; en hiver, la ville est un lac de boue au milieu duquel les maisons s'élèvent comme des îlots. Toutes les mosquées sont récentes; le palais du gouverneur, vaste rectangle à un étage, dont une galerie intérieure fait le tour, donne une assez juste idée de ce que devaient être les constructions primitives où les rois huns tenaient leur cour. Un des derniers pachas a cependant fait commencer une rue européenne, élever un casino; il y a, en sortant des faubourgs, une chaussée de 2 kilomètres de longueur, que l'autorité a soin de montrer aux étrangers, et qui, dit-on, sera continuée un jour jusqu'à la mer.

Les beys d'Albanie trouvent que cette capitale est bien protégée, que nulle muraille ne vaudrait les marais et les précipices qui la

séparent de la mer. Quelle armée s'aventurerait avec ses bagages et ses canons dans ce pays impraticable? Que si cette absence de route a quelques inconvéniens, l'Osmanlis en prend son parti. De Scutari à Constantinople, on compte vingt-deux journées, encore le voyage ne peut-il se faire que dans la belle saison. Les fonctionnaires que la Porte envoie dans la province prennent, pour se rendre à leur poste, les routes les plus étranges; ils remontent le Danube, vont à Vienne, puis à Trieste, et de là par le Lloyd gagnent l'escale d'Antivari, à moins qu'ils ne descendent du Bosphore à Syra, pour faire le tour du Péloponèse et débarquer à Corfou. Des gens qui sont exposés à être nommés à Bagdad ou dans la province de Van ne s'effraient pas pour si peu. Si les pluies ont commencé, — et qu'ils ne soient pas gouverneurs de province, auquel cas il leur faut toujours se hâter, — ils attendent le retour du printemps. Ils savent qu'en hiver personne ne voyage, que leurs compétiteurs n'iront pas plus qu'eux à Constantinople. Durant la mauvaise saison, presque toutes les intrigues chôment chez les Osmanlis. C'est une conviction du vieux parti turc que les améliorations modernes ne peuvent que nuire aux musulmans : les routes serviront aux rayas qui font le commerce, aux étrangers qui protègent toujours les rayas, qui verront plus facilement ce qui se passe en Turquie, — les ports et les chemins de fer aux Européens, les écoles aux idées de révolte; la richesse publique détruirait l'empire, puisqu'elle serait tout entière aux mains des populations soumises. La barbarie est le rempart des Ottomans, comme cet espace inculte, semé de fondrières, de gros rochers, coupé de hautes montagnes, privé de toute route, est la meilleure défense de Scutari. Il n'y a qu'un ennemi de la race, le progrès; aucune idée n'est plus précise pour les musulmans d'Albanie. Ils s'expriment à ce sujet avec une franchise brutale, et peut-être ne se trompent-ils pas de tout point.

Le vilayet de Scutari, formé de la Haute-Albanie, Albanie blanche ou Guégaria, porte officiellement le titre de province d'exception; c'est qu'il est très peu étendu. Le voisinage du Montenegro, l'indépendance des tribus des montagnes, leur esprit d'indiscipline et aussi le privilège qu'elles ont de servir, bien que chrétiennes, dans les armées du sultan, telles sont les raisons qui ont fait un gouvernement général d'une circonscription qui, en toute autre partie de la Turquie, formerait un simple sandjak. La Haute-Albanie en effet ne compte guère plus de 250,000 habitans. Le vilayet voisin de Janina a une population de 700,000 âmes, celui d'Andrinople, au nord, de près de 2 millions. Si on excepte les environs du lac de Scutari et le bord de la mer, le pays est un entassement de montagnes, où les

principaux sommets gardent leur neige toute l'année. Ces longues chaînes, quand on les voit de la mer, forment une série d'étages d'un gris sombre; elles s'élèvent en terrasses gigantesques semées de piques, de dômes, qui se détachent sur des lignes très simples. C'est déjà la beauté de la Grèce, la même netteté de forme, la même harmonie de proportions. Le soleil rend la ressemblance plus sensible dès qu'il éclaire ces hautes masses : les chaînes éloignées alors sont recouvertes d'une sorte de vapeur grise et lumineuse, d'une gaze qu'il semble possible d'aller prendre et détacher. Sur les montagnes plus proches, toutes les saillies se précisent, se découpent, ressortent; la roche absorbe les flots de lumière, l'œil se figure qu'elle est devenue une substance translucide. On devine ce qu'est ce pays de montagnes, une suite de vallées, le plus souvent très étroites, encaissées dans des cercles de rochers, comme dans des forteresses où en hiver l'habitant est enfermé par les neiges. Dans beaucoup de cantons, le sol est pauvre, le paysan ne voit autour de lui que des pierres mêlées à une herbe rare; mais l'Albanie a aussi de magnifiques forêts, des lacs, des pâturages, les districts de montagne possèdent presque toujours sur les bords des deux larges fleuves qui traversent la contrée, le Drin et la Boiana, ou près du grand lac de Scodra, de vastes prairies.

Pour l'administration turque, la province est divisée en deux parties, les districts montagneux, ou plutôt, comme on dit officiellement, les *montagnes*, les cantons ou *nahiés* de la côte et des environs immédiats de Scutari. Ces cantons seuls sont soumis au régime ordinaire des vilayets; ils ont l'organisation qu'on trouve partout dans l'empire. L'aspect des villes, en général bâties sur des collines, restes d'établissements grecs, slaves ou vénitiens, comme Antivari, Alessio, Dulcigno, n'offre d'original que les vestiges de forteresses et d'églises décorées du lion de Saint-Marc. L'état du pays est misérable, la désolation gagne partout; un banc de sable ferme l'embouchure de la Boiana, qui pourrait être la richesse de la province; des ports excellens se comblent tous les jours, par exemple ceux de Saint-Jean de Médua et de Dulcigno. Le Drin et la Boiana, dont le cours n'est pas régularisé, rendent incultes des plaines longtemps fertiles : la fièvre chasse les habitans de villes autrefois salubres; ainsi les Turcs ont dû abandonner Alessio et se construire d'autres maisons plus loin dans la montagne. La grande plaine de Brégumahias, inondée une partie de l'année, devient un marais; les efforts récents d'une tribu voisine, celle des Clémenti, n'ont donné encore que de bien faibles résultats. L'Albanie, surtout sur la côte, est couverte de ruines : les unes anciennes, laissées par les guerres du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle et qu'aucun retour de prospérité n'a restau-

rées ou fait disparaître : les autres récentes, résultat des épidémies et des fièvres. On voit que cette province ressemble à presque toutes celles de l'empire.

La population appartient à la race albanaise. Toutefois au nord de la Boïana on trouve plusieurs cantons slaves, dans les villes de la côte des Juifs, des Bohémiens et quelques Grecs. Les districts soumis à l'administration régulière comptent de 120,000 à 130,000 âmes, les tribus des montagnes, au nombre de vingt et une, plus de 120,000. Ce vilayet est le seul gouvernement turc où les catholiques dominent : ils représentent à eux seuls la moitié de la population totale ; le reste, si on excepte 41,000 Grecs, est musulman. La province ecclésiastique d'Albanie, qui porte dans les actes de la cour de Rome le nom d'*Albania turcica*, est divisée en trois archevêchés dont dépendent quatre évêchés (1). Les habitans sont si pauvres qu'ils peuvent difficilement venir au secours de leurs chefs spirituels. C'est de Rome qu'il faut envoyer l'argent nécessaire à ces églises : la propagande de Lyon fait beaucoup, mais ne peut suffire à tout ; l'Autriche n'attribue au clergé latin que des subsides insuffisans. Dans ces conditions difficiles, surtout depuis les changemens survenus dans la situation du saint-siège, l'Italie essaie de prendre le protectorat des catholiques sur ces côtes, privilège séculaire de la maison de Habsbourg, et tout d'abord de leur faire accepter son argent. L'empereur d'Allemagne, bien que protestant, rappelle aux évêques que les provinces rhénanes sont catholiques, et offre des secours que la pauvreté de ces missions ne peut refuser ; du reste le primat actuel d'Albanie, M<sup>sr</sup> Pooten, né près de Cologne, est sujet allemand. C'est une nouveauté que les agens de la Prusse donnant de l'argent aux catholiques orientaux pour bâtir des églises, déclarant qu'ils se feraient fort de remplacer la France ou l'Autriche, si ces deux puissances devaient restreindre leur générosité. Il en est cependant ainsi. Non-seulement en Albanie, mais en Grèce et dans le Levant tout entier, le protectorat et les subsides accordés aux chrétiens ont toujours été un principe d'influence que le nouvel em-

(1) L'histoire religieuse de cette province a été faite par Farlati. M<sup>sr</sup> Pooten, archevêque d'Antivari, titulaire du diocèse, qui habite depuis longtemps l'Albanie, a réuni dans un grand ouvrage, écrit en latin, tous les renseignemens nouveaux qu'il a dû aux inscriptions et à quelques chartes inédites. *Metropolis Antivarensis et ecclesiarum episcopaliū in Albania turcica sitarum quæ eidem metropoli subsunt, vel olim subiectæ fuerant, historia quam ex Illyrico sacro Farlati ad suum usum in compendium redegit Carolus Pooten, archiepiscopus Antivarensis et Diocensis, Albanix metropoli ac regni Servix primas*. Ce livre, qu'il a bien voulu me communiquer, ne sera sans doute pas imprimé de longtemps. Les destinées d'un manuscrit dans les provinces turques sont si incertaines, qu'il n'est peut-être pas inutile de faire ici mention d'un aussi important travail.



pire ne peut négliger. Ce n'est pas seulement de l'administration financière des diocèses que s'occupe le saint-siège, les évêques relèvent directement de lui. La propagande de Rome est un véritable ministère auquel le travail ne manque pas. Tout ce qui en Europe est réglé ou par l'état ou par des évêques instruits, capables de décider les difficultés les plus sérieuses, lui est soumis par les prélats albanais. Il est trop évident que ces missions abandonnées à elles-mêmes ne pourraient remplir leur tâche. C'est Rome aussi qui ouvre aux candidats ecclésiastiques ses propres séminaires, qui imprime les catéchismes, les livres de discipline. Le cardinal directeur de la propagande, M<sup>er</sup> Barnabo, est en réalité le véritable chef ecclésiastique de l'Albanie chrétienne; peu de personnes connaissent mieux que lui cette province, où il n'est jamais venu.

L'état de ces missions est loin d'être florissant. L'esprit en est tout italien; des franciscains les dirigent de concert avec des prêtres indigènes. A la fin de 1871, cinq des évêques ou archevêques étaient Italiens, le sixième Polonais; les religieux venaient des couvens de Rome et surtout des provinces napolitaines. Soit manque d'argent, soit faute d'activité, on peut dire que l'instruction donnée aux enfans est à peu près nulle. Dans le diocèse d'Alessio, sur 17,000 habitans, 50 seulement savent lire, 10 signer leur nom. A la différence des Lazaristes français, les franciscains se préoccupent très peu de l'éducation; pourvu qu'ils administrent les sacremens, qu'ils en montrent la nécessité, ils croient leur tâche accomplie. L'Italie n'a pas de sœurs de charité, d'ordre qui se consacre à l'éducation des filles. La religion qu'enseignent ces moines est celle qu'on donne au peuple de Naples; encore, si imparfaite qu'elle soit, s'adresse-t-elle à des esprits trop grossiers pour la comprendre. Le contraste est grand entre ces missions et celles que la France possède dans tout l'Orient; les jésuites et les Lazaristes en Égypte, en Syrie, en Asie-Mineure, à Constantinople, ont des écoles où viennent les enfans de toutes les religions; cet enseignement pratique et vraiment utile s'est développé au point que des institutions comme celles d'Anthoura et de Ghazir dans le Liban suivent les programmes de nos collèges. Les jeunes Syriens y font des dissertations françaises en très bon style; leurs maîtres vont plus loin, ils exigent des élèves distingués des discours et des vers latins.

Le clergé catholique albanais est digne de toute pitié; si on excepte quelques évêques, l'ignorance est partout complète: le moine franciscain jeté au milieu de ces montagnards perd bientôt l'espoir d'exercer sur eux une véritable influence, si tant est qu'une telle ambition ait jamais tenu grande place dans ses pensées; il s'organise le moins mal possible, cherche à s'assurer quelques redevances et

remplit les obligations indispensables de son ministère. Le prêtre indigène, aussi grossier que le paysan, capable à peine de lire la messe, vêtu du même costume que ses fidèles, portant comme eux le fusil, ne diffère pas du pope et du moine grecs des pays les moins cultivés; il est d'autant plus étroit, d'autant plus intolérant, que les services qu'il rend sont plus contestables. Cette forme d'apostolat fait comprendre ce qu'a été la propagande byzantine chez les peuples qui entouraient ou envahissaient l'empire grec : apostolat sans énergie, qui ne donnait guère aux barbares que des cérémonies nouvelles. Cependant Scutari possède depuis quelques années un collège où on élève de jeunes Albanais, qui ensuite iront à Rome à la propagande; les franciscains tiennent de petites classes où ils enseignent la lecture et les quatre règles. Il faut remarquer aussi que les difficultés que rencontre le clergé sont grandes : la liberté est complète dans la montagne, mais c'est dans les villes que la réforme devrait commencer; or, ni à Scutari ni dans les autres chefs-lieux de district, la Porte n'a donné toute facilité aux catholiques. Une population de 12,000 catholiques dans la capitale du vilayet n'a pas encore d'église : il a fallu des années pour obtenir un firman qui permit d'élever quatre murs; c'est dans une grange recouverte de quelques planches que l'archevêque officie. Les émeutes contre les latins se sont renouvelées fréquemment pour chasser les missionnaires ou détruire leurs constructions naissantes. Partout sur la côte les entraves ont été nombreuses, et tous les jours l'autorité les multiplie pour complaire tantôt aux Turcs, tantôt aux Grecs ou aux Juifs. Dans cette lutte, bien des forces se sont épuisées qui peut-être se seraient appliquées à une tâche plus haute; quelques hommes d'intelligence et de cœur qui en d'autres pays eussent accompli des progrès réels ont vu leurs jours finir sans que l'œuvre fût commencée.

## II.

Nous ne savons pas d'une façon précise combien d'âmes compte la race albanaise. Les rares essais de dénombrement que commencent à faire les Turcs divisent toujours les sujets du sultan selon la religion. Ainsi l'almanach officiel de Janina, publié en 1871, et qui contient, — singulière nouveauté, — une statistique partielle du pachalikat d'Épire, semble ignorer que la province est peuplée de Grecs et de Schkipétars. Comme cette race est souvent mêlée aux populations slaves ou helléniques, et qu'elle en subit rapidement l'influence, il est parfois impossible au voyageur de reconnaître

avec certitude des mœurs et un type que quelques années ont modifiés. Personne n'a mieux compris ces difficultés que George de Hahn. Ce savant, que nous venons de perdre, avait consacré sa vie à l'étude des Schkipétars. Il habita d'abord longtemps leur pays, surtout Janina et Scutari; il fit ensuite de nombreux voyages chez les Guègues et chez les Tosques (1). De toutes ses recherches, il est résulté que la race albanaise doit compter 1,800,000 âmes environ. Il s'en faut que cette population soit tout entière renfermée dans la Haute et la Basse-Albanie : à l'est, elle arrive jusqu'aux frontières de la Macédoine; en Dalmatie, près de Zara, elle habite plusieurs villages; la statistique des Slaves du sud évalue à 46,000 les Albanais qui vivent dans les pays serbes ou bosniaques. Le royaume hellénique en compte 173,000, l'Italie méridionale 85,000, qui abandonnèrent leur pays au xvi<sup>e</sup> siècle.

Les Albanais (2) de l'Italie ont depuis longtemps subi l'influence de la civilisation qui les entoure. Ceux que l'on trouve en Grèce vivent isolés dans une pauvreté et dans une inertie qui altèrent leurs qualités natives, ou se transforment et deviennent Grecs, ne retenant plus du passé que l'usage de leur langue; même en Épire, où les Grecs cependant sont en minorité, les habitudes helléniques modifient tous les jours le caractère des Schkipétars. C'est surtout dans la Haute-Albanie, c'est-à-dire dans la province de Scodra, que la race garde ses anciennes mœurs et sa figure originale. C'est là qu'on peut voir encore ce peuple, destiné peut-être à disparaître bientôt sans laisser aucun monument de son histoire.

Il n'y a pas en Europe de race plus ancienne que les Albanais. Aucun témoignage classique ne parle de l'époque où ils arrivèrent dans la péninsule du Balkan : ils y étaient établis depuis longtemps quand les envahisseurs slaves descendirent du Danube; ils y étaient sans doute bien des siècles auparavant. Les anciens, qui connaissaient fort mal le vaste territoire qui forme aujourd'hui la Turquie d'Europe, se bornent à répéter que d'un côté, à l'est, se trouvaient les Thraces, de l'autre, à l'ouest, les Illyriens : sous ce nom d'Illyriens, ils comprennent des populations très nombreuses qui habitaient au nord de l'Épire, entre l'Adriatique et la Macédoine. Les Albanais, qui occupaient autrefois des espaces beaucoup plus étendus, — on retrouve en effet des noms de villes qui appartiennent à leur langue dans des cantons où on ne voit plus que des Serbes ou des Bulgares, — sont les derniers restes, selon toute vraisemblance,

(1) Ce sont les deux principales divisions de la race albanaise en Turquie; les Guègues habitent au nord du Scombi, les Tosques au sud de ce fleuve et en Épire.

(2) Sur les Albanais, voyez, dans la *Revue*, deux études importantes de M. Cyprien Robert, 1<sup>er</sup> août 1842, de M<sup>me</sup> la princesse Dora d'Istria, 1<sup>er</sup> mai 1866.

de cette population primitive. Ils parlent un idiome dont les caractères principaux commencent à être bien connus, grâce aux travaux de Xylander, de George de Hahn, de M. Reinhold et en dernier lieu de Franz Bopp. Nous devons au maître de la philologie moderne l'étude la plus sérieuse que nous possédions sur l'albanais; toutefois il faut remarquer qu'il fonde ses observations sur un très petit nombre de textes, tout à fait insuffisans pour donner une idée complète de cette langue. George de Hahn n'a pas prétendu en faire connaître tous les dialectes, il ne s'est occupé que de ceux qui se parlent de Scutari à Janina. Je tiens de ce savant que, dans le dernier voyage qu'il fit aux sources du Vardar, il rencontra des tribus dont l'idiome était tout nouveau pour lui, et avec lesquelles il ne put s'entendre. C'est le langage d'Hydra et de Spezia que M. Reinhold a étudié, surtout celui des matelots, avec lesquels il a passé de longues années comme médecin principal de la flotte grecque. L'albanais est une langue indo-européenne qui, par les radicaux, se rapproche beaucoup plus du latin que du grec. Un botaniste distingué, M. de Heldreich, vient de publier une flore de l'Attique où il joint aux noms consacrés par la science les noms albanais; les rapprochemens avec le latin se font à chaque ligne, et sont surprenans. M. Reinhold affirme que certaines phrases latines sont comprises par le paysan albanais. Il en cite de nombreux exemples et en particulier les mots célèbres *veni, vidi, vici*, qui pour un Albanais ont le sens que leur donnait Jules César, assertion que je n'ai pas eu la bonne fortune de vérifier. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Albanais primitifs étaient proches parens de toutes ces tribus qui, longtemps avant la fondation de Rome, vinrent de l'Orient dans les vallées de l'Apennin; cette fraction de la race, au lieu de traverser les Alpes, se répandit dans les vallées du Balkan. M. Reinhold et G. de Hahn ne sont pas satisfaits d'une antiquité déjà si reculée; le premier intitule son ouvrage *Noctes pelasgicae*, les *Nuits pélasges*, et dédie son livre à ses compagnons d'armes, qu'il appelle *nautæ pelasgici*, les marins pélasges; le second consacre la plus grande partie de ses *Albanischen Studien* à démontrer que les Schkipétars sont fils de Pélagos, fils lui-même du ciel. On ne peut accumuler plus de textes à l'appui d'une thèse, faire preuve d'une érudition plus minutieuse et plus exacte. Il a été de mode autrefois de disserter longuement sur cette race mystérieuse, et tout bon érudit leur devait un mémoire. Niehbur cependant a dit depuis longtemps: « Le nom des Pélasges est odieux à l'historien qui hait la fausse philologie, d'où naissent les prétextes de connaissances au sujet de ce peuple éteint. » Les anciens ne nous ont rien laissé de précis sur ces premiers habitans du sol hellénique,

qu'ils ne connaissent que par des souvenirs légendaires. Hérodote seul signale deux petites tribus sans importance que l'on croyait pélasgiques, l'une en Bithynie, l'autre sur le golfe Thermaïque. Le nom des Pélasges n'est qu'un mot vague autour duquel on ne peut grouper aucune idée certaine.

La barbarie dans laquelle ont vécu les Albanais, surtout ceux de la Guégarie, est incomparable. Ce peuple n'a pas une seule chronique, on ne saurait dire qu'il ait une poésie populaire quelque peu développée. Il est vrai qu'en Sicile et dans les provinces napolitaines, depuis le *xvi*<sup>e</sup> siècle, on répète des chants albanais; mais ils sont rares, et il faut les attribuer à des lettrés bien plus qu'aux paysans. Ce sont des imitations faites sur les modèles que fournissent les improvisateurs italiens, mais où on retrouve quelques-unes des idées propres à la race. Les petites pièces de douze et quinze vers qu'a réunies M. Reinhold donnent une idée plus juste de l'imagination de ce peuple; on y voit un esprit enfantin aussi peu maître des idées que de la forme. Il semble cependant que les guerres du *xvi*<sup>e</sup> siècle, et plus tard les révoltes des pachas indigènes contre la Porte, aient inspiré quelques compositions plus compliquées; mais ces chants ne sauraient en rien se comparer ni aux hymnes guerriers des Slaves ni aux *tragoudia* de la Grèce. Ce peuple si ancien n'écrit pas encore sa langue. Le journal de Scutari annonçait en janvier 1872 qu'une commission, réunie par le pacha, venait d'arrêter un alphabet dont l'usage allait devenir obligatoire. Nous ne sommes pas près de ce progrès, qui ne saurait se faire par ordonnance, et que la Turquie du reste n'a aucun intérêt à souhaiter. Les Albanais, quand ils sont forcés d'écrire leur langue, ce qu'ils font rarement, se servent, selon la province qu'ils habitent, de lettres turques, grecques, latines ou slaves. Aucune de ces tentatives ne rend les sons qu'ils veulent reproduire. On compte sept alphabets différens où les lettres latines sont combinées avec des points et des traits. Les lettres grecques n'ont pas donné lieu à moins de systèmes. M. Auguste Dozon, qui publie en ce moment une grammaire et des chants schkipétars, se voit obligé de créer de nouveaux signes de convention. L'histoire de la littérature albanaise se réduit jusqu'ici à ces essais d'alphabets, tentés le plus souvent par des étrangers comme Louis Bonaparte, l'évêque Grégoire d'Eubée, G. de Hahn, M. Reinhold, ou par des Albanais d'Italie comme Cavalliotti et l'auteur anonyme de l'*Alfabeto generale Albanese-Epirotico*, publié à Livourne en 1869.

Les Albanais des montagnes n'ont jamais été soumis à personne. Les Grecs anciens n'occupèrent que la côte, où ils eurent des villes importantes comme Apollonie et Dyrrachium, les Romains laissèrent

ces tribus indépendantes; ni les empereurs de Constantinople ni les dynastes de Raschie ne cherchèrent à les administrer. Aujourd'hui les Albanais reconnaissent l'autorité de la Porte, mais vivent à leur guise. Ils forment des clans, *phars* ou *djetas*, mots qui signifient foyer; les phars doivent en temps de guerre un contingent armé. Cette obligation, que leur caractère guerrier accepte sans répugnance, est le seul lien qui les rattache au gouvernement central. On ne peut vivre au milieu de ce peuple sans mieux comprendre cette ancienne barbarie dont Thucydide disait dès le v<sup>e</sup> siècle qu'elle n'avait pas laissé de trace, et qu'elle n'offrait plus à l'historien aucun sujet d'étude. Les hommes que nous avons sous les yeux dans ces montagnes en sont encore à cet état tout primitif où l'idée de cité n'est pas née, où les instincts seuls règlent les actions. Ce qui augmente pour nous l'intérêt de ces mœurs, de ces usages, de cette vie si étrange, c'est que cette race est du même sang que les Grecs et les Romains, c'est qu'à bien des égards on reconnaît chez elle des traits de caractères, des détails et des nuances que nous devinons chez les personnages de l'époque homérique.

L'Albanais a une parfaite distinction; la tête petite, le nez fin, l'œil vif, ouvert en amande, le cou long, le corps maigre, les jambes hautes et nerveuses, il rappelle le type premier du Grec, tel que la sculpture archaïque l'a représenté sur les marbres d'Égine. Sa démarche est élégante; il prend plaisir à composer son maintien, il y met une véritable recherche, et par là, malgré l'état inculte où il est encore, il montre qu'il a le sentiment du beau et de l'harmonie. Il n'est pas jusqu'au costume qui ne fasse souvenir de l'antiquité. La fustanelle blanche rappelle ce que devait être la tunique plissée à la ceinture, les grandes guêtres qui enveloppent les jambes jusqu'aux genoux sont les cnémides de l'âge héroïque. Le costume n'est pas étoffé et flottant comme à la belle époque grecque, mais on voit bien, par les vases d'ancien style, que les Hellènes d'autrefois n'avaient pas sur ce point les habitudes des contemporains de Périclès. Une tunique ample et un manteau plus ample, qui se prêtaient aux dispositions les plus élégantes, devinrent par la suite d'un usage général. La stèle du guerrier de Marathon, quelques fresques de l'Italie méridionale, représentent l'homme serré dans des vêtements étroits, et le même type se retrouve souvent sur les vases peints à figures noires. Pour les femmes, la robe à manches collantes et le tablier précèdent la tunique ionienne et le péplos. C'est en Albanie qu'il faut chercher aujourd'hui l'explication des plus anciens costumes helléniques.

Il n'y a pas de lien entre les différentes tribus d'Albanie. Elles parlent des dialectes peu différens, portent un nom commun, se

réunissent contre l'ennemi étranger. En temps de paix, chacune d'elles reste isolée dans sa montagne. Leur pays est divisé en clans qui s'administrent comme il leur plait, ou plutôt, — car le mot administrer est faux, — qui vivent à leur guise. Aucune organisation n'est plus simple : les vieillards ou *pliaks* s'occupent des rares questions qui peuvent se présenter, par exemple de l'époque où on conduira les troupeaux au pâturage, de la division de ces pâturages, des réclamations qu'il faut faire à un clan voisin, des débats qui s'élèvent entre deux habitans. Ce n'est pas qu'il y ait une règle établie, encore moins une loi écrite; mais les chefs de famille se réunissent naturellement pour les décisions qui les intéressent. Il en était de même dans toute la Grèce primitive, où les gouvernans de chaque tribu s'appelaient les *vieillards*, γέροντες. Ces anciens rendent la justice, assis en cercle sur des pierres, comme ceux qu'on voyait sur le bouclier d'Achille. Quand les chefs albanais sont ainsi réunis pour un jugement, ils forment ce qu'on appelle la *ronde du sang*; c'est ce que les sagas nomment le *gerichtsring*. Le plus souvent, il n'est pas nécessaire de créer d'autres chefs; mais, quand on prend les armes ou qu'on décide une expédition lointaine, il faut investir un maître d'une autorité plus étendue. Dans la vie d'un clan peu nombreux, l'idée du *principat* ne saurait se produire : elle est née d'elle-même chaque fois que les Albanais ont voulu entreprendre une action commune. Seulement ces actions ont toujours été de courte durée, de sorte que la royauté n'a pu devenir une institution. L'aristocratie même n'a jamais existé que dans les tribus un peu étendues, et qui avaient des pâturages et des champs fertiles. C'est la richesse seule, consécration du mérite et de la force ou fruit du hasard, qui a créé parfois ces aristocraties, par exemple chez les Castrati, chez les Hotti, chez les Clémenti, chez les Vassœvitch.

On trouve en Albanie quelques essais de *principat*, surtout chez les Mirdites. Leur territoire compte plus de 20,000 âmes; ils ont eu souvent à se défendre contre les Slaves de religion grecque, contre les musulmans. Une famille a pris plus d'importance que les autres, la tribu s'est habituée à considérer comme supérieur une sorte de chef qui portait le nom de Pierre; comme le mot albanais est *Princk*, les Européens en ont fait prince. Autour de ce chef, quelques notables sont devenus un conseil qui a quelquefois une certaine influence : ils possèdent plus de moutons et de bœufs que le simple peuple, ils sont de véritables rois homériques, comme ces *basileis* qui étaient si nombreux sur le rocher d'Ithaque. C'est aussi ce qui est arrivé au Montenegro, qu'on peut citer ici, bien qu'il soit slave. La Montagne-Noire est aujourd'hui gouvernée par un prince élevé

en France, elle subit les idées de l'Occident; mais il y a seulement vingt années elle ressemblait de tout point à la Mirditie. L'ancien Montenegro et la Mirditie actuelle font bien comprendre ce qu'était l'état homérique, réunion de plusieurs clans, déjà plus avancé, plus près d'une organisation régulière que le *phar* albanais. Le gouvernement y était celui de tous, surtout celui des vieillards; un chef, dont l'autorité, tantôt contestée, tantôt acceptée, n'avait rien de défini, gouvernait avec les notables et avec le peuple. C'était la nécessité, non une constitution ou même la réflexion qui avait établi cet état de choses; il ne prit quelque force que par la consécration religieuse. Les rois grecs furent puissans quand ils rattachèrent leur origine aux divinités de l'olympé, les princes de Mirditie et de la Montagne-Noire, quand ils eurent un caractère religieux. L'un était abbé mitré, l'autre évêque. De ce jour, ils tinrent leur pouvoir d'une puissance supérieure au peuple et aux circonstances. Cependant il est facile de voir que l'âge des rois fils de Jupiter et celui des princes sacerdotaux fut précédé par une époque où les chefs n'ayant aucun caractère surnaturel n'avaient pas de pouvoir solide. Ce n'est pas à dire que les rois grecs se soient rattachés par calcul à d'illustres origines. Ce fut leur puissance perpétuée durant plusieurs générations qui donna toute liberté à l'imagination populaire; le peuple consacra lui-même ses chefs, et dès lors fut sûr de les respecter.

Le caractère des Albanais, la forme primitive des sentimens qu'ils éprouvent, des idées qu'ils conçoivent, expliquent les usages de ce peuple. Ces sentimens comme ces idées sont très peu nombreux. Il semble que l'instinct ait seul une influence sur ces hommes; la réflexion, le raisonnement, qui permettent de s'élever à des principes généraux de conduite, leur sont inconnus. Ils cèdent au premier mouvement sans en prévoir les conséquences; s'ils sont bons, c'est par un penchant de nature, sans croire que cette bonté leur crée des titres à la reconnaissance, sans que la bienveillance des autres à leur égard leur impose de longs souvenirs. On peut dire d'eux ce que Tacite disait des Germains : « ils reçoivent les présens sans penser qu'ils doivent en garder la mémoire, ils les donnent sans exiger en retour que vous en soyez reconnaissant (1); » ils donnent et ils oublient, ils reçoivent et ils oublient de même : heureux de donner, heureux de recevoir, comme des enfans qui agissent sans se rendre compte de ce qu'ils font ou de ce qu'ils éprouvent, sans que l'impression agréable laisse de trace après le court instant où cette nature simple l'a subie. C'est là un caractère commun à toutes les

(1) « Gaudent muneribus, sed nec data imputant nec datis obligantur. »



racés primitives et que les voyageurs ont souvent constaté chez les tribus du Nouveau-Monde. L'hospitalité, si complète chez ces peuples ne suppose pas les idées qui l'inspirent dans les civilisations plus avancées : elle ne saurait s'expliquer par des principes élevés de charité. Tout est rudimentaire dans un pareil état d'esprit. Ces hommes sentent qu'une puissance supérieure les domine, qu'ils doivent supplier Dieu de leur être bon ; mais ce respect, cette sorte de terreur, ne sont chez eux que très rares. L'Albanais est irréligieux, ou plutôt il ne songe pas à la religion ; sa piété n'a ni symbole précis ni *credo* bien défini. Si par habitude il suit le culte catholique, il dira à ses heures : « Le dieu de Mahomet aussi est grand ! » et de même les musulmans viendront trouver le prêtre chrétien, iront aux panégyries de saint George, à la fête de Noël surtout, brûleront des cierges à saint Nicolas. Quand l'esprit a cette indécision enfantine, tout au plus peut-il imaginer que son Dieu et ses saints aient une préférence pour leurs fidèles ; mais qu'un autre dieu et d'autres saints, adorés par des étrangers, soient aussi puissans, ni l'Albanais, ni quelque race primitive que ce soit ne peut en douter. Dieu est un génie bienfaisant, non une nature supérieure : les dieux peuvent être nombreux ; c'est ce qui explique cette indécision de foi qui frappe si fort en Albanie, où il est souvent difficile de savoir si un habitant est chrétien ou mahométan. De là aussi au xvi<sup>e</sup> siècle la facilité avec laquelle la moitié du pachalik de Scutari se convertit à l'islamisme, de là chaque jour en Albanie des conversions ou des abjurations en masse. Un village près du chef-lieu du vilayet vient de renoncer au catholicisme. Une querelle s'était élevée entre le prêtre et les habitans, le matin de Pâques, sur l'heure de la messe : le franciscain ne voulut pas céder, les vieillards de dépit allèrent trouver le pacha ; ils sont depuis lors musulmans. Et cependant la religion en ce pays a été souvent un drapeau de guerre : ce qui fait qu'une tribu croit à son dieu, c'est la haine de la tribu voisine.

Par le fait de notre culture intellectuelle et aussi des formes d'esprit qui nous sont propres, nous avons beaucoup de peine à comprendre un des caractères particuliers de cet état primitif. Ces natures sentent vivement sans avoir la moindre aptitude à définir ce qu'elles sentent. Ce sont des coups qu'elles reçoivent, qui les remuent comme ils nous remueraient nous-mêmes ; la réflexion n'intervient pas pour expliquer les causes qui rendent cette émotion légitime, les conséquences qu'entraîne un événement malheureux ou heureux. On voit des femmes albanaises perdre leur enfant et ensuite dépérir au point d'être atteintes d'un mal mortel ; on ne

leur entend dire qu'un mot : « hélas ! » Elles sont sous l'empire de la douleur, elles ne peuvent s'y soustraire; mais cette angoisse pour elles ne s'éclaire pas, ne se raisonne pas, elle les torture, et elles y succombent. La haine de même est tout instinctive : c'est un mouvement violent qui agite tout l'être; si elle est satisfaite, elle tombe sans laisser de souvenir. Comme tous les barbares, les Albanais passent du rire aux larmes sans transition : c'est ce qui explique l'absence de remords chez ce peuple; il ne peut connaître non plus la tristesse presque douce, qui est une langueur plutôt qu'un mal poignant. Quand il cherche aux événemens de la vie une explication, il la trouve très simple, et, comme il se donne de tout des raisons imparfaites, si on veut ramener ces essais de doctrine à un système, on se heurte aux plus bizarres contradictions. Une idée cependant domine les autres. Ce qu'il fait, il l'explique par la fatalité; il y a une force supérieure qui l'a armé contre son frère, qui l'a rendu violent, qui l'a porté au meurtre : « Dieu l'a voulu ! » Et demain ce même homme se dévouera pour défendre ses parens, son ami, ne comprendra pas qu'on songe à sa vie quand il faut sauver un compagnon d'armes. Nous entrons dans une pauvre maison qui sert de *bakal*, sorte de magasin où on vend des épices, du vin, des liqueurs, tous les objets nécessaires à ces peuples, qui ont si peu de besoins. Une femme d'une cinquantaine d'années est accroupie dans un coin : il y a six semaines qu'elle n'a pas quitté cette place; elle passe le jour à pleurer en criant : « C'est qu'ils ont tué mon fils ! » Le fils de la victime reçoit les cliens et paraît tout consolé; il nous explique qu'un des voisins est venu, qu'une querelle s'est élevée, qu'on a tiré les couteaux, et que son père est tombé mort. « C'était un bien brave homme, » nous disent les assistans. « Qui, le mort ou le meurtrier ? — Oh ! tous les deux ; que voulez-vous, c'est la colère de Dieu qui a fait le mal. » Le coupable s'est enfui, il avait à redouter la vengeance des parens; quant à la réprobation morale, nul n'y songe. Cette mère même, qui est inconsolable et qui maudit l'assassin, ne croit pas que le meurtre soit un si grand crime. L'asile qu'on accordait dans la société grecque à tout homme qui en avait tué un autre s'explique par ces mœurs et ces idées. L'Albanais reçoit l'assassin fugitif, qui n'est pas de son clan, lui donne l'hospitalité, lui assure sa protection; il n'y a que la famille du mort qui ait droit d'en vouloir au meurtrier.

On comprend sans peine ce que ces peuples entendent par homme bon, homme mauvais; ce sont ces vieilles expressions de la langue homérique : *ἀγαθοί*, *κακοί*. Celui qui est bon, ce n'est pas l'Albanais vertueux, maître de lui, qui domine ses passions : c'est l'homme

fort, qui en impose par la parole, par les actes, celui devant qui il faut plier, celui qui est vraiment maître des autres (1); le mauvais, c'est l'être faible, timide. Le Schkipétar racontera avec orgueil qu'il a volé habilement les moutons du clan voisin, qu'il a surpris, trompé et tué son ennemi, que nul ne l'égale en ruse, que nul ne sait mieux que lui faire souffrir sa victime. Ainsi le sage Nestor se vantait dans l'assemblée des Grecs des razzias qui avaient été l'honneur de sa jeunesse. Ainsi Ulysse avait mérité d'être cité en exemple aux hommes de son temps, et rappelait avec orgueil son aïeul maternel, Autolykos, brigand émérite, protégé des dieux et surtout d'Hermès. La piraterie resta jusqu'à l'époque historique, jusqu'au temps de Thucydide et de Platon, un métier non-seulement avouable, mais qui méritait le respect populaire. Nous ne dirions pas à un hôte auquel nous ferions honneur : « Seriez-vous pirate ? » Les Grecs homériques n'y manquaient pas. L'Albanais demande au fugitif qui va devenir son ami : « Combien de têtes d'hommes as-tu coupées ? »

La vie albanaise est très simple, — ces peuples ne sont pas agriculteurs, et ils ont le mépris du travail pénible; — ils conduisent leurs troupeaux aux pâturages, comme faisaient les héros grecs, qui étaient tous bergers. Si la saison est trop mauvaise, ils brûlent du bois et en vendent le charbon. C'est là certainement l'industrie la plus primitive que l'historien puisse imaginer. Ils vivent dans des maisons misérables; beaucoup de ces cabanes possèdent quelques objets précieux, trésor du maître, non-seulement des armes, mais des aiguères ciselées, des colliers d'or, quelquefois d'admirables bijoux. Comment ces merveilles se sont-elles égarées dans ces montagnes? Nul ne le sait. Les Albanais les plus considérés, ceux qu'on appelle des *pliaks*, et que l'on regarde comme l'élite de la race, prennent part aux travaux les plus vulgaires. Pendant que le fils conduit les bœufs aux champs, comme Ménélas, le père construit sa maison lui-même comme Ulysse. Pour le dîner où il vous reçoit, il tue lui-même le mouton, ce que faisait aussi Achille. On s'assied par terre, au milieu des ustensiles les plus communs; vous voyez circuler de main en main une coupe prise sur des ennemis civilisés. Les femmes de la maison vous servent. Le repas fini, le *pliak* prend la *guzla* et en joue lui-même pendant que les jeunes gens luttent à la course et aux jeux d'adresse, ou se réunissent pour le *cholo*, cette vieille danse où les hommes se tiennent par la main et simu-

(1) Les remarques de Welcker dans la préface de son édition de Théognis sont classiques sur ce sujet, 9-16.

lent la marche des victimes dans le labyrinthe de Crète. Ainsi tout reporte le souvenir aux descriptions homériques.

De cet état des mœurs naissent sinon des lois, — car ici il faut éviter toute expression qui indiquerait une volonté réfléchie, — du moins des usages que maintient une barbarie toujours pareille. Le clan a intérêt à éviter tout ce qui peut l'affaiblir, l'étranger en est absolument exclu; la propriété reste à peu près inaliénable, en ce sens que tout Albanais qui veut vendre sa terre doit d'abord la proposer à ses parens, et, quand ceux-ci ne l'achètent pas, obtenir, pour la vendre, l'autorisation des vieillards. La tribu accorde rarement ce droit. Le territoire consacré au pâturage est indivis, il appartient à toute la communauté : les anciens en font le partage chaque année au printemps; ce fait n'expliquerait-il pas bien des passages des anciens sur la communauté de la terre dans l'état de barbarie, chez les Germains par exemple? Aristote remarque que l'usage, de la part du fiancé, de payer une dot aux parens de la jeune femme est un des caractères de l'état primitif; l'Albanais paie cette dot, il achète sa femme. Cette somme payée par l'homme est le *mund* des lois lombardes, objet de tant de discussions; le code d'Ethelberd fixe le nombre des bestiaux que le mari donnera en prenant sa fiancée. C'est dans le même sens qu'Homère dit des belles femmes qu'elles valent beaucoup de bœufs; les *ἔνδρα* des Grecs répondent au *mundium* des Germains. Dans quelques tribus, le mariage se fait par rapt; nul ne peut épouser qu'une femme enlevée à une tribu ennemie. A Orosch, chef-lieu de la Mirditie, presque toutes les femmes ont été ravies de la sorte. Le prince de ce district, étant devenu veuf il y a quelques années, enleva, pour se remarier, la fille du bey de Croïa; l'usage est général dans cette montagne. Sir John Lubbock, qui a éclairé tant de questions relatives à l'état barbare, retrouve cette coutume chez un grand nombre de peuples de l'Amérique et même de l'ancien monde. On voit que cette manière de faire, si bizarre qu'elle nous paraisse, n'est pas contraire à la nature : l'étrange n'existe ni dans l'histoire ni dans la science. La femme enlevée peut être considérée comme une compagne nécessaire, comme un meuble utile, elle ne saurait prétendre à une plus haute dignité. Le mari veut que nul n'y touche, moins par amour que par sentiment de la propriété. Il est doux pour elle, il la traite comme l'enfant qui demande des caresses et à qui son père en prodigue. Il ne faut pas s'imaginer dans la barbarie un respect du mariage qui aille jusqu'aux scrupules; sur quoi serait-il fondé? Que ses instincts l'y poussent, bien qu'il ne soit pas sensuel, l'Albanais associera à sa femme une autre fille; l'église catholique a beau être sévère, la

polygamie n'est pas rare dans les montagnes chez les chrétiens, comme chez les musulmans. Le prêtre ne reconnaît pas ces unions; l'Albanais a peine à croire qu'elles soient coupables, pourvu que la femme légale garde une sorte de supériorité, que les autres restent dans une condition inférieure, assez semblable à celle que les rois grecs devaient faire à ces captives qui remplissaient leurs maisons, et dont ils parlaient avec une brutale franchise devant le peuple assemblé.

On s'étonne parfois de voir les constitutions anciennes de l'Italie et de la Grèce exclure les femmes de l'héritage, usage dont nous retrouvons la trace jusque dans les lois relativement récentes d'Athènes et de Rome. Cette coutume, à laquelle on cherche des explications savantes et compliquées, est une suite de la condition faite à la femme. En Albanie, la veuve n'a aucune part aux biens de son mari mort. Les fils prennent la terre et les troupeaux; si la mère ne se remarie pas, ils lui constituent un douaire, ou plutôt la gardent avec eux; ils doivent de même pourvoir à la vie de leurs sœurs. Souvent la femme retourne dans sa famille paternelle, n'emportant avec elle que les objets d'usage qu'on lui a donnés lors de ses fiançailles. Les habitudes antiques avaient établi dans plusieurs pays que la veuve pouvait être épousée sans son consentement par les parens du mort. Cette coutume se retrouve chez les Schkipétars. Nous n'avons nulle difficulté à nous en rendre compte; la femme est une chose plutôt qu'une personne. Dans les villes où la vie libre de la campagne devient difficile, les filles sont mises sous clé. Celles qui sont chrétiennes ne sortent qu'une fois par an pour aller à une messe qu'on célèbre pour elles seules durant la nuit de Noël. A l'exception de cette fête, elles ne voient que leurs plus proches parens et le prêtre qui vient leur enseigner le catéchisme. Le gynécée n'avait rien de plus rigoureux. Les voyageurs ont souvent dit qu'un homme pouvait parcourir toute l'Albanie sous la protection d'une femme, et que dans ce pays les atteintes à l'honneur étaient très rares. Il est vrai que le rapt est la seule forme de violence qu'admettent ces tribus, et que la femme leur inspire un certain respect; mais il faut se garder de voir dans cette conduite la preuve d'une moralité supérieure. Les vertus de cet ordre qu'on admire chez les peuples primitifs sont toujours fragiles, elles admettent de si grandes défaillances qu'on a pu soutenir avec une égale vérité que la corruption germane démentait toutes les assertions de Tacite et que cet historien avait été rigoureusement exact. On voit bien ce que sont devenues en quelques années les tribus les plus vertueuses quand elles se sont trouvées en contact avec la vie romaine, quelle facilité elles avaient à la débauche. Les Européens

qui habitent sur la côte d'Albanie où sont les centres importants de population se montrent sévères pour les mœurs des Schkipétars : à les en croire, le gynécée ne protège pas les femmes; à Scutari, derrière le consulat de France, il y a un petit ruisseau qui en un mois, en 1871, a charrié dix ou douze cadavres d'enfans. Ces assertions et beaucoup d'autres peuvent être vraies. Une culture aussi imparfaite ne donne aucune force contre les passions, une fois que la vertu n'a plus la barbarie pour la protéger.

Un peuple qui cultive peu la terre, que rien n'attache, doit s'exiler facilement; il trouvera partout le peu qu'il laisse dans son pays. L'Albanais en effet émigre sans peine; bien que la race ne soit pas nombreuse, on voit qu'elle se divise en trois groupes principaux partagés entre des pays très différens. Il y a des clans schkipétars dans toute la Turquie d'Europe et jusqu'en Autriche. L'empire ottoman est le seul pays où des tribus entières puissent aujourd'hui changer de territoire et trouver des campagnes libres où elles s'établissent; encore ces migrations rencontrent-elles des obstacles et le gouvernement veut-il les régler. Cette nouvelle situation est la seule cause qui ait mis fin aux migrations albanaises. L'état barbare plus encore que le grand nombre des habitans est la raison de la plupart des invasions primitives. La *tchéta* ou *razzia* est une autre conséquence du caractère de ce peuple. Descendre chez la tribu voisine, surtout si elle est d'une autre religion, piller ses troupeaux est un plaisir qui assure de bons profits pour le temps du repos. La *tchéta* se retrouve chez toutes les tribus qui naissent à peine à la civilisation. Les prétextes d'attaque ne sont même pas nécessaires : l'étranger, qui est l'ennemi naturel, ou plutôt l'indifférent envers lequel les obligations sont nulles, doit faire bonne garde; le coupable est celui qui se laisse surprendre.

Les querelles dans ce pays naissent sous le plus futile prétexte, surtout entre hommes de différentes tribus. Des insultes on en vient aux armes; aussitôt que le sang a été versé, le clan tout entier est solidaire de la famille de la victime. Les *vendettas* sont perpétuelles dans les montagnes. Comme à Cattaro et chez les Slaves de Bosnie, ce sont de véritables guerres où les incendies et les meurtres se succèdent. Un prêtre catholique du district de Podgoritz a raconté récemment une de ces vengeances, qui peut faire comprendre ce que sont ces mœurs pastorales. On trouve au nord de Scutari un petit district appelé Fundina, qui compte cinq villages, Zouvara, Rosna, Prémitchi, Lédina et Zéopara, habités les uns par des Slaves de religion grecque, les autres par des Albanais musulmans ou catholiques. Au printemps, les vieillards du canton se réunirent et assignèrent à chaque famille les pâturages où elle conduirait ses

troupeaux; ils fixèrent aussi le jour où il serait permis de descendre à la plaine. Les habitans de Rosna, sans se conformer aux prescriptions arrêtées, menèrent tout de suite paître leurs agneaux; aussitôt les gens des quatre autres villages se précipitèrent sur eux et tuèrent quelques pièces de bétail. L'été se passa en querelles, mais sans qu'il y eût mort d'homme. L'année suivante, dix hommes de Rosna rencontrèrent un berger de Zouvara, qu'ils attaquèrent et qui blessa l'un d'eux grièvement. La guerre était commencée.

« Ainsi, dit en terminant le prêtre à qui nous devons ce récit, six hommes étaient déjà morts pour quatre agneaux. Quatre jours se passèrent. Rosna, ayant réuni une grande multitude, assaillit de nouveau ces catholiques. Les autres hameaux vinrent au secours des nôtres, nous perdîmes un mort, les schismatiques quatre. Les choses étant dans cet état, les Grecs (Slaves orthodoxes) comprirent combien il serait difficile de nous chasser comme ils voulaient le faire. Ils recoururent donc à la ruse, et, se servant de quelques catholiques, leurs amis, ils firent promettre aux nôtres que, s'ils voulaient abandonner leurs maisons, en feignant de se défendre, pour que leur honneur fût satisfait, ils les respecteraient et se soumettraient au jugement des vieillards, comme ils ont coutume de le faire dans leurs discussions. Les nôtres de Zouvara acceptèrent, mais, à peine furent-ils sortis de leurs maisons, que les Grecs y mirent le feu et abattirent tous les arbres à fruits. A la suite de cette trahison, une nouvelle bataille eut lieu, dans laquelle les Prémitchi se rangèrent du côté de Rosna et marchèrent sur Lédina, où les nôtres s'étaient réfugiés. Les habitans de Gruda, le voyant, vinrent à leur secours et firent un grand carnage. Dans cette affaire, un des nôtres ayant été blessé à la cuisse et ne pouvant se retirer, les schismatiques lui taillèrent lâchement la tête, comme s'il était un Turc. A cette vue, les nôtres, devenus cruels, se précipitèrent sur eux, coupèrent deux têtes, et, si la nuit n'était survenue, Dieu sait ce qui serait arrivé!

« Quelque temps après, les Grecs attaquèrent de nouveau les deux hameaux confinant à Gruda. Voyant qu'ils ne pouvaient rien contre eux, parce que les habitans s'étaient renfermés dans leurs maisons, d'où ils faisaient feu, ils assaillirent le village de *Donosei*. Les gens de Gruda, à qui il appartenait, accoururent aussitôt, et, bien qu'ils fussent en nombre fort inférieur, car on pouvait compter vingt schismatiques pour un des nôtres, ils en firent une grande boucherie, les poursuivirent longtemps et leur coupèrent deux autres têtes, ce qui fait quatre aux Grecs, qui n'en ont qu'une des nôtres.

« Les Grecs comptent 30 morts et des blessés en quantité; les nôtres 12 morts et peu de blessés, tous guéris (1). »

(1) Cette lettre a été publiée pour la première fois par M. Hyacinthe Hecquard dans

Dans le diocèse de Pulati, au témoignage de l'évêque de cette ville, une querelle à propos de quatre cartouches promises et non données amena une vendetta si terrible qu'en deux ans (1854-1856) on compta 1,218 maisons brûlées et 132 hommes morts. Pour tempérer des mœurs si dures, l'usage a fait comme la religion du moyen âge en Occident, il a établi deux trêves annuelles, l'une qui va de la Saint-Antoine à la Toussaint, l'autre du jour des morts à la Saint-Nicolas. Durant ces périodes, l'Albanais s'abstient de toute vengeance; celui qui attaquerait son ennemi serait condamné au bannissement. L'église et le gouvernement turc se sont souvent efforcés, mais avec peu de succès, de faire accepter une pacification générale qui reviendrait tous les cinq ans. De pareilles mœurs supposent un complet mépris de la vie humaine. C'est qu'en effet les peuples encore barbares la comptent pour peu de chose. Nous trouvons à ce sujet un singulier témoignage dans le code rédigé en 1796 par Pierre I<sup>er</sup> pour les Monténégrins : « celui qui vole un bœuf sera chassé comme celui qui tue un homme sans motif légal, car en volant le bœuf ou le cheval d'autrui il cause la douleur et les larmes de toute une famille plus que s'il avait tué une personne, surtout si la personne est pauvre et n'a pas d'autre bœuf ni d'autre cheval. » D'autres articles n'indiquent pas une plus haute estime de la vie de l'homme. « Si quelqu'un frappe un de ses frères monténégrins avec le pied ou avec la main, ou avec le tchibouck, et que l'agresseur soit tué, la justice devra considérer ce mal comme un meurtre involontaire. Si un Monténégrin, étant outragé, tue celui qui l'a offensé, il ne sera point inquiété. » L'édit cependant commence par un beau préambule et déclare que ces lois sont faites pour que le peuple de la Montagne-Noire se gouverne désormais à l'exemple des nations les plus civilisées de l'univers.

L'usage de la compensation en argent pour le meurtre a été général dans toute l'Europe aux débuts du moyen âge. Il se retrouve par exception chez les Slaves du sud. Les voyageurs l'ont signalé dans le Nouveau-Monde et dans l'Inde anglaise; il a toujours été pratiqué par les Albanais, qui le conservent encore. C'est qu'en effet, à moins de supposer que les vendettas ne finissent jamais, elles ne peuvent se terminer que par une compensation. Comme il n'y a pas d'autorité supérieure, qu'on ne peut songer ni à la prison ni à une autre peine qu'un pouvoir public fasse exécuter, force est à deux tribus, quand elles sont lassées de vengeances, d'arriver à un arrangement, d'expier le meurtre et l'incendie en donnant le

un livre exact et consciencieux, où on trouve beaucoup à apprendre, *Histoire et Description de la Haute-Albanie.*



seul bien qu'elles aient, des moutons et des paires de bœufs. De la sorte on répare une partie du mal commis, et la paix peut être faite sans qu'aucun des deux clans paraisse être victime de l'autre; nul n'est froissé de voir la vie humaine payée en têtes de bétail. Les rois barbares avec le temps substituèrent l'argent aux moutons et aux bœufs; les Albanais font de même et comptent souvent en piastres; une vie d'homme vaut 1,500 piastres, environ 300 francs, une blessure grave 750 piastres. Le tarif des princes mérovingiens n'était pas beaucoup plus élevé. La coutume de la compensation disparut d'assez bonne heure des habitudes helléniques; cependant on voit bien qu'elle précéda tout autre essai de pénalité. Dans la scène de jugement figurée sur le bouclier d'Achille (1), les deux parties adverses discutent sur le prix à payer pour un homme tué. Le grec emploie le mot qui plus tard signifiera châtement; mais *ποινή*, *pœna*, peine, indique évidemment alors un *paiement*, une satisfaction pour le meurtre au moyen d'objets précieux. L'expression latine *pendere pœnam*, payer une peine, aurait donc exprimé d'abord la remise par le coupable à l'offensé d'une véritable valeur. Tacite marque clairement que ce fut la durée des vendettas qui donna naissance à la compensation. « Il faut, dit-il, partager les haines comme les amitiés de son père ou de son parent. Ces haines ne sont pas implacables. L'homicide même est expié par le don d'un certain nombre de bestiaux. Alors toute la famille se déclare satisfaite (2). » Cette phrase s'applique aux Albanais comme aux Germains.

### III.

Les Albanais ont une foule de superstitions; George de Hahn et M. Hecquard en ont recueilli un grand nombre. Il est difficile pour l'étranger de les étudier; il faudrait qu'il connût très bien la langue, qu'on lui parlât avec vérité sur ces sujets, qui sont toujours mystérieux, avec précision sur des croyances dont le propre est de rester vagues pour ceux-là mêmes qui en vivent dès l'enfance. L'historien doit aussi se défier de ces rapprochemens trop nombreux qu'il établit entre les croyances d'un peuple et celles d'un autre. Il arrive ici ce qui se produit si facilement en philologie. Les ressemblances se trouvent trop aisément, on est trop porté à rattacher à une antique origine, à la race qui passe pour mère de toutes les nôtres, des idées nées du hasard, des coutumes qui remontent à quel-

(1) *Iliade*, xviii, 498.

(2) *Germanie*, 21.

ques années, et qui souvent sont isolées dans une tribu. Nous ne saurions oublier non plus que le même état d'esprit, la même imperfection de pensée, font naître chez des peuples qui n'ont rien reçu les uns des autres des superstitions semblables. C'est la nature surtout qui frappe ces imaginations très simples; que de chimères, que de rêves, que de créations irréfléchies le spectacle des choses extérieures vu par des esprits également enfans ne fait-il pas naître, chimères et rêves peu différens de ceux qui se sont imposés à d'autres peuples avec lesquels les Albanais n'ont eu aucune relation. La science qui procède par périodes d'enthousiasme a cherché depuis quelques années, non sans exagérer les principes sur lesquels elle s'appuyait, à rattacher les croyances populaires de l'Europe à celles de l'antique race aryenne. Ces grands efforts ont rendu des services, bien qu'ils aient perdu souvent de vue la raison et le bon sens. Le temps d'une seconde période est peut-être venu où l'historien, le philosophe, pénétrant par l'analyse dans l'esprit des peuples primitifs, en définira tous les caractères, marquera ensuite comment le monde extérieur agit sur l'âme, comment cette âme elle-même se développe, comment les sentimens s'y produisent, s'y combattent, s'y modifient, et par cette connaissance profonde montrera quelles sont les superstitions qui naissent d'elles-mêmes dans un pareil état d'esprit. Il est bien évident que, dès que les races où les circonstances ne sont pas très dissemblables, l'imagination barbare doit subir les mêmes évolutions. C'est par la nature même des caractères, par la jeunesse des esprits plus encore que par des influences lointaines et insaisissables, qu'on peut rendre compte le plus souvent des légendes d'un peuple.

L'Albanais vénère les sources : on voit souvent au-dessus des fontaines une petite niche où il dépose des fleurs; il croit que des esprits mystérieux habitent sous les eaux, qu'il faut se les rendre propices. En voyage, il s'arrête pour pendre une pierre à un arbre, ou la placer à la jonction de deux branches; il croit qu'ainsi sa route s'achèvera plus sûrement. Tel de ces arbres, célèbre dans un canton, plie sous ces ex-voto grossiers. Les nymphes, les *vilas* des Slaves, se retrouvent dans ces montagnes, et aussi les esprits-vampires, les *vroko-laks*, qui torturent la pauvre humanité. Les serpens tiennent une grande place dans les légendes, tantôt génies favorables, tantôt instrumens du mal. La mère de Scander-bey, avant de mettre ce héros au monde, vit en songe deux serpens. Tout Albanais croit au mauvais œil, et sait des charmes pour en éviter l'influence. Les chefs ont l'art de consulter les auspices, surtout en regardant les os et les entrailles des bêtes qu'ils tuent. Aucune de ces croyances n'est propre aux Albanais, elles se retrouvent dans

presque toute la péninsule du Balkan; les Turcs les pratiquent, sans qu'il soit possible de dire ce que les Schkipétars doivent à leurs voisins, ce qu'ils ne doivent qu'à eux-mêmes. Si on veut que toutes ces traditions remontent aux origines de la race, il faudra cependant remarquer qu'on en trouve de toutes semblables dans le Nouveau-Monde. Les sources et les arbres ont été vénérés partout, le serpent a toujours frappé l'imagination populaire, il n'est pas de peuple qui n'ait cru aux esprits, et les Indiens ont des philtres contre le mauvais œil. Ce serait un beau sujet pour un historien que de prendre ainsi quelques-unes des voix de la nature, celles des eaux et des forêts par exemple, de chercher comment elles ont parlé à l'homme des différentes races, selon les pays et selon les temps, depuis l'enfance du monde jusqu'au jour de haute pensée philosophique. Ces voix sont restées les mêmes; celui qui les écoutait seul a changé, et cependant aujourd'hui encore ne pouvons-nous retrouver l'impression que faisaient sur nos pères ces harmonies?

Il est cependant des usages qui semblent être restés particuliers, sinon à la seule race albanaise, du moins à toute une partie de la famille indo-européenne. De ce nombre sont les funérailles et les banquets en l'honneur des morts. Quand un Albanais a cessé de vivre, tous ses parens se réunissent; ils s'arrachent les cheveux, se déchirent la figure, qui souvent est couverte de sang, mettent leurs vêtements en lambeaux; chaque assistant doit adresser un discours au mort, vanter ses vertus : ces improvisations, qui se renouvellent durant des heures, sont entrecoupées de cris aigus et de sanglots. On ne peut oublier une scène pareille quand une fois on l'a vue. Dans une ville albanaise, à Argyro-Castro, le hasard me fit passer la journée près d'une maison où l'on pleurait un mort. Les cris commencèrent avant le jour et ne s'interrompirent qu'un instant, vers midi, pour reprendre bientôt et se continuer jusqu'au soir; on les entendait dans tout le quartier. Ces cantilènes lamentables, mêlées de hurlemens, n'avaient pas épuisé les pleureuses, qui le lendemain se retrouvèrent au même lieu pour continuer de gémir. Toute l'année, les femmes viennent ainsi deux et trois fois par semaine pleurer celui qui n'est plus. De pareils usages supposent une violence d'impression qui donne à ces malheureuses des forces inconnues dans nos pays; il y a là une brutalité de douleur que nous comprenons mal, et dont le spectacle nous est insupportable. La scène est tout antique : on la retrouve chez les premiers poètes grecs; les monumens figurés la représentent souvent, mais surtout aux premières époques de l'art. Nous avons dans nos musées des vases à peinture noire et des tableaux de terre cuite qui sont l'illustration fidèle des cérémonies albanaises. Il est vrai qu'avec les

progrès de la culture hellénique les artistes évitèrent ces sortes de sujets. Les mœurs s'adoucirent, les scènes funèbres devinrent plus calmes et prirent même ce haut caractère de résignation mélancolique qui a inspiré de si belles œuvres attiques. Chez les Grecs modernes, surtout dans les villes, on ne retrouve plus que la trace affaiblie de la cérémonie première, des pleureuses gagées et quelques démonstrations de douleur théâtrale. Les hommes du v<sup>e</sup> siècle et ceux de l'âge antérieur se rapprochaient tout à fait des Albanais.

L'usage d'offrir au mort, le jour des funérailles et plus tard à des époques fixes, du blé, des raisins, des grenades et du vin est l'un des plus étranges que nous rencontrions aujourd'hui dans la péninsule du Balkan. Ce banquet funèbre ne doit pas être confondu avec les repas qu'on célèbre à l'occasion des funérailles, et qui sont une manière de ne pas laisser partir à jeun des gens qui sont venus de loin. Le propre de ce banquet, c'est que la nourriture est offerte au défunt, qu'elle doit refaire ses forces, qu'elle lui est nécessaire, parce que dans le tombeau il garde encore les appétits et les exigences de la vie terrestre. Son ombre réelle et tangible perdrait le peu de consistance et de force qui lui restent, si ces alimens lui manquaient. Cette croyance très précise, et qui pour nous a peu de sens, est aussi ancienne que la race grecque. On la retrouve dans Homère : aux beaux siècles, les poètes n'en parlent que très peu, mais on voit bien qu'elle subsiste, que cette pratique ne règle pas la religion, que les jours où elle doit s'accomplir sont fixés avec soin. Elle inspire du reste une riche suite de bas-reliefs. Le christianisme la combat, mais ne peut la détruire : un usage tout païen, défendu durant huit siècles par l'église d'Orient, entre enfin dans les cérémonies de cette église, qui cherche à la sanctifier sans y parvenir; aujourd'hui c'est le prêtre lui-même qui le célèbre. Les Grecs ont donné le banquet aux Slaves; mais ce peuple, dès qu'il est arrivé à une culture intellectuelle quelque peu sérieuse, en a modifié l'esprit : il en a fait une distribution de charité dont le mérite doit profiter au défunt. Les anciens Romains n'ont pas non plus conservé longtemps le banquet tel que les Grecs le célébraient; les Occidentaux ne l'ont accepté que par hasard et pour peu d'années. Nous ignorons le sens que les Étrusques et les Égyptiens y attachaient; ce que nous savons bien, c'est que les *védas* en donnent les règles et l'expliquent comme font aujourd'hui les chansons populaires de l'Hellade. Cet usage vit encore en Albanie, où il est scrupuleusement observé; il a pour ce peuple le sens qu'il avait pour les contemporains d'Homère.

Un Albanais italien, M. Dorsa, qui a écrit récemment une étude sur ses compatriotes, croit que leurs mœurs sont celles des anciens

Germain. Cet auteur ne se trompe pas, mais on peut dire plus : ce ne sont pas seulement les tribus décrites par Tacite qui nous offrent des habitudes et des coutumes que nous retrouvons chez les Schkipétars; tous les envahisseurs qui passèrent le Rhin au v<sup>e</sup> siècle, qui descendirent en Gaule, en Italie, en Espagne, les Goths, les Lombards, les Francs, les Burgondes, ressemblaient par bien des points aux habitans actuels des montagnes de Scutari. Nous l'avons vu par des rapprochemens qui rendent cette vérité évidente. On a remarqué aussi qu'entre les Albanais et les Slaves de Turquie les comparaisons se présentaient sans cesse, bien que les races soient différentes, bien qu'entre des peuples qui ont des origines si diverses, d'après les habitudes de la science moderne, il soit peu naturel de chercher des rapports. Quiconque a voyagé dans la péninsule du Balkan a remarqué ces similitudes. Dans la Guégarie même, tous les cantons ne sont pas albanais; ceux qui sont occupés par des Slaves, par exemple au nord de la Boiana, nous présentent les mœurs que nous trouvons chez les Mirdites, chez les Clémenti, chez les Castrati, tribus qui peuvent être considérées comme offrant le type le plus pur de la race des Schkipétars. Le grand canton des Vassœvitch, qui touche à l'Herzégovine, a de nombreuses traditions, une organisation relativement assez avancée : tels sont ces récits légendaires et ces usages que l'observateur n'y trouve rien qui ne soit conforme aux habitudes des Albanais; ce district cependant parle le serbe, il est habité par des Slaves dont les caractères sont précis. On sait que l'usage des vendettas, des pacifications, est commun aux Slaves et aux Albanais; les Albanais ont, comme leurs voisins, ces *pobratim*, ces frères d'adoption qui ont pour ancêtres Patrocle et Achille. Les lois qui règlent les successions, les mariages, sont le plus souvent les mêmes; les costumes offrent de nombreuses ressemblances. De tous les peuples slaves de cette région, ceux qui habitent le Montenegro sont les mieux connus; il n'est pas difficile de voir que, s'ils ont eu des destinées différentes des Albanais, la cause en est surtout à l'étendue de leur pays, qui compte aujourd'hui 196,000 habitans. Le plus grand district des *montagnes* de Scodra n'a pas 30,000 âmes. Le Monténégrin, qui suit la religion grecque, a toujours eu pour protecteur naturel la Russie, intéressée à soutenir dans l'empire ottoman un centre de révolte et de résistance. Il est entré en relations avec l'Europe : si peu qu'il en ait subi l'influence, il a trouvé dans ces rapports un principe de progrès; mais ses mœurs, durant des siècles, ont été celles des Schkipétars. Il suffit de lire les deux constitutions écrites qu'il s'est données, celle de 1796 et celle de 1855, pour y reconnaître cette similitude de mœurs et de coutumes. Ces constitutions sont arrê-

tées par les vieillards réunis autour du prince ou vladika. Les vieillards sont à la fois juges, percepteurs de l'impôt, chefs de drapeau. Le district ne reconnaît pas d'autre autorité; ils composent la skoupschtina, ce conseil des chefs sans lequel, de quelque mot qu'on se serve pour le désigner, il n'y a pas de gouvernement. Jeunes ou vieux, ils portent un nom qui semble indiquer un âge avancé, qui est seulement un titre qu'on ne saurait prendre à la lettre. L'indépendance de tous est un principe reconnu par la loi. Ni la prison, ni les châtimens corporels ne sont admis comme une pénalité qui puisse être appliquée souvent; l'amende et la mort punissent toutes les fautes. L'admission de l'étranger dans le clan ou *plème* est sévèrement interdite; la transmission de la propriété d'une famille à une autre devient impossible par suite des entraves que la loi, interprète de la coutume, y oppose. Les *razzias* ou *tchétas* paraissent être moins défendues que réglées. Le meurtre est plus souvent excusé que puni. Les articles mêmes, qui sont des innovations, montrent combien les anciennes coutumes se rapprochaient de celles des Albanais; telles sont les prescriptions relatives à l'héritage dont la femme était exclue autrefois, auquel elle n'est admise par le dernier code que sous d'importantes réserves. Le soin avec lequel la loi répète que la compensation ne sera plus autorisée ne prouve-t-il pas qu'elle était passée depuis longtemps dans les mœurs (1)? Les Bosniaques, les Herzégoviniens, les Dalmates des montagnes, surtout ceux des bouches de Cattaro, ne ressemblent pas moins aux Albanais; il faut en dire autant de beaucoup de tribus qui n'ont certes aucun rapport de sang avec eux, des sauvages de l'Amérique, de populations nombreuses de l'Inde anglaise, restées plus incultes que le reste de l'Hindoustan; mais tous ces rapprochemens deviennent plus frappans encore lorsque l'on considère la société homérique. La conclusion est simple : en dehors de tout caractère de race, le même état primitif impose des mœurs souvent semblables.

Si les Albanais sont restés barbares, la faute en est-elle seulement aux circonstances? Il est certain que, si ce peuple avait eu les qualités natives des Grecs, cette puissance d'imagination qui créa en quelques jours, sous un ciel merveilleux et sur un théâtre non moins beau, la religion, la poésie, l'éloquence, il eût été entraîné par ces forces supérieures bien loin de l'état sauvage. Le don de s'élever à l'idéal donna naissance, chez les Hellènes, aux divinités de l'olympé. Les Albanais ne connurent jamais ces heureuses conceptions. Le gé-

(1) Le lecteur trouvera d'autres points de rapprochemens dans une étude publiée ici même par M. Jurien de La Gravière (*Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1872).

nie grec imagina un monde plus parfait que les choses terrestres : ce monde, chanté par les poètes, ouvrit à ces peuples le chemin de l'avenir, ces rêves étaient le principe du progrès ; la pensée albanaise s'arrêta toujours aux bégaïemens de la cantilène enfantine, elle ne vit rien au-dessus de la réalité. Un peuple qui ne s'attache pas à quelque idée générale n'a d'autre mobile d'action que l'instinct. Ainsi ce ne fut pas la division infinie de la contrée qui réduisit ces tribus à l'impuissance, — la Grèce n'était pas moins partagée en vallées étroites et montueuses; ce ne fut pas non plus le petit nombre des habitans : ni l'Attique ni le Péloponèse ne comptaient une grande population. On aurait tort également de se rejeter sur les difficultés que créèrent une suite de circonstances défavorables. Dans une vie qui compte tant de siècles, comment croire qu'il n'y eut pas de jours propices? Il faut admettre, ce que nous comprenons encore bien mal, qu'entre les races il y a des différences de noblesse, que les dieux ont été prodigues pour les unes, avares pour les autres.

Si on regarde l'histoire des Albanais, on voit qu'ils ont reçu de grandes qualités, qu'ils ont d'heureuses aptitudes. Ils sont braves : sous le nom d'*Arnautes*, ils ont combattu dans toute l'Europe du moyen âge; ils étaient à Fornoue; on les trouve au xvi<sup>e</sup> siècle en Angleterre, en France, en Allemagne, dans les armées d'Henry VIII, de Maximilien, de François I<sup>er</sup>. M. Sathas vient de publier l'histoire de l'un d'eux, *Mercure Boua*, écrite en vers grecs par Coronaios de Zante; les armées de ce temps n'avaient pas de meilleurs soldats que ces Suisses de l'Orient. Ils ont lutté contre Amurat et Mahomet II, non sans succès. S'ils se battent d'ordinaire comme les héros homériques, réduisant la stratégie à la ruse, à l'impétuosité qui s'élançe sans ordre contre l'ennemi, ils savent accepter la discipline et suivre d'autres règles de combat : on l'a vu en Égypte au temps de Méhémet-Ali, on le voit aujourd'hui dans les armées de la Porte. Quand ils ont eu occasion de prendre la mer, ils ont prouvé qu'ils étaient excellens marins. Le port de Dulcigno a eu des flottes importantes, jusqu'à 500 vaisseaux au xvii<sup>e</sup> siècle : ses bâtimens de commerce naviguent encore aujourd'hui dans toute la Méditerranée; ils ont fourni longtemps au Grand-Seigneur l'élite de ses forces navales. On sait du reste ce qu'ont fait dans la guerre de l'indépendance les Albanais d'Hydra et de Spezia. Des héros que nos poètes ont chantés comme les descendans de Thémistocle et de Léonidas étaient fils des obscurs Schkipétars. La politique, la finesse, l'art de gouverner les hommes, l'esprit d'administration n'ont manqué ni au pacha Ali de Tépélen, ni à Mahmoud de Scodra, qui tint la

Porte en échec à la fin du siècle dernier, ni à Méhémet-Ali d'Égypte, un autre Albanais, ni aux gouverneurs que le sultan prit à ces montagnes pour les envoyer dans les principautés danubiennes, ni surtout à Scander-bey, qui sut réunir contre les Ottomans les forces indisciplinées de l'ancienne Raschie. De nos jours, nombre d'Albanais s'appliquent au commerce à Scodra, à Janina, et y réussissent. Des philhellènes célèbres à Constantinople et dans tout l'Orient, qui ont acquis de grandes fortunes par le trafic, sont de sang albanais, bien qu'ils se consacrent au triomphe de la cause grecque. Enfin dans les travaux de l'esprit, les Albanais italiens ont fait preuve de qualités sérieuses, de bon sens, du goût des recherches scientifiques, de l'intelligence des vraies méthodes. Ce qui fait défaut à ce peuple mérite d'être cherché. L'Albanais qui se trouve en contact avec les idées de l'Occident, qui fait le commerce et s'enrichit, se renferme en lui-même : il semble que son esprit soit condamné à la lourdeur, à l'étroitesse, qu'il ne puisse se dégager des intérêts personnels; il aime à rester chez lui, il est facilement égoïste et avare, l'idée de l'association avec ses frères de même race ne le domine pas, il ne conçoit aucun but d'un intérêt général. C'est ce qui frappe à Scutari et dans toutes les villes importantes; l'entente est impossible entre ces bourgeois, non par violence de caractère, mais parce que l'entente suppose une part de sacrifices, de dévouement, une certaine passion qui s'attache à une idée. Ne voyons-nous pas dans le passé qu'ils ont servi tous les maîtres, combattu pour toutes les causes, souvent les uns contre les autres, aussi énergiques en faveur de l'indépendance grecque que pour la défense du croissant par exemple, ne tenant en vérité qu'à une chose, l'indépendance du clan, l'indépendance de leur personne? Ces Albanais devenus citadins estiment que les connaissances pratiques sont utiles; le charme d'une culture qui n'a d'autre but que le plaisir, la noblesse même de l'éducation désintéressée les trouve indifférens. Lorsque les peuples sont ainsi faits, qu'ils manquent du seul stimulant qui permette à une race de se développer sans secours, la faculté de l'idéal, il faut qu'ils reçoivent la vie d'une influence étrangère. On sait assez quelle a été l'histoire de ce peuple : il n'a jamais été entraîné, subjugué par une autre race qui le forçât à l'imiter; il n'a jamais vu assez longtemps une civilisation étrangère qui s'imposât à lui. J'imagine que cette nature d'esprit fait assez bien comprendre ce qu'étaient ces vingt tribus, parentes des Albanais, qu'on voit aux origines de Rome, en Italie, et les Latins eux-mêmes. Le monde grec, la civilisation étrusque, qui les entouraient, les appelèrent à la vie. Les circonstances formèrent ensuite ce caractère romain, auquel



l'histoire ne trouve rien qu'elle puisse comparer, et qui cependant doit peut-être ses premiers développemens à une influence étrangère.

L'intérêt d'un voyage en Albanie est surtout de nous montrer l'importance des études d'histoire comparée. Les écrivains qui racontaient les événemens du passé ont eu longtemps peu de souci de les expliquer, ou en ont donné des raisons si naïves qu'elles nous font sourire : heureux lorsqu'ils s'élevaient comme Hérodote à la conception d'un ordre divin qui, si imparfait qu'il fût, réglait les actions des hommes. Cette absence de méthode est le propre, même de nos jours, d'un grand nombre d'ouvrages qui ont demandé beaucoup d'efforts. Cependant la pensée antique avait conçu une juste idée de ce que devait être l'histoire, mais il semble que le maître de cette science n'ait pu créer de tradition, qu'Aristote seul ait compris les principes d'investigations fécondes qu'il exposait dans sa *Politique*. Ces études passionnent à nouveau ceux qui ont quelque souci de la haute culture intellectuelle. Ils cherchent à expliquer les événemens, tantôt par l'analyse des influences qu'ont exercées les grandes races primitives, mères de toutes les autres, tantôt en mettant en lumière un fait principal auquel ils rattachent les faits moins importans, tantôt enfin, mais plus rarement, en montrant que les lois civiles, les révolutions, les créations qui signalent un siècle dans l'ordre religieux et politique, dans la morale, dans la poésie et dans les arts, doivent leur naissance à l'état même et au caractère de ce peuple à une heure particulière de son développement. Là est la vraie méthode, celle d'Aristote, bien que le maître n'ait eu le temps d'analyser ni les causes si complexes qui modifient ces créations, ni les variétés que présente un peuple, selon la race d'où il procède, selon les lieux qu'il habite. Les études comparées permettront seules de constituer cette science qui sera la véritable philosophie de l'histoire. Rapprocher les usages semblables et les états semblables d'esprit, telle est la base de ces nouvelles recherches.

Les Anglais surtout sont entrés dans cette voie. Leur sens pratique considère toutes les productions qui sortent de la nature même d'une nation comme un ensemble de phénomènes soumis à des lois qu'il faut découvrir; ils croient que les caractères ont un développement simple et normal, qu'on peut les analyser et les classer comme le botaniste analyse et classe les plantes, que la vie dans l'ordre historique est une sorte de végétation que la science peut suivre, dont elle fixe les périodes. Cette méthode toute positive tient compte de toutes les modifications que les circonstances

imposent au développement naturel et idéal des caractères; elle admet que les événemens sont le résultat de l'action de ces circonstances sur un développement régulier qu'elles entravent, activent, dont elles changent la direction. Nous en sommes encore, — on ne peut le nier, — aux origines de cette science; mais les principes qu'elle établit ou plutôt qu'elle emprunte à la plus haute philosophie grecque s'imposent de plus en plus à l'historien. Les qualités de race, d'intuition, que possèdent à un plus haut degré que les Anglais d'autres peuples, le sens poétique indispensable dans ces études, où il faut imaginer, restituer la vie du passé, pour la voir plus encore que pour la comprendre, permettront à ces principes de donner tout ce qu'ils peuvent produire. Les difficultés seront grandes, car le jeu des causes forme un réseau où mille fils s'enlacent, se perdent, reparaissent pour se perdre encore. Les études historiques cependant se constitueront sur la base de l'observation positive, et ceux-là mêmes qui les soupçonnent aujourd'hui de fatalisme reconnaitront que, constatant tout d'abord comme des faits qu'elles retrouvent partout et toujours les sentimens de haute morale dont vit l'humanité, elles sont l'hommage le plus haut et le moins chimérique qui puisse être rendu à la dignité de notre nature. Aux premiers chapitres de ces études, le peuple si obscur, qui conserve la plus complète image de ce que furent les pères de la race grecque et latine, méritera toujours l'attention de l'historien; il restera comme le témoin vivant d'un passé que l'on croit trop souvent disparu. Que si sur les origines la science doit rester longtemps incertaine, elle dira du moins que nulle nation d'Europe n'a des mœurs plus anciennes; elle expliquera ainsi comment l'étonnement de ceux qui commencèrent à étudier en véritables savans ces clans de montagnes put croire qu'ils étaient les restes de cette race mystérieuse des Pélasges que nous retrouvons à la naissance des deux plus belles civilisations du vieux monde, les premiers-nés de la nature, les enfans que créèrent d'abord, dès que les ténèbres du chaos se furent dissipées, les plus vénérables des divinités antiques, la Mer et le Firmament.

ALBERT DUMONT.

---

---

# L'ÉCOLE DU FLAT-CREEK

RÉCIT DE MŒURS DE L'OUEST AMÉRICAIN (1).

---

Sous le titre *The Hoosier school-master*, M. Edward Eggleston a tracé un tableau curieux des mœurs de l'ouest américain. Ce que Bret Harte (2) a fait pour les régions sauvages de la Californie, M. Eggleston l'a essayé pour l'état d'Indiana, dont il est originaire. L'obligation de réunir dans le même cadre un grand nombre de personnages, afin de donner l'idée des types divers dont se compose une société de l'extrême ouest, hérissait le sujet de difficultés que le jeune écrivain n'a peut-être pas toujours surmontées avec succès; mais, s'il est inférieur à Bret Harte dans l'art de la composition, il l'égalé par la finesse des portraits, l'intérêt des situations et la vivacité du dialogue. Chacun des caractères et des événemens qu'il présente est dessiné d'après nature, avec tant de fidélité que le bruit a couru d'abord, sans raison paraît-il, que *The Hoosier school-master* était une autobiographie; c'est afin de ménager les susceptibilités, faciles à concevoir, de ses compatriotes que M. Eggleston a évité de préciser les désignations géographiques. Nous avons appliqué à cette œuvre originale le procédé de réduction qui consiste à ramener un roman quelque peu touffu aux proportions d'un récit de mœurs. Il suffit que l'on retrouve, sous ce cadre plus restreint, le trait, la couleur et le sentiment qui caractérisent le talent du conteur américain.

## I. — LES LEÇONS D'UN BOULEDOGUE.

— Maître d'école! vous? Je me demande, ma foi! ce que vous feriez dans le district du Flat-Creek. Maître d'école! nos gars en

(1) *The Hoosier school-master*, 1872.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin 1872.

ont chassé deux, et ils en ont rossé un autre de la belle manière. En été, passe encore, il ne vient à l'école que des enfans; mais pour la classe d'hiver c'est une rude besogne. Vous n'iriez pas, mon pauvre petit, jusqu'à Noël.

Maître Ralph Hartsook, qui venait de faire à pied, et par quels chemins! dix grands milles pour aborder à son école, fut tout déconfit en écoutant le discours de bienvenue que lui adressait le vieux Jack Means. Il avait d'ailleurs devant les yeux deux échantillons de ses futurs élèves, les deux fils de Jack, de vigoureux gaillards, dont la mine soulignait éloquemment les paroles du père. L'aîné surtout, qui le dépassait de toute la tête, le toisait en grand, et ne lui promettait rien de bon. Or Ralph Hartsook n'avait jamais pensé être jugé à la force du biceps, et cette obligation imprévue de faire entrer la science à coups de poing dans la cervelle récalcitrante d'une troupe de jeunes sauvages calma un peu son ardeur scolaire.

En arrivant au Flat-Creek, Ralph était allé trouver dans la cour où il planait des bardeaux Jack Means, l'un des administrateurs de l'école; tandis que celui-ci prononçait, flanqué de ses gars, le discours que nous venons de rapporter, un grand bouledogue tavelé reniflait aux talons de Ralph, et une jeune fille debout sur le seuil riait d'avance de voir le nouveau maître d'école dévoré par l'aimable bête. C'en était trop. Ralph se sentit dans la fosse aux lions. N'en pouvant plus, découragé, frappé de peur, il se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit sur une brouette qui se trouvait là. — A bas, Bull! dit M. Means au chien, qui paraissait de plus en plus disposé à se régaler du jeune pédagogue, à bas! Voyez-vous, reprit M. Means, nous ne sommes pas comme tout le monde ici, — et ce disant, il cracha méthodiquement, geste qui lui était habituel; — s'il vous convient de risquer votre peau, je ne m'y oppose pas, seulement, si l'on vous assomme, ne venez point vous plaindre. Vous voudriez voir les autres administrateurs? Inutile! comme c'est moi qui paie le plus d'impôts, vous comprenez, on me laisse faire; ainsi vous pouvez commencer lundi, s'il vous plaît. Entrez en attendant, et passez le dimanche avec nous.

Ralph remercia; il resta enfoui dans la brouette, regardant travailler les trois hommes. Bull revint le flairer, ce qui lui valut un coup de pied de son maître; mais les yeux flamboyans du carnivore avertissaient l'étranger que cela se paierait. — Quand Bull a une fois mordu, le ciel et la terre ne lui feraient pas lâcher prise, dit le fils aîné à Ralph pour le rassurer.

L'aîné des jeunes Means était familièrement appelé Bud. Ralph ne sut jamais son vrai nom, car dans nombre de ces familles le nom de baptême s'efface sous celui de Bud, donné à l'aîné des gar-

çons, et sous celui de Sis, qui revient de droit à l'aînée des filles. Ralph, en tacticien habile, comprit que son premier effort stratégique devait être la conquête de Bud Means.

Après souper, les gars parurent faire des préparatifs. Bull dressait les oreilles d'un air majestueux, et ses satellites jappaient avec un enthousiasme discordant. — Bill, dit Bud à son frère, demande au maître s'il lui plairait de chasser le raton. Je ne serais pas fâché de le faire sortir un peu de son col empesé.

— Le diable m'emporte si je lui parle!

— Tu n'oses pas?

— Tu crois peut-être que j'ai peur! — Et Bill se dirigea vers la porte où Ralph était à contempler les étoiles en leur demandant pourquoi il avait eu la singulière idée de venir au Flat-Creek.

— Dites donc! il y a un raton qui a mangé nos poules ces jours-ci, et nous allons lui donner la chasse. Vous ne tenez sans doute pas à être des nôtres?

— Bien volontiers au contraire, si j'étais sûr que Bull ne me prit pour le raton, — et par pure politique le malheureux pédagogue s'en fut traîner par monts et par vaux ses jambes fatiguées à la suite de Bud, de Bill, de Bull, et à la chasse du raton. Celui-ci avait jugé à propos de se jucher sur un arbre. Vite! une hache pour jeter l'arbre à bas; mais la hache était restée au logis: de là querelle entre les deux frères, qui se reprochaient l'un à l'autre de l'avoir oubliée. Maître Ralph, voyant que l'affaire se gâtait, crut devoir se dévouer. Fluet et lesté, il s'offrit à grimper sur l'arbre, et il eut vite atteint la branche au-dessus de celle où s'était réfugié le raton. Il ignorait absolument le péril auquel il s'exposait, car le raton, comme un autre animal, est très méchant quand on l'attaque, et il se défend à belles dents. Quoi qu'il en fût, à force de secouer la branche, il réussit à faire tomber la bête aux applaudissemens de ses deux compagnons, qui se ruèrent sur elle avec la meute. Bull se distingua particulièrement: ce fut lui qui donna le coup de grâce. Au retour, Ralph s'aperçut que cette expédition lui avait été profitable. Décidément il avait fait un exploit sans le savoir. Bud, qui portait le raton par la queue, ne le toisait plus avec mépris; il lui sembla même que le bouledogue aux yeux rouges, qui se serrait fort incommodément contre ses jambes, daignait le tenir en quelque estime pour avoir si bravement affronté l'ennemi.

Le lendemain, la pluie tombait à torrens. Ralph en fut bien aise, ne voulant ni chasser ni pêcher le dimanche, et cette pluie, qui retenait la famille au logis, devant lui permettre d'avancer dans l'intimité de Bud. A table, il se mit à conter des histoires empruntées à tous les livres qu'il avait lus; le vieux Means et la vieille Means,

et Bud, et Bill, et Sis, autrement dite Miranda Means, écoutèrent bouche bée les aventures de Sinbad le marin, de Robinson Cruséo, Gulliver et autres voyageurs célèbres.

— Que le diable m'emporte, dit Bill avec emphase, si je n'aime pas mieux ces bonnes histoires-là que le cirque!

Bill ne pouvait faire de compliment plus flatteur; mais ce que voulait Ralph, c'était l'amitié de Bud. Il est toujours agréable d'avoir de son côté un vaisseau de 74, et plus Ralph Hartsook admirait les muscles noueux de son futur élève, plus il désirait s'en faire un ami. Chaque fois que dans le récit il arrivait à quelque scène pathétique, il cherchait à lire dans les yeux de Bud; mais, si le jeune Philistin écoutait de toutes ses oreilles, il ne soufflait mot, et aucune lueur d'approbation ni d'intérêt ne perçait sous la formidable épaisseur de son sourcil touffu. Était-il impassible ou simplement idiot?.. Peut-être l'un et l'autre.

Le lundi matin, Ralph, passablement ému, alla prendre possession de son école. — Je gage que vous êtes effrayé de ce que vous a dit le vieux? demanda Bud, chemin faisant.

Ralph allait nier, mais après réflexion il conclut que mieux valait toujours dire la vérité.

— Comment vous en tirerez-vous avec ces gaillards-là? Vous n'êtes pas de force.

— Nous verrons.

— Que feriez-vous de moi par exemple?

— Je n'aurai jamais de querelle avec vous.

— Pourquoi? Je suis le plus dangereux; c'est moi qui ai donné cette fameuse raclée au dernier maître d'école. — Et d'un regard sournois Bud cherchait à voir l'effet que produisait une pareille déclaration sur le frêle jeune homme qui marchait à ses côtés.

— Je ne recevrai pas de raclée de vous, dit tranquillement Ralph.

— Bah! je pourrais vous démolir de la main gauche sans la moindre peine.

— Je le sais aussi bien que vous.

— Et vous n'avez pas peur?

— Pas le moins du monde, dit Ralph, émerveillé de son propre sang-froid.

Ils marchèrent en silence l'espace d'une minute. Bud réfléchissait. — Et pourquoi n'avez-vous pas peur de moi? demanda-t-il enfin.

— Parce que nous serons amis.

— Mais les autres?

— Je me moque de tous les autres.

— Vraiment?

— Parce que nous serons amis, je vous le répète, et que vous êtes de force à les battre tous. Vous donnerez les coups de poing, moi, je donnerai les leçons.

Bud se mit à rire, mais sans que Ralph comprit s'il acceptait ce pacte. Quand il se trouva dans la classe, en face de ses élèves, et qu'il eut interrogé ces mines d'enfans espiègles, ces visages d'hommes renfrognés et dédaigneux, son cœur battit comme celui d'un acteur à ses débuts. La première journée fut loin de le satisfaire. Il n'était pas maître de lui, et par conséquent ne pouvait l'être de personne. Le soir venu, des symptômes d'insubordination couraient dans tous les rangs. Le pauvre Ralph était navré; il n'en dormit pas de la nuit. Il ne pouvait compter sur l'alliance de Bud; il lui semblait même que Bull n'avait plus la moindre considération pour lui. En pensant à Bull, il se souvint de la chasse au raton, et du fameux coup de dent que Bull avait donné pour mettre fin au combat, et du certificat décerné à ce vaillant, « qui ne lâchait jamais prise. » De là jaillit un trait de lumière. Ce qu'il fallait à l'école du Flat-Creek, c'était un bouledogue. Elle aurait son bouledogue, et gare aux mutins!

Le lendemain, lorsque Ralph fit son entrée à l'école, il vit bien, à l'attitude de ses élèves, qu'il y avait quelque complot dans l'air; il n'eût osé s'asseoir de peur de rencontrer une épingle. Pendant qu'il soulevait le couvercle de son pupitre, éclatèrent les jappemens d'un chien que l'on y avait enfermé, et toute l'école de rire; on s'attendait à une explosion de colère.

Ralph rougit en effet, mais, se rappelant son rôle (les bouledogues savent avoir du calme et dissimuler), il prit l'animal et le caressa tant que durèrent les éclats de rire, puis avec un grand sérieux : — Je regrette, dit-il, et son regard ferme faisait le tour de la classe, je regrette qu'il se trouve ici quelqu'un d'assez vil (1), — cette épithète fut articulée avec une emphase qui réjouit les grands, car la bataille avec Bill et peut-être avec Bud parut dès lors inévitable, — d'assez vil pour enfermer un de ses frères dans un lieu comme celui-ci.

Les rires recommencèrent, mais ce n'était plus du maître d'école que l'on riait. Un mouvement significatif des élèves fit connaître à Ralph qu'il ne s'était pas trompé dans ses soupçons sur l'auteur de la mauvaise plaisanterie. — Voulez-vous avoir l'obligeance, dit-il poliment à Bill, de mettre cette bête à la porte?

(1) Jeu de mots intraduisible. *Vil* se dit *mean* en anglais, de sorte que l'injure s'adresse directement aux frères Means.

Une sorte de magnétisme agit sans doute sur Bill Means, car, si la requête était polie, le regard était décidé. Le garnement s'étonna plus d'une fois depuis d'avoir obéi. Il obéit moitié surprise, moitié crainte indéfinissable. La semaine suivante, il eut à rosser une demi-douzaine de camarades pour l'avoir appelé *roquet Means*. Il déclara chaque fois que mieux eût valu assommer le maître sur place, et le fait est qu'il eût évité ainsi cinq batailles sur six.

Ce jour-là et les jours suivans, le bouledogue qui se cachait sous la peau délicate du petit pédagogue tint en respect les mauvais plaisans. A la fin du second jour, Bud émit son opinion : le maître ne faisait pas de bruit, mais il avait le tonnerre sous cape. — Usait-il donc de châtimens corporels? demanderont les philanthropes. — Useriez-vous de châtimens corporels, monsieur, si vous étiez appelé à dresser des tigres dans une ménagerie? — Mais sur ce point le pauvre Ralph ne parvint jamais à satisfaire ses commettans. — Il ne réussira pas, disait M. Pete Jones à M. Means. Il craint trop de les étriller. Les garçons n'apprennent qu'à la condition d'être étrillés, du moins mes garçons. Cognez dur! voilà ce que je dirai toujours aux professeurs. Ça ne fait jamais de mal. Les coups et la science vont de compagnie. Pas de coups, pas de science, comme je dis! Battre et enseigner, enseigner et battre, c'est la bonne vieille méthode.

Néanmoins Ralph était maître de la situation, et il en fut ainsi jusqu'au concours.

## II. — LE CONCOURS D'ÉPELLATION.

Souvent depuis le soir de cette fatale solennité, Ralph se répéta : — S'il n'y avait pas eu de concours d'épellation! — mais il y en eut un, d'abord dans l'intérêt de mon histoire, et aussi vraiment parce que cet exercice littéraire, le seul que l'on connaisse dans le comté de Hoopole, était particulièrement cher aux habitans du Flat-Creek. Il remplaçait pour eux les conférences, les lectures et les clubs.

Dans les écoles de nos régions forestières, il y a une étude spéciale à laquelle on se livre avec ardeur : l'esprit public, pénétré des difficultés de l'orthographe anglaise, s'est arrêté à l'opinion qu'épeler correctement est une des fins principales de l'humanité. Souvent l'élève ne comprend pas le sens d'un seul mot de sa leçon : peu importe; à quoi servirait de comprendre le sens d'un mot? Les mots sont faits pour être épelés, et les hommes pour apprendre l'orthographe. Épeler est en réalité l'exercice national du comté de Hoopole, comme ailleurs la paume ou le croquet.



Le concours fut fixé au mercredi de la seconde semaine. Ralph commençait alors à respirer, sans être quitte pourtant de tous ses ennuis. Miranda Means n'avait éprouvé que du mépris pour le nouveau maître d'école jusqu'à ce que s'affirmât le côté bouledogue de son caractère; ce fut du bouledogue que Miranda devint éprise. A la suite de la première victoire que Ralph remporta sur ses élèves, Miranda ressentit une passion qu'elle eut soin de faire connaître aussitôt à celui qui en était l'objet, non point par des paroles, — les pays civilisés ne tolèrent pas une telle licence, et le comté de Hoopole a la prétention d'être civilisé, — mais par les yeux. Elle le poursuivait de longs regards en coulisse d'autant plus inquiétants que ses yeux faibles et rouges pleuraient toujours; elle affecta une voix plaintive, et en souriant, en ricanant, en rougissant, en se rendant cent fois plus ridicule encore que la nature ne l'avait faite, elle porta jusqu'à l'âme épouvantée du pauvre instituteur la conviction qu'il était aimé par la fille la plus laide, la plus sottée et la plus grossière du district de Flat-Creek. Il est vrai qu'elle était aussi la plus riche, la mère eut soin de le faire entendre à Ralph un matin en fumant sa pipe, assise selon son habitude sur la pierre de l'âtre.

Après le malheur d'être aimé de Miranda, il ne pouvait en exister de plus grand que celui d'avoir l'élève Hank Banta pour ennemi. Le premier, Hank Banta avait subi l'outrage de ces châtimens corporels auxquels Ralph s'était vu forcé de recourir, et il n'avait jamais négligé depuis une occasion de se venger du maître. Un matin Ralph fut abordé par un petit orphelin qui répondait au sobriquet de Shocky (1), et que coiffait une chevelure en broussailles d'un blond presque blanc. Le maître ne savait rien de lui, sinon qu'il demeurait par-delà le Trou-Rocheux dans la famille Pearson, et qu'il était le plus doux de l'école. — Qu'y a-t-il donc? demanda Ralph, s'apercevant que Shocky regardait autour de lui comme pour s'assurer qu'on ne l'épiait pas.

L'enfant se gratta la tête, et, lorsqu'il eut repris haleine : — Eh bien! monsieur, il y a une mare, vous savez, sous le plancher de l'école.

— Après? est-ce qu'on se décide enfin à la dessécher?

— Ce n'est pas cela, monsieur; mais Hank Banta... — Le petit Shocky se rapprocha de Ralph le plus possible, tremblant d'en dire davantage.

— Est-ce qu'il y serait tombé, le pauvre diable?

— C'est vous qui devez y tomber, monsieur.

(1) Abréviation ou corruption de *shocking*, qui exprime la laideur choquante de l'enfant.

— Bah ! il n'y a pas de danger, Shocky.

— Si fait ! Hank a bien arrangé le parquet sur lequel vous passez pour aller à votre bureau de manière que vous tombiez droit au milieu.

— Et tu es venu m'avertir ? — La voix de Ralph était émue. Il avait donc un ami au Flat-Creek ! Caressant la toison blanche de Shocky, il lui enjoignit de retourner vite à l'école par une autre route, afin de ne pas exciter les soupçons, et l'enfant prit sa course à travers champs ; tout en courant, il se disait ravi : — Comme il m'a regardé ! comme il m'a parlé ! — L'approbation du maître était le seul rayon de soleil qu'il y eût eu dans la vie du pauvre Shocky.

Ralph Hartsook entra de l'air sévère qu'il empruntait à Bull, en ayant bien soin d'éviter le piège qu'on lui avait tendu, et les conjurés eurent peine à cacher leur désappointement lorsqu'il enjamba la trappe traîtresse. La classe se fit sans aucun incident particulier ; mais Miranda n'était pas seule à lorgner le maître par-dessus son syllabaire. D'un œil moins tendre et non moins surnois, Hank le regardait aussi. — Apportez-moi votre addition, lui dit tout à coup Ralph.

Il n'était pas sur la défensive. En dépit des précautions que son trouble d'ailleurs lui permettait à peine de prendre, la planche fit bascule, et, tandis que l'une des deux extrémités se dressait au milieu de la chambre, effleurant presque le visage de Shocky, Hank Banta faisait un plongeon dans l'eau glacée.

— Qu'arrive-t-il ? s'écria Ralph avec une surprise admirablement jouée. — Il porta secours au malheureux tout trempé, lui offrit un de ses habits, et l'installa auprès du feu. Ceux des garçons qui n'étaient pas dans le complot riaient à gorge déployée. Le maître compléta par quelques paroles senties la leçon énergique qu'il venait de donner. — L'inventeur du piège ne doit guère, dit-il, être encouragé par *son succès* à recommencer cette *mauvaise et dangereuse plaisanterie*, car il est écrit dans la Bible que tout homme qui creuse un puits sous les pieds du prochain s'expose à y tomber lui-même.

En rentrant, Bud dit avec admiration : — Éclairs et tonnerre ! vous êtes un rude gaillard, M. Hartsook ! — Les muscles rendaient hommage au cerveau. Hank prit une mauvaise fièvre à la suite de son plongeon. Alors Ralph réunit les plus grands et leur dit : — Il faut s'entr'aider. Nous veillerons Hank Banta chacun à notre tour. — Il commença, et les autres l'imitèrent ; mais Hank n'était pas de ceux que l'on conquiert par la bonté.

Sa fièvre durait encore lorsqu'eut lieu le concours, il dut renoncer à cette fête, qui fut vraiment très belle. Chaque famille avait fourni une chandelle blanche ou jaune, et à cette lueur fumeuse on

riait, on caquetait, les garçons faisaient la cour aux filles. Plus d'un mariage se décide en ces concours d'épellation. Le concours n'est qu'un prétexte, comme peut l'être la danse dans les bals; mais, de même que certaines gens par exception aiment la danse pour elle-même, il y a au Flat-Creek des individus qui viennent épeler pour le plaisir d'épeler, et qui, respirant avec ardeur la poussière du tournoi, n'ont d'autre but que de renouveler sur leurs vieux jours les lauriers cueillis dans leurs jeunes années.

— Le squire Hawkins présidera sans doute, avait dit M<sup>me</sup> Means à Ralph, on le lui a demandé; on le lui demande presque toujours, parce que c'est l'ancien le plus savant du district. Il sait trouver des mots difficiles, et puis il parle poliment; mais, Seigneur! je me rappelle le temps où il était plus gueux que le dindon de Job. Quand il est arrivé ici, ce n'était qu'un maître d'école *yankee*. Il n'avait aucun de nos usages; cependant il a fini pea à peu par se civiliser comme les autres; vous ne croiriez pas qu'il eût jamais été *Yankee*. Oh! il n'est pas resté pauvre longtemps, non! il a épousé une fille riche, — et la vieille, tout en bourrant sa pipe, adressait une grimace significative à Ralph, puis à Miranda, grimace d'ogresse qui fit frémir le premier et ricaner agréablement la seconde. Sa femme ne savait ni *a* ni *b*, et elle n'avait pas beaucoup de tête; mais apprendre ne sert de rien aux femmes, et l'argent vaut mieux que l'esprit, la bonne terre aussi!

Le squire sur qui M<sup>me</sup> Means avait donné ces informations vint occuper la place d'honneur au concours. Pendant qu'il s'installait, Ralph faisait l'inventaire de l'ensemble d'objets qui portait le nom de squire Hawkins: 1° un habit à queue d'hirondelle, d'âge incalculable, que l'on n'exhibait que les jours d'apparat, et qui était devenu trop petit, à moins que le squire ne fût devenu trop gros; — 2° une paire de gants noirs, apparition anormale, phénoménale et inattendue dans ce district, où les prédicateurs prêchaient l'éte en manches de chemise, on n'avait jamais vu de gants qu'aux mains du squire; — 3° une perruque de cette fade couleur de cire commune à tant de perruques (la perruque avait des tendances à glisser du crâne lisse qu'elle recouvrait, et le squire la rajustait continuellement; comme le squire avait été roux, la perruque ne s'harmonisait nullement avec son visage, et l'absence de cheveux gris vieillissait encore la figure labourée de rides); — 4° un collier de barbe teint en noir de jais, un noir inconnu aux barbes naturelles (vers la racine, un ourlet blanc eût fait croire que ce collier avait été ajouté comme les cheveux); — 5° une paire de lunettes montées en écaille; — 6° un œil de verre acheté à un colporteur et d'une couleur différente de celle de son compagnon, trop petit en outre pour l'orbite, ce qui faisait qu'il tournait d'une façon effrayante; — 7° un râtelier en

guise de dents; — 8° enfin le squire proprement dit, à qui ces détails physiques adhéraient tant bien que mal.

On raconte qu'un émigrant écrivit une fois à son père de venir le rejoindre dans l'ouest, parce que les gens les plus médiocres s'y tiraient d'affaire. Le squire avait dû s'installer au Flat-Creek pour une raison semblable. Il parlait à peu près le langage de la Nouvelle-Angleterre, mais défiguré par la prononciation de l'ouest. — Mesdames et messieurs, commença-t-il en retenant de son mieux ses fausses dents et sa perruque, mesdames et messieurs, je suis vraiment reconnaissant à M. Means de l'honneur qu'il me fait. — Ensuite, avec des efforts consciencieux pour empêcher les pièces fragiles qui composaient son individu de s'éparpiller, son œil noir roulant à gauche, tandis que la petite prunelle bleue brillait fixe, le squire siffla entre ses dents empressées à sortir de la bouche un éloge éloquent du syllabaire, qu'il plaça sur le même rang que la Bible, peut-être plus haut, car sans le syllabaire que serait la Bible, du moins à quoi servirait-elle? Il s'assura que sa perruque, qui avait fait plusieurs évolutions comiques, était revenue à sa place, et l'on applaudit.

— Je nomme Larkin Lanham et James Buchanan capitaines, dit le squire.

Les deux jeunes gens interpellés ainsi s'avancèrent, l'un d'eux jeta un bâton à l'autre, qui l'empoigna au hasard; puis le premier plaça sa main au-dessus de la main du second, et ils changèrent de main successivement jusqu'au sommet. Celui qui à la fin ne laisse plus de place à l'autre gagne le droit de parler d'abord. L'épreuve ayant été deux fois sur trois favorable à Larkin, celui-ci fut autorisé à nommer le champion de son choix. Il hésita une seconde; tout le monde se tournait vers le grand Jim Phillips, mais Larkin s'aventurait volontiers en parages inconnus. Il s'écria donc : — Je prends le maître! — tandis qu'un murmure de surprise se faisait entendre dans la salle et que Buchanan répliquait vivement : — Moi, je prends Jim Phillips. — Aussitôt la foule se partagea en deux camps, le squire ouvrit son syllabaire et se mit à proposer des mots aux deux capitaines qui épelaient l'un contre l'autre. Larkin ne tarda pas à supprimer une *l* à réellement et dut se rasseoir confus. Alors s'avança le maître d'école fort ennuyé, car il craignait en se laissant battre de perdre le peu d'autorité qu'il pouvait avoir. Au moment où il se levait, un sourire moqueur du docteur Small, beau jeune homme vêtu en *gentleman*, le troubla encore davantage; mais il fit effort pour concentrer toute son attention sur les mots que le squire bredouillait fort indistinctement. Ceux de son parti ne lui trouvaient pas assez d'assurance ni de volubilité. Cependant, au bout de dix minutes, Buchanan perdit pied, et Jim Phillips le rem-

plaça. L'excitation fut alors au comble; Jim, le plus fameux de tous les champions connus, un grand maigre, aux épaules voûtées, ne s'était jamais distingué que dans l'art d'épeler. Ce talent est chez certaines gens comme un sixième sens; on naît épeler, on ne le devient pas.

Bud Means avait averti le maître, désormais son ami, que Jim épelait vite comme l'éclair, et qu'il ne se laissait pas démonter aisément. Il avait battu les trois derniers maîtres, et battre un instituteur en épelant est aussi glorieux que d'assommer un colosse : Bud Means et lui se partageaient l'admiration du district.

Pendant une demi-heure, le squire chercha les mots les plus compliqués. Ralph épelait lentement, mais sûrement. Il sentait néanmoins que Jim, avec sa figure longue et ses mains croisées derrière le dos, avait sur lui en ce moment une supériorité réelle, dont le siège était apparemment dans son nez, car Jim épelait avec cet organe, qu'il avait long et pointu. L'inquiétude et les précautions évidentes de Ralph eurent l'excellent effet de rassurer Jim, qui, ne doutant plus du succès, dédaignait de prendre aucune peine et affectait de se jouer des difficultés. De l'avis de tous, la balance penchait en sa faveur; mais Ralph se rappelait de quelle manière à la fois prudente et résolue Bull avait étranglé le raton.

— Théodolite! dit enfin le squire.

Jim épela avec un y.

— A votre tour! dit le squire à Ralph en perdant ses dents d'émotion.

Le champion vaincu s'assit désespéré; dans la salle, le bruit fut tel qu'il fallut suspendre la séance. Un seul des spectateurs resta aussi indifférent à l'issue du combat qu'il l'avait été à ses péripéties : ce jeune *gentleman*, le docteur Small.

— Rossé, écrasé, assommé! hurla Bud en se frottant les genoux avec exaltation. Shocky sauta de joie, et le vieux Means dit à M. Pete Jones : — Eh bien! qu'en pensez-vous? Il les battra tous; je savais qu'il était fort, c'est pour cela que je l'ai pris.

Le reste fut facile, tous les épelateurs qui se succédèrent renonçant vite à venir à bout des mots extraordinaires que le squire, nouveau sphinx, leur proposait comme autant d'énigmes. Il n'y en avait plus qu'un petit nombre à battre, et personne ne prenait plus d'intérêt à une lutte dont le succès ne semblait pouvoir être douteux, lorsque Ralph échoua au moment où il s'y attendait le moins. Une jeune fille en robe de cotonnade bleue venait de s'avancer timidement; le maître reconnut Hannah, la servante ou plutôt la négresse blanche de la famille Means. Elle n'avait jamais mis les pieds à l'école en ce district, et pour la première fois prenait part à un concours. Lorsque le squire lui donna d'abord par pitié quelques mots

faciles, elle les épela d'un air distrait. Pendant ce temps, chacun, croyant la fête terminée, faisait ses préparatifs de départ. Le squire, fatigué, lui jeta, pour en finir, *incompréhensibilité*, suivi d'autres mots de huit syllabes. A la surprise générale, la jeune fille continuait à tenir tête au maître. Allait-elle donc le battre, lui qui avait battu Jim Philipps? — Dès lors chacun s'intéressa visiblement à Hannah. Ralph s'aperçut que Shocky l'avait abandonné; chaque fois que Hannah répondait bien, sa laideur bizarre s'illuminait de joie. De fait, Ralph avait été le premier à s'abandonner lui-même. Il n'avait plus l'esprit présent au concours; il regardait ce joli front, un peu bas sous les cheveux ondes, mais large et uni, ce teint éclatant, cette physionomie douce et ouverte, qu'il avait remarquée déjà, et qui s'épanouissait sous l'influence de la sympathie générale. L'esclave opprimée secouait le joug, la femme apparaissait radieuse; il lui souhaitait presque la victoire. Le bouledogue avait fait place en lui à un personnage nouveau qu'il ne connaissait guère, et qui ressemblait fort à un amoureux. Le squire était au bout de son syllabaire; il tirait vainement sa perruque de droite à gauche, et son œil de verre se fixait obstinément sur les pages épuisées.

— Daguerréotype! cria-t-il enfin à Ralph.

— D... a... u... — Ralph avait bien le droit de bredouiller après une pareille séance.

— L'autre maintenant!

— Hannah, mon Hannah, a battu le maître! cria Shocky hors de lui.

Ralph s'approcha pour la féliciter. Cependant le docteur Small ne bougeait pas de son coin.

Le squire fit taire tout le monde, puis d'une voix enrouée: — Notre jeune amie Hannah Thomson reste seule de son parti, elle aura donc à épeler contre presque tout le camp opposé. Je prends la liberté de remettre à demain soir la fin de cette lutte intéressante et mémorable, avec l'espoir que notre jeune amie s'assurera définitivement la couronne de cyprès de la gloire. — Le squire n'était pas toujours heureux dans ses figures de rhétorique.

Les jeunes gens qui s'étaient proposés pour cavaliers durant le concours escortèrent chacun la dame de ses pensées. On ignore pourquoi le docteur Small se chargea de Miranda. Hannah s'étant attardée à causer avec Shocky, Ralph songea tout à coup qu'il avait oublié chez les Means un objet dont il n'avait aucun besoin et résolut de l'aller chercher sans retard...

Vous voudriez le récit de cette promenade, vous êtes saturés des Means, des squire Hawkins, des Pete Jones et des autres, vous voudriez savoir ce qu'il advint entre cette honnête fille et ce garçon naïf, et combien de rayons de lune vinrent les baiser au front à tra-

vers les branches d'érable, et quelle bénédiction silencieuse leur donna l'étoile du soir. Inutile de me demander cela. Il ne faisait pas de clair de lune, et toutes les feuilles étaient tombées des branches noircies des érables, secouées par le vent d'hiver. Au bas de la première descente, en quittant l'école, Ralph rejoignit la jeune fille, qui marchait rapidement dans l'obscurité; il ne lui demanda pas la permission de l'accompagner. Ralph et Hannah se comprirent et eurent confiance. Le jeune homme avait dès le premier jour vénéré la victime patiente et résignée de M<sup>me</sup> Means; mais ce fut lorsqu'elle ouvrit ses ailes au soleil, nouveau pour elle, de l'admiration, qu'il l'aima. Il l'avait vue s'éveiller. A quoi bon répéter ce qu'ils dirent? Ne croyez-vous pas qu'il lui parla d'amour en lui parlant du temps, de la moisson, de l'école? — Oui, c'étaient bien là les mots, mais sous ces lieux-communs vibrat autre chose. Les mots sont si pauvres! l'accent vaut mieux. Qu'ils fussent fous, je ne le nie pas. Reste à savoir si l'on est fou d'être heureux, ou si d'autres sont fous de ne pas l'être. En tout cas, laissons-les en repos : les soucis leur viendront avant demain matin.

En causant donc de tout leur cœur de choses insignifiantes, ils traversèrent le pâturage, qui était le plus court chemin. Une pluie légère survint comme ils atteignaient l'aulnaie, ce qui leur permit de s'arrêter sous un arbre, bien que la maison fût tout près.

— Ne puis-je vous aider en rien? demanda Ralph avec intérêt.

— Non, vous ne le pouvez, personne, le temps seul et Dieu.— Il s'ensuivit un silence et un peu de gêne; ils étaient heureux pourtant.

Devant la porte, le docteur Small passa près d'eux de l'air froid et délibéré qui lui était ordinaire. Ralph oublia complètement ce qu'il était venu chercher; il ne pensait qu'au regret de quitter si vite Hannah. Aussitôt qu'il se fut éloigné, la voix aigre de M<sup>me</sup> Means, étranglée par la colère, éclata : — Voilà une belle fille par ma foi! ah! oui, une belle fille! Courir les chemins après dix heures avec un étranger,... le premier venu! Me récompenser ainsi,... me faire cette honte! oui, cette honte! Vous êtes une fourbe, une coquine. Vous aurez beau lever la tête, parce que vous épelez mieux qu'une autre! Qu'on me rattrape à vous laisser retourner au concours! qu'on me rattrape, vous dis-je!

— Allons, maman, fit observer Bud, voilà bien du tapage pour peu de chose. Si vous continuez ce vacarme, vous allez éveiller tout le monde d'ici à Clifty.

— Et mes propres enfans me traitent ainsi! reprit la mère exaspérée, ils prennent parti pour une péronnelle contre leur propre sang. Ah! ils se soucient de mes peines! Que je sois humiliée, in-

sultée, ils s'en moquent... Moi qui ai toute ma vie travaillé pour toi, malheureux !

Bud se mit à siffler en s'asseyant au coin de l'âtre. Il avait produit la diversion qu'il désirait, car, tandis que M<sup>me</sup> Means fulminait contre lui, la pauvre Hannah put se réfugier dans son galetas. Là, quelque navrée qu'elle fût de tant d'outrages, elle entendit peu à peu s'éteindre la voix dure de l'ogresse, dominée par la voix douce et respectueuse de Ralph Hartsook. Elle se rappelait avec délices tout ce qu'il avait dit d'indifférent en apparence; puis elle revint sur les détails de trois années de servitude, elle songea qu'elle était liée par un engagement indépendant de sa volonté à servir trois années encore, et elle pria pour sa délivrance avec la foi que donne l'amour. Ne pouvant dormir, elle se mit à la fenêtre. La lune brillait maintenant; elle distingua le sentier à travers le pâturage, l'échallier que Ralph l'avait aidée à franchir, l'aulnaie où ils avaient attendu la fin de la pluie.

Quelqu'un enjamba l'échallier, se dirigea vers l'aulnaie et de là du côté de la maison de Pete Jones. Qui donc était-ce? Il lui semblait reconnaître Ralph; cependant le froid la força de rentrer dans son lit. Elle s'assoupit frissonnante, et rêva non de l'avenir incertain, mais d'un passé béni, du foyer paternel; sa mère, son frère, étaient là, et aussi le maître d'école.

### III. — DANS LES TÉNÉBREES.

Ralph devait prendre gîte cette même nuit chez M. Pete Jones. L'usage étant que le maître logeât successivement chez les parens de ses élèves, et M. Pete Jones envoyant sept jeunes citoyens de différens âges à l'école, il se trouvait contraint à vivre de lard rance quinze jours durant sous un toit mal joint qui abritait une troupe de marmots braillards, et condamné à partager le grabat d'un des garçons. Ce grabat était dans le grenier. Ralph n'y put dormir, soit que son voisin prît toute la place, soit qu'il fût trop agité par le souvenir des événemens de la soirée. Après avoir compté, comme un avare compte son trésor, chacun des pas qu'il avait faits en compagnie de Hannah, le jeune homme, désespérant de fermer l'œil, se rhabilla et alla s'asseoir au sommet de l'échelle dont la base touchait le pâturage qui séparait les terres de Jones des terres de son collègue Means. Le pâturage, toujours d'un beau ton bleuâtre, reflétait les rayons argentés de la lune. A quelque distance frémissait, sous une légère brise, le grand aulne au pied duquel il s'était reposé avec Hannah. Descendre, enjambrer l'échallier et suivre le petit sentier jusqu'à l'aulnaie, reprendre ensuite



la route qui conduisait à l'école, ce fut fait aussitôt que révé. Arrivé au pli de la route où il avait rejoint Hannah (c'était le lieu même où quelques jours auparavant il avait rencontré Shocky), il s'appuya contre l'échelier, et se mit à songer aux moyens de se dévouer à elle. Tout à coup il tressaillit : le bruit du galop de plusieurs chevaux se rapprochait. Instinctivement il s'effaça dans l'ombre de la haie de clôture. Trois cavaliers passèrent rapidement. L'un d'eux néanmoins parut l'apercevoir, car il ralentit le train de son cheval, qui était alezan avec le pied gauche de devant et les naseaux blancs. Jamais encore Ralph n'avait vu ce cheval dans le pays, mais il lui sembla que la tournure du cavalier ne lui était pas inconnue, bien qu'il ne pût lui appliquer un nom. Il éprouva un moment de frayeur; il savait que la région du Flat-Creek et du Clifty-Creek était depuis quelque temps infestée par des malfaiteurs qui enlevaient les chevaux et pillaient les maisons. Avant que Ralph eût retrouvé la force de bouger, le sabot d'un autre cheval résonna sur la terre durcie. Le docteur Small passa tranquillement, s'arrêta pour le regarder, puis continua son chemin. Ralph avait une horreur superstitieuse du docteur : ils étaient nés dans le même village de Lewisburg, et le maître d'école, plus jeune de plusieurs années, connaissait diverses circonstances de la vie de Small qui démentaient la bonne opinion qu'on avait de lui dans le pays. Small parlait peu, il ne faisait jamais de profession de foi, ne se vantait jamais; mais il était austère au point de se priver volontairement d'une tasse de thé ou d'un cigare; lorsqu'on lui offrait à boire, il savait répondre d'un ton grave et presque sublime : — De l'eau, s'il vous plaît. — Small, le buveur d'eau, était partout cité comme un modèle; il fallait être bien fin pour découvrir les passions qui s'agitaient sous cette froide surface, pour plonger dans cet abîme d'hypocrisie. Ralph néanmoins savait depuis longtemps à quoi s'en tenir sur les fausses vertus du docteur, et celui-ci, se sentant démasqué à ses yeux, le desservait en toute occasion. La rencontre imprévue de son ennemi acheva de frapper l'imagination de Ralph : il tressaillit et pris de fièvre dans le grenier des Jones; il ne se doutait pas que Hannah, tout émue, tourmentée, elle aussi, par l'insomnie, eût observé chacun de ses mouvements.

Un certain bruit ne tarda pas à se faire entendre; on ouvrait la porte de la maison. Étaient-ce les voleurs? On marchait à pas de loup. Fallait-il se lever, donner l'alarme? Ralph réfléchit que, si les voleurs s'avisait d'entrer, ils trébucheraient sûrement sur quelqu'un des marmots ou des chiens qui couvraient le plancher, il se tint tranquille et finit par s'endormir. La fumée de graisse fondue qui montait de la cuisine l'éveilla.

Pete Jones, maussade à déjeuner, alla jusqu'à traiter grossière-

ment son hôte, comme s'il eût cherché une querelle; mais le maître était trop préoccupé des événemens de la nuit précédente pour y prendre garde : loin de là, le repas terminé, il se rendit à l'écurie avec l'obligeante intention d'aider Pete Jones. — On n'a que faire de vos mains blanches, répondit rudement ce dernier. — Au même instant, Ralph reconnut dans un coin le cheval alezan marqué de blanc au nez et au pied gauche; c'était bien lui, les maraudeurs de la nuit ne pouvaient être loin. Tout préoccupé de ce nouvel incident, Ralph se dirigea vers l'école avant l'heure; mais la mauvaise fortune qui s'acharnait à lui voulut qu'il trouvât Miranda sur son chemin. Malgré lui, il répondit plus que froidement aux avances de cette nymphe des bois.

— Hannah est malade ce matin, elle a pris froid en se promenant la nuit dernière, et n'ira pas ce soir au concours, dit Miranda avec un sourire niais.

En apprenant que Hannah souffrait à cause de lui, il se sentit encore plus troublé. L'insomnie, l'irritation nerveuse, ont souvent pour effet d'agiter les plus pures consciences et de grossir les moindres incidens. Quel besoin avait-il de battre les chemins à deux heures du matin et d'y rencontrer trois chevaux au galop, dont un était alezan marqué de blanc? Quel besoin avait-il d'épier le docteur, qui peut-être quittait le chevet d'un agonisant? Quand nous nous croyons coupables, nous sommes généralement de mauvaise humeur. Ce fut avec la volonté de blesser Miranda qu'il lui dit à brûle-pourpoint : — Hannah est en vérité une belle personne.

— C'est aussi l'avis de Bud, répliqua M<sup>lle</sup> Means.

— Vraiment? fit Ralph, dressant l'oreille.

— Je le crois du moins; sans cela, pourquoi se feraient-ils la cour depuis bientôt un an?

Le pauvre maître d'école vit bien que rien ne manquait au désastre. Il fit un effort pour parler, mais la voix expira dans son gosier. A ce moment survint Shocky.

— Savez-vous la nouvelle? cria-t-il, on a pillé la nuit dernière la maison du Hollandais.

Ralph se rappela les trois cavaliers et le docteur, qui les avait suivis de si près; il se rappela le cheval alezan et le bruit de la porte ouverte. Tout en faisant machinalement sa classe : — quel parti prendre? se demandait-il, — et l'orage grondait autour de lui. Bud n'était point venu à l'école, il devait être jaloux. Pete Jones lui en voulait évidemment de l'avoir épié. Devait-il dire tout ce qu'il soupçonnait au sujet du vol? Mais personne ne croirait à la culpabilité du vertueux Small, et Pete Jones se vengerait. Puis comment expliquer sa promenade à deux heures du matin? Il en revint aux leçons du bouledogue : attendre de pied ferme et les dents serrées.

Après souper, il se rendit au concours, qui, vu l'absence de Hannah et l'émotion causée par le vol, fut peu intéressant. On s'entretenait tout bas, par petits groupes. Pete Jones avait pris sous sa protection spéciale le Hollandais, ainsi nommé parce qu'il était le seul Allemand de la colonie; il affectait d'être le plus indigné de tous contre les voleurs. Ralph, craignant que son silence ne fût mal interprété, essaya de parler; mais il ne pouvait révéler ce qu'il savait, et le peu qu'il disait lui semblait sonner creux et faux. Il se tut donc, tandis que Pete Jones jurait au Hollandais que, s'il rencontrait le drôle qui avait fait le coup, il le pendrait haut et court sans autre forme de procès. — Et je parierais un cheval que pas bien loin d'ici quelqu'un en sait plus long qu'il n'en veut dire, ajouta Pete Jones. — Ralph se demanda s'il parierait le cheval alezan. Cette nuit-là lui parut longue. Une neige légère tombait par les fentes du toit sur le lambeau d'étoffe rapiécée qui lui servait de couverture. Le malheureux fut d'abord poursuivi par l'idée fixe que son hôte lui couperait la gorge avant le matin; lorsqu'il se fut enfin démontré à lui-même qu'il était invraisemblable que Jones commît un meurtre dans sa propre maison, la pensée des amours de Bud et de Hannah prit le dessus. Une fille comme Hannah descendue jusqu'à un Bud Means! Règle générale, un homme lettré s'imagine toujours faire grand honneur à une femme en l'aimant. L'orgueil de Ralph faillit étouffer sa conscience; mais les idées d'honneur qui lui avaient été inspirées dès l'enfance revinrent vite une à une. Allait-il donc dérober le bien d'un ami? Dans les ténèbres, il engagea une grande lutte contre lui-même, la lutte que saint Paul appelait celle de la chair contre l'esprit, et que Darwin appellerait, je suppose, celle de l'homme contre ce qui reste en lui de la bête. Avec l'aide de Dieu, Ralph fut vainqueur, bien qu'il lui en coûtât.

Le lendemain, qui était un vendredi, Shocky vint l'inviter de la part du squire Hawkins à passer chez lui les journées du samedi et du dimanche. Le digne juge de paix avait pensé lui rendre service en le délivrant ainsi de l'hospitalité grossière d'un Pete Jones, et Ralph se hâta de lui porter ses remerciements. Tout en marchant avec Shocky, il essaya d'amener la conversation sur Hannah, que l'enfant paraissait tant aimer. — Pauvre vieil arbre! dit Shocky en passant près d'un orme noueux et tordu isolé sur la route.

— Pourquoi pauvre?

— Parce qu'il est seul... Oui, reprit-il après une pause, il est malheureux et seul. Je voudrais être mort depuis qu'on a mis mon père au cimetière, ma mère à l'asile des pauvres et ma sœur chez la vieille M<sup>me</sup> Means, Monsieur, qu'est-ce que c'est qu'un asile? est-ce plus laid que chez les Means? Oui, je voudrais mourir et être emporté sur un de ces nuages-là avec maman et Hannah auprès

de mon père. Croyez-vous que Dieu oublie les petits garçons quand leur père est mort et que leur mère est à l'asile des pauvres? Moi, je le crois. Mon père venait de si loin, d'Angleterre! en route, sur la mer, Dieu l'aura perdu. Personne ne se soucie de Dieu au Flat-Creek; comment voulez-vous que Dieu se soucie du Flat-Creek? Je l'aimerais bien pourtant, s'il voulait tirer maman de cet asile des pauvres et Hannah de chez les Means, pour que je puisse les embrasser tous les soirs comme je faisais, voyez-vous, quand papa n'était pas mort. — Ralph eût voulu parler, il ne le pouvait. Shocky continuait donc de dire ses pensées aux arbres et aux haies du chemin.

— M. Pearson, lui, a été bon de me prendre; sans cela, j'aurais été loué sans doute, comme Hannah, jusqu'à vingt et un ans à quelques méchantes gens, et je n'ai que sept ans, cela ferait treize ans avant de revoir ma mère, tandis que dans trois ans Hannah aura fini son temps; je serai grand, je pourrai travailler, et nous aurons une jolie maison comme celle de Granny Sanders. — Il désignait de la main une hutte en bois entourée d'un rang de fleurs de tournesols desséchées par le soleil, avec un tonneau d'eau de pluie à la porte. Là vivait une vieille femme, fort laide, qui prétendait posséder des secrets contre tous les maux. Grand'mère Sanders était le médecin et la gazette du pays.

Ralph ne regarda pas la cabane que lui montrait Shocky. Il avait reconnu le cheval de Small à la porte. Quel motif pouvait amener le médecin chez la sorcière? S'il se fût approché de la porte, il eût entendu Small interroger avec intérêt la Granny sur ses recettes; il l'eût vu hocher la tête d'un air d'approbation et de déférence pendant qu'elle expliquait la vertu que possède le sang d'un chat noir contre l'érysipèle, puis flairer les bouteilles, demander le nom des simples et s'insinuer ainsi dans sa confiance et dans son amitié, après l'avoir étourdie par l'honneur de sa visite. La sorcière une fois apprivoisée, les commérages jaillirent d'eux-mêmes sans que Small les encourageât autrement que par un sourire ou un clignement d'œil. Le vol fut, bien entendu, cité en première ligne. Il la quitta sans avoir prononcé plus de vingt mots; mais le soir même on savait par la gazette du Flat-Creek que le maître d'école avait laissé dans son pays une réputation assez mauvaise pour qu'on pût sans témérité le soupçonner de forcer au besoin les serrures.

#### IV. — MISS MARTHE HAWKINS.

— Rien n'est meilleur pour la santé que de bêcher la terre. Tenez! l'année dernière, dans mon pays de l'est, j'étais toute maigre, je ne tenais plus qu'à un fil; le docteur m'a ordonné de travailler

au jardin. J'ai acheté une bêche, et je m'en trouve à merveille. — La scène se passe dans le jardin du squire, où Ralph aide ce vénérable magistrat dans les différens travaux que comporte une tiède journée d'hiver. Tout en causant, miss Marthe Hawkins, la nièce du squire, qui tient la maison depuis le veuvage de son oncle, s'appuie à la petite barrière qu'elle appelle pompeusement la grille. Elle arrive depuis peu du Massachusetts, et elle a la manie de parler de l'est, comme pour rappeler aux indigènes l'immense supériorité que doit avoir nécessairement sur des barbares de leur espèce une demoiselle du Massachusetts. — Quand j'étais à Boston... — Ce lambeau de phrase revient incessamment dans ses discours. Notez que miss Marthe n'est allée à Boston qu'une fois; mais, cette visite étant l'événement le plus important de sa vie, elle n'hésite pas à le faire figurer dans toutes ses réminiscences. Ralph ne s'ennuie point auprès de miss Marthe : il lui trouve de l'esprit malgré ses prétentions, qui d'ailleurs le font rire; il essaie d'oublier ainsi Hannah, Bud, le vol et tout le reste; la chère demoiselle est si charmée de rencontrer quelqu'un sur qui elle puisse produire de l'effet qu'elle ne quitte guère son hôte depuis qu'il est dans la maison. A ce moment précis, Ralph est pourtant assez distrait, il ne la regarde ni ne l'écoute; un homme et deux chevaux viennent d'apparaître au sommet de la route : l'homme monte un des chevaux et tient l'autre par la bride, c'est la jument baie des Means et le poulain rouan de Bud. Ralph les a reconnus tout de suite, il a compris que Bud revient du moulin à manège, et il ne le voit pas approcher sans une secrète émotion. Depuis le fameux soir où il a ramené Hannah du concours d'épellation, il ne s'est pas trouvé en face de son ancien ami, devenu son rival... Son rival! force lui est bien de le croire, non pas qu'il soit disposé à une confiance absolue dans les propos de Miranda; mais l'absence persistante de Bud, qui n'a point reparu à l'école, ne lui permet pas de conserver à ce sujet le moindre doute.

— Quand j'étais à Boston, commence M<sup>lle</sup> Marthe... En suivant la direction du regard de Ralph, elle aperçoit Bud qui descend la pente rapide que forme la route à cet endroit, et s'interrompt brusquement. Bud est très rouge et a l'air maussade; il répond à peine au bonjour qu'on lui adresse; il est évidemment en colère, et Ralph croit savoir pourquoi.

Vers le soir, Ralph Hartsook s'en alla errant à travers le champ de blé du squire jusqu'au bois. Le souvenir de sa promenade avec Hannah l'étouffait. Il marchait devant lui, suivait docilement un sillon, puis un autre, prêtait l'oreille au frémissement du chaume froissé par le vent, et trouvait une certaine consolation dans l'aspect misérable du paysage. Il s'enfonça ensuite sous les hêtres,

poussant du bout de son pied des vagues de feuilles mortes, tandis qu'à travers les branches minces et vibrantes retentissaient des gémissements qui pouvaient lui faire croire que toute la nature était désespérée avec lui. Il y a une sorte de fascination dans le sillon d'un sentier qu'on a pris au hasard et qui conduit on ne sait où. Le sentier que suivait maintenant Ralph courait, ondulait irrégulier à travers le bois, tournant à droite pour éviter une racine, déviant à gauche pour adoucir une descente, puis de côtés et d'autres, selon le caprice de celui qui le premier l'avait tracé. Ralph ne résista pas au charme, et, entraîné toujours, arriva dans un creux où babillait certain ruisseau parmi les pierres calcaires qui obstruaient son lit. Un peu plus loin, il y avait une petite cabane en pièces de bois arrondies, drôlement plantée au milieu d'un jardinet qu'entourait une clôture de broussailles. La cheminée, formée de bâtons et d'argile, coiffée d'un baril défoncé des deux bouts, donnait une physionomie particulière à cette cabane. L'idée vint à Ralph que ce devait être là le Trou-Rocheux et la maison du vieux Pearson, le vannier à jambe de bois, protecteur de Shocky. A tout hasard, il frappa, et sa surprise fut grande d'être introduit par Marthe. — Vous ici, miss Hawkins? dit-il après avoir serré les mains de l'invalides et de sa femme paralytique, tandis que Shocky s'élançait affectueusement à sa rencontre.

— Que Dieu la bénisse ! dit la vieille femme, c'est bien la meilleure créature qu'il y ait ! Elle vient ici presque tous les jours pour reconforter le monde d'une manière ou d'une autre.

Miss Marthe rougit, et répliqua qu'elle venait volontiers parce que le Trou-Rocheux ressemblait tant à un endroit qu'elle aimait dans l'est, et que M. et M<sup>me</sup> Pearson lui rappelaient aussi des gens excellens qu'elle avait connus à Boston.

— Allons donc ! dit le vieux vannier, ne parlons pas de gens excellens, s'il vous plait, de bonté, d'obligeance ni de pareilles sottises. Certainement vous approchez de la bonté plus qu'aucune personne que je connaisse ; mais il n'en est pas moins vrai que nous sommes tous des égoïstes.

— Vous n'étiez pas égoïste quand vous vieilliez mon père quinze nuits de suite, dit Shocky, tendant au vieillard un éclat de bois.

— Si fait ! — Ceci fut souligné d'un ton terrible. — Ton père était un misérable Anglais. Je les avais proprement arrangés, vos habits rouges, dans la guerre de 1812, et c'est l'un d'eux qui m'a fait perdre la jambe en y plantant sa baïonnette à Lundy's-Lane ; un camarade l'a tué, le gremlin, ce qui est une compensation. Je n'aimais donc pas ton père, vu sa qualité d'Anglais ; mais, s'il était mort dans ce pays libre faute de quelqu'un qui lui donnât une goutte d'eau, le diable m'emporte si je n'aurais pas honte, au bar-

*becue* (1) du 4 juillet, de lever ma jambe de bois pour faire applaudir les gars. C'est la chose la plus égoïste que j'aie jamais faite. Nous sommes tous égoïstes.

— Vous ne l'avez pas été quand vous m'avez pris une nuit, vous savez?.. — La figure de Shocky brillait de reconnaissance.

— Si fait, polisson! Pourquoi est-ce que je t'ai pris,... hein? Pour faire enrager Pete Jones et son frère. Ce sont des voleurs, le diable les emporte! — Ralph frissonna; le cheval alezan galopait de nouveau sous ses yeux. — Une bande de voleurs, voilà ce qu'ils sont!

— De grâce, monsieur Pearson, prenez garde! dit miss Hawkins, vous vous attirerez des ennuis. Cette intempérance de langage me rappelle un de mes amis de l'est...

— Bon! vous figurez-vous donc qu'un vieux soldat puisse avoir peur des voleurs? interrompit le vannier. Est-ce que j'ai tourné le dos aux Anglais? Je dirai ce que j'ai vu, et tout haut! Mercredi dernier, ayant bu au cabaret une goutte de trop peut-être, je m'étais couché dans la rue pour me reposer. Voilà que vers une heure de la nuit le froid m'éveille; vers deux heures, je passe du côté de chez Means, et qu'est-ce que je vois? Pete Jones et les gredins qui ont volé le Hollandais, puis un autre que je ne connais pas, qui traversait le pâturage, celui-là, comme pour se rendre chez Jones. — Ralph frissonna de plus belle. — Ne me fais pas de gros yeux, la vieille! Ma langue est tout ce qui me reste pour le combat, mais je me battrai contre les voleurs jusqu'à ce que la mer se dessèche, entends-tu bien?.. Shocky, passe-moi une écharde!

— Non, vous n'étiez pas égoïste quand vous m'avez pris, dit Shocky, aussi entêté que son maître.

— Imbécile, je ne t'ai pas recueilli par bonté, ma foi non! mais je haïssais Jones l'ainé, qui est le directeur de l'asile des pauvres, et je ne voulais pas que lui et Pete fissent un voleur de plus... De manière qu'un soir d'hiver que ta mère, pauvre aveugle, s'était traînée jusqu'ici, appuyée sur toi, pour me dire : « monsieur Pearson, je vous demande de sauver mon garçon! » j'ai été plus égoïste que jamais, je me suis chargé de toi. Ta mère pleurait, ce qui me faisait pleurer aussi. Nous sommes égoïstes en tout, je vous dis! Le diable m'emporte si nous ne le sommes pas, miss Hawkins; seulement je croirais quelquefois que vous êtes vraiment bonne, si je ne savais pas que nous sommes tous égoïstes.

Ralph dut ramener chez elle miss Marthe; le lendemain, il la

(1) Le *barbecue* est une solennité dans laquelle on fait rôtir un animal tout entier. Le *barbecue* du 4 juillet se célèbre en l'honneur de la proclamation de l'indépendance des États-Unis.

conduisit encore au sermon, à la prière du squire, qui ne pouvait prendre ce soin, ayant été expulsé de l'église des *Hardshells* (1) pour s'être fait admettre dans une société de tempérance.

Ce ne fut pas précisément une partie de plaisir qu'imposa le brave squire au maître d'école. Celui-ci eut à monter une vieille jument, la seule de l'écurie qui voulût « porter double, » et, selon la coutume locale, à prendre en croupe miss Hawkins. S'il se fût agi de Hannah, Ralph aurait probablement goûté cette coutume, mais, vu les circonstances, l'unique compensation pour lui était l'espoir de désarmer par ses attentions envers Marthe le ressentiment de Bud. D'ailleurs le squire, qui avait peut-être ses desseins, ne lui laissa pas le choix; bon gré mal gré, il dut enfourcher la jument par cette matinée de décembre avec une demoiselle du Massachusetts en croupe. Peu habituée à ce mode de locomotion, M<sup>lle</sup> Hawkins jetait les hauts cris chaque fois que la monture enfonçait jusqu'aux genoux dans l'argile du Flat-Creek.

— On ne va jamais à l'église de cette façon dans l'est;... dans l'est la boue n'est pas aussi profonde. Quand j'étais à Boston...

Mais Ralph ne sut jamais ce qui lui arriva de particulier à Boston, car à ce moment même la jument mit le pied dans un trou rempli d'une boue jaunâtre, et la robe de miss Hawkins se trouva pailletée d'or. Elle déclara n'avoir jamais rien vu de pareil dans l'est. — Le voyage parut long à Ralph, qui découvrit que les sujets sur lesquels il pouvait causer avec miss Hawkins étaient peu nombreux; en vain évoquait-elle ses souvenirs de l'est pour soutenir la conversation.

Ce matin-là tout le Flat-Creek était à l'église : les Means, les Jones, les Bantas, tout le monde, hormis le vieux vannier, dont la famille se trouvait représentée par Shocky, venu sans doute pour apercevoir Hannah plutôt que pour entendre le sermon. Au fait, il y en avait peu qui fussent attirés par le service religieux. On allait à l'église, comme à un lieu de réunion, chercher les nouvelles. Cette fois il était aisé de voir qu'une certaine émotion agitait le troupeau; l'émotion se devina dans une foule, même à l'église. Ralph aida miss Hawkins à descendre, en y mettant toute sa galanterie, afin de rassurer le pauvre Bud, qui ne parut pas adouci, au contraire; les mains dans ses poches, le sourcil froncé, il affectait de ne point le regarder. Selon l'usage, les hommes bavardaient au dehors, tandis que les femmes chuchotaient entre elles à l'intérieur; Ralph se joignit au premier groupe venu, mais aussitôt ceux qui for-

(1) Les *Hardshell Baptists* ou, — comme on les appelle encore, — les baptistes au *whisky*, dont la foi est une caricature grossière du calvinisme, réprouvent les catéchismes, les sociétés de tempérance, les missions, et ont pour maxime : laissez Dieu faire sa besogne; ce qui doit être sera.



maient ce groupe prirent l'air embarrassé, se dispersèrent, et chaque fois que le maître d'école essaya de se mêler à la conversation, il en fut de même. Pete Jones dit assez près de lui cependant que la vieille jambe de bois *en était* de toute façon : ne l'avait-on pas vu rentrer à deux heures du matin ? Et celui-là pourrait en nommer un autre, si bon lui semblait ; mais mieux valait ne s'occuper que d'un seul à la fois. Au moment même, un murmure courut dans la foule : — le *meeting* commence ! — et les hommes se décidèrent enfin à remplir la partie de l'église qui restait vide. — Quand Ralph revit Hannah, triste et l'air accablé, son cœur faiblit. — Devait-il donc se sacrifier aux intérêts de Bud ? — Mais le courage d'un martyr lui revint ; il résolut d'attendre qu'il sût au moins si vraiment le jeune Goliath avait des droits antérieurs aux siens, et s'efforça de concentrer toute son attention sur le sermon, avide de recueillir les miettes qui pourraient tomber de la table maigrement servie du prédicateur. — Hélas ! il était impossible de tirer des injures que vomissait ce dernier contre l'église rivale des *reformers*, qui avait son siège au village voisin de Clifty, la moindre consolation spirituelle, et Ralph Hartsook n'était pas d'humeur à rire. Il entendit Pete Jones crier en sortant : — Patience ! nous nous occuperons de son affaire à Noël.

Noël tombait à deux jours de là.

#### V. — L'ÉGLISE DES RACLÉES.

La classe se termina le lundi soir comme de coutume. Les garçons avaient causé en petits groupes toute la journée ; évidemment les affaires du maître d'école allaient mal. Ralph ne pouvait se dissimuler la perte de sa popularité dans le pays, et malheureusement il ne réussissait pas à deviner de quel côté au juste soufflait le mauvais vent, bien qu'il reconnût dans tout ce qui se passait l'influence occulte de Small. Aucun allié ne lui restait plus ; Hannah elle-même l'évitait obstinément.

Il s'était attendu à ce qu'on lui demandât un congé pour les fêtes de Noël ; ces congés-là sont déduits des appointemens du maître, et c'est l'habitude des écoliers de mettre à la porte celui-ci lorsqu'il s'avise de les refuser ; à cet effet, ils barricadent l'école le jour de Noël et le jour de l'an. Or Ralph avait l'intention d'accorder le congé, pourvu qu'on le lui demandât, mais la demande ne fut pas faite. Hank Banta était le meneur du complot ; il y avait entraîné Bud. Celui-ci fut d'avis cependant d'adresser la requête d'usage avant d'arriver aux mesures extrêmes, mais l'opinion de la majorité l'emporta sur la sienne ; il se contenta de dire en hochant la tête que le maître avait toute sorte de malices dans son sac.

Lorsque le lundi dans la soirée on vit Ralph, au lieu de retourner chez le squire, prendre le chemin du village de Clifty, à quelques milles du Flat-Creek, la curiosité fut vivement excitée. Quelques-uns supposèrent qu'il *filait*, mais Bud dit que ce n'était pas son genre, que, tel qu'il le connaissait, il serait plutôt d'humeur à brûler l'école ou à la faire sauter. La *malice* de Ralph tourmentait Bud, quelque décidé qu'il fût à soutenir les conjurés, lorsqu'il s'en alla prendre possession de l'école, avec le reste de la bande, vers neuf heures du soir. Peut-être l'intention du maître avait-elle été de devancer ce mouvement, car à dix heures Hank Banta se mit à trembler de la tête aux pieds en apercevant collée derrière les vitres une figure qui ressemblait à celle de Ralph. Il courut avertir Bud. — Eh bien! grogna ce dernier, qu'as-tu à trembler, poltron? Il ne te tuera pas, sois tranquille; mais je parierais mon cheval qu'il te donnera une bonne leçon et à moi aussi. Tu ne le connais pas, bien qu'il t'ait fait faire un fameux plongeon.

Dès l'aube, on se prépara énergiquement à soutenir le siège; toutes les issues furent barrées et on attendit; on attendit si longtemps que les rebelles étaient déjà quelque peu démoralisés lorsqu'approcha l'heure de la classe; plusieurs espéraient toujours que le maître avait *filé*, tous redoutaient de le voir apparaître. — Bon! il ne viendra pas, dit Hank en frissonnant, l'heure est passée.

— Il viendra! dit Bud. Je parierais dix mille dollars qu'il sera derrière son pupitre à neuf heures sonnant, si la maison est debout.

Quelques-uns des parens qui passaient sur la route, par hasard bien entendu, s'attroupèrent pour assister au spectacle, certains que Bud écraserait le maître dans le cas où celui-ci essaierait d'entrer de force. Small, qui se rendait chez un malade apparemment, arrêta aussi son cheval devant la porte. Point de Ralph. Il était neuf heures moins cinq minutes. Tout à coup une voix cria de la route : — Le maître!

Ralph s'avavançait en effet portant une planche.

— Ho! ho! fit Hank, s'efforçant de rire. Il veut nous enfumer peut-être, mais le cas est prévu. — En effet les conjurés avaient laissé le feu s'éteindre; il n'y avait plus dans l'âtre que quelques tisons.

— Il n'est pourtant pas allé à Clifty pour rien, dit Bud, résolument appuyé contre une barricade. Il a son idée.

Du dehors, Ralph demanda tranquillement qu'on lui ouvrît. — Au fait, si nous ouvrons? murmura Hank; mais Bud se redressant : — Lâche! c'est toi qui m'as entraîné dans ce pétrin, et maintenant tu recules! Tiens ferme la barre, ou je t'assomme!

Pendant cette discussion, Ralph avait grimpé sur le toit, sa

planche à la main; il tira ensuite de sa poche un papier plié, puis délibérément il en versa le contenu dans la cheminée.

— Poudre à canon! hurla l'un des passans qui s'esquiva pour éviter l'explosion. Le docteur se rappela sans doute que son malade pourrait mourir pendant qu'il flânait, car il mit son cheval au trot. Mais Ralph, ayant vidé le papier, posa la planche en travers sur la cheminée. Un tapage infernal retentit au même instant dans l'école; les bancs entassés s'écroulèrent, et Hank Banta s'élança le premier sur la route, en toussant, se frottant les yeux et presque sûr qu'il venait de sauter. Tous les autres le suivaient éperdus, et de la maison ouverte sortait une affreuse odeur de soufre. Aussitôt que l'école fut évacuée, Ralph y entra et ouvrit les fenêtres. Les révoltés le rejoignirent silencieusement. Qu'allait-il se passer? Sans doute une bataille avec Bud.

— Il est neuf heures, dit Ralph, consultant sa montre. Je suis bien aise que vous soyez tous exacts. Je vous aurais accordé un congé, si vous me l'eussiez demandé hier comme des *gentlemen*. De toutes façons, je vous le donne aujourd'hui; allez! — Hank le regarda d'un air stupide; Bud hésita entre l'envie de boxer le maître et l'envie non moins forte de boxer Hank. Tout le monde sortit, sauf Shocky l'orphelin, qui ne bougea pas de son banc.

— Pourquoi ne-t'en vas-tu pas? lui dit Ralph.

— J'attendais, monsieur, pour voir si vous ne vous en alliez pas aussi.

— Que t'importe?

— Le bon Dieu est moins loin quand je suis avec vous, dit l'enfant, qui décidément avait en lui l'étoffe d'un poète.

Ralph appuya doucement la main sur la tête hérissée du pauvre Shocky. Peut-être ce mouvement amical, presque fraternel, lui était-il inspiré par la communauté de souffrance ou par les paroles touchantes qu'il venait d'entendre, ou bien encore Ralph se rappelait-il que Shocky était le frère de sa chère Hannah. Quoi qu'il en fût, Shocky, en levant les yeux, vit la physionomie froide du maître se détendre, et sentit une larme, une seule, mais brûlante, tomber sur lui.

— Est-ce que le bon Dieu vous aurait oublié aussi? dit Shocky. Mieux vaut vous en aller du Flat-Creek. Vous voyez que le bon Dieu y oublie tout le monde.

Ralph s'était laissé tomber sur un siège au coin du feu et ne l'écoutait plus; alors l'enfant se dirigea discrètement vers la porte. — Shocky! — Le petit poète revint sur ses pas. — Shocky, il ne faut pas croire que Dieu oublie; Dieu arrange toutes choses pour le mieux.

Mais la foi de Ralph était faible; longtemps il médita, essayant de

se convaincre de la vérité de ce qu'il venait de dire. Ainsi tout serait bien, si Bud épousait Hannah? Tout serait bien, s'il était chassé du Flat-Creek sous le coup d'un infâme soupçon? Dieu se souciait-il de ces bagatelles? Y avait-il seulement un Dieu?

Quand Ralph releva la tête, Shocky n'était plus là. Pendant une heure encore il demeura plongé dans ses réflexions; son âme hésitait entre le doute et la foi. A midi, il ouvrit la porte de l'école et appela Bud. — Bud, je voudrais vous parler...

Bud ne se souciait pas de revoir le maître autrement que pour en venir aux mains avec lui, mais il n'était pas seul sur la route, et, dans la crainte qu'on ne le soupçonnât d'être intimidé, il entra d'un air de défi.

— Je n'ai pas besoin de vous, messieurs, dit Ralph, remarquant que Hank et deux ou trois autres allaient le suivre.

— Je pensais que vous voudriez au moins un témoin pour juger si l'on jouait franc jeu, fit Hank.

— En ce cas, vous seriez le dernier que je choisirais. Bud joue toujours franc jeu. Je n'en dirais pas autant de tous. — Et il ferma la porte.

— Écoutez bien, monsieur Hartsook, dit Bud résolument; vous ne viendrez pas à bout de moi avec des cajoleries. J'ai pris mon parti: vous promettez de quitter le pays, ou je vous rosserai.

— Rossez donc, dit Ralph un peu pâle; mais, — se rappelant le bouledogue, — seulement vous me direz pourquoi, n'est-ce pas?

— Vous le savez de reste. Les gens disent que vous êtes plus au courant que vous ne voulez en avoir l'air du vol chez le Hollandais; je ne le crois pas, car ceux qui vous accusent sont eux-mêmes des voleurs. Non, ce n'est pas pour cela, et je ne vous dirai pas pourquoi; seulement, si vous ne voulez pas faire vos paquets, ôtez votre habit, et préparez-vous à être rossé.

Le maître ôta son habit et découvrit ses bras, de vrais fuseaux. Bud se déshabilla, et montra le torse d'un boxeur de profession.

— Vous ne prétendez pas vous battre avec moi? dit ce dernier.

— Si vous m'y forcez.

— Mais je ferai de vous une bouchée.

— Je le sais.

— Ma foi! vous êtes brave; mais je ne permettrai jamais à personne, voyez-vous, de marcher sur mes brisées. C'est mal, ce que vous avez fait, monsieur Hartsook. Je ne demandais pas mieux que de me conduire autrement qu'on ne le fait d'habitude au Flat-Creek. Je m'étais dit: Je tâcherai d'être meilleur qu'un Pete Jones, ou que mon père ou que ces mauvais drôles de l'endroit. Et quand vous êtes venu, j'ai pensé: En voilà un qui m'aidera. Bon! j'étais sot! qu'avez-vous fait, sinon de vous servir du talent que

l'on acquiert dans les livres et de vos façons de citadin pour me prendre la femme que j'avais choisie, oui, que j'avais choisie parce que je me disais : N'étant pas née au Flat-Creek, elle pourra m'apprendre à me conduire... Et je ne vous assommerais pas pour cela, monsieur Hartsook ? Allons donc !..

— Je n'ai jamais marché sur vos brisées.

— Oh ! vous ne me trompez pas.

— Bud, écoutez-moi, et ensuite nous en viendrons aux coups, si bon vous semble. Aussitôt que j'ai découvert que vous aviez des droits sur cette jeune fille, j'ai renoncé à mes espérances, non parce que je vous craignais... je vous jure que j'étais prêt à tout, sauf à la perdre, mais en vérité je n'ai pas échangé un mot avec elle depuis le concours.

— Vous mentez ! cria Bud en fermant les poings. — Ralph rougit. — Vous n'étiez pas auprès d'elle dimanche dernier à la courtoiser sous mes yeux comme pour attirer mon attention, comme pour me braver ?.. Quand vous serez prêt, dites-le !

— Bud, il y a un malentendu. — Le jeune maître parlait lentement et semblait abasourdi. — Je vous répète que je n'ai pas parlé à Hannah dimanche, et vous le savez aussi bien que moi.

— Hannah ! — Les yeux de Bud s'arrondirent. Hannah ! — Il respira fortement, et regarda autour de lui. — Que diable Hannah a-t-elle à faire là dedans ?

— Miranda m'a dit que vous étiez amoureux de Hannah, dit Ralph, rassemblant ses idées avec peine.

— Tommerre ! vous avez cru Miranda ? Elle et maman s'acharnent après vous, voilà le fait. Hannah ! eh bien ! c'est une belle fille, une brave fille, et vous êtes bienvenu à l'aimer. Je n'ai jamais chassé ce lièvre-là. Vous allez tout savoir : jeudi et vendredi, en portant du blé au moulin, j'ai vu... c'est-à-dire qu'en repassant devant la maison du squire, comme vous parliez à une fille qui est une demoiselle, celle-là, vous savez... Bud hésita un peu et prit l'air bête... Je suis devenu fou tout à fait.

Bud remit son habit, Ralph remit le sien. Ils échangèrent une poignée de main, et Bud sortit. Le jeune maître recommença de regarder fixement le feu ; maintenant sa conscience ne lui défendait plus de réclamer Hannah comme sienne. Une branche sèche qui reposait sur la pierre de l'âtre prit feu et pétilla, de même l'espérance si longtemps refoulée dans le cœur de Ralph ; mais d'un autre côté sa position n'était-elle pas perdue au Flat-Creek ? N'y avait-il pas contre lui de graves présomptions ? Il était évident que Hannah croyait quelque chose des méchants propos mis en circulation par Small. Quel intérêt avait Small à lui ravir l'estime de Hannah ? Peut-être lui plaisait-elle, à lui aussi, et Ralph savait que le docteur, en

dépît de ses façons puritaines, avait déjà séduit et délaissé plus d'une jeune fille. La flamme brillante du foyer vacilla, pâlit et finit par s'éteindre, le loquet de la porte fut soulevé en même temps, et Bud reparut. — Je voudrais vous dire quelque chose, commença le jeune Goliath, mais c'est difficile ; je n'ai pas appris dans les livres, et il y a des choses qu'un homme a de la peine à dire quand il n'a pas des phrases de livres en tête, il y a même des choses qu'un homme ne sait jamais dire à personne. — Bud s'arrêta, mais, encouragé par Ralph, il reprit : — Vous avez renoncé à Hannah, croyant qu'elle m'appartenait ; c'est ce que je n'aurais jamais eu le courage de faire. En vous quittant tout à l'heure, je me suis dit : Un homme capable de renoncer à une femme par respect pour les droits d'un Flat-Creeker de ma sorte, eh bien ! le diable m'emporte, un tel homme est celui qui peut le mieux me tendre la perche. Je ne sais pas si vous êtes dévot, ni à quelle religion vous appartenez, mais je sais que celui qui peut être si bon avec un drôle comme moi, après ce que je vous ai fait, mérite qu'on s'attache à lui. — Bud s'arrêta encore, comme épouvanté de sa propre volubilité ; on eût dit qu'il avait appris ce discours par cœur, et qu'il craignait, s'il reprenait haleine, de ne plus oser continuer.

Ralph répliqua d'une voix affectueuse qu'il n'appartenait à aucune secte particulière, et qu'il craignait de ne pouvoir être utile à son élève.

— Voyez-vous, dit Bud, il y a longtemps que le genre de vie qu'on mène ici me répugne. Si je reste au milieu de pareils gredins, c'en est fait de moi. Je me suis donc adressé pour me convertir à l'église de Hardshell, mais notre prédicateur ne se soucie que de whisky. Je suis allé une autre fois à l'église du Mont-Thabor, cela ne m'a pas fait de bien non plus. Un gros homme a parlé de l'enfer : non que je refuse d'y croire ! il y en a trop, et pas bien loin d'ici, qui mériteraient d'y être logés ; mais ce gros homme nous en menaçait de façon à nous faire perdre la tête. Il nous insultait, ma parole ! il semblait content de songer que nous serions damnés, il prêchait comme d'autres jurent. Alors j'ai réfléchi : puisque je dois aller en enfer, autant m'en donner jusque-là ! Je suis sorti avec mes camarades, nous avons coupé les étriers du prédicateur et lâché son cheval dans la campagne. Depuis, j'ai tantôt voulu devenir meilleur, tantôt essayé d'être pire ; aujourd'hui il m'a semblé que vous pourriez m'aider à me décider. Croyez-vous vraiment que le Christ se soucie d'un pauvre Flat-Creeker comme moi ?

— Je crois bien qu'il était lui-même une sorte de Flat-Creeker.

— Vous plaisantez ? balbutia Bud.

— Il vivait dans un endroit assez sauvage aussi qu'on appelait Nazareth, ce qui veut dire ville des buissons.

— Pas possible !

— Et on l'appelait Nazaréen à peu près comme on vous appelle, vous autres gens des forêts (1).

Ralph souriait *in petto* de sa transformation en apôtre, néanmoins il conta simplement à Bud quelques scènes de l'Évangile, comment le Christ avait fait bon accueil aux publicains, aux mendiants et aux filles perdues.

— Ainsi je puis commencer à me conduire en chrétien sans être baptisé ? interrompit Bud.

— Pourquoi non ? commençons tout de suite à faire de notre mieux avec l'aide de la grâce.

— C'est-à-dire que, si je consacre par exemple mes meilleures racées à Jésus-Christ, il m'aidera !

Cette question parut assez choquante à Ralph, mais il se ravisa en songeant que Bud était sincère, qu'après tout il marchait vers le bien, quoique la route ne fût peut-être pas scrupuleusement orthodoxe. Le néophyte était en train d'expliquer que la première racée qu'il comptait donner était au diable, quand Shocky se précipita dans l'école essoufflé, tremblant de tous ses membres : — Miss Hawkins...

A ce nom, Bud tressaillit et changea de couleur. — Miss Hawkins vient de dire que la foule allait engluier (2) cette nuit M. Pearson et... — Shocky s'arrêta pour sangloter, — M. Pearson a chargé son vieux fusil à pierre et déclare qu'il se fera tuer à son poste.

#### VI. — DIEU SE RAPPELLE SHOCKY.

Bien entendu, Bud était du parti de Pearson : il savait que cette persécution contre le vieillard n'était qu'une ruse pour sauver les vrais coupables, que le cri : au voleur ! partait de la bouche des voleurs eux-mêmes. L'occasion était donc belle de mettre en pratique ses vertueux projets, mais j'ai le chagrin de reconnaître qu'un motif plus puissant décidait Bud ; le bon cœur de Marthe Hawkins ayant pris fait et cause pour le vieux vannier, Bud se trouvait dans cette situation rare et bénie où le devoir et l'amour sont tout à fait d'accord.

— Monsieur Hartsook, dit-il, vous ferez bien de retourner chez le squire ; quand le second coup de tonnerre éclatera, ce sera diablement près de vous : en attendant, qu'on ne vous voie pas en notre compagnie ! De quel côté est venu Shocky ?

— Je voulais accourir par la grande route, mais là j'ai rencontré

(1) *Backwoodsmen*.

(2) *Tar and feather*, injure qui consiste à plonger la victime dans un sac de plumes après l'avoir enduite de poix.

Pete Jones, qui a juré après moi en menaçant de me tuer, si je ne rebroussais pas chemin, de sorte que j'ai fait semblant d'obéir pour revenir ensuite par le cimetière.

— Eh bien ! dit Bud, retourne-t'en par le cimetière, et dis au vieux que je l'attends près de la source. Je te suivrai de loin afin que nous n'ayons pas l'air de nous être donné le mot. Si l'on t'attaque, aie soin de crier.

Ralph avait d'abord consenti à suivre le sage conseil de Bud, mais une seconde réflexion lui prouva qu'il agissait comme un poltron en abandonnant ses amis. Au lieu de se rendre chez le squire, il prit le chemin de la forêt, où il arriva juste à temps pour assister au premier combat de l'église contre le diable en plein désert.

Les petits pieds de Shocky l'avaient emporté plus vite que Bud ne comptait. Une assez grande distance les séparait déjà, lorsque Pete Jones, son fouet de porcher à la main, tomba sur le malheureux enfant avant même que celui-ci ne l'eût aperçu. Aux cris désespérés de Shocky, Bud accourut. — Misérable coquin ! dit le géant indigné, tu vauds encore moins que je ne le croyais, puisque tu es capable de battre un enfant. — Et Bud retroussa ses manches, tandis que Pete Jones changeait prudemment de position pour prendre le haut de la route. — Va, je te cède la meilleure place, mais commençons !

Pete n'était pas un champion médiocre ; moins robuste que Bud, il avait plus d'habileté, plus d'expérience dans les rudes tournois à coups de poing qui sont si fréquents au Flat-Creek ; d'ailleurs, comme ils étaient éloignés de tous témoins, et que rien n'empêchait de mentir après le combat, il ne se fit aucun scrupule de recourir à des moyens qui l'eussent déshonoré à jamais, s'il les eût employés dans une bataille publique, un jour de courses ou d'élections. Il prit la montée d'abord, puis, empoignant son fouet, frappa Bud de toute sa force avec le manche plombé. Bud leva le bras gauche et para le coup, qui cependant fut si rude qu'un des os de ce bras fut fracturé. Jetant alors son fouet, Pete s'élança, croyant avoir facilement raison du blessé ; mais celui-ci lui échappa en glissant de côté, puis, lorsque Pete Jones revint sur lui, il l'envoya d'un coup formidable du poing qui lui resta à rouler par terre de tout son long. Les feuilles mortes l'empêchèrent seules d'avoir le crâne brisé. Pete Jones se releva plus furieux que jamais, et tira son couteau-poignard ; mais il était aveuglé par la rage, et Bud gardait tout son sang-froid. Un nouveau coup de poing vigoureusement allongé augmenta pour la vie la laideur du nez de Pete, et lança Pete lui-même contre un arbre à dix pieds de là.

Tandis que Ralph, qui venait de joindre les combattans, mettait en écharpe le bras cassé du vainqueur, le vaincu se releva lentement, et battit en retraite comme un chien fouetté.



— J'ai peur que vous ne souffriez beaucoup, dit affectueusement le maître d'école à son sauvage ami.

— N'importe, je me suis battu pour *lui* cette fois-ci, — dit Bud, qui n'avait pas encore l'habitude de nommer Dieu autrement que dans un blasphème; mais Gédéon ne put prendre plus de plaisir à chasser les Madianites que Bud à secouer, comme il disait, Pete Jones. La vie religieuse de l'Ancien-Testament, qui consiste à terrasser les ennemis du Seigneur, convenait au tempérament et à l'éducation de Bud; elle devait le conduire par la suite à quelque chose de mieux.

Lorsque les deux amis atteignirent la cabane de Pearson, Shocky avait déjà tout conté aux oreilles émues et ravies de miss Hawkins, qui ne pouvait se rappeler rien de comparable dans l'est, aux oreilles épouvantées de Hannah et de la paralytique, aux oreilles indignées du vieux héros, qui montait la garde clopin-clopant devant sa porte. Ce pauvre brave vannier était l'homme le plus impopulaire de tout le district; il avait deux grands vices en effet: d'abord il allait à Clifty tous les trois mois environ pour une *bamboche*, puis il disait toujours la vérité. Or un gouvernement despotique n'eût pas mieux interdit à chacun d'avoir son franc-parler que ne le faisait la sauvage république de Flat-Creek. En se débarrassant de Pearson, Pete Jones éloignait un dangereux voisin, et détournait les soupçons. Somme toute, le crime de Pearson était d'en avoir trop vu. Il le savait bien, jugeait son affaire des plus mauvaises, et néanmoins s'obstinait. — Non, je ne me sauverai pas, déclara-t-il d'abord à Ralph et à Bud. Que dirait le général Winfield Scott, s'il apprenait qu'un de ses braves de Lundy's Lane a battu en retraite devant une poignée de bandits? Non, messieurs, mon fusil à pierre et moi, nous avons vécu et nous mourrons ensemble. Je me défendrai, allez! ce sera un second Lundy's Lane. — Et le vieillard clopina de plus en plus vite, comme si la victoire eût dépendu de la véhémence des mouvemens de sa jambe de bois.

Ralph eut grand'peine à lui faire entendre que le général Winfield Scott lui-même eût tenu compte, avant d'engager l'action, des forces de l'ennemi, de la condition de ses troupes, de l'état des armes et des munitions: — Or, ajoutait-il, d'une part, tout le voisinage est contre nous; d'autre part, Bud, notre aile droite, à bien dire, se trouve fortement endommagé dès la première bataille, et je suis l'aile gauche, bon donneur d'avis, j'en conviens, mais faible dans la mêlée. Shocky, miss Marthe et Hannah seraient moins utiles encore malgré leur bonne volonté. Quant aux armes, que voulez-vous faire d'un vieux mousquet chargé depuis dix ans?

— Et furieusement rouillé, murmura entre ses dents le vannier, qui commençait à faiblir.

— Je vous l'affirme, le général Winfield Scott ordonnerait une retraite en bon ordre.

Après d'assez longs débats, il fut décidé que Pearson, malgré sa répugnance, se tiendrait caché jusqu'à nouvel ordre chez son frère, dans le comté de Jackson.

— Vous m'attendrez près de la source, lui dit Bud. — La source en question s'échappait d'une grotte creusée dans le rocher. — Hannah croit savoir que l'ennemi sera ici vers minuit. Je viendrai vous chercher avant neuf heures avec mon poulain rouan, et vous conduirai au relais de la malle.

Ce programme fut exécuté, le vieux Pearson répétant toujours avec tristesse qu'il serait resté, si son fusil à pierre n'eût été en si mauvais état. — Adieu, dit-il à Bud lorsqu'ils se séparèrent; quand vous aurez besoin de moi, faites un signe. Je n'aime guère m'évader la nuit; mais peut-être, en effet, le général Winfield Scott aurait-il approuvé cette manœuvre, s'il eût été dans mes souliers. Je vous suis vraiment obligé. Nous sommes tous égoïstes sans doute, cependant le diable m'emporte si je ne crois pas qu'il y ait une ou deux exceptions.

Soit que le désastre de Pete Jones eût calmé l'ardeur de ses partisans, soit que l'on connût la fuite du vannier, la populace ne se porta pas en grande force au Trou-Rocheux : ce fut une manifestation manquée; mais, l'une des victimes ayant échappé, l'animosité n'en fut que plus vive contre les autres. On chercha d'abord à détacher Bud du parti qu'il avait embrassé; le docteur Small lui prodigua les marques du dévouement le plus attentif en soignant les blessures que le jeune homme avait reçues dans sa lutte avec Jones. M<sup>me</sup> Means, qui ne décolerait pas, accusait son fils de faire cause commune avec un voleur à jambe de bois, et cet autre vaurien, le maître d'école, dont elle s'était toujours méfiée. De son côté, Jack Means demandait à Bud s'il voulait absolument que leurs greniers fussent brûlés comme l'avaient été ceux de bien d'autres, et s'il avait perdu la tête de se brouiller avec des gens qu'il était si utile d'avoir pour amis. Heureusement Bud eut la visite de Marthe Hawkins, qui vint s'informer affectueusement de ses nouvelles, et lui dire que sa blessure lui rappelait un souvenir de Boston. Ces bonnes paroles et la pensée que le Christ était lui-même une espèce de Flat-Creeker furent pour le pauvre Bud comme la manne dans le désert. Shockey était plus malade, la fièvre ne le quittait pas, il avait souvent le délire : — Ils viennent, criait-il aussitôt qu'il entendait le moindre bruit, ils viennent! Pete Jones va me louer pour cent ans; retiens-moi, Hannah, défends-moi! Dieu nous a tous oubliés! — Il ne se calmait que lorsque Ralph le tenait dans ses bras. Quand le maître d'école était obligé de s'absenter, Marthe le

remplaçait. Deux jours se passèrent ainsi ; le troisième jour, Bud envoya chercher Ralph Hartsook.

— Depuis que je ne peux plus rien faire, lui dit-il, j'ai lu un peu dans le livre que vous m'avez donné, j'ai vu que l'on travaille pour Jésus-Christ en travaillant pour le plus petit de ses frères. Certainement Shocky est bien le plus petit des frères de Jésus-Christ, voici ce que je ferai pour lui : les deux Jones veulent le reprendre demain, et cela ne leur sera pas difficile, puisque Pete est un des administrateurs du comté. Shocky peut être réclamé comme orphelin et comme mendiant. Au fond, Pete ne veut que se venger de Pearson, de vous et de moi, et comment lui tenir tête ? Ne pourriez-vous pas emmener le petit à Lewisburg ? Je vous prêterai mon poulain.

Ralph réfléchit un instant et dit qu'il sauverait Shocky à tout risque. En quittant Bud, il rencontra, près de la grange, Hannah qui rentrait, un baquet de lait sur la tête. Dans la demi-obscurité du crépuscule, il ne put distinguer que l'écume blanche du lait au-dessus du blanc visage de la pauvre fille. — Hannah ! murmura-t-il. La jeune fille s'arrêta un moment. — Hannah ! vous ne croyez pas à toutes ces calomnies !

— Je ne crois rien, monsieur Hartsook, ... c'est-à-dire que je ne veux rien croire contre vous, et je ne me soucierais de rien de ce qu'on peut dire, si...

— Parlez ! s'écria Ralph en proie à la plus vive émotion. — Elle hésitait, Ralph insista : — Parlez donc, au nom du ciel !..

— Si je ne vous avais pas vu traverser l'herbage... la nuit où nous sommes revenus ensemble. — Par compassion, elle ne voulut pas dire la nuit du vol.

— J'ai traversé l'herbage en effet... — Ralph ne put continuer, il n'avait aucune raison à donner pour cette promenade nocturne ; voyant qu'il se taisait, Hannah reprit le baquet qu'elle avait posé auprès d'elle, et fit un pas en avant. Il l'arrêta de nouveau : — Qu'avez-vous encore contre moi ?

— Rien ! seulement je suis pauvre, abandonnée et bien malheureuse. Vous ne devriez pas augmenter ma peine. On dit que c'est votre habitude de faire la cour aux jeunes filles. Pourquoi vous jouer de moi ?

Ralph parla cette fois. — Celui-là ment qui vous a dit que je m'étais jamais joué d'aucune femme, répondit-il ; je n'en ai de ma vie aimé qu'une, et vous savez qui elle est, Dieu le sait aussi. — Il prononça ces derniers mots en baissant la voix et tout haletant.

— Que vous dirai-je, monsieur Hartsook ?.. Si j'étais seule au monde, mais j'ai ma mère aveugle et le pauvre Shocky ; il ne m'est pas permis de me tromper. Le monde est si plein de mensonges ! Quand vous parlez, je crois entendre la vérité, et cependant...

— Cependant?.. répéta Ralph.

— Vous savez bien que je vous ai vu plein d'attention, dimanche, pour Marthe Hawkins...

— Hannah ! — cria la voix irritée de M<sup>me</sup> Means. Hannah reprit bien vite son baquet et disparut. Au même instant, le docteur Small, qui avait installé son cheval dans la grange, sortit d'un air aussi tranquille que s'il n'eût rien entendu de la conversation. Quant à Ralph, ces incidens survenus coup sur coup lui avaient enlevé toute force morale. Il passa la nuit à pleurer, et ne retrouva un reste d'énergie qu'en pensant au danger qui était suspendu sur la tête de Shocky.

A quatre heures du matin, par la neige, il retourna furtivement chez les Means. Bud l'attendait dehors avec le poulain rouan tout sellé et bridé. — Je voudrais être guéri pour vous épargner la peine, dit le géant, c'est dur de rester tranquille, mais cela force à réfléchir, et, tel que vous me voyez, je suis comme un enfant à l'école; je sens que je fais des progrès,... le rouan s'impatiente. C'est comme une partie de moi-même, tenez ! Mon brave rouan ! il fait plus pour moi que je ne fais pour le bon Dieu.

Ralph serra la main droite de Bud, et Bud frotta son nez contre celui du poulain en lui adressant à demi-voix des recommandations auxquelles répondit un léger hennissement. Bud avait raison ; pour les chevaux, les hommes sont des dieux, et ils servent leurs dieux avec une fidélité qui nous fait honte.

Aussitôt que Ralph eut touché la selle, le rouan, comme s'il eût voulu montrer tout de suite sa bonne volonté, partit au galop à travers les ténèbres. Le sol était gelé, et la neige le rendait encore plus glissant ; cependant le rouan, qui était ferré en conséquence, descendait avec une aisance parfaite les pentes rapides de la colline. — Une faible lumière, éclairant tout à coup la neige, marquait la cabane du vannier. M<sup>lle</sup> Marthe, qui s'était mise de bon cœur dans le complot, quoique de pareilles aventures fussent inconnues à Boston, parut sur la porte avec Shocky enveloppé de tous les châles dont elle avait pu disposer : — Oh ! monsieur Hartsook, est-ce vous ? Shocky n'a rien su de nos projets que tout à l'heure, quand je l'ai éveillé. Depuis, il ne cesse de dire qu'après tout Dieu s'est souvenu de lui, et chaque fois cela me fait pleurer.

Shocky embrassait M<sup>me</sup> Pearson, lui promettant que Dieu ramènerait son mari ; quand Marthe le souleva pour le donner à Ralph, il l'embrassa aussi en répétant : — Dites bien à Hannah qu'il s'est souvenu de moi ; aussitôt que je serai à Lewisburg, je lui demanderai de la reprendre aux Means et de reprendre maman à la maison des pauvres. — Puis il se pelotonna le plus près possible de la poitrine de son sauveur ; disons à la louange du rouan qu'aussitôt

qu'il eut reçu ce nouveau fardeau, il changea complètement d'allures. D'abord il avait franchi les obstacles avec une sorte de furie, comme s'il eût voulu faire montre de ses brillantes qualités; dès ce moment, il devint plus calme, et garda le trot régulier et d'aplomb d'un cheval de vingt ans. Ralph sentait l'esprit du rouan pénétrer en lui; tandis que la neige lui cinglait le visage, un sentiment de calme et noble triomphe l'élevait au-dessus des tribulations de la vie. Les jambes solides du rouan l'inspiraient comme jadis l'avaient inspiré les mâchoires du bouledogue. — Nous ne prenons pas assez souvent modèle sur les animaux; ils seraient quelquefois nos maîtres. — Shocky ne soufflait mot; il écoutait la musique de ce trot régulier, qui sans doute résonnait à son oreille comme une hymne de louange au Dieu qui s'était souvenu. Lorsque l'aube fit resplendir l'éblouissante blancheur de la neige, il se souleva enfin et regarda en souriant les tourbillons se donner la chasse. Tout à coup le sourire s'effaça de ses lèvres : — Monsieur Hartsook, demandait-il, qu'est-ce que cette grande vilaine maison que nous voyons là-bas? Comme les fenêtres sont petites et étroites, comme la toiture est délabrée! Et ces bandes de cochons dans la cour... on ne dirait pas une maison ordinaire... Quelle horreur! Qui donc peut demeurer là?

Ralph avait d'avance redouté cette question : il ne répondit pas, et pressa l'allure de son cheval; mais Shocky était poète, et un poète comprend le silence plus vite que le discours. — Est-ce que ce serait la maison des pauvres? dit-il d'une voix étranglée. Ma mère est là. Arrêtons-nous, je vous en prie, que je l'embrasse une fois! Elle n'a plus ses yeux, pauvre femme, et elle aimait tant m'embrasser! — Il s'était dressé, ses mains fiévreuses crispées à l'habit de Ralph. En vain Ralph lui expliqua-t-il que, s'il entraît, Jones l'aîné le réclamerait comme vagabond et le retiendrait malgré lui : le pauvre Shocky ne voulait pas se laisser consoler; il grelottait, le frisson lui courait de la tête aux pieds, et son pauvre petit visage s'altéra tellement qu'une inquiétude horrible s'empara de Ralph. — Shocky allait-il mourir sur la route, dans ses bras? — Mettre pied à terre, enlever la couverture qui se trouvait sous sa selle, en couvrir l'enfant, y ajouter son propre manteau, ce fut l'affaire d'une minute. Il faisait jour maintenant, et il mit le rouan au galop jusqu'à ce que la fumée des cheminées, mêlant ses tourbillons à ceux de la neige, lui annonçât le voisinage de Lewisburg. Ralph s'arrêta enfin devant un petit *cottage* perdu au fond d'une ruelle. Là vivait M<sup>lle</sup> Nancy Sawyer, une de ces vieilles filles qui sont la providence d'une ville entière, une de ces âmes d'élite dont l'amour maternel, manquant d'objets sur lesquels il puisse naturellement se répandre, déborde sur tout ce qui souffre, comme une

fontaine d'inépuisable bénédiction, et devient plus riche, plus abondant à mesure qu'il s'épanche. Ralph avait été l'un des élèves de miss Nancy Sawyer à l'école du dimanche, où l'on apprenait peu de chose sauf la charité, et il était resté son ami. Miss Nancy vint ouvrir elle-même ; en le voyant tout trempé, tout blanc de neige, avec ce qui lui semblait être un gros paquet dans les bras : — D'où tombez-vous, s'écria-t-elle, et qu'apportez-vous là ?

— Je tombe du Flat-Creek, et je vous apporte un petit ange qui a besoin d'une mère.

Elle prit Shocky, l'installa auprès d'un grand feu et le dépouilla de ses couvertures. Il n'avait plus froid, la fièvre rougissait ses joues. — Je suis Shocky, répondit-il aux questions de miss Nancy, un petit garçon que Dieu avait oublié, mais dont il s'est souvenu ensuite.

Une demi-heure après, toutes les ressources de la pharmacie de miss Nancy avaient été mises en réquisition, le rouan se reposait gorgé d'avoine à l'écurie, et Ralph allait présenter ses devoirs à sa famille, qui se composait d'un oncle et d'une tante, M. et M<sup>me</sup> White. L'oncle était homme de loi, la tante la meilleure ménagère de Lewisburg et fort dévote. Sachant qu'elle faisait partie de toutes les sociétés de bienfaisance, Ralph, à déjeuner, lui conta l'histoire de Shocky. — N'a-t-il donc pas de mère ? demanda froidement M<sup>me</sup> White.

— C'est justement de sa mère que je voulais vous parler, répliqua Ralph ; elle est à l'asile des pauvres, et je vous prierai de la prendre chez vous, ne fût-ce que vingt-quatre heures, afin que le pauvre enfant puisse la voir.

— Une pauvre ici ! s'écria la sainte femme. Où avez-vous ramassé d'aussi basses connaissances, mon cher neveu ? Que signifient ces habitudes de sortir la nuit ? Pourquoi prêter main-forte à un invalide qui sert d'espion à des voleurs, pourquoi...

Ralph s'aperçut que Small, qui était un des hôtes assidus de sa tante, avait sinon dit, il ne disait jamais rien, du moins insinué tout le mal possible à son sujet ; il n'en put douter lorsque l'austère matrone entama l'éloge du docteur, du vertueux et savant docteur, à qui elle avait confié le soin d'achever l'éducation de Walter, son fils unique. Ralph garda le silence, abrégé sa visite et retourna chez miss Nancy, laissant sa tante sous l'impression qu'il n'était rien moins qu'un réprouvé et l'oncle fort inquiet du scandale qu'il pourrait faire à l'asile des pauvres, car il était candidat aux prochaines élections pour une place de juge au tribunal civil, et il ne se souciait pas d'être brouillé avec les Jones, qui disposaient d'un certain nombre de voix.

En rentrant chez miss Sawyer, Ralph retrouva Shocky encore

tout ému, il racontait son histoire. La bonne vieille fille l'écoutait en pleurant. Comme la tante de Ralph, elle appartenait à l'église méthodiste, qui est la plus nombreuse dans les parties civilisées de l'Indiana; seulement l'une des deux femmes était méthodiste et chrétienne, l'autre était simplement méthodiste. — Mon enfant, dit miss Nancy, emmenant Ralph dans la cuisine, procurez-vous un traîneau et allez vite chercher la mère. Cela me fera plus de bien qu'un sermon de la voir demain dimanche ici, auprès de ce petit.

Ralph l'embrassa et partit. En arrivant à l'asile des pauvres, il fut heureux d'apprendre que Jones l'aîné, le surintendant, était en ville. La maison lui parut être dans un pitoyable état; bien que nombre de fois la commission du comté eût voté des fonds pour les réparations indispensables, celles-ci n'avaient jamais été faites, et il n'eût pas été prudent de regarder de trop près aux comptes de M. Jones; les commissaires auraient été sûrs de ne pas être réélus. Ainsi vont les choses quand il s'agit d'élections politiques, et, dans le comté de Hoopole, la politique est partout. Le premier devoir d'un candidat est d'être sourd et aveugle devant les abus. Ralph, qui n'était pas candidat, vit et entendit les choses les plus révoltantes. Toutes les mères de famille couchaient dans la même chambre, sous prétexte que les enfans ne devaient point courir à travers la maison; il y avait vingt personnes dans une pièce basse, espèce de sous-sol mal éclairé, mal aéré; les femmes perdues y étaient confondues avec les honnêtes femmes, les enfans serrés les uns contre les autres comme des poulets sous une mue; on s'y querrellait sans cesse quand on ne se battait pas. Dans la partie de l'établissement réservée aux aliénés, les fous paisibles et les fous furieux étaient également dans les mêmes salles. Accroupis sur le plancher, des êtres qui n'avaient plus figure humaine marmottaient on ne sait quels discours inintelligibles et sans fin. Les réglemens de l'asile ne permettaient pas cependant que les pauvres fussent retenus de force lorsqu'on venait les réclamer, et en dépit des difficultés suscitées par le fils Jones, des menaces de châtement pour le retour, M<sup>me</sup> Thomson réclamée par Ralph sortit de l'asile, heureuse de souffrir, résignée à mourir ensuite, pourvu qu'elle pressât une fois encore sur son cœur la petite tête à cheveux pâles que depuis deux ans elle n'avait pas même entrevue.

Nous ne décrivons pas la scène qui se passa chez miss Nancy à son arrivée, ni l'émotion de l'excellente fille lorsqu'elle installa cette pauvre Anglaise, muette de joie, dans le vieux fauteuil à bascule au coin du feu avec le petit Shocky, riant et pleurant tout à la fois sous les ardentes caresses de sa mère. — Dieu ne nous a

donc pas oubliés, maman, répétait Shocky, Dieu ne nous a pas oubliés!

Le nombre est grand à Lewisburg comme ailleurs des gens qui se mêlent des affaires d'autrui: aussi les commères poussèrent-elles les hauts cris lorsque miss Nancy déclara que sa protégée ne retournerait pas à l'asile des pauvres. On lui savait de très modestes revenus, et chacun prophétisa qu'elle-même, en persistant dans ses folles générosités, finirait à l'hôpital. Le scandale fut bien plus complet lorsqu'à la requête de miss Nancy, qu'il estimait fort, le prédicateur profita du service divin pour recommander M<sup>me</sup> Thomson à un auditoire sympathique. Il le fit en termes si touchans que la bourse de quête recueillit des pièces d'or au lieu des pièces de cuivre que l'on donnait dans les circonstances ordinaires; n'était-il pas révoltant que des aumônes méthodistes fussent prodiguées à une brebis égarée de l'église anglicane!

#### VII. — DEUX LETTRES.

Le dimanche que passa Ralph à Lewisburg et Shocky dans le paradis terrestre, le dimanche qui donna un avant-goût du ciel à miss Nancy fut aussi un dimanche mémorable pour Bud Means. Depuis longtemps, il adorait miss Marthe dans le secret de son cœur, mais, comme beaucoup d'autres géans, il était fort timide en présence de la femme aimée: qu'était-il pour oser lever les yeux jusqu'à Marthe Hawkins? — Et néanmoins ce dimanche-là, le bras en écharpe, vêtu de ses meilleurs habits et les bottes fraîchement enduites de la graisse du raton, il traversa tout palpitant d'espérance les champs blanchis par la neige qui conduisaient de chez lui chez le squire Hawkins. Au départ, Bud ne connaissait pas d'obstacle, mais à mesure qu'il approchait de l'objet de sa passion, les obstacles commencèrent à se montrer et s'élevèrent graduellement à d'incommensurables hauteurs; il se trouva moins bien habillé, il eût voulu n'avoir pas de si larges épaules, il regretta d'avoir si peu d'esprit et de lire si mal dans les livres. — Faire la cour n'était pas décidément chose facile; cette pensée s'empara de lui de telle sorte que, lorsqu'il atteignit la maison du squire, il lui restait à peine assez de force pour frapper à la porte. Miss Marthe reçut très gracieusement son adorateur essouffé, mais Bud n'en fut que plus persuadé qu'elle était un être supérieur. Si elle l'eût quelque peu maltraité, la combativité se fût éveillée en lui, et la demande qu'il avait sur les lèvres eût trouvé naturellement sa route; mais en voir Marthe demanda des nouvelles de sa blessure et le complimenta de son courage, Bud ne songeait qu'à ses grands pieds, à ses grosses



main, à sa langue qui ne savait rien dire. Il répondait par monosyllabes en épongeant avec un foulard rouge la sueur qui lui couvrait le front.

— Allez-vous mieux? demanda miss Hawkins.

— Oui, dit Bud, essayant de cacher sa jambe gauche sous sa jambe droite et de dérober ses poings dans ses manches.

— N'avez-vous rien su de M. Pearson?

— Rien, répliqua Bud, cachant son pied droit en toute hâte sous la chaise et enfonçant sa main gauche dans sa poche.

— Quel beau temps, n'est-ce pas?

— Très-beau! — Et le pauvre Bud dissimula sa main droite dans son gilet.

— Cette neige est comme celle que nous avons dans l'est.

— Ah? — Bud ne songeait guère à la neige; il se disait qu'il eût vraiment mieux fait de laisser bras et jambes à la maison.

— Ainsi vous avez prêté votre cheval à M. Hartsook?

Bud fit un signe affirmatif en songeant avec désespoir qu'il avait tout l'air d'un sot.

— Vous êtes bon.

Sur ce mot, le cœur de Bud se mit à battre si fort qu'il put moins que jamais parler, mais il regarda éloquemment miss Hawkins, les deux pieds sous sa chaise, les deux mains dans ses poches, jusqu'à ce que, se rendant compte du ridicule de cette attitude, il joignit les mains, croisa les jambes et résolut de se précipiter tête baissée dans le plus grand des périls qu'il pût s'imaginer, c'est-à-dire en pleine déclaration d'amour.

— Voyez-vous, miss Hawkins, je me suis dit que je viendrais aujourd'hui, vous... — la force lui manqua, — vous voir...

— J'en suis bien aise, dit Marthe avec un sourire encourageant.

— Et vous dire... — Marthe, croyant deviner ce qu'il allait dire, fut à son tour un peu troublée, — vous dire... seulement je ne savais trop comment m'y prendre... — j'ai pensé, acheva-t-il très vite, que vous ne seriez pas fâchée d'apprendre que nous allions avoir un concours d'épellation mardi soir.

— Je vous remercie du renseignement, répliqua Marthe assez désappointée.

S'il est difficile pour un homme timide d'engager une conversation, il lui est bien plus difficile encore d'en sortir. Chacun aime laisser à son interlocuteur une impression favorable, et l'homme timide attend toujours avec la vague espérance qu'un tour imprévu de l'entretien lui viendra en aide. Bud attendit donc longtemps, et ne sut jamais comment il avait fait pour s'en aller.

Le mardi soir au concours, il avait repris un peu d'audace, et

bien qu'il eût épélé encore plus mal que de coutume, tandis que Marthe se distinguait en luttant plus d'une demi-heure de suite contre le redoutable Jim Phillips, il se rappela le proverbe : — qui ne risque rien n'a rien! — et aborda solennellement Marthe en sollicitant la faveur de la reconduire. Quel fut son désespoir lorsque la jeune fille répliqua par un refus! — Pour s'expliquer ce refus, il eût fallu savoir qu'une lettre anonyme avait menacé le squire Hawkins de l'incendie de sa grange neuve, s'il continuait à recevoir certaines personnes compromises dans le vol. Or la grange neuve du squire lui était plus précieuse que sa perruque, et ceux qui avaient touché ainsi le point vulnérable de son cœur devaient le bien connaître. Lorsque le pauvre squire lut la lettre anonyme, il faillit d'émotion laisser tomber son œil de verre; évidemment le danger venait du côté de Marthe, mais Marthe appréciait-elle à sa juste valeur la grange neuve peinte en rouge, avec tous les engins d'agriculture qu'elle contenait et le sauvage à cheval qui lui servait de girouette? Évidemment, telle qu'il la connaissait, elle eût donné toutes les récoltes de l'année pour conserver l'amitié de son cher Bud. Le seul moyen de la décider à éconduire Bud était de lui persuader que, si elle continuait à le recevoir, la vie même de son oncle, de son bienfaiteur, serait menacée. Ce fut le moyen assez déloyal qu'employa le squire dans sa sollicitude pour la grange neuve, et Marthe se sacrifia, l'âme navrée.

Bud n'en savait rien, il ne se doutait pas de ce que souffrit Marthe en lui répondant : « Non, je vous remercie, » lorsqu'il lui proposa de l'accompagner. Sa douleur fut extrême. — J'aurais dû m'en douter, pensait-il. Naturellement une demoiselle comme Marthe ne peut se soucier d'un lourdaud incapable seulement d'épeler deux syllabes; c'est fini. Un Flat-Creeker est un Flat-Creeker, quoi qu'en dise le maître d'école. Vous ne ferez jamais d'un cochon de Chine un cochon du Berkshire. — Et du même coup toutes ses vertueuses résolutions s'évanouirent, car l'espoir d'épouser Marthe l'avait seul soutenu et élevé au-dessus de lui-même.

Le docteur Small s'aperçut du changement soudain qui venait de se produire dans les sentimens du pauvre diable; il connaissait les motifs de sa tristesse et de son découragement, et il sut en tirer parti. Avec le même zèle qu'il avait mis à panser le bras cassé de Bud, il s'appliqua désormais à guérir les blessures de son amour-propre. D'adroites flatteries sur sa force musculaire lui gagnèrent peu à peu l'hercule du Flat-Creek, qui n'avait jamais manqué au devoir de la reconnaissance. D'autre part, Pete Jones, soit qu'il subit l'ascendant du docteur, soit qu'il respectât la force supérieure de Bud, avait concentré toute sa colère sur le maître d'école, qui bien-

tôt se trouva dans cette triste situation d'avoir tout le pays contre lui, sans un seul allié, pas même Bud, qui le fuyait depuis son échec auprès de Marthe. A son retour de Lewisburg le lundi, un billet cependant lui fut remis, un billet de quelques lignes. Il était ainsi conçu : — « Mon cher monsieur, quiconque est capable de faire ce que vous avez fait pour notre pauvre Shocky ne peut être un méchant homme. Je vous supplie de me pardonner. Eussiez-vous toutes les apparences contre vous, tout le monde vous accusât-il, je vous croirais encore et toujours un noble et bon cœur. Ne me répondez pas, ne me revoyez plus, ne vous rappelez rien de ce que vous m'avez dit l'autre soir. Je serai esclave trois années encore, et après je devrai me consacrer tout entière à ma mère et à Shocky; mais il me serait impossible de vivre sans vous demander d'abord pardon des paroles si dures que je vous ai dites. Voici pourquoi je vous écris.

« Respectueusement à vous,

HANNAH THOMSON. »

Ralph lut et relut cette lettre. C'était le rayon de soleil dans la nuit qui s'était faite autour de lui; c'était le baume sur la blessure, l'arme bénie de la défense et de la consolation. Hannah croyait en lui; il avait l'estime, l'affection de Hannah, que lui importait le reste? Il lui sembla qu'il n'avait plus d'ennemis ou du moins il se sentit fort contre tous les périls dont il pouvait être menacé. En ce moment plus que jamais il avait besoin d'être invincible, car le danger était proche, il était à la veille des grandes épreuves.

Dix jours après, l'orage éclata. Ralph en éprouva une sorte de satisfaction, il était las de faire le bouledogue et de montrer les dents à l'intraitable jeunesse du Flat-Creek; il désirait en finir, ne pouvant supporter plus longtemps l'idée que chacun le regardât comme un voleur. Qu'on juge de ce qu'il devait éprouver quand il voyait poser de doubles serrures aux portes des maisons où il avait couché! (L'on se souvient que, selon l'usage du pays, le maître d'école logeait successivement chez les parens de ses élèves.) Il aurait bien volontiers quitté le Flat-Creek et pris sa course vers le Texas ou la Californie, sans se soucier des mauvais propos, s'il ne s'était senti retenu par la lettre de Hannah. Fuir, c'était s'avouer coupable, mettre par conséquent une barrière insurmontable entre lui et celle qu'il aimait. Un soir que, sous la longue avenue d'érables qui précédait l'école, il réfléchissait sur la conduite à tenir, il vit tout d'un coup apparaître devant lui Hannah, Hannah très pâle, qui, s'approchant silencieusement, lui remit dans la main un papier plié en carré, et se retira vite vers la maison des Means. Au premier moment, il ne se rendit compte que du contact de la main qui venait de

toucher la sienne en causant dans tout son être un trouble inexplicable; quand il voulut parler, Hannah n'était plus là. Ralph pensa seulement alors au billet qui venait de lui être remis; c'était une page déchirée d'un vieux cahier sur laquelle Bud avait écrit à grand-peine ces quelques mots : « Monsieur, j'ai fait de mon mieux pour vous servir, mais inutilement. Sauvez-vous, si vous tenez à la vie. On doit vous attaquer ce soir. Ne perdez pas une minute. Le danger est grand. »

Ralph pouvait-il se fier à Bud? Son hésitation fut de courte durée : la trahison était le dernier crime dont Bud pût se rendre coupable. L'avis et le conseil étaient donc sérieux. Fallait-il résister, aller au-devant du péril et livrer le combat? Ce fut sa première pensée; mais seul contre tous, exposé à toutes les calomnies, voué à toutes les rancunes, sans alliés, ou n'ayant que des amis qui n'osaient plus se déclarer ni le défendre ouvertement, lutter était une folie. L'inspiration lui vint de gagner le village de Clifty, non pas par les routes ordinaires, qui toutes devaient être gardées, mais en suivant le lit du torrent, et, arrivé là, de se livrer lui-même à la justice. Le squire Hawkins s'était retiré à Clifty pour éviter toute responsabilité dans les actes de violence qui se préparaient; il se rendit chez lui, et le pria de l'arrêter.

#### VIII. — LE JUGEMENT.

Mieux valait être jugé à Clifty, qui était un lieu relativement tranquille, qu'au sauvage Flat-Creek, et le squire Hawkins, en dépit de ses ridicules et de ses travers, avait le plus profond respect de la loi. Excellent magistrat, inflexible et courageux quand il était dans son prétoire, il pouvait, au besoin, défendre Ralph, le protéger, lui donner bonne justice. Ralph avait raison de se fier à lui en se constituant son prisonnier et en l'acceptant pour juge.

Dès la première audience, toutes les populations environnantes accoururent dans la grande maison d'école transformée en tribunal, et les citoyens du Flat-Creek, sans exception, se présentèrent comme témoins. Ceux qui en savaient le moins faisaient semblant d'en savoir plus que les autres; insinuations, réticences perfides, à défaut d'indications précises, tout leur était bon. M<sup>me</sup> Means déclarait que, dès le commencement, d'étranges choses avaient excité sa méfiance, que, si son mari l'eût écoutée, on n'eût jamais accepté ce maître d'école. Pete Jones prétendait ne l'avoir reçu qu'à contre-cœur dans sa maison. Granny Sanders se vantait d'avoir averti tout le voisinage, sans elle on n'eût rien découvert. Personne n'élevait la voix en faveur de Ralph. Il avait dédaigné de prendre un avocat,

et son oncle de Lewisburg, craignant de nuire à ses candidatures, s'était refusé à donner caution pour lui. — *Oyez!* s'écria l'officier de police comme au temps de Guillaume le Conquérant, pour annoncer le commencement des débats. — Ralph comprit tout de suite que l'avocat-général, chargé de soutenir l'accusation, était dominé par l'influence de Small. Bronson, c'était son nom, débutait dans la carrière; il était ardent, ambitieux, et il voulait par-dessus tout mériter les suffrages du Flat-Creek. Il lui fallait donc obtenir coûte que coûte la condamnation de Ralph Hartsook. Après avoir exprimé sa respectueuse déférence pour le squire Hawkins et son collègue le squire Underwood, Bronson commença un violent réquisitoire contre l'accusé, qu'il allait écraser, disait-il, sous le poids des plus accablans témoignages. — Approchez, madame Sarah Means. — M<sup>me</sup> Means s'avança, et prêta serment.

— Ayez la bonté de nous dire, madame Means, ce que vous savez sur l'accusé et sur la part qu'il a prise au vol commis chez M. Schroeder.

— De grand cœur! Voyez-vous, messieurs, j'avais toujours soupçonné...

— Il ne s'agit pas de vos soupçons; dites-nous des faits.

— Des faits! Eh bien! quelle espèce de filles fréquentait-il, ce misérable! Ma servante, messieurs, ma servante Hannah. Je les ai vus rôder dans l'herbage à dix heures de la nuit! Il a perdu de réputation la pauvre fille, qui n'a d'autre protection au monde que la mienne! Oui, je vous le dis, c'est un misérable!

A M<sup>me</sup> Means succéda Pete Jones. Il jura sans hésiter qu'il avait entendu Ralph sortir de la maison la nuit qu'il avait passée chez lui, qu'il l'avait entendu rentrer à deux heures du matin. M<sup>me</sup> Jones, une pauvre créature, abrutié par les mauvais traitemens, vint tout effarée corroborer le mensonge de son mari.

Sous le coup de ce double témoignage, la position de Ralph devenait très critique. Tout à coup Pearson, le vannier invalidé, entra dans le prétoire, où personne ne l'attendait. Il était revenu la nuit précédente s'assurer que « la vieille » n'avait besoin de rien, et, ayant appris l'arrestation de Ralph, il était résolument parti pour Lewisburg. — Écoutez, squire, dit-il en essuyant son front baigné de sueur, car mon témoignage vaut celui des autres.

Bronson dressa l'oreille, il espérait bien que l'on allait entendre encore un témoin à charge. Alors, avec force retours au temps où il s'était battu à Lundy's Lane, quelques imprécations contre les brigands qui l'avaient forcé à se cacher, un tribut d'hommages à Marthe Hawkins, et d'autres digressions que l'on voulut en vain arrêter, le vieillard déclara qu'ayant bu du whisky ce soir-là, il

s'était couché devant la boutique du serrurier; le froid l'avait réveillé, il s'était dirigé vers sa cabane, et, au sommet de la montée qui conduit chez les Means, il avait rencontré Pete Jones et son frère avec un jeune homme à cheval. Il avait reconnu tout d'abord les Jones à leurs chevaux; quant au jeune homme, il était habillé à la mode de la ville. Un autre individu traversait au même moment l'herbage, allant du côté de la maison des Jones. Quelques minutes plus tard, il avait rencontré le docteur Small. Voilà tout ce qu'il pouvait dire; il termina en s'indignant de ce que des voleurs comme les Jones fussent assez effrontés pour rejeter leurs mauvaises actions sur un brave homme tel que le maître, qui avait été si bon pour lui Pearson et pour Shocky.

Hannah parut ensuite. Elle était fort émue, répondait avec répugnance. Elle déclara vivre chez les Means, avoir dix-huit ans, être louée à M<sup>me</sup> Means depuis trois ans; elle avoua sa promenade avec M. Hartsook, et dit aussi qu'ayant regardé par sa fenêtre vers l'aube, elle avait vu dans l'herbage quelqu'un qui lui parut être M. Hartsook.

Bronson, cédant évidemment à une suggestion du docteur Small, qui se rappelait certaine conversation surprise dans la grange, lui demanda si Hartsook était jamais convenu avec elle d'avoir traversé l'herbage. Après quelque hésitation, elle répondit affirmativement. — Lui avait-il expliqué cette sortie nocturne? — Non. — Lui avait-il fait la cour depuis? — Non. — Jamais Ralph n'avait trouvé Hannah aussi belle que dans ce moment où elle disait ingénument toute la vérité.

Bronson reprit alors la parole. Il dit que, malgré le coup de théâtre assez habilement amené qui avait fait surgir inopinément le vieux soldat comme témoin à décharge, l'accusé ne devait pas échapper à la vindicte des lois. Il regrettait que son devoir l'obligeât à faire ressortir les preuves trop accablantes qui s'accumulaient contre le maître d'école; mais la loi, égale pour tous, n'admettait pas de différence entre le criminel ignorant et le criminel lettré. A ses yeux, Hartsook était un ennemi de la société. L'accusé n'avait évidemment rien à alléguer pour sa défense, il n'avait même pas su se disculper naguère auprès de la fille Thomson. Une dernière déposition devait suffire pour déshonorer à jamais le nom de Hartsook.

On appela Hank Banta. — Celui-ci déclara demeurer près de la maison où le vol avait été commis. Ayant, à une heure du matin, entendu les chevaux faire grand tapage dans l'écurie, il était allé voir ce qui se passait. Alors il avait vu deux hommes sortir de la maison du Hollandais, un autre paraissait faire le guet. Il avait re-

connu Pearson à sa jambe de bois et le maître d'école à son chapeau. Quant au troisième, il devait être étranger au pays.

Le pauvre Ralph attendait impatiemment, après tant de faux témoignages, la déposition de Bud ; mais les actes de Bud, si contradictoires depuis quelque temps, ne lui permettaient plus de compter sur son ancien ami. Et d'ailleurs la conspiration était si bien ourdie qu'il était perdu d'avance. — Les vrais voleurs, dit-il, sont ici. M. Jones a menti, il a entraîné sa femme au parjure. Quant à Banta, il me calomnie pour se venger d'avoir été châtié par moi selon ses mérites, et peut-être aussi a-t-il reçu de l'argent. Je vous le répète, je pourrais désigner les véritables voleurs.

— Bien sûr ! interrompit le vieux vannier.

Ralph fixa lentement son regard sur Pete Jones d'abord, puis sur Small. Il savait que ce regard dénonciateur attirerait probablement sur lui avant le lendemain toutes les férociétés de la loi de Lynch ; ce qu'il tenait à sauver, c'était son honneur, non pas sa vie. — Le témoignage de miss Hannah Thomson, continua-t-il, est absolument exact ; je crois que M. Pearson a dit la vérité. Tout le reste est faux, mais je ne puis le prouver. Je connais les hommes auxquels j'ai affaire ; je n'échapperai pas à la prison, à moins qu'auparavant on ne prenne ma vie, mais les gens de Clifty sauront un jour quels sont les coupables. — Il raconta qu'en effet il avait quitté la nuit la maison de M. Jones, qu'il avait traversé l'herbage, rencontré trois hommes à cheval, puis le docteur Small, que, rentré bientôt après, il avait entendu ouvrir la porte de la maison, et reconnu le lendemain l'alezan marqué de blanc au pied et aux naseaux. — Voici, termina Ralph en désignant Pete du doigt, voici un homme qui, à son tour, ira en prison ; vous vous souviendrez de mes paroles.

Après ce discours, qui produisit un certain effet sur l'auditoire, l'avocat-général se leva de nouveau. — Je voudrais, dit-il, poser au prévenu une seule question. Il ne répondra du reste que si bon lui semble : Quel motif vous a conduit, pendant la nuit du vol, dans la direction où tous les témoins vous ont vu ?

Le coup porta : répondre à cette question, avouer quelle fantaisie amoureuse l'avait ramené aux lieux parcourus avec Hannah, c'eût été mêler à ces tristes débats un nom qu'il voulait préserver de toute tache. — Je refuse de répondre, dit Ralph.

— Je n'exige pas que vous vous accusiez, bien entendu, s'écria Bronson triomphant.

Depuis quelques secondes, Bud s'était enfin montré dans la foule ; mais, au grand désappointement de Ralph, il resta près de la porte, causant avec Walter White, qui l'accompagnait.

Small pria la cour de l'entendre à son tour. Il employa les meilleurs moyens pour exciter l'indignation publique et provoquer une application de la loi de Lynch. Comme s'il n'avait eu aucun intérêt personnel dans cette affaire, sauf un reste d'amitié pour son ancien condisciple Ralph Hartsook, il feignit d'être fort affligé. Certes il eût préféré n'avoir rien à dire dans ce déplorable procès, si accablant pour l'accusé ; mais son nom avait été deux fois prononcé par Hartsook, puis par son ami, peut-être son complice, John Pearson. Il lui importait donc que chacun sût qu'il était rentré à dix heures la nuit du vol. Son élève Walter White, qui avait passé une partie de cette nuit à travailler avec lui, pouvait l'affirmer.

Le squire Hawkins rajusta ses dents, sa perruque et son œil de verre pour remercier le docteur Small, et fit procéder à l'arrestation immédiate de John Pearson avant de poursuivre les débats. Walter fut ensuite entendu ; mais il convient de dire tout d'abord dans quelles dispositions d'esprit se présenta ce jeune homme. Plus d'une semaine auparavant il avait été, en compagnie de Bud, qui s'était lié avec lui d'une amitié inexplicable, et de toute la jeunesse de Flat-Creek, entendre un prédicateur en grande vogue du nom de frère Soden, le même dont les menaces au sujet de l'enfer avaient naguère produit un si fâcheux effet sur Bud. Le talent de M. Soden consistait à faire pleuvoir sur ses auditeurs des torrens de soufre et de feu ; cette manière d'évangéliser n'était peut-être pas la plus mauvaise pour des chrétiens de l'ouest. Ce soir-là, frère Soden fut plus terrible encore que de coutume. Bud l'écouta en levant les épaules, Small d'un air de dévote approbation, et les fidèles en général avec un sentiment de terreur que ses tableaux de l'enfer étaient bien faits pour inspirer. L'enfer de Dante et Milton était pâle auprès de l'enfer de frère Soden. Walter paraissait être le plus ému. Au milieu d'une description épouvantable, il se cacha la tête dans les mains ; puis, comme l'orateur n'en finissait pas avec son énumération de tortures, l'impressionnable jeune homme, n'y tenant plus, voulut s'en aller. — Malheureux ! criait au moment même M. Soden de sa voix la plus terrible, malheureux ! vous qui suivez de mauvais conseils et fréquentez de mauvaises gens, croyez-moi, ces conseils, ces fréquentations vous entraînent aux abîmes ! Je vous vois sur le bord, l'odeur du soufre est sur vos vêtements, les flammes éternelles éclairent votre visage, le démon vous attend. Retardez votre conversion, et vous êtes perdu. Vous pouvez mourir avant le jour, mourir avant de dépasser ce seuil. L'ange redoutable de la mort se prépare à vous frapper !

Des gémissemens s'élevèrent de tous les côtés de l'église, tandis que frère Soden se réjouissait de la tempête qu'il avait déchaînée



dans ces âmes incultes. La dureté, la violence de ses paroles, qui avaient failli conduire Bud à l'endurcissement, secouaient au contraire le pauvre Walter comme le vent secoue un roseau. Il gagna la porte au milieu de l'émotion générale, poursuivi par les foudres du prédicateur, qui hurlait que quiconque fuit la vérité se précipite dans les tourmens sans fin. Il courut éperdu jusqu'à la maison du docteur, chez qui il demeurait, et supplia Bud, qui l'avait rejoint, de ne le pas quitter de toute la nuit. Pendant cette nuit d'angoisses, certaines révélations lui échappèrent. — Voyez-vous, ajoutait Walter presque à chaque mot, si le docteur savait que je vous parle ainsi, je ne tarderais pas à recevoir une balle dans la tête; quand vous serez initié, vous saurez tout. Quelquefois je voudrais être sorti de leur bande, mais le docteur ne me laissera jamais partir. Vous ne connaissez pas ce diable d'homme : il voit dans la pensée de chacun, il voit à travers les murs.

En l'écoutant, Bud affectait l'indifférence; mais rien ne fut perdu des aveux que la peur de l'enfer avait arrachés au jeune White, et, lorsque Bud apprit l'arrestation de Ralph, sa résolution fut aussitôt prise de l'obliger à les répéter devant le tribunal. Pendant la première partie de l'audience, il avait mis à la torture la conscience du malheureux, exploitant ses scrupules et ses terreurs de telle sorte que Walter ne savait plus que devenir entre le vieil ascendant de Small et l'influence nouvelle de Bud. Lorsqu'il fut appelé pour porter témoignage contre le maître d'école et prouver l'*alibi* du docteur, il avait absolument perdu la tête. Celui-ci l'adjurait de dire la vérité, celui-là le paralysait par le magnétisme de son regard. Indécis, il s'avança machinalement au milieu de la foule, croyant encore entendre les dernières paroles de Bud : si vous ne dites sincèrement tout ce que vous savez, vous irez en prison et en enfer. — Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à lever la main pour prêter serment.

— Veuillez dire au tribunal, commença Bronson, ce que vous savez sur les faits et gestes du docteur Small la nuit du vol.

Small s'était aperçu de l'agitation de Walter, et s'en alarmait déjà. En conséquence il s'était placé de manière à être bien en face de lui et à pouvoir le dominer du regard.

— La nuit du vol... Walter parlait d'une voix éteinte; — la nuit du vol, le docteur est rentré avant... — Soudain il s'arrêta. Bud, s'apercevant de l'effet produit par la présence de Small, s'était frayé à coups de poing un chemin parmi la foule jusqu'au premier rang. C'était lui qui à son tour regardait Walter. — Je ne puis, je ne puis vraiment... O Dieu! que ferai-je? — s'écria le témoin, répondant à ce regard significatif. Pour le public, son agitation était incompréhensible; on montait sur les bancs, afin de ne rien perdre

de cette scène. Ralph sentait vaguement qu'une partie terrible dont il était l'enjeu était engagée entre Bud et le docteur, entre son bon et son mauvais ange. A ce moment, Walter s'évanouit. La foule se précipita vers lui au risque de l'étouffer; chacun criait d'ouvrir la fenêtre, de donner de l'air, et personne ne se rendait utile. Small seul conservait tout son sang-froid; il tâta le pouls du malade, et avec l'autorité d'un praticien déclarait qu'un accès de délire s'était emparé du pauvre diable, atteint de fièvres depuis quelque temps déjà. Lorsque Walter revint à lui, il demanda qu'on lui permit de se retirer; mais Ralph insista pour qu'il continuât sa déposition, et le docteur s'assit auprès de son malade, qui pouvait encore réclamer des soins. De son côté, Bud se rapprocha de telle sorte que Walter, pris entre deux feux, ne put articuler une syllabe, et fut sur le point de s'évanouir pour la seconde fois.

Bronson remarqua le manège. — Assurément, dit-il, le témoin est effrayé par la présence de ce grand jeune homme qui ne cesse de le menacer du regard. Je demande que celui-ci soit invité à sortir de la salle d'audience.

Après s'être consultés, les juges, étonnés du tour que prenait l'affaire, firent droit à cette requête, et Bud fut emmené de force par l'officier de police. En même temps, Ralph, qui avait observé avec attention tous ces jeux de scène, se leva pour déclarer que, si le témoin était intimidé, c'était par la présence de Small, et il demanda que l'on fit également sortir le docteur.

Small jeta encore à son élève un dernier coup d'œil à la fois impérieux et suppliant, puis, avec une tranquillité apparente, alla rejoindre Bud au dernier rang, près de la porte. — Continuez, — dit le squire Hawkins au témoin; mais celui-ci subissait maintenant une influence nouvelle; il avait aperçu dans la foule la figure de frère Soden. Or l'expression habituelle de l'éloquent apôtre était telle que l'on eût pu croire que les sept trompettes de l'Apocalypse lui sortaient de la bouche et que les sept foudres frémissaient sur ses sourcils contractés. Aussitôt que le timide Walter l'aperçut, il se vit au bord de l'abîme, il sentit le salpêtre et la poix bouillante... — Parlez donc! répéta le squire.

— Eh bien! cit Walter, puisqu'il le faut... — Et alors il raconta toute son histoire.

Presque enfant à Lewisburg, la tête montée par des histoires de brigands qu'il avait lues, il s'était enrôlé dans une bande dont Small était le chef; les noms de tous les membres lui étaient inconnus à l'exception de six, parmi lesquels les deux frères Jones et Small.

Le bruit d'une lutte se fit entendre au fond de la salle. — Silence! dit la cour.

— Le docteur Small veut sortir, cria Bud, qui s'appuyait de tout

son poids à la porte, et je crois qu'il ne serait pas mauvais d'envoyer fouiller ses tiroirs avant qu'on en ait fait disparaître tous les papiers.

Le squire donna ordre d'arrêter Small, Pete Jones et Jones l'aîné. Bronson, interdit, gardait le silence. Walter entra ensuite dans tous les détails du vol. C'était lui qui avait aidé Small à scier la palissade, tandis que les Jones pénétraient dans la maison. Il était vrai que Ralph, et un peu plus tard le vannier, les avaient rencontrés sur la route. — Plus d'une fois pendant son récit, il fut tenté de s'arrêter, mais frère Soden ordonnait, pareil à un messager du ciel ou plutôt de l'enfer. Il parla donc comme il l'eût fait au jour du jugement.

Une malle trouvée chez Small fut produite sur ces entrefaites, et Hank Banta, voyant que tout se découvrait, pressé d'ailleurs par les menaces de Bud, confessa son mensonge en ajoutant que M. Pete Jones le lui avait payé. Alors Bronson lui-même fit volte-face avec une souplesse qui promettait pour son avenir. — Je me suis efforcé, dit-il, de remplir mon devoir en ce cas difficile. C'était mon devoir de poursuivre M. Hartsook, bien que je fusse personnellement convaincu de son innocence; j'avais la certitude que cette innocence éclaterait. Je prie maintenant la cour de s'ajourner à demain, afin que je puisse examiner les preuves qui s'élèvent contre les prisonniers Jones et Small. Je suis fier de penser que j'ai réussi à élucider la question et à éloigner de M. Hartsook, en aidant à découvrir les vrais criminels, les inculpations indignes qui pesaient sur lui. — Pearson haussa les épaules.

— Le tribunal, dit le squire Hawkins, félicite M. Hartsook de son acquittement; à la barre de ce tribunal et devant l'opinion publique, il s'est complètement justifié. — Là-dessus, le vieux Jack Means proposa trois *cheers* pour M. Hartsook, et la foule, qui eût volontiers pendu le maître d'école une heure auparavant, éclata en acclamations. — Le tribunal a encore un devoir à remplir, reprit le squire. Qu'on rappelle Hannah Thomson.

— Je viens de l'envoyer traire les vaches, répliqua M<sup>me</sup> Means, ne me souciant pas de la voir flâner ici toute la journée.

— Qu'on la rappelle.

Hannah n'était pas loin; elle revint au bout de quelques minutes, tremblante, dans la crainte d'une calamité nouvelle.

— Hannah Thomson, le tribunal désire vous adresser une question. Quel âge avez-vous?

— Dix-huit ans.

— Jusqu'à quel âge êtes-vous louée à M<sup>me</sup> Means?

— Jusqu'à vingt et un ans.

— Jeune fille, notre devoir est de vous avertir que, d'après les

lois de l'Indiana, une femme est majeure à dix-huit ans, que vous êtes donc victime d'une fraude en restant louée après votre majorité révolue. Vous êtes libre; vous avez même le droit de réclamer des dommages et intérêts.

M<sup>me</sup> Means, indignée de ce dénoûment, lança à la tête des juges une bordée d'injures; pendant que la foule, de plus en plus enthousiasmée, applaudissait à tout rompre, battant des mains pour les juges, pour Hannah, pour le maître d'école. — Connaissez-vous rien de plus mobile que les foules? — Granny Sanders criait bien haut qu'elle avait toujours dit que Ralph s'en tirerait, et que ce docteur Small ne valait pas le diable. Le vieux Pearson rentra chez lui après avoir absorbé plusieurs verres de whisky, ainsi qu'il l'avait fait le soir de la bataille de Dundy's Lane, et bien souvent depuis. Walter White fut retenu comme témoin. Quant à Ralph, il écrivit à son oncle, lui demandant de vouloir bien se porter caution pour ce misérable. Ce fut toute sa vengeance; elle fut complète.

#### IX. — APRÈS LE COMBAT.

La loi de Lynch est certainement une loi barbare, et pourtant elle a ses bons côtés dans certains pays; elle empêche les tribunaux de se laisser intimider ou corrompre par d'audacieux criminels. L'esprit de terreur et de vengeance qui a inspiré cette loi agita violemment le peuple dans la nuit qui suivit l'acquiescement de Ralph. On était indigné du complot tramé contre Ralph, et plus effrayé encore par la découverte d'une bande de pillards telle que la bande de Small. Il serait aussi impossible d'expliquer une émeute de ce genre qu'un tremblement de terre; je ne dirai donc pas sous l'effet de quels bouillonnemens intérieurs ni à la suite de quel travail mystérieux la populace en vint à se soulever; il suffit de raconter que la prison du bourg fut envahie avant l'aube, et que deux fois le cou de Small sentit la corde. Le docteur ne fut sauvé que par l'intervention de Ralph, qui avait risqué d'apprendre à ses dépens ce que vaut la justice rendue par la populace. Small ne trembla pas plus quand on voulut le pendre qu'il ne parut soulagé lorsqu'on le délivra; il ne montra ni reconnaissance ni repentir, et se comporta jusqu'au bout avec le calme parfait qui lui était habituel. Impossible d'imaginer plus d'élégance dans le crime, c'était en vérité un admirable coquin. Pour en finir avec ce drôle, nous avons le regret d'annoncer qu'il parvint à s'échapper de la prison avant le jour où il devait être jugé. D'aucuns assurent qu'on l'a vu depuis à San-Francisco tenant une maison de jeu; d'autres prétendent qu'il est à New-York, où il exerce la médecine en guérissant les poitrinaires par l'électricité. Les frères Jones furent moins heureux; comme ce n'étaient que de

pauvres diables, sans éducation et sans conséquence, ils furent abaisés et bien jugés, condamnés et emprisonnés, pendant que leur chef était libre. Ces choses-là se voient souvent. Peu de jours après, Ralph, qui était devenu le héros, l'idole du Flat-Creek, et que ce nouveau rôle ennuyait presque autant que celui de victime, fut appelé à Lewisburg par une bonne nouvelle. Son oncle, honneur peut-être de l'avoir si lâchement abandonné, ou plutôt désireux d'exploiter au profit de ses candidatures la popularité du jeune maître, avait obtenu pour lui une place honorable de professeur dans l'une des premières écoles du chef-lieu. Aussitôt qu'il vit son avenir assuré, Ralph se rendit chez sa vieille amie Nancy Sawyer, qui avait recueilli Hannah. Miss Nancy était sortie. Seule au coin du feu, Hannah reçut le visiteur avec un embarras qui se trahit sur tous ses traits, bien qu'elle s'efforçât de paraître calme et absorbée par des travaux de couture. Hartsook n'était pas plus à l'aise : il lui semblait que cette première semaine de liberté avait singulièrement embelli la jeune fille. S'étant assis de l'autre côté de la cheminée, il lui parla de son nouvel emploi et de toute sorte de projets fort secondaires, sans oser encore aborder le principal, l'unique objet de sa visite.

La conversation, remontant dans le passé, les ramena peu à peu au Flat-Creek, à leur promenade de nuit, à leur entretien dans l'aulnaie. Hannah implora le pardon de Ralph; celui-ci, pour toute réponse, lui montra le petit billet qu'elle lui avait écrit, et qu'il avait toujours porté sur lui comme un talisman, comme une sainte relique. Il lui dit combien ces quelques lignes l'avaient consolé, soutenu, fortifié... Mais nous touchons à une scène que chacun de nos lecteurs doit rester libre de composer selon sa fantaisie ou son expérience. A quoi bon hasarder un récit? — Lorsque miss Nancy et M<sup>me</sup> Thomson rentrèrent un peu plus tard avec Shocky, l'enfant observa que la chaise du maître était tout près de celle de Hannah; la bonne miss Nancy, ayant levé les yeux vers ceux de sa jeune protégée, y lut une ineffable expression de bonheur. Quel contentement pour elle d'avoir fait deux heureux de plus! Non, ce n'est pas en vain que Dieu a promis aux âmes telles que la sienne de les récompenser au centuple dès ce monde.

Peu de personnes furent invitées au mariage de Ralph et de Hannah; cependant Bud et Marthe y assistèrent. Conduire Marthe en croupe à une noce était l'occasion après laquelle soupirait le pauvre Bud; sans cela, peut-être eût-il encore hésité longtemps à dire ce que Marthe souhaitait le plus entendre de sa bouche. Les grandes mains de Bud étaient occupées; elle ne pouvait voir ses

grands pieds; en parlant de l'amour de Ralph pour Hannah, il glissa par une pente insensible à son propre amour, et en aidant Marthe à remettre son châle, il finit par bégayer je ne sais quoi, que miss Hawkins dans sa bonne volonté accepta comme une déclaration.

Les fiançailles décidées, on prit l'avis de Ralph sur ce que deviendraient les jeunes époux : le squire allait se remarier, M<sup>me</sup> Means n'était pas une belle-mère chez laquelle on pût conduire une dame élevée dans l'est, et le brave Bud comptait sur son ami pour trouver un emploi, bien qu'il n'eût rien appris dans les livres. — Ralph réfléchit. Pourquoi, en mesurant des yeux le robuste gaillard en quête d'une place, se souvint-il d'Hercule occupé à nettoyer les écuries d'Augias? Cette réminiscence classique le frappa comme un éclair. Il se garda bien d'en faire part à Bud, qui du reste n'y aurait absolument rien compris; peut-être miss Marthe aurait-elle déclaré que ces noms d'Hercule et d'Augias, y compris les écuries, lui rappelaient quelque conversation qu'elle avait entendue dans les cercles de Boston. En tout cas, Ralph développa son idée.

— Mon cher Bud, dit-il, j'ai une proposition à vous faire. Il s'agit de l'asile des pauvres. J'espère que je pourrai obtenir des nouveaux administrateurs que cet emploi vous soit confié. Jamais, je crois, vous ne trouverez meilleure occasion de travailler pour ce Flat-Creeker qu'on appela le Christ.

— Qu'en dites-vous, Marthe? demanda Bud.

— Vous savez bien que j'aime les pauvres.

Ce fut ainsi qu'Hercule nettoya les écuries d'Augias, et cette odieuse maison, qui avait recélé tant de vols, assisté à tant de souffrances, devint, sous la direction du brave Bud et de Marthe, une maison de charité.

*Post-scriptum.* — Un numéro du *Jeffersonian* de Lewisburg vient de me tomber sous la main. J'y ai lu que M. Ralph Hartsook était devenu principal de l'académie, ce qui ne m'a pas surpris; mais j'ai eu quelque peine à reconnaître, sous le nom de M. Israël Means, sherif du comté, mon vieil ami Bud de l'église des *raclées*. Quant à certain article philanthropique d'une haute portée, qui remplissait plusieurs colonnes du *Jeffersonian*, comment aurais-je pu me figurer que le signataire, M. le professeur Thomson, s'appelait autrefois Shocky!

Dieu n'oublie personne, bien que ceux à qui Dieu confie le soin de ses œuvres oublie quelquefois.

EDWARD EGGLESTON.

---

---

# IMPRESSIONS

## DE VOYAGE ET D'ART

---

### VI.

#### SOUVENIRS DE BOURGOGNE (1).

---

##### I. — CITEAUX.

A peu de distance du château de Bussy se dresse le fameux mont Auxois, où les érudits s'accordent assez généralement à placer cette forteresse d'Alesia, qui fut le dernier rempart de l'indépendance gauloise contre César. On se rappelle le débat qui surgit, il y a quelques années, entre les archéologues français, pour savoir si le bourg d'Alise-Sainte-Reine devait être regardé comme l'héritier de l'antique Alesia, ou s'il fallait chercher en Franche-Comté le siège de la célèbre forteresse, et on n'a pas oublié le beau travail où M. le duc d'Aumale a présenté ici même sur ce sujet la solution la plus voisine de la certitude (2). Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce pauvre bourg d'Alise, qu'il soit ou non l'héritier d'Alesia, a vraiment du caractère. Il y a là des portes de granges et des ouvertures de ruelles qui ressemblent à des contrefaçons d'arcs de triomphe romains, et une sorte de grandeur dépenaillée marque ses misérables masures bâties à pierre sèche, selon l'ancienne coutume gauloise. Est-ce le simple effet du hasard, est-ce le dernier legs d'un passé oblitéré? Alise porte-t-elle cette empreinte de grandeur

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> septembre dernier.

(2) *Alesia, étude sur la septième campagne de César en Gaule.* — *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1858.

misérable, comme un mendiant descendant d'une origine royale qui lui serait inconnue porterait parmi ses loques un haillon de pourpre dont il ignorerait la provenance lointaine? Après tout, pourquoi les pierres elles-mêmes n'auraient-elles pas conservé un obscur caractère dans un lieu qui est fait pour toucher l'âme la plus vulgaire des mêmes rêveries où se sont absorbées les âmes les plus méditatives et les plus poétiques? C'est en ce lieu que nos premiers ancêtres, victimes de leurs éternelles dissensions, furent définitivement vaincus. L'indépendance des peuples n'est donc pas éternelle, il n'y a donc d'impérissable que les lois de l'inflexible nature, qui, sollicitée par les mêmes causes, ramène invariablement les mêmes effets : voilà le thème de ces rêveries inévitables, dont chacun étendra et variera la portée selon la profondeur de son âme et la richesse de son expérience. La crête du mont Auxois est couronnée depuis quelques années par une statue colossale de Vercingétorix, qui figura, si je ne me trompe, parmi les ornemens du parc de la grande exposition en 1867. L'effet de ce colosse de bronze, qui était assez médiocre dans la plaine du Champ de Mars, est positivement sublime au sommet du mont Auxois, tant il est vrai que les choses n'ont leur valeur que lorsqu'elles occupent leur place légitime. Un peu au-dessus d'Alise, un petit parc, dont les dernières allées touchent presque le sommet de la montagne, conduit à cette statue de Vercingétorix. On monte longtemps sans apercevoir le colosse, masqué qu'il est par l'épais rideau des arbres; puis tout à coup, au tournant d'un étroit sentier, vous levez la tête, et vous apercevez les yeux d'un géant qui vous regarde avec une expression farouche dont cette solitude double l'énergie. Peu de choses sont faites pour parler plus vivement à l'imagination, surtout quand on voit cette statue, comme nous l'avons vue, sous le ciel gris d'un froid printemps et battue des souffles violens d'une bise âpre et sifflante. Alors on dirait le génie même de la défaite, dont les yeux sans larmes gardent éternellement la déception et la colère du suprême combat perdu. Cette solitude profonde comme celle des champs de bataille quand les armées s'en sont retirées, ce silence pareil au mutisme qui suit les grandes défaites, ce ciel gris et froid comme l'oubli, cette bise coupante au sifflement aigu, pareil à la voix d'une destinée haineuse, tout cela s'harmonise admirablement avec le caractère de cette statue colossale, le rehausse et le complète. C'est vraiment le héros de l'indépendance gauloise que nous contemplons dans cette figure de bronze, qui par son attitude, son regard, son expression entière, par cette solitude où nous l'abordons, par ce sommet de montagne nu et stérile comme une grande pensée avortée, nous raconte la tragédie de son existence.



En quittant le mont Auneis, je me rendis directement à Nuits, désireux que j'étais d'aller chercher à Cîteaux les vestiges d'un autre genre de grandeurs. Nuits n'a rien de remarquable que ses excellens vins, et je n'aurais pas à en parler, si cette ville ne m'avait offert une particularité de nature fort amusante. J'entre, dans un café, afin de lire les journaux, et, les journaux lus, je me divertis, pour tuer le temps, à regarder les bourgeois de cette localité jouer au billard. Je doute qu'il y ait en France une seconde petite ville qui puisse se vanter de posséder des joueurs aussi consommés. Deux, quatre, six parties se succèdent entre des adversaires différens, c'est toujours la même supériorité. Tudieu! quel coup d'œil! quelle sûreté de main! quelle exactitude de calcul! quel art d'éviter les contres, de couler la bille, de la faire tourner sur elle-même ou revenir en arrière! et quelles séries! Quand des joueurs de billard savent pousser les avantages d'une partie ou en diminuer les chances défavorables avec cette habileté, on peut dire qu'il y a en eux les germes de tacticiens militaires véritables, *si parva licet componere magnis*. Aussi, tout en regardant les bourgeois de Nuits pousser leurs billes, je songe au grand nombre d'hommes éminens que cette province a fournis au jeu terrible de la guerre : Davout, Marmont, Junot, sont Bourguignons; pour ne citer que les plus illustres parmi les plus récents. Au fond, les facultés du génie ont une origine humble comme celle des grands fleuves, et ne sont que l'épanouissement splendide d'atomes rudimentaires que l'on rencontre chez les plus vulgaires des êtres, où ils avortent et s'étiolent comme des grains semés dans un terrain trop maigre. Qui sait si l'atome invisible qui donne à ces joueurs de billard bourguignons leur sûreté d'œil et de main n'est pas le même qui déposé chez des natures plus riches y enfante le génie des combinaisons et la précision savante qui les fait réussir?

La campagne qui sépare Nuits de Cîteaux est en grande partie couverte de *gamay*, et chemin faisant je profite de cette circonstance pour m'informer auprès de mon guide de ce qu'il faut entendre par ce fameux plant de vigne que l'abbé Courtépée qualifie de *déloyal* (1), que quatre siècles auparavant Philippe le Hardi traitait de *cauteleux*, et qui en somme a joué un si grand rôle dans l'histoire économique de la niche Bourgogne. Des explications de

(1) Puisque l'occasion se présente de nommer l'abbé Courtépée, je ne la laisserai pas passer sans rendre à son excellente *Description du duché de Bourgogne* la justice qui lui est due. C'est un livre lentement amassé, jour par jour, année par année, comme l'oiseau fait son nid bain à bain, sans prétention et sans efforts. Quelle abondance de détails pris sur le vif des mœurs et des traditions populaires, et comme l'âme de la Bourgogne s'échappe avec bonne humeur de cette érudition cordiale qui fait de l'abbé Courtépée un digne compatriote de Bernard Le Monnoie et de Charles De Brosses!

notre guide, il résulte que le *gamay* est un plant vulgaire que l'on cultive dans les plaines et les terrains mal exposés, par opposition au *pinot*, qui a le privilège de croître sur les coteaux bien ensoleillés. Cela revient à dire que le *gamay*, quoique plant de Bourgogne, produit un vin parfaitement ordinaire et qui ne mérite pas d'être plus distingué que n'importe quel cru médiocre de Berry; de Saintonge ou de Périgord, et que le *pinot* seul produit les vins qui ont droit de porter les titres de noblesse vinicole. Cette explication donnée, je commence à comprendre les épithètes méprisantes de Philippe le Hardi et de l'abbé Courtépée, et pourquoi pendant trois siècles les conseils de Bourgogne n'ont cessé de demander l'extirpation de cet intrus, qui se donne comme plant de Bourgogne à peu près comme tels aventuriers français se font passer à l'étranger pour des Montmorency et des La Trémouille. Le *gamay* nous déshonore, n'ont cessé de répéter pendant quatre siècles tous les Bourguignons jaloux de l'honneur de leur pays. Les mauvais produits de ce plant sortent de notre province, en prennent effrontément le nom, et font baisser la juste réputation que nos vins se sont acquise. Non-seulement il nous déshonore, mais il est à craindre qu'il nous ruine, car quel intérêt y a-t-il à lui laisser usurper, pour produire de mauvais vin, des terres qui porteraient de bon froment et d'excellens fourrages? Vaines ont été toutes les récriminations de l'honnête commerce et de l'honnête propriété contre ces envahissemens de plus en plus audacieux du *gamay*, que la liberté commerciale a enfin pleinement émancipé, et qui, loin de ruiner la Bourgogne, a contribué à l'enrichir. Il n'y a eu de trompés en fin de compte que les dupes qui s'imaginent naïvement chaque jour boire du bourgogne tandis qu'ils s'abreuvent des détestables produits du *gamay*. La vulgarité prévaudra, disait tristement naguère M. Michelet; elle n'a plus à prévaloir, c'est chose faite et en tout sens; cette histoire du *gamay*, le plant *déloyal*, n'en est-elle pas entre mille autres une preuve des plus curieuses? La démocratie étend ses envahissemens même parmi les plantes.

Cîteaux a été pour nous une grande déception. Si nous n'avions su d'avance que saint Bernard, génie entièrement moral, n'eut à aucun degré cet amour exquis de la nature qui distingua saint François d'Assise, l'aspect de Cîteaux nous l'aurait révélé. Cîteaux ne fut pas à la vérité, comme Clairiaux, la création propre de saint Bernard : il le trouva tout fondé, et se contenta de l'adopter lorsque, jeune, il résolut d'entrer dans la vie monastique; mais, s'il eût été tant soit peu possédé du démon du pittoresque, il aurait sanctifié de son adoption quelque lieu d'aspect moins plat que cette campagne, une des plus dénuées de charmes que je connaisse. D'habitude les fondations de monastères ont été jetées au milieu de sites

remarquables par leur austérité sauvage ou leur solitude poétique; Cîteaux fait une exception éclatante à cette règle. Je n'ai pas vu Clairvaux, mais je doute que cette vallée de l'absinthe, que saint Bernard et ses moines transformèrent par leur pieux travail en vallée lumineuse, ait jamais été, même dans son état primitif, plus morne et plus ennuyeuse au regard. Certes les moines de Cîteaux auraient pu se vanter de tirer d'eux-mêmes toute leur piété et tout leur amour de Dieu, car une pareille nature n'était capable de leur fournir aucun auxiliaire d'élévation religieuse ni aucun stimulant de tendresse mystique. A cette déception pittoresque a succédé la déception historique. Hélas! il ne reste quoi que ce soit des souvenirs de l'antique abbaye, et je ne sais vraiment où certains *itinéraires* ordinairement exacts et bien informés ont pu découvrir les tombeaux des ducs de la première race capétienne qu'ils recommandent à l'attention des voyageurs. Non-seulement il ne reste rien de ces sépultures, mais on ne sait même pas où elles étaient placées, car pendant une partie de cette période l'usage d'enterrer les grands personnages dans l'intérieur des édifices sacrés n'était pas encore admis, et tout ce que le clergé accorda longtemps aux puissans fut une sépulture sous un des porches de l'église. C'est ainsi que fut, dit-on, inhumé le duc Robert I<sup>er</sup>, c'est ainsi que fut inhumé le duc Eudes I<sup>er</sup>, dont, au rapport de Courtépeé, on voyait encore la tombe sous le porche de Cîteaux avant la révolution. Quant aux monumens princiers qui appartenaient à la dernière partie de cette première période ducale, ils ont disparu avec l'église même qui les enfermait. Il ne reste rien en effet de l'ancienne église du monastère, et celle qui existe aujourd'hui n'a pas une date plus ancienne que 1846. Enfin les bâtimens de l'abbaye qui sont encore intacts ont en grande partie perdu leur caractère, et ont été transformés en établissement pénitentiaire pour les jeunes détenus. Le touriste avide de témoignages historiques qui serait disposé à exécuter le voyage de Cîteaux est donc informé qu'il peut s'épargner cette excursion : il n'y trouverait aucun vestige digne du plus petit intérêt.

Et cependant on peut dire que ce saint lieu, même dans sa déchéance, n'a pas perdu entièrement son ancienne destination. C'est encore la charité qui en est l'âme, c'est encore la cause du bien moral qu'on y défend. Ces terres de Cîteaux, qui furent défrichées et assainies par les légions de moines de saint Bernard, sont aujourd'hui cultivées etensemencées par des bataillons de pauvres enfans touchés prématurément par le génie du mal, sous la surveillance dévouée de frères de la doctrine chrétienne qui essaient de transformer en pionniers du bien ces petites victimes du diable. Environ 400 enfans reçoivent là l'instruction religieuse et morale

qui leur fit défaut, continuent les travaux de leurs premières années, ou font l'apprentissage d'un état qui leur permette d'échapper aux dangers de l'avenir. J'ai pris un réel plaisir à regarder pendant plusieurs heures leurs petits bataillons défilér en ordre parfait, fifres en tête et au pas militaire, pour se rendre aux travaux des champs ou de l'atelier, précédés des frères en chapeau rond et en blouse rustique, portant sur l'épaule les armes du travail. Comme je suis, je dois l'avouer, prédestination déterminé, et que je ne crois guère à la puissance du bien que sur les âmes qui sont faites pour lui de toute éternité, je me suis amusé à passer une inspection détaillée de toutes ces physionomies d'enfans, pour savoir si j'y surprendrais les signes d'une rédemption possible plutôt que ceux d'un endurcissement déterminé, et je dois dire, à la confusion de mes doctrines, que l'ensemble est exactement le même que celui que présente un régiment, un collège ou un atelier, car, s'il y a à certaines physionomies bien sérieusement marquées du sceau indélébile de la bête, il s'y rencontre beaucoup d'enfans de la figure la plus heureuse, et que certainement la nature n'avait pas réservés à l'esclavage du vice et du crime. Une observation assez curieuse, et qui plaide encore contre mes croyances prédestinatiennes, c'est qu'il m'a paru que les plus petits étaient beaucoup plus endurcis que les grands. Lorsque j'ai traversé les ateliers, j'ai pu saisir chez beaucoup de ces derniers des signes de cette bonne honte qui est chez les coupables l'indice d'un meilleur état d'âme, rougeur légère, yeux baissés, satisfaction visible lorsqu'on semblait prendre intérêt à leur travail; je n'ai remarqué rien de pareil chez les plus jeunes. Cette observation ne peut guère prouver qu'une chose, c'est que le levain moral a besoin du temps pour agir, et que le sentiment du bien ne commence à avoir de puissance que lorsque l'âme acquiert une conscience à peu près nette d'elle-même. Je me suis entretenu assez longuement avec le directeur de l'établissement, prêtre d'une physionomie singulièrement austère et triste, comme peut bien l'être celle d'un homme qui est tenu, au nom de l'Évangile, d'agir tout au rebours de cette parole de l'Évangile: « voyez-vous qu'on jette le bon grain parmi les ronces? » car il doit passer sa vie précisément à ensemençer les épines et à traiter le sable aride comme terre fertile. Dans le cours de la conversation, il me fait part d'une observation fort curieuse, et qui est bonne à rapporter. « Les meilleurs de nos enfans, me dit-il, les plus corrigibles, sont ceux qui nous viennent des grandes villes, et très particulièrement les petits Parisiens. On nous envoie quelquefois des enfans qui se sont habitués à la plus détestable liberté d'un vagabondage sauvage, ou de petits factieux en herbe, qui ont pris part aux émeutes, soulevé des payés et autres gentilleses pareilles; il

semble le premier jour qu'on n'en aura jamais raison, qu'ils vont mettre le désordre dans l'établissement, et qu'il sera nécessaire de prendre à leur égard des mesures exceptionnelles. Eh bien ! point du tout ; au bout de deux ou trois jours, ces enfans se sont engrenés sans effort dans la régularité de la discipline, agissent avec ordre et précision, et obéissent sans la plus petite difficulté. Ce qu'on prenait pour esprit de révolte enraciné n'était autre chose que turbulence enfiévrée. Ces enfans sont pâte tendre à laquelle on donne la forme que l'on veut. Il n'en est pas ainsi des enfans qui nous viennent de la campagne : ceux-là ont un caractère ; il peut être bon, il peut être mauvais, mais ils en ont un, et il est difficile de le changer. » J'ai trouvé d'ailleurs le digne prêtre très convaincu de l'efficacité de l'institution qu'il dirige et inébranlable sur la croyance que l'âme peut être changée par la discipline religieuse, à la condition que la patience du maître soit infatigable et ne connaisse pas le découragement. Ayant discrètement émis le doute contraire et laissé perner pour le soutenir quelque chose de mes opinions prédestinatennes, son sévère visage s'est encore attristé, et je me suis vite arrêté pour ne pas blesser davantage la sainte illusion dans laquelle il puise le courage d'accomplir sa tâche ardue, et à laquelle d'ailleurs aucun prêtre catholique ne renoncera jamais sérieusement.

Les âmes humaines ont un prix infini, voilà la grande nouveauté que le christianisme est venu apporter au monde ; mais dans aucune des églises qui se partagent la chrétienté cette doctrine n'a été embrassée avec autant d'étendue que dans l'église catholique. Toutes les âmes sont également d'essence divine, et, ayant une même origine, ont une même fin, à moins qu'elles ne s'en écartent par le dérèglement de leur liberté. Toutes ayant également été rachetées de la chair par le sang de Jésus-Christ, Dieu n'a de dessein secret contre aucune, et quand son action intervient même par le châtimeut, ce n'est que pour avertir l'âme, aider sa faiblesse et l'empêcher de perdre le prix de ce rachat universel. Dans le protestantisme, le désespoir de l'âme coupable éclairée sur ses fautes a toujours été accepté, sinon expressément, au moins tacitement, comme légitime ; mais le catholicisme a fait du désespoir le vice suprême de l'âme. Défense absolue est faite au pécheur de désespérer. Non-seulement il n'est pas de criminel qui ne puisse se racheter, mais il n'est pas de scélérat qui ait le droit de se croire indigne du pardon de Dieu. Voilà les principes sur lesquels est fondée en grande partie la morale sociale du catholicisme, et qui régulent les rapports du prêtre catholique avec les âmes. Aussi, de même qu'il interdit au pécheur de désespérer, il n'en désespère jamais lui-même, et s'attache à croire à la possibilité de son rachat avec une obstination qui, je le déclare, a

toujours fait l'objet de mon admiration. Le prêtre catholique est tenu d'espérer toujours, même contre la nature, contre la raison et contre l'évidence. Dans la vie laïque, nous aimons le peuple, mais nul de nous n'aime la populace; cette populace est cependant aimée quelque part avec un zèle de charité qui ne craint même pas parfois de braver le bon sens vulgaire, quelque part où on lui épargne même son nom odieux et où elle est considérée non comme criminelle, mais comme égarée. Quelques jours après ma visite à Cîteaux, je faisais part de mon entretien avec le directeur de cette colonie pénitentiaire à un magistrat de province qui pendant trente ans a présidé les assises, et je lui demandais son avis sur l'efficacité de ces sortes d'institutions. « Il est possible, me répondit-il, que l'expérience de ce directeur lui ait présenté des cas heureux; tout ce que je puis dire, c'est que la mienne ne m'en présente aucun, et que j'ai vu bien des fois revenir devant nous hommes faits ceux que nous avons envoyés enfans à ces établissemens. » Ainsi, tandis que le magistrat qui envoie ces enfans coupables dans la colonie pénitentiaire n'en espère rien, le prêtre qui dirige la colonie en espère tout. En vérité, il serait temps qu'il se rencontrât quelque honnête démagogue qui, comprenant une partie de ce que nous venons de dire, modérât un peu le zèle de ses confrères et leur fît remarquer qu'en excitant la populace à se ruer sur le clergé catholique on la pousse à tirer non-seulement sur ses plus vrais, mais sur ses seuls amis, car là seulement elle peut trouver indulgence et charité, tandis que partout ailleurs, même chez les plus vertueux et les meilleurs, elle ne peut rencontrer que justice.

II. — BEAUNE. — ALEXIS PIRON. — L'HÔPITAL DU CHANCELIER ROLIN.

Le trajet est court de Nuits à Beaune, et j'en ai employé le temps à regarder avec curiosité si je n'apercevrais pas sur les talus du chemin les héritiers de ces chardons qu'Alexis Piron trancha jadis avec rage, prétendant par là couper les vivres aux Beaunois. Beaucoup de nos lecteurs savent sans doute qu'un très comique petit pamphlet de Piron a fait aux Beaunois une réputation de bêtise presque égale à celle que Molière a faite aux Limousins par sa fameuse farce de *M. de Pourceaugnac*. Les jeux populaires étaient très en faveur en Bourgogne sous l'ancien régime: ainsi Semur était célèbre par sa course annuelle des bagues, et Dijon et Beaune par leurs fêtes d'arbalétriers, dont l'origine, si je ne m'abuse, remonte à Philippe le Bon, ce prince si cordial et si populaire, qui transporta tant d'usages issus de la bonne humeur des grasses Flandres dans la grasse Bourgogne, où ils ne pouvaient dépérir. Or il arriva qu'en 1715 les arbalétriers de Beaune remportèrent le prix du tir sur les

arbalétriers de Dijon. Piron était très jeune alors, il ressentit la défiance de ses concitoyens avec une vivacité juvénile tout à fait burlesque, et dans le feu de son amusante fureur il rima une ode fort longue où, du commencement à la fin, les Beaunois étaient assimilés aux ânes de leur pays, qui étaient célèbres sans qu'on sache bien dire pourquoi. Le point d'honneur provincial était beaucoup plus vif alors qu'il ne l'est aujourd'hui, — et il est encore par momens très suffisamment pointu; — on peut donc penser avec quelle humeur les Beaunois prirent cet outrage fait à leurs lauriers. Ils essayèrent quelques ripostes; par exemple un certain curé Martin, ancien professeur de Piron, crut ou feignit de croire que Piron, dans son ode, avait voulu faire allusion à sa personne lorsqu'il avait donné à l'âne ce nom générique de Martin sous lequel la race des ânes est aussi connue que le peuple anglais sous le sobriquet de John Bull, et dans une lettre assez spirituellement tournée il lui rappela que dans son enfance il l'avait fréquemment étrillé. Piron répliqua qu'il ne niait point le fait, mais que, si son maître l'avait étrillé jadis, il se pourrait que lui fût à même de le brider présentement. Les beaux esprits de Beaune n'étaient pas capables de lutter avec un homme que ses réparties ont rendu célèbre; aussi essayèrent-ils de s'en venger par des moyens moins difficiles. S'étant imprudemment aventuré dans Beaune deux ans après l'équipée de son ode, et ayant recommencé d'ajuster du tir de ses bons mots les longues oreilles dont il gratifiait les habitans de cette ville, Piron fut poursuivi à travers les rues par ses victimes, et n'échappa qu'avec peine à une correction qui aurait pu être solide, s'il faut juger des Beaunois d'alors par la robuste encolure des Beaunois d'aujourd'hui. C'est l'histoire de ces tribulations que Piron a racontée dans son célèbre *Voyage à Beaune*. Comme Piron s'est acquis une réputation déplorable qui l'a mis à l'*index* auprès de tous les lecteurs qui prétendent se respecter, cet opuscule a partagé le sort de la plupart des écrits de cet auteur, et il est assez peu lu aujourd'hui (1). C'est un tort; les occasions de s'amuser sont trop rares dans ce triste monde et par ce plus insupportable des siècles pour dédaigner un charmant petit livre qui peut nous procurer une heure de gaieté désopilante. Il a d'ailleurs dans la littérature burlesque française une originalité très à part, qui mérite d'être signalée. Il y a des degrés même dans le burlesque, et les autres écrits de notre littérature qui relèvent de ce genre ne possèdent ni ce naturel, ni cette franchise, ni cette verve facile et nettement classique : l'odyssée du scandaleux d'Assoucy, souvent amusante et toujours immorale, ne sort pas du royaume des bobèches; le *Roman comique* de Paul Scarron

(1) Il en a été fait cependant une édition assez récente augmentée de quelques fragmens qui ne sont pas sans valeur par M. Honoré Bonhomme.

atteint fréquemment l'excellente bouffonnerie, mais il ne va pas au-delà; dans le *Voyage à Beaune* d'Alexis Piron au contraire, le burlesque touche au vrai et bon comique. L'entrée à Beaune surtout constitue une page des plus malicieuses, où se mêlent avec bonne humeur la feinte naïveté d'un jocrisse de la foire et la gâté d'un Regnard. Que le lecteur, s'il ne la connaît pas, cherche cette jolie page où Piron décrit les effets abrutissans que le génie de Beaune produit sur lui dès son entrée, et cette messe à laquelle il assista, « où tel qui vint pour logner fut obligé d'y prier Dieu, » tant les femmes-étaient laides, « si bien que jamais Dieu n'eut à une messe de onze heures et demie des cœurs moins partagés; » il se convaincra qu'elle pourrait faire honneur à tout auteur comique.

Je n'oserais jurer que les Beaunois aient encore pardonné à Piron ses malicieux brocards. Ce qu'il y a de certain, c'est que le malin petit livre ne se trouve pas dans la ville, car, ayant eu envie de le lire sur place, il m'a été impossible de me le procurer. Le premier libraire auquel je me suis adressé m'a répondu par un *non* dont la sécheresse ne laissait rien à désirer, accompagné d'un regard d'une froideur sévère qui m'a fait soupçonner que ma demande avait été prise pour une impertinence calculée. Un second, homme fort poli et très obligeant, m'a répondu qu'il n'avait pas cet écrit, et, comme j'ai cru devoir alors m'excuser d'avoir demandé à un Beaunois un livre où leurs ancêtres étaient plaisantés, il m'a répondu par un « oh! ça m'est bien égal! » accompagné d'un léger éclat de rire dont la contrainte sensible disait assez nettement : « cela ne m'est pas égal du tout, car enfin je suis Beaunois. » Je n'ai pas cherché davantage, me tenant pour averti, et pendant les deux jours que j'ai encore passés à Beaune je n'ai plus soufflé mot de Piron.

La statue de Monge, qui se dresse sur la place du marché, au pied de la tour du beffroi, suffit pour réfuter les impertinentes assertions de Piron; et pour prouver que les dons solides, sinon les dons brillans de l'esprit, n'ont pas été refusés à Beaune. Ainsi c'est à Beaune que nous devons notre École polytechnique; il y a plus d'une ville de spirituel renom qui n'a pas autant fait pour la vie intellectuelle de la France. Cette statue de Monge est un bon ouvrage de Rude, qui, heureusement pour sa gloire, en a fait de tout autrement remarquables. Elle est très curieuse et très instructive, parce que le sculpteur en la composant a obéi à une théorie erronée dont elle fait ressortir la fausseté avec plus d'évidence que ne le pourraient faire vingt dissertations des plus habiles. Il est parti de cette idée, juste en apparence, que, la statue d'un homme illustre n'étant malgré tout qu'un portrait en marbre ou en bronze, quelque monumentale qu'elle fût, ce portrait devait être *individualisé* le plus possible sous peine de ne donner aucune connais-



sance exacte du personnage qu'il s'agit de représenter. Se borner aux traits les plus généraux serait en donner une représentation vague, tous les hommes se ressemblant par les traits généraux et les habitudes générales; ce qui les différencie, c'est un geste favori, une attitude propre, un accent particulier de physionomie; c'est là ce que l'artiste doit reproduire, s'il veut être vrai, et créer un portrait qu'on ne puisse confondre avec aucun autre. Cette opinion est parfaitement juste à la condition que ce geste, cette attitude et cet accent de physionomie seront logiques, réguliers, harmonieux; mais quoi, si ce geste est par hasard un *tic*, et si cet accent de physionomie est une grimace? Ces sortes d'accidens ne sont point rares chez les hommes éminens, surtout chez ceux qui appartiennent à un ordre strictement intellectuel, car la profession et les préoccupations habituelles de l'intelligence infligent au corps certains gauchissemens qui, loin d'être des grâces, sont parfois de véritables difformités. C'était, paraît-il, le cas pour Monge; le geste que l'artiste lui a prêté ne saurait avoir été inventé par caprice, et n'a certainement été adopté que sur des indications d'une exactitude et d'une précision malencontreuses. Il est extrêmement difficile de faire comprendre la nature de ce geste, tant il est particulier et bizarre, et cette difficulté suffirait seule à prouver à quelle exagération l'artiste a été poussé par sa théorie. Monge est évidemment en train de faire une démonstration mathématique; son bras est soulevé horizontalement, et replié de manière à faire saillir le coude comme un angle aigu; au bout de ce bras ainsi soulevé et replié, pend une main recourbée mollement, comme une serre d'oiseau frappée d'impuissance, et de cette main se détache un index, qui lui-même se recourbe comme un signe d'orthographe de fantaisie. Tâchez d'imaginer une sorte de triangle difforme et sans base, et au bout d'une des deux lignes de ce triangle suspendez une énorme virgule, voici le geste que le sculpteur a prêté à Monge. Il est incontestable que l'artiste n'a introduit ce détail dans son ouvrage qu'après avoir consulté les souvenirs d'anciens élèves ou d'anciens amis de Monge, dont il aura scrupuleusement copié la pantomime imitative. Une pareille exactitude serait bizarre même dans un portrait, et cependant la peinture a bien plus de liberté que la sculpture; dans une statue monumentale, elle est choquante au plus haut point, d'abord parce qu'elle introduit, sous prétexte de vérité, une complication alambiquée et subtile à l'excès dans un art qui réclame avant tout de la simplicité, ensuite parce qu'elle fait prédominer un détail sur l'ensemble avec tant de force que la statue a l'air d'avoir été faite pour ce seul détail, enfin parce qu'elle fait descendre la sculpture monumentale de sa dignité, et la rend en quelque sorte anecdotique. Une statue monumentale doit être

une grande page d'histoire et non pas un chapitre d'autobiographie minutieuse; rien n'est mieux fait pour démontrer la vérité de cette assertion que cette œuvre de Rude.

Beaune est une gentille et paisible petite ville avec une physionomie ancienne et une toilette moderne. De verts boulevards de date récente font une charmante ceinture à ses flancs, et le passé lui a laissé en héritage assez de bijoux d'un travail rare et précieux pour lui composer une parure remarquable et forcer les yeux à s'arrêter sur elle avec complaisance. Tout est petit dans cette miniature de cité; l'enceinte est petite, les demeures (dont quelques-unes de la renaissance presque intactes) sont pour la plupart petites; deux rivières la traversent, mais ces deux rivières sont de simples cours d'eau, et on franchit ces fleuves de Lilliput sur des ponts microscopiques. Tout est petit, sauf deux édifices admirables, Notre-Dame, la principale église, et l'hôpital, la merveille de Beaune et l'une des raretés de la France.

Cet hôpital fut élevé par la libéralité de Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne sous Philippe le Bon, âpre et ferme politique auquel une tradition probablement exagérée a fait une réputation de rapacité et d'avarice. M. Rossignol, dans sa curieuse *Histoire de Beaune*, a fait réparation à la mémoire du chancelier, et n'a pas eu de peine à le disculper du péché d'avarice. Comment taxer d'avarice un homme qui élève à ses frais un édifice aussi somptueux que l'hôpital de Beaune? Et ce n'est pas à cette ville que Nicolas Rolin avait borné sa libéralité, car la collégiale d'Autun fut encore son œuvre. Le chancelier trouva à Beaune une mesure d'hôpital doté d'un revenu de 50 francs, et il lui substitua un palais qu'il dota d'un revenu de 1,000 francs. L'exiguïté de cette dotation a été alléguée comme preuve de lésinerie, mais M. Rossignol montre très judicieusement, par le détail des objets qu'on pouvait avoir pour cette somme, quelle rente énorme c'était que 1,000 francs dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Il est moins aisé d'absoudre le chancelier du reproche de rapacité, car, si rapacité et avarice vont bien ensemble, rapacité et libéralité ne s'excluent nullement. On a vu des concussionnaires se montrer les plus magnifiques des hommes; Fouquet, le prédécesseur de Colbert, en est un exemple mémorable entre tous. Or Nicolas Rolin passe pour avoir eu les mains crochues au suprême degré, à tel point que Philippe le Bon, qui l'aimait comme un utile serviteur, ne put un jour se retenir de lui dire : « Cette fois c'est trop, Rolin. » On attribue encore à l'âcre Louis XI, qui gardait rancune au chancelier des services rendus à la maison de Bourgogne, un mot cruel. Comme on parlait devant lui de la magnificence de cet hôpital de Beaune : « Eh, dit le roi, c'est bien le moins que celui qui a fait tant de pauvres ait bâti un palais pour

les abriter. » Nous savons par une expérience souvent répétée combien il faut toujours rabattre des exagérations de la médisance contemporaine; cependant nous devons dire que l'image de Nicolas Rolin ne plaide pas précisément en sa faveur. L'aîné des frères Varr Eyck, Hubert, nous a laissé son portrait, que possède le musée de Dijon. C'est une figure maigre comme celle d'un loup avec un profil allongé comme le tranchant d'un couteau et pointu comme le museau d'un renard, la sécheresse et la dureté incarnées, mais avec une fermeté visible et un air de décision et d'autorité remarquable. En le regardant, on pense à ces *silex* si durs et si froids, d'où jaillissent, quand on les frappe, les étincelles d'un feu caché. Que l'âme qui fut revêtue d'une pareille enveloppe ait aimé l'argent comme elle aime la puissance et le commandement, rien en vérité n'est plus croyable. D'ailleurs, si les inclinations du père passent dans le fils avec le sang, nous pouvons croire que Nicolas Rolin fut vraiment rapace, car nous savons que son fils, le cardinal Jean, évêque d'Autun, libéral et magnifique comme lui, aimait l'argent à tel point qu'ayant été prié par les carmes de Semur de faire la dédicace de leur église il ne dédaigna pas deux *saluts* d'or que ces religieux lui donnèrent pour ses peines.

Mais que nous importe aujourd'hui cette rapacité, puisqu'elle nous a valu un magnifique édifice et puisque d'ailleurs les contemporains eux-mêmes se ressentirent de ses bienfaits? C'est vraiment une question que de savoir s'il ne vaut pas mieux que l'argent aille en des mains crochues, mais habiles, qui, comme des écluses, le retiennent pour le répandre avec intelligence, qu'entre des mains peureuses et honnêtes qui ne l'attireront jamais par fraude et violence, mais qui par égoïsme ne laisseront jamais échapper la moindre portion de ce qu'elles auront saisie. Je n'entreprendrai point une description détaillée de ce ravissant palais des pauvres, avec sa longue façade, son clocher fluet et pointu, sa superbe cour intérieure, ses galeries de bois sculpté, ses innombrables lucarnes ogivales aux clochetons dentelés; ceux qui ont vu les édifices municipaux des Flandres pourront se faire une idée de l'élégante originalité de cet édifice. C'est l'art des Flandres, à sa plus brillante époque, transplanté tout vif en Bourgogne. Je suis assez surpris de découvrir que cet édifice unique n'est point classé parmi les monuments historiques, et qu'il se trouve ainsi à la discrétion des conseils municipaux saugrenus qu'il plaira au hasard d'infliger à la ville de Beaune, accidens dont nous avons vu trop d'exemples pour qu'ils ne soient pas toujours à prévoir et à redouter. En dehors de sa beauté, cet hôpital a une importance historique capitale, car il représente seul en Bourgogne l'époque la plus brillante de la période ducal, et fait revivre le moment où, la politique des ducs de la

maison de Valois ayant déplacé son centre d'action, la Bourgogne ne fut plus qu'un satellite de la Flandre. On dirait un fragment de Bruges ou de Malines transporté au beau milieu de la Côte-d'Or par un miracle analogue à celui qui, selon la tradition, transporta le sanctuaire de Notre-Dame-de-Lorette de Palestine en Italie. Existe-t-il en Bourgogne un autre témoin aussi intact, aussi complet, de cette domination si passagère, et si brillante, de la Flandre? Pour ma part, je n'en connais pas. C'est assez dire quel intérêt s'attache à la conservation de cet édifice dans ses diverses dispositions, et combien il serait regrettable qu'il fût à la merci de réparations ou de changemens qui en altéreraient le caractère.

L'intérieur n'est plus tout à fait tel que l'avait ordonné Rolin; de nombreux changemens y ont été opérés tant dans les salles que dans la chapelle; mais, tel qu'il est, il répond dignement à l'extérieur. On ne peut parcourir sans un sentiment de reconnaissance attendrie ces longues et vastes salles aux murs d'une blancheur irréprochable, avec leur double rangée de lits largement espacés. Partout brille une propreté exquise, nulle part ne se fait sentir la moindre de ces odeurs d'hôpital, mélanges de pharmacie, de po tage, de tisane et d'émanations de malades, qui sont si révoltantes pour le cœur. La tenue de cet établissement fait le plus grand honneur aux bonnes sœurs en costume blanc et bleu qui le desservent avec un zèle où le chancelier Rolin, s'il revenait au monde, se plairait à reconnaître l'exécution expresse de ses volontés. Pourquoi faut-il que mon admiration pour leur charité, dont la tenue de cet hôpital est un si touchant témoignage, soit mêlée d'un ressentiment que je ne puis taire? Nicolas Rolin, en sa qualité de chancelier de Bourgogne, eut la bonne fortune d'être l'ami et le protecteur des Van Eyck, et parmi les cadeaux dont il enrichit son hôpital se trouvait une œuvre considérable de Jean de Bruges représentant le *Jugement dernier*, laquelle a subi pour le moins autant de mésaventures que le fameux *Agneau mystique* de Saint-Bavon de Gand. Primitivement cet ouvrage ornait l'autel de la chapelle; un beau jour, il déplut aux bonnes religieuses pour ses prétendues nudités, et elles le reléguèrent sans façon dans une salle déserte d'un étage supérieur en compagnie de la poussière et des toiles d'araignée. Cette précaution même ne leur parut pas suffisante, et elles firent peinturlurer de draperies malencontreusement bienséantes les figures sorties du pinceau du plus pudique et du plus innocent des peintres. Aurait-on jamais imaginé que le pieux Van Eyck pût être suspect d'impureté? Règle générale et à peu près sans exception: donnez aux religieuses de gentilles images pour orner leurs chapelles, et quantité d'argent pour leurs pauvres, mais ne leur confiez jamais une œuvre d'art, car il arrivera toujours, comme pour le Van Eyck

de Beaune, que, n'en connaissant pas le prix, elles la relégueront au grenier, ou qu'offusquées de quelque détail inoffensif elles la mutileront ou l'enlaidiront de feuilles de vigne ou de draperies ridicules. D'ailleurs elles ne voudront certes jamais comprendre que, s'il est méritoire de soigner des malades, il l'est presque autant de soigner des Van Eyck lorsqu'on a le bonheur d'en posséder, attendu que des malades se remplacent toujours, tandis qu'un Van Eyck ne se remplace jamais. Enfin ce tableau, après avoir été oublié pendant je ne sais combien de temps, fut découvert dans ces dernières années par un amateur de Châlon-sur-Saône, tout comme s'il n'avait jamais existé. Or voilà maintenant qu'après avoir laissé leur Van Eyck sans aucun soin les bonnes sœurs sont en train de pécher par excès de précautions. Lorsque dans la dernière guerre les Prussiens se sont étendus en Bourgogne, les sœurs ont tremblé pour leur tableau, et l'ont enfermé dans une caisse qu'elles ont déposée dans quelque cachette, comme des femmes et surtout des religieuses savent seules en trouver. C'était là une bonne, très bonne pensée, pour laquelle tous les amis des arts leur doivent des remerciemens, encore ne faudrait-il pas l'exagérer. Il y a longtemps que les Prussiens ne menacent plus la Bourgogne, il y a longtemps même qu'ils s'en sont entièrement retirés, et cependant le Van Eyck ne sort pas de sa cachette, où il est, paraît-il, si bien muré qu'il est très difficile de l'en tirer. Il y était encore au mois de mai de cette année, et nous paritions qu'il y est toujours. Le résultat de cet excès de précautions, c'est qu'il nous a été impossible de voir ce tableau, ce dont nous avons éprouvé un dépit que nous ne pouvons dissimuler. C'est en vain qu'un jeune magistrat de Beaune qui porte le nom de Davout a joint ses instances à nos prières, le Van Eyck est resté invisible.

Notre-Dame est un bel édifice, sans unité architecturale très étroite, mais qui par ses principaux caractères se rapporte à l'architecture dite de transition, c'est-à-dire au passage du style roman au style gothique. Oserai-je dire toute ma pensée? Eh bien! cette architecture intermédiaire, lorsqu'elle se présente avec la beauté que nous lui voyons à Notre-Dame de Beaune et à Saint-Lazare d'Autun, me semble l'égalée des deux autres pour le caractère religieux. Il est bien entendu que je veux surtout parler de l'impression résultant des colonnades à arcs brisés qui distinguent ces édifices. L'arc roman, étroit et harmonieux, a trop de sérénité et de beauté précise pour parler toujours à l'âme faustène, langage du christianisme. L'ogive est vraiment mystique; que de fois pourtant, surtout dans la dernière période de son règne, son vol svelte s'arrête et se repose dans une élégance toute profane! Combien au contraire cet arc brisé du style de transition est une fidèle image

de la pauvre âme humaine sur la terre dans les conditions que le christianisme lui a faites ! Humiliée, pécheresse, elle essaie de se soulever et retombe brisée sur elle-même après un lourd effort ; la sécurité de son ancienne ignorance n'est plus, la sérénité de l'avenir qui lui est promis n'est pas encore ou reste incertaine, et elle bat tristement de l'aile entre la terre, qui la rend malheureuse, et le ciel, pour lequel elle est inhabile. Tel cet arc brisé qui n'a plus l'harmonieuse sérénité de l'arc roman, et qui ne soupçonne pas le vol élané de l'ogive, sorte de larve architecturale en qui les vies de deux architectures, l'une terrestre et l'autre ailée, se mêlent et s'amalgament, l'une pour naître et l'autre pour cesser d'être. En un mot, je ne connais pas d'architecture qui soit une meilleure image de l'attitude contrainte de l'âme chrétienne ici-bas, et de sa patiente et douloureuse espérance dans les promesses qui lui ont été faites. Sans doute ce n'est pas là tout le sentiment religieux, mais c'en est une partie, et, si le style roman et le style gothique purs expriment des états d'âme plus étendus, plus harmonieux et plus vibrans, ils n'en expriment pas de plus touchans.

Notre-Dame de Beaune a été complètement restaurée à l'intérieur dans ces dernières années ; mais ces réparations n'ont pu malheureusement lui rendre les ornemens qu'elle a perdus au jeu terrible des guerres civiles et des révolutions. Aussi a-t-elle peu de choses à montrer aujourd'hui en dehors des principales dispositions de son architecture. Quelques œuvres méritent cependant que nous prolongions notre visite. Sur l'un des côtés du chœur, tout au haut d'une colonne, se dresse une jolie statue de saint Michel, souvenir visible de ce gracieux page du ciel que le Guide nous a représenté posant avec une si triomphante élégance son pied sur le front du vieux *jet-tatore* de l'abîme, tout pareil au Roger d'Arioste qui se débarrasserait par la force de son vieil enchanteur Atlante. Une des chapelles contient une *Adoration du sacré cœur* de Lebrun, tableau d'une couleur à la fois claire et livide et d'une composition savamment ordonnée qui n'a que le tort de tromper le premier regard sur la nature du sujet et de faire croire à une *Pentecôte*. Nous n'aurions probablement pas fait mention de ce tableau, si nous l'avions vu en tout autre lieu que Beaune, sa valeur comme art étant assez indifférente ; mais ici il acquiert une importance en quelque sorte historique, car il rappelle au voyageur curieux de suivre la vie de la Bourgogne dans ses différentes manifestations que la moderne adoration du sacré cœur est une dévotion d'origine bourguignonne. Marie Alacoque, qui était des environs d'Autun, eut ses visions à Paray-le-Monial, dans le Charolais, et son plus vaillant champion fut un de ses compatriotes. C'est ce Languet de Gergy, évêque de Soissons et prédécesseur de Buffon à l'Académie française, qui joua un si grand rôle dans toutes

les affaires de la constitution *Unigenitus*, et ne se rendit pas moins célèbre par l'ardeur qu'il déploya contre les miracles du cimetière Saint-Médard que par le zèle avec lequel il défendit les visions de la religieuse bourguignonne.

On a déposé dans deux autres chapelles les restes de belles sculptures de la renaissance qui ont eu des aventures assez curieuses. Au moment de la révolution, ces sculptures ornaient une église qui appartenait aux minimes : deux ou trois visites de sans-culottes enragés les avaient déjà fortement endommagées, lorsqu'un patriote, mieux avisé que les autres, se disant sans doute qu'il n'y avait pas crime à profiter d'une chose qui était inévitablement dévolue à la destruction, eut la bonne pensée de les dérober pour en orner sa maison. Heureux larcin, peut-on dire, puisqu'il a sauvé les parties intactes de ces sculptures. Elles se trouvèrent donc transformées en propriété privée; mais voilà qu'au bout de soixante années, un des héritiers de cet amateur indiscret des beaux-arts, touché de remords et probablement aussi fort embarrassé de posséder des objets dont il était difficile d'avouer l'origine sans quelque hésitation, a eu l'honnêteté de retirer de Babylone ce qui appartenait à Sion. Ne pouvant les restituer à l'église où elles avaient été prises, puisque cette église n'existe plus, il en a fait don à Notre-Dame. Nous devons à cette probité de pouvoir recommander ces sculptures à la curiosité et à l'étude de tous les amateurs d'art. Elles rappellent de la manière la plus étroite celles que nous avons admirées déjà dans l'église de Saint-Florentin; elles ont été conçues dans le même esprit, exécutées selon le même système, ont évidemment la même date, et sont peut-être sorties de la même main. Ce sont des bas-reliefs représentant les différentes scènes de la Nativité et de la Passion au moyen de figurines du travail le plus délicat et le plus ingénieux. Ils ont été, dis-je, singulièrement endommagés, mais dans les parties qui ont été oubliées par la destruction il se trouve des détails d'une finesse admirable. Voici par exemple le cortège qui se met en marche pour le Calvaire; on sort de la ville et l'on passe sous l'arc d'une de ses portes. Deux officiers, dirigeant leurs chevaux de manière à se trouver rapprochés l'un de l'autre, s'entretiennent ensemble avec un naturel et une tranquillité incroyables. Jamais l'indifférence, ce sentiment difficile à rendre entre tous puisqu'il est l'absence de tout sentiment, n'a été saisie avec un plus grand bonheur et une plus rare subtilité. L'évanouissement de la Vierge au pied de la croix est encore un détail qui peut frapper d'admiration même quand on a vu les innombrables expressions qu'ont données de cette scène les plus grands maîtres, tant l'abandon du corps par l'âme est voisin de la complète séparation. Il

y a dans ces sculptures un art tout particulièrement français, c'est-à-dire un art composé de fine observation morale, de malice profonde, de sentiment dramatique et de philosophie familière, qui fait d'autant plus regretter les mutilations qu'elles ont subies.

Ces sculptures sont à notre avis la véritable richesse de Notre-Dame de Beaune, mais elle les possède depuis trop peu de temps pour en tirer encore orgueil. Il en est une autre de date beaucoup plus ancienne, qui fut tout spécialement créée pour elle, et dont elle aime à se vanter de préférence. C'est une suite de longues bandes de tapisseries destinées primitivement à entourer le chœur, et que leur prix a fait soustraire depuis longtemps à tout usage. Ces tapisseries, qui représentent la vie de la Vierge, datent de l'année 1500 et furent données à l'église par un certain archidiacre Jean Lecoq. Elles sont en effet fort belles, mais en dehors de leur beauté elles offrent un genre particulier d'intérêt qui mérite d'être signalé. Nous nous figurons volontiers aujourd'hui que les choses marchaient avant nous avec une lenteur extrême; or voici des tapisseries qui prouvent de la plus irréfutable manière qu'une belle œuvre d'art produite dans n'importe quel pays de l'Europe civilisée était connue du public, des artistes et des amateurs avec une rapidité singulière. Le fragment de tapisserie où est représenté le mariage de la Vierge reproduit détail pour détail le célèbre tableau du Pérugin dont son élève Raphaël nous a donné une si belle imitation. L'attitude du grand-prêtre est la même, les attitudes de Joseph et de Marie sont les mêmes, le petit garçon qui est à l'angle de la tapisserie casse les baguettes sur son genou avec le même geste. L'artiste a certainement connu l'œuvre du Pérugin, sans quoi cette coïncidence serait vraiment extraordinaire. Or ces tapisseries sont de l'an 1500 et le tableau du Pérugin, si mes souvenirs sont exacts, est des tout à fait dernières années du xv<sup>e</sup> siècle. Je demande s'il est possible à une œuvre de faire un plus rapide chemin. Cette tapisserie a été sans doute à son tour bien vite célèbre, car je retrouve l'imitation directe de quelques-unes de ses scènes dans telle ou telle verrière. Par exemple, le tableau qui représente la mort de la Vierge a été reproduit sans presque aucun changement par le verrier limousin Pénicaud dans un vitrail de l'église de Saint-Pierre-du-Queyroix à Limoges. Nous finirons par découvrir que chaque siècle a son genre de rapidité qu'il n'applique qu'aux choses qu'il préfère; aujourd'hui nos marchandises et nos corps sont transportés avec une vitesse que certes le xvi<sup>e</sup> siècle ignorait, mais je défie bien que n'importe quelle renommée d'artiste marche plus promptement dans notre expéditif xix<sup>e</sup> siècle que ne marcha au xvi<sup>e</sup> la renommée de Raphaël, ni que la parole de n'importe quel révolutionnaire se propage avec autant de vitesse que se propagea



la parole de Luther. Rien ne change en ce monde; il n'y a que des déplacemens de forces qui invariablement aboutissent toujours au même équilibre.

### III. — AUXERRE. — PHYSIONOMIE DE LA VILLE. — SOUVENIRS DE LA CATHÉDRALE.

Nous n'avons pas dépassé Beaune au midi de la Bourgogne; de là nous avons brusquement détourné à gauche, pressé que nous étions de voir Autun. C'est donc de cette ville que nous devrions logiquement entretenir nos lecteurs; mais, comme le désir de grouper ensemble les œuvres et les choses qui ont entre elles une certaine analogie, en nous entraînant toujours plus au sud, nous a fait abandonner deux villes importantes, Auxerre et Vézelay, mieux vaut retourner au nord et rejoindre Autun par un autre chemin. D'ailleurs nous pourrions toujours retrouver cette ville à l'entrée soit du Nivernais, soit du Bourbonnais, si nous nous décidons un jour à rassembler nos impressions sur l'une ou l'autre de ces provinces.

Si les paysages rustiques de la Bourgogne laissent quelquefois à désirer, il n'en est pas de même de cet autre genre de paysages que nous appellerons *urbains* faute d'un meilleur mot, c'est-à-dire de ces paysages qui sont formés par la position des villes et les reliefs résultant du hasard des constructions ou des accidens heureux de l'architecture des édifices. Nous avons déjà décrit les aspects de Joigny, de Tonnerre, de Semur, et Autun, que nous abandonnons aujourd'hui, nous présentera le modèle accompli de ce genre de paysages. L'aspect d'Auxerre est loin d'avoir la beauté de celui d'Autun, et cependant je ne sais trop s'il n'est pas plus original. Auxerre a cela de particulier, qu'elle ne doit rien de son agrément pittoresque qu'à elle-même, car la nature qui l'entoure ne lui prête aucun secours, privée qu'elle est de tout caractère. On ne peut dire que cette campagne soit laide, on ne peut dire qu'elle soit jolie, et nous ne saurions trop comment la définir, si la langue anglaise ne nous fournissait dans son adjectif de *plain* une nuance d'expression qui nous manque en français, *it is a plain nature, a plain landscape*. A la vérité, la superbe rivière de l'Yonne, toujours belle, toujours limpide, en quelque lieu qu'on la rencontre, l'Yonne, véritable reine de ce pays des cours d'eau maussades, — oh! que les vieux Gaulois de ces contrées eurent bien raison d'adorer la déesse Icauna! — jette aux pieds d'Auxerre quelque chose de ses trésors de verdure et de fraîcheur; mais, comme cette rivière, à moins de descendre très près d'elle, se laisse mal apercevoir, le bienfait dont elle a gratifié la ville se trouve en grande partie perdu.

Auxerre en est donc réduite à ses monumens et à ses maisons; eh

bien ! cela suffit pour lui composer un aspect pittoresque et séduisant. Il est impossible de n'être pas prévenu en sa faveur lorsque, dès l'arrivée, on l'aperçoit du débarcadère, ramassée tout entière comme un énorme bouquet aux tiges inégales ou une corbeille trop pleine, et que du centre de cette corbeille la jolie cathédrale, fleur gothique exquise, s'élançe comme pour vous sourire et vous inviter à entrer. Rien de plus coquet, de plus riant, de plus piquant que ce premier aspect, qui vous laisse tout disposé à croire Auxerre la plus gracieuse des villes, et qui vous fait partir d'un pied léger pour aller examiner ses charmes de plus près. Il y a bien d'abord quelque désillusion lorsqu'on s'est approché, et l'on a envie de trouver que cette corbeille de loin si coquette est un simple panier de ménagère, car cette élégance d'aspect est une illusion de la perspective, et ne correspond nullement au vrai caractère de la ville, qui est celui d'une simplicité toute bourgeoise, et si nous ne craignons que le mot fût pris à tort en mauvaise part, nous dirions volontiers d'une forte vulgarité; mais ce désappointement dure peu, et un réel attrait se révèle bientôt dans cette physionomie nouvelle. Je ne crois pas qu'il y ait de ville qui se présente avec moins d'étalage, qui trahisse moins d'envie de briller; on dirait même qu'à aucune époque Auxerre n'a senti ce besoin de se moderniser que les villes ressentent de siècle en siècle, et auquel elles cèdent presque toujours au risque de s'enlaidir. Ses rues pittoresquement tortueuses et escarpées ont l'air d'avoir été tracées à l'origine même de cette ville et de n'avoir jamais été rectifiées depuis, et ses maisons, qui paraissent vieillottes même lorsqu'elles sont neuves, ont l'air d'avoir été reconstruites sur un modèle admis une fois pour toutes. Ce sont des maisons sans prétention ni dehors, marquées d'un cachet de bonhomie toute populaire, faites pour loger des gens sans façon, vivant, comme dit le peuple, à la *bonne franquette* et sans faire d'embarras, d'humeur gaie et même un peu grasse, cherchant plus volontiers le plaisir et le bonheur dans une réalité très matériellement substantielle que dans les illusions d'une vanité flatteuse. Telle est la double originalité d'Auxerre; de loin c'est une toute gracieuse poésie, de près c'est une robuste prose, de saveur originale, et en qui la franche empreinte du passé n'est pas encore effacée.

Cette forte marque populaire, ce sans-façon des demeures qui semblent faire fi du luxe extérieur, ces rues inégales, escarpées, tortueuses, ce dédain de la régularité et de l'affiche qui a l'air d'être le génie caché du lieu, rien de tout cela ne surprend quand on songe à l'ancienne histoire d'Auxerre. Chaque ville a son origine propre, et il est parfois étonnant de voir à quel point sa physionomie moderne dément peu cette origine, malgré toutes les révolu-

tions amenées par le temps. Autun fut une création romaine et porte une physionomie de reine déchuë; Dijon fut formée par les ducs et les parlemens, et elle reste ville aristocratique; Auxerre a été façonnée par des saints et des évêques, et, bon gré mal gré, elle conserve le caractère des anciennes villes ecclésiastiques. Or deux traits distinguent invariablement les anciennes villes où la puissance ecclésiastique a été prédominante, une complète insouciance de toute apparence extérieure et de toute régularité matérielle d'une part, et une liberté populaire qui va parfois jusqu'à la licence du carnaval. Rome, où la vie de la plèbe ne subit jamais aucune contrainte, est l'exemple mémorable entre tous tant de cette insouciance de la régularité matérielle que de cette liberté populaire qui distinguent les villes ecclésiastiques. Auxerre a été la ville la plus folle de la joyeuse Bourgogne, et non pas d'une folie brillante et chevaleresque comme Dijon, mais d'une folie de fabliau pour ainsi dire, toute bourgeoise et plébéienne. Une foule d'usages baroques et facétieux que le temps a eu grand'peine à emporter y foisonnaient comme les coquelicots dans les champs de blé au printemps. Cette fête des fous par exemple, si célèbre au moyen âge, fut par excellence la fête d'Auxerre, où elle n'a cessé qu'après son interdiction par le concile de Bâle; encore le concile faillit-il être positivement désobéi, car il se trouva des défenseurs de cette parodie grotesque dans les rangs du puissant chapitre des chanoines, dont l'un fit observer audacieusement qu'on portait la main sur une fête plus ancienne que celle de la conception de la Vierge. Ces puissans chanoines eux-mêmes faisaient mieux que tolérer, ils partageaient cette gaité populaire, et le jour de Pâques, en manière de joyeux *alleluia*, ils transformaient en jeu de paume le chœur de la cathédrale. Je ne sais trop ce qui reste dans le peuple d'Auxerre de cette folie d'autrefois, aujourd'hui que la vie populaire perd à peu près partout son caractère, cependant il en doit rester encore beaucoup, car, il y a quelques années à peine, un romancier, friand à l'excès de tous ces détails amusans, fit exprès le voyage de cette ville pour y voir je ne sais quelle fête baroque qui s'y célébrait encore, et qui depuis y a été abolie (1). Quant au second caractère, c'est-à-dire à l'in-

(1) Un fait curieux qui prouve que cet ancien esprit d'Auxerre, s'il est par hasard éteint, ne l'est que depuis bien peu de temps, c'est que l'immortel Cadet Roussel, le dernier et non le moins amusant des types grotesques, était un bourgeois plus ou moins ridicule d'Auxerre qui fut chansonné par un malin compatriote. C'est au moins ce qu'affirme M. l'abbé Fortin, curé actuel de la cathédrale, dans un livre où il a recueilli ses souvenirs, qui remontent haut, car il est aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans. Je crains fort que les *Souvenirs* de M. l'abbé Fortin ne soient bien peu connus hors d'Auxerre; c'est une raison de plus pour que j'en mentionne l'existence, et pour que j'apprenne à tous ceux qui seraient à portée de se procurer ce livre, et qui négligeraient cette facilité, qu'ils y trouveront sur l'ancienne

souciance de la régularité et de l'éclat apparent, je répons qu'il y est encore pour l'avoir observé de mes propres yeux, et pour avoir retrouvé dans cette ville quelque chose des impressions que m'ont invariablement données toutes les anciennes villes ecclésiastiques où j'ai séjourné.

Tout passe en ce monde, et l'histoire de l'élégante cathédrale en est la preuve. Elle a eu toute sorte de malheurs, de vicissitudes et d'épreuves, et ce destin paraît d'autant plus lamentable que par ses caractères de grâce, de pureté architecturale, ses heureuses proportions, sa forme bien dessinée, son front charmant dont la destruction a bien pu briser la parure, sans en effacer toutefois la beauté, elle semblait faite pour fixer à jamais un destin souriant. S'il nous était permis, usant d'une licence habituelle aux poètes, *d'individualiser* les choses, nous dirions que, comparée aux autres cathédrales célèbres, celle-ci est comme une vierge adolescente parmi d'imposantes matrones ou de magnifiques reines. Longtemps en effet il sembla que le sort d'une jeunesse éternelle devait être le sien, car elle eut à profusion ces spectacles amusans qui plaisent à la jeunesse et ces gâtés qui lui vont bien. Que de choses drolatiques n'a-t-elle pas vues, le sacrilège innocent de la fête de l'âne, le carnaval populaire de la fête des fous, la partie de paume des chanoines au jour de Pâques, et, pendant je ne sais combien de générations, l'aîné de la maison des Chastellux venant gravement revêtir les insignes de chanoine par-dessus ses ornemens de chevalier! Puis elle eut pour évêque le tout aimable Jacques Amyot, qui était si bien fait pour lui continuer son destin souriant, et qui le lui continua en effet, car, en véritable enfant de la renaissance, il y introduisit la musique venue d'Italie et fit lui-même retentir les échos de ses voûtes de la cadence de ses périodes à la molle lenteur et de la vivacité voluptueuse de ses images toutes trempées de grâce. Bien des fois sans doute, cette enceinte entendit recommander l'austérité des vertus chrétiennes dans un langage virilement émané de l'austérité spartiate ou romaine des héros de

vie d'Auxerre; sur l'église pendant la révolution et l'empire, sur le dernier évêque d'Auxerre, M. de Ciccé, sur l'abbé Lebœuf, sur les deux restaurations, quantité d'anecdotes curieuses, instructives et amusantes. M. l'abbé Fortin n'est pas un écrivain, ce n'est donc pas le charme de l'art qu'il faut chercher dans son livre; mais il raconte simplement, avec abondance et candeur, dit ce qu'il a vu et entendu, et il a eu le temps durant sa longue vie de voir et d'entendre beaucoup. Nous avons conservé quantité de mémoires du passé, nous exhurons chaque jour de la poussière et nous livrons à la publicité quantité de vieux papiers qui ne valent pas, comme documens historiques, ce que vaudront ces *Souvenirs* pour tel ou tel érudit de l'avenir qui les découvrira au xxiii<sup>e</sup> ou au xxiv<sup>e</sup> siècle. Pour moi, je leur dois d'avoir passé de la manière la plus agréable deux longues soirées d'auberge, et tous les voyageurs savent si ces soirées sont mortelles.

Plutarque, et célébrer la douceur de l'amour mystique avec une onction issue, comme une fraîche rosée, de la naïve sensualité de Daphnis et Chloé. Comme il arrive toujours, ce fut à ce moment suprême de grâce et de douceur que le malheur commença pour la jolie cathédrale. Vinrent les huguenots, et leur zèle iconoclaste mutila les sculptures de sa façade, brisa les figures de ses tombeaux. Une inscription, placée par Jacques Amyot lui-même en 1572 contre un des murs de la cathédrale, constate ces mutilations et nous apprend qu'il les fit réparer en partie. Les grosses destructions furent en effet réparées, mais non pas celles des délicats ornemens sculptés, qui furent perdus pour toujours. Les guerres religieuses une fois passées, on entra dans les temps d'ordre monarchique où le gothique fut peu en faveur. La cathédrale fut donc négligée, laissée sans soins et sans réparations, arbitrairement altérée par telle ou telle mesure prise sans scrupule, et, qui le croirait? la mode a un tel empire, que plusieurs fois le clergé des derniers siècles regretta de ne pouvoir reconstruire sur un plan plus nouveau cette église dont l'architecture lui semblait barbare. Les sans-culottes vinrent à leur tour; mais, comme il faut être juste envers tout le monde, il est bon de dire qu'ils n'ajoutèrent pas grand'chose au mal du passé, soit parce que le plus gros était fait, soit, ce qui est plus probable, parce que le peuple d'Auxerre, chez qui l'esprit de la ligue avait été si fort autrefois, conservait au milieu de son zèle révolutionnaire un robuste levain de sentimens catholiques. Tout ce qu'ils firent, ce fut de gratter les emblèmes de la royauté, fleurs de lis et autres. L'ordre reparut enfin, et avec l'ordre, nouveau malheur. Une cathédrale ne va pas sans un évêché; or l'évêché d'Auxerre, fondé au III<sup>e</sup> siècle par saint Pèlerin, était un des plus anciens et des plus vénérables de France, un de ceux qui semblaient les mieux protégés par la sainteté des souvenirs. Je ne crois pas en effet qu'il y ait en France de siège épiscopal où se soient assis plus de saints personnages; mais à l'époque où furent tracées les nouvelles circonscriptions diocésaines, l'archéologie religieuse était peu en faveur, et petit était le nombre des âmes que pouvaient toucher les souvenirs de saint Pèlerin, de saint Germain, de saint Amatre, de saint Didier, de saint Pallade, de saint Virgile, de saint Aunaire, et de je ne sais combien d'autres encore. L'évêché d'Auxerre fut donc aboli, et son diocèse fut réuni au diocèse de Sens. Enfin il n'est pas jusqu'à la dernière invasion dont la malheureuse cathédrale n'ait failli pâtir; un boulet prussien est entré dans l'église, et est allé se loger dans un coin de la chapelle où se trouve le monument des Chastellux. Ce boulet semble avoir pris une direction subtilement oblique, ce qui est heureux, car sans cela il brisait une des colonnes monolithes si légères qui

ouvrent l'entrée de la chapelle. Vous voyez que les monumens ont, comme les hommes, leurs destinées heureuses ou malheureuses. On réparait la cathédrale au moment où je la visitais; espérons pour ce brillant édifice que ces réparations sont l'augure d'une existence un peu moins tourmentée que celle du passé.

Bien qu'appauvrie et mutilée par cette cascade de malheurs, la cathédrale n'en possède pas moins trois choses qui lui constituent un intérêt considérable, une grande unité de style, de splendides verrières et une curieuse crypte (1). Sa perfection architecturale en fait le plus remarquable édifice gothique que possède la Bourgogne. L'église est d'une seule pièce et d'un seul caractère; pas de ces con-

(1) Ce n'est pas à dire cependant que la cathédrale d'Auxerre ne possède pas un certain nombre d'œuvres de mérite ou d'objets curieux, mais, comme aucune de ces œuvres n'est un aiguillon pour la pensée, et comme aucun de ces objets ne constitue une rareté unique, je me contenterai d'en dresser en note un catalogue aussi exact que possible. Deux monumens funèbres placés sur les deux côtés du chœur s'imposent à l'attention; l'un, celui de l'évêque Jacques Amyot, a été élevé par la piété de son neveu; l'autre est celui d'un second évêque d'Auxerre, Nicolas Colbert. Tout ce qu'on peut dire de ces tombeaux surmontés des statues des deux prélats, c'est que ce sont deux beaux monumens funèbres, mais devant lesquels l'âme conserve une tranquillité parfaite, et qui n'ajoutent rien à ce que nous savions de l'art de la fin du xvi<sup>e</sup> et de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Le monument élevé aux frères de Chastellux dans la chapelle de la Vierge parlerait un peu plus fortement à l'imagination; mais ce monument est une simple restitution qui fut faite sous la restauration pour remplacer le monument primitif qui avait été détruit, et d'ailleurs nous réservons ce que nous avons à en dire pour le chapitre où nous parlerons de Chastellux. On montre dans une chapelle une peinture sur pierre, fort endommagée par un réparateur maladroit, représentant une *piété* et attribuée à Léonard de Vinci. Le corps du Christ, d'un dessin admirable, ne serait pas indigne du grand maître; mais la douleur de la Vierge penchée sur le corps parle un langage qui n'est guère celui des figures de Léonard et rappelle d'une manière fort étroite le même genre de pathétique que nous trouvons dans les œuvres de Lorenzo di Credi. Deux autres chapelles attirent un instant la curiosité, l'une par des restes de vieilles fresques effacées consacrées aux souvenirs des saints d'Auxerre, Germain, Pallade, Virgile, etc.; l'autre par un barbouillage colorié qui ressemble à une énigme et qui est une énigme en effet jusqu'à ce qu'on en ait l'explication. Des colombes, des flammes, des verges et autres emblèmes dont le sens échappe, couvrent les murs et la voûte de cette chapelle. Cette énigme peinte donna lieu naguère à une méprise amusante digne de l'antiquaire de Walter Scott. Un archéologue de la localité, emporté probablement par un zèle trop voltairien, attribuant à ces peintures une date plus ancienne que la leur, voulut y voir des emblèmes de l'inquisition. Informations prises, il se trouva que ces coloriages avaient été peints à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle par un ecclésiastique qui avait quelques notions de la peinture, et que ces rébus n'étaient autre chose que les différens emblèmes qui expriment les diverses formes et les divers degrés de la pénitence. Une cathédrale ne va guère sans un trésor, surtout la cathédrale d'un évêché aussi ancien, et cependant celle d'Auxerre n'en possédait pas avant ces dernières années. Enfin un certain M. Duru, collectionneur qui s'était acquis une renommée de goût et de tact assez justifiée, est mort en laissant à la cathédrale celle des parties de sa collection qui ont un intérêt religieux, en sorte que cette église est maintenant bien pourvue de tous les précieux bibelots qui composent un trésor.

trastes de styles opposés souvent intéressans, mais qui, divisant l'admiration, empêchent toute plénitude de sentiment. Les mutilations de sa façade ne nuisent guère non plus à sa beauté, car l'imagination rétablit sans peine les dentelles et les guipures qui manquent à sa toilette de pierre. On ne se plaint pas davantage de ne lui voir qu'une seule tour, car il faut qu'une cathédrale soit toujours inachevée par quelque côté; l'inachevé va bien à ces édifices, et n'en fait que mieux ressortir cette vanité des œuvres humaines, toujours incomplètes par quelque endroit, qui est au nombre des leçons qu'enseigne le christianisme. Les trois grandes verrières de la façade et des deux portes latérales ont beaucoup souffert, surtout les deux dernières; il en est peu d'aussi belles, et celle de la rosace en particulier possède une magie de lumière qui produit un double effet dont l'œil ne peut se lasser. Deux couleurs y dominant, le jaune et le violet, et selon les heures du jour l'une ou l'autre y triomphe exclusivement. Quand on regarde cette rosace au milieu du jour, le jaune inondé de la lumière qu'il laisse passer à flots apparaît seul, et alors il semble voir s'épanouir une énorme fleur du souci ou un bouton d'or colossal; mais aux heures du crépuscule la couleur plus foncée reprend son avantage, et le jaune souci est remplacé par une violette géante. On me dit que cette verrière est menacée de déplacement, parce qu'on ne la juge pas en harmonie assez étroite avec le caractère de l'édifice; je ne sais trop ce qui en est à cet égard, mais souvent le mieux est l'ennemi du bien, même quand le mieux est cherché par d'habiles gens, et volontiers je demanderais grâce pour mes deux fleurs de lumière.

La crypte, forêt souterraine de colonnes trapues, a reçu dans ces dernières années les soins de M. Viollet-Le-Duc, cet habile chirurgien, ou, pour mieux parler, ce véritable bon samaritain de notre architecture nationale, qui a remis tant de membres à nos églises et pansé tant de plaies de nos édifices. Cette crypte est remarquable. De vieilles peintures à fresque ornent le sommet et les côtés d'un enfoncement en forme de chapelle. La principale, celle de face, représente un Christ d'un caractère très particulier, car c'est un Christ selon saint Jean, un Christ alpha et oméga, première et dernière parole du monde. Les peintures des côtés représentent différens personnages qu'on reconnaît sans peine à leurs attributs pour les quatre cavaliers de l'Apocalypse. Comme mon guide m'abandonne quelques instans dans la solitude de cette église souterraine, j'ai tout le temps de m'y laisser aller à mes rêveries en face de ces vieilles peintures. Il me vient donc à la pensée que cette formule : « je suis l'alpha et l'oméga, » s'applique non-seulement à l'éternité, mais au temps, qu'elle doit s'entendre non-seulement comme une définition mystique de la nature du Christ, mais comme

une prophétie des destinées de ses doctrines, et qu'elle contient l'affirmation d'un catholicisme plus flottant, plus obscur, et encore plus étendu que celui qui est affirmé par la célèbre promesse : « tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église. » Cette dernière promesse ne s'applique qu'à l'édifice visible de l'église, tandis que la formule de Jean va beaucoup plus loin, car elle implique que, même l'église s'écroulât-elle, la doctrine qu'elle incarne resterait invincible, ou, pour préciser notre pensée avec plus d'énergie, trouverait sa victoire définitive dans la défaite que l'enfer semblerait lui infliger. Tout le développement de l'Apocalypse ne nous montre-t-il pas en effet les triomphes répétés de ces portes de l'enfer qui ne doivent pas prévaloir? Je suis l'alpha et l'oméga, qu'est-ce que cela veut dire, sinon j'enserme entre mes deux extrémités toutes les lettres par lesquelles s'exprime la parole, je suis l'alphabet entier, autrement dit je contiens toute parole, toute sagesse, toute doctrine; c'est de moi qu'elles sortent toutes, quelles que soient leurs combinaisons, c'est à moi que forcément elles retournent, quelles que soient leurs déviations? Le temps déroulera mille vicissitudes et déchaînera des fléaux sans nombre, ces vicissitudes et ces fléaux rencontreront toujours pour limites la frontière de ma parole. Ces quatre cavaliers si redoutables ravageront la terre bien des fois; eh bien! quelle sera la fin de leurs exploits? Le cavalier armé du sceptre foulera la terre en conquérant; au bout de sa victoire, il me rencontrera devant lui pour lui dire : Je vois ta force, où est ton droit? Le cavalier armé du glaive livrera les hommes à la guerre civile; quand des torrens de sang auront coulé, je me dresserai devant sa face, et je lui dirai : Je vois ta vengeance, où est ta fraternité? Le cavalier armé de la balance viendra châtier les hommes de sa justice; mais quand leurs iniquités auront été punies, il m'entendra lui dire : Je vois ta colère, où est ta clémence? Le cavalier armé de la faux tranchera la race des hommes, et alors je lui dirai : Tu livres à l'éternité, qui est mon royaume, ce qui appartenait au temps, tu clos l'ère du long combat, et tu inaugures mon règne, et dès lors où est ta victoire? La pauvre âme humaine joindra les maux de ses erreurs aux maux de ces désastres; tantôt enivrée d'elle-même, elle oubliera ma parole, tantôt désespérée de ses malheurs, elle perdra confiance en ma promesse, et cherchera d'autres remèdes et d'autres appuis que ma doctrine. Elle se tourmentera et s'ingéniera pour trouver d'autres voies, et, quand elle aura fait bien du chemin et qu'elle se croira bien loin de moi, elle me rencontrera au bout d'elle-même. Il n'y a de véritable propriétaire du monde et de l'âme que moi, tous les autres n'en sont que les usufruitiers et les fermiers à bail, et que m'importe que l'enfer prévale, puisqu'il est lui-même sous ma domination?



En sortant de la cathédrale, je lis à l'angle d'une des petites rues tortueuses qui l'avoisinent le nom de l'abbé Lebœuf; ce souvenir de reconnaissance pour une gloire modeste et un solide mérite fait honneur à l'édilité auxerroise. Des travaux si nombreux et si considérables de l'érudit chanoine, je ne connais que quelques-unes des parties de ses mémoires pour servir à l'histoire civile et religieuse du diocèse d'Auxerre, mais j'en connaissais davantage, que le sentiment d'estime que ces lectures m'ont inspiré n'en pourrait guère être augmenté. Il est difficile d'unir plus de patiente érudition à plus de modestie et je dirais presque à plus d'humilité de parole. Que voilà donc un savant qui hausse peu le ton, a peu souci de s'imposer à ses lecteurs, et poursuit peu la vaine gloire ! Ses écrits, qui ne cherchent pas l'ornement et qui ne connaissent pas le coloris, se laissent lire pourtant avec facilité, avec plaisir, tant leurs honnêtes pages sont reluisantes de candeur, de bonne foi, de sincère et naïf amour des choses antiques. La manière dont il avait acquis son érudition est aussi bien faite pour toucher quiconque prend plaisir au spectacle d'un honnête homme qui arrive à faire quelque chose de considérable avec rien. Ah ! il n'avait pas eu à sa disposition des bibliothèques de cent mille volumes, des musées admirables, des collections dressées avec méthode. Élevé dans le sanctuaire, enfant de chœur, servant de messe, il avait appris à lire dans les vieux antiphonaires et les vieux rituels, et c'est en tournant leurs feuillets, en remarquant avec l'acuité de l'enfance mille petits détails insignifiants en apparence, que s'insinua doucement dans sa jeune âme cet amour de l'antiquité religieuse qui ne l'abandonna plus. Entré dans les ordres, des difficultés qui auraient été insurmontables pour quiconque n'aurait pas eu l'amour de la science lui furent opposées par la pauvreté et les devoirs de sa profession ; mais ce sont là des barrières qui n'arrêtent pas un cœur bien épris. Il n'avait pas de livres, il alla les chercher où ils étaient ; il n'avait pas d'argent pour voyager, il s'en passa en n'employant ni voiture, ni cheval. Dès que le temps et les devoirs de sa profession le lui permettaient, il prenait un bâton à la main, partait sans emporter d'autre bagage que lui-même, et accomplissait, par ce procédé renouvelé de Bias, des excursions de deux et de trois mois. Puis, sa moisson faite, il s'en revenait au logis, classait les résultats de sa récolte et notait comme objets de ses excursions futures les difficultés nouvelles que soulevaient les documens qu'il avait recueillis, ou les diverses obscurités qu'il n'était pas parvenu à éclaircir. L'année d'après, il recommençait, et c'est ainsi que, selon les traditions locales, s'écoulèrent les années de sa jeunesse et de sa force avant que son mérite eût rencontré sa récompense, et qu'il fût devenu chanoine de ce diocèse de Paris, dont il a écrit l'histoire. Les

laborieux et les studieux peuvent puiser dans une telle vie plus d'une utile leçon de patience et de résignation, et quant aux élus de l'érudition et de la science, à qui tout a souri et qui ont tout trouvé disposé sous leurs mains, qu'ils pensent un peu à cette science amassée brin à brin, avec fatigue, avec lenteur, lorsque les documens affluent vers eux de toutes parts sans qu'ils aient presque la peine de les chercher.

À côté même de la cathédrale s'élève l'ancien palais épiscopal, aujourd'hui la préfecture de l'Yonne, édifice à la fois vaste et charmant, où les deux ordres d'architecture gothique et romane se sont ajoutés l'un à l'autre dans la succession des temps, et se sont mariés sinon très étroitement, au moins dans une union pleine de liberté gracieuse et d'originalité spirituelle. L'aile de l'édifice la plus rapprochée de la cathédrale est traversée tout entière à la hauteur du premier étage par une galerie à colonnade romane du goût le plus pur et de l'effet le plus heureux. Cette colonnade romane ne règne que sur un des côtés de cette aile, et pour la voir, on doit entrer dans le jardin même qui s'étend derrière la préfecture; mais une fois là, les yeux s'en détournent bien vite, quel que soit le plaisir qu'elle leur procure, enthousiasmés qu'ils sont par un spectacle d'une singulière beauté qui réclame toute leur admiration. Devant vous s'étend le beau palais épiscopal avec le double caractère de son architecture; à gauche, la cathédrale vous présente un de ses flancs dominé par son unique tour; à droite, dans un lointain assez rapproché pour qu'on ne perde aucun détail, se dresse la robuste masse de l'ancienne église abbatiale de Saint-Germain; tout en bas et par derrière vous, l'Yonne roule ses eaux au cours majestueusement paisible, doucement ralenti par de petites îles verdoyantes. Nous parlions en commençant de ces paysages *urbains* dont les villes de Bourgogne présentent de notables exemples; celui-là en est un, et des plus remarquables. Auxerre n'a rien de plus beau que cet aspect, qui réunit tous les caractères d'une absolue perfection. D'autres paysages d'architecture peuvent être plus riches, plus étendus, plus variés, je doute qu'il s'en rencontre beaucoup qui soient aussi heureusement ramassés et concentrés en un aussi petit espace, aussi harmonieusement balancés avec des édifices d'une telle masse, et dont l'ensemble puisse être embrassé par l'œil avec un plaisir moins exempt d'efforts.

IV. — AUXERRE. — LA STATUE DE DAVOUT. — ANECDOTES INÉDITES SUR LE MARÉCHAL.

Jusqu'à ces dernières années, Auxerre n'avait possédé d'autre statue monumentale que celle du mathématicien Fourier, célébrité solide, mais nécessairement restreinte, peu faite pour dire quoi que

ce soit à l'imagination de la presque totalité des promeneurs, et dont l'image, selon les principes que nous avons exposés déjà ici même, serait mieux placée dans la cour d'une école ou la salle d'une académie que dans un jardin public. Auxerre a senti cette lacune et a eu le désir de la combler. Malheureusement les renommées des hommes éminens que cette ville a produits se prêtaient assez mal à cet hommage monumental. Nous avons rendu pleine justice au mérite de l'abbé Lebœuf, mais comment songer à lui élever une statue? Lacurne de Sainte-Palaye, l'ami de Charles De Brosses, l'érudit aimable qui, avec le comte de Tressan, a le plus contribué au XVIII<sup>e</sup> siècle à mettre à la mode le moyen âge, appartient à la même catégorie de célébrités. Ici nous touchons à une des objections les plus fortes que l'on puisse faire à cette rage de statues monumentales qui depuis trente ans s'est emparée de toutes les villes de France indistinctement. Ce n'est pas tout en effet que de vouloir posséder une statue monumentale, encore faut-il en avoir la matière première, c'est-à-dire un grand homme dont la renommée s'accommode de ce genre d'apothéose. Il se peut faire qu'une ville ait été très fertile en hommes éminens, et qu'il n'y ait cependant dans aucun de ces hommes la matière première que nous réclamons. Dans ce cas, ce que cette ville aurait de mieux à faire, ce serait de regarder d'un œil sans envie les villes souvent moins illustres qui posséderaient ce genre d'ornement tout simplement parce que le hasard de la nature leur a fourni un homme qui réunit les qualités voulues pour une statue monumentale. Ne trouvant dans ses hommes célèbres aucune renommée capable de supporter cette épreuve du bronze, Auxerre a justement pensé que sa qualité de chef-lieu lui donnait droit de se parer des gloires qui appartiennent au département entier, et c'est ainsi qu'un tardif hommage a été enfin rendu au maréchal Davout, dont la mémoire attendait encore, alors que les images de tous ses frères d'armes moins illustres que lui ornaient depuis longues années les places publiques des villes où ils ont pris naissance. Jamais choix ne fut plus heureux, car il a porté sur l'individualité la plus éminente qu'ait produite le département de l'Yonne, et s'il est une mémoire qui soit vraiment faite pour le bronze, c'est bien celle de l'énergique soldat que M. Thiers appelle si justement le taciturne et sévère Davout.

Certainement c'est un homme d'esprit qui a présidé à l'érection de cette statue, car le choix de la place où elle s'élève témoigne d'un bon goût qu'on ne saurait trop louer. Elle ferme l'extrémité d'un vaste et vert boulevard de récente création, et par derrière son piédestal l'œil découvre avec plaisir un des plus jolis sites de la campagne auxerroise. Ainsi placée dans un espace ouvert où elle n'est ni étouffée ni amoindrie, elle se détache sur un fond d'air et de lu-

mière avec un relief et je dirais presque une liberté saisissantes, se distingue de loin et se dessine avec une netteté toujours grandissante à chacun des pas qu'on fait vers elle. Cette statue est une œuvre de mérite de M. Dumont. Elle a subi un certain nombre de critiques que je me permettrai de ne pas toujours trouver justes. Je lui ai rendu jusqu'à trois visites, et j'ai pris soin d'en faire le tour pour la voir sous tous ses aspects; elle se soutient parfaitement et laisse l'œil satisfait, de quelque point qu'on la regarde. Le manteau militaire jeté sur l'épaule du maréchal n'est peut-être pas attaché assez solidement, car on ne voit pas comment il tiendrait si l'on suppose un léger mouvement du corps; mais, cette petite critique faite, il faut reconnaître qu'il retombe en beaux plis et qu'il forme une noble draperie. La figure est bien campée, dans une attitude ferme sans raideur, et martiale sans démonstration extérieure. L'artiste a judicieusement évité toute pantomime militaire du geste et toute expression dramatique de physionomie comme contraires à cette énergie concentrée et à cette tranquillité presque implacable, tant elle est profonde, qui sont les caractères les plus prononcés de l'illustre homme de guerre. Il n'est pas facile de faire comprendre par le bronze que le génie militaire du prince d'Eckmühl était encore plus dans la pensée que dans l'action, qu'il consistait dans une méditation profonde de la guerre plutôt que dans l'entraînement passager et dans l'accès de fièvre belliqueuse des jours de bataille. Pour qu'une statue du maréchal Davout fût parfaite, il faudrait que tout spectateur pût dire en la voyant : l'homme dont voici l'image était le maître de son art terrible, il n'en était pas l'esclave. Or un génie militaire qui relève avant tout de l'intelligence et du caractère offrira toujours au sculpteur des difficultés bien plus considérables qu'un génie militaire qui relève du tempérament et de la passion. Une statue du prince de Condé sera toujours plus aisée à exécuter qu'une statue de Turanne, une statue de Vendôme qu'une statue de Catinat ou de Vauban, une statue de Murat qu'une statue de Davout. M. Dumont a senti cette difficulté, et il s'est tourmenté pour la résoudre. Le moyen qu'il a trouvé est ingénieux et non sans bonheur; on ne peut lui faire qu'un seul reproche, c'est qu'il est tellement fin qu'il sera difficilement saisi par le plus grand nombre des curieux. Une des mains du maréchal tient la lorgnette militaire à la hauteur des yeux, l'autre repose sur son sabre, mais y repose si légèrement qu'on peut dire qu'elle l'effleure plutôt qu'elle ne le touche. Par là l'artiste a voulu indiquer que Davout était une intelligence et non un militaire de l'ordre de ceux qu'on appelle *des sabres* en langage d'atelier, que son arme véritable était l'instrument scientifique et non le brutal instrument de mort, que ce sabre

légèrement caressé n'était autre chose pour lui que le symbole de l'action et l'insigne du commandement militaire. Encore une fois cela est ingénieux, mais la pensée de l'artiste sera-t-elle comprise de beaucoup? Je ne ferai qu'un seul reproche à cette statue; l'artiste a représenté le maréchal Davout beaucoup trop jeune. C'est l'officier de la campagne d'Égypte et de l'aurore du consulat que nous contemplons dans cette statue, ce n'est pas le chef militaire d'Auerstædt et de Wagram, encore moins le rigide organisateur des armées du nord et le combattant héroïque de Mohilev, de Smolensk et de la Moskova. Comme il est trop jeune, il est aussi beaucoup trop serein; la tranquillité de Davout n'était pas exempte de tristesse, et son visage connaissait peu ce sourire heureux que lui a donné l'artiste et qui ne convient qu'aux existences sans nuages, ignorantes du fardeau de la responsabilité, des douleurs du commandement et de la dureté des choses d'ici-bas. L'artiste, il est vrai, a une excuse; il a été préoccupé de rendre la beauté physique du maréchal. Mais cette beauté était assez réelle pour se passer du secours de l'extrême jeunesse; ce n'est que pour ceux qui ignorent en quoi consiste la vraie beauté de l'homme que Davout bronzé par les fatigues du camp et du champ de bataille peut paraître moins beau que Davout jeune et dameret. D'ailleurs l'artiste n'a pas à notre avis assez respecté les caractères vrais de cette beauté, il les a même légèrement altérés. Nous avons vu plusieurs miniatures de Davout jeune; la tête est plus ronde, le cou un peu plus court, les épaules plus larges. Une robuste encolure bourguignonne en un mot dominait chez le maréchal; or la statue ne le fait même pas soupçonner. Ce n'était pas le cas de sacrifier la vérité à la beauté, puisque la beauté était réelle, et que la vérité ne pouvait lui nuire en rien.

Le vieux général de Trobriand, qui pendant tout le temps de l'empire ne cessa d'assister le prince d'Eckmühl en qualité d'aide-camp, racontait sur le maréchal l'anecdote suivante. Pendant qu'il occupait les environs d'Ostende, un peintre se présenta un jour à lui avec de bons tableaux comme échantillon de son savoir-faire, en le suppliant de lui permettre de faire son portrait. Justement la maréchale d'Eckmühl réclamait en ce moment un portrait de son mari, Davout consent. Les séances se succèdent, séances fort interrompues par les allées et venues du maréchal, qui, pendant qu'il posait, donnait ses ordres et lisait sa correspondance, et le portrait ne s'achevait pas. Si d'ailleurs ce portrait était bon ou mauvais, Davout n'en savait rien, car il avait promis au peintre de ne pas regarder son ouvrage avant qu'il ne fût terminé. Enfin l'artiste demande à emporter un uniforme, afin de mettre la dernière main à son chef-d'œuvre, et rapporte bientôt une enseigne de village et

une note de 600 francs. Furieux, le maréchal lance le portrait dans le feu et paie la note en s'écriant : « Eh ! je vous aurais donné le double pour ne pas me faire perdre mon temps. Au lieu de me tromper par un talent qui n'existe pas, il fallait me dire : j'ai besoin d'argent, et, sacrebleu ! je vous en aurais donné. »

Profitant de la leçon de modestie contenue dans cette anecdote, nous nous bornerions aux observations qui précèdent sur la statue d'Auxerre, si une toute parfaite bienveillance ne nous avait permis de prendre connaissance d'une série de notes intimes assemblées par une piété filiale aussi ardente que noble. Quelques-unes de ces notes sont des réfutations de faits avancés par différens historiens ou des controverses sur leurs jugemens; d'autres, et c'est le plus grand nombre, sont des anecdotes recueillies de la bouche de divers contemporains, quelques-uns illustres eux-mêmes et tous bien connus dans la haute société française. Certaines de ces anecdotes sont fort curieuses, et, bien qu'elles ne nous révèlent pas un Davout différent de celui que nous connaissons, elles nous font entrer cependant plus avant dans certaines parties du caractère de cet homme remarquable et nous montrent en action quelques-uns des ressorts qui faisaient mouvoir son âme.

Les plus intéressantes nous paraissent celles qui sont dues au général de Trobriand, mort il y a quelques années plus qu'octogénaire. Nous avons eu occasion de le rencontrer bien souvent dans la dernière période de sa vie, et nous l'avons nous-même entendu raconter quelques-uns des récits que nous allons transcrire. C'était le modèle des aides-de-camp et un type original de Français de l'ancienne école, comme disent les étrangers lorsqu'ils veulent être injustes ou impertinens envers les nouvelles générations françaises, une âme entièrement mâle, sans alliage aucun de ces mièvreries brillantes que la vie des salons enseigne mieux que l'habitude des camps, et qui sont plus souvent des faiblesses que des qualités; mais cette *masculinité* était sans rudesse et s'alliait à une extrême douceur. Son langage sans recherches ni ornemens était d'une simplicité toute militaire, et le fond de son humeur était une bonhomie franche qui, poussée à bout, était capable d'une vivacité de défense que tout agresseur aurait regretté d'avoir excitée. Quelques-unes de ses réparties mériteraient d'être célèbres. En 1815, un général prussien lui disant un jour : « Vous autres, Français, vous vous battez pour l'argent, tandis que nous, Allemands, nous nous battons pour l'honneur. — Rien de plus naturel, lui répondit le bouillant officier, chacun se bat pour ce qui lui manque. » C'est une réponse du même genre qu'il fit au général prussien Thielmann, en cette même année 1815, un jour qu'il avait été envoyé auprès de lui par le maréchal Davout, afin d'en obtenir certaines facilités pour

le service des blessés et de lui annoncer que l'armée avait pris la cocarde blanche. « Il faut avouer, messieurs les Français, que vous changez souvent de cocardes ! dit Thielmann, qui, après avoir longtemps servi dans nos rangs, était devenu notre ennemi. — C'est possible, général, riposta M. de Trobriand, mais en tout cas il vaut mieux changer de cocarde que changer de patrie. » Dévoué au maréchal Davout jusqu'à sa dernière heure, — il passa huit jours au chevet de son lit de mort sans se débotter, — il avait gardé pour sa mémoire un respect toujours vivant. Tout lui en était resté cher, même les brusqueries, les réprimandes et les punitions, et en homme bien né qu'il était, il aimait à citer certaine leçon de respect hiérarchique et de politesse militaire qu'il en avait reçue dans les premiers jours qu'il servait sous ses ordres. Ayant eu à écrire un rapport sur une mission dont il avait été chargé, moitié par inexpérience juvénile, moitié par idolâtrie pour son illustre chef, il mit familièrement en tête : *Mon cher maréchal*. Cette familiarité était cependant fort excusable, d'abord parce que toute idolâtrie entraîne nécessairement une sorte de familiarité, ensuite parce qu'avant de servir sous les ordres du maréchal Davout M. de Trobriand avait servi sous ceux de son beau-frère, le général Leclerc, premier mari de Pauline Bonaparte, et que cette circonstance pouvait lui faire croire qu'une partie de la distance qui sépare un maréchal de France d'un simple officier était effacée. Davout sentit à merveille cette double excuse, et donna à sa leçon de respect militaire la charmante tournure que voici. Au lieu de rappeler brusquement son aide-de-camp au respect des convenances, il lui fit compliment sur la manière dont il avait exécuté ses ordres ; puis, au moment de le congédier, il lui dit gracieusement : « Vous êtes jeune et tout nouveau dans mon corps d'armée, mon cher Trobriand ; je dois vous donner quelques conseils, qui vous seront utiles ici et même dans le monde. Ainsi, quand vous aurez par hasard un rapport à faire ou une lettre à écrire à un général, à un colonel, à un chef d'escadron, vous direz : monsieur le général, monsieur le colonel, mon commandant ; à un lieutenant, mon cher camarade ; et à moi, enfin, mon cher Trobriand, vous direz comme vous voudrez. » Il est aisé de comprendre que, bien loin d'être affaibli par cette leçon d'une si cordiale affabilité, le culte du jeune aide-de-camp n'en devint que plus ardent.

Le fait d'armes le plus extraordinaire du maréchal Davout est peut-être la journée d'Auerstædt, où il lui fallut venir à bout de 70,000 Prussiens avec 14,000 Français. Aussi cette bataille était-elle le souvenir favori du général de Trobriand. Sur les préliminaires de cette bataille, sur les incidens qui la signalèrent ou qui en furent la suite, entre autres sur l'inaction de Bernadotte, prince

de Ponte-Corvo, pendant cette glorieuse journée, cette narration contient nombre de particularités curieuses et inconnues. Nous allons en placer fidèlement sous les yeux du lecteur les parties les plus intéressantes.

« Le général de Trobriand est venu passer l'anniversaire d'Auerstædt avec la famille de son cher maréchal. Ce souvenir le remuait, l'animait, et il s'écriait à chaque instant : Il faisait chaud à cette heure, il y a cinquante-quatre ans. Ah ! quel homme que le maréchal ! je le vois encore. En face de l'ennemi, nous étions comme ce petit vase (un vase de fleurs posé sur la table) en face de ce gros canapé. Nous avions l'air, avec nos 14,000 hommes, de préparer un déjeuner à messieurs les Prussiens, qui étaient 70,000 contre nous. Le maréchal fait former le carré et se place au centre; puis d'une voix qui retentissait comme la trompette, le visage illuminé, il s'écrie : « Le grand Frédéric a dit que c'étaient les gros bataillons qui remportaient la victoire; il en a menti, ce sont les plus entêtés. Faites tous comme votre maréchal, mes enfants, en avant ! » Et tous de s'élançant en avant comme électrisés et acclamant avec délire : vive monsieur le maréchal ! et le noble entêté a eu raison sur le grand Frédéric. . . . . A un moment de cette journée, le maréchal Davout resté maître du champ de bataille, mais incapable de poursuivre ses avantages, avisant une manœuvre qui pourrait en une fois terminer la campagne, envoya, pendant qu'il se battait encore, son aide-de-camp Trobriand auprès de Bernadotte, en lui criant au milieu du feu : « Allez-vous-en lui dire que je n'ai pas un homme de réserve, et qu'il poursuive mes succès. » Ponte-Corvo, toujours jaloux et mauvais camarade, répondit au messager avec force jurons : « Retournez dire à votre maréchal que je suis là, et qu'il n'ait pas peur. » — « Sacrebleu, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir que mon maréchal s'est battu comme un lion contre des forces écrasantes, il a bien assez prouvé qu'il n'avait pas peur ! » La querelle s'envenima, et il ne put amener Bernadotte à marcher.

« Le lendemain, l'aide-de-camp fut envoyé auprès de l'empereur par le maréchal Davout, qui avait couché sur le champ de bataille, pour lui annoncer son éclatant triomphe. Napoléon, un peu crispé, malgré son contentement, interrogea vivement Trobriand sur les circonstances du combat; enfin, impatienté de ses réponses, il s'écria : « Allons, votre maréchal, qui n'y voit pas d'ordinaire, y a vu double hier. » — Davout était en effet un peu myope.

« Cependant Bernadotte, au fond un peu inquiet, était venu se plaindre à Berthier, et réclamer le châtimeut de l'insolent envoyé de Davout qui lui avait manqué de respect. Berthier, qui aimait Trobriand et l'appelait toujours *M. de Chateaubriand*, le manda près de lui, et, après avoir en-



tendu son récit, l'introduisit auprès de l'empereur pour lui faire connaître la vérité. Napoléon, son pantalon sur ses bottes, pointait une carte au moment de son entrée, et il finit de s'habiller en l'écoutant défendre son maréchal. Comme il parlait, la porte s'ouvre brusquement, et le maréchal Davout paraît sans être annoncé. En voyant son aide-de-camp, qui n'était pas là par son ordre, avant même de s'adresser à l'empereur, le maréchal, se tournant, les sourcils froncés, vers Trobriand, lui dit : « Que faites-vous ici, monsieur? Mes aides-de-camp m'appartiennent; descendez m'attendre. » Le brave officier sort fort troublé; mais, non moins curieux que troublé, pour la première fois de sa vie il colla son oreille à la porte, afin d'assister au premier abordage, et il entendit le maréchal entrer ainsi d'assaut dans la question : « Si votre misérable Ponte-Corvo avait voulu faire déboucher une tête de colonne, j'aurais encore dix mille hommes de plus au service de la France. » L'empereur ne répondait pas, et Trobriand s'en allait, la tête toujours tournée vers la porte, se frottant les mains et se disant : « Cela marche, cela marche ! » quand son grand sabre qui traînait, s'accrochant dans les jambes d'un jeune officier, les fit tomber tous deux. Impatiences, léger coup d'épée et amitié ensuite. Le brave soldat racontait que son retour en *wurst* avec le maréchal, qui lui reprochait impérieusement sa démarche et le mit aux arrêts, avait été rude. Pour ne pas l'irriter davantage contre Bernadotte et craignant d'amener une affaire entre eux, il eut la vertu de ne pas lui raconter ce qui était arrivé, et comment il se trouvait chez l'empereur pour le défendre. »

N'est-il pas vrai que la figure de Davout ressort de cette narration bien reconnaissable et bien complète? Le voici avec ses traits si fortement accentués, son indomptable obstination, son coup d'œil ferme et précis, son sévère souci de la discipline, son impérieuse brusquerie. Ne trouvez-vous pas aussi qu'il y a là la matière première d'un de ces récits militaires où la grandeur se mélange à la familiarité, comme Mérimée et Stendhal les aimaient et savaient les faire? La brusque entrée de Davout chez l'empereur surtout est d'un bel effet dramatique; c'est une scène toute trouvée et qu'il n'y aurait qu'à développer.

Plusieurs de ces anecdotes vengent Davout de la réputation de dureté qui lui a été faite, réputation que nous avons toujours eu peine à comprendre, ne pouvant admettre qu'une grande supériorité ne soit pas doublée d'une grande bonté. Toute la difficulté consiste peut-être à bien définir quelle est la nature de bonté qui convient à un chef d'armée. Évidemment ce ne peut être celle qui convient à un infirmier ou à une sœur de charité. Or ne serait-il pas piquant que l'examen scrupuleux de cette question nous conduisit à ce paradoxe apparent : la bonté véritable d'un général en

chef consiste précisément dans ce que le vulgaire appelle dureté? Quel est en somme le meilleur, d'un général qui, par négligence de caractère ou niaise complaisance, tolère chez ses soldats un relâchement de discipline qui un jour ou l'autre se traduira infailliblement en dangers pour eux-mêmes, ou d'un général qui par les mâles habitudes d'une discipline rigoureuse en tout temps les rend invulnérables à l'heure décisive? « Va, va, mon garçon, disait le roi Gustave-Adolphe à un soldat qu'il faisait punir pour un acte d'indiscipline, mieux vaut que tu souffres cette correction à cette heure que de brûler éternellement du feu de l'enfer, » et le roi Gustave-Adolphe n'a jamais passé, que nous sachions, pour inhumain. Le maréchal Davout, sous des formes moins pieuses, pensait au fond exactement comme le roi Gustave-Adolphe. Pendant la campagne de Russie, nul corps n'a été soumis à d'aussi rudes épreuves que le corps de Davout; c'est lui qui a formé l'avant-garde de la grande armée et qui a soutenu les premiers combats, en sorte que, lorsque les autres corps sont entrés tout frais en lice, celui de Davout avait déjà plusieurs semaines de fatigues. Lorsqu'il a fallu sortir de Moscou, c'est lui qui a été chargé de protéger la retraite pendant plus de la moitié de cette effroyable route. Tous les autres corps d'armée fondent l'un après l'autre avec une rapidité effrayante, celui de Davout au contraire se dissout avec une lenteur relative qui frappe d'étonnement. Ses soldats avaient-ils donc des privilèges physiques particuliers? Non, mais ils avaient pour résister aux éléments les mâles habitudes d'une discipline plus ancienne et plus stricte. Non-seulement l'armée se dissout, mais elle se débande, et se précipite dans la mort par imprudence, désespoir et folie; seul le corps de Davout, tant qu'il reste un chiffre d'hommes suffisant pour figurer une ombre de corps d'armée, se maintient compacte et solide; si, dans cette masse d'hommes affolés et désespérés, il y a encore quelque part tenue, discipline, prudence, dignité et possession de soi, c'est dans le corps de Davout. Eh bien! mais savez-vous qu'une dureté qui produit de pareils résultats mérite beaucoup mieux le nom de bonté qu'une indulgence qui laisse ses soldats sans défense contre des accidens qu'elle n'a pas prévus? Ses soldats n'en souffraient pas moins, parce qu'ils souffraient avec ordre, seulement ils résistaient plus longtemps aux dernières conséquences de leurs souffrances par les ressources qu'ils puisaient dans la discipline, et enfin, quand il fallait mourir, ils en mouraient mieux, ce qui est encore quelque chose. Concluons donc que le général véritablement bon est celui dont la vigilance continue, ne tolérant jamais aucune infraction à l'ordre, protège ses soldats contre les sottises de leur propre incontinence dans la victoire, contre les folies de leur propre désespoir dans les grandes déroutes, et les met

à l'abri des accidens et des dangers qui naissent d'une masse d'hommes mal contenus d'ordinaire, terreurs paniques, entassements désordonnés, explosions par imprudence. Un général dur à la façon de Davout non-seulement est une providence pour les âmes de ses soldats, dont il soutient et règle le courage, mais se trouve en fin de compte un véritable Esculape pour leurs corps, qu'il protège contre la maladie et l'imprudence par les habitudes d'ordre qu'il leur donne. Cela dit, voici deux anecdotes. La première était racontée par le général de Trobriand.

« Le colonel du 1<sup>er</sup> de chasseurs, le brillant Montbrun, après une affaire magnifique s'avise de lever une contribution considérable sur la princesse de Steyer. Davout l'apprend, entre dans une fureur extrême et s'écrie devant tout le corps d'officiers : « Si j'avais deux Montbrun, j'en ferais pendre un. » Montbrun, mandé, nia tout avec aplomb; son major Tavernier se dévoua pour lui et fut condamné à deux ans de citadelle; mais au bout de quelques mois le maréchal Davout, qui le savait innocent, l'en fit sortir avec la croix et un grade. »

Il me semble que nous surprenons assez bien ici une bonté de l'ordre le plus élevé, seulement cette bonté est réglée par un bon sens supérieur. Je ne connais d'analogie à ce fait dans notre histoire qu'un trait de Gaspard de Coligny. Un jour on lui amène un étourdi qui s'était livré à je ne sais quel acte de maraude : « Qu'on le pend sans délai, » dit l'amiral; puis il fait semblant de tourner brusquement les talons, en recommandant à l'oreille d'un de ses gentilshommes de faire couper la corde dès que le coupable sera suspendu. C'est le même sérieux sentiment de l'ordre uni à la même humanité.

J'extraits la seconde anecdote d'une lettre écrite par une personne dont je ne suis pas autorisé à citer le nom, un des plus grands du premier empire.

« Le maréchal maintenant une très sévère discipline dans son corps d'armée, tant dans l'intérêt de ses troupes, qui étaient admirablement tenues, que par intégrité personnelle.

« Il avait interdit le maraudage sous peine de mort. Un jour il aperçoit dans un champ un soldat qui avait une singulière tournure. C'était un dragon qui avait en ceinture un mouton qu'il venait de voler. Le maréchal, se l'étant fait amener, commence par lui annoncer le jugement qui l'attend. Le pauvre mouton, qui bêlait d'une manière lamentable, couvrait de sa voix l'admonestation. Tout à coup le dragon lui frappant sur la tête : paix, mouton, s'écrie-t-il, laisse parler le maréchal.

« Le maréchal rit (pour la première fois peut-être de sa vie, ajoute M. R...), et l'à-propos de l'accusé le sauva non de la mort, qui n'était qu'une menace, mais d'un jugement. »

Mais, dira-t-on, il était dur envers les populations conquises et les pays occupés, — et il me souvient que le pauvre Heine, dans son poème sur l'*Allemagne*, a contribué lui-même à répandre cette opinion. Ici encore, pour trouver l'explication de cette prétendue dureté, il suffit de faire appel au bon sens. Comme tous les hommes de génie, en quelque genre que ce soit, le maréchal Davout a obéi pendant toute sa carrière à deux ou trois idées d'une extrême simplicité. La plus importante de ces idées est celle-ci : « L'état de guerre étant un état particulier doit nécessairement avoir ses lois propres. » Savoir quelles sont ces lois et leur obéir sont les deux devoirs que la logique impose à tout chef d'armée, sous peine de périr. Si dans la vie ordinaire nous voyons un homme qui prétend se soustraire à l'action de la nature et agir contre ses lois, nous prévoyons que l'issue de sa folie sera la mort. Nous pouvons prédire le même sort au général qui serait assez mauvais logicien pour apporter dans l'état de guerre des principes d'action qui appartiennent à l'état de paix. Or un de ces principes, et le plus important, impose au chef d'armée de faire à l'ennemi non pas tout le mal possible, mais tout le mal qui est nécessaire; sur ce point il n'y a pas à hésiter, car le salut est à ce prix. Mais l'humanité en gémit, dira-t-on; eh bien! qu'elle sèche ses larmes. Plaisante objection en vérité! la guerre est-elle donc une chose humaine? Admettons cette objection cependant, quoiqu'elle ne vaille rien. En examinant les choses à fond, nous découvrirons que les intérêts de l'humanité sont d'autant mieux sauvegardés que les lois de la guerre sont plus strictement observées. Serait-ce être humain par hasard que de l'être aux dépens de ses frères d'armes, de ses soldats, et finalement de son pays? Voilà le principe inattaquable par la logique qui a dirigé invariablement la conduite de Davout. Et maintenant quand on essaie de faire le compte de ces prétendus actes de dureté on trouve que le tout se réduit à l'occupation de Hambourg. Soit, admettons qu'il ait été dur en cette circonstance, à qui revient la responsabilité de cette dureté? Il n'est aucun des lecteurs de M. Thiers qui ne sache quelle était la nature des instructions envoyées par Napoléon à Davout, qui ne se rappelle que, loin de les exécuter à la lettre, le maréchal en retrancha précisément toutes les violences qui blessaient inutilement l'humanité, et que le tout s'est borné à un strict état de siège et à des contributions plus ou moins arbitrairement levées selon les lois de la guerre. Il est vrai de dire cependant que la sévérité de son caractère bien connu tenait la population dans un état de terreur extrême; mais, s'il fit grand peur, il fit peu de mal, et d'ailleurs il entra dans sa politique de causer un effroi qui le dispensait d'une sévérité réelle, ainsi qu'en témoigne l'anecdote suivante.

Pendant l'occupation de Hambourg, le général Saulnier, grand-prévôt du 13<sup>e</sup> corps, arriva un jour consterné, indigné, auprès du maréchal Davout, lui apportant une caricature qu'il venait de faire saisir et qui représentait le maréchal sous une tente soutenue par quatre pendus et leurs potences. Il accourait lui demander d'en faire punir les auteurs; alors Davout s'écrie en riant : « Eh, mon cher, vous n'êtes pardieu qu'un enfant! Loin de punir l'auteur, saisissez la planche, et faites tirer cette caricature à 60,000, à 100,000 exemplaires, qu'on la répande soigneusement ensuite! Escorté de cette réputation effroyable, terrible, j'inspirerai tant de peur que je n'aurai besoin de faire pendre personne. »

Cette anecdote, si caractéristique d'un homme vraiment fait pour commander, s'accorde exactement avec les propres paroles du maréchal dans le mémoire qu'il dut adresser au roi Louis XVIII, pendant la première restauration, pour justifier sa conduite. « Je provoque ici, disait le mémoire, le témoignage des Hambourgeois; qu'ils citent, qu'ils nomment les individus innocens qui ont été victimes : j'ai été sévère, il est vrai, mais d'une sévérité de paroles qu'il était dans mon système d'affecter dans tous les pays où j'ai commandé, et dont j'ai laissé croître le bruit, bien loin de chercher à le détruire, pour m'épargner la pénible obligation de faire des exemples. » Le maréchal terminait ce mémoire en publiant une partie des instructions de l'empereur, celle qui pouvait le moins nuire au grand vaincu qu'il avait servi avec tant de gloire et de fidélité. « Avouez, Davout, lui dit un jour l'empereur après le retour de l'île d'Elbe, que ma lettre vous a bien servi pour vous défendre auprès *des autres*. — Oui, sire, répondit le maréchal, mais, si votre majesté eût été aux Tuileries, et que j'eusse dû publier ce mémoire, j'aurais donné la lettre entière. »

Davout avait une qualité qui, selon nous, est la qualité suprême de tout homme appelé à exercer l'autorité, c'est qu'il aimait les gens d'un mérite sérieux comme le sien, et qu'il ne consentait jamais à se séparer d'un officier dont il avait éprouvé la solidité et l'expérience. Il fut un jour menacé de perdre le général Gudin, qu'il affectionnait beaucoup, — le Gudin de l'une de ces trois immortelles divisions Gudin, Morand, Friant. Voici, au rapport du général de Trobriand, de quelle humeur il prit cette menace.

« Murat voulant garder le général Gudin, Davout reçut à Brunn une dépêche qui lui annonçait que le général Puthod remplacerait ce premier. Davout était alors dans la chapelle du château, et, la messe terminée, il trouva plus de trois cents personnes rassemblées dans la galerie pour lui faire leur cour. Le sourcil froncé, les bras croisés derrière le dos, il se promenait avec agitation sans rien dire à personne. On se faisait petit, on l'observait, quand le malheureux général Puthod, qui ne

savait rien, entre, la poitrine resplendissante d'ordres en diamans. Davout l'aperçoit, marche vers lui comme un tourbillon, et lui dit à haute voix : « C'est vous, monsieur, qui prétendez remplacer le général Gudin ? Vous croyez y parvenir ? Mais, plutôt que de laisser enlever à cet héroïque général le commandement des braves divisions qu'il a vingt fois menées à la victoire, je briserais mon bâton de maréchal ! » Le pauvre général Puthod, innocent d'ailleurs, se prit à pleurer et s'en alla. Il ne connaissait pas même l'ordre ; Davout, détrompé, s'excusa le soir, mais il garda le général Gudin. »

Terminons par ce croquis de Davout en 1815, dû aux souvenirs de M. Allart, ancien directeur des télégraphes, qui paraît avoir laissé le souvenir d'un homme d'esprit à tous ceux qui l'ont connu.

« En 1815, lors du licenciement de l'armée de la Loire, M. Allart, alors fort jeune, était employé au conseil d'état. Il fut chargé de porter une dépêche importante au prince d'Eckmühl, dont le quartier-général était à Orléans, et il partit à franc étrier.

« L'armée française, qui occupait la rive gauche de la Loire, n'était séparée que par le fleuve de l'armée ennemie, qui campait sur la rive droite, et la tente du maréchal était dressée tout près du pont d'Orléans, dont l'artillerie française défendait les abords, tandis que de l'autre côté la rive et la tête du pont étaient garnies de l'artillerie ennemie. M. Allart, ayant atteint la rive gauche et le quartier-général, fut immédiatement introduit dans la tente du prince d'Eckmühl, auquel il remit les dépêches dont il était porteur.

« Pendant que le maréchal lisait, le jeune messenger l'observait avec attention, et il éprouvait une impression étrange et, disait-il, un grand désappointement. Il se trouvait en présence d'un des plus illustres guerriers de ces temps héroïques, et rien, dans l'apparence du maréchal, ne révélait un des vainqueurs de l'Europe. Il était assis devant une table de travail, le front soucieux, courbé, on pourrait dire affaissé, et son regard impassible parcourait lentement la dépêche. Après l'avoir lue, et sans lever la tête, il dit : « C'est bien, reposez-vous, et dans deux heures soyez prêt à repartir. » M. Allart ne bougeait pas. « Est-ce que vous ne m'avez pas entendu ? reprit le maréchal, mais cette fois d'un ton brusque accompagné d'un regard sévère. — Je vous demande pardon, monsieur le maréchal, lui répondit le jeune courrier improvisé, qui pouvait à peine se tenir sur ses jambes ; mais je prendrai la liberté de vous faire observer que je ne suis pas militaire, encore moins cavalier, et que je suis incapable de repartir à cheval. — Eh bien ! dit le maréchal, on vous donnera une voiture. »

« En ce moment un grand tumulte se fait entendre autour de la tente. Un aide-de-camp entre précipitamment, tout essoufflé : « Monsieur le maréchal, s'écrie-t-il, un bateau rempli de blessés français descend la Loire,

se dirigeant vers le quartier-général. Les Prussiens lui ont ordonné de s'arrêter, lui défendent le passage et menacent de le couler bas, s'il fait un pas de plus. »

« Alors, dit le narrateur, je fus témoin d'une scène que je n'oublierai jamais. Le maréchal se lève, d'un bond il est hors de sa tente, il me semblait qu'il avait dix pieds de haut; il s'avance tête nue, et d'une voix de stentor : « Canonniers, à vos pièces ! » Monsieur, dit-il à l'aide-de-camp, franchissez le pont sans perdre une seconde, sans formalité quelconque, criez au bateau de continuer sa route, et dites aux Prussiens que, si le moindre obstacle lui est opposé, je commence le feu. »

« Quelques minutes après, disait M. Allart, tout bruit avait cessé. Les canonniers avaient éteint leurs mèches, le bateau ayant passé sans plus d'obstacles; le maréchal était rentré chez lui, et j'attendais ses dépêches, mais j'étais moi-même tellement surexcité que je crois que, s'il l'eût fallu, je serais remonté à cheval. »

Arrêtons-nous sur cette scène, qui nous montre Davout à la dernière heure de sa grande vie militaire. Nous n'avons pas la prétention de faire en quelques pages rapides une étude sur un pareil homme; tout ce que nous avons voulu, c'est saluer sa renommée au passage, puisque nous la rencontrons sur notre chemin, et profiter de cette occasion pour faire partager à nos lecteurs une partie de l'intérêt que nous avait inspiré la lecture de documens intimes assemblés par une pieuse affection. Rien n'est indifférent de ce qui regarde une vie héroïque, et le plus petit détail, quand il s'agit d'un homme illustre, perd aussitôt toute insignifiance et prend une portée qu'on n'aurait pu soupçonner. Qu'il nous soit permis en terminant d'exprimer à la fois un regret et un vœu. Nous savons qu'il reste du maréchal Davout des documens de la plus extrême importance, de nombreuses pièces militaires, une abondante correspondance, et surtout un récit détaillé de l'occupation de Hambourg écrit en partie sous la dictée du maréchal, en partie de sa propre main. Les documens intimes dont nous venons de faire usage contiennent de ce mémoire des citations assez nombreuses et une analyse qui pique vivement la curiosité. L'occupation de Hambourg est un des épisodes de l'empire qui sont le moins connus; or cette histoire existe, et écrite précisément par l'homme qui en fut le principal acteur. Nous ne savons quelles causes ont pu retarder jusqu'à ce jour la publication des papiers du prince d'Eckmühl, mais nous les regrettons en les ignorant, et nous espérons que le jour est prochain où la voix de ce mort glorieux rompra enfin le silence qu'elle a trop longtemps gardé pour nous apporter son témoignage que l'histoire réclame et que la France attend.

ÉMILE MONTÉGUT.

---

---

# L'ALSACE-LORRAINE

## DEPUIS L'ANNEXION

---

- I. *L'Alsace et les prétentions prussiennes*, par un Alsacien, M. Édouard Schuré; Genève.  
— II. *Le Protestantisme et la guerre de 1870*, par M. Lichtenberger, professeur à la Faculté de théologie et au séminaire protestant de Strasbourg; Strasbourg. — III. *Was fordern wir von Frankreich*, par Heinrich von Treitschke; Berlin.
- 

Plus d'un récit a été publié sur les incidens qui ont accompagné la séparation de l'Alsace-Lorraine de la patrie française. Ceux qui y ont assisté sont fondés à dire qu'aucun de ces récits n'approche de la réalité. C'est qu'il était bien difficile de rendre, dans de telles circonstances, la noblesse du sacrifice et la grandeur des émotions. Que demandait-on à ces provinces, en butte alors à la plus douloureuse alternative? On leur demandait de répondre à bref délai aux questions suivantes : voulez-vous rester Français? voulez-vous devenir Allemands? Dans ce dernier cas, le silence suffisait; il signifiait un acquiescement au régime imposé par la conquête, et supprimait toute autre formalité. C'était une porte ouverte aux indifférens, à ceux qu'un acte épouvante et qui se réfugient volontiers dans l'inertie; mais dans l'autre cas, c'est-à-dire pour rester Français, il fallait agir et agir avec diligence. Dans cette sorte de consultation, on ne s'adressait pas à la masse, dont les voix, presque sans exception, auraient été l'écho du sentiment réel; c'était individuellement, nominativement, qu'il y avait lieu d'opter. Ni l'âge, ni le sexe n'exemptaient d'une déclaration directe ou indirecte, et cette déclaration équivalait à un arrêt d'exil à jour fixe, sans délai ni appel. Pendant des semaines et des mois, on a pu assister dans ce malheureux pays à la plus cruelle des tortures, la



torture des consciences. Pour combler la mesure, on disait aux populations d'un air railleur qu'au fond elles étaient plus allemandes qu'elles ne se l'imaginaient, allemandes par la théorie historique, allemandes par les mœurs comme par la langue, et qu'il y aurait tout honneur, tout profit pour elles à quitter « une nation déchue et infectée de vices pour une nation glorieuse et douée d'un bel assemblage de vertus. » C'était, ajoutait-on, non pas un changement de patrie, mais un retour à la patrie naturelle.

Voilà au milieu de quels assauts et de quels troubles d'esprit ont vécu ces provinces dans les dernières semaines qui ont précédé l'annexion. J'en parle pour en avoir été le témoin et quelquefois le confident; il est des scènes qui ne sortiront jamais de ma mémoire, surtout celles qui se passaient dans l'une des rues de Mulhouse, à la porte du *Kreis-director*, l'équivalent d'un sous-préfet, chargé du contrôle et de l'enregistrement des options. Invariablement, chaque matin, entre neuf et dix heures, le trottoir était envahi par un rassemblement qui, de minute en minute, prenait des proportions plus considérables et ne cessait de s'accroître jusqu'à la clôture des bureaux. Comment assister de sang-froid à ce défilé de plus en plus significatif? C'étaient autant d'hommes qui venaient opter pour la France, autant de compatriotes recouvrés. J'en ai interrogé plusieurs; ils auraient eu cent raisons non-seulement plausibles, mais souvent impérieuses, de se résigner au régime allemand, — raisons d'intérêt, de famille, de propriété, d'établissement d'industrie. Aucune de ces considérations n'avait tenu devant l'abjuration qui y était attachée. Plutôt tous les sacrifices, si onéreux qu'ils fussent, qu'un changement de drapeau. Pour les jeunes gens, porter les armes contre ceux à côté de qui hier encore ils combattaient, — pour les hommes mûrs ou les vieillards rompre les liens politiques qui étaient la trame même de leur vie, voilà des perspectives qu'ils n'envisageaient pas les uns et les autres sans révolte et sans frémissement. Les moins susceptibles disaient avec amertume qu'on aurait pu user de plus de ménagement vis-à-vis de ces vaincus qu'on espérait s'identifier et qu'on affectait d'appeler des « frères. » Ainsi pensaient et ont agi la plupart de ceux auxquels leur fortune ou leur carrière laissaient quelque liberté de détermination.

Il convient pourtant d'ajouter que, même parmi ces privilégiés, une scission a eu lieu et qu'elle compte plusieurs hommes influents par leur position et par leur fortune, — non pas que cette minorité soit animée d'un moindre regret de ce qu'elle perd et d'un moindre désir de le recouvrer; ce n'est point sur le but, c'est sur les moyens seulement qu'elle diffère. Elle prévoit malgré tout que la séparation sera longue, et que de longtemps l'Allemagne ne lâchera pas sa

proie : d'ici là, il y a donc à imaginer un moyen de vivre et à choisir le meilleur. Ce moyen n'est pas l'exil, qui anéantit toute action, c'est la résidence et l'exercice des droits qui y sont inhérens. La conduite à suivre serait alors de reconstituer l'Alsace-Lorraine avec des élémens qui lui soient propres, autonomes comme ils disent, et de tenir surtout à l'écart les colons allemands qui en convoitent les dépouilles, puis, cette reconstitution achevée, de demander résolument aux chambres de l'empire qu'à une dictature de circonstance, qui a encore quinze mois à courir, succédât un régime régulier d'une application immédiate. — Point d'illusions, disent ces dissidens, elles seraient funestes, et rendraient notre absorption irrévocable; les exilés n'emportent pas le sol à leurs pieds, les vides, si grands qu'ils soient; ne déplacent pas une population, le gros restera sédentaire, d'où il faut conclure que l'Alsace, quoi qu'on en ait, ne peut exister que chez elle, et qu'il est bon de rester avec ceux qui ne peuvent pas partir. Toute réflexion faite, ajoutent-ils, gardons-nous et serrons nos rangs, demeurons Alsaciens-Lorrains quand même; rien ne serait pire que l'excès de visages nouveaux. Comme Alsaciens-Lorrains démembrés, l'Allemagne ne peut nous refuser les institutions dont jouissent les autres parties de l'empire; c'est notre force, et, s'il plait à Dieu, ce sera un jour notre indépendance. Que le mot d'ordre soit : rester en nombre, faire corps, et, si peu de liberté qu'on nous laisse, agir, exister par nous-mêmes, nous gouverner nous-mêmes. — Tel est le langage de cette minorité. Autant qu'il m'a semblé, elle n'est point obéie. C'est que la population, sous ces motifs plausibles, craint des malentendus, une pensée de ralliement par exemple, qui n'est pas du goût même de ceux qui restent. La masse ne veut pas de compromis, pas d'acte non plus qui de près ou de loin y ressemble; elle entend garder intacte sa force d'inertie, la seule dont elle puisse et veuille se servir. Elle a subi une violence morale, elle se réserve de voir avec une patiente et persévérante fermeté si cette violence sera définitivement justifiée par le succès politique.

## I.

Un autre problème s'est agité en Alsace-Lorraine dans le cours de ce changement de régime, c'est, en perspective du moins, une révolution économique. Aucune épreuve n'aura manqué à ces provinces, troublées par la paix autant que par la guerre. Peu d'années auparavant, elles étaient en plein essor et en pleine prospérité; françaises alors, rien ne laissait prévoir qu'elles pussent cesser de l'être : leurs industries nous faisaient honneur; elles comptaient

pour un appoint considérable dans notre fortune, et tenaient le premier rang dans l'échelle de notre production, la Lorraine pour ses fonderies et ses forges, ses glaces et ses cristaux, l'Alsace pour ses filatures et tissages de coton et de laine, et surtout par ses impressions de tissus, où depuis près d'un demi-siècle elle demeurerait inimitable. Qu'allaient devenir ces grands ateliers d'industrie et d'art créés sur notre territoire et inspirés par notre goût? Une rude épreuve les attendait, bien rare dans la vie des peuples et capable d'y ébranler les existences les plus solides, un changement complet de marché. Se rend-on bien compte de ce que ces mots représentent? C'est-à-dire qu'il fallait ici, et dans des conditions nouvelles, tourner le dos à une clientèle acquise, éprouvée et douée de discernement, pour courir après une clientèle incertaine, prise au hasard et dont l'éducation était à faire, quitter des débiteurs sûrs pour des débiteurs inconnus, de vieilles relations pour des relations improvisées, un débouché constant pour un débouché aléatoire, pour tout dire, s'adresser à l'Allemagne là où auparavant on s'adressait à la France, et déplacer le siège de l'échange en dépit des contrastes qui règnent d'un pays à l'autre dans les préférences et les habitudes. Voilà ce que signifiait et ce que signifie encore un changement de marché. Comment les provinces annexées en ont-elles supporté les effets? C'est à examiner. Occupons-nous d'abord de l'Alsace, qui est un pays d'exception.

Deux circonstances ont amorti pour elle les suites du premier choc, l'impulsion acquise et d'heureux compromis. Par l'impulsion acquise, il faut entendre ce courant commercial qui poussait et pousse encore l'Alsace vers la France, et qui n'eût été interrompu qu'au prix d'une catastrophe. Les deux gouvernemens se sont entendus pour la conjurer. A l'aide de tarifs modérés, on a maintenu, pour un certain temps, l'activité habituelle des relations, et ménagé par des dispositions particulières le débouché de l'exportation, qui tient une si grande place dans les tissus de luxe. Ainsi le Haut-Rhin a pu conserver à Paris ses dépôts ordinaires, convertis en entrepôt fictif pour une partie de leur approvisionnement : des estampilles mobiles apposées à chaque pièce d'étoffe en suivent pour ainsi dire la destination; la marchandise qui entre dans la consommation intérieure paie les droits cotés au tarif, celle qui traverse seulement notre territoire circule sous acquit à caution et sort en franchise de droits; l'estampille constate et spécifie les deux cas. C'est sous ce régime de faveur que le Haut-Rhin vit depuis deux saisons, et jusqu'ici son étoile ne l'a point abandonné. Il est resté ce que nous l'avons connu, l'arbitre de la mode pour les vêtemens légers, plus ingénieux, plus élégant que jamais, nous conviant sans cesse à de

nouvelles surprises. Dans son deuil politique, il a eu cette compensation, que ni ses industries, ni son commerce n'en ont souffert. La fabrique d'impressions n'est pas la seule qui ait eu cette chance; on cite d'autres industries qui l'ont partagée et même dépassée, notamment la filature et le tissage de la laine, qui sont pour la Haute-Alsace d'introduction récente. On signale en ce genre des établissemens qui au bout de peu d'années ont pu reconstituer avec leurs bénéfiques l'équivalent de leur capital d'émission. Il y a donc là, pour plusieurs détails, une veine d'abondance qui succède à la disette des mauvais jours.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, ces succès tiennent à un traitement de faveur qui peut cesser d'un jour à l'autre. A l'heure qu'il est, l'Alsace jouit du bénéfice de deux marchés, l'un à droit réduit, l'autre sans droits, Tôt ou tard cette situation sera contestée, non pas qu'il y ait beaucoup à craindre des réclamations que pourront élever quelques-uns de nos centres industriels : une question de sentiment, d'affection et on peut dire d'honneur domine ici les considérations d'intérêt; mais on n'aura pas aussi bon marché des susceptibilités allemandes. L'empire d'Allemagne ne souffrira pas longtemps que l'Alsace appartienne à la France par un lien aussi étroit, et reste à ce point identifiée à sa fortune. Supérieur dans les arts de la guerre, il voudra le devenir dans tous les arts. Avec la puissance, l'orgueil lui est venu, et en mauvais conseiller pousse le génie national vers les entreprises auxquelles il est le moins propre. On a pu le voir dans cet embryon de marine qu'il va promener autour du monde, comme un avis donné à l'Angleterre et aux États-Unis. Vis-à-vis de la France, toute mutilée qu'elle est, il lui reste une dernière victoire à poursuivre dans le domaine de l'élégance et du goût, dans les industries auxquelles l'art donne un certain relief. Il l'essaiera certainement, de beaucoup de côtés on l'y pousse; Berlin est jaloux de Paris, de la supériorité que Paris conserve dans l'ajustement, dans l'ornement, dans la décoration. Peut-être les populations du Brandebourg n'arriveront-elles jamais, si bien qu'on les y exerce, à ces habiletés de la main : leur meilleur outil, elles l'ont prouvé, c'est le glaive (*das schwert*), — à chacun son lot; mais les Alsaciens sont là, des annexés de fraîche date, de nouveaux frères auxquels la grâce française a communiqué une partie de ses dons, et qui l'emploieront à donner ce dernier complément à la supériorité allemande. Tels sont les plans et les calculs.

Discuter là-dessus, de la part d'un Français, serait peine perdue : nous avons si tristement défailli dans l'action que nos paroles ont gardé peu de crédit. C'est donc avec des Allemands que désormais il nous faut battre les Allemands. La prétention de prendre la

mode d'assaut et de mettre la main sur l'élégance et la grâce a rencontré chez eux plus d'un contradicteur; il en est même qui ont la bonne foi de douter que Berlin puisse en tout suppléer Paris. Écoutons ce qu'en dit M. Charles Muller, de Halle. A son avis, la Prusse a beaucoup à faire pour se mettre en matière d'art au niveau des peuples qui depuis longtemps en ont reçu et transmis la tradition; elle manque de collections de modèles et surtout d'écoles de dessin. « Ce que savaient des esprits prévoyans, ajoute-t-il, s'est révélé à nous comme une découverte dans la dernière exposition de Paris, et une découverte des plus significatives. Nos industries qui font à l'art quelques emprunts végètent dans une honteuse médiocrité : point de caractère, point de goût, point d'originalité; rien de saillant ni dans la forme, ni dans le décor; on est de beaucoup dépassé par l'industrie française et même par l'industrie anglaise. Pareille révélation doit donner à réfléchir. Se traîner dans l'ornière des peuples étrangers, rester l'esclave de leurs modèles, de leurs dessins et de leurs modes, n'y a-t-il pas là de quoi inquiéter non-seulement tout ami de son pays, mais tout homme d'état? Pour l'ami de son pays, ces signes d'infériorité sont affligeans; l'homme d'état doit se dire que, dans de telles conditions, cette branche de l'industrie allemande peut être évincée d'un moment à l'autre du marché universel. »

La plainte est formelle : point d'originalité, point de goût, et il faut qu'elle soit bien générale pour qu'on la retrouve chez tous les faiseurs de pamphlets allemands. C'est parmi eux à qui décochera son épigramme, témoin ce passage d'une brochure de Wolfgang Menzel, un humoriste, celui-là! « Jusqu'où ne va pas chez nous, dit-il, la déification de ce qui est étranger, la singerie des modes étrangères! On s'y habitue si bien que, s'il prend un jour à la nation allemande la fantaisie de se regarder dans une glace, elle y verra non pas un être allemand, mais un singe français. » Un membre de la chambre de commerce de Bielefeld, M. Gustave Meyer, reprend la même idée sur un ton plus sérieux, avec des preuves à l'appui. M. Meyer a pour nous un titre qui n'est pas commun : au fort des passions qui régnaient dans cette Allemagne enfiévrée, il s'est résolument prononcé contre l'annexion; il a vu clair là où la multitude voyait trouble, il a compris mieux qu'un autre ce qu'était la Haute-Alsace à la France, et à quel point ces deux fractions d'un même état se complétaient par une affinité de services. Entre elles, il y avait comme un pacte et un secret; elles possédaient en commun, et chacune dans le cadre assigné à son génie, inspiration et exécution, ce je ne sais quoi, comme dit Proudhon, qui nous platt tant dans les choses, et qui s'impose partout

où il paraît. C'est ce je ne sais quoi qui fraie aux tissus de Mulhouse le chemin des grands débouchés, Londres, Vienne, Saint-Pétersbourg, Berlin, et qui renvoie aux Américains, malgré des droits et des frais énormes, leurs propres cotons filés, tissés et imprimés chez nous. Voilà ce que constate M. Gustave Meyer, et il entre dans quelques détails pour donner à ses compatriotes une plus juste notion de l'état des industries d'art en France et en Allemagne.

« Unie depuis tant d'années à la France, dit-il, l'Alsace s'est d'autant mieux assimilé le goût et l'esprit français que l'excédant de sa production industrielle est destiné à la France. C'est en effet à Paris, où la plupart des grands établissemens ont leurs dépôts, que se concluent les grandes transactions, et c'est de là que partent la recherche constante et l'effort soutenu du renouvellement de la fabrication. Les tissus de coton allemands ont leurs mérites, notamment la solidité et le bas prix, mais comme beauté d'exécution dans la filature et le tissage, dans la teinture, dans l'impression, même dans les détails secondaires du pliage et de l'apprêt, ils restent fort en arrière de l'industrie alsacienne : encore moins peuvent-ils lutter pour l'originalité dans l'invention. En un mot, nous manquons d'une industrie d'art véritablement allemande. Les sorties contre le goût français et les marchandises françaises ne sont que pures déclamations : au fond, le gouvernement prussien n'a point d'illusions là-dessus; il a vu par où ses industries péchaient et s'est efforcé d'y porter remède. Il a procédé à une organisation complète des écoles d'arts et métiers et des écoles de dessin qui y sont annexées. Aux créations officielles se sont jointes des créations privées, à Stuttgart un dépôt de modèles, à Carlsruhe le conservatoire des arts et métiers, enfin à Berlin un musée où figurent des collections choisies d'objets anciens et nouveaux d'art industriel. »

Qu'en pensent les Allemands, et leur faut-il d'autres témoignages? Ne sont-ce pas là des aveux et des actes qui attestent une infériorité formelle en même temps que le désir et la volonté de s'affranchir de cette infériorité? S'en affranchir, soit; mais ce n'est pas fait, c'est seulement ce qu'on veut faire, et il y a loin de la coupe aux lèvres. On insiste, et l'on invoque l'exemple de l'Angleterre; les auteurs allemands en abusent surtout; il serait bon, puisque l'occasion s'en présente, de réduire les choses à leur juste valeur. Le fait est que le bruit qui se fit, il y a vingt ans de cela, à propos des industries d'art chez nos voisins et de la fondation à grands frais du musée de South-Kensington, ne fut pas tout à fait désintéressé. Il devint de mode alors, dans les salons et dans les ateliers, de proclamer bien haut que l'art français était menacé, et

qu'il ne lui restait plus qu'à s'incliner devant un art supérieur qui se préparait en Angleterre. A qui la faute? Aux maîtres français, disait-on, qui s'obstinaient dans la routine et allaient par leur entêtement nous exposer à déchoir. De là des disputes d'écoles et un feu croisé d'intrigues, si bien qu'un beau jour notre Académie des Beaux-Arts fut jugée à huis-clos, condamnée sans avoir pu se défendre et privée de la meilleure partie de ses attributions. Son héritage fut dispersé à tous les vents, ballotté de main en main, et c'est d'hier seulement qu'elle a pu en recueillir quelques débris. Si la réforme des écoles anglaises et le musée de Kensington ne sont pas nés de ce petit coup d'état, on peut affirmer qu'ils l'ont merveilleusement servi. Une fois l'acte accompli, le bruit qu'avaient fait ces institutions d'outre-Manche s'est graduellement éteint; les pronostics favorables ou fâcheux sont tombés dans le même oubli. En réalité, l'Angleterre n'a retiré qu'un fruit assez médiocre des dépenses qu'avaient couvertes de larges souscriptions: au premier engouement, on a vu succéder une certaine lassitude. Ces écoles, en augmentant le nombre de leurs élèves, n'en ont pas vu s'améliorer la qualité; sur beaucoup d'appelés, peut-être y a-t-il eu moins d'élus, les facilités offertes ont multiplié seulement les vocations douteuses; enfin Kensington, à bien suivre sa clientèle, est aujourd'hui moins un foyer d'études qu'un objet de curiosité. D'un autre côté, la France n'a pas eu à essayer la déchéance dont on la menaçait: elle tient encore, sur les sommets de l'art, un rang qu'on ne saurait lui disputer; elle excelle toujours dans les industries qui en dépendent, les toiles peintes, les bronzes, les émaux, la céramique, l'orfèvrerie, les tapis et tapisseries de luxe; elle a même avec ses qualités conservé ses défauts, qui sont une exécution à outrance et les exagérations de la jeunesse. Ni l'abondance des écoles, ni la richesse des collections, n'ont donc changé les proportions qui existaient entre l'Angleterre et nous quand elle a engagé ce duel d'art au bout duquel tant de voix présageaient notre abaissement.

Il y a cependant un fait à noter dans cette expérience, et qui peut donner à réfléchir aux Allemands: tant qu'elle a duré, un courant assez vif d'émigration a régné parmi nos artistes et nos ouvriers d'art; on le devait encore à la notoriété entretenue par les officieux, si prompts à prendre l'alarme. Il semblait que l'Angleterre allait devenir pour les hommes que l'art nourrit une sorte de terre promise, et qu'on ne pourrait aller jouir assez tôt des avantages qui leur seraient dévolus. Une petite colonie française passa donc le détroit, et par aventure trouva le terrain préparé, des logemens à des prix discrets et des installations faciles. Voici comment, à la suite des désordres et des proscriptions de 1848, un premier convoi

d'artisans, et dans le nombre quelques sujets de choix, s'était réfugié à Londres. Les uns maniaient le pinceau, d'autres l'ébauchoir; ceux-ci traitaient la figure, ceux-là l'ornement. La plupart avaient réussi; ils formaient ainsi des cadres dans lesquels les nouveau-venus étaient libres d'entrer. Dans cette combinaison, tout était profit pour ces derniers; ils trouvaient là des compagnons sachant leur langue, des guides, des interprètes et au besoin des cautions. Tout alla bien au début; mais au bout d'une certaine période de séjour ils firent tous ou à peu près tous, anciens et nouveaux, une découverte, c'est qu'au lieu d'avancer dans leur art ils se sentaient gagnés par un invincible déclin. Était-ce une impression morale ou une disposition physique? Ils ne s'en rendaient pas compte; mais l'effet était constant et les frappait, ils vivaient de ce qu'ils avaient acquis, et ne faisaient plus de progrès. L'inspiration ne leur venait plus, leur main les servait mal. Involontairement ils se tournaient alors vers la France, et l'esprit de retour les gagnait. Peu y ont résisté, un à un ils sont revenus à Paris, les uns pour toujours, les autres pour y renouveler leurs provisions d'idées et de forces, se remonter l'imagination ou retrouver leur dextérité. Ce qui restera en Angleterre après ces éliminations est voué au goût anglais, et bon gré mal gré subira l'influence des milieux.

C'est que l'art ne se naturalise pas au gré des conquérans; ni le fer ni l'or ne peuvent rien sur lui, il ne se fixe que là où il lui plaît d'aller; c'est une plante délicate à laquelle il faut une exposition de choix, un sol, un climat et une culture appropriés. User de violence avec lui, qu'on l'essaie donc! plus la main est brutale, moins elle a de chance de le posséder. Ce n'est pas non plus la grandeur des états qui l'attire; des villes comme Florence, des républiques comme la Grèce, ont été pour lui des asiles de prédilection où il a répandu ses prestiges. Il ne s'accommode pas davantage du bruit des armes; c'est dans les loisirs de la paix qu'il se plaît le plus volontiers. Voilà bien des obstacles, des incompatibilités dont Berlin ne triomphera pas aisément. Ses soldats ont pu franchir l'enceinte de nos remparts, ils ne franchiront pas cette autre enceinte, inaccessible aux profanes, dont l'art environne ses initiés. L'art n'est pas tout d'ailleurs pour une ville qui aurait la prétention de devenir ce qu'est Paris, l'un des plus grands marchés de luxe qui soient au monde. Les conditions alors deviendraient bien plus lourdes; il faudrait une variété d'assortimens à laquelle il est difficile d'atteindre, l'éclat des produits, la renommée acquise, le choix éprouvé de la matière, la perfection de la main-d'œuvre; il faudrait par-dessus tout l'homogénéité du marché, que Paris réalise au plus haut point. Là-dessus il a discipliné non-seulement nos provinces, mais les



pays étrangers. Ses fournisseurs en renom sont partout bien classés; c'est un fonds de clientèle, puissant par le nombre, influent par l'universalité, et qui s'est formé par les mêmes préférences et les mêmes goûts, quoiqu'il ne parle pas la même langue. L'Allemagne peut-elle prétendre à ce rôle, et en remplit-elle les conditions? D'abord l'homogénéité du marché lui manque, et probablement lui manquera toujours. Elle n'est point en réalité un état, c'est une marqueterie d'états qui hier encore avaient une existence séparée, et en gardent l'empreinte. De là des différences de mœurs, de coutumes, de traditions, qui laissent un champ ouvert à des industries locales et affaiblissent, quand elles ne les suppriment pas, les grandes concentrations. On aura beau faire, ni le Souabe, ni le Westphalien ne puiseront aux mêmes dépôts que les habitans de la Poméranie, et il y aura toujours un autre courant d'approvisionnement pour l'Allemand du midi, auquel sourit le soleil et que la terre comble de ses largesses, et l'Allemand du nord, qui plonge dans les brumes et cultive péniblement ses tourbières. Ces contrastes ne suffiraient pas qu'un autre empêchement se présenterait. Berlin est trop mal situé pour se permettre tous les déplacements de fantaisie; l'esprit militaire peut y condescendre, l'esprit commercial ne s'y prêterait pas.

Toute récapitulation faite, l'empire d'Allemagne n'a point à offrir au monde, comme marché de luxe, une ville qui puisse supplanter Paris. Aux expiations qu'il nous a infligées, il n'ajoutera pas celle-là, et l'Alsace, dont il veut se faire un auxiliaire, n'acceptera pas cette complicité. Pourtant nos vainqueurs ne la tiendront pas quitte : les résistances qu'ils y rencontrent les piquent au jeu, eux à qui depuis dix ans rien n'a résisté; ils essaieront sur elle tous les moyens possibles de captation pour en obtenir au moins les apparences d'un consentement. Coûte que coûte, il faut, pour employer leurs expressions, que l'Alsace se germanise. C'est l'œuvre à laquelle ils travaillent avec cet art persévérant qu'ils ont montré dans tout ce qu'ils entreprennent, et comme d'habitude avec une grande vigueur d'exécution. Nous allons voir quels moyens ils emploient, et ce qu'ils en attendent.

## II.

C'est contre Mulhouse surtout que sont dirigées les visées secrètes de l'Allemagne, et à ce propos une question se présente. De quel droit historique s'appuient donc ses érudits pour en revendiquer la possession? Ce serait curieux à connaître. Mulhouse doit tout à la France et ne doit absolument rien à l'Allemagne, sa re-

nommée et sa fortune datent de ce siècle. Lorsqu'en 1793 cette petite république se donna volontairement à nous, elle ne comptait que 5,000 âmes, dispersées dans des ateliers de médiocre importance; en 1872, avant les derniers vides, Mulhouse et sa banlieue contenaient 60,000 âmes au service des plus magnifiques ateliers qu'ait pu créer le génie mécanique. Voilà l'une des surprises de la grande industrie et le bénéfice d'une vie commune qui a duré quatre-vingts ans. Dira-t-on encore cette fois que les Allemands ne font que reprendre leur bien?

Ceux qui pourraient revendiquer ce bien, ce sont les descendants des hommes qui, il y a cent ans, constitués en une sorte de patriciat, ont imprimé à Mulhouse l'élan sur lequel il vit, les habitudes d'une existence active servie par le goût des arts. Ils étaient à l'origine cinq ou six dont les noms sont dans toutes les bouches, et qui, se multipliant par des alliances de famille, ont transmis à leurs héritiers, avec l'influence et la richesse, le respect de la tradition. Pour les nouveaux comme pour les anciens, l'industrie est le principal, le vrai patrimoine, et le but que de père en fils ils se proposent, c'est de la féconder et de l'ennoblir. De là deux règles invariables de conduite : le perfectionnement incessant de la fabrication, un patronage attentif exercé envers les ouvriers. Ces deux conditions n'ont été remplies qu'à titre onéreux : c'est par millions qu'il faut compter ce qu'elles ont coûté à Mulhouse; elle les a donnés de bonne grâce, et ne s'est jamais refusée ni à une œuvre d'assistance, ni à un progrès. Nulle part on n'avait à ce point l'œil tourné vers les inventions étrangères, ni la main plus largement ouverte pour s'en emparer quand l'utilité en était démontrée. Il faudrait des pages pour citer ce que Mulhouse s'est approprié en ce genre et a livré ensuite au domaine commun par une notoriété et une générosité sans limites. C'est à ce service que répondait une *Société industrielle* dont les travaux intérieurs et les publications ont été depuis près d'un siècle des moniteurs et des guides pour nos grands centres manufacturiers. Physique, chimie, mécanique, statique, tout y était signalé, éclairé par des descriptions précises avec figures à l'appui et contrôlé ensuite par des expériences de fabrique. Dieu sait que de lumières ont été ainsi répandues et quels coups d'aiguillon ont été donnés aux branches de notre production que les privilèges du marché frappaient de langueur!

C'est surtout dans les œuvres d'assistance morale que cette association s'est montrée incomparable. Tout était à faire ou à réformer, instruction, mœurs, habitudes, manière de vivre; les témoignages contemporains sont d'accord là-dessus; il fallait prendre ces hommes au plus bas de l'échelle et les relever. C'est ce qu'a fait un

patronage de cinquante ans souvent ingrat, mais suivi avec autant de persévérance que de désintéressement. Les écoles ont été multipliées, écoles de grammaire et de science appliquée, écoles de dessin, conférences du soir, bibliothèques populaires, lectures périodiques. Comme encouragement à l'épargne, les combinaisons les plus variées ont été essayées, — entre autres celle qui associe dans une proportion considérable les cotisations des entrepreneurs d'industrie aux versements des ouvriers qu'ils emploient, — des primes assez fortes attachées aux heures supplémentaires de travail dans les jours de presse, l'établissement de boulangeries et de boucheries qui, en diminuant le coût des objets, laissent entre les mains de l'ouvrier plus d'argent disponible, enfin des largesses qui varient d'un atelier à l'autre avec des succès quelquefois équivoques, mais que relevait toujours la droiture des intentions. Ce qui, on le sait, réussit le mieux, ce fut la construction de maisons d'un prix réduit et qui pouvaient être acquises au moyen d'annuités. Ici les résultats frappent les yeux; une ville nouvelle s'est élevée près de l'ancienne avec des rues tirées au cordeau, des façades symétriques et des chaussées bien entretenues. Chacune de ces maisons renferme un ménage d'ouvriers qui en solde le prix par des versements combinés avec ses loyers, et au bout de dix-huit ans en devient propriétaire. D'autres détails seraient encore à citer : des temps de repos assignés, imposés même, aux femmes en couche sans que leurs salaires cessent de courir, surtout les appareils destinés à prévenir les accidens des machines, si perfectionnés aujourd'hui qu'on peut en tirer pour l'avenir l'augure d'une sorte d'immunité. Comme perfectionnemens d'industrie, comme moyens d'assistance, comme patronage judicieux, tel est donc le résumé sommaire et certainement incomplet de ce qu'a fait Mulhouse dans le cours de ce siècle pour venir en aide à ses laborieux enfans et justifier sa fortune.

Ajoutons ceci : les chefs, en fait d'activité, ont donné l'exemple; toujours les premiers au travail et aussi les derniers, ils n'ont recours à des services étrangers que là où ils ne peuvent pas s'employer eux-mêmes; les fonctions se distribuent entre les membres de la famille dans des cadres assignés par la vocation et les études, de façon que chacun fasse ce qu'il sait le mieux faire, soit pour l'action, soit pour le conseil. C'est en industrie l'analogie de ces tribus antiques où la richesse demeurait commune, même quand le nombre des enfans et des alliés s'était accru. Ici encore, dans une certaine proportion, le fonds reste commun ou tout au moins n'emprunte rien au dehors : ainsi en est-il des immeubles et du terrain sur lequel ils reposent, ainsi du mobilier, des instrumens, des outils, des fonds de roulement, du matériel des ateliers accessoires;

dans l'ensemble et dans le détail, c'est strictement bien de famille, propriété de famille. Pour la recette comme pour la dépense, la maison n'a point d'intérêts mêlés, de compte à rendre à personne; dans ce qu'elle ordonne ou ce qu'elle défend, dans ses promesses comme dans ses refus, quand elle s'engage ou se dégage, rien ne la détermine que sa propre inspiration et sa propre volonté.

J'ai insisté sur cette situation, parce que c'est celle-là que directement ou indirectement les Allemands prétendent troubler. Ils l'ont troublée d'abord par la violence morale qu'ils ont exercée sur les consciences individuelles. Dans ces hauts rangs de l'industrie, plusieurs chefs, et des plus considérables, ont été placés entre le bien qui leur restait à faire et le mal, pour ne pas forcer le mot, qu'on leur imposait, la responsabilité qu'ils encouraient en abandonnant, après de longues années passées ensemble, des auxiliaires qui les avaient loyalement servis, et cette autre responsabilité envers soi-même qui relève de sentimens d'un ordre supérieur. Plus d'un cœur a saigné à l'aspect de ces visages depuis longtemps familiers et qui exprimaient un regret mêlé de reproches, plus d'une hésitation a dû naître en songeant qu'il y avait là un devoir à remplir, et que par la force des choses il fallait y manquer. Ces auxiliaires n'étaient pas les seuls; il y en avait d'autres encore, nombreux, intéressans, dans les bureaux, dans les comptoirs, même dans les cliens habituels. Tel est le premier coup très direct, très grave que les Allemands ont porté à ces sièges d'industrie, qui n'avaient connu jusque-là que des encouragemens dans leur bonne fortune; ils enrichissaient le pays en s'enrichissant eux-mêmes, — qui donc en eût pris ombrage et payé par des persécutions l'honneur et le profit que la communauté en retirait? Et que serait-ce si, en optant pour la France, ces chefs de maison s'étaient en même temps condamnés à un exil qui les éloignerait du siège de leurs affaires!

Voilà un premier trouble, le trouble direct; l'Allemagne en ménage d'autres, non moins profonds, quoique indirects, à cette portion du territoire alsacien. Par un retour d'opinion, elle commence à sentir de quel poids pèseront sur des annexions irrésolues les industries considérables dont vivent les populations. C'est là, après tout, une puissance qu'une occupation, si forte et si habile qu'on la suppose, n'ébranlera pas. Ce sont des relations, des habitudes d'obéissance, des besoins de tutelle qui laisseront pour de longues années encore, peut-être pour des siècles, le conquérant isolé dans le pays conquis. Il n'y aura pas de révolte, point de conspiration, non, il y aura une protestation silencieuse et une sorte d'affectation de la part des natis à se préserver de tout mélange. L'effet en est déjà sensible; s'il persiste, ce sera deux peuples au lieu d'un, celui

qui exploite le sol ou l'industrie et celui qui les tient sous sa garde. Quel parti prendre alors et qu'opposer à cela? Comment vaincre cette résistance passive? Les moyens de police, on en a usé et abusé; les promesses, on n'y croit plus; l'intimidation, ce serait se tromper d'adresse avec des cœurs si résolus; la camaraderie militaire, elle est à naître, et avec le petit nombre d'Alsaciens enrôlés elle ne naîtra pas de longtemps. Que d'échecs en perspective! et ce serait presque à désespérer d'une conversion même superficielle, si des esprits à ressources n'avaient songé à un autre agent qui dompte les sentimens les plus rebelles, l'esprit de spéculation.

Personne n'ignore quels ravages l'esprit de spéculation a faits en Allemagne : c'est le dernier de ses triomphes, et c'est le seul dont nous ayons à la féliciter; c'est aussi le seul soulagement qu'elle ait procuré à la France, qui en a si longtemps souffert. Les hommes d'affaires nous ont en partie quittés pour transporter leur industrie sur ce nouveau théâtre. C'est notre or, paraît-il, qui les attire et grise aussi les populations d'outre-Rhin. L'or a son ivresse comme la gloire. Toujours est-il que jamais fièvre ne fut mieux caractérisée; voici quinze mois au moins que Berlin et Francfort semblent avoir pris les fonctions de commanditaire à titre universel (1). On compte en Italie cinq ou six entreprises qui ont mis leurs offres à profit sans compter des projets à l'état d'instruction; on en connaît d'autres en Espagne, d'autres en Autriche et en Hongrie; on va glaner partout sur les traces d'un célèbre capitaliste belge qui, chargé d'un trop lourd bagage, a tristement succombé sous le poids. Comment, dans ces débauches de la spéculation, n'aurait-on pas songé à l'Alsace? Un pays riche, une contrée de choix, une acquisition toute récente! Que de motifs pour vider de ce côté les fourgons de l'indemnité de guerre! On l'a proposé du moins, et quelques comptoirs financiers ont servi, à ce qu'il semble, de porteurs de paroles. Il s'agissait de transformer de grandes manufactures,

(1) Un journal de Berlin, le *Berliner Boersenzeitung*, a publié dans son numéro du 29 septembre dernier la liste des établissemens de crédit qui ont été fondés dans cette ville pour prêter les mains à des combinaisons de spéculation industrielle; il y a même ajouté le bénéfice présumé de chacun de ces établissemens. Nous donnons ces renseignemens sous toute réserve et sans commentaire. Voici les noms et les annotations des journaux : *Berliner Holz-comptoir*, premier semestre, 30 pour 100; — *Disconto-Commandit*, dividende pour 1872, 30 pour 100; — *Elbinger Fabrik*, gain déjà réalisé, 300,000 thalers; — *Léopolds-Hall*, 20 pour 100 pour tout l'exercice; — *Birkenwerder Aktien*, dividende certain, 30 pour 100; — *Central-Bank*, dividende, 20 pour 100; — *Disconto-Commandit*, 86 pour 100; — *Nordend-Aktien*, 200 thalers par action; — *Elbinger Aktien*, 25 pour 100; — *Hamburger Wagenhall*, 25 pour 100; — *Bauverein Born*, 40 pour 100. — Dividendes, primes, ce sont les mêmes folies que chez nous naguère; on sait où elles aboutirent.

qui appartiennent en nom à des possesseurs bien connus, en établissemens anonymes dont le capital, divisé en actions, n'aurait soulevé aucun voile ni attribué d'importance à aucune individualité. Ça et là ces offres furent colportées en y ajoutant, comme dernier moyen de séduction, qu'un acquiescement serait vu avec faveur dans le monde officiel. On ne se montrait d'ailleurs difficile ni sur le prix des choses, ni sur les modes de paiement, pourvu que le marché supprimât la notoriété des noms, et aboutît à l'anonymat.

On devine quel accueil ont fait à ces ouvertures, si tant est qu'on ait osé les leur faire, les fils et petits-fils des hommes qui ont été les parrains de Mulhouse, quand elle devint française. La réponse, dans tous les cas, n'eût pas été douteuse. Leurs noms ! mais c'était pour eux un titre héréditaire et le meilleur instrument de leur fortune ; ils auraient renié leurs ascendans et se seraient reniés eux-mêmes : point de recrue dès lors à enrôler de ce côté. L'esprit de spéculation ne désarma point pour cela ; il lui fallait une proie, plusieurs proies même parmi les établissemens de Mulhouse, et, ne les trouvant pas dans la première catégorie, il passa à la seconde, puis à la troisième. Ce calcul était habile ; les consciences chancelantes et les existences douteuses capitulèrent plus aisément, et, amplement défrayées, en passèrent par les conditions qu'on leur imposa. L'une de ces conditions fut quelquefois de doubler, de tripler même leur capital constitutif ; il s'agissait, disait-on, d'accroître dans une proportion égale les moyens d'exploitation des nouveaux ateliers, d'en changer la nature ou d'en perfectionner les élémens. On voulait les rendre plus forts, mieux armés pour la lutte, plus menaçans pour leurs rivaux. Ces rivaux, on les devine : ils se désignaient d'eux-mêmes comme un embarras à supprimer. C'était le trait du Parthe lancé contre les anciens établissemens, tenus décidément pour irréconciliables, un moyen de les amener à merci, ou tout au moins de multiplier autour d'eux les germes de désorganisation. La campagne commence à peine, et il faudra en étudier les suites. Le fond des choses est un avertissement pour ce qui est réfractaire, et une avance pour ce qui se montrera accommodant.

Tous ces moyens, dans leur raffinement, ont une portée qui ne peut échapper à personne ; c'est la lutte des influences qui s'engage, et elle prendra dans l'Alsace-Lorraine des formes qui se modifieront suivant les lieux, suivant les temps, suivant les circonstances, suivant les personnes. Pour détacher les classes qui vivent soit de la culture du sol, soit d'un travail manuel, forcément il faudra lutter contre leurs instructeurs ordinaires, le clergé dans les campagnes, les patrons dans les villes industrielles. Des deux côtés,

la lutte sera sérieuse, et le dénoûment n'est point facile à prévoir. Tout ce que j'ai pu recueillir sur la population des campagnes s'accorde en ceci, que les répugnances pour l'annexion prennent le tour d'une querelle religieuse et en ont l'animosité. Seulement, entre les communes catholiques et les communes protestantes, il y a plus que des nuances, il y a des contrastes, si bien qu'à un jour donné elles pourraient obéir à des mots d'ordre différens; mais sur tout ceci les renseignemens ne sont encore ni bien complets ni bien sûrs, il convient de ne les accueillir qu'avec réserve. Pour les ouvriers des fabriques, le cas est différent; les données sont certaines, les informations précises, et, pour Mulhouse surtout, des plus satisfaisantes que l'on puisse souhaiter.

Pas plus que d'autres, ces populations n'avaient pourtant résisté aux vertiges d'ambition et à l'esprit de désordre qui se sont emparés des ouvriers depuis une dizaine d'années, et dont le dernier mot est venu aboutir à Paris dans des flots de sang et des amas de ruines. Quelques mois avant la guerre, Mulhouse avait ses grèves comme Bischwiller, et lassait en Alsace les entrepreneurs d'industrie par les prétentions qui se produisaient sous la dictée des sociétés secrètes. C'était tantôt sur le prix des salaires, tantôt sur les heures de travail, que s'élevaient ces querelles, où les patrons avaient constamment le dessus. Presque toutes se terminaient par quelques rixes avec la police et l'emprisonnement de quelques mutins. Au fond, l'ouvrier n'avait guère le goût de ces échauffourées, et ne s'y prêtait que par déférence pour ses conseillers; dès qu'il le pouvait, il signait sa paix avec le patron et reprenait le harnais de misère. Cela se passait ainsi des semaines et des mois en brouilles suivies de raccommodemens. Naturellement personne ne gagnait à ces manèges. En homme qui réfléchit et sait calculer, l'ouvrier sentait bien que tout n'était pas bénéfice dans des joutes avec plus fort que soi; il avait vu pendant le chômage son épargne fondre à vue d'œil, sa famille pâtir, et au bout du compte il retombait sur sa même paie plutôt diminuée qu'accrue et sur les mêmes conditions de durée pour son travail; mais il avait obéi au mot d'ordre donné de loin, fait ni plus ni moins que ses camarades, et comme eux conduit à fond la campagne ordinaire contre le capital. S'il avait dissipé son argent, il était en règle avec l'opinion, c'était une satisfaction suffisante, et à l'occasion il était prêt à recommencer. De combien d'ouvriers n'est-ce pas là l'histoire, et combien de grèves n'ont pas d'autre dénoûment!

La guerre venue, une trêve forcée coupa court à ces disputes désormais sans objet, une portion des ouvriers courut aux armes, les autres restèrent quelque temps inoccupés. Ce fut pour tout le

monde l'heure des réflexions. Des deux côtés, on comprit qu'il pouvait s'agiter des questions plus graves que la durée du travail des mains et la quotité des salaires. Les événemens devenaient de plus en plus sombres. Il n'y avait plus de sécurité au dehors ni pour les vies ni pour les biens, plus d'autre droit que la force, plus d'autre forme de contrat que l'épée. De toutes parts éclataient les calamités de la guerre. A ce spectacle, ouvriers et patrons furent saisis d'un même sentiment; ils confondirent et oublièrent leurs griefs dans une réconciliation tacite. Quand avec la paix le travail se fut ramimé, il ne vint à l'esprit de personne de toucher à ce pacte, issu d'une angoisse commune et qui n'avait de garantie que dans un consentement qui y survivait. Il semblait qu'il n'y eût plus alors qu'une âme dans cette population livrée naguère à beaucoup de dissentimens, qu'un seul intérêt au lieu de tant d'intérêts qui paraissaient inconciliables. Le deuil d'une défaite et le poids d'une oppression avaient opéré ce miracle. Depuis plus de deux ans, ce miracle dure, et on peut dire que les effets n'en sont point affaiblis. Pas une récrimination, pas une plainte; jamais l'atelier n'a été plus suivi, ni la place publique plus tranquille. On se sent bien d'accord, grands et petits, pour courir en commun les mêmes chances, souffrir des mêmes douleurs et partager la même fortune.

Voilà où en sont les ouvriers d'Alsace, rendus à leur bonne nature par les amertumes de l'occupation allemande. Il n'est plus à craindre qu'ils échappent aux mains des vaincus pour aller grossir le cortège du vainqueur. A les voir dans les rues, on reconnaît sur-le-champ où les portent leurs affections et leurs répugnances. C'est qu'aussi les pamphlétaires de l'Allemagne ne les ont guère ménagés; il en est même qui ont épuisé à leur sujet le vocabulaire des invectives. Le parti évangélique n'y a pas mis plus de réserve que le parti militaire; tous deux font assaut de brutalités, témoin cette sortie de M. Henri de Treitschke : « en méprisant la volonté des Alsaciens, nous faisons ce que nous commande l'honneur allemand, » et plus loin : « la nouvelle province récalcitrante fortifiera la tendance unitaire de notre art gouvernemental; cet exemple forcera tous les gens avisés à se serrer fidèlement sous notre forte discipline autour de la couronne de Prusse; ce gain est d'autant plus précieux qu'il est toujours possible qu'un nouvel essai de république à Paris attire les regards admiratifs de nos radicaux allemands. » Notez que les gens avisés dont parle l'auteur sont les Bavaois et les Wurtembergeois, et qu'on se propose de fustiger l'Alsace pour mettre ces deux peuples à la raison. Il est vrai que, si M. de Treitschke accommode ainsi les Alsaciens, M. Schröder, premier prédicateur de la cour, ne nous épargne pas da-



vantage. Écoutons ce parallèle entre les Prussiens et nous. « Le peuple allemand s'est montré comme le peuple de Dieu. Suivant l'exemple donné par son chef, l'empereur allemand, il est parti pour la guerre avec Dieu, après s'être humilié devant lui dans la pénitence et dans la prière. Sur le champ de bataille et de victoire, il a entonné ses vieux cantiques. Chaque soldat porte sur lui son petit livre de cantiques de campagne... Dans les havre-sacs de la plupart des Français vaincus ou tués, on n'a trouvé que de sales écrits ou des lettres lascives; jamais un livre sérieux, moral, et encore moins un livre de prières (1). » Que cette modestie et cette charité sont évangéliques, et que ce langage sied bien à un prêtre!

Quelle conclusion tirer de tout ceci? Une espérance qui nous est commune avec M. Schuré, auteur d'une protestation éloquente contre les annexions, c'est que tôt ou tard on sentira que l'Alsace-Lorraine, dans son démembrement, manque à l'Europe autant qu'à la France. Unie à nous, elle représentait la fusion des deux races, elle était la preuve vivante de l'alliance possible entre leurs génies si divers, entre leurs langues et leurs littératures. L'Alsace ouvrait à la France une perspective sur l'Allemagne, et à l'Allemagne une perspective sur la France. Elle était en même temps une garantie que la distribution des forces en Europe ne subirait pas de trop graves altérations. Dans l'état actuel, quelle puissance petite ou grande peut se dire en sûreté? Où est la garantie qui existe pour la Belgique, la Hollande, la Suisse, le Luxembourg plusieurs fois menacé? Il est vrai que l'enfant terrible des annexionistes, M. de Treitschke, s'est efforcé de rassurer tout ce monde en ajoutant d'un ton protecteur : « Nous daignons souffrir que la Suisse reste indépendante. » C'est un fier langage et une condescendance bien hautaine; mais où est la caution? Le mot de la veille peut être démenti le lendemain. L'évidence du moment, c'est que les faibles restent à la merci du fort, dont la main ne quitte pas la garde de son épée, et qui en est toujours, dans son allure et ses préparatifs, à la veillée des armes. La menace est là comme un des satellites de la paix pour en donner la vraie signification. L'Europe, pour son repos comme pour sa dignité, est mise en demeure d'y réfléchir; si elle persiste dans son système de désistement, il n'y restera bientôt plus debout que les états auxquels, dans sa magnanimité, l'empire d'Allemagne aura fait grâce, ou, comme dit avec un dédain de gentilhomme M. de Treitschke, qu'il aura daigné souffrir.

LOUIS REYBAUD.

(1) *Le Protestantisme et la guerre de 1870*, par M. Lichtenberger.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 octobre 1872.

Le déclin de l'automne, d'un automne pluvieux et froid, va marquer la fin des vacances politiques. D'ici à peu de jours, l'assemblée, qui est la représentation souveraine de la France, va se retrouver à Versailles, où le gouvernement l'a déjà devancée et l'attend. Tout est calme en définitive, rien ne révèle une agitation menaçante. Des pérégrinations démocratiques qui ont fait un bruit momentané sans émouvoir sérieusement le pays, il n'en est plus même question; c'est à peine si on s'occupe encore des élections qui ont eu lieu tout récemment. La dernière lettre que M. le comte de Chambord a cru devoir écrire date de quelques jours tout au plus, et elle est déjà oubliée. Épîtres, discours, factums, manifestes, se sont succédé; ils ont tourbillonné comme les feuilles d'automne et ont disparu comme elles. On ne peut pas dire que, pendant ces trois mois qui viennent de s'écouler, la situation générale ait sensiblement changé, qu'il se soit produit dans le pays un mouvement précis, déterminé, impérieux, et cependant, on en a le pressentiment vague, on le comprend, cette session nouvelle qui va s'ouvrir doit avoir une importance particulière; il y a des questions qui se présenteront nécessairement d'elles-mêmes et qui devront être résolues, parce que les jours et les semaines s'écoulent, parce qu'on marche à grands pas vers l'heure où l'occupation étrangère cessera de peser sur nos malheureuses provinces, parce qu'enfin il est de la plus simple prévoyance patriotique de ne pas attendre le dernier instant, au risque d'être surpris par les événemens et de tomber dans l'imprévu. Les députés sont partis il y a trois mois, ils vont revenir maintenant reposés et éclairés. Ceux qui n'ont pas un parti pris d'avance et des idées systématiques ont pu étudier le pays, interroger les mouvemens de l'opinion; ils savent ce qui est possible, ce qui répond aux intérêts, aux instincts publics. Assurément, même en admettant un concours suf-

fisant de bonnes volontés sincères et désintéressées, ce ne sera pas facile d'arriver à des combinaisons qui puissent mettre d'accord tant d'opinions diverses; mais il y a une chose qui domine tout : c'est la nécessité, et le patriotisme doit faire le reste.

Qu'est-ce donc après tout que la politique, si ce n'est la recherche de ce qui est possible dans une situation aussi complexe et aussi douloureuse que celle où se débat notre pays depuis deux ans? Ce qui est possible aujourd'hui, on le sent, on le voit, c'est évidemment la régularisation de ce qui existe, c'est l'affermissement d'un régime qui a donné à la France la paix extérieure, la paix intérieure, et qui au milieu des difficultés les plus inextricables a entrepris cette œuvre immense de la libération du territoire. Comment ce régime peut-il être affermi et régularisé? C'est l'assemblée qui l'a créé sous l'influence des plus pressantes nécessités publiques, c'est par l'assemblée qu'il peut prendre un caractère plus précis ou plus définitif, si l'on veut. Qu'il s'appelle la république conservatrice ou la république sans épithète, cela importe vraiment assez peu. L'essentiel est que ce soit un régime protecteur de toutes les sécurités et de tous les intérêts, ayant en lui-même une force de préservation contre tous les entraînemens et tous les excès. Tel qu'il est, tel qu'il peut être constitué, ce régime a cela pour lui qu'il est le seul possible au moment où nous sommes, qu'il existe déjà, qu'il n'y a qu'à se servir des moyens dont on dispose pour l'organiser sans secousse, sans ébranlement, sans exposer le pays à des crises nouvelles en face de l'étranger, sans braver le péril d'une dissolution prématurée de l'assemblée.

Est-ce qu'on peut faire autre chose aujourd'hui? Est-ce qu'il y a un autre moyen sérieux et pratique de procéder dans les conditions où se trouve la France? Oui, sans doute, disent les uns, le moyen existe, on peut faire mieux que la république, on peut restaurer la monarchie. La question est de savoir comment on ferait pour restaurer cette monarchie, qui depuis deux ans s'épuise à se discréditer par son impuissance querelleuse et à gaspiller les chances qu'elle a paru avoir un instant. D'honnêtes légitimistes ont souvent accusé M. Thiers et ils l'accusent encore d'être le plus grand obstacle au rétablissement de la royauté traditionnelle. M. Thiers, il est vrai, ne s'est jamais donné pour un légitimiste d'une irréprochable orthodoxie, et au milieu des travaux qui l'assiègent il n'a peut-être pas eu le temps de songer beaucoup à une restauration de la monarchie traditionnelle; mais sûrement ce n'est pas lui qui depuis deux ans a fait le plus de mal à la cause de la royauté. Si cette cause a été compromise, elle l'a dû surtout aux royalistes et à M. le comte de Chambord lui-même. Personne au monde ne peut méconnaître la loyale honnêteté, l'élévation des sentimens d'un prince qui supporte si noblement l'exil depuis quarante-deux ans. Il faut bien l'avouer ce-

pendant, chacun de ses manifestes est une bataille perdue pour sa cause, et la dernière lettre qu'il vient d'adresser à un de ses amis, membre de l'assemblée de Versailles, n'est point certes de nature à lui ramener la victoire. Voilà un prince qui ne dirait pas, à l'exemple de son aïeul Henri IV, que la France et Paris valent bien une messe, ou, si l'on veut, un mot d'amitié à la société moderne; il ne transige pas quant à lui, il s'enferme dans le droit, dans le sentiment religieux de la mission providentielle qu'il s'attribue. Il reste immuable, impassible sur son haut promontoire de la légitimité, attendant que la mer vienne le reprendre; mais la mer ne monte plus jusque-là. La France, telle que ce prince honnête et aveuglé croit la voir, telle que ses amis la lui représentent sans doute, cette France n'existe pas; cette royauté sacerdotale dont il garde l'idéal n'a plus de place dans notre monde, et M. le comte de Chambord semble le comprendre, puisque visiblement il ne croit plus aux moyens humains pour une restauration, qu'il désire peut-être moins que ses partisans. « Le jour du triomphe est encore un des secrets de Dieu, » dit-il, et il est certain qu'il n'y a rien à objecter à cela. M. le comte de Chambord a écrit sa lettre pour protester une dernière fois contre les tentatives d'organisation constitutionnelle qui se préparent; mais il ne dit ni ce qu'on pourrait faire, ni comment on pourrait le faire. Le manifeste d'Ebenzweyer est une protestation, ce n'est pas une solution au milieu des difficultés qui nous pressent.

Cette solution nécessaire, où est-elle cependant? Est-ce qu'on peut la chercher dans une crise intérieure imprudemment provoquée, dans un appel au pays lui-même par une dissolution de la chambre, par l'élection d'une assemblée nouvelle qui arriverait avec la mission particulière de constituer, d'organiser un gouvernement? Où donc est la nécessité de se jeter dans de telles aventures au moment où nous aurions besoin de mettre la plus extrême mesure dans nos actions et même dans nos paroles? Assurément l'assemblée qui existe aujourd'hui n'est point éternelle, elle ne vivra pas au-delà du terme qui lui est naturellement assigné. Sa raison d'être est dans les circonstances d'où elle est sortie et avec lesquelles elle disparaîtra. Jusque-là, elle doit rester à son poste, elle doit vivre, son existence est liée à cette œuvre de la libération du territoire qui se poursuit laborieusement. Voulût-elle se dissoudre, elle ne le pourrait pas sans déshonneur pour elle, sans danger pour le pays. Qu'on y réfléchisse un instant : imagine-t-on une crise électorale s'ouvrant aujourd'hui ou demain, le gouvernement battu en brèche dans la lutte, toutes les passions se donnant rendez-vous, tous les partis relevant leurs drapeaux, l'agitation survivant sans doute au scrutin, et tout cela pendant que les Allemands sont dans nos villes et dans nos campagnes, attendant la fin de cette meurtrière aventure! M. Louis Blanc, qui tient à reprendre son rang dans le radicalisme agitateur, juge cette considération

fort puérile, il trouve que c'est une insigne faiblesse de se préoccuper des Prussiens, qui n'ont pas le droit de se mêler de nos affaires. Ce qui est puéril, malavisé, c'est de ne pas tenir compte des circonstances, c'est de s'imaginer naïvement que la France aujourd'hui peut perdre impunément trois mois en agitations stériles. Sans doute, comme le dit M. Louis Blanc, le crédit de la France est considérable, il a suffi à tout, il doit jusqu'au bout suffire à tout ; mais ce crédit lui-même ne vit et ne se soutient que par le travail, par la sécurité, et ce n'est pas au milieu des incertitudes, des confusions d'une crise toujours redoutable, que le pays peut travailler, que le gouvernement peut combiner tous les moyens nécessaires pour hâter ou assurer la libération du territoire. Quelle raison y a-t-il d'aller au-devant de ces périls ? Les radicaux se défont de l'assemblée actuelle, voilà toute la question ; déjà ils s'étudient à mettre en suspicion tout ce qui pourra être fait par elle, même pour l'établissement de la république, et ils ne voient pas qu'en déclinant l'autorité de cette assemblée librement élue, c'est l'autorité même de la souveraineté nationale qu'ils déclinent. La chambre de Versailles peut ne pas leur plaire, c'est possible ; croient-ils par hasard qu'une chambre où ils domineraient ne soulèverait aucune protestation et serait considérée par tout le monde comme la représentation fidèle de la volonté nationale ? La vérité est qu'entre l'impossibilité d'un retour à la monarchie et le danger des agitations où le radicalisme cherche une victoire de surprise, il n'y a qu'un moyen pratique, efficace, c'est que l'assemblée elle-même se décide prudemment à régulariser le régime que les événemens ont fait à la France, en l'entourant de toutes les garanties qui peuvent lui imprimer le caractère d'un régime de libérale conciliation.

Au fond, c'est là visiblement la direction de l'opinion. Le pays ne demande rien de plus ; il se rattache par instinct, par bon sens à ce qui existe, et les élections qui viennent d'avoir lieu, qui ont été un instant l'objet de tant d'interprétations, de tant de commentaires, ces élections, interrogées en toute impartialité, n'ont point un autre sens. N'est-il pas clair d'abord qu'elles ne révèlent aucune tendance particulièrement monarchique ? Même dans le Morbihan, où le candidat de l'opposition a triomphé, le vote semble avoir eu un caractère religieux encore plus que politique. Dans les autres départemens, les nouveaux élus sont républicains, ils se sont présentés comme tels ou ils ont fait acte d'adhésion à la république. Le résultat est-il cependant aussi simple, aussi décisif qu'on le dirait, et les radicaux ont-ils surtout le droit de triompher du dernier scrutin ? Il faudrait s'entendre. Qu'on remarque ce fait au moins caractéristique : ce sont des républicains qui ont été nommés, mais tous, ou presque tous, ils ont commencé par protester de leur adhésion au régime actuel, au gouvernement de M. Thiers, à la ré-

publique conservatrice. M. Nioche, élu dans l'Indre-et-Loire, a renouvelé ses protestations même après le vote. L'élu du Calvados, M. Paris, s'était prononcé dans sa profession de foi avec une vivacité des plus énergiques. Le nouveau député de l'Oise, M. Gérard, ancien représentant de 1849, avait marqué d'avance sa place dans le centre gauche. Dans la Gironde également, un candidat qui n'avait d'autre titre que d'avoir été exilé en 1852 et qui a été soutenu par les radicaux, M. Caduc, a cru devoir se mettre sous le pavillon de M. Thiers.

A Alger, M. Crémieux a pris la cocarde de républicain conservateur, de sorte qu'on ne voit pas bien en quoi consiste cette victoire électorale que les radicaux ont revendiquée si bruyamment. S'ils ont triomphé, comme ils l'ont dit, ils n'ont certainement pas triomphé par eux-mêmes, ils se sont glissés à la suite du gouvernement, dont ils se sont proclamés les amis et les défenseurs, en dissimulant leur propre drapeau. Ce n'est pas là le seul fait significatif dans les élections. Si modérés qu'ils soient, ces nouveaux députés républicains n'ont pas réussi sans quelque difficulté. Dans l'Indre-et-Loire, M. Nioche a été serré de près par M. Paul Schneider; un déplacement de quelques centaines de voix changeait le résultat. Dans le Calvados, les concurrents de M. Paris ont réuni plus de suffrages que M. Paris lui-même. Jusque dans la Gironde, le scrutin a été assez étrange. M. de Forcade La Roquette, malgré les souvenirs qui le rattachaient au régime impérial, malgré son titre d'ancien ministre de l'empire, M. de Forcade est arrivé au chiffre de 50,000 voix. Ces résultats ne laissent pas d'être assez curieux; on peut les méditer avec fruit et voir surtout le danger d'offrir par des divisions des facilités inespérées au bonapartisme.

Qu'en faut-il conclure? C'est évidemment une illusion de triompher ou de s'alarmer d'un vote qui n'est après tout que l'expression de l'incertitude des esprits et des opinions. En réalité, c'est un pays assez perplexé, qui vote ou qui croit voter pour un gouvernement auquel il doit la paix et la sécurité. Fatigué, excédé de révolutions, il ne se met pas à la suite d'un parti dont la victoire serait le signal de révolutions nouvelles, il se prononce par une sorte d'instinct pour ce qui existe; il n'éprouve pas le besoin de changer de condition, surtout quand on lui parle de revenir à une monarchie qui représente à ses yeux tout un ordre évanoui, il demande tout simplement qu'on lui donne un régime régulier et sensé qui le protège dans son repos, dans son travail. Voilà ce que veulent dire les élections dernières; elles signifient le repos dans la république, puisque la république existe, et ce que le pays demande, il faut le lui donner. Comment le lui donnera-t-on, si ce n'est par un certain nombre de mesures, qu'on appellera constitutionnelles si l'on veut, qui dans tous les cas tranchent des questions toujours irritantes, toujours menaçantes, en imprimant un caractère plus définitif à ce qui n'a été

depuis deux ans qu'une trêve souvent agitée, quoique volontairement acceptée?

Et d'abord on a l'avantage d'entrer dans cette voie avec un esprit éclairé par une longue et cruelle expérience. On sait désormais ce que valent ces constitutions écrites qui ont la prétention de tout résumer en quelques articles et de fixer irrévocablement l'avenir. La France a eu depuis quatre-vingts ans une douzaine de constitutions de toutes les couleurs, de toutes les nuances, de toutes les dimensions, constitutions impériales, royales, consulaires, républicaines, despotiques, libérales. Qu'en est-il resté? Elles ont disparu comme elles étaient venues, dans un coup de vent. Elles forment aujourd'hui une assez curieuse collection pour ceux qui veulent faire des études rétrospectives sur le droit politique. Où donc est aujourd'hui la nécessité de recommencer cette histoire? La vraie constitution de la France est dans nos mœurs, dans nos institutions civiles et sociales. Le reste n'est que l'organisation d'un mécanisme de gouvernement adapté au principe de la souveraineté nationale, et qu'est-ce qui empêche de coordonner ce mécanisme en débrouillant un peu la confusion où l'on se débat depuis près de deux ans? On sent bien que le moment approche où ces questions s'imposeront, déjà des projets de toute sorte se préparent; en définitive, ils tournent autour de deux ou trois idées. La présidence, telle qu'elle existe, a besoin évidemment d'être modifiée. On est allé au plus pressé, on a remis le pouvoir entre les mains de l'homme que tout désignait à la confiance publique, dont l'expérience, le patriotisme, la fertile activité, étaient des garanties pour la France. On l'a nommé chef du pouvoir exécutif, président de la république; mais cette présidence est en quelque sorte une situation personnelle, une prééminence consulaire plutôt qu'une autorité définie : elle n'a aucune durée précise, et à la rigueur, d'après la loi Rivet, elle devrait disparaître avec la chambre dont elle est l'émanation, de telle sorte que le pays pourrait se trouver un jour sans assemblée et sans gouvernement. Voilà le fait. On a parlé de décerner la présidence à vie à M. Thiers. Cette idée, on peut l'assurer, ne vient point de M. le président de la république, et elle ne lui sourit nullement malgré tout ce qu'elle peut avoir de flatteur. Elle ne remédierait à rien, et elle risquerait de créer des confusions qui ne seraient peut-être pas sans danger. Ce qu'il y aurait de plus simple sans doute, ce serait de donner à la présidence une durée de quatre ans avec faculté de réélection, et de compléter l'institution présidentielle par une vice-présidence qui écarterait d'avance tout péril d'interrègne et de crise en cas d'accident. Dans quelles conditions pourrait-on établir cette vice-présidence? Celui qui l'exercera sera-t-il élu expressément par la chambre, ou bien le président même de l'assemblée restera-t-il chargé de prendre éventuellement le pouvoir exécutif? Ces questions peuvent avoir quelques côtés

déliçats; elles ne sont point insolubles dès qu'on les abordera sans arrière-pensée, et, cette constitution du pouvoir exécutif une fois définie, un grand pas, un pas décisif sera fait dans la voie d'une organisation sérieuse.

Ce n'est pas tout évidemment. Il y a deux questions qui se présentent d'elles-mêmes, dont la solution est peut-être un peu moins pressante, mais qui devront nécessairement être résolues. La première de ces questions est la constitution d'une seconde chambre. Un jour, sous l'empire, nous nous entretenions justement de cette question d'une seconde chambre avec un homme qui est aujourd'hui dans le parti radical, qui a toujours été républicain. Il avouait qu'en 1848 il était partisan d'une chambre unique, mais que depuis ses idées s'étaient modifiées, qu'il admettait l'utilité d'une seconde assemblée, et, comme on lui demandait pourquoi il avait changé d'opinion, il répondait simplement : « parce que j'ai vingt ans de plus. » Il disait vrai, c'est la raison la plus naturelle et la plus philosophique à la fois de la nécessité d'une seconde assemblée, parce qu'on ne voit pas les choses de ce monde du même œil à tous les âges. Il y a une expérience que donnent le temps, l'étude, le maniement des intérêts du pays, et cette expérience, cette maturité si l'on veut, c'est justement une seconde chambre, de quelque nom qu'on la nomme, qui peut la représenter dans les grandes délibérations sur les affaires publiques. La difficulté est toujours sans doute de trouver les élémens de cette seconde assemblée dans un pays où il n'y a pas des traditions d'aristocratie politique comme en Angleterre, des conditions particulières de vie locale comme aux États-Unis ou en Suisse. Il n'est pas moins vrai que c'est la seule garantie qui existe jusqu'ici contre les entraînemens et les tyrannies possibles d'une assemblée unique. D'ailleurs, une fois le principe admis, cette difficulté n'est point elle-même insoluble. Les élémens d'une seconde chambre, ils existent dans les conseils-généraux, dans la haute magistrature, dans l'armée, dans les compagnies savantes, même dans la grande propriété ou dans l'industrie, dans tout ce qui peut offrir en un mot la triple garantie de l'indépendance, de l'expérience et du savoir.

La seconde question qui reste à résoudre et qu'il faudra bien aborder, c'est la loi électorale : non pas que par un excès de susceptibilité conservatrice on puisse songer à revenir à quelque chose comme la loi du 31 mai 1850, qui a si étrangement servi de prétexte au coup d'état du 2 décembre 1851. Nullement, le suffrage universel existe, et ce qu'il y a de mieux c'est de vivre avec lui, en l'éclairant autant que possible, en le mettant en garde contre les pièges où il peut tomber; mais ce qui est essentiel, ce qui ne ressemble en aucune façon à une violation directe ou indirecte du droit de suffrage, c'est de ramener la vérité, la sincérité dans la représentation publique, et de ne point laiss-



ser le pays exposé à ces coups de vent des scrutins de liste, qui mettent le hasard dans les élections, qui ne sont, à tout prendre, que le plébiscite, sous une forme un peu moins violente, dans le cercle d'un département. En définitive, de quoi s'agit-il ? Les républicains sincères et prévoyans devraient être les premiers à demander cette réforme et toutes celles dont on parle aujourd'hui, car enfin, si l'on veut que la république vive, il faut qu'elle cesse d'être un ouragan comme elle l'a été si souvent dans son passage à travers notre existence nationale ; il faut qu'elle devienne une institution paisible et pratique, qu'elle entre dans les faits et dans les mœurs, qu'elle offre des garanties contre les dangers de mobilité et de perturbation dont elle porte en elle-même le redoutable germe.

Une des choses les plus plaisantes, c'est le ton mélancolique que prennent, depuis quelque temps surtout, les chefs et même les dieux inférieurs du radicalisme, pour se plaindre de tout ce qu'ils ont eu à dévorer, des déboires qui leur ont été infligés pendant ces deux dernières années. M. Louis Blanc le disait, il y a peu de jours encore, avec un attendrissement des plus touchans. Les radicaux sont malheureux, ils ont été obligés plus d'une fois de réprimer leurs intempérances, de retenir leurs programmes, leurs discours, leurs propositions, leurs interpellations ; ils se sont vus condamnés à se taire quand ils avaient tant envie de parler ! Mais ne voient-ils pas que, si la république vit encore, c'est peut-être justement parce qu'ils ne l'ont pas gouvernée, parce qu'ils ont été contraints par les circonstances à cette modération qui leur pèse ? Vraisemblablement, s'ils avaient eu toute liberté, c'eût été bientôt fini ; la crise eût été violente sans doute, elle aurait fini comme toutes les crises de ce genre. L'anarchie eût enfanté quelque dictature, et une fois de plus la république aurait été perdue par ceux qui se prétendent ses vrais et uniques serviteurs. Elle vit, parce qu'elle a été sagement protégée contre ses excès, parce qu'il s'est trouvé là un homme qui a su se servir de ce régime pour relever, autant qu'il l'a pu, un pays qui venait de tomber mutilé et sanglant dans la poussière. Elle ne s'est maintenue, en un mot, et elle ne peut se maintenir que par cette politique de ménagement et de prudence que rendent nécessaire les circonstances extérieures autant que les complications intérieures. C'est assurément un fait curieux et qui dénote la singulière idée que les radicaux se font de la vie d'un pays. Dès qu'ils aperçoivent un certain calme, une certaine paix, dès qu'ils voient qu'on se remet à traiter les affaires pour elles-mêmes, à résoudre simplement les questions sans mettre partout l'agitation et la violence, il leur semble que ce n'est plus la république, qu'on leur a pris leur régime préféré. Pour que la république existe à leurs yeux, il faut qu'ils puissent se déchaîner, remuer les passions, se répandre en discours enflammés, sans s'inquiéter des résultats de cette

politique de sédition et d'excitation. Malheureusement, si ce système a souvent de désastreuses conséquences dans notre vie intérieure, il est parfois plus dangereux encore au point de vue de notre situation extérieure.

Il faudrait bien se dire que nous ne sommes pas dans des conditions ordinaires, que toutes les polémiques ne sont pas sans péril. On vient de s'en apercevoir tout récemment encore par un incident des plus pénibles, par cette lettre que M. le maire de Nancy s'est vu obligé d'écrire à notre plénipotentiaire au camp allemand, M. de Saint-Vallier, pour se plaindre de la situation cruelle où les polémiques de certains journaux placent les habitans des départemens occupés qui « paient sans se plaindre la rançon de la France en restant jusqu'au bout le gage de cette rançon, » et en demeurant exposés aux contre-coups de l'irritation produite chez les Prussiens par des articles irréfléchis. M. le maire de Nancy dit avec tristesse une parole qu'on devrait avoir toujours présente. « Le seul moyen en ce moment pour la France de nous témoigner ses sympathies, c'est de nous aider par une sage prudence à supporter jusqu'au bout, sans secousses violentes, les charges d'une occupation que l'exagération de certains sentimens ne ferait que prolonger. » Aussi tout nous rappelle à chaque instant une situation douloureuse, et ce serait bien le moins que l'administration de la guerre ne se mit pas, elle aussi, de la partie, pour nous faire sentir ce cruel déboire en envoyant sans précaution suffisante à Châlons des soldats qui se trouvent exposés à être désarmés par les Prussiens. C'est bien assez que des articles de journaux nous attirent des mésaventures par des polémiques inutilement provocantes.

Quelle étrange et malfaisante manie, en effet, de s'épuiser si souvent en disputes dangereuses ou en déclamations passionnées lorsqu'il y a tant à faire de toute façon, lorsqu'il n'y a point une heure à perdre pour préparer la reconstitution morale et nationale de la France ! Puisque le malheur nous a fait sentir son aiguillon, il faudrait au moins profiter de cette dure expérience pour se recueillir avec une patriotique sincérité, pour étudier résolument, virilement, les causes de tous ces désastres accumulés, et pour chercher les moyens de les réparer. C'est là une œuvre bien autrement sérieuse, bien autrement salutaire que toutes les agitations factices des partis, qui ne font qu'aggraver nos misères en aigrissant les esprits, en détournant l'attention des seuls objets dignes d'occuper une société qui n'a plus le droit de se flatter elle-même, qui a trop cruellement expié ses illusions, ses fantaisies ou ses défaillances. Les questions politiques ont toujours de l'importance sans doute; il y a des questions bien plus graves encore, qu'il faut savoir aborder simplement, qu'on ne peut résoudre que par le travail, par l'étude, par une action attentive ne tous les jours et de toutes les heures.

L'administration française a tous les mérites qu'on voudra, elle a surtout l'avantage d'être un instrument aussi ingénieux que puissant, docile à tous les pouvoirs, merveilleusement combiné pour tous les services utiles ou inutiles qu'on peut lui demander. Il n'est pas moins vrai qu'au moment où nous sommes, en dépit de tous les événemens et de toutes les leçons, cette administration revient plus que jamais, si on n'y prend garde, à ses traditions d'immobilité et de routine. Au lieu de simplifier et d'expédier les affaires, elle les complique et les ralentit. Elle a aujourd'hui comme autrefois ses formalités minutieuses et décourageantes, ses habitudes lentes et obstinées qu'il est si difficile de vaincre, qu'on ne changera qu'en y mettant un peu énergiquement la main, en introduisant quelque ressort nouveau dans cette machine confuse et paresseuse. La réforme administrative, c'est là une de ces choses sérieuses et pratiques dont il faudrait s'occuper. Certes le gouvernement a déjà fait beaucoup pour l'armée, pour cette armée qui a été si justement sa première et sa plus vive préoccupation au lendemain de nos revers. M. le président de la république a trouvé là une douloureuse occasion de déployer son expérience, de satisfaire son ancienne et très noble passion pour tout ce qui touche à la grandeur militaire de la France. Il s'occupe avec une sollicitude jalouse de tous ces détails, il veille à la formation de ces camps où nos soldats vont se discipliner et puiser une instruction nouvelle sous la direction de nos plus vaillans hommes de guerre, et cependant, on le sent bien, ce qui a été fait n'est qu'un commencement. Que d'efforts patients et persévérans il faut encore pour remettre un peu partout l'ordre, l'exactitude, le sentiment du devoir, la vigilance, pour remonter cette administration de la guerre de façon qu'elle nous épargne tout au moins des accidens comme celui de Châlons! Voilà certes qui vaudrait mieux que toutes les préoccupations et les conversations politiques, comme celle qu'on prête à un aide-de-camp de M. le ministre de la guerre récemment en voyage à La Fère. Nous sommes à un de ces momens où l'esprit de réforme, éclairé par le malheur, doit s'efforcer de rendre à la France tout ce qui peut reconstituer son existence nationale, une administration vigilante et expéditive, une armée vigoureusement réorganisée, un enseignement plus sérieux et plus efficace. M. le ministre de l'instruction publique, il faut lui rendre cette justice, a voulu pour sa part mettre la main à cette œuvre de réformation nécessaire, et montrer son zèle : il a publié à la rentrée des classes une circulaire qui résume ses idées et ses méditations sur l'enseignement secondaire, qui est tout un programme soigneusement étudié, aussi bien coordonné que possible.

Qu'un certain mouvement de décadence se soit fait sen ir dans les études en France, et que cette décadence des études, de l'éducation tout entière, ne soit point étrangère aux derniers désastres de notre

pays, rien n'est plus évident. Ce mal ne date ni d'aujourd'hui ni d'hier, il remonte bien plus haut, il tient à bien des causes générales sans doute. Le fait est que peu à peu, sous une multitude d'influences, l'aptitude même au travail semble s'être affaiblie, et qu'il s'est formé par degrés une jeunesse impatiente et promptement fatiguée, n'ayant plus que des connaissances vagues et superficielles, perdant avec les habitudes de la discipline le sens et le goût des fortes études. Tout est dans l'apparence; on a un vernis d'éducation, un semblant de culture, un à-peu-près de toute chose, avec le dégoût de ce qui fait justement la force de l'esprit, la méthode et la précision. Disons le mot : depuis longtemps, on a pratiqué l'enseignement un peu comme tout le reste, avec un certain abandon, avec de la complaisance pour toutes les faiblesses, en se gênant le moins possible, en sacrifiant l'intégrité de l'éducation publique, de la véritable instruction, tantôt à des fantaisies, tantôt à de prétendues innovations qui étaient des chimères quand elles n'étaient pas des dangers. Les enfans n'ont pas demandé mieux que de sentir se relâcher la sévère discipline de l'étude, les parens y ont aidé, les maîtres n'ont pas toujours assez résisté; le résultat a été funeste. Voilà le mal qui est allé en s'aggravant d'année en année et auquel il faut remédier aujourd'hui, si l'on veut préparer des générations plus viriles, mieux armées de force morale, d'instruction et de savoir. La circulaire de M. Jules Simon, nous nous hâtons de le dire, est semée de bonnes intentions, et parmi toutes ces bonnes intentions la meilleure, la plus sage, est de ne vouloir procéder que par des améliorations successives, d'éviter les expériences précipitées et hasardeuses. L'essentiel en effet est de s'appuyer sur une étude attentive des faits, de ne rien brusquer, « d'agir à coup sûr, » selon le mot de la circulaire, comme aussi la première condition est de ne point se faire illusion, de ne pas prendre pour un système d'innovations graduées et réparatrices ce qui ne serait peut-être ni bien nouveau, ni même en rapport avec le mal qu'on veut guérir.

Quelle sera la portée pratique du programme de M. Jules Simon? La pensée qui a inspiré ce programme aura-t-elle tous les résultats qu'en attend celui qui l'a écrit? Allons droit au fait essentiel. Que M. le ministre de l'instruction publique recommande aux professeurs de se réunir périodiquement, de mettre en commun leurs lumières et leur expérience pour préparer par leurs délibérations les réformes qui pourront être accomplies, c'est là certainement une mesure aussi libérale qu'intelligente. Ces maîtres, occupés chaque jour à façonner la jeunesse, peuvent dire souvent le mot le plus juste, le plus décisif sur une méthode, sur un système d'enseignement. Les consulter, les appeler à donner leur avis, c'est s'assurer un concours précieux. Rien de plus prévoyant et de mieux entendu assurément que toutes les précautions minutieuses de

M. le ministre de l'instruction publique au sujet de la gymnastique, des exercices militaires, de l'équitation, de la natation, des promenades instructives des enfans. Si ce programme est suivi, l'éducation physique est complète; elle fortifie le corps et prépare à l'âme une saine habitation. Rien de mieux encore que tout ce que dit M. le ministre de l'instruction publique au sujet de l'enseignement de la géographie, de l'histoire. Ici cependant il resterait à savoir ce qu'entend M. Jules Simon lorsqu'il veut que, pour enseigner la géographie, on commence « par la description de la commune, de l'arrondissement, du département, pour n'arriver qu'en dernier lieu à la carte d'Europe et à la mappemonde. » Qu'on ne veuille pas tout d'abord inculquer à un enfant les notions transcendantes de la physique terrestre, nous le comprenons bien; qu'on simplifie pour lui les élémens de la science géographique et qu'on ne lui dise que ce qu'il peut saisir, ce sera au mieux. En dehors de ceci, que peut bien être au juste ce genre de géographie recommandé par la circulaire ministérielle, et qui consiste à décrire aux enfans « les campagnes voisines de leur ville ou de leur village? » M. Jules Simon s'est peut-être laissé tromper par un mirage de simplicité et de logique, et les enfans à qui on voudrait enseigner ainsi la géographie pourraient bien ne pas la savoir du tout; c'est comme si l'on voulait les initier à l'étude de l'histoire en commençant par leur raconter les annales de leur ville ou de leur village. Ce n'est là, si l'on veut, qu'un point secondaire dans le programme ministériel; le point délicat, épineux, c'est ce qui touche à l'enseignement classique, à ce qu'on appelait autrefois du beau nom d'humanités.

Il a été de mode pendant bien des années de jeter la pierre à ces malheureuses études classiques, de les représenter comme une vieillerie scolastique bonne à faire perdre du temps, à détourner les enfans de ce qui peut leur être le plus utile, des langues vivantes, des études professionnelles, des connaissances spéciales. Qu'on favorise, qu'on développe tant qu'on voudra ces études nouvelles, qui sont en effet nécessaires dans un siècle d'industrie, de démocratie laborieuse, de grand mouvement matériel: soit, on répond à des intérêts, à des instincts qui ont besoin d'une satisfaction. Il n'est pas moins vrai que tout ce qui affaiblit cette vieille et nourrissante instruction classique est une atteinte à la civilisation française elle-même, et, s'il y a cette sorte de décadence des forces intellectuelles dont on s'aperçoit aujourd'hui, c'est que l'enseignement classique n'est pas resté ce qu'il devait être. Les novateurs à courte vue se figurent qu'en mettant des enfans au régime de Virgile et de Cicéron on fait simplement des latinistes; pas du tout, l'on fait bien autre chose que des latinistes, on fait des hommes, et l'objet de l'éducation est apparemment de faire des hommes avant de faire des magistrats, des ingénieurs, des soldats, des industriels. M. Jules Simon

ne veut pas toucher à cet enseignement classique, il s'en défend avec vivacité, bien au contraire il voudrait le relever, et il condamne cet étrange système qui s'est appelé un jour du nom barbare de bifurcation. Il s'agit de savoir si les mesures qu'il propose n'iront pas malgré lui au même but, si elles n'exposeront pas les études au même danger.

Sans doute M. le ministre de l'instruction publique prétend se borner à simplifier, à supprimer des exercices inutiles ou fastidieux, à dégager l'enseignement des broussailles qui l'encombrent, et il ne voit pas que ces exercices qu'il croit inutiles sont une gymnastique pour l'esprit de l'enfant. C'est dur, c'est rebutant quelquefois, mais cela fait entrer dans de jeunes intelligences des notions et des idées qui n'en sortent plus. On croit avoir perdu le temps, il n'en est rien; l'esprit s'est formé peu à peu, l'enfant est devenu un jeune homme dont l'intelligence est désormais préparée à un travail supérieur. Qu'il y ait des routines surannées, des méthodes vieillies, c'est possible; on peut les réformer avec prudence sans toucher au fond de cet enseignement classique qu'il faudrait bien plutôt fortifier et remettre en honneur par tous les moyens. Si les mesures que propose M. Jules Simon, et qui n'ont point eu d'ailleurs jusqu'ici la sanction du conseil supérieur de l'instruction publique, si ces mesures, contre l'intention du ministre, devaient avoir pour résultat indirect d'affaiblir encore l'enseignement classique, cet affaissement ne profiterait ni à l'étude des langues vivantes, ni à l'étude de la langue française elle-même; il conduirait à un demi-savoir qui ne serait qu'un déguisement de l'ignorance, et voilà pourquoi il faut y regarder à deux fois avant d'aller plus loin. On veut à juste titre relever la France, ce ne serait pas le moment de compromettre pour l'avenir cet ascendant intellectuel qu'elle a exercé avec tant d'éclat et qu'elle peut, qu'elle doit retrouver encore.

CH. DE MAZADE.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

---

### LES ÉCOLES DE COMMERCE AUX ÉTATS-UNIS.

Dans une étude sur *les Écoles de commerce en France et à l'étranger* publiée dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril dernier, l'auteur s'étend sur les institutions de ce genre qui existent aux États-Unis. Appartenant depuis plusieurs années à la principale école commerciale des États-Unis, qui est le *Packard's Business College*, je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de donner quelques détails sur l'état de ces écoles en Amérique.

L'idée dominante des Américains est d'aller droit au but; leur *go ahead* n'aime pas à se préoccuper des théories, ils veulent voir le résultat; aussi sont-ils loin d'accorder à leur instruction le même temps que les Européens, et ces études abrégées doivent suppléer par de bonnes données pratiques aux études approfondies.

Ce problème n'est pas facile à résoudre, mais, en Amérique comme en Europe, l'instruction tend tous les jours à occuper un rang plus important; aussi depuis une dizaine d'années le programme des études s'est-il considérablement augmenté, et il faut d'une à deux années pour acquérir les rudimens d'une instruction commerciale.

Les Américains ont pour maxime qu'il faut enseigner aux enfans ce qu'ils pratiquent dans la vie. Dans les écoles publiques, qui sont fréquentées par la majorité des enfans, le passage d'une classe à la classe supérieure n'est autorisé que lorsque l'élève a passé des examens satisfaisans en arithmétique. Ainsi l'arithmétique est prise pour critérium; ce n'est pas qu'elle indique mieux que toute autre étude le degré d'intelligence des élèves, mais une bonne connaissance de l'arithmétique est plus appréciée des Américains. Les écoles de commerce ont dû tenir compte de cette opinion pour l'organisation de leurs cours.

Depuis une trentaine d'années que les écoles de commerce, *business colleges*, ont été introduites aux États-Unis, elles se sont beaucoup multipliées, et elles constituent aujourd'hui une branche très importante des établissemens spéciaux d'enseignement. L'instruction classique n'est pas tenue malheureusement en très haute estime, par la raison que les personnes qui ont fait les plus grandes fortunes ne doivent pas leur succès à la supériorité littéraire. Les jeunes gens élevés dans un tel milieu ne tiennent pas aux diplômes; ils vont droit à l'apprentissage commercial, qui doit les conduire à la fortune, et ils fréquentent les écoles où ils peuvent se procurer en peu de temps les notions nécessaires pour leur faciliter l'exercice des professions lucratives.

Pour perfectionner cet enseignement, MM. Bryant et Stratton sont entrés en relation avec les institutions semblables qui existent dans les différentes villes de l'Union, et ils ont fondé des succursales, formant ainsi *The International business College Association*. Cette société ne comprend pas moins de quarante collèges dans les États-Unis et au Canada, de Portland à San-Francisco, et de Montréal à la Nouvelle-Orléans. Elle est *coopérative* quant à l'instruction, mais chaque collège ne dépend pour son existence que de lui-même. Plusieurs établissemens reçoivent des subventions des états; dans ce cas, il y a des *trustees* ou fidéicommissaires nommés par l'état qui accorde la subvention; mais on peut dire que l'intervention de ces commissaires est le plus souvent une gêne pour les directeurs intelligens et un obstacle aux améliorations dans le système d'enseignement.

Les études comprennent : la tenue des livres, le droit commercial, l'arithmétique, la correspondance, l'économie politique et l'administration civile. Dans la plupart de ces institutions, les langues française, allemande et espagnole sont enseignées; il est regrettable de dire combien l'introduction de cette branche d'enseignement rencontre de difficultés. Cependant on ne se rebute pas, et l'on espère pouvoir entrer en relation avec les écoles de commerce en Europe. La correspondance joue un grand rôle dans les écoles américaines; le collège Packard de New-York reçoit en moyenne, par jour, une centaine de lettres des collèges provinciaux. Ces lettres contiennent des expéditions de marchandises qui doivent être vendues soit au compte de l'expéditeur, soit au compte du consignataire, des ordres d'achat à exécuter, des comptes d'opérations commerciales accompagnés de lettres de change, billets à échéance, en un mot tous les détails qui entrent dans la correspondance commerciale des grandes maisons. Cet exercice permet de juger des progrès et des aptitudes des élèves, et il établit une saine émulation entre les jeunes gens des différentes écoles, tout en étendant le cercle de leurs idées.

On ne peut donner une meilleure idée du caractère et de la portée des études qu'en résumant les opérations quotidiennes de l'école de New-York. Il y a cinq jours de classe par semaine, et les cours durent de neuf heures du matin à deux heures de l'après-midi. La moyenne des élèves est de 300. Les réglemens sont sévères sous le rapport de l'exactitude. Tous les élèves sans distinction doivent prendre une leçon d'écriture d'au moins une heure; une très grande importance est attachée à l'écriture par les maisons de commerce américaines, et l'école de New-York produit, sous ce rapport, d'excellens élèves; c'est une des causes de son succès.

L'école est divisée en deux classes, l'une pour la théorie, l'autre pour la pratique. Dans la première, toutes les opérations commerciales sont analysées et démontrées; on y enseigne le droit commercial et les langues vivantes. La seconde classe, où l'élève ne peut entrer qu'après six mois d'études, n'est autre chose qu'un monde d'affaires en miniature : elle est exclusivement consacrée à la pratique. L'élève commence comme un petit négociant, avec un capital fictif, dont il doit diriger tous les mouvemens. Il y a une banque; on sait quels immenses avantages les États-Unis ont tirés de ces institutions. Or, dans cette banque, l'élève négocie ses emprunts, dépose ses recettes et entretient un compte-courant. Au terme de ces opérations simulées, il fait son inventaire, et il arrête ses écritures pour passer à une autre branche de commerce. Il se familiarise ainsi successivement avec les divers négoce. Il entre ensuite dans une maison de commission où il traite avec les manufacturiers, reçoit des marchandises de pays étrangers, les passe en douane, ce qui n'est pas une petite affaire, surtout à New-York; en un mot, il fait les



affaires en grand, remplissant tous les rôles depuis la fonction de commis inférieur jusqu'à celle de chef d'établissement. Pendant le cours de ces dernières études, l'élève acquiert des idées générales sur la loi de l'offre et de la demande, sur la protection douanière, sur l'achat et la consommation; il étudie les grandes voies de communication, les frets, les opérations de banque dans tous leurs détails, la tenue des livres, le maniement d'une caisse. Pour que son instruction soit complète, il faut qu'il soit en mesure de diriger chaque service et de remplir sans hésitation toutes les fonctions dans une maison de commerce ou de banque.

En un mot, cette école pratique est un monde d'affaires en miniature : chaque élève y déploie toute son énergie; il prend son rôle au sérieux, il calcule, il écrit, il parle comme un négociant expérimenté; il s'habitue à la dignité dans les relations, à la clarté du style, à la précision des combinaisons. Lorsque, sorti des bancs de l'école, il entre dans la vie réelle, rien n'est plus nouveau pour lui; il connaît les affaires et même les hommes, et il a acquis, tout jeune encore, une maturité de raisonnement qui lui permet de se diriger à coup sûr dans ce vaste monde commercial où il est appelé à vivre.

Ainsi s'explique le succès des écoles commerciales des États-Unis. Ces établissements, qui répondent aux intérêts de la nation américaine, se multiplient et se perfectionnent sans cesse. Ils étendent et améliorent leurs programmes. Chaque année voit augmenter le nombre de leurs élèves. Il est donc permis de les signaler comme des modèles à l'estime et à l'imitation des pays européens.

G.-H. GAULIER.

---

*Essais d'histoire religieuse et mélanges littéraires*, par D.-F. Strauss, traduits par M. Charles Ritter, avec une introduction par M. Ernest Renan; 1872, Michel Lévy.

Le nom de M. Strauss, connu surtout par la *Vie de Jésus*, personnifie aux yeux du plus grand nombre une méthode hardie, originale selon les uns, téméraire selon les autres, qui soumet les récits évangéliques aux règles de la critique historique (1). Les vues habituelles de l'auteur de la *Vie de Jésus* et les questions d'ordre religieux qui se rattachent à ce sujet reviennent fréquemment dans le volume que nous avons sous les yeux; mais elles ne dominent point exclusivement. Le traducteur a pensé, non sans raison, que les fragmens sur lesquels son choix s'est fixé feraient connaître M. Strauss sous un aspect nouveau pour la plupart des lecteurs. On pourra dans ces morceaux apprécier en lui un publiciste original, un critique délicat en matière littéraire et un excellent

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> février, la remarquable étude que M. Victor Cherbuliez a consacrée à M. Strauss.

biographe, habile à intéresser par la familiarité des détails et à en relever la valeur par des vues supérieures. La verve du publiciste se déploie dans la spirituelle étude sur Julien, où l'auteur, faisant le portrait du restaurateur du paganisme discrédité, dessine avec malice, tout au travers de son érudition, la figure d'un souverain de nos temps trop épris de romantisme. Ce fut, selon M. Strauss, le tort de Frédéric-Guillaume IV. Le romantisme, doctrine religieuse et littéraire à la fois, se distinguait par un excessif enthousiasme pour les choses du moyen âge; il reportait les imaginations vers un passé que d'illustres écrivains et poètes, en Allemagne comme en France, se plaisaient à parer de vives couleurs. M. Strauss possède trop le sens historique pour se fâcher contre le moyen âge; cependant il n'aime pas non plus les résurrections factices, il n'approuve point, on le voit dans le dialogue consacré à ce sujet, qu'on reconstruise les cathédrales restées inachevées. A un faux enthousiasme correspond un art de convention. Mieux vaut respecter l'œuvre du temps et laisser les choses telles qu'il les a faites. Les monumens gothiques ne perdront rien de leur imposant caractère à porter sur leur front la marque de leur destinée. On a été assez habitué en France à rattacher au mot de romantisme l'idée d'innovation. M. Strauss, en plusieurs points, est moins novateur qu'on n'est tenté de l'imaginer; c'est en tout cas un esprit très peu prévenu en faveur du romantisme. Ses goûts le portent vers l'époque classique; il l'avoue nettement. Souabe comme Schiller, il se souvient avec admiration du poète son compatriote avec lequel il se sent en étroite conformité de pensée. Ami de la littérature qui éclaire et qui fortifie la raison, il a aussi une prédilection marquée pour Lessing; il consacre au drame de *Nathan le Sage* une étude de critique solide et judicieuse. A propos d'un polémiste du xviii<sup>e</sup> siècle, il vante l'esprit de justice qui inspira les écrivains de cette époque, et il salue en eux les héritiers de l'œuvre de la réforme. Dans la remarquable préface sur Ulrich de Hutten, l'auteur, remontant aux jours de la réforme, fait le compte des progrès acquis et des pertes éprouvées; il insiste sur la liaison étroite par laquelle la pensée large et émancipatrice des écrivains du xviii<sup>e</sup> siècle se relie à l'esprit même du protestantisme, tout en franchissant sur plusieurs points les limites tracées par les réformateurs et maintenues jusqu'alors par les croyances établies. On le voit donc, nous avons affaire à un écrivain qui se rend compte de ses origines; c'est au mouvement du xviii<sup>e</sup> siècle qu'il aime à rapporter la direction de son propre esprit.

Dans tous les fragmens que nous venons d'indiquer, il y a largement à recueillir pour tous ceux qui s'occupent de critique et d'histoire. D'autres fragmens, plus spécialement littéraires, nous paraissent devoir être goûtés par un public moins restreint. Les détails personnels, les souvenirs d'enfance et d'études, la peinture des affections que les évé-

nemens de la vie font éclore et qu'ils brisent parfois, c'est là une source d'intérêt qui ne s'épuise pas. Beaucoup d'écrivains ont abusé de ce genre de peintures; si elles ne contribuent pas à nous faire mieux connaître l'âme humaine, les influences auxquelles elle cède, les sollicitations auxquelles elle résiste, l'esprit de l'époque s'insinuant dans les relations de la vie privée, on est en droit de n'y voir qu'un puéril commérage. Les fragmens choisis par M. Ritter ne méritent point ce reproche, ils ont leur signification, et nous font mieux connaître l'auteur et le milieu dans lequel sa pensée s'est développée.

Un souvenir d'affection, une pensée tendre et pieuse ont dicté le fragment intitulé *ma Mère*. Cette biographie a été composée en vue d'un jour solennel, pour la confirmation de la fille de l'auteur, et celui-ci s'est proposé avant tout de maintenir au sein de la famille une tradition de respect et de reconnaissance. Il a désiré que sa plume s'employât à graver dans l'esprit de ses enfans les traits de leur grand-mère. En un tel sujet, on le conçoit, il est des convenances supérieures à l'art du styliste. De nos temps, on a tracé des portraits de famille où ne manquent ni l'art, ni l'attrait : ici la grâce dans les contours, la poésie dans les reflets n'ont guère préoccupé l'auteur. Il ne s'agit point d'ailleurs d'une noble dame, comme les mères de Chateaubriand et de Lamartine. Leurs fils ont pu les peindre dans une attitude pleine de distinction ou parées d'une grâce touchante. M. Strauss s'est dispensé d'un tel soin. Il n'avait à décrire ni château féodal, ni élégante villa. C'est, dans un passé déjà bien reculé pour les enfans conviés à ces souvenirs, le presbytère d'une petite ville, à peine entrevu par la fille du pasteur, bientôt orpheline; puis la boutique d'un honnête marchand qui accueille sa petite-fille et s'inquiète de son éducation, la modeste maison où s'écoulaient les années d'adolescence, partagées entre les soins domestiques et les leçons de l'école du bourg, où l'on n'apprenait ni l'histoire, ni les sciences naturelles, ni la littérature. C'est enfin le comptoir où Christiane Strauss, après un mariage de convenance autant que d'inclination, vient exercer sa vigilance, goûter les joies et éprouver les chagrins qui attendent la mère de famille. Christiane, animée de cette piété pratique qui inspire la force morale et soutient contre les revers, s'empare avec fermeté de la direction des affaires; par son labeur, par sa prévoyance active, elle prévient une ruine imminente et rétablit le crédit de la maison. Au milieu de ces vicissitudes, que rendent attachantes le naturel du récit et la sincérité du sentiment de piété filiale, on rencontre une heureuse et vive description d'abeilles, d'essaims attentivement considérés par le chef de famille initiant ses fils aux travaux et aux migrations de la colonie ouvrière et développant ainsi leurs facultés d'observation.

Aux souvenirs de la maison paternelle succèdent ceux de la classe. M. Ritter les a empruntés à la biographie de Mærklin, condisciple de

M. Strauss, par lui estimé et vivement regretté. Le fragment est intitulé *Années de jeunesse*, et dans cette jeunesse, est-il nécessaire de le dire? il n'y a point de place pour les illusions légères ou les aimables erreurs. Le séminaire, l'université, les cours, les professeurs, l'influence qu'ils ont exercée sur la pensée, les transformations que celle-ci a subies, voilà les principaux traits du tableau. Cette adolescence sévère ne connaît pas les émotions de l'imprévu. Il s'y rencontre des momens de crise, des incidens inattendus, — mais c'est l'apparition d'un nouveau livre de philosophie; les correspondances secrètes ont pour sujet ce qu'il faut penser de la personnalité de Dieu. Les détails dans lesquels l'auteur entre sur le séminaire de Blaubeuren et le régime de l'établissement, la distribution des leçons, ne seront peut-être pas du goût de chacun; nous regretterions qu'il eût renoncé à nous initier aux rigueurs de ce cloître protestant, aux sévérités de ce noviciat pendant lequel l'emploi de chaque journée est réglé, le nombre des heures de travail fixé, les heures du lever et du repos marquées par la cloche, les jours se suivant dans leur monotonie, sans nulle trêve, puisque le dimanche ne fait pas même exception.

Il est possible que cette claustration ait eu des inconvéniens. Il apparaît néanmoins par le récit de l'auteur, par les détails qu'il donne sur ses condisciples, que l'on sortait de là avec une instruction solide, une connaissance réelle des langues et de l'antiquité, un esprit préparé aux problèmes de la philosophie et de l'histoire. La biographie de Mærklin, dont le traducteur a détaché plusieurs fragmens, suit au-delà des études et dans les fonctions pastorales une de ces carrières commencées au séminaire. Rien de saillant dans la vie extérieure de ce pasteur d'une petite ville, ecclésiastique dévoué à ses fonctions, prédicateur écouté, et heureux de se sentir soutenu dans son office par son talent naturel d'orateur, de plus homme de science consacrant aux études supérieures les heures que lui laisse le soin de sa paroisse. Un seul incident trouble la régularité de cette vie, — le pasteur résigne ses fonctions et s'engage dans une autre carrière. Cette résolution fut la suite d'une crise morale et intellectuelle. L'intérêt principal du récit repose encore sur le travail intérieur accompli dans un esprit qui se développe et mûrit dans la solitude, sans précipitation et sans passion. Involontairement on s'intéresse à ce pasteur faisant tous ses efforts pour concilier sa prédication avec ses vues philosophiques et, à un certain moment, persuadé qu'il est arrivé au but. S'attachant aux doctrines d'un philosophe berlinois qui a exercé, il y a quelques années, une autorité considérable sur les esprits, il crut avoir découvert une solution aux incertitudes qui troublaient sa tranquillité. La difficulté, en effet, se trouvait singulièrement atténuée par la distinction établie entre la vérité essentielle et universelle contenue dans les documens bibliques, et le récit des faits et des

actes des personnages qui avaient exprimé la vérité religieuse. En son essence, la vérité chrétienne est féconde et légitime ; c'est ce qu'il importait d'enseigner et de proclamer. Quant au second élément, c'est la forme selon laquelle la pensée religieuse a été conçue, et la forme est accessoire ; elle se lie à des circonstances de temps, de lieu, de nationalité, qui sait ? même à des préjugés ; elle emploie des figures créées par l'essor d'une imagination naïve, s'ignorant elle-même et dupe de ses propres créations. Il serait possible par exemple, pensait Mærklin, de représenter avec force l'empire du mal et ses ravages, d'entretenir ses auditeurs de l'esprit d'erreur et de vertige, de la perversité menaçante pour chacun et trouvant des alliés dans notre pauvre cœur, sans que pour cela on affirmât l'existence du diable ou la réalité de mauvais esprits prenant possession des corps et des âmes.

Nous devons maintenant le reconnaître, les pensées de cet ordre se rencontrent souvent dans ce livre, et c'est bien de là qu'il emprunte son caractère original. Les vues familières à l'auteur de la *Vie de Jésus* s'y retrouvent en maint endroit ; elles sont succinctement résumées dans le fragment sur Reimarus et surtout dans les extraits de la préface d'*Ulrich de Hutten*. Quelle que soit l'appréciation qu'on en fasse, avant tout on devra comprendre comment ces vues diffèrent de la polémique antichrétienne du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas une distinction de nuance. M. Strauss insiste sur ce point : rien n'est plus étroit et plus faux que de prétendre que la religion n'est qu'une invention des prêtres et un tissu de fictions chimériques. Il s'éloigne souvent, et sur des matières graves, de la doctrine orthodoxe, mais il y est toujours conduit par des considérations où l'intérêt religieux a la part principale. Je ne sais si l'on est bien préparé en France à comprendre cette classe d'esprits qui ne nient pas, mais qui interprètent, qui ne prennent point la cognée pour renverser l'arbre, mais qui, remarquant les branches sèches et flétries, se demandent s'il n'est pas possible de ranimer la sève alanguie que recèle encore l'intérieur du tronc.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage représente avec une parfaite netteté une certaine manière d'envisager les questions qu'agite de nos jours la conscience religieuse. — Il paraît de plus en plus évident qu'une solution de continuité s'est établie entre la pensée propre à notre temps et les formes dont jusqu'ici les doctrines chrétiennes ont été revêtues. Il n'est pas moins évident que la question n'est point résolue, et que nul ne saurait dire comment elle le sera. En tout cas, la génération qui s'élève, des signes manifestes l'annoncent, se fera des choses religieuses une conception différente, et il faut s'y préparer. L'empire des traditions n'est plus possible qu'à la condition qu'elles soient fécondées et transformées par une salutaire interprétation. Chacun pourra profiter des vues de M. Strauss sur ce point. Les partisans de la conservation

stricte y apprendront par l'exemple de Mærklin que, s'il y a illusion ou erreur de la part des novateurs, il y aurait injustice à leur refuser les lumières, l'esprit d'investigation et de méthode, la droiture de cœur; ils cesseront d'attribuer à des motifs bas et vils des divergences fondées sur une réflexion mûrie et amenées par la très honorable intention de concilier la vérité religieuse avec l'histoire, avec la science des corps et avec celle des esprits, enfin avec les principes logiques qui gouvernent la raison. Ceux du parti opposé apprendront à quel prix on acquiert le droit de formuler une affirmation quelconque en ces sujets. La parfaite connaissance des textes originaux y est à peine suffisante; la connaissance des langues, celle de l'histoire des sociétés et des religions antiques, la familiarité avec les spéculations philosophiques, sont indispensables. Ce n'est point assez; il faut y joindre le tact, qui est le signe d'une culture large, et la délicatesse, qui sait ménager les scrupules. Il faut encore demander aux partisans de la libre pensée qu'ils élaguent tout ce qui dans ces questions serait affirmé en vue de choses étrangères, dans l'intérêt de certaines doctrines politiques, sociales ou économiques, et qu'ils n'hésitent pas à signaler, en de tels procédés, une pure et simple falsification. Mærklin, nous dit le biographe, ne souffrait pas moins de l'intolérance des orthodoxes que des légèretés et des inconvenances de leurs contradicteurs. Il déplorait amèrement les imprudences par lesquelles on compromettrait la libre pensée; il gémissait de la voir accablée par les lourds pavés que lui jetaient ses amis. « Notre manière de penser, disait-il, doit avoir la force, après s'être fixée dans le domaine intellectuel, de se montrer vivante aussi dans celui du sentiment et de la volonté. Nous n'aurons gagné notre cause que lorsqu'on verra chez ceux qui partagent nos convictions une haute et solide moralité; aussi longtemps que notre philosophie ne sera pas devenue chez ses adhérens une puissance efficace, elle n'aura aucun droit à faire sentir son action dans le cours des événemens et dans la marche historique de l'humanité : le gouvernement du monde appartiendra encore aux vieilles doctrines. »

Il se dégage de ce livre une pensée de tolérance largement comprise; le traducteur a droit à des remerciemens pour le goût dont il a fait preuve dans le choix des fragmens, comme pour sa traduction claire et facile.

A. BÉRANGER.

---

*Le directeur-gérant, C. BULOZ.*

---

---

# LA PRESSE ALLEMANDE

ET

## L'ENTREVUE DES TROIS EMPEREURS

---

### I.

Le soir du 18 octobre 1813, lorsque le prince de Schwarzenberg vint annoncer à l'empereur de Russie, à l'empereur d'Autriche et au roi de Prusse, réunis sur une colline aux environs de Leipzig, que l'effroyable lutte engagée depuis trois jours se terminait enfin par la victoire de leurs armes, les trois souverains descendirent de cheval et s'agenouillèrent pour rendre grâce à Dieu. L'empereur de Russie Alexandre I<sup>er</sup> était une âme religieuse et un esprit chimérique; c'est dans ce moment solennel, au bruit des derniers coups de canon, en face de ce champ de bataille où étaient couchés plus de cent mille morts et blessés, qu'il conçut l'idée de la sainte-alliance. Consacrer à Dieu l'amitié des trois puissances unies pour renverser le géant, faire de cette consécration le point de départ d'un monde nouveau, opposer ou plutôt substituer cette ère meilleure à celle que la révolution française avait promise à l'univers, enfin confier la magistrature suprême de l'Europe à trois souverains qui représentaient les trois églises de la chrétienté, c'était là un rêve qui devait séduire l'imagination de l'empereur orthodoxe. Cette idée vraiment russe ne pouvait d'ailleurs que trouver un bon accueil auprès de l'empereur d'Autriche François I<sup>er</sup> et du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III. Elle ne se réalisa pourtant que deux années plus tard. Napoléon, au lendemain de Leipzig, était encore assez redoutable pour troubler les rêves de ses ennemis. Sur la route de Champaubert et de Montmirail, il y avait d'autres combinaisons à poursuivre. Même après la victoire, des intérêts plus pressans réclamaient les soins des souverains alliés. Les discussions du congrès de Vienne

firent éclater entre les vainqueurs de tels dissentimens qu'une rupture paraissait inévitable. On eût vu alors tout autre chose qu'une sainte-alliance entre l'Autriche, la Prusse et la Russie. Le retour de l'île d'Elbe, la reprise de la guerre, la nécessité d'un suprême effort des trois souverains contre le perturbateur de l'Europe, enfin la journée de Waterloo et la chute définitive de l'empereur, tous ces prodigieux et terribles événemens de la période des cent jours assurèrent une séduction nouvelle à la mystique conception d'Alexandre 1<sup>er</sup>. C'est ainsi que la sainte-alliance, née d'une inspiration soudaine, le 18 octobre 1813, sur le champ de bataille de Leipzig, fut conclue et signée à Paris le 26 octobre 1815.

Ce souvenir s'est représenté en Allemagne à tous les esprits quand on a su que l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche devaient rendre visite dans Berlin même au nouvel empereur d'Allemagne. Un tel rapprochement ne souriait pas à tout le monde. S'il flattait les uns, il inquiétait les autres. C'était une promesse ou une menace, suivant le parti politique auquel on appartenait. Nous ne nions pas sur ce point la diversité des impressions; nous constatons seulement que l'image lointaine évoquée par les circonstances, agréable ou fâcheuse suivant le point de vue de chacun, obsédait tous les esprits. Il y avait pourtant bien des raisons de l'écarter. Les analogies qui avaient pu autoriser un instant cette assimilation n'étaient que superficielles et fortuites; au fond, que de différences dans les situations réciproques! L'expérience n'avait-elle pas montré depuis soixante ans ce que valent en politique des alliances de cette nature? Les héritiers des souverains qui ont signé ce contrat n'ont-ils pas été divisés par les intérêts les plus graves? Singulière alliance signée au nom de Dieu, consacrée à Dieu comme une offrande, bien plus, destinée à devenir pour les imaginations du nord l'image terrestre de la très sainte trinité, et qui devait aboutir à Sadowa! Les trois monarques avaient écrit ces mots dans l'acte signé à Paris le 26 septembre 1815 : « Nous nous obligeons à prendre la religion chrétienne pour règle de notre politique. A cette règle chacun de nous conformera et le gouvernement de son propre empire et ses rapports avec les deux autres. Tous les hommes, les princes surtout, doivent se traiter en frères. Nous devons nous considérer comme les pères de nos sujets. Nos états formeront à l'avenir les rameaux d'un même peuple chrétien ne reconnaissant qu'un maître, Dieu, à qui seul appartient toute gloire, toute puissance, et dont nous ne sommes que les ministres. » Un demi-siècle s'écoule; supposez les trois signataires de cet acte extraordinaire revenus un instant dans cette Europe qu'ils croient avoir mise à l'abri des révolutions; quel est le spectacle qui frappe leurs yeux? La Prusse écrasant l'Autriche sous les yeux de la Russie indifférente ou satisfaite.



Si l'on avait sérieusement examiné la condition nouvelle des principaux états de l'Europe, on aurait vu sans peine combien il était impossible, — je ne dis pas de constituer une autre sainte-alliance, mais seulement d'y songer. Les publicistes qui se sont décidés à faire cet examen n'ont eu que l'embarras du choix parmi tant de preuves péremptoires. La sainte-alliance de 1815 n'avait eu qu'une visée : détruire la révolution. Elle avait espéré d'abord la détruire en la remplaçant, ce qui est la seule manière de détruire; elle avait espéré qu'une politique bienfaisante, une politique patriarcale ferait oublier à tous les peuples les promesses de 89, ces promesses qui avaient eu pour dernier résultat le bouleversement de l'Europe et d'épouvantables tueries. Quand elle fut obligée de s'avouer à elle-même que son espérance était une chimère, elle ne songea plus qu'à détruire la révolution purement et simplement, à la détruire sans la remplacer par quelque chose de meilleur, à la poursuivre partout, à l'extirper à jamais. C'est même par suite de cette résolution que la sainte-alliance, accueillie d'abord comme une inspiration d'une âme religieuse et tendre, ne tarda guère à devenir odieuse à tous les peuples. Le congrès de Vérone marque le point culminant de cette transformation (1). C'est la sainte-alliance qui étouffait partout les idées libérales, qui poursuivait comme des attentats les réclamations les plus légitimes, qui assimilait les chrétiens de la Turquie à de vulgaires démagogues et les condamnait pêle-mêle au nom des mêmes principes. La sainte-alliance ne reconnaissait que l'ancien ordre de choses, les institutions consacrées par le temps, les trônes établis depuis des siècles; à ce titre, elle voulait protéger le sultan contre les Grecs, comme elle protégeait les petits despotes italiens contre les carbonari. Intervenir partout où besoin était pour raffermir l'ancien régime et décourager les espérances libérales, intervenir par la diplomatie ou par les armes, par l'insinuation ou la menace, ce fut sa règle inflexible. Elle faisait la police politique de l'Europe. Elle prétendait guérir d'autorité ce qu'elle appelait la maladie du siècle, l'esprit de réforme et le goût des monarchies constitution-

(1) Chateaubriand a écrit deux volumes tout exprès pour expliquer son rôle d'ambassadeur au congrès de Vérone et pour justifier sa *guerre d'Espagne*, comme il dit. On sait qu'il était ministre des affaires étrangères en 1823 et que la responsabilité de cette guerre lui appartient. A ce propos, il s'efforce de réfuter les reproches irrités de M. Duvergier de Hauranne, les protestations éloquentes du général Foy, la noble philosophie politique du duc de Broglie, les pages vigoureuses d'Armand Carrel. Il a beau dire qu'il ne s'excuse pas de la guerre d'Espagne, le grand événement de sa vie, on voit que ce souvenir l'obsède. Il désire qu'on sache à quelles vues élevées, à quelles inspirations patriotiques il a obéi en prenant cette décision hâsardeuse. Il tient surtout à prouver qu'il n'a pas été l'*hussier à verges de la sainte-alliance*. Voyez *Congrès de Vérone*, t. II, p. 290, — *Mémoires d'outre-tombe*, t. VII, p. 455.

nelles. A Naples, à Turin, à Madrid, comme à Francfort ou à Saint-Pétersbourg, elle veillait sur le mouvement des idées. Il est vrai qu'après avoir longtemps comprimé les aspirations du XIX<sup>e</sup> siècle, elle essuya plus d'un revers; l'esprit nouveau emportait tous les obstacles. Les monarques alliés virent l'Angleterre en 1823, à propos de la guerre d'Espagne, poser résolument le principe de non-intervention, ce qui était en réalité un démenti formel au premier article de leur *credo*, et si la révolution de 1830 est demeurée populaire pendant plusieurs années et chez nous et en Europe, c'est qu'elle a été la plus éclatante défaite de la sainte-alliance. Malgré ces échecs, on peut dire que la sainte-alliance a maintenu, même en face de la révolution de 1830, même en face de la révolution de 1848, le dessein primitif, le principal dessein de son programme. Si elle n'a pas empêché l'établissement des monarchies constitutionnelles en Europe, elle a empêché que les changemens accomplis en France n'eussent leurs contre-coups au-delà de nos frontières. La France avait pu passer des Bourbons de la branche aînée aux Bourbons de la branche cadette, de ceux-ci à la république et de la république à l'empire, sans que les monarchies du reste de l'Europe fussent sérieusement ébranlées. A part la Belgique et l'Espagne, qui après 1830 avaient placé sur le trône des dynasties nouvelles, les anciennes familles souveraines avaient maintenu leurs droits. La légitimité, — c'était avant tout le drapeau de la sainte-alliance, — la légitimité n'avait pas subi d'atteinte.

Mais qu'est devenu tout cela depuis une quinzaine d'années? La révolution a reparu sous une forme extraordinaire. Au lieu de la révolution par en bas, c'est la révolution par en haut. Qui dit révolution dans le langage de la sainte-alliance dit le mépris des droits séculaires, la suppression des trônes, la dépossession des familles souveraines, tous les bouleversemens que Napoléon I<sup>er</sup> avait introduits dans l'Europe centrale au nom de la révolution française. La mission que s'était donnée la sainte-alliance consistait précisément à restaurer ces pouvoirs légitimes et à ne plus permettre qu'ils fussent amoindris. Eh bien! ce que la sainte-alliance voulait restaurer et défendre, ce principe de la légitimité qu'elle se proposait de rendre inviolable, c'est une des puissances signataires du mystique traité de 1815 qui l'a foulé aux pieds avec une audace sans exemple. Un monarque légitime, le propre fils de celui qui avait contracté de si religieux engagements au nom de la fraternité des rois et des peuples, renverse des trônes, détruit des souverainetés, subordonne et médiatise des princes dont le droit, au point de vue de la sainte-alliance, est égal au sien. Voilà ce qu'on peut appeler la révolution par en haut. Quand Napoléon I<sup>er</sup> rendait et exécutait de pareilles sentences, c'était la révolution par en bas,

puisque le conquérant, même couronné, agissait d'après les principes révolutionnaires. Invoquer la légitimité pour soi-même et y porter ailleurs de si terribles atteintes, c'est le spectacle que la Prusse de 1866 a donné à l'Europe monarchique. Et c'est chez elle, c'est à Berlin, c'est entre les mains du roi de Prusse, devenu empereur d'Allemagne, que l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie iraient signer le contrat d'une nouvelle sainte-alliance !

Un journal autrichien, dont je n'ai fait ici que résumer les observations, s'écrie à ce sujet : « Est-ce que l'Autriche et la Russie pourraient jamais prendre part à une telle œuvre, elles que leurs traditions, leurs intérêts, je dis leurs intérêts les plus graves et les plus impérieux, des intérêts de vie ou de mort, obligent à représenter en Europe la politique conservatrice ? La Prusse a créé par la force un établissement d'une telle nouveauté et d'une telle nature qu'elle sera obligée de recourir à de nouvelles conquêtes pour le soutenir. C'est là une conséquence inévitable, et en vérité il suffit de jeter les yeux sur une carte d'Europe pour reconnaître que cette menace s'adresse d'abord, s'adresse principalement à l'Autriche et ensuite à la Russie. Ce n'est pas tout : cette nouvelle sainte-alliance serait en contradiction ouverte avec les principes de religion et de morale que l'ancienne sainte-alliance avait placés si haut, car elle devrait sanctionner les résultats d'une politique de conquête et d'usurpation, politique qui n'a jamais été considérée comme religieuse et morale. La sainte-alliance avait dit : La loi chrétienne sera l'étoile lumineuse qui guidera ma politique. Assurément ce n'était là qu'une phrase, car sous le régime de la sainte-alliance les protestans d'Autriche ne furent pas libres, les catholiques de Prusse subirent comme avant le joug de l'esprit protestant, et aux catholiques comme aux protestans de l'empire russe il ne fut rien accordé de plus que l'ancienne tolérance. Après tout, la sainte-alliance était conséquente avec elle-même; dans les affaires de l'église comme dans celles de l'état, elle n'admettait aucune innovation, elle maintenait scrupuleusement l'ancien état de choses. Depuis cette époque, des améliorations se sont produites, mais seulement en Autriche, et seulement pour les protestans. Au contraire, en Autriche comme en Prusse, la situation des catholiques est devenue bien pire. Or on vient nous annoncer, on vient nous signifier aujourd'hui que le but principal de l'entrevue de Berlin est d'établir la souveraineté de l'état sur le for intérieur, de constituer la césaropapie, toutes choses contraires à la liberté de conscience et à cette loi du Christ : rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. »

Le journal ou plutôt le recueil hebdomadaire auquel j'emprunte

cette page est un des plus sérieux organes de la presse politique en Autriche. Voilà certes un exposé assez clair. Les raisons qui devaient écarter tout rapprochement entre la sainte-alliance et le congrès impérial de Berlin sont aussi nombreuses que décisives. Il est évident que, si les empereurs de Russie, d'Autriche et d'Allemagne se sont réunis en 1872, ce n'est pas pour préparer quoi que ce soit d'analogue à ce que leurs prédécesseurs ont fait en 1815. N'importe; on oublia tout, les souvenirs de Sadowa s'effacèrent un instant devant les souvenirs de Leipzig, bien des gens furent persuadés qu'une nouvelle sainte-alliance allait prétendre au gouvernement de l'Europe. L'ardeur même avec laquelle une partie de la presse allemande rejetait ces conjectures indiquait assez combien l'image subitement évoquée avait obsédé les intelligences.

Quand on s'aperçut pourtant que cette manière de voir était inadmissible, on essaya de deviner quel était le but du congrès. Les imaginations avaient beau jeu pour se donner carrière. La situation de l'Europe est telle qu'un événement comme celui-là devait faire travailler tous les esprits. Chacun jugeait la chose suivant son intérêt, chacun aimait à se persuader qu'il y avait là quelque combinaison profitable à sa cause. En un mot, c'était une occasion pour tous les partis de manifester leurs espérances ou leurs craintes. Étudiées à ce point de vue, les explications de la presse allemande offrent un caractère instructif. Quand nous parcourions, au moment de l'entrevue, les principaux journaux de l'Allemagne, ceux-là surtout qui, se préoccupant des idées générales, s'appliquent à chercher la philosophie des faits, il nous semblait voir se dérouler sous nos yeux un tableau de l'Europe centrale et des questions qui l'agitent. Ce sont les traits les plus importants de ce tableau que nous voudrions rassembler ici; nous nous occupons beaucoup moins de l'entrevue elle-même que des appréciations dont elle a été l'objet et des conjectures qu'elle a fait naître. Le point de départ de notre sujet est à Berlin; le sujet même est plutôt à Leipzig et à Francfort, à Munich et à Vienne, à Prague et à Pesth. Comment savoir avec une parfaite exactitude ce qui s'est passé entre les trois monarques et même entre leurs ministres? Il est clair qu'il faut y renoncer. Nous y renonçons sans trop de peine, ayant en vue une étude toute différente. Que les renseignemens donnés par la presse allemande soient plus ou moins dignes de foi, ce n'est pas là notre principal souci; nous ne cherchons pas de nouvelles, nous voulons seulement profiter de ces rumeurs, de ces conjectures en divers sens, de ces explications contradictoires pour en faire jaillir quelque lumière sur la situation présente de l'Europe.

## II.

On a déjà vu la première idée qui s'est produite à l'annonce de l'entrevue des trois empereurs, ce souvenir confus de la sainte-alliance, la pensée bizarre que les trois monarques, par cela seul qu'ils étaient les héritiers des trois signataires de l'acte de 1815, et comme si tout n'était pas changé entre eux de fond en comble, allaient se concerter pour gouverner l'Europe. Un examen attentif ayant écarté cette chimère, on se demanda quelle avait été tout d'abord l'inspiration du cabinet de Berlin, si les empereurs de Russie et d'Autriche avaient été invités en même temps, si l'un et l'autre avaient dû accepter cette invitation avec des sentimens pareils.

A ces questions, un journal viennois fait une réponse d'une netteté singulière. Ce journal, un des recueils politiques les plus estimables de l'Autriche, est intitulé *la Réforme*. J'ai déjà eu l'occasion, il y a quelques années, à propos des luttes de la Bohême contre le dualisme austro-hongrois, de signaler le rare mérite du rédacteur en chef de *la Réforme*, M. Franz Schuselka; depuis les désastres de la France, M. Schuselka s'est acquis de nouveaux titres à l'estime de tous les esprits indépendans. Il n'a pas craint de rompre en visière à ses compatriotes. Les Allemands de l'Autriche, éblouis par les victoires de la Prusse, se laissent attirer ou plutôt se précipitent aveuglément vers l'empire d'Allemagne; M. Franz Schuselka est fidèle à l'Autriche. Allemand d'origine, de langue, de culture, il est dévoué avant tout à cette monarchie autrichienne que tant de périls menacent, et qui pourrait rendre, si elle se relevait, de si grands services à l'indépendance de l'Europe. Il cherche ardemment par quelle voie elle pourra se sauver. Le système actuel du dualisme lui paraît une cause de ruine; il l'attaque sans relâche et lui porte de terribles coups. Les passions prusso-germaniques lui font horreur, il ne manque pas une occasion de les flétrir. Intrépide en face des Allemands fanatisés, il a montré un courage plus grand encore : il est impartial pour les Français. Au mois de septembre 1870, au moment où les Prussiens commençaient le siège de Paris, *la Réforme* publiait un article sur les sympathies qui s'attachaient en Europe à l'une ou à l'autre des puissances belligérantes, et il établissait que presque dans toute l'Europe les peuples faisaient des vœux pour nous, tant les Prussiens excitaient de répulsion. On n'était pas fâché de voir nos vanités punies, notre orgueil humilié; mais voir la France, la nation humaine et généreuse entre toutes, écrasée par la Prusse au point de ne plus pouvoir tenir sa place dans le monde, non, non, disait *la Réforme*; on n'y

peut consentir ! « La France, dût-elle succomber en ce suprême effort, dût-elle subir la paix que lui dictera le vainqueur, restera toujours grande et puissante ; bien plus, des malheurs mêmes de cette guerre elle sortira purifiée et moralement plus forte (1). » Un journal qui parlait ainsi le 29 septembre 1870, au moment où commençait la résistance de Paris, un journal qui nous témoignait de telles sympathies à l'heure où nous croyions abandonnés du monde entier, n'a pas seulement droit à nos remerciemens, il mérite la confiance que commandent toujours la droiture et l'impartialité. Dans cet examen de la presse allemande, je m'attacherai donc de préférence aux renseignemens et aux considérations politiques de *la Réforme*. Que je m'appuie sur elle ou que je la contredise, je serai sûr de me fier à un bon guide ou de combattre un loyal adversaire.

Voici donc ce que *la Réforme* répondait sans hésiter aux questions qui tenaient l'esprit public en suspens ; elle écrivait le 12 septembre dernier : « Aujourd'hui le monde entier s'occupe des fêtes de Berlin ; dans quelques jours, personne n'en parlera, et tout cela aura disparu sans laisser de trace. L'histoire sérieuse aura grand-peine à mentionner seulement cette pompeuse entrevue. L'apparence est brillante, la réalité n'est rien. Oui, que cette conférence ait pour but d'importantes conversations politiques, comme disent les uns, des traités même, comme d'autres le prétendent, c'est une apparence et pas autre chose. En réalité, il ne s'est agi d'abord et avant tout que de procurer un nouveau triomphe à la Prusse, c'est-à-dire à la maison de Hohenzollern. C'est en vue de ce triomphe que l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> a invité l'empereur d'Autriche à venir le voir à Berlin. Le fait seul de cette invitation était le premier acte du triomphe que la Prusse se préparait aux dépens de l'Autriche, car cela signifiait manifestement : on sera péniblement affecté à Vienne de notre invitation, mais on ne pourra pas la refuser. L'observateur impartial est obligé de dire que cette invitation a été une offense. »

C'est surtout à la presse austro-hongroise, c'est aux journaux de Vienne et de Pesth, de nous renseigner sur l'effet produit en Autriche par cette invitation extraordinaire. L'avis si franchement exprimé par M. Schuselka est-il conforme au sentiment de ses confrères ? Il s'en faut bien. Les journaux qui soutiennent le dualisme austro-hongrois sont placés à un tout autre point de vue que le rédacteur de *la Réforme*. Allemands et Hongrois, dans le système

(1) « Wenn auch Frankreich gänzlich unterliegt und sich den Frieden diktiren lassen muss, so wird es doch gross und mächtig bleiben, ja aus dem Unglück dieses Krieges geldutert und moralisch gekräftigt hervorgehen. » — *Die Reform*, 29 septembre 1870. Voyez l'article intitulé *die Sympathien für Frankreich*.

actuel de la monarchie autrichienne, sont les ennemis irréconciliables des Slaves; séparés eux-mêmes autrefois par des haines séculaires, ils se sont réunis pour opprimer des peuples qui représentent la moitié de l'empire. Les Allemands de la Cisleithanie étouffent les Tchèques de Bohême et les Polonais de la Gallicie, comme les Magyars de la Transleithanie étouffent la voix des Slaves du sud, Croates et Transylvains. Quand M. de Beust imagina le partage de la monarchie entre les Allemands de l'archiduché et les Magyars de la Hongrie, on crut que c'était le commencement d'une organisation fédérale qui, donnant satisfaction à tous les droits, transformerait l'Autriche pour la sauver. Aujourd'hui que les Allemands d'une part, les Hongrois de l'autre, prétendent faire de cet arrangement la loi définitive de l'empire et résistent avec injure à toute idée de fédération, les Slaves, poussés à bout, ont toujours involontairement les yeux tournés vers la Russie. On peut dire qu'il y a là un danger de mort pour la monarchie autrichienne. Selon le tour que prendront ces luttes intestines, il peut en sortir du soir au lendemain des événemens qui disloqueront l'empire. Une question capitale surtout, ce sont les tentations que l'Allemagne et la Russie, chacune de son côté, offriraient à l'Autriche. Suivant les circonstances, une moitié de l'Autriche peut tendre vers l'Allemagne, tandis que l'autre moitié tendrait vers la Russie. C'est précisément ce qui a lieu en ce moment même, et l'on devine aisément quelles émotions devait produire dans un pays si agité une nouvelle conque en ces termes : sur l'invitation de l'empereur d'Allemagne, l'empereur d'Autriche va se rendre à Berlin.

Les Hongrois et les Allemands de l'Autriche en poussaient des cris de joie; les journaux du comte Andrassy triomphaient. On sait que le comte Andrassy, l'habile homme d'état magyar, est chargé aujourd'hui de faire fonctionner ce système du dualisme imaginé en 1867 par M. le comte de Beust et M. Franz Deak. Exécuteur fidèle du plan politique des Hongrois, M. le comte Andrassy est l'adversaire résolu des Slaves d'Autriche; il est obligé par conséquent de surveiller de très près la politique russe, toujours tentée de prendre les Slaves sous son patronage, ou du moins toujours soupçonnée de céder à une tentation si naturelle. Si l'entrevue de l'empereur François-Joseph avec l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> annonçait une alliance entre l'Autriche et l'Allemagne, le comte Andrassy pouvait être rassuré pour longtemps; le gouvernement austro-hongrois se trouvait en mesure de dédaigner l'opposition des Slaves sans rien craindre du cabinet de Saint-Pétersbourg. En un mot, l'entrevue des deux empereurs était une victoire pour les Allemands et les Hongrois de l'Autriche, elle était un échec et un échec très-menaçant pour les Slaves.

Il fallait voir avec quel enthousiasme la presse magyare saluait ce grand événement. C'était à M. le comte Andrassy qu'en revenait tout l'honneur. C'était lui qui avait préparé les voies, qui avait suggéré à M. de Bismarck l'idée de cette alliance, qui l'avait rendue possible et saurait la rendre bienfaisante. N'était-ce pas déjà un bienfait que d'avoir découragé les Slaves? et comment pouvait-on les décourager d'une manière plus efficace qu'en s'assurant contre eux l'appui du nouvel empire d'Allemagne? Ainsi parlaient les journaux de la Transleithanie, c'est-à-dire de cette Autriche hongroise où les Croates et les Esclavons sont opprimés par les Hongrois. Dans la Cisleithanie, c'est-à-dire dans l'Autriche allemande, où les Tchèques et les Polonais sont opprimés par les Allemands, la même haine des Slaves excitait les mêmes clameurs. Vainement quelques esprits élevés, et parmi eux le rédacteur de *la Réforme*, s'efforçaient-ils d'avertir ces politiques aveugles. Vainement leur criaient-ils : « Prenez garde! vous croyez servir l'Autriche, vous préparez sa ruine. Vous, Hongrois, à force d'être injustes pour les Slaves, à force de leur fermer toute issue, de leur enlever toute espérance, vous en faites bon gré mal gré des Russes, 16 millions de Russes au cœur de l'Autriche. Et vous, Allemands de la Cisleithanie, ne sentez-vous pas que votre haine des Slaves vous est un piège? ne sentez-vous pas qu'en courant ainsi, les bras ouverts, au-devant de ces Prussiens qui vous ont écrasés il y a six ans, vous détruisez vous-mêmes votre dignité, cette force que rien ne remplace? » Tout cela était inutile; ni les remontrances de l'honneur, ni les conseils de l'intérêt ne pouvaient les amener à vaincre leur passion. Une seule idée les animait : étouffer les Slaves, les faire disparaître comme peuple, les obliger à se fondre dans les deux races dominantes, les contraindre à devenir, ceux-ci des Allemands et ceux-là des Hongrois. L'invitation adressée à l'empereur François-Joseph par l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> leur paraissait l'annonce d'une alliance avec l'Allemagne prussienne; ils la saluaient, Allemands et Hongrois, comme la défaite définitive des Slaves.

Y avait-il quelque chose de vrai dans ces interprétations? Les Hongrois et les Allemands de l'Autriche avaient-ils raison de pousser des cris de triomphe? les Slaves avaient-ils sujet de considérer l'avenir avec inquiétude? En d'autres termes, l'invitation impériale venue de Berlin renfermait-elle la signification qui a si vivement agité tous les partis, de Pesth à Vienne et de Prague à Trieste? Il est bien difficile de répondre à ces questions. Ce sont là les secrets du cabinet de Berlin. Nous avons déjà dit que, loin de prétendre apporter ici des renseignemens sur des choses qui nous échappent, nous cherchions surtout ce qui est matière à observation et à réflexion, c'est-à-dire l'impression produite par l'événement dont il



s'agit et l'idée qu'on s'en faisait. Ce serait pourtant montrer trop de scrupule que de ne pas mentionner au moins l'opinion la plus répandue sur ce point. Or on croit fermement à Vienne et ailleurs que le projet primitif de M. de Bismarck consistait à préparer une alliance entre l'Allemagne et l'Autriche. On ajoute que M. de Bismarck, mettant à profit la haine des Austro-Allemands et des Austro-Hongrois pour les Slaves, espérait entraîner l'Autriche dans une guerre contre la Russie. Eût-il été difficile à un homme tel que lui de faire briller aux yeux de l'Autriche les avantages de cette guerre? Insister sur le danger perpétuel que causent à la monarchie des Habsbourg ces 16 millions de Slaves revendiquant leurs droits, prouver que l'occasion serait bonne d'en finir, montrer d'avance la Russie vaincue, amoindrie, et déstituée pour longtemps de ce protectorat des Slaves du sud qui la rend si redoutable à l'Autriche et à la Turquie, tout cela eût été un jeu pour le chancelier de l'empire d'Allemagne. Il est bien entendu que l'empire d'Allemagne avait aussi sa part de bénéfices dans une telle entreprise. M. de Bismarck n'était pas inspiré seulement par le désir fraternel de sauver l'Autriche. Supposez que cette combinaison ait été réellement faite, on devine aisément quelle place devaient y trouver les plans ultérieurs de M. de Bismarck. La Russie vaincue aurait été contrainte de se laisser arracher ses provinces allemandes, la Courlande, l'Esthonnie, la Livonie. — Provinces allemandes, ai-je dit? Oui, allemandes d'origine, de langage, mais profondément russes de cœur et d'âme, aussi russes que l'Alsace et la Lorraine sont françaises. Après cela, que serait devenue l'Autriche? Les Allemands de l'archiduché n'eussent-ils pas été attirés de plus en plus par la fascination de l'empire germanique? Les Slaves de Bohême et de Croatie n'eussent-ils pas été pour l'empire germanique un moyen de désintéresser la Russie? Le panslavisme, de façon ou d'autre, eût été la conséquence inévitable du pangermanisme. De cette réunion de peuples qui composent l'empire des Habsbourg, et qui, sous des institutions libres fortement établies, auraient pu former une fédération monarchique si puissante, la Hongrie seule serait restée debout, l'Autriche eût disparu de la carte.

Il est probable que les Hongrois, malgré la haine aveugle qu'ils portent aux populations slaves, n'auraient pas tardé à comprendre dans quel abîme une telle politique les eût précipités. Après avoir prêté l'oreille aux propositions de M. de Bismarck, M. le comte Jules Andrassy se serait-il tout à coup ravisé? Est-ce lui qui aurait demandé à M. de Bismarck que l'empereur de Russie assistât aussi à l'entrevue de Berlin? Est-ce l'empereur d'Autriche qui aurait personnellement exprimé ce désir? ou bien enfin est-ce l'empereur de Russie en personne qui, soupçonnant de son côté l'ambition insa-

tiable de la Prusse et flairant un danger à Berlin, se serait, comme on l'a dit, invité lui-même?

Ces différentes conjectures ont été discutées par la presse allemande avec une vivacité singulière (1). En Autriche, les partis les plus soupçonnés d'avoir désiré ardemment une alliance avec l'Allemagne contre la Russie étaient aussi les plus empressés à soutenir qu'ils avaient obtenu de M. de Bismarck l'invitation du tsar. Il y a en effet, pour les Austro-Allemands comme pour les Austro-Hongrois, deux moyens de décourager les Slaves d'Autriche : vaincre la Russie et l'empêcher de rien pouvoir en faveur des Tchèques et des Croates, ou bien se l'attacher par une alliance et la détourner de rien vouloir. Le premier plan ayant offert de très graves dangers, on s'est rabattu sur le second. C'est ainsi que les journaux du comte Andrassy le félicitaient d'avoir contribué à faire inviter le tsar Alexandre II, — c'est ainsi que, dans les deux parties de l'Autriche, Hongrois et Allemands se disputaient pour ainsi dire l'honneur de cette victoire diplomatique.

Nous en étions là de notre étude, nous cherchions ce qu'il fallait admettre ou rejeter parmi tant de conjectures inquiétantes, nous nous demandions s'il n'y avait pas dans le nombre quelques rêves de malade comme en peut provoquer la situation fiévreuse de l'Europe, quand des indications d'un autre ordre vinrent éclairer notre route. Ayant eu l'occasion de rencontrer un homme d'état autrichien, aujourd'hui retiré de la scène politique, mais toujours très attentif à ce qui s'y passe, je l'interrogeai à ce sujet, et j'obtins des informations très logiquement déduites. Je les donne comme je les ai reçues. On verra qu'elles confirment et expliquent ce qui précède, on verra surtout qu'elles révèlent la fin de ce singulier épisode.

Oui, d'après le récit qui m'a été fait, c'est bien le comte Jules Andrassy, le successeur de M. de Beust, qui a eu la première pensée de l'entrevue, laquelle n'intéressait d'abord que deux empereurs au lieu de trois. Le comte Andrassy, justement alarmé des périls qui menacent la monarchie autrichienne, plus spécialement préoccupé toutefois des périls de sa patrie particulière, c'est-à-dire de la Hongrie, a raisonné de la manière suivante. — « Ministre autrichien, mais surtout homme d'état hongrois, j'aperçois dans un avenir prochain deux grands ennemis possibles, deux ennemis redoutables pour les intérêts que je défends, l'Allemagne et la Russie. La politique nous conseille de les diviser en nous alliant avec

(1) Un recueil prussien, le *Messageur de la frontière*, dans sa livraison du 6 septembre 1872, affirme que ce sont là des inventions françaises; on voit par les débats résumés ci-dessus que ces conjectures avaient occupé la presse allemande longtemps avant de pénétrer chez nous.

l'un contre l'autre. Empire d'Allemagne ou empire de Russie, lequel des deux a le moins d'intérêt à nous nuire? Évidemment c'est l'empire d'Allemagne. De deux choses l'une : ou bien M. de Bismarck jugera prudent de conserver l'empire austro-hongrois comme un tampon entre l'Allemagne et la Russie, ou bien il en convoitera la partie allemande. Dans le premier cas, il laisserait subsister l'Autriche tout entière; dans le second cas, c'est-à-dire en mettant les choses au pire, il aurait intérêt à maintenir au moins la Hongrie pour empêcher la Russie de s'étendre jusqu'au port de Fiume, à quelques lieues de Trieste. Au contraire, la Russie est intéressée à la suppression totale de l'Autriche-Hongrie, car dans la dislocation de l'empire des Habsbourg non-seulement elle nous prendrait les provinces slaves du nord et de l'est, comme l'Allemagne nous prendrait les provinces allemandes du nord-ouest, mais elle voudrait absorber la Hongrie afin de tendre la main aux Esclavons, aux Illyriens, à tous les Slaves du sud, et de s'établir sur l'Adriatique. L'Allemagne ne consentira jamais à ce voisinage. Nous avons donc, nous, Hongrie, le même intérêt que l'Allemagne sur ce point; c'est à l'Allemagne que nous devons offrir notre alliance. Les deux empires se garantiront réciproquement leurs possessions actuelles. L'Allemagne y gagnera l'assurance de ne pas être inquiétée par l'alliance possible de la Russie et de la France, surtout si elle trouve une occasion d'attaquer la Russie avant que la France ait achevé de réparer ses ruines; l'Autriche-Hongrie y gagnera une sécurité qui lui manque aujourd'hui, elle n'aura plus à redouter ni le panslavisme ni le pangermanisme, elle pourra se livrer tout entière à œuvre de sa consolidation intérieure. »

Ces idées, soumises au prince de Bismarck par le comte Andrassy, auraient été accueillies avec une joie secrète; M. de Bismarck en effet voyait plus loin que son interlocuteur, et découvrait dans cette combinaison beaucoup d'autres avantages que le ministre hongrois n'avait pas soupçonnés. Il y avait là pour le grand joueur d'échecs une occasion de faire coup double, et même quelque chose de plus. Son plan fut bien vite combiné : s'unir à l'Autriche contre la Russie, infliger à la Russie des défaites assez graves pour la mettre hors d'état de rien entreprendre pendant bien des années, telle était la première partie du programme. M. de Bismarck détruisait ainsi d'avance la possibilité d'une alliance franco-russe. L'Autriche y trouvait son compte en haine de la Russie, comme l'Allemagne en haine de la France. Seulement M. Andrassy avait eu tort de ne pas prévoir la suite de l'aventure. Le programme avait un second point : une fois la Russie hors de cause, M. de Bismarck était libre de partager l'Autriche selon ses propres vues sans avoir à compter avec personne. On s'étonne parfois que ce partage de l'Autriche ne soit

pas encore opéré, la malheureuse Autriche étant ce qu'elle est aujourd'hui. Quoi de plus facile, à ce qu'il semble? L'Allemagne prendrait les provinces allemandes, qui déjà réclament cette annexion; la Russie prendrait les provinces slaves, qui n'opposeraient pas une bien vive résistance; la Hongrie resterait seule, formant un état libre. Eh bien! non; cela est impossible. La Hongrie disparaîtra si l'Autriche disparaît, la Hongrie sera dévorée par la Russie, car la Russie, réclamant tous les Slaves d'Autriche, ira nécessairement jusqu'à l'Adriatique. C'est précisément ce que redoute M. de Bismarck. Voilà pourquoi il voudrait mettre la Russie hors de combat et partager l'Autriche à lui seul. L'Allemagne recueillerait la partie allemande de l'Autriche; l'autre partie, la partie slave et hongroise, formerait un royaume qui pourrait être donné à un prince de Hohenzollern et placé sous le protectorat du nouvel empire.

C'est ainsi que les deux ministres, M. le comte Andrassy avec une imprudence aveugle, M. de Bismarck avec une habileté effrayante, se seraient mis d'accord pour amener une entrevue de leurs souverains. Ce n'étaient là toutefois que des conceptions de ministres; le difficile était de les faire accepter aux maîtres. L'empereur d'Allemagne et l'empereur de Russie sont unis par des liens étroits de famille et d'amitié personnelle. Comment obtenir de Guillaume I<sup>er</sup> qu'il déclarât la guerre à Alexandre II? De quel prétexte couvrir à ses yeux ce plan machiavélique? Au nom de quel grief, à l'aide de quel sophisme l'engager en de si violentes entreprises? D'autre part, entre l'empereur d'Allemagne et l'empereur d'Autriche, il n'y a depuis la journée de Sadowa que des souvenirs embarrassans et amers. Comment décider François-Joseph à faire une visite solennelle à Guillaume I<sup>er</sup>? Comment demander au vaincu d'aller saluer le vainqueur au milieu de sa cour? Sous l'impression de ces répugnances, l'empereur d'Autriche a bien pu, en réponse à l'invitation allemande, exprimer le désir de rencontrer à Berlin l'empereur de Russie. Il évitait ainsi la douleur de paraître s'humilier devant le conquérant; il se rendait à un congrès de souverains, à une réunion de princes revêtus d'un même titre; la démarche, si pénible qu'elle fût, ne ressemblait plus à un acte de vassalité. De son côté, l'empereur de Russie, soupçonnant sans doute quelque péril, a pu se faire inviter directement par l'empereur d'Allemagne. Voilà comment les sentimens personnels des souverains ont déjoué les calculs des ministres. La dignité de François-Joseph ne lui a pas permis de se rendre seul à Berlin; l'amitié de Guillaume I<sup>er</sup> pour Alexandre II l'a empêché d'accepter les vues de M. de Bismarck. C'est donc M. de Bismarck qui a eu le dessous dans toute cette affaire, — résultat heureux pour la Russie, dont la fortune a échappé aux plus graves échecs, heureux surtout pour l'Autriche,

que l'imprudence du comte Jules Andrassy exposait aux dernières catastrophes. On a remarqué à Berlin, paraît-il, que M. de Bismarck, pendant le congrès impérial, se tenait volontiers à l'écart, dans une attitude presque chagrine, et comme s'il assistait à un spectacle qui ne le regardait pas.

A ces renseignemens d'un homme très initié aux choses de l'Autriche, j'ajoute une remarque fort curieuse : précisément à l'heure où se terminait l'épisode que nous venons de raconter, vers les derniers jours du mois d'août, les journaux officiels et officieux de l'empire d'Allemagne opérèrent tout à coup une volte-face qui semble confirmer notre récit. Jusque-là, ces journaux ne s'occupaient en rien de la France; ce n'est pas de la France qu'il pouvait être question à propos de l'entrevue des empereurs; la France avait reçu l'assurance officielle des sentimens pacifiques qui animaient les souverains du nord, et, comme elle a besoin de paix avant tout, elle se trouvait hors de cause. Le congrès de Berlin n'avait pas à s'occuper d'elle, elle n'avait pas à s'inquiéter du congrès de Berlin. Telle était la situation, tel était le mot d'ordre, lorsque tout à coup ces mêmes journaux commencèrent une campagne contre la France. On s'inquiétait de voir ses finances se relever, ses forces militaires se réorganiser; on lui demandait compte de cette reprise énergique, on voulait savoir dans quelle vue elle augmentait son armée. Là-dessus certains publicistes prenaient feu, et aux interrogations curieuses succédaient les dénonciations hostiles. Que signifiait ce tapage? Assurément le succès de l'emprunt avait bien pu irriter ces passions allemandes, toujours prêtes à se déchaîner contre nous; mais ici l'explication ne suffit pas. Il y avait déjà plusieurs semaines que le résultat prodigieux de l'emprunt avait été examiné, discuté, commenté dans tous les sens par la presse des deux mondes, lorsque se produisit chez les journaux de l'empire d'Allemagne le revirement subit dont nous parlons. De très bons esprits en ont conclu que ces colères soudaines étaient des colères factices, qu'elles tenaient à une cause qu'on ne pouvait avouer, et cette cause à leur avis, c'était la nécessité pour M. de Bismarck de masquer l'échec de son plan de campagne. « Nous avons essayé, se disait-on, de nouer une alliance avec l'Autriche pour faire la guerre à la Russie; nous avons échoué. L'empereur de Russie assistera au congrès où devaient être prises les résolutions qui le concernent. Hâtons-nous d'attacher à l'entrevue des trois empereurs une signification toute spéciale. Faisons croire qu'il s'agit de maintenir l'ordre européen contre la France, soit que la France ait l'intention de se dégager par les armes du traité qu'elle subit, soit qu'elle n'ait pas la force de dominer la démagogie qui la menace. En Allemagne et en Europe, beaucoup de gens vont crier à la sainte-alliance. Les libéraux de

a Bavière et du Wurtemberg s'inquiéteront, et ce n'est pas chose à dédaigner dans ces pays, où déjà les catholiques sont contre nous. N'importe; laissons-les crier. L'essentiel, pour le moment, c'est d'effacer les impressions de ceux qui ont deviné notre plan et l'ont empêché de réussir. »

Nous ne donnons pas ces conclusions, comme acquises à l'histoire; seulement, si nous comparons les conjectures diverses, si nous combinons entre eux les récits et les jugemens contradictoires de la presse germanique, nous avouons que cet exposé des faits offre une grande vraisemblance. Dans tous les cas, les controverses dont nous avons indiqué le résumé ont l'avantage de mettre en lumière plusieurs des questions qui agitent les Allemands et les Slaves. Elles nous montrent que, si en Bavière et dans le Wurtemberg la dureté du joug prussien a fait éclater des symptômes de résistance, les Allemands de l'Autriche, éblouis, aveuglés, incapables de voir ce joug, qu'ils maudiraient plus tard, n'aperçoivent qu'une chose : l'Allemagne, l'empire d'Allemagne, l'unité de l'Allemagne reconstituée par la Prusse!

Ainsi à propos de ce seul point: quelle a été la pensée première du cabinet de Berlin en provoquant cette entrevue? comment ont été faites les invitations? les deux empereurs d'Autriche et de Russie ont-ils été invités en même temps ou l'un après l'autre? — à propos de ce seul point, nous avons vu les questions en suspens, les intérêts en jeu, les passions toutes prêtes. Ces renseignemens ont bien leur valeur historique. Voulez-vous cependant résumer tout cela dans une conclusion plus précise ou du moins le réduire à ce qui paraît certain? Je conclurais volontiers comme *la Réforme*. Selon M. Franz Schuselka, la pensée primitive est plus simple. Il peut y avoir du vrai, beaucoup de vrai dans les plans relatifs à la Russie; le prince de Bismarck a pu faire entrer en ses calculs les espérances du comte Andrassy, le comte Andrassy a pu compter sur les hardiesses du prince de Bismarck; ce sont choses particulières aux deux chanceliers, simples ébauches d'idées qui pouvaient aboutir ou ne point laisser de traces. Quant à la pensée primitive, celle du personnage prépondérant, l'empereur d'Allemagne, voici manifestement ce qu'elle a été. Guillaume I<sup>er</sup> a voulu deux choses : premièrement, faire reconnaître solennellement le nouvel empire d'Allemagne par l'héritier des souverains qui ont possédé pendant des siècles l'ancien empire d'Allemagne; deuxièmement, avertir la France qu'il n'y avait rien à tenter pour elle du côté de l'Autriche, qu'elle devait renoncer à tout espoir d'alliance avec les vaincus de Sadowa, devenus les soutiens du vainqueur.

Ce plan a-t-il réussi? *La Réforme* répond sans hésiter : — non, ce plan n'a pas réussi. La Prusse est allée trop vite. Elle a blessé

l'empereur d'Autriche. François-Joseph ne pouvait refuser l'invitation de l'empereur d'Allemagne, mais il est impossible qu'il ne l'ait pas considérée comme une offense. Dignement, courageusement il a bu le calice; il s'est rendu à Berlin. Remarquez toutefois qu'il s'y est rendu seul; l'empereur d'Allemagne désirait ardemment que l'impératrice d'Autriche accompagnât l'empereur. La signification de cette démarche eût été bien autrement favorable au nouvel empire; l'idée d'une entrevue purement politique, l'idée d'une contrainte morale silencieusement subie aurait aussitôt disparu. On n'a pu l'obtenir; l'impératrice d'Autriche n'a pas accompagné l'empereur. Quant à l'autre partie du programme, l'avertissement donné à la France de ne plus avoir à compter désormais sur les sympathies de l'Autriche, il est clair que ce second point dépendait absolument du premier. Une alliance durable entre l'Allemagne et l'Autriche serait assurément une difficulté très grave pour la France le jour où la France se serait assez relevée de ses ruines, assez débarrassée de ses périls intérieurs, pour songer à reprendre dans le monde la place qui lui est due; mais si cette alliance n'est qu'apparente, si elle laisse subsister des ressentimens amers, qu'importent les démonstrations de Berlin?

On parle des hommages particuliers rendus par le peuple berlinois à l'empereur François-Joseph, on dit qu'il y a eu là de véritables transports d'enthousiasme; l'empereur François-Joseph n'a-t-il pas dû se demander si ces manifestations ne s'adressaient pas au représentant des Allemands de l'Autriche beaucoup plus qu'au chef de la monarchie autrichienne? N'a-t-il pas dû se rappeler que neuf années auparavant il avait fait en Allemagne une visite bien différente de celle-là? C'était au mois d'août 1863. Tous les souverains de la confédération germanique étaient réunis à Francfort-sur-le-Mein, dans l'antique ville libre où se célébrait autrefois le couronnement des empereurs; François-Joseph, l'héritier des Habsbourg, les y avait convoqués pour délibérer avec eux sur l'organisation d'une nouvelle Allemagne. Un seul, le roi de Prusse Guillaume I<sup>er</sup>, avait formellement refusé de se rendre à l'invitation de l'empereur d'Autriche. En vain l'empereur avait-il insisté pour que le roi se fît représenter au moins par un membre de sa famille, si des raisons de santé ne lui permettaient pas de faire le voyage; cette seconde invitation fut déclinée comme la première (1). Il avait donc fallu se passer du roi de Prusse dans ce congrès de Francfort, et maintenant l'empereur d'Autriche, exclu de la confédéra-

(1) Le roi de Prusse se trouvait alors aux bains de Gastein, dans le Tyrol. Ces faits sont racontés avec précision dans l'histoire de M. Édouard Arndt, *Geschichte der Jahre 1860 bis 1867*, Leipzig 1868; 2 vol. — Voyez premier volume, p. 14.

tion, exclu de l'Allemagne, s'en venait trouver à Berlin ce même roi de Prusse Guillaume I<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne ! La politique a beau faire fléchir les caractères les plus fermes sous des nécessités impérieuses, l'humanité finit toujours par réclamer ses droits. *La Réforme* a raison de le dire, une invitation comme celle-là, une invitation faite en de telles circonstances et dans une telle vue a dû être considérée comme une offense. Ce n'est pas l'amitié qui doit sortir de là. L'avenir est donc réservé en ce qui concerne les alliances futures de la monarchie autrichienne.

### III.

Nous avons parlé de la pensée première de l'entrevue des empereurs ; arrivons à l'entrevue elle-même, je veux dire aux interprétations qu'elle a provoquées, aux intentions qu'on lui prête, aux conséquences qu'on lui attribue.

Un sentiment qui paraît unanime, c'est que le premier résultat de ce congrès impérial sera l'affermissement de la paix européenne ; assurances officielles, assurances officieuses, sont d'accord sur ce point. Les chancelleries ont fait cette promesse au monde, les publicistes les plus autorisés la répètent avec joie. La paix, n'en doutez pas, est assurée pour longtemps. Pas de question qui soit de nature à troubler le repos de l'Europe, pas de difficulté qui ne puisse être écartée par l'unanimité des trois empereurs. Les trois empereurs veulent la paix, ils sauront la maintenir. — Qu'en savez-vous ? répond avec un hardi bon sens le publiciste que nous avons plusieurs fois cité. Les trois empereurs peuvent désirer sincèrement la paix ; ils ne sont pas maîtres des événements. Les voilà d'accord aujourd'hui ; qui donc leur assure un lendemain pareil ? Est-ce que ces rencontres solennelles de princes souverains sont un gage infailible de durée pour les bonnes dispositions qu'on y apporte ? Est-ce que l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse n'avaient pas eu de longs entretiens aux bains de Gastein peu de temps avant la campagne de 1866 ? Est-ce que le roi de Prusse n'avait pas été reçu aux Tuileries trois ans avant la guerre de 1870 ? Il n'y a là aucune espèce de gage. Admettons que les trois empereurs, loyaux et fidèles amis en ce moment, soient animés du plus vif désir de maintenir ces bons rapports ; tel événement imprévu, sans compter ceux qu'on prévoit trop bien, peut tout à coup faire naître pour chacun d'eux des intérêts opposés et à chacun d'eux par conséquent imposer des devoirs contraires. En supposant même que l'amitié personnelle des trois monarques ne dût pas être mise à cette épreuve, n'y a-t-il pas lieu de se demander ce que deviendraient ces rapports d'amitié eu égard au reste de l'Europe ? La politique n'échappe pas



aux conditions de l'humanité; la raison d'état ne supprime pas les sentimens individuels. Politiquement et même humainement, l'empereur François-Joseph a pu se résigner à son sort, il a pu étouffer en lui tout ressentiment, écarter toute idée de vengeance contre son heureux rival; croit-on pour cela qu'il fût jamais disposé à prendre les armes pour prêter appui au souverain qui l'a dépossédé? Se figure-t-on l'empereur d'Autriche allant en guerre pour défendre cet empire d'Allemagne d'où on l'a exclu? Tout cela est contraire aux conditions humaines. Le même raisonnement s'applique à l'empereur de Russie, bien qu'à un moindre degré, et en tenant compte des différences qui sautent aux yeux. Admettre que la Russie a pu voir sans déplaisir le prodigieux élan de la Prusse, ce serait méconnaître la nature humaine. Jusqu'à ces dernières années, la Prusse gardait vis-à-vis de la Russie une attitude modeste, l'attitude presque soumise, non pas d'une vassale assurément, mais d'une protégée reconnaissante, et tout à coup la voilà au premier rang des puissances européennes! Ni politiquement, ni humainement, l'empire de Russie ne se sentira désormais enclin à tirer l'épée pour soutenir une grandeur qui l'effusque. Ainsi, malgré toutes les protestations échangées à Berlin, la pensée se refuse à croire que l'empereur d'Allemagne puisse jamais trouver un appui soit chez l'empereur de Russie, soit chez l'empereur d'Autriche, dans le cas où il aurait besoin d'eux pour se maintenir à la hauteur où l'ont élevé ses conquêtes. Il n'y a pas d'amitié personnelle qui tienne contre les raisons et les sentimens dont nous venons de parler. L'empereur d'Allemagne, dans l'état où est aujourd'hui l'Europe, ne peut compter sur aucune alliance.

Cette argumentation vigoureuse renferme un détail que nous avons laissé de côté afin de ne pas interrompre la suite du raisonnement. Quel est ce danger que l'auteur prévoit pour l'empire d'Allemagne? A quel propos mentionne-t-il le cas où Guillaume I<sup>er</sup> aurait besoin du secours de l'Autriche ou de la Russie? Il le dit très nettement; ce danger, c'est la France. En vain le gouvernement de la république française est-il uniquement occupé de guérir nos blessures, en vain tous les esprits sages ont-ils imposé silence à leurs colères patriotiques, en vain ces récriminations et ces injures, aussi contraires à la dignité qu'à la politique, ont-elles disparu de la controverse; les représentans les plus sérieux de l'opinion à l'étranger ne peuvent admettre que l'organisation actuelle de l'Europe soit définitive. Il y a là un symptôme à noter. Qu'une certaine presse allemande, tout enfiévrée de haine, affecte de ne pas croire à notre sincère désir de prolonger une paix dont nous avons tant besoin, rien de plus naturel. Le jeu qu'elle joue est facile à comprendre. Les hommes qui nourrissent de mauvais desseins contre la France

ne seraient pas fâchés d'avoir un prétexte pour consommer sa ruine avant qu'elle eût pu se relever. Ce qui est frappant ici, c'est que le sentiment du publiciste n'a rien de malveillant à notre égard. Il ne nous attribue pas des pensées imprudentes, il se garde bien de nous adresser des excitations périlleuses; il examine simplement la situation actuelle de l'Europe, et il lui parait impossible que cette situation se consolide. Bornons-nous à noter ce point en passant et reprenons la suite de la discussion.

Le publiciste de *la Réforme* a déjà fait voir l'impossibilité d'une alliance effective entre l'empereur d'Allemagne et ses augustes hôtes. Il poursuit maintenant sa démonstration, il passe en revue les sujets déterminés auxquels pourrait s'appliquer une action en commun de la part des trois empires. Des journaux prussiens ont dit que les trois empereurs se réunissaient à Berlin pour se garantir mutuellement leurs possessions actuelles, et tous les journaux de l'Allemagne ont répété cette déclaration. Faut-il la répéter à notre tour? Non certes. Il suffit d'un examen tant soit peu attentif pour comprendre à quel point elle est inadmissible. De qui donc serait venue cette pensée? L'attribuer au cabinet de Berlin, ce serait bien peu connaître la Prusse. La Prusse est trop fière depuis ses conquêtes pour en demander la garantie à qui que ce soit. On aurait beau déguiser la chose sous les formules les plus complaisantes, il faudrait toujours arriver à ceci : la Prusse demandant la garantie de ses conquêtes à la Russie, qui en est jalouse, et à l'Autriche, qui en est victime! Un victorieux de la veille n'avoue pas si vite et si clairement qu'il doute lui-même de la durée de son œuvre. D'autre part, la Prusse est à la fois trop prévoyante et trop économe de ses ressources pour s'engager à maintenir l'intégrité territoriale de ses voisins. L'intégrité de la Russie, passe encore, puisque nul danger ne la menace; mais l'intégrité de l'Autriche, dont la situation est si précaire! Ce n'est donc pas la Prusse qui aurait eu l'initiative de ce projet. Croit-on que la Russie l'aurait prise? Autant dire que sa fierté est morte, et qu'après avoir longtemps accordé une espèce de protection à la Prusse, elle se résigne désormais au rôle de protégée. Il faudrait ajouter qu'elle renie toutes les traditions de sa politique, qu'elle renonce au long espoir et aux visées lointaines, qu'elle se renferme dans le cercle des situations nouvellement créées par la Prusse, enfin que son principal souci désormais, au lieu d'être la perspective éblouissante de l'Orient, serait le maintien des conquêtes mal assurées de la Prusse et des possessions chancelantes de l'Autriche. Quant à l'Autriche, que ses périls intérieurs obligent à une circonspection particulière, ce n'est pas sa fierté peut-être, c'est assurément sa prudence qui lui aurait interdit une conception de ce genre. « Mal-

heur à l'Autriche, s'écrie M. Schuselka, s'il arrivait un jour que la Prusse eût à lui garantir son territoire ! Garantie prussienne, invasion prussienne, ce serait tout un. La Russie en 1849 a noblement sauvé l'empire des Habsbourg ; si la Prusse avait à remplir le même office, elle ne montrerait pas la même noblesse. »

Après avoir affirmé que ce projet de garantie réciproque était absolument impossible, le hardi publiciste viennois termine par ces paroles : « On ne pourrait traiter à Berlin qu'une seule question de garantie, non pas question de garantie réciproque, mais question de garantie spéciale adressée à la Prusse. Le gouvernement de la Prusse a été un tel perturbateur et destructeur de l'ordre légitime des états, il a été un tel usurpateur de la propriété d'autrui, que l'Autriche et la Russie auraient bien le droit, qu'elles auraient même à certains égards le devoir d'exiger caution de la Prusse, afin d'être assurées qu'elle n'a pas la volonté de poursuivre sa politique de violence, sa politique de bouleversement et de conquête. Ces garanties devraient concerner d'abord les provinces allemandes de l'empire d'Autriche et les provinces baltiques de l'empire de Russie. » L'éloquente ironie de ce langage prouve que tous les Allemands autrichiens ne se prosternent pas devant le droit de la force. La pensée est fière, et le coup porte haut. Certes on n'a pas traité, on n'a pu songer à traiter une pareille question dans l'entrevue de Berlin ; qui oserait dire pourtant que les paroles du publiciste ne se soient pas présentées plus d'une fois à l'esprit du tsar et de l'empereur d'Autriche ?

Une idée plus singulière encore que celle des garanties réciproques s'est produite dans une partie de la presse allemande. Il y a une école en Allemagne qui est impatiente de compléter les victoires de 1870 par l'abaissement du catholicisme. Cette école ayant décidé que la race latine doit disparaître devant la race germanique a décidé en même temps que l'église catholique doit partout céder la place aux églises protestantes. Au sud de l'Allemagne aussi bien que dans le nord, en Autriche comme en Prusse, le parti qui se dit libéral sacrifie sans hésiter la liberté de conscience afin d'assurer la prépondérance du germanisme. Il applaudit à l'expédition de M. de Bismarck contre les jésuites, il pousse le gouvernement à des mesures de rigueur contre les évêques ultramontains. Naturellement aux yeux de ces ennemis enragés du monde latin, les trois empereurs n'avaient rien de plus pressé à faire que de se liguier pour la destruction du catholicisme. O clairvoyance merveilleuse ! le monde est en proie à d'affreuses maladies morales, l'idée du devoir disparaît, les consciences s'affaissent, l'égoïsme est partout, et trois grands souverains, les yeux ouverts sur cette société défailante, conspireraient la ruine d'une église à qui ses adversaires même

ne refusent pas l'honneur d'être la plus grande école de respect ! J'admire en vérité avec quel sérieux des hommes d'esprit se sont donné la peine de réfuter ces billevesées. Non, disent-ils gravement, vous voyez bien que cela est impossible. Supposé qu'il s'agit seulement de faire la guerre aux ultramontains, les convenances ne permettraient pas à des souverains de s'en mêler personnellement ; ce sont là de ces besognes qu'on abandonne aux ministres. Ne sait-on pas que l'empereur d'Allemagne est, de sa personne, bien autrement réservé que ses ministres dans les affaires ecclésiastiques ? Ne sait-on pas que le tsar est préoccupé du désir de renouer ses relations avec Pie IX ? Quant à l'empereur catholique d'Autriche, à qui donc fera-t-on croire qu'il est capable de conspirer contre sa propre église avec l'empereur protestant et l'empereur schismatique ? Qu'on n'essaie pas de refaire la sainte-alliance, fort bien ; mais faire une sainte-alliance en sens contraire, la sainte-alliance de l'irréligion et de la persécution, est-ce possible ? L'idée est si monstrueuse que la langue se refuse à l'exprimer ; il y a là des accouplemens de mots qui révoltent le bon sens. — Ainsi raisonne l'honnête publiciste de *la Réforme*, et, comme si ce raisonnement ne le rassurait pas, comme si ces réflexions, dont le seul défaut est d'être trop vraies, n'écartaient pas suffisamment l'idée de cette conjuration impossible, il s'écrie : « Après tout, si l'on conclut à Berlin une anti-sainte-alliance, une ligue impie et faneste contre la liberté de l'église, cette ligue est condamnée d'avance au plus misérable fiasco, car il y a quelqu'un dans les choses de l'église qui est plus puissant que tous les empereurs et tous les rois, c'est Dieu, à qui seul appartient le gouvernement des consciences. »

C'est seulement une partie de la presse qui avait attribué aux trois empereurs des projets hostiles à l'ultramontanisme ; il était plus naturel de penser que les dangers de l'ordre social dans l'Europe entière attireraient leur attention. L'ennemi des gouvernemens, quels qu'ils soient, l'ennemi de l'ordre et de la liberté, l'ennemi de tous les droits et le perturbateur de tous les devoirs, c'est l'esprit de révolution qui, ne sachant plus où porter ses coups dans une société fondée sur la justice, s'attaque à la société elle-même. Ne serait-ce pas à l'organe de cet esprit de ruine, ne serait-ce pas à l'Internationale que l'empereur d'Allemagne a pensé quand il a réuni à Berlin ses augustes hôtes ? Presque tous les publicistes allemands ont donné cette explication comme certaine. L'écrivain viennois que nous avons déjà cité ne saurait se ranger à cet avis. Qu'il ait dû être question de l'Internationale dans les entretiens des trois monarques, assurément cela n'est pas douteux ; mais que le congrès impérial ait eu lieu principalement en vue de cette affaire, rien n'est moins probable. Au fond de ces questions sociales, exploitées

par de criminelles passions, il y a des problèmes dignes de l'attention la plus sérieuse. Ce sont choses à examiner de près et à traiter l'une après l'autre. Il y faut des enquêtes sincères, des rapports approfondis, des résolutions prudentes. On ne supprimera jamais les vagues aspirations du socialisme; on en diminuera peu à peu le péril au moyen d'améliorations successives. C'est la tâche de chaque jour imposée à tous les gouvernemens. S'imaginer qu'on résoudra de pareilles difficultés dans une réunion de souverains, au milieu des fêtes, au milieu des parades militaires, c'est une prétention qui fera sourire les hommes d'état. Une telle idée n'a pu venir qu'à ces publicistes, enivrés de la fortune de la Prusse, qui voient déjà l'empire d'Allemagne dictant la loi à l'univers.

Quand on parcourt les discussions de la presse allemande à propos de l'entrevue des empereurs, on est frappé d'un symptôme qui mérite d'être noté; il y a deux courans très distincts dans les idées que les publicistes allemands se font des victoires de la Prusse et de la mission du nouvel empire. Les uns, attachés à la tradition, voudraient que l'empire de 1871 fût relié à l'antique empire disparu en 1806. Les autres, plus hardis, rejettent ces souvenirs du passé; le nouvel empire, disent-ils, marque l'avènement d'un monde nouveau. Le premier groupe exprime une pensée qui semble d'accord avec les sentimens personnels de Guillaume I<sup>er</sup> et de la plus grande partie de la noblesse prussienne; le second serait plutôt l'organe de M. de Bismarck. Une polémique fort curieuse du mois d'août dernier a donné un corps à ces dissentimens. On sait que l'ancien empire d'Allemagne possédait tout un trésor d'insignes qui, transmis de dynastie en dynastie à travers les siècles, était devenu l'apanage des Habsbourg. C'était le trône, le sceptre, la couronne, le globe, la main de justice et le manteau impérial, ce que le poète Henri Heine, en ses fantaisies irrévérencieuses, appelle le bric-à-brac du moyen âge. Ces reliques vénérables, dont quelques-unes, assure-t-on, remontent aux premiers temps de l'empire, c'est-à-dire à un millier d'années, étaient autrefois une des curiosités de la ville de Francfort. Pendant les guerres de la république, à l'époque du siège de Mayence, en 1796, elles furent transportées à Vienne. Il paraît qu'elles y sont restées, même depuis que les Habsbourg ont perdu l'empire d'Allemagne. Le dernier empereur d'Allemagne, François II, devenu en 1806 le premier empereur d'Autriche sous le nom de François I<sup>er</sup>, aurait dû rendre à Francfort ces insignes dont il n'avait que le dépôt; mais Francfort en 1806 faisait partie de la confédération du Rhin, placée sous le protectorat de Napoléon; pouvait-on lui confier le trésor du vieil empire allemand? Asile pour asile, Vienne valait mieux que Francfort. Vienne conserva donc, quoique sans titre, le gothique appareil des Othon et des

Barberousse. Il semble même qu'elle y ait pris goût, comme si elle réservait ainsi les chances de l'avenir. En 1848, au moment où fut convoqué le parlement de Francfort chargé de constituer l'unité de l'Allemagne, les députés viennois voulaient absolument rapporter à la vieille ville impériale le trésor du vieil empire. M. le comte de Fickelmont, ministre des affaires étrangères, et son altesse l'archiduc Jean, déjà désigné pour les fonctions de lieutenant de l'empire, en attendant le vote du parlement, eurent toutes les peines du monde à contenir les représentans autrichiens, férus de cette magnifique idée. Enfin, après cette guerre de 1866 qui a exclu l'Autriche de l'Allemagne, il était clair que l'Autriche n'avait plus ni droit ni titre qui l'autorisât à garder le trésor de l'empire germanique. Elle le garda pourtant sans que personne réclamât. Bref, il semblait que ce fût là une question abandonnée, lorsque tout à coup, au mois d'août 1872, les impériaux de Berlin prirent feu pour la revendication des insignes.

Il faut résumer la querelle en peu de mots. Une dépêche télégraphique, envoyée de Prusse aux journaux de Vienne, annonça un beau jour que l'empereur François-Joseph, en se rendant à Berlin, remettrait lui-même à l'empereur Guillaume les précieux objets dont le dépôt ne pouvait plus rester entre les mains de l'Autriche. Ceux qui donnaient la nouvelle de cette résolution en faisaient honneur, bien entendu, au bon goût de l'empereur François-Joseph. L'insinuation n'eut point de succès; la nouvelle fut immédiatement démentie. Là-dessus, vifs débats dans les journaux de Berlin, contestation du droit de l'Autriche, appel au gouvernement de l'empire. La *Correspondance provinciale*, organe de M. de Bismarck, trouve ce zèle déplacé, et fait savoir d'un ton bref que la nouvelle dynastie impériale n'attache aucune importance à la possession de ces insignes. La discussion continue plus vive, plus pressante; des brochures viennent seconder les journaux. M. le comte Stillfried publie un travail intitulé *les Attributs du nouvel empire d'Allemagne*, où la question est étudiée sous toutes ses faces. Évidemment l'Autriche a tort. Est-ce une raison pour faire de cela une difficulté au moment où l'empereur François-Joseph accepte l'invitation de l'empereur Guillaume? « Non, certes, — répond la *Correspondance provinciale*, s'appuyant sur l'étude du comte Stillfried, — non, certes, lorsque l'empereur Guillaume, dans un de ses discours, a dit que *la dignité impériale, après une interruption de soixante ans, était restaurée en Allemagne*, il n'a pas voulu dire que le nouvel empire d'Allemagne était la continuation du saint-empire romain de la nation allemande. » Il est difficile de ne pas voir ici un avertissement de M. de Bismarck à son auguste maître; il explique, il corrige les imprudentes paroles de l'empe-

reur. « Et M. de Bismarck a raison, reprend avec sa franche ironie le journal autrichien *la Réforme*. Être le chef du saint-empire romain, ce serait déjà chose malaisée pour un prince protestant; mais ce serait absolument impossible à l'ami du roi d'Italie, du roi qui a mis la main sur l'héritage de saint Pierre. »

La *Correspondance provinciale*, répondant à ceux qui voudraient continuer le saint-empire et en reprendre les insignes, déclare, il est vrai, de la façon la plus nette « qu'il n'a jamais été question dans les cercles politiques sérieux de revendiquer les joyaux de l'ancien empire pour l'usage de l'empire nouveau; » il faut pourtant donner satisfaction à ceux qui contestent le droit de l'Autriche, et la *Correspondance* ajoute : « Le trésor dont il s'agit appartient à l'empire, il n'a donc plus de propriétaire légitime depuis l'année 1806, et personne ne peut le regarder comme sien, personne, pas même le nouvel empire d'Allemagne. » Ainsi voilà un trésor sans maître et qui ne doit plus en avoir. Ceux qui pouvaient seuls le posséder légitimement sont morts; il n'y a plus qu'à le ranger dans une nécropole. Ces sortes de choses appartiennent à la cité des souvenirs. Telle est la sentence du chancelier, et la conclusion de ce singulier procès. — Réjouissons-nous! s'écrie *la Nouvelle presse libre*, journal publié à Vienne, mais prussien d'esprit beaucoup plus qu'autrichien; l'empereur Guillaume ne veut pas que la question des insignes devienne une cause de conflit entre l'Allemagne et l'Autriche. — Réjouissons-nous! reprend *la Réforme*, la Prusse nous laisse les insignes impériaux, elle ne nous prend que l'empire!

Pour nous, qui cherchons surtout la signification la plus vraisemblable de l'entrevue des empereurs à Berlin, quelle conclusion tirer de cet incident? Tout simplement celle-ci : les Allemands pourront discuter longtemps sur la mission de la nouvelle Allemagne; c'est affaire à eux. La question de savoir si l'empire de 1871 doit être le renouvellement de l'ancien empire ou l'inauguration d'un monde nouveau pourra mettre aux prises les hobereaux et les libéraux, les politiques de cour et les savans d'université. Ce débat ne nous regarde point. Quant à l'empereur Guillaume 1<sup>er</sup>, dans un cas comme dans l'autre, que ce soit l'idée de la tradition qui l'emporte ou bien l'idée de l'innovation, son intérêt personnel, sa préoccupation personnelle a été manifestement de faire consacrer l'empire des Hohenzollern par l'héritier des Habsbourg. Une seule visite, la visite solennelle de l'empereur François-Joseph, avait bien autrement de valeur à ses yeux que la couronne et le sceptre, et la main de justice, et la bulle d'or, et le manteau, et toute la garde-robe du vieil empire.

## IV.

Ainsi tout nous ramène à la conclusion que nous avons déjà énoncée, d'accord avec la meilleure partie de la presse allemande, au début de ce travail. Nous avons écarté la première idée qui s'était présentée aux esprits, l'idée d'une nouvelle sainte-alliance formée par les héritiers des souverains qui avaient conclu celle de 1815; nous avons débrouillé les conjectures si diverses auxquelles ont donné lieu les invitations parties de Berlin; enfin nous avons discuté l'un après l'autre les cas déterminés qui pouvaient être l'objet d'une action en commun de la part des trois empereurs. Chacune de ces études affermit en nous la même conviction : l'empereur Guillaume n'a eu qu'une visée incontestable, il a voulu obtenir de l'empereur François-Joseph une visite solennelle qui fût, aux yeux du monde, la reconnaissance de l'empire des Hohenzollern par l'héritier dépossédé de l'empire des Habsbourg. Comment ne pas ajouter avec *la Réforme* : « Une telle invitation, à laquelle la politique ne permettait pas de se soustraire, n'a pu être acceptée qu'avec un profond sentiment d'amertume; elle a consacré le triomphe du vainqueur; il n'en sortira aucune alliance sincère ! »

Les publicistes allemands auraient voulu découvrir dans les motifs de l'entrevue de Berlin quelque chose de bien plus considérable. Si l'on démontre que tel ou tel plan imaginé par eux est contraire à toute vraisemblance, ils se rejettent sur les généralités. Les uns, dans leur exaltation, croient déjà voir Berlin devenue la capitale du monde; Vienne et Saint-Pétersbourg ne sont que ses satellites. L'empire qui s'y élève sera forcément un empire d'un ordre intellectuel supérieur, une sorte de césarisme hégélien, qui transformera les destinées du genre humain. Les autres, plus modestes, se bornent à célébrer la paix européenne assurée à jamais par l'amitié des trois puissans monarques. Tous d'ailleurs, amis du passé ou rêveurs de je ne sais quel avenir, s'unissent dans un même enthousiasme. La nouvelle carte d'Europe leur donne des éblouissemens, la statistique les enivre. « Le continent européen, dit *le Messager de la frontière*, embrasse une étendue de 184,700 lieues carrées et renferme 296 millions d'habitans; dans ce chiffre total, il y a 121,500 lieues carrées et 147 millions d'habitans pour les trois empires d'Allemagne, de Russie et d'Autriche. Les trois empires peuvent mettre sur pied plus de 3 millions de soldats et imposer la paix à l'Europe. » Après cela viennent les dénombremens homériques, la revue des princes, des maréchaux, des brillans états-majors qui accompagnent les trois souverains, une contre-partie d'Er-



furt. « Fort bien, répond *la Réforme* de Vienne; mais suffit-il de citer les puissances qui prennent part aux fêtes militaires de Berlin? Comptons, s'il vous plait, celles qui n'y figurent pas. » Ici, les paroles sont trop intéressantes; je ne veux plus résumer, il faut citer le texte même.

« Et d'abord la France n'y est pas représentée. Ah! nous le savons bien, on croit aujourd'hui pouvoir ignorer absolument la France, on croit qu'il n'en faut pas tenir compte. On s'abuse, on se trompe et d'une façon dangereuse. La France avant peu se sera relevée assez vigoureusement pour avoir le droit d'exiger comme autrefois que sa parole soit entendue dans toutes les affaires importantes. Plus on combine d'arrangemens, plus on fait d'innovations sans se soucier de la France, avec la pensée hostile et arrogante qu'elle n'a plus le droit de parler dans les conseils de la grande politique, plus haut et plus puissamment retentira un jour son *velo*. L'Angleterre non plus n'a pas de représentant au congrès impérial de Berlin. On dit bien, il est vrai, que l'Angleterre s'est désintéressée des affaires du continent; elle les examine pourtant avec une attention pénétrante et les soumet à une critique précise. L'Angleterre, il y a un demi-siècle, a marché d'accord avec l'ancienne sainte-alliance jusqu'au jour où Castlereagh, le ministre réactionnaire, se coupa la gorge avec son canif. L'Angleterre d'aujourd'hui, bien loin de se mettre au service d'une sainte-alliance nouvelle, lui fera opposition de la manière la plus décidée. L'Angleterre a sa place dans la pentarchie, comme on dit, dans le concert des cinq grandes puissances dirigeantes; elle n'admettra jamais une triarchie composée de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie, et dont la direction serait à Berlin. L'Italie non plus n'est pas représentée au congrès des empereurs. C'est un fait caractéristique. Victor-Emmanuel est pourtant l'allié de Guillaume I<sup>er</sup> en même temps qu'il est l'ami très loyal de l'Autriche; de plus, une des questions principales dont on doit s'occuper à Berlin est une question de vie ou de mort pour l'Italie, nous parlons de la question romaine, et Victor-Emmanuel, le nouveau roi national, n'assiste pas au congrès! Tout cela est de nature à faire réfléchir. Et les rois de l'Allemagne du midi sont-ils allés au congrès princier de Berlin? Non. Permis de railler là-dessus aux Prussiens et à tous les partisans de l'Allemagne prussienne; mais l'amertume de ces railleries montre qu'il y a des points très noirs dans le ciel momentanément si radieux de la fortune des Hohenzollern.

« Si l'on pense à tous les autres états qui ne sont pas représentés à Berlin, il est impossible de ne pas trouver parfaitement ridicule la prétention de ceux qui ont déclaré que le congrès dont il s'agit est un congrès princier européen, et qu'il y serait pris des résolutions obligatoires pour l'Europe entière. D'autant plus ridicule est cette prétention que

les peuples ne sont pas représentés à Berlin, et que tous, sauf une partie de la nation allemande, considèrent avec défiance ces négociations accomplies au milieu des parades et des démonstrations militaires. »

Il n'y a donc rien d'inquiétant ni pour nous ni pour l'Europe dans l'entrevue de Berlin; il n'y a rien de rassurant non plus ni pour l'Europe ni pour nous, car nul ne peut répondre, malgré tant de promesses de paix, que l'état actuel de l'Europe présente des conditions de durée. La seule chose à dire, c'est que pour les états les plus menacés, l'Autriche et la France, le plus grand péril n'est pas au dehors, le plus grand péril est au dedans. Le péril de l'Autriche, on l'a vu, c'est ce dualisme allemand-hongrois qui détruit l'idée de la grande association autrichienne, qui tient 16 millions de Slaves en dehors du droit politique, qui peut les pousser au désespoir et disloquer l'empire. Le péril de la France, c'est l'incertitude de nos destinées et la menace croissante du radicalisme.

Il est évident qu'on a dû souvent parler de la France au congrès de Berlin. Dans quel sens? On le devine. L'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche n'ont certainement dissimulé ni leurs sympathies ni leurs appréhensions. Lorsque l'ambassadeur de France à Berlin, accompagné du personnel de l'ambassade, est allé présenter ses hommages à l'empereur Alexandre II, l'empereur a exprimé des sentimens qui peuvent se résumer en ces termes : « Je ne serais pas venu à Berlin si on avait dû y prendre des résolutions hostiles à la France. Nous faisons des vœux pour que la France se relève; mais si elle se perd elle-même, si elle s'abandonne aux passions subversives, si elle tombe aux mains du radicalisme, notre bienveillance sera paralysée; nous ne pourrons plus qu'assister aux événemens. » Assister aux événemens, c'est laisser passer la justice de Dieu, quelles que soient les mains à qui sera remis le glaive. Et plus viles seraient les mains, plus cruel serait le châtement. L'empereur d'Autriche avait bien des raisons pour ne pas tenir un pareil langage. Si menacé lui-même, en proie à des difficultés bien différentes des nôtres, mais également terribles, il n'a pu parler d'une façon aussi précise; comment douter cependant qu'il ait partagé cette manière de voir? C'est le mot de la situation pour l'Autriche comme pour la Russie : nous ne pourrons qu'assister aux événemens.

Faisons donc en sorte que les événemens tournent à notre honneur et concourent au relèvement de la France. Si critiquée que soit la situation, il dépend encore de nous de prévenir toutes les catastrophes. Que les honnêtes gens ne renoncent pas à se défendre, que l'abstention soit flétrie comme une trahison, que l'assemblée nationale veille au salut de tous. Il ne faut pas voir les

choses pires qu'elles ne sont et se résigner lâchement à l'idée que tout est perdu. Gardons-nous cependant des pensées trop confiantes. Ni pusillanimité ni forfanterie; ni pessimisme ni optimisme! Le danger est grand, la victoire n'est pas au-dessus de nos forces. L'essentiel est de regarder la réalité en face, nettement, virilement, sans illusion comme sans défaillance.

Notre devoir, à nous qui étudions l'Allemagne, est de fournir à notre pays des renseignemens vrais, fussent ces renseignemens lui déplaire. C'est pourquoi nous lui disons : Ne comptez plus sur le prestige des idées de progrès, des principes de rénovation politique et sociale; que la France a gardé si longtemps avant et après 89. Ne comptez plus sur la sympathie des peuples. Il n'y a plus de révolution à faire, et ce que veut l'Europe, l'Europe des peuples comme l'Europe des gouvernemens, c'est l'ordre, un ordre durable, assurant la transmission légale du pouvoir et condamnant à l'impuissance l'esprit démagogique. Tant que la France n'aura pas donné ces gages à la société européenne, n'espérez pas que l'Autriche et la Russie puissent vous tendre la main malgré leurs griefs secrets contre l'Allemagne; ce serait une politique d'enfans. Compter sur l'Allemagne du midi serait plus puéril encore. Les états de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg, auraient beau nourrir (ce qui n'est vrai qu'à demi) des ressentimens amers contre la Prusse, le jour d'une lutte avec la France ils ne verraient que le drapeau allemand. Quand nous disions autrefois qu'à l'heure de la querelle suprême entre la Prusse et l'Autriche la victoire serait du côté de la Prusse, on nous reprochait de ne pas servir les intérêts de la France. Servaient-ils leur pays, ceux qui le berçaient d'illusions? J'affirme que nous le servions en lui donnant des informations exactes; c'était aux politiques à tracer leurs plans en conséquence. Aujourd'hui nos avertissemens sont bien autrement graves. Il y a en Allemagne, en Russie, en Autriche, des esprits sérieux qui nous apprécient, et j'ai pris plaisir à montrer l'indépendance d'un éminent publiciste autrichien, M. Franz Schuselka. Ne l'oublions pas cependant, l'élite seule parle ainsi, et cette élite n'est pas nombreuse. Au fond, tout ce qui est Allemand, même en Autriche, ne songe qu'à consommer notre ruine. On nous épie, on guette nos fautes, on prévoit et on appelle nos bouleversemens intérieurs, on se prépare à en profiter. Si l'entrevue des trois empereurs n'aggrave pas cette situation, elle n'y apporte aucun remède. Notre ennemi le plus redoutable n'est pas au-delà de nos frontières. Tout dépend de nous et de nous seuls. C'est aux Français de sauver la France.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

---

---

# FRINKO BALABAN

---

Celui qui, porté par un frêle esquif, glisse sur la mer calme et sereine, laissant l'élément liquide jouer avec lui, pendant que les contours diffus des côtes s'évanouissent peu à peu dans un voile de brume, et que son regard rêveur sonde l'océan aérien au-dessus de lui, celui-là me comprendra peut-être quand je parle de la plaine galicienne, de cet océan de neige à travers lequel vous emportez en hiver le traîneau fugitif. Comme l'onde, la plaine attire l'âme et la pénètre d'une mélancolique langueur. Pourtant l'affaire du traîneau est vive et lestée comme le vol de l'aigle, tandis que la barque roule dans l'eau comme le canard qui s'enlève pesamment. La couleur aussi de la plaine sans bornes est plus sombre, et son langage plus morne, plus menaçant; c'est la nature implacable qui s'y montre sans voiles, et la mort y semble plus près de vous, elle vous effleure du bout de son aile, on entend frémir dans l'air ses mille voix.

La clarté transparente d'une après-midi d'hiver m'avait séduit; ma résolution était prise d'en profiter. Tous les chevaux ne sont pas bons pour trotter dans la neige; mon alezan était malade, je fis donc venir Mosche Leb-Kattoun, un grand cocher devant le Seigneur, dont les deux noirs sont connus pour avoir le pied sûr. Le temps était magnifique, l'air semblait immobile et la lumière aussi, les ondes dorées du soleil ne tremblaient point dans la légère vapeur terrestre; air et lumière ne formaient ensemble qu'un seul élément. Le village était silencieux, aucun bruit ne trahissait les habitants des chaumières, les moineaux seuls voletaient le long des haies en piaillant. A quelque distance était arrêté un petit traîneau attelé d'un petit cheval boiteux, pas plus haut qu'un poulain; c'était un paysan qui avait été chercher du bois dans la forêt; sa fillette l'interpellait, et elle courait pieds nus dans la neige profonde pour ramasser une bûche qu'il avait perdue.

Comme nous descendions la pente de la montagne dénudée en

faisant joyeusement tinter nos clochettes, la plaine s'étendait devant nous sans limites, majestueuse sous le manteau d'hermine dont la couvrait l'hiver; les troncs des saules rabougris, dépouillés de leurs feuilles, dans le lointain quelques cabanes enfumées, étaient les seules taches noires sur cette fourrure blanche. Mosche Leb-Kattoun se secoua en poussant un cri. La première vue de ce désert de neige avait agi sur lui comme un poison rapide; son imagination orientale commençait à parler en phrases bibliques, un coup d'aile l'avait transportée de la région des ours dans celle des palmiers et des cèdres. Il s'agitait sur son siège comme un fiévreux; il creusait sa cervelle, cherchant des images pour exprimer cette chose inexpri-mable 'qui l'obsédait, il crachait les similitudes par douzaines jus-qu'au moment où je lui dis de se taire. Alors il ne fit plus que mar-motter dans sa barbe. Continuait-il son monologue? priait-il? avait-il enfin trouvé sa comparaison? C'était comme un papier blanc sans fin où il alignait ses chiffres interminables, comptant, comptant toujours.

Nous glissons sur le chemin durci. Voici une ferme, et plus loin un village. La neige argente tous les objets; elle a couvert d'argent les misérables toits de chaume, brodé des fleurs d'argent sur les vitres exigües, accroché des houppes argentées à chaque gouttière, à chaque puits, à chaque arbre dans les jardins. Des remparts de neige entourent les habitations; l'homme y a pratiqué des galeries comme le blaireau ou le renard. La légère fumée qui monte du toit semble se figer dans l'air. Autour de la ferme sont rangés des peupliers en argent massif. De ci, de là, des poussières de givre se soulèvent et voltigent, semblables à des essaims de moucheron diamantés, et passent lentement en lançant mille éclairs comme des oranges en miniature. Sur la place devant le village, des gamins aux joues vermeilles, à la toison blanche, se pourchassent dans la neige, à peine vêtus. Ils en forment un bonhomme, et lui mettent dans la bouche béante une longue pipe comme celle où fume le seigneur. Un jeune paysan fait une course échevelée dans un léger traîneau tiré par deux jolies filles aux longues tresses brunes, au corsage rebondi sous la chemise bouffante. Les ris partent et montent vers le ciel comme des alouettes en allégresse. Elles pouffent de rire, lui rit plus fort, et il perd son bonnet de fourrure.

Nous côtoyons la forêt. Qu'est devenu son langage mélodieux? Abois rauques du renard, croassemens des choucas! Le feuillage mort laisse entrevoir ses tons rouges sous une couche uniforme de neige. Une vapeur rose, humide, enveloppe la forêt et le ciel. De-avant nous, plus rien que des collines neigeuses, semblables aux va-gues figées d'une mer blanche. Là où cette nappe éblouissante se soude au ciel blanchâtre, l'éclat est tel qu'il faut, pour le supporter,

des yeux qui peuvent impunément regarder le soleil. Derrière nous disparaissent et le village et la rouge forêt; les cimes lointaines des montagnes dégarnies s'éclaircissent une dernière fois, puis s'évanouissent ainsi que les collines et les arbres isolés. Nous sommes entrés dans la plaine indéfinie. De la neige devant nous et derrière nous, un ciel blanc sur nos têtes, — et autour de nous la solitude absolue, la mort, le silence.

Nous sommes emportés comme dans un rêve. Les chevaux nagent pour ainsi dire dans la neige, le traîneau les suit sans bruit. Une petite souris grise court sur la neige durcie; pourtant l'œil ne découvre nulle part ni cheminée, ni arbre creux, ni taupinière, et elle trotte là d'un petit air affairé et déterminé. Où donc va-t-elle? Déjà ce n'est plus qu'un petit point noir, puis nous sommes seuls de nouveau. On dirait que nous n'avancions plus; rien ne change autour de nous, pas même le ciel, qui demeure complètement fixe, sans nuages, d'une teinte uniforme comme s'il était blanchi à la chaux, immobile et sans éclat. On s'aperçoit seulement que le froid devient plus aigu, plus pénétrant; c'est un froid qui cingle. Mosche Leb-Kattoun a senti une douleur; il ramasse, effrayé, une poignée de neige pour s'en frictionner l'oreille, puis rabat avec soin les oreillettes de son bonnet fourré. Est-ce donc que notre traîneau serait arrêté comme un navire au milieu d'un calme plat, qui s'agite sans changer de place? Peut-être croyons-nous seulement avancer, — de même que nous croyons vivre; car au fond vivons-nous réellement? Vivre, n'est-ce pas être? Or cesser d'être, c'est n'avoir jamais été.

Voici un corbeau qui arrive; il fend l'air de ses ailes sinistres, le bec ouvert et silencieux. Il s'approche, il voltige autour d'une butte de neige. Est-ce un monceau de gravois, est-ce une meule de foin oubliée, perdue, où il devine des souris? Il en fait le tour en sautillant et en voletant, puis, l'inspection terminée, se perche dessus et joue du bec. C'est une charogne. Il ne reste pas seul longtemps : c'est maître loup qui montre déjà sa nuque velue; il lève le museau, prend le vent et accourt au trot. Arrivé au but, il flaire, il regarde l'oiseau, gémit et frétille de la queue comme un chien qui retrouve son maître. Le corbeau est debout, sa voix rauque est joyeuse, il bat de l'aile. « Viens, frère, il y en a pour nous deux ! » Comme ils se comprennent, les deux filous !

A mesure qu'il descend, le soleil devient visible à l'horizon sous la forme d'une boule vaporeuse et brillante. Il ne se couche pas, il se dissout dans la neige; il fond comme de l'or liquide, des ondes dorées coulent jusqu'à nous, des traînées de lumière irisée se jouent sur la nappe blanche, qui semble aspergée d'argent fondu. Enfin tout disparaît; les jets de lumière rentrent, pâlisent; un moment, une

légère vapeur rose plane encore dans l'atmosphère, puis elle s'évanouit à son tour, et tout retombe dans une morne et froide immobilité. Cela ne dura qu'un instant. Soudain du côté de l'est une bise glacée nous fouetta le visage. Un traîneau passait au loin, le vent nous apportait le tintement plaintif de ses clochettes; mais bientôt tout fut englouti dans un brouillard cendré qui surgit à l'horizon, s'aggloméra et se mit à onduler. L'obscurité augmentait rapidement. Des nuées grises, informes, envahissaient le ciel, redoutable *armada* aux mille voiles. Déjà le vent les saisit, les gonfle; elles viennent au-devant de nous, et nous y entrons en plein. Le Juif arrête ses chevaux. — C'est une tempête qui se lève, dit-il d'un air soucieux. Nous pourrions nous perdre dans la tourmente. Toulava n'est pas bien loin d'ici; ce serait moins long que de retourner chez nous. Qu'en pensez-vous, monsieur?

— Allons à Toulava.

Il fit claquer son fouet sur les têtes de ses deux noirs, et la course reprit. Des traînées de brouillard flottaient dans l'air comme des oiseaux monstrueux. Voici la sainte image sur son piédestal de pierre; c'est là que le chemin de Toulava tourne à droite. Déjà je commence à sentir dans la nuque les coups de poing de l'ouragan, j'entends ses mille voix furieuses et ses plaintes lamentables; de ses hauteurs, il plonge dans la neige, la fouille et la disperse, il brise les nuages, les jette à terre par lambeaux floconneux, et menace de nous y ensevelir. Les chevaux baissent la tête et s'ébrouent. La neige remonte vers le ciel en immenses tourbillons; l'ouragan balait la plaine avec des balais blancs, et sous ses balayures il enterre les hommes, les animaux, des villages entiers. L'air semble brûlant au contact: on dirait qu'il s'est vitrifié; le vent le pulvérise, et les fragmens pénètrent dans nos poumons comme des éclats de verre.

Les chevaux n'avancent plus qu'à grand'peine, en coupant l'air et la neige. Cette neige est devenue un élément dans lequel nous nageons avec effort pour ne pas nous noyer, que nous respirons, et qui menace de nous brûler. Au milieu de la plus formidable agitation, la nature se glace et s'engourdit; on fait soi-même partie de cet engourdissement universel. On conçoit que la glace puisse devenir le tombeau d'un monde, que l'on puisse cesser de vivre sans mourir, sans tomber en pourriture. Des mammoths monstrueux y gisent intacts depuis des millions d'années, et attendent le jour où ils alimenteront le pot-au-feu d'un paléontologue. Cela fait songer à certain dîner antédiluvien, et on ne peut s'empêcher de rire. Malgré tout, on a envie de rire; le froid vous chatouille avec une persistance cruelle. — Tout se gèle. Les pensées se suspendent en

glaçons sous le crâne, l'âme se fige, le sang tombe comme la colonne de mercure. On ne raisonne plus, on n'a plus de sentimens humains, la morale n'est plus qu'un frimas dans vos cheveux, les forces élémentaires se réveillent en vous. Comme on s'emporte lorsqu'un clou indocile ne veut pas entrer dans un mur, comme on lui écrase la tête d'un grand coup de marteau en l'accablant d'injures ! Ici la lutte est muette, sérieuse, patiente, presque résignée. Cette vie que nous aimons et qu'il s'agit de disputer à l'ennemi est engourdie, on est devenu pierre, glaçon, quelque chose qui résiste par sa force d'inertie.

Un rideau blanc nous cache nos chevaux. Le traîneau nous emporte comme une barque sans rames et sans voiles; il semble par momens immobile. L'ouragan hurle toujours, la tourmente nous enveloppe; le temps et l'espace ont cessé d'exister pour nous. Avancions-nous? restons-nous en place? fait-il nuit? fait-il jour?

Lentement les nuages glissent du côté du couchant. Les chevaux ronflent, ils redeviennent visibles, on aperçoit leurs dos chargés de neige. Cela tombe à flocons pressés et s'amoncele devant nous en couche épaisse, mais au moins on y voit de nouveau, et l'on peut avancer. L'ouragan ne fait plus que râler et se roule sur le sol en gémissant, les brouillards sont tombés à terre comme des tas de gravois. Où sommes-nous?

Autour de nous, tout a été enseveli; nul vestige de la route, nulle croix de bois pour nous l'indiquer. Les chevaux enfoncent jusqu'au poitrail; la voix de la tempête expire au loin. Nous arrêtons, avançons de nouveau; le Juif balaie le dos de ses bêtes avec le manche de son fouet. Deux corbeaux passent, silencieux, remuant à peine leurs ailes noires; ils disparaissent dans la chute de neige. Les chevaux se secouent, et ils vont plus vite. Il ne tombe plus que des flocons légers, fondans; mais au loin tout est encore ténébres. Nous arrêtons de nouveau pour tenir conseil.

La nuit approche; nous sommes enveloppés dans un crépuscule sombre et brumeux qui s'étend sur le pays. Le Juif fouette ses chevaux, qui jouent des jambes. Enfin voici une bande d'un rouge ardent qui se montre à l'horizon; nous y courons tout droit. On dirait que la lune est tombée dans la neige et qu'elle s'y éteint; une grande flamme monte tout à coup, éclairant vivement des ombres noires. — C'est le bivac de la garde rurale, près du petit bois de bouleaux, dit le Juif; derrière le bois est Toulava.

A mesure que nous nous rapprochions, les arbres se dressaient en face de nous comme un mur sombre où se projetaient les lueurs fugitives de l'immense brasier que la garde avait disposé en demi-cercle sur la lisière du bois et qu'elle entretenait avec soin. La fumée montait lentement vers les bouleaux, et s'y suspendait en voiles gri-



sâtres qui se dissolvaient peu à peu; une vapeur chaude et lumineuse flottait autour de la fournaise. Les paysans qui étaient couchés auprès du feu se dressèrent tout à coup comme des démons noirs. Le Juif les interpella : aussitôt ils se replongèrent dans l'ombre; un seul se détacha et vint à nous. — C'est Balaban, me dit Lob-Kattoun. Ne le connaissez-vous pas ? C'est le capitulant (1).

C'était un ancien troupiier, le garde champêtre de la commune de Toulava; il jouissait d'une grande considération, car on le savait esclave de la consigne. J'avais entendu parler de lui plus d'une fois déjà, mais je n'avais pas encore eu l'occasion de faire sa connaissance. Je l'examinai avec intérêt. Sa taille élevée, son port droit, sa tête, ses allures à la fois aisées et réservées, indiquaient très nettement un caractère ferme, déterminé. Son salut fut poli, mais rien de plus. — Est-ce que la tempête vous a causé beaucoup d'ennui ? demanda-t-il en regardant les chevaux. J'espère que le cocher a fait son devoir ? — Il parlait comme un gentilhomme qui reçoit son hôte, il y avait de la grâce et de la dignité dans ses façons. D'un signe de la main, il m'invita à venir près du feu. — Les chevaux sont fatigués et en sueur, reprit-il, et il est nuit noire; il vous faudra faire une halte.

— C'est bien là notre intention, répondis-je. — La société de ces paysans, surtout celle du capitulant, n'était pas sans attrait pour moi. Comme il me précédait pour me conduire, un petit gars accourut au-devant de lui. Il lui passa doucement la main sur ses cheveux d'un blond de filasse; ce n'était déjà plus le même homme. Je vis bien que celui-là n'était pas de ceux que l'on connaît tout de suite dès le premier mot.

Les paysans se levèrent. — Que faites-vous donc là ? leur demandai-je.

Tous les yeux se tournèrent vers le capitulant. — Les propriétaires du voisinage, répondit-il d'un ton grave, et peut-être encore d'autres Polonais se rendent aujourd'hui chez le seigneur de Toulava. Ils y trouveront probablement des émissaires et des correspondants, et se concerteront entre eux. Beaucoup viennent sans passeport; c'est à nous d'ouvrir les yeux. Peut-être qu'il se découvrira quelque chose. Voilà tout.

— Oui, nous faisons bonne garde, dit le petit.

— Par un temps pareil !

— Dame ! on fait ce qu'on peut, répartit le capitulant. S'ils nous échappent dans la tourmente, au moins on aura été à son poste. — Il n'avait pas compris que le mauvais temps aurait pu l'empêcher

(1) Vétéran de l'armée autrichienne qui a fait deux congés ou même trois; reprendre service s'appelle en Autriche *capituler*.

d'être là. — Il saisit les chevaux par la crinière du front, amena le traîneau tout près du feu, en tira une couverture et l'étala pour moi sur le sol. — La terre est sèche, dit-il. Nous sommes là depuis le matin, et nous avons allumé un bûcher qui suffirait à rôtir un bœuf entier. — La cendre chaude était en effet répandue autour du feu jusqu'à une distance de deux ou trois pas. Les flammes s'élançaient droites, ou bien se penchaient hors du cercle qui nous enfermait, chassées par les rafales que nous renvoyait le bois. Les flocons arrivaient semblables à des papillons d'argent, et disparaissaient dans la flamme, qui les dévorait.

— Ceux de Zavale en sont, fit observer le petit gars.

— Nécessairement, dis-je, les jolies femmes aiment à tremper dans les complots.

— Doit-elle venir aussi, la dame? demanda le Juif en tambourinant avec ses doigts sur l'épaule de Balaban.

— Est-ce que je sais? répliqua celui-ci, et il secoua la tête comme un cheval qui veut chasser une mouche importune. — Je surpris dans ses yeux un éclair, tandis que ses traits restaient immobiles et impassibles. Il se prit à considérer la fumée qui montait vers les bouleaux.

Le silence était profond; on n'entendait que le souffle léger du vent qui attisait le feu. Je m'étendis de mon long, et me mis à examiner mes compagnons. Je connaissais le paysan qui était en faction au coin du bois avec sa faux, et qui venait montrer son nez de temps en temps, moins pour se chauffer que pour écouter la conversation. Il s'appelait Mrak, et il avait cet air sérieux, déterminé, qui est habituel à nos paysans. Près de moi était accroupi un bonhomme maussade, vêtu d'un *sierak* (1) gris de souris à long poil, dont la tête ressemblait à un parachute, pointue par le haut, large par le bas, et coiffée d'un petit bonnet en peau de mouton d'un blanc sale. Vu de profil, on eût dit qu'il avait été découpé grossièrement dans un vieux morceau de mauvais carton : un nez long, mince, pointu, feutré; la bouche avait été oubliée, le menton se perdait dans le cou. Même les plis de son visage incolore étaient gauches : tout dans sa pauvre personne semblait raté, manqué; sa silhouette, que le feu dessinait, avait quelque chose d'irrésistiblement grotesque.

A côté de lui était couché à plat ventre un gaillard que le petit Your aux cheveux de filasse appelait le compère mongol. Tout près de là est un ancien champ de bataille où une horde tartare a éprouvé une sanglante défaite, il y a plus de deux siècles : les prisonniers furent employés à repeupler des villages dévastés; je parierais que

(1) Vêtement de bure à capuchon.

notre Mongol est un de leurs descendants. Il est de moitié moins long que l'homme de carton complètement développé, mais ce nabot est solide sur ses jambes comme un pot de fer. Il montre un cou de taureau, couché comme il est dans son pantalon de toile et sa vieille blouse, la poitrine nue dans la cendre chaude, les jambes nues dans la neige. — Toi aussi, mon camarade, tu es de l'ouvrage bousillé. Comment a-t-on fait pour tasser ainsi tes reins puissans ? Et ton visage, ou ce qui t'en tient lieu ! Deux trous percés à la vrille pour tes yeux noirs, tandis que la peau trop ample fait de vilains plis autour de ta bouche; les coins des yeux descendent, et le nez trop petit se retrousse, avec deux trous dont un seul suffirait pour tes deux yeux. Aussi tu es jaune comme l'envie, et tu enfonces ta *tchapka* de tricot par-dessus tes crins noirs jusqu'à tes oreilles longues et pointues.

Le personnage principal était sans conteste Frinko Balaban. Son âge, qui eût pu le dire ? mais c'était un homme. En quel lieu qu'on le rencontrât, dans les rangs, dans sa commune, ici dans ce bivac, on ne pouvait ne pas le voir. Sa taille svelte était serrée dans une redingote de couleur chamois par une ceinture de cuir noir verni. Il était boutonné jusqu'en haut, et lui seul avait un vieux foulard autour du cou et son pantalon militaire, en drap bleu déjà usé, retombant sur la botte selon la mode de la ville. A la ceinture étaient accrochés un long couteau et une blague à tabac qui lui servait à bourrer sa pipe courte. Les autres étaient tous armés de faux ou de fléaux; Frinko tenait sur ses genoux un fusil à un seul coup. Outre deux médailles de service, il en avait une troisième sur la poitrine. Un bonnet pointu en peau d'agneau donnait à sa tête fine la dignité d'un rabbin et l'air féroce d'un janissaire; ce bonnet concourait avec les cheveux bruns taillés en brosse à encadrer un visage remarquable, aux lignes douces, au nez droit, à la bouche fine, que la vie militaire avait couvert de cette belle teinte de bronze qui, avec les deux plis mélancoliques de la bouche et les moustaches pendantes, donne à nos soldats un cachet si particulier. Sous l'arc rigide des sourcils, ses yeux honnêtes et profonds semblaient mouillés de larmes; leur regard calme, expressif, allait au cœur. C'était cela, — puis sa voix. A le voir d'abord, cet homme paraissait si solide, si entier; puis, à l'écouter, on devinait une fêlure. Sa parole était grave, monotone, il y vibrerait comme une sourde douleur.

Les paysans avaient avec eux un chien; c'était un chien de berger ordinaire, de couleur indéterminée, avec un collier de poils noirs et une jolie tête de renard. Il dormait dans la cendre, le museau pointu appuyé sur les pattes de devant, et il remuait la queue chaque fois que la voix triste du capitulant frappait son oreille. Tout le monde

parlait bas et sur un ton sérieux, le Juif seul plaisantait tout haut. — J'ai trouvé une femme pour vous, Balaban, — une veuve, très jolie, je sais que vous y tenez, et qui a du bien au soleil, ce qui ne gâte rien. Qu'en pensez-vous? Elle m'a déjà parlé de vous. — Il regarda successivement tous les assistans, mais personne ne fit attention à lui. Leb-Kattoun se préparait évidemment à devenir tout à fait communicatif. — Juste Dieu! dit-il à Balaban en lui passant la main sur le dos, j'oublie que vous avez renoncé aux femmes. — Il eligna de l'œil gauche en s'adressant aux paysans d'un air d'intelligence. — Il l'a juré, cet homme, il l'a juré: il ne se mariera point!

Le capitulant lui lança un regard par-dessus l'épaule, à la suite duquel le Juif se retira en toussant et alla se jucher sur son siège, où il tournait le dos à la société. Pendant quelque temps, on le vit brandiller les jambes en comptant à haute voix, puis il fit sa prière et finit par s'endormir. Le bruit de ses talons, qui frappaient contre le bois, avait éveillé le chien, qui vint me sentir en étirant paresseusement ses jambes de derrière; il alla ensuite examiner le traîneau, flaira les chevaux, et, comme ils penchèrent leurs têtes vers lui, il se mit à lécher le givre de leurs bouches en remuant la queue avec un petit gémissement amical. Ensuite il leva le nez, s'approcha du Juif, le sentit, se retourna immédiatement et leva la jambe, puis il revint, éternua en reniflant l'air froid, et se recoucha près du feu, le nez dans la cendre.

— Attention! cria tout à coup le paysan qui montait la garde au coin du bois, voici quelqu'un qui court dans la neige.

Tout le monde regarda dans la direction qu'il nous indiquait, le capitulant seul ne bougea point. — Ce n'est pas la peine de vous déranger, dit-il avec un sourire; c'est une vieille connaissance.

— Ah! c'est Kolanko, dit l'homme de carton d'un ton larmoyant et en se grattant l'oreille.

— Celui-là nous manquait encore! s'écria ce petit effronté de Your, les bras croisés sur la poitrine.

Le capitulant fit un geste d'impatience. — Il faut vous dire, monsieur, reprit-il gravement, que c'est un vieillard de plus de cent ans, un homme bien étrange, bien expérimenté, d'un bien grand esprit, seulement un peu bavard maintenant, comme on l'est quand on vit trop vieux; il rit sans motif, il lui arrive même de pleurer sans motif; il est tombé en enfance.

Là-dessus, le centenaire était déjà au milieu de nous: un petit homme agile avec des jambes branlantes, une poitrine étriquée, un cou jaune desséché, qui n'avait de vivant dans sa figure racornie que ses petits yeux gris, enfoncés dans leurs orbites, d'où ils semblaient tout guetter et tout aspirer avec avidité. Il avait de bonnes bottes, un pantalon bien épais, une ample fourrure de mou-

ton assez sale et un bonnet en peau de chat de trois couleurs; il serrait dans ses bras un traversin rayé de rouge, et parlait si vite avec sa bouche édentée qu'on ne le comprenait pas toujours. — Ah! je vous tiens, mes petites anguilles! s'écria-t-il avec un petit rire; — puis je l'entendis se plaindre de quelque chose que je ne pus saisir; enfin il vint s'asseoir à côté du capitulant. Ses yeux firent le tour de la société, s'arrêtant successivement sur chacun de nous; lorsqu'il fut arrivé à moi, il avança son cou ridé, haussa les sourcils, se leva, s'inclina trois fois, et se rassit. — Monsieur se demande peut-être qui est ce bonhomme, murmura-t-il d'une voix à peine intelligible. Je suis un homme très vieux, qui a perdu tous les siens. Tel que vous me voyez, je suis seul sur la terre. L'année dernière, il me restait encore un corbeau : celui-ci, me disais-je, ira jusqu'au bout avec moi; mais un jour ça l'a pris au collet, lui aussi. Maintenant il n'y a plus personne dans ma cabane que moi. Qui voudrait rester avec un vieillard?.. Et puis je ne dors pas. Quand on est vieux, hélas! il vous vient tant de choses à l'esprit; j'ai peur d'être seul la nuit, oui, oui, — il eut un accès de rire, — le brouillard a tout à coup des pieds, et la neige a des mains, et ils viennent frapper aux fenêtres, à la porte, et la lune ouvre de grands yeux et me fait la grimace et me pose des questions auxquelles je ne puis pas répondre. — Il cracha énergiquement. — Alors je me sauve de chez moi, mon bon monsieur, et je cours où il y a du monde,

Le bonhomme m'amusait. — Ainsi, lui demandai-je, vous vous sentez à l'aise dans la société des hommes?

— Au fond, répondit-il, je m'y ennuie souvent.

L'homme de carton le regarda indigné.

— Ne vous fâchez pas, reprit Kolanko; il n'y a rien que je n'aie déjà entendu. Je connais tout, tout. Et s'il y a du nouveau une fois par hasard,... qu'est-ce que cela me fait par exemple que Basile s'y soit pris un peu plus bêtement qu'Ivan lorsqu'il a tenté de séduire la femme de son ami? Belles nouveautés, cek! Le capitulant est encore le seul qui vaille la peine d'être écouté; c'est pour cela que je suis venu m'asseoir à votre feu.

— La vie vous ennuie donc?

— Sans doute.

— Et vous souhaitez la mort?

— La vraie mort? Oui.

— Qu'est-ce que vous appelez la vraie mort?

— Une mort, monsieur, qui serait la fin des fins, par laquelle un homme vivant mourrait pour toujours, et non pour rester quelque temps en terre, après quoi il peut ramasser ses quatre membres et recommencer sur nouveaux frais!

— Il a peur de la vie éternelle, dit l'homme de carton en se penchant vers moi.

Tous les yeux s'étaient portés sur le vieillard. J'étais curieux de l'entendre, car nos paysans, qui n'ouvrent jamais un livre, sont des politiques et des philosophes-nés; il y a de la sagesse orientale en eux, comme dans les pauvres pêcheurs, pâtres et mendiants des *Mille et une Nuits* auxquels Haroun al Raschid demande l'hospitalité.

— Au fond que vaut donc cette vie? reprit le centenaire d'une voix basse, mais distincte. Vous autres, béjaunes, vous ne demandez pas mieux que de continuer. Celui qui a tout vu, tout vécu, tout souffert, celui-là... Il s'abandonna quelque temps à ses réflexions. — La vie éternelle, dit-il enfin, serait peut-être terriblement ennuyeuse; mais je sals quelque chose qui m'inspirerait encore plus d'effroi.

— Et ce serait?

— Ce serait de naître une seconde fois. — Il se mit à rire.

— Cette idée ne m'était jamais venue, dit l'homme de carton en pesant sur les mots; le vieux a raison.

Le capitulant regardait dans la flamme avec des yeux vitreux. Kolanko le poussa du coude. — Eh bien! ton avis là-dessus?

— Que Dieu m'en préserve, répartit gravement Frinko Balaban, je ne voudrais pas naître une seconde fois!

— Voici ce que je me dis, mon bon monsieur, poursuivit le vieillard. Je me dis : Tu t'ennuies assez de traîner le fardeau de tes cent ans; cependant ceci aura une fin, mais, si tu commences à t'ennuyer dans la vie éternelle, tu es un homme perdu. Supposons, mes amis, que tout ce qu'on nous dit par rapport au ciel soit vrai. Bien. D'abord ça ne manque pas de charme, on a des conversations agréables qui vous amusent. Saint Sébastien me raconte comment les Turcs ont tiré sur lui avec des flèches et l'ont cloué comme un hibou, mais sans le tuer tout à fait, comment il a été sauvé par une veuve qui l'a pris dans sa maison, puis comment il est retourné chez l'empereur des païens pour l'appeler *vile engeance* et se faire tuer cette fois pour de bon. Ou le saint évêque Polycarpe me raconte la fameuse réponse qu'il a faite à un maréchal romain et pour laquelle il fut rôti sur un bûcher, ou saint Vincent me décrit comment il fut couché sur des tessons aigus; mais saint Sébastien vous reparle de ses flèches pour la millième fois, et saint Vincent pour la millième fois de ses tessons, — et puis ne pouvoir pas dormir!

— Vous êtes encore assez vert, lui dis-je; croyez-vous que vous dépasserez de beaucoup la centaine?

— Malheureusement oui, répondit-il. Mon bon monsieur, quand on a vu pendant cent ans ce qui se passe sur cette terre, on en a assez, et on ne désire plus qu'une chose, c'est de pouvoir s'endormir

d'un long sommeil ! — Il s'absorba dans ses rêveries. — La vie céleste, monsieur, je pense que c'est une plaisanterie. Ici-bas tout ce qui respire doit faire les cent coups pour sustenter sa pauvre existence, et on me fera croire que là-haut seront nourris tant de faiméans ! S'il y a une vie au-delà du tombeau, c'est que nous recommencerons de peiner et de souffrir.

— Est-ce que vous ne croyez pas à une autre vie ? demanda doucement le capitulant, et sa voix tremblait.

— Moi, je n'affirme rien, répliqua Kolanko en se grattant le nez. Le *diak* (1) doit savoir ce qui en est, il a étudié les saintes Écritures. Et il est écrit : « C'est pourquoi les hommes meurent comme les bêtes, et leur sort est égal. Et tout tend en un même lieu. Ils ont tous été tirés de la terre, et ils retournent tous dans la terre. Qui connaît si l'âme des enfans des hommes monte en haut, et si l'âme des bêtes descend en bas ? Et j'ai reconnu qu'il n'y a rien de meilleur à l'homme que de se réjouir dans ses œuvres, et que c'est là son partage. Car, qui le pourra mettre en état de connaître ce qui doit arriver après lui ? » C'est mot pour mot dans la Bible.

— Le meilleur pour l'homme, c'est de se réjouir dans ses œuvres ! s'écria le capitulant. Faire son devoir, il n'y a que cela.

— Ainsi, repris-je en m'adressant au vieillard, vous voudriez mourir pour toujours, et la mort ne vous effraie point ?

— Si, si, mon bon monsieur, — il hocha la tête en ricanant, — j'ai une peur atroce de la mort.

— Comment cela ?

— Eh bien ! tant que je vis, je puis espérer qu'il y aura une fin à tout ceci, n'est-il pas vrai ? — ses petits yeux gris semblaient pénétrer jusqu'au fond de mon âme ; — mais, si la mort vient, la mort que j'attends depuis plus de cent ans, et si alors je n'ai pas cessé d'exister, ... tout est perdu ! — Les assistans éclatèrent de rire. — Je vous en prie, monsieur, continua-t-il avec volubilité, regardez-moi : je ne suis pas un malheureux à bout de ressources, un paysan ruiné ou un scribe sans ouvrage ; je suis fatigué de vivre, oh ! bien fatigué ! Et les gens s'étonnent lorsqu'ils trouvent un homme qui s'est pendu !

Il se tut pendant quelques instans. Le feu pétillait, la fumée montait lentement vers les boulevaux, le vent était tombé tout à fait. Le centenaire regarda Balaban en dessous. — En voilà encore un qui en a, dit-il tout bas. Pas vrai ?

Le menton de l'ancien troupiier touchait sa poitrine, et il se taisait. — Raconte-nous quelque chose, Balaban !

(1) Chantre d'église, sacristain et maître d'école à la fois, le *diak* joue un rôle important dans la paroisse.

— Vous devriez en effet nous faire un récit, dis-je à mon tour. On prétend que vous racontez bien.

— Voulez-vous un conte de fées? répondit-il avec un empressement poli.

— Non, des choses qui vous sont arrivées à vous-même.

Le centenaire approuvait de la tête. — Il en sait plus long que bien des gens, dit-il de sa voix éraillée.

Le capitulant se passa la main sur le front. — Que pourrais-je vous raconter?..

— Mais qu'est-ce donc que le Juif voulait dire tout à l'heure? demanda l'homme de carton en avançant le cou et en clignant ses yeux moroses.

— Ah! mon Dieu! c'est toute une histoire, repartit le capitulant d'un ton bas; ses regards se fixèrent sur le feu, une expression de tristesse navrante se répandit sur ses traits.

— Une histoire? dit avidement Kolanko.

— Une histoire comme il y en a beaucoup; tout cela est bien vieux déjà, et nullement intéressant.

— C'est une histoire d'amour, ajouta l'homme de carton à mi-voix, d'un air pudique, et il regarda l'ancien soldat en dessous.

— Ça doit être curieux, s'écria Kolanko.

— Point curieux du tout, répondit le capitulant; des choses qui arrivent tous les jours. J'aime autant vous parler de la guerre de Hongrie... Mon régiment s'était donc mis en marche...

— J'espère que tu ne vas pas nous faire marcher encore une fois de Doukla à Kaschau (1)? interrompit le vieillard avec humeur. Ce serait la septième fois, si j'ai bonne mémoire. J'aimerais mieux autre chose.

— Dis-nous plutôt ton histoire, insista l'homme de carton.

— Quelle histoire?

— Eh bien! celle de la Catherine qui demeure là-bas, de la comtesse enfin, reprit l'homme de carton à voix basse, mais avec une nuance d'amertume méprisante, et dans ses yeux brilla un éclair où se lisait la haine invétérée de nos paysans pour les nobles.

— L'avez-vous connue? demanda Frinko Balaban sans lever les yeux. — Personne n'osa prendre la parole. — Eh bien! moi, je l'ai connue.

Sa voix vibra, douce et triste comme la dernière note de nos chants populaires. Lentement il levait la tête, il était pâle, ses yeux s'ouvraient grands et fixes comme ceux d'un visionnaire.

— A présent, il va raconter, chuchota le Mongol en poussant du coude l'homme de carton.

(1) La première marche du corps de Schlick dans la campagne d'hiver.



Tous se mirent à leur aise pour écouter. Mrak, qui montait la garde comme une vraie sentinelle, interrompit sa promenade et s'arrêta derrière nous, appuyé sur sa faux.

— Où donc l'ai-je vue pour la première fois? commença le capitulant. Ah! oui, j'y suis, c'était dans les aulnaies de Toulava; elle cueillait des noisettes, et il lui était entré une épine dans le pied, une longue épine; elle était assise sur la lisière du bois et pleurait. Comme je vis cette jolie fille tout en larmes, je fus pris de pitié; je m'arrêtai et lui demandai ce qu'elle avait. Elle ne me répondit pas; elle n'était occupée qu'à tirer cette épine qu'elle avait dans le pied, et sanglotait de plus belle. Alors je vis ce que c'était; je m'assis à côté d'elle et lui dis : — Attends, laisse-moi faire! — Elle cessa de pleurer, m'abandonna son pied de bonne grâce, me regarda seulement en dessous. Ça ne fut pas long, j'eus tout de suite cette épine, et comme je la retirai, elle siffla un petit entre ses dents, puis elle rabattit son foulard sur sa figure, bondit et s'en fut sans me dire merci.

A partir de ce jour, quand elle m'apercevait de loin, elle se sauvait comme devant un monstre ou un *haidamak* (1). Et moi, j'étais content de la rencontrer. Un jour, je reviens de la ville avec ma voiture chargée lourdement, et marchant à côté de mes chevaux; elle est debout derrière une clôture. Comme je l'aperçois, elle fait le plongeon, et je vois ses yeux noirs briller à travers la claie d'osier comme ceux d'un petit chat.

— Pourquoi te cacher, Kassya (2)? lui criai-je; je ne te ferai pas de mal. — En même temps j'arrêtai les chevaux. La fille ne soufflait mot. — Quelle idée as-tu donc, lui dis-je encore, de te sauver ainsi chaque fois? Je ne cours pas après toi.

Elle reparut, se couvrant la figure avec son bras et riant de bon cœur, la friponne. Ah! ce bec mignon, et ces dents, du corail blanc! — Vous venez de la foire, Balaban? me dit-elle d'un petit air timide.

— C'est la vérité, Catherine.

— Ah! si je pouvais courir le monde comme vous!

— Et où iriez-vous bien, Catherine?

— Mais à la foire donc! Et je verrais toutes les villes, et la Mer-Noire, et tout d'abord Kolomea, dit-elle.

— Vous n'avez pas encore été à Kolomea?

— Jamais.

— Jamais!

(1) Brigand ou plutôt rebelle.

(2) Diminutif de Catherine.

— Je n'ai encore vu aucune ville, continua-t-elle, et elle me regardait maintenant en face. Est-il vrai qu'on y voit des deux et trois maisons posées les unes sur les autres, que les nobles s'y font voiturer dans des boîtes à quatre roues, qu'il y a une maison toute remplie de soldats?

Je lui expliquai tout cela, et elle me fit une foule de questions bien plaisantes, Dieu sait! La pauvre fille ne connaissait rien alors. Je ne pus m'empêcher de rire de ses drôleries : ça l'effraya; elle cacha de nouveau sa tête sous son bras comme une poulette. Le soleil se couchait à ce moment; je revois tout cela comme si c'était d'aujourd'hui, la route, la clôture et la jolie fille. Le ciel était tendu derrière elle comme un immense drap couleur de feu dont l'éclat me faisait baisser les yeux, et je restais là, une main appuyée sur ma voiture, et de l'autre frôlant le sable avec le manche de mon fouet.

Le dimanche suivant, je rencontre ma Catherine,... pardonnez-moi si je dis *ma* Catherine, c'est une bête d'habitude,... je la rencontre donc à l'église; je fais ma prière en conscience, la regarde seulement en dessous de temps en temps. Après la messe, au moment où la foule va sortir, il y a une presse extraordinaire autour du bénitier; j'y arrive en jouant des coudes, et j'apporte à la jolie Catherine l'eau bénite dans le creux de ma main. Elle sourit, trempe ses doigts, se signe, m'asperge ensuite, la petite coquine, et se sauve en courant.

Depuis lors, je ne pus la chasser de ma pensée; voilà mon malheur. Je m'étudiais à trouver des occasions de la rencontrer sans avoir l'air de le faire exprès. Mon Dieu, une histoire d'amour comme tant d'autres! Un jour, j'avais été appelé au château pour la *robot* (1); je la vis qui sortait de la grande porte. Le seigneur était à sa fenêtre, en robe de chambre, et il fumait son *tchibouk*. Catherine vint se faire une occupation à côté de moi; je n'y fis pas attention. Au bout de quelques minutes : — Je m'en vais maintenant, Balaban, me dit-elle.

— Tant mieux, répondis-je à mi-voix. Que venez-vous chercher au château? Ce n'est pas la place d'une jolie fille comme vous.

Elle rougit, je ne sais si ce fut de dépit ou de honte. — Qu'est-ce que cela peut vous faire? reprit-elle d'un ton dégagé.

Je me troublai. — Ce que cela peut me faire? lui dis-je sévèrement. Le diable est toujours à la porte, et je regrette toute âme que perd le bon Dieu.

— Je suis une fille pauvre, dit-elle. Qui s'intéresse à moi? qui voudra m'épouser? Il faut pourtant que je vive, et ce qui plaît aux

(1) Corvée; abolie depuis 1848.

autres femmes me plait aussi. Au château, je puis gagner de belles nippes, un foulard neuf, un collier de corail, voire une pelisse...

— Qu'as-tu besoin de collier, m'écriai-je, ou d'autres parures?

— Telle que je suis, je ne plais à personne! répondit-elle.

— Celui-là ment, qui ose dire cela! — Et le feu me monta au visage. J'étais déjà épris d'amour; je savais maintenant ce qui me restait à faire. Je me rappelai les vieilles légendes et les chansons, où le tsar aborde la tsarevna et le pauvre pêcheur la pêcheuse, les mains pleines de beaux présens, et je mis sou sur sou en attendant le jour des Rois.

Ce soir-là, je fus le premier à me barbouiller de noir. Le *diak* m'avait prêté une nappe d'autel rouge qui me fit un beau manteau, et je me coiffai d'une immense couronne de papier doré à pointes; je représentais le roi more, et j'avais avec moi deux bons camarades, Ivan Stepnouk et Pazorek, qui étaient les deux rois blancs, très bien attifés aussi, puis mon cousin Yousef, celui qui est mort de la petite vérole, et qui faisait notre valet, un vrai moricaud. C'est lui qui portait les présens des rois mages. Nous nous mîmes donc en route, entonnant à tue-tête notre chanson, et Pazorek nous précédant avec l'étoile au bout d'une longue perche. Comme nous entrâmes chez la Catherine, ce furent des cris! Les filles se dispersèrent comme une bande de perdrix; mais le père, le vieux, riait, et il prit sur la planche la bouteille d'eau-de-vie pour nous régaler. Pendant que les autres trinquaient avec lui comme il convient, je pris Catherine poliment par la main, lui fis ma révérence, et débitai mon discours. « Je te bénis, fleur d'Occident. Nous, les rois d'Orient, suivant l'étoile qui nous conduit vers notre Sauveur, nous sommes venus dans ce pays, où nous avons entendu parler de ta beauté et de ta vertu, et nous sommes entrés dans ta chaumière pour te saluer et t'offrir nos dons. » A ces mots, je fis signe à notre moricaud d'approcher, et je tirai de sa *torba* (1) un large et beau foulard rouge que je présentai à Catherine, puis j'en tirai encore trois magnifiques fils de corail rouge, que je lui présentai également. J'avais acheté tout cela de mes deniers comptans à Kolomea. Ma Catherine baissait la tête en rougissant jusqu'à la racine des cheveux, et d'un air embarrassé serrait les deux mains entré ses genoux; mais elle dévorait le foulard et le collier des yeux. Je l'attirai près de moi sur la banquettes du poêle, je déposai gentiment mes présens sur son tablier, et nous échangeâmes de beaux discours. « Belle tsarevna, lui disais-je, l'année prochaine je vous apporte une pelisse de zibeline ou d'hermine blanche, comme vous l'ordonnerez. » Et elle répondait : « Grand roi des Mores, je ne suis

(1) Besace.

pas une fille de tsar, je ne suis qu'une pauvre paysanne, et je me contenterai d'une fourrure de mouton. » Puis moi : « Tu es belle comme une fille de roi, voilà la vérité vraie. Chez nous là-bas, c'est un autre monde, un autre peuple : chaque homme a cent femmes et tout roi en a mille; mais moi, je ne connais qu'une seule femme dont je voudrais pour toute ma vie ! »

Les autres s'étaient mis en gaité, ils sautaient et criaient. Pazolek vint bravement arracher Catherine de son banc, et la fit tourner en rond; mais moi, je les regardais faire sans dire un mot, et ce fut comme une souffrance étrange qui alors pour la première fois me serra le cœur. Le monde revêtit pour moi un autre aspect, tout bizarre. De même qu'il y a des gens qui perdent la vue pendant la nuit, moi je devins pour ainsi dire aveugle en plein jour. Le monde que je voyais n'était pas celui qui nous entoure; je regardais en quelque sorte en dedans de moi-même, et la nuit je retrouvais mes yeux et voyais des visions étranges dans les champs et les bois. Dans l'air et dans l'eau, au clair de lune, je voyais des choses que personne autre ne voyait, j'entendais ce que personne n'entendait, et ce que j'éprouvais, ... bien des années se sont écoulées depuis, et je n'ai pu encore trouver les mots qu'il faudrait pour vous expliquer ce que j'éprouvais alors. Mon cœur se dilatait si étrangement, se serrait tout à coup, palpitait à éclater, puis s'arrêtait... Sottises que tout cela ! — Un sourire mélancolique vint sur ses lèvres, et il balança lentement la tête pendant quelques instans.

Le surlendemain, je rencontrai Catherine sur la route. — Ah ! cria-t-elle du plus loin qu'elle m'aperçut, le More a été mis à la lessive ! — Je courus pour l'attraper, mais elle m'échappa cette fois.

Nous avons toujours maintenant de longues conversations ensemble quand le hasard nous mit en présence, et j'allais aussi la voir chez elle. Les voisins commençaient à jaser. — Sais-tu ce que disent les gens ? demandai-je un jour à Catherine.

— Comment le saurais-je ?

— Ils disent que tu es ma maîtresse.

— Eh bien ! ne le suis-je point ? dit la pauvre petite en ouvrant de grands yeux étonnés. Ne m'as-tu pas donné un foulard et un collier de corail ?

Je ne répondis pas. Les voisins étaient en effet convaincus que nous en étions là, et on acceptait la situation... Ce fut d'ailleurs bientôt la vérité, ajouta le capitulant tout bas, en baissant les yeux et en regardant la braise à ses pieds; son visage était comme illuminé, ses prunelles semblaient transparentes, on eût dit qu'elles étaient éclairées en dedans.

Les paysans avaient écouté en silence. Kolanko, les sourcils fron-

cés et les lèvres serrées, ne perdait pas un mot; l'homme de carton et le petit Your, qui étaient assis derrière son dos, s'appuyaient l'un contre l'autre comme deux gerbes de blé; le Mongol était couché dans la cendre comme un poisson sur la plage, tellement absorbé qu'il oubliait de respirer et ne faisait que pousser de temps à autre un grand soupir.

— C'était une jolie fille, et très bonne, cette Catherine, dit l'homme de carton en se tournant vers moi, et quelle grande dame maintenant! Une démarche de tsarine, monsieur, et la beauté du diable!

— Encore à présent?

— Mais sans doute.

— Je lui ai une fois baisé la main, s'écria le petit gars, dont les yeux brillèrent; elle ôta son gant pour me présenter la main nue, ... oh! une main de princesse, si blanche, si douce, une petite main comme on n'en voit pas!

— C'était une fille jolie et très bonne, reprit à son tour le capitulant, travailleuse, gaie; elle chantait pendant qu'elle faisait son ouvrage, et elle dansait, vous auriez dit une *maika* (1). Toujours prête à la riposte, elle avait parfois des idées bizarres comme une devineresse (2)!. Elle était plutôt grande que petite, — des cheveux bruns avec des yeux bleus, des yeux si doux, un peu endormis, et en même temps étonnés, timides, comme ceux d'un chevreuil. Lorsqu'elle me regardait, son regard me pénétrait jusqu'à la plante des pieds. Sa tête avait quelque chose de... comment dirai-je? de si noble! Dans le parc du château, il y avait une femme de marbre, une déesse des anciens temps : c'était la même tête, c'étaient les mêmes traits sévères..., ah! une femme belle et gaie comme les eaux de la Czernahora (3) pendant l'été. Il était difficile de ne pas l'aimer. Elle était vraiment l'être que j'aimais le plus au monde. Je pouvais lui parler comme j'eusse parlé à ma mère, lui dire tout, lui confier tout; avec elle, je n'avais ni crainte, ni honte, ni orgueil. Parfois, la voyant à l'église, immobile comme une sainte, calme et recueillie, une ferveur inconnue s'emparait de moi, j'aurais voulu prier, je me confessais à elle de tout ce que j'avais sur le cœur. Elle connaissait chaque repli de mon âme; à Catherine et à Dieu, aucune de mes pensées n'était cachée. Et elle, elle était pour moi comme mon enfant, comme un oisillon que j'aurais pris dans son nid pour l'élever. Je n'avais qu'à la regarder, elle lisait dans mes yeux ma pensée, ma volonté... Catherine m'embrassait

(1) La sylphide des Karpathes.

(2) Une *vidma*, celle qui sait, la sorcière des Petits-Russiens.

(3) Montagne-Noire, le plus haut sommet des Karpathes, situé dans le pays des Houcoules.

comme si ma mère m'eût eu baigné dans le miel, et plus d'une fois elle me mordit, le petit serpent... J'étais heureux alors. — Il se mit à sourire. — Je veux dire que, si j'y pense maintenant, j'étais alors un homme heureux; mais je n'en avais point conscience. Il m'était impossible de me figurer que jamais il pût en être autrement.

L'hiver se passa ainsi, et le printemps approchait. Depuis quelque temps déjà je sentais que Catherine n'était plus la même; elle le prenait sur un ton un peu haut. Un soir, je conduis mes chevaux à l'abreuvoir, là-bas, vous savez, près du puits, derrière les saules. Elle se fit attendre; c'était la première fois que cela lui arrivait. Puis tout à coup je la vois traverser la prairie, gentille comme une bergeronnette, balançant les cruches sur ses épaules, et fredonnant une chanson frivole (1) :

Ce n'est point pour prier que je vais à l'église,  
Je n'y vais, s'il vous plait, que pour voir mon amant;  
Aux pieds du saint patron modestement assise,  
Je regarde le pape une fois seulement,  
Et trois fois mon amant.

Elle chantait d'une voix franche, faisait des trilles comme une alouette, et moi, j'eus le cœur gros. Je l'embrasse, je lui parle sans amertume; elle ne trouve pas une bonne parole à me donner. Elle se dépêche de remplir ses cruches, je les lui présente, et elle les accroche à sa perche, puis les dépose de nouveau à terre. — Bah! dit-elle enfin en jouant avec le bout du pied dans l'eau, autant que tu le saches tout de suite! Le seigneur me fait la cour.

— Le seigneur du village? — Je me sentis pâlir.

Elle inclina légèrement la tête. — Il m'appelle sa petite Kassya, il me prend la taille,... et une fois il m'a déjà embrassée...

La colère me saisit; je frappai du pied.

— Ne me battez pas! s'écria-t-elle. Il me promet de belles robes, des pierres fines; à cette heure au contraire, bien souvent je n'ai pas de quoi m'acheter un ruban. Je pourrais rouler carrosse, si je voulais, à quatre chevaux comme une princesse; mais je ne veux pas... — Elle n'osait pas encore lever les yeux.

— Regarde-moi! lui dis-je.

Elle m'obéit, mais son regard était froid, craintif, incertain. — Je ne l'écoute pas lorsqu'il me parle, reprit-elle avec volubilité; je l'ai aussi menacé de le frapper, s'il m'embrasse.

— Il ne t'en a pas moins embrassée, répondis-je, et tu ne l'as point frappé.

— Je ne veux pas de lui, s'écria-t-elle; il le sait, et il s'en venge.

(1) Chanson populaire du pays des Houçoules.

Maintenant mon père ne peut plus le contenter en rien; il finira par lui retirer son bail, et par nous chasser du village comme des mendiants, comme des voleurs.

— Il n'en a point le droit. — Je lui expliquai ce qui en était. — Ne perds pas courage, lui dis-je. Si le bon Dieu nous donne la bénédiction, peu importe que le diable serve la messe. N'aie pas peur, ma mignonne, ma chère âme, ma petite caille! M'aimes-tu toujours? Tiens bon, reste ferme!

Alors elle fondit en larmes, et se mit à sangloter si éperdument que le cœur me fendait de pitié. — Je ne pourrai pas, s'écria-t-elle. — Une alouette s'éleva du champ voisin. — Vois-tu l'alouette? me dit-elle tristement : elle monte au ciel; hélas! si je pouvais la suivre!

— Je t'en prie, ma petite Kassya, répondis-je, ne me dis pas ces choses-là; reste avec moi.

— Ce n'est guère possible, dit-elle avec un soupir et en s'essuyant les yeux, je ne pourrai jamais résister!

Mon cheval me tirait par le pan de mon habit comme s'il eût quelque chose à me dire; je le caressai, pauvre bête! et les larmes me vinrent aux yeux. — Au fait, pourquoi te forcer? lui dis-je. Personne ne peut rien contre sa nature.

Catherine, pendant ce temps, avait contemplé son image dans l'eau. Ah! qu'elle était belle en ce moment! C'était une *roussalka* (1) qui me guettait dans ce miroir mouvant. — Me resteras-tu fidèle? — lui demandai-je tout bas. Une peur terrible de la perdre s'emparait de moi; j'aurais voulu la supplier à genoux de ne pas me quitter... Que Dieu lui pardonne!

— Je ne t'abandonnerai pas! s'écria-t-elle en se jetant à mon cou. Ah! si j'étais belle comme l'aurore, je me lèverais sur ces champs pour éblouir tous les yeux;... mais, telle que je suis, je ne sais ce qui peut lui plaire en moi. Nous nous convenons mieux, nous deux, n'est-ce pas, Balaban?

J'inclinai la tête en signe d'approbation, et j'emmenai mes chevaux sans répondre un mot.

Balaban s'arrêta. Pendant qu'il parlait, sa pipe s'était éteinte; il souleva le couvercle, déblaya les cendres avec son couteau, ajouta une pincée de tabac frais; ensuite il plaça un fragment d'amadou sur la pierre qu'il portait à la ceinture, et se mit à battre le briquet avec le dos du couteau. Les étincelles jaillirent sur l'amadou, qui prit feu en dégageant une agréable odeur âcre; il l'introduisit dans la pipe, et en tira deux ou trois bouffées légères. — Je revis Cathe-

(1) Ondine des Slavons.

rine quelques jours après chez elle. Le vieux père était absent pour la *robot*, nous étions seuls. Pendant que je la serrais dans mes bras, elle tremblait, et elle m'embrassait à me faire saigner les lèvres. Tout à coup elle sourit. — Songe un peu, dit-elle; si je tenais là devant moi un haut et puissant seigneur comme je te tiens en ce moment, et s'il soupirait en roulant les yeux comme tu fais! — Lorsqu'elle parlait ainsi, elle joignait ses deux mains sur sa nuque, se penchait en arrière et regardait le plafond, comme en rêve. — Il y a de quoi être fière, murmurait-elle, ... un tel seigneur! Pour les autres, le fouet, ... mais moi, il me baise les mains. Tu ne me crois pas, peut-être?

Oh! je la crus sans peine. Elle vit que les larmes m'étouffaient, et elle fut touchée sans doute; elle m'écarta doucement les cheveux du front, et essaya de sourire. Voyant que je me taisais toujours, elle se leva enfin, et se mit à peigner sa longue chevelure. — Qu'as-tu donc? s'écria-t-elle. Prends garde de me lâcher... — Ses yeux étincelaient de colère.

— Catherine, lui dis-je, pense à l'éternité.

A ces mots, le vieux Kolanko s'agita sur son siège improvisé, et jeta sur le capitulant un regard de pitié.

— J'y pense justement, répondit-elle. Ici-bas, la vie est courte, là-haut nous aurons du temps devant nous.

— Et tu crois à ces choses? interrompit le centenaire.

— Elle vint s'asseoir près de moi, continua le capitulant. — Que dirais-tu, Balaban, commença-t-elle, si j'étais au seigneur ici-bas, et là-haut à toi, rien qu'à toi? Là-haut nous serons tous des esprits purs, mais ici-bas je ne suis qu'une femme. — Ses yeux s'étaient contractés, et sur ses lèvres rouges errait un sourire méchant qui me donna le frisson. — Si tu avais un château, si tu pouvais me donner des servantes et des valets, une voiture avec quatre chevaux, me rapporter de la ville des pierreries et de la zibeline, comme en portent les femmes des nobles, ou même si tu étais seulement un paysan aisé, eh bien! je ne voudrais être qu'à toi seul... Tu es l'homme que j'aime le plus au monde. — Elle se pendit à mon cou, m'embrassa en pleurant.

J'étais anéanti par la douleur; je songeais comme un malheureux qui est dans les fers, qui va être exécuté, et qui ne voit de salut nulle part. — Sais-tu ce que je vais faire? lui dis-je à la fin, j'irai parmi les *haidamaks*, je me ferai brigand, et tu auras des pierreries, de l'or, de l'argent, des fourrures de zibeline et d'hermine, tout ce que tu voudras...

— A quoi bon? reprit-elle en hochant la tête. Tu finiras par être pris et pendu. Le seigneur au contraire peut tout me donner sans courir aucun risque. Est-ce que cela ne vaut pas mieux, dis?



— Tu es bonne, Catherine! lui répondis-je.

— Certes je suis bonne; je ne veux pas que tu meures à cause de moi. — Elle me saisit par le cou et m'embrassa doucement sur les yeux, qui étaient gonflés de larmes. A ce moment, son père rentra; il nous regarda, déposa son fléau dans un coin. J'échangeai avec lui quelques paroles de politesse, et je sortis. La soirée était belle, les étoiles brillaient au ciel; Catherine marchait à mes côtés silencieuse. A la fin, je doublai le pas : elle resta en arrière; je me mis à siffler, mais ce n'était pas de bon cœur.

Tout ceci se passa longtemps avant 1848; les servitudes et la corvée existaient encore, et le paysan souffrait beaucoup des caprices du seigneur. Il arriva une fois que je fus chargé de conduire une voiture de sel, et le voyage me prit plusieurs jours. C'était contraire à la patente impériale (1), contraire à tout droit : je ne l'ignorais pas; cependant je me soumis, et j'eus tort. Ce fut mon malheur, l'origine de mes maux. On ne doit rien faire par faiblesse; celui qui cède malgré sa raison, en dépit de sa volonté, de ses sentimens, devient insouciant de son devoir, n'est plus bon à rien. Dieu soit loué! je me suis corrigé à temps. Il faut faire son devoir : tout est là.

— Mais qu'est-ce donc que tu aurais voulu faire? dit d'un ton maussade l'homme de carton en haussant les épaules.

— Ah! que ces temps étaient durs! gémit le vieux Kolanko. Lorsqu'on parlait de ses droits, le seigneur répondait en levant le bâton. Des temps terribles! Vous autres jeunes gens, vous n'en savez pas grand'chose.

— Eh bien! dis-je à mon tour, qu'advint-il pendant que vous étiez dehors avec la voiture de sel? — Je crus nécessaire d'intervenir, car je savais que nos paysans, une fois qu'on les a mis sur ce chapitre de la *robot*, ne s'arrêtent plus.

— Je fis donc une absence assez longue, continua Balaban. Quand je fus de retour, le mandataire (2) m'accabla de besogne, et Catherine évita de me rencontrer. Je me doutai de quoi il retournait. A la fin, le hasard nous mit un jour en face l'un de l'autre à l'église. Elle avait un foulard de soie sur la tête, à son cou un triple collier de corail, et une fourrure de mouton toute neuve, que l'on sentait à vingt pas. Elle n'osait lever les yeux sur moi, et elle était blanche comme un fournement qu'on vient d'astiquer.

— En voilà de belles! lui dis-je. Où donc est mon foulard?

— Cherche-le! répliqua-t-elle, moitié en colère, moitié effrayée. Je la regardai dans le blanc des yeux.

— Est-ce que tu oserais me toucher? s'écria-t-elle en éclatant.

(1) Patente de Joseph II sur la *robot*, qui restreignit beaucoup les droits seigneuriaux.

(2) Le mandataire ou régisseur remplace le seigneur dans l'administration de ses propriétés et dans les affaires qui ressortissent à sa juridiction.

— Oh non ! répondis-je ; va-t'en au diable !

Parfois aussi je fus envoyé à la forêt pour abattre du bois. Là j'étais à mon aise. Quand le souffle du vent secouait les cimes et faisait ployer les herbes, que les pics frappaient sur l'écorce en mesure, qu'un milan planait sur ma tête, remuant à peine l'aile de loin en loin et poussant un cri rauque, alors je restais couché sur le dos, regardant le ciel, et n'avais plus de chagrin. Il y eut pourtant des jours où je broyais du noir ; j'avais creusé un trou sous les racines d'un chêne, j'y enterrais mes économies, sou par sou, afin d'acheter un fusil. Il m'aurait fallu attendre longtemps !

Une fois dans la forêt, je fis la rencontre d'une vieille *baba* (1), la Brigitte de Toulava, qui venait cueillir du thym. Lorsqu'elle m'aperçut, elle joignit les mains. — Comment ? vous êtes là, Balaban, à couper les arbres, pendant que le seigneur fait de votre Catherine sa *mentresse* ?

— Ah ça ! répondis-je, est-ce qu'il l'aurait prise chez lui par hasard ?

— Sans doute, reprit-elle. Mon doux Jésus, quelle histoire ! La femme de charge a dû quitter la maison dès le premier jour, le seigneur l'a chassée. C'est cette Catherine qui commande à présent. La semaine dernière, j'apporte des champignons à la cuisine, quand je la vois entrer avec des papillotes plein la tête comme une belle dame, et une robe à traîne, et une cigarette à la bouche. Je la regarde, et ne lui baise point la main. — Est-ce qu'elle t'écorche les lèvres ? crie-t-elle aussitôt, et elle me frappe du revers sur la bouche, par deux fois. — Voilà ce que me raconta la vieille, et bien d'autres choses encore : que la Catherine était logée comme une princesse, qu'elle portait des robes splendides, mangeait dans de la vaisselle d'argent, montait à cheval, et faisait fouetter les gens à cœur-joie. — Tout cela ne l'empêche pas d'être une *mentresse*, dis-je.

A cette époque, quand je me trouvais tout seul dans la forêt, je songeais plus d'une fois à me faire brigand, Dieu me pardonne le péché ! à devenir un *haïdamak* qui met le feu aux châteaux et cloue les nobles par les pieds et les mains aux portes de leurs granges, comme des oiseaux de proie. Ma conscience ne voulut pas se soumettre ; une voix intérieure me répétait nuit et jour : — A quoi prétends-tu, toi, paysan, fils de paysan ? Qu'as-tu besoin d'un fusil ? Voudrais-tu seul déclarer la guerre aux hommes ? — Je finis par m'apaiser, et je restai au village ; mais je pris une résolution, celle de faire mon devoir strictement, et de ne rien souffrir de contraire à mon droit.

(1) Vieille sorcière, — gâteau de Pâques.

Bien, voilà qu'un jour je rencontre Kolanko, qui se traîne dans la neige comme un chien blessé. Ma Catherine l'avait fait fouetter, parce qu'il ne l'avait pas saluée avec le respect qu'elle exigeait. Je m'arrêtai, et il m'apprit...

— Figurez-vous, interrompit le centenaire, impatient de placer son mot, figurez-vous qu'elle régnait déjà en maîtresse absolue. Le seigneur avait fait venir pour elle deux professeurs; l'un était un Français. Elle apprenait tout ce que peut apprendre un scribe ou même un curé. Chaque semaine, la poste apportait un paquet de livres, et elle lisait tout, jusqu'aux gazettes, et il y en avait! Dans sa chambre était une grande boîte en bois fin, là-dessus elle apprenait à jouer de la musique; le soir, les gens s'arrêtaient sous ses fenêtres pour écouter.

Le Mongol se mit à ricaner en tisonnant avec une bûche qu'il tenait à la main. — Et dire que ces gens oublient qu'il y a une justice divine! murmura-t-il entre ses dents. — Kolanko eut un accès de toux, et on l'entendit grogner en dedans comme un chat furieux. Le capitulant regardait devant lui, son visage demeurait toujours impassible, morne, désolé. Le petit Your aux cheveux de filasse dévisageait le Mongol d'un air insolemment étonné. — Eh bien! qu'est-ce que tu as donc à me regarder ainsi? dit celui-ci d'un ton de défiance, en plissant sa face jaune et levant son nez fendu.

— Je me demande comment tu peux faire, compère mongol, qu'il ne te pleuve pas dans le nez? répliqua le gars.

Toute la bande éclata de rire. Le Mongol attrapa le petit Your par l'oreille, l'attira lentement à lui, puis le lâcha de même.

— L'avez-vous regrettée, votre Catherine? demandai-je à Balaban. Avez-vous beaucoup souffert?

— Pas trop, répondit-il en tirant quelques bouffées de sa pipe. Je ne songeais guère non plus à me venger; seulement, chaque fois que j'eus affaire aux gens du château, ma tête s'échauffait... Je voulus m'élever au-dessus de ma condition; j'appris à lire, à écrire, à compter. Me trouvant trop vieux pour aller à l'école, je me fis donner des leçons par le *diak*; en retour, je lui apportais soit un poulet, soit une oie grasse, ou encore du tabac de contrebande de Szigeth (1). J'avais toujours le nez dans les livres, je lisais l'Écriture, la légende des saints, la vie du tsar Ivan le Terrible, les patentés de l'impératrice Marie-Thérèse et celles de l'empereur Joseph et de l'empereur Frantsichek (2); je lisais aussi une foule de lois, et je rédigeais pour les paysans les plaintes qu'ils allaient déposer au

(1) A cette époque, la douane existait encore à la frontière de Hongrie, et la contrebande allait son train.

(2) Français.

bailliage. Oh ! personne ne savait alors comme moi exciter le peuple contre les nobles, contre ces Polonais ! Dans la Galicie entière, il n'y eut pas autant de procès que dans notre seul village, et tout cela me passait par les mains. — Quand M. le *starosta* (1) faisait sa tournée, les gens étaient déjà postés sur la route avec leurs requêtes. Je ne perdais pas une occasion de nuire aux seigneurs ; c'était ma joie. A la fin, il est vrai, on m'appelait *gratte-papier* ; mais l'on me craignait, personne n'osait s'attaquer à moi.

— Il rossait les cosaques (2) du château ! s'écria le Mongol en riant aux éclats. Il les rossait sans aucun motif, à tout propos, au cabaret, sur la grande route. — C'est parce que vous êtes de la misérable valetaille ! leur disait-il. — Voyons, Balaban, ... — Êtes-vous du château, oui ou non ? — Cependant... — Le niez-vous ? — Non. — Eh bien ! alors vous méritez des coups. — Permettez, criaient les cosaques, s'il fallait donner des coups à tous ceux qui les méritent, avant la fin du mois il ne resterait plus un coudrier dans l'empire !

Le capitulant ne put s'empêcher de sourire. — A la fin pourtant, le mandataire me fit venir ; il me reprocha d'exciter les paysans, m'appela gribouilleur, rebelle, *haidamak*. — Qu'on l'étende sur le banc ! hurla-t-il, le visage gonflé de sang, et en se retirant derrière ses gens. — Nous serons bien avancés, répondirent les cosaques, quand il aura assommé un de nous ! — Et personne n'osait me toucher. Alors le mandataire se précipite, soufflant de rage, les cheveux hérissés, les yeux tout blancs, et lève lui-même le bâton sur moi. Je l'attrape encore à temps, et lui tords le bras, qui craque comme une tête de pipe que l'on retire pour faire écouler le jus ; je lui enlève le bâton, le dépose dans un coin, tout cela poliment, bien entendu, car enfin c'était mon supérieur.

On me laissa maintenant tranquille pendant quelque temps, jusqu'à ce que le diable me fit rencontrer sur la route sa grâce M<sup>me</sup> la *mentresse*. Sa voiture était embourbée, le cocher, du haut de son siège, fouettait inutilement ses chevaux. Lorsqu'elle m'aperçut, elle se blottit dans un coin comme une chatte, et je vis qu'elle tremblait. Je regardais sans rien dire. — Viens donner un coup de main ! me cria le cocher. — Je m'approchai, soulevai le train de derrière, poussai à la roue, puis je saisis le fouet du cocher et lui administrai une raclée pour avoir si mal conduit la dame. — A partir de ce jour, elle n'eut de repos, je l'ai su plus tard, qu'elle ne m'eût fait enrôler.

(1) Bailli de cercle.

(2) Les anciens seigneurs polonais avaient leur garde armée, généralement des cosaques ; encore aujourd'hui l'uniforme des cosaques est porté par quelques-uns des serviteurs de la maison.

— Elle rougissait de l'avoir toujours devant les yeux, ajouta Kolanko; alors elle le fit partir pour l'armée.

— En ce temps, c'étaient les propriétaires qui fournissaient les recrues, continua le capitulant. Je fus donc empoigné par les cosaques et traîné dans la cour, où il y avait un piquet de bois; on me fit mettre nu comme un ver, on me toisa; le médecin me tapota sur la poitrine, me regarda dans la bouche, puis je fus inscrit; c'en était fait de moi! Ma mère se tordait aux pieds du mandataire, mon père dévorait ses larmes, et elle, elle était là-haut à sa fenêtre, et d'un œil sec me voyait debout dans sa cour, en ma misère, tel que Dieu m'a fait. Je pleurais de rage : cela ne servait de rien; il aurait fallu de l'argent, et je n'en avais pas. On m'assermenta séance tenante, et on me mit sur la tête un bonnet de police. J'étais soldat. Au départ, tout le monde pleurait après nous, et les recrues pleuraient aussi. Chacun avait une croix suspendue sur la poitrine et un sachet rempli de terre qu'il avait prise sous le seuil de sa maison. Le tambour battit aux champs, le caporal dit : « En avant, marche! » et nous partîmes comme des chiens couplés. Ils chantaient tous en chœur une chanson bien triste. Moi, je me taisais. Quand nous fûmes déjà loin, que le village, la forêt, le clocher, eurent disparu à l'horizon, mon parti était pris; je me disais : — Eh bien! tu serviras l'empereur; c'est un métier comme un autre.

— Et la vie de soldat, vous convenait-elle? lui demandai-je.

— Je n'ai pas eu à me plaindre, monsieur, me répondit-il avec un regard d'une douceur infinie. On ne me demandait que de faire mon devoir, rien de plus; c'était tout ce qu'il me fallait. Je fus d'abord envoyé à Kolomea, où j'appris l'exercice. Quand je sus manier le fusil, je n'avais plus qu'un désir, c'était qu'on se battît quelque part. Enfin je compris maintenant que l'ordre n'est pas absent des affaires de ce monde; nous étions traités avec sévérité, mais avec justice. Et quand je montais la garde devant le bailliage, et que j'entendais causer entre eux les paysans qui trouvaient là aide et protection contre les Polonais, je levais les yeux sur l'aigle qui était au-dessus de la porte, et je pensais : tu n'es qu'un chétif oiseau, et tes ailes ne sont pas bien grandes; elles suffisent cependant pour abriter tout un peuple! Puis, les jours de parade, quand je voyais flotter sur nos têtes le drapeau jaune avec l'aigle noire au milieu, je n'avais qu'à le regarder pour me sentir tout fier.

Au régiment, comme chez nous au village, nous tenons ferme ensemble : tous pour chacun, et chacun pour tous! On aide les braves gens, et les gredins sont punis, mais cela se passe en famille. La nuit, quand les officiers sont couchés dans leurs quartiers et messieurs les sergens auprès de leurs femmes, on s'assemble en *satimini* pour juger les voleurs, les filous, les grecs, les ivrognes,

qui déshonorent la compagnie, et je vous jure que cette justice est plus efficace que les fers du prévôt.

Une année se passa ainsi; alors il fallut un beau jour faire nos havre-sacs et nous rendre en Hongrie, puis de Hongrie en Bohême, et de Bohême en Styrie. Sous les drapeaux, on finit par voir de la sorte une foule de pays, qui tous sont à notre empereur, et des hommes très divers; on devient modeste en découvrant que tout n'est pas parfait à la maison. Je trouvai là plus de bien-être, plus de justice et d'humanité, plus de civilisation (1) que chez nous. J'appris à connaître l'Allemand et le Tchèque, dont le langage ressemble au nôtre. Je vis saint Népomucène couché dans son cercueil d'argent, et le rocher où le roi l'avait tenu enfermé, et le pont de pierre d'où il fut précipité dans l'eau : on dit qu'au-dessus de sa tête on vit nager cinq étoiles flamboyantes. En Styrie, j'ai rencontré des hommes qui ont deux cous...

Je ne pus m'empêcher de rire à ce détail : Balaban s'en aperçut, et devint silencieux.

— Je me rappelle encore le jour où vous êtes revenu pour la première fois au village en congé, dit Kolanko. La veste blanche à paremens bleus vous allait diablement bien; les femmes vous suivaient des yeux et chuchotaient... Mais ce Balaban ne se souciait pas des femmes!

— Vous savez, monsieur, dit le capitulant en s'adressant à moi, qu'en ce temps-là nos soldats pleuraient lorsqu'ils partaient en congé. Au régiment, on les avait habitués à l'ordre, à la justice, au point d'honneur; à la maison, ils retrouvaient la servitude, la *robot*, l'arbitraire. Le jour de la distribution des congés, personne ne répondit à l'appel; moi seul, je ne sais ce qui me prit, je sortis des rangs : tout le monde me regarda. Enfin je partis donc pour mon village. — Lorsque j'entrai chez mon père avec mon manteau gris et mon bonnet de police, il leva les yeux et approcha sa main tremblante de ses cheveux de neige. Je lui baisai la main. — Je suis content que tu sois venu, me dit-il. — Puis vint la mère, qui poussa un cri, riant et pleurant tout à la fois. Je leur parlai du régiment et des pays où j'avais été en garnison; ils me donnèrent des nouvelles du village. Les voisins arrivèrent; on but beaucoup d'eau-de-vie ce jour-là.

Tout m'était indifférent; je me promenais comme un homme malade. Personne ne me dit rien; de mon côté je n'osais pas questionner. Ce silence me disait que le comte devait avoir chassé Catherine; en tout cas, il ne tarderait pas à le faire. Je le souhaitais

(1) Ce mot est familier aux paysans de la Galicie; à la diète de 1861, il se rencontrait souvent dans la bouche de leurs députés.

presque. J'aurais voulu la voir dans la détresse, accablée de misère et de honte, et alors, malgré tout, je lui aurais tendu la main.

Le dimanche, pendant la grand'messe, je lève par hasard les yeux vers le chœur, — j'y aperçois Catherine en toilette. Elle était toujours belle, plus belle même qu'autrefois, mais pâle, malade, fatiguée, avec des cercles noirs autour des yeux comme une mourante. — La figure du capitulant s'était étrangement illuminée d'un éclat tranquille. — Le sang s'arrêta dans mes veines, continua-t-il. — Qui est cette belle dame? — demandai-je à un jeune homme qui ne me connaissait pas. Il me regarda d'un air hébété. — C'est la dame du château, la femme de notre seigneur, — me répondit-il. C'était la vérité : le comte l'avait épousée en bonne forme, à l'église; il avait raison, ma foi! — Il eut un sourire. — Je pouvais la rencontrer à chaque instant; à quoi bon? J'allai donc travailler dans un autre village. Tout n'était-il pas fini entre nous?

Il se tut. Ses bras pendaient inertes, sa tête s'était penchée en avant, et il regardait fixement le brasier; ses traits de bronze avaient repris leur expression de sévérité impassible, dans ses yeux brûlait un feu contenu. Le silence était profond autour de nous; la nuit couvrait le paysage de son voile mystérieux. — Est-ce que votre histoire se termine là? demandai-je après une pause.

— Oui, répondit timidement le capitulant.

— Et vous n'avez jamais cherché à vous venger?

— Pourquoi? dit-il à demi-voix. Cela devait arriver. A qui voulez-vous que je m'en prenne, si je suis un homme et si elle est femme?

— Alors vous n'avez jamais eu votre revanche?

— Si, dit-il, après avoir réfléchi un peu. Ce fut en 46, au mois de février, l'année où notre pays a tant souffert par suite de la révolution polonaise. Je me trouvais encore en congé. L'hiver était rude; dans la nuit, il était tombé beaucoup de neige, et il n'y avait plus de route... Attendez! cela vient plus tard. Il faut d'abord remonter un peu plus haut. Depuis longtemps, le pays était en émoi; les propriétaires allaient et venaient dans leurs voitures, on parlait d'armes cachées. Un jour, il y avait pas mal de paysans réunis au cabaret de Toulava, parmi eux le juge, lorsqu'on voit entrer le seigneur, qui leur dit : — Voulez-vous prendre parti pour nous autres, ou de quel bord êtes-vous? Si vous êtes pour nous, réunissez-vous tous cette nuit derrière l'église; je vous amènerai des tireurs avec des carabines, et je marcherai à votre tête. — Le juge répondit : Nous ne sommes pas pour vous; nous sommes avec Dieu et avec notre empereur! — Là-dessus, le seigneur s'en va, et le juge dit aux paysans : — Mes enfants, que personne de vous n'aille soutenir ces bourreaux, ces nobles!

Notre seigneur, — le même qui avait épousé ma Catherine, — avait aussi laissé un papier sur la table du cabaret. Tous l'examinèrent, mais personne ne savait lire. Alors le juge leur dit : — Allez chercher Balaban; c'est un vieux troupiér, il n'ignore pas sans doute de quoi il retourne là dedans. — J'arrivai donc, et je leur en fis la lecture. En tête, il y avait : *A tous les Polonais qui savent lire* (1). Cela me fit rire aux éclats, car d'abord il n'y avait pas un Polonais parmi nous, et ensuite pas un qui sût lire, moi excepté. Vous vous rappelez sans doute ces comédies. « La servitude et la *robot*, nous disait-on, avaient eu pour origine la violence et l'injustice, car autrefois tous les hommes avaient été égaux, et les nobles avaient été des cultivateurs comme nous; ils nous avaient assujettis et avaient fini par vendre la terre au Moscovite, au Prussien et à l'empereur, dont les fonctionnaires allemands, de concert avec les nobles, écorchaient et pressuraient le paysan. L'empereur ne connaissait point le paysan polonais, et lui vendait fort cher le sel et le tabac, afin de vivre grassement à Vienne. Il n'y avait plus d'espoir qu'en Dieu, mais il fallait que tout le monde prit les armes. Les nobles reconnaissaient leurs torts, ils étaient prêts à marcher avec les campagnes contre l'empereur pour chasser tous ses fonctionnaires. »

Il y avait du vrai dans ces raisonnemens, et cela nous plut; cependant, nous disions-nous, qui est-ce qui nous opprime, sinon les nobles, et qui nous protège tant bien que mal, si ce n'est les fonctionnaires et notre empereur? Et personne ne voulut avoir affaire aux Polonais. — Si vous écoutez les nobles, leur disais-je, viendront-ils labourer avec vous comme vous labourez maintenant avec vos bœufs? A tout hasard, prenons rendez-vous pour ce soir au cabaret.

La nuit arriva. J'ai déjà dit que l'hiver était rude, à peu près comme cette année, et qu'il était tombé beaucoup de neige depuis quelques jours. Plus de routes, plus de chemins, les forêts seules se détachaient comme des murailles noires dans la nuit blanche et claire. Nous étions réunis à l'auberge, et chacun avait apporté son fléau ou sa faux redressée. Sur le minuit, je pris avec moi une troupe de paysans pour faire la patrouille. — Tenons ferme, leur disais-je pour les rassurer, et nous n'aurons rien à craindre de ces rebelles. — Là-dessus arrivaient déjà plusieurs traîneaux avec des nobles et des fermiers et d'autres gredins qui se rendaient tous au château. En nous apercevant, ils arrêtent, et l'un d'eux nous crie de faire cause commune avec eux, que la révolution a éclaté, que le paysan est libre et la *robot* abolie, enfin qu'on nous livre les caisses impériales et les Juifs. — Il n'y a point de traître ici, répli-

(1) Titre d'un manifeste du comité national de 1846.



quai-je d'une voix éclatante; nous restons fidèles à Dieu et à l'empereur. — Je n'avais pas fini que déjà les Polonais tirèrent sur nous; je reçus plusieurs grains de plomb dans le corps, un paysan eut une balle dans le pied. — Hardi! criai-je, hardi, camarades! en avant! — Nous courons sus aux Polonais, nous les arrachons de leurs traîneaux et les faisons tous prisonniers; un seul d'entre eux, qui voulut résister, reçut de moi un coup sur la tête, il n'y eut pas d'autres blessés. On entendait aussi une fusillade du côté de l'auberge. J'y courus en toute hâte, mais, lorsque j'arrivai, tout était déjà terminé. Un noble, du nom de Bobroski, gisait dans la neige ensanglanté; notre seigneur était debout au milieu des paysans, qui tapaient sur lui à bras raccourcis : sans moi, ils l'auraient assommé, le sang lui coulait déjà par la figure. Je le sauvai.

— Vous?

— Moi, monsieur. J'avoue que je regrettais que les paysans ne l'eussent pas tué; mais, une fois là, je ne pouvais pas le permettre. Les Polonais auraient dit que c'était une vengeance; c'eût été une vilaine tache pour notre cause. On se contenta de lui lier les pieds et les mains comme aux autres, puis on les jeta dans leurs traîneaux, et on transporta toute la noble racaille au bailliage de Kolomea, où je délivrai une vingtaine de prisonniers, ainsi que leur argent, leurs montres et leurs bijoux... Ah! monsieur, quels souvenirs! La guerre du pauvre contre ses oppresseurs, mais partout l'ordre et la discipline; nous gardions tous les carrefours; au bailliage, on voyait entrer des paysans en sarrau troué, qui tiraient de leur poche des billets de mille et les déposaient fidèlement. On essayait les coups de feu et on se bornait à désarmer les seigneurs. Chacun de nous eût volontiers donné son sang, chacun croyait qu'à l'avenir il n'y aurait plus de distinctions, que tous les hommes allaient être égaux!.. Puis, dans l'ouest, les paysans polonais commencèrent d'assassiner, et il vint beaucoup de troupes dans le pays; tout tourna autrement que nous ne l'avions pensé. Deux ans plus tard cependant la servitude a été abolie, et à cette heure le paysan est un homme libre.

— Et votre seigneur, qu'est-il devenu? demandai-je.

— Il fut enfermé dans une forteresse, répondit Kolanko; sa femme se consola pendant son absence avec un voisin, puis en 1848 il fut relâché avec les autres rebelles polonais.

— C'est vers ce temps que je pris ma seconde capitulation (1), dit Balaban. Je fis la guerre de Hongrie; au cœur de l'hiver, nous passâmes les monts Krapacks; on se battit à Kaschau, à Tarczal;

(1) Que je repris du service après avoir fait deux congés.

puis nous gagnâmes la grande bataille de Kopolna et celle d'Iszeszeg. Ensuite il fallut nous replier; l'hiver fut terrible, beaucoup de nos hommes restèrent sur le bord des chemins, engourdis par le froid, et s'y endormirent, le sourire aux lèvres. Enfin nous donnâmes encore une fois la chasse aux Magyars, jusqu'à ce que Kossuth s'échappa de la Hongrie comme un écureuil s'échappe de la forêt... Des temps mémorables, monsieur! Les camarades tombèrent les uns après les autres, celui-ci par la balle, celui-là sous un coup de sabre; tel autre s'est noyé ou est mort sur la route après avoir embrassé son sachet de terre natale. Les survivans se félicitaient, moi seul je ne tenais point à la vie, et je me pris à douter de tout. Où donc y avait-il une justice?.. Puis je revins au village avec mon congé quand mon père était mort.

— Ce n'est pas pour elle que vous êtes revenu?

— Comment? dit-il en haussant les épaules. Moi, un soldat licencié, et elle, une grande dame!.. J'avais donc perdu mon père, et ma mère aussi; j'étais seul. La terre était libre; mais tout était vendu, il me restait la chaumière et quelques arbres fruitiers. Bel héritage, hein? Qu'y faire pourtant?

J'avais toujours eu un faible pour l'éducation des bêtes. Je me mis à étudier les abeilles, et j'eus un beau rucher derrière ma maison, — vous le connaissez; puis j'élevai deux superbes chiens, de vrais loups, — le père d'ailleurs est un loup véritable, je l'ai connu, — deux beaux crocottes gris avec des yeux d'où sortent des flammes la nuit, et j'acceptai le poste de garde-champêtre de ma commune. J'ai aussi un beau chat, — il se mit à sourire, comme fait tout paysan galicien lorsqu'il parle des chats, — je l'ai sauvé de l'eau; vous le connaissez bien, mon Matchek.

— C'est ses chiens qu'il faut voir, monsieur! dit l'homme de carton d'un air d'admiration où perçait l'envie.

— Il les mérite bien, le capitulant! s'écria Kolanko. Jamais la commune n'avait encore eu un garde comme lui!

— Je vous en prie, interrompit Balaban, n'importunez pas monsieur avec ces choses-là.

— Mais non, m'écriai-je, tout ce qui vous concerne m'intéresse beaucoup.

— C'est trop d'honneur.

— En voilà un qui sait faire son devoir, dit gravement l'homme de carton; je ne flatte personne, mais ce qui est vrai est vrai. Les voleurs le craignent comme le feu, les ivrognes sont dégrisés, s'ils le rencontrent la nuit. Lorsqu'il se présente pour faire rentrer l'impôt, il obtient plus que ne ferait un exécuteur avec vingt hommes.

— Aux élections pour la diète, c'est lui qu'on écoute plutôt que

le juge ou le commissaire, appuya le Mongol. Si vous voulez être député du cercle, monsieur, adressez-vous au capitulant; il fait des paysans ce qu'il veut.

— Je vous en prie, mes amis, interrompit encore Balaban avec humilité; faire notre devoir, n'est-ce pas la seule chose qui nous reste finalement?

— Moi, je ne dis rien, glapit Kolanko; mais il faut voir les femmes! Oh! io! io! Par malheur, Balaban est un *mouraliste*. Nous avons au village une rousse, belle comme l'étoile du matin, qui pourrait facilement passer pour une comtesse, mais un peu légère. Un soir donc, il la rencontre qui s'échappe du village au clair de lune. — Tu cours encore après quelqu'un, lui dit-il en l'abondant; où cela te mènera-t-il? S'il arrive un malheur, il te lâchera. Tu ferais bien mieux de te marier. — Elle de rire: elle ne prendra pas le premier venu; mais si lui, Balaban, veut l'avoir pour femme, il n'a qu'à dire un mot.

— Et lui?

— Il hoche la tête et continue son sermon.

— Puisqu'il ne veut pas se marier, dit Mrak, qui avait jusque-là écouté en silence, et qui reprit maintenant sa faction.

— Aïe! aïe! il aime encore *l'autre*, — s'écria tout à coup le Juif, qui avait fini par s'éveiller et s'était approché en sourdine. Sa face bêtement astucieuse grimaçait un vilain sourire.

— Mon cher, répliqua le capitulant, ta tête est un bain de vapeur où ta langue sue des sottises.

Tout le monde riait; mon Juif me jeta un regard de reproche, tira ses manches, passa la main sur ses genoux, puis, contre son habitude, alla tarabuster ses chevaux, qui n'en pouvaient mais.

— Est-ce vrai? dit gravement Kolanko à Balaban en le touchant du coude.

— Est-ce vrai que tu ne peux pas l'oublier? répéta l'homme de carton d'une voix hésitante.

Le capitulant ne répondit pas. Un voile de tristesse était sur sa douce et honnête figure; ses yeux avaient de nouveau ce regard humide, profond, qui vous remuait étrangement. Il y eut une pause, pendant laquelle on n'entendait que le pétilllement de la flamme. — Bêtises que tout cela! s'écria enfin le Mongol.

— Tu devrais lui cracher au visage, à cette jolie comtesse de Zavale, éclata l'homme de carton.

— Qu'est-ce qui vous prend donc? dit froidement le capitulant.

— Il était très pâle, et l'émotion avait contracté ses sourcils. — Tout cela n'a rien que de naturel... La pauvre fille avait trop de mal; elle vit qu'elle pouvait tout à coup passer grande dame,... et puis notre seigneur était un bel homme. Je n'étais qu'un pis-aller.

Il ne faut pas prendre ces choses du côté du cœur : entre l'homme et la femme, le cœur ne vient qu'en seconde ligne. Raisonçons un peu. Lorsqu'une femme vous plait, que préférez-vous? Qu'elle soit à vous, même en résistant un peu? ou posséder son cœur pendant qu'elle se donne à un autre? Allez! j'ai eu le temps de méditer sur toutes ces questions. Ce n'est pas le cœur qui parle le plus haut. Ensuite, dites-moi, entre l'homme et la femme, comme partout, de quoi s'agit-il au fond? Tout uniment de la vie! comprenez-vous?

— Non.

— Eh bien! voyez-vous, la seule chose que m'ait apprise ma carrière de soldat, c'est de mépriser la mort; mieux vaudrait encore apprendre à l'aimer, à la souhaiter. C'est l'amour de la vie qui est la source de tous nos malheurs; si misérable que soit cette vie, pour vivre, on fait tout. Fusillez-moi, si un mot de ce que je dis n'est pas vrai. Or la femme ne vit que de l'amour de l'homme.

Kolanko approuvait de la tête. — Laissez-moi dire un mot à mon tour, s'écria-t-il en brandissant son traversin rayé; vous parlez toujours, vous autres. Laissez-moi aussi placer mon mot.

— Eh bien! parle.

— Ah ça! qu'est-ce que je voulais déjà?..

— A présent, il ne sait plus ce qu'il veut dire.

— Je disais donc... — Le bonhomme resta court encore une fois. On riait. — Oui, oui, riez toujours! J'y suis maintenant, reprit-il avec une visible satisfaction. C'est cela. Il faut que la femme vive, elle aussi; comment faire? La nature ne l'a pas douée pour le travail; alors elle cherche à vivre à nos dépens. Que ne faut-il pas qu'un homme fasse pour arriver! Une jeune fille n'a qu'à montrer son minois et le reste, et petite paysanne devient grande dame. Est-ce la vérité?

— Oui, oui, c'est la vérité!

— La femme est notre perdition, reprit le capitulant. Ce n'est pas elle qui cherche l'homme, c'est l'homme qui cherche la femme; voilà l'avantage qu'elle a sur lui, car ce sera elle qui dressera le compte. Si quelqu'un est dans l'eau jusqu'au cou, en train de se noyer, et vous pouvez le sauver, et il a sur lui une bourse garnie d'or, il vous la jettera bien volontiers. Une femme avisée ne se contente pas de la bourse, elle traîne l'homme devant l'autel. Y êtes-vous? Voilà aussi pourquoi deux femmes ne s'entendent pas mieux que deux tailleurs ou deux vanniers; chacune voudrait placer sa petite marchandise le plus avantageusement possible, — et elle n'a pas tort. Est-ce que la femme n'est pas estimée selon le mari qu'elle a? Une paysanne qui épouse un comte ne devient-elle pas comtesse? Comprenez-vous maintenant?

— Tout cela ne m'explique pas, dit Mrak d'un air maussade,

comment tu peux toujours aimer la dame de Zavale, cette Catherine qui t'a si lâchement trahi.

— Tu ne le comprendras jamais, répondit le capitulant d'un ton sec.

— Pourtant, dis-je à mi-voix, aucune femme ne vaut ce qu'un homme souffre pour elle !

— Sans doute, monsieur; aucune femme ne mérite le sentiment qu'elle inspire, — excepté une mère; mais, pour revenir à l'autre, — quel est donc son crime? Je ne suis pas né sous une heureuse étoile, voilà tout. Et puis d'ailleurs tant d'autres, qui ont aimé et ont pu se marier, où en sont-ils à présent? Si elle était devenue ma femme, j'aurais peut-être fini par la battre... L'un vaut l'autre...

Je hochai la tête.

— Qu'est-ce qui vous étonne, monsieur ?

— Que vous ne parlez que de cet amour matériel, tandis que vous donnez vous-même l'exemple d'un sentiment bien différent.

— Je n'ai rien dit contre l'amour désintéressé; ce n'est pas moi qui le blâmerai. Un homme peut bien donner son cœur, si cela lui fait plaisir; pourquoi pas? Une femme ne le peut pas. Mon cheval aussi me regarde avec des yeux presque humains, comme s'il voulait me parler, mais il ne peut que me caresser; il en semble tout attristé, et pourtant demain il portera tout aussi galment un autre cavalier. Faut-il leur en faire un crime?.. Celui qui a un pareil amour au cœur doit se résigner à temps, ou bien s'attendre à être dupé de la belle façon, car la femme traite l'amour comme le Juif son commerce.

— Qu'est-ce vous dites là des Juifs? chevrota mon cocher.

Balaban le regarda et cracha. — Toute notre sagesse, dit-il enfin, se résume dans ces mots : renoncer, souffrir, se taire. Et ne vous étonnez pas, si je n'ai pu oublier cette Catherine. L'amour ne se raisonne pas : il supporte tout et il résiste à tout, à la raillerie, aux coups, à la cruauté et à l'indifférence; le temps, qui détruit tout, ne peut pas le détruire.

— Vous auriez fait un excellent mari, dit le centenaire après une pause. Pourquoi ne vous décidez-vous pas à prendre femme? Chacun serait heureux de vous donner sa fille avec du bien au soleil et des deniers comptans.

— Comment pourrais-je me marier? repartit Balaban. Pour la première fois, je viens de vous parler à cœur ouvert; vous me connaissez à présent: puis-je aimer une autre femme? et, si je ne l'aime pas, à quoi bon une femme?

— A y regarder de plus près, tu as raison, ajouta Kolanko; d'autant que tout passe avec le temps!

— Tout ne passe pas ! dit le capitulant avec un beau regard lumineux... Et pourtant, ajouta-t-il un moment après en soupirant, vous avez dit vrai. Même nos sentimens s'affaiblissent ; ce qui d'abord nous a fait de la peine nous réjouit presque plus tard. C'est une triste découverte lorsqu'on se dit enfin : Ce que tu éprouves ne doit pas durer. Ai-je assez pleuré quand j'ai enterré mes parens ! Et maintenant il m'arrive de rêver que je bois de l'eau-de-vie avec mon père, et qu'il est gris... Qu'en pensez-vous?.. Ou bien savoir d'avance que ce qui est aujourd'hui ne sera peut-être plus l'année prochaine ! Tout passe, comme ces nuages qui disparaissent au couchant,... et nos maux aussi. La volonté peut tout, mais elle ne peut rien contre la maladie et la mort. Quand le samedi, après le rapport, le sergent-major effaçait une semaine du calendrier, cela m'attristait toujours, et pourtant plus triste que la vanité de la vie et la fuite du temps est le changement qui se fait en nous-mêmes ; n'est-ce pas mourir en détail ? Tout change autour de nous : les yeux de l'enfant voient un autre monde que celui que verra l'homme fait ; comment pourrions-nous rester toujours les mêmes ? et de quel droit reprocher aux autres de changer ?

Il se tut. Un moment, le silence fut complet ; puis on entendit tout au loin le tintement faible et plaintif d'une clochette. — C'est quelqu'un qui se meurt, dit le vieillard, et il se signa.

— Où avez-vous l'esprit ? s'écria Mrak ; c'est la *szlachta* (1) qui revient de Toulava, où ils ont encore conspiré. Attention !

Le capitulant se leva, éteignit sa pipe et la cacha dans sa botte ; ensuite il s'éloigna de quelques pas, s'arrêta, ôta son bonnet, aspira l'air frais, étendit la main. La clochette se rapprochait de plus en plus. Il remit son bonnet. — Le temps s'adoucit, dit-il, le vent a tourné. — Il revint vers le feu, saisit son fusil. — Eh bien ! mes amis, faisons notre devoir !

Tous furent debout en un clin d'œil et se groupèrent autour du capitulant avec leurs fléaux et leurs faux.

— Un traîneau ! Garde à vous ! cria Mrak, qui était à son poste.

Le tintement désolé résonnait tout près de nous, on entendait claquer le fouet du cocher et hennir les chevaux. — Halte-là ! cria la sentinelle.

— Halte-là ! répétèrent les autres, et ils arrivèrent en courant.

Le traîneau s'était arrêté. Écartant les peaux d'ours qui la couvraient, une femme vêtue d'une riche pelisse se dressa sur ses pieds. Lorsqu'elle eut soulevé la voilette de son capuchon, je pus voir qu'elle était très belle, mais horriblement pâle. Ses yeux bleus

(1) Noblesse.

étincelaient de colère. — Que me voulez-vous ? s'écria-t-elle d'une voix étouffée.

— Passeport !

— Je n'en ai pas.

— Légitimation !

— Je n'en ai pas.

— Alors je vous arrête, dit Mrak, et il saisit les chevaux par la bride.

A ce moment, le capitulant s'avança, le fusil sur l'épaule, et tira Mrak à l'écart. On l'entoura, les têtes se rapprochèrent. — Laissons-la partir ! dit à mi-voix Balaban.

— La laisser... sans passeport... pourquoi ?

— Je la connais, reprit-il ; laissez-la partir.

— Je crois sans peine que tu la connais ! dit alors le vieux Kolanko avec un regard singulier. Vous pouvez la laisser partir, mes enfans.

Le capitulant était retourné près du feu, et tisonnait dans la braise. Les autres le suivirent un à un.

— Allez ! dit d'un ton railleur la sentinelle.

La dame retomba dans ses fourrures, le cocher fit claquer son fouet, le traîneau s'envola sur la nappe de neige. Mon Juif riait dans sa barbe.

— Qui était-ce ? demandai-je à voix basse à mes voisins.

— Elle.

— Elle ?

L'homme de carton répondit oui par un signe de tête en tournant une bûche.

— C'était la femme du seigneur de Zavale, murmura Kolanko, celle qu'il a aimée et qu'il aime encore.

Il y eut un long silence ; puis, l'homme de carton dit : — On prétend qu'elle n'est pas heureuse avec lui ; elle est toujours entourée de courtisans. Avez-vous vu comme elle était pâle ?

— Regardez-moi son traîneau, et l'attelage ! dit le capitulant. N'a-t-elle pas ses krakouses (1) et ses cosaques ? Les grands seigneurs lui baisent la main. Pourquoi ne serait-elle pas heureuse ?

SACHER-MASOCH.

(1) Chez les propriétaires polonais, le cocher et le palefrenier portent généralement le coquet costume des paysans de Cracovie.

---

---

# LES RÉFORMES

DANS

## L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

---

L'arrêté de décembre 1802, qui constituait les lycées de l'empire, portait ces mots : « on enseignera essentiellement dans les lycées le latin et les mathématiques. » Ainsi au commencement de ce siècle, et il en a été ainsi pendant tout le siècle dernier, l'éducation se bornait presque exclusivement au latin, auquel s'ajoutaient, vers la fin des études, les mathématiques et la philosophie; on ne croyait pas à cette époque qu'il fût nécessaire d'apprendre tant de choses pour devenir des hommes utiles, et il est certain que c'est à cette école que se sont formées les générations vigoureuses de la révolution et de l'empire : quelques-uns même des plus illustres de la restauration n'ont pas appris beaucoup plus; mais il y a des besoins différens suivant les temps. Il n'est pas toujours nécessaire d'apprendre les mêmes choses, et il devient souvent nécessaire d'apprendre des choses nouvelles. L'arrêté de 1802 a paru bientôt trop simple pour les temps où nous vivons, et les matières enseignées se sont depuis notablement et progressivement accrues.

C'est d'abord dans l'enseignement classique même que ce mouvement d'expansion a commencé. Le grec, qui n'était point contenu dans le plan primitif, y fut bientôt ajouté. Il avait été autrefois enseigné dans l'université de Paris : Rollin en recommandait l'étude, Port-Royal s'en était beaucoup occupé, et c'est à ce soin que l'on doit le goût de Racine pour la poésie grecque et les admirables inspirations qu'il en a tirées; mais dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle l'enseignement du grec était déchu dans l'Université, et tout le xviii<sup>e</sup> siècle l'a complètement négligé. La nouvelle université tint à honneur de renouer en cette matière les traditions de l'ancienne, et l'enseignement classique fut doublé.



Bientôt un autre enseignement était appelé à prendre une place considérable dans nos études : ce fut l'enseignement de l'histoire. Considéré jusqu'alors comme un appendice aux classes latines, borné presque exclusivement à l'histoire ancienne, cet enseignement fut confié à des professeurs spéciaux : il eut son indépendance, son individualité, et se développa sur une large échelle; d'abord s'arrêtant à Louis XIV, il fut ensuite poussé jusqu'à la révolution, puis jusqu'en 1815; récemment enfin on l'a continué un peu imprudemment jusqu'à nos jours. On vient de le faire rétrograder jusqu'en 1848 : cela est suffisant; mais c'est encore, il faut le reconnaître, une bien vaste carrière. Ce n'est pas tout : les sciences, qui dans l'idée primitive devaient se borner aux mathématiques et, suivant les traditions de l'ancien régime, être ajournées à la fin des cours, les sciences réclamèrent une part plus large, non-seulement pour la préparation aux écoles spéciales, mais dans l'enseignement littéraire lui-même. Il fallut que toutes fussent enseignées : histoire naturelle, physique, chimie, cosmographie, s'ajoutèrent aux mathématiques, et s'introduisirent classe par classe à côté de l'histoire au cœur des langues anciennes, auxquelles elles prirent nécessairement une portion de leur temps. Un autre besoin se fit bientôt sentir, celui des langues vivantes. Il parut impossible, comme autrefois, de les exclure absolument. On leur fit une place telle quelle entre les classes, on les réduisit à la portion congrue; elles furent facultatives et non obligatoires. Néanmoins, si réduites qu'elles fussent, elles prenaient encore une part sur la somme des heures, toujours la même, dont les enfans pouvaient disposer; elles partageaient nécessairement l'attention et la force de travail des écoliers.

Je crois que l'on peut encore compter parmi les nécessités nouvelles de l'université moderne l'étude et l'analyse de nos classiques français. Il est évident que cette étude était nulle au xvii<sup>e</sup> siècle. Racine et Boileau ne durent pas avoir de modèles français à lire dans les classes, car c'étaient eux-mêmes qui devaient être plus tard les classiques. Quoique Rollin, dans son *Traité des études*, conseille déjà la lecture de nos grands écrivains, la part du français dans l'université du xviii<sup>e</sup> siècle ne dut pas être grande, si nous jugeons, par nos propres souvenirs de classe, de ce qu'elle était il y a trente ans. C'est seulement en 1840 que M. Cousin introduisit les auteurs français dans le programme du baccalauréat ès-lettres. Ils eurent dès lors ou durent avoir une place officielle dans notre enseignement; si faible que soit cette part, et il serait à désirer qu'elle fût beaucoup plus grande, c'est cependant une étude de plus que nos pères n'ont pas connue. N'oublions pas maintenant la part très grande aussi et très nécessaire

qu'ont prise ou que devraient prendre dans nos lycées les exercices physiques, si négligés jusqu'ici, et il ne sera pas exagéré de dire que le cadre de nos études est aujourd'hui le double, le triple peut-être de ce qu'il était au XVIII<sup>e</sup> siècle et de ce qu'il devait être dans l'institution originaire de l'Université.

En même temps que se produisait ce mouvement d'accroissement progressif dans les matières, il se faisait en sens inverse un mouvement décroissant dans le temps du travail. En effet, les sorties ainsi que les récréations devenaient de plus en plus fréquentes. L'ancienne éducation, tout ecclésiastique à son origine, partait de cette idée, que l'école doit se substituer à la famille. Il n'était pas rare de voir des institutions où les enfans ne sortaient qu'aux vacances, et j'ai encore connu de vieux débris de ces temps antiques gémissant sur nos mœurs dégénérées et se vantant qu'autrefois, du temps de leurs études, ils ne voyaient leurs parens qu'une fois par an. Encore aujourd'hui l'éducation ecclésiastique, quoique moins sévère, est animée au fond des mêmes sentimens, et elle sépare le plus qu'elle peut l'enfant de la famille. L'Université ne pouvait avoir de telles prétentions : composée de laïques, eux-mêmes pères de famille, elle n'avait aucune autorité pour prétendre se substituer à la famille même; elle a donc dû faire une part très large aux congés et aux sorties. Puis sont venues les plaintes sur le peu de soins donnés à l'éducation physique, sur les longues études et l'exagération des travaux intellectuels, et par conséquent récréations plus fréquentes et, si je ne me trompe, lever retardé, au moins en hiver. Je ne blâme aucune de ces mesures, bien loin de là; mais il est permis de constater que le temps du travail décroissait en raison même de l'accroissement des matières.

A qui la faute d'une situation si préjudiciable à tant d'égards? A personne. C'est la force des choses qui a tout fait. Il n'y a pas à invoquer ici le lieu-commun de la routine universitaire, car c'est au contraire pour avoir voulu satisfaire aux besoins croissans de la société environnante, c'est pour s'être prêtée timidement, il est vrai, mais sérieusement, à toutes les innovations qu'exigeait l'esprit du temps, c'est en un mot pour avoir été progressive, sans être destructive, que l'Université s'est trouvée conduite peu à peu à la crise actuelle.

Si l'on veut bien comprendre cette crise et la juger froidement, on peut la résumer ainsi. Notre éducation, dans l'Université, se compose aujourd'hui en réalité de deux enseignemens associés ensemble, mais qui pourraient séparément fournir déjà la matière d'une éducation solide et très étendue, d'une part l'enseignement classique, — de l'autre ce que l'on peut appeler l'enseignement moderne, qui se compose du français, des langues vivantes, de

l'histoire et de la géographie, des sciences et des exercices du corps. Si par hypothèse on supprimait (ce qu'à Dieu ne plaise!) le latin et le grec, il resterait encore un enseignement complet, tel qu'on le donne par exemple dans les écoles secondaires spéciales; et en supposant que l'on attribuât à cet enseignement un caractère à la fois plus savant et plus esthétique, que l'on fit dans les langues vivantes des compositions d'imagination semblables à celles qu'on fait en latin, il ne serait pas difficile de maintenir les élèves huit ans sur ces études, comme on le fait aujourd'hui et comme on le faisait autrefois avec le latin. Nos élèves reçoivent donc de fait deux enseignements, qui, sauf quelques matières communes, pourraient être entièrement séparés, et dont l'un, l'enseignement classique, est le double de ce qu'il était primitivement.

Encore une fois, ce n'est la fantaisie de personne, c'est une nécessité absolue et toujours croissante qui a conduit à un tel état de choses, et qui a contraint l'Université à faire une part de plus en plus grande à l'enseignement moderne dans nos études. Quelque effort que fassent en tout temps les écoles pour se maintenir intactes en dehors du monde, elles ne peuvent cependant échapper à l'influence des milieux au sein desquels elles sont établies. Notre éducation classique elle-même a été dans son temps une éducation révolutionnaire; elle est née du mouvement de la renaissance contre la scolastique. Le grec, le latin même comme langue littéraire, n'étaient pas au xvi<sup>e</sup> siècle des traditions, c'étaient des nouveautés. Le cicéronianisme, contre lequel s'insurgent aujourd'hui nos philologues germanisants, a été lui-même, à son jour, une généreuse insurrection contre la barbarie, et Ramus payait de sa vie à la Saint-Barthélemy le tort d'avoir voulu donner à la logique un tour littéraire et élégant.

S'il a été nécessaire à la société moderne, lors de la renaissance des lettres, de se retremper et de se polir dans l'étude des grandes littératures classiques et de renouer par elle cette chaîne de civilisation que l'invasion des barbares avait interrompue, il n'est pas moins nécessaire aujourd'hui, sans rompre cette tradition sacrée, de se préparer aux conditions nouvelles de la civilisation contemporaine. Trois faits généraux caractérisent cette civilisation; ce sont le développement prodigieux des sciences et de l'industrie depuis un ou deux siècles, — l'établissement d'institutions politiques plus ou moins libérales dans les pays les plus civilisés de l'Europe, — l'extension des voies de communication et par conséquent des relations entre les peuples. Ces faits ne sont pas absolument nouveaux dans le monde, car ce sont eux qui constituent en quelque sorte la civilisation elle-même; mais ils ont pris de nos jours de telles proportions qu'ils suffisent à caractériser notre société. Comment la

jeunesse de nos écoles pourrait-elle rester absolument étrangère au mouvement de faits et d'idées qui entraîne le monde autour d'elle, et où elle doit trouver sa place à son tour? Les sciences par exemple, considérées pendant longtemps comme un exercice tout à fait spécial, sont devenues aujourd'hui un élément nécessaire de la culture générale. Comment admettre ce préjugé, qu'on puisse être un esprit cultivé sans rien savoir du système du monde et des admirables découvertes qui ont été faites dans les sciences depuis deux siècles? Sans doute, il faut beaucoup compter sur la lecture et sur l'étude personnelle; mais ces études personnelles sont impossibles sans une préparation précise et sans une solide instruction élémentaire.

De même l'histoire est aujourd'hui une étude d'une absolue nécessité : ce n'est pas seulement parce que l'esprit historique est l'un des traits caractéristiques de notre siècle, c'est encore, c'est surtout parce qu'un pays politique ne peut ignorer l'histoire. Sous le régime du pouvoir absolu, l'histoire est inutile et dangereuse; on remarquera qu'au xvii<sup>e</sup> siècle, dans nos écrivains classiques, rien n'est plus rare qu'une allusion aux événements et aux noms de l'histoire nationale; mais aussitôt qu'il existe des institutions, que les sujets sont devenus des citoyens, l'histoire du pays et celle de ses voisins est une partie indispensable du patriotisme. Comment comprendre quelque chose à la politique de son temps sans connaître les événements qui ont précédé et amené les temps où nous sommes? Enfin l'histoire est particulièrement en France une nécessité de premier ordre, un contre-poids de l'esprit excessif de généralisation et de philosophie qui nous caractérise, et qui nous pousse au radicalisme.

D'autres faits et d'autres nécessités nous ont conduits à l'étude des langues vivantes. Pendant les deux derniers siècles, on peut dire que la civilisation française a été prédominante en Europe. La cour de Louis XIV et les salons du xviii<sup>e</sup> siècle, la littérature et la philosophie, rayonnaient dans le monde entier, et nous pouvions considérer les autres peuples comme nos tributaires. Ce serait une grande illusion de croire qu'il en est encore ainsi. Il s'est formé en Allemagne un vaste foyer de science et de littérature, une nationalité puissante, qui ne relève plus de nous, tant s'en faut, qui aspire à son tour au rôle prépondérant que nous avons joué. D'un autre côté, l'Angleterre, la race anglo-saxonne, s'est répandue dans le monde entier. Elle a envahi l'Amérique, l'Hindoustan, l'Australie, elle parcourt en maîtresse les mers de la Chine et du Japon. Ses audacieuses entreprises ont pénétré au cœur de l'Afrique et dans les glaces du pôle nord; nous ne l'avons suivie que de loin dans ces explorations. Il y a donc deux mondes nouveaux, le monde

germanique et le monde anglo-américain, qui l'un et l'autre ont à peine cent ans d'existence. Pouvons-nous, comme une nouvelle Chine, rester étrangers à des faits si importants, si prodigieux? Et n'y resterions-nous pas étrangers, si nous ignorions les langues de nos voisins?

Toutes ces raisons, et bien d'autres qui se présenteront à l'esprit de tout le monde, ont amené peu à peu l'Université à donner droit de cité à ces différentes études; mais, tout en leur faisant une part, on maintenait intact l'enseignement des langues anciennes. On ajoutait toujours sans rien retrancher; les choses se tassaient comme elles pouvaient. On grapillait un peu sur tout. Les élèves d'ailleurs, malgré les programmes, n'en prenaient guère que ce qui leur plaisait. Les choses auraient pu durer ainsi longtemps, car aucun peuple ne se met de gâté de cœur à changer son système d'éducation. Il fallait une circonstance déterminante qui, donnant à la crise un caractère aigu, appelât les esprits et amenât l'administration elle-même sur le terrain d'une sérieuse réforme. Cette circonstance a été la guerre de 1870.

## I.

On se demandera quel rapport il peut y avoir entre la guerre récente et les vers latins: ce rapport si peu apparent n'en est pas moins réel. L'éducation était encombrée, le vase était comble; il suffisait d'une goutte d'eau pour le faire déborder. Cette goutte d'eau a été la nécessité où l'on s'est trouvé de rendre l'étude des langues vivantes obligatoire. Le jour où cette obligation a été décrétée, et elle ne pouvait pas ne pas l'être, nous avons prévu que dans un temps plus ou moins proche une modification profonde serait apportée à nos études classiques. M. Jules Simon, qui est un esprit circonspect et conservateur, a voulu se donner le temps de réfléchir; mais, comme c'est aussi un esprit net et judicieux, il a vu qu'on ne pouvait introduire cette grande nouveauté et la faire réussir que par des sacrifices d'un autre côté. C'était inévitable, et tout ministre dans la même situation, quelles que fussent ses sympathies personnelles, eût été inévitablement entraîné aux mêmes conséquences. La France en effet, la France, à tort ou à raison, regarde aujourd'hui la connaissance des langues vivantes comme une condition de sa sécurité et de son salut. Tout le monde a été frappé de ce fait saisissant dans la guerre de 1870, c'est que les Allemands savaient le français, et que les Français ne savaient pas l'allemand. Je veux bien que ce fait ait été exagéré: il n'en est pas moins vrai dans sa généralité; il est vrai que, longtemps avant d'en avoir honte, nous en tirions vanité. Il n'est personne qui

n'ait dit ou entendu dire que, puisqu'on parlait partout notre langue, il nous était bien inutile d'apprendre celle des autres. On reconnaissait donc alors, puisqu'on s'en vantait, le fait dont on n'est plus si fier aujourd'hui. Les examinateurs qui ont occasion d'apprécier le savoir des élèves dans les langues vivantes, même là où elles sont obligatoires, peuvent dire ce que valait ce savoir. En réalité, sauf le cas exceptionnel où un jeune homme a pu parler anglais ou allemand dans sa famille, les résultats dans l'enseignement de ces langues étaient absolument nuls.

Était-il possible à la France de rester dans cet état d'infériorité sur un point aussi essentiel? N'est-il pas évident qu'entre deux rivaux dont l'un sait ce qui se passe chez son voisin, tandis que ce dernier ignore ce qui se passe chez le premier, l'avantage manifeste est pour celui-ci? Or comment pénétrer chez le voisin sans la connaissance de sa langue? Nous ne savons pas si l'Allemagne et la France sont destinées à être toujours ennemies; mais à coup sûr elles sont rivales, et nous nous devons à nous-mêmes de ne céder en rien à de tels rivaux. Comment lutter avec l'Allemagne sur le terrain de la science, si nous ne savons pas lire les savans allemands? Comment lutter sur le terrain des inventions techniques ou de l'organisation administrative, militaire, pédagogique, si tous ces faits nous sont inconnus? Enfin comment lutter politiquement avec des peuples dont nous ignorerions l'histoire, les mœurs, les institutions? Et quand nous parlons de rivalité, c'est pour ménager notre orgueil saignant, car il s'agit pour la France de bien autre chose : il s'agit de son existence, il s'agit d'être ou ne pas être. Qu'une lutte recommence entre ces deux rivaux (et qui oserait dire qu'elle ne recommencera jamais?), et la France, si elle était vaincue, serait anéantie pour jamais. Comment, devant de telles éventualités, ne pas s'armer de tous les moyens possibles et mettre de son côté toutes les chances de succès! Or l'une de ces armes, l'une de ces chances, c'est la connaissance de la langue rivale. Encore une fois, devant de telles raisons aucun ministre de l'instruction publique n'eût pu s'empêcher de rendre obligatoire l'usage des langues vivantes (1).

Ce point une fois accordé, les conséquences sont inévitables et plus fortes que toute volonté, que tout regret, que toute conviction personnelle, quelque respectable qu'elle soit. Comment jusqu'ici avait-on pu concilier l'étude des langues vivantes avec celle des langues classiques? Par un moyen bien simple, c'est que la pre-

(1) Il est inutile de dire que des raisons différentes, mais analogues, peuvent être données en faveur de l'anglais, de l'italien, de l'espagnol, une seule de ces langues étant obligatoire. Le point essentiel, c'est que la France ne devienne pas une Chine au milieu même de l'Europe.

mière était illusoire. La pratique est plus forte que la théorie. Vous voulez donner un enseignement très vaste, plus vaste que des cervelles d'enfans ne peuvent le supporter; qu'arrivera-t-il? L'enseignement ne sera qu'une étiquette. Il n'y a proviseur ni ministre qui tienne, les enfans ne prendront jamais que la même somme d'études, ils perdront seulement leur temps à des études auxquelles ils ne s'appliqueront pas sérieusement; mieux vaudraient des jeux et des récréations. Voici cependant ces mêmes langues vivantes devenues obligatoires, ou du moins l'une d'entre elles, ce qui est suffisant : on veut des résultats réels, des effets palpables, un enseignement vraiment efficace; comment cela sans prendre sur les matières voisines? Il faut par exemple que l'allemand ou l'anglais s'enseigne aux heures des classes régulières; comment serait-ce possible sans prendre sur le temps du professeur de latin? Il faut des exercices fréquemment répétés; comment cela sans diminuer les exercices classiques? En un mot, ce dilemme s'impose d'une manière inévitable : ou point de langues vivantes, ou réduction des langues classiques.

Tel est le problème qui s'est présenté à l'esprit du ministre de l'instruction publique. On peut le critiquer sans doute; mais alors qu'on résolve le problème, et qu'on nous dise comment une langue de plus, si elle est réellement enseignée, pourrait s'introduire par surcroît sans rien déranger. Les raisons générales et excellentes données en faveur des langues classiques sont ici insuffisantes, car nous sommes en présence d'un fait fatal et nouveau, fait brutal, si vous voulez, qui s'impose à nos enfans ainsi que d'autres choses plus dures encore : ce fait, c'est de parler la langue de nos ennemis. Personne n'y peut rien. Rollin et Lhomond reviendraient au monde avec tout leur art pédagogique, avec leur vieille expérience, avec leur tendre amour de l'enfance, avec leur haute et docte connaissance de l'antiquité, eux-mêmes seraient les premiers à nous dire : Apprenez l'allemand, apprenez l'anglais, et sacrifiez quelque chose de nos vieilles méthodes.

Quoi qu'il en soit, le ministre a vu le problème; voici comment il l'a résolu. Il est parti de ce principe, que, si l'on apprend les langues vivantes pour les parler, on apprend les langues mortes pour les lire, principe qui paraît évident, mais qui n'avait pas encore passé dans l'application; c'est qu'en effet ce n'est que depuis assez peu de temps qu'on peut dire du latin qu'il est une langue tout à fait morte. Il n'y a guère plus d'un siècle ou deux, on pouvait encore se faire une réputation dans le monde des lettres par des œuvres écrites en latin. Santeul, le cardinal de Polignac, le père Vanière, ont leur place dans l'histoire littéraire par des poésies latines. Le latin était encore la langue commune entre

les savans; enfin, depuis la chute de l'antiquité latine jusqu'à nos jours, on a continué sans interruption à parler latin dans les écoles. Les compositions latines n'étaient donc pas alors des exercices purement artificiels; on s'exerçait au latin comme à une langue vivante, au moins dans un ordre spécial d'études. Or les institutions durent toujours beaucoup plus longtemps que les faits qui leur ont donné naissance. Il n'est pas extraordinaire que l'habitude ait maintenu ce que l'utilité et une tradition remontant jusqu'à Rome même avaient suscité; mais, aujourd'hui que des nécessités nouvelles nous forcent de faire du jour dans nos études, le moment n'était-il pas venu de se demander si les exercices latins répondent encore à un besoin réel et sérieux? Si l'on ne parle plus latin nulle part, si l'on n'écrit plus en latin ni dans les lettres, ni dans les sciences, sauf de rares exceptions, toutes les études doivent-elles converger vers ce point culminant et dominateur : un chef-d'œuvre juvénile de latinité oratoire? Si l'on doit apprendre le latin, non pour l'écrire, ni pour le parler, mais pour le lire, les exercices de lecture ne doivent-ils pas l'emporter sur les exercices de composition? Les jeunes gens, au moins pour la grande majorité d'entre eux, ne devront-ils pas être exercés à lire plutôt qu'à écrire, et n'apprendront-ils pas à lire plus sûrement et plus rapidement en lisant, c'est-à-dire en expliquant beaucoup, qu'en composant péniblement dans des exercices qui demandent un temps infini pour y être même médiocrement habile?

N'oublions pas notre point de départ : il s'agit de faire une place aux langues vivantes. Cette place, on espère la trouver au moyen d'un sacrifice, moindre peut-être en réalité qu'en apparence, mais qui enfin est nécessaire, à moins qu'on n'en propose un autre : c'est de sacrifier l'art d'écrire en latin, au moins pour la majorité des élèves, comme on a sacrifié depuis un siècle l'art, autrefois si cultivé, de parler latin. Dans ce système, si on le supposait absolument appliqué, tous les exercices d'invention, d'imagination, de style, se feraient en français; les langues anciennes seraient exclusivement des exercices de lecture. Le but serait de faire lire les anciens, de rendre accessibles à tous ces grands modèles littéraires, répertoire inépuisable de vérités morales et philosophiques et de faits sociaux d'un si vif intérêt pour nous, qui nous trouvons dans des conditions de société si analogues à celles que l'antiquité a connues. On répète sans cesse que l'on élève les jeunes gens dans l'étude et l'admiration des sociétés antiques, qui n'ont rien de commun avec les nôtres. Ceux qui parlent ainsi prouvent bien qu'ils ne connaissent guère les écrivains anciens, et aussi qu'on ne les leur a guère fait connaître. C'est au contraire une circonstance très favorable à l'étude des lettres anciennes que les monumens de l'antiquité se



trouvent être une préparation éminemment propre aux temps où nous nous trouvons. Les anciens en effet ont connu toutes les péripéties de la vie politique dans laquelle nous sommes encore si novices. Ils ont connu les crises de la guerre étrangère, de la guerre civile, de la guerre sociale; ils ont connu les luttes de la démocratie, de l'oligarchie, de la tyrannie, les révolutions et les réactions; leurs livres sont plus vivans pour nous que les livres modernes. Démosthène et Cicéron sont plus près de nous que Bossuet; Platon et Aristote en savent plus sur nos affaires que Montesquieu lui-même et Jean-Jacques Rousseau; Tacite hier encore était un livre d'opposition. C'est cette mine de richesse qu'il faut ouvrir à nos écoliers; on peut supposer qu'ils prendront plus de goût à l'étude quand ils auront une familiarité plus grande avec les textes eux-mêmes, quand ils seront arrivés à expliquer à livre ouvert, ou même à comprendre des yeux, sans avoir besoin de les expliquer, les chefs-d'œuvre des anciens (1).

Bien entendu, M. Jules Simon n'a pas osé appliquer jusqu'au bout cette rigoureuse réforme. Entre les exercices latins, il n'a pas touché au plus important de tous, à celui qui est le couronnement de nos exercices scolaires, à savoir le discours latin. C'est avec raison que le ministre s'est arrêté devant cette réforme prématurée, même inutile, espérons-le, si l'expérience tentée suffit et réussit; mais à quoi reconnaîtra-t-on que cette expérience aura réussi? Le voici. Il y a trois conditions de succès. Il faut d'abord que l'on s'assure que l'enseignement des langues vivantes est efficace, et que les élèves apprennent réellement soit à parler (2), soit à lire et à écrire dans une de ces langues; — en second lieu, il faut qu'il soit constaté que les enfans lisent le latin aussi facilement et même plus facilement qu'autrefois, — en troisième lieu enfin que les exercices d'imagination ou de style que l'on fera en français ne soient en rien inférieurs à ceux que l'on faisait en latin. Ces trois expériences peuvent être faites en peu d'années. Des inspections *ad hoc* peuvent être organisées pour s'assurer des résultats obtenus : or il nous semble qu'il n'y a réellement aucune raison pour que ces expériences ne réussissent pas, et, si elles réussissaient, de quoi se plaindrait-on? Quel inconvénient y aurait-il à bien savoir une langue vivante, si l'on arrive à savoir aussi bien le latin, et

(1) Pour éviter tout malentendu, disons qu'il y aura deux sortes d'explications dans les classes, — les unes très approfondies et où l'on mettra beaucoup de temps à expliquer très peu de lignes, — les autres au contraire très rapides et très étendues, et qui auront pour but d'exercer à la lecture et à la prompte intelligence des textes.

(2) Beaucoup de bons esprits doutent que dans des classes nombreuses, comme elles le sont nécessairement, on puisse arriver réellement à parler les langues vivantes. Peu importe. Si on ne parvient pas à les parler, ce sera déjà beaucoup que de parvenir à les comprendre et à s'en servir la plume à la main.

peut-être mieux, sans rien perdre des facultés de l'imagination? On ne voit pas pourquoi les facultés de composition et d'invention ne s'exerceraient pas en français aussi bien qu'en latin, et, s'il y a quelque chose de vraisemblable, c'est qu'une lecture plus fréquente et plus étendue des textes doit donner une connaissance plus libre et plus familière de la langue. C'est d'ailleurs sur ces deux points que l'expérience prononcera; on ne peut en préjuger le résultat.

Examinons cependant quelques-unes des objections que l'on oppose à la réforme nouvelle.

La principale de ces objections est celle-ci : on n'apprend pas le latin seulement pour savoir le latin, on l'apprend pour se cultiver l'esprit, pour développer ses facultés. Cette doctrine est très vraie; mais il semble que ce soit précisément celle que le ministre veut exprimer lorsqu'il dit : « On n'apprend pas le latin pour le parler, ni même pour l'écrire; on l'apprend pour le lire, » car c'est la lecture des anciens qui est un véritable aliment pour notre esprit; c'est à la condition de les lire qu'on en tirera tous les fruits qu'ils peuvent donner. Or on peut lire les auteurs anciens soit pendant les études, soit après les études. Un grand nombre ne connaîtront jamais des anciens que ce qu'ils auront lu au lycée; un petit nombre, les plus distingués, pourront continuer plus tard. Pour que l'on puisse dire que l'on a lu les classiques anciens au lycée, il faut évidemment que les explications soient très amples et très fréquentes; il faut que la lecture des textes devienne un exercice capital dans les classes. Tout le monde est d'accord sur ce point : il n'y a pas assez d'explications, on ne lit pas assez d'auteurs, on ne les lit que par fragmens; mais comment augmenter les explications sans diminuer les exercices écrits? Quant à la lecture des auteurs classiques après le lycée, elle ne sera possible qu'à la condition d'y avoir été exercé dès le collège même, car ce n'est qu'en lisant les auteurs qu'on s'habitue à les lire; ici encore, et pour la même raison, il faut faire la part la plus large à l'explication des textes, et par suite sacrifier d'un autre côté. On ne diminue donc en rien la culture de l'esprit lorsqu'on met les élèves plus en mesure qu'auparavant de lire les monumens de l'antiquité.

Mais, dira-t-on encore, ce n'est pas uniquement par la lecture que les devoirs latins cultivent l'esprit, c'est encore à deux points de vue : 1° comme exercices de langue, 2° comme exercices d'imagination. — Pour ce qui est du premier point, on ne voit pas en quoi la nouvelle réforme affaiblirait l'utilité du latin comme exercice de langue et comme gymnastique d'esprit. La comparaison des deux langues continuera de se faire comme par le passé, seulement elle se fera un peu plus fréquemment par la voie orale, un peu moins fréquemment par la voie écrite; qui peut soutenir qu'il

y ait là un bien grand inconvénient? Sans doute, de deux épreuves dont se compose l'étude d'une langue, la version et le thème, l'une, à savoir le thème, est supprimée à partir de la quatrième. — Le thème écrit, oui; le thème oral, non. — Or les meilleurs éducateurs, Rollin et Port-Royal, recommandent les thèmes de vive voix de préférence au thème écrit : celui-ci même n'est pas supprimé; il s'en faut, puisqu'on en fera encore pendant quatre années. Supposez quatre ans de thèmes anglais, faits d'une manière bien régulière, bien continue, bien sérieuse; qui pourrait dire que c'est peu de chose? Un même exercice répété pendant huit années de suite finit par perdre toute son utilité, toute son efficacité. Cette préférence de la version sur le thème a été la méthode des meilleurs et des plus illustres éducateurs, Port-Royal et Rollin. Celui-ci ne reconnaissait pas l'utilité des thèmes, mais à la condition « qu'ils ne soient pas trop fréquens (1). » Quant à Port-Royal, on y excluait les thèmes dans les basses classes, « car, disait-on, n'est-ce pas un ordre tout renversé et tout contraire à la nature que de vouloir qu'on commence par écrire en une langue, laquelle non-seulement on ne sait pas parler, mais même qu'on n'entend pas? » Ici à la vérité, se plaçant à un autre point de vue que Port-Royal, le ministre a supprimé le thème dans les hautes classes et l'a maintenu dans les petites. Nous préférons pour notre part la méthode de Port-Royal; mais dans tous les cas il semble que quatre années de thème soient suffisantes, soit qu'on commence, soit qu'on finisse par là (2). Il est donc permis de dire qu'au point de vue de la gymnastique linguistique la réforme ne met rien en péril et laisse les choses comme auparavant; l'expérience fera voir si elle les a améliorées.

Ce n'est pas tout, dira-t-on : il faut faire une part à l'invention, à l'imagination, à la composition littéraire. On ne doit pas toujours se borner à traduire; il faut que l'esprit des écoliers travaille. Fort bien; mais pourquoi ces exercices d'imagination ne se feraient-ils pas en français aussi bien qu'en latin? C'est le point où il y a le plus de débat. Cependant le bon sens indique que, si les jeunes gens sont capables de composer en latin, ils doivent être encore plus facilement capables de composer en français, et, s'ils sont incapables de composer en français, on ne voit pas comment une diffi-

(1) Rollin, *Traité des études*, l. II, c. III.

(2) La question du thème latin présente toutefois, nous le reconnaissons, de sérieuses difficultés et est très controversée dans l'Université. Si, comme nous le proposons plus loin, l'étude du latin était ajournée de deux ans, c'est-à-dire de huitième en sixième, cette question serait résolue facilement. En effet, les quatre années de thème qui sont conservées par la réforme nous conduiraient de sixième en troisième et viendraient ainsi rejoindre les narrations latines et les discours latins, qui sont conservés également en seconde et en rhétorique, de sorte que l'ancien et le nouveau système se concilieraient très bien.

culté de plus les rendrait plus capables de composer dans une langue étrangère. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la platitude se voit moins en latin qu'en français, et qu'elle est peut-être moins choquante parce qu'elle est tempérée par l'incorrection. Les barbarismes et les solécismes qui sautent aux yeux permettent de ne pas trop faire attention à la sottise du fond. Autrement il n'est personne, ayant composé dans les deux langues, qui ne reconnaisse que l'on a d'autant moins d'idées que l'on a moins de mots à sa disposition. *A priori*, il paraît donc évident que les jeunes gens auront plus de facilité à composer dans leur langue maternelle que dans une langue étrangère, et surtout dans une langue morte.

C'est cette facilité même que l'on craint pour les compositions françaises. Il semble que les jeunes gens, par cela seul qu'ils trouveront un peu plus aisément les mots et les tournures, feront moins d'efforts pour trouver les idées. La réponse est fournie par l'expérience elle-même. En effet, nos élèves composent en français dans les classes de rhétorique; voit-on que les discours français soient inférieurs, quant aux idées, aux discours latins? C'est aux professeurs de rhétorique à répondre. A-t-on plus d'imagination en latin qu'en français, a-t-on plus d'esprit, plus de logique, plus de bon sens, plus d'invention (1)? Ne soyons pas d'ailleurs ici dupes d'une illusion d'optique. Lorsque nous lisons des travaux écrits en français par les élèves, nous les comparons involontairement à ce que nous avons l'habitude d'exiger d'un écrivain; de là vient que nous sommes très sensibles à la pauvreté et à la platitude de la plupart de ces travaux juvéniles. En latin au contraire, pour peu que les travaux aient quelque analogie lointaine avec les modèles, nous sommes disposés à en savoir gré aux auteurs : de là vient qu'un vers latin médiocre nous paraîtra charmant, tandis qu'un vers français médiocre nous paraîtra déplorable. Il est évident qu'il faut avoir beaucoup plus d'esprit en français qu'en latin pour se rendre supportable; mais il ne s'agit pas de plaire à son professeur : exprimer ses idées en français, même de la manière la plus pauvre et la plus plate, est encore un exercice utile, puisque tout le monde a besoin de savoir, tant bien que mal, écrire sa langue; la platitude en français, pourvu qu'elle ne soit pas la sottise, a donc encore sa valeur, tandis que la platitude en latin est d'une absolue inutilité.

N'oublions pas d'ailleurs que les exercices français n'ont jamais

(1) Pour notre part, nous ne pouvons répondre qu'au point de vue de la philosophie. Or nous pouvons déclarer, ayant assez fait de classes dans notre vie pour avoir sur ce point une opinion arrêtée, qu'il n'y a pas l'ombre de comparaison, pour la force d'invention et la fécondité des vues développées par les élèves, entre la dissertation française et la dissertation latine. Celle-ci pourrait être absolument supprimée sans aucun inconvénient.

été cultivés dans l'Université d'une manière méthodique, systématique, continue. On n'a jamais admis qu'un seul exercice français, le discours; cependant il y en a beaucoup d'autres, les lettres, les récits, les descriptions, les jugemens historiques, les dialogues, les analyses d'auteur, les dissertations, les vers français eux-mêmes, que je ne vois aucune raison d'interdire, sans compter les rédactions, qui sont déjà en usage, mais qui devraient être réduites, sinon tout à fait supprimées. Que de formes différentes de l'art de composer et d'écrire, que d'exercices variés pour l'imagination, le jugement et le goût! Supposez, comme le demande le ministre, qu'on réussisse à graduer ces différens exercices suivant les âges et les classes, supposez que les professeurs arrivent à réunir pour ces travaux un répertoire de matières et de sujets comme ils en ont pour les discours et les vers, supposez enfin plusieurs années d'efforts concentrés dans cette voie, et, quoi qu'on en dise, nous ne croyons pas du tout que la haute éducation intellectuelle de la France soit en aucune façon compromise. Bien loin de considérer l'exercice de la composition française comme supérieur à la capacité moyenne des élèves, je suis porté à croire qu'il nous est aussi naturel d'écrire que de parler, pourvu qu'on entende par écrire exprimer correctement et clairement ses pensées, et non pas avoir du talent, ce qui n'est pas absolument nécessaire. Je pense même que ces exercices de français devraient commencer dès les premières classes, car les petits enfans y ont une singulière facilité. Ici encore nous pouvons nous autoriser de l'exemple et du précepte de Port-Royal : « on pourra même commencer à les faire écrire en français avant d'écrire en latin, en leur donnant à composer de petits dialogues, de petites narrations ou histoires, de petites lettres, et *en leur laissant choisir les sujets dans les souvenirs de leurs lectures.* » Au reste, il faudra s'en rapporter à l'expérience; mais le principe paraît incontestable : c'est que dorénavant, au moins pour la masse des élèves, la culture des facultés inventives doit se faire par le français et non par le latin.

## II.

Nous avons exposé le système du ministre de l'instruction publique; nous avons loué ce système dans son ensemble et dans ses principes, sauf discussion pour le détail des applications. Ce système peut se résumer ainsi : nécessité d'introduire une langue vivante dans l'enseignement, nécessité corrélatrice d'une réduction proportionnée, réduction portant sur les devoirs écrits en général et les compositions latines en particulier. Ce système est simple et clair : il a surtout le mérite d'aborder le problème nettement et hardiment; mais peut-être ne va-t-il pas encore jusqu'au bout de

la difficulté, car en allégeant l'enseignement il le laisse encore bien chargé. Si l'on supprime certains exercices, on en met d'autres à la place; si l'on réduit le nombre des devoirs, on augmente les explications orales, — tout cela est bon et utile, mais la proportion est toujours à peu près la même, et il faut encore trouver du temps pour les langues vivantes et pour la géographie. Quelques mesures plus décisives paraissent donc nécessaires. Que l'on nous permette en conséquence d'exposer ici nos idées personnelles sur la question, sous notre propre responsabilité. Il est bien entendu d'ailleurs que ce sont des vues que nous soumettons à l'examen et à la critique plutôt que des projets que nous proposons. Chacun aujourd'hui est appelé à donner son avis; nous usons de ce droit en demandant que tous ceux qui ont quelque autorité en fassent autant. Ce n'est pas trop du concours de tous pour résoudre de pareils problèmes.

Nous l'avons dit déjà, la question qui se débat aujourd'hui n'est qu'un cas particulier du grand conflit qui s'agite sourdement depuis un siècle, dans toutes les écoles de l'Europe, entre l'enseignement classique et ce que nous avons appelé l'enseignement moderne. En général les partisans aussi bien que les adversaires de ce second enseignement ont l'habitude de le représenter sous des traits qui ne sont peut-être pas complètement justes. Ainsi par exemple, tandis que l'éducation classique est considérée comme une éducation libérale, générale, philosophique, ayant pour objet la culture des hautes facultés, l'éducation moderne au contraire est représentée comme utilitaire, pratique, professionnelle, positive : la première ferait des hommes, la seconde des machines propres à telle ou telle profession. Il n'y a, ce semble, nulle raison d'établir une telle opposition. Si l'on considère en effet que l'enseignement moderne comprend les grandes littératures modernes, en particulier la littérature française, l'art d'écrire dans la langue maternelle, l'histoire de la civilisation antique et moderne et la comparaison de l'une et de l'autre, la philosophie, y compris le droit public et l'économie politique, les sciences dans leurs principes les plus généraux et les plus féconds, il serait difficile de faire croire que ce ne soit là qu'un ensemble de notions serviles et mercenaires servant à un but prochain et immédiat, comme l'apprentissage des arts mécaniques. On ne voit pas pourquoi la littérature moderne serait une étude moins libérale que la littérature ancienne, pourquoi l'art d'écrire en sa propre langue aurait quelque chose de moins noble que l'art d'écrire en latin, pourquoi les sciences étudiées dans leurs théories générales seraient moins dignes d'une haute culture que les lettres elles-mêmes, pourquoi les études morales et philosophiques ne seraient qu'une préparation à l'atelier. L'enseignement moderne n'a donc été tenu à distance et à un rang inférieur que parce qu'on se le

représente sous les couleurs les plus fausses, et que ses défenseurs eux-mêmes ne se sont jamais placés qu'au point de vue de l'utilité.

L'histoire de l'éducation explique aussi très bien et pourquoi cet enseignement moderne a été presque partout subordonné à l'enseignement classique, et pourquoi il a commencé à réclamer sa part en l'exigeant de plus en plus grande. A l'époque où l'éducation classique, constituée à peu près telle qu'elle l'est aujourd'hui, a pris naissance, la civilisation moderne n'existait point encore; elle sortait du moyen âge, et s'efforçait d'en secouer le joug, qui n'était pour elle que celui de la barbarie. Où pouvait-elle trouver une source de culture et de lumières, si ce n'est dans les lettres anciennes? Elle n'aspirait qu'à retourner à l'école; le retour aux anciens était alors une délivrance. Ce mouvement libérateur fut appelé la renaissance, tant on était éloigné alors de songer à autre chose qu'à une restauration du passé; mais depuis cette époque, c'est-à-dire depuis bientôt quatre siècles, la civilisation moderne est passée de l'enfance à la jeunesse et à la maturité. Les grandes littératures modernes sont nées, et elles ont aujourd'hui leurs classiques. Pétrarque et le Tasse, Racine et Corneille, Shakspeare et Milton, Goethe et Schiller, n'ont plus à faire leurs preuves, et sont les rivaux d'Homère et de Virgile, d'Eschyle et de Sophocle. — Les grandes nations modernes se sont constituées, elles ont subi et elles attendent des révolutions auprès desquelles les luttes politiques d'Athènes et de Rome semblent des querelles de village: enfin la science est devenue la maîtresse du monde; tout relève d'elle, et l'art de nourrir et l'art de détruire. Le mot de Bacon, *savoir, c'est pouvoir*, se réalise chaque jour avec une merveilleuse vérité. Supposer qu'avec de tels états de services et le sentiment croissant de ses forces la civilisation moderne consentira toujours à rester, comme au xvi<sup>e</sup> siècle, tributaire et dépendante à l'égard de l'antiquité, c'est aller au-devant de cruels démentis. Évidemment elle cherchera à pénétrer de plus en plus dans le temple de l'éducation, elle voudra que la jeunesse soit élevée pour elle et par elle, et, si l'on ne veut s'exposer dans un temps donné à une révolution radicale, il faut par une série de réformes judicieuses faire la part nécessaire à des besoins nouveaux.

Nous sommes précisément à l'un de ces momens critiques où le passé et le présent luttent pour la prépondérance dans nos écoles, aussi bien que dans la société. La crise actuelle n'est qu'un cas particulier de la crise générale que nous traversons. Sans nous perdre dans ces hautes généralités, et pour revenir à quelques points précis, examinons quelques-unes des conséquences que paraît devoir entraîner l'introduction définitive des langues vivantes

dans nos études. Nous en signalerons deux principales : la première est l'ajournement des études latines de huitième en sixième, ou, si l'on veut, de dix ans à douze ans; — la seconde est que des deux langues anciennes une seule, le latin, soit obligatoire, et la seconde facultative (1).

Pour ce qui est du premier point, il nous semble évident que, si l'on commence les langues vivantes dans les classes élémentaires, il faut ajourner le latin dans les classes de grammaire. On ne peut exiger des enfans qu'ils apprennent en même temps et d'une manière utile deux langues différentes, l'une ancienne, l'autre moderne, sans compter la langue maternelle. De deux choses l'une : ou vous les chargerez pour les faire travailler efficacement, et alors vous tuez la poule aux œufs d'or en épuisant d'avance la sève de ces jeunes intelligences, qu'il faut au contraire si précieusement ménager, — ou bien vous ne les chargez pas, vous leur mesurez avec économie le travail et les efforts; mais alors, disséminé sur un trop grand nombre d'exercices, ce travail réduit devient stérile et insuffisant. Sans exagérer le nombre des devoirs, on sait cependant qu'il faut que ces devoirs soient assez fréquens et assez rapprochés pour être vraiment utiles. On ne peut donc réduire le nombre des devoirs au-delà d'une certaine limite; autrement il ne reste rien qu'un travail apparent. Pour les langues vivantes en particulier, qu'on a eu raison de placer dans les basses classes, car c'est là ou jamais qu'on les apprendra, pour ces langues, dis-je, il faut de fréquens exercices, si on veut que l'étude en soit efficace, car c'est précisément par le retour fréquent des mots et des tournures qu'une langue s'apprend au point de vue pratique. Une langue vivante doit s'apprendre vite. Si vous traînez pendant des années avec deux ou trois heures par semaine, je doute, sauf expérience contraire, d'un résultat bien utile. Chacun sait qu'on peut passer sa vie ainsi à apprendre une langue sans jamais la savoir, tandis qu'en un an ou deux, si on est en quelque sorte saisi tout vif, on en devient maître, et le reste n'est plus que perfectionnement et entretien. J'imagine donc que c'est pendant ces deux années de classes élémentaires, quand les organes sont encore souples et quand l'esprit, moins impatient des idées, est plus propre à retenir des mots, c'est en huitième et en septième qu'on devra apprendre l'allemand et l'anglais, — non pas tout à fait, bien entendu, puisqu'il reste encore tout le temps des études, mais assez pour que le plus fort soit fait, pour que l'esprit soit rompu à entendre la langue étrangère, et qu'on

(1) Quelques-uns proposent encore, et nous ne serions pas éloigné d'être de cet avis, l'ajournement des sciences à la fin des études, pendant deux ans, comme c'était dans l'ancien régime; mais il y aurait là un remaniement de nos classes assez difficile à opérer. Cependant toutes les idées doivent être mûries et examinées.



puisse ensuite enseigner dans cette langue même. Pour obtenir un tel résultat, il faut que, dans les classes élémentaires, les langues vivantes prennent la place du latin et occupent par conséquent la moitié du temps total. C'est un temps que l'on retrouvera plus tard avec bénéfice.

Il est une seconde raison qui justifierait à nos yeux l'ajournement du latin en sixième. L'enseignement élémentaire dans nos collèges n'est autre chose, à vrai dire, que l'enseignement primaire; les enfans qui suivent ces classes n'en savent pas beaucoup plus, et souvent même en savent moins que ceux des écoles primaires. Or une forte instruction primaire doit être la base d'une solide instruction littéraire; la culture de l'esprit n'est possible qu'à la condition d'une instruction pratique antérieure. Orthographe, calcul, notions élémentaires d'histoire sainte et d'histoire de France, géographie, telles sont les matières indispensables de toute instruction primaire; mais ces matières ne peuvent s'introduire dans l'esprit et y subsister que par des exercices très fréquens, ce qui est impossible, si vous commencez tout de suite par les occuper au latin, lequel, dans nos traditions universitaires, devient bien vite le principal et même le tout, aussitôt qu'il apparaît. Je ne m'insurge point contre ce fait, au contraire je persiste à croire que le latin doit rester le principal dans nos études; c'est précisément à cause de cela que je voudrais ne le voir paraître que lorsqu'il ne ferait plus concurrence à une instruction élémentaire indispensable et qui n'est pas encore solidement établie.

Ne serait-il pas possible cependant qu'en ajournant le latin en sixième on affaiblît nos études, et en particulier les études classiques, qui sont et doivent rester la base de notre éducation nationale? Le ministre a eu cette crainte, et il a hésité devant une mesure qui lui était, dit-il, demandée de différens côtés; il n'a pas voulu porter une trop grave atteinte à l'économie du système universitaire. Nous pensons que ces craintes sont exagérées. D'un côté, un retard de deux ans imposé aux études latines sera amplement compensé par un surcroît de maturité chez les enfans. Deux ans de plus ont une valeur inappréciable. A douze ans, les enfans ont une plus grande force d'attention qu'à dix ans; ils ont une compréhension plus exercée et doivent comprendre plus vite les choses difficiles. On a souvent constaté que les élèves qui commencent les sciences trop tôt sont inférieurs à ceux qui les commencent plus tard après de bonnes études littéraires, et c'est ce fait surtout qui a décidé de la chute de la bifurcation: c'est la force de l'esprit beaucoup plus que le temps qui importe ici. On peut donc admettre avec certitude qu'une année de latin commencée à douze ans pourra facilement en valoir deux à partir de dix. Ajoutez à cela que, les

deux premières classes ayant donné une base élémentaire très solide, les enfans seront plus aptes à s'élever à la connaissance plus abstraite des langues, et qu'enfin, ayant appris déjà l'allemand ou l'anglais, l'allemand surtout, ils seront préparés à la grande difficulté de la comparaison d'une langue avec une autre. De plus, je suis tellement frappé de la nécessité d'une réduction et simplification dans nos études, que je serais tout prêt (j'y reviendrai tout à l'heure) à proposer la simplification du cours de philosophie, de manière à restituer par semaine un certain nombre d'heures à l'explication de textes et à retrouver à la fin des études une partie du temps qu'on aurait dû sacrifier en commençant. Enfin nous ferons observer que le temps nécessaire à l'étude des langues vivantes sera toujours pris de quelque façon sur le temps des langues anciennes. Si l'on en fait moins dans les classes élémentaires, il en faudra faire plus dans les classes suivantes, et par conséquent réduire dans la même mesure l'enseignement latin. Réciproquement, si vous faites porter tout l'effort des langues vivantes sur les deux premières années, vous regagnerez ce temps dans les années suivantes, et vous le regagnerez au-delà. Ce n'est donc point l'ajournement du latin en sixième qui peut faire difficulté, c'est l'introduction d'une langue de plus; mais, comme c'est là un fait inévitable, il faut s'y résigner et chercher le meilleur moyen de le rendre profitable. Ce moyen, selon nous, est de graduer l'étude des langues au lieu de les cumuler. De là la réforme que nous avons proposée.

Notre seconde réforme est d'un caractère beaucoup plus grave, car ce n'est plus seulement un changement de distribution, c'est une suppression au moins dans l'ordre des études strictement obligatoires. Cette réforme, déjà méditée par un ministre de l'instruction publique, M. Duruy, c'est le grec facultatif. Ici encore, sans faire valoir aucun système, nous nous plaçons sur le terrain de la stricte nécessité. Il est impossible d'exiger trois langues d'une manière obligatoire; la conséquence inévitable sera qu'on n'en apprendra plus aucune. Pour maintenir l'étiquette, il n'est pas raisonnable de sacrifier le fond des choses. Encore une fois, l'introduction des langues vivantes est une nécessité absolue : personne, absolument personne n'y peut rien; ce serait vouloir l'impossible que de continuer à exclure ces langues de notre enseignement, ou du moins de ne leur donner qu'une place dérisoire et inutile, car tout le temps qu'on emploie à ne pas apprendre une chose est perdu pour le reste. Ainsi le sort en est jeté : on apprendra l'anglais et l'allemand, et le sentiment patriotique lui-même y entraînera les jeunes gens; mais dès lors point d'illusion ! Impossible d'apprendre une langue de plus sans en apprendre une de moins; je parle pour le plus grand nombre et non pour les plus distingués : pour ceux-ci,

l'étude du grec resterait une étude de libre choix; pour les autres, elle cesserait d'être obligatoire.

On s'insurge d'ailleurs bien à tort contre l'hypothèse du grec facultatif, comme si c'était un état de choses bien différent de celui qui existe aujourd'hui. Est-ce que de fait le grec n'est pas facultatif? Est-ce que chez l'immense majorité des élèves il est autre chose qu'un exercice matériel, ne laissant aucune trace et ne portant aucun fruit? Est-ce que les examens ne témoignent pas de l'absolue inefficacité de l'enseignement grec? On fait valoir que les élèves paresseux ne sauront jamais rien, de quelque manière qu'on s'y prenne et quelque chose qu'on leur retranche. Je réponds : il n'y a pas seulement les élèves paresseux, il y a encore un grand nombre de bons esprits, lents et médiocres, qui sont accablés par le nombre de choses à apprendre, et qui tireraient peut-être meilleur parti d'un enseignement plus restreint. Les paresseux eux-mêmes ne le sont pas absolument : ils finissent toujours par apprendre quelque chose; si donc à la place d'un enseignement rudimentaire de grec, où ils ne peuvent jamais aller assez loin pour qu'il leur soit vraiment profitable, on leur fait apprendre un peu plus de latin qu'auparavant, ce sera tout bénéfice. Soit un élève qui apprend passablement le latin et faiblement le grec, c'est bien là le cas de la moyenne; — supprimez le grec, il est évident qu'au lieu de passable il deviendra bon ou assez bon en latin. Supposez même que sa force en latin reste la même, mais qu'il apprenne une langue vivante : cette langue vivante lui sera plus utile que le grec informe où il s'est consumé. Des rudimens d'allemand ou d'anglais peuvent toujours être utiles, car on peut perfectionner ce qu'on a appris; au contraire celui qui sort du lycée avec des rudimens de grec n'en tirera plus aucun parti.

De très bons esprits ne seraient pas éloignés d'admettre que l'une des deux langues anciennes fût facultative; mais, comme langue obligatoire, ils préféreraient le grec au latin. Les deux raisons principales de ce choix, c'est que la langue grecque est la plus belle et la plus riche qui ait existé, et surtout que la littérature grecque offre des ressources incomparables, infiniment plus variées que celles de la littérature latine. Ce système peut très bien se soutenir; on pourrait même laisser le choix entre les deux langues (1). Cependant cette préférence très légitime pour le grec est plutôt justifiable au point de vue esthétique et scientifique qu'au point de vue pratique. Il y a quelque chose d'étrange à supposer que quel-

(1) Toutes ces hypothèses, bien entendu, soulèvent de grandes difficultés pratiques dans l'organisation actuelle de nos lycées; mais nous les étudions ici au point purement théorique.

qu'un sache le grec sans savoir le latin; il semble que ce soit comme celui qui se parerait du superflu sans avoir le nécessaire. Les rapports de filiation entre le latin et le français sont tellement intimes que l'on conçoit difficilement une étude approfondie du français sans la connaissance du latin. Enfin la langue du droit est toute latine, et ce serait là, je crois, une raison déterminante en faveur du latin en cas de concurrence entre les deux langues.

On demandera si l'on peut laisser aux élèves le choix des matières de l'enseignement; nous répondons oui sans hésiter. Comme il s'agit de matières que par hypothèse nous supposons des matières de luxe, il n'est pas nécessaire qu'elles soient choisies par les mauvais écoliers, et elles seront inévitablement choisies par les bons. Tous ceux qui composent une tête de classe tiendront à honneur, on peut en être assuré, de savoir du grec; ils y seront encouragés par les concours et les prix. On peut d'ailleurs en outre assurer, à l'examen du baccalauréat ès-lettres, un coefficient supérieur (1) à celui qui présenterait l'étude du grec. En général, il est permis de croire que le principe du facultatif doit jouer dorénavant un rôle important dans nos études. Dans un système aussi encombré que le nôtre, le bon sens indique qu'il viendra un moment où l'on fixera un certain nombre de matières strictement obligatoires, en laissant le reste au libre choix des écoliers. A l'aide de ce principe, on pourrait maintenir l'art d'écrire en latin, au moins pour les élèves distingués et pour ceux qui se destinent à une profession savante.

Si ces vues étaient admises, voici comment je me représenterais l'organisation future de nos écoles. Comme bases fondamentales, deux langues obligatoires, l'une ancienne, l'autre moderne, soit par exemple le latin et l'allemand, le grec et l'anglais, comme on voudra. La langue moderne serait étudiée au point de vue de l'utilité pratique, pour être comprise et parlée, si possible était. La langue ancienne serait étudiée au point de vue moral et esthétique, et dirigée surtout vers la lecture des auteurs: l'une et l'autre langue d'ailleurs serviraient, bien entendu, par voie de comparaison à perfectionner la connaissance du français. Tous les exercices d'imagination et d'invention se feraient en français et seraient obligatoires pour tous, car, si tous ne sont pas tenus d'avoir du talent, tous doivent arriver à exprimer leurs idées avec correction et naturel. Il nous semble que l'enseignement ainsi limité ne serait pas trop chargé lors même qu'on y ajouterait, comme il est juste, l'histoire, la géographie et les sciences, le tout dans une mesure convenable et sans développemens exagérés. A côté et au-delà de ces matières

(1) Ce qui serait mieux encore, ce serait deux degrés de baccalauréat, l'un strictement obligatoire, le second *ad honores*, comme en Angleterre.

rigoureusement obligatoires, on appliquerait le principe du facultatif : d'abord aux exercices de style en latin, par exemple aux vers latins et aux discours latins, ensuite à la langue grecque. Les élèves forts et très distingués pourraient en effet sans inconvénient, et en proportion de leurs forces, cumuler toutes ces études; mais les élèves ordinaires'en sont accablés.

En même temps que, par la distinction du facultatif et de l'obligatoire, on déchargerait la masse des élèves d'études qui les surpassent, il faudrait encore que tout le monde, historiens et géographes, savans et philosophes aussi bien que lettrés, se fit un devoir de conscience de ramener au strict nécessaire (sauf aux plus brillans de pousser plus loin) la matière de leurs études. Pour notre part, nous n'hésiterions pas à donner l'exemple et à préparer un plan de réduction et de simplification de la philosophie qui laisserait place aux explications latines (et même grecques, si le grec reste obligatoire) portant sur les grands philosophes et moralistes de l'antiquité (1). De cette manière, la philosophie compterait encore pour une classe littéraire et déchargerait d'autant les classes antérieures. Le système Fortoul avait autrefois révolté tous les professeurs de philosophie, nous le premier, parce qu'il avait été institué dans l'intention d'abaisser et d'humilier la philosophie. Il avait été accompagné de la suppression de l'agrégation de philosophie, et par conséquent de toute vocation philosophique; enfin on avait rempli les classes de philosophie de tous ceux qui étaient incapables d'en faire d'autres, et les proviseurs, renchérissant sur le tout, poussaient les professeurs à n'être autre chose que des préparateurs au baccalauréat. Aujourd'hui, il nous semble qu'une simplification de l'enseignement philosophique qui se rattacherait à un plan général de réduction et de simplification de l'enseignement serait certainement bien accueillie par les professeurs de philosophie, eux-mêmes trop chargés et qui ont à peine le temps de traiter toutes les matières de leurs cours. Ils seraient les premiers à supprimer, pour le renvoyer à l'enseignement supérieur, tout ce qui touche par exemple aux controverses de la métaphysique, se bornant à la psychologie expérimentale, à la logique pratique, à la morale sociale, à la théodicée populaire, et en général tournant l'enseignement philosophique aux applications pratiques, en logique et en morale.

Il ne nous appartient pas de décider quelles réductions pourraient être opérées en histoire : c'est l'œuvre des hommes compétens ;

(1) Pourquoi n'en ferait-on pas de même en histoire? — Les classes d'histoire et de philosophie viendraient ainsi au secours des classes de lettres, en compensation de ce que celles-ci perdraient par les langues vivantes.

mais nous sommes portés à croire qu'elles pourraient être très larges. Il faut enseigner solidement les grandes époques historiques, et laisser à l'étude personnelle le soin de combler les lacunes, car c'est une grande erreur de croire qu'il faille tout apprendre aux écoliers, comme si cela était possible. Il faut surtout leur inspirer le goût d'apprendre. Accumuler indéfiniment les matières d'enseignement, c'est semer l'ignorance. Pour la géographie, qui avait été trop négligée, on a eu raison de lui faire sa part, et de lui attribuer un enseignement spécial. Rien de mieux; cependant ici encore il faudrait de la mesure et de la sobriété. Une bonne géographie physique est la base de tout le reste. Celui qui aura dans les yeux et dans l'imagination la configuration précise du globe, notamment celle de l'Europe et de la France, — pourra y caser plus tard tous les faits géographiques particuliers. La géographie militaire et la géographie commerciale, qui sont les deux plus grandes applications de la géographie physique, n'ont pas besoin d'être enseignées au collège, et ressortissent aux écoles spéciales. Enfin chacun doit se borner; tel est le principe fondamental que tout le monde doit avoir devant les yeux. Que chacun veuille bien faire des sacrifices dans l'intérêt commun; ces sacrifices seront moins pénibles quand ils seront faits par tous à la fois, et quand le but bien démontré sera l'utilité publique.

On remarquera que dans les pages qui précèdent nous ne nous sommes pas placés au point de vue d'un système pédagogique plutôt que d'un autre. Nous n'avons pas opposé l'esprit scientifique à l'esprit littéraire, l'Allemagne à la France, la philologie à la rhétorique, nous n'avons pas pris part dans ces disputes où l'on s'irrite sans profit; nous sommes partis d'un fait positif, palpable, accessible à tous, supérieur à toute discussion, à savoir la nécessité d'apprendre les langues vivantes dans nos collèges, — fait qui lui-même est né, non d'une théorie quelconque, mais d'un autre fait implacable, la conquête et l'invasion. Il est inadmissible pour tout homme sensé que l'on puisse introduire une langue de plus dans nos études sans qu'on s'en aperçoive. La nécessité de certaines réductions était donc une conséquence inévitable. On peut contester au ministre de l'instruction publique telle ou telle suppression en particulier, on ne peut lui contester le principe. Pour nous, nous aurions peut-être été hardiment jusqu'à la suppression du grec comme obligatoire, nous fussions revenus à l'état de l'Université primitive ou à celle du XVIII<sup>e</sup> siècle; mais, si l'on reculait devant une telle mesure, il ne restait rien autre chose que de réduire les exercices écrits, du moins les exercices latins. On craint que la culture libérale ne soit sacrifiée aux études matérielles, — il faut commencer

par reconnaître qu'il y avait eu exagération dans le sens purement littéraire. Le peuple français est cultivé, mais il n'est pas instruit dans le sens réel du mot; on y manque généralement de notions positives et de raisonnement exact. Il n'y a donc nul inconvénient à ce que nos études fassent une part plus large que par le passé à l'instruction utile et pratique, et par compensation il est nécessaire de faire quelques sacrifices sur le superflu; je ne dis pas qu'il faille le faire sans regrets, mais il arrive bien souvent dans la vie qu'on est condamné à faire ce qui vous est pénible, et, parmi les sacrifices que les circonstances nous imposent, avouons que celui des vers latins n'est pas le plus douloureux.

Quant à ceux qui jettent un cri d'alarme, comme M. l'évêque d'Orléans, et déclarent la culture intellectuelle perdue en France, c'est une exagération tellement évidente qu'on ne peut l'expliquer que par la passion politique, heureuse de trouver un grief de plus contre le gouvernement de la république. Il serait en effet difficile de faire comprendre à quelqu'un de sang-froid que l'esprit sera moins cultivé en France parce que les auteurs anciens seront plus lus et mieux étudiés, et parce que l'esprit s'exercera un peu plus en français, un peu moins en latin. Ce sont là les deux points essentiels de la future réforme. Lecture des textes et exercices français, est-ce là de quoi crier à la barbarie? La culture intellectuelle ne s'est pas faite dans tous les temps de la même manière. Platon ne composait pas de vers latins; lui-même, s'il revenait parmi nous, serait peut-être profondément surpris que la musique ne fût plus la base de l'éducation, et de la trouver réduite au rôle si secondaire d'art d'agrément, tandis qu'elle était pour lui une des colonnes de l'état. L'argumentation a été considérée pendant des siècles comme la forme essentielle de l'éducation; c'est à l'école même de la scholastique qu'avaient été formés les vigoureux esprits du xvii<sup>e</sup> siècle qui l'ont renversée. Toucher à l'éducation sans besoin et par système, c'est témérité; mais y toucher sous l'empire d'une nécessité impérieuse, c'est prudence et sagesse. Est-il quelqu'un qui oserait prendre aujourd'hui la responsabilité de laisser la France dans l'ignorance des langues vivantes? Non, sans doute; mais qui veut la fin veut les moyens. Trois langues sont plus que deux; c'est une vérité difficile à contester. On ne saurait mettre dans un panier plus qu'il ne peut contenir; si vous y ajoutez d'un côté, vous ôterez de l'autre. Nous en sommes là aujourd'hui. Le problème ne peut être nié par personne : c'est à le résoudre que doivent d'un commun accord s'appliquer tous les bons esprits.

PAUL JANET.

---

---

LE

# DÉPARTEMENT DES ESTAMPES

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

---

## II.

LE CABINET DES ESTAMPES DEPUIS LE RÈGNE DE LOUIS XV  
JUSQU'A LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE (1).

---

### I.

Depuis le jour où, grâce au zèle et à l'influence de l'abbé Bignon, la Bibliothèque du roi s'était vu assurer la possession sans trouble des lieux dont on avait d'abord travaillé si activement à l'évincer, — depuis que, maîtresse à l'hôtel de Nevers d'elle-même et de la place, elle n'avait plus qu'à poursuivre au grand jour les travaux d'installation presque furtivement commencés, le cabinet des estampes, plus qu'aucun des autres départemens peut-être, se trouvait en présence de graves difficultés à résoudre et d'un arriéré considérable à régler. Non-seulement sa récente indépendance lui imposait le devoir de substituer, dans la théorie aussi bien que dans la pratique, des lois fixes aux usages ou aux expédiens qui avaient pu suffire jusqu'alors, mais, avant même qu'elle fût séparée du département des imprimés, la collection des estampes s'était accrue de certaines séries dont il avait fallu, en raison des circonstances, ajourner le classement ou tout au moins la communication au public. C'est ainsi qu'une belle et volumineuse suite de dessins de botanique, transportée depuis 1718 du palais de Versailles à la Bibliothèque, attendait encore vers 1724 qu'une place lui fût faite

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre.



parmi les recueils en état d'être journellement consultés. Et pourtant, par la perfection du travail comme par l'intérêt scientifique qu'ils présentaient, ces dessins méritaient bien qu'on les mit au plus tôt en pleine lumière.

Après avoir appartenu à Gaston d'Orléans, aux frais de qui Nicolas Robert et quelques autres habiles peintres de fleurs les avaient exécutés en prenant pour modèles les plantes cultivées dans le jardin du château de Blois, ils étaient devenus en 1660 la propriété du roi, et depuis lors, par une sorte de droit d'habitude, la propriété temporaire de son premier médecin. Fagon, qui, comme dit Saint-Simon, « aimait la botanique et la médecine jusqu'au culte, » et qui en outre n'était pas d'humeur à « lâcher facilement ce qu'il tenait, » Fagon avait fini par user si bien et si complètement de ce privilège, que, même après la mort de Louis XIV, par conséquent après la fin de ses propres fonctions à la cour, il crut pouvoir transporter avec lui au Jardin des Plantes, dont il était resté le directeur, tous les dessins autrefois légués au roi par Gaston d'Orléans. Il continua d'en disposer pour ses études personnelles ou pour celles de ses amis sans s'émouvoir, à ce qu'il semble, des réclamations qu'on lui adressait parfois de Versailles, encore moins des plaintes provoquées dans le monde des savans et des artistes par cette longue confiscation. Sa mort seule put changer l'état des choses, mais le public en réalité n'y gagna rien, bien qu'après un court séjour dans le palais de Versailles la collection dont il s'agit eût été envoyée en 1718 par le roi à la Bibliothèque. Ce ne fut guère qu'à l'époque où le cabinet des estampes cessa d'occuper dans l'hôtel de Nevers les chambres où on l'avait d'abord relégué que chacun put librement examiner ces précieux dessins, dont le roi voulut en outre que la plus grande partie fût reproduite par la gravure. Plus tard, d'autres pièces du même genre, provenant de la collection du père Plumier, s'ajoutèrent à la série, et servirent à leur tour de modèles aux graveurs pour les grands ouvrages sur la botanique publiés sous le règne de Louis XV.

Ainsi, dans un nouvel ordre d'intérêts scientifiques, s'amassèrent à la Bibliothèque des documens aussi abondans, aussi sûrement instructifs que ceux dont les libéralités de Clément et de Gaignières avaient eu pour objet de populariser l'étude. Le cabinet des estampes, assez bien approvisionné déjà pour subvenir aux recherches archéologiques, se trouvait maintenant en mesure de pourvoir à d'autres besoins, et, quoiqu'une partie de ses collections primitives sur l'histoire naturelle ait cessé de lui appartenir depuis la fin du siècle dernier (1), ce qui lui reste sur la matière, tant en dessins

(1) Conformément à un décret de la convention en date du 10 juin 1793, 48 volumes

qu'en recueils gravés, suffit pour le maintenir de ce côté encore au niveau, sinon au-dessus, des plus riches dépôts publics.

Cependant la part faite à la science dans les accroissemens du cabinet des estampes ne s'élargissait pas si bien que l'art proprement dit dût en subir quelque préjudice. Tandis qu'en vue d'études toutes spéciales des séries nouvelles étaient constituées, celles qui existaient déjà s'augmentaient en proportion, se complétaient par l'adjonction de certaines pièces à l'œuvre d'un maître, quelquefois même par tout un ensemble d'estampes réunies ailleurs à force de soins et à grands frais. C'est ainsi qu'en 1731 la plus nombreuse collection de gravures qu'un curieux eût formée à Paris depuis Marolles, la collection du marquis de Béringhen, vint ajouter un appoint magnifique à la somme des richesses amassées déjà sur les rayons de la Bibliothèque, et renouveler à plus d'un demi-siècle d'intervalle l'admiration qu'avaient suscitée les raretés ou les chefs-d'œuvre livrés pour la première fois par Colbert aux regards des connaisseurs et du public.

Il semble d'ailleurs que la nouvelle collection qui prenait place parmi les recueils du cabinet du roi eût été, dans la pensée du premier possesseur, prédestinée de tout temps à ce voisinage. Sauf une centaine de portefeuilles ou de paquets contenant quelques milliers de pièces volantes, tout ce qui avait fait partie du cabinet de Béringhen se trouvait, au moment même où la Bibliothèque en reçut livraison, revêtu par avance de l'étiquette royale et pour ainsi dire de la livrée officielle. Quoi de plus simple dès lors et de plus facile que de ranger ces 579 volumes in-folio, reliés en maroquin rouge et aux armes de France, à la suite des volumes absolument pareils dans lesquels on avait réuni les estampes acquises de l'abbé de Marolles? Telle était, entre autres considérations, celle que Bignon faisait valoir avec une insistance particulière auprès du cardinal de Fleury, alors premier ministre, pour le déterminer à accepter l'offre de cession faite par l'évêque du Puy, fils et héritier de Béringhen. Quant à Béringhen lui-même, en habillant ainsi les recueils qui lui appartenaient, avait-il voulu épargner dans l'avenir à la Bibliothèque une dépense de temps et d'argent, — ou bien n'avait-il fait qu'user, pour l'ornement d'objets à son propre usage, du droit que lui conférait son rang dans la maison du roi, son titre de premier écuyer? Quoi qu'il en soit, ces volumes dont Bignon pressait le cardinal de Fleury d'ordonner l'acquisition se trouvaient prêts pour une mise en service immédiate et comme consacrés en fait par

de plantes peintes sur vélin et 620 feuilles représentant des types zoologiques furent, au mois d'août de la même année, livrés au Muséum d'histoire naturelle. En outre, quarante ans plus tard (le 22 octobre 1834), le même établissement acquit, par voie d'échange avec la Bibliothèque, la collection presque tout entière du père Plumier.

leurs dehors. Restait à en utiliser le contenu, les conditions d'achat une fois réglées, et à proposer environ 80,000 pièces à l'étude sans encourir le reproche d'un double emploi avec celles que le cabinet des estampes possédait déjà.

Un pareil reproche eût en réalité porté à faux, le caractère des pièces composant la collection de Béringhen n'ayant en général aucune analogie avec le genre d'intérêt qu'offre la collection de l'abbé de Marolles. Il semble même que le successeur de celui-ci, en se hasardant à son tour dans la carrière de curieux, ait eu à cœur d'éviter tout ce qui aurait pu servir de prétexte à une comparaison entre l'entreprise de l'abbé de Marolles et la sienne, et laisser soupçonner chez lui une arrière-pensée de rivalité. Rien de plus naturel d'ailleurs que cette diversité des résultats. Elle s'explique de reste, en dehors de tout parti-pris systématique, par la différence même des milieux où vécurent les deux iconophiles et par les inclinations propres à chacun d'eux.

Le premier écuyer du roi, ou, comme on disait par abréviation, « M. le premier, » n'avait ni les goûts ni les coutumes d'un érudit de profession. Saint-Simon, qui raconte tout au long sa querelle avec « M. le grand, » au sujet de la dépouille de la petite écurie et le procès qui s'ensuivit devant le conseil de régence, parle de lui comme d'un homme « aimé, estimé, considéré de tout temps et ayant beaucoup d'amis ; » mais il ne donne nulle part à entendre qu'il cherchât dans l'étude du passé autre chose que des argumens favorables aux privilèges de sa charge et au succès de ses affaires présentes. Aussi Béringhen, en rassemblant des estampes à ses momens de loisir, ne songeait-il guère à faire acte d'archéologue. Il se préoccupait uniquement des jouissances que pouvait lui procurer l'art de son temps, soit qu'il satisfît en lui la curiosité du *dilettante*, soit que, par l'exacte représentation des personnages ou des choses, il alimentât ou ravivât les souvenirs de l'homme de cour. De là tant d'images des princes, des prélats, des grands seigneurs ou des gentilshommes français au xvii<sup>e</sup> siècle, tant d'estampes sur des sujets de mœurs ou d'histoire recueillies à mesure qu'elles sortaient des ateliers des artistes, et pour ainsi dire à l'heure même où ceux-ci venaient de les achever ; de là aussi l'incomparable beauté des épreuves et l'éclat avec lequel tous les grands talens de l'époque sont représentés, depuis leurs débuts jusqu'à leurs derniers efforts, dans cette collection formée par un homme qui ne marchandait pas plus sur la quantité des objets dignes d'être acquis que sur le prix dont il fallait les payer.

Sauf un certain nombre d'estampes appartenant aux écoles étrangères et au xvi<sup>e</sup> siècle, on peut dire que les pièces provenant du cabinet de Béringhen résument tous les travaux, tous les progrès

accomplis dans notre école sous le règne de Louis XIV et pendant les premières années du règne de Louis XV. Elles permettent de suivre sans lacune comme sans équivoque l'histoire de cet âge d'or de la gravure nationale, et si quelques-unes d'entre elles ont en réalité une origine un peu antérieure, si les œuvres, par exemple, de Callot et de Michel Lasne figurent à côté de celles qu'ont signées plus tard Nanteuil et ses successeurs jusqu'à Drevet, le tout atteste d'autant mieux chez Béringhen la prédilection que lui inspirait à si juste titre l'habileté de nos graveurs.

Gardons-nous donc de voir dans les choix faits par Béringhen une preuve d'étroite intolérance. Ne devons-nous pas, après tout, à un amateur de cet ordre la même gratitude qu'à ceux dont les recherches ont été plus savantes ou les goûts plus éclectiques? Sans la clairvoyance et le zèle de l'abbé de Marolles, les monumens primitifs de la gravure que la Bibliothèque possède ne nous auraient pas été conservés; sans les soins pris par le marquis de Béringhen, sans sa bonne volonté tout au moins, les plus beaux spécimens de la gravure moderne auraient couru le risque d'être disséminés à leur tour ou de ne figurer dans la collection publique particulièrement intéressée à les mettre en lumière que sous des apparences imparfaites ou en nombre incomplet.

Les trente premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, marquées coup sur coup par les donations ou les acquisitions auxquelles les noms de Clément et de Gaignières, de Gaston d'Orléans et de Béringhen, sont restés attachés, ces années, plus fécondes encore que les années précédentes, avaient été pour le cabinet des estampes une période trop favorisée pour qu'un temps de stérilité relative ne succédât pas forcément à tant d'abondance. C'est ce qui arriva en effet. Pendant un quart de siècle, non-seulement aucun événement renouvelé de ceux dont nous avons indiqué l'importance ne vint, du jour au lendemain, ajouter le surcroît de quelques milliers d'estampes aux séries déjà constituées ou peupler en bloc les rayons vides, mais les occasions d'acquisitions, même partielles, se présentèrent aussi peu que les occasions de recueillir les dons de la munificence royale ou de la générosité privée. Tandis que les autres départemens s'enrichissaient de collections achetées par le roi ou léguées dans leur ensemble par ceux qui les avaient formées, tandis que le cabinet des manuscrits de Colbert, payé 100,000 écus au petit-fils du grand ministre, entraint tout entier à la Bibliothèque, ou lorsqu'un peu plus tard le département des manuscrits recevait à titre gratuit les précieux documens sur l'histoire de France légués par Lancelot, et le département des imprimés 11,000 volumes ayant appartenu à un autre membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le médecin Falconet, — le cabinet des estampes n'avait guère à

enregistrer que des emplettes sans conséquence, ou les cadeaux plus modestes encore que quelque employé ou fonctionnaire lui faisait de loin en loin.

Hélas! il faut bien ajouter que tout le mal pour le cabinet des estampes ne venait pas de ce temps d'arrêt dans les libéralités du dehors. Ce qui se passait à l'intérieur compromettait plus gravement le présent et l'avenir, puisqu'ici le déficit portait sur les biens acquis, sur les collections déjà formées, et que l'appauvrissement du cabinet était l'œuvre frauduleuse de celui-là même qui avait le devoir d'en conserver et d'en augmenter les richesses.

L'homme coupable de cette indignité se nommait Claude de Chancey. Prêtre du diocèse de Lyon et prier de Sainte-Madeleine, il avait été nommé en 1731 garde des planches gravées et estampes, nous ignorons en récompense de quels services ou en vertu de quelles recommandations. Ce que nous savons seulement, c'est que quatre ans plus tard, le 2 juin 1735, on l'enfermait à la Bastille, sous l'accusation « d'avoir diverti quantité de planches et d'estampes, » et de les avoir « vendues à vil prix à différens particuliers en France et à l'étranger, » qu'au mois d'août suivant une décision souveraine convertissait cette détention préventive en un emprisonnement définitif, — qu'enfin le 13 novembre 1736 le prisonnier sortait de la Bastille, non pour recouvrer la liberté, mais pour être transféré aux Petites-Maisons.

Le choix d'un pareil lieu de réclusion n'explique-t-il pas jusqu'à un certain point les méfaits commis, et ne semble-t-il pas en caractériser le mobile? Peut-être cet abbé de Chancey n'avait-il été un voleur que parce qu'il était en réalité un fou. L'effronterie même avec laquelle il trafiquait presque publiquement du dépôt confié à ses mains permettrait de supposer qu'il n'avait pas plus conscience du châtimeut qui pouvait l'atteindre que de sa propre déloyauté. Quoi qu'il en soit, et pour en finir avec ce triste épisode d'une histoire où nous n'aurons plus, Dieu merci, aucun souvenir de même sorte à consigner, on répara le mieux qu'on put les pertes subies, soit en saisissant les objets volés chez ceux qui s'en étaient faits les recéleurs, soit en remplaçant par des acquisitions nouvelles les estampes isolées ou les recueils qu'on n'avait pas réussi à retrouver. Sauf un certain nombre de cuivres provenant originairement de la succession de Callot et vendus par l'abbé de Chancey en Angleterre, d'où ils passèrent, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les mains de divers marchands du continent qui les firent grossièrement retoucher, — sauf aussi quelques eaux-fortes hollandaises, — la plupart des planches gravées ou estampes si impudemment dérobées ne tardèrent pas à être réintégrées dans les collections de la Bibliothèque. Quant à la place devenue vacante par la révocation de l'abbé de

Chancey, elle fut donnée à un homme que sa probité, heureusement beaucoup plus sévère que son talent, rendait digne de l'occuper, — au peintre Charles-Antoine Coypel, déjà garde des dessins du roi, et qui se trouva ainsi cumuler avec ses anciennes fonctions celles que lui imposait son nouveau titre.

C'était la première fois d'ailleurs qu'un artiste de profession était appelé à prendre la direction du cabinet des estampes. Depuis 1720, époque de la constitution de ce cabinet en un département séparé de ceux qui comprenaient les livres imprimés et les manuscrits, trois gardes, — Le Hay, Ladvenant et l'abbé de Chancey, — s'étaient succédé dans la charge confiée maintenant à Coypel; mais, comme Clément, qui l'avait remplie avant eux, bien qu'avec des attributions un peu différentes et dans des conditions d'indépendance moins formelles, comme tous les fonctionnaires attachés au service des autres départemens, ils avaient été choisis en considération de certains mérites d'un ordre purement scientifique ou littéraire (1). Aucun d'eux ne possédait, au moment de sa nomination, l'expérience de l'art, j'entends les connaissances spéciales que donne la pratique. Si des études préalables avaient familiarisé chaque nouveau titulaire avec les questions de chronologie et d'histoire, ce qui concernait expressément la partie technique, l'authenticité ou la valeur intrinsèque des monumens recueillis, pouvait bien, le cas échéant, trouver sa clairvoyance en défaut.

Or Coypel, en sa double qualité de peintre et de graveur, offrait à cet égard des garanties dont on avait raison de tenir compte, quelque peu conformes aux traditions des maîtres que fussent d'ailleurs ses œuvres personnelles et sa manière. Ajoutons que le peintre d'*Adrienne Lecouvreur* et des *Aventures de don Quichotte* s'était donné à ses heures les apparences d'un homme de lettres, et qu'une vingtaine de tragédies, de comédies ou de poèmes sortis de sa plume pouvaient à la rigueur lui servir de laisser-passer dans la docte compagnie que présidait l'abbé Bignon. Il ne paraît pas néanmoins que le séjour de Coypel à la Bibliothèque ait rien produit du bien que l'on s'en promettait. Soit que les occupations ordinaires du garde des dessins aient nui forcément à la tâche que devait accomplir le garde des estampes, soit que les efforts pour effacer les traces des dilapidations commises par l'abbé de Chancey aient absorbé tout le temps et tout le zèle de son successeur, celui-ci ne

(1) Avant de prendre la direction du cabinet des planches gravées et estampes, — le premier en 1720, le second en 1723, — Le Hay avait appartenu au département des imprimés, et Ladvenant était commis, sous les ordres de De Boze, au cabinet des médailles, alors établi dans le palais de Versailles. Quant à l'abbé de Chancey, il est présumable qu'il ne fit partie du personnel de la Bibliothèque qu'à partir de 1731, époque de sa nomination aux fonctions de garde du cabinet des estampes.

laissa pas après lui le souvenir d'une réforme quelconque, d'une tentative de progrès même partielle. Coypel, avec son inconstance ordinaire, se dégoûta-t-il des fonctions dont il s'était trouvé inopinément revêtu? Quelque difficulté administrative survint-elle, qui troubla ou compromit la bonne intelligence entre lui et ses collègues? Toujours est-il qu'après une seule année d'exercice, il se démettait de sa charge, et, comme si l'épreuve une fois faite on eût craint de la renouveler, ce ne fut pas un artiste qui recueillit son héritage. Par un retour aux anciennes coutumes, on fit choix d'un érudit, d'un simple bibliophile même, employé depuis quelques mois au cabinet des estampes, et les choses n'en allèrent ni pis ni mieux. Delacroix, qui avait remplacé Coypel au commencement de 1737, se contenta de maintenir les collections du cabinet dans l'état où elles se trouvaient au moment où il en reçut la garde. Bien que sa gestion ait duré plus de treize années, les résultats en demeurèrent à peu près nuls, ou se réduisirent tout au plus à quelques améliorations de détail, à quelques innovations timides dans le classement des recueils et dans l'organisation du service.

Ce n'est qu'à partir de l'époque où Hugues-Adrien Joly entre en fonctions (mai 1750) que la vie semble se réveiller là où Coypel et Delacroix l'avaient, volontairement ou non, laissée s'engourdir. Une ère de progrès continu s'ouvre alors pour le cabinet des estampes sous la direction la plus féconde dont nous ayons, dans l'histoire de ce cabinet, à enregistrer les souvenirs, et bientôt des acquisitions judicieusement faites, des donations habilement provoquées, viennent accroître la collection royale, tandis que de sages mesures, en modifiant certains réglemens intérieurs, achèvent d'assurer le classement exact des pièces, d'en faciliter la communication et d'établir partout le bon ordre.

## II.

Le nouveau garde des estampes n'était pourtant ni un artiste initié par ses propres travaux à tous les secrets du métier, ni un savant rompu de longue main aux difficultés archéologiques. Homme du monde tout juste assez lettré peut-être pour rédiger en termes à peu près corrects une lettre officielle ou un rapport, mais très certainement homme de goût et d'esprit, Joly avait dû sa nomination à la bienveillance générale qu'inspirait sa personne, à l'amitié particulière de Coypel et à ses relations avec quelques personnages en haute situation à la cour. Restait maintenant pour lui à justifier par son zèle une faveur d'autant plus exceptionnelle que la jeunesse même de celui qui l'obtenait en dissimulait moins l'origine et le ca-

ractère (1). C'est ce à quoi Joly s'appliqua tout d'abord avec un plein succès. Nous avons dit dans la première partie de ce travail que, grâce à lui, les planches gravées et les estampes furent transportées de la salle à rez-de-chaussée, où elles se détérioraient depuis douze ans, dans un local plus vaste et plus salubre. En même temps une impulsion nouvelle était donnée aux travaux des graveurs chargés au nom du roi de reproduire les dessins de botanique qui avaient appartenu à Gaston d'Orléans, — en attendant que les planches déjà gravées, et « retenues, écrivait Joly, on ne sait pourquoi à l'imprimerie royale, » fussent, en 1768, réintégrées à la Bibliothèque, « leur véritable chef-lieu. » Les prêts au dehors, qui d'abus en abus avaient fini par être accordés presque à tous les solliciteurs, furent restreints à un petit nombre d'écrivains, de savans ou d'artistes, parmi lesquels il suffira de citer Buffon, Diderot, Daubenton et le peintre Bachelier. Un peu plus tard, il est vrai, Joly se verra obligé de satisfaire aux demandes d'autres emprunteurs, et de prêter tantôt « à M. le chevalier de La Ferrière, sous-gouverneur des enfans de France, et pour les princes deux volumes de portraits des anciens philosophes, » tantôt « à M<sup>lle</sup> d'Ossun, sœur de M. l'ambassadeur d'Espagne, deux figures pour aider au costume dans la tragédie de *Tancrède*, que doit faire représenter cet ambassadeur, » — tantôt enfin « à M. le chevalier de Tourampré huit dessins des *Modes de France* pour une comédie anglaise à laquelle s'intéresse M<sup>sr</sup> le duc d'Orléans; » mais, tout en s'exécutant de bonne grâce, tout en répondant avec déférence à certain billet entre autres par lequel Madame Victoire, fille de Louis XV, lui demande sans marchander d'envoyer à Versailles « toutes les estampes qu'il pourra trouver » pour l'amusement de son neveu malade, le jeune duc de Bourgogne, Joly prend minutieusement ses précautions pour assurer à la Bibliothèque la prompte restitution des objets prêtés, et, contrairement aux usages passés, il exige de ceux à qui il en fait la remise des reçus détaillés portant avec la description des pièces l'engagement de les rendre « au garde du cabinet, à sa première réquisition. »

La série de ces récépissés conservés aujourd'hui dans les papiers du département des estampes n'atteste pas seulement l'active sollicitude et la vigilance personnelle de Joly : elle constate aussi et photographie en quelque sorte le mouvement des esprits dans chacune des périodes dont se compose la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au commencement, c'est-à-dire à l'époque où les *encyclopé-*

(1) Joly, né en 1718, n'était âgé que de trente-deux ans lorsqu'il fut nommé garde du cabinet.



*distes* sont à l'œuvre et où l'*Essai sur les mœurs* a déjà paru, les demandes de prêt, — qu'elles viennent de la cour ou de la ville, — expriment en général le goût des recherches scientifiques et une ardente curiosité pour tout ce qui se rattache à l'histoire de la philosophie et des philosophes. C'est à qui se munira avec le plus d'empressement de documens propres à élucider les questions techniques ou à consacrer la mémoire des savans, des moralistes, des métaphysiciens de tous les temps. Puis, quand le succès de *la Nouvelle Héloïse* et les premiers essais de jardins anglais ont popularisé du même coup le culte de la « passion » et celui de la « nature, » l'intérêt se détourne des images austères pour se concentrer sur les œuvres qui retracent les aventures des « amans illustres » ou les scènes de la campagne. Aux portraits d'Archimède et de Galilée, de Socrate et de Leibniz, succèdent les portraits, vrais ou supposés, d'Héloïse et d'Abeilard, de Laure et de Pétrarque; les recueils de pièces sur l'*Art de fondre les statues équestres* et sur l'*Art de tourner*, voire sur le *Métier à bas*, qu'avait tour à tour consultés Diderot, la *Physique sacrée* et les *Coutumes des nations anciennes*, que l'on expédiait naguère à Versailles, demeurent maintenant sur les rayons, d'où l'on retire incessamment, pour la satisfaction des grands seigneurs et des grandes dames, force *paysages* ou *pastorales*. Viennent les années voisines de la révolution et les tragédies *patriotiques* de Marie-Joseph Chénier, ce n'est pas seulement Talma qui, pour les besoins du théâtre, demande au cabinet des estampes le prêt des « figures représentant le roi Charles IX » ou « les habillemens du roi Henry VIII; » bien d'autres ennemis de la tyrannie veulent avoir sous les yeux les images des oppresseurs du peuple ou celles de ses libérateurs, et des graveurs à court de travaux, des marchands en quête d'une bonne opération commerciale, se disputent, suivant les cas, les modèles dont ils pourront se servir pour raviver, aussi bien que les odieux souvenirs de Sylla et des organisateurs de la Saint-Barthélemy, les souvenirs bienfaisans des Græques et de Rienzi, de Guillaume Tell surtout, le mieux famé, le plus classique à ce moment des héros de la démocratie. Il va sans dire que, lorsque la terreur règne, les cliens du cabinet des estampes comme les œuvres qu'ils empruntent représentent de moins en moins des idées d'art et d'étude désintéressée. Tout se borne à quelques informations sollicitées ou fournies sur les personnages politiques contemporains, et le « citoyen garde, » qui, bien entendu, n'est plus Joly, n'a encore affaire aux *amateurs* ou aux curieux que pour leur livrer tantôt les portraits de Marat et de ses pareils, qu'il inscrit sur son registre comme ayant été « tirés du portefeuille des *Hommes de la révolution*, » tantôt le portrait de d'Espréménil, qu'un classement conforme à la justice de l'époque

avait naturellement relégué dans le portefeuille des *Scélérats* (1).

Il serait trop long de relever ici toutes les innovations utiles, toutes les prudentes mesures qui signalèrent l'administration du successeur de Delacroix; nous nous contenterons de choisir et d'indiquer celles qui eurent pour effet un accroissement notable des richesses du cabinet. L'acquisition en 1753 de la collection Lallemand de Betz mérite à ce titre d'être mentionnée, et, vu sa date même comme en raison de son importance, elle doit l'être en premier lieu.

La collection dont il s'agit est aujourd'hui généralement connue sous le nom de *Collection d'Huxelles*, bien qu'aucune preuve historique, que je sache, aucune probabilité même, ne justifie cette désignation. Le prince, il est vrai, dans son *Essai sur la Bibliothèque du roi*, publié en 1782, dit en parlant des estampes cédées trente ans auparavant à cet établissement par Lallemand de Betz, qu'elles « avaient appartenu au maréchal d'Huxelles; » mais comment concilier une pareille assertion avec l'*avis* très explicite imprimé lors de la mise en vente de ces estampes en 1727, — avis portant en propres termes que la collection proposée aux amateurs avait été « formée par M. Rousseau, auditeur des comptes, » et qu'elle était « restée dans la bibliothèque du même M. Rousseau jusqu'à sa mort? » D'où vient enfin que Joly, lorsque la Bibliothèque fut mise en possession de cette collection, dont il devait assurément connaître l'origine et l'histoire, ait écrit en tête du catalogue qu'il en dressa une note constatant que « M. Lallemand de Betz l'avait achetée 20,000 livres de M. Rousseau, » et qu'il n'ait dit mot du maréchal?

Peu importe au surplus. Que la tradition, à tort ou à raison, ait fait intervenir en ceci le nom du maréchal d'Huxelles, ce qui demeure hors de doute, c'est la cession directe au cabinet des estampes ou plutôt le don par Lallemand de Betz des recueils qui lui avaient appartenu, c'est par conséquent le droit que l'on a, quant à l'exposé des choses, de s'en tenir à ce souvenir principal. Cependant, comme les mœurs du temps ne permettaient pas qu'un cadeau fût offert au souverain par un de ses sujets autrement qu'à titre de legs, on convint que la donation proposée prendrait les apparences d'un échange, et que le donateur recevrait, en compensation des objets dont il faisait l'abandon, « le recueil des figures du *cabinet du roi*, » plus quelques exemplaires « des éditions imprimées au Louvre. » Il y avait loin du chiffre que représentaient alors ces ouvrages à la somme de 20,000 livres payée autrefois par Lallemand

(1) Le prêt au dehors des recueils ou des pièces appartenant au cabinet des estampes continua d'être autorisé pendant les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Vers la fin du premier empire, il devint le privilège exclusif de cinq ou six artistes ou hauts fonctionnaires. Aux termes des réglemens actuels, il est absolument interdit.

de Betz pour acquérir l'ensemble de sa collection, et si l'on songe que celui qui sacrifiait ainsi ses déboursés était un fermier-général, un homme accoutumé par état au respect superstitieux de l'argent, on ne peut qu'honorer davantage le désintéressement singulier dont il fit preuve et la libéralité de son procédé.

Les 80 volumes in-folio cédés au roi par Lallemand de Betz ont été conservés tels qu'ils étaient à l'époque où ils vinrent prendre place sur les rayons de la Bibliothèque. Ils ne contiennent pas moins de 7,390 estampes distribuées en deux séries, l'une de « portraits des hommes illustres qui ont vécu depuis le paganisme jusques et y compris l'an 1660, » — l'autre de pièces géographiques ou topographiques sur « les quatre parties du monde, » depuis les « états du Turc de Perse » et ceux du « Turc d'Afrique » jusqu'aux « antiquités et singularités » des diverses villes de France et de la « généralité de Paris. »

La première de ces deux suites, on le voit, ne faisait qu'ajouter un supplément à la série du même genre que Clément avait léguée au cabinet vers le commencement du siècle; mais la seconde lui apportait un ensemble de documens absolument nouveaux, recueillis en vue d'études toutes différentes de celles qu'avait entendu favoriser Gaignières lui-même, et par conséquent d'autant plus précieux. Aujourd'hui, à côté des riches collections topographiques que possède le département des estampes, et dont nous aurons l'occasion de parler plus loin, à côté de ces 5 ou 600 volumes dans lesquels on n'a cessé, depuis plus de cinquante ans, d'introduire des dessins ou des gravures de tout âge et sur tous les pays, la collection Lallemand de Betz peut paraître un peu chétive dans quelques-unes de ses parties, tout à fait insuffisante dans certaines autres. A l'époque où elle fut formée, elle avait au moins ce mérite de présenter réunis, suivant un classement méthodique, tous les élémens d'information dont les publications antérieures permettaient de disposer, tous les renseignemens plus ou moins sûrs qu'avaient légués à la génération présente les savans ou les artistes appartenant aux deux siècles précédens. Les cartes géographiques de Nicolas Sanson et de ses descendans, la *Cosmographie* d'André Thevet ou, dans l'ordre de la topographie et de l'architecture, les suites de pièces publiées par Châtillon et par Ducerceau, par Mérian et par Israël Silvestre, quelques autres recueils encore édités en Allemagne, dans les Pays-Bas ou en Italie, — tels étaient, il est vrai, en tant que corps d'ouvrages, les seuls travaux à peu près que l'on pût utiliser; mais en ajoutant aux estampes détachées de ces ouvrages celles qui, aux différentes époques, avaient paru isolément, en les rapprochant les unes des autres conformément à la nature des lieux ou au caractère des monumens représentés, le créateur de

la collection avait à la fois singulièrement élargi sa tâche et résolu, dans la mesure que comportaient le temps et le milieu où il vivait, un problème dont personne avant lui ne s'était même avisé de poser les termes.

Est-ce assez d'ailleurs de ne reconnaître aux pièces rassemblées ici que cette valeur et cette importance relatives? Quelque incomplète qu'on la juge et qu'elle soit en effet à certains égards, la collection Lallemand de Betz n'en fournit pas moins, même aujourd'hui, sur plusieurs points des éclaircissemens qu'on chercherait vainement dans des collections beaucoup plus vastes, et nous pourrions citer telles estampes rares, comme la *Grand' Salle du Palais*, à Paris, et la *Cité de Lyon*, gravées par Ducerceau, telles autres à peu près introuvables, comme les *Tableaux astrologiques* d'Antonio Carrarino, dont les épreuves se sont conservées dans ces volumes au grand profit de l'érudition moderne, ou tout au moins de notre curiosité.

Les études scientifiques, auxquelles la collection Lallemand de Betz ne devait cependant pourvoir qu'en attendant mieux, ont trouvé depuis et trouvent encore tout l'aliment nécessaire dans l'immense série de pièces historiques réunies par Fevret de Fontette, et lorsqu'en 1770 ces pièces, au nombre de plus de douze mille, devinrent la propriété du cabinet des estampes, elles y constituèrent d'emblée un fonds d'enseignement assez riche pour que les acquisitions faites depuis, — excepté, bien entendu, en ce qui concerne les événemens de la fin du dernier siècle, — ne l'aient pas très sensiblement augmenté.

Comme dans les recueils qui avaient appartenu à Lallemand de Betz, la part des portraits est considérable dans la collection de Fontette, sauf cette différence pourtant que les images admises ici sont exclusivement celles de personnages français. Quoi de plus naturel, puisque c'est l'histoire nationale, non pas une histoire universelle, que Fontette prétendait raconter aux yeux, pour ainsi dire, en la composant de la série chronologique des divers documens figurés? Les portraits de tous les hommes ayant joué un rôle quelconque dans cette histoire de notre pays, les estampes reproduisant tous les événemens militaires ou politiques, les faits épiques même, se rattachant au règne de chacun de nos rois, tels étaient les souvenirs qu'il voulait consacrer et les élémens qu'il se proposait de mettre en œuvre. Le plan arrêté par lui différait donc complètement de celui qu'avaient successivement adopté Clément et le premier possesseur de la collection Lallemand de Betz; il ne se rapprochait pas davantage du projet qu'avait réalisé Gaignières de dresser avec le crayon et le pinceau une sorte d'inventaire des monumens de la sculpture ou de la peinture nationale actuelle-

ment existans dans les églises ou dans les palais. D'une part, Fontette s'en tenait aux œuvres de la gravure; de l'autre, les progrès ou les variations de l'art français avaient beaucoup moins d'intérêt à ses yeux que les annales de la France même, que l'histoire de sa vie générale, de sa civilisation, de ses mœurs. En un mot, tout en cherchant ses informations et ses preuves ailleurs que dans les documens écrits, il procédait à la manière des bénédictins de Saint-Maur, et renouvelait sous une autre forme quelque chose de l'entreprise accomplie par les savans éditeurs de la *Collection des historiens de France* et de la *Gallia christiana*.

Par ses origines comme par ses aptitudes personnelles et les habitudes laborieuses de toute sa vie, Charles-Marie de Fontette était mieux que personne en mesure de mener à bonne fin une pareille tâche. Né à Dijon en 1710 dans une famille où se perpétuait depuis plus d'un siècle la tradition des études sérieuses et du généreux emploi de la richesse (1), pourvu dès l'âge de vingt-six ans d'une charge de conseiller qui, en le maintenant au rang qu'avaient occupé ses pères, lui imposait aussi le devoir d'allier à leur exemple les mérites de l'érudit et du lettré aux mœurs sévères du magistrat, enfin possesseur d'une admirable bibliothèque et doué d'une imperturbable mémoire, — il n'avait, pour édifier le monument auquel il devait attacher son nom, qu'à combiner les matériaux placés les uns à portée de sa main, les autres à des distances d'où sa fortune, aussi bien que son propre savoir, lui permettait de les attirer à lui.

Fontette toutefois, en composant sa collection, ne se bornait pas à rassembler des estampes et à les classer dans un ordre chronologique. A ces pièces historiques, collées sur des feuilles de papier portant chacune l'indication et la date du fait représenté, il ajoutait, en forme de commentaires, des observations manuscrites dont les termes peuvent quelquefois paraître un peu surannés, mais qui le plus souvent révèlent chez l'annotateur un jugement aussi sain qu'une connaissance approfondie des choses ou des personnages en cause. De plus, tout en poursuivant ce vaste travail d'iconologie, il préparait une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique* du père Lelong, il en complétait ou en modifiait le texte suivant ce qu'il avait lui-même appris ou découvert, et, après quinze années d'application et de recherches, il publiait le premier volume de ce grand ouvrage ainsi refondu, — sauf à regretter modestement dans la préface, à s'accuser presque de n'avoir pas su faire mieux.

(1) Le bisaïeul de Fontette était ce Charles Fevret, conseiller au parlement de Bourgogne, dont un livre, le *Traité de l'abus*, est resté célèbre. Le fils de Charles Fevret, conseiller au parlement de Bourgogne comme son père et sous-doyen de sa compagnie, fonda la bibliothèque publique de la ville de Dijon.

Cette extrême probité scientifique ou plutôt cette humilité est au reste une des qualités distinctives de Fontette, une de celles qui caractérisent en toute occasion ses travaux. Il y a quelque chose de touchant dans la simplicité avec laquelle l'inscription placée par lui en tête de sa collection d'estampes rappelle l'honnête passion de l'homme et le dévouement patriotique du savant. En parlant de son amour, de sa « tendresse » pour l'histoire de France et des « longs efforts » que son travail lui a coûtés, Fontette ne songe qu'à l'utilité des résultats, au profit qu'en pourra tirer autrui. Comme un de ses plus illustres devanciers dans la double carrière de magistrat et d'érudit, comme Étienne Pasquier lorsqu'il publiait ses *Recherches* au xvi<sup>e</sup> siècle, il aurait pu dire : « J'écris ici pour ma France et non pour moi, » et certes ces deux mots « ma France » n'eussent fait qu'indiquer avec une stricte justesse l'objet des constantes préoccupations de sa pensée, des plus chères affections de son cœur.

Faut-il conclure de là que tout mérite la même confiance dans les documens dont se compose la collection de Fontette? Nous ne le prétendons nullement. Si les pièces gravées à partir de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle et représentant des faits ou des personnages contemporains ont par cela même une autorité, une authenticité incontestable, celles qui retracent des événemens survenus à des époques bien antérieures ne peuvent guère être considérées que comme des œuvres de fantaisie, des allusions plus ou moins ingénieuses aux sujets dont elles sont censées consacrer les souvenirs. Il est évident par exemple qu'une vignette exécutée à douze cents ans d'intervalle en mémoire du baptême de Clovis ne saurait nous renseigner fort utilement sur la vraie physionomie de la scène, ou qu'un *portrait* de saint Remy, donné pour tel par Crispin de Passe, n'est bon tout au plus qu'à nous apprendre comment au temps du graveur un évêque était vêtu. En outre, systématiquement ou non, Fontette supplée parfois au témoignage direct par l'interprétation détournée, au document qu'il n'a pu se procurer sur tel point historique par quelque équivalent de rencontre. C'est ainsi qu'une estampe de Goltzius représentant en réalité le *Jugement de Salomon* devient, faute de mieux, « Clotaire, roi de Soissons, faisant massacrer les enfans de Clodomir, son frère, » et que l'image anonyme d'un guerrier allemand du xvi<sup>e</sup> siècle se convertit en un portrait de Samon, marchand franc, natif de Sens, « lequel, ajoute philosophiquement Fontette, élu roi des Sclavons en 650, renonça à la religion chrétienne pour s'accommoder au goût de ses nouveaux sujets. »

On pourra çà et là, surtout en ce qui concerne les premiers siècles de la monarchie française, rencontrer d'autres témoignages erronés ou suspects, mais on sera d'autant plus mal venu à s'y arrêter que

les conséquences en sont naturellement moins dangereuses. Personne ne sera tenté d'ajouter plus de foi qu'il ne convient à des compositions qui n'ont d'historique que le titre, à ces fantaisies de l'imagination ou du goût moderne sur des sujets empruntés tantôt aux âges légendaires, tantôt à des époques où, l'art de la gravure n'étant pas né encore, aucune information authentique, aucune image contemporaine ne pouvait être transmise à la postérité. En revanche, les renseignements que la collection de Fontette contient à partir du règne de François I<sup>er</sup> sont de nature à persuader les plus incrédules, à contenter les plus curieux. Estampes reproduisant les événemens de la place publique ou les cérémonies de la cour, sujets de guerre ou scènes de mœurs, satires politiques ou pièces d'imagerie populaire, tout ce qui peut faire revivre le passé et en divulguer jusqu'aux moindres secrets se trouve ici en pleine lumière et à sa juste place. Lorsque, près de cent ans plus tard, une autre collection formée sur un plan plus rigoureux encore et d'ailleurs riche de toutes les pièces postérieures au règne de Louis XV, lorsque la collection Hennin sera venue s'ajouter à celle-ci, il n'y aura plus dans l'*Histoire de France* par estampes constituée à la Bibliothèque aucun fait de quelque importance, aucun souvenir de quelque intérêt dont le public ne puisse trouver une image instructive ou tout au moins une utile mention.

### III.

L'entrée au cabinet des estampes des recueils qui avaient appartenu à Fevret de Fontette est un des épisodes les plus notables de l'histoire de ce cabinet au XVIII<sup>e</sup> siècle; mais la mémoire doit être conservée d'autres bienfaits et d'autres bienfaiteurs, de Michel Bégon particulièrement, dont le nom mérite d'être associé à celui que nous avons rappelé dans les pages qui précèdent. Le rapprochement d'ailleurs est d'autant plus légitime que la collection Bégon et la collection Fontette prenaient place presque simultanément en 1770 sur les rayons de la Bibliothèque, et que les deux hommes qui les avaient possédées l'une et l'autre, qui maintenant en dotaient leur pays avec la même libéralité, s'étaient trouvés dès leur jeunesse également sollicités aux studieuses recherches par leurs propres goûts et par les traditions de leurs familles.

L'origine de la collection dont Bégon se séparait ainsi au grand profit du cabinet des estampes remontait à une époque assez éloignée déjà. « A force de mettre tous les jours quelque chose de nouveau dans mon cabinet, je m'aperçois qu'il commence fort à se remplir et que j'ai bien des choses fort belles, » écrivait en 1689

l'aïeul de celui qui devait un jour transmettre à la Bibliothèque ces mêmes « belles choses, » devenues successivement la propriété de son père et la sienne (1). Pendant vingt années encore, le premier possesseur de ce cabinet s'occupait sans relâche d'en augmenter les richesses, et après lui son fils et son petit-fils s'y étaient à leur tour si bien appliqués que, suivant l'état dressé au mois de mars 1770, Michel Bégon se trouvait en mesure de « transporter à la Bibliothèque du roi 24,746 pièces, dans le cas où sa majesté agréerait l'offre qu'il lui avait fait faire » par l'intermédiaire du comte de Saint-Florentin, et surtout à l'instigation de Joly. Le roi, bien entendu, n'eut garde de refuser; mais, pour sauver les apparences et pour procéder comme on avait agi déjà dans des circonstances à peu près pareilles, il voulut qu'une pension annuelle de 2,000 livres fût, aux termes d'un brevet en date du 4 mai 1770, « accordée audit sieur Bégon non à titre de paiement de sa collection, mais comme une récompense due au mérite et à la vertu. »

Les 25,000 pièces à peu près provenant de la collection Bégon n'ont pas été, comme les estampes qui avaient appartenu à Lallemand de Betz et à Fontette, conservées à la Bibliothèque dans leur ordre primitif, c'est-à-dire à l'état de série une fois constituée et formant un tout par elle-même. Distribuées aujourd'hui dans les œuvres des différents maîtres, elles sont reconnaissables encore à l'estampille que porte chacune d'elles et qui reproduit les trois premières lettres du nom du donateur; mais, sauf ce certificat d'origine, rien ne les signale à l'attention plus particulièrement que les gravures au milieu desquelles on les a introduites. Qui pourrait regretter d'ailleurs cette répartition de la collection Bégon dans les divers recueils dont se compose la collection générale? Les pièces qu'avait réunies Bégon, aussi bien que celles qui appartenaient autrefois à Béringhen, intéressent surtout notre école et l'histoire des talents qui l'ont honorée. Rapprochées des autres témoignages de ces talents en raison des lacunes qu'il s'agissait de combler, elles ont ainsi complété ou utilement accru l'œuvre de chaque peintre, de chaque graveur, tandis qu'elles seraient restées à peu près perdues pour une étude suivie comme à peu près stériles pour la gloire des

(1) Ce premier des Bégon, intendant de la marine à Rochefort, comme son fils le fut plus tard au Havre et son petit-fils à Dunkerque, ne consacrait pas seulement à la recherche des belles estampes les loisirs que lui laissaient ses fonctions. Il travaillait tout aussi activement à rassembler des médailles, des spécimens botaniques ou minéralogiques, bien d'autres curiosités encore, à ce point même que les événements les moins propres en apparence à entretenir sa manie devenaient pour lui des occasions de la contenter. « Une femme, écrivait-il en 1695, étant accouchée d'une fille à deux têtes, je l'ai fait apporter ici et accommoder de manière qu'elle se conservera longtemps. J'en ai fait faire une figure de cire très ressemblante à l'original. » C'était, on en conviendra, pousser loin l'impartialité scientifique et le zèle pour toutes les raretés.



maîtres, si on les avait isolées des travaux dus aux mêmes mains et signés des mêmes noms.

Parmi les portefeuilles ou les volumes que Bégon céda au roi, plus d'un néanmoins contenait autre chose que des planches gravées par des artistes français d'après les tableaux de leurs compatriotes. C'est ainsi que, par le fait même de cette cession, la Bibliothèque s'enrichissait d'une bien précieuse suite de dessins « tirés par les soins de M. de Nointel, ambassadeur du roi à la Porte, d'après les bas-reliefs du temple de Minerve, à Athènes, dans le temps que ce temple, renversé depuis par une bombe des Vénitiens, était encore dans son entier (1) : » recueil inestimable non pas, tant s'en faut, à cause de l'habileté du dessinateur employé par M. de Nointel, mais en raison des renseignements qu'on ne trouverait nulle part ailleurs sur certaines figures ou certains groupes aujourd'hui anéantis et sur la disposition architectonique des sculptures qui décoraient le Parthénon avant que ce chef-d'œuvre fût ruiné au XVII<sup>e</sup> siècle par la guerre, au XIX<sup>e</sup> par ce que Byron a justement appelé un acte de « rapacité sacrilège (2). »

Si exceptionnelle qu'en fût l'importance, le don de ces dessins n'était pas d'ailleurs le premier que le cabinet des estampes eût reçu dans l'ordre des raretés archéologiques, le seul dont pussent profiter dès cette époque les artistes ou les amateurs spécialement voués à l'étude de l'antiquité. Depuis plusieurs années déjà, la libéralité du comte de Caylus avait assuré à la Bibliothèque la possession d'un grand nombre d'objets précieux. Tandis que le cabinet des médailles héritait en 1765 de la plupart des monumens que le savant antiquaire avait réunis dans sa riche collection, le cabinet des estampes, outre beaucoup de pièces isolées, recevait du même bienfaiteur certains beaux recueils formés ou acquis par lui. Les dessins d'après les sculptures du Parthénon entrés au cabinet des estampes avec l'ensemble de la collection Bégon s'ajoutaient donc en réalité à plus d'un document de même espèce. Si le moment n'était pas arrivé encore où le goût de quelques-uns pour l'art antique deviendrait, sous l'influence de David, une passion générale et presque une religion d'état, si, vers la fin du règne de Louis XV, les occasions d'étudier les exemples grecs ou romains ne laissaient pas, à la Bibliothèque comme ailleurs, de demeurer assez rares, ces

(1) Tels sont les termes d'une note manuscrite en tête du volume dans lequel ces dessins sont conservés. — Le marquis de Nointel remplit les fonctions d'ambassadeur du roi de France près la Porte de 1670 à 1678. On sait que la dévastation du Parthénon par les troupes vénitienes que commandait le comte de Königsmark eut lieu en 1687.

(2) Les spoliations auxquelles lord Elgin a eu le malheur d'attacher son nom ont été commises en 1814.

occasions du moins ne faisaient pas complètement défaut, et même de ce côté le cabinet des estampes était en mesure de fournir des renseignements utiles aux artistes ou aux curieux.

Pendant la vente prochaine de la plus belle collection de gravures que depuis l'abbé de Marolles et Béringhen un amateur eût réussi à se former, la vente, annoncée pour le mois de novembre 1775, de la célèbre collection Mariette préoccupait trop justement le garde du cabinet des estampes pour qu'il pût songer dès lors à élargir beaucoup la nouvelle voie ouverte aux études par les dons de Bégon et de Caylus. Il s'agissait en effet d'empêcher au profit de la France, et, comme l'écrivait Joly, « pour l'honneur de la nation, » la dispersion des trésors accumulés pendant plus d'un siècle par trois générations d'iconophiles, dont le dernier, Pierre-Jean Mariette, mérite encore aujourd'hui le renom du connaisseur le plus délicat, de l'écrivain technique le plus savant que notre pays ait vu naître. Il fallait toutefois convaincre qui de droit de la nécessité d'un gros sacrifice pécuniaire, combattre d'avance la fin de non-recevoir que les ministres d'alors pourraient, à l'imitation du cardinal de Fleury, opposer aux sollicitations (1); Joly ne manqua pas de s'y employer de tout son cœur. Mémoires adressés au ministre de la maison du roi sous le titre de « raisons puissantes pour acquérir le cabinet de feu M. Mariette et le réunir à celui de sa majesté, » — rapports à Turgot, qui venait d'être nommé contrôleur-général des finances, — conférences quotidiennes avec le directeur de la Bibliothèque pour entretenir ou stimuler son zèle, — démarches personnelles auprès de Pierre, premier peintre du roi, auprès de Cochin et du graveur Lempereur, chargés tous trois d'examiner la collection et d'entrer en pourparler avec les héritiers de Mariette, — tout ce qu'il est possible d'écrire, de dire ou de faire en vue d'une heureuse solution, Joly le fait, le dit ou l'écrit, non sans quelque excès parfois de lyrisme dans l'expression ou tout au moins d'indépendance grammaticale, mais toujours avec une ardeur intelligente et une conviction qui rachètent amplement les imperfections de la forme. « On peut, écrivait-il au ministre Lamoignon de Malesherbes, on peut acquérir un diamant, une statue, un tableau, mais on ne pourra jamais, même à prix d'argent, rassembler un cabinet de dessins et d'estampes tel que celui de M. Mariette. S'il venait à être divisé ou transféré chez une puissance étrangère, la France perdrait pour toujours ce que le hasard, la fortune et le goût avaient pris plaisir à recueillir... Enfin, ajoutait Joly, quant à ce

(1) Lorsque, trente-cinq ans auparavant, l'achat pour le roi de la magnifique collection de dessins anciens formée par Crozat avait été proposé au cardinal de Fleury, celui-ci s'était contenté de répondre avec autant de naïveté au moins que de mauvaise humeur : « Le roi a bien assez de fatras; je n'irai pas encore en accroître la quantité. »

qui constitue la gravure, ses progrès, sa conservation, en un mot ce qu'elle a d'unique et de rare, M. Mariette a rassemblé ces miracles. Son cabinet passant dans celui du roi, il faudrait, pour ainsi dire, ne le communiquer que par permission expresse de sa majesté. » Par malheur, ni le roi, ni le garde du cabinet des estampes, n'eut à prendre ces précautions. Il fallut s'arrêter devant les prétentions des héritiers de Mariette que le succès d'une première vente composée seulement des doubles de la collection avait mis en goût de rêver, quant au prix qu'ils tireraient de cette collection même, fort au-delà du vraisemblable et du juste, et bien qu'au dernier moment les mandataires du ministre eussent été jusqu'à offrir la somme énorme pour l'époque de 300,000 livres, la vente en détail qu'on avait voulu prévenir fut irrévocablement décidée (1).

L'unique ressource était donc l'obtention d'un crédit qui permit à la Bibliothèque de s'approprier au moins une partie des pièces les plus importantes et d'enlever aux compétiteurs ces chefs-d'œuvre de la gravure, comme de son côté l'administration du Louvre devait s'efforcer de conquérir les principaux dessins. En réponse aux pressantes sollicitations de Joly, Turgot décida qu'une somme de 50,000 livres serait mise à la disposition du garde du cabinet des estampes, « afin d'augmenter ce cabinet des morceaux de première rareté qui se trouveraient manquer ou de ceux qui mériteraient d'être acquis à cause de la beauté supérieure des épreuves; » mais, quelque diligence qu'il crût avoir faite, Turgot accordait cette autorisation trop tard. Lorsque Joly reçut la lettre qui lui en donnait avis, huit jours s'étaient écoulés déjà depuis l'ouverture de la vente, et l'on devine avec quelle douleur le pauvre homme, durant ces huit premières vacations, avait vu adjuger à autrui, sans pouvoir même en disputer une seule, tant d'estampes précieuses dont il s'était promis d'enrichir notre dépôt national. Ce qui lui échappe ainsi pendant ces jours funestes, c'est un exemplaire, unique dans les conditions où il se trouve, des *Triumphes de l'empereur Maximilien*, « ce chef-d'œuvre, écrit tristement Joly, de la gravure en bois par le célèbre peintre Albert Dürer, » et qui n'est vendu que 900 livres; c'est un œuvre de Marc-Antoine, composé de plus de 700 estampes, « toutes de la plus grande beauté et en perfection d'épreuves; » ce sont encore bien d'autres morceaux de choix pointés d'avance sur le catalogue comme le butin réservé au cabinet

(1) La vente des doubles, qui eut lieu en janvier et en mai 1775, ne produisit pas moins de 69,000 livres. Quant à l'ensemble des dessins et des estampes que les héritiers de Mariette avaient refusé de céder au roi pour la somme de 300,000 livres, la vente qui en fut faite à partir du 15 novembre 1775 ne produisit qu'un chiffre inférieur de 11,500 livres à cette somme.

des estampes, et que le hasard des enchères dispersait maintenant entre toutes mains.

Passé encore lorsque ces admirables pièces ne quittaient la salle de vente que pour entrer dans quelque collection particulière. Tout espoir de les reconquérir un jour n'était point par cela même absolument perdu, et plus d'une fois en effet, avant la fin du dernier siècle comme dans le cours de celui-ci, certains monumens anciens de la gravure provenant du cabinet de Mariette ont pris à la Bibliothèque la place dont un fâcheux concours de circonstances les avait d'abord éloignés (1); mais pour les estampes devenues le lot de quelques grandes collections publiques, pour toutes celles par exemple qui, au lendemain de la vente, étaient allées s'immobiliser dans les musées de Dresde et de Vienne, qu'attendre de la fortune et de l'avenir? Le mal de ce côté restait sans remède, le préjudice irréparable. Bien qu'une fois maître du crédit que Turgot lui avait tardivement ouvert Joly se soit efforcé de regagner quelque chose du temps et des occasions perdus, bien que, entre autres acquisitions précieuses, il ait assuré à la Bibliothèque la possession de magnifiques épreuves, retouchées par le peintre lui-même, des principales planches gravées d'après les tableaux de Rubens (2), — la privation de l'ensemble des trésors qu'avait laissés Mariette n'en est pas moins la plus cruelle déception, la plus grande mésaventure dont le souvenir se rattache à l'histoire du cabinet des estampes. Si l'on jette les yeux sur le catalogue dans lequel figurent tant d'articles d'élite, tant de belles œuvres ou de raretés dignes de s'ajouter à celles qu'avait autrefois recueillies l'abbé de Marolles, on appréciera l'étendue de ce que Joly pouvait sans exagération appeler un « déplorable malheur pour le pays. »

#### IV.

A défaut d'une compensation aussi introuvable d'ailleurs dans l'avenir que dans le présent, y eut-il du moins pour le cabinet des

(1) Ainsi en 1784 la mise en vente de la bibliothèque du duc de La Vallière permit au cabinet des estampes d'acquérir ce bel exemplaire des *Triumphes de Maximilien*, que Joly, huit ans auparavant, se lamentait d'être condamné à laisser passer. De nos jours encore, bon nombre d'estampes ayant appartenu à Mariette, et dont la provenance est constatée par la signature apposée sur le verso de chacune d'elles, ont été et continuent d'être ressaisies pour le cabinet des estampes au fur et à mesure des occasions. Toutefois combien d'autres pièces de même origine transportées en 1775 à l'étranger n'ont fait depuis lors ou ne feront que changer de destination sur place et ne repasseront jamais nos frontières!

(2) Les acquisitions faites à la vente Mariette par le cabinet des estampes donnèrent un total de 12,504 pièces.

estampes, vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, des dédommagemens à la perte qu'il venait de subir? Sans doute l'acquisition si involontairement manquée de la collection Mariette ne découragea pas Joly à ce point qu'il négligeât les occasions favorables qui pouvaient encore se présenter; mais ces occasions devenaient de plus en plus rares, et les résultats, si bons qu'ils fussent, de moins en moins comparables aux éclatans succès passés. Sauf 44 gravures italiennes du xv<sup>e</sup> siècle qu'un amateur, M. Bourlat de Montredon, avait eu l'heureuse fortune de découvrir à Constantinople, et qui, mises en vente après sa mort, furent acquises pour la Bibliothèque presque en même temps que la collection de plantes dessinées connue sous le titre de *Hortus Cellensis*, et plusieurs suites d'estampes ou de miniatures ayant appartenu au duc de La Vallière, — sauf encore un recueil des eaux-fortes de Rembrandt composé de plus de 700 épreuves, et acheté en 1784 au peintre Peters pour la somme de 24,000 livres, — on ne trouverait guère à citer des pièces d'un haut intérêt ou des œuvres d'art d'un grand mérite parmi celles qui entrèrent au cabinet des estampes depuis l'année 1776 jusqu'à la fin du règne de Louis XVI.

A plus forte raison, les années qui suivirent ne devaient-elles pas faciliter les transactions ou stimuler les libéralités privées. Le gouvernement d'alors, il est vrai, ne se fit pas faute de suppléer aux unes et aux autres par les confiscations et les saisies; mais on eut beau, à l'intention du cabinet des estampes, faire main basse sur les recueils, presque tous lacérés d'ailleurs, qui se trouvaient aux Tuileries ou à Versailles, sur 10,000 ou 12,000 gravures provenant des émigrés, et sur plus de 40,000 autres conservées dans divers couvens de Paris (1), — le tout n'arriva guère qu'à encombrer de doubles ou d'ouvrages sans valeur l'établissement qu'on prétendait enrichir.

Il en fut à peu près de même de ce que les victoires sur l'étranger lui procurèrent pendant les dernières années du siècle. Si plusieurs belles pièces faisant partie du cabinet du stathouder et rapportées de Hollande en 1795 ajoutèrent momentanément un appoint assez notable aux œuvres de certains maîtres, parmi les 21,700 estampes ayant appartenu aux jésuites établis à Cologne et les 3,000 estampes envoyées d'Italie, à peine, — suivant le témoignage de Joly fils, qui à cette époque avait succédé à son père, — s'en trouva-t-il quelques centaines qu'on pût considérer comme ne faisant pas double emploi avec celles que le cabinet possédait de longue date. Encore ces pièces d'élite ou du moins relativement utiles étaient-

(1) Nous ne comprenons pas dans ce chiffre les estampes formant la collection que M. de Tralage avait léguée à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, et dont la translation à la Bibliothèque nationale sera mentionnée un peu plus loin.

elles souvent en aussi mauvais état que le reste, c'est-à-dire « tachées, déchirées ou très faibles d'épreuve. » On ne saurait donc regretter beaucoup pour le cabinet des estampes l'obligation que les événemens lui imposèrent, vingt ans plus tard, de restituer à leurs anciens propriétaires les biens dont les conquêtes de nos armées l'avaient pendant quelque temps rendu détenteur. Sans parler de la question d'équité, il y avait là en réalité plutôt un allègement qu'un préjudice, la plupart des objets réclamés n'ayant guère fait qu'envahir la place réservée jusqu'alors aux œuvres d'un intérêt sérieux ou aux belles œuvres.

Pour nous en tenir d'ailleurs à ce que le département des estampes possède encore du contingent fourni par les réquisitions pendant la période révolutionnaire, deux collections seulement parmi toutes celles dont l'entrée remonte à cette époque nous semblent exiger une attention particulière, ou mériter au moins une mention. L'une, qui avait appartenu à l'ancien ministre émigré Bertin et que celui-ci avait exclusivement composée de pièces chinoises ou japonaises, est devenue le fonds d'une importante série à laquelle d'autres dessins ou d'autres gravures en bois originaires des mêmes pays ont ajouté et ajoutent encore d'année en année des supplémens précieux. L'autre, plus considérable par le nombre, puisqu'elle ne comprenait pas moins de 33,000 pièces, avait été formée par un conseiller au parlement de Paris, M. Nicolas de Tralage, et léguée par lui à la bibliothèque de Saint-Victor, où on l'avait prise avec le reste à l'époque de la suppression des couvens. Transportée au cabinet des estampes, cette volumineuse collection y introduisait un principe nouveau en ce sens que la classification en avait été faite non, comme d'ordinaire, au point de vue de l'art, de l'archéologie ou de l'histoire, mais dans l'intérêt des études relatives à la mythologie. Toute image de dieu, de déesse ou de héros fabuleux, qu'elle procédât du génie antique ou de la fantaisie d'un maître moderne, toute représentation allégorique, quels qu'en fussent la date, les mérites ou les formes, avait sa place dans ce vaste répertoire des fictions figurées, dans ce dictionnaire pittoresque de la fable, conçu à peu près et, sauf la différence des élémens, établi sur le même plan que le recueil historique de Fontette. En rassemblant ainsi des documens de toute provenance et d'une autorité fort inégale, la main de Tralage, il est vrai, se montrait plus active qu'intelligente, et préparait en réalité pour l'avenir une provision de matériaux bien plutôt qu'elle n'édifiait un monument; mais le travail accompli n'en avait pas moins une utilité véritable. La part une fois faite des doctrines plus impartiales que de raison qui l'ont inspiré, ce n'est que justice de reconnaître ce qu'il a en soi de profitable à un certain ordre d'études, et quels secours il

offre encore aujourd'hui à ceux qui savent en interroger les résultats avec discernement.

Tout ne s'était pas borné pourtant, durant la période révolutionnaire, à ces mesures prescrites par les lois nouvelles, à ces confiscations et à ces envois du dehors. Les terribles secousses qui, sur le sol de la France entière, venaient de jeter bas tant d'hommes et de choses, avaient eu leur contre-coup à l'intérieur de la Bibliothèque, et parmi les anciens fonctionnaires de l'établissement restés à leur poste comme parmi ceux qu'installait à tour de rôle l'administration girondine ou montagnarde, plus d'un était tombé victime de son passé ou de la situation que les événemens récents lui avaient faite. Tandis que Chamfort et le conventionnel Carra, revêtus tous deux après le 10 août du titre de bibliothécaire national, payaient de leur vie, au bout d'une année seulement d'exercice, la modération relative de leurs opinions ou de leurs actes (1), tandis qu'à la même époque Girey-Dupré, sous-garde au département des manuscrits, était condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, — le docte Van-Praët, alors au début de sa carrière, l'illustre abbé Barthélemy lui-même, malgré l'éclat de ses services et la majesté de ses soixante-dix-sept ans, son neveu, Barthélemy de Courçay, adjoint à la garde du cabinet des médailles, d'autres employés supérieurs encore étaient jetés en prison. Plus tard, c'est l'orientaliste Lefèvre de Villebrune, nommé bibliothécaire national sur la recommandation de Robespierre, que la chute de son sinistre patron et ses propres essais à la Bibliothèque de dictature terroriste entraînent à une démission trop bien justifiée aux yeux de tous, en attendant l'arrêt de proscription qui devait le frapper sous le directoire. Partout l'instabilité dans les procédés administratifs aussi bien que dans l'influence des hommes appelés à les employer, partout un régime d'anarchie, de violences contre les individus, remplaçant la sage discipline de l'ancien temps, et au milieu de ces perturbations ou de ces vengeances quelques efforts seulement tentés par d'obscurs survivans du passé pour défendre ce qui peut être préservé encore,

(1) Chamfort, arrêté une première fois en 1792 et relâché après une détention de quelques jours, fut de nouveau décrété d'accusation l'année suivante. A la vue des gendarmes chargés de s'emparer de sa personne, Chamfort, sous prétexte de quelques préparatifs, passe dans une pièce reculée de son appartement et décharge à bout portant sur son front un pistolet dont la balle lui fracasse une partie du crâne et lui érève un œil sans atteindre la cervelle. Désespéré de vivre encore, il se saisit alors d'un rasoir et se déchire la gorge à coups redoublés; mais la mort continue de se refuser à l'appel de ses mains furieuses. Elle ne vint pour lui qu'au bout de trois mois d'horribles souffrances. — Quant à Carra, on sait que, traduit devant le tribunal révolutionnaire avec vingt de ses collègues appartenant comme lui au parti de la Gironde, il les suivit sur l'échafaud, où ils montèrent le 31 octobre 1793.

pour maintenir un reste d'ordre à mesure que la tyrannie ou la sottise démagogique tend à bouleverser chaque service, à le désorganiser de plus en plus.

Il va sans dire que le département des estampes et le digne chef qui le dirigeait depuis près d'un demi-siècle ne pouvaient échapper ni aux agitations, ni aux périls survenus à cette époque dans les autres départemens et pour les autres fonctionnaires de la Bibliothèque. Naturellement désigné aux défiances du nouveau pouvoir par l'indépendance de son caractère comme par ses liaisons avec plusieurs personnages de l'ancienne cour, Joly avait été frappé l'un des premiers, et il n'eût pas même été besoin pour cela qu'un ingrat et un lâche attaché depuis quelque temps, grâce à lui, au cabinet des estampes, qu'un employé nommé Tobiezen-Duby prit la peine de le dénoncer. Ses antécédens bien connus suffisaient; mais le délateur avait ses raisons pour travailler à précipiter les choses. En provoquant dès le mois de septembre 1792, par une lettre adressée à M<sup>me</sup> Roland, la destitution de Joly « comme un juste châtimement de son aristocratie, » il n'entendait pas, une fois le coupable puni, se contenter de cette satisfaction stérile. Il fallait pour achever la justice que la place devenue vacante lui fût donnée, à lui, et non à un autre. « Vertueuse citoyenne, écrivait-il, cette place m'appartient de droit. Je suis orphelin, ... je suis marié; mais je n'ai pour tout bien que 300 livres de rente et mon emploi de 800 livres. Mon père a été interprète à la Bibliothèque nationale... et je suis le continuateur et l'éditeur de plusieurs ouvrages nationaux qu'il a laissés... Enfin je suis patriote avant le 10 août, Brissot le sait. Citoyenne, avec ces titres, mériterais-je le passe-droit dont je suis menacé? »

Il ne paraît pas que la valeur de ces titres ait été jugée, par la femme du ministre de l'intérieur ou par ses amis, aussi rare que l'aurait voulu faire croire celui qui les présentait. D'ailleurs le plus considérable des ouvrages « nationaux » dus à la plume de Tobiezen-Duby le père et aux soins de son fils n'était autre qu'un livre publié deux ans auparavant par le solliciteur lui-même sur les *monnaies des barons et des prélats de France*. Peut-être n'y avait-il pas là de quoi démontrer très clairement le républicanisme prématuré d'un patriote qui se vantait d'avoir fait ses preuves au temps de la royauté. Quoi qu'il en soit, ce triste intrigant n'obtint que la moitié du succès qu'il s'était promis. Il réussit bien à faire expulser Joly, il eut la consolation encore de voir le fils de cet « aristocrate » perdre, en sa qualité de complice des crimes reprochés à son père, la place d'adjoint à la garde du cabinet des estampes qu'il occupait depuis plusieurs années et même aller grossir le nombre des pri-



somiers de la Conciergerie; quant à lui, il n'en demeura pas moins, malgré tout, simple employé comme devant. Pour se dédommager de sa déconvenue, Tobiezen-Duby ne manqua pas, il est vrai, d'injurier dans d'ignobles pamphlets la « vertueuse citoyenne » dont il avait en vain recherché la protection, et qui maintenant n'était plus pour lui que « la femme Roland; » mais la succession de Joly et même celle de Joly fils, sur laquelle Tobiezen-Duby s'était rabattu en désespoir de cause, furent recueillies par d'autres mains que les siennes. Voilà en somme à quels résultats tous ses efforts avaient abouti, et, pour comble d'infortune, l'héritier qu'on lui préférait appartenait comme lui à la classe des employés inférieurs de la Bibliothèque, sans se recommander d'ailleurs par des aptitudes personnelles beaucoup plus remarquables, ni par de plus brillants états de service.

Le nouveau garde toutefois avait sur son compétiteur évincé l'avantage d'être un honnête homme. Si, pendant les trente mois à peu près que dura la gestion de Bounieu, le successeur de Joly, on ne trouve à relever aucun progrès notable, aucune tentative même digne d'être mentionnée, on ne peut non plus y découvrir l'indice d'une témérité ou d'une négligence quelconque dans l'administration et dans la surveillance du dépôt « confié par la nation. » Le soin scrupuleux au contraire avec lequel Bounieu inscrit sur son registre, jour par jour et presque heure par heure, jusqu'aux moindres incidens qui se produisent, jusqu'à la plus minime dépense qu'exigent les besoins du département, — d'autres témoignages matériels encore attestent chez lui, à défaut des hautes qualités de l'intelligence, beaucoup de bon vouloir et de bonne foi. A peine pourrait-on lui reprocher le naïf mouvement d'amour-propre qui le porte, aussitôt qu'il est entré en fonctions, à faire rechercher et acquérir pour en composer son œuvre une douzaine de mauvaises estampes en manière noire d'après ses propres tableaux : à cela près, tout, pendant ces deux ans et demi de direction négative ou, si l'on veut, d'inter règne, se borna fort heureusement au maintien des choses, telles que l'ancien régime les avait établies. Jusqu'aux ornemens et aux emblèmes réputés ailleurs séditieux, jusqu'à ces reliures aux armes que dans d'autres collections publiques on avait commencé de détruire avant qu'un décret de la convention défendit « de mutiler les livres imprimés ou manuscrits sous prétexte de faire disparaître les signes de la royauté ou de la féodalité (1), » — tout fut préservé, tout demeura dans son état normal et à sa place. Aussi lorsqu'en 1795 Joly fils, par une sorte

(1) Loi du 24 octobre 1793.

de restauration domestique, se vit appelé au poste que son père, déjà presque octogénaire et à demi frappé de cécité, ne pouvait plus reprendre, il se trouvait et il retrouvait le département lui-même dans les conditions matérielles où ils eussent été l'un et l'autre si nul changement politique ne fût survenu. Il semblait que ce qui s'était passé dans l'intervalle n'avait eu d'autre résultat que de substituer une nouvelle étiquette à l'inscription autrefois placée sur la porte du cabinet des estampes du roi, et quand deux ans plus tard, en 1797, Joly acquérait, pour la somme de 3,000 livres, l'œuvre fort peu démocratique assurément du graveur Jacques-Philippe Lebas, que faisait-il, sinon continuer l'application des principes dont il avait depuis sa jeunesse reçu la tradition?

Pendant cette même année 1797 allait être marquée par un événement tout autrement mémorable, par une découverte aussi importante pour l'histoire de l'art lui-même que pour l'honneur du cabinet des estampes. On sait avec quelle passion l'Allemagne et l'Italie se disputaient la gloire d'avoir donné naissance à l'inventeur de la gravure, et dans combien d'écrits, surtout depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces revendications en sens contraire s'étaient poursuivies sans néanmoins aboutir à aucun résultat décisif, à la production d'aucune preuve. Forts du témoignage de Vasari, les érudits italiens tenaient pour l'orfèvre florentin Maso Finiguerra, et pour la tradition qui lui attribuait la découverte de l'art (1). De leur côté, les Allemands, et Heinecke avec plus de hauteur que personne, s'étonnaient qu'on défendit une pareille cause sans pouvoir avec certitude « présenter au public la moindre estampe de ce fameux Finiguerra, » tandis qu'on n'avait en Allemagne que l'embarras du choix entre les pièces authentiques gravées par Martin Schoëngauer et par quelques-uns de ses contemporains ou de ses prédécesseurs. La question était de savoir toutefois si ces estampes, dont les plus anciennes portent le millésime 1466, avaient en réalité précédé les estampes italiennes non datées, et si quelques-unes de celles-ci ne devaient pas, en raison des caractères mêmes du travail ou par le rapprochement de certains témoignages historiques, faire justice des prétentions de l'Allemagne.

Les choses en étaient là lorsque, au commencement de son séjour à Paris en 1797, le garde du cabinet de Parme, le savant abbé Zani, crut reconnaître parmi quelques vieilles estampes italiennes

(1) Il va sans dire qu'il n'est question ici que de l'impression des planches gravées en creux. Le secret de tirer des épreuves sur un bloc de bois gravé en relief était populaire dès les premières années du XV<sup>e</sup> siècle, ainsi que le prouvent, entre autres monuments datés, la *Vierge de 1418*, à la bibliothèque de Bruxelles, et le *Saint Christophe de 1423* dans la collection de lord Spencer.

conservées dans notre Bibliothèque nationale une épreuve sur papier d'une plaque d'argent, d'une *paix* (1) représentant *le couronnement de la Vierge*, gravée et niellée par Maso Finiguerra pour le baptistère de Saint-Jean, à Florence. Or cette *paix*, — les registres du baptistère en font foi, — avait été livrée en 1452 par l'orfèvre florentin, qui avait reçu alors le prix fixé pour la rémunération de son travail. Zani se rappelait le fait, et de plus il avait eu l'occasion de voir assez récemment à Livourne, dans la collection Serratti, une contre-empreinte en soufre de la composition gravée sur la plaque originale. L'épreuve sur papier qui venait de frapper ses regards avait donc, à quelques jours près, le même âge que cette épreuve en soufre. Il fallait nécessairement que Finiguerra l'eût tirée avant l'opération de la niellure, c'est-à-dire avant l'introduction dans les tailles de l'émail noir qui devait s'y incruster; il fallait qu'il l'eût prise au moment où les travaux de gravure proprement dite étaient seuls terminés, par conséquent à une époque antérieure à la fin de cette année 1452, signalée dans les archives du baptistère comme la date de l'achèvement et de la livraison de l'ouvrage. Il fallait enfin que cette petite feuille de papier, déjà vieille de plus de trois siècles, eût été imprimée à Florence quatorze ou quinze ans plus tôt que l'estampe allemande au burin la plus ancienne, de l'aveu même de Heinecke et des siens.

On devine l'empressement de Zani à rechercher tout ce qui pouvait convertir ses suppositions en argumens positifs et sa secrète espérance en certitude. Quelle joie pour lui, qui n'avait cessé de soutenir la cause de Finiguerra avec plus de zèle et de conviction qu'aucun de ses compatriotes, mais avec une conviction tout instinctive, quel surcroît d'honneur pour l'Italie, s'il arrivait à produire la preuve irrécusable de la justesse de ses pressentimens et de la vanité des prétentions élevées par les Allemands! Le moyen pourtant dans une conjoncture aussi grave de se fier uniquement à ses souvenirs? D'ailleurs crier victoire avant l'heure, n'eût-ce pas été s'exposer au danger de recevoir plus tard quelque péremptoire démenti ou de céder involontairement ses droits à quelque survenant en humeur de se faire valoir? Zani sut attendre en silence le jour où il pourrait sans péril proclamer sa découverte; mais lorsque ce jour fut arrivé, lorsqu'un dessin fait sur sa demande à Florence d'après la *paix* même du baptistère lui eût permis de constater l'identité absolue de l'épreuve avec l'œuvre originale, — sauf la reproduction de celle-ci en sens inverse et par conséquent dans le

(1) Il est d'usage de désigner ainsi une plaque de métal que, dans les messes solennelles, le célébrant, pendant qu'on chante l'*Agnus Dei*, donne à baiser aux membres du clergé et aux fidèles en adressant à chacun d'eux ces paroles : *Pax tecum*.

sens nécessaire d'une impression directe, — adieu la possession de son secret et de soi-même, adieu toute précaution conseillée d'abord par la prudence, toute crainte de susciter des compétiteurs ou d'être arrêté par une objection! Rien de plus naïvement enthousiaste, mais d'un enthousiasme bien légitime après tout, que le récit fait par Zani lui-même de ses émotions au moment où, toutes les preuves recueillies, il se sentit enfin en mesure de divulguer sa découverte. « Ma plume, dit-il, est impuissante à décrire ce que j'éprouvai pendant cet instant fortuné... Mon cœur nageait dans un océan de félicité inconcevable... Je fis part de ma trouvaille à M. Joly, l'homme le plus aimable que je connaisse et le très digne garde du cabinet de Paris, aux employés sous ses ordres, à plusieurs amis parmi lesquels se trouvait le célèbre M. Denon, qui voulut dessiner mon portrait dans l'attitude même où il m'avait vu, la loupe à la main et les yeux fixés sur cette chère petite feuille de papier (1). »

Un employé alors très jeune du département des estampes, qui devait, quarante-trois ans plus tard, en devenir le conservateur, M. Duchesne, assistait à cette scène des confidences finales, et il l'a racontée à son tour. « Il serait difficile, écrivait-il dans son *Essai sur les nielles*, de peindre la joie de l'estimable abbé Zani au moment où, ayant acquis la certitude de sa découverte, il s'empressa de nous en faire part. Cet excellent homme était tellement sourd qu'il entendait à peine les complimens qu'on lui faisait;... s'exprimant avec beaucoup de difficulté en français, il cherchait par momens à se faire mieux comprendre en parlant italien; puis, pour s'exprimer mieux encore, il se servait de phrases latines que sa prononciation rendait presque inintelligibles, ou d'expressions techniques,... *niello, niellare, niellatore*, dont le sens ne nous était pas connu, — le tout entremêlé d'exclamations joyeuses... L'agitation dans laquelle était l'abbé Zani devait paraître d'autant plus singulière que depuis six mois qu'il venait, tous les jours, travailler à la même place, son infirmité le rendait semblable à un terme, et l'empêchait de prendre part à rien de ce qui se passait autour de lui... Je n'oublierai jamais la scène que produisit l'état d'enthousiasme où se trouvait ce digne abbé Zani. Elle m'a frappé si fortement qu'après plus de vingt-cinq ans elle est encore parfaitement présente à mon esprit. »

Un pareil événement était en effet de nature à laisser de profonds souvenirs. Grâce à la découverte de Zani, cette question de priorité, si longtemps débattue, se trouvait définitivement tranchée, et la re-

(1) *Materiali per servire alla storia dell' incisione*, p. 40 et suiv.

nommée légendaire de Finiguerra désormais fondée sur un témoignage irréfragable. Dira-t-on que, depuis le jour où le chef-d'œuvre conservé au cabinet des estampes a reçu cette consécration éclatante, deux ou trois autres découvertes ont été faites, qui tendraient à dédommager l'Allemagne de l'échec qu'elle avait subi? Nous ne songeons nullement à nier que la gravure, en tant que procédé matériel, ait pu être pratiquée par des artisans de Nuremberg ou d'Augabourg à l'époque ou même un peu avant l'époque où Finiguerra travaillait à Florence. Certains essais de grossière imagerie assez récemment remis en lumière (1) ne laissent pas en ce sens de mériter quelque attention; mais qu'y a-t-il là qui intéresse l'art à proprement parler? La curiosité tout au plus ou le rigorisme archéologique y trouverait son compte. Qu'importent donc les trouvailles de cette espèce faites ou à faire, les démentis que la production de quelque méchante image antérieure à l'année 1452 aura pu ou pourra donner en apparence à la gloire du maître florentin et à la sagacité de Zani? L'épreuve de la *paix* que possède la collection de France n'en est et n'en demeurera pas moins le plus ancien monument de l'art, comme Finiguerra est en réalité l'inventeur de la gravure, puisqu'il a su le premier en deviner, en révéler les ressources et élever un simple procédé industriel à la hauteur d'un moyen d'expression pour le beau. Que la *paix* de Florence, si l'on n'a égard qu'à la stricte chronologie, ne doive pas être considérée comme une œuvre absolument sans précédens, comme le spécimen unique des essais primitifs du métier, cela est possible; toujours est-il qu'aucune des tentatives antérieures ou contemporaines, aucune pièce, allemande ou non, appartenant à l'époque des incunables, ne permettrait de soupçonner ce que nous montre cette estampe si justement célèbre. Donc celui qui l'a faite, loin de rien usurper, a légitimement tout conquis.

En ôtant ainsi tout prétexte aux hostilités présentes aussi bien qu'aux contestations futures, Zani ne faisait pas seulement que rétablir les titres d'un grand artiste, ou qu'assurer à notre collection nationale un privilège dont aucune collection rivale n'arriverait jamais à la déposséder. Grâce à lui, les pièces analogues par le caractère du travail à cette estampe précieuse entre toutes se trouvaient désormais former une classe à part dans la série des monumens anciens de la gravure, et les nielles, confondus jusqu'alors au cabinet des estampes avec les premiers ouvrages exécutés suivant les procédés de la taille-douce, devenaient pour les artistes comme

(1) Une *Flagellation* par exemple, portant la date de 1446, décrite par M. Renouvier, et une *Vierge de 1454*, qui faisait partie de la collection Weigel, vendus il y a quelques mois à Leipzig.

pour le public un objet d'études toutes nouvelles, une source de révélations d'autant plus intéressantes que, depuis l'abbé de Marolles jusqu'à Mariette lui-même (1), aucun curieux, aucun érudit ne s'était avisé de porter son attention sur ce point. La lumière une fois faite, n'était-ce pas un devoir pour le garde du cabinet de distraire des divers recueils où elles figuraient ces pièces de nature homogène, de les rassembler comme on avait déjà rapproché les unes des autres les vieilles pièces xylographiques ou les estampes en camaïeu?

De là l'inappréciable suite qui, avec les acquisitions faites plus tard, ne comprend pas aujourd'hui moins de 136 nielles. Composée en majeure partie de ceux qui avaient appartenu à Marolles et dans lesquels il n'avait pas su reconnaître les produits d'un art particulier, augmentée depuis le commencement du siècle où nous sommes par les soins de M. Duchesne, qui s'était spécialement appliqué à la recherche et à l'étude de ces œuvres primitives, enfin enrichie tout récemment de plusieurs pièces dignes d'avoisiner les délicates raretés recueillies à d'autres époques, — la collection des nielles conservés à la Bibliothèque nationale est sinon la plus nombreuse, au moins la plus belle et la plus variée que l'on ait encore réunie. Même sans compter la *paix* de Finiguerra, qui suffirait à elle seule pour mettre hors pair le cabinet où elle se trouve, une pareille série défie toute comparaison avec les collections du même genre que l'on a formées ailleurs, à l'imitation de la nôtre et à la lumière des enseignemens publiquement fournis par Zani après sa découverte. Ce n'est pas un mince honneur pour le cabinet de France d'avoir été à la fois le théâtre prédestiné à cette découverte et le premier centre des efforts qui devaient la féconder.

Les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, bien qu'elles n'aient été signalées par aucune acquisition importante au dehors, marquent donc dans l'histoire du département des estampes une phase de progrès et en un certain sens d'accroissement, puisque des richesses si longtemps ignorées ou négligées viennent, à partir de ce moment, s'ajouter à celles dont le prix et l'utilité avaient été reconnus dès l'origine. Est-ce pour compléter de ce côté les récentes conquêtes, est-ce dans l'espoir de découvrir encore quelque filon caché que Joly fils entreprit de dresser à nouveau un inventaire détaillé de tout ce que possédait le département? Toujours est-il que

(1) La correspondance de Mariette avec le chevalier Gaburri nous apprend qu'il faisait de son mieux pour se procurer quelques renseignemens sur Finiguerra et sur ses travaux, mais elle ne prouve pas qu'il songeait à établir une distinction entre les épreuves de nielles et les épreuves tirées sur des planches formellement gravées en vue de l'impression.

le remaniement des anciens répertoires, inventaires ou catalogues, et la vérification rigoureuse de chaque recueil à porter sur le nouvel état occupèrent à peu près exclusivement le temps qui s'écoula depuis la réintégration de Joly jusqu'aux premières années de l'empire. Quelque profitable au bon ordre que pût être une pareille besogne, elle ne suffisait pas cependant pour prévenir désormais toute incertitude dans les procédés de répartition et par conséquent dans les recherches. Restait à établir un classement méthodique permettant de grouper, en raison des services particuliers qu'ils étaient appelés à rendre, les ouvrages de chaque espèce actuellement existans et de rattacher à telle série fixe les volumes ou les pièces qui pourraient survenir. Sans doute on n'avait pas attendu ce moment pour subordonner à certaines règles la distribution des différens recueils composant l'ensemble de la collection. Pour ne parler que des tentatives les plus récentes, on avait senti, vers 1783, la nécessité de mettre en pratique les principes posés par Heinecke dans son livre sur la matière (1), et Hugues-Adrien Joly avait essayé à cette époque de faire prévaloir dans le département qu'il administrait un système de classification moins arbitraire ou moins équivoque que celui dont ses prédécesseurs et lui-même s'étaient à peu près contentés; mais, à peine entreprise, la réforme n'avait pu être poursuivie, et il avait fallu que vingt années se passassent avant qu'elle arrivât à produire tous ses fruits. Par une coïncidence singulière, c'est précisément avec le XIX<sup>e</sup> siècle que s'ouvre pour le département des estampes cette ère de perfectionnement, d'achèvement en quelque sorte, et que la réorganisation dont nous avons à indiquer l'esprit vient compléter, au point de vue de la discipline intérieure et du service, les progrès qui avaient eu jusqu'alors pour effet principal l'accroissement numérique ou la richesse intrinsèque des collections.

HENRI DELABORDE.

(1) *Idee générale d'une collection d'estampes*, Leipzig 1771.

---

---

# J.-R. THORBECKE

---

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR LE GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE AUX PAYS-BAS.

---

Le 4 juin dernier, la Néerlande a perdu le plus éminent de ses hommes d'état, celui qui a le plus contribué à l'avènement dans ce pays du régime strictement parlementaire. J.-R. Thorbecke n'était guère connu que de nom à l'étranger. Pour bien des raisons, la Néerlande est trop ignorée au dehors : le royaume est petit, la langue difficile, rarement étudiée, et les Néerlandais ne se donnent pas beaucoup de peine pour attirer l'attention sur eux. Peut-être ont-ils tort, peut-être auront-ils plus tard lieu de regretter l'espèce d'indifférence, mélange de fierté légitime et d'indolence, qu'ils professent pour l'opinion de l'Europe, qu'ils ne secouent du moins qu'au jour où leur intérêt national est directement en jeu. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'étranger gagnerait souvent à les voir de près. Il y a chez eux une riche mine d'expériences politiques et sociales à utiliser. Ils offrent à l'observateur une population condensée, patriotique, forte par ses mœurs et ses traditions, plus libérale par instinct et sentiment du droit qu'impatiente de mettre ses institutions en harmonie avec ses tendances, et par cela même mieux préparée que toute autre à servir de champ d'épreuve aux innovations dont ailleurs on redoute les conséquences. Il nous a semblé que M. Thorbecke méritait d'être mieux connu que par la vague renommée qui s'attache à son nom comme au chef longtemps reconnu du parti libéral en Hollande, et d'autre part que sa vie offrirait un cadre naturel à l'une des histoires parlementaires les moins étudiées et les plus instructives du siècle où nous vivons.



## I.

Johann-Rudolph Thorbecke naquit à Zwolle en 1796. Sa famille paternelle était allemande d'origine, ce qui est fréquent dans les Pays-Bas, mais ce qui, jusqu'à présent du moins, n'a pas tiré à conséquence. La Néerlande possède une puissance d'assimilation qui lui a permis de rester elle-même, tout en recevant continuellement des affluens de source étrangère. Ce qui est certain, c'est que Thorbecke fut un véritable Hollandais, et le prouva toujours plus à mesure que l'âge, l'étude, la lutte avec les hommes et les choses, dégagèrent son individualité réelle des formes passagères qu'elle dut aux circonstances de sa jeunesse. Ses parens appartenaient à la bourgeoisie commerçante de sa ville natale. Ils étaient loin d'être riches; cependant ils surent faire des sacrifices pour son éducation. L'un des meilleurs élèves du *gymnase* ou lycée de Zwolle, il commença ses études universitaires à Leyde en 1814.

La Néerlande s'appartenait de nouveau à elle-même. Émancipée de ce despotisme impérial que la France a le malheur d'avoir couvert de son nom, et qui, dans un tel pays, était le comble de l'humiliation, la nation néerlandaise renaissait à une vie nouvelle, et sa jeunesse surtout s'élançait avec ardeur dans le vaste champ des espérances. En 1820, Thorbecke fut promu docteur ès-lettres à l'université de Leyde, et il dut à ses brillans succès d'étudiant de pouvoir visiter l'Allemagne savante avec un subside du gouvernement. Les universités germaniques projetaient alors leur plus vif éclat. Gœttingue, Giessen, Heidelberg, Munich, Iéna, Berlin, l'attirèrent tour à tour, et la philosophie devint son étude favorite; mais à cette époque on n'était pas tout à fait aussi philosophe en Hollande qu'en Allemagne, ou, pour mieux dire, on y redoutait beaucoup les audaces spéculatives de la nation voisine, et lorsqu'il revint à Leyde avec une réputation précoce de savant et l'espoir d'être appelé à une place de professeur, il se butta contre cette méfiance un peu sénile des nouveautés qui devait plus tard lui susciter tant d'obstacles sur un tout autre terrain.

Le jeune Thorbecke retourna donc en Allemagne, et ouvrit un cours de philosophie de l'histoire comme *privat-docent* d'abord à Giessen, puis à Gœttingue. Il résuma les principes de sa théorie historique dans un traité sur *l'Essence et le caractère organique de l'histoire*, qu'il écrivit en allemand en 1824 et qu'il dédia au célèbre professeur K.-F. Eichhorn, un de ses maîtres préférés. Ce traité est très digne d'être lu. Il dénote un esprit philosophique supérieur, déjà expert dans l'art de saisir les lois générales qui commandent la masse confuse des faits particuliers. Ce n'est pas pour lui un vain mot que « le caractère organique » de l'histoire.

Il s'élève à la fois au-dessus du point de vue étroit qui ne comprend que le passé, ne songe qu'à le restaurer, et du point de vue purement révolutionnaire, qui ne sait que faire table rase de ce passé pour reconstruire un édifice de carton, ne tenant à rien et tombant au premier souffle. Le jeune auteur voit dans l'histoire d'une nation, comme dans celle d'une personne, un développement régulier dont le progrès a pour condition la continuité. Aucune période de la vie nationale ne peut être réellement détachée des périodes antérieures qui la contenaient en germe, aucune non plus ne doit être considérée comme définitive, puisqu'à son tour elle est le laboratoire où se forment les germes des périodes futures. Cette théorie, dont la vérité est aujourd'hui reconnue par tous ceux qui ont le sens de l'histoire, se rattachait aux vues originales développées en 1814 par Savigny dans un ouvrage célèbre sur la philosophie du droit, et l'auteur est toujours demeuré fidèle à ce point de vue, si étroitement lié à l'aptitude organisatrice qu'il déploya plus tard. Seulement, quand on le surprend tout enchevêtré encore dans les lourdeurs alambiquées de la dialectique allemande, qui devait longtemps passer pour la forme scientifique et philosophique par excellence, quand on voit cet esprit, naturellement clair et précis, emmailloter sa pensée dans les formes opaques où se délectaient alors les gens à prétentions savantes, on a de la peine à deviner le futur ministre qui puisera l'un de ses grands élémens de puissance dans la netteté, le caractère positif et sobre de ses vues politiques. Évidemment ce déguisement scolastique était chez lui quelque chose de juvénile, un genre adopté, dont il devait un jour s'émanciper.

Nous le voyons en effet dès 1825 dépouiller déjà en partie cette forme allemande qui vise à la profondeur et n'aboutit trop souvent qu'à être creuse, dans un travail remarquable que, de retour dans son pays natal, il publia sur *le Droit et l'État*. Il s'efforce de concilier le droit de l'individu et celui de la société en relevant le principe moral dont ils dérivent tous deux. Sa réputation grandissante lui valut la chaire des sciences politiques à l'université de Gand, et le diplôme *honoris causa* de docteur en droit à celle de Leyde; mais les événemens de 1830 le renvoyèrent en Hollande. Une chaire de droit lui fut ouverte à Leyde, où il professa l'histoire du droit romain, celle du droit néerlandais et le droit administratif. A cette période appartient un autre ouvrage sur les changemens survenus depuis la révolution française dans le système général des états de l'Europe (1). Là encore on ne découvrirait pas du premier coup le futur

(1) *Over de verandering van het algemeen Staten-stelsel van Europa, sedert de Fransche Omwenteling; Leyde 1831.*

*leader* des réformistes libéraux en Hollande. Ses jugemens de détail sur la révolution sont encore empreints d'une certaine étroitesse, bien pardonnable d'ailleurs au moment où il écrivait; mais son point de vue général est déjà tout à fait libre. Au nom du grand principe historique dont la vérité profonde lui était apparue dès ses premières recherches, il s'élève contre ceux qui ne veulent voir dans la révolution française qu'une bourrasque dévastatrice, finie, dépassée, désormais sans valeur pour le développement de l'Europe. Non, dit-il, malgré ses erreurs et ses crimes, malgré la contradiction que recèle ce principe révolutionnaire qui veut récolter sans avoir semé et créer de rien des choses nouvelles, il faut maintenant reconnaître qu'à son tour la révolution est entrée dans la série des faits historiques et qu'elle est soumise aux mêmes lois. En ce sens, elle est devenue elle-même un antécédent pour les âges suivans, et c'est vainement qu'ils tâcheraient de se soustraire à son influence. Parmi les vues originales exposées dans cet écrit, nous signalerons celle-ci : les puissances, en se coalisant contre la France révolutionnaire, ont introduit une innovation radicale dans le système européen. Tandis que jusqu'alors les alliances et les guerres avaient été déterminées uniquement par les intérêts de chaque état, — quand même on mettait parfois la religion en avant, — on vit alors surgir une politique nouvelle qui remplaçait sur son programme le principe de l'intérêt national par celui de l'intérêt général de l'Europe. Ce sont les monarchies menacées qui ont les premières, au nom de l'intérêt conservateur, constitué quelque chose qui ressemble à une fédération européenne, cette grande idée de l'avenir. Le jour viendra où les peuples suivront l'exemple donné par les rois.

C'est vers le même temps que le jeune professeur fixa de plus en plus son attention sur son pays et ses institutions. La Néerlande avait vu ses meilleures forces absorbées pendant près de quinze ans par les embarras croissans de la question belge. A la fin, l'orage avait éclaté, et malgré les efforts du roi et du peuple l'issue avait été contraire aux vœux du patriotisme hollandais. Déjà toutefois de bons esprits se demandaient si en réalité la nation néerlandaise n'avait pas plus gagné que perdu à la disjonction de deux peuples qui peuvent entretenir les meilleurs rapports comme voisins, mais qui se nuisent l'un à l'autre quand ils sont soumis au même régime. Désormais débarrassés de tout souci du côté de la Belgique, les Néerlandais ne devaient-ils pas se consacrer entièrement au développement normal, indigène, tout à fait libre, de leur nationalité? Le patriotisme avait pu conseiller de supporter patiemment les lacunes, les imperfections de la charte qui les régissait, de peur de fournir des armes à ceux qui voulaient le démembrement de la commune pa-

tris ; le démembrement accompli, il n'y avait plus de raison pour se taire. D'ailleurs les faits n'avaient-ils pas prouvé que l'insurrection belge avait puisé une grande partie de sa puissance dans ces lacunes et ces imperfections elles-mêmes ? Mais, pour saisir nettement le rôle toujours plus essentiel de Thorbecke en tant que réformateur politique, il faut se rendre un compte clair de l'état constitutionnel de la Néerlande à partir de la restauration.

En 1813, au lendemain de la bataille de Leipzig, et quand on vit les aigles impériales se replier sur le Rhin, le peuple néerlandais s'insurgea comme un seul homme contre la domination française. C'était justice; le jour de Némésis était venu. Là comme ailleurs, l'empire subissait le châtement des violences qu'il avait commises contre le bon droit des peuples libres. Le soulèvement du peuple hollandais, en ouvrant à la coalition les frontières septentrionales du territoire français, contribua pour une large part à la chute du colosse. Ce n'était pas seulement contre la France impériale que la Néerlande s'était insurgée; toutes les conséquences de la révolution se trouvaient également compromises. Le retour de l'indépendance s'associait dans une foule d'esprits au rétablissement des anciennes institutions, et particulièrement à celui de la famille stathoudérienne, exilée depuis 1795. Lorsque le prince d'Orange, rappelé par le vœu populaire, débarqua au pied des dunes de Scheveningue, il se vit par le fait en possession d'un pouvoir pour ainsi dire absolu, tel du moins qu'aucun de ses glorieux ancêtres ne l'avait jamais possédé au même degré.

Heureusement pour la Néerlande, les promoteurs de la restauration n'étaient pas des réactionnaires aveugles, et le prince d'Orange était un homme d'une réelle supériorité; les leçons de l'exil lui avaient profité. Il connaissait trop bien le peuple néerlandais pour s'imaginer que l'établissement d'un régime absolutiste fût durable. La Néerlande devait à la révolution d'être devenue un royaume au lieu d'une république confédérée; mais il était clair que les traditions républicaines étaient toujours vivaces, que, la passion de l'indépendance nationale une fois satisfaite, on verrait revenir le vieil antagonisme de la bourgeoisie et de la maison stathoudérienne, qui avait été si fatal à la nation tout entière, qu'en un mot la plus simple prudence commandait de ne pas recommencer les errements du passé. En définitive, rien dans les traditions de sa maison ne pouvait indisposer le prince contre un régime constitutionnel analogue à celui dont Louis XVIII lui-même reconnaissait la nécessité en France; il avait même, pour l'établir, bien d'autres précédens que la maison de Bourbon. Pourquoi n'eût-il pas fait en Hollande ce que l'un de ses plus illustres prédécesseurs avait fait en Angleterre ? Ce fut donc en toute sincérité qu'à l'offre qui

lui était faite de la souveraineté il répondit par cette déclaration solennelle : « j'accepte ce que la Néerlande me présente ; mais je l'accepte seulement sous la garantie d'une constitution sage, qui préserve sa liberté contre les abus qui pourraient surgir plus tard. »

Un pareil langage, au lendemain de l'autocratie impériale, sonnait délicieusement aux oreilles de la nation ressuscitée. Bientôt le « prince-souverain, » — c'est le titre qui lui fut d'abord décerné, — devint le roi Guillaume I<sup>er</sup>, et les traités de Vienne adjoignirent à son royaume ces anciens Pays-Bas espagnols, puis autrichiens, qui font aujourd'hui la Belgique, et dont on s'imaginait que la fusion avec leurs frères du nord serait facile et prompte. Le retour de l'île d'Elbe, les terreurs qu'inspira la réapparition de l'oppressur, la bataille de Waterloo, la part fort honorable qu'y prirent le corps d'armée hollandais et surtout le prince d'Orange, fils du roi, ces inquiétudes, ces joies, ces fiertés ressenties en commun, scellèrent de nouveau le pacte conclu entre le peuple et la dynastie. La plus importante colonie, Java et Sumatra, avait été rendue par l'Angleterre, qui gardait, il est vrai, le Cap et Ceylan : le commerce, la navigation, renaissaient, tout semblait sourire au nouveau royaume. Les quelques années de paix profonde qui suivirent devraient passer pour fortunées entre toutes dans les annales néerlandaises, s'il était vrai que les peuples sont d'autant plus heureux qu'ils ont moins d'histoire.

Déjà pourtant quelques sons détonnaient dans cette harmonie qu'on eût pu croire parfaite. L'assimilation de la Belgique, par exemple, n'allait pas aussi vite qu'on s'y était attendu. Le clergé catholique en Europe avait généralement applaudi à l'état de choses issu des traités de 1815; mais il faut faire une grande exception pour le clergé belge, qui ne fut rien moins qu'édifié de se voir soumis à une dynastie protestante et à une constitution proclamant sans réserve la liberté des cultes. Guillaume I<sup>er</sup> releva le gant qu'on lui jetait, et se fit à bon marché une réputation de prince libéral. Lorsqu'on parcourt les journaux de l'époque, on voit à chaque instant le roi des Pays-Bas cité par les organes du libéralisme comme un prince modèle, qui donne asile aux proscrits, qui maintient scrupuleusement la constitution jurée par lui, qui surtout résiste hardiment aux prétentions de la cabale jésuitique. Cette politique augmentait sa popularité dans la vieille Néerlande, en majorité protestante, elle lui valait aussi de chauds partisans dans les grandes villes belges; mais cela n'empêchait pas la masse des paysans et des ouvriers belges, alors bien plus soumise encore qu'aujourd'hui aux influences cléricales, de se croire opprimée, lésée dans ses intérêts les plus chers, et, chose grave, de faire retomber sur la dy-

nastie hollandaise la responsabilité des abus, souvent très imaginaires, dont cette masse croyait avoir à se plaindre.

Guillaume I<sup>er</sup> avait tenu sa parole en donnant au pays une loi fondamentale, acceptée par les états-généraux, et qui devait garantir à la fois les droits de la couronne et les libertés nationales; cependant il semble qu'il ne se soit jamais rendu un compte bien clair des conditions essentielles d'un régime réellement libéral. Quant à lui, il se sentait libéral dans ses idées et sa politique; mais il en tirait trop aisément la conclusion que les intérêts du libéralisme et ceux de son pouvoir personnel ne faisaient qu'un. Il voulait faire lui-même et directement les choses dont il attendait l'accroissement de sa popularité. Le fait est que la constitution néerlandaise de 1814, un peu modifiée en 1815 en vue de l'union avec la Belgique, était rédigée de façon à laisser à la couronne une prépondérance presque absorbante. Par exemple, le roi n'avait pas voulu entendre parler de la responsabilité ministérielle. Il n'y avait pas de cabinet homogène, de vrai ministère, il n'y avait que des ministres du roi. Le roi se faisait fort de traiter avec la représentation nationale et de s'entendre à l'amiable avec elle; mais cette représentation, comment était-elle constituée? Les états-généraux étaient formés par les deux chambres. La première, toute semblable à notre chambre des pairs sous Louis-Philippe, se composait de 40 à 60 membres nommés à vie par le roi parmi les citoyens notables; c'était donc le roi bien plus que le pays qu'elle représentait. Les membres de la seconde étaient élus par les états provinciaux, nommés eux-mêmes par des collèges électoraux dont la composition variait selon les provinces et les villes, et dont les électeurs n'étaient renouvelés que rarement. Assurément l'idée avait été excellente de faire appel à l'élément provincial, si puissant dans l'ancienne confédération, et de lui attribuer une importance marquée dans le nouvel organisme; l'erreur était d'appliquer à la constitution d'une seconde chambre, destinée à représenter la nation dans sa totalité indivise, une force qui fournissait bien plutôt les éléments d'une chambre des pairs ou d'un sénat. En fait de représentation nationale, le peuple néerlandais n'en avait guère plus que l'ombre. Cela n'avait pas détourné les auteurs de la constitution de multiplier les mesures destinées à empêcher cette ombre de prendre corps. Par exemple, le budget ordinaire était voté pour dix ans, et on ne pouvait le discuter que par ministères. Le roi, tout en se montrant toujours fort gracieux pour les états-généraux, ne se gênait pas pour régler par simple décret ce qui eût été de leur compétence. Les finances étaient toujours fort obérées, et là surtout un contrôle indépendant eût été nécessaire: on imagina un syndicat d'amortissement à la nomination du roi, et dont le fonctionnement tendait à réduire encore le pou-

voir direct des chambres. Ce n'est pas que Guillaume I<sup>er</sup> visât à l'absolutisme, mais, fort de ses bonnes intentions, se voyant soutenu par la confiance populaire, il s'impatientait des obstacles que ce minimum de gouvernement représentatif opposait à la prompte réalisation de ses vues. Il ne supportait même qu'avec peine les objections respectueuses que lui faisaient parfois des hommes indépendans de caractère ou de position. C'est ainsi qu'on vit successivement s'éloigner des affaires des hommes éminens tels que Hogendorp, Falck, Roëll, Janssens, que l'on eût volontiers regardés comme les conseillers naturels de la politique royale.

On se demande peut-être comment s'explique la placide indulgence du peuple néerlandais, toujours si jaloux de ses libertés, et comment le roi demeurait populaire. Il y a bien des raisons de cette apparente anomalie. La principale, c'est qu'en Hollande la liberté est beaucoup plus ancienne dans les mœurs, dans la pratique de tous les jours, que dans les institutions. On n'y ressent pas au même degré qu'ailleurs le besoin pressant de changer celles-ci pour les mettre d'accord avec les théories libérales. Guillaume I<sup>er</sup>, comme presque tous les princes d'Orange, connaissait bien son peuple. Il savait ce qu'il devait ménager chez lui, et il se gardait bien d'y toucher. La presse, par exemple, était libre, ainsi que la science; l'administration, la police, du moins en Hollande, n'étaient ni oppressives, ni tracassières. Il y avait dans le gouvernement quelque chose de paternel, laissant en réalité une très large place à la liberté individuelle, celle à laquelle le Hollandais tient par-dessus tout, et respectant tout ce que la révolution avait laissé debout en fait d'anciens privilèges locaux ou personnels. Ajoutons que les nombreuses déceptions qui avaient suivi la révolution, les calamités dont le pays avait souffert sous le régime français, les efforts extrêmes qu'il avait fallu faire pour le secouer et défendre l'indépendance à peine reconquise, tout cela avait jeté les esprits dans cette apathie qui suit les grandes crises et propagé un certain scepticisme politique éminemment favorable aux agissemens d'un pouvoir personnel quelconque, à plus forte raison quand la personne qui l'exerce inspire une grande confiance. Enfin, par l'attitude qu'il avait prise contre les prétentions intolérantes de l'épiscopat belge, Guillaume I<sup>er</sup> conservait au dedans comme au dehors de ses états la réputation d'un défenseur du libéralisme. On eût bien étonné la plupart des Néerlandais de ce temps-là, si on leur eût dit que leur régime constitutionnel n'était que pour la forme, et qu'en réalité le mode d'après lequel ils étaient gouvernés était contraire aux notions élémentaires du libéralisme politique. Le roi disait son gouvernement libéral, et le peuple en majorité le croyait sur parole.

C'est en Belgique, où il n'y avait pas les mêmes illusions optimistes, que sous l'influence des idées françaises l'opposition libérale prit naissance et grandit. Des voix qui ne parlaient plus désormais du camp clérical réclamèrent d'un ton toujours plus impérieux la réforme de la constitution, l'introduction du principe de la responsabilité ministérielle, des élections directes, le jury, toutes les conditions, en un mot, du gouvernement parlementaire. Bientôt, par une coalition plus habile que morale, les libéraux belges et le clergé unirent leurs efforts pour faire brèche au gouvernement néerlandais. Si le roi Guillaume eût été alors bien inspiré, il eût prêté l'oreille à ceux qui lui montraient, dans la séparation politique et administrative des deux nations, le meilleur moyen de rester roi à Bruxelles comme à La Haye; mais le roi était absolument contraire à une telle combinaison. Il aurait dû, dans cette hypothèse, accorder à la Belgique un régime parlementaire plus complet que celui qu'il avait établi en Hollande; cela lui paraissait inadmissible. Sa politique personnelle l'entraîna dans de grandes fautes. Elle fut vacillante, variable, tantôt indulgente jusqu'à la faiblesse, tantôt sévère jusqu'à la rudesse. Un jour, à la fin d'une période marquée par de nombreuses concessions de détail, il rompt ouvertement en visière avec l'épiscopat, fonde à Louvain le « Collège philosophique, » dont les futurs séminaristes eux-mêmes étaient forcés de suivre les cours, et fait expulser par la gendarmerie des prêtres d'origine étrangère qui protestaient. Un peu plus tard, il signait avec la cour de Rome un concordat qui blessait les protestants sans contenter les catholiques, et qui resta lettre morte. Quelque temps après il froissait les provinces wallonnes et même une bonne partie de la bourgeoisie flamande en rendant l'usage de la langue hollandaise obligatoire, et il exaspérait les libéraux en faisant poursuivre et condamner au bannissement plusieurs de leurs chefs marquans, ce qui ne l'empêchait pas d'applaudir à la révolution de juillet et d'être le premier des souverains à reconnaître la royauté de Louis-Philippe. On sait le reste. La révolution parisienne ne tardait pas d'avoir son contre-coup à Bruxelles, l'alliance des libéraux et des cléricaux fit le succès du mouvement. En vain le peuple hollandais, prenant fait et cause pour son roi, lui fournit autant d'hommes et d'argent qu'il en avait besoin pour rentrer en conquérant dans le pays qui le répudiait comme souverain. La campagne de dix jours, vigoureusement et habilement menée par son fils, le prince d'Orange, fut inutile, la France allait intervenir, l'Angleterre l'appuyait, les autres puissances demeuraient inertes. La prise de la citadelle d'Anvers en 1832 acheva l'œuvre de la révolution belge.

A ce moment, le roi Guillaume aurait dû se résigner devant le fait accompli et accepter la convention arrêtée par la conférence de



Londres. Il s'y refusa pendant sept ans, continua d'entretenir une grosse armée en disproportion avec ses ressources, de manœuvrer auprès des différentes cours et d'ajourner les réformes intérieures sous prétexte que les difficultés extérieures ne permettaient pas de s'en occuper. Si la nation hollandaise avait chaleureusement épousé ses intérêts dans le conflit avec la Belgique, elle avait trop de bon sens pour ne pas voir que la séparation des deux royaumes était désormais irrévocable. L'entêtement du roi à poursuivre une restauration chimérique pesait lourdement sur le pays, qui murmurait. La popularité de Guillaume I<sup>er</sup> avait donc notablement diminué lorsque en 1839 il se vit enfin forcé, devant la volonté de l'Europe, à se soumettre et à désarmer. Même alors il ne voulut pas comprendre combien il était à désirer que la Néerlande, sortie honorablement, mais diminuée, mécontente, appauvrie, de cette crise prolongée, cherchât les éléments d'une vie nouvelle dans une féconde réforme intérieure. L'âge était venu pour Guillaume I<sup>er</sup> avec son cortège ordinaire d'illusions et d'opiniâtetés. La nation d'ailleurs vivait encore tranquillement, conformément à ses vieilles habitudes, sous un sceptre qu'elle respectait. La malheureuse issue de la révolution belge n'était pas faite pour rendre aux théories dites révolutionnaires le prestige qu'elles avaient perdu depuis 1813, et dans un pays toujours volontiers conservateur tant que le mal dont il se plaint n'a pas atteint de trop grandes proportions il n'y avait pas de raison majeure pour que l'on sortît de cette douce somnolence qui n'exclut pas la petite fronde, la critique anodine, mais qui redoute les réformes décisives.

Il y a plus. Sur ce fond d'idées moyennes, sagement médiocres, éloignées de tout excès, qui formait le patrimoine politique et social de la grande majorité, les dernières années avaient vu surgir une espèce de romantisme politique et religieux d'un genre tout spécial, et dont les conclusions tendaient à restaurer la vieille orthodoxie calviniste, depuis longtemps très ébréchée, et à s'en remettre pour le reste à la maison d'Orange comme à une race prédestinée au gouvernement du pays. Une sorte de mépris pour la vie moderne, ses inventions et ses prétentions, une antipathie prononcée contre la révolution et toutes ses œuvres, l'amour du moyen âge et du paradoxe, caractérisaient ce romantisme, dont le principal représentant était le poète Bilderdyk, et qui recrutait d'assez nombreux adhérens parmi la jeunesse universitaire. L'influence qu'il eut sur le reste du pays, si l'on en excepte quelques cercles orthodoxes, était encore peu sensible; mais enfin il y avait là un mouvement d'idées qui ne manquait ni d'éclat ni d'avenir, et un observateur superficiel eût pu croire que l'opinion publique, si elle devait secouer son indifférence, se laisserait plutôt entraîner dans le sens

de la réaction romantique-orthodoxe que ramener dans une voie stigmatisée d'avance comme révolutionnaire.

C'est alors, c'est-à-dire en 1839, en même temps que les affaires belges se dénouaient d'une façon définitive, que M. Thorbecke, toujours simple professeur de droit à Leyde, publia un livre destiné à ouvrir une ère nouvelle dans l'histoire parlementaire de son pays. Sous le titre très modeste de *Notes sur la Constitution* (1), il rédigea une critique approfondie, très calme, très posée, mais incisive, de chacun des articles de la loi fondamentale pour en faire ressortir les contradictions et les défauts. Cet ouvrage en deux volumes ne sacrifie pas un seul instant aux grâces; pas une ligne ne rappelle, même de loin, le pamphlet politique. C'est froidement, imperturbablement, avec une monotonie évidemment calculée, que l'auteur dissèque les institutions de son temps, signale les points qui jurent avec la saine raison, les principes proclamés ou qui appellent un changement radical. Un pareil livre ne pouvait réussir qu'en Hollande, mais il devait y réussir. Tandis que parfois ailleurs les hommes graves sont amenés à se rallier aux systèmes que la foule passionnée a commencé par acclamer d'instinct, sans bien savoir ce qu'elle faisait, en Hollande toute tentative de réforme qui ne se présente pas avec les dehors du sérieux, de l'étude méthodique et réfléchie, est condamnée à échouer. La modération des conclusions était un argument de plus en faveur de la thèse générale. On est même surpris de voir un esprit aussi judicieux prendre encore si facilement son parti des élections indirectes et provinciales pour former la chambre des députés; mais on n'est pas habitué partout, comme en France, à faire de la question électorale le point central des constitutions. Le fait est que ce livre creusa un profond sillon. La jeunesse universitaire, qui vouait au professeur Thorbecke une sorte de vénération à la fois affectueuse et craintive, s'éprit en majorité des réformes politiques proposées avec tant de sobriété dans la forme et de décision quant au fond. Le romantisme de l'école de Bilderdyk fut enrayé; les vieux conservateurs s'effrayèrent. On prétend que Van Maanen, le ministre abhorré des Belges, mais qui avait conservé la faveur royale et un certain prestige en Hollande, insista auprès du roi pour que l'on poursuivît ce professeur de révolution, ce dangereux séducteur. Guillaume I<sup>er</sup> refusa, et fit bien. Thorbecke, dit-on, informé des intentions terroristes de Van Maanen, ne s'en émut guère, et il aurait déclaré qu'à son point de vue Van Maanen avait raison. Au surplus la situation financière était si mauvaise que le gouvernement se voyait obligé d'associer sérieusement la représentation na-

(1) *Aantekening op de Grondwet, 1839.*

tionale aux mesures nécessitées par l'urgence du remède. Le 21 octobre 1839, le discours de la couronne annonça que des changemens à la constitution seraient proposés aux chambres. Pour couvrir la dignité royale, on ajoutait que ces changemens étaient rendus nécessaires par la séparation définitive de la Belgique; mais par suite de cette maladresse, trop souvent fille du mauvais vouloir, qui compromet les actes des gouvernemens entraînés dans une voie qui leur déplait, Guillaume I<sup>er</sup> perdait par une mesure arbitraire tout le bénéfice de son initiative réformiste. Pour parer aux embarras financiers les plus pressans, il concluait en dehors des chambres avec la Société de Commerce un emprunt considérable. En même temps on apprenait que le vieux roi songeait sérieusement à épouser la comtesse d'Oultremont, Belge, catholique fervente, et dont l'influence sur son amant couronné paraissait des plus fâcheuses. Le peuple hollandais sentait diminuer tous les jours sa confiance dans les intentions de son souverain. Les réformes constitutionnelles proposées par le gouvernement parurent mesquines, insuffisantes, on y soupçonnait des arrière-pensées. Le roi faisait pourtant de son mieux pour satisfaire l'opinion. Averti de l'effet malencontreux de ses projets matrimoniaux, il les avait fait démentir officiellement. Il consentait à la diminution de la liste civile, au règlement de l'électorat par une loi générale, à la transmission aux états du droit de disposer des revenus coloniaux, à la fixation pour deux ans, au lieu de dix, du budget, qui serait désormais discuté et voté par chapitres, et à quelques autres modifications de moindre importance. Le pays réclamait beaucoup plus. Thorbecke et ses amis n'eurent pas de peine à démontrer que ces réformes n'aboutiraient à rien tant qu'on n'inscrirait pas dans la constitution le grand principe de la responsabilité ministérielle, cette réforme radicale sous son apparente modération, sans laquelle les autres demeureraient une lettre morte. Quand on revient aux polémiques de ce temps en Hollande, on les rapproche involontairement de celles que l'opposition sous le second empire, M. Thiers en tête, dirigeait avec tant d'insistance contre le gouvernement impérial. Il y avait chez le vieux roi une profonde répugnance contre tout ce qui devait lui enlever réellement le pouvoir personnel; mais l'opinion passait de plus en plus du côté des libéraux, le gouvernement dut encore céder, avec le consentement apparent de Guillaume I<sup>er</sup>. Celui-ci pliait devant un orage qu'il n'osait plus défier. Habitué depuis vingt-six ans à tout faire par lui-même, il se considérait comme destitué. Il accusait le peuple hollandais d'ingratitude, la couronne lui était à charge, et un beau jour, le 7 octobre 1840, tandis que la cour était au château du Loo, la Néerlande fut surprise par la nouvelle que le roi abdiquait en faveur de son fils, le prince d'Orange. Il faut désormais, disait-il,

des mains plus jeunes que les miennes et moins liées par le passé. Il quitta la Hollande, se rendit en Prusse, et l'année d'après, n'ayant plus d'opinion publique à ménager, il épousa la comtesse d'Oultremont. Les deux époux ne vécurent pas longtemps ensemble; le 12 décembre 1843, Guillaume I<sup>er</sup> mourut à Berlin à l'âge de soixante et onze ans.

Ce prince a laissé aux méditations des hommes politiques l'un des exemples les plus frappans de l'impuissance finale réservée fatalement de nos jours à ce pouvoir personnel que des ignorans ou des calculateurs intéressés invoquent encore parfois comme le seul remède efficace aux maux des révolutions. Il n'est pas possible d'être plus populaire que ne le fut Guillaume I<sup>er</sup>, d'être arrivé au trône par des voies plus légitimes et avec un consentement plus unanime, d'avoir gouverné avec des intentions plus correctes et, prises en elles-mêmes, plus libérales; il n'est pas de peuple en Europe qui professe plus d'attachement que le peuple hollandais pour sa maison souveraine, ou qui supporte plus patiemment des institutions défectueuses, à la condition de certains ménagemens, qui furent observés pendant tout le temps du règne. On ne peut attribuer l'événement de 1840 ni à un péché originel de la nouvelle royauté, ni à des abus de pouvoir exorbitans, ni à l'humeur capricieuse de la population, et pourtant le vieux roi se vit réduit à quitter au milieu de l'indifférence générale un pays où il avait été reçu avec le plus vif enthousiasme, un pays qui avait vécu, au moins quinze ans, de sa confiance en lui, et tout son système s'en allait dans la berline qui l'emportait en Prusse. Tel est le plus grand enseignement que nous fournisse le règne de Guillaume I<sup>er</sup>, roi des Pays-Bas.

## II.

Le 28 novembre 1840, le prince d'Orange succédait donc à son père sous le nom de Guillaume II. C'était un prince personnellement très aimable, chevaleresque, grand ami des arts et des artistes, à qui l'on reprochait seulement une forte propension à la dépense, — côté par lequel il différait de son père, très économe de ses deniers, — et son arrivée au trône fut saluée par d'unanimes sympathies. Cependant on ne savait trop quelle ligne de conduite il suivrait en politique. Général résolu et fort capable, sa conduite aux Quatre-Bras la veille de Waterloo, sa campagne en Belgique, l'avaient fait monter très haut dans l'opinion comme chef d'armée; mais ce n'était pas d'un militaire que la Néerlande avait besoin, c'était d'un roi habile et sage. Or Guillaume II, éloigné plus ou moins volontairement des affaires depuis les événemens de 1830, n'avait jamais donné la mesure de sa capacité politique. Lui-même sentait

son insuffisance, et les premières années de son règne furent marquées par un système d'ajournemens, de tâtonnemens, de demi-mesures, qui ne pouvaient fonder rien de définitif. D'un côté, il accepta franchement le principe de la responsabilité ministérielle; de l'autre, il se défia des hommes nouveaux, et le personnel où il eût aimé à recruter ses ministres lui fit souvent défaut. C'est le malheur des gouvernemens autocratiques d'épuiser assez vite ce qu'on peut appeler le *stock* disponible des hommes supérieurs et d'arrêter l'essor des jeunes talens. La plupart des conseillers de Guillaume II avaient été élevés à l'école de Guillaume I<sup>er</sup>, honnêtes gens, incapables de tyrannie ou de dilapidation, mais très méticuleux, sans fortes convictions, sans grande initiative. Parmi ces ministres, il y en eut un toutefois, M. Van Hall, qui montra de la hardiesse et du savoir-faire. La situation financière semblait désespérée, on se voyait à la veille de la banqueroute; heureusement l'intimité plus grande entre le gouvernement et la nation rendait possible ce qui eût été chimérique sous le régime antérieur. Van Hall fit décréter par les états-généraux un emprunt forcé de 127 millions de florins (1), avec la clause qu'on essaierait d'abord du système des souscriptions volontaires. L'emprunt fut couvert librement, et ce fut un succès pour le gouvernement; néanmoins la situation politique restait mauvaise. De nouveaux découverts avaient absorbé les ressources provenant de l'emprunt. Les libéraux, toujours guidés par la parole et la plume opiniâtres de Thorbecke, insistaient pour l'introduction des réformes dont la responsabilité ministérielle ne devait être que le prélude. En 1845, Thorbecke, qui était entré aux états-généraux, rédigea de concert avec huit de ses collègues un projet de révision qui sembla beaucoup trop radical au roi et à ses ministres. On proposait deux chambres, des élections directes pour la chambre des députés, la séparation de l'église et de l'état, le vote annuel et détaillé du budget. De vifs débats s'élevèrent dans les chambres, toujours nommées en vertu du vieux système, et le projet fut repoussé.

Aux élections qui suivirent, Thorbecke ne fut pas réélu. Un souffle de réaction avait passé sur les collèges électoraux. Non-seulement les royalistes quand même, les réactionnaires orthodoxes ou romantiques de l'école de Bilderdyk ou du parti Groen, ainsi désigné du nom de son éminent directeur, combattaient avec acharnement les projets réformistes, mais de plus on voyait se constituer un parti conservateur, qui malgré ses défaites successives est resté considérable en Hollande. Ce parti se compose en majorité d'hommes fort honorables, libéraux tant qu'il s'agit de principes théoriques,

(1) Le florin de Hollande vaut au cours moyen 2 fr. 12 cent.

peu enclins à leur donner une large part dans la pratique, et animés d'un esprit tendant à l'oligarchie vis-à-vis des hommes nouveaux, qui penchent vers les institutions démocratiques. Il n'y a chez eux rien qui rappelle nos légitimistes partisans du droit divin, encore moins ceux qui parmi nous ont encore quelque goût pour les anciens privilèges féodaux; la noblesse dans les Pays-Bas est trop faible par le nombre et la richesse pour aspirer à un rôle quelconque en tant que classe distincte. Il faudrait plutôt voir chez eux les descendants de cette vieille aristocratie bourgeoise, qui fut si puissante aux deux derniers siècles dans la république des Provinces-Unies. Ils se soucieraient peu, par exemple, de voir la direction des affaires confiée à M. Groen et à ses amis ultrarorangeistes, ils voudraient seulement que le pouvoir fût toujours refusé au *profanum vulgus*, qu'il restât aux mains d'hommes depuis longtemps et bien « connus. » C'est un parti de gens comme il faut, un peu étroits, se résignant sans trop de peine aux réformes accomplies, finissant même par les trouver excellentes, mais qui bataillent régulièrement aussi longtemps qu'ils le peuvent contre l'introduction de ces réformes, et qui, au pouvoir, sont toujours plus disposés à maintenir qu'à changer. On trouve ou l'on trouvait des partis conservateurs du même genre dans les vieilles républiques, à Genève par exemple, à Bâle, à Francfort, à Hambourg, partout où une riche bourgeoisie a exercé de père en fils les fonctions gouvernementales. Le système en vigueur sous Guillaume I<sup>er</sup> avait nécessairement renforcé l'influence politique de ce parti, diminué et transformé par la révolution; c'est lui, plus encore que M. Groen et les siens, qui ne pouvaient lui servir que d'appoint, c'est ce parti qui fut en réalité l'adversaire le plus redoutable de Thorbecke. L'indifférence politique où tombe trop souvent la Hollande, l'inertie qui en résulte dans la masse du corps électoral, tel fut le second ennemi qu'il eut à vaincre.

Thorbecke persévéra. Toujours avec la même froideur tenace, mais avec la force qu'il devait à l'énergie de ses convictions, il ne cessa de signaler les vices qui tenaient bien moins aux hommes qu'aux institutions. L'opinion, un moment désorientée, revint du côté des réformes, et c'est au point qu'en 1847 le roi jugea prudent d'annoncer aux chambres qu'on allait enfin leur soumettre un projet sérieux de révision constitutionnelle. Il est à présumer que cette révision n'eût pas encore satisfait les libéraux, lorsqu'un de ces coups de tonnerre qui éclatent le plus souvent dans notre France, mais qui retentissent bien loin de ses frontières, vint secouer toutes les indolences et forcer les peureux eux-mêmes à se mettre du côté des audacieux. La tempête démocratique de 1848 se déchaîna dans les rues de Paris, et peu de temps après l'Alle-

magne, la Hongrie, l'Italie, l'Europe presque entière en ressentit la commotion. Sauf quelques scènes de désordre sans importance à Amsterdam, la Hollande resta tranquille. Guillaume II eut le bon sens de ne pas lutter contre le torrent. Il renvoya ses ministres et appela les libéraux au pouvoir. Une commission de révision dont Thorbecke était le président, et qu'il dominait de sa réputation et de son talent, fut chargée d'élaborer la constitution nouvelle; de ses travaux sortit la loi fondamentale qui depuis lors régit les Pays-Bas. Nous en reproduirons ici les dispositions principales.

Les onze provinces, — y compris le Limbourg, mais à l'exclusion du Luxembourg, qui ne fait à aucun titre partie de l'état néerlandais, — forment le royaume des Pays-Bas, dont la couronne est et demeure attribuée à la maison d'Orange-Nassau d'après la loi de l'hérédité masculine. Le roi jouit d'une liste civile réglée chaque fois qu'un nouveau règne commence. En prévision des cas de minorité ou d'incapacité constatée de la personne royale, les états-généraux nomment le régent. Le roi est inviolable, les ministres sont responsables, et une loi spéciale règle cette responsabilité. La couronne possède le pouvoir exécutif, la direction suprême des affaires étrangères et coloniales, le droit de déclarer la guerre, sous réserve d'en donner connaissance immédiate aux états-généraux, celui de sanctionner les traités, de commander en chef les forces de terre et de mer, celui d'en nommer les officiers, de les congédier ou de les pensionner conformément à une loi spéciale. La loi règle aussi les comptes financiers des colonies. Le roi est investi du droit de grâce, mais après avoir pris l'avis du juge qui a rendu l'arrêt, s'il s'agit de peines minimes, et celui de la cour suprême dans les cas plus graves. Le roi propose aux états-généraux les lois qu'il juge nécessaires, et peut approuver ou désapprouver les propositions qui lui sont faites de leur part. Il exerce sur les deux chambres le droit de dissolution, avec la clause que de nouvelles élections doivent avoir lieu dans les quarante jours et que les nouvelles chambres se réuniront dans les deux mois. Un conseil d'état, dont la loi règle la composition et la capacité, et où le prince d'Orange a droit de séance avec voix consultative à partir de sa dix-huitième année, donne son avis sur tous les projets présentés aux états-généraux ou émanant de leur initiative. — C'est le roi qui institue les départemens ministériels, en nomme ou congédie les titulaires. Toute décision royale est contre-signée par un ministre. — Les états-généraux représentent la totalité du peuple néerlandais. Ils se composent d'une première et d'une seconde chambre. La première compte 39 membres, choisis par les états provinciaux

parmi les citoyens les plus imposés de chaque province sur une liste d'éligibles dressée de telle sorte qu'il y ait un éligible par 3,000 âmes de population. Les membres de la seconde chambre représentent la population dans la proportion d'un député par 45,000 âmes, et le droit de vote est reconnu à tout Néerlandais majeur, sauf certains cas d'incapacité, et payant un cens qui peut varier selon les localités de 160 à 20 florins. Les députés sont élus pour quatre ans : tous les deux ans, la moitié doit sortir de charge; les membres sortans sont immédiatement rééligibles. Le roi désigne le président sur la présentation de trois noms faite par la chambre même. Une loi règle les indemnités qui leur sont dues pour frais de voyage, et de plus il leur est alloué une somme fixe de 2,000 florins par an. Les membres de la première chambre sont élus pour neuf ans par les états provinciaux, un tiers sort tous les trois ans, immédiatement rééligible. Ils sont aussi indemnisés de leurs frais de déplacement, mais n'ont pas de traitement. Le roi nomme directement leur président. Les ministres ont droit de séance dans les chambres avec voix consultative; i's ne votent que s'ils sont membres de l'assemblée. La seconde chambre possède le droit d'enquête et celui de proposer à la couronne les lois émanées de l'initiative des états-généraux, mais ses propositions doivent obtenir l'assentiment de la première chambre. — Les états provinciaux sont nommés par les électeurs de chaque province pour six ans, la moitié de leurs membres sort de charge tous les trois ans. C'est à eux que revient, dans les limites d'une loi réglant leurs attributions, l'exécution des lois et décrets concernant leurs provinces respectives. Ils gèrent les intérêts provinciaux, en particulier les voies de communication par eau et par terre, les desséchemens et les endiguemens, et ils nomment dans leur sein une délégation permanente (*états députés*) qui veille à l'exécution des décisions prises. Leur budget et leurs ordonnances doivent être revêtus de l'approbation royale. Les commissaires du roi dans les provinces, analogues à nos préfets, ont droit de séance et de vote, soit aux états provinciaux, soit aux états députés. — Les conseils municipaux, nommés par des électeurs payant un cens moindre de moitié que celui qui est exigé pour les élections politiques, sont présidés par des bourgmestres nommés par le roi et que le roi peut révoquer; rien de semblable à nos sous-préfets. Leur budget, leurs ordonnances, doivent être approuvés par les états provinciaux, leur système local d'impôts doit l'être par le roi.

Ce sont là les grandes lignes de l'organisme constitutionnel de 1848. Les chapitres qui concernent la justice, les finances et l'armée n'ont rien de spécial, et se rapprochent beaucoup de notre



organisation française. Notons toutefois que la constitution hollandaise ne connaît pas le jury, que les juges sont nommés par le roi, mais sur une liste de présentation dressée par les corps politiques ou judiciaires, enfin que les soldats, recrutés par la voie du tirage au sort, ne peuvent être envoyés dans les colonies que s'ils y consentent. Quant à l'instruction publique, l'état se déclare tenu de la donner partout dans une mesure suffisante et en respectant les croyances religieuses de tous. Du reste l'enseignement est libre, mais tous les maîtres doivent présenter les mêmes garanties de savoir et de moralité. Chacun professe en toute liberté ses opinions religieuses, la société se réservant seulement le droit de se protéger, elle et ses membres, contre les entreprises prévues par le code pénal. Toutes les églises sont également protégées. Les cérémonies des divers cultes ne sont licites qu'à l'intérieur des édifices consacrés, sauf dans quelques endroits où des réglemens antérieurs en avaient autorisé la célébration en plein air (1). L'état assure aux diverses confessions le maintien des traitemens dont jouissent actuellement leurs ministres, il peut même créer des places nouvelles; mais, tout en veillant à ce que chaque église reste dans les limites tracées par les lois, il s'abstient de toute intervention dans leur régime intérieur. En fait, l'église et l'état sont séparés; le lien des subsides, qui les unit encore, n'est plus qu'un détail budgétaire ressortissant au ministère des finances. Enfin la presse est libre, soumise au droit commun, et les habitans du royaume jouissent pleinement du droit de se réunir et de s'assembler, sauf la soumission aux réglemens d'ordre public édictés par une loi spéciale.

Telle est en résumé cette constitution, qui a enfin donné à la Néerlande des institutions en harmonie avec le libéralisme de ses mœurs. C'est Thorbecke, cette fois encore, qui fut le promoteur le plus actif de la réforme constitutionnelle. Il dut affronter de vifs débats. La première chambre surtout, qui se sentait condamnée, se montra pleine de terreurs. La liberté d'enseignement, la séparation de l'église et de l'état, la limitation systématique du pouvoir personnel de la couronne, les élections directes, le droit pour ainsi dire absolu de réunion, faisaient bondir les vieux conservateurs autour de leur table verte. Thorbecke l'emporta de haute lutte, mais non sans de pénibles sacrifices. Depuis 1839, ses idées en matière d'élection s'étaient modifiées : non-seulement il était devenu partisan des élections directes, ce système lui paraissant indispensable à l'autorité comme à la vigueur des corps élus, mais de plus

(1) Ceci vise les communes rurales catholiques de quelques provinces, du Brabant surtout, où il n'y avait pas de motifs d'ordre public pour interdire des processions auxquelles la population tenait beaucoup.

il demandait que la capacité intellectuelle fût admise à côté du cens comme base du droit électoral. Il est fâcheux que, sur ce point, il n'ait pu triompher des inconcevables préjugés qui presque partout empêchèrent les censitaires d'élever cette digue inoffensive et salubre contre les débordemens du suffrage universel. Aujourd'hui les Néerlandais voudraient élargir le droit électoral sans en venir à cette redoutable extrémité; mais tout ce qu'ils pourront faire sans sortir de la constitution sera d'abaisser le cens dans quelques localités. Thorbecke aurait même voulu que la première chambre disparût de la constitution; il craignait, et la suite prouva qu'il ne se trompait pas, qu'elle ne jouât toujours un rôle très effacé à côté de la seconde. Cependant nous serions de ceux qui pensent que, telle qu'elle est, les services qu'elle rend sont réels. Il se prononça de plus contre l'obligation dont l'état se chargeait en garantissant aux ministres des divers cultes le maintien de leurs traitemens : sans vouloir changer brusquement une situation à laquelle se rattachaient des intérêts respectables, il eût désiré que l'état ne se liât pas les mains. En somme, ses vues essentielles triomphèrent, et l'on peut bien dire que la nouvelle constitution fut son œuvre.

L'année 1849 le vit ministre de l'intérieur et appelé en cette qualité à élaborer les nombreuses lois d'organisation nécessitées par le nouveau régime. On se fait difficilement une idée de sa prodigieuse activité. Étudiant tout, voulant tout connaître à fond, faisant travailler rude ses employés comme il travaillait lui-même, toujours sur la brèche devant les chambres, stimulant ses collègues, respectueusement tenace avec la couronne, imprimant une vigoureuse impulsion à toutes les branches d'une administration devenue un peu somnolente sous ses prédécesseurs, Thorbecke fut pour ses compatriotes pendant plus de vingt ans l'homme d'état par excellence, et il le fut dans l'un des pays où il est le plus difficile de s'imposer comme chef de parti ou d'école. Il parvint à dominer ses adversaires et, ce qui peut-être lui coûta le plus de peine, ses propres amis. Parmi les lois importantes qui lui sont dues, nous citerons la loi électorale, la loi provinciale, la loi organique des communes, celles sur la chasse, la pêche, l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'instruction secondaire. Cette dernière loi a couvert le pays d'écoles civiles supérieures, aujourd'hui en pleine prospérité. C'est à lui en grande partie que sont dus les gigantesques travaux qui ouvriront bientôt de nouvelles voies maritimes aux grandes villes de commerce, l'organisation de l'exploitation des chemins de fer de l'état, la loi sur l'exercice de la médecine. De concert avec son ami Betz, grande capacité financière trop tôt enlevée à son pays, il

dota la Néerlande de la belle réforme qui consiste dans l'abolition des octrois communaux ; même quand il n'était pas au pouvoir, son influence directe ou indirecte fut toujours très grande. Par exemple, les lois concernant le conseil d'état, la milice, l'instruction primaire, — cette dernière proposée par un ministère conservateur, votée par une majorité considérable, et aujourd'hui tant attaquée par les réactionnaires de tous les cultes, parce qu'elle a constitué l'école populaire tout à fait en dehors des églises, — ces lois portent les traces évidentes de la part toujours très active qu'il prenait aux discussions politiques. Il avait renoncé à sa chaire de professeur pour se vouer entièrement aux affaires publiques, et il y portait cette passion froide qui avait déjà fait la puissance de ses écrits et qui lui valut son autorité comme orateur et législateur. Il avait son genre à lui d'éloquence parlementaire. Il ne brillait ni par les grands mouvemens oratoires ni par les appels aux passions ; c'est tout au plus si, dans la série de ses innombrables discours, on peut relever deux ou trois expressions suggérées par un moment d'indignation ou de colère. Toujours maître de lui-même, sobre de formes, très clair et très précis, il démolissait tranquillement les objections de ses adversaires, et les pulvérisait sous les coups méthodiquement assénés de son érudition administrative. Le *statement of facts*, comme disent les Anglais, était la partie forte de ses raisonnemens. C'est qu'il ne s'aventurait sur aucun terrain sans l'avoir soigneusement étudié d'avance ; alors, armé de chiffres et de données positives, ramenant les discussions dans le règne du réel et de la pratique, il brisait comme verre les argumens que ses antagonistes cherchaient trop souvent dans le domaine des généralités déclamatoires ou inapplicables. Il faut connaître ce qu'il y a de frondeur, souvent même d'ergoteur, dans le caractère hollandais, pour bien comprendre la force que le genre oratoire de l'ex-professeur de droit lui prêtait dans les débats parlementaires. Il y joignait le talent spécial de se défendre en faisant ressortir, avec une pointe d'ironie, sans qu'on eût le droit de se sentir offensé, l'inconvenance ou l'absurdité des objections qui lui étaient faites. Cela cinglait sans faire saigner et clouait sans qu'on osât crier. On retrouvait bien un peu du professeur morigénant, sans nommer personne, un auditoire d'étudiens indisciplinés. Nous citerons un spécimen de cette éloquence sans grand éclat, mais incisive et portant coup ; nous le choisissons au milieu des très vifs débats que souleva dans la première chambre la présentation de la loi électorale. Cette loi, qui pêche bien plutôt par excès de prudence que par trop de concessions au principe démocratique, avait été attaquée de la manière la plus violente. On l'accusait d'ouvrir la porte

au suffrage universel, au socialisme, au communisme; la probité politique du ministère avait même été mise en doute, et l'on avait crié à la violation de la constitution. Après deux jours de discussions passionnées, Thorbecke prit la parole pour défendre le projet.

« Je crois, monsieur le président, que ceux qui ont assisté sans parti pris aux délibérations d'hier et d'aujourd'hui auront eu l'occasion de faire deux remarques. La première, c'est que, si nous avons encore à envier plus d'une chose aux assemblées représentatives de l'étranger, ce n'est pas précisément le ton des discussions (1). J'ai toujours pensé que, dans une assemblée comme la vôtre, ce ton ne doit jamais s'écarter de la politesse qui caractérise une compagnie d'hommes comme il faut, discutant ensemble une question sérieuse en se portant un respect réciproque. Si, dans une telle compagnie, quelqu'un s'oublie au point de perdre de vue ce qu'il doit à la gravité du sujet discuté et à ceux qui l'écoutent, on ne tient pas compte de ce qu'il a dit. Voilà ce qui convient selon moi dans une assemblée telle que la vôtre, ce qui convient surtout au gouvernement. Une parole acerbe est plus facile à trouver qu'une bonne raison, mais il n'y a que les bonnes raisons qui restent.

« Ma seconde remarque est celle-ci. Quand on découvre, comme on a pu le découvrir hier et aujourd'hui, que sur un même point des hommes également raisonnables et modérés diffèrent largement de manière de voir, il convient d'être modeste. Et j'applique sur-le-champ cette observation à ce qu'on a dit sur l'interprétation de la constitution. Plus que beaucoup d'autres peut-être, j'ai été dans le cas d'entendre parler de la constitution en rapport avec le projet de loi qui vous est soumis; mais, lorsque j'entends, comme aujourd'hui, celui-ci déclarer que la constitution est violée par des réglemens qui font à l'autre l'effet d'en être la stricte application, alors je conclus que l'on a toute sorte de motifs de se défier de sa propre opinion, et qu'on doit s'interdire de l'imposer d'autorité aux autres. »

Cette leçon donnée à des adversaires qui avaient dépassé les formes de la discussion honnête, l'orateur reprend l'un après l'autre les articles de la loi proposée. Il arrive à la fixation du cens électoral.

« Le cens, a-t-on dit, est trop bas; mais a-t-on fait, messieurs, ce que j'avais instamment demandé? On ne m'a pas cité une seule localité, pas un seul district, où le cens serait trop bas. Et moi, depuis la présentation de notre projet, j'ai constaté le contraire. Depuis qu'il est

(1) Ces paroles font allusion aux débats tumultueux d'ant les chambres en France et en Allemagne étaient alors le théâtre.

connu du public, j'ai beaucoup entendu et beaucoup lu sur cette question du cens, et je déclare que pas un district, pas une localité n'a déclaré qu'il était trop bas ; au contraire on m'a reproché en beaucoup d'endroits qu'il était trop haut. Des magistrats municipaux de la Nord-Hollande, où le cens est fixé de 40 à 50 florins, m'ont écrit que, s'il était abaissé à 20 florins, cela ne ferait pas inscrire un seul électeur incapable. Un des premiers propriétaires fonciers de la Gueldre, qui connaît cette province mieux que personne, m'a affirmé que les paysans gueldrois payant 10 florins de contribution directe seraient encore des électeurs très acceptables. Quand je pèse tout cela, quand j'observe surtout que pas une plainte ne nous est parvenue d'aucun district, d'aucune localité déterminée, alors je crois pouvoir maintenir que le principe adopté est bon. La seule chose dont on ait argué dans toute cette discussion pour prouver le contraire serait que, si l'on adopte le cens proposé, il y aura 100,000 électeurs dans le royaume, et que ce nombre est trop grand. Messieurs, s'il se trouve 100,000 électeurs capables dans notre pays, c'est à mon avis une raison de nous réjouir et non pas de nous plaindre. »

Cela continue sur ce ton ; des faits, des calculs positifs, la froide réalité présentée de manière à montrer l'inanité des craintes ou des objections émises, telle est la méthode constante. Ajoutons que la loi fut votée à une majorité de plus des deux tiers.

### III.

Notre intention n'est pas de suivre Thorbecke tout le long de sa carrière parlementaire ; le détail, pour d'autres que des Hollandais, offrirait peu d'intérêt. Il suffira de rappeler les principaux événements qui signalèrent la période de 1849 à 1872.

Thorbecke n'était ministre que depuis quelques mois quand le roi Guillaume II fut frappé d'une apoplexie suivie d'une prompte mort. On ne sait trop ce que fussent devenues ses relations avec lui, si elles avaient dû se prolonger. Son fils Guillaume III, le roi actuel des Pays-Bas, fut couronné le 12 mai 1849 à Amsterdam, et prêta serment à la nouvelle constitution. Ce n'est pas manquer au respect dû à une tête couronnée que de constater l'honnêteté scrupuleuse avec laquelle le roi Guillaume III a tenu le serment prêté par lui à une loi fondamentale que, selon toute apparence, il n'aimait pas. Il est impossible de se montrer plus correct dans sa conduite comme roi constitutionnel, et cela fait d'autant plus l'éloge de ce prince qu'avec moins de loyauté, spéculant sur l'espèce de dévotion religieuse qu'inspire la maison d'Orange au peuple néerlandais, il au-

rait pu essayer de briser violemment des entraves antipathiques à son caractère, essentiellement militaire et même, paraît-il, facilement emporté. Il n'est donc pas étonnant que, dans les premières années de son règne surtout, il ait subi son ministre Thorbecke plus qu'il ne l'a aimé. Les échos de la résidence retentirent plus d'une fois du bruit des scènes qui se passaient entre le jeune et bouillant souverain et son flegmatique conseiller. Celui-ci ne se laissait pas aisément désarçonner, mais il dut souvent faire appel à toute sa ténacité pour ne pas fléchir sous le poids des irritations royales. Ses adversaires politiques tâchaient de tirer profit de cet antagonisme personnel en le dépeignant à la population comme un tyran du roi et même comme un républicain latent, ennemi secret de la maison d'Orange. C'était le calomnier. Thorbecke voyait dans le maintien de cette famille sur le trône des Pays-Bas la pierre angulaire de la constitution, et il jugeait avec grand sens que, si la république est le seul gouvernement stable là où il n'y a pas de famille royale incontestée, universellement désirée, la monarchie constitutionnelle en revanche est de toute nécessité, si l'on veut vivre libre dans un pays où l'assentiment unanime décerne la primauté permanente du rang et du pouvoir à une famille historique. En pareil cas en effet, la république ne peut avoir qu'une existence précaire, et, pour se maintenir, elle doit recourir aux mêmes procédés arbitraires et oppressifs auxquels sont fatalement condamnées les dynasties forcées de lutter pour leur existence (1). Au reste, avec les années, les angles s'adoucirent entre le roi et son principal ministre, et même on peut dire que, dans les derniers temps, leurs relations étaient devenues très faciles, presque cordiales; mais évidemment cette position de *persona ingrata* ne facilitait pas la tâche du ministre. Soutenu par une majorité décidée, il se maintenait toutefois avec succès au pouvoir, lorsqu'en 1853 un incident imprévu vint le forcer brusquement à se retirer, et c'est de Rome que le coup partit. Ceci demande explication.

Parmi les divers élémens qui composent la population néerlandaise, il en était un qui avait singulièrement profité des changemens survenus depuis la révolution, et surtout depuis l'avènement d'un régime foncièrement libéral : c'était l'élément catholique. Tenus à l'écart sous l'ancienne république, suspects de nourrir des senti-

(1) N'est-ce pas faute d'avoir fait cette importante distinction que tant de bons esprits en France se sont complu récemment dans le rêve d'une restauration monarchique? Ils eussent probablement adopté une autre solution, si, au lieu de se demander : la monarchie constitutionnelle n'est-elle pas le meilleur régime qu'on puisse souhaiter à la France? ils eussent envisagé d'abord cette question préalable : les conditions indispensables d'une monarchie constitutionnelle existent-elles en France?

mens peu patriotiques et ne comptant qu'un petit nombre de familles aisées ou d'hommes instruits, les catholiques avaient vu naturellement avec joie tomber les barrières élevées contre eux et leur église par les anciennes constitutions. L'adjonction sur le pied de la plus parfaite égalité du Brabant et du Limbourg aux anciennes Provinces-Unies avait beaucoup accru leur importance numérique dans le nouveau royaume, dont ils formaient les deux cinquièmes. Ils s'étaient constamment unis aux protestans libéraux dans les batailles politiques livrées par ceux-ci aux conservateurs et aux réactionnaires, et plus d'une fois Thorbecke avait dû recourir à leur appont pour former ou conserver sa majorité. En un sens, il était pleinement dans son droit, et les catholiques, en revendiquant égalité complète, entière liberté, étaient pleinement dans le leur; seulement on doit se demander jusqu'à quel point il n'y avait pas malentendu des deux parts. Les catholiques comprenaient-ils bien que les institutions et les lois libérales, une fois leur émancipation accomplie, seraient plus dangereuses pour leurs croyances que les vieilles lois d'exception dont ils avaient longtemps souffert? Il est permis d'en douter quand on les voit aujourd'hui se retourner en masse compacte contre les principes et les hommes du libéralisme. De son côté, Thorbecke avait-il une notion claire de la différence qu'on est bien forcé de faire en politique entre l'église catholique et les autres églises chrétiennes? Rien dans ses écrits ni dans sa manière d'agir ne prouve que son intelligence, si pénétrante et si lucide partout ailleurs, eût serré de près cette question, aujourd'hui si impérieuse. Ce qui, selon les circonstances, fait la faiblesse ou la force de l'église catholique, c'est qu'elle est internationale, et même par sa hiérarchie, comme dans l'esprit de ses membres fervens, *supra-nationale*. C'est une fort belle théorie que celle de la séparation de l'église et de l'état, et rien de plus facile que de l'appliquer à des populations protestantes, juives ou même grecques; mais toutes les théories du monde ne pourront empêcher que là où la croyance de la masse est restée profondément catholique, où par conséquent le clergé tient la clé des consciences et se croit lui-même tenu d'obéir sans réserve à la hiérarchie dont le chef est à Rome, là aussi c'est l'épiscopat qui règne et gouverne au nom du pape, dont il est le délégué. Cela sera surtout vrai, si le catholicisme est professé sous cette forme ultramontaine qui est aujourd'hui sa forme officielle et qui était déjà celle du catholicisme néerlandais depuis le dernier siècle (1). C'est pour cela que notre ancienne mo-

(1) Dans la *Revue* du 15 mai dernier, nous avons raconté comment l'ancien épiscopat national de la Hollande fut supprimé par un *motu proprio* du pape.

narchie française, pourtant si catholique, était en même temps très gallicane. En général, les libéraux hollandais de la génération qui nous précède considéraient le catholicisme comme une puissance du passé dont il était inutile de se préoccuper beaucoup. La saine politique, la justice, la tolérance, ordonnaient d'assurer à ceux qui le professaient encore la même protection, les mêmes droits, qu'aux adhérens des autres confessions; il n'y avait plus rien de sérieux à craindre, pensaient-ils, d'une croyance battue en brèche par tous les vents et tous les courans de la pensée moderne. Thorbecke et ses amis ne devaient pas tarder à voir qu'ils avaient compté sans leur hôte.

Le pape Pie IX avait résolu de rétablir l'épiscopat néerlandais. En elle-même et à son point de vue, cette décision n'avait rien que de légitime. L'église catholique est épiscopale, et il est tout naturel qu'elle veuille établir des évêques dans les régions où il n'y en a pas. A ce même point de vue, le pape ne devait pas s'arrêter devant les réclamations du vieil épiscopat national d'Utrecht, condamné par ses prédécesseurs, et dont la légitimité, si facile à démontrer d'après les principes gallicans, ne pouvait un seul instant se soutenir dans la théorie ultramontaine. Puisque la nouvelle constitution néerlandaise tendait à séparer de plus en plus l'église de l'état, il eût été facile, en s'y prenant avec quelques ménagemens, d'habituer les esprits en Hollande à l'idée d'une reconstitution épiscopale; mais il ne fallait rien brusquer. Si quelque chose était de nature à réveiller contre les catholiques les anciens soupçons, c'était tout ce qui eût ressemblé à un acte de pouvoir direct posé par la cour romaine en pleine terre hollandaise. Le gouvernement, averti par des rumeurs plutôt que par des communications officielles, avait pris les devans, et il croyait avoir obtenu de la cour papale la promesse que rien ne se ferait sans son aveu. Qu'arriva-t-il? Pie IX, cédant à cet esprit d'absolutisme qui l'a si souvent poussé à procéder par de grands éclats, lança un beau matin le décret de constitution épiscopale, découpa le royaume en diocèses, nomma des titulaires, et dans l'allocution publique par lui prononcée à cette occasion, la nation néerlandaise comme telle, son histoire, son indépendance, ses plus glorieuses traditions, furent traînées dans la boue.

Ce qu'il était facile de prévoir ne manqua pas d'arriver. Les griefs que les adversaires du nouveau régime avaient tirés contre Thorbecke de sa condescendance pour les catholiques et de son indépendance vis-à-vis de la couronne devinrent tout à coup une arme formidable. La majorité protestante se sentit blessée, humiliée, et n'entendit pas que les choses se passassent ainsi sans qu'elle



eût son mot à dire. Des adresses revêtues de milliers de signatures furent envoyées au roi pour lui demander de maintenir l'honneur et les libertés du pays contre le vieil ennemi qui prétendait de nouveau lui faire la loi. Le roi, lors d'une visite qu'il fit à Amsterdam, s'exprima de manière à montrer qu'il épousait les griefs de la nation, et Thorbecke se vit forcé de donner sa démission. Sa position en effet n'était plus tenable. Beaucoup de ceux qui l'avaient suivi jusqu'alors hésitaient ou reculaient. Se mettre à la tête du mouvement anticatholique, il n'y pouvait songer. Il se retira donc, la seconde chambre fut dissoute, et les élections qui suivirent envoyèrent à La Haye une chambre, non pas réactionnaire, mais conservatrice et, si l'on peut ainsi dire, marquant le pas.

A moins de se lancer dans une voie d'oppression antipathique à l'esprit national, il n'y avait guère autre chose à faire, une fois la protestation enregistrée, qu'à s'accommoder à la situation nouvelle. Une loi assez anodine, qui déniait toute valeur officielle aux titres épiscopaux et assujettissait toutefois les titulaires à certaines conditions de résidence, fut tout ce qui résulta de l'agitation soulevée par le décret pontifical. Thorbecke rentra comme député à la chambre, et ce qui est caractéristique, c'est que, précisément pendant cet interrègne conservateur, un ministère composé de ses adversaires politiques présenta et fit passer cette loi sur l'instruction primaire qui compte parmi les plus libérales qu'il y ait en Europe, et que frappent aujourd'hui les anathèmes de tous les partis rétrogrades. Beaucoup de députés catholiques aidèrent à la faire accepter, sans prévoir, il est permis de le penser, l'opposition furieuse que peu d'années après leur clergé devait lui déclarer.

A son tour, le parti conservateur était trop peu uni, l'appui que lui prêtait l'orthodoxie protestante trop coûteux et trop dangereux, pour qu'il pût jouir d'une longue possession du pouvoir. Il en était un peu de lui comme du parti tory en Angleterre, qui, lorsqu'il est rappelé au gouvernement, ne peut revenir sur les progrès accomplis, et se voit obligé d'appliquer des principes qui ne sont pas les siens, si même il n'est pas forcé de devancer les whigs dans l'introduction des réformes populaires. Peu à peu le corps électoral et la chambre virent se reformer une majorité libérale décidée, et en 1862 Thorbecke, qui du reste n'avait pas cessé, comme chef de l'opposition gouvernementale, d'exercer sur la chambre une influence que ses adversaires eux-mêmes devaient subir, redevint le chef du cabinet. Il resta quatre ans à la tête des affaires. Ce qui le força à une nouvelle retraite, ce furent les dissensions du parti libéral. Sa majorité lui échappait trop souvent dans les occasions importantes. Il aurait pu mainte fois dire à plus d'un député libéral

qui avait voté contre lui ce que Casimir Perier, ministre de Louis-Philippe, disait à un membre de la majorité qui s'abritait derrière sa conscience contre le reproche de défection : « Vous dites que vous avez voté contre moi dans cette affaire, parce que vous pensiez que j'avais tort; mais croyez-vous donc que nos adversaires votent pour moi quand ils trouvent que j'ai raison? » C'est peut-être la plus grande difficulté du régime parlementaire que de concilier l'indépendance personnelle du député sur les questions spéciales avec le devoir de soutenir le gouvernement que l'on croit le meilleur dans l'intérêt général, permanent, du pays.

On devrait probablement signaler à ce propos une autre lacune dans le génie politique de Thorbecke. La question coloniale est de première importance en Hollande. De sa splendeur passée, ce pays n'a guère conservé qu'un diamant, mais un diamant de première grandeur et de la plus belle eau : c'est son empire colonial, et surtout Java, la reine de l'Océan indien. Les Néerlandais ont eu l'art de tenir sous leur sujétion au sud de l'Asie un territoire vingt ou trente fois plus grand que le leur, habité par 20 millions d'hommes, produisant et rapportant beaucoup. Leur régime colonial, quoi qu'on en ait dit, a été en somme un bienfait pour les populations indigènes; ce n'était pourtant qu'un bienfait relatif. Basé sur le travail forcé, il devait engendrer fatalement des abus et des iniquités dont notre conscience moderne ne supporte pas la prolongation. De là de vifs débats entre les libéraux, qui voudraient, au nom de la justice, abolir ce régime quasi-féodal, et les conservateurs, qui craignent que cette abolition ne prive la mère-patrie des avantages qu'elle a jusqu'à présent retirés de sa belle colonie, et qui prétendent que le système en vigueur est au fond le plus approprié aux idées et aux mœurs des indigènes. Depuis plusieurs années, c'est dans le sens d'une série de réformes partielles que s'est prononcée la politique néerlandaise; mais on ne peut pas dire que Thorbecke ait hâté ce mouvement d'émancipation. Il semble qu'il se défiait un peu de lui-même dans une question où il serait aussi imprudent de vouloir tout décider d'après nos maximes européennes qu'injuste d'abuser de l'état de minorité de toute une race pour faire peser sur elle un joug inique. C'est à propos de la question coloniale qu'il vit sa majorité se dissoudre en 1866. Le ministère qui lui succéda sous la conduite de M. Fransen van den Putte, que sa spécialité coloniale, son libéralisme avancé et ses talents personnels désignent comme le futur réformateur des colonies néerlandaises, ce ministère ne put longtemps se maintenir, la majorité lui fit aussi défaut. Suivit un nouvel interrègne conservateur, qui donna une preuve nouvelle de l'impossibilité d'une réaction sérieuse; puis la formation

d'un ministère libéral sans Thorbecke, enfin le retour du vieux ministre à la tête d'un cabinet composé par ses soins. C'était en 1870. En 1872, l'échec du projet d'impôt sur le revenu amena une nouvelle dislocation; Thorbecke ne devait pas y survivre. Ses forces trahissaient son ardeur au travail. Une toux opiniâtre lui enlevait le repos des nuits, et enfin le 4 juin dernier, il rendit le dernier soupir. Quatre jours après, ses funérailles furent célébrées à La Haye de la manière la plus simple, conformément à ses volontés; mais l'affluence d'hommes appartenant à l'élite du pays et venus de toutes les parties du royaume montra combien sa perte était vivement sentie. Des comités se sont formés depuis lors dans la plupart des centres politiques et recueillent en ce moment des souscriptions destinées à lui ériger une statue monumentale. Les chambres viennent de voter une pension viagère à ses deux filles.

#### IV.

Cette étude ne serait pas complète, si nous n'ajoutions quelques traits de l'homme privé à l'exposé de sa carrière publique.

Thorbecke était grand, maigre, laid, mais d'une laideur plus que rachetée par une physionomie de grand caractère. Le sourire légèrement sardonique qui errait ordinairement sur sa lèvre inférieure, un peu avancée, le feu concentré de son regard, son grand front mince et bombé, vrai symbole de pensée pénétrante et de travail opiniâtre, avaient rendu depuis longtemps ses traits populaires, si l'on entend par là reconnaissables entre tous. Quant à la popularité de sa personne, elle n'alla jamais loin. Il était, excepté dans le cercle de ses amis intimes, plus craint et respecté qu'aimé. Quelque chose de sec et d'âpre repoussait aisément ceux qui ne pouvaient le connaître de près. Il aimait le pouvoir, et nous sommes loin de lui en faire un reproche; où en serions-nous, si dans chaque pays il n'y avait pas des hommes supérieurs, assez ambitieux pour endurer toutes les fatigues, tous les ennuis des hautes positions, et persister malgré tout à diriger la politique nationale! mais il lui arriva quelquefois de donner prise à l'accusation d'autocratie. Son désintéressement allait jusqu'à l'austérité. Arrivé pauvre au premier rang, il est mort pauvre, ne laissant à ses enfans qu'un nom honoré de tous. Grand travailleur lui-même, il exigeait beaucoup des autres, et, comme les hommes très occupés qui savent le prix du temps, il avait le commandement bref et les procédés parfois rudes. On a pu regretter, dans l'intérêt de son parti et de sa personne, qu'il ne sût pas mettre plus d'huile dans les roues. Les

étudiants de Leyde, qu'il avait forcés de travailler et de penser comme personne avant lui, le désignaient par abréviation sous le nom de *Thor*. Lorsqu'il fut appelé à déployer ses talens sur une plus vaste scène, il fit toujours un peu l'effet du dieu germanique aplatissant son monde à coups de marteau.

C'était pourtant un homme plein d'abandon et de cordialité dans la vie privée. Il avait épousé une Allemande digne de lui par la distinction de son intelligence, et à laquelle il dut, pendant de longues années, le bonheur domestique le plus complet. Plusieurs enfans, dont il ne reste que deux filles et un fils, jeune avocat d'avenir, furent le fruit de cette union cimentée des deux côtés par une pureté de mœurs qui défia toujours la médisance. Les personnes admises dans l'intimité de ce simple intérieur disent qu'autour de la table à thé ou du bocal de *maitryn* (1), thé et vin qu'il préparait lui-même avec le plus grand soin, on ne reconnaissait plus le Thorbecke austère et toujours sérieux de la scène publique. Il aimait la conversation enjouée, la provoquait lui-même, et s'amusait comme un enfant des historiettes, des bons mots, des petites nouvelles qu'on avait à lui narrer. A certains égards, il avait gardé une simplicité toute juvénile. Il ne comprenait rien aux entraînemens ni aux raffinemens du vice au sein de notre civilisation déjà vieille; parfois même il se trompa gravement sur le compte de quelques personnes en qui sa confiance était grande, et dont la conduite privée était telle que tout le monde, excepté lui, s'en défiait.

Il était sincèrement religieux, bien qu'étranger aux pratiques ecclésiastiques et même aux plus récentes évolutions de la pensée religieuse. La philosophie de sa préférence était celle de Krause, théisme spiritualiste très élevé et très opposé au déisme dualiste fondé sur le principe d'une séparation objective de Dieu et du monde. Cela suffisait pour que les ennemis de Thorbecke l'accusassent de panthéisme, ce qui était fort injuste. Une de ses idées favorites était qu'il y avait un christianisme transcendant, supérieur aux diverses églises, dont aucune législation moderne ne pouvait se défaire, auquel personne de nos jours ne pouvait au fond se soustraire, et l'on peut voir, à l'occasion de plusieurs pertes douloureuses qu'il eut à subir, que ce christianisme philosophique était pour lui plus qu'une théorie. La veille de sa mort, il voulut voir près de son lit sa vieille domestique, restée à son service depuis les jours de Leyde. Ses dernières paroles furent pour son pays, ses enfans et ses bons amis. Il envisagea le redoutable passage avec

(1) Boisson bien connue en pays germanique pendant les longs soirs de printemps, composée de vin blanc, de sucre et d'herbes aromatiques infusées.

une fermeté stoïque. « La mort est pour moi, dit-il à son fils, le commencement d'une vie nouvelle. »

Outre ses écrits déterminés par les circonstances politiques, il avait publié des esquisses historiques sur plusieurs personnages éminens de l'histoire néerlandaise, Jean De Witt, Schimmelpenninck, Falck, l'amiral Ver Huell, etc. Ses jugemens dénotent une très grande largeur de vues, et en particulier, quand il apprécie le rôle de la France en Hollande au temps de la révolution et de l'empire, il est d'une impartialité qui touche à la sévérité pour ses compatriotes. Il est souvent d'avis que, si la France républicaine et impériale eut des torts graves envers un peuple qui l'avait accueillie en alliée et non en conquérante, les Hollandais doivent s'accuser tous les premiers de les avoir en quelque sorte provoqués par leurs propres fautes. C'est un genre de vérités qui n'a bonne grâce que dans la bouche d'un Hollandais de naissance. Il s'occupa aussi de quelques hommes d'état étrangers, entre autres de M. Guizot, dont il admirait beaucoup le talent, mais dont il censura en termes très vifs le système politique. On n'a rien trouvé dans ses papiers qui puisse fournir la matière d'un livre posthume, si ce n'est pourtant un cahier sur lequel, à différentes époques, il avait consigné des pensées détachées sous forme de maximes. Une obligeante communication de son fils nous permet de reproduire quelques spécimens de ces pensées inédites, dont il faut espérer que la publication complète ne se fera pas trop attendre.

« Le mal, comme la maladie, est possible et même à prévoir dans un monde où, en vertu de la loi divine, chaque être et chaque organe doit se développer de lui-même avec une puissance qui ne croît qu'avec lenteur. En ce sens, on peut dire que la création recommence avec chaque être particulier, mais avec un pouvoir limité. En vertu de la même loi divine, à mesure que le développement de l'ensemble et de ses parties se rapproche de l'harmonie parfaite, le mal est vaincu.

« Le monde et l'humanité, — une création continue, recommençant avec chaque individu, mais en rapport nécessaire avec la société contemporaine aussi bien qu'avec les générations qui précèdent et celles qui suivent.



« Qu'on se représente un instrument de musique, un piano par exemple, animé d'une vie intérieure, et dont chaque ton devrait se former graduellement lui-même et en même temps chercher à réaliser les intervalles, l'accord, la mélodie et l'harmonie avec chacun des autres et avec leur totalité, — on aura une faible idée de ce qui se passe dans le monde.

« La tolérance, vertu non-seulement individuelle, mais aussi politique, se fonde sur la loi générale d'après laquelle chacun de nous a son chemin à lui qui le conduit à la vérité et doit pouvoir le suivre sans obstacle, en toute indépendance. Lors donc que nous sommes intolérans, nous péchons contre l'ordre éternel du monde, et nous diminuons d'autant la force de la société où nous vivons.

« Esprit d'exclusion dans l'église, dans l'état, dans la science, dans la politique, dans l'industrie (monopoles). — L'industrie, quand elle est encore à son plus bas degré, ne croit pas pouvoir se passer de monopoles et de prohibitions. La même chose a lieu pour la connaissance de la vérité. »

Si je ne me trompe, ces *membra disjecta* d'une pensée, remarquable surtout par l'unité qui présidait à ses rayonnemens divers, démontrent que le ministre d'état n'avait pas cessé d'adhérer à ce principe à la fois historique et philosophique dont ses premiers écrits étaient tout pénétrés. L'organisme dans lequel chaque partie concourt à la formation du tout, mais où le tout en revanche est nécessaire à la vie de chaque partie, telle est la forme fondamentale de cette pensée. En politique, ce principe se traduira par la recherche d'une pondération aussi juste que possible entre les droits de l'individu et ceux de la société. Dans l'administration, le même principe inspirera des organisations complètes, bien proportionnées dans les rouages qui les composent, mais n'étouffant pas les aptitudes individuelles, ou plutôt les provoquant pour les utiliser. Si l'on examine toute la carrière politique de Thorbecke, on voit qu'au fond c'est le jeune philosophe qui a engendré et qui n'a cessé de diriger l'homme d'état.

Peut-être Thorbecke est-il mort à temps pour son bonheur. Les dernières années de sa vie avaient été assombries. La perte qu'il fit de sa femme, qui le précéda de près de deux ans dans la tombe, lui avait été cruelle. Le jeu des partis politiques en Hollande lui inspirait des inquiétudes. Il voyait les catholiques en masse s'allier contre le libéralisme à leurs vieux ennemis, contre lesquels il avait dû si longtemps lutter pour la revendication de leurs droits. D'un autre côté, le parti libéral se scindait. Les jeunes libéraux n'appréciaient pas toujours à leur valeur les services qu'il avait rendus au principe, et s'impatientaient des ajournemens ou des hésitations que le vieux ministre opposait à leurs vœux en faveur de réformes plus radicales que celles dont l'introduction lui avait coûté tant de peines. Enfin les événemens qui se déroulaient à l'extérieur lui paraissaient gros de résultats fort inquiétans pour l'avenir de sa

patrie. S'il avait désapprouvé fortement la guerre déclarée par l'empire français à l'Allemagne, il ne fut pas plus édifié par le genre de paix que l'Allemagne victorieuse imposait à la France. La Hollande n'avait pas autre chose à faire qu'à observer la plus stricte neutralité, et elle s'acquitta de ce devoir avec une loyauté qui fut reconnue des deux côtés; pourtant, sans avoir lieu d'accuser les intentions des maîtres actuels de l'Allemagne, Thorbecke était trop expert en histoire politique pour ne pas songer au lendemain. Ce qui le confondait surtout, c'était la passivité de l'Angleterre, assistant presque sans rien dire, et en tout cas sans rien faire, à l'égorgeant de son alliée de la veille. Cette abdication de la puissance européenne la plus intéressée au maintien de l'équilibre général et la plus opposée d'intérêt et d'idée à toute conquête oppressive lui paraissait incompréhensible.

Quant à lui, son œuvre était faite. Il était enfin parvenu à doter son pays d'institutions vraiment libérales et en harmonie intime avec l'esprit national. La force de résistance de la Hollande est double; d'un côté, elle est matérielle et repose sur la configuration et la nature de son sol, si facile à défendre dès que la population y est bien décidée; de l'autre, elle est morale et tient à cet esprit d'indépendance carrée, qui a toujours été dans les mœurs, mais qui pendant longtemps fut en quelque sorte banni de la constitution. Mettre d'accord le génie national et les institutions fondamentales d'un pays, ce sera toujours augmenter sa puissance défensive en rendant son assimilation plus difficile. Nous ne savons ce que l'avenir réserve à la Hollande, il serait même téméraire de vouloir prédire à cette heure les évolutions que vont accomplir dans les prochaines années les partis politiques entre lesquels sa population se partage; mais on peut affirmer sans imprudence que, si l'œuvre de Thorbecke doit être continuée et prolongée, on ne reviendra pas en arrière. Le sillon qu'il a tracé est de ceux qui ne se referment plus, et lorsqu'il se vit condamné à une mort prochaine dans un moment où il aurait encore voulu consacrer ses dernières forces à la solution de plusieurs questions importantes, il aurait pu s'approprier dans toute sa valeur le mot bien connu d'un ancien : *exegi monumentum*.

ALBERT RÉVILLE.

---

---

# MŒURS FINANCIÈRES

## DE LA FRANCE

---

### II.

#### LES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT.

---

Quand on parle de *sociétés de crédit*, la chose et le nom semblent familiers à tout le monde. Il n'en était pas de même il y a quelques années. La génération actuelle a vu en effet se fonder chez nous presque toutes ces associations de capitaux, connues déjà en Angleterre, en Écosse surtout, qui sous la garantie d'une raison sociale et d'un capital collectif reçoivent l'argent du public et le tiennent à sa disposition pour ses besoins journaliers avec un léger intérêt. Or ces établissements, que l'on peut appeler les réservoirs et les distributeurs du capital, jouent dans nos mœurs financières un rôle de plus en plus important. Aussi n'est-il pas sans utilité de rechercher les services qu'ils ont rendus au commerce et à l'industrie, de comparer leurs progrès en France avec ceux d'institutions semblables au dehors, surtout de montrer comment ils ont fonctionné dans deux circonstances récentes, pendant les cruelles années de 1870-1871, au moment de l'émission de nos deux derniers emprunts.

Le développement que ces sociétés ont pris chez nous en si peu de temps a été facilité surtout par la forme de la société anonyme, dont on peut dire que la France, malgré quelques insuccès, a tiré la première un merveilleux parti, entraînant les nations mêmes qui l'avaient devancée sous d'autres rapports à la suivre dans cette voie. Déjà les premiers de nos établissements de crédit, la Banque de France, le Comptoir d'escompte, le Crédit mobilier, ont été dans



la *Revue* l'objet d'une série d'études de M. Eugène Forcade; nous avons, nous aussi, étudié à plusieurs reprises le mécanisme des sociétés financières, dont le but est d'aider à la circulation ou à la création du capital. Nous pouvons dès lors, sans discuter les principes universellement acceptés, nous borner à relater le résultat des applications qui en ont été faites.

Il est juste de rappeler que les écrivains financiers n'ont pas seulement vulgarisé les entreprises qui ont si largement modifié les habitudes du public; ils ont eux-mêmes quelquefois contribué à les fonder ou à les administrer. Le contrôle de la presse a profité aux directeurs des sociétés comme à leurs cliens; les règles, mieux discutées, ont été plus utilement suivies, et l'on a pu surmonter ainsi des difficultés que d'autres temps avaient trouvées insolubles. Dans la comparaison que nous faisons naguère entre les événemens de 1848 et ceux de 1870-1871, nous remarquons que tous les établissemens de crédit existant à Paris en 1848 avaient dû entrer en liquidation (1), tandis que les années 1870-1871 présentaient un résultat tout contraire. C'est donc dans un espace de vingt et quelques années, puisque après la révolution de février il a fallu recommencer à nouveau toutes les entreprises de ce genre, que l'éducation universelle s'est faite, que les mœurs financières se sont transformées, que les sociétés de crédit ont repris une marche toute nouvelle, et c'est principalement dans les derniers temps de cette période que les résultats les plus significatifs ont été obtenus.

## I.

A l'exception de deux ou trois sociétés de crédit fondées à Lyon, Lille et Marseille, qui sont, à proprement parler, des annexes d'établisssemens parisiens, c'est dans la capitale que toutes les institutions financières ont leur siège, c'est à la Bourse de Paris que les titres se négocient. La cote officielle en présente, à commencer par la Banque de France, une liste de dix-neuf ou exclusivement françaises ou mi-partie françaises et étrangères, et de trois étrangères seulement. Les titres de ces vingt-deux sociétés (2) se négocient au

(1) Sauf la caisse Béchét, qui par prudence se hâta de rembourser à ses actionnaires la moitié de leur capital, mais continua honorablement les affaires avec l'autre moitié jusqu'en 1870, terme statutaire de son existence.

(2) Voici la liste des dix-neuf sociétés de crédit dont les titres sont négociés à terme à Paris et suivant l'ordre où elles figurent sur la cote : la Banque de France, la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Comptoir d'escompte, le Crédit agricole, le Crédit foncier colonial, le Crédit foncier de France, la Société algérienne, le Crédit industriel et commercial, le Crédit lyonnais, la société de Crédit mobilier, la Société des dépôts et comptes courans, la Société financière de Paris, la Société générale pour favoriser le

comptant ou à terme, et composent l'aristocratie de l'espèce. Au-dessous d'elles, et ne donnant lieu qu'à des transactions au comptant, on trouve mentionnées parmi les valeurs diverses neuf ou dix sociétés françaises et deux étrangères consacrées aux opérations de crédit territorial ou autres; enfin sur la cote du marché libre figurent quelques sociétés de crédit étrangères, surtout celles qui ont été créées avec le concours des sociétés françaises, dont elles sont les correspondans nécessaires et les satellites. Après la Banque de France, notre grand établissement national, qui est un véritable instrument de gouvernement, une institution d'état, dont on sait le rôle patriotique et l'influence souveraine dans ces deux dernières années, la plus ancienne de nos grandes sociétés de crédit, le Comptoir d'escompte, a été fondée en 1848 pour venir en aide au commerce et à l'industrie française à la suite de la crise provoquée par la révolution de février. Les premières années du régime politique inauguré en 1852 ont vu successivement se fonder le Crédit foncier, le Crédit mobilier, le Crédit agricole, la Société industrielle et la Société générale, etc.; la Société des dépôts et comptes-courans et le Crédit lyonnais ont été les derniers venus de cette première période, qu'on peut dire celle de la création des grandes affaires industrielles, et dont l'histoire a été si souvent faite ici même.

Au sortir d'années de langueur, suite de la crise de 1848, la France, comme l'Europe entière, s'était sentie possédée d'un immense besoin d'activité et de travail. Les théories les plus audacieuses et les plus séduisantes se produisirent alors; des hommes dont il ne faudrait pas oublier le rôle prépondérant poursuivirent chez nous et à l'étranger la réalisation de leurs conceptions. C'était le moment où se fondaient le Crédit foncier, le Crédit mobilier, qui servit de type à tant d'établissements semblables en Italie, en Espagne, en Autriche même, et se réunissaient d'énormes associations de capitaux pour construire les grands réseaux de chemins de fer, en France d'abord, dans plusieurs des autres états de l'Europe ensuite. Les établissements de crédit qui se fondèrent alors semblaient avoir des visées plus hautes que ceux dont nous avons vu la constitution récente. Le Crédit foncier aspirait à libérer la propriété territoriale de la dette hypothécaire; il a surtout servi à subventionner les constructions de Paris. Le Crédit mobilier ne tendait à rien moins qu'à substituer à tous les titres de valeurs négociables à la

commerce et l'industrie en France, le Sous-Comptoir du commerce et de l'industrie (en liquidation), la Banque franco-autrichienne-hongroise, la Banque franco-égyptienne, la Banque franco-hollandaise, la Banque française et italienne, la Banque de l'union franco-belge. — Les trois sociétés de crédit purement étrangères sont : la Banque ottomane, le Crédit foncier d'Autriche, la société de Crédit mobilier espagnol.

Bourse un papier qui les représentât tous, une sorte de lettre de gage toujours circulant, ses propres obligations en un mot, devenues le signe représentatif des valeurs émises par lui ou déposées dans ses caisses. Pour avoir oublié une seule fois le principe de la mobilisation de son capital social, le Crédit mobilier a vu sa fortune décroître et son influence disparaître. C'est au contraire en se bornant presque exclusivement au rôle de caissier du public, d'escompteur des effets de commerce, que les autres établissemens ont prospéré; enfin c'est tout récemment, pour grouper les capitaux en vue des émissions d'emprunts d'état, que les plus nombreux et les derniers se sont fondés. Ces sociétés, franco-autrichienne, hongroise, égyptienne, hollandaise, italienne, belge, etc., improvisées en une seule année et à l'occasion de nos emprunts de 5 milliards, dont l'objectif est non pas de créer des industries internationales, mines, chemins de fer, transports maritimes, mais d'établir des comptoirs financiers pour y recevoir des capitaux destinés aux emprunts, aux arbitrages de place à place, sont-elles destinées toutes à une longue et fructueuse carrière? Il est permis d'en douter. Cependant les services qu'elles ont rendus à l'occasion de nos émissions ne sauraient être méconnus. Cette cause même de la naissance de quelques-unes mise de côté, les intérêts à desservir sont si grands, il y a sous ce rapport un tel chemin à parcourir pour atteindre aux résultats obtenus en Angleterre par exemple et en Écosse, qu'on ne saurait trop étudier le fonctionnement de ces diverses sociétés, ni assez applaudir aux changemens qu'elles introduisent dans nos mœurs financières.

La France a toujours été un pays d'économie et d'épargne : les classes moyennes s'y sont élevées en grossissant sans cesse le capital accumulé; nulle part, le numéraire n'a été plus abondant ni plus parcimonieusement recueilli. C'est à réunir ces trésors individuels, à leur donner un emploi, à en activer la circulation, que les institutions de crédit ont servi et doivent servir de plus en plus. L'escompte du papier de commerce, à l'aide duquel le producteur liquide à bref délai une opération faite, permet à l'industrie de multiplier les affaires et d'accumuler les profits : en faisant circuler plus rapidement le capital, les banques d'escompte l'augmentent, on peut dire, dans une proportion indéfinie. Les banques de dépôt n'ont pas une moindre utilité, mais le mérite en apparence est plus modeste, et nos habitudes d'économie domestique ont eu grand-peine à s'en accommoder. Pour persuader au public de confier ces épargnes amassées sou à sou, ce numéraire enfoui dans des cachettes, à une caisse qui pouvait en faire un mauvais emploi et qui ne les rendrait peut-être pas à la première demande, il fallait de grands efforts d'habileté, de patience, de désintéressement même.

L'ancienne clientèle des banquiers ne se composait que de gens riches, payant largement les services de leurs mandataires; le petit public, celui qui par les minces ruisseaux fait les grosses rivières, n'aurait jamais compris qu'il valût mieux avoir son argent dans une banque que chez soi, et qu'on soldât tout aussi facilement les achats de chaque jour avec un bon sur cette banque qu'avec des espèces métalliques. Ce n'était pas le marchand, déjà habitué aux effets de commerce, que le chèque devait étonner le plus, c'était l'acheteur qui pouvait le trouver incommode ou dangereux. Aussi, pour répandre l'emploi des chèques et pour introduire peu à peu l'usage des dépôts, a-t-il fallu promettre au public monts et merveilles, d'abord lui donner de gros intérêts, se faire ensuite son serviteur gratuit, non-seulement encaisser son argent, mais garder ses titres, en toucher les coupons et lui payer un intérêt des semestres encaissés, le tout à si peu de frais que le sacrifice fût pour la banque et non pour le client. Enfin on a dû prendre, avec les commissions les plus réduites, le soin d'opérer les achats et ventes de valeurs mobilières en garantissant même la solvabilité des officiers ministériels chargés des opérations. Au lieu d'être simplement les caissiers du public sans lui payer aucun intérêt de son argent, comme les premières banques en Écosse, nos établissemens de crédit ont accumulé les services de caisses, de titres, de nantissement, de bourse, en servant aux dépôts des intérêts très élevés et en courant toutes les chances des opérations auxquelles ils devaient se livrer eux-mêmes pour couvrir leurs dépenses et rémunérer leur capital de garantie. En dépit de tous ces efforts, le mouvement n'a pas été bien rapide. Ainsi le Crédit foncier n'avait environ que 1,200 comptes de dépôts ouverts au 31 décembre 1871, la Société de crédit industriel et commercial 5,500, le Crédit lyonnais 12,500, la Société générale 13,500. L'ensemble de ces dépôts atteignait 46 millions 1/2 au Crédit foncier, 16 millions au Crédit industriel, 30 millions au Crédit lyonnais, et 87 millions à la Société générale. A ces comptes de chèques et de dépôts à vue, il faudrait ajouter aussi ce que l'on appelle les comptes de dépôts à échéances fixes, qui sont représentés par des obligations payables à terme, et produisent naturellement des intérêts plus élevés. L'émission de ces obligations s'élève à des chiffres plus ou moins considérables : au 31 décembre 1871, le Crédit lyonnais en avait placé pour près de 21 millions, la Société générale pour près de 30. Il faut remarquer que, dans les momens où les valeurs publiques et notamment les fonds d'état offrent des placemens plus avantageux, on ne saurait attendre des capitalistes un grand empressement à immobiliser pour un certain délai des fonds qui ne produisent pas l'intérêt que donne la rente. C'est le cas pour les années 1871-1872. Le 5 pour 100 français rappor-

tant plus de 6 pour 100, il n'était pas facile de croire qu'on fit de nombreux dépôts à échéance de un ou deux ans dans les sociétés de crédit, alors qu'elles ne peuvent offrir plus de 5 pour 100 d'intérêt.

Il n'est guère possible d'indiquer le total des dépôts d'argent faits dans tous les établissemens créés en France; les exemples qui précèdent permettront au moins d'en apprécier l'augmentation progressive. De même qu'il ne suffirait pas, pour évaluer l'importance des affaires commerciales contractées dans un an, de connaître le mouvement du portefeuille de toutes les banques qui escomptent du papier de commerce, à commencer par la Banque de France et le Comptoir d'escompte, puisque toutes les opérations faites par l'intermédiaire des banquiers, ou directement d'acheteur à vendeur, échapperaient à la récapitulation, de même le relevé des comptes de chèques et de dépôts des sociétés de crédit (1) ne pourrait donner qu'une idée imparfaite de l'accumulation du capital et de la formation des réserves d'où dépend la prospérité du pays. Toutefois, comme l'usage des chèques entraîne plusieurs conséquences excellentes, d'abord la sécurité pour l'encaisse du numéraire nécessaire aux paiemens, ensuite l'augmentation des réserves encouragée par la perception d'un intérêt, enfin la direction de l'emploi de ces réserves, il importe, en suivant les progrès de notre éducation pratique en cette matière, de les comparer avec ce qui se passe en d'autres pays.

## II.

L'Angleterre est de tous les pays celui où les institutions de crédit sont les plus anciennes, les plus florissantes et les plus nombreuses. En dehors de la Banque d'Angleterre, dont les billets n'ont pas cours forcé en Écosse et en Irlande, un certain nombre de banques dans chacun des trois royaumes peuvent émettre du papier-monnaie. Seulement, depuis l'acte de 1845, dû à sir Robert Peel et intervenu après une crise effroyable, les banques provinciales alors existantes en Angleterre et en Irlande ou en Écosse, outre les banques royales, quelques établissemens particuliers purent seuls continuer à jouir du privilège d'émission, mais dans des limites établies suivant la circulation moyenne de l'année 1844-45, avec interdic-

(1) Le compte des dépôts faits à la Banque de France ne peut être invoqué au point de vue de ce travail comme un renseignement à consulter : il ne représente en général que des ressources de trésorerie pour faire face à des paiemens journaliers de la part des particuliers ou sociétés qui ont un compte-courant ouvert à la Banque, lequel ne rapporte aucun intérêt aux déposans. La Banque joue à cet égard le rôle de caissier, destiné à faciliter la liquidation des transactions, mais sans encourager à l'épargne, à la production du capital, objet essentiel des sociétés de crédit.

tion formelle d'en créer d'autres et retrait du privilège à mesure de la liquidation de ces établissements.

L'acte de 1845 a limité à 15 millions de livres sterling l'émission de la Banque d'Angleterre, à 8 millions 1/2 celles des banques provinciales (par suite de la fermeture de quelques-unes, cette limite est abaissée aujourd'hui à moins de 7 millions), à 9 millions environ la circulation de billets des banques d'Écosse et d'Irlande. Pour les billets de la Banque d'Angleterre, la plus petite coupure est de 5 livres, pour toutes les autres de 1 livre. De plus chaque banque, à commencer par la Banque d'Angleterre, peut émettre des billets jusqu'à concurrence de la somme dont elle a dans ses caisses la représentation en numéraire, un quart en argent et trois quarts en or.

La limitation et la fin éventuelle du privilège d'émission coïncidaient avec d'autres mesures également favorables à la bonne organisation des sociétés de crédit. Avant 1833 et en raison du monopole concédé à la Banque d'Angleterre, les banques particulières ne pouvaient compter plus de six associés. La responsabilité des actionnaires était indéfinie et solidaire. Peu à peu la responsabilité bornée à l'apport individuel prévalut, le nombre des associés s'étendit, et les banques par actions purent ainsi se multiplier. A Londres même, la *London and Westminster Bank*, la *London joint stock Bank*, l'*Union Bank* et la *London and country Bank* se fondèrent par actions, mais sans faculté d'émission de papier, de 1833 à 1839. Dans les provinces, c'est à partir de 1825 que le parlement autorisa, au-delà de 65 milles de l'église Saint-Paul, les banques par actions, avec faculté de compter plus de six associés; celles qui furent créées après 1845 ne jouirent plus du droit d'émission. L'Irlande a suivi l'exemple de l'Angleterre; d'abord soumise au monopole de la banque royale, qui interdisait la création de toute banque par actions, elle vit s'établir au-delà de 65 milles de la capitale plusieurs banques provinciales dont l'émission de billets fut limitée par l'acte de 1845 comme en Angleterre et en Écosse.

L'Écosse est la terre classique des banques. Le fondateur de la Banque d'Angleterre, William Paterson, était Écossais, et créait en 1795 une banque nationale à Édimbourg en même temps qu'à Londres. Tandis que le privilège de la Banque de Londres d'emprunter, de pouvoir lever des fonds sur ses billets à présentation, était interdit par une clause spéciale à toute société composée de plus de six personnes, dès 1807, dans une pensée politique, le gouvernement anglais constituait, à côté de la Banque d'Écosse, la *Royal bank of Scotland* par actions dont les souscripteurs n'étaient responsables que pour le montant de leur versement; c'est cette banque qui inaugura le système des *Cash credits* ou avances par caisses. Londres revendique l'honneur d'avoir ouvert pour la première fois une salle

d'échange (*clearing house*), sur l'exemple donné déjà au xvi<sup>e</sup> siècle par les négocians, qui à Lyon, lors de la foire annuelle, liquidaient au moyen de bons leurs engagements réciproques, soldant ainsi, sans un sou en métal, des transactions dont Boisguilbert portait le total à 2 milliards; mais c'est à l'Écosse qu'est due l'initiative des prêts faits autrement que sous forme d'escompte d'effets ou de gage matériel à des hommes n'ayant d'autre garantie de leur solvabilité que leurs aptitudes et leur moralité. Ainsi la *Royal Bank* offrait d'avancer à toute personne laborieuse et honnête, sous la caution de deux citoyens connus, toute somme dont l'emprunteur aurait à faire un utile emploi. Le système des *Cash credits* a fait la prospérité de cette nation écossaise, probe, austère entre toutes.

Il n'y a en Écosse que des banques par actions. Bien que de 1765 à 1845 le papier n'ait jamais été au-dessous du pair, l'acte de 1845 en a limité la circulation comme en Angleterre et en Irlande, où cette mesure a été nécessitée par des catastrophes chroniques. La solidité de toutes les banques d'Écosse a été si grande qu'une seule, l'*Ayr Bank*, dans le siècle dernier, et deux autres dans la crise de 1857, la *Western Bank* et la *City of Glasgow Bank*, ont suspendu leurs paiemens; encore celle-ci s'est-elle reconstituée et a-t-elle reconquis tout le terrain perdu.

A la fin de 1871, Londres comptait vingt et une banques par actions; cinq sont antérieures à 1840. La plus ancienne a été fondée en 1833, l'*Union Bank*. La *London and Westminster* a été créée en 1834 au capital de 10 millions de livres sterling (250 millions de francs), dont le cinquième versé. L'*Union*, la *Joint-stock Bank*, n'ont qu'un capital nominal de 4 millions de livres. Il y avait aussi à la même date quatre-vingt-onze banques provinciales par actions, dont soixante-trois antérieures à 1840. La banque de Liverpool, créée en 1831, et celle de Manchester, en 1862, ont le capital le plus élevé, 5 millions de livres. L'Écosse compte douze banques par actions, et l'Irlande huit. La Banque d'Écosse a 1 million 1/2 st. de capital et la *Royal Bank* 2 millions st. Si l'on ajoute à cet ensemble vingt-sept banques coloniales (Indes, Australie, Canada) et douze banques diverses dont le siège est à Londres, on aura le total des institutions de crédit qui reçoivent, gèrent et distribuent le capital employé dans le commerce et l'industrie de l'autre côté de la Manche. En 1872, six nouvelles banques ont été créées à Londres seulement (1). N'oublions pas toutefois de rappeler qu'à côté de ces associations par actions existent en province et à Londres un grand

(1) Voyez la publication intitulée *The London banks, credit, discounts and financial companies*, qui donne les détails statistiques, capital, dividendes, etc., sur chaque établissement.

nombre de banquiers dont la richesse et les ressources sont énormes. Les banquiers à l'ouest et à l'est de Temple-Bar se livrent à l'escompte du papier dans des proportions encore inconnues en France, et leurs moyens d'action sont si puissans qu'ils se font une loi invariable de ne jamais user des facilités du réescompte. Si l'on veut s'en faire une idée, il suffira de dire que la maison Glyn Mills Carrié et C<sup>e</sup>, une des premières maisons particulières de Lombard-street, passe pour avoir *compensé*, en une seule journée au *Clearing-house*, pour 42 millions de livres ou 300 millions de francs.

La statistique du *Clearing-house* de Londres, qui sert à toute l'Angleterre, — des *salles de compensation ou d'échange* d'Édimbourg, Glasgow et Dundee pour l'Écosse et du *Clearing* de Dublin pour l'Irlande serait intéressante à consulter pour apprécier ce mouvement d'affaires commerciales dont la grandeur défie toute comparaison. En 1871, les réglemens des effets et chèques faits par le seul *Clearing-house* de Londres ont dépassé 4,000 millions de livres, soit 100 milliards de francs. En décomposant par nature d'affaires ces réglemens, on a constaté que, si ceux qui ont trait aux affaires de bourse avaient considérablement augmenté par rapport aux années précédentes, ce qui concerne les affaires commerciales proprement dites conservait la plus large part. La question du marché de l'escompte en Angleterre, dont les habitudes diffèrent sensiblement des nôtres, mériterait une étude spéciale; il en est de même du *Clearing-house* (1), dont on vient de tenter un essai à Paris, et qui est la clé de voûte de tout le système de banque en Angleterre, puisque c'est là que toutes les maisons et sociétés de banque de Londres et celles de province, par leurs représentans, échangent journellement leurs engagements, dont le solde se paie par des viremens sur leurs comptes à la Banque d'Angleterre. Aujourd'hui nous ne voulons nous attacher qu'aux opérations spéciales de crédit en tant que dépôts et emploi des fonds reçus. L'importance des uns, le chiffre des bénéfices obtenus pour les autres, montreront à quel point toutes ces banques contribuent à accroître la fortune publique. Dans les banques par actions de Londres, les cinq plus importantes ont donné à leurs actionnaires en 1870 de 16 à 22 pour 100. Parmi les banques provinciales, il n'en est presque pas qui aient distribué moins de 5 pour 100, la moyenne est supérieure à 10. Les *Joint-stock banks* de Birmingham, Carlisle, Manchester et Liverpool, du Yorkshire, du Dorsetshire, ont donné 20 pour 100; la banque de la ville de Bury a distribué 25 pour 100. Les bénéfices des banques d'Écosse et d'Irlande ne sont pas moindres; celles qui rapportent le moins donnent encore 8 pour 100.

(1) Voyez à ce sujet l'étude de M. Esquiros dans la *Revue* du 15 février 1863.



Or ce qu'il importe de noter, c'est que les banques anglaises ne se mêlent point de spéculation; les opérations de bourse, celles qui consistent à former des syndicats pour lancer des opérations financières, à faire des émissions de valeurs, ne leur sont pas seulement étrangères, mais porteraient atteinte à leur crédit. Elles se bornent aux affaires de banque proprement dites, elles sont les caissiers du public, elles prennent l'argent de ceux qui en ont, et l'emploient en escomptant les billets du commerce ou en ouvrant des crédits aux industriels et aux agriculteurs. Ce dernier genre d'opérations se fait sur une échelle immense, sans analogue chez nous. Les banques de Londres font le service de caisse de toutes les maisons *respectables* de la métropole, dont elles gardent sans intérêt un solde plus ou moins important. L'emploi qu'elles en font constitue leur bénéfice. Elles reçoivent aussi du public, comme toutes les banques de province, des dépôts d'argent dont elles donnent un intérêt inférieur au taux légal, et dont elles disposent pour des escomptes, des prêts sur nantissements ou des reports sur valeurs de bourse. Comment se fait-il que ces opérations, qui passent chez nous pour ne pas procurer à nos institutions de crédit des bénéfices suffisants, assurent de l'autre côté du détroit aux banques par actions une prospérité si grande? Cela tient à la différence des mœurs financières des deux pays. Dans le royaume-uni, aucun particulier ne garde chez lui la moindre somme de numéraire; toute épargne est confiée aux banques et toute avance leur est demandée. Les opérations les plus importantes se soldent presque sans bourse délier, le capital, qui ne sert plus à payer les consommations faites, s'emploie à surexciter l'activité de la production. L'argent moins nécessaire d'un côté se paie moins cher d'un autre, ou on le prête plus souvent. La multiplicité des affaires et la rapidité de la circulation substituent aux gros bénéfices des bénéfices renouvelés. Le crédit obtenu avec moins de difficulté rend le gain plus facile; aussi les avances consenties rentrent avec exactitude, les effets se paient avec une grande régularité, et les banques de Londres, dont le portefeuille est rempli des effets de la province, ne les réescomptent jamais. Il arrive donc que les ressources mises à leur disposition par les dépôts dépassent énormément leur capital, et que l'emploi fréquent de ces ressources procure des bénéfices assurés. Pour la *London and Westminster Bank* en 1871, les dépôts et acceptations ont dépassé 23 millions de livres contre 3 millions seulement de capital, pour la *Joint-stock Bank* 14 millions contre 1,600,000 liv., pour la *London and County* et l'*Union* 17 et 16 millions contre 1,500,000 livres de capital. Par conséquent, lorsque la première n'a gagné que 1.39 pour 100 sur l'ensemble de ses ressources employées, la seconde 1.74, la troisième 0.97 seulement et la quatrième 1.60

pour 100, ce mince bénéfice, rapporté au capital versé, représente 18.48, — 23.55, — 18.02 et 20.21 pour 100 (1). Notons encore, à l'avantage des banques anglaises sur les nôtres, que les frais généraux y sont beaucoup moins élevés. On n'y connaît point ces soins minutieux pris pour la conservation des titres, l'établissement des comptes particuliers, le paiement des coupons, etc. Nos établissemens, et la société générale de Crédit mobilier en a offert le plus remarquable exemple, sont des modèles de contrôle, de promptitude, de régularité : le public y est conduit pas à pas et, comme dans nos chemins de fer, avec un souci incessant de sa sécurité. Un tel ordre est admirable sans doute, mais il se paie cher, et comme en dehors de ces services, qui ne coûtent presque rien aux cliens, on alloue aux dépôts un intérêt bien plus élevé qu'en Angleterre, il est difficile que nos établissemens produisent pour leurs actionnaires les mêmes avantages en se bornant aux mêmes opérations.

Après l'Angleterre, c'est l'Allemagne qui présente le tableau des sociétés de crédit les plus nombreuses, et dont la création, à vrai dire, est la plus récente. La cote de Berlin, à l'article *Bank-und Industrie-Actien*, donne une liste de soixante-neuf sociétés dont les titres sont l'objet de transactions de bourse, et parmi lesquelles ne figurent d'autres établissemens étrangers que ceux dont l'ambition allemande revendique déjà la nationalité, tels que les banques d'Amsterdam, d'Anvers et de Luxembourg. Les dividendes donnés par ces associations de capitaux sont pour la plupart satisfaisans; pour l'exercice 1871, la moyenne est certainement supérieure à 10 pour 100 (2).

L'Autriche, qui semble vouloir reconquérir par le travail la situation que ses armes lui ont fait perdre, est loin de présenter un ensemble d'institutions aussi imposant. Il y a cependant douze banques par actions à Vienne, la plupart avec un caractère international, et cinq à Pesth; Trieste en compte trois, et Prague deux. Le capital de ces sociétés est en général peu élevé, et n'atteint pas souvent 10 millions de florins en capital nominal, soit moins de 25 millions de francs; le *Credit-anstalt* ou Crédit mobilier, dont le siège est à Vienne, a seul un capital de 40 millions de florins tout versé; les plus élevés sont ensuite la Banque anglo-autrichienne, qui figure

(1) Nous extrayons la plupart de ces chiffres d'un intéressant travail sur les banques anglaises fait par M. Rabino, directeur de la succursale du Crédit lyonnais à Londres, sur la demande de l'administration de cette société. C'est pour nous un devoir de louer sans réserve le soin avec lequel celle-ci étudie et fait étudier ce qui concerne la situation de tous les états et de toutes les grandes entreprises au dedans et au dehors.

(2) Les banques de Brême, Lübeck, Worms, ont donné 7 pour 100, la *Norddeutsche*, la *Preussische*, la *Schlesische*, la *Dessauer Landesbank*, plus de 12, la *Darmstädter* et la *Berliner* 15 pour 100, le *Bank-Verein* 16.

pour 28 millions, dont la moitié a été versée, et la Banque austro-ottomane pour 25.

En Italie, on peut au moins citer vingt-cinq banques par actions, réparties inégalement dans les diverses capitales de la péninsule; Gènes à elle seule en a dix, dont le capital est très peu élevé, sauf pour deux, qui se sont fondées avec un chiffre nominal de 25 millions. Florence n'en compte que cinq, parmi lesquelles la Banque nationale, dont tout le capital de 200 millions est versé, de même que celui de 50 millions pour le Crédit mobilier. La Banque de crédit italien n'a que 12 millions versés sur 60, et la *Banca toscana di credito* 4 sur 40. L'Italie est la terre privilégiée des crédits mobiliers; il y en a encore un à Naples, un à Venise, un à Milan. Turin n'a plus conservé que la *Banca di Torino*, avec un capital de 120 millions, dont 10 versés; Rome a trois banques, la *Banca generale*, la *Romana*, l'*Itali-a-Germanica*. — Citons enfin la Russie, où, sur quatorze banques, trois seulement n'ont pas versé la totalité de leur capital. La plupart, ayant été créées au capital de 17 millions de roubles, soit 68 millions de francs, peuvent prêter un appui sérieux au commerce, dont elles ont pour objet principal de favoriser les progrès. Telles sont la Banque internationale de commerce à Saint-Petersbourg, et les banques de commerce à Moscou, Varsovie, Odessa et Riga.

Il resterait, pour compléter cette rapide revue des sociétés de crédit à l'étranger, à mentionner celles des deux pays dont la réputation financière est faite depuis longtemps, nous voulons dire la Hollande et la Belgique; mais, par cela même que les institutions de crédit y datent de loin, les dernières années n'ont pas vu se produire un mouvement analogue à celui qu'ont présenté l'Allemagne et la France en particulier. Sur la cote officielle d'Amsterdam ne figurent que les actions de la Banque et celles de la Société de Commerce, et sur la cote de Bruxelles dix-huit établissemens, parmi lesquels plusieurs dont les opérations ne rentrent pas dans notre cadre; nous nous bornerons à quelques détails sur la *Société générale pour favoriser l'industrie nationale en Belgique*. Fondée en 1822, sous le patronage spécial du roi de Hollande, avec un capital composé en partie de propriétés depuis lors vendues ou restituées à la Hollande et en partie d'actions de 500 florins (1,058 fr.), dont le nombre a été arrêté en 1853 à 31,000, la Société générale a passé par des phases diverses. Après avoir subi le contre-coup des événemens de 1830 et de 1848, elle est arrivée à la situation la plus prospère que l'on puisse citer en ce genre. Grâce à la loi que la direction s'est faite de constituer en réserve les bénéfices extraordinaires, elle a, depuis plus de dix ans, formé un capital dit de réserve de 31 millions de francs, dont l'importance est égale à celle

du capital social (32,800,000 francs); de plus une nouvelle réserve est en voie de formation au moyen d'un prélèvement spécial de 15 pour 100 sur les bénéfices annuels. A la fin de 1871, cette nouvelle réserve dépassait déjà 11 millions de francs. Ce double capital est représenté par des titres différens : un titre d'action, qui ne donne droit qu'à un intérêt de 5 pour 100, un titre dit *part de réserve*, qui donne droit au partage de tous les bénéfices qui dépassent cet intérêt. Les parts sont au nombre de 31,000 comme les actions, nominatives ou au porteur, et se négocient avec elles ou séparément. Pour 1871, l'action a reçu son intérêt de 52 francs 91 cent., la part de réserve un dividende de 97 francs 50 cent., et la nouvelle réserve a été accrue d'une somme de 17 francs 48 cent. par titre. Pour un capital primitif de 1,058 francs, c'est un bon placement. La moyenne des dix dernières années est un peu inférieure à ces chiffres; à la cote officielle de Bruxelles fin septembre 1872, les actions de la Société générale valaient 1,167 francs 50 cent., et les parts de réserve 2,730 francs.

Si l'on veut résumer en quelques traits l'histoire de cette société, on peut dire qu'elle a eu trois phases : avant 1830, elle a surtout placé ses ressources en fonds publics; aussi subit-elle cette année une perte de plus de 8 millions, ce qui ne l'empêcha point, après la séparation de la Belgique et de la Hollande, de contribuer à l'affermissement du crédit public du nouvel état en souscrivant aux emprunts. Elle n'eut pas à s'en plaindre; elle réalisa ainsi de gros bénéfices et prit à ce moment la sage mesure de mettre à la réserve les profits provenant de ces sortes d'opérations. Ce n'est qu'à partir de 1835 que la Société générale s'occupa sérieusement de remplir sa mission industrielle; mais tout d'abord elle n'agit que par intermédiaires, créant deux sociétés, l'une du Commerce, l'autre des Entreprises industrielles, qu'elle subventionna, et qui fondaient et géraient elles-mêmes les entreprises nouvelles. La liste de ces entreprises est très longue, elle renferme un grand nombre de hauts-fourneaux, de charbonnages, de mines, etc. A partir de 1849 et à la suite de désastres commerciaux, la direction reconnut que la Société générale, laissant à d'autres le soin de gérer des affaires où elle était la principale intéressée, faisait fausse route, et courait les plus grandes chances de perte sans avoir les plus gros bénéfices. Les sociétés du Commerce et des Entreprises industrielles furent liquidées, et la Société générale s'intéressa directement dans toutes les entreprises qui réclamèrent son appui. C'est à partir de cette troisième période qu'elle prit surtout une part active dans la création des chemins de fer.

Aujourd'hui la situation du grand établissement belge est des plus solides; les actionnaires n'ont qu'à jouir d'une fortune on ne

peut mieux assise. Il est aussi une habitude prise par la direction dans la rédaction des rapports présentés aux assemblées générales des actionnaires, faite pour gagner toute leur confiance. On y donne la liste très exacte de toutes les actions et obligations des sociétés industrielles que la Société générale possède, du revenu qu'elles rapportent, et on les évalue dans le bilan au prix de revient. Cet exposé sincère, qu'aucune de nos sociétés n'a encore entièrement imité, présente un résultat d'autant plus satisfaisant que presque toutes les entreprises dans lesquelles la Société générale s'est intéressée sont entrées dans la période des profits; il donne lieu aussi de remarquer avec quel scrupule la direction n'emploie dans des placemens industriels ou de réalisation différée que le capital même de la société, actions et réserves, ayant soin de représenter par son encaisse, son portefeuille ou des placemens en fonds publics, les ressources que le public lui procure à échéance plus ou moins courte. Cette prudence de conduite et cet équilibre maintenu entre les *exigibilités* et les *disponibilités* méritent d'être proposés comme un bon exemple à suivre.

Nous ferons aux procédés de la Société générale belge deux légères critiques. D'abord, dans la création de titres différens pour l'action et la part de réserve, il semble que c'est à celle-ci que devrait être attribué l'intérêt de 5 pour 100, variable selon l'importance de la réserve même, et à l'action le dividende variable selon l'importance des bénéfices. La réserve représente l'économie, l'amortissement du capital primitif. Qu'un intéressé veuille réaliser son bénéfice passé et néanmoins rester associé aux chances de l'avenir, il le pourrait, si après la vente de sa part de réserve l'action lui gardait des éventualités autres que la perception d'un intérêt fixe. Nous remarquerons enfin que peut-être la Société générale belge, trop fière de sa fortune, s'endort un peu dans cette brillante situation. Après avoir tant fait pour l'industrie nationale, pour le crédit de l'état, après avoir sauvé l'institution des caisses d'épargne en 1831 en se chargeant de remplir les engagements que les caisses particulières, à commencer par la caisse d'épargne de Bruxelles, ne pouvaient tenir, — après avoir inauguré le système des chèques et celui de l'émission des obligations à vue et à intérêt journalier, il y a lieu de s'étonner aujourd'hui que la Société générale ne soit pas avec le public dans des rapports plus étendus. Au bilan de 1871, les engagements de la société envers les tiers n'atteignent pas la somme représentée par ses ressources sociales proprement dites; elle n'avait en dépôt que 12 millions pour le compte des caisses d'épargne, 31 millions en émission d'obligations et promesses, tandis que l'avoir seul des actionnaires s'élevait à plus de 75 millions. Cette proportion

diffère bien de celle que présentent les banques anglaises et même les nôtres.

En Angleterre, nous avons vu que les banques par actions ne jouent qu'un rôle, celui de caissier du public, et n'emploient généralement leurs ressources qu'en papier de commerce ou en crédits personnels ouverts à des personnes reconnues solvables et cautionnées. Il n'en est pas de même pour les autres sociétés de crédit en Europe; dans presque toutes, une grande part est faite à la spéculation, à l'émission des fonds d'état, à la subvention des entreprises industrielles. En Italie et en Allemagne notamment, la création des banques a coïncidé avec l'essor de l'industrie et y a puissamment contribué. Tous ceux qui ont comparé l'état nouveau de la péninsule italienne avec ce qu'elle était avant la guerre de 1859 ont été émerveillés de ses progrès. Le travail de l'homme s'y montre aujourd'hui à la hauteur de la fertilité du sol. En Allemagne, c'est plutôt la matière qui fait défaut à l'activité humaine : usines, mines, chemins de fer, entreprises de navigation, fabriques de tout genre, appellent et font fructifier les capitaux avec une rapidité surprenante. Tandis qu'en Angleterre le portefeuille des banques est toujours la contre-partie des dépôts, et qu'il existe peu de chances de pertes, mais que les bénéfices sur chaque opération sont restreints, ailleurs les banques courent la chance de plus gros profits, mais aussi risquent de voir leurs capitaux compromis ou au moins immobilisés. Or c'est à ces dernières que ressemblent davantage nos propres institutions de crédit. Sans doute il eût mieux valu qu'elles suivissent la fortune des banques anglaises; nos habitudes s'y sont opposées. Recherchons au moins par quelques exemples les résultats obtenus et ceux que l'avenir peut produire.

### III.

Nous prendrons pour spécimen des sociétés de crédit en France la banque de Paris et des Pays-Bas, la Société générale et le Crédit lyonnais; chacune répond à un ordre d'idées particulier, et semble jouer un rôle spécial. Ce n'est pas à dire que d'autres sociétés, le Crédit foncier par exemple et le Comptoir d'escompte, ne mériteraient pas de fixer l'attention des lecteurs; mais c'est chose depuis longtemps faite pour tous les deux, rappelons seulement qu'un des principaux services rendus au public par le Crédit foncier a été de vulgariser pour sa part l'usage des chèques. La Banque de Paris et des Pays-Bas est un grand comptoir de prêts d'états. La Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France a un vaste cadre, qu'elle a considérablement

élargi comme banque de dépôts à Paris et dans les départemens. Le Crédit lyonnais est une institution provinciale qui est venue utiliser sur la place de Paris, où le capital trouve toujours emploi, les ressources de Lyon, où l'argent abonde toujours, et qui a conquis bien vite une situation supérieure à son nom.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a été formée au commencement même de cette année des deux sociétés de la Banque des Pays-Bas et de la Banque de Paris. La première avait son siège nominal à Amsterdam et sa direction véritable à Paris, avec succursales à Genève, Bruxelles et Anvers. Grâce à l'initiative de ses fondateurs belges et allemands, après moins de dix années d'existence elle était très prospère; quand elle s'est liquidée, les actions de 500 fr., toutes versées, entrèrent pour pareille somme dans la nouvelle société et touchèrent un remboursement de 210 fr. La Banque de Paris était une institution unique jusqu'alors, avec des commanditaires possesseurs de parts de 10,000 fr. non transférables sans l'aveu du conseil d'administration, ne recevant pas de dépôts, n'ouvrant guère de crédit, ne publiant pas de comptes-rendus, constituant un syndicat ou une réunion de financiers habiles, prêteurs ordinaires des états qui paient de gros intérêts. Elle fut fondée au capital nominal de 25 millions, dont le quart seulement fut versé, ce qui n'empêcha point les administrateurs, grâce à leur nom et à leurs propres ressources, de traiter de puissance à puissance avec les gouvernemens étrangers. Elle a été, elle est encore la caisse qui fournit aux besoins du trésor espagnol dans des proportions considérables, les actionnaires savent avec quel fruit. Le nom de MM. A. Delahante et Edmond Joubert est attaché à la Banque de Paris, comme celui de MM. Bamberger et Bischofsheim à la Banque des Pays-Bas. Dans la réunion des deux sociétés en une seule, on a vu figurer parmi les nouveaux administrateurs un représentant de la maison Stern frères, qui occupe un rang si élevé en France, en Angleterre et à Francfort.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, qui s'est constituée au capital de 125 millions de francs en actions au porteur de 1,000 fr., dont la moitié est versée, n'a pas abandonné les errements de la Banque de Paris. Elle ne reçoit pas de dépôts, n'ouvre pas de crédits, et n'a que des correspondans en compte. C'est surtout une association financière pour l'émission des emprunts d'états et des valeurs négociables à la Bourse. Le groupe des hommes qui la dirigent se recommande par son habile appréciation des forces ou des défaillances des grands marchés européens. On peut dire que c'est un établissement international où l'élément allemand n'est pas le moins fort, utile combinaison certes à l'époque où nous sommes; dans les deux emprunts nécessités pour le paiement de notre rançon

à la Prusse, les hommes dont nous parlons ont rendu de vrais services à la Bourse de Paris et à la France elle-même. Toutefois la Banque de Paris et des Pays-Bas ne peut encore être considérée comme une des sociétés de crédit dont le rôle doit devenir permanent, qui puisse espérer en un mot une existence séculaire semblable à celle des grandes banques d'Écosse ou d'Angleterre. Sans doute elle répond à un des besoins actuels, le placement des emprunts; mais que d'autres nécessités surgissent, elle modifiera probablement son organisation pour y satisfaire.

La Société générale date de 1864; fondée principalement par les soins de MM. Schneider, Bartholony, Pinard et Paulin Talabot, l'élément financier et l'élément industriel s'y combinaient. Le second en France n'offrait pas les mêmes chances de succès que le premier. Le concours donné à l'industrie sur une trop large échelle n'eût pas tardé à immobiliser une partie des ressources sociales; la direction a dû chercher dans les participations financières des profits plus immédiats. Bientôt, et c'est particulièrement l'œuvre de l'administration actuelle, présidée par M. Denière, elle a trouvé dans l'extension de son action hors Paris le but principal à poursuivre. Sans renoncer à venir en aide à l'industrie, elle veut être le mandataire du plus grand nombre pour les affaires de Bourse et les emplois des capitaux, et jouer sous ce rapport pour toutes les classes de la société le rôle que la Banque de France et le Comptoir d'escompte jouent spécialement pour le commerce. En étendant ses agences, comme la première ses succursales et l'autre ses comptoirs, dans toutes les villes principales de France, elle offre à chaque citoyen une caisse pour recevoir son argent, pour garder ses titres, pour toucher ses coupons; elle accepte des dépôts payables à vue ou à échéance plus ou moins longue moyennant un intérêt plus ou moins élevé; elle délivre des chèques remboursables dans toutes ses caisses de Paris et de la province. A l'heure qu'il est, la Société générale a établi à Paris seize bureaux de quartiers, et dans les départemens cinquante-cinq agences; elle a une succursale à Londres. Le nombre des comptes de chèques et de dépôts, qui n'était pas à la fin de décembre 1871 de plus de 13,500, dépasse à présent 18,000 : avec des circonstances favorables, il s'élèverait par une progression arithmétique en quelques années à 100,000; pour que ce résultat se réalise promptement, il suffira que la clientèle ait foi de plus en plus dans le crédit de l'établissement. Or dans les années 1870 et 1871 la Société générale a donné la preuve d'une solidité incontestable; elle n'a jamais fait attendre un de ses créanciers, elle a remboursé 130 millions du commencement de la guerre aux événemens de la commune : aussi dès le retour du calme la confiance du public est revenue. Jamais les comptes de chèques ne



se sont élevés aussi haut, les sommes reçues des tiers à divers titres dépassent 136 millions, et cela est surtout remarquable alors qu'en même temps la clientèle achète plus que jamais des valeurs de Bourse, et fait ses versements anticipés sur nos derniers emprunts. — Quelles ressources inépuisables présente donc notre pays, qui peut payer, dépenser et économiser à la fois dans des proportions gigantesques, et de quels progrès le travail est-il susceptible en France, si la paix se maintient au dedans et au dehors ! — La Société générale, pour devenir notre première société de crédit, n'a qu'à persévérer dans la régularité des services qu'elle rend ; mais on comprend tout ce qu'une action aussi disséminée exige de vigilance dans l'administration. Ajoutons que la partie la plus difficile de la tâche est celle qui consiste dans l'emploi même des ressources affluant de toutes parts, comme dans la rémunération du capital social, signe le plus irrécusable de la prospérité d'un établissement financier. Avec son organisme puissant, la Société générale ne peut pas se contenter de succès médiocres ; dans notre pays, la défiance vient trop vite, et le moindre ébranlement de ce grand corps serait un danger public. Il lui faut de toute nécessité atteindre à la fortune de certaines banques anglaises ou de la Société belge son homonyme. Heureusement on peut dire qu'elle est en bon chemin.

Le Crédit lyonnais doit son origine, ses développemens et sa fortune au président de son conseil d'administration. M. Henri Germain, aujourd'hui député de l'Ain et l'un des orateurs de l'assemblée les plus écoutés dans les discussions financières, n'était qu'un jeune homme riche, intelligent et instruit, quand il voulut doter sa ville natale d'une caisse de dépôts pour les petites bourses et de crédits pour les petites gens. Lyon possédait, comme il possède encore, de grandes puissances financières capables de gérer toutes les épargnes : il n'avait pas une banque ouverte presque gratuitement pour recevoir les plus petites sommes, toucher les coupons les plus faibles et garder les moindres titres.

Le Crédit lyonnais a été formé sur le modèle des banques provinciales d'Angleterre, en y ajoutant toutes les facilités que réclame le public français. Les succès, lents d'abord, se sont accélérés : à l'heure présente, il a 12,000 comptes de chèques ouverts à Lyon seulement ; la somme que lui confie le public à divers titres dépasse 100 millions, soit 200 pour 100 de son capital, récemment porté de 20 millions à 50 millions, et dont la moitié seulement est versée. Ce nombre de comptes ouverts dans une seule ville indique bien la nature du but poursuivi et atteint par le Crédit lyonnais, à savoir la constitution de l'épargne populaire. Comme il n'y a pas de minimum de chiffre de dépôt, les plus petits versements peuvent servir à ouvrir un compte : aussi les ouvriers, les domestiques, les

femmes surtout, y apportent leur argent et forment la très grande majorité de la clientèle. En outre l'administration de la société a tenu à diriger l'emploi des capitaux disponibles, elle a recommandé les placemens qui peuvent le mieux convenir au public de Lyon, c'est-à-dire, outre les rentes françaises, même les valeurs des pays étrangers avec lesquels le commerce est en relations habituelles; c'est ainsi que les fonds américains, italiens, les actions et obligations des chemins autrichiens y ont été en faveur. Rien n'est plus intéressant que de voir se succéder dans la grande salle des paiemens, au rez-de-chaussée que le Crédit lyonnais occupe dans le Palais du Commerce, cette foule de cliens et de clientes, modestement vêtus, qui discutent leurs affaires avec une véritable intelligence. Dans aucun établissement de Paris, l'affluence n'est plus considérable. Ce progrès de l'instruction populaire est très remarquable; il est à souhaiter qu'il se répande partout.

Enfin le Crédit lyonnais a déjà su se composer une réserve du tiers de son capital versé, laquelle au terme de l'exercice courant en atteindra peut-être la moitié. De tous nos établissemens financiers, le Crédit lyonnais est non le plus important, mais celui qui se rapproche le plus du type dont la Société générale belge est jusqu'ici le meilleur modèle à certains égards. Il doit la confiance dont il jouit à la règle invariablement suivie de ne jamais considérer comme une valeur active des rentrées plus ou moins reculées, et de tenir autant que possible toutes ses ressources réalisables immédiatement. Ce qu'on appelle en style du métier un *trou*, c'est-à-dire une créance douteuse, de paiement différé, est *comblé* dans les inventaires et figure pour zéro au bilan; d'autre part, et après quelques expériences coûteuses, la mobilisation du capital est devenue la pratique constante de la société. On en a eu la preuve dans les événemens de 1870-1871, où le Crédit lyonnais a eu toujours en caisse plus que ses exigibilités de toute nature, et dans les emprunts de 1871 et de 1872, où il a pu verser les sommes nécessaires aux grosses souscriptions qu'il n'a pas craint de faire pour lui-même (1).

(1) L'emploi du capital social (non des dépôts, dont le portefeuille et la caisse sont la contre-partie nécessaire) en rentes françaises n'est certes pas une infraction à la règle de la mobilisation du capital, au contraire. Si mobile qu'on le veuille, il faut toujours l'utiliser. Or il suffit qu'il soit employé en titres de négociation immédiate, de rapport certain et rémunérateur. Les rentes françaises ont assurément ce caractère, et le placement du capital entier et des réserves du Crédit lyonnais, s'il eût été fait en 5 pour 100 français, n'aurait pu qu'augmenter encore la confiance du public envers lui. Au reste, la proportion des dépôts avec le capital, plus forte que pour toute autre, montre bien le crédit de cette société. Le capital est de 50 millions, tandis que celui de la Société générale s'élève à 120, et celui de la Banque de Paris et des Pays-Bas à 125.

Les trois sociétés dont nous venons de parler sont appelées du même nom, société de crédit; en réalité, elles se livrent à des opérations très différentes, et il est sans doute utile d'entrer à cet égard dans quelques détails. Il faut avant tout distinguer deux sortes d'opérations, les opérations financières proprement dites et les opérations de crédit, de même que parmi les hommes d'affaires on appelle les uns financiers, les autres banquiers. La vraie société de crédit, telle que des habitudes récentes l'ont constituée, est celle qui reçoit les ressources du public, qui s'adresse directement à lui, encaisse son argent et ses titres, et les fait fructifier. En Angleterre, les sociétés qui reçoivent l'argent du public ne gardent point les titres, ne touchent pas les coupons et paient peu ou point d'intérêt; comme contre-partie de ces ressources encaissées, elles font de l'escompte et des prêts. Les banques de crédit en France s'emploient bien mieux au service du public; mais, comme cette tâche est onéreuse, elles sont obligées, pour payer les intérêts aux tiers et rémunérer leurs actionnaires, de recourir à des opérations qui constituent des aléas redoutables; elles rentrent ainsi dans le cercle d'activité des sociétés financières proprement dites. Celles-ci se livrent aux négociations avec les gouvernemens et les corporations civiles ou industrielles : elles abordent les spéculations sur les fonds publics ou autres; comme elles fuient toute responsabilité vis-à-vis du public en général, qu'elles ne sont pas exposées aux remboursements immédiats des avances faites, ces sociétés financières ne craignent pas d'immobiliser dans les spéculations et les engagements à terme des ressources considérables avec l'espoir de gros bénéfices. La fortune, en les trompant, ne frapperait que leurs actionnaires; le désastre d'une grande société de crédit aurait des conséquences bien plus funestes, puisqu'en dehors des actionnaires il atteindrait un nombre plus ou moins élevé de déposans. Là où les administrateurs de sociétés financières ont surtout besoin d'habileté, ceux des sociétés de crédit doivent déployer tout à la fois de l'habileté et de la prudence. Le rôle d'une société comme la Banque de Paris et des Pays-Bas peut avoir plus d'éclat, celui de la Société générale présente bien autrement de difficultés.

Les détails que nous avons donnés plus haut sur l'administration de la Société générale belge permettront au lecteur de faire des comparaisons utiles avec ce qui se passe chez nous et de discerner quelles mesures utiles on pourrait lui emprunter. Il est vraisemblable, en dépit de la résistance que des habitudes anciennes opposent ici aux innovations, que les progrès de notre éducation financière marcheront d'un pas plus rapide. Nous avons eu déjà sujet de regretter que, pour un des modes de crédit les plus recommandables, la pratique des assurances sur la vie, notre pays fût tel-

lement en retard sur l'Angleterre et les États-Unis surtout; depuis quelques années, et malgré les difficultés créées par les circonstances, le nombre des assurances sur la vie tend à augmenter. Il en sera de même de l'usage des chèques, des viremens, des compensations; rien ne l'activera davantage que la bonne administration et la solidité des institutions de crédit; rien ne l'arrêterait plus qu'une défaillance de ces établissemens, dont la prospérité est d'intérêt public. Tout ce qui peut augmenter la valeur de leurs titres, la constitution de fortes réserves et la représentation de ces réserves par des titres spéciaux, l'intérêt proprement dit séparé des dividendes, la publication des valeurs qui représentent le capital et les réserves, ce sont autant de mesures bonnes à introduire chez nous comme en Belgique.

Ces observations sur les perfectionnemens à introduire dans l'administration des sociétés financières ont d'ailleurs une portée générale plus opportune qu'à aucun autre moment. Les dépenses considérables de la guerre de 1870 et l'énorme rançon payée à la Prusse ont diminué le capital de roulement du pays, de même que les intérêts à payer pour les deux emprunts récents et la surcharge des impôts nouveaux se résument en prélèvemens sur le revenu de chaque citoyen. Il faut que le travail national augmente ses efforts pour supporter ces charges, et, comme la production ne peut s'accroître qu'avec un accroissement correspondant de consommation au dedans ou au dehors, il faut que les dépenses privées augmentent en même temps que le budget des dépenses publiques grossisse. D'autre part, en attendant que l'épargne annuelle ait reconstitué le fonds de roulement nécessaire au travail national, il faut aussi que des moyens de crédit y aient pourvu et que la circulation ne soit ni amoindrie ni ralentie. Les établissemens de crédit peuvent et doivent jouer ce grand rôle. Quand on voit, comme en Angleterre, tant de transactions se liquider par de simples viremens de comptes, on comprend à quel point la bonne organisation des sociétés de crédit peut aider à la circulation et se prêter à l'activité des affaires; devenue pour nous une nécessité sociale. La multiplicité des comptes de dépôts, en agglomérant de grandes ressources, permet en outre aux sociétés financières de venir en aide, par des spéculations qui méritent d'être encouragées, au placement d'emprunts que le public recherche d'autant plus volontiers qu'il a plus de concurrens, et dont il n'acquitte le prix que par des paiemens successifs. En attendant ces rentrées, souvent éloignées, la spéculation les escompte selon les besoins du trésor, dans l'intérêt même des souscripteurs, dont elle prend momentanément la place.

A coup sûr, le spectacle donné par notre pays en 1872 a dépassé toutes les prévisions; nous ne voulons pas seulement parler du suc-

cès inespéré du dernier emprunt, où, moins d'un an après un précédent appel au crédit de 2 milliards 1/2, lorsque 3 milliards 1/2 étaient de nouveau demandés, les souscriptions se sont élevées à 43 milliards. Deux ou trois mois après cette émission, le trésor, par voie de libération anticipée, avait déjà reçu la moitié de la somme demandée; en même temps, toutes les sociétés de crédit voyaient leurs comptes de dépôts s'élever, et le *comptant* sur les différentes bourses enlevait les titres de la rente dans des proportions inusitées. Il ne faut pas cependant s'abuser sur ces premiers symptômes; beaucoup de ces libérations anticipées cachent des opérations d'arbitrages qui ne constituent point des achats définitifs de rentes, il faudra les liquider un jour, et pour cela il importe que la spéculation à la baisse ne prévale point; on doit ensuite reconnaître que ce sont les dernières portions des emprunts qui se classent le plus difficilement. En finance comme en guerre, notre premier élan est admirable et le plus fort; la réflexion le refroidit. Aujourd'hui c'est d'un effort continu que notre pays a besoin : intérêts des emprunts, dépenses publiques, dépenses privées, reconstitution du capital de roulement, le travail national doit suffire à tout. Heureusement que le champ est vaste, presque illimité, que les besoins individuels sont loin d'être satisfaits, et qu'après cette explosion d'activité et de richesse qui vient d'étonner le monde la France n'est ni épuisée ni même lassée, — au contraire on peut dire que l'ère de l'industrie commence pour elle. Le travail sous toutes les formes, à tous les degrés, n'est-il pas sa ressource suprême, son honneur, sa loi, le devoir inflexible de chaque citoyen? Non-seulement le travail nous permettra d'obtenir ces trois résultats matériels, en apparence contradictoires, de dépenser plus afin d'être contraints de produire davantage, de payer plus à l'état et de refaire par nos économies le capital de roulement qui nous a été enlevé; il peut aussi seul donner à nos mœurs politiques la force qui leur manque, et réunir par un lien commun les classes divisées. Sur les questions politiques ou religieuses, on peut douter que l'accord se fasse aisément, l'avenir ne se montre pas sans nuages; en tout cas, produire sans relâche est le seul moyen d'oublier ces divisions cruelles et peut-être d'en prévenir les effets. Que dans les arts, les sciences, les lettres, comme dans l'industrie, l'agriculture et le commerce, un mouvement universel éclate, que l'oisiveté soit non-seulement proscrite par la morale, mais encore par l'opinion, que chacun soit soucieux d'accroître son capital, de multiplier ses aptitudes, cet égoïsme bien entendu tournera au profit de tous, et les vertus patriotiques du travail nous auront refait de belles destinées.

---

---

## LES ORIGINES ET LA FORMATION

DE

# L'EMPIRE BYZANTIN

---

*Tableau de l'empire romain, 1 vol. in-8°; — Trois ministres des fils de Théodose, 1 vol. in-8°  
— Saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie, 1 vol. in-8°, par M. Amédée Thierry.*

---

### I.

La révolution de 1789 a favorisé le développement de deux genres d'écrits bien divers, le roman et l'histoire. Si d'une part le besoin d'expliquer les événemens contemporains portait les esprits sérieux à faire un retour vers les temps passés, de l'autre le spectacle de tant de choses imprévues et invraisemblables entraînait les imaginations ardentes vers un monde complètement chimérique. On sait la part légitime qui a été faite à l'histoire dans l'éducation de la jeunesse ; mais l'on sait aussi que le roman est pour le peuple, comme pour les gens du monde, la principale et presque l'unique nourriture intellectuelle. Plus d'un historien s'est, avec les années, transformé en un romancier plein de séduction. Notre histoire de France elle-même, celle que nous avons vue et vécue, n'était plus guère vers la fin qu'un mauvais roman.

Il faut bien vivement regretter que les historiens n'aient pu prévaloir sur les romanciers. Il y a là tout au moins un phénomène qui mérite d'être expliqué. Sans doute on peut accuser le tempérament même du peuple, que l'étude patiente et minutieuse des faits ne captive guère ; mais on doit également s'en prendre aux historiens,

qui ont méconnu la nation à laquelle ils s'adressaient. Une école historique s'était formée vers 1825. Elle se proposait d'épuiser les recherches de tout genre sur un sujet préféré. Elle le méditait longuement; elle vivait avec lui et en lui pour ainsi dire, elle le composait avec le soin raffiné de l'artiste, elle ne l'exposait aux regards du public qu'après avoir supprimé complètement l'échafaudage. Cette école évitait les dissertations; elle avait une prédilection particulière pour le récit, où elle excellait. Elle débuta par deux œuvres remarquables : *l'Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* et *l'Histoire des Gaulois*. Si on avait suivi la voie tracée par elle, non-seulement on aurait atteint le vrai, mais on l'aurait fait goûter. On eût combattu victorieusement le roman. L'esprit même de la nation eût subi une heureuse transformation.

Par malheur, cette école eut peu de disciples; ce fut parfois une mode de la dénigrer. Ceux qui excellent à dresser des échafaudages et qui jaloussent quelque peu l'architecte contestèrent la solidité de l'édifice, dès qu'ils ne virent plus l'appareil entier de la construction. Une erreur qui s'était glissée dans un long travail était signalée avec aigreur et avec éclat; on était heureux de triompher de l'art à peu de frais, de le déclarer nuisible et de l'éconduire. Tandis que des milliers d'écrivains sacrifiaient la pensée à la forme, nos critiques affectaient une complète indifférence pour la forme et pour la pensée.

La France se glorifie à juste titre de posséder des épigraphistes, des numismates, des paléographes de premier ordre. Ce sont là, je ne dirai pas des historiens, mais des préparateurs nécessaires de l'histoire. Il ne faudrait pas toutefois qu'une certaine archéologie préférât sottement les moindres informations tirées d'une monnaie, d'une médaille, aux œuvres les plus parfaites et les plus véridiques de l'antiquité. Il ne faudrait pas non plus que les habiles interprètes des monumens défigurés par les siècles déclarassent qu'il n'y a aucun secours à espérer d'un panégyrique ou d'un poème, quelque défectueux qu'il soit. A travers la phraséologie et la fiction, on peut, on doit atteindre la vérité. Que ce soit là une œuvre difficile, où un moraliste seul réussira, nous ne le nions pas; mais la prétention de stériliser les annales du genre humain ne saurait être sérieusement discutée. Si elle venait à prévaloir, il ne nous resterait plus qu'à dresser des généalogies, des catalogues et des inventaires. Qu'on ne nous objecte pas que l'Allemagne, — que l'on copie d'une façon ridicule dès que l'on consent à ne point l'ignorer, — nous a donné l'exemple en cette matière. — Les Allemands sont de hardis métaphysiciens et d'habiles psychologues. Ils ne méprisent ni l'analyse morale, ni les systèmes transcendants. Ce

serait bien mal les imiter que de leur emprunter exclusivement la critique, très précieuse à coup sûr, des textes originaux.

Recueillir et classer tous les documens qui concernent une époque déterminée, voilà la première partie de notre tâche, celle où les purs érudits nous doivent leur concours. De tous ces matériaux bien digérés tirer un organisme vivant, voilà l'œuvre spéciale de l'historien. L'antiquité ne s'y était pas trompée. Si elle a décerné à Hérodote le titre glorieux de père de l'histoire, c'est qu'après avoir vu et étudié tant de choses ignorées de ses contemporains, il les leur avait rendues présentes dans d'inimitables récits. Thucydide acquit une renommée encore plus solide en expliquant des événemens qui avaient eu la Grèce entière pour témoin. Dans des conditions presque identiques, Tacite put être préféré à ses devanciers, parce que dans ses écrits l'historien avait enfin une âme, une conscience. Certes l'érudition moderne a ses légitimes et salutaires exigences, mais le but suprême de l'histoire reste le même : elle est tenue de faire revivre les personnages; autrement elle mériterait le surnom de *nécropole* que lui donnait un critique malveillant ou trop sévère.

Les véritables historiens se reconnaissent à ce signe, qu'ils proclament dignes d'étude tous les âges et tous les peuples. Cette largeur de vues est bien rare. Nos humanistes ne soupçonnent rien au-delà des siècles de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV. Naguère nos érudits eux-mêmes avaient pour certaines époques un profond dédain. C'est le bas-empire qui de tout temps a eu le privilège d'éveiller la haine et le mépris dans les cœurs les plus généreux. Il est de bon ton encore aujourd'hui de l'injurier et de ne l'étudier point. Ces répugnances, on le reconnaîtra un jour, sont en grande partie injustes. Pour les atténuer, constatons les services rendus à notre civilisation par le bas-empire. C'est le bas-empire qui a divisé, arrêté, retardé ou limité les invasions germanique, arabe et tartare. Quatre siècles avant que l'Occident, plongé dans le chaos de ces invasions, pût oublier les querelles de race qui le déchiraient, l'Orient, le bas-empire avait organisé une croisade perpétuelle où le feu grégeois et la diplomatie, habilement combinés, accomplissaient des merveilles. Jusqu'à Mahomet (632), Constantinople fut la capitale de la plus vaste domination de l'univers. Jusqu'à Charlemagne (800), elle fut le centre de la civilisation. Jusqu'au schisme d'Orient (1057), elle disputa la suprématie religieuse à Rome. Jusqu'à la croisade vénitienne (1204), elle demeura l'entrepôt général du monde. Elle avait alors tout pour elle, tout d'une façon exclusive, les arts, l'industrie, la marine, le numéraire. Qu'elle ait occupé un rang élevé dans l'ordre intellectuel, cela ne



saurait être contesté. Au VI<sup>e</sup> siècle, Byzance achève, sanctionne et promulgue le droit romain. Au VIII<sup>e</sup>, elle tente une réforme religieuse d'une haute portée : elle a dans Léon l'Isaurien et dans Constantin Copronyme son Luther et son Calvin. Au XIII<sup>e</sup> siècle, c'est elle qui provoque la renaissance italienne. Durant tout ce temps, cette nouvelle Rome a consolidé, converti, civilisé, organisé le monde slave. L'empire russe est sa plus grande, mais non sa seule création. Déjà frappée par la rude main des Occidentaux, dans un état de faiblesse extrême, elle tint en suspens l'inévitable triomphe des Turcs. A la faveur de sa résistance inespérée, la Pologne, la Bohême, la Hongrie, l'Autriche, s'étaient préparées à leur rôle glorieux de défenseurs de la religion et de la civilisation.

En dépit de ses incontestables services, le bas-empire restera antipathique à bien des gens; mais la sympathie et l'antipathie n'ont rien de commun avec la science. Le naturaliste étudie sans rancune comme sans scrupule tous les êtres. L'historien sérieux procède de la même façon. Il s'avoue satisfait quand il s'est rendu un compte exact du fond constitutif et de la corrélation des parties. C'est ce que n'ont eu garde de faire ceux qui reprochent au bas-empire ses disputes théologiques. Or la théologie était la forme supérieure de son activité intellectuelle. Ne voit-on pas que combattre l'hérésie et le schisme, c'était défendre en même temps l'unité politique? D'autre part, plus d'une fois sous une hérésie s'est caché un grand projet qui, s'il eût abouti, aurait notre approbation. Admirer la diplomatie de Byzance et mépriser sa théologie, la grande école et l'instrument puissant de cette diplomatie, c'est le comble de l'inconséquence. D'ailleurs les questions sociales se sont mêlées à la théologie, comme de nos jours elles se mêlent à l'économie politique. Lorsque l'on compare la démagogie byzantine, enragée de théologie, avec notre démagogie française, déchaînée par des passions vulgaires, force est de reconnaître que l'avantage reste plutôt à la première. Quant aux jeux du cirque, où s'étaient tous les vices d'un peuple turbulent et corrompu, on y retrouve le régime de Rome impériale, « du haut-empire, » *panem et circenses*, transporté dans la cité de Constantin.

Ce n'est qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que les études byzantines commencèrent en France. Qui n'a nommé Du Cange, l'illustre érudit, et le président Cousin, le vaillant traducteur? Au XVII<sup>e</sup> siècle, Lebeau écrivit son *Histoire du bas-empire*, qui, revue de nos jours par Saint-Martin, reste un guide précieux. Les philosophes de l'Encyclopédie et leurs disciples s'emparèrent de ces annales, où leur critique trouvait une si riche matière. L'Anglais Gibbon traita le même sujet que le Français Lebeau, avec une plume autrement exercée et

spirituelle. Toutefois les idées voltairiennes dont il était imbu l'empêchèrent de se mettre dans le courant même de cette histoire, d'en saisir l'économie et la raison. Il était à chaque instant rebuté par ce despotisme formaliste et cérémonieux, par cette dévotion chicanière, par cette diplomatie sans point d'honneur, « par cet héroïsme de la servitude. » Il ne répondit pas d'une manière satisfaisante à cette question : « comment a pris naissance une si bizarre organisation? » et à celle-ci : « comment cet empire, toujours si chancelant, a-t-il vécu si longtemps? » mais il sembla démontré que le monde byzantin avait été un monde étrange et presque ridicule.

Il fut de mode jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle de se ranger à l'avis de Gibbon. Les ecclésiastiques, habitués à invoquer les conciles, les pères de l'église, réclamaient très justement, mais exclusivement, en faveur des Athanase, des Basile et des Grégoire. Isolant par système l'histoire religieuse de l'histoire civile, retraçant les controverses dogmatiques sans les avoir préalablement replacées dans le milieu social qui les avait produites, ils fatiguèrent le public, ils ne l'instruisirent pas. Soustraire l'histoire byzantine à l'intolérance des libres penseurs et des gens d'église, telle était l'entreprise à tenter. Il fallait séculariser cette histoire, et surtout l'*humaniser*. Cette tentative ne pouvait être faite que par un laïque qui n'eût pour la théologie ni aversion ni complaisance, qui s'enquit librement des faits de tout ordre et en cherchât le lien.

L'honneur de découvrir le côté humain des annales byzantines était réservé à M. Amédée Thierry. Ce n'est pas le hasard qui depuis longtemps déjà l'a fait aborder à Byzance. Après la publication de son *Histoire des Gaulois*, sur le point d'entreprendre son *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, il eut l'heureuse et féconde inspiration de jeter une vue d'ensemble sur l'empire romain. Au lieu de se faire, comme Montesquieu, le contemporain des Cincinnatus et des Caton, il devint celui des Sénèque et des Marc-Aurèle. La conclusion se trouva sensiblement modifiée : ce qui apparaissait à Montesquieu comme une décadence apparut à M. Amédée Thierry comme un développement. Il saisit et décrit l'évolution nécessaire et salutaire des faits et des idées. Dans son *Tableau de l'empire romain*, il nous fit assister à la formation de la société romaine, à la marche du monde romain vers l'unité. Quand il eut conduit son *Histoire de la Gaule* jusqu'à la mort de Théodose, M. Amédée Thierry crut que, pour assurer ses pas ultérieurs, il lui fallait approfondir l'Occident et l'Orient, qui se séparaient à ce moment même. Il jugea également qu'une narration *massive*, à la façon de Lebeau, produirait fatalement, vu la diversité et l'incohérence des faits, la confusion et l'en-

nui. De cette manière de voir, qui honore le penseur et l'artiste, sont nés ces récits de l'histoire romaine au v<sup>e</sup> siècle, si dignes de leurs admirables modèles, les *Récits mérovingiens*. On eut ainsi deux séries, la série romaine et la série byzantine. D'un côté se rangèrent Stilicon, Alaric, Ricimer, Odoacre, Théodoric, de l'autre Rufin, Eutrope, Attila. En face du Latin Jérôme prit place le Grec Chrysostome.

A la lecture d'*Eutrope* et de *Saint Jean Chrysostome*, la pensée nous est venue que dès la fin du iv<sup>e</sup> siècle les élémens constitutifs de la société et de l'état byzantins avaient par leur amalgame produit un régime très nettement défini. D'autre part, la trame est encore assez lâche pour qu'on puisse distinguer les fils qui concourent à la former. Ressaisir autant que possible tous ces fils, tous ces élémens, voilà ce que se propose cette étude.

## II.

Pour comprendre le bas-empire, il faut le considérer en quelque sorte comme la synthèse de l'antiquité. La Grèce et Rome, l'Orient et l'Occident, le despotisme et l'administration, le polythéisme et le christianisme, la philosophie et le droit, la rhétorique et la science, s'y sont, à doses inégales, mélangés et combinés. Le produit de cet amalgame, c'est Byzance. Pour présenter une image moins flatteuse, mais plus exacte peut-être, on pourrait dire que Byzance est le résidu qui s'est trouvé au fond du creuset où tant d'élémens divers s'étaient précipités. Cette idée générale admise, — et on ne peut pas ne pas l'admettre, — l'empire byzantin cesse d'être une énigme : il apparaît comme un phénomène que la science a le devoir d'expliquer. Suivre dans son évolution continue la civilisation ancienne, c'est expliquer en réalité les origines et la formation du bas-empire. On remonte ainsi à la source des idées, des mœurs, des institutions, dont le bas-empire a été précisément la résultante.

Comme point de départ, nous prendrons la Grèce primitive, telle qu'elle se montre immédiatement après l'invasion des Ioniens et des Doriens; nous la traiterons comme un corps simple que des alliages viennent successivement altérer. Or la Grèce primitive et simple, c'est, si l'on veut, celle que nous révèlent Hésiode et Homère. La poésie et le polythéisme y jaillissent d'une source unique. La rhétorique, la sophistique, sont des produits plus tardifs, spontanés et nationaux néanmoins. Tel est à son origine l'arbre sur lequel tant de greffes allaient être pratiquées. Tout le monde en a admiré et savouré les fruits.

Nous marquerons : 1<sup>o</sup> la transformation des Hellènes au contact

du monde oriental (ici est pour nous la tête de ligne qui conduit à l'empire byzantin); 2° l'action des Hellènes métamorphosés sur Rome, maîtresse de l'univers, et la réaction, non moins importante, de Rome sur les Hellènes (à ce moment, le régime byzantin existe déjà, mais il n'a encore ni solidité ni fixité); 3° la révolution religieuse, due à la démocratie gréco-asiatique, qui sut s'imposer aux savants, aux patriciens, aux empereurs eux-mêmes, et qui donna de la consistance au byzantinisme naissant. Alors fut fondée Constantinople, la tête et le cœur du nouvel empire.

Sous cette dénomination « Orient, » nous comprenons non-seulement l'Asie-Mineure, la Syrie et l'Égypte, qui furent à des dates diverses incorporées à l'empire d'Alexandre et à celui des césars, mais encore la Chaldée, l'Arabie, la Perse et l'Inde, restées autonomes, il est vrai, mais moralement solidaires des précédentes. Sur ce vaste territoire vivaient trois races fort bien étudiées de nos jours, la race chamite, la race aryenne, la race sémitique. Leurs centres principaux étaient, dans l'ordre de notre énumération, l'Égypte, la Perse et la Chaldée. Il y avait là trois conceptions religieuses, intellectuelles et politiques différentes : la théocratie avec ses castes et ses mystères, l'aristocratie avec son dogme de la lutte du bon et du mauvais principe, la royauté militaire et sacerdotale avec ses pontifes astronomes et astrologues. N'oublions pas d'ailleurs que ces races, rapprochées en maint endroit les unes des autres, donnèrent naissance par leur mélange à beaucoup de variétés d'espèces et d'idées. Il suffit de citer à cet égard les Phéniciens, ces Sémites unis aux Chamites, voyageurs et commerçans comme les premiers, idolâtres comme les seconds. Au contraire les Juifs, Sémites purs, entourés de tous les côtés par des nations hybrides, parvinrent, au moyen d'un patriotisme vigilant et d'une guerre incessante, à se préserver de tout alliage et de tout contact. Ils se constituèrent les gardiens jaloux du monothéisme.

De très bonne heure, des relations s'établirent par la Méditerranée entre l'Égypte et la Phénicie, déjà en pleine civilisation, et la Grèce, qui n'avait pas encore conscience d'elle-même. C'est par cette voie que vinrent les inventions les plus merveilleuses, l'écriture, l'architecture, la sculpture. L'Asie-Mineure, dont la partie à l'ouest du Taurus a toujours été une dépendance de la Grèce, communiquait, à travers une couche épaisse de peuples à demi barbares, avec la Chaldée et la Perse. De là bien des phénomènes moraux et intellectuels dont l'analyse est très difficile. Quoi qu'il en soit, la Grèce, qui, réduite à ses seules forces, ne s'était pas élevée au-dessus de la poésie et du polythéisme, créa la philosophie, c'est-à-dire la science, dès qu'elle eut reçu les connaissances positives

apportées de l'Orient. De l'étude du monde, elle passa bien vite à celle de l'âme; la physique la conduisit à la psychologie. Après les sept sages vint Pythagore, dont la pensée fut si audacieuse et si profonde.

Les guerres médiques, l'expédition des *dix-mille*, et surtout la conquête macédonienne, étendirent singulièrement l'action du monde oriental sur le monde hellénique. Il semble avéré qu'Alexandre voulut préparer une fusion des deux mondes. C'est ce qui explique la vive opposition que lui firent les philosophes, qu'il châtia d'une manière si cruelle. Ses héritiers, les Lagides et les Séleucides, généraux grecs transformés en *pharaons* et en *grands rois*, ne rencontrèrent plus de résistance et poursuivirent librement ses desseins. Les Grecs, attirés par l'appât du luxe et des plaisirs, émigrèrent en foule et vinrent encombrer les palais d'Antioche et d'Alexandrie. Les armées asiatiques avaient leurs mercenaires grecs; les cours asiatiques eurent leurs sycophantes, leurs parasites, leurs poètes, leurs sophistes, leurs rhéteurs grecs. Les populations indigènes, Coptes, Syriens, etc., avaient été expulsées des rivages méditerranéens et reléguées dans leurs oasis ou dans leurs montagnes; mais dans les grands centres il s'opéra une sorte de transaction entre le polythéisme et les mystères. Ces mystères eux-mêmes, la philosophie voulut en pénétrer le sens. L'on eut ainsi, aux divers degrés de la société et de l'intelligence helléniques, la magie, la théurgie, la théologie. A côté de la hiérarchie politique se développa la hiérarchie religieuse.

C'est en présence de ce monde étrange, mais plein d'idées, que Rome se trouva placée par le fait même de sa conquête. Elle subit le contact de la Grande-Grèce (343 avant Jésus-Christ), de la Grèce proprement dite (197), de l'Asie-Mineure (189), de la Syrie (63), de l'Égypte (30). Elle dut accepter les arts et les usages des vaincus. Les expéditions de Sylla, de Lucullus et de Pompée mirent fin à l'opposition très décidée et très patriotique, à coup sûr, des *vieux Romains*. César est déjà un Romain méconnaissable qui, après avoir étonné l'Occident, s'oublie en Orient. De retour à Rome, il fait craindre un régime tout oriental, emprunté à la Bithynie ou à l'Égypte. Il est assassiné. Antoine ose bien davantage: il abjure tout sentiment romain, et prétend ressusciter à son profit l'empire d'Alexandre en y rattachant Rome et l'Occident. Auguste se constitue très habilement le défenseur du sénat, du peuple, des pénates et des grands dieux. Tel il se montre à Actium, tel Virgile nous le dépeint dans son *Énéide*. Il préserve l'œuvre des siècles antérieurs, cette domination romaine si menacée par Antoine. Après un service si éminent, il pouvait prétendre à tout, sauf à la monarchie. La monarchie en

effet était une conception tout orientale, dont la Grèce elle-même n'eût pas voulu dans ses beaux jours, et contre laquelle luttèrent les Démosthène et les Phocion. Si Antoine l'eût emporté, la monarchie serait résultée de sa victoire. La victoire d'Auguste impliquait au contraire le maintien des anciennes formes politiques et sociales. Effectivement on conserva d'une manière jalouse les magistratures comme les classes. Il y eut, comme par le passé, des plébéiens et des patriciens, des sénateurs et des chevaliers, des consuls et des préteurs. Le *prince* ou *empereur* se contenta d'une délégation multiple et temporaire : son pouvoir était illimité, mais sans formule. Cependant cet Orient que l'on voulait éviter, même au prix de la liberté, continua d'exercer une fascination irrésistible. On ne peut s'expliquer le régime impérial, depuis l'avènement de Tibère jusqu'à la mort de Néron, qu'en le considérant comme le mélange des procédés aristocratiques, si en honneur de tout temps chez les Claudius, et des procédés monarchiques de l'Asie grecque. Il y avait là une étrange combinaison de l'autorité du père de famille et du patron d'une part, de celle du despote et du tyran de l'autre. Dans cet amalgame, c'est l'Orient qui prévalait de plus en plus sur l'Occident. Tacite nous raconte comment Vespasien fut consacré par les superstitions égyptiennes et regardé à Rome comme un être surnaturel.

Rome elle-même était envahie par les Asiatiques, depuis que les cours d'Alexandrie, d'Antioche et de Pergame avaient disparu. *Odi græcam urbem!* s'écrie Juvénal en parlant de la capitale de l'empire; mais il faut bien se garder de la déclamation, si facile et si habituelle dans un pareil sujet. Le satirique nous apprend lui-même que de la Grèce et de la Syrie venaient non-seulement des acrobates, des magiciens, des captureurs de testament, mais des rhéteurs, des médecins, des artistes; pour être juste, il faudrait ajouter : des historiens et des hommes d'état. Certes la renommée d'un Arrien, d'un Appien, d'un Dion Cassius n'a pas besoin d'être défendue. Le grec, — c'est là un fait bien significatif, — devient la langue des sciences, de la philosophie et même de la politique; le latin, déchu littérairement, ne conserve comme domaine propre et inaliénable que le droit. Le droit lui-même est singulièrement modifié par les idées grecques. L'école grecque de Béryste est une pépinière de jurisconsultes romains. L'un d'entre eux, Papinien, est le véritable auteur du célèbre décret, signé par Antonin Caracalla, qui conférait à tous les hommes libres de l'empire le titre de citoyen. L'*hellénisation* de Rome produit les règnes d'Adrien, de Marc-Aurèle et d'Alexandre Sévère. Le premier fait en personne, dans tout l'empire, une enquête perpétuelle dont ni les proconsuls ni les em-

pereurs ne lui avaient donné l'exemple. Marc-Aurèle apporte dans son gouvernement une générosité, une largeur de vues, que l'on rencontre à un égal degré chez les philosophes grecs, mais nullement chez les hommes d'état romains. Alexandre Sévère, accueillant tous les dieux dans son panthéon, est encore plus Grec et moins Romain que Marc-Aurèle lui-même. La Rome des empereurs syriens, avec son Héliogabale, nous inspire une vive répulsion; mais à cette époque même, à côté d'une honteuse dépravation des mœurs et de la démente du pouvoir, subsistent et se développent les idées fécondes qui sont le patrimoine indivisible des sociétés modernes.

A la mort de Philippe l'Arabe, le Syrien, ou plutôt le Grec (249), Rome, si justement stigmatisée par Lucien, prit la résolution de réagir contre les influences étrangères; elle demanda un censeur qui se chargeât de l'épurer. Cette épuration se fit naturellement, sans violence, quand le voluptueux Gallien eut laissé surgir de tous les côtés des empereurs ou tyrans. L'Italie resta longtemps séparée des provinces. Les Grecs quittèrent Rome, pour Palmyre d'abord, puis pour Nicomédie. Redevenue maîtresse d'elle-même, la ville éternelle chercha par tous les moyens à ramener les temps de l'*heureux* Auguste, du *vertueux* Trajan; il ne lui fut donné que de s'isoler tous les jours davantage des provinces dont elle avait été le lien. Son sénat réorganisé eut bien la satisfaction de proclamer quelques empereurs semblables à ceux dont il conservait la mémoire; mais il ne fut pas en son pouvoir de les faire durer. Après bien des efforts stériles, il dut se contenter d'administrer souverainement une ville où les princes ne venaient plus guère que pour célébrer leurs triomphes.

La Grèce asiatique n'avait jamais compris les réticences et les nuances infinies du système impérial romain; le régime qui prévalait en Perse sous les Sassanides (222 après Jésus-Christ) était plus à sa portée. De l'*imperator*, elle fit un autocrate, du *princeps* un despote. La domination des femmes et des eunuques, qui indignait Rome, lui sembla naturelle, parce qu'elle s'était familiarisée avec l'histoire des Sémiramis, des Bagoas, etc.; mais la grande idée romaine, l'idée d'unité, si bien exprimée par ces locutions *orbis romanus*, *majestas romana*, *pax romana*, fit sur elle une durable impression. Elle emprunta également à Rome ses formules et ses procédés d'administration. — Nous venons de résumer en quelques lignes le système politique de Dioclétien.

Une révolution religieuse avait été la conséquence nécessaire de la révolution politique que nous avons retracée. Les divinités égyptiennes, syriennes, grecques, latines et celtiques, jadis ennemies,

avaient été, comme nous l'avons dit, réconciliées dans le Panthéon par Alexandre Sévère. Bien plus, Vénus s'était identifiée avec Astarté et Aphrodite, — Mercure avec Melkart, Hermès et Teutates; mais cette mythologie si bien ordonnée, si régulièrement administrée, n'exerçait plus d'empire sur les âmes. L'histoire de chaque divinité était soumise à l'examen d'une critique pénétrante et railleuse. Le mysticisme, la théurgie, la magie, eurent beau s'ingénier, ils ne purent pas rendre l'existence à cet olympe cosmopolite. Ce monde sceptique et corrompu, que Lucien nous a dépeint, fut menacé un instant de tomber dans l'athéisme le plus complet.

Depuis deux siècles pourtant avait surgi une religion nouvelle qui devait s'étendre à tout l'empire. Sortie de la Judée monothéiste, elle avait été singulièrement transformée et enrichie par l'hellénisme avant de se propager au loin à la faveur de l'unité romaine. Antioche l'avait saluée des noms d'*Évangile* et de *Christianisme*. Le christianisme avait d'abord limité son action à la démocratie des villes asiatiques, tandis que l'aristocratie se passionnait pour le stoïcisme. Là se formèrent ces associations fraternelles qui parurent redoutables à Pline le Jeune et à Trajan. Quand la religion du Christ gagna les campagnes de la Syrie et de la Cappadoce, le monachisme, emprunté sans doute à la Perse et à l'Inde, s'y constitua fortement. Pour conquérir les hautes classes, l'Évangile devait préalablement s'accommoder aux habitudes et aux procédés philosophiques de l'Orient. Saint Jean avait fait de très bonne heure une remarquable tentative dans ce sens. Irénée, Clément d'Alexandrie, surtout Origène, furent les propagateurs philosophiques du christianisme, qui pénétra dans l'école néo-platonicienne. Le christianisme devint lui-même néo-platonicien, ou, si l'on aime mieux, alexandrin, *théologique*; dès lors il n'inspira plus de répugnance qu'aux rhéteurs, qui obéissaient à leurs préjugés littéraires. Organisé par des Grecs, mais sur un plan tout romain, il put sans désavantage engager la lutte avec les empereurs, qui virent en lui un ennemi avant d'y voir un allié. Mieux avisé que Galérius, Constantin sut utiliser pour lui-même cette grande force longtemps secrète et subitement révélée. A côté du christianisme démocratique et du christianisme théologique, on eut désormais le christianisme politique.

### III.

Si le nom de Rome commandait toujours le respect, Rome elle-même avait cessé d'être le centre de l'univers. Ce n'était plus de Rome que partaient les idées élevées et fécondes; ces idées venaient



plus que jamais de l'Orient. L'extension du christianisme faisait pencher encore davantage vers l'Orient le centre de gravité. A un monde renouvelé il fallait une capitale nouvelle, située dans la région asiatique, à la rencontre des grands courans que nous avons étudiés. Dioclétien avait eu comme l'intuition de cette nécessité lorsqu'il avait établi sa résidence à Nicomédie, où se produisit fatalement le choc de tant d'éléments hétérogènes. Constantin, qui voulait empêcher une nouvelle collision et préparer une fusion, se mit à son tour en quête. On dit que Troie l'attira tout d'abord; mais, quand il eut examiné attentivement Byzance et la Thrace, ses hésitations cessèrent. La contrée tout entière était admirablement défendue par les ramifications de l'Hémus et du Rhodope. La ville, non moins bien protégée par une série de détroits, communiquait facilement avec toutes les provinces de l'Orient. C'était une position intermédiaire entre le Danube et l'Euphrate, entre l'empire goth et l'empire perse, également menaçans.

Héritier d'une longue série d'augustes et de césars, Constantin ne pouvait, ni ne voulait, en fondant Constantinople et le *bas-empire*, répudier complètement les souvenirs de Rome. Rome fut officiellement le type de cette création politique. On constata que sur les bords du Bosphore, comme sur ceux du Tibre, s'élevaient sept collines. Les chefs-d'œuvre de l'art furent transportés à grands frais d'Athènes, de Rome même à Constantinople; les personnages les plus distingués émigrèrent comme les chefs-d'œuvre. On établit des jeux de cirque, des distributions gratuites de blé. Rome conservait son grenier, l'Afrique; Constantinople eut le sien, l'Égypte. Grâce à cette libéralité, on eut un *démos*, une plèbe, plus turbulente, *moins politique* que celle de Rome, parce qu'elle était hellénique ou, pour être plus exact, pélasgique. Aussi bien on répudia les noms de Thraces, de Mysiens, de Phrygiens, pour adopter celui de Romains. Les Byzantins oublièrent volontiers les Léonidas, les Périclès, pour ne songer qu'aux Scipions et aux Césars. La nouvelle Rome eut son capitole, sa curie, son sénat. Ce sénat, *synclétos*, privé de toute influence politique, devint la grande école de la diplomatie, science toute byzantine, qui procédait directement de la théologie, et lui empruntait toutes ses subtilités comme toutes ses ressources. Constantin ne se souciait pas moins de l'avenir que du passé; or l'avenir, dans l'ordre religieux comme dans l'ordre politique, c'était le christianisme. Destructeur de la tétrarchie de Dioclétien, il voulut étayer le dogme de l'unité impériale sur le dogme de l'unité divine. L'empereur unique et le Dieu unique, ayant chacun une juridiction bien distincte, ne pouvaient se porter ombrage. L'Évangile ne disait-il pas à ses sectateurs : « Rendez à César ce qui

appartient à César? » La Bible, plus explicite, consacrait, dans les Psaumes et l'Écclésiaste, l'absolutisme des rois; mais le christianisme, qui ne reconnaissait qu'un Dieu, était, à l'époque de Constantin, divisé par les hérésies et par les schismes. Constantin poursuivit les partis religieux comme il avait poursuivi les partis politiques. Le *catholicisme* fut dans sa pensée l'achèvement providentiel de la *romanité*. Il arrêta d'une manière définitive l'organisation ecclésiastique et l'organisation politique de l'empire. L'état eut son *consistorium sacrum*, ses ministres, ses préfets, ses ducs et ses comtes; l'église, son concile œcuménique, ses patriarches, ses métropolitains, ses évêques, ses prêtres et ses diacres. A la hiérarchie impériale correspondit ainsi la hiérarchie divine. Le Seigneur avait son lot, son *clergé*, qui se gouvernait d'une manière démocratique, mais sous le contrôle rigoureux du souverain, investi du droit de confirmer les évêques. Le lot exclusif de l'empereur, c'étaient les fonctionnaires civils et militaires, qui exécutaient ses moindres volontés. Tout-puissant et sacré, comme le Dieu unique et immatériel avec lequel il faisait cause commune, Constantin unissait dans son gouvernement et dans sa personne les maximes romaines, orientales et chrétiennes. Le pouvoir impérial allait acquérir, grâce à cette fusion surprenante, ce qui lui avait manqué jusqu'alors, une formule précise, et, comme régulateur suprême, l'état possédait Constantinople, la ville mère, la *métropole*. Nous voyons ici, nous touchons le *byzantinisme*.

Néanmoins Constantinople ne put pas être dès le premier jour une cité homogène; elle fut incapable tout d'abord d'imprimer au monde une direction bien déterminée. Des nuées de Romains et de Grecs, de courtisans et d'ecclésiastiques, s'y pressaient autour de l'empereur, ourdissaient mille intrigues opposées, et empêchaient ainsi le développement d'un plan régulier. La transition de l'ancien au nouvel ordre de choses commandait une extrême prudence. Si Constantin réservait toutes ses faveurs aux ministres du christianisme, il restait lui-même le souverain pontife du paganisme. Si dans ses actes officiels il n'invoquait plus Jupiter et Apollon, il n'invoquait pas encore Jésus-Christ. Pour ne heurter aucune opinion religieuse, il rendait hommage, d'une manière abstraite et peu compromettante, à la *Divinité*. Ces prêtres chrétiens qui l'approchaient, il constatait avec effroi leurs profonds dissentiments. Peu versé dans la théologie, bien que très mystique, il hésitait à se prononcer entre Arius et Athanase. De quel côté se trouvait l'hérésie? d'où partait le schisme? Voilà les questions qu'il se posait. Il avait tout d'abord accepté le *symbole* de Nicée; mais vers la fin de son existence il crut démêler que les ariens, courtisans plus obséquieux

que les orthodoxes et plus disposés à entrer dans les cadres étroits du *fonctionnarisme* impérial, offraient de plus sérieuses garanties. Il voulut recevoir le baptême d'un évêque arien. Tel fut, ne l'oublions pas, le premier empereur chrétien.

Sous les successeurs de Constantin, la lutte continua entre le paganisme, l'arianisme et l'orthodoxie. Trois solutions religieuses et politiques différentes étaient en présence. Le paganisme aurait ramené peut-être l'ère des Antonins, mais plus sûrement celle des princes syriens. L'arianisme livrait sans scrupule l'église au souverain, qui, dans cette donnée, ne différait plus guère des monarques asiatiques. L'orthodoxie au contraire laissait à l'épiscopat sa forte organisation, au peuple quelque indépendance *religieuse* et quelque dignité; mais, au nom d'une théologie intolérante et étroite, elle proscrivait la philosophie, cette mère vénérable de la théologie, elle rétrécissait, elle mutilait la pensée humaine pour assurer la concorde durant cette vie et le salut après la mort.

Ces trois solutions furent successivement tentées. Le paganisme avait prévalu sous Julien, l'arianisme sous Valens. L'orthodoxie évinça ses adversaires sous Théodose le Grand. De ce moment, le *développement* du byzantinisme fut arrêté. Son activité ne put s'exercer que dans un champ bien délimité : la théologie au dedans, la diplomatie au dehors, en furent les principaux objets. Les controverses politiques et philosophiques disparurent progressivement. Basile de Césarée avait rendu un immense service en tempérant la ferveur antihellénique qui, après avoir détruit les plus beaux temples païens, aurait volontiers livré aux flammes tous les livres païens. Grâce à ces ménagemens, Byzance put conserver, dans de magnifiques bibliothèques, ces chefs-d'œuvre de l'esprit humain, dont la source était à jamais tarie.

La substitution du byzantinisme théologique et diplomatique à l'hellénisme poétique et critique est l'un des plus curieux phénomènes que présente l'histoire. On laissait se développer librement cette théologie subtile, en qui se résuma l'existence intellectuelle de la nation : vivante elle-même par conséquent et vraiment partie constitutive de l'état, elle entretint la vivacité naturelle des Grecs; mais, en voulant au nom du catholicisme et de l'orthodoxie assigner partout ailleurs des bornes à la pensée, on se condamna dans les sciences profanes aux formules, aux rubriques et aux recettes.

C'est à partir du règne de Théodose que Constantinople offrit enfin une physionomie bien arrêtée. C'est de cette époque que date pour elle une existence diminuée sans doute, mais indépendante et propre; jusque-là elle avait été contrainte et peu écoutée. Telle qu'elle était en effet, — avec son monarque, son orthodoxie, sa

théologie, sa hiérarchie politique et religieuse, — avec ses eunuques, ses courtisans et ses moines, — Byzance ne pouvait exercer d'action puissante et durable que sur la région orientale ou gréco-asiatique de l'empire romain. Constantinople inspirait une profonde répugnance à l'Occident latin, qui raillait sans pitié « ces empereurs affublés de la tiare, ces impératrices *régnantes*, ces sénateurs byzantins, ces quirites grecs, ces eunuques consuls. » Rome avait bien connu tout cela, alors qu'elle était, sous les empereurs syriens, une sorte de Byzance païenne; mais elle en avait perdu jusqu'au souvenir. Elle avait dernièrement raillé Constance, impassible sous les ornemens impériaux qui l'accablaient, elle qui applaudissait, cent cinquante ans auparavant, aux cérémonies mystiques du pontife d'Émèse, Héliogabale. Ainsi Constantin, contrairement à toutes ses intentions, avait précipité la scission de l'Orient et de l'Occident.

L'empire d'Orient, qui retiendra le nom de *bas-empire*, présentait un ensemble ethnographique et géographique harmonieux. Les territoires étaient admirablement distribués autour d'un centre unique, Constantinople : deux grandes péninsules, l'une européenne, l'autre asiatique, unies plutôt que séparées, au nord par une série de détroits, au sud par l'Archipel; au-delà, deux grandes mers, la Méditerranée et le Pont-Euxin, symétriquement disposées, facilitaient les communications avec les lointaines régions de la Syrie et de l'Égypte, de la Crimée et du Caucase. Partout l'élément grec prévalait, mais très diversement nuancé, suivant les races et les climats.

Caractérisons brièvement les parties essentielles de l'empire byzantin. Il faut ici distinguer cinq groupes de populations : 1° les Hellènes autochtones, sur les deux rivages de la mer Égée. Ils occupaient une position considérable au cœur de l'empire. Ils avaient pour centre principal Athènes, tenue, comme toute la Grèce, en suspicion à cause de ses rhéteurs et de ses philosophes dévoués « à l'hellénisme. » 2° Les anciens Pélasges, dans la Thrace, la Bithynie, la Phrygie, formant la majorité des habitans de Constantinople. Ce sont eux qui fournissaient à l'Orient la plupart de ses empereurs. Ils étaient impétueux et bruyans. C'est dans ces contrées qu'avaient pris naissance les mythes des muses, des bacchantes et de Cybèle, les bacchanales, les orgies, l'enthousiasme et les mystères des corybantes; l'exquise délicatesse « des Hellènes » leur faisait défaut. 3° Les Cappadociens, d'origine sémitique, avaient été de tout temps une nation superstitieuse, qui, après avoir pratiqué une religion, mélange de mazdéisme et d'hellénisme barbare, s'était vouée à un christianisme orthodoxe. Dès avant leur conversion, ils avaient un souverain pontife investi d'un pouvoir presque

absolu. Cette domination sacerdotale avait naturellement passé à l'archevêque de Césarée; mais le christianisme, en civilisant cette province, sorte de Bœotie asiatique, avait fait mentir les malveillantes épigrammes de Lucien. C'est en Cappadoce que naquirent les plus éloquens pères de l'église. 4° Les Syriens, dont Antioche était la métropole, s'enorgueillissaient en outre de Jérusalem, la ville sainte, du tombeau du Christ et de la vraie croix. Ils exploitaient fort habilement tous ces avantages. De Syrie, et non d'ailleurs, sortaient ces Grecs affamés et vantards qu'a poursuivis la verve indignée de Juvénal; mais les captateurs de testamens s'étaient très opportunément transformés en captateurs d'évêchés. Nous avons observé que les patriarches de Constantinople les plus marquans venaient de Syrie; plus d'une fois leurs prétentions politiques les précipitèrent dans l'hérésie. 5° Les Égyptiens étaient le plus instruit et le moins dépendant de tous les peuples du bas-empire. Chez eux s'élevait et brillait Alexandrie avec son incomparable bibliothèque, son école néo-platonicienne et sa théologie mystique.

Ce n'est qu'au VII<sup>e</sup> siècle que la Syrie et l'Égypte, conquises par les Arabes, cessèrent de faire partie du bas-empire. C'est au VII<sup>e</sup> siècle également que l'invasion des Slaves modifia d'une manière notable l'ethnographie des provinces que l'islamisme avait respectées (1).

Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, on constatait dans l'ensemble de la région orientale, au-dessus des tendances locales que nous avons signalées, des tendances générales. Toute cette région était préparée à accepter un régime autocratique, théologique et monacal. C'est sous Valens que l'histoire signale pour la dernière fois une réaction violente, toute romaine, contre ceux « qui recherchent la paresse, et qui s'enfuient dans les déserts pour se soustraire à leurs devoirs civils. » — L'autocratie était le despotisme asiatique transformé et ennobli par la conception républicaine et impériale de Rome; la théologie était la partie survivante de la philosophie; le monachisme était l'inertie et l'extase orientales transportées au sein du monde grec. L'Occident formait sous ce triple rapport un contraste frappant avec l'Orient. Il répugnait au pouvoir absolu d'un seul homme, et, s'il l'avait subi maintes fois, il ne l'avait pas érigé en théorie; il ne se laissait pas non plus éblouir et dominer par les controverses religieuses, et chez lui la simplicité de la foi s'alliait même à l'intolérance; enfin, quand il accepta la vie cénobitique,

(1) Pour ces modifications, voyez *l'Empire grec au dixième siècle*, par M. Alfred Rambaud.

ce fut pour lui communiquer son activité de corps et d'esprit.

La séparation de l'Orient et de l'Occident, accomplie à la mort de Théodose (395), mais dissimulée pendant longtemps sous le nom d'unanimité, *unanimitas*, permit à Constantinople et à l'Orient tout entier de suivre son irrésistible penchant. Les questions politiques cédèrent définitivement le pas aux questions religieuses; du forum, la vie publique passa dans le sanctuaire. Les disputes théologiques partagèrent dorénavant avec les jeux du cirque le privilège de soulever les passions. Le clergé, arbitre de la foi et des consciences, s'éleva au-dessus de toutes les classes, sans que la moindre protestation se produisît. Une ambition effrénée s'empara de lui. La guerre sévit dans ses rangs et conséquemment dans le peuple. La capitale, l'empire, furent profondément troublés. Au sortir de cette anarchie, quelques traits nouveaux vinrent s'ajouter à la physionomie, déjà nettement accusée, du régime byzantin. Nous insisterons sur ces événemens parce qu'ils précisèrent et achevèrent ce régime.

#### IV.

C'est cette crise décisive que nous retrace l'historien de *Saint Jean Chrysostome*. — Élève de Libanius et citoyen d'Antioche, Chrysostome était à la fois un rhéteur et un démocrate. Avec moins de vertu et de mépris des biens de ce monde, il eût été un démagogue et aurait entraîné derrière lui tout un peuple enflammé par son éloquence. Son élévation au siège de Constantinople fut le caprice du ministre Eutrope; mais dans une capitale qui avait vu tant de parvenus glorieux ou honteux, où un eunuque était comte de la chambre sacrée, la fille d'un chef barbare impératrice, Chrysostome, supérieur à tous par son génie et par la pureté de sa vie, n'était nullement un déclassé. Il pouvait regarder en face cette aristocratie administrative qui peuplait les splendides demeures de Constantinople. Il allait demander un compte sévère à cette société, à cette église corrompue.

Chrysostome comprit que, pour ramener au devoir cette église et cette société, il lui fallait assurer l'autorité de son siège patriarcal dans la Thrace et dans l'Asie-Mineure, — soumettre à son contrôle, sinon à sa juridiction, les patriarcats d'Alexandrie et d'Antioche, et conséquemment tous les évêchés de l'Orient, — exercer une censure sévère à l'égard des actes officiels ou privés de l'empereur, de l'impératrice et des ministres.

Il y avait dans l'empire d'Orient trois grandes capitales ecclésiastiques, et par conséquent trois régimes religieux distincts, trois

clergés assez différens. A Constantinople, le patriarche était d'ordinaire un grand personnage, qui, après avoir rempli les charges les plus élevées, venait terminer sa carrière dans la plus enviée des retraites. Pour ne pas déroger et pour maintenir son influence, il étalait dans l'église, comme naguère dans le prétoire, un luxe éblouissant, conviait à sa table les hauts fonctionnaires, et fréquentait le palais impérial. Le clergé qu'il avait sous ses ordres était, comme lui, élégant et mondain ; ses membres se poussaient auprès du prince, dont ils exploitaient la superstition et le désœuvrement ; tel était parvenu promptement à ses fins en exerçant la médecine ou la magie. Nulle part le désordre des sœurs agapètes ou femmes *sous-introduites* n'était plus invétéré et plus honteux. — Antioche était le théâtre des élections les plus scandaleuses et les plus violentes. Le peuple s'y divisait en factions rivales, ayant chacune leur candidat et l'intronisant par la force. — Le patriarche d'Alexandrie était en réalité l'exarque, d'autres disaient le pharaon de l'Égypte. Il tenait dans sa dépendance une multitude de matelots chargés du transport des blés de l'annone. Il pouvait donc, suivant son bon plaisir, activer, ralentir ou supprimer les convois. S'il était mécontent de l'empereur ou du patriarche de Constantinople, il affamait Constantinople. C'était en général un théologien retors, un philosophe alexandrin qui s'était laissé convertir. Il conduisait son clergé, les moines innombrables de cette contrée, avec une verge de fer. De loin en loin, il se montrait à Byzance pour y faire parade de ses richesses extorquées.

On voit combien de difficultés assaillaient Chrysostome. Celui-ci s'était peut-être proposé pour modèle Ambroise, l'illustre archevêque de Milan, devant lequel s'était humilié le grand Théodose ; mais il lui manquait ce qui avait été si largement départi à Ambroise, l'énergie calme et persévérante. De l'extrême violence, il passait, par entraînement de cœur, à l'extrême bienveillance. L'éloquence était pour lui un piège ; il sacrifiait trop à la mise en scène. Le premier peut-être il donna l'exemple de cette ingratitude ecclésiastique qui, affectant de mépriser ou rapportant à l'intervention directe de Dieu les faveurs de ce monde, se sent dégagée de tout scrupule à l'égard de très réels bienfaiteurs. On sait l'humiliation cruelle qu'il fit subir à Eutrope, réfugié dans l'église de Sainte-Sophie et presque agonisant. Il est équitable d'ajouter que, s'il ne ménageait pas l'infortune, il réservait ses rigueurs extrêmes pour les heureux et les puissans de la terre. Aussi tous les gens de cour s'éloignèrent de lui, et c'est à peine s'il conserva l'amitié de quelques ecclésiastiques rigides.

Contraste touchant et instructif : dès que Jean, quittant sa de-

meure si délaissée, entraît dans sa cathédrale, à la solitude succédait le plus nombreux et le plus sympathique des cortèges. Autant les fonctionnaires de tout ordre évitaient tout rapport avec l'ennemi d'Augusta, autant le peuple, mù par de tout autres considérations, était irrésistiblement entraîné vers lui, voulait le voir et l'entendre. Là il était vraiment patriarche, vraiment empereur. C'est dans le sanctuaire qu'il pouvait librement, impunément, glorifier le pauvre, seul courageux, seul désintéressé, et dénoncer le riche, accapareur éhonté et cruel. A cette multitude fanatisée, il redisait sans cesse : « Je vous aime comme vous m'aimez. Que serais-je sans vous? Vous êtes mon père, vous êtes ma mère, mes frères, mes enfans; vous m'êtes tout au monde! » Chrysostome, comme le fait remarquer son historien, rappelait les tribuns de l'ancienne Rome; mais ajoutons que chez lui le prophète donnait au tribun une physionomie singulière et surhumaine. S'il menaçait au nom du peuple, il menaçait encore bien plus au nom du ciel. Dans ses rares momens de calme, il résumait ainsi sa doctrine politique : « il faut obéir aux princes, surtout quand ceux-ci obéissent eux-mêmes aux lois de l'église, » maxime assez peu rassurante pour les princes. Le peuple de Byzance, anarchique et dévot, applaudissait.

Lorsque Chrysostome sortit de sa basilique et de Constantinople pour jeter, en Europe et en Asie, les fondemens de sa juridiction ecclésiastique, il perdit sa base d'opération; on eut prise sur lui, et sa perte fut jurée. L'accueil qu'il fit à des cénobites égyptiens sembla une entreprise directe sur la juridiction du patriarche d'Alexandrie. Théophile (c'était le nom de ce personnage) résolut de sortir de ses états pour aller combattre, dans Constantinople même, cette puissance ecclésiastique formidable qui se préparait. Il s'avança lentement à travers la Syrie et l'Asie-Mineure, préparant avec autant de dextérité que de perfidie une invasion d'évêques. Il entraîna tous les prélats de sa faction à Chalcedoine, tandis que les johannites se groupaient autour de leur chef dans le triclinium de l'archevêché. L'assemblée du Chêne et celle du Triclinium étaient comme les deux faces opposées de l'épiscopat byzantin. D'un côté, auprès du patriarche, se tenaient les évêques qui conservaient intacte la tradition des apôtres; de l'autre, les évêques courtisans, « rompus et corrompus dans les affaires. » La lutte était pour ainsi dire engagée entre l'administration et l'Évangile, entre l'empereur et le Christ. Dans cette crise, Arcadius et Théophile devaient se trouver d'accord. Le concile du Chêne ayant excommunié Chrysostome, « sa majesté » mit volontiers le bras séculier au service de l'église, si étroitement unie à l'état. Fidèles à leurs convictions, ni le peuple ni l'archevêque ne faiblirent. Suivant l'expression du Dé-



mosthène chrétien, « la ville entière n'était plus qu'une église. » Elle réclamait très pieusement, mais très énergiquement, « un grand, un vrai concile. » Quant à Chrysostome, il revenait à son thème habituel, à la vie de saint Jean-Baptiste, son patron. « Hérodiade, s'écriait-il avec une audace inouïe, danse toujours en demandant la tête de Jean, et on lui donnera la tête de Jean, parce qu'elle danse. » Hérodiade, on le comprend, c'était l'impératrice Eudoxie.

Exilé une première fois, puis rappelé en toute hâte par la superstition du monarque, il se réconcilia un instant avec Eudoxie; mais plus que jamais il prit ses inspirations dans le peuple, qui ne cessait de lui répéter : « Il nous faut un autre clergé. » Il épura en effet son église, mais le schisme s'aggrava encore. Sa protestation indiscrette contre l'adoration de la statue d'Augusta donna lieu à un second et suprême conflit entre l'archevêché et le palais. Les évêques égyptiens et syriens eurent le loisir de revenir plus nombreux, mieux préparés, armés des décrets ecclésiastiques et de la force publique. Tous les moyens parurent bons contre Chrysostome. Ces orthodoxes intolérants invoquèrent hardiment contre lui les canons d'un concile arien.

Tout ce qu'il y avait de délicatesse et de violence dans cette société byzantine si complexe se montra dans cette circonstance. Le peuple, auquel on arrachait son pasteur, se vengea d'une manière terrible. Nous n'hésitons pas à voir dans l'incendie qui consuma Sainte-Sophie la main de ces démagogues (nom bien connu à Byzance) qui si souvent bouleversèrent Constantinople. Cette guerre ecclésiastique eut un dénouement comparable en tous points à celui de nos guerres civiles, tant l'église était alors vivante et populaire, tant elle avait le privilège de déchaîner les passions, nobles ou perverses, du peuple byzantin.

« Tombe aux mains des Isaures, disait un ecclésiastique à Chrysostome, pourvu que tu échappes aux nôtres! » Et lui-même écrivait : « Je ne redoute rien que les évêques, un petit nombre excepté. » Poursuivi par leur implacable haine, il allait bientôt succomber sur la route du Caucase. Cependant il en était de la composition de l'épiscopat byzantin comme de celle de nos assemblées politiques; dans un laps de temps assez court, des modifications profondes s'opéraient dans son sein, sous la pression de l'opinion publique. Des élections successives finirent par changer la majorité des évêques. Le nom de Chrysostome fut rétabli sur tous les diptyques, son panégyrique prononcé dans tous les sanctuaires. On transporta en grande pompe son corps dans l'église des Apôtres. L'empereur Théodose le Jeune, qui assistait à cette solennité, se dépouilla de son manteau de pourpre pour l'en couvrir. Il implora pour son père et pour sa mère

le pardon de l'évêque martyr. Cette réhabilitation et ce triomphe de Chrysostome, demandés par le peuple, volontairement concédés par l'empereur, annonçaient de profondes modifications dans les rapports de l'église, et plus particulièrement du patriarche de Constantinople, avec l'état. Avant de les indiquer, il nous reste à considérer sous un second et non moins curieux aspect la vie et les œuvres de saint Jean Chrysostome.

Les écrits du grand archevêque nous permettent d'étudier à fond le caractère byzantin, objet de tant de critiques et de si peu de recherches sérieuses. « Fourbe comme un Grec du bas-empire, » dit le proverbe. « La lâcheté, la paresse, la mollesse des nations de l'Asie, se mêlèrent dans la dévotion même, » s'écrie Montesquieu. Il a raison dans une certaine mesure. A ne considérer que cette longue série d'eunuques, de courtisans, de parasites, de sycophantes, il est impossible de ne pas porter un jugement sévère sur le monde oriental. La haute société s'y montre bien plus corrompue que dans nos civilisations modernes. Où trouver ailleurs que dans l'empire byzantin un clergé, un épiscopat tel que celui qu'on vient de décrire? Cette concession faite, disons immédiatement qu'il y aurait injustice, ici comme partout, à tirer de faits même nombreux une conclusion par trop générale. Si on a bien compris ce monde gréco-asiatique, on ne s'étonnera pas de rencontrer, à côté des vices les plus honteux, les vertus qui honorent le plus l'humanité. Ces expressions : *enthousiasme*, *sympathie*, *philanthropie*, *cosmopolitisme*, sont des expressions essentiellement byzantines. On les chercherait vainement dans le langage de Rome, si dure envers elle-même et envers les autres. Une remarque qui n'échappera pas aux lecteurs de M. Amédée Thierry, c'est que les femmes exerçaient une influence profondément salubre dans Constantinople. A l'impératrice Eudoxie, à ses immodestes et intrigantes amies Marsa, Castricia et Eugraphia, s'opposent, dans un rang non moins élevé, les Salvina, les Ampructé, les Pentadia, les Nicarète, les Olympias. Qu'on les compare à leurs pères, à leurs époux, et l'on verra que le culte rendu à Marie, à la *Παναγία*, avait fait briller aux yeux des Grecques un idéal qui les conviait à la vertu. Nicarète, la *vertu victorieuse*, devint le médecin de tout Constantinople, qui disait avec une naïve confiance : « Les remèdes de Nicarète guérissent toujours. » Olympias est la parfaite Byzantine ; c'est, à tous les points de vue, l'idéal de la femme. Une distinction patricienne donne je ne sais quoi d'achevé à ses vertus, toutes natives pour ainsi dire, mais singulièrement facilitées et développées par le christianisme. On remarquait en elle « une beauté merveilleuse, un caractère affable et doux, un esprit élevé, enthousiaste

des grandes choses. » Restée veuve après une bien courte union, disposant d'une immense fortune, elle était connue de tous pour sa charité. On peut croire que l'amitié de cette jeune femme, si naturellement et si aisément modeste, charitable et clémente, ne fut pas sans influence sur l'âme enthousiaste, irascible et fière de Chrysostome. Elle donna au solitaire du Liban, à l'imitateur des prophètes d'Israël, au prêtre démocrate d'Antioche, au patriarche indompté de Constantinople, l'exemple de vertus plus douces, plus sociables, et par conséquent plus chrétiennes. C'est cet exemple qui le soutint dans ses plus cruelles épreuves.

Si Chrysostome dut beaucoup à Olympias, celle-ci lui fut également redevable des plus précieuses consolations. La noble diaconesse de Sainte-Sophie, aussitôt après l'exil de Chrysostome, fut atteinte d'une maladie qui prenait parfois chez les Byzantins un développement inusité. Cette maladie, c'est la mélancolie. La nostalgie, l'hypocondrie, la mélancolie, s'attaquent de préférence aux individus et aux peuples chez qui domine la sensibilité.

Les lettres que le patriarche écrivit à la diaconesse sont d'un prix inestimable pour le physiologiste et pour le psychologue, qui y trouvent, analysés par un connaisseur du cœur humain, tous les symptômes de l'hypocondrie byzantine. Lui-même les avait étudiés dans la Bible et dans l'Évangile : « un cœur flétri par le chagrin, des yeux abattus et languissans, une âme consumée de douleur. » Élie, dans un état pathologique bien caractérisé, s'écriait : « Mon Dieu, reprends mon âme, je te la rends. » Jésus lui-même, sous le coup d'une odieuse trahison, disait : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » Et Chrysostome interpellait ainsi Olympias : « O ma sœur, vous voulez mourir, je le vois bien ! » Des symptômes, l'archevêque remonte aux causes. Il en signale une toute chrétienne, *le scandale*. « Le scandale, — dit M. Amédée Thierry, qui a sondé tous les replis d'une société si différente de la nôtre, — le scandale est l'état d'une âme qui, troublée dans sa confiance en Dieu par des incidens extérieurs qu'elle ne comprend pas, met son jugement faillible au-dessus de la foi, et se laisse ainsi détourner de la vraie voie. » La seconde cause, plus générale, de tous les temps et de tous les pays, c'est l'absence, « le plus cruel des maux, » si nous en croyons un profond moraliste. « Je n'entendrai plus, disait Olympias, la parole de Dieu descendre de ces lèvres d'or, ses plus dignes interprètes. »

On comprend que dans de tels accidens il fallait être psychologue pour être un bon médecin; mais les seuls psychologues du bas-empire, c'étaient les confesseurs. A eux appartenait exclusivement désormais ce genre dit *consolatoire*, où avaient excellé les

Cicéron et les Sénèque. Au VII<sup>e</sup> siècle, l'empereur Héraclius est tiré d'un abîme de tristesse et d'énervement par l'un des successeurs et des compatriotes de Chrysostome, le patriarche Sergius. Nous avons acquis la preuve que ce patriarche avait étudié très attentivement la fameuse correspondance *consolatoire*, et que les remèdes qui s'y trouvent indiqués, employés par lui, ont préparé la croisade triomphante d'Héraclius (1). Or quels sont ces remèdes? N'oublions pas que c'est ici un chrétien fervent qui s'adresse à une chrétienne non moins fervente. De là ces fréquens exemples empruntés à l'histoire de Jésus-Christ et à celle de saint Paul. A cette lumière, le scandale s'évanouit, et il reste bien établi « qu'il n'y a de mal que le péché et de bien que la vertu; tout le reste, bonheur ou malheur, quelque nom qu'on lui donne, n'est que fumée, fantôme et illusion. »

En ce qui concerne le fait spécial et poignant de l'absence, Chrysostome était tenu d'être plus *humain*. S'il était naturellement porté à l'ascétisme et au mysticisme, l'apôtre des gentils le retenait heureusement et l'empêchait de s'égarer. On connaît le fameux passage de saint Paul dans son épître aux Corinthiens : « étant venu à Troade dans l'intérêt de l'Évangile du Christ, quoique le Seigneur m'eût ouvert les portes de cette ville, je n'ai pas eu l'esprit en repos, parce que je n'avais pas trouvé là mon frère Tite; prenant donc congé d'eux, je suis parti pour la Macédoine. » Je ne sache rien de plus éloquent que le commentaire que Chrysostome a fait de ces paroles dans l'une de ses lettres à Olympias. « Persuadez-vous bien, Olympias, disait-il en terminant, que vous me reverrez... Montrez-moi votre affection en accordant à mes lettres le même pouvoir qu'à mes paroles. » Ces promesses et ces espérances ne se réalisèrent pas; Olympias survécut à son père spirituel. Dès lors son mal n'était plus guérissable. « Olympias, dit son historien, s'arrangea de façon à mourir vivante dans son lieu de bannissement. Elle recevait tout avec calme et indifférence, comme si elle n'eût plus appartenu au monde. »

Avions-nous tort de dire en commençant que vers le temps de Chrysostome la société et l'état byzantins prenaient définitivement tournure? On vient d'exposer comment le byzantinisme, préparé depuis dix siècles, constitué lors du triomphe de la religion chrétienne, s'est successivement enrichi d'éléments nouveaux. L'un des plus considérables de ces éléments est la puissance politique et mo-

(1) C'est Sergius qui fit rapporter à Constantinople les cendres d'Olympias et fixer au 14 septembre, jour de la mort de Chrysostome, la fête de l'exaltation de la croix reconquise.

rale du patriarche de Constantinople. Or le créateur de cette double puissance, c'est Chrysostome, humilié durant sa vie et victorieux après sa mort. C'est sur les souvenirs de cet épiscopat si agité et si glorieux que s'édifia le trône des archevêques. C'est dans les ouvrages de ce prélat que ses successeurs puisèrent leurs inspirations. S'ils conçurent de grands desseins, à la fois religieux et politiques, Chrysostome leur avait montré la voie à suivre en organisant une propagande active dans la Phénicie, dans la Chersonèse taurique et jusque dans la Perse. La perte d'Antioche et d'Alexandrie, au VII<sup>e</sup> siècle, contribua beaucoup à la prépondérance exclusive du patriarche de Constantinople. Ce patriarche unique eut désormais un rôle comparable à celui du grand-prêtre à Jérusalem. L'assimilation est ici d'autant plus exacte que l'on demandait sans cesse à la Bible des maximes d'état.

La paix et la prospérité de l'état byzantin ne purent résulter que de l'accord permanent du patriarche et de l'empereur. Si l'un ou l'autre oubliait cette règle, c'était à son détriment et à sa honte. « Lorsque le vieil Andronic, écrit Montesquieu, fit dire au patriarche qu'il se mêlât des affaires de l'église, et qu'il le laissât gouverner celles de l'empire, — c'est, lui répondit le patriarche, comme si le corps disait à l'âme : Je ne prétends rien de commun avec vous, et je n'ai que faire de votre secours pour exercer mes fonctions. » Telle est la pure doctrine byzantine. Dans ce régime, la pensée directrice revenait à l'empereur, la prière efficace au patriarche, l'action victorieuse à Dieu. Le patriarche était l'intermédiaire nécessaire entre l'empereur et Dieu. Il ne faut pas par conséquent, à propos de Byzance, abuser de ces termes *despotisme*, *théocratie*. Une monarchie, ou, si l'on préfère, une autocratie tempérée par l'idée de Dieu, voilà la plus simple et la plus vraie définition que l'on puisse donner du bas-empire.

LUDOVIC DRAPEYRON.

---

---

# DÉMOSTHÈNE

## ET SES CONTEMPORAINS

---

### II.

#### LE PROCÈS DE DÉMOSTHÈNE CONTRE SES TUTEURS (1).

---

- I. A. Boullée, *Histoire de Démosthène*, 2<sup>e</sup> édition; 1867. — II. A. Schäfer, *Demosthenes und seine Zeit*, 4 vol.; Leipzig 1856. — III. Boehnecke, *Demosthenes, Lykurgos, Hyperides und ihr Zeitalter*; Berlin 1864. — IV. Albert Desjardins, *les Plaidoyers de Démosthène*, 1862. — V. Cuheval, *Étude sur les tribunaux athéniens et les plaidoyers civils de Démosthène*, 1863. — VI. R. Dareste, *Du Prêt à la grosse chez les Athéniens, étude sur quatre plaidoyers attribués à Démosthène*, 1867.
- 

### I.

Avant même d'atteindre sa majorité, Démosthène avait résolu d'obtenir justice, de ne rien épargner pour punir les tuteurs qui s'étaient enrichis à ses dépens, pour les forcer tout au moins à lui restituer ce qu'ils avaient dérobé. Dès que cette pensée eut pris corps dans son esprit, il ne fut pas long à comprendre qu'il ne devait point compter sur autrui pour réunir les élémens de son procès, pour le suivre de juridiction en juridiction, pour le plaider devant le tribunal. Il avait affaire à trop forte partie, trop d'obstacles seraient semés sur sa route, pour qu'un parent, un ami, un mandataire quelconque ne perdît pas courage bien avant de toucher le but. Chez les Athéniens comme chez tous les peuples qui ont une législation déjà savante et complexe, on connaissait l'art de faire durer les procès, d'user et de lasser l'adversaire.

Le nombre est petit, quoi qu'en dise le vieux proverbe, de ceux

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1872.

qui, voulant la fin, savent vouloir les moyens. La plupart des hommes, faibles et molles créatures, n'ont que des désirs et des veilles; ils souhaitent la richesse, la puissance ou la gloire, mais ils se gardent bien de s'imposer cette continuité d'efforts et de travaux qui seule pourrait leur assurer ou tout au moins leur mériter le succès. C'est sur la fortune qu'ils comptent; elle les pousse en avant et les remporte en arrière, comme le flot joue avec les épaves d'un naufrage. Quant à Démosthène, il se montra tout d'abord, dans ses affaires privées, ce qu'il devait être dans toute sa vie publique, un esprit net, une ferme volonté. Pour être à la hauteur du rôle qu'il s'était tracé, il devait apprendre deux choses, le droit et l'éloquence. Comment trouver un maître qui fût tout à la fois orateur et jurisconsulte, qui pût, à lui seul, tout enseigner à son élève? Voici ce qui paraît le plus vraisemblable. Lorsque Démosthène eut compris que, pour forcer ses tuteurs à rendre gorge, il lui faudrait les mener devant les tribunaux, l'idée lui vint tout naturellement de fréquenter les cours de justice. C'est ce dont témoigne un récit que l'imagination des collecteurs d'anecdotes a peu à peu chargé de circonstances suspectes, mais dont la donnée première remonte très haut, jusqu'à la génération contemporaine d'Alexandre. Ce qu'attestent également les différentes versions de cette histoire, c'est le grand effet qu'aurait produit sur Démosthène, très jeune encore, la parole de Callistrate d'Aphidna, l'éloquent orateur qui dirigea la politique athénienne pendant toute la période des victoires d'Épaminondas et de la suprématie thébaine. Voici comment la chose est racontée par Plutarque. « Quand Callistrate, dit-il, fut accusé de trahison dans l'affaire d'Orope, tout le monde attendait avec impatience les débats, autant pour le procès lui-même que pour l'orateur, qui jouissait d'une brillante réputation. Démosthène entendit ses maîtres et les gouverneurs de ses camarades se promettre d'assister à cette lutte judiciaire. Dès ce moment, il ne cessa de tourmenter son gouverneur que celui-ci ne se fût engagé à l'emmener avec lui. Connaissant un des portiers du tribunal, le précepteur réussit à procurer un siège à l'enfant en un lieu d'où il pût tout voir et tout entendre sans attirer l'attention. Callistrate, ayant fort bien réussi et provoqué une vive admiration, fut reconduit par la foule, au milieu des applaudissemens, jusqu'à sa porte, ce que voyant, Démosthène envia une telle gloire; mais ce qui l'émerveilla le plus, ce fut la puissance de la parole à tout maîtriser, à se jouer des âmes et à les apprivoiser. » Tout ceci est fort bien combiné, et un mot de Démosthène lui-même, dans la *Midiennne*, semble indiquer qu'il fut en effet témoin de ces mémorables débats. Il y a pourtant, à la manière dont Plutarque pré-

sente les faits, une objection capitale. Lors de ce procès, qui ne peut être antérieur à 366, Démosthène était déjà majeur depuis quelques mois au moins; il n'avait par conséquent plus de gouverneur chargé de le conduire aux écoles et aux gymnases; il pouvait, sans en demander permission à personne, assister aux séances des tribunaux comme à celles de l'assemblée.

Le récit d'Hermippos prête aux mêmes critiques. Selon lui, Démosthène, se rendant comme d'ordinaire à l'académie pour entendre une leçon de Platon, aurait un jour suivi en curieux la foule qui se dirigeait vers le tribunal; ce serait ainsi qu'il aurait écouté Callistrate, et que sa vocation se serait éveillée au bruit de cette grande voix. Cette version est un peu romanesque; au surplus Démosthène ne paraît pas avoir jamais été l'élève de Platon. N'est-il pas bien plus naturel d'admettre que Démosthène, dès qu'il prévit les luttes judiciaires qui l'attendaient, saisit toutes les occasions d'écouter les maîtres de l'art? D'ailleurs il eut tout le temps de suivre Callistrate dans l'assemblée et devant les tribunaux. Pendant plus de quatre années encore après que Démosthène fut devenu citoyen et libre de ses démarches, Callistrate continuait à gouverner Athènes par la parole; ce fut seulement en 361 qu'il dut se soustraire par la fuite à une accusation de haute trahison. Condamné à mort par contumace, il ne reparut à l'improviste, quelques années après, dans cette Athènes hors de laquelle il ne savait point vivre, que pour se voir aussitôt arrêter et mettre à mort en vertu de la sentence jadis rendue par défaut. Démosthène conserva de son éloquence une vive impression : toutes les fois qu'il énumère les orateurs de la période précédente, c'est Callistrate qu'il place au premier rang. Si, comme l'indiquent cette anecdote et le souvenir gardé de Callistrate, Démosthène commença dès l'âge de 18 ans à fréquenter les tribunaux, il dut y entendre débiter plus d'un plaidoyer composé par Isée, le logographe qui dans la faveur du public avait succédé à Lysias. Doué comme il l'était, il eut bientôt apprécié des mérites que lui avaient déjà signalés ceux qu'intéressaient son malheur et son courage. Son choix fait, il ne négligea rien pour s'assurer, de la part d'Isée, un concours efficace et sérieux.

Rien de mieux attesté dans toute l'histoire littéraire de l'antiquité que le fait des soins donnés par Isée à l'éducation oratoire et juridique de Démosthène. Quelques critiques, tels que Desys d'Halicarnasse, allaient même jusqu'à dire que le principal titre d'Isée à l'attention de la postérité, c'était d'avoir été le maître de Démosthène. On ne peut juger aujourd'hui du talent d'Isée que par des discours qui appartiennent tous à un seul chapitre de son œuvre, à ses plaidoyers en matière d'hérédité; cela suffit cependant pour re-



connaître que, ne fût-il rien à Démosthène, il tiendrait encore une belle place dans l'histoire de l'éloquence grecque (1).

Dans ce que l'on raconte des relations de Démosthène et d'Isée, nous trouvons bien des variantes. Selon Plutarque, ce serait pendant sa minorité qu'il aurait reçu les conseils du célèbre avocat. Or ses tuteurs, on l'a vu, se refusaient à payer même ces maîtres élémentaires dont les leçons étaient regardées comme indispensables à tout adolescent de condition moyenne; à plus forte raison n'auraient-ils pas voulu entendre parler d'honoraires tels qu'en exigeaient les professeurs de rhétorique. Ce n'est pas tout : ce que l'on sait des écoles des rhéteurs prouve qu'au temps de Gorgias et d'Antiphon comme au temps d'Isocrate et d'Isée leur enseignement s'adressait non point à des enfans ni même à des adolescents, mais à des jeunes gens ou à des hommes faits. Ce fut donc seulement quand il fut sorti de tutelle que Démosthène put penser à se ménager les leçons et le concours d'Isée. L'auteur inconnu des *Vies des dix orateurs* affirme que, pour avoir tout à lui ce maître dont il espérait tant, il l'aurait enlevé à son école, installé chez lui et gardé pendant quatre ans dans sa maison; en retour du sacrifice qu'il lui imposait, il lui aurait payé 10,000 drachmes pour ces quatre années. La somme, au premier abord, paraît bien considérable. Isocrate, le prince des rhéteurs, ne demandait en effet à ses élèves que 1,000 drachmes. Il semble de plus que le jeune homme, ruiné comme il l'était par ses tuteurs, ne se trouvait pas en situation de supporter une pareille dépense, car la somme qu'il aurait comptée à son maître dépasserait le total de ce qu'il aurait recueilli du naufrage de sa fortune. Pour lever la difficulté, des grammairiens de l'époque romaine imaginèrent que le rhéteur Isée avait donné gratuitement ses leçons à Démosthène. Un pareil désintéressement ne s'expliquerait que si le maître avait pu prévoir quelle figure son disciple ferait dans Athènes et quel honneur en rejaillirait sur lui-même. Le talent se signale souvent de très bonne heure; cependant, au point de départ, le génie en diffère si peu qu'il est bien difficile de lui tirer son horoscope. Il a parfois, dans les arts plastiques et dans la musique, de surprenantes précocités, d'éblouissantes aurores qui, avec plus de charme, ont tout l'éclat du soleil de midi; mais, dans tout ce qui tient aux choses de la pensée ou de la vie publique, dans tout ce qui exige la connaissance des hommes, le génie suppose tant d'étude et d'expérience, une intervention si prolongée de la volonté, que, pour se manifester, il lui faut le temps. C'est en pareille matière que le mot de Buffon, si contestable à d'autres égards, devient une vérité : pour le philosophe,

(1) Voyez l'étude sur Isée, dans la *Revue* du 15 février.

l'historien, l'orateur, l'homme d'état, « le génie est une longue patience, » ou du moins, sans la patience et la durée, n'aboutit point et ne porte pas tous ses fruits.

Quelque contradictoires que paraissent tous ces témoignages, il y a pourtant, ce semble, moyen de les faire concorder. Isée n'a pu deviner que ce jeune homme qui venait lui demander son concours, afin d'échapper à la ruine, prononcerait un jour les *Olyuthiennes* et le *Discours de la couronne*; mais avec son coup d'œil de vieux praticien il lui était facile de former une conjecture sur l'issue probable de l'action à tenter : à ses yeux, Démosthène, bien conseillé, avait toute chance de l'emporter sur ses adversaires. Isée se serait donc provisoirement contenté de l'hospitalité que lui offrait Démosthène, et celui-ci aurait promis, pour le cas où il rentrerait en possession de ses biens, une somme de 10,000 drachmes, indemnité qui représentait à la fois le salaire du professeur de rhétorique et les honoraires dus par le plaideur à son conseil judiciaire. S'il est vrai que, pendant les quelques années qui précédèrent le procès contre les tuteurs, Isée, sans renoncer à composer des discours pour ses cliens, ait pourtant réservé la meilleure part de son temps à Démosthène, la somme cesse de sembler exagérée. Quand Isocrate et d'autres rhéteurs se contentaient de 1,000 drachmes, c'est qu'ils avaient un grand nombre d'auditeurs à la fois; de cette manière, tout en demandant beaucoup moins à chaque élève, ils gagnaient encore plus qu'Isée avec son disciple unique, surtout le paiement des 10,000 drachmes étant subordonné au succès d'une affaire qui pouvait après tout mal tourner.

On n'a pas tous les jours à former un élève comme Démosthène. Il serait curieux de savoir comment s'y prit Isée pour mettre à profit la bonne volonté d'un pareil disciple, ou plutôt sa passion d'apprendre; par malheur, nous n'avons pas même à ce sujet le plus léger indice. Si Démosthène eût fréquenté quelque école célèbre, comme celle d'Isocrate, plus tard quelqu'un de ses anciens camarades aurait retrouvé dans sa mémoire des souvenirs de ces années de jeunesse et de communs travaux; l'imagination s'en serait peut-être mêlée, tout cela aurait été fort arrangé, mais enfin on saurait ou on croirait savoir quelque chose des rapports du jeune homme avec son maître et ses compagnons d'étude. Ici, rien de tel : Isée ne joue aucun rôle dans toutes les anecdotes, plus ou moins authentiques, que rencontre sur son chemin le biographe de Démosthène. C'est que les trois ou quatre années passées par Démosthène auprès d'Isée furent entre l'élève et le maître comme un long tête-à-tête dont le secret ne transpirait point au dehors. Dans cette ville, tout occupée d'art, de lettres, de fêtes et d'affaires, qui donc s'inquiétait de savoir comment employaient leurs journées

et une partie de leurs nuits cet avocat, toujours surchargé de travail, toujours entouré de dossiers et de textes de loi, et ce jeune homme sans sourire et sans gaieté, que l'on pouvait prendre pour un de ses secrétaires? Tout au plus cela pouvait-il tourmenter un peu Aphobos et les autres tuteurs, que leur conscience avertissait du compte qu'ils auraient à rendre; en dehors de ces trois hommes et de ceux que des liens de famille ou d'intérêt avaient faits leurs confidens ou leurs complices, personne ne songeait à l'orphelin qui, les yeux fixés sur l'avenir, travaillait en silence à le préparer. Dans cette retraite où il s'était enfermé avec son maître, loin des plaisirs de son âge, auprès de sa mère en deuil et de sa jeune sœur, dont il voulait reconquérir la dot, Démosthène ne dut reculer devant aucun labeur, quelque ingrat qu'il pût paraître. Isée avait écrit, lui aussi, sa *techné* ou son manuel de rhétorique; il commença donc par soumettre et par rompre son élève aux exercices ordinaires, par lui expliquer en combien de parties se divisait le discours, quel ton et quel style convenait à chacune d'elles, dans quel ordre d'idées et de preuves, suivant le caractère de la cause, on devait aller chercher ses argumens, quelles étaient, selon les cas, les figures de mots et de pensées qu'il convenait d'employer, enfin à quelles règles obéissait, comment s'agençait et se construisait ce que nous appelons la période, cette phrase savante dont il avait appris les secrets à l'école d'Isocrate. Depuis Gorgias, ces préceptes techniques se répétaient, d'une rhétorique à l'autre, avec de légers changemens de forme et de disposition; ils étaient le point de départ et la base de l'enseignement du rhéteur. L'élève avait à se les graver dans la mémoire; peut-être même apprenait-il par cœur certaines parties du manuel de son maître. C'était quand ces définitions et ces règles lui étaient familières que commençait le vrai travail; on l'habituaît alors à pratiquer ce qu'il avait appris, à traiter les lieux-communs, à composer d'abord des exordes, des péroraisons ou des récits, à discuter une loi ou un témoignage, plus tard enfin à écrire un discours tout entier dans l'un des trois genres, délibératif, judiciaire ou *épidéictique*, qu'avaient dès lors distingués les rhéteurs.

C'était à ce moment que les jeunes gens donnaient leur mesure; mais surtout c'était alors que se marquait la différence entre les maîtres. Le pur sophiste, un Gorgias ou un Alcidas, occupait ses disciples à faire l'éloge d'Hélène ou de la mort, à défendre Ajax ou Palamède. Tel autre, comme Isocrate, avait de plus hautes visées : il prétendait offrir des conseils aux peuples et aux rois; ce qu'il préférait donc, ce que traitaient surtout ses élèves, c'étaient des lieux-communs politiques, tels que l'éloge d'Athènes ou de Sparte, tels qu'un appel adressé aux Grecs pour les décider à s'unir afin de déclarer la guerre au grand roi. Étranger d'ailleurs, lui

aussi, à la pratique, il retombait souvent dans les voies de ces rhéteurs qu'il affectait de mépriser; il célébrait, devant ses disciples, Hélène et Busiris, il les invitait à s'essayer sur ces thèmes bizarres, ne fût-ce que pour se délier l'esprit. Quant à la méthode employée par celui qui se proposait de former des orateurs judiciaires, nous sommes réduits aux conjectures; les *tétralogies* d'Antiphon peuvent pourtant nous donner quelque idée du genre d'exercices auquel on avait recours en pareil cas (1). On supposait un événement qui pût donner matière à un procès, d'ordinaire à un procès criminel; puis on déterminait la nature de la cause, suivant que le débat portait sur des présomptions à faire valoir ou sur des faits incontestés, dont il s'agissait seulement d'apprécier le caractère juridique. Ceci réglé, il fallait trouver les moyens d'attaque ou de défense que fournissait la cause, travailler ensuite à les classer, à les grouper dans le meilleur ordre et à les placer dans le plus beau jour. Afin d'acquérir plus de souplesse et de dextérité, on plaidait le pour et le contre, on composait parfois, comme nous le voyons dans Antiphon, l'accusation, la défense, une réplique de l'accusation, une réplique de la défense. Dans la bouche d'un homme tel qu'Isée, qui ne voulut jamais être qu'avocat, cet enseignement dut prendre un caractère plus spécial encore et plus pratique. Isée ne se contentait pas, comme ses prédécesseurs, de citer les lois; il aimait à les comparer entre elles, à les commenter, à en dégager les principes, à faire enfin, dans la mesure où le comportait la cause qu'il était chargé de plaider, la théorie de la législation athénienne: il fut, sans que l'on parût s'en douter autour de lui, le premier des jurisconsultes grecs, le précurseur d'Aristote et de Théophraste.

Pour remonter ainsi aux principes, il faut, outre l'habitude et le goût des idées générales, une connaissance très étendue et très précise des faits particuliers. Les *logographes* n'avaient pas alors à leur disposition ces grandes collections de lois et de décrets que compileront les érudits de l'époque alexandrine; mais il est probable que ceux qui, comme Isée, avaient sans cesse à citer et à discuter la loi s'étaient déjà fait, pour leur usage particulier, des recueils contenant tout au moins, outre les lois de Solon, les plus importantes de celles qu'y avait ajoutées le travail législatif de deux siècles. Il y avait à Athènes toute une catégorie de fonctionnaires subalternes que l'on appelait les *écrivains* (*γραμματεῖς*); c'étaient eux qui servaient de secrétaires ou de greffiers au magistrat sur son tribunal, au plaideur devant le jury, à l'orateur dans l'assemblée; c'étaient eux qui avaient entre les mains et qui lisaient,

(1) Voyez la Revue du 15 février 1871.

quand on leur en faisait signe, les formules de la procédure civile ou criminelle, les actes judiciaires, les témoignages produits dans l'instruction, les lois invoquées par l'une ou l'autre des parties, les projets de décret. Ces hommes passaient dans ces emplois de longues années, souvent toute leur vie. Les services qu'ils rendaient étaient payés, tandis que ceux des magistrats étaient gratuits; aussi ces écrivains, dont beaucoup étaient des affranchis, jouissaient-ils d'une assez médiocre considération, et parvenaient-ils rarement à jouer un rôle politique. En revanche, par la pratique, ils arrivaient à connaître mieux que personne la procédure et les lois attiques. C'était l'un d'entre eux, Nicomaque le scribe, que l'on avait chargé en 403, après le rétablissement de la démocratie, de diriger l'entreprise ordonnée par un décret de Tisamène, de faire transcrire à nouveau toutes les anciennes lois athéniennes, sans doute en les rangeant par ordre de matières et en écartant celles que les événements ou des lois postérieures auraient implicitement abrogées. Un vote du peuple, après examen du sénat et d'une commission spéciale de *nomothètes* ou législateurs, choisis parmi les jurés de l'année, approuva ce travail, et remit en vigueur toutes les lois admises par Nicomaque; les autres furent déclarées caduques. Au lendemain de cette révision, quand elle eut fixé dans une forme authentique les textes qui conservaient une valeur légale, on dut voir se multiplier, par les soins de ces scribes et à l'usage des logographes et des orateurs, les copies de ce que l'on pouvait appeler, sinon les codes athéniens, au moins le corps des lois athéniennes. Rien de plus facile ensuite, quand il y eut des lois nouvelles votées, que de les ajouter à la fin du volume, et de tenir ainsi la copie au courant, comme on fait les éditions successives de nos codes. Si quelqu'un à Athènes possédait alors un exemplaire complet des lois attiques, c'était certainement Isée, et personne, j'imagine, ne le feuilletait plus assidûment.

Cela même ne suffisait pas : à Athènes comme ailleurs, il se présentait souvent des espèces que le législateur semblait n'avoir point prévues; c'était alors aux juges, comme le leur dit l'orateur Lycurgue au début de son discours *contre Léocrate*, de suppléer à cet oubli et, par leur arrêt, de fixer la loi pour l'avenir. Il y avait donc souvent intérêt à consulter la jurisprudence, comme on dirait aujourd'hui, et à se prévaloir devant le jury des décisions rendues dans des affaires antérieures. Par quels moyens et dans quelle mesure l'autorité publique avait-elle pourvu à la conservation des actes judiciaires ou tout au moins des jugemens? Nous l'ignorons. En matière criminelle, la sentence rendue contre un grand coupable était souvent gravée sur une stèle; mais en matière civile laissait-on aux intéressés le soin de réclamer et de garder une expédition

de l'arrêt? Quelque étrange que cela paraisse, il est possible qu'il en fût ainsi; on écrivait bien moins à Athènes que dans la plus petite de nos sous-préfectures, et nous voyons souvent l'issue d'anciens procès certifiée devant le jury au moyen de la preuve testimoniale, dans des cas où il nous semblerait beaucoup plus simple de produire un extrait du jugement. Il est probable que certains greffiers prenaient des notes pour eux-mêmes, ou plutôt afin de pouvoir les communiquer moyennant salaire. Il n'est point douteux que des avocats tels que Lysias et Isée eussent sous la main des renseignemens de ce genre, classés par catégories d'actions : ils en trouvaient la matière, pour les dernières années, dans leur expérience et dans leurs propres souvenirs; mais, pour ce qui remontait plus haut, c'était à des copies de ces registres des greffiers qu'ils devaient recourir, afin de pouvoir invoquer au besoin l'autorité de la chose jugée.

En dernier lieu, l'orateur ne pouvait se dispenser de pratiquer et de consulter sans cesse les ouvrages de ses devanciers; il y trouvait tout à la fois des modèles et d'utiles renseignemens juridiques. Tous les plaidoyers qui avaient été mis par écrit et conservés à Athènes avaient leur place marquée dans le cabinet d'un émule et successeur d'Antiphon. Ce qui rendait ces documens encore plus nécessaires à l'avocat, c'est qu'il était telle affaire qui se perpétuait, pour ainsi dire, à la barre des tribunaux, comme par exemple celle de la succession du riche Hagnias (1). En pareil cas, il importait fort de savoir comment la question avait été présentée dans les litiges antérieurs; c'était le moyen de reconnaître quelle porte restait ouverte pour rentrer dans le débat.

Voilà, autant que nous pouvons nous la représenter par induction, ce qu'était la bibliothèque professionnelle d'Isée; voilà de quels instrumens de travail il enseigna l'usage à Démosthène. On peut croire qu'il ne retint pas longtemps sur les élémens de la rhétorique un esprit si bien doué, si sérieux, si pressé d'agir; il l'appliqua bientôt à la science du droit et à la pratique des affaires. Étant donnée la situation particulière du jeune homme, son maître dut insister avant tout sur les lois relatives à la minorité et à la tutelle; il dut lui faire lire de préférence les plaidoyers qui avaient été écrits soit pour des mineurs, victimes des mêmes fraudes que Démosthène, soit pour des tuteurs se prétendant injustement attaqués. D'ailleurs il était si facile à des gens retors de soulever des incidens et de porter le débat sur un autre terrain, qu'il eût été téméraire d'engager le combat avant de bien connaître tout le système de la

(1) Nous avons deux discours relatifs à cette succession, le *onzième* d'Isée et celui de Démosthène, intitulé *contre Macartatos à propos de l'héritage d'Hagnias*.

législation civile et de la procédure attique; on peut donc être sûr que Démosthène ne borna point ses études juridiques à la connaissance d'une seule catégorie d'actions. Sans doute ces études n'eurent point le caractère philosophique qu'elles auraient pu prendre à la fin du siècle, quand Aristote eut écrit sa *Politique* et Théophraste son *Traité des lois*; mais pourtant Isée, tout homme de pratique qu'il fût, avait l'esprit assez élevé, assez porté vers les idées générales, pour faire comprendre à son élève les raisons et les liaisons des choses, pour lui donner ces vues d'ensemble qui aident si fort l'intelligence à entrer dans les détails et la mémoire à les retenir. Tous ceux qui ont étudié de près Démosthène ont été frappés de sa science des lois, de l'à-propos avec lequel il les cite, du ferme et judicieux commentaire qu'il en donne; à cet égard, il n'a d'autre rival que son maître. L'hommage que nous rendons à celui-ci est donc mérité. Ce fut vraiment du temps bien employé que les trois ou quatre années passées par Démosthène, de 366 à 364 ou 363, dans l'intimité et sous la direction d'Isée; il reçut là un fonds solide d'instruction oratoire et juridique sans lequel il aurait risqué de n'être qu'un vide et brillant parleur, à la façon d'Eschine. C'est un préjugé dangereux et auquel nous sommes trop enclins de croire que le génie peut se passer d'étude; il coûte cher aux peuples et aux individus. Une fois qu'il s'est répandu, vous ne trouvez personne qui ne s'imagine être assez bien doué pour n'avoir pas besoin de travailler. Ainsi chacun établit pour lui-même le droit à la paresse, et, grâce à cette illusion dont tout le monde est dupe, les plus heureux talents avortent, et tel qui était né médiocre réussit à devenir nul.

## II.

Depuis le moment où Démosthène avait atteint sa majorité, plus de deux ans s'écoulèrent dans ces lectures et ces travaux. Vers la fin de cette période, Isée, selon toute apparence, ne se contenta point de donner des leçons à son élève, mais il joua plutôt auprès de lui le rôle d'un avocat et d'un conseil, l'aidant à réunir les pièces nécessaires, à les classer, à prévoir les moyens de l'adversaire, à mettre en ordre ses idées et ses raisons.

Ce n'était pas trop d'un pareil secours, car la position de l'ennemi devenait de plus en plus formidable. Aphobos est des trois tuteurs celui qui semble avoir joué dans toute cette affaire le rôle le plus en vue et le plus odieux. C'était lui qui, dans la pensée du père de Démosthène, devait, en épousant sa veuve, le remplacer auprès de son fils; or ce fut lui qui donna l'exemple de manquer aux

promesses jurées auprès du lit du mourant, ce fut lui qui, dans la gestion de la fabrique d'armes, porta le plus de négligence ou de malhonnêteté, — pour tout dire en un mot, ce fut lui qui pillait avec le plus d'impudence. Ainsi désigné le premier au juste ressentiment de son pupille, il venait de fortifier sa position par une alliance qui lui assurait le concours d'un homme influent et habitué à la parole; il avait épousé la sœur du riche Onétor, un des plus brillants élèves d'Isocrate. Ce qui lui donnait aussi confiance, c'était sa liaison avec les fils de l'opulent Képhisodore d'Anagyronte, Thrasylochos et Midias, personnages turbulents, orgueilleux et insolens, dont le nom reviendra souvent dans la vie de l'orateur, et dont l'inimitié le poursuivra jusqu'au seuil même de la gloire.

Les actions que les orphelins avaient le droit d'intenter à leurs tuteurs infidèles ne se prescrivaient que par cinq ans; mais on avait tout avantage à ne pas attendre l'expiration de ce terme et à porter le plus tôt possible devant la justice ce que l'on appelait le *procès de tutelle* (ἐπιτροπῆς δίκη). Alors même que le tuteur était condamné à restitution, les sommes dont il était déclaré redevable à son pupille ne portaient intérêt que jusqu'à la fin même de la tutelle. C'est du moins ce qui résulte clairement du compte d'Alphobos tel que le présente partout Démosthène; nulle part il ne demande d'intérêts de retard pour l'intervalle qui s'est écoulé entre le terme de la minorité et la décision que va prendre le tribunal. Il y a là quelque chose qui nous surprend au premier abord; à la réflexion, la chose s'explique. Le législateur, voulant laisser à toutes les réclamations sérieuses le temps de se produire, avait accordé aux pupilles cinq années pleines pour examiner leurs comptes de tutelle, et, s'il y avait lieu, commencer les poursuites; mais il désirait que l'on usât le moins possible de ces délais. A Athènes comme à Rome, comme en France, c'était un fardeau, ce pouvait toujours être une source d'ennuis qu'une tutelle, — à moins que ce ne fût une fructueuse spéculation. S'il importait que les prévaricateurs fussent punis, il n'était pas moins nécessaire que les honnêtes gens, après avoir porté cette charge dix ou quinze ans, ne restassent pas encore pendant quatre ou cinq autres années sous la menace d'actions dirigées contre leur fortune et contre leur honneur. Les sommes indûment perçues par le tuteur cessant, aussitôt la majorité proclamée, de porter intérêt au profit du pupille, celui-ci n'avait aucune raison de différer le procès.

Démosthène était devenu majeur en 366; ce fut en 364 que, se croyant enfin prêt pour la grande lutte, il assigna ses tuteurs devant le premier des archontes, celui que l'on appelait par excellence l'*archonte*. C'était à l'archonte, comme au gardien de la famille, de sa religion et de son droit, comme protecteur des veuves et des or-



phelins, que ressortissaient toutes les actions nées de la minorité et de la tutelle. Ce magistrat ne saisit point tout de suite un tribunal; il était rare à Athènes qu'un litige fût porté devant le jury sans que les parties eussent d'abord été devant l'arbitre (δικαιτητής).

Il y avait deux espèces d'arbitres que l'on trouve sans cesse mentionnés dans les orateurs, et que l'on a trop souvent confondus : c'étaient ceux que nous appellerons les *arbitres publics*, et ceux qu'à Athènes on nommait les arbitres *choisis* (αἰρετοί) et que nous désignerons sous le titre d'*arbitres privés*. Les premiers étaient tous les ans choisis par le sort parmi les citoyens âgés de plus de soixante ans qui n'avaient pas subi de condamnation infamante. Chaque tribu avait ses arbitres pris dans son sein. L'arbitre, dans tout le cours de l'époque primitive, avait eu sans doute un rôle analogue à celui du *judex privatus*, de l'*arbiter*, du *recuperator* latin; il avait dû recevoir du roi ou de l'archonte, comme à Rome du consul ou du préteur, le droit de mettre fin au débat par un arrêt motivé. Depuis que se sont organisés au v<sup>e</sup> siècle les grands jurys populaires, ce n'est plus qu'une sorte de juge de première instance. On peut porter devant lui tous les procès civils, et en fait on n'y manque presque jamais; seulement la partie qui se croirait lésée par sa décision conserve toujours la liberté d'en appeler au jury. Dans ce cas, le magistrat avait à reprendre l'affaire et à en saisir un tribunal; seulement le travail de l'instruction préliminaire était très abrégé par le débat qui avait eu lieu devant l'arbitre. « Celui-ci, dit un grammairien d'après Aristote, déposait dans une boîte, qu'il scellait de son sceau, la plainte, les sommations réciproques que s'étaient adressées les parties, les témoignages qu'elles avaient fait entendre, les lois et tous autres moyens de droit qu'elles avaient invoqués l'une et l'autre, puis il remettait le tout au magistrat chargé d'introduire l'instance devant les juges. » Celui des deux adversaires auquel l'arbitre avait donné raison se trouvait dans cette seconde phase du débat avoir à peu près la même situation que chez nous la partie qui se présente aux juges de l'appel avec un arrêt de première instance conforme à ses conclusions.

Quant aux *arbitres privés*, ce n'étaient que de simples citoyens, choisis par l'estime de leurs voisins ou de leurs amis pour arranger un différend que l'on désirait n'avoir pas à porter devant les tribunaux. Souvent ils n'avaient que le rôle de conciliateurs : ils tâchaient d'obtenir de leurs cliens des concessions mutuelles, et rédigeaient ensuite un compromis qui restait déposé entre leurs mains. D'autres fois ils devenaient de véritables *arbitres*, dans le sens propre de ce mot. On avait alors ce que l'on appelait un *arbitrage conventionnel* (δικαιτη ἐπισητοῖς). Les parties commençaient par dresser un acte dont la stipulation principal était l'engagement

que prenaient les deux contractans de s'en tenir à la sentence de l'arbitre et de ne pas en appeler à un tribunal. On arrivait ainsi à investir l'arbitre officieux, l'arbitre constitué par la volonté des parties, d'un pouvoir que n'avait pas l'arbitre officiel, l'arbitre désigné par la cité. La sentence de l'arbitre ou des arbitres (on en prenait souvent trois), terminait alors le litige, pourvu qu'elle eût été rendue après un débat contradictoire. Si l'un des intéressés avait fait défaut, il avait dix jours pour former opposition; ce délai passé, la sentence devenait définitive et sans appel. C'était au dernier moment, l'affaire instruite, que ces arbitres, avant de prendre le caractère de juges, se liaient par un serment. Sous ces diverses formes, la juridiction arbitrale a rendu chez les Athéniens, comme chez les Romains et dans toutes les sociétés riches et civilisées, de réels et inappréciables services.

Démosthène proposa tout d'abord de confier à des arbitres, choisis parmi les membres mêmes et les amis de la famille, le soin d'examiner ses griefs. Dans la forme ordinaire de l'*arbitrage conventionnel*, les parties auraient pris l'engagement d'accepter l'arrêt de ces arbitres. Les tuteurs voulaient avant tout ne point se laisser enlever la faculté de porter le débat devant un jury, qui serait toujours plus facile à tromper; ils refusèrent donc de constituer ce tribunal de famille. On se rendit alors auprès de l'un des arbitres publics de l'année. Les tuteurs n'épargnèrent aucun mensonge pour tâcher de surprendre sa bonne foi : ce fut en vain; ils ne purent l'empêcher de se prononcer en faveur de leur pupille. Inutile de dire qu'ils déclarèrent aussitôt ne point se soumettre à la sentence arbitrale. Démosthène avait épuisé tous les moyens de conciliation; il ne lui restait plus qu'à provoquer un débat contradictoire devant le jury athénien. Il déposa donc entre les mains de l'archonte sa plainte ou plutôt ses plaintes : il y en avait trois, une contre chacun des tuteurs. De chacun d'eux, Démosthène réclamait dix talens à titre de dommages et intérêts. On s'est demandé pourquoi il n'avait pas confondu en une seule les trois instances. Il a répondu lui-même à cette question : l'affaire était trop compliquée, dit-il, pour qu'il fût possible de la tirer au clair en une fois; un seul de ces plaidoyers que la clepsydre renfermait dans de si étroites limites de temps, c'était trop peu pour étudier le rôle et définir la responsabilité de chacun de ses adversaires. On peut soupçonner une autre raison : en séparant les trois procès, le plaignant, avec moins d'efforts, obtenait le même résultat que s'il avait lutté tout ensemble contre ses trois ennemis. Perdait-il contre celui des trois tuteurs qu'il provoquait le premier, il était averti de renoncer au combat; gagnait-il au contraire, comme il y comptait bien, les deux autres fripons auraient tout avantage, tant les causes étaient connexes, à ne point affronter

le débat public, à s'empresseur d'offrir une transaction. Ces prévisions, l'événement les justifia.

C'était la plainte contre Aphobos qui devait venir la première devant le tribunal; le jour où se plaiderait l'affaire était déjà fixé. Aphobos, qui avait ses raisons pour le craindre, fit alors un vrai coup de partie. Ce que son calcul avait d'habile et de perfide, on ne peut le comprendre, si l'on ne connaît le mécanisme de deux institutions qui sont une des originalités d'Athènes, les *liturgies* (λειτουργίαι) et l'*échange* des fortunes (ἀντιδοσίς).

Beaucoup des charges qui, dans les sociétés modernes, sont supportées par le trésor de l'état pesaient à Athènes sur les particuliers. Elles se distribuaient entre les citoyens aisés d'après certaines règles et en proportion de leur fortune; le tour de chacun revenait plus ou moins souvent, selon le nombre des contribuables et les besoins de l'état. C'était ce qu'on appelait les *liturgies* ou services publics. Ces liturgies étaient de deux sortes : les unes fournissaient aux besoins réels de l'état, aux frais de la guerre, à l'équipement des navires; c'étaient celles qu'on appelait les *trierarchies* (τριηραρχίαι) ou commandemens de navires. Les autres servaient à offrir au peuple ces divertissemens et ces fêtes qui furent si utiles au progrès des arts, et qui donnèrent à la vie athénienne une incomparable splendeur; c'étaient les charges de *chorège*, de *gymnasiarque*, d'*hestiateur*. Les choréges faisaient instruire et habillaient à leurs frais, pour les grands jeux de la cité, pour les concours de drame et de musique, des troupes d'acteurs, de danseurs et d'instrumentistes. Les gymnasiarques fournissaient l'huile pour la palestre; l'hestiateur donnait, une fois dans l'année, un grand repas à sa tribu. La théorie athénienne sur l'impôt, on le voit, différait sensiblement de la nôtre. On la trouve résumée dans un discours de Lysias fort important pour l'histoire économique d'Athènes (1). L'orateur demande quel est pour un état la meilleure, la vraie source de revenus. Nous répondrions que ce sont des impôts assez bien établis pour atteindre la richesse sociale sous toutes ses formes sans jamais gêner l'essor de la production. Pour Lysias, c'est la bonne volonté des citoyens, c'est leur empressement à contribuer aux charges de l'état par des liturgies ou par des dons en argent. Le financier athénien n'eût pas été assez habile pour poursuivre et saisir la richesse dans toutes ses transformations, surtout quand elle se changeait en valeurs mobilières. Or c'était là souvent le cas dans une cité industrielle et commerçante; il fallait donc que le capital vint en quelque sorte au-devant de l'état et s'offrit de lui-même à ses prises. C'est à quoi l'on tendait par la

(1) *Défense contre une accusation de corruption* (XXI, 12-14).

popularité et les honneurs que le peuple accordait à ceux qui concouraient généreusement aux dépenses et au luxe de la cité.

Un pareil système n'eût pas été applicable dans un grand état où beaucoup de citoyens, contents d'augmenter leur fortune et d'en jouir en paix, se fussent volontiers passés des faveurs du peuple. Dans un état au contraire qui n'était qu'une ville, ceux qui par nature eussent été peu enclins à la libéralité n'avaient pas beau jeu pour se perdre dans la foule. Il était malaisé de se soustraire à l'attention jalouse des orateurs, qui, par intérêt ou par patriotisme, épousaient la cause de la république, et travaillaient à soulager le trésor. Chacun vivait en pleine lumière, sous les yeux de tous. On savait quels biens vous possédiez et comment vous viviez. En vain votre capital, au lieu d'être tout en terres, consistait en argent prêté à de gros intérêts çà et là, en vain vous vous étiez arrangé de manière que personne ne pût dire au juste le montant de votre fortune; pour peu que l'on vous sût à l'aise, si vous étiez chiche de votre argent quand il y avait des liturgies à remplir, vous étiez bientôt mal vu, vilipendé, dénoncé. Ce n'était pas tout : à la première occasion, un citoyen plus pauvre vous provoquait à un échange de biens.

L'échange, un des rouages les plus curieux de la constitution financière d'Athènes, se rattachait étroitement au système des liturgies. Voici comment : chacun était taxé d'après la fortune qu'on lui supposait, ou plutôt d'après celle qu'il déclarait lui-même, car dans un pays industriel et commerçant il n'y a guère d'autre moyen d'asseoir un impôt sur le revenu. Ces déclarations pouvaient être fausses, et par suite l'impôt s'égarer sur des citoyens incapables d'en supporter le fardeau. De plus il fallait éviter ce mécontentement, ce dégoût qui amène si souvent la chute des institutions libres; or cette fatigue serait devenue générale, si l'on avait senti que ces charges, par elles-mêmes souvent fort lourdes, étaient trop inégalement réparties. On avait donc cherché un moyen de réparer ces erreurs et ces injustices. Un citoyen sur qui tombait une de ces prestations pouvait signaler au magistrat tel de ses voisins qui n'aurait pas été suffisamment imposé, et faire ainsi reporter ce poids sur des épaules plus capables de le soutenir. Toutefois il arrivait que ces réclamations venaient échouer devant les ruses ou les dénégations de celui que l'on mettait en cause. Il était bien difficile en effet d'évaluer les capitaux engagés dans le commerce et dans les affaires; pour la valeur même des propriétés, on manquait souvent de bases certaines. L'avare, l'homme de mauvaise foi, parvenait à dissimuler une partie de cette fortune que prétendait atteindre l'impôt des liturgies. L'acte juridique appelé l'échange était destiné à réprimer ces fraudes. Un citoyen, que nous appellerons, si l'on veut, Apollodore, se trouvait plus imposé que tel autre, Nicias par

exemple, qu'il avait toujours cru le plus riche des deux. Alors il affirmait devant l'autorité compétente que le revenu de Nicias était supérieur au sien. Nicias était appelé à comparaître : reconnaissait-il l'erreur commise, il prenait sur le tableau des 300 personnes qui cette année-là concouraient à l'équipement des galères la place d'Apollodore; niait-il, Apollodore sommait Nicias de lui abandonner ses biens, d'échanger sa fortune contre celle de son contradicteur. Cette sorte de cartel, Nicias ne pouvait refuser de l'accepter; le magistrat prononçait le transfert à la condition pour le demandeur de supporter les charges que, par son action même, il avait déclaré devoir peser sur les biens du défendeur. Il était bien plus facile à un particulier qu'au magistrat de constater l'état réel d'une fortune obstinée à se dissimuler : on trouvera dans le curieux discours *contre Phénippe*, qui fait partie de la collection démosthénienne, tout le détail de l'échange des inventaires et de la remise des patrimoines. Armé d'un titre légal, stimulé par l'aiguillon de l'intérêt personnel, le nouveau possesseur saurait rechercher et découvrir partout ces biens dont il était désormais l'unique propriétaire.

Usait-on beaucoup de cette faculté, accomplissait-on l'échange? Il semble qu'il était bien plus souvent proposé qu'accepté. Pour pousser les choses à bout, il fallait être deux et trois fois sûr de ne point y perdre. Quant à celui auquel s'adressait la provocation, s'il était vraiment le plus riche des deux, il avait tout intérêt à payer pour garder ses biens. Ce n'était d'ailleurs qu'entre citoyens riches qu'on pouvait s'adresser ces cartels d'échange. Dans ces fortunes qu'il s'agissait ainsi de troquer l'une contre l'autre, il y avait toujours des immeubles, maison de ville, maison de campagne, métairie, qui depuis bien des années appartenaient à la famille. On aimait, on n'aurait pas volontiers livré à un étranger, même pour gagner quelques mines, la rustique demeure, entourée de figuiers et d'oliviers séculaires, où, vers le pied du Pentélique et du Parnès, on allait fuir la ville et célébrer les dionysies des champs; on aimait le bouquet de chênes verts et de pins sous lequel, vers le soir, on s'asseyait pour respirer la fraîcheur des brises de mer.

Cette disposition de la loi n'était pourtant pas une lettre morte : comme nous le prouvent et le *discours contre Phénippe*, et quelques passages des orateurs, l'échange avait parfois lieu. Les choses n'allaient pas souvent jusque-là; il y en avait pourtant assez d'exemples pour que cette proposition restât suspendue, comme une perpétuelle menace, sur la tête de tous ceux qui se seraient sentis enclins à tromper l'état sur leur fortune réelle. D'ailleurs, comme tous les moyens que la loi fournit au citoyen pour défendre son droit, cette faculté pouvait servir à mettre injustement en péril le

droit d'autrui; entre les mains d'un homme hardi et sans scrupules, elle devenait parfois une arme dangereuse et perfide.

Pendant que Démosthène se recueillait dans un dernier effort, à la veille de la lutte judiciaire qu'il allait soutenir, Athènes, nous ne savons pour quelle expédition, préparait une escadre de guerre. Les stratèges avaient dressé la liste des triérarques; Démosthène ne figurait point parmi ceux qui devaient concourir à l'équipement des galères. Son père, il est vrai, était jadis de ceux qui supportaient d'ordinaire cette charge; mais, d'après la loi, les biens des mineurs en étaient exempts, et le magistrat, avant de comprendre le jeune homme dans le nombre de ceux qui étaient astreints à cette contribution, avait voulu lui laisser le temps de faire constater ce qu'était devenue la fortune paternelle, et quelle faible part lui en avait été remise. L'un des triérarques désignés était Thrasylochos, le frère de ce Midias contre lequel est dirigé un des plus célèbres plaidoyers du grand orateur. Suivant un usage alors très répandu, Thrasylochos avait loué sa triérarchie, c'est-à-dire qu'il avait conclu un forfait avec un entrepreneur; celui-ci, moyennant le paiement d'une somme convenue, se chargeait d'équiper et de maintenir la galère, pendant la durée de la campagne, dans certaines conditions d'armement et de bon entretien fixées, comme on dirait aujourd'hui, par le cahier des charges. Tout d'un coup, accompagné de Midias, Thrasylochos se présente à Démosthène et le provoque, soit à se charger en son lieu et place de la triérarchie, soit à faire avec lui l'échange des biens. Dans cette sommation, il était facile de reconnaître l'inspiration et la main d'Aphobos. Quelque parti que prit son ancien pupille, la situation de celui-ci était aggravée. Acceptait-il l'échange? Dans ce cas, il perdait le droit de continuer le procès intenté aux tuteurs, et ceux-ci, assurés de garder leur butin, pourraient sans de grands sacrifices indemniser Thrasylochos. Au contraire Démosthène, pour ne point renoncer à poursuivre les tuteurs, se décidait-il à supporter les frais de la triérarchie? Alors il était tout à fait ruiné.

Le calcul était habile; on y sentait une haine implacable et intelligente. Dans le premier moment de surprise, Démosthène fit fausse route. Il admit l'échange, Thrasylochos étant bien plus riche que lui; mais il réserva, d'une manière formelle, son droit de poursuivre les tuteurs, réserve qu'il espérait faire confirmer, avant le jour fixé pour le premier procès, par une décision judiciaire. Un tribunal siégeait, sous la présidence des stratèges, pour trancher d'urgence toutes les contestations soulevées à propos de la triérarchie; c'est à ces juges qu'il comptait demander la reconnaissance de son droit. En attendant, Thrasylochos ne tenait aucun compte

de cette réserve. Accompagné de Midias, il s'était installé, sous prétexte de faire l'inventaire des biens, dans la maison de Démosthène: afin de pouvoir y pénétrer à toute heure, il en avait enlevé les portes; sans respect pour l'âge et la dignité de la veuve ni pour la pudeur de la jeune fille, il avait accablé des plus grossières injures non-seulement le maître du logis, mais sa mère et sa sœur. Enfin il avait signifié aux magistrats qu'il se désistait du procès de tutelle, et les avait invités à effacer l'affaire du rôle.

Le temps pressait; c'était dans trois ou quatre jours que devait venir le procès contre Aphobos. Démosthène, après bien des pas perdus, avait fini par se convaincre qu'il ne lui serait pas possible d'obtenir en temps utile la décision judiciaire qu'il sollicitait. Or, pour rien au monde, il n'eût sacrifié son droit. D'abord, avec une naïveté qu'il met lui-même, dans la *Midiennne*, sur le compte de son extrême jeunesse, il se figurait que non-seulement il gagnerait son procès, mais qu'il réussirait à se faire payer par ses tuteurs tout ce qu'ils lui devraient alors, principal et intérêt. Enfin, pour tout dire, il voulait de toute la force de son âme tirer vengeance de ces parens dénaturés; en renonçant à les flétrir, il eût cru trahir la mémoire de son père et manquer à son devoir. Il se résolut donc, non sans une amère douleur, à décliner l'échange et à se charger de la triérarchie; pour pouvoir s'en acquitter, dans la gêne à laquelle il avait été réduit, il lui fallut donner hypothèque sur sa maison et sur tout ce qui lui restait de son avoir, sur la fabrique d'armes et les quelques esclaves qui continuaient à y travailler. Il put ainsi compter à Thrasylochos les 20 mines (1,850 francs environ) dont celui-ci était convenu avec l'entrepreneur chargé de subvenir à l'équipement et au maintien de la galère.

Quant à la question de droit que soulevait l'intention exprimée par Démosthène de réserver son recours contre ses tuteurs tout en opérant l'échange, il nous est difficile de dire dans quel sens elle aurait été tranchée par un tribunal athénien. D'après tout ce que nous apprenons incidemment de l'*antidosis*, quand l'échange avait lieu, chacun des deux patrimoines passait de l'un à l'autre des contractans avec l'ensemble des droits actifs et passifs qu'il comprenait. Nous n'entendons parler que d'une réserve: les droits que l'on avait dans l'exploitation d'une des mines d'argent du Laurium étaient tout personnels, restaient en dehors de l'échange. L'état conservant ce que les jurisconsultes appellent le *domaine éminent* sur les richesses que renfermait le sol de l'Attique, ce n'était pas, à proprement parler, une propriété qu'une exploitation minière; c'était une concession du *domaine utile* faite sous certaines conditions spéciales, ce n'était presque qu'un simple droit d'usage. De plus le produit de la mine et par conséquent la redevance dont il

était grevé au profit du trésor dépendaient de celui qui exploitait les fosses, de son activité et de son industrie; on n'avait donc pas admis que cette responsabilité et cette direction pussent passer, comme un simple accessoire de la fortune, des mains d'un habile ingénieur dans celles d'un incapable. De là cette exception, la seule que contient le serment prêté par celui qui, sommé de faire un échange, remettait l'inventaire de ses biens : « je déclare loyalement et justement ma fortune, en exceptant seulement les capitaux que j'ai dans l'exploitation des mines, capitaux auxquels la loi accorde une immunité spéciale. » Peut-être était-il possible de faire réserver certains droits contestés, qui ne pouvaient encore être comptés avec quelque précision ni parmi les avantages ni parmi les charges; c'est du moins ce que ferait supposer l'intention témoignée par Démosthène de porter le débat sur ce terrain. D'autre part, en le voyant céder si vite, nous inclinons à croire qu'il n'était pas lui-même bien sûr de son droit. Les cas où ces réserves étaient possibles n'avaient sans doute pas été déterminés d'une manière bien rigoureuse ni par la loi ni par la jurisprudence. C'est que les sommations d'échange aboutissaient rarement à un débat judiciaire; on ne les adressait guère qu'à ceux qui avaient intérêt à ne les pas accepter.

Qu'il eût ou non raison sur le point controversé, Démosthène avait cru devoir acheter du dernier lambeau de son avoir le droit de traîner enfin ses tuteurs devant un tribunal. Peu de temps après, le débat s'ouvrit. Nous possédons les deux discours prononcés dans cette affaire par le célèbre orateur, et qui furent ses débats (1); il avait alors un peu plus de vingt ans. A défaut d'autre mérite, ces compositions auraient déjà l'avantage de nous avoir conservé sur l'adolescence et la jeunesse du grand homme d'état plus de renseignements que ne nous en donnent Rlutarque et les autres biographes; jusqu'ici, c'est surtout à cette source que nous avons puisé. Là pourtant n'est pas tout l'intérêt de ces discours. On y trouve, comme en germe, les qualités qui feront plus tard la gloire de Démosthène, la netteté de son exposition, la fermeté de son raisonnement, cette discussion serrée, ces dilemmes où il aime à enfermer son adversaire, et par-dessus tout un ton qui inspire la confiance et commande le respect. Dans ce premier essai d'un novice plaidant une juste cause, il y a déjà de l'autorité.

Le discours par lequel s'engageait le débat s'ouvre par un exorde simple, modeste, aisé, bien calculé pour produire une impression

(1) Nous disons les deux discours, quoique l'on trouve dans la collection démosthénienne un troisième discours intitulé *défense de Phanos contre Aphobos, qui l'a accusé de faux témoignage*. Avec Ant. Westermann et A. Schæfer, nous nous refusons à regarder comme authentique ce discours, d'ailleurs dénué d'intérêt.



favorable sur les juges. Cet exorde a de plus le mérite de la brièveté. Il rappelle les efforts tentés par le pupille pour s'arranger avec ses tuteurs. Ensuite vient ce que les traités de rhétorique appellent la *proposition*, le sujet est posé et tous les griefs de Démosthène sont résumés en quelques lignes; dès lors on comprend quel usage les tuteurs ont fait de leur pouvoir, et comment ils ont employé ces dix années. Les esprits ainsi préparés, l'orateur justifie ses assertions; il indique de quelles valeurs se composait au moment du décès la fortune de son père; le jury saurait encore mieux à quoi s'en tenir, si les tuteurs n'avaient pas fait disparaître le testament. En l'absence de ce texte, Démosthène prouve par des témoignages, souvent par l'aveu même des tuteurs, qui ont été séparément interrogés devant l'arbitre, chacun des faits qu'il avance. Pour le moment, il ne s'occupe point de Démophon ni de Thérippide, dont le tour viendra plus tard; mais il dresse, article par article, le compte de ce que lui doit Aphobos. Tout cela se groupe sous trois chefs : 1° les sommes reçues par Aphobos sous certaines conditions qu'il n'a pas remplies, ainsi ces 80 mines qu'il s'est appropriées comme dot de la veuve qu'il n'a point épousée; 2° les valeurs qu'il a détournées de la succession ou laissées périr par sa négligence, comme ces esclaves armuriers qu'il a vendus, ces ateliers qu'il a désorganisés; 3° l'intérêt de ces capitaux, calculé, jusqu'au jour où la tutelle a pris fin, au taux, très modéré pour Athènes, d'une drachme par mine et par mois, ou de 12 pour 100 par an. Il arrive ainsi à un total d'environ 12 talens; il en déduit la part qui revient à Aphobos dans les impôts payés au trésor, pour le compte de son pupille, pendant les dix années de minorité, et dans les valeurs qui ont été remises lors de la majorité; il limite donc sa demande à 10 talens, somme qu'il déclare être au-dessous de ce qu'il pourrait légitimement exiger.

Par la suite même du sujet, il y a là bien des détails accumulés, bien des chiffres qui risquent de fatiguer l'attention; aussi, vers le terme de cette exposition, l'orateur amène-t-il avec adresse un résumé qui en dégage le sens. Il insiste avec raison sur cette idée, que des legs aussi importants faits aux tuteurs à seule fin de s'assurer leur reconnaissance ne se comprendraient point sans une fortune vraiment considérable. Ceci bien expliqué, il n'a point de peine à réfuter les mauvaises excuses que les tuteurs ont déjà fait valoir devant l'arbitra, et qu'ils reproduiront sans doute devant le jury. Un jour, ils parlent de 4 talens que le père de famille, voulant dissimuler une partie de sa fortune, aurait laissés enfouis quelque part, dans une cachette dont seule la veuve connaissait le secret; un autre jour, ils affirment que la succession était grevée de dettes, et qu'ils ont employé presque tout l'argent liquide et le pro-

duit de la vente des esclaves à l'en décharger. Ils n'apportent pas, à l'appui de ces dires, la plus légère preuve, et dès le lendemain de la mort du père c'étaient eux qui faisaient inscrire l'orphelin sur les rôles de l'impôt, dans la même catégorie que l'opulent Timothée, fils de Conon, et que les plus riches citoyens de la ville, faisant évaluer ainsi à 15 talens la fortune dont la gestion leur était confiée ! Quel tissu de contradictions ! Le discours aboutit de cette manière à une péroraison qui s'en détache plus nettement que ce n'est l'usage dans les plaidoyers attiques. La phrase s'y fait courte, nerveuse, indignée : on y sent vibrer toute la juste colère qui s'était amassée dans l'âme de Démosthène. Ne craignant pas de faire appel au cœur et à la pitié des juges, le jeune homme déplore la situation où l'a réduit la cruauté et la perfidie de ceux qui auraient dû être ses protecteurs naturels. La partie n'est point égale entre lui et Aphobos. Condamné, Aphobos n'aura même rien à prendre sur sa fortune propre ; il sera seulement contraint de rendre l'argent volé. Que si au contraire ce coupable était acquitté par les quatre cinquièmes des voix, Démosthène, suivant la règle de tous ces procès, aurait à payer l'*épopélie*, c'est-à-dire une obole par drachme, ou le sixième de la somme qu'il réclamait à titre de dommages et intérêts. Imaginée pour faire réfléchir ceux qui auraient été enclins à tenter sans cesse à leurs concitoyens de méchants procès, cette disposition de la loi athénienne pouvait, en cas d'erreur du tribunal, consommer le désastre d'un innocent. Pour Démosthène, c'eût été le dernier coup : surtout après le sacrifice auquel l'avait encore forcé tout récemment l'habile manœuvre de Thrasylochos, il lui devenait impossible de réunir encore près de 2 talens pour acquitter cette amende. Obligée de quitter sa maison, qui aurait été vendue au profit du trésor, sa mère serait tombée dans le dénûment, sa jeune sœur aurait perdu tout espoir de s'établir, et lui-même, privé, comme débiteur de l'état, de tous ses droits politiques, aurait vu se fermer sans retour devant lui toute carrière ; c'en était fait de son avenir.

On aimerait à lire la défense d'Aphobos, qu'il avait préparée avec le concours de son beau-frère Onétor. En l'absence de ce document, nous pouvons nous en faire une idée par la réplique de Démosthène. Les tuteurs s'efforçaient surtout d'écarter le reproche qui leur était adressé de n'avoir point affermé les biens du pupille. D'après eux, le mourant avait exprimé de la manière la plus formelle le désir que l'on ne divulguât point le chiffre de sa fortune, son beau-père Gylon, de qui lui venait une partie de cet argent, étant mort sans avoir payé une amende qu'il devait à l'état ; il craignait, prétendaient-ils, qu'on n'eût l'idée de demander compte à sa succession des sommes encore dues de ce chef au trésor.

Ce système de défense paraît tellement faible qu'il nous est difficile de croire qu'il n'ait point été appuyé sur d'autres argumens. Quoiqu'il en soit, dans sa réponse, Démosthène n'introduit guère que cette discussion nouvelle ; pris au dépourvu par ce moyen produit à la dernière heure, il se borne à montrer qu'Aphobos est loin d'avoir prouvé par des témoignages pertinens le fait, contraire à toutes les vraisemblances, qu'il vient de jeter ainsi à l'improviste dans le débat. Le reste du plaidoyer, qui d'ailleurs est très court, n'est qu'un vif et rapide résumé des raisons invoquées, des chiffres groupés dans le premier discours ; pour mieux faire pénétrer la vérité dans l'esprit de ses auditeurs, Démosthène, après avoir énoncé en quelques mots chacun des articles du compte qu'il présente, fait relire par le greffier les témoignages qui le confirment. Voici la péroraison, dans laquelle l'orateur rassemble toutes ses forces pour frapper un dernier coup, pour remporter cette victoire qui depuis plusieurs années était l'unique souci de ses journées et de ses veilles studieuses, le rêve de ses courts sommeils :

« ..... Qui de vous, Athéniens, ne serait pas justement irrité contre cet homme et pris de pitié pour nous en le voyant ajouter aux biens à lui donnés mes biens personnels valant plus de 10 talens, et en nous voyant, nous, non-seulement privés des biens paternels, mais encore dépouillés par la méchanceté de ces hommes des biens mêmes qu'ils nous ont remis ? Où trouverions-nous des ressources, si vous en décidiez autrement ? Est-ce dans les biens qui servent de gage à nos emprunts ? Mais ils appartiennent aux créanciers hypothécaires. Est-ce dans l'excédant de valeur de ces biens ? Mais cet excédant revient à Aphobos, si nous sommes condamnés à l'épobélie. Gardez-vous bien, juges, de devenir pour nous la cause de si grands malheurs. Ne soyez point indifférens au traitement indigne que nous subissons, ma mère, ma sœur et moi. Tout autre était l'avenir que nous réservait mon père. Ma sœur était donnée pour épouse à Démophon avec une dot de 2 talens, ma mère avec 80 mines à cet homme, le plus méprisable qu'il y ait au monde, et moi je devais prendre sa place pour vous fournir des liturgies. Venez-nous donc en aide, faites cela pour le droit, pour vous-mêmes, comme pour nous et pour mon père mort ! Sauvez-nous, ayez pitié de nous, puisque ces hommes qui sont nos parens ont été impitoyables. C'est en vous qu'est notre refuge. Je vous supplie et je vous conjure, par vos enfans, par vos femmes, par tous les biens que vous possédez (que les dieux vous les conservent !), ne me regardez pas d'un œil indifférent ! Ne permettez pas que ma mère soit privée à jamais même de ce qui lui reste à espérer, et subisse un traitement indigne d'elle. En ce moment, elle se dit que j'ai sûrement fait triompher mon bon droit devant vous, elle s'apprête à me recevoir dans ses bras et à

marier ma sœur. Si vous décidez autrement (puisse cette douleur m'être épargnée!), quelle émotion n'éprouvera-t-elle pas, dites-le-moi, lorsqu'elle me verra non-seulement dépouillé de mon patrimoine, mais encore décrié, lorsque pour ma sœur elle ne pourra plus même espérer un établissement convenable dans le dénûment où elle sera plongée! Nous n'avons mérité ni l'un ni l'autre, juges, moi de ne pas trouver justice devant vous, lui de conserver injustement la possession d'une si grande fortune. Pour ce qui est de moi, si vous ne savez pas encore par expérience quels services je pourrais vous rendre, vous pouvez du moins espérer que je ne serai pas au-dessous de mon père; mais pour cet homme, vous l'avez vu à l'œuvre, vous savez très bien que, possesseur d'une grande fortune, bien loin de la mettre généreusement à votre service, il a été convaincu de s'être emparé du bien d'autrui. Ayez donc cela devant les yeux, rappelez-vous les autres raisons, et votez en faveur du bon droit. Vous avez des preuves suffisantes. Elles résultent de témoignages, de présomptions, d'inductions, de l'aveu même de ces hommes, qui reconnaissent avoir reçu tous mes biens. Ils disent qu'ils les ont dépensés; non, ils ne les ont pas dépensés, ils les possèdent tous. Songez à toutes ces choses, et en même temps demandez-vous par avance ce que fera chacun de nous. Vous le savez bien, si j'obtiens de vous la restitution de ma fortune, je serai toujours prêt, comme de raison, à supporter toutes les liturgies; mais lui, si vous le rendez maître de mes biens, il ne fera rien de semblable. Ne croyez pas en effet que ces biens qu'il nie avoir reçus, il veuille jamais les employer à votre service. Il les cachera plutôt pour faire croire que sa cause était bonne, et que vous avez bien fait de repousser mon action contre lui (1). »

'Nous avons tenu à reproduire cette péroraison tout entière, quoique les dernières lignes puissent paraître à un lecteur moderne en affaiblir l'effet; il importait de montrer ainsi combien les habitudes du barreau athénien différaient des nôtres. Aujourd'hui l'orateur s'arrangerait de manière à laisser les jurés sous l'impression de la supplication pathétique qu'il leur adresse, du tableau qu'il leur a tracé des anxiétés de sa mère et de sa sœur; en ajoutant quelque chose, il croirait commettre une faute de goût et compromettre son succès. Devant un tribunal athénien, c'était tout le contraire : s'il se fût arrêté après ce touchant appel à la compassion et à la générosité des juges, le plaideur aurait risqué de paraître vouloir leur

(1) Grâce à l'obligeance de M. Rodolphe Dareste, nous avons pu nous servir de sa traduction, encore manuscrite, de tous les plaidoyers civils de Démosthène. Œuvre tout à la fois d'un helléniste consommé et d'un savant légiste, cette version nouvelle avec les notes qui l'accompagneront, fera connaître tout un côté, à peu près inconnu jusqu'ici, du moins en France du talent et de l'éloquence de Démosthène; elle rendra un service d'un prix inestimable à ceux que commence à intéresser l'histoire, jusqu'ici si négligée, du droit attique.

faire une sorte de violence morale. On craignait que le verdict pût être soupçonné d'avoir été rendu par des âmes agitées et troublées sous le coup d'une émotion passagère; il fallait feindre de parler surtout à la raison des juges, d'insister en dernier lieu sur l'intérêt de la cité qu'ils représentaient. C'est là une délicatesse, ou plutôt un raffinement que nous avons quelque peine à comprendre, mais dont témoigne l'usage constant des plaidoyers attiques depuis Antiphon jusqu'aux contemporains de Démosthène; chez cette dernière génération d'orateurs, qui donnent à l'éloquence des formes plus amples, des mouvemens plus hardis, on voit enfin le pathétique se déployer plus librement, animer et colorer toute la péroraison. Alors même l'orateur attique a toujours soin de terminer par quelques mots froids et calmes en apparence, où il semble, après ces grands élans de passion, reprendre possession de lui-même et inviter les juges à suivre son exemple.

La loi athénienne avait déjà consacré un grand principe que l'on retrouve chez tous les peuples civilisés : dans tout débat judiciaire, public ou privé, où les rôles du demandeur et du défendeur étaient nettement accusés, elle donnait le dernier mot à la défense. Aphobos put donc encore répliquer à Démosthène; nous ne savons ce qu'il allégua pour affaiblir l'effet de la péroraison à la fois habile et pathétique de son adversaire. En tout cas, le jury se prononça contre lui, la déclara convaincu de prévarication.

Tout n'était point fini par ce verdict; à Athènes, où le jury connaissait de toutes les causes, civiles ou criminelles. Tout procès proprement dit, tout débat judiciaire où il y avait un accusateur et un accusé supposait un double vote. Le premier décidait si l'accusé était ou non coupable; le second fixait la peine encourue. A Rome, le magistrat réglait à l'avance, par la rédaction de la formule, la question de droit; le juge ou plutôt le juré unique devant lequel étaient par lui renvoyées les parties n'avait plus qu'à examiner les preuves produites des deux côtés et à trancher par sa sentence la question de fait. Le législateur moderne consacre aussi cette distinction, qui est dans la nature des choses; mais il ne sépare point toujours d'une manière aussi nette les deux élémens, et, quand il les distingue, il intervertit l'ordre que suivait le préteur romain. Ainsi chez nous, non-seulement en matière civile, mais encore en matière correctionnelle, c'est-à-dire pour tous les délits qui n'entraînent point des peines graves, le tribunal prononce, par une seule et même sentence, sur le fait et sur le droit. En matière criminelle, il en est tout autrement: dans ce que nous appelons les *assises*, le fait et le droit n'ont pas les mêmes juges; le premier est remis à la souveraine appréciation de jurés, ensuite des magistrats proportionnent le châtement à la faute. Il n'existait

rien à Athènes qui ressemblât à notre magistrature. Beaucoup plus élémentaire et plus courte que la loi romaine ou que la nôtre, la loi attique semblait pouvoir être comprise et appliquée par tout citoyen d'un esprit attentif et judicieux; il n'y avait rien là de ce qui rendit nécessaire ailleurs l'établissement d'une corporation destinée à pénétrer les mystères d'un droit subtil et compliqué, à en transmettre la tradition, et à rendre la justice en vertu de ses connaissances spéciales. Une pareille corporation eût été d'ailleurs quelque chose de tout à fait contraire aux idées athéniennes; elle eût blessé les susceptibilités démocratiques. D'autre part, dans chaque affaire siégeaient deux cent cinquante ou cinq cents juges, quelquefois plus; il était impossible qu'il s'établît, entre un si grand nombre de personnes, quelque chose qui ressemblât à une délibération et à une entente sur l'application de la peine. Il aurait fallu ou que l'on fît retirer le public et les parties, ou que chaque tribunal fût doublé d'une salle voisine aussi spacieuse qui aurait servi de chambre du conseil. Encore, dans ces conditions mêmes, la discussion eût-elle risqué d'être longue et tumultueuse. On ne trouve ni chez les orateurs ni chez les lexicographes grecs aucune allusion à une retraite du jury après le prononcé du verdict. Le prévenu une fois déclaré coupable, on lui demandait à quelle peine ou, quand il s'agissait d'une affaire d'argent, à quels dommages et intérêts il se condamnait lui-même; quant à la peine proposée ou à l'indemnité réclamée par celui qui avait introduit l'instance, on les connaissait par son plaidoyer et par le texte même de sa plainte. Aucune loi n'interdisait au jury de prendre un terme moyen entre ces deux évaluations, qui d'ordinaire étaient fort éloignées l'une de l'autre; mais il semble que dans la pratique il se soit presque toujours contenté de choisir entre les deux solutions qui lui étaient soumises. Pour celui qu'avait déjà frappé le premier verdict du jury, c'était affaire de tact que de savoir deviner, d'après les dispositions qui s'étaient manifestées dans le tribunal et même dans l'auditoire, d'après le chiffre des voix qui s'étaient prononcées contre lui, quelle était la mesure des sacrifices indispensables. De soi-même donner plus qu'il n'était nécessaire, c'était sottise; d'un autre côté, ne point offrir au jury une satisfaction qui lui parût suffisante, c'était beaucoup risquer.

Aphobos et ses conseils n'en étaient pas à leur première affaire, ils connaissaient le jury athénien, ses exigences et son humeur; mais il en coûtait trop au tuteur infidèle de restituer l'argent qu'il avait volé, et qu'il s'était accoutumé à regarder comme son bien. Peut-être aussi, dans un groupe de gens habitués à mépriser et à dénigrer le jeune homme contre lequel ils avaient tant osé, ne se rendait-on pas encore bien compte de la profonde impression pro-

duite sur l'esprit des juges par la ferme et sincère parole de Démosthène; on se flattait d'en être quitte à bon marché. Onétor, le beau-frère du condamné, se prévalut alors du droit que lui conférait cette étroite parenté. Il aurait pu, pendant le cours des débats, obtenir du tribunal, à ce titre, la permission d'aider Aphobos de son éloquence, comme *συνήγορος* ou associé à la défense; c'était le seul cas où la jurisprudence, à défaut de la loi, autorisait l'intervention d'un véritable avocat. Il ne l'avait point fait, il s'était contenté de composer ou peut-être de revoir le discours d'Aphobos. Au point où les choses en étaient venues, il jugea nécessaire de donner de sa personne; il se leva, il prit la parole; il supplia les juges, en pleurant, de ne point accabler Aphobos sous le poids d'une dette qu'il ne pourrait jamais payer; il les conjura de n'accorder à Démosthène qu'un talent. Pour ce talent qu'il proposait au nom d'Aphobos, Onétor offrait sa propre caution. C'était présenter Aphobos comme insolvable et dépasser le but. Athènes, quelque figure qu'elle fit dans le monde ancien, n'était pourtant à certains égards qu'une petite ville; elle comptait en tout quelques milliers de citoyens, qui passaient presque toute leur vie, hors le temps du sommeil, sur la place publique, au marché, dans la rue, sur les quais du Pirée. De grandes fêtes, plusieurs fois par an, réunissaient au théâtre ou dans d'autres lieux publics tous les membres de la cité; des fêtes plus fréquentes mettaient en communication plus étroite les membres d'une même tribu, d'un même dème, d'une même phratrie. Bien des juges, avant même l'ouverture des débats, avaient déjà entendu parler d'Aphobos et de l'impudence avec laquelle ses associés et lui avaient dépouillé le fils d'un bourgeois riche et estimé, Démosthène de Pæanée; les plaidoyers et les témoignages produits avaient confirmé ces rumeurs. Tous les membres du jury savaient maintenant, à n'en pouvoir douter, qu'Aphobos, appartenant à une famille aisée, richement marié, s'était approprié une grosse part de la belle fortune dont avait hérité son pupille. S'il eût offert 5 ou 6 talens, l'éloquence et les larmes d'Onétor eussent peut-être obtenu qu'on le prit au mot; mais un talent, c'était se moquer des juges. Le second vote eut lieu; Aphobos fut condamné à payer les 10 talens (55,610 fr.) que Démosthène réclamait.

### III.

Il semblait que la satisfaction accordée fût complète; pourtant le plus difficile restait à faire. Même dans la première joie d'un triomphe inespéré, Démosthène, avec l'expérience précoce qu'il avait acquise

à ses dépens, ne dut point s'y tromper un instant. Avoir obtenu qu'Aphobos fût condamné à lui payer 10 talens, c'était fort bien; mais de là à toucher les 10 talens il y avait loin. Le condamné n'était point homme à s'incliner docilement devant l'arrêt du tribunal; il ne quitterait point la partie pour si peu.

Certaines lacunes, certaines imperfections de la législation athénienne favorisaient singulièrement les débiteurs de mauvaise foi. L'état était le seul créancier qui trouvât dans la loi une protection vraiment efficace. Ceux qui avaient contracté des dettes envers lui se voyaient d'abord frappés d'*atimie* ou de déshonneur, c'est-à-dire privés de leurs droits politiques et parfois même, car il y avait plusieurs degrés dans l'*atimie*, de certains droits civils. Ce n'était point tout : l'état avait prise sur la personne même du débiteur; il pouvait le jeter en prison, le faire mourir dans les fers. Le trésor parvenait ainsi, dans la plupart des cas, à recouvrer les sommes qui lui étaient dues. Si le débiteur se trouvait réellement insolvable, encore l'*atimie*, qui le mettait pour ainsi dire en dehors de la cité, était-elle un châtiment sévère, un avertissement à l'adresse de qui-conque serait tenté d'encourir cette même responsabilité. S'agissait-il au contraire d'une affaire entre particuliers, le créancier ne pouvait plus compter sur aucune de ces garanties. Avant Solon, la législation athénienne avait été, en ce qui concerne les dettes, tout à fait semblable à la législation primitive de Rome. Elle avait atteint, comme le gage principal de la dette, le corps même du débiteur; elle lui avait imposé, en cas de non-paiement, une servitude pénale des plus dures. Le droit du créancier allait, à ce qu'il semble, jusqu'à la faculté de transporter son débiteur hors même du territoire de l'Attique et de le vendre comme esclave en pays étranger. La réforme de Solon, suivie sans doute d'autres lois analogues, avait fait disparaître ces rigueurs. Dans l'Athènes du v<sup>e</sup> et du iv<sup>e</sup> siècle, on ne trouve plus trace de rien qui ressemble à la contrainte par corps en matière de dette privée. Il n'y a qu'une exception, la même que comporte encore aujourd'hui la loi française : quand le débiteur était un étranger, le créancier pouvait le faire arrêter, s'il ne présentait un citoyen solvable qui répondait pour lui; autrement il eût été trop facile de prendre la fuite. On peut donc dire d'une manière générale qu'Athènes ne connaissait point l'emprisonnement pour dettes. C'était aux prêteurs de prendre des informations, de bien placer leur confiance et leur argent. S'étaient-ils trompés, ils pouvaient toujours s'adresser au jury; on avait toute chance d'en obtenir un arrêt favorable, pourvu que la somme eût été comptée devant témoins, comme cela se faisait d'ordinaire, ou que le contrat eût été rédigé par écrit, comme c'était l'usage



pour les prêts à la grosse aventure. Alors même on était loin encore d'être arrivé au bout de ses peines. On se trouvait dans la même situation que le plaignant auquel, comme à Démosthène, le tribunal avait alloué, en réparation d'un dommage, une indemnité dont il fixait le chiffre; on avait le jugement, restait à l'exécuter. Pour y parvenir, vous ne deviez compter que sur vous-même. Votre débiteur avait-il réussi à mobiliser toute sa fortune, à la rendre invisible (*ἀφανίζειν*), comme on disait à Athènes, vous étiez à peu près sûr de vous voir frustré dans vos efforts. Chez nous, en pareil cas, le débiteur de mauvaise foi met son avoir en titres au porteur; allez ensuite les saisir dans son portefeuille! Chez les Athéniens, la richesse mobilière était déjà assez développée; le fripon bien décidé à ne point payer pouvait ou déposer son argent chez un ami ou même le faire valoir sous un prête-nom.

La propriété foncière gardait pourtant une importance considérable. On sait le goût des Athéniens pour la terre, le plaisir qu'ils trouvaient à passer une partie de l'année dans leur bien de campagne, à y célébrer les fêtes locales, à manger les figues et les olives de leurs vergers, à boire le vin de leur vigne. Les maisons de ville, à Athènes et au Pirée, étaient aussi d'un bon rapport et fort recherchées, à ce titre, comme placement lucratif et solide. Enfin tout citoyen aisé avait sa demeure patrimoniale, garnie d'un mobilier plus ou moins riche; il n'y avait guère que les Athéniens de la plus basse classe et les étrangers qui habitassent chez autrui des appartemens pris à bail. Aussi presque toujours une partie tout au moins de la fortune du débiteur était visible, *φανερὰ*, suivant l'expression athénienne; il possédait, soit en ville, soit quelque part dans l'Attique ou dans les îles voisines, des biens au soleil. C'étaient ces biens qui formaient la seule garantie du créancier; c'était eux qu'il s'agissait de saisir.

Il n'était qu'un moyen d'atteindre ce résultat, il fallait se mettre soi-même en possession. A cet effet, quand le débiteur ne s'était point acquitté dans les délais voulus, délais dont le terme ne nous est pas bien connu, le créancier prenait des témoins et se transportait avec eux dans la maison ou sur la terre de son débiteur; il déclarait à celui-ci qu'en vertu du jugement prononcé il s'emparait de ce champ ou de ces bâtimens, et leur attribuait telle ou telle valeur. S'il ne rencontrait aucune résistance, il faisait tout de suite acte de propriétaire; il enlevait les fruits, ou bien il prenait les clés des magasins qui contenaient les récoltes, le vin, l'huile, le bois de chauffage et de construction; il emportait les meubles, emmenait les esclaves. Les choses ne se passaient guère d'ailleurs avec cette facilité; on devine combien de contestations devait soulever ce mode

d'exécution. Tantôt le débiteur réclamait contre l'estimation faite par le créancier, il soutenait qu'elle était très inférieure à la valeur réelle du fonds : il accusait son adversaire de vouloir par ce détour prendre bien plus que son dû; tantôt il avait depuis le jugement cédé à quelque compère, par une vente fictive, la propriété du fonds sur lequel devait porter la saisie, ou bien il y avait placé une borne hypothécaire (1), souvent antidatée, qui faisait du domaine en question la garantie d'un emprunt antérieur et le gage d'un tiers. Dans l'un comme dans l'autre cas, il s'indignait, il s'irritait, appuyé par des voisins et des amis. On criait très fort, comme le font encore à la moindre dispute les Athéniens d'aujourd'hui; on se menaçait, et parfois des injures on en venait aux coups. Il arrivait donc que le créancier, de son expédition, ne rapportât point d'autre profit que des contusions et quelques dents cassées. Alors même que la discussion ne dégénérait pas en rixe brutale, il était rare que l'on parvint à s'entendre et que la saisie fût tout d'abord conduite à bonne fin. Il fallait alors envoyer au débiteur récalcitrant une nouvelle sommation, il fallait intenter contre lui l'action dite d'expulsion (*ἐξούλης δίκη*), analogue à l'*actio unde vi* du droit romain, et le mener une fois de plus devant le jury pour s'entendre condamner à déguerpir. Sans doute, fort de la chose jugée, le créancier devait gagner ce second procès; encore était-ce une chance à courir. Le débiteur retrouvait là une belle occasion de diffamer son créancier. Plaidait-on que le fonds réclamé n'était point libre, qu'il avait été affecté à répondre d'autres dettes, un tiers intervenait au procès, il était facile alors d'embrouiller les esprits dans ces délicates questions de privilèges et d'antériorité; le malheureux créancier risquait ainsi de voir lui échapper le gage sur lequel il avait déjà mis la main. Le débiteur ou le tiers qui ne pouvait justifier la résistance qu'il avait opposée à l'entrée en possession du créancier s'entendait, il est vrai, condamner non-seulement à déguerpir, mais encore à payer au trésor une amende égale à la valeur du fonds qu'il avait essayé de détenir injustement; mais tout cela prenait du temps, et dans l'intervalle le poursuivant ne touchait pas une obole, et, s'il avait de son côté des charges et des dettes, pouvait se trouver dans le plus grand embarras.

Aphobos se garda bien de payer dans les délais fixés par la loi. Dès que ces délais furent expirés, Démosthène s'occupa de saisir toute la partie du patrimoine d'Aphobos que celui-ci n'avait pas réussi à dissimuler, tous ses biens-fonds. Il s'empara d'abord de sa

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1872, p. 624, les détails que nous avons donnés sur l'organisation du crédit foncier à Athènes.

maison et de quelques esclaves ; quant à l'argent, aux meubles et aux objets de quelque valeur, tout avait déjà été déménagé et transporté chez Onétor. L'immeuble ne valait guère que 2,000 drachmes ; on était encore loin de compte. Démosthène voulut alors saisir un domaine rural évalué à un talent ; mais, quand il se présenta, il se trouva en face d'Onétor. Celui-ci l'attendait sur le terrain ; il se montra insultant et dédaigneux, il refusa de tenir compte des observations de Démosthène. Une borne hypothécaire enfoncée dans le sol désignait le champ comme engagé pour un talent à Onétor à titre de garantie pour la dot que celui-ci aurait comptée à son beau-frère Aphobos quand il lui avait donné sa sœur en mariage. En vertu de cette hypothèque, Onétor somma Démosthène de ne plus rien prétendre sur ce domaine. L'hésitation n'était pas permise ; sous peine de perdre tout le bénéfice du succès si péniblement obtenu, il fallait se résoudre à prendre Onétor en partie. L'aventure était périlleuse ; avec sa grande fortune, ses relations, son éloquence habile et fleurie, Onétor était un adversaire autrement redoutable qu'Aphobos. Démosthène entama contre Onétor, pour cause d'expulsion illégale, l'instance dont nous avons expliqué le principe et indiqué le but. Pour mettre Aphobos en demeure de s'exécuter, pour opérer les saisies, pour attaquer Onétor, pour échanger les sommations que comportait la procédure athénienne, il avait fallu du temps. L'affaire de Démosthène contre Onétor ne vint devant le jury que vers la fin de l'année 362, c'est-à-dire une année environ après que le jeune homme avait gagné son premier procès.

Rien de plus facile à résumer que la question litigieuse sur laquelle porte le débat. Aphobos a-t-il réellement reçu la dot de sa femme ? Tel est le problème que les juges ont à résoudre. Voici les faits de la cause, tels du moins qu'ils résultent du plaidoyer de Démosthène et de sa réplique. En 366, Aphobos prit pour femme la sœur d'Onétor. Celle-ci avait épousé en premières noces un citoyen riche et considéré, Timocrate. Timocrate fut appelé par la mort d'un de ses parens à recueillir un héritage en épousant l'héritière ; il avait donc dû divorcer pour remplir ce que la loi athénienne considérait comme un service rendu à la famille et à la cité. De sa maison, la jeune femme passa dans celle d'Aphobos. Il était déjà facile alors de prévoir que Démosthène, dès qu'il serait en âge, attaquerait ses tuteurs. Onétor, ne voulant point compromettre la fortune de sa sœur en la laissant entrer dans le patrimoine d'un homme placé sous le coup d'un pareil procès, ne livra point à son beau-frère le capital de la dot ; il fut convenu par-devant témoins que celle-ci resterait jusqu'à nouvel ordre entre les mains de Timocrate. Celui-ci en paierait l'intérêt au taux de 5 oboles par mine

et par mois, c'est-à-dire 10 pour 100 par an. Aphobos aurait la jouissance de ce revenu. Dès le lendemain du mariage, dans le courant du même mois, Démosthène devenait majeur et commençait à inquiéter Aphobos; deux ans plus tard, il déposait sa plainte, il entamait l'instance judiciaire. Ce fut alors que, vers la fin de la même année, Aphobos à son tour divorça. Aussitôt Onétor intervint comme représentant ou, suivant l'expression usitée, comme *maitre* (κύριος) de sa sœur; celle-ci, par la dissolution du mariage, retombait sous la tutelle de son frère. Comme si dans l'intervalle Aphobos eût reçu le capital de la dot et comme si cette dot eût été de 80 mines, Onétor prit sur la maison d'Aphobos une inscription de 20 mines, puis une autre de 60 mines sur le domaine de campagne. Quelque temps après, il fit disparaître la première borne, limitant ainsi au chiffre d'un talent la créance et l'hypothèque dotale.

Suivant Démosthène, tout cela n'est qu'une comédie concertée entre Aphobos et Onétor. La dot, affirme-t-il, n'a jamais été comptée au second mari, le divorce d'Aphobos n'a été qu'une feinte. Le point de départ de toute son argumentation, c'est l'accord intervenu lors du mariage pour laisser le capital de la dot entre les mains de Timocrate, accord qui ne paraît point avoir été contesté par la partie adverse. Ceci posé, il démontrait que, si le frère, par mesure de prudence, s'était abstenu de compter la dot au mari, par cela seul qu'au moment du contrat le procès était probable, il avait dû, à plus forte raison, persévérer depuis lors dans cette ligne de conduite. Aussitôt après le mariage, Démosthène faisait connaître son intention de poursuivre Aphobos, puis le procès s'engageait, puis enfin Aphobos était condamné; lequel de ces momens Onétor, à moins d'avoir perdu la tête, aurait-il pu choisir pour opérer ce versement qu'il avait cru devoir suspendre quand son beau-frère était seulement menacé d'une instance judiciaire? Alors en effet ce n'était point le manque de capitaux disponibles qui avait pu empêcher Timocrate de restituer la dot, ou bien Onétor, s'il l'avait reprise, de la remettre au mari. Timocrate a une fortune de 10 talens; Onétor est bien plus riche encore, il possède la somme énorme de 30 talens. L'un et l'autre ont des maisons et des terres, ils prêtent de l'argent, ils ont des fonds chez les banquiers. Les précautions qu'Onétor a prises au moment du mariage ne s'expliquent donc que par la situation particulière d'Aphobos et la crainte du procès; or depuis ce jour cette situation n'a fait que s'aggraver.

Cette considération devrait suffire à convaincre Onétor de mensonge; mais Démosthène trouve encore, dans les dires mêmes de ses adversaires, de nouvelles raisons de les confondre. La convention en vertu de laquelle la dot devait rester entre les mains de Timo-

crate avait été conclue par-devant témoins, et ce serait en secret que les parties auraient annulé cette convention, que Timocrate et Onétor auraient l'un restitué le capital de la dot, l'autre remis à Aphobos ce même capital ! Est-ce vraisemblable ? « Jamais, ajoute l'orateur, jamais dans une affaire de ce genre on n'agit sans témoins. C'est pour cela que nous célébrons des noces et que nous invitons nos plus proches parens. Ce n'est pas peu de chose; il s'agit de confier à un tiers l'existence de nos sœurs et de nos filles, et c'est plus que jamais le cas de prendre nos sûretés ! »

Au reste, le divorce, en suite duquel Onétor prétend avoir été conduit à réclamer d'Aphobos une garantie hypothécaire pour la restitution de la dot, n'a eu lieu que pour la forme; en fait, la sœur d'Onétor est encore la femme d'Aphobos, les intérêts et les cœurs sont encore unis. En voici la preuve. Depuis que l'acte de divorce a été enregistré par l'archonte et l'inscription prise par Onétor sur le domaine, Aphobos a possédé et géré son bien aussi librement que par le passé; après sa condamnation, il a pu sans obstacle le dégarnir, emporter les récoltes et tout le matériel d'exploitation, actes frauduleux auxquels Onétor n'aurait pas manqué de s'opposer, si les intérêts de sa sœur eussent été vraiment séparés de ceux d'Aphobos. Ce divorce aurait dû brouiller les deux beaux-frères; tout au contraire, Onétor, dans le procès contre Démosthène, s'était montré le plus chaud partisan d'Aphobos. Enfin, n'était-il pas surprenant que la sœur d'un si riche citoyen, jeune et belle encore, depuis plus de trois ans que, selon ses adversaires, le divorce lui avait rendu la liberté, n'eût pas conclu d'autre mariage ? Jadis, après le premier divorce, « elle n'était pas restée un seul jour sans époux... » Aujourd'hui, quand tout concourt à rendre son alliance désirable, elle supporterait une solitude, un veuvage aussi prolongé ! Non, ce qui est vrai, c'est qu'Aphobos a encore auprès d'elle tous les privilèges d'un mari. D'ailleurs on n'en fait point mystère; c'est ce que démontre le témoignage d'un médecin, Pasiphon, que fait entendre Démosthène. Tout récemment, Pasiphon a été appelé auprès de cette jeune femme. Qui a-t-il trouvé dans sa chambre, au chevet de son lit ? Aphobos en personne. Or, ce que n'ajoute point l'orateur, parce que, dans les idées et les mœurs athéniennes, la chose allait de soi, quel autre qu'un époux avait le droit de pénétrer dans le gynécée, nous allions dire dans le *hareem* ? Était-il un plus clair indice du caractère des relations qui subsistaient entre Aphobos et la sœur d'Onétor ? Le doute serait encore moins permis, si Onétor avait laissé interroger les esclaves qui servent sa sœur ; Démosthène l'avait sommé d'y consentir, et la torture n'aurait point manqué d'arracher à ces femmes des aveux

décisifs. L'orateur s'arrête sur cette dernière considération. Les allégations de mes adversaires, dit-il, ne sont ni vraies ni vraisemblables, et il faut qu'ils vous croient bien simples pour penser que vous pourrez les admettre.

Nous ne savons ce que fut la réponse d'Onétor; dans sa réplique, Démosthène insiste surtout sur un argument qu'il avait négligé dans son plaidoyer. Onétor avait d'abord pris inscription sur la maison de ville d'Aphobos pour 20 mines, en même temps que sur le bien de campagne pour 60; puis il avait renoncé à la première inscription. Qu'est-ce à dire? La dot était-elle de 60, était-elle de 80 mines? Dans le premier cas, pourquoi réclamer plus que son dû; dans le second, pourquoi en sacrifier une partie? Dans ces hésitations et ces contradictions, ne sent-on pas les tâtonnements d'un intrigant qui modifie ses plans suivant les circonstances? Si Onétor a limité de dernier lieu l'hypothèque à un talent, c'est qu'il avait décidé de se porter caution de cette somme pour Aphobos devant le tribunal; or, avant de risquer cette offre, il avait tenu à se couvrir du montant de cette somme; c'était aux dépens de Démosthène, dont ce domaine formait presque la seule garantie, que ce marché avait été conclu. A cette pensée, l'orateur ne se contient plus. « Quand même vous auriez payé la dot que vous n'avez pas payée, s'écrie-t-il en finissant, à qui la faute? N'est-ce pas à vous, puisque vous l'avez payée avec la garantie de biens qui m'appartenaient? Aphobos ne s'était-il pas emparé de mes biens, ne possédait-il pas depuis dix ans entiers ces biens qu'il a été condamné à me rendre avant de devenir ton beau-frère? Il faut que tu ne perdes rien, et celui qui a obtenu un jugement, l'orphelin qui s'est vu indignement traité et dépouillé d'une dot bien réelle, qui par un juste privilège n'aurait pas dû courir même le risque de l'épobélie, tu veux qu'il ait souffert tout cela et qu'il ne puisse rien obtenir, alors qu'il est prêt à faire pour vous-mêmes tout ce qui est convenable, si de votre côté vous consentez à en faire autant! »

Ici, comme dans les deux discours *contre Aphobos*, on sent partout l'influence et l'imitation d'Isée. La manière du maître, nous la reconnaissons dans ces véhémentes apostrophes, dans ces questions précipitées qui servent de péroraison à cette réplique, comme nous aurions pu déjà la signaler dans l'entrée en matière du premier plaidoyer contre Onétor. On croirait lire un exorde d'Isée. C'est la même simplicité honnête, le même art de se donner tout d'abord le beau rôle et de prévenir les esprits en sa faveur. Il y a plus; sans parler d'expressions et de tours que les commentateurs ont signalés comme se rencontrant à la fois dans Isée et dans les œuvres de jeunesse de Démosthène, on trouve dans la dernière page du pre-

mier discours *contre Onétor* tout un lieu-commun sur l'efficacité de la torture; or ce développement est emprunté presque mot pour mot à l'un des plaidoyers d'Isée qui nous sont parvenus. Comme nous n'avons qu'une faible partie de l'œuvre de cet orateur, il nous est permis de croire que, si nous possédions tous ses ouvrages, nous trouverions peut-être, dans ces quatre plaidoyers contre les tuteurs et leurs complices, encore d'autres emprunts du même genre. On comprend que, dans l'antiquité même, quelques critiques aient cru pouvoir attribuer à Isée les discours contre Aphobos et Onétor; c'est aller au-delà de la vérité. Que le maître, dans un pareil danger, n'ait point ménagé ses conseils et son concours à l'élève, qu'il ait relu et corrigé ses discours, qu'il lui ait même fourni certains développemens dont il connaissait l'effet, rien de plus naturel et de plus vraisemblable; mais que Démosthène ne soit pour rien dans ces discours, qu'il n'ait pas mis, dans cette lutte où se jouait sa destinée, tout ce qu'il avait de passion et de génie naissant, on ne saurait le croire. Presque depuis son enfance il avait vécu dans une seule pensée. S'il ne triomphait pas, il userait à lutter contre la gêne, par la faute de ces hommes, les hautes facultés, la puissance créatrice qu'il sentait frémir au plus profond de son âme, et le jour où il lui était donné d'ouvrir son cœur, de déshonorer ces coquins et de leur arracher l'argent volé, il se serait contenté, comme le premier bourgeois venu, de commander un discours à qui faisait métier d'en vendre, il n'aurait su que répéter devant un tribunal des phrases apprises par cœur! Cependant, dira-t-on, ce qui, bien plus sûrement que telle ou telle expression commune, que tel ou tel passage imité ou copié, trahit l'intervention d'Isée, c'est le caractère général de ces discours, l'absence de toute digression et de toute déclamation, la force du raisonnement, l'art de grouper les preuves et de réfuter d'avance tout le système de l'adversaire : en ce genre, le premier discours *contre Onétor* est d'une habile et savante construction; il peut déjà servir de modèle. Ce serait fort bien, si nous ne retrouvions pas ces qualités dans les autres ouvrages de Démosthène, dans les productions de son âge mûr; mais ce sont justement celles qui l'ont mis hors pair, ce sont ses qualités maîtresses. Avant tout, Démosthène est un esprit clair. Du premier jour où il ouvre la bouche en public, il sait ce qu'il veut dire et comment le dire; lorsqu'il sera devenu le défenseur de la liberté athénienne, lorsqu'il dénoncera aux Athéniens leurs propres défauts et les dangers dont les menace le génie de Philippe, il deviendra éloquent à force d'avoir raison. Comme tout maître qui mérite ce nom, Isée a certainement aidé son élève à développer ses dons de nature; pourtant, sans la nature, toutes les leçons du monde

n'auraient point suffi pour donner à Démosthène cette merveilleuse netteté d'intelligence qui fut le secret de son empire sur les âmes et sa véritable originalité.

Il nous paraît impossible, en lisant les deux plaidoyers contre Onétor, qu'ils n'aient pas convaincu le jury; le résultat du procès d'Aphobos semble d'ailleurs indiquer que l'opinion était montée contre les tuteurs et leurs complices. Par ses procédés, Onétor avait travaillé à détruire l'effet de la sentence rendue par un jury athénien; était-ce là un titre à la bienveillance d'un autre jury? Il est vraisemblable, quoique nous n'ayons aucun renseignement à ce sujet, qu'Onétor fut condamné; dans ce cas, il n'aurait pas eu seulement à laisser Démosthène saisir le domaine d'Aphobos, il aurait encore dû payer au trésor, pour s'être indûment opposé à l'entrée en possession, une amende d'un talent. Ce qui confirme cette conjecture, c'est la haine violente dont toute une coterie, à laquelle appartenait Onétor, ne cessa, pendant bien des années encore, de poursuivre Démosthène. On ne déteste à ce point que l'ennemi par lequel on a été humilié et vaincu.

Que devinrent les poursuites annoncées par Démosthène contre les deux autres tuteurs? Les biographes ont l'air de croire qu'une même sentence avait frappé Aphobos, Démophon et Thérippide; mais ce n'est évidemment là qu'une hypothèse gratuite ou plutôt qu'une erreur. Ni dans les discours, tels que la *Midiennne*, où l'orateur revient sur ses débuts, ni dans les nombreuses allusions que son ennemi Eschine fait aux moindres événemens de sa vie publique et privée, on ne trouve un seul mot d'où l'on puisse induire que Démophon et Thérippide aient jamais comparu devant le jury. Ce qui paraît probable, c'est que ces deux personnages, effrayés par l'énergie et le talent dont leur ancien pupille avait fait preuve, allèrent d'eux-mêmes au-devant d'un compromis. La crainte seule les y détermina, car Démosthène n'avait point trouvé d'abord, dans cette branche de sa famille, moins d'animosité et de dureté que chez Aphobos. Démophon, le fils aîné de son oncle Démon, avait trempé dans toutes les prévarications où s'était engloutie sa fortune, et son autre cousin, Démomélès, le frère de Démophon, ne s'était pas mieux conduit à son égard. Par le compte de succession présenté dans les discours contre Aphobos, nous apprenons que Démosthène le père, avant de mourir, avait prêté 1,200 drachmes à son neveu Démomélès. L'héritier, dans la détresse où l'avaient jeté les détournemens dont il était victime, puis les lenteurs du procès, se permit-il de réclamer cette somme? On ne sait; toujours est-il qu'Eschine reproche à son ennemi la manière dont il se serait jadis conduit avec ce Démomélès. Selon lui, il se serait



fait de ses propres mains des blessures à la tête, puis il aurait entamé devant l'aréopage une instance judiciaire contre son cousin, l'accusant d'être l'auteur de ses plaies; bientôt après il aurait, pour de l'argent, retiré sa plainte. Il doit y avoir quelque chose de vrai dans ces faits, que la haine d'Eschine travestit d'une manière si injurieuse. Au moment du procès d'Aphobos, plus d'une fois sans doute les parens échangeèrent des reproches et des menaces; un jour, des insultes on en sera venu aux coups, et Démomélès se sera porté sur la personne de son cousin à des sévices graves. La réconciliation, commandée peut-être d'abord par la nécessité seulement, paraît ensuite être devenue des deux parts sincère et cordiale : on finit par être fier de l'orateur et de l'homme d'état dans cette famille qui l'avait à ses débuts si cruellement repoussé. Pendant la dernière guerre contre Philippe, Démomélès proposa un décret qui honorait Démosthène d'une couronne d'or pour les services rendus à la patrie; plus tard, ce fut un fils de ce même personnage, Démon, qui fit passer la résolution par laquelle Démosthène, après la mort d'Alexandre, fut rappelé de l'exil.

Nous sommes loin encore de ce temps où le jeune homme dont les débuts avaient été si pénibles deviendra le premier citoyen de la république; nous aimerions à savoir avec plus de détail quel parti il tira de ses premières victoires, quels débris de sa fortune il réussit à recueillir. Dans la *Midienné*, il déclare lui-même que, s'il crut devoir réclamer tout ce dont il avait été injustement dépouillé, il fut loin de recouvrer tout ce qu'il revendiquait. D'autre part, Eschine lui reproche à plusieurs reprises d'avoir « dissipé le patrimoine de son père, d'avoir sacrifié (προέμενος) d'une manière ridicule la fortune paternelle. » On se demande au premier moment si l'on a bien entendu, bien lu. Comment Eschine lui-même pouvait-il parler ainsi d'un homme qui avait été dépouillé par ses tuteurs de son héritage, et qui pour le reconquérir avait tout tenté, tout bravé? Il y a là peut-être une allusion aux compromis par lesquels Démosthène crut opportun de terminer les procès pendans contre ses tuteurs. Eschine nous apprend qu'il se réconcilia avec Démomélès, quoique celui-ci eût porté la main sur lui; à plus forte raison dut-il arriver à s'entendre avec Démophon et avec Thérripide, celui de ses tuteurs dont il parait avoir eu le moins à se plaindre. Peut-être même, après s'être approprié le domaine dont Onétor lui avait contesté la possession, finit-il par s'arranger avec Aphobos. Non-seulement, cela va sans dire, il n'obtint point par ces transactions les 30 talens qu'il avait réclamés en justice de ses tuteurs, mais il fut loin sans doute de réaliser la somme à laquelle s'élevait la valeur totale de la succession au moment de la mort de

son père. Avec ce qu'il tira de la vente des biens d'Aphobos, avec ce que lui remirent de plus ou moins mauvaise grâce les autres débiteurs, il recouvra sinon la richesse, au moins une certaine aisance; c'est ce que prouvent les charges de triérarque et de chorège que nous le voyons remplir par la suite.

Ses ennemis lui avaient reproché d'abord l'obstination avec laquelle, pour rentrer dans son bien, il s'était acharné contre ses tuteurs. Lorsqu'il se résolut à transiger, ils trouvèrent moyen de le poursuivre encore de leurs railleries et de leur blâme; par sottise et par lâcheté, dirent-ils, le voici qui renonce maintenant aux droits qu'il revendiquait tout à l'heure à si grand bruit, le voici qui gaspille son patrimoine! Démosthène laissa dire, et il eut raison. En ne s'entêtant point, en ne se lançant point dans toute une série de procès où il se serait fait de nouveaux ennemis et où il aurait peut-être laissé sa force et sa santé, il agissait sagement. Vers l'âge de vingt-trois ans, il avait ainsi dégagé sa situation, il avait retrouvé des appuis dans sa famille, un moment liguée presque tout entière contre lui; il s'était mis à l'abri du besoin; il avait regagné une liberté de mouvemens et d'esprit qui lui permettait de compléter son éducation oratoire et de se tourner, quand il jugerait l'heure venue, du côté de l'action et de la politique.

Admettons d'ailleurs qu'au point de vue pécuniaire le résultat de la campagne qu'il avait entreprise contre ses tuteurs n'ait pas été très brillant; il n'avait point à la regretter. Il s'y était révélé à lui-même, sinon encore à ses contemporains, il avait compris à quoi l'on arrivait, en dépit de tous les obstacles, avec des idées claires et une volonté forte; il s'était assuré qu'il pourrait regarder en face le public et parler à ses concitoyens, il avait plié son esprit et son corps au travail et endurci son âme contre la haine et les injures. Pour tout dire en un mot, il s'était armé et trempé pour la bataille de la vie. « C'était un homme! » dit dans Shakspeare Antoine en parlant de Brutus, dont il vient d'apprendre la défaite et la mort. Ce fut dans cette lutte de quatre années contre ses tuteurs que Démosthène devint vraiment un homme, celui qui devait plus tard porter sans faiblir, malgré tous les désaveux de la fortune, le poids de la lutte suprême que sa patrie soutint, au nom de l'indépendance hellénique, contre la puissance grandissante de la Macédoine, contre l'irrésistible génie d'un Philippe et d'un Alexandre.

GEORGE PERROT.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 novembre 1872.

On a bien assez vécu pendant ces trois mois de discours, de manifestes, d'épîtres, de polémiques, c'est-à-dire de bruit, d'ombres et d'apparence. Les discours de banquets et de réunions habilement préparées sont des monologues plus ou moins retentissans qui se perdent dans l'air. Les polémiques s'épuisent à tourner dans le même cercle de divagations et de récriminations. Les lettres et les manifestes, en se multipliant, ne font qu'ajouter à l'obscurité et à la confusion. A ce régime de la contradiction universelle et stérile, on aurait fini par perdre tout à fait le sens de la vérité des choses. C'est aujourd'hui le moment ou jamais de rentrer dans la réalité, de serrer de plus près toutes ces questions qui flottent dans une sorte de vague troublé et indéfini, de savoir ce qu'on veut et ce qu'on peut.

L'assemblée nationale est en effet de nouveau réunie à Versailles, où elle a repris ses séances depuis trois jours. C'est à elle que tout vient aboutir désormais, c'est devant elle que toutes les idées, toutes les politiques, tous les projets sont tenus de se préciser et de prendre une forme, c'est par elle que tout peut s'accomplir, le bien ou le mal. Les difficultés et les problèmes sont là pressans, impérieux, il n'y a plus moyen de les éluder, et puisque cette assemblée, qui est évidemment une réunion de sages et de patriotes, a cru devoir, avant sa séparation au mois d'août, ordonner des prières publiques pour la veille du jour où elle se remettrait à l'œuvre, elle n'a pu certes mieux faire que de demander au Dieu des peuples malheureux et des parlemens dans l'embarras de lui envoyer surtout le sentiment des responsabilités qui pèsent sur elle. Ces responsabilités sont incontestablement redoutables, elles se résument dans un seul fait qui caractérise l'état où la France est arrivée. Voilà un pays calme et facile, ce qu'on peut vraiment appeler un pays de bonne composition et de bonne volonté. Il ne marchande ni son

appui à qui sait le mériter, ni ses ressources à qui sait en user patriotiquement. A quoi se bornent ses vœux pour le moment? Il désire qu'on lui épargne les agitations inutiles, les égoïstes violences de partis, les disputes jalouses et passionnées sur des ruines encore fumantes; il demande qu'on lui donne la paix, qui est la grande réparatrice, après la paix l'ordre, qui est le protecteur, le seul garant des légitimes régénérations nationales, avec l'ordre et la paix un gouvernement sensé, régulier, qui sache conduire ses affaires sans le jeter dans des aventures et des expériences nouvelles. Accordera-t-on à ce pays ce qu'il demande? Les partis consentiront-ils à lui faire la grâce d'un peu de sécurité et de repos, les uns en retenant leurs passions et leurs fantaisies emportées, les autres en sachant sacrifier leurs regrets ou leurs préférences? Le problème est là tout entier en définitive. Ainsi M. le président de la république lui-même définissait encore une fois la situation de la France dans le message qu'il lisait hier à Versailles, dans ce message qui a paru étonner ou émouvoir une certaine partie de l'assemblée, comme si cette situation que caractérisait M. Thiers était son œuvre, comme si ces questions qu'il faisait apparaître ne se dégageaient pas de la nature des choses, comme s'il était possible enfin au chef de l'état d'éviter ce qui est dans l'esprit de tout le monde.

Ce qui est dans l'esprit de tout le monde, c'est que, sans prétendre disposer irrévocablement d'un avenir qui n'appartient qu'au pays, que les plus habiles ne sauraient prévoir, il faut arriver à fixer un peu sur notre sol ébranlé cette tente où s'abrite la France depuis deux ans. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, le moment est venu, et c'est pour cela justement que M. le président de la république a eu raison de dire à l'assemblée, en la mettant en face de la nécessité qui s'impose à elle : « Vous avez devant vous une grande et décisive session. » Est-ce par hasard M. Thiers qui a créé cette nécessité? Il la reconnaît, il la montre comme il la voit, il ne la crée pas : elle est l'œuvre de tout le monde, d'une certaine force des choses, d'une suite d'événemens inouis, et peut-être aussi surtout de ceux-là mêmes qui se refusent le plus à la subir. Le grand mérite du message, c'est d'aborder cette situation avec un art merveilleux, avec une émouvante et persuasive sincérité qui n'exclut ni la finesse ni la fermeté d'un esprit supérieur, avec un sentiment de patriotisme qui s'élève sans effort au-dessus de toutes les considérations vulgaires. Le message, c'est M. Thiers tel qu'il est, tel qu'on le connaît, avec son bon sens, sa raison, son habileté et son expérience des mouvemens publics. Ce n'est pas le moment, sous l'impression première de cet éloquent et lumineux exposé, lorsqu'un député de la droite, M. de Kerdrel, a provoqué immédiatement la nomination d'une commission pour répondre à M. le président de la république, ce n'est pas le moment de s'arrêter aux parties

si savantes, si habilement enchaînées, qui décrivent la marche des affaires matérielles du pays, finances, industrie, commerce. Il faut aller tout de suite à la politique, puisque c'est sur ce point que va s'ouvrir un débat qui aura nécessairement pour effet de mettre toutes les opinions en présence, de dissiper les « malentendus » ou les « équivoques » dont a parlé M. de Kerdel, et peut-être de trancher le nœud des difficultés du moment. D'ici à peu de jours du reste, et même avant qu'une commission ait eu le temps d'entreprendre l'examen délicat qu'on lui a infligé, il va y avoir une autre discussion provoquée par M. le général Changarnier, et les explications du gouvernement ne feront sans doute que rendre plus sensibles le vrai caractère et la portée de la politique du message.

Au fond, quelle est la pensée de M. Thiers? Elle n'a certes rien d'ambigu ni même d'imprévu ; elle est le résultat de l'expérience d'un homme qui, par devoir, comme il le dit, a depuis deux ans les yeux sans cesse fixés sur l'Europe, qui a bien plus encore les yeux fixés sur la France, sur cette France dont il peut compter heure par heure les pulsations, et qui dans les conditions où il se trouve placé cherche avant tout ce qui est possible. A dire vrai, il y a deux choses dans le message : la première est tout simplement la constatation d'un fait, c'est que la république existe, qu'elle est le gouvernement légal du pays, et qu'au lieu de perdre son temps à la proclamer il vaudrait mieux l'employer à « lui imprimer les caractères désirables et nécessaires. » Que peut-on objecter à cela? Est-ce que la république n'existe pas en effet? On peut aller plus loin : est-ce que même sous la république la France n'a pas commencé à se relever de façon à mériter cette estime de l'Europe dont M. Thiers parlait avec une juste fierté? Est-ce qu'il n'y a pas eu déjà plus d'un résultat sérieux, bien des ruines réparées, l'ordre maintenu, les factions vaincues, la possibilité d'entrevoir, de fixer l'heure où le sol national sera définitivement délivré de l'occupation étrangère? Les protestations et les manifestations de mauvaise humeur qui se sont produites hier assez légèrement dans une partie de l'assemblée n'y peuvent rien. Que ceux dont toutes les pensées, toutes les préférences sont pour la monarchie voient avec quelque chagrin une situation où leurs vœux et leurs espérances semblent de plus en plus ajournés, on le comprend bien. Est-ce une raison cependant pour refuser au pays la sécurité et les garanties qu'on pourrait lui donner dans les conditions où il se trouve, parce qu'on ne peut pas lui donner le régime qu'on préfère? On ne veut pas entendre parler de ce qui pourrait organiser et fixer la république; mais peut-on restaurer la monarchie? L'a-t-on pu depuis deux ans? Est-on mieux en mesure aujourd'hui?

Il ne s'agit plus de se livrer à des démonstrations théoriques sur la valeur comparative des gouvernements ou à des effusions sentimen-

tales; il ne suffit pas de moduler dans des réunions d'amis le *cri de nos pères* : « le roi est mort! vive le roi! » Qu'on montre une bonne fois comment on peut refaire cette monarchie. On a trop de patriotisme pour la vouloir par l'étranger, qui d'ailleurs ne s'en inquiète guère; on ne peut pas compter sur la force pour la ramener, puisqu'on n'a pas cette force; on ne peut certes pas l'attendre d'une manifestation de la souveraineté nationale, et on ne l'espère pas même d'un vote de l'assemblée. Si on ne peut pas rétablir la monarchie, si on ne veut pas de la république, que prétend-on faire alors? On n'a pourtant pas le droit de laisser un pays dans ces énervantes perplexités devant l'inconnu, sous prétexte de maintenir une trêve que tous les partis se sont occupés à ruiner en croyant la tourner à leur profit. Ce n'est pas un système de conduite de se plaindre de tout et de tout empêcher.

Ce n'est pas une politique ou plutôt c'est la politique de l'aigreur, de la mauvaise humeur et de l'impuissance. Les légitimistes, qui auraient pu jouer le plus honorable rôle, sont en train, s'ils n'y prennent garde, de recommencer une vieille histoire et de céder au fatal esprit des partis extrêmes, qui ne reconnaissent que ce qui répond à leurs vues ou satisfait leur passion. Ne disait-on pas l'autre jour dans un banquet à Bordeaux que, si on était vaincu par une majorité favorable à la république, les royalistes auraient à délibérer avec eux-mêmes pour savoir s'ils devraient consentir à rester une minorité dans un régime dont ils auraient combattu l'avènement? En d'autres termes, cela veut dire que, si la république, fût-ce une république de raison et de nécessité, restait le régime de la France, les royalistes devraient se retirer dans l'abstention, la fronde et la bouderie, ils ne pourraient consentir à être une minorité, et voilà comment on entend le respect de la souveraineté nationale, la soumission à la loi, la défense sociale indépendamment des formes politiques! Tout ou rien, c'est l'éternel mot d'ordre des partis absolus, et c'est assurément le plus dangereux aujourd'hui. Les légitimistes, avant d'aller plus avant, ont à réfléchir sur les conséquences de cette politique qui, sans pouvoir rien fonder, emploierait ses efforts à empêcher ce qui est possible. M. Dahirel a ouvert le feu, dès la première séance de l'assemblée, en prenant ses précautions contre les projets de réformes constitutionnelles tendant à régulariser la république. Hier M. de Kerdrel, avec un esprit plus politique, mais dans une intention évidemment hostile au gouvernement, M. de Kerdrel a provoqué la nomination de cette commission qui doit examiner le message de M. Thiers et préparer une réponse. Les légitimistes se sont-ils demandé où pouvait les conduire cette campagne qu'ils semblent vouloir entreprendre? S'ils échouent, ils auront manifesté une fois de plus leur impuissance sans utilité pour leur drapeau, au risque d'excéder le pays; s'ils réussissaient, s'ils provoquaient une crise, pensent-ils sérieusement

que cette crise profiterait à leur cause? S'ils le croient, ils n'ont qu'à relire cette éloquente et saisissante partie du message où M. Thiers décrit les oscillations d'une société malade qui a fait déjà plus d'une fois le « triste et humiliant voyage du despotisme à l'anarchie, de l'anarchie au despotisme, » et qui le recommencera cent fois encore, s'il le faut. Sur cette route, il n'y a point d'étape pour la monarchie traditionnelle, ni même pour la monarchie constitutionnelle, il n'y en a que pour le radicalisme et pour la dictature césarienne, qui est son héritière infail-  
lible. Le pays ne s'y trompe pas, et voilà pourquoi il recevra sans doute le dernier message comme l'expression de ses propres instincts, de ses propres pensées. Le pays fait comme M. Thiers; il ne cherche pas comment la république est venue au monde, il voit qu'elle existe, qu'avec ce régime l'ordre a pu être efficacement défendu : les ateliers se sont rouverts, le travail a repris son activité, les capitaux sont accourus pour préparer notre libération, et le pays se dit alors comme M. Thiers que la république a l'avantage d'exister, que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de travailler sincèrement à la régulariser et à l'organiser.

La seconde idée dominante du message, c'est que la république n'existera, ne se soutiendra qu'à la condition d'être conservatrice. M. Thiers le dit avec la netteté la plus décisive : « la république sera conservatrice, ou elle ne sera pas. » On peut disputer tant qu'on voudra sur cette épithète, on sent parfaitement ce qu'elle signifie ; on sait très bien que cela veut dire tout simplement une république où il y aura un gouvernement de bon sens et de droiture, offrant toutes les garanties, protégeant tous les intérêts, sauvegardant tous les droits, respectant les croyances et les traditions, maintenant énergiquement l'ordre public, parce qu'enfin, selon le mot de M. Thiers, « la France ne peut pas vivre dans de continuelles alarmes. » C'est dire aussi clairement que possible aux révolutionnaires et aux agitateurs qu'ils sont les premiers ennemis de la république, et qu'ils en seraient les maîtres les plus compromettants, s'ils étaient au pouvoir. Les radicaux, à qui s'adresse ce compliment, se plaignent fort souvent qu'on les méconnaisse, qu'on les combatte sans dire ce que c'est que le radicalisme; mais le savent-ils bien eux-mêmes? On a pu lire tous ces programmes de M. Louis Blanc et de tant d'autres, on n'en est pas plus avancé. De deux choses l'une : ou bien le radicalisme se réduit à l'étude, à une solution graduelle des questions qui s'agitent dans une société démocratique, c'est-à-dire à ce que tout le monde peut admettre plus ou moins, et alors on ne voit pas trop la raison de ce rôle spécial, unique et privilégié que se donnent les radicaux, — ou bien le radicalisme, comme on le voit souvent, est la révolution en permanence, l'agitation érigée en système, et c'est par là justement qu'il est redouté. Il a beau faire, l'ordre est son ennemi particulier. Le pays a besoin de calme, ne fût-ce que pour ne pas com-

promettre sa libération, — les radicaux lui proposent la dissolution immédiate de l'assemblée. S'il y a aujourd'hui en France une nécessité évidente, c'est d'accoutumer les esprits au respect de la loi, à une certaine stabilité, et déjà les journaux du parti crient bien haut que tout ce que fera l'assemblée, on le tiendra pour non avenu, on se hâtera de le défaire à la première occasion. La révolution, toujours la révolution, tel est le dernier mot ! Sait-on ce que c'est que le radicalisme dans son vrai sens, tel qu'il a été du moins jusqu'ici ? C'est, selon la parole de M. Thiers, la république devenue le gouvernement d'un parti au lieu d'être le gouvernement de tous, c'est la république agitée conduisant à la dictature d'un pouvoir qui se dit fort parce qu'il est sans contrôle. Et voilà pourquoi les radicaux, dont le portrait est si nettement dessiné dans le message de M. Thiers, comme il l'était récemment dans une lettre de M. Stuart Mill, seraient certainement les plus dangereux ennemis du régime dont ils ont la prétention d'être les représentants privilégiés.

Ainsi la république existe comme gouvernement légal du pays, elle doit rester essentiellement conservatrice, si elle veut vivre, c'est là tout le message de M. Thiers ; c'est dans ces termes que le problème se présente aux esprits qui se préoccupent d'imprimer à la situation un caractère nouveau de régularité et de durée, ce que M. Thiers appelle les « caractères désirables et nécessaires. » La solution ne peut évidemment venir des légitimistes qui contestent à la république jusqu'à son existence, ni des radicaux qui lui refusent la force conservatrice dont elle a besoin. Chercher cette solution, c'est le rôle de ces partis modérés des deux centres, qui sont appelés à être les médiateurs des opinions, les introducteurs naturels de ces mesures constitutionnelles dont la pensée est partout et dont la formule n'est nulle part jusqu'ici ; mais que ces partis modérés eux-mêmes y songent bien. Ménager de petits rapprochemens personnels, nouer de petites combinaisons, tenir des conciliabules, cela ne peut plus suffire désormais ; il faut de la netteté dans les idées, de la décision dans l'action. C'est à ce prix seulement qu'on peut rallier les esprits honnêtes et flottans, qui sont toujours nombreux dans une assemblée. Le centre gauche, dans une réunion récente où M. Casimir Perier, M. Ricard, M. Béranger, ont parlé avec un remarquable esprit politique, le centre gauche a montré qu'il avait le sentiment de la situation. Qu'il mette donc la main à l'œuvre sans laisser les questions s'égarer. M. Thiers l'a dit : « le moment est décisif ; » il est doublement décisif. D'un côté, l'assemblée ne peut plus éluder ces questions ; d'un autre côté, il est bien clair que, si on tergiverse, si l'on ne réussit qu'à partager la chambre en deux camps presque égaux, on arrive à une sorte d'acte d'impuissance qui peut compromettre l'existence même de l'assemblée. L'essentiel est donc de savoir clairement



ce qu'on veut et de marcher résolument dans la voie où il serait désormais difficile de s'arrêter.

Il est au milieu de tous ces problèmes politiques qui s'agitent, qui obscurcissent en quelque sorte l'atmosphère, il est une question qui n'a aucun rapport avec les réformes constitutionnelles, avec le renouvellement partiel ou intégral de l'assemblée, avec la création d'une seconde chambre, et qui ne touche pas moins aux intérêts les plus sérieux, les plus positifs de la France : c'est cette question économique dont le traité de commerce récemment conclu avec l'Angleterre n'est que l'expression diplomatique. Cette négociation laborieuse et délicate est donc arrivée à son terme. M. le président de la république a obtenu ce qu'il voulait : le traité de 1860 est remplacé par la convention qui vient d'être signée. La politique commerciale de la France en est-elle profondément modifiée ? Il faut parler franchement, on s'est effrayé trop vite. Lord Granville a eu raison de le dire ces jours derniers au banquet du lord-maire, ce n'est nullement un retour au système protecteur, c'est plutôt pour la France un retour à l'indépendance fiscale, à la liberté des taxations. La pensée du traité est tout entière, à vrai dire, dans l'article 5, portant que, si l'une des parties contractantes frappe d'un droit intérieur quelque objet de production ou de fabrique intérieure, un droit compensateur équivalent pourra être établi sur les objets de même catégorie à leur importation du territoire de l'autre puissance, pourvu que ce droit équivalent s'applique aussi aux mêmes objets importés des autres pays étrangers. Quel usage fructueux la France pourrait-elle faire pour le moment de la liberté fiscale qu'elle retrouve, dans l'état de ses relations commerciales avec un certain nombre de pays de l'Europe, telles qu'elles résultent de traités qui doivent durer quelques années encore ? C'est une autre question. Le principe est acquis et inscrit dans le traité avec l'Angleterre. En échange, le gouvernement français a fait une concession qui était dans notre intérêt autant que dans l'intérêt anglais ; il a cédé cette surtaxe de pavillons créée par une loi du commencement de 1872. Il est certain que c'était là une invention aussi malheureuse que possible. Elle n'a nullement servi notre marine marchande, comme on se le figurait, et elle nous a exposés à cette menace d'une surtaxe de 10 pour 100 établie par représaille aux États-Unis sur les marchandises venant par des navires français. Elle nous a exposés par cela même à voir le commerce de la Suisse avec l'Amérique délaissé Le Havre pour prendre le chemin d'Anvers. Elle est encore aujourd'hui une gêne considérable pour l'exportation de nos récoltes.

C'est une perturbation complète et une expérience nouvelle de l'inefficacité des moyens restrictifs. Le gouvernement a pu certes abandonner sans crainte cette malheureuse surtaxe ; il devra nécessairement en proposer l'abrogation à l'assemblée, qui s'empressera sans doute de la

voter. Somme toute, le nouveau traité a cet heureux résultat de régulariser nos relations commerciales avec l'Angleterre, de faire disparaître les occasions de froissement, et ce n'est pas là seulement un avantage matériel, c'est aussi un avantage politique. Les relations faciles d'intérêts conduisent à des rapprochemens, à des habitudes communes en politique, et, dans l'état où est tombée la France, rien de ce qui peut la rapprocher des autres nations, ses émules dans la civilisation, ne doit lui être indifférent. Il y a des peuples qui ont commencé à se relever par des traités de commerce.

Que se passe-t-il à Berlin ? M. de Bismarck ne veut plus avoir proféré l'axiome fameux qui a fait un si grand bruit et qui lui a été tant reproché : « la force prime le droit ! » Il répond ou du moins il fait répondre à M. le procureur-général Renouard, qui, à la rentrée de la cour de cassation française, a protesté dans un discours éloquent contre cette audacieuse négation du rôle de l'idée de justice et de droit dans le monde. Il désavoue ou il fait désavouer cette parole, qu'il s'efforce de restituer à celui qui l'aurait effectivement prononcée, au comte Schwerin. C'est possible ; seulement M. de Bismarck semble oublier que, lorsque le comte Schwerin prononçait cette parole, il le faisait pour résumer sous une forme saisissante le système de gouvernement qu'il attribuait au chancelier lui-même, et si on a continué en Europe à laisser au premier ministre du roi Guillaume la triste gloire d'avoir dit le mot, c'est qu'il a trop souvent fait la chose, c'est que ses actes n'ont été que trop fréquemment la traduction de la maxime d'état qu'il répudie. Si le prince-chancelier a un si pressant, un si sérieux désir de désavouer la pensée du dangereux et redoutable axiome dont il ne veut pas être l'auteur, il peut le prouver aujourd'hui de la manière la plus décisive en Alsace, en Lorraine, dans ces provinces courbées sous l'infortune, toutes saignantes encore d'une émigration douloureuse subie par tant de braves gens en signe d'attachement à la patrie française.

On ne peut pourtant pas prétendre à tous les avantages, régner par la force et désavouer en paroles les maximes de la force. Tant que M. de Bismarck n'aura trouvé rien de mieux que de faire adresser des lettres à M. le procureur-général Renouard, tant qu'il n'aura pas donné des gages plus évidens et plus sérieux de sa modération, il restera ce qu'il est, un politique audacieux qui a réussi, mais qui ne sait pas ce que dureront ses succès, justement parce qu'il a mis sur l'œuvre nationale dont il s'est fait le promoteur ce mot prononcé ou non prononcé par lui : « la force prime le droit ! »

La politique prussienne en est pour le moment à vivre de ses derniers succès. Elle ne laisse pas cependant d'avoir jusque dans ses victoires des difficultés intérieures assez graves. Les conflits se succèdent à Berlin. Après la lutte religieuse que M. de Bismarck n'a pas craint d'enga-

ger, qui est loin d'être finie, voici qu'une sorte de crise parlementaire vient d'éclater. Ce n'est plus cette fois avec la chambre des députés que le gouvernement a des démêlés; il ne s'agit plus d'une affaire religieuse ou du budget militaire. C'est dans la chambre des seigneurs que le conflit a éclaté, et il s'agit d'une question intérieure de l'ordre le plus délicat. Le gouvernement a pris l'initiative d'une réforme de l'administration locale dans les provinces de l'est de la Prusse, la Poméranie, le Brandebourg, la Silésie, la Saxe. Il a fait voter par la seconde chambre dans la session dernière une loi sur une organisation nouvelle des cercles. C'est cette loi qui, portée à la chambre des seigneurs, vient d'être repoussée par un vote éclatant où 145 voix se sont prononcées contre le projet du gouvernement, qui n'a obtenu qu'un mince appui de 18 suffrages. En définitive, c'est une réforme libérale rejetée par la chambre des seigneurs sous prétexte que c'était là une mesure révolutionnaire. La question est doublement grave : elle est des plus sérieuses en elle-même, et elle devient aujourd'hui presque périlleuse par la crise parlementaire qu'elle suscite. Quelle est en effet la situation à ce double point de vue? Les provinces prussiennes auxquelles s'applique la loi si fort maltraitée par la chambre des seigneurs, ces provinces, il ne faut pas l'oublier, sont restées soumises à un régime à peu près féodal : sans doute le servage n'existe plus, il est aboli depuis longtemps, depuis les grandes réformes de Stein, et beaucoup de paysans sont devenus possesseurs de terres; mais partout subsiste la prédominance des propriétaires nobles. Le seigneur est maître absolu, il règne et gouverne. C'est lui qui nomme le pasteur, le maître d'école, le maire, et dans certaines localités cette fonction de maire appartient encore héréditairement à une famille qui possède un bien privilégié. C'est le propriétaire noble qui a la charge de la police, de la bienfaisance, de l'entretien des routes. Naturellement cette féodalité remplit aussi les états des provinces et des cercles où les autres classes ne sont point représentées. C'est cette situation que le gouvernement a voulu réformer en abolissant les anomalies les plus choquantes, notamment les polices seigneuriales, en faisant une part aux classes jusqu'ici déshéritées, en introduisant l'élection dans l'organisation des cercles et des communes. Tout cela était fait d'ailleurs, on le conçoit, avec d'extrêmes ménagements pour cette rude et forte noblesse prussienne où la monarchie des Hohenzollern a trouvé toujours de si fidèles appuis. Malgré tous les tempéramens possibles, la chambre des seigneurs n'a voulu rien entendre; elle a repoussé cette réforme comme un attentat à ses droits les plus sacrés, et le ministre de l'intérieur, le comte Eulenburg, en a été pour ses efforts.

La chambre des seigneurs a voté, et le gouvernement ne se tient pas pour battu : c'est là justement que commence la crise parlementaire.

Que fera-t-on pour dénouer ce conflit? La chambre n'a été un instant suspendue après son vote que pour être convoquée de nouveau à bref délai, elle a déjà repris ses séances. L'intention évidente, avouée, du gouvernement est de maintenir son œuvre; il la fera modifier sur quelques points de détail par la chambre des députés, et encore une fois il la portera devant la chambre haute. Les seigneurs pousseront-ils la résistance jusqu'au bout? Ce serait assez vraisemblable, si on les laissait faire; mais on ne les laissera pas faire. Le gouvernement semble parfaitement décidé à ne pas courir la chance d'un nouvel échec, et à se servir, s'il le faut, des moyens héroïques. Il ne transformera pas sans doute brutalement la chambre haute, comme on l'a dit avec un peu de légèreté; il fera une promotion de seigneurs, il exercera une pression plus ou moins constitutionnelle sur les récalcitrans; déjà il a destitué quelques-uns de ceux qui occupaient de grandes fonctions administratives. M. de Witzleben, président de la province de Saxe, et M. de Klützow, directeur au ministère de l'intérieur, sont du nombre des victimes. Le gouvernement prussien est accoutumé à ce jeu. Il a tenu tête autrefois à la chambre des députés dans des circonstances bien moins favorables et pour de moins bonnes raisons, il se servira maintenant de la seconde chambre contre la chambre haute. L'empereur Guillaume paraît fort disposé à soutenir ses ministres dans cette lutte. Le résultat n'est pas douteux; on n'y arrivera peut-être pas cependant sans des tiraillemens et sans quelques concessions, d'autant plus que les seigneurs, adversaires ou opposans de circonstance, sont après tout les plus fidèles soutiens de la monarchie, et que leurs sentimens au sujet de la loi sur l'organisation des cercles sont peut-être partagés par quelques-uns des ministres, notamment par le ministre de la guerre, M. de Roon.

Qu'en pense M. de Bismarck lui-même? La question est étrange, on en conviendra, et elle s'est pourtant élevée. M. de Bismarck est resté à Varzin, où il se repose depuis quelques mois; il a laissé le ministre de l'intérieur, le comte Eulenburg, se débattre avec l'opposition de la chambre haute; on est même allé jusqu'à dire qu'il n'était pas fâché au fond de voir son collègue se compromettre, que par un vieux fonds de féodalisme il approuvait secrètement la résistance des seigneurs. Son abstention a été interprétée comme un mouvement de mauvaise humeur; mais ce sont là des conjectures bien invraisemblables. Le ministre ne se serait point évidemment engagé dans une telle affaire, il ne persisterait pas aujourd'hui dans ses projets sans l'aveu du prince-chancelier, et puis on oublie une chose : M. de Bismarck n'en est plus à s'inquiéter des fantaisies des hobereaux prussiens, — il est libéral! Il a donné le suffrage universel à son bon peuple d'Allemagne, il fait la guerre aux jésuites, aux évêques, il veut émanciper les paysans, il désavoue les maximes de la force. Tout cela est dans sa politique du mo-

ment jusqu'à ce que l'occasion d'une métamorphose nouvelle se présente. En attendant, il se repose à Varzin, laissant les imbroglis parlementaires se nouer et se dénouer à Berlin, retenant dans ses mains le fil des affaires allemandes qu'il gouverne à son gré.

Les imbroglis de la politique ne sont pas aussi faciles à débrouiller à Constantinople, d'autant plus qu'ici ils se compliquent de toute sorte de mouvemens secrets, de luttes intimes d'influences, d'antagonismes diplomatiques. Quelle est la part de ces divers élémens dans la dernière crise qui vient d'éclater dans l'empire turc? Un coup de théâtre a renversé, il y a quelque temps, Mahmoud-Pacha, un nouveau coup de théâtre vient de renverser Midhat-Pacha. Il y a trois mois à peine, cette révolution ministérielle s'accomplit à Constantinople, elle a tous les caractères d'un événement décisif. Non-seulement le grand-vizir Mahmoud-Pacha est dépouillé de ses fonctions par un acte soudain du bon plaisir du sultan, mais il est encore menacé d'être mis en accusation, de devenir passible de revendications pécuniaires exercées contre lui pour ses malversations. En un mot, sa disgrâce semble complète, sa chute est saluée comme la défaite de la politique de réaction turque qu'il représente. Celui qui le remplace, Midhat-Pacha, arrive au pouvoir porté par une sorte de mouvement d'opinion. Son avènement est considéré comme une victoire des idées de progrès, comme un retour bienfaisant aux traditions réformatrices d'Aali-Pacha, de Fuad-Pacha. Tout est fête à Constantinople, la ville du Bosphore s'illumine, et on acclame le sultan. Qu'arrive-t-il? Bientôt cette popularité s'obscurcit, les influences qui s'agitent autour du sultan minent le pouvoir du nouveau grand-vizir, et un jour Midhat-Pacha tombe en disgrâce à son tour aussi subitement que celui qui l'a précédé.

A quoi peut-on attribuer cette péripétie nouvelle? Est-ce simplement l'effet de rivalités intérieures ou d'intrigues de palais? Faut-il y voir le résultat ou le signe d'une pression diplomatique, d'une action combinée de la Russie et de la Prusse pour renverser un homme dont l'avènement avait été vu avec faveur par l'Autriche, par les puissances libérales d'Europe? Toujours est-il que, si on a voulu revenir à Mahmoud-Pacha, on n'y est pas revenu du premier coup. Midhat-Pacha est tombé, il est vrai, il n'a pas été remplacé par celui dont il avait été lui-même le successeur. La place est occupée par un homme qui a été autrefois grand-vizir et qui ne représente aucune politique bien définie, Mehemet-Ruschdi-Pacha, qu'on représente volontiers comme un type de la nonchalance orientale; mais ce n'est là évidemment qu'une transition sans durée. La politique turque, dans la voie d'oscillation où elle s'est engagée, reviendra un jour ou l'autre à Midhat-Pacha ou à Mahmoud-Pacha, et ce qu'il y aurait de mieux, ce serait que, secouant toutes les influences extérieures qui l'assiégent, elle revint tout simplement à l'intérêt

turc, c'est-à-dire à l'application indépendante des idées de civilisation, par lesquelles l'empire ottoman peut retrouver sa raison d'être et sa force.

Puisque la république est la condition présente de la France, il ne faut pas se lasser de s'instruire au spectacle des pays où la république vit depuis longtemps, où la puissance des mœurs fait que les actes les plus graves, les plus décisifs peuvent s'accomplir simplement et sans péril. On n'est point encore arrivé malheureusement en France à distinguer entre le déploiement naturel, régulier de la souveraineté nationale et une révolution. Aux États-Unis, l'élection d'un président est bien une crise sans doute; mais c'est une crise d'un moment, qui n'ébranle rien, ni les intérêts, ni les institutions, ni la sécurité générale, et qui, après avoir remué pendant quelques mois beaucoup de passions et d'ambitions, finit en quelque sorte instantanément le jour où le suffrage populaire a prononcé. Ainsi les choses viennent de se passer une fois de plus en Amérique, dans cette lutte où il s'agissait de savoir qui l'emporterait du général Grant, président en fonction, ou de M. Horace Greeley. Le général Grant avait naturellement pour lui son nom, ses services militaires, la force d'une position acquise, tous les intérêts groupés autour d'une administration dont le chef a passé déjà quatre ans à la Maison-Blanche. M. Horace Greeley, qui n'avait pas pour lui les mêmes recommandations personnelles, qui n'était qu'un politicien, un journaliste de talent, mais un peu dénué de consistance et passablement excentrique, M. Horace Greeley pouvait espérer rallier toutes les oppositions, toutes les dissidences, tous les mécontentemens; il était le candidat de tous ceux qui voulaient arriver.

Pendant plusieurs mois, cette campagne de l'élection présidentielle s'est déroulée assez confusément, très bruyamment, et de façon à faire par instans illusion sur les chances des deux candidats. On a tenu bien des *meetings*, prononcé bien des discours, rédigé bien des programmes. On épiait les élections partielles, locales, qui avaient lieu dans les divers états, pour démêler le courant de l'opinion. Plus d'une fois, la réélection du général Grant a paru compromise; on aurait dit qu'elle n'était rien moins qu'assurée. M. Horace Greeley semblait gagner du terrain; il se voyait déjà président des États-Unis, installé à la Maison-Blanche de Washington. Ce n'était qu'une apparence et l'effet momentané de la fumée du combat. Dans les dernières semaines de cette agitation électorale, la situation a commencé à s'éclaircir singulièrement. Les élections locales de l'Indiana, de l'Ohio, surtout de la Pensylvanie, un des états les plus considérables de l'Union, ces élections, toutes favorables aux partisans du général Grant, ne laissaient plus de doute sur le résultat définitif. M. Horace Greeley était perdu avec son armée bariolée et incohérente. Évidemment cette coa-

lition de républicains dissidens ou libéraux, de démocrates mal remis de leurs défaites, de mécontents de toute nuance, cette coalition n'était pas en état de lutter avec les forces compactes marchant à la suite du général Grant. Le drapeau de l'opposition ne représentait ni une idée, ni un intérêt, ni une passion de nature à saisir l'imagination populaire, et le 5 novembre, le jour où le scrutin solennel s'est ouvert, tous les mirages se sont évanouis; il n'est resté qu'un fait capital et dominant, la réélection du général Grant à une majorité qui a presque dépassé toutes les prévisions et peut-être même les espérances de ses propres amis.

Le résultat n'est point encore définitif sans doute. L'élection présidentielle aux États-Unis se fait à deux degrés, on le sait. Les divers états nomment des électeurs en proportion de la population, et ces électeurs, au nombre de 366 pour trente-sept états, se réunissent à Washington, où ils émettent un dernier vote, que le sénat fédéral proclame à sa prochaine réunion; mais, comme le mandat de ces électeurs du second degré est absolument impératif, le résultat est écrit d'avance dans l'élection primaire, qui assure désormais une majorité immense au général Grant. Voilà donc la crise la plus grave traversée sans encombre par les États-Unis. Le général Grant demeure président pour quatre ans encore. Que fera-t-il de son pouvoir? S'attachera-t-il uniquement à effacer de plus en plus les traces de la guerre civile? Essaiera-t-il de tourner l'activité de ce grand et vigoureux peuple vers les entreprises extérieures? Cela ne dépend pas tout à fait de lui. C'est le bonheur des nations libres de rester les maîtresses de leurs destinées et d'en être responsables jusqu'au bout, parce quelles ne laissent aux hommes placés à leur tête que le grand et suprême honneur de les gouverner sans le pouvoir de les asservir ou de les entraîner dans les ruineuses aventures.

CH. DE MAZADE.

---

## SOUVENIRS DE PROVENCE.

---

### I.

#### LA CIGALE.

Je suis le noble insecte insouciant qui chante  
 Au solstice d'été dès l'aurore éclatante,  
 Dans les pins odorans, mon chant toujours pareil  
 Comme le cours égal des ans et du soleil;

De l'été rayonnant et chaud je suis le verbe,  
 Et quand, las d'entasser la gerbe sur la gerbe  
 Les faucheurs, étendus sous l'ombrage attiédi,  
 Dorment, en haletant des ardeurs de midi,  
 Alors, plus que jamais, je dis, joyeuse et libre,  
 La strophe à double écho dont tout mon être vibre,  
 Et tandis que plus rien ne bouge aux alentours,  
 Je palpite, et je fais résonner mes tambours;  
 La lumière triomphe, et dans la plaine entière  
 L'on n'entend que mon cri, gaité de la lumière!

Comme le papillon, je puise au cœur des fleurs  
 L'eau pure qu'y laissa tomber la nuit en pleurs.  
 Je suis par le soleil tout-puissant animée;  
 Socrate m'écoutait, Virgile m'a nommée;  
 Je suis l'insecte aimé du poète et des dieux.  
 L'ardent soleil se mire aux globes de mes yeux;  
 Mon ventre roux, poudreux comme un beau fruit, ressemble  
 A quelque fin clavier d'argent et d'or, qui tremble;  
 Mes quatre ailes aux nerfs délicats laissent voir,  
 Transparentes, le fin duvet de mon dos noir,  
 Et, comme l'astre au front inspiré du poète,  
 Trois rubis enchâssés reluisent sur ma tête.

## II.

## LES TAMBOURINAIRES.

Ils sont deux. Un enfant, tout ravi, les précède,  
 Et marche à pas comptés, fier de porter sans aide  
 Un bâton que couronne un cercle horizontal  
 Où l'on a suspendu des choses en métal,  
 Montre et couvert et puis des écharpes en soies,  
 Les prix des jeux, ces prix qu'on appelle « les joies, »  
 Parmi lesquels reluit parfois, fort engageant,  
 Un saucisson à l'ail dans son papier d'argent.

L'enfant marche, et respire un peu d'air que dérange  
 L'écharpe balancée où frissonne une frange.

Un homme enfin les suit, souriant, et portant  
 Une corbeille en paille à fond rose éclatant.

Dès qu'ils ont pénétré sous la grande avenue,  
 Ils entament l'air gai d'une danse ingénue



Qui s'avance et qui fait sourire encor parfois  
L'aïeul, sur les carreaux tambourinant des doigts.

Le groupe tout entier est là sur la terrasse.  
Les deux musiciens s'agitent, non sans grâce;  
Chacun d'eux frappe sec le vibrant parchemin  
De la main droite et fait jouer de l'autre main,  
En soufflant de tout cœur, la musiquette vive  
Du « galoubet, » qui n'est qu'une flûte naïve.  
Long cylindre léger, le tambourin tremblant  
Sous la baguette noire au bout d'ivoire blanc,  
Suspendu par sa corde au bras qui tient la flûte,  
A chaque coup frappé résonne une minute;  
Il frémit tout entier en de profonds accords,  
Suit la flûte en sourdine et marque les temps forts,  
Et cela fait un bruit de ménage en querelle :  
Deux voix parlent; tantôt c'est lui, tantôt c'est elle  
Qui domine, disant : « Qui donc commande ici? »  
Et chacun, tour à tour, par un mot radouci,  
Honteux d'être méchant, avec tendresse implore,  
Et l'un s'est tu déjà que l'autre gronde encore...  
Ainsi le tambourin sonne encore à la fin,  
Quand la flûte a jeté son cri suprême et fin.

Les enfans tout joyeux, les servantes alertes,  
Paraissent les premiers aux fenêtres ouvertes;  
La dame vient ensuite, et le maître du lieu;  
Le porteur de corbeille alors, grave, au milieu  
Du groupe pavosé des pieds jusqu'à la tête,  
Demande « quelques sols pour les frais de la fête, »  
Et tend d'un air ami la corbeille en avant,  
Dont les rubans, drapeaux mignons, vibrent au vent.

Dès qu'une pièce tombe au fond de la corbeille,  
Le tambourin, content, s'exalte et s'émerveille  
Du don trop généreux qu'on fait aux villageois;  
Mais la petite flûte alors, haussant la voix,  
Exprime qu'après tout l'offrande est peu de chose,  
Qu'on n'emplira jamais le joli panier rose  
Et que le tambourin avec son « gramaci »  
L'étonne, et qu'on n'est pas obséquieux ainsi.  
Le tambourin répond : « Paix ! paix ! petite folle ! »  
Et, voulant à tout prix lui couper la parole,  
Il redouble d'entrain et force les accords,

Puis, las enfin, s'éloigne, et l'on entend alors  
 Décroître à travers champs la charmante dispute  
 Du tambourin qu'on sait amoureux de la flûte.

Les quêteurs de ce pas vont chez le paysan  
 Qui, les voyant venir, se dit : « Allons-nous-en ! »  
 Et monte à la « fénrière » odorante, et s'enferme.  
 Les demandeurs sont là, debout, devant la ferme ;  
 La querelle éternelle et tendre va son train  
 De la flûte bavarde avec le tambourin,  
 Et les musiciens marquent le pas sur place.  
 A force de souffler, le sang monte à leur face,  
 Et, tout suant, gonflant la joue, ils font si bien  
 Qu'ils excitent les cris éclatans du gros chien  
 Qui, toujours aboyant, la gueule toute large,  
 Fuit, s'approche, recule, et revient à la charge...  
 L'enfant, qui n'est plus fier, tremble de tout son corps ;  
 Les deux musiciens s'épuisent en efforts ;  
 L'enfant crie en pleurant, et l'homme au panier rose  
 Avec de gros jurons, heurte à la porte close,  
 Pendant qu'au « fenestron » tout obstrué de foin,  
 De ce vacarme affreux et gai joyeux témoin,  
 Se tient coi, si content qu'il en rit en silence,  
 Le fermier, qui maudit les impôts et la danse,  
 Et, sous du foin qui bouge, on pourrait entrevoir  
 Malin, et tout brillant de plaisir, son œil noir.

### III.

#### L' AIRE.

Sur l'aire dont on a brûlé l'herbe et les mousses  
 Qui poussèrent, tout l'an, entre les briques rousses,  
 Et dont un parapet décrépi fait le tour,  
 En plein août, sous l'azur torride d'un beau jour,  
 On étale l'amas des gerbes déliées,  
 Et les pailles au loin brillent ensoleillées,  
 S'enchevêtrant, croisant leurs mille barbes d'or,  
 Si bien qu'on croirait voir luire, vierges encor,  
 Au seuil de l'Orient entassés péle-mêle,  
 Des traits de feu tout prêts pour l'aurore nouvelle.

O trésor des moissons mûres ! vivant trésor !  
 O chaleur de la vie ! éclat des blés ! seul or

Que le paysan voie et qu'il touche à son aise !  
Pain que le bon soleil prépare à sa fournaise !

Mais il faut que l'épi gonflé donne son grain,  
Et le ciel dur est trop cruellement serein  
Pour qu'on soulève et qu'on abatte dans la paille  
Les lourds fléaux de bois sous qui l'aire tressaille.  
Aussi le paysan, au beau milieu du rond,  
L'air grave, et son chapeau très large ombrant son front,  
Le fouet au cou, sifflant des chansons incertaines,  
Et derrière son dos changeant de mains les rênes,  
Fait tourner sur le blé les chevaux de labour,  
Qui, les deux yeux bandés, en trottant, tout le jour,  
Foulent avec lourdeur, plus vifs quand le fouet claque,  
Le grain qui sous leurs pieds sort de l'épi qui craque.

Midi s'approche, il monte, il invite au sommeil ;  
La verdure des pins reflète le soleil ;  
La mouche, au corselet d'azur et d'émeraude,  
Bourdonne, et le frelon rayé de jaune rôde  
Et poursuit les chevaux ennuyés et plus lents.  
L'air flotte épais autour des arbres somnolens,  
Où, vibrante, accrochée à l'écorce inégale,  
Joyeuse de l'été, résonne la cigale ;  
Le chaume, coupé ras, montre un sol crevassé,  
Et l'horizon entier languit, presque effacé  
Sous le rideau tremblant et fin de la lumière  
Qui, diffuse, ressemble à de l'or en poussière.

Les chevaux arrêtés, sous le fouet tout à coup  
Reprennent, inclinant et relevant le cou,  
Leur lenteur fatiguée au rythme monotone ;  
Toute leur peau, qu'irrite une mouche, frissonne ;  
Et tels, jusqu'aux jarrets dans la paille enfoncés,  
A chaque pas d'un flot d'épis embarrassés,  
Ils soulèvent du pied des pellicules fines  
Qui, s'envolant, leur vont agacer les narines.  
Ils soufflent ; mais le fouet s'est tu ; leur guide est las ;  
Plus de jurons sonnans quand ils font un faux pas ;  
Immobile et muet, l'homme, comme en un songe,  
De l'une à l'autre main fait circuler leur longe,  
Et, fermant à moitié ses grands yeux assoupis,  
Ne voit plus que l'éclat du ciel et des épis,  
Un flambolment brutal entrant sous sa paupière,

Des chevaux tout luisans piétinant la lumière,  
 Et, devant lui, couchée au fond d'un trou du mur  
 Qui borde l'aire, tiède en son réduit obscur,  
 Projetant, bien qu'à l'ombre, un éclair, sa bouteille  
 Qui l'appelle et lui rit en vain, car il sommeille...

## IV.

## LA MOUSTOÛIRE. — VENDANGES PROVENÇALES.

« Holà, voisin ! ma vigne est mûre; qu'on se prête :  
 Aidez-nous, et demain, notre vendange faite,  
 Nous irons vous aider de même à notre tour. »

C'est pourquoi le coteau, dès la pointe du jour,  
 Est plein d'éclats de rire et de chansons alertes;  
 Cachés jusqu'à mi-corps parmi les vignes vertes,  
 En groupes espacés, on voit les paysans  
 Se courber pour cueillir la grappe aux grains luisans.  
 Les filles, que poursuit l'œil des malins, sont gaies.  
 Leur jupe à mille plis, fort courte, à longues raies,  
 Montre la fermeté de leur jambe, et vos yeux  
 Sont brillans de plaisirs, ô travailleurs joyeux !  
 La serpe va et vient. Parfois l'un d'eux se dresse,  
 Appelle, et dans sa main, prétexte à la paresse,  
 On admire un moment, lourde et pareille à l'or,  
 Une grappe où le pampre en festons tremble encor,  
 Fruit rare et mieux venu, qui se garde ou se mange.

Tout courbés sous le poids des mannes de vendange,  
 Les porteurs, leur coussin à l'épaule, là-bas,  
 Gagnent avec lenteur, car voici qu'ils sont las,  
 La cuve où des enfans dansent, les jambes nues,  
 Sur le flot de raisins épanchés des cornues.

La serpe va et vient. L'année est bonne : on rit.  
 Le soleil fait le vin, qui fait content l'esprit :  
 Merci, soleil ! on chante, on s'appelle, on babille.

Cependant derrière elle une oubliieuse fille  
 Laisse un beau grappillon que, sous le pampre vert,  
 Un galant aux aguets a bientôt découvert.

« La moustouïre ! » dit-il, car la fille est jolie :  
 Il doit, ayant coupé la grappe qu'elle oublie,

L'en barbouiller d'abord pour l'embrasser après.  
 Déjà la fille court, mais il la suit de près,  
 La saisit par la robe, et la belle s'arrête ;  
 Dans ses bras repliés, elle a caché sa tête.  
 Il la prend par la taille ; elle veut de la main  
 Ouvrir les droits pressans du garçon, mais en vain.  
 Son beau corps prisonnier se tord, se glisse et ploie,  
 Et le jeune homme ardent, qui palpète de joie,  
 Attire près du sien le visage charmant,  
 Et, changeant en plaisir le juste châtement,  
 Laissant à ses pieds choir la grappe redoutée,  
 N'inflige qu'à demi la peine méritée.  
 O vendange ! ô baisers ! sur son visage pur  
 S'il avait fait jaillir le jus du raisin mûr,  
 Vraiment la belle enfant ne serait pas plus rose !

La serpe va et vient. On chante, on rit, on cause...  
 On ne m'y prendra plus, — dit la belle en rêvant,  
 Mais n'importe, elle t'aime, ô jeune homme, et souvent,  
 Troublée au souvenir des baisers de ta bouche,  
 Elle oublie à dessein des grappes à la souche.

## V.

## BÉNÉDICTION DU FEU. — LA NOËL.

Fête d'église ? non, mais fête de famille,  
 Voici Noël. Voici la bûche qui pétille ;  
 Le « carigné, » vieux tronc énorme d'olivier,  
 Conservé pour ce jour, flambe au fond du foyer.  
 Si des rites romains on soigne l'observance,  
 On jeûne ce jour-là, mais, ô sobre Provence,  
 Peu t'importe, et souvent, libre, tu te souviens  
 Que nos pères, nos bons aïeux, étaient païens.

Aussi le « gros souper » sera bon, quoique maigre.  
 On ne mangera pas l'anchois rouge au vinaigre,  
 Mais on festinera ce soir avec gâté,  
 De morue au vin cuit et de nougat lacté,  
 D'oranges, de raisins secs et de figues sèches.

Dans un coin, les enfans se construisent des crèches,  
 Théâtres où l'on met des pierres pour décor  
 Et de la mousse prise aux vieux murs, puis encor

Des arbres faits d'un brin de sauge, et sur ces cimes,  
 Le long des sentiers fins côtoyant ces abîmes,  
 Des pâtres et des rois se hâtent vers le lieu  
 Où vagit, entre l'âne et le bœuf, l'enfant-Dieu.

« A table! » — L'on accourt. La sauce aux câpres fume;  
 Le nougat luit;... mais c'est une vieille coutume  
 Qu'avant de s'attabler on bénisse le feu.

La flamme rose et blanche avec un reflet bleu  
 Sort de la bûche où dort le soleil de Provence.  
 Le plus vieux, à défaut du plus petit, s'avance :  
 « O feu, dit-il, le froid est dur; sois réchauffant  
 Pour le vieillard débile et pour le frêle enfant;  
 Ne laisse pas souffrir les pieds nus sur la terre;  
 Sois notre familier, ô consolant mystère!  
 Le froid est triste, mais non moins triste est la nuit;  
 Et, quand tu brilles, l'ombre avec la peur s'enfuit;  
 Prodiges donc à tous ta lumière fidèle :  
 Qu'elle glisse partout où l'on souffrit loin d'elle,  
 Et ne deviens jamais l'incendie, ô clarté!  
 Ne change pas en mal ta force et ta bonté;  
 Ne dévore jamais les toits couverts de paille,  
 Ni les vaisseaux errans sur la mer qui tressaille,  
 Rien de ce qu'a fait l'homme, et qu'il eût fait en vain,  
 O feu brillant, sans toi, notre allié divin. »

Le vieillard penche un verre, et le vin cuit arrose  
 La longue flamme bleue au reflet blanc et rose;  
 Le carignié mouillé crépite, et tout joyeux,  
 Constellant l'âtre noir, fait clignoter les yeux.  
 On s'attable. La flamme étincelante envoie  
 Aux cristaux, aux regards ses éclairs et sa joie;  
 Le vieux tronc d'olivier qui gela l'autre hiver  
 Se consume, rêvant au temps qu'il était vert,  
 Aux baisers du soleil et même à ceux du givre;  
 Tel, mourant dans la flamme, il se prend à revivre,  
 Et l'usage prescrit qu'on veille à son foyer,  
 Pour que, sans s'être éteint, il meure tout entier.

JEAN AICARD.

PARIS. — J. CLAY, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOÎT.

---

---

# L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## AUX ÉTATS-UNIS

---

Tandis que la France essaie de fixer les institutions sous lesquelles elle veut vivre, et que nos partis politiques s'attardent encore dans de stériles discussions sur les diverses formes de gouvernement théoriquement possibles, la grande démocratie américaine vient de procéder à l'exercice du plus important de ses droits souverains en renommant pour quatre années le premier magistrat de la république. Cette épreuve nouvelle des libres institutions du pays en démontre une fois de plus la valeur. Jamais on n'a vu d'élection plus sage et plus sainement conservatrice. Elle n'a produit aucun bouleversement dans les idées, aucun trouble sérieux dans les habitudes, aucune panique dans les intérêts matériels, aucun changement de politique dans le gouvernement, ni même aucun changement de personnes dans l'administration proprement dite. Elle a purement et simplement confirmé et raffermi l'autorité du général Grant et l'influence des idées modérées qu'il représente. Voilà déjà douze ans que le parti qui a sauvé l'union nationale, aboli l'esclavage, abattu l'esprit d'insurrection dans les états du sud et fait rentrer les gouvernements locaux dans la mesure de leur pouvoir légal est en possession du gouvernement fédéral et de la grande majorité du pays; l'élection qui vient d'avoir lieu lui en assure la possession pour quatre années de plus. C'est là un exemple de stabilité bien rare dans les gouvernements représentatifs, et même sous le régime absolu. Il faut reconnaître que, malgré les agitations bruyantes et les apparens désordres des gouvernements populaires, les démocraties exercées dans l'usage de leurs droits sont aussi fermes dans leurs desseins, aussi persévé-

rantes dans leurs actes, que les monarchies constitutionnelles et les aristocraties parlementaires.

La réélection du général Grant contient un autre enseignement : c'est que les partis remportent des triomphes plus durables et se maintiennent plus longtemps au pouvoir par la modération que par la violence. Les partis appelés à une longue domination et capables de faire de grandes choses sont ceux qui savent se modifier suivant les circonstances, absorber dans leur sein toutes les opinions modérées et s'identifier avec la cause nationale. C'est là ce qui fait encore aujourd'hui la force du parti *républicain* et la faiblesse du parti *démocrate*. Si le parti *républicain* s'était laissé entraîner, il y a quatre ans, par les radicaux, et s'il était tombé dans leurs mains au lieu de tomber dans celles du général Grant, il n'aurait pas tardé à se rendre impopulaire, et il aurait infailliblement succombé. Si le parti *démocrate*, au lieu de se compromettre, à la suite du président Johnson, dans une politique maladroitement réactionnaire et de choisir pour candidat aux élections présidentielles de 1868 un homme qui avait été pendant la guerre l'allié déclaré des états du sud, avait eu le bon sens d'accepter dès lors les faits accomplis et de se ranger sous la bannière du général Grant, il ne serait pas réduit, pour ressaisir quelque influence, à tenter un ridicule essai de coalition avec les anciens adversaires de l'esclavage, avec ceux qu'on appelle aux États-Unis les radicaux ; il ne serait pas obligé de flatter les noirs affranchis pour obtenir leurs suffrages, de faire à ses ennemis naturels des protestations d'amitié hypocrite dont personne n'est dupe, et de choisir enfin, pour l'opposer au général Grant, le pamphlétaire abolitioniste Horace Greeley. Peut-être les républicains auraient-ils néanmoins conservé le pouvoir ; dans tous les cas, la défaite des démocrates aurait été moins profonde, s'ils avaient cherché le succès dans une politique sage, au lieu de le chercher dans des intrigues équivoques et dans des marchés déshonnêtes.

Cette singulière attitude du parti *démocrate* n'aura servi qu'à retarder la crise qui doit un jour ou l'autre, soit sous son ancien nom, soit sous un nom nouveau, le ramener au pouvoir. Il n'est en effet douteux pour personne que l'opinion publique aux États-Unis ne soit à la veille d'une de ces grandes transformations qui s'accomplissent toujours dans les pays libres quand les questions qui ont servi de mot d'ordre aux partis sont complètement vidées, et que les liens accoutumés se relâchent pour faire place à des alliances nouvelles. L'influence du grand parti *républicain*, quoique fortifiée par cette élection, si du moins il faut en juger par les votes, ne durera qu'autant que la cause à laquelle ils s'est voués n'aura



pas complètement prévalu. La majorité ne lui fera pas défaut tant qu'il aura besoin de se défendre contre les retours offensifs des anciens ennemis de l'union nationale; mais déjà, comme tous les partis longtemps victorieux et gouvernants, il commence à se désunir. La candidature d'Horace Greeley et son alliance avec les démocrates sont le premier symptôme de ce travail inévitable. Les défectionnaires du parti républicain ont même pris un nouveau nom, ils s'intitulent les *libéraux*; ils cherchent à formuler un programme qui, sans s'éloigner beaucoup de celui du parti républicain, se rapproche de celui des démocrates; ils essaient de reléguer au second plan les questions à peu près résolues pendant les années dernières et de faire passer en première ligne soit des questions nouvelles, soit des questions anciennes et considérées comme secondaires depuis l'époque de la guerre civile. Il n'y a peut-être pas grande différence entre le programme de la convention libérale de Cincinnati, accepté par la convention démocratique de Baltimore, et le programme de la convention républicaine de Philadelphie, accepté par le général Grant. Il n'en est pas moins digne de remarque que, dans cette dernière campagne électorale, c'est un ancien démocrate qui a été le candidat des républicains, tandis que les démocrates prenaient pour chef et, comme on dit en Amérique, pour *porte-étendard* un des hommes les plus compromis et des écrivains les plus virulents du parti républicain radical. Ce chassé-croisé des républicains et des démocrates est l'indice d'une situation toute nouvelle, d'un changement prochain dans l'assiette et dans l'équilibre des grands partis politiques des États-Unis. Que sera cette transformation, et dans quels cadres se reformeront ces grands partis quand les suites de la guerre civile auront cessé complètement de se faire sentir? Nous allons essayer de nous en rendre compte en jetant un coup d'œil rapide sur les incidents de la dernière lutte électorale et sur les évolutions de l'opinion publique pendant l'année qui vient de s'écouler.

## I.

Il serait impossible de comprendre par quelle fantaisie bizarre ou quelle étrange combinaison d'intérêts et de rancunes les démocrates et les radicaux se sont trouvés amenés à faire cause commune dans l'élection dernière, si l'on ne se rappelait les circonstances qui entourèrent, il y a quatre ans, la première candidature du général Grant. C'était au lendemain des longues hostilités entre le président Johnson et le congrès. Le congrès, qui représentait l'opinion républicaine avancée et le parti conservateur de l'union

nationale, avait voté une série d'amendemens constitutionnels réglant les conditions nouvelles du gouvernement des états, les conséquences de l'émancipation des noirs et l'admission obligatoire des affranchis au droit de suffrage dans tous les anciens états rebelles. Ces états, soumis provisoirement à l'autorité militaire, ne recouvrèrent l'exercice de leurs droits politiques et n'étaient admis à *reconstruire* leurs gouvernemens locaux qu'à mesure que leurs législatures auraient ratifié les amendemens constitutionnels votés par le congrès. Le congrès prenait ainsi des garanties contre le rétablissement possible des pouvoirs locaux, auteurs de la guerre civile, et contre la restauration indirecte de l'esclavage sous des prétextes ou des noms nouveaux. Le président Johnson au contraire, qui dans les premiers jours de sa présidence avait déployé contre les états du sud toutes les fureurs et toutes les sévérités d'un vainqueur implacable, était redevenu graduellement le protecteur des états rebelles, le théoricien des doctrines d'anarchie fédérative prêchées de tout temps par le parti démocrate sous le nom de *states-rights*, le chef de l'opposition démocratique à la majorité républicaine du congrès. Dans l'interminable duel législatif et judiciaire qui s'en était suivi, l'avantage était resté au congrès; le président Johnson n'avait pu entraver sérieusement l'exécution des lois fédérales; mais les radicaux, de leur côté, avaient échoué dans la mise en accusation du président. Plusieurs républicains modérés, s'inspirant en cela du sentiment public, s'étaient refusés à employer des rigueurs inutiles pour briser la résistance impuissante du pouvoir exécutif, et le président Johnson était sorti de son procès d'*impeachment* acquitté par ses juges, quoique perdu dans l'opinion publique. La grande convention électorale du parti républicain réunie à Chicago, persistant dans cette politique modérée, avait épousé la candidature du général Grant, toujours suspect aux radicaux à cause de ses opinions antérieures, et elle n'avait même point désigné pour la vice-présidence le président du sénat, M. Wade, dont les radicaux demandaient la nomination comme prix de leur adhésion à cette candidature. Une fraction considérable du parti républicain s'était montrée fort mécontente des choix de la convention de Chicago, et plusieurs voix éloquantes de l'opinion abolitionniste s'étaient élevées dès lors pour protester contre l'élection du général Grant.

Le général fut élu cependant avec les voix elles-mêmes des radicaux, qui, faute d'un candidat plus à leur convenance, se résignèrent à le nommer pour éviter l'élection du candidat démocratique, M. Horatio Seymour, ancien gouverneur de l'état de New-York pendant la guerre et l'un des chefs de ce parti *copperhead*, qui

sympathisait presque ouvertement avec les rebelles; mais les radicaux ne tardèrent pas à voir que le général Grant, comme on dit familièrement, n'était pas leur homme. Ils s'en aperçurent trop bien lors de l'entrée en fonctions du nouveau président. Les comités réunis des deux chambres du congrès, chargés du dépouillement des votes du collège électoral, étant venus, suivant l'usage, lui annoncer officiellement son élection, il évita soigneusement de s'engager avec les radicaux. Interrogé sur le choix de son ministère, il répondit par ces paroles significatives dans leur embarras même : « j'ai toujours trouvé qu'il était indélicat d'annoncer ou même de prévenir d'avance les *gentlemen* que je songe à appeler au ministère, avant que la déclaration officielle de l'élection n'ait eu lieu dans le congrès; si je le disais d'avance, on ferait des efforts pour changer ma détermination : j'ai donc résolu de ne rien dire jusqu'à ce que j'envoie les noms au sénat pour qu'il les confirme. » Cette indépendance jalouse, quoique profondément respectueuse des lois du congrès, ne tarda pas à lui faire beaucoup d'ennemis dans le parti qui venait de le nommer et particulièrement dans le sénat, dont les membres importants, associés par la constitution à l'exercice du pouvoir exécutif, s'étaient flattés de dominer entièrement son esprit. Tous vinrent successivement l'entretenir et lui proposer leurs projets personnels; tous furent poliment éconduits. Le nouveau président ne voulait pas être l'esclave de ses conseillers intimes. Il ne voulait pas devenir l'instrument docile d'un parti. Il affectait de n'être qu'un homme de bon sens qui accomplit paisiblement sa besogne, et les partis violens devinaient sous ces dehors modestes une de ces volontés calmes et prudentes que rien ne peut entamer ni séduire. Dès ce jour, ils traitèrent le général Grant en ennemi, et lui firent cette opposition sourde qui devait tourner plus tard en guerre déclarée.

Quant à lui, le général Grant n'a jamais voulu s'en apercevoir; il est demeuré, comme on devait l'attendre de la loyauté de son caractère, l'exécuteur fidèle des résolutions du congrès. Étranger auparavant à la politique, guidé surtout par le sentiment national, et ne se laissant enrégimenter dans aucune des factions dont les querelles avaient déchiré le pays, il s'est entouré, dès le début, des hommes les plus éminens du parti républicain modéré; il a gouverné pendant quatre ans avec un sang-froid et une impartialité d'autant plus faciles qu'ils servaient son humeur taciturne, son goût pour la silencieuse expédition des affaires et jusqu'à la nonchalance qui est, dit-on, l'un de ses défauts. Son administration n'a pas été certainement irréprochable en toutes choses. Plus accoutumé à la discipline des camps qu'à la diplomatie parlementaire et

aux intrigues du cabinet, il a commis et devait commettre plus d'une maladresse; il a quelquefois agi avec une brusquerie militaire qui convenait mieux à un général d'armée qu'au premier magistrat civil d'une république. Il a pu faire, on l'en accuse du moins, de mauvaises nominations administratives, distribuer trop souvent les places lucratives à sa famille et à ses amis, tolérer autour de lui, par laisser-aller ou par inexpérience, quelques spéculations véreuses, et se livrer parfois imprudemment à ces associations politico-financières qui, sous le nom de *rings*, jouent un trop grand rôle dans le monde politique américain et jusque dans les deux chambres du congrès. Il a pu, comme le lui reproche le sénateur Trumbull, nommer son beau-frère, le général confédéré Longstreet, collecteur du port de la Nouvelle-Orléans, abuser de sa situation pour récompenser à tort et à travers des services ou des amitiés personnelles. Il a pu subir certaines influences financières, et faire à certaines compagnies des concessions de terre trop avantageuses au détriment du trésor public. Il a pu exercer avec trop de sévérité et outre-passer même dans les états du sud la rigoureuse application des lois du congrès. Il a pu surtout montrer une médiocre habileté diplomatique, entreprendre trop légèrement l'annexion de la République Dominicaine. Il a pu enfin, comme le lui reproche un des hommes les plus respectés des États-Unis, le sénateur Sumner, manquer d'égards envers la république noire d'Haïti, et oublier d'inviter à dîner avec ses collègues le représentant noir Frederick Douglass. Assurément les griefs ne manquent pas contre une administration qui a duré quatre ans, aux prises avec de grandes difficultés politiques, diplomatiques ou financières, et que les lois du congrès avaient armée d'un vaste pouvoir discrétionnaire dans les anciens états insurgés; mais on ne saurait lui reprocher aucune faute grave, et la preuve que l'administration du général Grant a été bonne se trouve dans ce fait même, qu'on est obligé d'invoquer contre elle des griefs aussi mesquins ou aussi vulgaires.

Quoi qu'en disent aujourd'hui les adversaires politiques ou les ennemis personnels du général, ces quatre années n'ont pas été pour le gouvernement des États-Unis une époque de honte, de tyrannie et de corruption. Après tout, la paix a été maintenue et consolidée au dedans; les états du sud, reconstruits suivant les lois du congrès, sont rentrés l'un après l'autre dans le giron de l'Union fédérale; la privation des droits politiques a été maintenue contre un certain nombre d'anciens insurgés et d'anciens chefs de la confédération du sud; l'amnistie a été appliquée graduellement à tous ceux qui en ont paru dignes. En même temps, d'importantes négociations diplomatiques ont été menées à bien, et l'épineuse ques-

tion des corsaires confédérés armés en Angleterre s'est résolue par une énorme indemnité payée aux États-Unis. Quant aux finances, qui, selon le sénateur Trumbull, ont été tellement dilapidées qu'avec l'argent gaspillé depuis quatre ans « on pourrait acheter une maison et donner 1,000 dollars à chaque homme de l'Indiana, » la dette publique, qui était de 2 milliards 595 millions de dollars lors de l'arrivée du général Grant aux affaires, n'est plus que de 2 milliards 236 millions, c'est-à-dire qu'elle a diminué en trois ans et demi de 359 millions de dollars, soit environ 500 millions de francs par an (1).

Enfin ces lourds impôts sur le commerce et sur l'industrie intérieurs qui entravaient aux États-Unis la production nationale viennent d'être considérablement allégés par le congrès sur la proposition du ministre des finances, M. Boutwell. L'*inland revenue*, qu'il ne faut pas confondre à cause de son nom, comme le faisait récemment dans une chambre française un orateur du gouvernement (2), avec l'impôt sur le revenu (*income-tax*), ne porte plus guère aujourd'hui que sur certaines denrées d'un usage général, telles que le whiskey, le tabac et le malt. Le timbre (*stamp*), qui frappait antérieurement presque tous les objets vendus dans le commerce de détail, ne portera plus que sur les chèques, les traites, les ordres de banque et les remèdes brevetés. Cette modeste réforme, que permet d'accomplir un excédant annuel de 97 millions de dollars, est d'une grande importance pour la prospérité industrielle des États-Unis, si gravement atteinte par les taxes de guerre, et si mal protégée par des droits protecteurs énormes qui ne servent qu'à encourager la contrebande. Même au point de vue économique et fiscal, on ne

(1) Le budget des États-Unis est réglé comme il suit pour l'année 1871-72 :

<i>Recettes.</i> — Revenu des douanes. . . . .	210,370,286 d. 77 c.
<i>Inland revenue.</i> . . . .	120,612,177 d. 72 c.
Vente de terres. . . . .	2,575,714 d. 19 c.
Diverses sources. . . . .	24,518,688 d. 88 c.
Total . . . . .	<u>374,106,867 d. 56 c.</u>
<i>Dépenses.</i> — Liste civile (traitemens), etc. . . . .	60,984,757 d. 42 c.
Pensions et Indiens. . . . .	35,505,131 d. 58 c.
Armée. . . . .	35,372,467 d. 20 c.
Marine. . . . .	21,248,809 d. 00 c.
Intérêt de la dette publique.. . . .	424,310,106 d. 48 c.
Total. . . . .	<u>277,517,962 d. 67 c.</u>
Excédant de l'année. . . . .	96,588,904 d. 89 c.

(2) Discours de M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, dans la séance du 27 décembre 1871.

peut pas reprocher à l'administration du général Grant d'avoir été inactive et incapable; elle a obtenu d'immenses résultats, qui auraient pu être plus grands, mais qui n'en devraient pas moins satisfaire les ambitions les plus exigeantes.

Il semblait donc qu'après tant de services rendus au pays, ou, si l'on veut, après un tel concours de circonstances heureuses, la réélection du général Grant ne dût rencontrer aucun obstacle, au moins dans le parti républicain. Que les démocrates essayassent de le combattre, ne pouvant l'attirer dans leurs rangs et voulant changer la politique du gouvernement fédéral, c'était fort naturel, et personne ne pouvait en être surpris; mais que des républicains, assurés avec lui d'un éclatant triomphe, courussent l'aventure d'une candidature nouvelle, avec la chance à peu près certaine d'être battus s'ils n'obtenaient pas le concours des démocrates, et d'être absorbés par ceux-ci dans le cas où ils contracteraient avec eux une trop étroite alliance, c'est ce qu'on ne pourrait s'expliquer, si l'on ne se souvenait des rancunes profondes que les radicaux avaient vouées de longue date au général Grant, et de la colère que devaient éprouver leurs chefs en se voyant écartés du pouvoir par une administration qu'ils avaient élevée de leurs propres mains. Depuis trois ans, ils la combattaient pied à pied, jour à jour, dans les deux assemblées fédérales, surtout dans le sénat; ils lui faisaient une opposition d'abord sourde, bientôt ouverte, et qui n'avait pas tardé à prendre un caractère agressif et personnel. Au fond, cette querelle était plus personnelle que politique, et les adversaires du président, ne pouvant s'en prendre au parti qui l'avait élu et qui le soutenait toujours, affectaient de le représenter comme un intrus, comme un usurpateur introduit par accident dans les rangs du parti républicain, où les hasards de la popularité l'avaient conduit à la première place, comme un homme politique de contrebande, étranger aux affaires dont la direction lui était confiée et élevé par sa renommée militaire à un poste qu'il était incapable de remplir. En un mot, il y avait une espèce de jalousie de métier entre le président Grant et les principaux ou les plus anciens chefs du parti républicain. Ces hommes d'état expérimentés et vieillis sous le harnais, qui attendaient depuis si longtemps la récompense de leurs grands services et de leurs longs travaux, ne pouvaient se résigner à être supplantés éternellement par un homme nouveau, sorti des rangs mêmes de leurs anciens adversaires, et en même temps trop obstiné pour se laisser diriger à leur guise.

Il se passait d'ailleurs aux États-Unis ce qui arrive souvent chez les nations calmes et prospères, quand les périls ont disparu, et que les ambitions ou les intérêts peuvent se donner carrière sans

risquer de troubler la paix publique. Les grands intérêts nationaux n'étant plus en souffrance, les petits intérêts particuliers commençaient à rentrer en scène. En même temps que les rivalités personnelles reparaissaient, certaines questions importantes par elles-mêmes, mais considérées longtemps comme secondaires, semblaient sur le point de revenir au premier rang. On parlait beaucoup de réformes administratives, commerciales et financières. On se passionnait contre les procédés et contre la composition même de l'administration du général Grant, qui n'était pourtant ni plus mauvaise, ni meilleure non plus que ses devancières; on se plaignait du favoritisme traditionnel qui faisait réserver les places dépendantes du gouvernement fédéral aux seuls partisans de l'administration régnante, sans égard aux talents ni aux services rendus antérieurement au pays; on combinait des plans de *réforme du service civil* pour rompre avec ces pratiques malheureusement invétérées depuis l'époque du président Jackson, le premier qui ait osé dire et ériger en maxime qu'en élection, comme en guerre, les dépouilles des vaincus appartenaient au vainqueur. De leur côté, les partisans du libre échange, entièrement opprimés depuis la guerre, s'élevaient avec vivacité contre les résultats détestables d'une politique de protection à outrance, poussée dans ces dernières années jusqu'à l'absurde, sous la double influence des nécessités fiscales et des intérêts manufacturiers des états du nord; ils croyaient le moment venu de s'interposer entre les partis politiques, et de déployer leur bannière en entraînant à leur suite les habitans des grandes villes commerciales et maritimes avec les populations agricoles de l'ouest et du sud. Ces divers élémens, auxquels vinrent se joindre pour les exploiter les mécontents du parti radical, les habiles du parti démocrate et les ennemis personnels du général Grant, composèrent le noyau de l'opposition nouvelle qui tint ses premières assises à la convention *libérale* de Cincinnati.

Depuis longtemps, ce nouveau mouvement d'opinion couvait à petit feu dans les états de l'ouest, surtout dans l'état du Missouri, où dès l'année 1870 le sénateur et ex-général Schurz et M. Gratz Brown, le futur candidat à la vice-présidence sur le *ticket* de Greeley, avaient ouvert une campagne en faveur d'une réconciliation avec les états du sud, d'un pardon général accordé aux rebelles, contre les monopoles financiers, pour la réforme du service civil et pour la liberté commerciale. Dans ce temps-là, il ne faut pas l'oublier, le journal d'Horace Greeley, *la Tribune*, qui a toujours été d'un fougueux protectionisme, [combattait ces novateurs, les accusait de désorganiser le parti républicain et de le livrer aux démocrates; quant aux doctrines libre-échangistes, il assurait im-

perturbablement qu'elles étaient soudoyées par l'or de l'Angleterre. En 1871, le mouvement avait repris à Cincinnati en formulant plus clairement son programme; il s'était prononcé à la fois contre tout monopole (1) sous forme de tarifs de douane ou autres, et pour la restitution des droits politiques aux anciens sudistes rebelles qui en avaient été privés depuis la guerre. On résolut enfin cette année de réunir dans la même ville une convention électorale pour y désigner une candidature présidentielle conforme à ce programme. Le général Schurz, orateur éloquent, esprit généreux et sincère, mais quelquefois un peu chimérique, revenait de Nashville, dans le Tennessee, où les démocrates du sud lui avaient fait l'accueil le plus cordial. Enchanté des dispositions conciliantes qu'il avait trouvées dans ce pays, il voulait conclure une alliance avec les démocrates, mais à la condition que ceux-ci vissent au-devant des républicains libéraux et consentissent à dissoudre leur parti pour en former un nouveau. Or les démocrates entendaient bien au contraire garder leur drapeau et profiter seulement du renfort qu'on leur amenait pour désorganiser le parti républicain, en se servant contre le général Grant du compétiteur qui lui serait donné. Ils ne se rendirent donc qu'en très petit nombre à la convention de Cincinnati. Au contraire les républicains mécontents, le général Schurz et le sénateur Trumbull en tête, y figurèrent presque seuls avec les radicaux avancés des états du nord. Il fut dès lors évident que les questions de personnes l'emporteraient sur les questions de principes, et qu'au lieu de s'occuper d'un changement sérieux de politique on ne rechercherait plus qu'un moyen de faire échouer la réélection du général Grant. C'était là le seul but qui pût réunir les efforts de cette opposition de hasard, et sauf le général Schurz, qui avait souhaité tout autre chose, les chefs ne cachaient pas que leur seule pensée était de « battre Grant. »

La convention se rassembla dans les premiers jours de mai à Cincinnati. Deux candidatures sérieuses se produisirent. Celle de Charles-Francis Adams, républicain, estimé, ponteur d'un grand nom, digne représentant des principes libéraux affichés par la convention, mais alors délégué du gouvernement fédéral auprès de la commission arbitrale de Genève, paraissait naturellement indiquée. Le nom de M. Adams se trouva d'abond en tête de la liste; mais les intrigues des conventions électorales en Amérique sont aussi obs-

(1) Cette expression de *monopole* est une des plus habituelles du vocabulaire politique américain et une de celles dont on abuse le plus, sans doute parce qu'elle est de nature à frapper l'esprit d'une nation démocratique et égalitaire. Ainsi l'esclavage a été attaqué par les abolitionnistes comme un *monopole*, les droits protecteurs sur les marchandises étrangères forment aussi un *monopole* en faveur du producteur indigène.



cures que celles des conclaves de cardinaux. Petit à petit, le nom de M. Adams perdit des voix, et après six tours de scrutin la majorité se porta sur l'abolitioniste Horace Greeley, l'homme le moins fait du monde, soit pour inaugurer une politique libérale, soit pour servir de chef et de centre à un parti nouveau, soit pour occuper avec dignité la première magistrature d'un grand pays. On raconte que la nouvelle de la nomination d'Horace Greeley, quand elle fut connue dans le pays, produisit d'abord un effet d'étonnement et d'hilarité incrédule. A New-York, où M. Greeley est connu pour un homme d'un esprit aventureux et excentrique, quelques personnes crurent être le jouet d'une mauvaise plaisanterie. Pour mieux tourner en ridicule l'élu de la convention de Cincinnati, les journaux républicains assurèrent qu'on lui avait donné pour collègue le fameux George-Francis Train ou le non moins fameux Daniel Pratt, deux extravagans célèbres dans le monde politique américain. L'impression générale fut que le choix de Greeley compromettait le nouveau parti républicain libéral, et devait le priver à la fois de l'adhésion des républicains sérieux et de celle des démocrates, sans laquelle il ne pouvait réussir, sinon même provoquer de nombreuses défections dans les rangs des libéraux. Les chefs mêmes du parti ne s'en montraient pas enthousiastes; ils se défendaient d'y avoir concouru, et, tout en avouant leurs répugnances pour l'homme, s'excusaient en disant qu'ils avaient obéi, en le choisissant, à des nécessités de tactique électorale, que nul autre candidat n'était mieux en mesure de tenir tête au général Grant en lui disputant le vote des nègres affranchis, et qu'enfin mieux valait nommer le premier venu que de nommer le général Grant.

Le premier venu, c'était trop dire, car M. Horace Greeley, connu depuis longues années du public américain tout entier, était loin d'être le premier venu; mais il aurait presque mieux valu pour le nouveau parti libéral que la popularité de son candidat fût moins grande, car elle n'était pas tout à fait de nature à le servir auprès des hommes sérieux. C'est un étrange caractère que celui de M. Horace Greeley, un des types les plus curieux de ces hommes, fils de leurs œuvres, qui abondent aux États-Unis et qui représentent au plus haut degré les défauts comme les qualités natives de leurs compatriotes. Né dans la pauvreté et obligé, comme le président Lincoln, de travailler de ses mains pour gagner sa vie dans les premières années de sa jeunesse, il s'est élevé par son seul mérite à la situation importante qu'il occupe aujourd'hui dans le monde politique américain. D'abord ouvrier imprimeur, puis journaliste pendant longues années, enfin rédacteur et propriétaire d'un des plus grands journaux des États-Unis, son goût pour la littérature et son humeur

aventureuse le poussèrent dans une voie à laquelle son éducation ne l'avait pas suffisamment préparé. Ingénieux, hardi, fantasque, fécond en saillies, sachant se donner l'apparence d'un profond philosophe politique, tout en conservant le langage familier et original qui plaît à la foule, ce singulier mélange d'élévation et de trivialité lui valut bientôt une popularité considérable dans les états de l'est et du nord, surtout chez les habitans des campagnes, pour lesquels il rédigeait spécialement l'édition hebdomadaire de *la Tribune*. Étranger à la discipline des partis, indépendant à l'excès, irrégulier et excentrique en toutes choses, absolu comme tous les hommes incomplets, tranchant les questions qu'il ne savait pas dans le sens des instincts populaires, homme d'imagination avant tout, affectant les allures d'un vrai paysan du Danube, il avait séduit l'opinion publique par ses qualités et par ses défauts eux-mêmes, si conformes au caractère national. Dans sa jeunesse, il avait fondé des sociétés de tempérance et s'était adonné au régime végétal. Il avait presque médité la fondation d'une religion nouvelle. Plus tard, sous l'influence des écrivains socialistes français et anglais, il avait entrepris la formation de plusieurs communautés phalanstériennes. Toutes les idées les plus hardies et aussi les plus chimériques s'étaient tour à tour emparées de son esprit et étalées dans son journal. Quoique désabusée à la fin de ces rêveries, *la Tribune* de New-York était restée, comme l'indiquait son nom, une tribune ouverte à tous les systèmes aventureux et à toutes les causes philanthropiques et généreuses. La politique de M. Greeley était un singulier mélange de l'idéalité la plus élevée et des plus grossiers préjugés populaires. Agronome émérite, personne n'avait fait plus que lui pour le progrès et l'éducation des classes agricoles, dont il avait embrassé en revanche les ignorantes passions contre la doctrine du libre échange. L'abolition de l'esclavage et la protection de l'industrie indigène étaient devenues ses deux grands chevaux de bataille, et son incontestable talent à soutenir ces deux causes populaires avait depuis longtemps marqué sa place au premier rang du parti républicain. Sa renommée de journaliste et d'homme public était allée aussi loin que pouvait le souhaiter une ambition plus modeste. Son influence morale était des plus grandes, son caractère estimé de ceux même qui ne partageaient pas ses opinions et qui blâmaient ses bizarreries. On citait son nom avec celui de M. Bryant, rédacteur du *New-York-Post*, comme celui d'un des hommes bien rares qui rachetaient l'honneur du journalisme américain par leur indépendance, leur honnêteté et la sincérité de leurs convictions. Le peuple américain lui avait donné plusieurs de ces noms familiers dont il aime à décorer ses favoris, et qui sont chez lui le signe de la popularité la

plus grande. On l'appelait l'honnête *Horace*, le *philosophe*, le *sage de Chappaqua*, du nom d'une maison de campagne qu'il avait achetée pour y installer une ferme modèle. Il avait été membre du congrès, où il avait siégé avec celui qui devait être le président Lincoln, et combattu avec fermeté pour la cause abolitionniste. Telle était son autorité sur l'esprit public, que M. Emerson avait pu écrire des populations agricoles de l'ouest « qu'Horace Greeley pensait pour elles moyennant trois dollars par an. » Il semblait que rien ne manquât à sa gloire, s'il s'était contenté de rester un homme privé; mais, tout en déclamant contre l'ambition et l'avidité des autres, M. Horace Greeley était dévoré d'un secret désir : il voulait jouer un grand rôle politique. Il était las d'être un simple journaliste; il voulait dans ses vieux jours aborder une scène plus vaste, et il était prêt à mettre son journal, son influence, son talent d'écrivain et d'orateur, ses convictions même, s'il le fallait, au service du premier parti qui lui offrirait le titre de président des États-Unis.

Il était parvenu à ses fins; la convention de Cincinnati, circonvenue par ses nombreux amis, séduite par ses offres de service, désireuse de neutraliser l'influence du parti protectionniste, toujours si puissant dans les états du nord, ou de l'attirer dans les rangs des républicains libéraux, s'était laissé entraîner à le choisir pour chef. Toutefois il y avait lieu de craindre que ce succès lui-même ne devint l'écueil où devait périr la vieille réputation de M. Greeley. En le désignant pour remplir la première magistrature du pays, on faisait trop bien sentir à tout le monde la différence qu'il y a, même aux États-Unis, entre un écrivain habile et un homme d'état sérieux. C'était remettre dans tout leur jour les imperfections de l'esprit et du caractère de M. Greeley, qui pour ses lecteurs n'étaient peut-être qu'un charme de plus, mais qui devaient paraître intolérables chez l'homme appelé à diriger l'administration du pays. On devait se rappeler que M. Greeley n'avait jamais été qu'un homme de talent, sans grande consistance et, sauf quelques préjugés poussés chez lui jusqu'au fanatisme le plus aveugle, sans principes politiques bien arrêtés.

On l'avait vu maintes fois, dans le cours de sa longue carrière, varier non pas tant au gré de ses intérêts qu'au gré de ses fantaisies, de ses passions et de ses haines. Il avait l'habitude, quand il épousait une cause, de la compromettre par ses excès de zèle et par une exagération naturelle à son esprit mal réglé. Ainsi, lors de la sécession des états du sud et du commencement de la guerre civile, il avait appartenu à cette fraction du parti républicain et abolitionniste pour qui le maintien de l'unité nationale n'était qu'une chose secondaire, et qui aurait volontiers laissé les états du sud s'en aller en paix, » pourvu que les états du nord, affranchis de

la suprématie des esclavagistes, pussent s'organiser séparément à leur guise; le mot que nous venons de citer était de lui, et lui avait été souvent reproché depuis lors. Puis, pendant la guerre, subordonnant comme toujours l'intérêt national à des passions de parti, on l'avait vu parmi les plus acharnés à dénoncer les crimes des rebelles à la vengeance nationale. Enfin, après l'assassinat du président Lincoln, quand l'exaspération publique était à son comble contre les chefs vaincus de la rébellion, accusés d'avoir mis eux-mêmes le poignard aux mains du meurtrier, on avait vu M. Horace Greeley, par une inspiration généreuse, mais au moins inattendue de sa part, prendre le contre-pied de l'opinion régnante et donner sa caution pour la mise en liberté de l'ex-président confédéré Jefferson Davis. Cette versatilité bien connue, ce goût de la singularité et du paradoxe, étaient, il faut l'avouer, des défauts bien dangereux chez un homme qui aspirait à être le chef d'une des plus grandes nations du monde. On pouvait estimer M. Greeley en dépit de ses inconséquences, de ses parti-pris et de l'intempérance habituelle de son langage; toutefois on ne pouvait sans hésitation lui confier le mandat redoutable qu'il sollicitait de ses concitoyens. D'ailleurs tout son passé protestait contre le programme du parti libéral. Quelle raison pouvait-on avoir de le choisir? Était-ce comme partisan du libre échange? Il en était l'adversaire acharné. Était-ce comme gage d'union entre les libéraux et les démocrates? Ces derniers ne pouvaient l'accepter qu'à grand'peine. Était-ce enfin comme administrateur intègre et rigoureux, capable de faire de profondes réformes dans le gouvernement fédéral? Sa légèreté, son charlatanisme, l'obstination ou l'aveuglement avec lequel son journal avait soutenu à New-York des administrations les plus véreuses, ne permettaient guère de concevoir cette espérance. Sans doute la convention de Cincinnati avait pensé que ce choix était politique; elle avait cru qu'en raison même du caractère excentrique de M. Greeley et de son indépendance de tous les partis constitués, il avait plus de chance que personne de réunir autour de lui des opinions diverses et de servir de centre au nouveau parti libéral; mais c'était là un calcul trop raffiné pour être juste, surtout chez un parti nouveau, qui a besoin de racheter sa faiblesse numérique et son défaut d'organisation par la plus grande netteté de son programme et sa plus grande franchise dans le choix des personnes. M. Greeley pouvait être l'élu d'un groupe d'hommes s'intitulant convention électorale; il ne pouvait pas être le chef du nouveau parti libéral, dont il ne représentait pas les principes. C'est ce que disaient hautement plusieurs libéraux, qui annonçaient que le choix de M. Greeley les obligerait à voter pour le général Grant.

Après un pareil choix, la *plate-forme* de la convention de Cin-

cinnati ne pouvait être rédigée d'une manière bien significative. Il ne s'agissait plus que de ménager les diverses opinions qu'on s'efforçait de rassembler par ce lien fragile. On proclama en termes généraux l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction de race ou de couleur, le maintien de l'union fédérale, de l'émancipation des noirs, des amendemens constitutionnels votés les années dernières, — la suppression de toutes les incapacités politiques établies après la rébellion au préjudice des hommes qui avaient fait partie des gouvernemens insurgés, l'amnistie générale immédiate à tous les anciens rebelles, le maintien jaloux des droits des gouvernemens locaux, le rétablissement de l'*habeas corpus* pour tous sans distinction de catégorie, la suprématie des autorités civiles sur les autorités militaires, le respect de la liberté individuelle, la restriction du pouvoir fédéral dans la limite de ses attributions nécessaires. — D'autres résolutions, dirigées spécialement contre le général Grant, dénonçaient au pays l'administration civile fédérale, « devenue entre les mains du président actuel un instrument de tyrannie, d'ambition, de démoralisation et de gain personnel. » Pour en finir avec ces abus, la convention de Cincinnati proposait de faire adopter une modification constitutionnelle interdisant à l'avenir la réélection du président. Quant à la question financière et commerciale, qui avait joué un si grand rôle dans la formation du parti libéral, on se bornait, pour ne pas effaroucher le protectionnisme de M. Greeley, à quelques déclarations insignifiantes, contre la répudiation de la dette, en faveur de la reprise des paiemens en espèces, contre les concessions de terres vierges aux compagnies de chemins de fer, qui en abusaient pour les revendre trop cher aux émigrans. Une dernière résolution, rédigée, dit-on, par M. Greeley lui-même avec une ambiguïté calculée, se prononçait en faveur « d'un système de taxation fédérale qui ne touchât pas sans nécessité à l'industrie nationale et qui fournit les ressources nécessaires pour payer les dépenses d'une administration économe, les pensions, les intérêts de la dette publique, en opérant une réduction modérée de cette dette, » et, reconnaissant qu'il y avait dans le sein de la convention d'honnêtes, mais irréconciliables différences d'opinion sur le sujet de la protection ou du libre échange, « réservait la décision de ces matières au peuple assemblé dans ses comices et au congrès élu par le peuple, sans nulle intervention ni influence du pouvoir exécutif. » On se contenta de cette promesse de neutralité mutuelle, aussi peu sérieuse que peu sincère.

En revanche, la convention de Cincinnati se dédommagea des inévitables timidités de son programme en frappant à tour de bras sur le général Grant. Elle rédigea une sorte de proclamation officielle qui n'était d'un bout à l'autre qu'une déclamation furibonde

contre le président et son administration personnelle. « L'administration actuelle, y était-il dit, s'est rendue coupable d'un relâchement déplorable et d'un mépris grossier des lois du pays; elle a usurpé des pouvoirs qui ne lui sont pas accordés par la constitution... Le président des États-Unis s'est ouvertement servi des pouvoirs et des facilités de sa charge pour la poursuite de ses intérêts personnels. Il a conservé notoirement des hommes corrompus et indignes dans des postes élevés... Il a usé des services publics comme d'un instrument de parti et d'influence personnelle, et il s'est mêlé avec une tyrannique arrogance des affaires des états et des municipalités. Il a récompensé avec des places lucratives des hommes qui avaient acheté sa faveur par des présents, encourageant ainsi la démoralisation politique par son éclatant exemple. Il s'est montré déplorablement inférieur à sa tâche, et criminellement insouciant des responsabilités de ses hautes fonctions... Les partisans de l'administration se sont dégradés eux-mêmes et ont déshonoré le nom de leur parti en se faisant bassement les sycophantes du dispensateur du pouvoir et des places; ils ont cherché à étouffer la voie de la juste critique et le sens moral du peuple. »

A ces dénonciations brutales, qui donnaient à l'opposition des républicains libéraux un caractère tout personnel, vinrent se joindre, quelques semaines après, celles du sénateur Sumner, qui au début n'avait pas cru devoir prendre part au mouvement de Cincinnati. Il se leva en plein sénat, au moment même de la fin de la session, pour prononcer un discours virulent contre le général Grant, l'accusant de népotisme, de Césarisme, d'incapacité scandaleuse, affirmant qu'il avait soldé ses dettes personnelles à l'aide de son *patronage* administratif, mis ses nominations au service de ses intérêts et de ses affections de famille, et que même il s'était enrichi des cadeaux faits par ses créatures. D'ailleurs, ajoutait M. Sumner avec une jalousie trop visible, où le président aurait-il pu se préparer au gouvernement et à la vie publique? Peu de militaires ont su faire dans l'histoire figure de vrais hommes d'état, et le général Grant le pouvait moins que tout autre, « lui qui était entré à quarante-six ans dans la vie politique, et qui, avant la guerre civile, gagnait quelques centaines de dollars par an à tanner des peaux dans la ville de Galena? » Ces violences dépassaient de beaucoup le but, et elles étaient d'autant plus choquantes qu'elles venaient d'un des hommes politiques les plus sérieux, les plus respectés de l'opinion républicaine. Les sénateurs du parti du président, MM. Conkling, Logan, Carpenter, donnèrent la réplique à M. Sumner, et ils n'eurent pas de peine à se venger sur M. Greeley des injures faites par ses amis au général Grant. Ainsi débuta dans l'enceinte même de la grave assemblée sénatoriale la grande joute oratoire

à laquelle les partisans de Grant et de Greeley allaient se livrer pendant plusieurs mois sur le corps de leurs candidats respectifs, et qui devait rester célèbre par un débordement d'injures encore sans exemple, même dans ce pays du gros langage et de la calomnie sans conséquence.

## II.

La lutte électorale commençait à peine, et déjà la cause de M. Greeley était bien compromise. Les démocrates étaient loin d'être satisfaits du choix de la convention libérale, et, malgré les flatteries que l'opposition leur avait faites, semblaient disposés soit à désigner à leur tour un candidat de leur opinion, soit même, à défaut de candidat possible, à donner leurs voix au général Grant. Le *comité national exécutif démocratique* s'était réuni à New-York le 8 mai, au lendemain des manifestations de Cincinnati, sous la présidence du banquier Auguste Belmont, et il avait décidé qu'une convention démocratique se rassemblerait le 9 juillet à Baltimore. Une motion d'ajournement indéfini, faite par un partisan de Greeley, avait été repoussée sans discussion sérieuse. Les démocrates en effet ne pouvaient se croire engagés par la convention de Cincinnati, où n'avaient figuré qu'un très petit nombre des leurs, et ils craignaient d'être dupés par les radicaux. De leur côté, les *free-traders* (libres échangeistes) disaient hautement qu'on les avait trompés, et se préparaient à choisir eux-mêmes un autre candidat que M. Greeley. L'organisateur de la convention de Cincinnati, le général Schurz, quoique visiblement chagrin de la voie où l'on était entré, restait fidèle aux résolutions prises, et cherchait à rallier les mécontents; on remarquait avec étonnement que, dans aucun de ses discours en faveur de la candidature de M. Greeley, il ne s'était décidé à faire l'éloge personnel de ce candidat. Il le recommandait platoniquement, par esprit de discipline, et évidemment faute de mieux.

Les républicains restés fidèles au général Grant jugèrent que le moment était venu d'entrer en scène. Ils se rassemblèrent en convention le 5 juin à Philadelphie. Leur choix était tout fait, leur programme n'avait pas varié, et il ne s'agissait pour eux que de les proclamer. Aussi la réunion eut-elle moins le caractère d'une délibération politique que d'une cérémonie officielle et d'une fête à grand orchestre, dont tous les détails, réglés d'avance, s'exécutèrent avec la plus rigoureuse discipline. La convention s'assembla dans la salle de l'Opéra, décorée pour la circonstance de drapeaux, de fleurs et de feuillages, encadrant les portraits de Washington, de

Lincoln et du général Grant; 750 délégués étaient présens, chaque état ayant envoyé à la convention deux fois autant de délégués qu'il possédait de sénateurs et de députés. En attendant l'ouverture de l'assemblée, les délégués présens à Philadelphie débattaient dans des *caucus* ou réunions préparatoires le choix d'un candidat à la vice-présidence. Des *meetings*, des discours, des processions, des parades, occupaient le reste de leur temps. Enfin l'ex-gouverneur William Claflin, du Massachusetts, président du comité exécutif national républicain, annonça l'ouverture des débats. Comme d'usage, une prière fut dite par un *clergyman*, membre de la convention, pour appeler sur ses travaux la bénédiction du ciel. Un président provisoire fut désigné : ce fut M. Morton Mac-Michaël, ancien maire de Philadelphie. Ensuite il fut procédé à l'élection des quatre comités réglementaires, le comité d'organisation pour choisir le bureau de l'assemblée, le comité des *credentials* pour se livrer à la vérification des pouvoirs des délégués, le comité des résolutions, de beaucoup le plus important, pour rédiger la *plate-forme* et proposer les candidats, enfin le comité des *rules of orders and business* pour s'occuper des questions d'ordre et d'organisation matérielle; dans chacun de ces comités doit entrer un délégué de chaque état. Pendant que ces quatre commissions étaient à l'œuvre, les membres de la convention se mirent à discourir sur le thème obligé de l'éloge du parti républicain et du panégyrique du général Grant. Parmi les orateurs qui profitaient de l'occasion pour se produire, quelques délégués nègres des états du sud se faisaient remarquer par une véritable éloquence. Il n'y eut pas une seule voix dissidente. La convention n'était, comme le dit un témoin oculaire, « qu'un perpétuel *hurrah pour Grant*. »

Cependant le comité d'organisation rentre en séance et propose de nommer président de l'assemblée le juge Thomas Settle, un homme du sud rallié à la bonne cause, mais qui avait servi dans l'armée confédérée pendant la guerre. Celui-ci, en prenant possession du fauteuil, remercie l'assemblée « de l'insigne distinction qu'on lui accorde en le choisissant pour présider les délibérations du plus grand parti de la plus grande nation du monde, » et déclare qu'il accepte cet honneur « comme une main fraternelle tendue par les magnanimes sœurs du nord aux sœurs égarées, punies, régénérées, patriotiques, du sud. » Il conclut en affirmant que le sud demande la réélection de Grant, et que Grant y est nécessaire pour le maintien de l'ordre et de la loi. Cette harangue redondante, marquée au coin de la déclamation et de la vantardise nationales, est accueillie, comme toujours, par un enthousiasme indescriptible.

Le lendemain, la convention se réunit de nouveau. Le comité des



résolutions n'a pas encore terminé sa besogne, et on attend sa rentrée en se livrant à divers délassemens républicains et patriotiques : on se remet à discourir comme la veille, on écoute de la musique. Arrive la nouvelle des élections de l'Orégon, qui ont tourné en faveur de l'opinion républicaine : c'est du terrain gagné sur l'ennemi. Cette victoire inespérée est saluée par des acclamations. Puis on examine les pouvoirs des délégués ; sur le rapport du comité spécial, on tranche le différend qui s'élève entre les deux délégations rivales du territoire de Dakotah en décidant qu'elles siégeront toutes les deux, mais qu'elles n'auront pas droit à un double vote. Pour l'Utah, où la même difficulté se présente, on repousse la délégation mormonne, on admet au contraire celle des *gentils* ; après quoi l'assemblée, étant constituée, nomme pour les quatre années qui vont suivre le *comité national-exécutif*, qui en est la représentation permanente, et qui se compose d'un membre par état. Divers délégués proposent ensuite des résolutions de leur cru, qui sont renvoyées à l'examen de la commission. Enfin la candidature du général Grant est proclamée en grande pompe. C'est le général Shelby Collom, de l'Illinois, qui a l'honneur de porter la parole. « Au nom du parti républicain de l'Illinois et des États-Unis, s'écrie-t-il, au nom de la liberté, de la loyauté, de la justice et de la loi, dans les intérêts de l'égalité, du bon gouvernement, de la paix et des droits égaux de tous, conservant avec une profonde gratitude le souvenir de ses hauts faits sur le champ de bataille et de ses beaux talens d'homme d'état comme magistrat suprême de cette grande nation, je nomme président des États-Unis, pour un second terme, Ulysse Grant ! » A ces paroles, le délire ne connaît plus de bornes. Toute l'assemblée était debout ; on agitait les mouchoirs, on jetait les chapeaux en l'air ; un portrait équestre du général Grant apparut sur la scène. On fit alors l'appel des voix ; le nom de Grant obtint l'unanimité de 752 voix. La cérémonie finit par des chants ; on psalmodia en chœur la chanson du « vieux John Brown » et « *marching through Georgia*. » La convention tout entière entonnait les refrains, tandis qu'un délégué de Montana faisait les *soli*. Il y eut un peu moins d'enthousiasme pour l'élection du vice-président. Entre plusieurs candidats possibles, les plus sérieux étaient le sénateur Wilson et le vice-président sortant, M. Schuyler-Colfax. M. Wilson était proposé au choix de la convention par son président ; M. Colfax, présenté par un délégué de l'Indiana, était vivement soutenu par les hommes de l'ouest. Après deux tours de scrutin, M. Wilson fut élu par 394 voix et demie contre 325 et demie données à M. Colfax. Aussitôt les partisans de ce dernier proposèrent, en son nom, de recommencer le vote, afin que tout le monde pût s'y associer, et que cette seconde élection fût unanime, comme la première.

Quant à la *plate-forme* de Philadelphie, elle ne différait guère de celle de Cincinnati, sinon sur la question du libre échange, où le programme de Cincinnati stipulait la neutralité du gouvernement. La convention de Philadelphie s'adonnait au contraire au système protectionniste, ce qui lui assurait l'appui très important des grands maîtres de forges de la Pensylvanie. Elle commençait par rappeler les services considérables rendus depuis onze ans par le parti républicain, la répression de la rébellion, l'émancipation des esclaves, l'égalité établie entre tous les citoyens, l'apaisement des désordres civils, la construction du chemin de fer du Pacifique, l'établissement d'une monnaie nationale, la répudiation de la dette repoussée avec mépris, le crédit national soutenu sous le poids des charges les plus extraordinaires, la réduction de la dette dans la proportion de 100 millions de dollars par an depuis le début de l'administration du général Grant, la réduction des taxes, les difficultés extérieures conjurées et l'honneur de la nation respecté dans le monde entier. Après avoir ainsi énuméré les mérites de l'administration de Grant, la convention déclarait : que le pays lui continuerait sa confiance, — que la liberté et l'égalité civile et politique devaient être maintenues par une législation ferme, sans distinction de race, de couleur, de croyance ni de condition, — que les amendemens à la constitution devaient être maintenus, — que tout système de népotisme et de récompense de partis était démoralisant et funeste, — qu'il ne fallait plus de concessions de terres à des corporations et *monopoles*, — qu'il fallait se servir des excédans de revenus à la fois pour réduire la dette et pour réduire les impôts indirects, sauf les droits sur les tabacs et les liqueurs, sauf aussi les droits de douane qui protégeaient l'industrie et le travail national, — qu'il fallait reprendre les paiemens en espèces, — que le président et le congrès faisaient leur devoir en proscrivant et en supprimant dans les états du sud les organisations insurrectionnelles et les sociétés secrètes, — que d'ailleurs le congrès ferait bien d'étendre le bénéfice des lois d'amnistie dans la mesure de la prudence, — qu'enfin il fallait respecter aussi soigneusement la constitution et les droits du gouvernement fédéral que ceux des citoyens et des états. Ajoutez à cela plusieurs résolutions consacrées d'avance et pour ainsi dire obligatoires dans tout programme électoral républicain ou démocratique, une résolution en faveur des nouveaux citoyens naturalisés, qu'il fallait protéger contre les réclamations de leurs anciens gouvernemens, une autre en faveur du travail, et recommandant l'étude de ses rapports avec le capital, une autre en faveur des anciens soldats de l'Union, pour qu'il leur fût donné des récompenses nationales, puis une dernière résolution, celle-là d'invention nouvelle, en faveur du droit des femmes et de leur admis-

sion aux carrières civiles. On le voit, les dissentimens de principes n'étaient pas bien profonds entre les deux partis qui se disputaient la présidence, et c'étaient les questions de personnes qui évidemment les divisaient le plus.

Ce n'est pas ainsi que l'entendaient les hommes convaincus du parti libre-échangiste et du parti démocratique; aussi leur opposition à la convention de Cincinnati se prononçait-elle chaque jour davantage. Peu après les événemens de Philadelphie, les *free-traders* eurent un grand *meeting* à New-York sous la présidence de M. Cullen Bryant, poète et économiste distingué, et rédacteur en chef du *New-York-Post*. Il y avait environ 2,000 personnes présentes. Plusieurs discours très vifs furent prononcés contre la candidature de M. Horace Greeley et contre l'absence de principes et d'idées sérieuses qui régnait depuis trop longtemps dans les grands partis politiques. Le président dit que les lois d'impôts des États-Unis étaient devenues un assemblage d'abus grossiers. Le professeur Perry, attaquant à la fois Horace Greeley et le général Grant, déclara dans un langage pittoresque que les hommes sensés ne voulaient plus avoir pour symbole du pouvoir exécutif « ni une baïonnette enveloppée de fumée de cigare (on sait que le général Grant est un fumeur déterminé), ni un président occupé à arroser les choux du jardin exécutif » (par allusion aux goûts champêtres et horticoles de M. Horace Greeley). M. David Wells, un des premiers financiers des États-Unis, s'écria « qu'il était grand temps que les candidats à la présidence eussent d'autres mérites que de fendre du bois (comme le président Lincoln), de porter des chapeaux gris (comme M. Greeley), de savoir raccommoier des vieilles culottes (comme le président Johnson, ancien garçon tailleur), ou de se griser de temps à autre; » cette dernière méchanceté, destinée peut-être au général Grant, pouvait aussi bien s'appliquer à d'autres. Des résolutions furent votées, déclarant que, les questions politiques nées de la guerre et de l'esclavage étant vidées à jamais, « le besoin se faisait sentir d'une politique basée sur les intérêts matériels et sur les réformes pratiques, financières et civiles, » que dans le relâchement des anciens liens de partis « la convention de Cincinnati avait été considérée avec espoir comme devant réaliser ce programme, qu'elle avait elle-même proclamé; » mais qu'ayant manqué à ses promesses elle avait désappointé tous les hommes de sens. Des pouvoirs furent enfin donnés au président du *meeting* pour composer un comité de dix membres chargés d'aviser aux moyens de faire prévaloir le véritable programme du parti libéral.

Quelques jours plus tard, une conférence de libres échangistes fut convoquée à New-York pour examiner s'il n'était pas possible d'unir plus étroitement toutes les opinions contraires à l'adminis-

tration du général Grant en nommant un nouveau candidat sérieusement libéral. Le général Schurz, MM. Cox, Bryant et David Wells avaient signé la convocation. Cette conférence se réunit le 21 juin à Fifth-Avenue-Hôtel. Les invités étaient au nombre d'environ 200; il y avait à peu près une centaine de personnes réunies, sous la présidence de M. Cox, de l'Ohio. Le petit nombre des assistans était largement compensé par leur importance personnelle; on y voyait, outre MM. Bryant et Schurz, beaucoup des hommes politiques les plus distingués des États-Unis, comme MM. Trumbull, le général Dix, David Wells, le sénateur Rice, de l'Arkansas, et bien d'autres. C'était à peu près tout l'état-major du parti libéral; même dans ce petit cénacle, on ne parvint pas à s'entendre. Après avoir longuement discouru, beaucoup et tumultueusement déclamé pour et contre Greeley, on se sépara convaincu qu'il n'y avait plus rien à faire. Les partisans de Greeley réussirent à faire ajourner toute décision, ce qui équivalait à l'abandon de l'entreprise. En sortant de la réunion, vingt personnes déterminées se rassemblèrent en étroit conciliabule, et désignèrent comme candidats libéraux à la présidence et à la vice-présidence MM. William Groesbeck, de l'Ohio, et Fred. Olmsted, de New-York; ils rédigèrent également, séance tenante, une *plate-forme* libre-échangiste. Les deux personnages désignés refusèrent au plus vite cette candidature ridicule. Cette fois les libres échangistes durent s'avouer vaincus, et ils se résignèrent soit à voter pour Greeley, soit à s'abstenir entre deux candidats également contraires à leurs doctrines.

En même temps, il se faisait des efforts sérieux pour rassembler dans les centres industriels un grand parti du travail (*labour-party*) en dehors des cadres des partis officiels et au-dessus de tous les programmes purement politiques. Quoique la *question sociale* soit beaucoup plus simple aux États-Unis que sur le continent du vieux monde, grâce à l'abondante liberté politique qui y règne et au bon sens que cette liberté répand toujours dans les masses populaires, les ouvriers des manufactures ont formé depuis longtemps en Amérique de vastes coalitions ayant pour objet, soit de soutenir les grèves, soit de faire prévaloir et décréter par la loi ce qu'ils appellent « le principe » des huit heures de travail quotidien. Tous les partis, intéressés à se ménager l'alliance des associations ouvrières, flattent plus ou moins leurs erreurs, et s'emploient, dans la mesure du possible, à réaliser pratiquement les améliorations qu'elles réclament. Aussi ne jouent-elles qu'un rôle assez effacé dans la politique générale du pays, où elles servent d'instrumens électoraux aux partis qui s'en emparent. Cette fois les républicains avaient intérêt à les mettre en mouvement pour provoquer une division de plus dans le camp de leurs adversaires. Ils ressuscitèrent pour la cir-

constance la candidature déjà oubliée du juge Davis, de la cour suprême, et du philanthrope Théodore Parker, désignés de longue date par la ligue des *labour-reformers* comme leurs candidats à la présidence des États-Unis. Sur le refus de M. Davis et de M. Parker, les *labour-reformers* se réunirent de nouveau à New-York, le 29 juin, pour en désigner d'autres. De grands efforts furent faits auprès d'eux pour les décider à se rallier purement et simplement à la candidature du général Grant. Quoique la majorité penchât dans ce sens, on ne put obtenir d'elle une déclaration positive.

Ces entreprises locales, ces initiatives individuelles n'avaient pas grande chance de succès dans un pays où les choses de la politique se décident par grandes masses, et où les partis, une fois constitués, maintiennent dans leur sein une stricte discipline; mais elles prouvaient le désordre, l'agitation d'esprit anormale où la nomination de M. Greeley par l'opposition et l'alliance surprenante du radicalisme avec la démocratie avait jeté le monde politique américain. La candidature de M. Greeley, si inattendue à l'origine et d'un succès si invraisemblable, n'en faisait pas moins des progrès lents et sûrs. La discipline politique l'emportait petit à petit sur les diverses tentatives de sécession faites dans le nouveau parti libéral par les hommes sérieux que blessait le choix de M. Greeley. Les dissidens, après de vains essais de révolte, rentraient un à un dans le sein du parti, non convertis assurément, mais résignés à obéir. Le mouvement séparé des libres échangistes avait complètement réussi; celui des *labour-reformers* n'avait pas pu aboutir. Quant aux démocrates, d'abord pleins de répugnance pour l'alliance qui leur était offerte, ils commençaient à se laisser séduire par l'espoir d'en tirer parti. Sans doute ils se méfiaient de M. Greeley, et n'avaient aucune raison de le regarder comme un ami solide; pourtant la reconnaissance des droits des états, l'assurance qu'aucun empiètement nouveau ne serait fait par le gouvernement fédéral, et surtout la promesse d'une amnistie générale levant les dernières incapacités politiques maintenues depuis la guerre contre quelques-uns des chefs confédérés, étaient de grands et sérieux avantages qu'il ne fallait pas dédaigner. Ils craignaient d'être dupes et de se voir reniés le lendemain de l'élection par le président qu'ils auraient concouru à élire; cependant le meilleur moyen d'éviter cette mésaventure n'était-il pas encore de s'attacher à lui en grand nombre, de l'attirer dans leur camp, de se l'approprier par une adoption franche, d'exiger de lui des gages certains, et de se servir de son nom pour rentrer au pouvoir derrière lui? M. Greeley d'ailleurs n'épargnait rien pour se faire bien venir de ceux qui avaient été pendant longtemps ses pires ennemis. Son journal *la Tribune*, dont il avait ostensiblement abandonné la direction en acceptant la can-

didature, mais qui continuait à se rédiger sous son influence, était devenu le plus zélé du monde pour les démocrates des états du sud. Il allait jusqu'à dire que la guerre civile n'avait été qu'un malentendu déplorable, et que jamais les hommes du sud n'avaient eu sérieusement l'intention de se séparer de la patrie. Poussant jusqu'au bout son zèle de néophyte et de défenseur intéressé de ces *rebelles* qu'il avait jadis si violemment combattus, il essayait de justifier les sociétés secrètes des états du sud, et de démontrer que le fameux *Ku-Klux-Khlan*, dont les féroces attentats contre les nègres affranchis et contre les républicains des états du sud jetaient encore la terreur et la désolation dans ces provinces, n'existait plus qu'à l'état de légende, ou que du moins il s'était transformé en une association politique conservatrice d'un caractère tout pacifique. Quant aux droits des états, il les exaltait avec une ardeur d'autant plus louable qu'elle était chez lui assez nouvelle, et qu'il avait toujours passé pour un de ces esprits absolus qui veulent faire prévaloir leurs idées à tout prix, en dépit des formes légales et protectrices des droits établis. Cette brusque palinodie ne paraissait pas bien sérieuse, et jetait un jour peu favorable sur le caractère de l'homme que l'ambition politique entraînait si légèrement à de pareilles faiblesses; mais évidemment cet homme était de ceux qu'on pouvait circonvenir et dominer par l'appât du pouvoir. Il avait plus de vanité que de convictions, plus de savoir-faire que de valeur sérieuse. Ne pouvait-on pas s'emparer de lui, se distribuer d'avance les ministères, provoquer, grâce à son élection, un mouvement d'opinion pour le prochain renouvellement du congrès, rentrer dans la place avec lui et y régner sous son nom? C'est cette espérance que M. Greeley et ses amis encouragèrent de toutes leurs forces, sans grand souci de leur dignité; ils réussirent si bien que lors de la réunion de la convention démocratique, convoquée quelques mois plus tôt malgré leurs efforts, la grande majorité de cette assemblée se trouvait acquise d'avance à la candidature du *sage de Chappaqua*.

La lutte décisive eut lieu, non dans la convention elle-même, qui chez tous les partis bien organisés n'est qu'une délégation chargée de dénombrer les suffrages et de proclamer en grande pompe les résolutions prises, mais dans les conventions préparatoires tenues dans chaque état, où se discutait réellement le choix des délégués, nommés en bloc au scrutin de liste et chargés de porter dans un sens ou dans un autre tout le poids des votes de leur état. Les conventions électorales se composent en effet de la même manière que le collège électoral qui nomme au second degré le président des États-Unis. Une majorité, même insignifiante, dans le sein de chaque état donne l'appoint de tous ses

suffrages au parti qui triomphe. Partout les *greeleyites* et les *anti-Greeley* se livrèrent des combats acharnés; presque partout une majorité faible, mais suffisante, se prononça en faveur de Greeley. Les deux conventions démocratique et libérale de l'Illinois avaient même donné l'exemple de la coalition en contractant une union solennelle et théâtrale; les libéraux s'étaient rendus en cortège dans le sein de la convention démocratique. L'exemple avait été suivi dans le Massachusetts, l'Ohio, la Virginie, la Georgie et le New-Jersey. Il devenait donc impossible de faire échouer Greeley à moins de voter pour Grant. Son succès n'était plus douteux dans la convention, puisqu'elle n'avait plus qu'à enregistrer les décisions de ses commettans.

L'assemblée se réunit le 9 juillet à Baltimore. De tous les états qui y étaient représentés, le petit état de Delaware, obéissant à d'anciennes et profondes convictions démocratiques, était le seul qui eût donné mission formelle à ses délégués de refuser leurs voix à M. Greeley et de réclamer jusqu'au bout la formation d'un nouveau *ticket* électoral dans le sens des *straight-out democrats* ou démocrates purs. La délégation de l'Indiana n'avait pas reçu d'instructions bien précises, car elle paraissait disposée à proposer comme démocrate pur, ou *straight-out*, le sénateur Hendricks, de l'Indiana; mais celui-ci ayant accepté une autre candidature, celle de gouverneur de son état, la délégation dut renoncer à son projet, et elle se replia sur Greeley, qui fut élu de la sorte à la presque unanimité. Du reste, la convention de Baltimore sembla prendre à tâche de s'effacer derrière celle de Cincinnati en acceptant son œuvre tout entière. Elle ne siégea que juste le temps nécessaire pour dire *amen* à toutes les décisions des républicains libéraux; elle adopta textuellement le programme et les résolutions de Cincinnati sans y changer un seul mot. Cette opération fut exécutée avec beaucoup d'ensemble, sinon sans quelques discussions vives. A Cincinnati, il avait fallu six tours de scrutin pour accoucher de la nomination Greeley. A Baltimore, un seul tour suffit : 686 voix contre 38 érigèrent le rédacteur en chef de *la Tribune* à la dignité pour lui bien peu enviable de chef du parti démocrate.

Il n'y avait plus à s'en dédire. La candidature de M. Greeley défait maintenant tous les efforts de ses adversaires et toutes les répugnances secrètes de ses partisans involontaires. Sans doute la position du candidat était bizarre : nommé par deux grands partis, il n'en représentait sérieusement aucun. Ses antécédens et ses principes, si du moins il en avait encore, n'étaient d'accord ni avec le programme véritable des libéraux, ni avec les secrètes opinions des démocrates. Cette coalition n'était qu'une machine de guerre pour battre en brèche le général Grant. « N'importe qui pour

battre Grant, » c'était le cri du jour dans l'opposition tout entière, et il faut ajouter le seul cri de guerre auquel pouvaient se rallier ses membres éparés. Les états du sud se distinguaient surtout par leur zèle. Il y avait bien çà et là quelques vieux confédérés intraitables, comme le sénateur Toombs, de la Georgie, qui injuriaient leur ancien ennemi sans se préoccuper des conséquences; mais la plupart des ci-devant rebelles embouchaient la trompette en son honneur. Le gouverneur Vance, de la Caroline du nord, fit lui-même un discours ardent en faveur de Greeley, qu'il félicita, peut-être avec une certaine ironie, d'être enfin devenu un bon démocrate. Dans la convention de Virginie, le gouverneur Smith avait déclaré « qu'il voterait pour juif ou gentil, chien ou démon, à la condition de battre Grant. » Un autre orateur avait avoué franchement « qu'il prenait Greeley comme on prend de la quinine dans un pays et dans un temps de fièvre. » Les sentimens des démocrates étaient visibles : ils exécrèrent leur candidat; mais, avec ce bon sens politique qui n'abandonne jamais en ce pays les opinions les plus passionnées, ils sentaient qu'il n'y en avait pas d'autre possible, et ils essayaient d'en tirer parti. Ils faisaient de nécessité vertu, et, une fois leur résolution prise, ils ne songeaient plus qu'à réussir. On ne trouva pas, dans toute la convention de Baltimore, vingt signatures à mettre en bas d'une protestation contre l'élection de Greeley.

Les chances du vieux « philosophe » avaient donc beaucoup augmenté; mais comme toujours, en évitant un premier péril, il allait se trouver en présence d'un autre. Il avait triomphé de la répugnance des démocrates; maintenant les républicains libéraux commençaient à désertir son camp. C'était l'inévitable danger de cette candidature incertaine et amphibie. M. Greeley était condamné à faire comme ces équilibristes qui se tiennent debout sur deux chevaux lancés au galop, un pied sur chacun, mais qui peuvent tomber dans le vide, si l'un des deux fait un écart. Gagnerait-il plus d'adhésions du côté des démocrates qu'il n'en perdrait du côté des libéraux? et, s'il retenait les libéraux sous son joug, ferait-il plus de recrues du côté des républicains qu'il ne lui manquerait de partisans du côté des démocrates? Toute la question électorale était dans la proportion de ces gains et de ces pertes. On ne pouvait savoir à quoi s'en tenir avant les élections locales, qui devaient avoir lieu dans plusieurs états avant le vote du mois de novembre, et donner la mesure de la force des différens partis. De toutes ces épreuves préparatoires, celles qu'on attendait avec le plus d'impatience étaient celles de la Caroline du nord, de la Pensylvanie et du Maine, états où les forces des deux partis se balançaient d'habitude, et dont le vote devait fournir un indice certain des opinions dominantes dans les trois régions du sud, de l'est et du centre.



Quant à l'ouest, il semblait à peu près acquis au général Grant; c'est du moins ce qui résultait du vote récent de l'Oregon, où les républicains, battus antérieurement, venaient de reprendre l'avantage. Cette extrême importance des élections d'état tient surtout au mode de nomination des électeurs présidentiels, élus, comme on sait, par scrutin de liste, dans le sein de chaque état, en nombre égal à celui des sénateurs et des représentants. Une très légère majorité suffit pour entraîner dans un sens ou dans l'autre tous les votes de l'état. Il en résulte que la majorité numérique du vote populaire peut être en désaccord avec la majorité du collège chargé de l'élection présidentielle. Or cet arrangement était tout favorable à Grant, qui paraissait devoir l'emporter dans beaucoup d'états à une faible majorité, et défavorable à Greeley, qui se croyait à peu près sûr d'une quasi-unanimité, mais dans un petit nombre d'états seulement. Il fallait vaincre d'abord sur le terrain des élections locales, afin de vaincre plus tard dans l'élection générale.

La guerre commença donc de part et d'autre avec un véritable acharnement. D'abord les deux candidats restèrent en dehors de la mêlée. En temps d'élection, les candidats doivent abdiquer toute espèce de libre arbitre; ils deviennent la chose des partis qui les ont nommés, et qui les font parler ou se taire à leur guise. La plupart du temps, ils se tiennent à l'écart et observent un prudent silence: leurs partisans se compromettent pour eux et leur interdisent d'ouvrir la bouche; on ne leur permet même pas d'écrire. Quand on redoute de leur part quelque imprudence, on leur fait subir une sorte de quarantaine électorale; on les met sous clé, ou plutôt sous la garde d'amis réservés et inflexibles, chargés d'éloigner d'eux l'encre et le papier, de ne pas laisser échapper de leurs lèvres une parole qui n'ait été mûrement méditée, de ne pas leur permettre d'entrer dans un bureau télégraphique, dans un café ou dans une salle d'auberge. Cette abstention forcée ne devait pas coûter grand'chose au général Grant, dont la taciturnité naturelle est devenue proverbiale, et touche presque à l'indifférence; elle était plus difficile à imposer à M. Greeley, le plus bavard et le plus indiscret des hommes, et sur lequel les républicains comptaient pour commettre à leur profit quelques-unes de ses intempérances de langage habituelles. En revanche, leurs partisans se mirent en campagne d'un bout du pays à l'autre, et depuis les grandes *halls* des populeuses cités du nord jusqu'aux forêts de l'ouest et du sud le territoire entier retentit des noms de Grant et de Greeley, sans cesse mis en parallèle et répétés sur les tons les plus variés, depuis celui de l'insulte la plus grossière jusqu'à celui du panégyrique le plus extravagant.

Dans tout ce débordement d'éloquence populaire, trois discours principaux méritent d'être remarqués, ceux de MM. Schurz et Trum-

bull contre le général Grant et celui de M. Conkling contre Greeley. Le général Schurz, fidèle à l'attitude qu'il avait prise, ne fit de M. Greeley qu'un éloge fort indirect; il avoua avec candeur que la convention de Cincinnati l'avait profondément désappointé, et avec lui tous ceux qui souhaitaient « que ses résolutions, comme ses candidats, fussent de nature à fournir une administration aussi voisine de l'idéal du bon gouvernement que la sagesse humaine le comporte. » Greeley, suivant lui, n'était que le pis-aller le meilleur pour aider à renverser Grant. Le sénateur Trumbull, à Indianapolis, développa longuement le thème accoutumé des accusations des libéraux contre le président, ses mauvaises nominations, son despotisme en Georgie et en Louisiane, les fraudes, les vols de ses favoris, sa dureté à l'égard des gens du sud vaincus et humiliés, et il conclut en s'écriant : « Nous voulons rayer le mot de rebelles de notre vocabulaire! » Quant à M. Conkling, il n'eut pas de peine à faire un sanglant portrait de M. Greeley, de son charlatanisme, de son inconstance, de son ignorance, de sa vanité, de sa présomption. A les entendre les uns et les autres, il aurait fallu plaindre profondément le pays, qui allait se voir réduit à choisir entre deux pareils hommes pour leur confier la première magistrature de l'état.

Pendant que les uns péroraient, les autres écrivaient, et l'on eut à côté de la campagne des discours une autre campagne moins retentissante, quoique tout aussi sérieuse, qu'on pourrait appeler la campagne des lettres. Ce fut M. Sumner qui ouvrit ce tournoi épistolaire par une longue homélie aux hommes de couleur, dont la défection de Greeley à Grant commençait à devenir inquiétante pour ceux des anciens abolitionnistes qui avaient cru pouvoir les entraîner dans la coalition démocratique et les jeter dans les bras de leurs anciens maîtres à la suite de leur vieil ami. Les noirs en effet, qui longtemps s'étaient fait de Greeley une espèce d'idole, en étaient complètement désabusés depuis qu'ils lui voyaient prôner leurs ennemis, proclamer les *states-rights* au risque de les livrer sans défense aux hommes du sud, et justifier de son mieux les atrocités commises contre eux tous les jours par leurs persécuteurs de *Ku-Klux-Khlan*. Ils voyaient d'ailleurs avec inquiétude les doctrines de M. Greeley sur les droits égaux des deux races se modifier graduellement avec les circonstances, et s'accommoder complaisamment aux besoins de sa candidature. *La Tribune*, autrefois si ardente à les défendre, n'en était-elle pas venue à recommander à leur égard ce qu'elle appelait « la politique de séparation, » c'est-à-dire l'égalité virtuelle des deux races placées sous deux législations différentes, et exerçant isolément les mêmes droits comme deux nations différentes? Ainsi, suivant *la Tribune*, il aurait fallu pour les hommes de couleur des écoles, des chemins de fer, des

auberges et probablement des magistrats spéciaux, sinon même un gouvernement spécial élu par eux seuls. Cette absurde théorie, qui n'était que l'organisation de la guerre sociale ou l'oppression des esclaves affranchis par leurs anciens maîtres, pouvait flatter les passions des hommes du sud, mais devait inspirer une invincible défiance aux « chers amis » de M. Greeley et de M. le sénateur Sumner. Les noirs, il faut le dire, montraient partout un instinct sûr de leur véritable intérêt; ils résistaient pour la plupart aux vieilles influences qui cherchaient à les exploiter. Leurs *clubs* et leurs *union-leagues*, organisées dans tout le sud avec une stricte discipline, se donnaient le mot d'ordre de voter pour le général Grant; il devenait évident que M. Greeley ne réussirait pas à former cette étrange coalition des anciens esclaves avec leurs anciens maîtres, qui était le seul avantage de sa candidature, et sur laquelle les conventions de Cincinnati et de Baltimore avaient si hardiment spéculé.

C'est pour arrêter cette défection inquiétante et pour rallier les bataillons serrés des nègres du sud que M. Sumner descendit dans l'arène. Il publia un très éloquent manifeste en faveur de M. Greeley; mais, comme dans ses discours au sénat, l'exagération de ses attaques contre le général Grant affaiblissait l'autorité de sa parole. Il faisait une comparaison flamboyante entre l'intègre Greeley, né pauvre, fils de ses œuvres, vrai magistrat d'une démocratie, et l'ancien officier de l'armée fédérale, l'aristocrate Ulysse Grant, élevé à West-Point aux frais de l'état. Il faisait l'énumération solennelle des crimes commis par le président contre les noirs, et après l'avoir convaincu de tiédeur pour la race africaine, il repoussait au nom de la convention de Cincinnati l'accusation d'avoir fait le jeu des démocrates. « Comment, s'écriait-il, seraient-ce des démocrates, les hommes qui se sont rassemblés au chant d'*Old John Brown, his soul is marching on?* » Ce n'étaient pas, ajoutait-il, les libéraux de Cincinnati, c'était l'ancien parti républicain qui était corrompu et dégénéré. Quant à lui, il ne voulait plus « s'attacher à la forme quand l'esprit n'y était plus, » et il restait fidèle aux paroles qu'il avait prononcées longtemps auparavant, aux époques les plus troublées de la guerre civile : « ne faisons rien par haine, rien par vengeance ! »

C'étaient là de généreuses paroles mêlées à de violentes diatribes; mais toutes ces raisons sentimentales ne prouvaient pas qu'en abandonnant le général Grant, pour se jeter aveuglément dans l'aventure où l'on voulait les entraîner, les affranchis ne se missent pas eux-mêmes la corde au cou. C'est ce que deux abolitionnistes convaincus et non moins populaires que M. Sumner, MM. Gerrit Smith et Lloyd Garrison, répondirent avec beaucoup de

bon sens à leurs anciens compagnons d'armes. M. Garrison, qui avait dévoué toute sa vie à la destruction de l'esclavage, avait au moins autant de droits à la confiance des affranchis que l'écrivain bavard et intempérant de *la Tribune*, pour qui la cause de l'abolition de l'esclavage n'avait guère été qu'une thèse littéraire et un moyen de popularité. Il le lui dit avec une rude franchise, et déclara que l'alliance des libéraux républicains avec les démocrates n'était qu'une « monstrueuse imposture. » Il alla jusqu'à traiter Greeley d'homme politique imbécile, sans principes et sans conscience. M. Blaine, *speaker* de la chambre des représentans, écrivit également à la lettre de M. Sumner une réponse qui eut un grand retentissement. Il lui rappela l'attaque brutale dont il avait été victime dans le congrès de la part d'un homme du sud; il lui représenta avec beaucoup de sagesse que l'élection de Greeley aurait pour résultat de donner la majorité du congrès aux démocrates, ce qui obligerait le nouveau président à les faire entrer dans son ministère et à se laisser diriger par eux, quelles que fussent d'ailleurs ses bonnes intentions personnelles. Il lui reprocha surtout de se déclarer, avec M. Greeley, contre l'indispensable intervention du gouvernement fédéral dans les états du sud. Qu'était-ce à dire en effet, sinon que le congrès cesserait de protéger les affranchis et de veiller par des lois nouvelles à l'exécution des derniers amendemens à la constitution fédérale? Il ne suffisait pas qu'une constitution fût écrite sur le papier; il fallait aussi qu'elle fût appliquée, grâce à la législation intelligente du congrès et à la vigilance du gouvernement. C'était ce que faisait le général Grant en gouvernant d'accord avec le parti républicain. M. Greeley ne pouvait faire la même chose, puisqu'il devait gouverner en s'appuyant sur les démocrates. Il fallait considérer non pas seulement les hommes, mais la cause que l'on voulait servir. Dans tous les cas, il était périlleux de rendre aux gouvernemens locaux des droits illimités dont l'anarchie serait la conséquence dans la plupart des états du sud.

Ces argumens étaient sans réplique, et M. Sumner ne riposta que faiblement. N'était-ce pas en effet un démocrate, un *copperhead*, presque un *rebelle*, M. Horace Seymour, le compétiteur malheureux du général Grant aux élections précédentes, qui était déjà désigné pour remplir le poste de secrétaire d'état dans le futur cabinet du président Greeley? D'ailleurs, comme le disait le général Dix, l'homme qui au moment de la sécession était d'avis, comme beaucoup d'abolitionistes, de « laisser les états du sud se retirer en paix, » pouvait-il briguer sans rougir la présidence de cette union fédérale qu'il avait sacrifiée de si bon cœur? L'intervention de l'orateur nègre Fred. Douglass, pourtant l'ami personnel de M. Sum-

ner, trancha la question du vote des noirs en faveur du général Grant. « Nous tenons, dit M. Douglass à ses frères avec beaucoup de sens, nous tenons la balance du pouvoir dans la république américaine. Or M. Greeley voulait abandonner l'Union; s'il n'avait dépendu que de lui, le gouvernement confédéré existerait encore, et nous serions encore en esclavage. Le sénateur Sumner peut se tromper lui-même, mais il ne peut nous tromper. » Enfin M. Wendell Phillips, qui avait été le pire adversaire de Grant en 1868, conclut le débat en se déclarant cette fois en sa faveur. Il avait, disait-il, prévu les défauts de l'administration du général; le parti républicain n'avait pas voulu écouter ses avis. Sans doute, ces défauts étaient grands, mais il ne fallait pas non plus les exagérer, ni oublier l'intérêt politique supérieur qui ordonnait de les supporter avec patience. Il ne fallait pas commettre la faute irréparable de s'associer aux *copperheads*, qui seuls aujourd'hui pouvaient soutenir Greeley; quant aux *war-democrats*, qui avaient fait la guerre pour le maintien de l'Union, ce choix ne pouvait leur convenir. Le général Grant, malgré tous ses torts, avait loyalement exécuté les lois du congrès. Greeley au contraire n'était qu'un homme « sans principes et sans courage, » qui, sitôt parvenu à l'objet de son ambition; se laisserait entourer et dominer par les rebelles. On verrait alors Jefferson Davis siéger dans le sénat des États-Unis, et les séculateurs du parti démocrate, qui avaient encore plein leurs portefeuilles de bons confédérés, profiteraient de cette occasion pour les faire reconnaître ou rembourser par le gouvernement fédéral, au grand détriment des finances nationales et du crédit public.

Ces jugemens étaient la vérité même, et ils avaient d'autant plus d'autorité qu'ils venaient d'un homme sans ambition personnelle, connu d'ailleurs par son antipathie pour le général Grant. Malgré leurs efforts pour entretenir l'illusion qui leur servait d'excuse, les défectionnaires imprudens du parti républicain glissaient de plus en plus dans le camp démocratique, et devaient finir par y être noyés. La force des choses les entraînait de ce côté; malgré leurs protestations calculées ou sincères, et, s'ils réussissaient au gré de leurs espérances, ils étaient condamnés d'avance à devenir le jouet du courant qui les aurait portés.

Pendant ils inspiraient encore une défiance extrême à leurs nouveaux alliés. Une fraction assez importante du parti démocrate, s'intitulant les *straight-out democrats* ou démocrates purs, se refusait à suivre M. Greeley, et s'obstinait à espérer qu'elle pourrait lui donner un rival sérieux. Les purs démocrates avaient annoncé, dès avant Baltimore, l'intention de *séceder*, si M. Greeley était nommé par leurs frères. À l'exemple des républicains de Cincinnati, ils voulaient tenir leur convention pour protester contre l'abandon de

leurs anciennes doctrines et contre l'abaissement de leur parti. Cette entreprise était naturellement encouragée et secondée avec ardeur par les républicains restés fidèles au général Grant, qui ne pouvaient que gagner à ces divisions. Du reste, également contraires aux deux candidats, les *straight-out democrats* ou les *Bourbons*, comme on les appelait encore, étaient en butte aux calomnies les plus diverses; on les accusait tour à tour d'être à la solde de Grant ou à la solde de Greeley, soit pour affaiblir le gros du parti démocrate, soit pour grouper autour d'une candidature plus ou moins fictive ceux des démocrates à qui leur patriotisme et leur bon sens faisait encore préférer le général Grant. Cette double accusation était également fautive; les *straight-outs*, comme l'indiquait leur nom, n'avaient d'autre tort que de marcher droit devant eux; c'était une minorité honorable et obstinée qui s'acharnait, malgré sa faiblesse, à repousser un choix qu'elle regardait comme déshonorable et un compromis qui lui semblait honteux. Les *straight-outs* eussent sans doute été admirés, s'ils avaient été les plus forts; mais, comme ils étaient les plus faibles, ils ne méritaient aucune indulgence, et l'on ne voyait en eux que des intriguans ou des fous.

Leur convention se réunit à Louisville le 3 septembre; elle comprenait environ 500 délégués représentant vingt-cinq états. La Nouvelle-Angleterre était absente, ainsi que les états du Pacifique. Le colonel Blanton Duncan, un des premiers organisateurs de la convention de Cincinnati, ouvrit la session par un discours accusant M. Greeley et la convention de Baltimore « d'une odieuse trahison politique, » et déclarant que le vrai parti démocratique était dans le sein de la convention de Louisville. M. Levi S. Chatfield, nommé président temporaire, parla dans le même sens, protestant avec une égale énergie, au nom des principes démocratiques, contre les républicains et contre la candidature de Greeley. On tomba d'accord que, la convention de Baltimore ayant eu la faiblesse de nommer « un radical impénitent, » ses résolutions étaient nulles. M. James Lyons, de la Virginie, le même qui sept ans plus tôt s'était porté caution pour Jefferson Davis, fut nommé président, et exposa à la convention la tâche qu'elle avait à remplir, et qui consistait, suivant lui, à « battre une coalition impie. » Le nom du candidat qu'on voulait opposer à Greeley était déjà dans toutes les bouches : c'était celui de M. O'Connor, célèbre avocat de New-York, l'un des hommes les plus respectables et les plus importans du parti démocrate; mais M. O'Connor, prévoyant cette candidature et ne se souciant pas d'entrer dans la vie publique, avait écrit d'avance à la convention pour refuser l'honneur qu'on voulait lui faire, tout en l'encourageant dans son entreprise et en résumant lui-même les principes qui lui semblaient devoir servir de base au programme de Louisville. Mal-

gré ce refus, accueilli par des regrets unanimes, M. O'Connor fut nommé candidat par acclamation. L'appel des voix lui donna 600 suffrages contre quatre, donnés à M. Pendleton, de l'Ohio, l'ancien candidat des démocrates à la vice-présidence dans l'élection de 1854. John Quincy Adams, le fils du négociateur de Genève, fut nommé vice-président, et se hâta d'accepter.

Quant à la *plate-forme*, elle fut empruntée presque tout entière à la lettre de M. O'Connor, adoptée sans discussion par le comité des résolutions comme l'expression parfaite de la règle et de la doctrine du parti. Cette lettre contenait en effet toute la quintessence des pures idées démocratiques, poussées jusqu'à cet excès qui avait rendu la rébellion possible et la révolution nécessaire. Dans ce document, remarquable à plus d'un titre, le respect des *states-rights* allait jusqu'à l'anarchie, le goût de la décentralisation et de l'affaiblissement du pouvoir central jusqu'à refuser au gouvernement fédéral les organes les plus nécessaires à la vie nationale. Ainsi M. O'Connor et la convention de Louisville à son exemple ne voulaient pas reconnaître à l'Union, ni même aux états qui la composent, le pouvoir de contracter des emprunts. Suivant eux, les droits et les attributions de l'autorité fédérale devaient être bornés aux relations extérieures avec les autres puissances et aux relations intérieures des états entre eux. C'étaient là de pures théories, des idées spéculatives fort respectables dans les livres et bonnes à professer platoniquement pour les dévots de l'école de Jefferson, mais qui ne pouvaient convenir à un parti pratique, désireux d'exercer sur l'opinion publique une sérieuse influence. Du reste, la convention de Louisville semblait n'avoir pas d'autre désir que d'émettre une protestation morale et de mettre sa conscience en repos. Elle proclamait elle-même que « les principes devaient être préférés au pouvoir, et qu'elle acceptait volontiers une éternelle minorité sous la bannière de ses principes, plutôt qu'une majorité toute-puissante et inébranlable achetée au prix de l'abandon des principes. »

Cependant M. O'Connor, qui sans doute n'avait pas grande envie de s'exposer à un échec certain, persistait, malgré de nouvelles démarches, à refuser toute candidature. Après de longs débats, et dans l'impossibilité de trouver un autre candidat, on décida de nouveau qu'on le nommerait malgré lui. C'était ce que les démocrates de Baltimore, craignant l'influence du nom de M. O'Connor, voulaient à tout prix empêcher : eux-mêmes portèrent M. O'Connor sur leurs listes de candidatures pour le poste de gouverneur de l'état de New-York, espérant ainsi le détourner plus sûrement du coup de tête de Louisville. Une députation qui lui fut adressée le

trouva inflexible dans son refus; il y joignit, il est vrai, une lettre des plus vives contre Greeley et contre Grant, surtout contre le premier; mais, en refusant son nom à la convention de Louisville, il la condamnait à un avortement misérable. Le président de la députation, M. Moreau, eut beau lui déclarer qu'on voterait néanmoins pour lui, une telle résolution ne pouvait plus être sérieuse, et la convention de Louisville ne pouvait que rentrer dans le néant. Elle n'avait eu d'autre résultat que de décider à l'abstention ou de ramener au général Grant un certain nombre de démocrates sérieux qui ne voulaient à aucun prix s'humilier pour réussir. Cette défection du camp démocratique avait mal tourné pour ses auteurs; mais elle était au moins aussi nombreuse que celle des républicains libéraux, et elle devait compenser largement les pertes que le parti républicain avait faites dans ses propres rangs. S'il était vrai, comme le disait M. Greeley, que la campagne des *straight-outs* n'eût été qu'une manœuvre en faveur du général Grant, elle avait alors pleinement réussi.

D'ailleurs les républicains travaillaient avec ardeur à grouper autour d'eux tous les anciens défenseurs de l'Union, sans acception d'opinions théoriques, et ils ne négligeaient aucune des influences qui pouvaient agir en leur faveur. C'est ainsi qu'ils convoquèrent vers le milieu de septembre une convention de soldats et de marins à Pittsburg. Ces assemblées de soldats et de marins, qui sont depuis la guerre une des plus curieuses institutions politiques des États-Unis, fournissent et fourniront longtemps encore une force considérable aux républicains modérés. Elles ne sont point seulement les auxiliaires personnels de l'ancien commandant en chef des armées fédérales, dont le nom a gardé un grand prestige sur ses anciens compagnons d'armes; elles sont surtout le point de ralliement naturel de tous les amis dévoués de l'Union fédérale, accourus à sa défense de tous les coins de l'horizon politique, et le foyer le plus pur de ce patriotisme élevé, dégagé de tout esprit de parti, auquel les états du nord ont dû leur victoire. 13,500 officiers et soldats de l'ancienne armée fédérale se rassemblèrent pour acclamer la candidature du général Grant. Le général Hawley, président temporaire de la convention, lui présenta un registre contenant les noms de 50,000 soldats résolus à soutenir le général Grant. On décida d'enthousiasme de nommer tout le *ticket* républicain dans tous les états, sans y rien retrancher ni modifier, *down to the lowest man*.

A cette nouvelle, M. Greeley entra dans une grande colère. Il protesta bruyamment contre le titre même que la convention ne rougissait pas de prendre pour intéresser le patriotisme au succès



d'un parti. Il accusa les « soldats et marins » de Pittsburg d'abuser du nom de soldats pour s'assembler dans un intérêt politique, et de vouloir ranimer les inimitiés engendrées par la guerre. Le général Burnside à son tour protesta contre ces accusations. Le général Slocum, chaud partisan de Greeley, répliqua au général Burnside en déniaut aux anciens soldats le droit de s'assembler à part, de manifester leurs opinions à part, et de s'isoler dans la nation comme un état dans l'état. On évoqua le fantôme de la servitude militaire et de la domination prétorienne. Or, si l'on se rappelle l'admirable spectacle donné par l'armée américaine à la fin de la guerre, il n'est pas à craindre qu'elle s'isole jamais de la nation et qu'elle y exerce jamais une puissance anormale. Cette armée de vétérans, aguerris par quatre ans de luttes incessantes, se dispersa en un clin d'œil sitôt qu'elle fut rendue à la vie civile, et rentra sans effort dans le sein de la nation, dont elle n'avait jamais été moralement séparée. A vrai dire, il n'y a plus aujourd'hui d'armée américaine, il n'y a qu'une simple association de souvenirs et de patriotisme entre ceux qui la composaient autrefois. Si c'est une puissance politique, ce n'est point une conspiration militaire, et elle existe au même titre que tant d'autres associations électorales beaucoup moins respectables, dont personne en ce pays ne conteste les droits. Il est parfaitement naturel et légitime que les citoyens qui ont versé leur sang pour l'unité nationale tiennent à conserver le fruit de leurs victoires, et persistent à défendre l'Union dans la mêlée électorale comme ils l'ont défendue jadis sur les champs de bataille. S'ils veillent avec un soin jaloux au maintien de l'administration républicaine, c'est qu'ils la considèrent avec raison comme associée au maintien de l'Union et comme indispensable à la paix publique. Intrigue pour intrigue, celle des anciens soldats et marins de Pittsburg valait bien celle des libres échangistes de Cincinnati ou celle des démocrates de Baltimore. D'ailleurs M. Greeley et ses amis n'étaient pas eux-mêmes bien convaincus des dangers de ces assemblées militaires pour la liberté républicaine, car ils essayèrent d'opposer à la convention de Pittsburg une autre convention de soldats et de marins attachés au parti libéral. Seulement cette réunion, tenue à Harrisburg, fut bien loin d'avoir l'éclat de la première; il n'y parut qu'un assez petit nombre d'officiers marquans et d'hommes considérables dans l'armée fédérale. Elle ne servit qu'à faire voir l'impopularité du nouveau parti et de son candidat auprès de la classe d'hommes la plus disposée à élever la question nationale au-dessus de tous les intérêts secondaires et de toutes les ambitions des partis.

Ainsi, malgré la défection de quelques-uns de ses chefs les plus éminens, le parti républicain se raffermissait de jour en jour. Les

polémiques mêmes de ses nouveaux adversaires avaient servi à remettre les choses et les idées à leur place en montrant ce qu'il y avait d'artificiel et de téméraire dans leur coalition avec les démocrates. Malgré leurs programmes séduisants et leurs définitions subtiles, ils n'étaient pas parvenus à émouvoir sérieusement la masse du parti républicain, et ils allaient faire, volontairement ou non, la besogne des démocrates. Il n'y avait plus d'équivoque possible entre les deux partis; quelques hommes avaient changé de place, mais les intérêts et les doctrines étaient restées les mêmes. Sauf quelques différences plus apparentes que réelles, la lutte allait se reproduire dans les mêmes conditions qu'aux trois élections précédentes, lors des victoires de Lincoln contre Buchanan, de Lincoln contre McClellan, de Grant lui-même contre Seymour, et le résultat devait probablement être le même. A moins d'une révolution de l'opinion publique que rien n'annonçait encore, le parti républicain devait résister sans peine au retour offensif que son ancien adversaire essayait sous un nouveau nom.

### III.

Cependant la réélection du général Grant commençait à sembler douteuse. Un habile mélange de calomnies grossières et de reproches fondés avait noirci son caractère et compromis son ancienne popularité. De tous ces reproches, vrais ou faux, ceux qui lui nuisaient le plus s'adressaient beaucoup moins à sa politique générale qu'à son administration personnelle. Si ses adversaires ne s'en étaient pris qu'à ses prétendus abus de pouvoir à l'égard des états du sud, à sa sévérité pour les anciens rebelles et à la tiédeur de ses sentimens pour les nègres, on ne les aurait peut-être guère écoutés; mais les accusations de népotisme, de gaspillage, de négligence ou même de corruption, trouvaient bien plus prompte créance dans un pays où, il faut bien le dire, les hommes publics n'ont pas toujours l'habitude de donner l'exemple d'un désintéressement sévère.

Pourtant une réflexion se présentait à tous les esprits sensés, même à ceux qui s'exagéraient le plus les torts du général Grant : c'est qu'en nommant à sa place M. Greeley il n'y avait point à gagner au change. De quoi se plaignait-on en effet? De ce que l'administration fût négligente et corrompue? — Elle devait l'être bien davantage sous la présidence de M. Greeley. On sait qu'aux États-Unis plus qu'en aucun autre pays du monde chaque élection présidentielle met en mouvement une foule d'ambitions et de cupidités que le nouveau titulaire doit pourvoir, à peine de mécontenter ses amis et de manquer aux devoirs de la reconnaissance envers le parti qui l'a élu. Tout pouvoir nouveau traîne à sa suite une horde

de spéculateurs et d'aspirans fonctionnaires qui se jette à la curée, et qu'il faut satisfaire à tout prix. On appelait bien M. Greeley le « philosophe » et le « sage, » mais son caractère était loin de donner, sous ce rapport, de plus grandes garanties que celui du général Grant. Il était notoire qu'il traînait derrière lui, intéressés à son succès et attachés à sa fortune, une foule bien plus grande d'intrigans et de spéculateurs que tout autre candidat possible à la présidence. Dans son désir immodéré d'être élu président, il s'était montré aussi coulant sur les questions d'intérêt que sur les questions de principes, et tout en déclamant contre les désordres de l'administration rivale, contre les maximes du président Jackson et contre le favoritisme de la Maison-Blanche, il avait fait comme tous les candidats de hasard, il avait prodigué les promesses pour se faire des partisans. D'ailleurs, pour qui connaissait sa nature exubérante, légère, vantarde et aventureuse, son excentricité paradoxale, ses intimes liaisons avec la bohème financière, il était difficile de se le figurer comme le réformateur des abus administratifs et le régénérateur des mœurs publiques. Là où la ferme volonté, le caractère loyal et l'esprit d'ordre du général Grant s'étaient trouvés en faute, il n'était guère possible d'espérer rien de mieux d'un homme de lettres personnellement honnête, mais capricieux et intempérant, sans autorité, sans esprit de conduite, et livré à toutes les influences par les fantaisies d'une imagination facile à séduire. Si ses talens de journaliste et d'orateur populaire étaient suffisamment démontrés, sa capacité administrative était encore inconnue, et il y avait lieu de craindre que ce changement de personnes ne fût en définitive plus funeste qu'utile au bon ordre financier et à la réforme civile.

La comparaison était encore plus désavantageuse pour M. Greeley au point de vue politique. Assurément le gouvernement du général Grant était en butte à toutes les attaques auxquelles est sujette une administration qui a longtemps conservé le pouvoir; tout ce qui avait pu arriver de fâcheux sous sa présidence était et devait être imputé par l'opinion publique à ses fautes. M. Greeley au contraire, n'étant responsable de rien, pouvait promettre monts et merveilles, quitte à ne pas tenir ce qu'il aurait promis; mais les hommes réfléchis et de bon sens se demandaient ce qu'on aurait à gagner au change. En somme, le général Grant avait eu, au dedans comme au dehors, une politique conciliante et ferme; il avait apaisé les états du sud; il venait de régler, au grand avantage des États-Unis, le long procès engagé depuis six ans avec l'Angleterre pour les déprédations des pirates confédérés. Pouvait-on mieux attendre du politique hasardeux qui venait de se jeter avec tant d'ardeur et de sans-  
façon dans une coalition qui l'obligeait à renoncer à ses opinions

antérieures et à s'entourer presque uniquement de ses anciens adversaires? Dans le sud au moins tout pouvait être remis en question par le succès de Greeley, appuyé sur les blancs esclavagistes, et se faisant leur émancipateur à l'égard des lois fédérales avec aussi peu de ménagemens, de prudence et de mesure qu'il avait prêché autrefois l'émancipation des noirs. S'il était nommé président, les anciens rebelles devaient forcément dominer dans son entourage; ils croiraient le moment venu de prendre leur revanche, et, sans pouvoir assurément recommencer la guerre, ils entraîneraient l'esprit léger du président dans de folles entreprises législatives, où, sous le prétexte des libertés locales, la liberté des affranchis recevrait de sérieuses atteintes. Quand même il n'en serait rien, et que le parti républicain dût garder la majorité du congrès, les hommes du sud, exaltés par le succès de Greeley, feraient sonner très haut leur victoire. Ils annonceraient des projets de revanche et alarmeraient les hommes de couleur, qui se mettraient sur la défensive : la guerre de races pouvait recommencer dans les états du sud. Sans doute M. Greeley dénonçait avec raison les *carpet-baggers*, ces aventuriers sans sou ni maille qui venaient des états du nord s'emparer des états du sud comme d'un pays conquis, et s'élevaient par le vote des noirs jusqu'aux premières magistratures du pays; mais, pour chasser les *carpet-baggers*, fallait-il encourager, comme il ne craignait pas de le faire, les sociétés secrètes connues sous le nom de *Ku-Klux-Khlan*, et rendre toute liberté d'action à ces affiliations de brigands qui, sous prétexte de politique, massacraient et rançonnaient les hommes de couleur (1)? Tant que les hommes du sud n'auront pas entièrement accepté les changemens accomplis et reconnu hautement l'égalité des deux races, tant qu'on les entendra dénoncer l'abomination du suffrage des noirs, et réclamer l'application de la subversive doctrine des *states-rights*, la politique adoptée aujourd'hui par M. Greeley sera souverainement dangereuse. Rien ne figure mieux dans une proclamation ou dans un discours que le cri de guerre qu'il emploie pour entraîner à sa suite ses anciens ennemis : « suffrage universel et amnistie universelle; » mais ses nouveaux alliés n'ont adopté que la moitié de ce programme, et ils ne réclament l'amnistie universelle

(1) Voici un fait récent qui prouve que les crimes du Ku-Klux-Khlan ne sont pas, comme il plaît à M. Greeley de l'affirmer, une pure légende. Au mois d'octobre dernier, on vit arriver à Louisville un vieil homme de couleur respecté de tout son voisinage et nommé Basile Simpson, accompagné de sa famille, de ses bestiaux, et traînant avec lui tout son avoir. Ce pauvre homme cherchait un refuge contre les gens du Ku-Klux-Khlan, qui l'avaient battu de verges avec toute sa famille, en lui intimant l'ordre de déguerpir dans les vingt-quatre heures. Basile Simpson, qui était un bon agriculteur, avait, paraît-il, de très belles récoltes de tabac qui avaient excité la convoitise de quelques-uns de ses voisins.

que dans l'espoir de détruire le suffrage universel, c'est-à-dire l'égalité des races. Peut-être le général Grant n'a-t-il rien d'un homme de génie; peut-être sa conquête politique des états du sud mérite-t-elle le reproche qui fut adressé jadis à sa conquête militaire : elle est lente et laborieuse. Dans tous les cas, elle est prudente et sûre; entre les mains de ce nouveau Fabius, la paix publique se consolide graduellement, tandis qu'elle serait compromise par la politique aventureuse et impatiente que M. Greeley représente.

Quant aux affaires diplomatiques, l'administration du général Grant, qu'elle eût été habile ou malhabile, venait certainement de remporter sur l'Angleterre un succès signalé. Malgré l'imprudence ou la mollesse dont ses adversaires l'avaient accusée tour à tour, elle venait de régler au profit des États-Unis deux différends graves, qui avaient longtemps inquiété l'opinion publique. Peut-être avait-elle montré trop d'exigence en réclamant à l'Angleterre, outre l'indemnité due pour les brigandages commis par le corsaire confédéré l'*Alabama*, des dommages-intérêts indirects pour le tort causé par ces brigandages au commerce américain, obligé de restreindre ses affaires ou de s'abriter sous pavillon étranger. Ces réclamations excessives étaient une concession mal entendue à l'arrogance nationale, car elles ne pouvaient être prises au sérieux ni par l'Angleterre ni par les arbitres que les deux nations s'étaient donnés. Il est probable qu'en poussant les choses à ce point extrême, l'administration du général Grant s'était moins inspirée du véritable intérêt du pays que de son propre intérêt électoral, et qu'elle avait sacrifié quelque peu à cette popularité banale qu'on obtient toujours dans la grande république en menaçant les monarchies du vieux monde. L'Angleterre en effet s'était refusée à satisfaire d'aussi exorbitantes prétentions et à soumettre aux arbitres siégeant à Genève des questions que le droit international ne permettait même pas de leur poser. Elle avait offert au cabinet de Washington, en place des satisfactions demandées, la garantie d'un traité additionnel conclu sur la base d'une neutralité mutuelle et d'un renoncement anticipé à tous dommages-intérêts provenant de causes indirectes, tant de la part de l'Angleterre que de la part des États-Unis. Le gouvernement américain, sentant qu'il s'était trop avancé, mais n'osant céder dans une question d'amour-propre qui devenait aussi pour lui une question électorale, avait insisté pour que les dommages indirects fussent soumis à l'appréciation des arbitres de Genève, tout en stipulant que pareille chose ne pourrait plus se faire à l'avenir. Malgré les justes protestations du cabinet de Londres, le général Grant avait persisté dans sa demande, et après plusieurs essais infructueux de conciliation le traité en vertu duquel se

faisait l'arbitrage aurait été inévitablement rompu, si les arbitres eux-mêmes, évoquant volontairement l'affaire, n'avaient tiré les deux gouvernemens d'embarras en déclarant qu'ils se prononceraient contre les dommages indirects, si cette question leur était soumise. La diplomatie du général Grant n'était donc pas irréprochable, et elle méritait quelques-unes des critiques que lui faisaient ses adversaires en l'accusant à la fois d'imprudence et de faiblesse. Imprudente, elle l'avait été en soulevant un incident qui devait tout entraver, en essayant d'imposer au gouvernement britannique des prétentions déraisonnables et inacceptables; faible, elle était forcée de l'être pour éviter les conséquences de cette première faute en se contentant d'une satisfaction de forme pour mieux céder sur le fond des choses. Il n'en était pas moins vrai que le règlement des indemnités à la somme de 75 millions était une importante victoire pour la politique américaine. Malgré les fautes de détail qui avaient pu être commises, ce grand résultat avait été obtenu par l'administration du général Grant, et l'opinion publique, qui ordinairement ignore les causes et ne juge que les résultats, n'avait pas lieu d'en être mécontente.

Cependant telle est en ce pays l'insatiable exigence de l'opinion publique à l'égard des nations européennes, que le succès obtenu à Genève par la diplomatie du général Grant parut presque insuffisant. Les uns cherchèrent à en tirer parti en faveur du candidat républicain, et présentèrent ce résultat comme une preuve nouvelle de sa supériorité politique; les autres au contraire s'en plaignirent comme d'un échec grave, d'une défaite pitoyable et ignominieuse pour la grande république. La véritable opinion du pays, sans adopter aucun de ces jugemens excessifs, inclinait plutôt vers le dernier. Bien loin de ressembler à de l'orgueil satisfait, l'impression générale était que l'arbitrage avait tourné au détriment des États-Unis. Il en fut de même pour la décision rendue quelque temps après par l'empereur d'Allemagne au sujet des frontières maritimes des possessions britanniques sur la côte occidentale de l'Amérique. Quoique l'empereur eût donné raison aux prétentions des États-Unis, et leur eût attribué l'entière possession de l'île San-Juan, occupée conjointement depuis 1859 par les deux puissances, l'opinion publique américaine ne daigna pas considérer cette décision comme un succès; suivant son usage, elle ne vit dans le triomphe des prétentions nationales qu'un acte de justice inévitable dont il n'était pas besoin de savoir gré au gouvernement qui les avait fait prévaloir.

C'était sur d'autres moyens que les partis comptaient pour réchauffer l'enthousiasme populaire. Dès le début de la campagne

électorale, la polémique avait pris ce caractère tout personnel qu'affectent toujours en Amérique les compétitions présidentielles. Chacun des deux partis n'était occupé que de vanter son candidat et de décrier celui de ses adversaires. Les journaux étaient pleins de petits récits plus ou moins piquans sur M. Horace Greeley ou sur le général Grant, et destinés, suivant l'occasion, à les rendre populaires ou à les rendre odieux. Tantôt c'était une députation de quelques centaines d'amis qui était allée rendre visite au philosophe de Chappaqua dans sa retraite champêtre. On décrivait la personne du « vieux héros, » avec sa vigoureuse stature, sa toilette négligée, son large chapeau blanc rejeté derrière la tête, ses lunettes d'or brillant au soleil, sa démarche rapide et saccadée. On avait mangé du homard sous les arbres verts, à une table servie par des domestiques noirs, et couverte entièrement des produits de la ferme. Tantôt c'étaient des historiettes de l'enfance du général Grant : comment il avait dompté un cheval rétif qu'un entrepreneur de cirque ambulante défiait qui que ce fût de monter, — comment, à l'âge de douze ans, il avait sauvé la vie à deux dames, — comment un phrénologue lui avait prédit qu'il serait président des États-Unis. On appelait M. Greeley « notre second Franklin, » le général Grant « notre nouveau Washington. » « Grant était ivre tel jour, écrivait *la Tribune*, journal de M. Greeley, vingt personnes l'ont vu. — Greeley est un escroc, répliquait le *Times*, journal républicain, cent personnes peuvent l'attester. » Toutes ces grossièretés calomnieuses inspiraient au général Butler, lui-même accoutumé de longue date à recevoir de pareils horions, la réflexion suivante : « si la presse des deux partis ne ment pas, il faut croire que politiciens et candidats sont sortis tout exprès des galères. »

M. Greeley surtout s'était jeté dans la mêlée avec une ardeur inconcevable. Malgré l'avis contraire de ses amis, qui craignaient ses imprudences, il avait voulu payer de sa personne et entreprendre lui-même une de ces grandes tournées oratoires qui sont aux États-Unis la dernière ressource des candidats en détresse. Suivant l'expression consacrée, il prit le *stump* et parcourut successivement les états du nord et les états de l'ouest, courant de ville en ville, prononçant vingt discours dans chaque journée, parlant dans les clubs, parlant dans les *meetings* populaires, haranguant la foule de son balcon, parlant encore aux stations de chemins de fer pendant l'arrêt des trains, subissant partout l'éternel supplice des ovations, des députations, des illuminations, des processions solennelles et du formidable *shake-hands* avec tout le genre humain. Il subit cette épreuve avec une rare vaillance, et il mérita presque la qualification de héros que lui donnaient les journaux amis de sa candida-

ture. Le récit de ses pérégrinations, répété par toute la presse, amusa l'Amérique entière. On le décrivait partant seul de New-York, avec son gilet débraillé, son éternel chapeau blanc, et son sac de nuit noir, « vieux serviteur honoré par un long usage. » A chaque station, des curieux ou des admirateurs faisaient foule autour de lui. On le cherchait de voiture en voiture, on criait « où est Greeley ? » on le traînait sur la plate-forme du *car*, et on le faisait parler de gré ou de force. Lui de se défendre et de s'excuser de son mieux ou de s'exécuter de bonne grâce, quand il ne parvenait pas à s'excuser, heureux quand le sifflet de la locomotive venait l'interrompre dans son exorde et le dispenser d'une péroraison. Parfois il allait se rasseoir, et la foule défilait alors dans la voiture pour lui serrer la main. Puis c'étaient les réceptions pompeuses, les bandes de musiciens venues à sa rencontre, les jeunes filles lui offrant des fleurs, les cortèges de voitures à quatre chevaux où le génie de la réclame commerciale avait soin de glisser quelques chariots d'annonces, se promenant ainsi sous le patronage du triomphateur. Le 18 septembre au matin, M. Greeley part en chemin de fer de Philadelphie; à Lancaster, où le train s'arrête un quart d'heure, on le hisse sur le balcon d'une auberge d'où il prononce un discours. A Harrisburg, nouveau discours; à chaque station, allocution de circonstance. A Indiana, il trouve une foire assemblée; il saisit cette occasion pour faire une conférence sur l'agriculture. Le lendemain, il arrive harassé à Pittsburg; une procession vient à sa rencontre avec des torches allumées et le conduit au balcon d'un hôtel d'où on le force à discourir encore. Le lendemain, il repart pour l'Ohio. Au bout de quelques semaines, il revient à New-York exténué, ayant prononcé peut-être deux cents discours, ayant beaucoup injurié et calomnié le général Grant, beaucoup exalté le patriotisme des populations du sud, beaucoup prêché l'union, la concorde et l'amour, et beaucoup nui au succès de sa candidature, déjà compromise. Le peuple américain, qui aime ces exhibitions personnelles, n'en conçoit pas toujours beaucoup plus d'estime pour celui qui s'y livre. Ce moyen n'avait pas réussi à M. Johnson ni à M. Seymour; au lieu de relever M. Greeley dans l'opinion publique, il acheva de le perdre.

Pendant que M. Greeley battait la campagne, le général Grant, toujours discret et calme, prenait tranquillement les bains de mer, et continuait à s'occuper des affaires de l'état. Ses amis s'agitaient pour sa cause; ainsi le sénateur Wilson, vice-président désigné du parti républicain, se livra dans l'état du Maine, à l'occasion des élections locales, à la propagande la plus active, et dépassa presque l'activité de M. Greeley : en quelques jours, il prononça qua-



rante-six discours. Le président attendait avec confiance la justice de ses concitoyens, sans essayer de s'imposer à leur choix par un grossier charlatanisme. D'ailleurs son inexpérience de la parole servait à merveille sa prudence naturelle. Dans les courts voyages qu'il se vit obligé de faire, il ne put éviter quelques réceptions solennelles, mais il ne prononça pas un seul discours. Reçu à Newark, près de New-York, par une sérénade et une procession, il n'ouvrit même pas la bouche. A Philadelphie, à la suite d'un *meeting* où divers orateurs avaient été entendus, il prononça ces simples paroles : « messieurs, vous avez entendu ce soir de beaucoup meilleurs discours que je ne pourrais vous en faire; je suis heureux de vous voir, et je vous félicite d'avoir entendu de si beaux discours. » Bien loin de lui en vouloir de son mutisme obstiné, ce peuple, blasé sur les effets oratoires et accoutumé à voir s'agiter sur les tréteaux politiques tant de médiocrités éloquentes, lui savait gré de rester à sa place, et de conserver l'attitude d'un simple homme d'action; même dans un pays démocratique, une certaine fierté ne messied pas à un homme illustre comme le général Grant. D'ailleurs un candidat à la présidence a toujours bien assez de partisans pour faire la grosse besogne, et il garde mieux son prestige en s'enfermant dans une réserve un peu dédaigneuse qu'en allant lui-même racoler les voix sur la place publique et hurler dans les réunions populaires.

Tandis que les candidats se faisaient valoir, chacun à sa manière, et se recommandaient au pays par des mérites si divers, les élections locales des états avaient lieu l'une après l'autre et décidaient par avance du sort de l'élection présidentielle. Les démocrates, comme de raison, l'avaient emporté dans les états du sud, sauf dans la Caroline du nord, où les républicains avaient remporté une victoire difficile et inespérée. La Georgie avait donné une forte majorité aux démocrates; presque partout, les élections s'étaient passées paisiblement malgré la grande animosité qui semblait renaitre entre les deux races. A Macon seulement et à Savannah, il y avait eu de courtes collisions entre les partisans de Grant et ceux de Greeley. Sur quelques points, les blancs et les noirs étaient venus aux *polls* avec leurs armes; les noirs surtout avaient montré une discipline toute militaire, et s'étaient présentés dans les villes en colonnes serrées, sous le commandement de leurs capitaines, lieutenants et sergents. Tous ces menaçans préparatifs de guerre civile étaient restés superflus; mais ils prouvaient une fois de plus combien la paix était précaire dans les états du sud, et combien l'arbitrage du gouvernement fédéral était encore nécessaire pour empêcher ces populations de s'égorger.

Les états de l'ouest au contraire donnèrent la majorité aux républicains. Les états du nord, comme l'avaient prouvé les deux élections toujours douteuses du Connecticut et du Maine, étaient favorables au général Grant. Restaient les grands états du centre, la Pensylvanie, l'Ohio et l'Indiana, dont la majorité plus incertaine devait, comme toujours, faire pencher la balance. Le 8 octobre, les élections eurent lieu dans ces trois états; dans tous les trois, elles tournèrent en faveur des républicains. En Pensylvanie, où ils obtinrent une majorité de 25,000 voix, cette victoire fut d'autant plus remarquable que le candidat républicain, le général Hartfrant, était un spéculateur médiocrement estimé, tandis que M. Buckalew, le candidat démocrate, justement respecté de tous les partis, était soutenu par le gouverneur Curtin, un des hommes les plus haut placés dans ce pays par l'estime publique. Pour qu'en dépit de ces circonstances la majorité républicaine eût augmenté de 10,000 voix depuis l'année précédente, il fallait un mouvement d'opinion irrésistible. Dans l'Ohio, le succès des républicains n'avait pas été aussi grand, car leur majorité n'était plus que de 15,000 voix, c'est-à-dire un peu inférieure à celle des élections de 1870, et très au-dessous des 41,000 suffrages auxquels elle s'était élevée lors de la dernière élection présidentielle. L'Indiana au contraire, qui avait donné en 1870 une majorité de 2,500 voix aux démocrates, donnait cette année 3,000 voix de plus aux républicains. Le sort en était jeté, les républicains étaient encore une fois victorieux, et toutes les fanfaronnades de M. Greeley ne pouvaient plus lui ramener la fortune.

Les partisans du *philosophe* firent bonne contenance jusqu'au bout. Ils expliquèrent leurs défaites locales par l'emploi de la corruption, par l'influence administrative du général Grant et par l'usage de cette fraude électorale qu'on appelle aux États-Unis la *colonisation*. — La colonisation consiste dans le double et triple vote d'une bande d'électeurs gagés, inscrits dans plusieurs états, et faisant métier de courir les chemins de fer pour aller voter de ville en ville. — On évalue d'ailleurs à soixante mille le nombre des fonctionnaires dépendans du gouvernement fédéral, et l'on assure que chacun d'entre eux a été forcé de souscrire en moyenne 50 dollars par tête pour les frais électoraux du parti républicain. Si à ces soixante mille soldats dévoués de l'administration régnante, on ajoute les fonctionnaires des états et des municipalités où le parti républicain domine, on aura l'idée de l'immense influence que le pouvoir exécutif exerce aux États-Unis sur les manifestations de l'opinion publique; mais il ne faut pas oublier qu'il en a été de même dans tous les temps, et que l'opposition use des mêmes moyens partout où

elle se trouve au pouvoir. Quelque influence que ces abus malheureusement trop habituels puissent exercer sur le résultat d'une élection, la véritable cause des progrès du parti républicain n'était pas là; elle était dans la division du parti démocrate. Presque partout, les *straight-outs* ou démocrates purs s'abstinrent ou votèrent pour le général Grant. Ceux de Pensylvanie se réunirent même le 16 octobre à Harrisburg pour déclarer qu'il n'y avait pas à choisir entre les deux candidats, et que les démocrates honnêtes étaient tenus, en conscience, de s'abstenir. Dans les états du sud au contraire, ces abstentions démocratiques furent peu nombreuses; mais en revanche les républicains votèrent comme un seul homme, et d'ailleurs le plus ou moins de force des majorités populaires dans les états du sud ne pouvait changer la proportion des voix dans le collège électoral, si les états du nord, du centre et de l'ouest restaient fidèles à la cause républicaine. Le dernier espoir des partisans de M. Greeley était que dans le collège électoral, grâce à la dispersion des voix sur plusieurs candidats, les républicains n'arriveraient pas à la majorité absolue, et que, suivant la constitution, l'élection devrait être faite par le congrès, comme cela s'était déjà pratiqué jadis lors de la nomination de John Quincy Adams; mais les *greeleyites* s'étaient privés de cette dernière chance en étouffant toute candidature indépendante, et en réduisant les démocrates purs à la docilité, à l'abstention ou à la révolte. D'ailleurs, la majorité du congrès étant franchement républicaine, le résultat de cette seconde élection ne pouvait être douteux.

Le vote populaire eut lieu, comme d'habitude, le 4 novembre, et fit évanouir ces dernières illusions. Non-seulement le général Grant a obtenu une majorité suffisante, mais sa majorité dans le collège électoral est environ des trois quarts des votes. Des états douteux comme le New-Jersey, le Delaware, la Caroline du nord, des états du sud tels que l'Alabama, l'Arkansas, la Floride, le Mississippi, se sont prononcés en sa faveur. M. Greeley n'a gardé que la Géorgie, le Kentucky, le Maryland, le Tennessee, la Virginie et peut-être le Missouri et le Texas. Encore le Maryland ne lui a-t-il donné qu'une faible majorité de 1,200 voix, et les républicains ont-ils regagné 30,000 voix en Géorgie depuis l'élection du gouverneur. Sur l'ensemble du vote populaire, les majorités additionnées du général Grant dans les divers états qui lui ont donné leurs suffrages s'élèvent à 701,800 voix. Les majorités additionnées de M. Greeley ne s'élèvent qu'à 62,000 suffrages, ce qui donne au parti républicain près de 640,000 voix de plus qu'au parti démocrate. Dans le collège électoral, le général Grant est assuré d'avance de 300 suffrages, et M. Greeley n'en a que 43 certains, auxquels se joindront

probablement les 8 voix du Texas et les 15 du Missouri. Cette élection, qui semblait au début si compromise, est au contraire la plus éclatante victoire que le parti républicain ait depuis longtemps remportée. La coalition qui devait le renverser a au contraire resserré l'union de ce parti, et rassemblé de nouveau sous sa direction toutes les opinions sages et modérées.

Quant au général Grant, il reçoit de ses concitoyens un honneur bien rare, et qui n'a été conféré, depuis l'origine de la république, qu'à quatre présidents des États-Unis, Washington, Jefferson, Monroe et Lincoln. Il faut espérer qu'il saura profiter de ce pouvoir renouvelé et raffermi pour accomplir lui-même les réformes réclamées par ses adversaires. M. Greeley est rentré à la direction de *la Tribune*, qu'il n'aurait jamais dû quitter, et sans doute il y a rapporté des ambitions plus modestes et des idées plus saines sur la politique de son pays. Que le général Grant, en reprenant possession de la présidence, tire aussi de sa victoire la leçon qu'elle renferme! Qu'il s'attache de plus en plus à satisfaire les justes plaintes de l'opinion publique, à poursuivre la corruption et la vénalité dans le gouvernement, à éviter les nominations administratives dictées par la faveur ou l'esprit de parti, à déshabituer le pays de mêler aux grands intérêts nationaux de mesquines considérations de personnes, à donner, s'il est possible, aux fonctions administratives dépendantes du gouvernement fédéral une stabilité qui empêche les élections présidentielles de dégénérer en combat pour la possession des places. Qu'il fasse, d'accord avec le congrès, cette *réforme du service civil* que M. Greeley n'aurait jamais faite, mais qu'il a promise avec tant de fracas, et il assurera au parti républicain une nouvelle prolongation de pouvoir plus que suffisante pour faire disparaître les dernières traces de la guerre civile et en effacer jusqu'au souvenir.

Si au contraire le parti républicain ne profite pas de sa victoire pour accomplir lui-même dans l'administration civile et financière les réformes sérieuses que l'opinion commence à demander, le parti démocratique s'en emparera certainement, et les fera prévaloir à son bénéfice. Dans les pays libres, soumis au gouvernement de l'opinion, les partis politiques ne sont pas, Dieu merci, des sectes fanatiques ou des castes inaccessibles; ils ne mettent pas un fol orgueil et un absurde entêtement à ne jamais changer et à ne jamais céder aux faits accomplis. Ils mettent au contraire leur honneur et leur sagesse à se modifier tous les jours suivant le jeu de l'opinion publique et suivant les nécessités reconnues de leur époque. Ils ne cherchent pas seulement à prendre leur revanche et à se donner le plaisir d'une vengeance stérile; ils cherchent surtout à se rendre

utiles et à satisfaire les besoins de l'opinion publique. La lutte des partis politiques devient ainsi une émulation salubre et profitable à l'intérêt national. Ce qu'on appelle la revanche d'un parti n'est pas un retour pur et simple au passé, c'est au contraire la transformation et l'amélioration de ce parti. Il ne faut pas voir, dans cette compétition de tous les jours, une rivalité d'ambitions vulgaires et une course au clocher de popularité entre les hommes publics. Cette compétition, naturelle et indispensable à tous les pays libres, est au contraire chez une nation la preuve de son bon sens pratique et la meilleure garantie de l'ordre légal.

Qui oserait dire, en considérant aujourd'hui la grande république américaine, que les démocraties sont toujours changeantes, et qu'elles ne laissent pas à leurs gouvernements le temps d'accomplir des œuvres de longue haleine? Cela est vrai peut-être dans les temps calmes, quand l'inquiétude des partis, ne sachant à quoi se prendre, grossit démesurément des questions secondaires, et entretient des agitations d'ailleurs sans péril sérieux; mais dans les temps de crise, dans les heures de danger national, lorsque de graves intérêts sont en jeu et tiennent la conscience publique en éveil, quel gouvernement s'est jamais montré plus persévérant, plus stable, mieux assis sur l'opinion publique que celui de la démocratie américaine? Dans quel pays du vieux monde, si ce n'est peut-être en Angleterre, la volonté nationale s'est-elle montrée aussi ferme et s'est-elle traduite par des œuvres aussi durables? C'est que, dans les pays où les partis savent céder à propos, leurs triomphes ou leurs revanches aboutissent non pas seulement à des dictatures provisoires ou à des monarchies passagères, mais à des réformes sérieuses et à de véritables conquêtes de l'esprit public. Les grandes choses ne se font qu'avec du temps, et il ne suffit pas, pour changer les institutions d'un peuple libre, de quelques proclamations et de quelques décrets lancés par un pouvoir de hasard ou par une majorité d'un jour. Plus les partis ont de confiance dans l'avenir, plus ils doivent montrer de patience, de modération, de sagesse pratique, et donner l'exemple de cette disposition libérale, malheureusement trop rare, qui consiste à ne pas s'enfermer dans une doctrine exclusive, mais à tenir compte avant tout des circonstances favorables et de l'intérêt national : c'est l'exemple qu'ils nous donnent de l'autre côté de l'Atlantique; puissions-nous le comprendre et l'imiter en France!

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

---

---

# LES SOUFFRANCES D'UN PAYS CONQUIS

SCÈNES DE L'ÉMIGRATION EN ALSACE-LORRAINE

---

La force ne résout pas tous les problèmes ; il ne suffit point d'obtenir, par un traité dont on dicte en maître les conditions, la propriété de deux provinces ; après les avoir conquises sans les consulter, il faut assurer cette prise de possession par des conquêtes morales, plus difficiles à réaliser que des conquêtes matérielles. Depuis près de deux ans que la Prusse possède l'Alsace et une partie de la Lorraine, au moment où elle prépare le recensement officiel de ses nouveaux sujets, il n'est point inutile de se demander ce que lui rapporte sa victoire et de quel prix elle la paie. Les pierres de Metz et de Strasbourg lui appartiennent ; nos forts, nos remparts, nos arsenaux, nos immenses casernes, notre école d'application d'artillerie et du génie, nos magnifiques établissements militaires, sont entre ses mains ; mais les âmes lui appartiennent-elles, a-t-elle gagné les populations à sa cause et fait accepter son pouvoir par ceux qu'elle a conquis ? Y a-t-il eu l'ombre d'un rapprochement entre les vaincus et les vainqueurs ? Entrevoit-on dans un avenir même éloigné la possibilité d'une réconciliation entre l'Alsace-Lorraine arrachée malgré elle à la France et l'Allemagne victorieuse ? Les faits seuls répondront à cette question : on veut mettre ici de côté toute récrimination stérile, on essaiera même de contenir l'indignation la plus légitime ; le simple récit de ce qui se passe dans les pays annexés suffira pour éclairer l'Europe. Les victimes innocentes de la guerre ne cherchent à surprendre la pitié de personne ; elles n'ont besoin pour être entendues ni d'exagérer leurs souffrances, ni de dénaturer la conduite de leurs nouveaux maîtres.

Elles font appel, non à l'émotion, mais à l'équité des peuples civilisés; d'avance elles acceptent pour juges tous les témoins désintéressés de leur sort.

## I.

Dans nos anciens départemens du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges, supprimés ou mutilés par la conquête, on se souviendra toujours de la date désormais historique du 1<sup>er</sup> octobre 1872. C'était le dernier délai accordé aux annexés pour choisir entre la nationalité française et la nationalité prussienne. Le gouvernement de Berlin avait annoncé officiellement que, passé ce jour, tous les Français nés ou domiciliés en Alsace-Lorraine qui n'auraient point opté pour la France seraient considérés comme sujets allemands. D'après les instructions envoyées aux directeurs de chaque cercle, l'option devait être suivie d'un changement de domicile réel. L'Allemagne n'entendait point sans doute qu'on pût rester Français et habiter les pays conquis. Purger leur nouvelle conquête de tout élément qui rappelât le passé, telle fut la pensée vraisemblable des vainqueurs. La France les poursuivait partout au sein de leur victoire : les noms des lieux, les monumens, les souvenirs, parlaient de nous; on les germanisa en couvrant les murs de termes étrangers. Après avoir enlevé aux pierres leur nationalité, il parut plus nécessaire encore de l'enlever aux personnes.

Seize cent mille êtres humains furent donc placés dans l'alternative de quitter leurs intérêts, leurs maisons, leurs champs, leurs affaires, les tombeaux de leurs parens, les lieux qu'ils habitaient depuis leur enfance, dans lesquels ils comptaient mourir, ou de perdre la qualité de Français, de renoncer à leur patrie et à leur drapeau. Si l'on réfléchit aux habitudes casanières de notre race, à notre attachement pour le sol où nous sommes nés, au patriotisme local de deux villes aussi anciennes, aussi glorieuses, aussi riches de monumens et de souvenirs que Metz et Strasbourg, on comprendra quelles luttes durent se livrer dans les âmes, de quelles angoisses fut précédée et suivie la résolution suprême. Abandonnerait-on tant de témoins des joies ou des douleurs passées, les rues accoutumées, les promenades favorites, l'ombre des vieilles cathédrales, les murs peuplés de souvenirs, le berceau de la famille, le nid préparé pour la vieillesse, ou, dans l'espoir de conserver tous ces biens, renoncerait-on à faire partie de la nation française, deviendrait-on le compatriote des ennemis d'hier, un étranger pour les compatriotes d'autrefois? Qui nous dira ce qu'a coûté de larmes à

une population inoffensive, digne d'être heureuse et de vivre libre, la nécessité de choisir entre de si grands sacrifices? La civilisation, en nous habituant à croire que le temps des conquêtes violentes est passé, qu'un peuple a désormais le droit de disposer de lui-même, rend de telles épreuves plus douloureuses encore par le contraste des rêves dont elle nous berce et de la réalité dont elle ne nous défend pas.

A la veille du 1<sup>er</sup> octobre, il fallut cependant prendre un parti, se décider à fuir ou à rester. Beaucoup n'avaient point attendu ce dernier délai pour se fixer en France; l'exil et la rupture des liens les plus chers leur paraissaient préférables au séjour d'un pays occupé par l'étranger. Ceux qui n'ont pas connu cette douleur ne savent point ce qu'il en coûte de subir chaque jour la présence de l'ennemi, de le rencontrer à toute heure comme un souvenir vivant de la défaite et de la conquête. La majorité de ceux qui optaient pour la nationalité française ne se pressait pas néanmoins de se rendre en France; des devoirs, des affaires, des besoins, les retenaient au lieu habituel de leur résidence. L'important, pensaient-ils, était de conserver leur qualité de Français; plus tard, il serait toujours temps d'émigrer, s'il ne s'offrait aucun moyen d'éviter ce malheur. Un vague espoir en retenait quelques-uns. Fallait-il prendre à la lettre les ordonnances des Prussiens? Exigeraient-ils que tous ceux qui auraient opté pour la France quittassent définitivement le pays? Aucun Français ne serait-il plus autorisé par eux à séjourner en Alsace et en Lorraine? Qu'entendait-on d'ailleurs par le domicile réel que chaque optant devait indiquer en France pour que son option fût valable? Ne suffisait-il pas à la rigueur de louer une chambre sur le territoire français, d'y payer une contribution personnelle, de s'absenter pendant quelques jours au commencement d'octobre, et, ces précautions prises, de rentrer chez soi comme d'habitude?

Les autorités prussiennes, interrogées sur tant de points délicats, répondaient, ainsi qu'elles le font d'ordinaire, en termes évasifs, par des communications officieuses et personnelles, sans jamais engager le gouvernement qu'elles servent. Les unes laissaient entendre qu'on accorderait aux Français de grandes facilités de séjour, les autres qu'il valait mieux ne pas s'exposer à en avoir besoin et se placer tout de suite sous la protection des lois allemandes en acceptant la nationalité germanique. Il y eut un point cependant sur lequel elles furent d'accord à la dernière heure, c'est que le 1<sup>er</sup> octobre au matin tous les annexés qui se trouveraient sur le territoire de l'Alsace-Lorraine, même après avoir opté pour la France, seraient déchus du bénéfice de l'option et considérés comme



sujets germaniques. On se réservait de statuer plus tard sur les conditions de séjour; pour le moment, il fallait choisir entre la qualité d'Allemand ou le départ immédiat.

Cette nouvelle, qui avait été précédée de rumeurs plus favorables, causa une véritable panique dans tous les rangs de la société. Il y eut alors comme un entraînement universel qui poussa en quelques jours vers la frontière française une population affolée. La contagion de la fuite fut générale; beaucoup de personnes qui n'étaient point encore décidées se décidèrent tout à coup, et partirent à l'improviste sans avoir réglé leurs affaires, sans se demander où elles iraient, quels seraient leurs moyens de vivre et leur asile le lendemain. Un même sentiment les animait toutes, riches ou pauvres, habitans des villes qui abandonnaient leurs maisons élégantes, campagnards qui laissaient derrière eux leurs champs sans culture, ouvriers qui renonçaient à un salaire assuré et au pain de chaque jour pour courir au-devant de la misère : un désir irrésistible d'échapper à la domination de l'étranger. La crainte d'être Allemands les poussait par milliers sur les routes et les déracinait du sol natal. La patrie n'était plus pour eux le lieu connu et aimé où ils avaient vécu; ils appelaient de ce nom le moindre coin de terre où ils allaient retrouver notre langue, nos mœurs, notre civilisation. Quelle réponse à la prétention des Allemands de rattacher à la grande famille germanique leurs frères séparés de l'Alsace et de la Lorraine! Singuliers frères qui tournent le dos à leurs prétendus parens et ne veulent connaître de l'Allemagne que le chemin de la France!

A voir le nombre et l'empressement des fugitifs qui encombraient les chemins dans les derniers jours de septembre, on eût cru que la guerre avait recommencé, et qu'une nouvelle invasion chassait devant elle les populations épouvantées : invasion aussi réelle en effet et plus redoutable que la première, car personne ne peut cette fois en calculer la durée. Tous les trains qui aboutissent à la frontière française, de Mulhouse à Belfort, de Sarrebourg à Lunéville, de Metz à Pont-à-Mousson, de Thionville à Audun-le-Roman, regorgeaient d'émigrans; sur plusieurs points, l'affluence était si grande qu'il fallut à diverses reprises organiser des trains supplémentaires; le 30 septembre, des milliers de jeunes gens traversaient encore ce qui nous reste de la Lorraine, fuyant à la dernière heure devant la conscription prussienne. Aux gares, les scènes douloureuses se succédaient; des chefs de famille, des commerçans, de petits boutiquiers, confiaient leurs maisons, leurs intérêts, tout leur avoir, à leurs femmes, quelquefois même à de simples jeunes filles élevées par le malheur au-dessus de leur

âge. Des fils se séparaient de leurs vieux parens sans savoir s'ils les reverraient jamais; les femmes pleuraient; les lèvres serrées, les traits contractés des hommes disaient assez ce qui se passait au fond de leurs âmes dans ces heures cruelles. Comme il arrive au milieu des grands malheurs publics, des personnes qui ne se connaissaient point s'adressaient la parole et confondaient leurs tristesses. Un spectacle plus lamentable encore était celui des pauvres ménages de paysans entassés sur des charrettes et couvrant les routes; le père à pied conduisait l'attelage d'un pas résolu; la mère, assise avec les enfans au sommet de la voiture, sur l'échafaudage branlant d'un chétif mobilier, regardait d'un air morne le vaste espace et l'horizon inconnu. Quelques-uns traînaient sur des brouettes le peu qu'ils possédaient. De tous ceux qui donnèrent alors à la France une preuve si touchante de leur attachement pour elle, il n'en est pas qui aient fait un plus grand sacrifice ni mieux mérité de la patrie que les cultivateurs d'Alsace et de Lorraine. On connaît l'amour du paysan pour la terre, on sait quels liens solides l'attachent au sol qu'il cultive, qu'il améliore par son travail et qu'il étend par l'économie. Son unique ambition est d'accroître son bien et de laisser à ses enfans un héritage augmenté par ses soins. Aucune de ces richesses réelles, aucune de ces espérances ne se transporte hors du village; s'il y renonce, il perd tout, le mobile habituel de son activité et le principe même de son existence morale. Il s'est trouvé néanmoins parmi cette population laborieuse, âpre au gain, dure à la fatigue, possédée du démon de la propriété, un grand nombre de gens de cœur qui ont sacrifié leurs intérêts les plus chers, la passion de toute leur vie au plus pur sentiment de patriotisme. La France ne leur offrait rien, aucun avantage matériel, aucune compensation positive à la perte qu'ils subissaient pour elle; l'Allemagne leur assurait la jouissance de tous leurs biens: ils n'ont point cependant hésité entre les deux pays, l'aisance ne les eût point consolés d'être Allemands, la certitude de rester Français les consolait de la misère. Dans de telles situations, sous l'empire de sentimens si forts et si respectables, le ressort de la volonté se tend jusqu'à l'héroïsme; le citoyen le plus obscur, le plus attaché aux intérêts vulgaires, sent en lui quelque chose de la résolution et de l'esprit de sacrifice qui font les martyrs.

Ils obéissaient aussi à un instinct supérieur, ils se sentaient élevés au-dessus d'eux-mêmes, ces petits employés, ces modestes commerçans, ces humbles serviteurs qui, vivant jour par jour de leur travail, certains de n'en pas manquer s'ils restaient en Alsace et en Lorraine, aimaient mieux affronter tous les hasards, gagner la France sans argent, sans promesses d'emploi, sans appui, que de suppor-

ter la présence et la domination de l'étranger. L'histoire de ces souffrances populaires mériterait d'être écrite; on en composerait le livre d'or de nos provinces perdues. Une veuve qui emmenait deux enfans, à qui l'on demandait le 29 septembre où elle comptait fixer sa résidence, répondait simplement : « Je n'en sais rien; je n'ai ni ressources, ni asile, ni métier assuré, mais je pars, mes fils ne seront pas Allemands. » Ces derniers mots résumaient la pensée de tous. Pour cette population de nos frontières de l'est qui connaît de longue date l'Allemagne et ne l'a jamais aimée, il n'y a point de plus grand malheur que de lui appartenir.

« Où allez-vous? demandait-on à de pauvres gens dont le triste équipage annonçait la détresse. — En France, » répondaient-ils. Ils allaient devant eux jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la frontière française, et se demandaient seulement alors quel serait leur asile, leur gagne-pain pour les jours suivans. Le soir venu, on dételait les chevaux, les émigrans campaient dans leurs voitures, auprès des villages, et le long défilé recommençait le lendemain. Les plus jeunes fuyaient pour ne pas servir la Prusse, les plus âgés, comme le disait l'un d'entre eux, pour ne pas mourir Prussiens. On a vu des octogénaires opter pour la nationalité française et quitter l'hospice qui leur servait de refuge.

Le chiffre si considérable des émigrans échappe jusqu'ici à tout contrôle. Les Allemands seuls pourront s'en rendre compte lorsqu'ils auront terminé le recensement qu'ils commencent à peine, pour lequel ils attendent sans doute la liste des options que le gouvernement français doit leur communiquer à la fin de cette année. Le jour où ils publieront leur statistique, il ne faudra l'accueillir qu'avec réserve, en ayant soin de ne pas confondre, comme ils le font volontiers, les anciens habitans des provinces françaises et les nouveau-venus que l'Allemagne y envoie. Ces derniers, dont le nombre ne sera évalué que par les autorités germaniques, doivent être défalqués du chiffre total de la population d'Alsace-Lorraine, si l'on veut comparer ce qu'elle est aujourd'hui, sous la domination allemande, à ce qu'elle était autrefois sous le régime français. On a parlé de 164,000 personnes qui auraient opté dans les provinces annexées pour la nationalité française, sans compter 254,000 options faites en France; ces chiffres, si élevés qu'ils paraissent, sont loin de correspondre au chiffre réel de l'émigration. Une foule de personnes sont parties sans opter, soit que par prudence elles ne voulussent laisser derrière elles aucune trace de leur départ, soit qu'il leur parût inutile de revendiquer une nationalité qu'elles allaient retrouver en retrouvant la France, soit enfin que les autorités prussiennes aient mis peu d'empressement à les inscrire et se soient

enfermées ou absentes pendant les derniers jours de septembre, comme on les accuse de l'avoir fait dans quelques communes (1). Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les nombreuses options des mineurs émancipés sont considérées comme nulles par la Prusse, ne figureront point dans les états officiels qu'elle publiera. On craint aussi qu'elle ne se réserve de traiter en sujets prussiens les optans qui rentreraient, même pour un jour, en Alsace-Lorraine, sans en avoir reçu l'autorisation formelle. La rigueur avec laquelle depuis le 1<sup>er</sup> novembre les commissaires allemands exigent les passeports à la frontière leur permettra de reconnaître la nationalité de tous ceux qui se rendent dans les provinces annexées et de refuser au besoin aux Alsaciens et aux Lorrains, — qui rentreraient chez eux après avoir opté pour la France, — le bénéfice de l'option. Le plus sage en ce moment, si l'on veut rester Français aux yeux des Allemands, sera de demeurer en France. En attendant que la liste complète des options et des départs soit communiquée au public, si jamais nous devons la connaître tout entière, quelques détails authentiques donneront une idée des proportions énormes qu'a prises l'émigration.

Dans les trois derniers jours du mois de septembre, 45,000 voyageurs venant des provinces annexées ont traversé la gare de Nancy et inondé les rues de la cité. Aux abords de l'hôtel de ville, sur la place Stanislas, des familles fugitives s'asseyaient en cercle autour de la statue du dernier duc de Lorraine, attendant avec une dignité recueillie qu'on leur indiquât une destination ou un asile; des groupes aux vêtemens bariolés, d'une tristesse pittoresque, se formaient silencieusement jusque sur le marbre des fontaines, près des eaux jaillissantes; une foule si épaisse obstruait les abords du chemin de fer que les derniers venus ne pouvaient arriver jusqu'au guichet qu'après quelques heures d'attente; des caisses, des paquets, des matelas, s'amoncelaient sur les quais et y formaient une montagne de bagages; du milieu de cette cohue, on n'entendait sortir aucune exclamation violente, aucun chant révolutionnaire. Par intervalles seulement, quelques voix résolues acclamaient le nom de la France. C'était surtout le cri des jeunes gens, de nos futurs soldats. A la dernière heure, il en arriva un si grand nombre que l'on craignit quelques conflits avec la garnison prussienne, et que l'on dirigea plusieurs trains sur Vesoul, où un régiment de cavalerie française a remplacé les Allemands. Il partait encore des émigrés le 1<sup>er</sup> octobre à quatre heures du matin. Sur la route de

(1) Les Allemands ont mis en général beaucoup de mauvaise grâce et de lenteur à délivrer aux personnes intéressées les pièces qu'on leur réclamait pour remplir les formalités de l'option.

Novéant à Pagny, vers la fin du mois de septembre, les voitures de déménagemens se succédaient sans interruption la nuit et le jour, aussi rapprochées les unes des autres et aussi serrées qu'elles eussent pu l'être dans les rues de Paris lorsqu'un encombrement s'y produit. A la même époque, cent cinquante wagons de meubles entraînaient tous les jours en France par la gare de Pagny.

La ville de Metz, autrefois si florissante et si animée, ressemble aujourd'hui à un désert où n'apparaissent plus que de loin en loin quelques débris de l'ancienne population; les écriteaux suspendus au-dessus de toutes les portes, les fenêtres closes, annoncent que dans tous les quartiers les maisons demeurent vides. Dans la rue des Clercs, la plus fréquentée de toute la ville, qui conduit de l'Esplanade à la cathédrale, douze grands magasins se sont fermés pour ne plus se rouvrir. Les fabriques de chaussures, de flanelle, de bonneterie, qui occupaient 2,000 ouvriers, s'établissent à Nancy; les ateliers justement renommés où M. Maréchal peint ses vitraux se transportent à Bar-le-Duc. Tous les anciens avoués du tribunal, la plupart des huissiers ont donné leur démission et gagné la France; il ne reste plus dans toute la ville que deux notaires. D'après les calculs les plus modérés, on ne peut évaluer le nombre des personnes qui ont quitté Metz à moins de 32,000. Du chiffre de 48,000 habitans, l'ancienne population est tombée à celui de 16,000. Ce n'est plus la vieille cité messine que les Prussiens possèdent; ils n'en gardent que l'ombre. La France avait fait de Metz une ville riche et active, à la fois militaire, savante, industrielle, dotée de magnifiques établissemens, de l'école d'application d'artillerie et du génie, d'une école régimentaire d'artillerie, d'une cour d'appel, d'un lycée appartenant à l'état et d'un collège libre, d'une école de dessin et de musique, d'écoles municipales dignes de rivaliser pour la perfection des méthodes et l'étendue de l'enseignement avec les institutions analogues de Mulhouse et de Paris, qu'elles ont en général précédées, auxquelles même elles ont en plus d'un point servi de modèles. Le zèle de la municipalité et l'intelligence de l'industrie privée complétaient par des efforts locaux, par des créations individuelles, l'action bienfaisante du gouvernement. Que deviennent aujourd'hui toutes ces richesses, œuvre des siècles, produit du travail de plusieurs générations françaises? Il a suffi que Metz tombât au pouvoir des Prussiens pour qu'en deux ans la vieille cité descendit du second rang au dixième, reculât jusqu'aux temps les plus obscurs et les plus malheureux de son histoire. Il dépend de ses nouveaux maîtres de la faire descendre encore sur la pente de la décadence, mais il ne leur appartient point d'y ramener la vie et l'activité première. Tant que Metz restera entre leurs mains, Metz,

après de longs jours de prospérité, aura la douleur de se survivre à lui-même. Avec un sentiment de patriotisme que la France ne saurait trop honorer, la municipalité messine vient de dresser le bilan de toutes les gloires locales, comme pour montrer à l'Allemagne ce qu'était Metz avant la conquête et humilier le présent par le contraste du passé. On a réuni dans un même musée des souvenirs archéologiques, des collections de médailles, de pierres, d'insectes, de plantes, d'animaux, et gravé sur des tables de marbre, avec les titres des sociétés savantes du pays messin et la mention des prix remportés par elles dans de nombreux concours, les noms de tous les hommes célèbres qu'a produits la cité. On dirait qu'avant de mourir la noble ville compose elle-même l'inscription funéraire qui décorera sa tombe.

Metz n'a pour nous qu'une importance militaire, répondent sans embarras quelques Allemands; nous n'avons exigé cette place que pour fermer aux Français le chemin de l'Allemagne et nous ouvrir la route de Paris. De là nous jetterons, quand nous le voudrons, une armée dans les plaines de la Champagne sans rencontrer entre nous et votre capitale un seul obstacle naturel; nous couvrons notre frontière et nous découvrons la vôtre. C'est là tout le secret de la conquête de Metz; notre ambition ne va pas plus loin. Que Metz ne soit plus après cela qu'une forteresse, qu'une vaste caserne entourée de canons, que l'industrie y périclite, que les arts s'y éteignent, que la vie s'y arrête, peu nous importe; c'est l'affaire des habitants, non la nôtre. Notre but est atteint, nous ne voulions qu'une position stratégique, nous l'avons; bien habile ou bien hardi sera celui qui maintenant nous en dépossèdera.

Il n'en est pas de même de Strasbourg, dont les feuilles officieuses de l'Allemagne ne parlent qu'avec sollicitude; pour cette fille bien-aimée, que ne ferait pas la mère-patrie, trop longtemps privée d'elle! N'est-ce pas afin de la rendre plus heureuse et plus florissante, pour y effacer jusqu'aux derniers vestiges de la barbarie française, qu'on a commencé par détruire à coups de canon une partie de la ville avant de l'annexer tout entière? Grâce à la fraternelle habileté des artilleurs allemands, la voilà qui sort maintenant rajeunie et renouvelée de ses ruines; les magnifiques indemnités accordées par l'Allemagne aux propriétaires des maisons détruites leur permettent d'élever des palais à la place des masures qu'ont brûlées à dessein quelques obus intelligens. Le faubourg National, le faubourg de Saverne, le faubourg de Pierre, vont maintenant lutter d'élégance avec les plus beaux quartiers de Berlin. Strasbourg, amoindri par la France, entrera sous le drapeau prussien dans une ère de prospérité que les cités françaises n'ont jamais

connue; ses remparts tomberont, son enceinte s'élargira du côté de la Robertsau, un large canal amènera à la porte des Pêcheurs les plus grands bâtimens qui naviguent sur le Rhin. La science y fleurira en même temps que l'industrie; une puissante université, entretenue à grands frais et richement dotée, y réunira les professeurs les plus célèbres de l'Allemagne. Telles étaient les promesses sonores par lesquelles on essayait de consoler et surtout de retenir les Strasbourgeois. Ceux-ci secouaient la tête, attendant pour y croire que toutes ces merveilles fussent réalisées. Ont-ils eu tort de se montrer si incrédules? Combien de ces beaux projets restent encore à l'état d'espérance! Qu'est devenue l'ardeur des premiers jours? L'achat et la vente des terrains de la Robertsau ne seraient-ils qu'une simple manœuvre de la spéculation allemande, si habile en ce moment à remuer les capitaux et à dépouiller les actionnaires? Où sont les professeurs illustres que devait attirer l'université de Strasbourg? 52 Allemands remplacent simplement dans l'enseignement supérieur 51 Français aussi instruits, aussi distingués et généralement plus connus que leurs successeurs. Aucun homme considérable de l'Allemagne n'a voulu accepter les offres du gouvernement prussien et affronter les dispositions peu favorables du public alsacien. Il a fallu recruter le nouveau personnel enseignant un peu au hasard, en Suisse, en Autriche, dans les différentes parties de l'empire germanique, parmi les lettrés et les savans les plus obscurs. Installés le 1<sup>er</sup> mai 1872, quelques-uns de ces professeurs ont déjà pris la fuite, honteux du vide qui se faisait autour d'eux et ne pouvant se résigner à voir leurs cours déserts. Ce qui manque en effet le plus à cette université, ce sont les étudiants; l'Alsace n'en fournit point et n'en pourra fournir avant longtemps. Les jeunes Allemands n'éprouvent aucun désir de séjourner dans une ville attristée, où la vie d'ailleurs leur sera plus onéreuse que dans les universités allemandes. L'Allemagne en est réduite, pour y attirer quelques étudiants, à créer des bourses qu'elle affecte spécialement à l'université de Strasbourg.

Les prétendus avantages que la Prusse offrait aux Strasbourgeois, et qu'annonçait bruyamment toute la presse germanique, n'ont guère retenu à Strasbourg que ceux qu'y retenaient des nécessités de situation, le petit commerce, les petits propriétaires de maisons ou de jardins, une partie de la classe moyenne, dont les ressources tiennent au sol et ne peuvent se transporter ailleurs. Là comme partout, les riches et les pauvres sont partis sans hésiter, emportant les uns leurs capitaux, les autres leurs bras et leurs instrumens de travail. Il faut excepter, bien entendu, de cette classification, trop générale pour être absolue, les grands industriels dont

les établissemens ne se déplacent point et les ouvriers attachés à leur fortune.

C'eût été un véritable désastre, la ruine de milliers de familles, la perte de plusieurs centaines de millions, si les manufactures de Mulhouse, les usines de Hayange, de Styring, de Moyeuve, d'Ar-sur-Moselle, avaient cessé leurs travaux. Il importe même à l'intérêt français, comme l'a très bien montré M. Reybaud (1), que ces grandes maisons ne tombent point entre des mains allemandes et ne cessent d'appartenir à des familles françaises. En Alsace, le courant d'émigration, plus marqué peut-être dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin, dans la montagne que dans la plaine, a été aussi considérable qu'aux environs de Metz. Les Vosges restées françaises se peuplent d'Alsaciens et reçoivent dans leurs vallées agrestes des industries transplantées. Depuis l'annexion, Épinal compte 1,000 habitans, Saint-Dié 2,500, le département tout entier 45,000 âmes de plus qu'auparavant. La population de Nancy s'est augmentée de 10,000 âmes, 25,000 options y ont été reçues, et 6,000 engagés volontaires y ont demandé à faire partie de l'armée française. Dans la même ville, Saverne envoie une fabrique de bascules, Colmar une fabrique de porcelaines, Sarre-Union une fabrique de chapeaux de paille, Strasbourg la grande imprimerie Berger-Levrault, à côté des fabriques de bonneterie, de flanelle, de chaussures, de limes qui viennent de Metz et de Sarreguemines. Plus de 3,000 ouvriers y arrivent des provinces annexées. A Belfort, à Vesoul, à Lunéville, à Pont-à-Mousson, à Toul, à Verdun, à Briey, à Bar-le-Duc, les émigrés abondent. Les fabriques de draps de Bischwiller, qui ne trouvaient plus de débouchés en Allemagne, se transportent jusqu'à Vire dans le Calvados, à Elbeuf et à Sedan.

Sur la frontière même des provinces annexées, à mesure que les communes devenues allemandes se dépeuplaient, les communes restées françaises recevaient et gardaient les émigrans. Il y a sur le territoire cédé à l'Allemagne des villages manufacturiers où ni ouvriers ni patrons n'osent coucher. Chaque soir, des milliers d'hommes sortent des pays conquis pour entrer en France, y passent la nuit afin de bien établir qu'ils restent Français, et reviennent le lendemain à leur travail. Dans la banlieue de Metz, ce sont des femmes qui au mois d'octobre ont ensemencé les champs et conduit la charrue. Des villages entiers de la Lorraine allemande, surtout des environs de Bitche, restent déserts. On voyait les habitans arriver en groupes à la frontière et déclarer en allemand qu'ils entendaient rester Français. La plupart manquaient de res-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre.



sources; ils avaient tout quitté et tout perdu pour ne garder qu'un bien, la patrie, non pas cette patrie de convention que crée la communauté de la langue, mais la patrie qu'on aime depuis des siècles, dont on a partagé la gloire et la grandeur, à qui l'on doit l'inappréciable bienfait d'une civilisation humaine, généreuse, libérale. Les plus grandes misères qu'ont eu à secourir au passage les comités locaux étaient celles des paysans. Quelques chiffres approximatifs feront connaître au public les charges énormes qu'acceptait dès le début de l'émigration, qu'accepte encore en ce moment le patriotisme de la charité privée : 52,000 personnes au moins ont été secourues en dix-huit mois par le comité alsacien-lorrain établi à Nancy; du 1<sup>er</sup> septembre au 10 octobre, ce même comité distribuait aux émigrés 158,000 francs; aujourd'hui, grâce au concours de la société de protection que M. le comte d'Haussonville préside à Paris avec tant de dévouement, on construit des baraques pour loger autour de Nancy les ouvriers annexés; à Paris même, 50 lits sont à la disposition des émigrés; on dépense pour leur entretien près de 6,000 francs par semaine, sans compter les nombreuses distributions de vêtements qu'on leur fait à domicile ou dans les bureaux de la rue de Provence.

Ceux qui restent ne sont en général ni moins attachés à la France ni moins hostiles à l'Allemagne que ceux qui partent. C'est la nécessité seule qui les retient. Ils ne choisissent point librement la nationalité allemande, ils la subissent malgré eux; beaucoup, quoique ne pouvant partir, ont rempli toutes les formalités de l'option, afin de ne laisser aucun doute sur leurs sentimens. La France ne saurait leur en vouloir d'accepter le sort auquel elle les condamne par les traités qu'elle a signés; ils sont la rançon de la patrie tout entière, et le sacrifice qu'ils font en la perdant doit leur être compté par tous ceux qui la conservent. Appartenant presque tous à la classe moyenne des villes et des campagnes, petits propriétaires de maisons ou de biens ruraux, ils restent parce que la propriété ne s'emporte pas, ainsi que la patrie, à la semelle des souliers, et que le départ pour eux serait la ruine. Tout ce qu'ils possèdent tient au sol; nulle possibilité d'ailleurs de vendre ni même de louer. La plupart n'ont qu'un moyen de tirer parti de leurs immeubles, c'est de les habiter et de les exploiter eux-mêmes. Les gens riches qui ont des terres en France ou des valeurs mobilières peuvent faire le sacrifice d'une part de leurs revenus, laisser leurs propriétés d'Alsace-Lorraine improductives et inoccupées; presque tous l'ont fait sans hésiter. Les plus beaux hôtels de Metz, une des villes de France où le luxe de l'architecture était poussé le plus loin, ne renferment aujourd'hui aucun habitant; les millions ainsi immobilisés ne rap-

portent à leurs propriétaires que des frais d'entretien et un gros chiffre d'impôts. L'ouvrier qui vit de son salaire emporte partout avec lui ses deux bras qui le font vivre; mais celui qui n'a d'autre ressource qu'une maison ou un champ meurt de faim, s'il les abandonne. Ces annexés malgré eux ne méritent de notre part que du respect; toute parole de blâme qui les atteindrait serait un reproche non pour eux, mais pour l'assemblée, pour le gouvernement, qui, en les cédant à l'Allemagne afin de sauver le pays, les déliaient à l'avance de toute obligation envers nous. Après la signature des traités, eux seuls demeuraient juges de ce qu'ils devaient à la patrie dont leur malheur payait la délivrance. Triste sort d'ailleurs que celui qui les attend! Il faut avoir vécu dans nos villes dépeuplées pour comprendre ce qu'on y souffre. Les relations de famille, d'amitié, de voisinage, qui pour les provinciaux tiennent une si grande place dans la vie, sont presque toutes brisées par de nombreux départs : beaucoup restent isolés sans retrouver autour d'eux un seul visage ami; pas de réunions intimes où l'on ne compte les places vides, où l'on ne pleure les absents. Les joies de l'intérieur, où l'on aimerait à se réfugier au milieu de la tristesse publique, ont leurs sources tariées par la dispersion générale. Faut-il parler des plaisirs extérieurs? Il y a deux ans que personne ne les connaît plus dans l'Alsace-Lorraine. Les foires du printemps, qui attiraient autrefois un grand concours de peuple, qui amusaient pendant un mois tout un département, ne sont plus fréquentées que par la population allemande. Les Français évitent de se mêler aux groupes des promeneurs étrangers, et protestent par leur absence contre l'invasion bruyante de la gaité germanique au sein de leurs villes en deuil. Le jour où les Allemands célèbrent publiquement leurs fêtes nationales, chacun reste chez soi, les fenêtres se ferment, on ne rencontre dans les rues ni Alsaciens ni Lorrains; pour éviter de se montrer, les ouvriers apportent le matin leur dîner à l'atelier et n'en sortent que le soir. Les indigènes font le vide autour des Allemands, comme le faisaient les habitans de Venise autour des Autrichiens. La promenade elle-même, si chère aux oisifs des grandes et des petites villes, y devient un supplice lorsqu'on rencontre à chaque pas l'uniforme étranger, et qu'on entend résonner à ses oreilles la langue des vainqueurs.

Aussi courageux, plus à plaindre peut-être que les émigrans, ceux qui restent dans les pays conquis nous rendent un service que la France ne doit pas oublier; ils maintiennent parmi les Allemands, dont le nombre s'accroîtra, notre langue, nos traditions, notre esprit. L'isolement dans lequel ils vivent, leur éloignement absolu pour la société de leurs nouveaux maîtres, feront durer la

protestation des vaincus aussi longtemps que durera la conquête. Tant qu'il restera, grâce à eux, un élément français sur le territoire annexé, l'annexion gardera le caractère qui lui appartient, celui d'un abus de la force consommé dans un temps qui se pique de progrès par un peuple qui se vante d'être civilisé. Aucun voyageur de bonne foi ne traversera nos provinces perdues sans en rapporter l'impression qu'on rapportait autrefois de Venise et de Milan. La dignité fière des Alsaciens et des Lorrains, leur attitude en face de l'étranger, continueront d'apprendre au monde qu'il a été possible de les conquérir, mais non de les assimiler. Plus on essaiera de les rattacher à l'Allemagne, plus ils se rattacheront d'eux-mêmes à la France. Déjà un symptôme significatif, et qui se produit partout, doit avertir les Allemands de l'inutilité de leurs efforts pour germaniser les Français. Dans la Lorraine allemande et dans les villages de l'Alsace, où les conquérans croyaient trouver plus de sympathie à cause de la communauté de la langue, on n'a jamais moins parlé allemand que depuis la conquête. C'est à qui montrera par l'usage de la langue française son dévouement à la France et son aversion pour l'étranger. Beaucoup de gens qui entendent l'allemand affectent de ne pas le comprendre lorsque les Allemands les interrogent, afin de bien marquer leur nationalité. Notre pays recueille ici le fruit de la politique conciliante qu'il a toujours adoptée sur la frontière. N'imposant à personne l'usage exclusif du français, laissant chacun libre de se servir à son gré de l'idiome qui lui convenait le mieux, il a gagné les cœurs par sa tolérance et conquis des affections qu'il retrouve aujourd'hui. A quoi lui eût-il servi de faire violence à des habitudes inoffensives? Ce n'est pas la langue qu'on parle, ce sont les sentimens qu'on éprouve, la reconnaissance des bienfaits reçus, le souvenir de la gloire et des malheurs partagés qui font la nationalité. La patrie que l'on aime peut parler plusieurs langues, mais tous ses enfans la comprennent; notre histoire, celle des Suisses, ne le prouvent-elles pas jusqu'à l'évidence? Un habitant du Tessin est-il moins Suisse qu'un habitant de Berne ou de Genève? un Breton moins Français qu'un Provençal ou un Basque?

Le clergé français, demeuré tout entier à son poste dans les provinces annexées, y représente un élément de résistance morale qu'il sera difficile à l'Allemagne d'affaiblir. Le prêtre, par son caractère sacré, échappe à la juridiction de l'autorité administrative. Comment enchaîner sa parole, comment lui fermer la bouche lorsqu'il parle du haut de la chaire, comment empêcher surtout que son patriotisme ne pénètre au foyer domestique sous le couvert toujours si respectable des sentimens religieux? Lui sera-t-il interdit d'entretenir ses auditeurs de ce que la France a fait pour l'église, de

puiser ses exemples de foi et de vertus chrétiennes dans notre histoire plus volontiers que dans celle de la Prusse? La moindre apparence de persécution ne ferait qu'irriter les courages et rapprocher les fidèles de leurs pasteurs. On sait par exemple qu'un ecclésiastique aussi intrépide que M. Dupont des Loges, évêque de Metz, ne reculerait devant aucune menacé, et serait plus satisfait qu'effrayé de souffrir pour sa foi. Si la lutte s'engageait, le diocèse tout entier le suivrait sans hésiter jusqu'aux derniers sacrifices. Les paroles les plus courageuses qui aient été dites en Alsace-Lorraine depuis l'annexion sortaient de la bouche de prêtres catholiques ou de pasteurs protestans; plus d'une fois même l'empressement avec lequel les Français se sont groupés en public autour de leur clergé a donné aux cérémonies religieuses le caractère d'une manifestation patriotique. Partout où les Français se réunissent, même pour prier, on ne peut les empêcher de représenter la France. L'administration allemande paraît comprendre du reste que toute mesure d'intimidation nuirait à ses projets au lieu de les servir; elle semblerait plus disposée à gagner les bonnes grâces du clergé qu'à lui faire peur. Son principal moyen de séduction a été jusqu'ici d'augmenter d'un tiers les traitemens des curés, des desservans, des vicaires et des chanoines. On accepte ces largesses intéressées pour le bien de la religion, sans se croire obligé à la reconnaissance; nul ne les sollicite ni ne les souhaite, et pas un prêtre de l'arrondissement français de Briey, qui demeure soumis à la juridiction de l'évêque de Metz, malgré l'annexion du siège épiscopal à la Prusse, ne demande à profiter de ces avantages en traversant la frontière. L'Allemand ne réussit guère mieux auprès des habitans du pays messin, qu'elle vient d'enrichir en leur accordant au hasard d'énormes indemnités de guerre pour les dédommager de ce qu'ils ont souffert pendant le blocus. Quoique beaucoup d'entre eux aient reçu plus qu'ils n'avaient perdu, ils ne savent aucun gré à la Prusse d'une générosité à laquelle ils attribuent le caractère d'une dette, et l'inégalité choquante des répartitions leur fournit un argument commode pour se dispenser de la gratitude. Plus d'un ira dépenser en France l'argent qu'on lui avait donné pour le retenir en Allemagne.

## II.

Tant d'exemples réunis prouvent que la Prusse ne fait aucune conquête morale dans les pays qu'elle a violemment détachés de la France. Beaucoup de publicistes allemands en conviennent de bonne foi et en cherchent les causes; ils attribuent en général l'é-

chec de leur gouvernement à la maladresse des fonctionnaires qu'on a envoyés en Alsace-Lorraine, et au choix malheureux des moyens qu'on emploie pour germaniser ces deux provinces. D'après leur propre témoignage, la première faute commise serait d'avoir exigé l'usage exclusif de la langue allemande dans les actes publics et dans les rapports officiels. Aucune mesure n'aurait paru en effet plus vexatoire, si l'on n'avait exempté de cette obligation deux cents communes lorraines où l'allemand est presque inconnu. Même restreinte aux pays où l'on parle allemand, une disposition si absolue irrite les habitans comme un signe extérieur de cette domination germanique qu'on leur impose et qu'ils n'ont point acceptée. On compare avec amertume la liberté que laissait la France aux exigences dictatoriales de l'Allemagne. Presque partout d'ailleurs, jusque dans les moindres communes, il y a des Français du centre et du midi, étrangers à l'usage de la langue allemande, que des fonctions publiques, le commerce ou le mariage ont amenés en Alsace. Croit-on que, dans six ans, lorsqu'on aura retiré aux notaires, comme l'annoncent les circulaires officielles, la faculté de rédiger leurs actes en français, toute la population annexée sera en mesure de se servir de l'allemand? Il n'a pas été non plus d'une habile politique de débaptiser les villes françaises pour leur imposer des noms germaniques. Thionville aura beau s'appeler *Diedenhofen*, Hayange *Hayingen*, Uckange *Ueckingen*, Château-Salins *Salzburg*, les anciennes dénominations n'en restent pas moins gravées dans la mémoire des habitans; on sera d'autant plus tenté de s'en souvenir que le vainqueur les proscrit. La meilleure manière de perpétuer un usage populaire et inoffensif n'est-elle pas de l'interdire?

Le gouvernement prussien paraît avoir commis une faute plus grave encore en rendant le service militaire obligatoire, dès cette année, pour les Alsaciens-Lorrains. Il eût été plus politique d'accorder à ceux-ci un délai qu'avaient demandé les municipalités, et que tant de motifs conseillaient de ne point leur refuser. Quand les souvenirs de la guerre sont encore si vivans dans les provinces annexées, est-il sage de faire endosser aux vaincus d'hier l'uniforme des vainqueurs? Les jeunes conscrits peuvent-ils oublier que l'armée où on veut les fondre s'est signalée par le bombardement de Strasbourg, que leurs futurs généraux ont couvert d'obus la petite forteresse de Neuf-Brisach, qui ne pouvait se défendre, et brûlé par trois fois le village de Peltre? C'est trop demander à la nature humaine que de lui supposer tant de mansuétude et si peu de mémoire. Beaucoup d'Allemands du reste, oubliant le mal qu'ils nous ont fait, s'étonnent que nous en gardions le souvenir. Ils nous ten-

dent volontiers la main comme si rien ne s'était passé qui dût altérer les rapports des deux nations; il y en a même qui affectent de ne plus comprendre ce que c'est que la haine, eux qui l'ont si bien comprise autrefois, et de la considérer comme un sentiment incompatible avec la civilisation. Aux yeux de ces optimistes, moins naïfs peut-être qu'ils ne le paraissent, la dernière guerre n'est qu'un duel après lequel les deux adversaires devraient se réconcilier, au besoin même s'estimer et se traiter en amis. Faut-il leur rappeler que le vaincu, frappé à terre et mutilé de sang-froid, ne répond que par le dédain aux avances du vainqueur? Si l'on voulait que la lutte restât jusqu'au bout courtoise et chevaleresque, comme l'avaient été la guerre de Crimée et la guerre d'Italie, il eût été équitable de n'y point préluder par l'incendie de nos villes, et de ne la point conclure par la mutilation de la France.

Loin de respecter les sentimens naturels de la jeunesse alsacienne et lorraine en la dispensant jusqu'à nouvel ordre d'un service militaire qui devait lui être odieux, la Prusse aggrave pour les annexés une charge déjà si lourde par une disposition toute spéciale qui ne s'applique qu'aux deux provinces arrachées à la France. Partout ailleurs, l'armée prussienne est organisée par régions; les corps en activité de service et les régimens de la réserve se composent d'hommes qui habitent la même contrée et vivent déjà en commun avant de se réunir sous les drapeaux; la certitude qu'ont les conscrits de retrouver au dépôt leurs amis et leurs camarades d'enfance adoucit pour eux les rigueurs de la loi militaire. Les provinces annexées à la Prusse en 1866 jouissent de cet avantage au même titre que les plus anciennes parties de l'empire; l'Alsace et la Lorraine en sont seules exceptées. Au *Reichsrath*, le ministre de la guerre, interpellé à ce sujet, répondit qu'on n'augmenterait point le nombre des régimens, et que le contingent d'Alsace-Lorraine serait réparti dans les différens corps d'armée. Il ne restera même pas à ces jeunes gens séparés de leur patrie, forcés de servir à l'étranger, la consolation de vivre entre eux et de se prêter une mutuelle assistance; on les versera dans des corps où ils se trouveront isolés, où leur qualité d'annexés les rendra suspects aux Allemands, et les exposera peut-être à une rigoureuse surveillance. Tel est le degré de confiance que l'Allemagne témoigne aux nouveaux sujets dont elle se prétend la mère, qu'elle ramène avec tant de sollicitude au giron maternel. Elle paraît si peu compter sur leur tendresse qu'en leur ouvrant ses bras elle a soin d'enchaîner les leurs. Il serait d'ailleurs bien difficile aux nombreux Alsaciens et Lorrains qui ne comprennent pas la langue allemande de servir dans des corps où tous les commandemens se font en allemand. Un officier

prussien consulté à ce sujet convenait qu'ils seraient exposés à de continuelles méprises et par suite à de mauvais traitemens. Il faut une oreille très exercée pour saisir les commandemens militaires de l'armée prussienne. Les Alsaciens les plus habitués à parler allemand n'en comprennent pas toujours le sens (1).

Heureusement les soldats annexés seront peu nombreux, si l'on en croit la statistique des conseils de révision. Dans les villes et dans la plus grande partie des villages de la Lorraine et de l'Alsace, pas un seul conscrit n'a attendu la conscription prussienne : il ne reste en général que les jeunes gens impropres au service; tous ceux qu'une nécessité absolue n'a point retenus ont pris la fuite. Les usines d'Hayange et de Moyeuve, qui occupent des milliers d'ouvriers, ne fourniront pas à la Prusse un seul soldat d'origine française. A Saint-Avold, il ne s'est présenté que trois conscrits, tous trois infirmes, à Sarre-Union qu'un seul homme valide; à Metz, où la moyenne des inscriptions était autrefois de 350 jeunes gens, il n'y avait cette année que 57 inscrits, sur lesquels 51 avaient gagné la frontière française; les 6 derniers, qui avaient répondu seuls à l'appel de l'autorité prussienne, ont tous été réformés le 30 octobre. Les Allemands publieront peut-être des chiffres différens; ils annoncent par exemple avec affectation qu'ils viennent de recevoir à Metz 20 engagés volontaires. Rien de plus exact; ajoutons seulement, pour l'édification du public, qu'il ne s'agit point ici d'annexés, mais de jeunes gens originaires d'Allemagne, fils de fonctionnaires ou de négocians amenés par la conquête.

Ce ne sont pas seulement les recrues de cette année qui se débâtent ainsi au service militaire, beaucoup de ceux que la conscription menaçait dans un avenir prochain n'ont pas attendu qu'elle les atteignît. Les garçons de seize et de dix-sept ans s'enfuyaient par groupes. Un d'entre eux, habitant des bords de la Nied, disait à sa mère, qui essayait de le retenir : « Si vous me retenez, je me jeterai sous le pont à l'endroit où l'eau est la plus profonde. » Un autre répondait aux instances de ses parens : « Vous pouvez me tuer, je vous pardonnerai ma mort; mais, si vous me faites Prussien, je sens que je ne vous le pardonnerai jamais. » Généralement du reste les familles n'opposaient aucune résistance au départ des enfans, quoique ceux-ci emportassent avec eux la joie et souvent la fortune de la maison. Les mères avaient vu manœuvrer les soldats prussiens sur les places de Thionville, de Metz, de Mulhouse, de Colmar, de Strasbourg, et ne voulaient à aucun prix que leurs fils

(1) Ce serait une erreur de croire que les Alsaciens et les Allemands se comprennent toujours facilement; il y a des différences de termes et de prononciation très marquées entre les deux idiomes.

fussent soumis au même régime. Nos paysans ont témoigné à cet égard une fermeté qu'on n'eût pas osé attendre de leurs habitudes d'esprit un peu craintives. Les agens prussiens qui parcouraient les campagnes en menaçant les familles de ceux qui partiraient d'une amende de 50 à 1,000 thalers ne réussirent à empêcher aucun départ : tout au plus décidaient-ils les parens à partir en même temps que les enfans. On a vu aux environs d'Ottange des fils de paysans riches, dont le bien-être était assuré s'ils avaient voulu rester sur leurs terres, aller servir comme ouvriers dans les usines françaises pour échapper à la conscription prussienne. « Gardez nos champs, disaient-ils au père et à la mère, et ne vous inquiétez pas de nous. Nous avons des bras, nous travaillerons, nous gagnerons notre vie en France. »

On sait cependant quel est l'esprit militaire des provinces annexées, que de généraux l'Alsace et la Lorraine ont fournis à la France : Custines, Kellermann, Kléber, Rapp, Lassalle, Ney, Oudinot, Mouton, Molitor, Duroc, Drouot, Victor, Gouvion Saint-Cyr, pour ne parler que des plus célèbres. Les deux départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin étaient pour notre armée une pépinière de remplaçans; mais il a suffi aux Alsaciens d'assister à quelques manœuvres prussiennes pour n'éprouver aucune envie d'y prendre part. La brutalité avec laquelle les officiers allemands traitent leurs soldats révolte les habitudes françaises; à la moindre faute, pour le plus léger motif, les injures et les coups pleuvent sur le coupable; on voit souvent de jeunes conscrits revenir de l'exercice la figure ensanglantée; on les frappe avec le plat du sabre, on les attache à un poteau pendant des heures entières et par les froids les plus rigoureux. Une discipline de fer force les malheureux à supporter ces outrages; mais beaucoup se dédommagent en secret de la contrainte qu'ils s'imposent en public, et se plaignent amèrement de leur sort. Il faut plus de courage aux jeunes gens bien nés, aux hommes de cœur pour subir ces humiliations que pour affronter l'ennemi; tous ne s'y résignent pas, il y en a qui se vengent au péril même de leur vie. A Strasbourg, pendant une revue, un soldat souffleté par un officier le tua sur place, et fut passé par les armes au milieu d'une population moins disposée à le plaindre qu'à l'approuver.

De tels exemples n'ont rien d'encourageant pour les futurs soldats de la Prusse; on a beau leur dire que le nouveau code pénal militaire supprime les peines corporelles, tant qu'ils ne le voient pas appliqué, ils s'en désient. Ils savent bien d'ailleurs que des adoucissemens passagers, plus faciles à décréter qu'à obtenir, ne changeront rien à la situation humiliante que la loi militaire fait



en Prusse au subordonné en face du supérieur. Le soldat prussien ne respecte pas seulement son chef, il le redoute; une sorte de frayeur se peint dans ses traits lorsqu'il le regarde, comme s'il craignait de ne pouvoir lui témoigner assez de respect, assez d'obéissance. Une armée d'hommes intelligens, qui compte dans ses rangs toute la jeunesse éclairée d'Allemagne, ne se laissera peut-être point conduire indéfiniment par la terreur; une réaction est possible, quelques symptômes de résistance se sont produits, dit-on, pendant l'occupation des départemens français. On ne fait pas impunément violence au sentiment de dignité que tout homme porte en soi. Le soldat pourra se lasser un jour d'être traité par l'officier comme s'il appartenait à une race inférieure et déchue de tous droits. Déjà beaucoup émigrent pour échapper au régime militaire. La prétendue prospérité que l'Allemagne doit à ses victoires et à son organisation savante, loin de se traduire par un accroissement de satisfaction dans toutes les classes de la société, se traduit jusqu'ici par un chiffre d'émigration plus considérable. Au mois de mars 1872, 6,534 émigrés allemands débarquaient à New-York, où plus de 12,000 étaient arrivés en un seul trimestre.

Les Alsaciens et les Lorrains ne manquent pas de remarquer qu'au moment où la France, à l'exemple de l'Allemagne et sous le coup d'une nécessité inexorable, établit chez elle l'obligation du service militaire, elle en atténue du moins les effets par les précautions qu'elle prend pour que les soldats, qui sortiront désormais de tous les rangs de la société, ne soient exposés de la part de leurs chefs à aucune vexation, à aucun acte de brutalité. Une circulaire du général de Cissey recommande à nos officiers de ne se servir, en parlant à leurs hommes, d'aucune expression grossière. Nulle part peut-être cette précaution n'est plus nécessaire que dans un pays où les susceptibilités s'éveillent si vite, où chacun est plus disposé à trop s'estimer soi-même qu'à ne pas s'estimer assez. Les Lorrains et les Alsaciens, si Français de cœur, de sentimens, d'habitudes, ne pensent pas autrement sur ce point que le reste de la France. Comment ne préféreraient-ils pas la douceur relative du régime militaire français à l'insolence du militarisme prussien?

L'expulsion récente des jésuites augmente encore les griefs de l'Alsace-Lorraine contre ses nouveaux maîtres, et détermine le départ de nombreuses familles en fermant à Metz la seule maison d'éducation française qui eût survécu à la conquête. A Strasbourg, où les pères n'occupaient qu'un modeste établissement et ne desservaient qu'une simple chapelle, on les a traités avec la dernière rigueur, comme si leur présence faisait courir à l'empire d'Allemagne quelque danger immédiat. — Ordre leur a été donné de quitter la ville sur-le-champ, défense faite de remplir,

avant de s'éloigner, aucun devoir religieux, de confesser, d'administrer les sacremens, de célébrer le sacrifice de la messe; on les prévenait en outre que cet arrêté du gouvernement serait affiché à la porte de leur église. De telles mesures irritent les protestans d'Alsace aussi bien que les catholiques, et provoquent dans tous les esprits une comparaison inévitable entre les anciens procédés de l'administration française et les violences de l'administration allemande. Depuis lors la presse officielle de l'empire germanique menace ouvertement toutes les communautés religieuses des provinces annexées d'un traitement analogue; on fait entendre que les couvens catholiques d'hommes et de femmes entretiennent dans le pays l'esprit de résistance, on insinue qu'il peut devenir nécessaire de les fermer par la force. Des centaines de frères, plus de 2,000 sœurs institutrices attendent ainsi avec courage, mais non sans trouble, ce que décidera l'autorité allemande. Privera-t-on de leurs soins les milliers d'enfans qu'ils instruisent, livrera-t-on toute cette jeunesse à des instituteurs allemands, afin de lui inculquer de bonne heure l'amour de la patrie nouvelle qu'on lui impose?

Le gouvernement prussien allègue pour sa défense qu'il ne porte aucune atteinte à la religion, qu'il ne combat que le fanatisme, et se borne à soutenir la guerre que le pouvoir religieux déclare au pouvoir civil. Peut-on lui reprocher de nourrir de mauvais desseins contre la foi catholique, quand il ne témoigne que des égards au clergé séculier, et rétribue les prêtres des provinces plus généreusement que ne le faisait la France? Le gros des fidèles ne saisit pas facilement ces distinctions; il voit fermer des maisons religieuses, il apprend qu'on menace les autres, il craint un commencement de persécution, et sa haine contre l'étranger s'accroît des inquiétudes de sa conscience. Le clergé séculier lui-même, quoiqu'à l'abri de ces coups, se sent atteint indirectement lorsqu'on frappe à côté de lui ses plus utiles auxiliaires. De là un redoublement général de méfiance et d'hostilité à l'égard des Allemands. N'est-ce point assez d'avoir dépouillé les Alsaciens et les Lorrains de leur nationalité? L'Allemagne prétend-elle asservir les âmes et soumettre les manifestations de la foi à une tyrannique surveillance? Il suffit qu'une telle question se pose, même à tort, pour entretenir l'irritation des esprits et rappeler à toutes les mémoires la liberté religieuse dont chacun jouissait sous le régime de la loi française.

### III.

Toutes ces fautes ont été relevées et le sont encore chaque jour par les publicistes allemands que l'orgueil de la victoire n'aveugle point. Si l'Alsace et la Lorraine continuent à repousser toute ten-

tative d'assimilation germanique, si tant de familles émigrent plutôt que de se soumettre à l'Allemagne, la faute en est, suivant eux, à la sévérité des instructions officielles et à la maladresse des agens qui les appliquent. Une politique plus conciliante et plus douce, un délai de dix ans accordé à tous les annexés avant de les astreindre à l'usage de la langue allemande et au service militaire, de grands ménagemens envers les personnes et surtout envers les communautés religieuses, eussent calmé les esprits et consolé peu à peu les tristesses patriotiques. Ceux qui parlent ainsi de bonne foi témoignent ou d'un optimisme enclin à toutes les illusions, ou d'une connaissance fort imparfaite de ce qui se passe au fond des âmes sur tous les points du territoire annexé. Sans doute, il eût été possible d'administrer avec plus de bienveillance les provinces conquises, de les traiter plus humainement, et de leur imposer des conditions moins dures. Qu'on ne s'imagine pas néanmoins que de bons procédés les eussent réconciliées avec leur sort et rapprochées de l'Allemagne. Pour ces populations françaises, attachées à la patrie comme le membre l'est au corps, pourries de nos souvenirs, bercées des légendes de notre gloire, pénétrées de notre esprit, rien ne peut effacer le crime de la conquête. Tant qu'on ne leur rendra pas la nationalité qu'on leur a prise, elles ne se consolent point, elles n'oublieront point, elles ne pardonneront point. Aussi longtemps qu'il restera en Alsace-Lorraine quelques descendans des premiers annexés, ceux-là protesteront contre l'abus de la force et attendront avec confiance l'heure toujours espérée de la réparation. Il ne s'agit point ici d'une question administrative, des bonnes ou des mauvaises dispositions du gouvernement prussien à l'égard des provinces conquises, des instructions clémentes ou rigoureuses qu'il adressera à ses agens. Le fait seul de l'annexion rend à tout jamais impossible un rapprochement entre ceux qui en sont les victimes et ceux qui en profitent. L'habileté et la bonne grâce des administrateurs les plus concilians ne changeront rien à une situation plus forte que les combinaisons humaines.

Assurément la Prusse eût retenu plus de monde, surtout plus de jeunes gens, sur le territoire annexé, si elle n'avait point exigé dans un aussi bref délai le service militaire de ses nouveaux sujets; mais au fond qu'y eût-elle gagné? Cette modération politique eût-elle désarmé les ressentimens, fait oublier aux populations qu'on les réunit malgré elles à l'Allemagne, qu'au mois de février 1871 elles votaient pour la France, et qu'au mépris de ce vœu, si unanimement exprimé par le choix de leurs représentans, on les arrache à une patrie qu'elles aiment pour leur imposer une patrie qu'elles repoussent? Ceux qui seraient restés ne penseraient pas, ne senti-

raient pas autrement que ceux qui sont partis. Leur grief serait le même; qu'ils restent ou qu'ils partent, qu'on les ménage ou qu'on ne les ménage point, les Alsaciens et les Lorrains n'accepteront jamais qu'on dispose de leur sort sans leur consentement, que, les sachant Français de cœur, on les condamne à ne plus l'être. De tels abus de la force ne se rachètent par aucune habileté administrative. La seule marque de bon vouloir que les annexés demandent à l'Allemagne, c'est de les laisser libres, de les appeler au scrutin pour choisir entre l'Allemagne et la France, et de s'en rapporter à leur décision. Le jour où le gouvernement prussien leur accordera satisfaction sur ce point, il n'y aura plus de malentendu entre lui et l'Alsace-Lorraine. Jusque-là, les vaincus et les vainqueurs vivront en ennemis sur le même sol, comme deux populations distinctes et irréconciliables, sans jamais se rapprocher ni même se comprendre. Que pourrait-il y avoir de commun entre ceux qui tous les jours subissent une destinée contre laquelle ils protestent et ceux qui la leur imposent, sans ignorer la violence qu'ils leur font? D'une part le sentiment de l'injustice qu'on souffre, de l'autre la conscience du mal qu'on fait, empêchent tout rapprochement.

Il est vrai que beaucoup d'Allemands, infatués de leur grandeur, s'imaginent que ces répugnances de l'Alsace et de la Lorraine auront un terme, qu'un jour viendra où les populations annexées reconnaîtront les bienfaits de l'annexion, s'applaudiront d'appartenir à une nation aussi sage, aussi grande, aussi glorieuse que la nation allemande, et se détacheront enfin de leurs souvenirs français. Un soldat du Holstein cantonné en Alsace exprimait naïvement cette pensée en voyant son hôte verser des larmes à la lecture du traité de paix. « Vous aussi, lui disait-il, vous êtes comme moi un *Prussien forcé*, que voulez-vous? Il faut se résigner à la nécessité. D'ailleurs, si vous devenez Prussien, vous devenez Allemand; faire partie de la grande Allemagne, il y a là de quoi vous consoler. » Cette considération ne touche personne dans les provinces conquises. On n'y est pas aussi convaincu que les Allemands de la supériorité de l'Allemagne; on se demande même avec un peu d'ironie quels avantages les vainqueurs apportent aux vaincus en échange de ce qu'ils leur prennent, par quelles qualités éclatantes la race germanique se signale à l'admiration des peuples, quel prestige elle prétend exercer sur ses nouveaux sujets. Un habitant de Francfort, de Hambourg, du Hanovre, de Mayence, tout en regrettant les libertés locales et la paix dont jouissaient les petits états, peut éprouver quelque orgueil d'appartenir désormais à une grande nation, aspirer pour la première fois la fumée de la gloire et s'enivrer de triomphes qu'il n'eût jamais connus, s'il n'avait endossé l'uni-

forme prussien. Les habitans de l'Alsace et de la Lorraine, habitués de longue date aux plus glorieux souvenirs, n'ont plus à faire depuis longtemps l'apprentissage de la joie populaire qu'inspire la nouveauté de la victoire; ils appartiennent à une nation qui représente pour eux, non depuis quelques jours, mais depuis des siècles, l'image de la grandeur; ils ont promené leur drapeau, le drapeau de la France, sur autant de champs de bataille que la Prusse compte d'années; ils ont été avec Kléber en Égypte, avec Richemont à Hohenlinden, avec Ney à Borodino. Persuadera-t-on aux Alsaciens et aux Lorrains que deux campagnes heureuses méritent plus d'admiration qu'une longue suite de combats héroïques?

Ce serait une erreur du patriotisme de contester le triomphe des Allemands dans la guerre de 1870; victorieux dès le début, nos ennemis l'ont été jusqu'au bout, sans que la fortune nous ait accordé d'autre faveur que de leur faire payer chèrement quelques-uns de leurs succès. Il manque néanmoins quelque chose à cette guerre, si bien conduite et si heureusement terminée, pour que le souvenir s'en grave en traits brillans dans l'imagination des hommes. La savante organisation d'une armée, l'habile emploi d'une artillerie formidable, ne fournissent à la légende qu'une matière ingrate et dépourvue de poésie. Les qualités personnelles de l'homme, le sang-froid, la bravoure, l'audace, y sont remplacées par la précision mathématique des mouvemens, par l'intelligente distribution des masses, par la régularité rapide d'un tir à longue portée. Dans ces manœuvres où se déploie la science réfléchie du tacticien, rien ne semble donné à l'inspiration soudaine du génie, à cette fougue chevaleresque qui entraîne les soldats et les conduit à travers le danger aux entreprises mémorables. Parmi les chefs justement estimés de l'armée allemande, qui donc nous apparaît sous des traits héroïques, quel nom prononcera-t-on avec des frémissemens d'enthousiasme? Quels exploits la génération qui les aura vus racontera-t-elle aux générations futures? Où sont les épisodes que la tactique moderne peut opposer aux faits d'armes éclatans d'un Ney, d'un Masséna, toujours au premier rang, toujours prêts à payer de leur personne au plus fort de la mêlée, au plus épais des bataillons ennemis? La figure sévère de M. de Moltke, le vis ge hautain du prince Frédéric-Charles, rayonnent-ils de la même gloire que le front d'un Hoche, d'un Kléber ou d'un Bonaparte?

Nous sommes peut-être trop sensibles en France à la séduction des qualités brillantes. Si c'est là un défaut national, l'Alsace et la Lorraine ont trop de notre sang pour ne point le partager avec nous. Nous aimons tant l'héroïsme que nous l'admirons chez nos ennemis aussi bien que chez nos compatriotes. Si les Prussiens

avaient montré dans la dernière campagne une audace extraordinaire, si on les avait vus monter à l'assaut des forts de Metz ou des forts de Paris, de tels exploits auraient eu parmi nous un long retentissement. La prudence calculée de nos ennemis, l'art nouveau qui leur a permis d'obtenir les plus grands résultats sans exposer la vie des hommes dans des combats meurtriers, leur patience, la continuité soutenue de leurs efforts, tant de qualités solides qui les rendent dignes d'estime et qui imposent le respect à tout observateur éclairé, loin d'enflammer les imaginations populaires, créent plutôt contre l'armée allemande un préjugé défavorable. On l'accuse d'éviter les engagements corps à corps, de se cacher volontiers dans les bois, et de préférer le duel d'artillerie, où l'on ne voit pas l'adversaire, au duel à la baïonnette, où on l'aborde face à face. Aux yeux des populations de l'Alsace et de la Lorraine, la défaite du soldat français ne lui a rien ôté de son prestige, et la victoire du soldat prussien n'a rien ajouté à l'opinion qu'on avait de celui-ci. Même après tant de désastres, le vaincu reste toujours pour la foule le type du courage, de la vivacité intrépide, de l'audace chevaleresque; on croit encore à sa supériorité individuelle sur le vainqueur. On attribue les succès des Allemands non à quelque mérite qui leur soit personnel, mais au chiffre écrasant de leurs troupes et à l'incapacité des généraux français. La charge seule des cuirassiers de Reischofen laisse un plus grand souvenir dans les classes populaires que les victoires de la Prusse.

Si le soldat prussien, malgré tant de succès, n'a conquis en Alsace-Lorraine aucune espèce de prestige, possède-t-il au moins ces qualités aimables qui adoucissent pour les vaincus l'amertume de la défaite? Fera-t-il oublier la bonne grâce et la gaité facile du soldat français? Nul ne le croit parmi les annexés. La discipline sévère qui pèse sur lui l'oblige à observer une grande réserve dans ses rapports avec les habitans du pays qu'il occupe, on n'aura presque jamais de torts graves à lui reprocher envers eux : le moindre acte de violence qu'il se permettrait à leur égard serait puni d'une manière rigoureuse; mais, s'il n'est pour personne un voisin dangereux, il ne sera non plus pour personne un voisin recherché. Peu communicatif, volontiers absorbé en lui-même, souvent revêché ou insolent, lourd et raide, incapable de plaisanter et plus encore peut-être de comprendre une plaisanterie, il éloigne la sympathie au lieu de l'appeler. Il vivra en étranger sur le territoire conquis comme il vivait à Luxembourg, où pendant cinquante ans aucun rapprochement ne s'est opéré entre une population de mœurs affables et une garnison pleine de morgue. Comment réussirait-il à se faire aimer hors de chez lui lorsqu'il n'y réussit même

pas sur la terre allemande ? On a souvent observé qu'il régnait dans les villes rhénanes une sourde hostilité entre les soldats et les habitans ; on n'y pardonnait guère aux officiers leurs airs hautains et leur mépris trop peu dissimulé pour la population bourgeoise. A Mayence, où avant la campagne de 1866 les Prussiens et les Autrichiens tenaient en même temps garnison, le peuple témoignait autant d'aversion aux premiers que de sympathie pour les seconds ; chaque fois qu'une rixe éclatait entre quelques soldats des deux armées, les assistans prenaient parti pour l'uniforme autrichien. On a remarqué pendant toute la guerre dans les pays occupés, on remarque aujourd'hui dans les provinces conquises, qu'aucune cordialité n'existe entre les troupes bavaroises et les troupes prussiennes. Ces compagnons d'armes, qui campent ensemble sur notre sol et s'enrichissent de nos dépouilles, ne s'entendent que contre nous. Les Bavaurois laissent fréquemment percer l'antipathie que leur inspire la Prusse ; les officiers et les soldats des deux armées ne se rapprochent que pour les besoins du service ; le service fini, les rapports cessent. On ne voit jamais ces prétendus enfans de la même mère, ces représentans de l'unité germanique, se confondre en groupes amicaux. Les uns et les autres vivent à part, se promènent à part, adoptent des lieux de réunion et de récréation différens. Quelquefois même il leur arrive de se quereller lorsqu'ils se rencontrent, et d'en venir aux mains en public. Plus d'un combat de ce genre a ensanglanté les rues de Metz : récemment encore, dans un simulacre de petite guerre entre les deux armées, on a échangé des projectiles et des coups de baïonnette ; la journée s'est terminée par un défilé de blessés recueillis dans la campagne et ramenés par les paysans sur des charrettes.

Les réflexions que de telles scènes inspirent aux annexés leur font apprécier à sa juste valeur le bienfait de l'unité germanique. Qu'il y a loin de ces divisions intestines, de ces haines latentes toujours sur le point d'éclater, à la cordiale union des différentes parties de la France, à la fusion des races les plus diverses au sein de notre armée ! La patrie artificielle qu'on leur offre, cet empire allemand composé de morceaux mal attachés, qui ne se maintient que par la force, auquel on ne les incorpore que par un nouvel acte de violence, peut-il leur tenir lieu de la vieille unité française ? Combien le soldat français, malgré ses malheurs et ses revers, leur présente une image plus attrayante de la nation en armes que son redoutable vainqueur ! Quel contraste entre l'humour vive, aimable, de l'un et la raideur pédantesque de l'autre ! L'Alsacien et le Lorrain se reconnaissent eux-mêmes avec leurs qualités gauloises sous les traits de nos soldats, tandis qu'ils ne

retrouvent chez le Prussien taciturne aucun de ces dons heureux qui séduisent les cœurs et font pardonner toutes les fautes. Rien de plus correct et de plus méthodique que l'organisation militaire de l'armée prussienne; mais le prestige et le charme y manquent à la fois. L'homme n'y brille point, comme dans nos anciennes guerres, par des qualités qui lui appartiennent, qui mettent en relief son courage et sa bonne grâce à braver le péril; la discipline, en le coulant dans un moule uniforme, le dépouille en quelque sorte de sa personnalité, le réduit à n'être plus qu'une partie de ce tout qu'on appelle une armée, qu'un rouage obéissant de cette puissante machine qui écrase sur son passage tout ce qu'elle rencontre. Jamais la gloire et la grandeur militaire ne se présenteront sous ces formes abstraites aux imaginations françaises. Il faut que l'Allemagne s'y résigne, l'étalage de sa puissance militaire et de l'excellente organisation de son armée ne diminuera pas la bonne opinion que l'Alsace et la Lorraine conservent de la France. Si disciplinés, si exercés que soient les Prussiens, on s'imaginera toujours que le soldat français vaut encore mieux, et qu'il ne lui a manqué pour les vaincre que des chefs plus habiles.

L'Allemagne ne séduira pas davantage les provinces annexées par d'autres mérites qui lui sont propres et lui font plus d'honneur que la science perfectionnée de la guerre. Son principal titre à l'estime est d'offrir le spectacle d'une nation cultivée, en possession d'écoles nombreuses où se distribue à tous les degrés une instruction solide et forte. Tout en reconnaissant ces avantages, l'Alsace et la Lorraine ne peuvent les accepter comme des bienfaits de la main des Allemands : elles n'ont point attendu pour en jouir l'époque de la conquête; la France les leur assurait avant que l'Allemagne les leur imposât. Nulle part l'enseignement supérieur n'était plus complet ni mieux organisé qu'à Strasbourg; aucune université allemande n'a compté dans le même espace de temps plus d'hommes de mérite que les facultés alsaciennes. Sous le régime français, un lycée de l'état, un gymnase protestant, un petit séminaire, ne répondaient-ils point à tous les besoins de l'enseignement secondaire? A Metz, le lycée, le collège des jésuites, la maîtrise, entretenaient parmi les enfans une émulation favorable aux études. Au lieu d'ouvrir à la jeunesse de nouvelles sources d'instruction, le premier effet de la conquête est de tarir les anciennes. Le lycée de Metz, qui comptait autrefois 500 élèves, n'en compte plus qu'une centaine sous le régime prussien; dans la même ville, la maîtrise, qui essaie de remplacer les jésuites expulsés, ne se soutient que par le désintéressement et les sacrifices de l'évêque. Le lycée de Strasbourg en est réduit au chiffre officiel de 57 pensionnaires. Obtien-



dra-t-on des élèves clair-semés de ces établissemens appauvris les résultats qu'on obtenait d'une nombreuse jeunesse au temps de leur prospérité? Les départemens du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe sont classés chez nous au nombre de ceux qui renferment le moins d'illettrés. L'instruction y est si répandue et donnée avec tant de soin que les inspecteurs allemands des écoles annexées ne peuvent revendiquer pour les écoles de l'Allemagne aucune supériorité sur les nôtres. De leur propre aveu, l'enseignement primaire a produit en Alsace-Lorraine d'aussi bons résultats que dans les provinces germaniques.

Pour le reste, la Prusse permettra aux annexés de ne lui demander aucun exemple et de ne recevoir aucune leçon des missionnaires qu'elle leur envoie. Si l'on en excepte un petit nombre d'hommes de mérite et d'esprits élevés qui prennent bientôt leur tâche en dégoût, les nouveaux habitans et les nouveaux fonctionnaires de l'Alsace-Lorraine ne feront que peu d'honneur au pays qu'ils représentent. On s'étonne à bon droit qu'un peuple si fier de sa civilisation, qui parle avec tant de complaisance de ses qualités et de ses vertus, se montre au dehors sous de si fâcheux aspects. La nuée d'aventuriers qui derrière l'armée d'invasion s'est abattue sur la France pour s'en partager les dépouilles se concentre maintenant dans les provinces annexées. Les magistrats prussiens reconnaissent une partie de ces émigrans pour les avoir jugés autrefois et condamnés en Allemagne. Beaucoup disparaissent, après un rapide examen des lieux, en s'apercevant qu'une population défiante et hostile leur fournira peu d'occasions d'exercer leurs talens. On dit que le gouvernement accorde une prime à quelques-uns pour les attacher au pays et les y retenir; ceux-là louent une boutique, s'y installent avec quelques marchandises fort inférieures aux produits français, attendent les acheteurs, et, n'en voyant point venir, déposent leur bilan au bout de quelques mois. A Metz, en moins d'une année, plus de cent faillites allemandes ont été déclarées au tribunal de commerce. Il est bon d'apprendre à la vertueuse Allemagne, si convaincue de l'innocence de ses mœurs et de la corruption des nôtres, que, partout où ses nationaux succèdent à la population française, la proportion des naissances illégitimes s'accroît immédiatement. Il y a des parties du territoire annexé où elle était de moins d'un tiers avant l'annexion et où elle s'élève maintenant à la moitié.

Il serait malséant d'accuser les fonctionnaires prussiens des mêmes défauts que les simples particuliers. Peut-être au début ne furent-ils pas tous choisis avec assez de précautions; il suffisait alors de balbutier quelques mots de français pour solliciter une place en

France et de trouver une protection pour l'obtenir. On cite quelques agens financiers, notamment des percepteurs, qui ont disparu en emportant la recette. Est-ce pour remédier à quelques abus de ce genre que le gouvernement prussien change si fréquemment le personnel qu'il emploie dans les provinces conquises? Ne vaut-il pas mieux supposer pour l'honneur des Allemands que beaucoup de fonctionnaires, attirés d'abord en Alsace et en Lorraine par la perspective d'un traitement plus élevé, s'y découragent de l'isolement auquel les condamne l'hostilité de la population, et demandent à rentrer dans leur pays natal? Un honnête homme consent-il à vivre en quarantaine pendant des mois entiers sans rencontrer sur sa route un regard amical, sans jamais espérer d'autre contact avec les indigènes que des rapports de service? Quelques préfets, quelques directeurs de cercle, animés de dispositions conciliantes et fort courtois envers les personnes, se flattaient de désarmer les ressentimens à force de politesse; une courte expérience les a convaincus de l'inutilité de leurs efforts et décidés à quitter le pays. Partout du reste, même si l'on met de côté la question de sentiment pour ne considérer que la bonne expédition des affaires, les habitudes de l'administration prussienne font regretter celles de l'administration française : non que les fonctionnaires abusent de leur autorité pour molester les habitans, ceux-ci ont plutôt à se défendre de leurs avances qu'à résister à leurs menaces; mais l'absence de toute règle fixe déconcerte les esprits, et la lenteur du travail germanique les irrite. Au fond, c'est la volonté seule du gouvernement prussien, c'est-à-dire l'arbitraire, qui depuis l'annexion règle en Alsace-Lorraine les difficultés administratives. Privés d'une représentation au *Reichsrath* et d'une délégation départementale, les annexés n'ont rien à espérer, sauf dans les questions municipales, que du bon plaisir des autorités allemandes. On les a si bien dépouillés de tout droit collectif qu'un décret impérial confère au président supérieur de l'Alsace-Lorraine les anciennes attributions des conseils-généraux. A la rigueur même, d'après une loi de l'empire moins libérale que la loi française, en cas de conflit entre les municipalités et le gouvernement, il est permis à celui-ci de faire gérer les intérêts municipaux, non, comme cela se fait quelquefois en France, par une commission prise sur place, mais par des personnes étrangères à la commune.

Cette situation crée aux intéressés de graves embarras. Nul ne sait jamais d'avance non-seulement ce que décideront les fonctionnaires prussiens, mais d'après quels principes ils se décideront. Tantôt ils s'en rapportent aux précédens qu'établit la jurisprudence française et prennent les décisions que les Français eux-mêmes au-

raient prises; tantôt ils invoquent tout à coup un texte allemand auquel leurs justiciables sont condamnés à se soumettre; tantôt, si une difficulté sérieuse se présente, ils n'osent se prononcer, demandent du temps, consultent l'oracle de Berlin et attendent indéfiniment qu'il lui plaise de répondre. Il n'y a qu'un cri en Alsace-Lorraine contre la lenteur et l'irrégularité de l'administration allemande. Les dossiers administratifs s'accumulent dans les bureaux sans que les questions les plus urgentes reçoivent une solution. Un nombre d'employés plus considérable ne réussit point à terminer une besogne qui, sous le régime français, exigeait moins de monde et moins de temps. On accuse quelquefois, non sans motifs, notre administration d'abuser des circulaires et de multiplier les paperasses; elle en paraîtrait économe, si on la comparait à l'administration allemande, une des plus paperassières qui soient au monde. Bien des intérêts dont la Prusse avait promis de s'occuper demeurent ainsi en suspens et en souffrance; la liquidation des monts-de-piété, des caisses d'épargne et de retraite subit d'inexplicables retards; on ne peut obtenir non plus qu'elle rembourse les cautionnements versés, comme elle en avait pris l'engagement. Les Allemands auraient-ils été détournés des affaires civiles par l'attention trop exclusive qu'ils donnent aux choses militaires? Leur esprit un peu pesant se refuserait-il à l'intelligence rapide des questions administratives et aux promptes décisions? L'obéissance rigoureuse à laquelle tous les employés sont astreints sous le régime prussien les porte à la circonspection plus qu'à l'activité. Ils craignent avant tout de se compromettre et de mécontenter leurs chefs. Là comme dans l'armée, c'est la terreur qui règne. Chaque service public est organisé comme un régiment; quiconque désobéit est déplacé sur l'heure ou révoqué sans pitié. De là le perpétuel besoin de recourir dans les cas douteux à l'autorité supérieure et la crainte qu'éprouve chacun d'engager sa responsabilité. Cette prudence salutaire sous les armes produit-elle d'aussi bons effets dans l'administration? N'émousse-t-elle pas les intelligences en les habituant à ne rien oser, à toujours dépendre d'un maître ou d'un règlement écrit qui ne peut tout prévoir?

Quel que soit le motif de leur infériorité, presque partout en Alsace-Lorraine, les employés allemands remplissent leurs fonctions moins heureusement que ne le faisaient avant eux les employés français. Sur un seul point, ils nous ont tout de suite égalés et peut-être dépassés : il s'agit de la perception des impôts, plus lucratifs pour le trésor d'après le système français que d'après le système allemand. On se figurerait difficilement avec quelle rapidité et quel soin les agens des finances envoyés d'Allemagne pour cet objet se sont mis au courant de toutes les sources de revenus, quelle peine

ils se sont donnée afin de recouvrer les arriérés et de ne rien laisser perdre du butin des vainqueurs. Non-seulement la conquête n'apporte aucun allègement aux charges d'une population appauvrie de tant de manières, les contributions directes et indirectes se perçoivent comme par le passé, mais deux impôts nouveaux frappent la culture du tabac et augmentent le prix du sel. Est-ce là le commencement de l'âge d'or que les publicistes allemands promettent aux provinces conquises? Après avoir tari chez eux tant de sources de richesse et détruit tant de fortunes, la Prusse ne témoigne-t-elle son bon vouloir à ses nouveaux sujets qu'en leur faisant acheter le bienfait de l'annexion?

Ce dernier trait achève le tableau des relations de l'Allemagne avec les annexés. On n'y ajoutera rien; on se demandera seulement de quel côté sont les vainqueurs, qui triomphe en définitive sur cette terre autrefois florissante, aujourd'hui désolée, de l'Alsace-Lorraine. Il y avait en 1870 au centre de l'Europe, entre les provinces rhénanes, le Rhin, la Suisse, les Vosges, la Seille et la Moselle, deux provinces riches, heureuses, peuplées, fertiles, habitées par une population active et intelligente; des siècles de travail et d'efforts communs avaient associé leur prospérité à la nôtre, mêlé leurs noms à toutes nos gloires, confondu leurs destinées dans cette œuvre du temps qui s'appelle l'unité française. Après tous nos désastres, elles ne souhaitaient rien de plus que de vivre de notre vie, de partager nos malheurs, de se relever avec nous; leur vote unanime au mois de février 1871 attestait leur volonté de nous rester fidèles. L'Allemagne s'en est emparée sans autre droit que le droit du plus fort, et voilà que maintenant les vieilles cités se dépeuplent, les ateliers se vident, les champs restent sans culture, les maisons sans enfans. Ceux que l'on voulait séparer de la France par la force s'y rattachent par l'émigration; d'autres qui restent, que le devoir ou la nécessité retient, gardent au fond de leurs cœurs l'image de la patrie, et ne l'ont jamais mieux aimée ni plus honorée que depuis qu'ils l'ont perdue. Toutes leurs espérances se portent vers elle; plus ils vivent sous la domination allemande, plus ils voient l'Allemagne de près, plus ils estiment et regrettent la France. La terre de l'Alsace-Lorraine appartient aux Allemands, les âmes nous appartiennent. Est-ce là ce que l'Allemagne appelle une victoire? est-ce par de telles conquêtes qu'elle établira en Europe son autorité morale, qu'elle inspirera une confiance durable aux faibles et aux neutres, qu'elle fortifiera autour d'elle ce sentiment de sécurité dont ne peuvent se passer les sociétés modernes?

A. MÉZIÈRES.

---

---

# LE GENTILHOMME DE LA STEPPE

---

## I.

A ceux de mes lecteurs qui n'auraient pas oublié le personnage de Tchertakhanof dans les *Mémoires d'un chasseur*, j'ai l'intention, s'ils veulent bien m'entendre, de raconter sa fin.

Ce n'est qu'environ deux ans après ma visite à ce gentilhomme de la steppe que commencèrent ses calamités. Je dis ses calamités, car, s'il avait eu jusque-là bien des mécomptes et des désagréments, il n'y avait pas fait attention, et il continuait à *régner* comme auparavant. Le premier malheur qui lui arriva fut le plus sensible qui pût le frapper. Macha la bohémienne le quitta.

Il n'est pas facile de dire ce qui l'avait décidée à fuir le toit de Pantéleï Tchertakhanof, ce toit auquel elle semblait si bien habituée. Quant à Pantéleï, la conviction qu'il garda jusqu'à la fin de ses jours fut que la cause de cette trahison avait été un certain jeune voisin, officier de hulans en retraite, nommé Iaf, dont tout le mérite, au dire de Pantéleï, consistait à tenir ses cheveux perpétuellement pommadés et à se tortiller perpétuellement la moustache; mais il est plus naturel d'attribuer la fuite de Macha au sang bohémien qui coulait dans ses veines. Quoi qu'il en fût, un beau soir d'été, après avoir roulé quelques hardes dans un mouchoir, Macha quitta la maison de Pantéleï.

Les trois jours qui précédèrent son départ, elle les avait passés dans un coin, immobile, recroquevillée sur elle-même et serrée contre le mur, comme eût fait un renard blessé. Sans proférer une parole, elle n'avait fait que promener lentement ses regards à droite et à gauche, en fronçant les sourcils, en montrant ses dents sous sa

lèvre retroussée, en croisant ses bras sur sa poitrine comme si elle eût eu froid. Elle faisait souvent de pareilles frasques, mais cela ne durait pas longtemps, et Pantéleï, qui le savait, ne s'en inquiétait pas, et ne l'inquiétait pas davantage. Pourtant, lorsque ce soir-là, revenu du chenil, où, comme disait le piqueur, ses deux derniers chiens courans avaient trépassé, il rencontra une servante qui lui annonça en balbutiant que Marie Vikoulovna lui présentait ses respects et lui souhaitait toute sorte de prospérités, mais qu'elle ne reviendrait plus chez lui, Pantéleï, après avoir pirouetté deux fois sur lui-même et poussé un rauque gémissement, empoigna son pistolet et partit en courant à la poursuite de la fugitive.

Il l'atteignit à deux verstes de sa maison, près d'un petit bois de bouleaux, sur la route qui menait à la ville du district. Le soleil était fort bas à l'horizon, et tout avait pris une teinte d'un rouge sanglant, les arbres, les herbes et jusqu'à la terre même.

— Chez Iaf, chez Iaf! s'écria-t-il, dès qu'il aperçut Macha. Chez Iaf, — dit-il encore en s'approchant d'elle à toutes jambes, et presque en tombant. Macha s'arrêta court, et se retourna. Le dos du côté de la lumière, elle semblait toute sombre, comme si on l'eût découpée dans une planche de bois noir. Les blancs de ses yeux se détachaient en amandes argentées, et rendaient les prunelles plus sombres encore.

Elle jeta son paquet par terre et croisa les bras.

— Tu vas chez Iaf, misérable, — répéta Tchertakhanof, et il s'apprêtait à la saisir par l'épaule; mais, rencontré par son regard, il resta interdit devant elle.

— Je ne vais pas chez M. Iaf, Pantéleï Érémeitch, répondit-elle d'une voix égale et lente; seulement je ne puis plus vivre avec vous.

— Comment?.. pourquoi?.. T'ai-je offensée?

Macha secoua la tête. — Vous ne m'avez offensée en rien, l'ennui m'a prise chez vous. Pour le passé, merci; mais je ne puis rester, non!

Tchertakhanof fut si stupéfait qu'il en bondit sur place en se frappant les cuisses des deux mains. — Comment! elle a vécu chez moi; elle n'y a trouvé que plaisirs et tranquillité, et voilà que l'ennui la prend! Elle se dit: je vais le planter là. Elle se met une coiffe sur la tête, et décampe. Elle recevait toute sorte de respects, pas moins qu'une dame...

— Quant à cela, interrompit Macha, je n'en avais que faire.

— Tu n'en avais que faire!.. une bohémienne vagabonde qu'on élève grande dame,... et qui n'en a que faire! Peut-on croire à cela, rejeon de Cham? C'est une trahison.

— Je n'ai aucune trahison dans mes pensées, répondit Macha avec la prononciation nette et chantante des bohémiens; mais, je vous l'ai déjà dit, l'ennui m'a prise.

— Macha, s'écria Tchertakhanof en se frappant la poitrine des deux mains, c'est assez, cesse, ne me tourmente plus. Pense à ce que va dire ce pauvre Tikhon; aie du moins pitié de lui.

— Faites-lui mes amitiés, et dites-lui bien...

Pantéléï éleva les deux mains : — Non, par le diable, tu ne t'en iras pas... Ton Iaf aura beau t'attendre, il ne t'aura pas.

— Monsieur Iaf,... allait dire Macha.

— Quel diable de mon-si-eur Iaf! s'écria Pantéléï en la contrefaisant. C'est un infâme, un intrigant, et son visage est un museau de singe.

Cet entretien dura sur ce ton près d'une demi-heure. Tantôt Pantéléï s'élançait vers Macha; tantôt il rebondissait en arrière. Il voulait la frapper, il la saluait jusqu'à terre, et il finit par fondre en larmes.

— Je ne puis pas, répétait Macha; j'ai le cœur si gros, l'ennui me tue. — Et son visage prit petit à petit une expression indifférente, presque endormie, à ce point que Pantéléï lui demanda si on lui avait fait prendre de l'ellébore (1). — L'ennui, répéta-t-elle pour la dixième fois. — Et si je te tue, moi! s'écria-t-il en tirant son pistolet de sa poche. — Macha sourit, tout son visage s'éclaira : — Eh bien! tuez-moi; vous le pouvez. Quant à revenir, je ne reviendrai pas.

— Non?.. — Pantéléï arma le chien de son pistolet.

Macha sourit encore plus franchement. Une double rangée de dents blanches brilla sous ses lèvres rouges.

— Quel drôle de seigneur vous faites!.. je ne reviendrai pas.

— Machka, est-ce ton dernier mot?

Les yeux de Macha s'ouvrirent et s'allumèrent. — Je ne reviendrai pas, mon pigeonneau. Ma parole est du fer.

Pantéléï mit le pistolet dans les mains de Macha, et s'assit par terre. — Eh bien! toi, tue-moi, lui dit-il. Je ne veux plus vivre sans toi. Je te suis devenu à charge, et tout m'est à charge à présent.

Macha se baissa, ramassa son paquet, déposa le pistolet dans l'herbe, en tournant le canon du côté opposé à Pantéléï, et se rapprocha de lui.

— Ah! mon petit pigeon, à quoi bon te chagriner? Est-ce que tu ne nous connais pas, nous autres bohémiennes? Nous sommes ainsi faites. Si l'ennui qui sépare les gens nous entre dans l'âme, si nous

(1) Poison très employé dans les steppes.

entendons sa voix continuelle qui nous envoie plus loin, plus loin, comment pourrions-nous demeurer? N'oublie pas ta Macha : tu ne retrouveras jamais une pareille camarade. Je ne t'oublierai pas non plus, mon hardi faucon; mais notre vie ensemble est finie.

— Je t'ai aimée, Macha, murmura Pantéleï à travers ses mains pressées sur sa bouche; je t'aime encore... comme un fou... et quand je pense que tu me quittes comme ça tout à coup, et que tu vas errer par le monde, je ne puis m'empêcher de croire que, si je n'étais pas un pauvre hère, sans sou ni maille, tu ne m'abandonnerais pas ainsi.

Macha se mit à rire. — Allons, bon! toi qui me louais toujours de n'être pas intéressée, tu parles d'argent à cette heure. — Elle lui donna un grand coup sur l'épaule. Il se releva.

— Prends du moins quelque chose. Comment peut-on partir ainsi sans un kopek? Mais ce qu'il y a de mieux à faire, je te le dis en bon russe, c'est de me tuer.

— Te tuer! Et pourquoi, mon pigeonneau, envoie-t-on les gens en Sibérie?

Pantéleï fit un soubresaut. — Ce n'est donc que par peur du supplice? s'écria-t-il; sans quoi tu me tuerais?

Il se laissa tomber de nouveau la face dans l'herbe. Macha se tint quelque temps silencieuse à ses côtés.

— J'ai pitié de toi, Pantéleï Érémeitch, dit-elle enfin avec un soupir : tu es un brave homme; mais tout est dit, adieu.

Elle se retourna et fit quelques pas. La nuit venait, et des ombres grises s'avançaient de toutes parts. Tchertakhanof se leva précipitamment, et saisissant Macha par les deux coudes : — Tu t'en vas, serpent!

— Adieu, répéta Macha d'une voix claire et tranchante, et, s'arrachant de ses mains, elle s'en alla.

Pantéleï ramassa le pistolet, la visa, et le coup partit; mais, au moment de pousser la gâchette, il avait donné à l'arme une secousse involontaire. La balle siffla au-dessus de la tête de Macha. Elle le regarda par-dessus l'épaule sans s'arrêter, et continua lentement, balançant les hanches, comme pour le braver.

Pantéleï s'enfuit du côté de la maison; mais il n'avait pas fait cinquante pas qu'il dut s'arrêter. Une voix trop connue était arrivée jusqu'à lui. Macha chantait. C'était la chanson bohémienne qui commence ainsi :

O vie jeune et charmante,

et chacune des notes pénétrantes et passionnées semblait se répandre dans l'air immobile de la nuit.



Pantéleï prêta l'oreille. La voix s'éloignait, s'éloignait toujours; elle semblait s'éteindre, puis arrivait encore par petits filets à peine perceptibles, mais toujours brûlans.

— C'est pour se moquer de moi, — pensa Tchertakhanof; puis il s'écria en gémissant : — Oh ! non; c'est l'adieu éternel qu'elle m'envoie ! — Et il éclata en sanglots.

Dès le lendemain, il se présenta chez M. Iaf, qui, en véritable homme du monde et goûtant peu les charmes de la campagne, s'était établi dans la ville de district pour y être, comme il le disait, plus près des dames. Tchertakhanof ne trouva pas M. Iaf à la maison. Celui-ci, d'après le dire de son valet de chambre, était parti la veille pour Moscou. — Je le disais bien, s'écria l'autre avec rage, qu'il y avait eu entre eux un accord. Ils se sont enfuis ensemble; mais attendons un peu...

Cela dit, il força l'entrée de la chambre du jeune officier malgré la résistance du domestique. Dans cette chambre, au-dessus d'un large sofa, pendait le portrait du maître, de grandeur naturelle et dans son uniforme de hulan. — Ah ! te voilà, vilain singe sans queue, — hurla Tchertakhanof, et, bondissant sur le divan, il frappa de son poing fermé la toile tendue, et y fit un grand trou. — Dis à ton vaurien de maître, ajouta-t-il en s'adressant au domestique du haut de son sofa, qu'à défaut de son affreux museau en chair et en os, le gentilhomme Tchertakhanof lui a crevé son museau en peinture. S'il désire une satisfaction, il sait où le trouver; sinon, je le trouverai moi-même jusqu'au fond de la mer, ce vil babouin. — Tchertakhanof sauta du sofa par terre, et s'éloigna fièrement.

Cependant le capitaine n'exigea de lui aucune satisfaction, et Pantéleï lui-même ne se mit point à la poursuite de son ennemi. Finalement de cette scandaleuse histoire il n'arriva rien. Quant à Macha, elle disparut sans laisser de trace. Pantéleï se jeta dans cette maladie, commune chez nous, qu'on nomme *zapoi*, et qui consiste à boire de l'eau-de-vie sans manger. Pourtant peu à peu il finit par revenir à la raison, et c'est alors qu'une seconde calamité vint le frapper.

Ce fut la mort de son fidèle ami Tikhon Nédopouskine. Depuis deux ans déjà, sa santé s'était altérée. Il commençait à souffrir d'un asthme; il s'endormait à chaque instant, et, réveillé, ne savait plus où il se trouvait. Le médecin du district prétendait que c'étaient là de petits coups de sang. Pendant ces trois jours qui précédèrent la fuite de Macha, ces trois jours où l'ennui la prit, Tikhon était au lit dans sa maison retenu par une forte grippe. La résolution de Macha l'avait frappé d'une façon d'autant plus inattendue;

elle le frappa peut-être plus que son ami lui-même. Grâce à la timidité et à la douceur de son caractère, il ne montra rien de plus qu'une tendre compassion, mêlée d'une stupeur malade; mais tout en lui s'était brisé. — Elle m'a ôté mon âme, — murmurait-il à part lui, assis dans son fauteuil favori en toile cirée et tournant ses pouces. Et même lorsque Pantéleï revint sur l'eau, lui n'y revint pas. Il continuait à ressentir qu'il y avait du vide en lui. — Là! — disait-il en touchant le milieu de sa poitrine, au-dessus de l'estomac. C'est ainsi qu'il tralna jusqu'à l'hiver. Les premières gelées firent quelque bien à son asthme; mais ce ne fut plus un petit coup de sang, ce fut un grand coup de sang véritable qui l'atteignit, il ne perdit pas tout de suite la mémoire, et put encore reconnaître Pantéleï. A l'exclamation désespérée de son ami : — comment, Ticha, peux-tu me laisser ainsi, sans ma permission, ni plus ni moins que Macha? — il répondit d'une langue embarrassée : — Pan-é-é Eré-mitch, suis tou-ours content de ous obéir... — Ce qui ne l'empêcha pas de mourir le jour même, sans attendre l'arrivée du médecin de district, qui, mis en présence de ce corps à peine refroidi, et pénétré de la fragilité de toute chose terrestre, n'eut rien de plus à faire que de demander un verre d'eau-de-vie avec du poisson fumé.

Tikhon avait laissé tout son bien « à son très respecté bienfaiteur et généreux protecteur Pantéleï Tchertakhanof. » Le « très respecté bienfaiteur » ne tira pas grand parti de ce bien, qui fut aussitôt vendu aux enchères publiques, en grande partie pour subvenir aux dépenses d'un monument funéraire que Tchertakhanof, héritier sans doute des goûts paternels, se proposait d'ériger sur la tombe de son ami. Il fit venir de Moscou ce monument, qui devait être la statue d'un ange en prière; mais l'intermédiaire auquel il s'était adressé, ayant calculé que les connaisseurs en sculpture sont rares en province, lui avait envoyé, au lieu d'ange, une déesse Flore, laquelle avait longtemps embelli de sa présence un des vieux jardins abandonnés des environs de Moscou, qui remontaient au temps de l'impératrice Catherine. Aussi avait-il eu pour rien cette statue, fort gracieuse d'ailleurs, dans le goût rococo, avec de petites mains potelées, des cheveux relevés en chignon, et une guirlande de roses pendue en sautoir autour d'une taille de guêpe. Jusqu'à présent, on peut voir au-dessus du tombeau de Tikhon cette déesse mythologique, qui soulève avec grâce un petit pied, et qui, minaudant à la Pompadour, semble sourire aux nombreux veaux et moutons qui se promènent autour d'elle, ces visiteurs constans de nos cimetières de village.

## II.

Après avoir perdu son fidèle ami, Pantéléï, retombé dans le *zapoï*, se remit à boire de nouveau, mais cette fois d'une façon plus sérieuse et plus prolongée. Ses affaires, comme nous disons, avaient tout à fait dévalé au bas de la montagne. Il ne lui restait plus d'argent pour aller à la chasse; ses derniers kopeks étaient partis, ses derniers serfs avaient pris la fuite. Pantéléï se trouva dans le plus complet isolement : pas âme qui vive avec qui échanger une parole. Seul, son orgueil n'avait pas diminué; au contraire, plus sa fortune se démolissait, plus il devenait lui-même hautain, impérieux et inabordable. De terrain inculte, il retournait à terrain sauvage. Une seule joie, un seul bonheur lui était resté : c'était un admirable cheval de selle, cosaque de race, gris-pommelé de robe, qu'il avait surnommé Malek-Adel; remarquable animal en effet.

Voici de quelle étrange manière il en avait fait l'acquisition. Traversant un jour à cheval l'un des villages voisins, Pantéléï entendit tout à coup un tumulte de paysans qui venait d'une foule entassée aux portes d'un cabaret. Au beau milieu de cette foule se levaient et se baissaient sans cesse de puissantes mains. — Que se passe-t-il là? — demanda-t-il du ton d'autorité qui lui était familier à une vieille paysanne qui se tenait sur le seuil de son *isbah*. Appuyée au chambranle de la porte et comme endormie, la paysanne regardait du côté du cabaret. Un petit garçon aux cheveux de filasse, vêtu d'une chemise d'indienne et portant une croix en bois de cyprès sur sa poitrine nue, était assis par terre, les jambes écartées, entre les *laptis* (1) de la vieille. Tout à côté de lui, un poulet picotait une croûte de pain racornie.

— Le Seigneur le sait, mon petit père, répondit la paysanne, — et, se penchant en avant, elle posa sa main sombre et ridée sur la tête blanche du petit garçon. — Il paraît que nos gens rossent un Juif.

— Comment un Juif? quel Juif?

— Dieu le sait, petit père. Il nous est tombé tout à coup un Juif. Quel vent l'a apporté? qui peut le savoir? Vasia, mon petit maître, cours vers la maman, et toi, vorace, prr, prr! — La vieille chassa le poulet; mais Vasia s'accrocha à sa jupe. — Et voici donc qu'on le rosse.

— Pourquoi? à quel propos?

— Je n'en sais rien, petit père, on ne le ferait pas sans motif. Et

(1) Souliers d'écorce.

comment ne pas rosser un Juif? N'a-t-il pas crucifié notre Seigneur Jésus-Christ?

Tchertakhanof poussa un cri, et lança son cheval à bride abattue sur la foule; puis, pénétrant au travers, il se mit à frapper de sa *nagaïka* (1) sur les paysans à droite et à gauche, en criant de sa voix haletante : — C'est de l'arbitraire... C'est la loi qui doit punir, et non de simples particuliers... La loi, la loi! — Au bout de deux minutes, la foule s'était éparpillée, et sur la terre, devant la porte du cabaret, apparut un petit être maigre et noiraud, vêtu d'un misérable caftan de nankin mis en loques. Cette figure pâle, ces yeux renversés, cette bouche entr'ouverte, qu'était-ce? l'agonie de la terreur ou bien déjà la mort elle-même?

— Pourquoi avez-vous tué ce Juif? s'écria Tchertakhanof en brandissant sa *nagaïka* d'un geste menaçant.

Un faible murmure de la foule lui répondit. Tel paysan se tenait l'épaule, tel autre les côtes ou le nez.

— Il n'y va pas de main morte; fit entendre une voix dans les rangs éloignés.

— Le beau mérite, avec une *nagaïka*! dit une autre voix.

— Je vous le demande pour la dernière fois, païens asiatiques, s'écria Tchertakhanof, pourquoi avez-vous tué ce Juif?

Mais à ce moment l'être couché par terre bondit sur ses jambes, s'élança vers Pantéleï et s'accrocha aux courroies de sa selle. Un rire bruyant s'éleva dans la foule. — Il est vivace, entendit-on de nouveau dans les rangs éloignés, vivace comme un chat.

— Votre honneur, défendez-moi, sauvez-moi, bégayait cependant le pauvre Juif en pressant sa poitrine contre la jambe de Pantéleï, ou bien ils me tueront, votre honneur.

— Toi, que leur as-tu fait? dit Pantéleï.

— Devant Dieu, je ne saurais le dire. Le cher petit bétail a commencé à crever chez eux, et voilà qu'ils me soupçonnent... tandis que moi...

— C'est bon, c'est bon, nous débrouillerons cela plus tard, interrompit Pantéleï. Quant à présent, tiens-toi à ma selle, et marche à mes côtés... Et vous, ajouta-t-il en se tournant vers la foule, vous me connaissez, je suppose. Je suis le gentilhomme propriétaire Pantéleï Tchertakhanof; j'habite le village de Bessonovo; ainsi vous pouvez porter plainte contre moi, si cela vous convient, et contre le Juif par la même occasion.

— Pourquoi porter plainte? dit avec un profond salut un paysan à l'air grave, à longue barbe blanche, un vrai patriarche d'as-

(1) Fouet cosaque à lanière très dure.

pect et de maintien (et pourtant ce patriarche avait rossé le Juif tout aussi dru que les autres). Nous connaissons bien ta grâce; notre père Pantéleï Érémeitch, nous sommes très contents de ta grâce pour nous avoir donné une leçon.

— Pourquoi porter plainte? s'écrièrent tous les paysans. Quant à cet antechrist, il nous le paiera en temps et lieu; il ne nous échappera pas. Et s'il fallait le traquer comme un lièvre...

Tchertakhanof souffla avec force à travers ses moustaches, et, faisant tourner son cheval, il partit au petit pas, accompagné du Juif qu'il venait de délivrer de ses bourreaux.

Quelques jours plus tard, l'unique petit cosaque qui fût resté chez Pantéleï vint lui dire qu'un homme à cheval était entré dans la cour et demandait à lui parler. Tchertakhanof sortit sur le perron, et reconnut son petit Juif en selle sur un magnifique cheval du Don, qui se tenait dans une fière immobilité au beau milieu de la cour. Le Juif avait son bonnet sous le bras, et il avait fourré ses pieds, non dans les étriers, mais dans les courroies qui les supportent. Les pans déchirés de son caftan pendaient des deux côtés de la selle. Dès qu'il aperçut Pantéleï, il sifflota son cheval, agitant les coudes et les jambes; Pantéleï, loin de lui rendre sa politesse, devint rouge de colère. — Eh quoi, pensait-il, un sale Juif ose enfourcher un si beau cheval! Quelle indécence! — Eh! eh! museau d'Éthiopien! s'écria-t-il, descends vite, si tu ne veux qu'on te jette à bas dans la boue.

Le Juif se laissa tomber aussitôt de la selle comme un sac, et, tenant d'une main les rênes, souriant et saluant bien bas, il s'approcha de Pantéleï.

— Voyons, qu'y a-t-il, que veux-tu? dit celui-ci d'un air digne.

— Votre honneur, dit le Juif en continuant ses saluts, daignez jeter un regard sur ce petit cheval.

— Oui, c'est un bon cheval; d'où te vient-il? Tu l'auras probablement volé?

— Comment serait-ce possible, votre honneur? Je suis un honnête Juif. Je ne l'ai pas volé; je me le suis procuré pour votre honneur. Et que de peines, que de soins je me suis donnés! Aussi quel cheval! On n'en trouverait pas un pareil tout le long du Don. Daignez venir ici; approchez-vous. Nous lui ôterons la selle. — Allons, tourne-toi, mon garçon... — Eh! qu'en dites-vous, votre honneur?

— C'est un bon cheval, — répéta Tchertakhanof avec une feinte indifférence, tandis que le cœur lui bondissait dans la poitrine. Il était amateur passionné des chevaux, et s'y connaissait.

— Mais caressez-le donc, votre honneur, là, sur son joli petit cou, comme ça...

Pantéléï, comme à contre-cœur, lui frappa deux fois sur le cou, et, laissant glisser sa main le long du dos de l'animal, il alla presser un certain endroit sur les reins à la manière des maquignons. Le cheval ploya aussitôt, et, jetant de son orgueilleux œil noir un regard de travers sur Pantéléï, il s'ébroua bruyamment et étendit les jambes. Le Juif se mit à rire. — Il reconnaît son maître, votre honneur, son maître...

— Pas de radotage! interrompit l'autre avec dépit. T'acheter ce cheval, je n'ai pas de quoi... Et quant à recevoir un cadeau,... je ne dis pas d'un Juif, mais le seigneur Dieu lui-même descendrait du ciel pour m'en faire un, que je ne l'accepterais pas.

— De grâce, comment pourrais-je oser prétendre vous faire un cadeau? s'écria le Juif; achetez-le, votre honneur. Quant à l'argent, au cher petit argent, j'attendrai.

Pantéléï se mit à rêver. — Combien en veux-tu? dit-il entre ses dents.

Le Juif plia les épaules. — Ce que j'ai donné moi-même, deux cents roubles (1). — Il était évident que le cheval valait plus du double et plus du triple de cette somme.

Pantéléï se détourna, étendit les bras en l'air et laissa échapper un bâillement nerveux. — Et... à quand l'argent? — demanda-t-il en fronçant les sourcils et sans regarder le Juif.

— Quand il plaira à votre honneur.

Pantéléï rejeta la tête en arrière, mais sans lever les yeux. — Ce n'est pas une réponse; parle net, race d'Hérode! Crois-tu que je veuille accepter de toi une grâce et t'être redevable?

— Eh bien! s'empressa d'ajouter le Juif, nous allons dire six mois. Consentez-vous?

Pantéléï ne répondait rien. Le Juif cherchait à rencontrer son regard. — Vous consentez, n'est-ce pas? Ordonnez-vous qu'on le mène à l'écurie?

— Je n'ai pas besoin de la selle, reprit Pantéléï d'une voix brève; reprends la selle. Entends-tu?

— Certainement, certainement je vais la reprendre, se hâta de dire le Juif tout réjoui, et sur-le-champ il se mit la selle sur l'épaule.

— Quant à l'argent, continua Pantéléï, dans six mois. Et pas deux cents roubles, mais deux cent cinquante... Silence! je te dis que c'est deux cent cinquante.

Il ne pouvait se décider à lever les yeux. Jamais encore son orgueil n'avait tant souffert. — Il est clair que c'est un cadeau, pensait-il en

(1) Il s'agissait alors de roubles en papier, ne valant guère plus que le franc.

lui-même. C'est par reconnaissance que cet animal me l'offre. — Volontiers il aurait embrassé ce Juif, ou il l'aurait rossé.

— Votre honneur, reprit le Juif d'un air joyeux, il faudrait maintenant, selon l'ancienne coutume russe, faire passer la bride du pan de mon caftan dans celui du vôtre.

— Qu'oses-tu prétendre? Appartiens-tu à notre noble race?.. Eh! qui est là? Perfichka, prends le cheval, mène-le à l'écurie et donne-lui l'avoine. Au reste je vais aller moi-même, et sache que désormais son nom est Malek-Adel.

Pantéléï avait déjà remonté les marches du perron lorsqu'il fit un brusque retour, et, s'approchant du Juif, il lui serra la main à la lui briser. Le Juif s'inclinait déjà pour baiser celle qui étreignait la sienne; mais Pantéléï bondit en arrière, ajoutant à voix basse : — Jamais... n'en parle jamais à personne! — Puis il disparut derrière la porte.

Depuis ce jour-là, le principal soin, la principale affaire, la principale joie de la vie de Pantéléï fut Malek-Adel. Il se prit à l'aimer autant qu'il avait aimé Macha; il s'attacha à lui plus qu'au regretté Tikhon; mais aussi quel cheval c'était! Une flamme, de la poudre, et de la gravité comme chez un boyard. Infatigable, dur à la peine, sans refus ni caprice, ne coûtant rien à nourrir, car, s'il ne trouvait rien autre, il mangeait la terre sous ses pieds. « Il va au pas, c'est comme s'il vous portait dans la main, — au trot, comme s'il vous berçait dans un berceau; s'il se met à galoper, il laisse le vent derrière lui, et jamais essoufflé, jamais. Les jambes comme de l'acier! Il ne sait pas ce que c'est que broncher, et, que ce soit une haie ou un ravin, un véritable oiseau! Et puis quelle bête d'esprit! Il vous vient à l'appel, la tête haute; vous lui ordonnez de rester en place, et vous vous éloignez vous-même, il ne bouge pas plus qu'une statue. Seulement, lorsqu'il vous entend revenir, il hennit tout doucement, comme s'il voulait dire : C'est ici que je suis. Et quel intrépide! Dans la nuit la plus noire, dans le chasse-neige, il sait trouver son chemin. Qu'un étranger veuille mettre la main sur lui, il le déchire à belles dents. Qu'un chien aussi se garde de l'approcher! Il lève son joli petit pied de devant, et toc sur le front... et *amen*. C'est un cheval plein d'amour-propre. Agitez au-dessus de lui votre *nagaïka* pour la parade... oh! tant que vous voudrez; mais que Dieu vous préserve de le frapper. En un mot, ce n'est pas un cheval, c'est un trésor. »

Voilà un faible échantillon des louanges que Pantéléï donnait à son cheval. Quand il en parlait, il devenait éloquent. Comme il le soignait, comme il le gâtait! Le poil de Malek-Adel avait fini par devenir doux comme du velours au toucher et luisant comme l'argent neuf, qui a des reflets sombres. Sa selle, sa bride, tout son

harnachement était si élégant et si propre qu'il n'y avait plus qu'à prendre un crayon pour dessiner tout cela. Qu'ajouter encore ? Pantéléï de sa propre main lui lavait avec de la bière la crinière et la queue, et lui cirait même ses sabots. Quand venait une belle journée, il enfourchait son Malek-Adel et se rendait, non pas chez ses voisins, qu'il évitait comme auparavant, mais sur leurs terres, à proximité de leurs habitations. — Admirez-moi de loin, imbéciles ! — Ou bien, s'il entendait parler de quelque grande chasse donnée par quelque riche seigneur qui faisait montre de toute sa meute et de tout son équipage, il se dirigeait de ce côté, pirouettant à l'horizon de la steppe, étonnant tous les spectateurs par la beauté et l'agilité de son cheval, sans permettre à personne de l'approcher.

Un jour, il arriva qu'un chasseur se mit à le poursuivre avec toute sa suite, et, voyant que Pantéléï allait lui échapper, il cria de toute sa force sans ralentir sa course : — Holà ! toi, écoute ! prends ce que tu veux pour ton cheval, je ne regarderai pas à mille roubles ; mais écoute donc !.. Prends tout mon bien, femme, enfans, tout !

Tchertakhanof arrêta brusquement Malek-Adel. L'autre accourut tout essoufflé. — O mon père, que demandes-tu ? dis, mon père nourricier !

— Si tu es un tsar, répondit Pantéléï en pesant sur chaque mot (il ne connaissait pas même le nom de Shakspeare), donne-moi tout ton empire pour mon cheval,... et tu ne l'auras pas.

Il poussa un éclat de rire, et, soulevant Malek-Adel sur ses pieds de derrière, il le fit tourner sur lui-même et partit comme un éclair à travers les chaumes de blé. Quant au chasseur, qui était un prince et très riche, il lança son bonnet par terre, se jeta la face dans ce bonnet et fut plus d'une demi-heure immobile.

Comment Pantéléï n'aurait-il pas adoré son cheval ? N'est-ce pas grâce à lui qu'il avait acquis une dernière et incontestable supériorité sur tous ses voisins ?

### III.

Cependant le temps s'écoulait ; l'époque du paiement était proche, et, loin d'avoir deux cent cinquante roubles en sa possession, Tchertakhanof n'en avait pas même cinquante. Que faire ? et comment remédier à cette détresse ? Eh bien ! décida-t-il en lui-même, si le Juif ne se laisse pas fléchir et ne veut pas me donner encore du répit, je lui abandonnerai ma terre et ma maison, et je m'en irai avec mon ami où me conduiront ses yeux. Je mourrai de faim, et je ne quitterai pas Malek-Adel. Toutes ces pensées l'agitaient beaucoup ; mais ici, pour la première et dernière fois de sa vie, le destin le prit en pitié et lui sourit. Une tante éloignée, dont le nom



même lui était inconnu, laissa par testament à Tchertakhanof une somme énorme à ses yeux, deux mille roubles. Et il toucha ce bienheureux argent juste au moment voulu, la veille de l'arrivée présumée du Juif. Tchertakhanof pensa devenir fou de joie; mais l'idée de boire un verre d'eau-de-vie ne lui vint seulement pas. Depuis l'entrée de Malek-Adel dans sa maison, il n'en avait pas bu une goutte. Il courut à l'écurie et baisa son ami des deux côtés du museau, au-dessus des narines, là où les chevaux ont la peau si douce. — Maintenant, vieux, nous ne nous séparerons plus, dit-il en tapotant le cou de Malek-Adel par-dessous les flots de sa crinière bien peignée.

Rentré à la maison, il compta et cacheta bien soigneusement dans un rouleau de papier deux cent cinquante roubles; puis il se mit à rêver, couché sur le dos et fumant sa pipe, sur le meilleur emploi qu'il pouvait faire du reste de son argent. Avant toutes choses, il fallait se procurer des lévriers, de vrais lévriers de Kostroma, blanc et feu, pas d'autres. Il daigna même en causer avec Perfichka, auquel il promit une casaque neuve avec des galons jaunes sur toutes les coutures. Puis il se coucha et s'endormit dans la plus heureuse disposition d'esprit.

Pourtant il fit un mauvais rêve. Il lui semblait prendre part à une chasse à courre; mais, au lieu d'être monté sur Malek-Adel, il avait sous lui un étrange animal semblable à un chameau. Voilà qu'un renard tout blanc vient à passer devant lui. Il veut lancer ses chiens, il lève sa *nagaïka*, — à la place d'un fouet, il tient un chiffon de bain, et il n'a plus de chiens autour de lui, et le renard le regarde en lui tirant la langue. Il saute à bas de son chameau, ses pieds s'embarrassent, il tombe dans les bras d'un gendarme, qui l'emmène chez le général gouverneur, lequel est M. Iaf.

Pantéléï s'éveilla en sursaut. Il faisait sombre dans la chambre; les seconds coqs venaient de chanter.

Bien loin, bien loin, un cheval hennit.

Tchertakhanof leva la tête. De nouveau, et plus lointain, se répéta le hennissement. C'était comme un léger rire.

— Mais c'est Malek-Adel qui hennit! Pourquoi donc si loin?.. Grands dieux!.. Impossible...

Tchertakhanof devint glacé. Il bondit de son lit, s'habilla à tâtons, et, saisissant la clé de l'écurie, qui était sous son oreiller, il se précipita dans la cour.

L'écurie se trouvait au bout de cette cour. La barrière de clôture donnait sur les champs. Tchertakhanof tremblait tellement qu'il ne put mettre tout d'abord la clé dans la serrure, et, la clé mise enfin, il s'arrêta immobile avant de donner le tour, retenant sa respiration : rien ne bougeait de l'autre côté de la porte.

— Mon petit Malechka, — dit-il à demi-voix, et il tendit l'oreille. Silence de mort. Pantéléf imprima un mouvement involontaire à la clé; la porte s'ouvrit en gémissant, donc elle n'était pas fermée. Il franchit le seuil et appela de nouveau son cheval; mais cette fois du nom tout entier, Malek-Adel! — Le fidèle camarade ne répondit pas. Seule, une souris remua sous la paille.

Alors Tchertakhanof se jeta tête baissée dans celle des trois stalles de l'écurie qu'occupait Malek-Adel. Il la trouva d'emblée, bien qu'il fût si noir qu'on aurait pu se crever un œil. Elle était vide.

La tête lui tourna. On eût dit qu'une grosse cloche lui bourdonnait dans la cervelle. Il voulut crier; sa voix s'éteignit dans un sifflement. Promenant ses mains en haut, en bas, à droite, à gauche, haletant, fléchissant sur ses genoux, il se traîna de cette première stalle dans la seconde, puis dans la troisième, presque entièrement remplie de foin, se heurta contre un mur, tomba, se roula, et s'élança enfin dans la cour à travers la porte entr'ouverte.

— Volé, Perfichka, volé!.. cria-t-il de toutes ses forces. — Perfichka sortit en chemise de la soupente où il couchait. Comme des gens ivres, le maître et son unique serviteur se heurtèrent au milieu de la cour: ils semblaient asphyxiés par le charbon; ils tournaient l'un devant l'autre. Le maître ne pouvait expliquer ce qui arrivait, et le serviteur ne pouvait comprendre ce qu'on voulait de lui.

— Malheur, malheur! — balbutiait Tchertakhanof, qui paraissait avoir encore perdu la voix. — Malheur, malheur! — répétait le petit cosaque.

— Du feu! allume une lanterne, — parvint enfin à crier Tchertakhanof. Perfichka courut à la maison; mais trouver du feu, ce n'était pas facile. Déjà les dernières braises étaient éteintes dans le foyer de la cuisine. Le briquet et la pierre à feu se firent longtemps chercher. Tchertakhanof les arracha avec un grincement de dents des mains de Perfichka, qui ne parvenait pas à s'en servir. Il battit le briquet lui-même. Les étincelles jaillissaient abondamment, accompagnées de malédictions non moins abondantes; mais l'amadou ne prenait pas ou s'éteignait malgré les efforts de deux paires de lèvres. Enfin pas avant cinq minutes on ne vit s'allumer le bout de chandelle planté dans le fond d'une lanterne cassée. Tchertakhanof, avec Perfichka sur ses talons, courut à l'écurie, leva la lanterne au-dessus de sa tête, et regarda autour de lui. Tout était vide.

Il ressortit dans la cour, la parcourut dans toutes les directions: de cheval, nulle part. La barrière en branches croisées qui entourait tout le domaine tombait en ruines depuis longtemps, et penchait à terre; mais auprès de l'écurie, sur la largeur d'une archine,

elle était renversée. Perfichka indiqua cette brèche à son maître. — Barine, voyez un peu ce dégât ; ça n'y était pas ce matin. Voyez, les pieux sont fraîchement arrachés. — Pantéleï promena sa lanterne au ras du sol. — Des fers, des traces de fers toutes fraîches ! s'écria-t-il. C'est par ici qu'on l'a fait sortir. — Il franchit aussitôt la barrière, et criant : — Malek-Adel, Malek-Adel ! — il courut devant lui dans les champs.

Perfichka resta tout ahuri près des débris de la barrière. Le rond lumineux de la lanterne disparut bientôt à ses regards, englouti par les épaisses ténèbres d'une nuit sans lune et sans étoiles. De plus en plus faiblement s'entendaient les lamentations désespérées de Tchertakhanof.

L'aube s'était levée quand il revint à la maison ; il n'avait plus figure humaine. La boue couvrait tous ses habits. Son visage avait pris une expression terrible, son regard était farouche et stupide. D'une voix enrouée, il congédia Perfichka et s'enferma dans sa chambre ; bien qu'il ne se tint plus sur ses jambes de fatigue, il ne se coucha point, se laissa tomber sur une chaise, et se prit la tête à deux mains. — On l'a volé !.. volé !.. Mais de quelle façon le voleur a-t-il pu s'y prendre pour emmener, la nuit, sans faire aucun bruit, d'une écurie fermée, Malek-Adel !.. Malek-Adel, qui, même en plein jour, ne laissait pas approcher un étranger... Et comment expliquer qu'aucun chien n'ait aboyé ?.. Il est vrai qu'il n'y en avait que deux, tout jeunes, et ceux-là, contre le froid, s'enfouissaient sous terre ;... pourtant ils pouvaient aboyer... Et que ferai-je maintenant sans lui ? pensait Tchertakhanof. J'ai perdu ma dernière joie ; il est temps de mourir. Acheter un autre cheval, ... puisqu'il y a de l'argent à la maison ? Mais où trouverai-je un pareil cheval ?

— Pantéleï Érémeitch ! fit entendre une timide exclamation derrière la porte.

Tchertakhanof bondit sur ses pieds. — Qui est là ? cria-t-il d'une voix rauque.

— C'est moi, votre petit cosaque, Perfichka.

— Quoi ! serait-il retrouvé ? serait-il revenu à la maison ?

— Non, Pantéleï Érémeitch ; mais le Juif qui l'a vendu...

— Eh bien ?

— Il vient d'arriver.

— Ho ! ho ! ho ! s'écria Tchertakhanof, comme le chasseur au moment où le lièvre est pris par ses chiens ; il ouvrit la porte d'un coup de poing. — Traîne-le ici, traîne-le !

A la soudaine apparition de l'effrayante figure de son sauveur, le Juif, qui se cachait derrière le dos de Perfichka, allait s'enfuir ; mais Tchertakhanof l'atteignit en deux bonds, et le saisit à la gorge.

— Ah ! tu es venu chercher l'argent, ... l'argent, ... dit-il en râ-

lant, comme si c'eût été lui qu'on étranglait, et non lui qui étranglait l'autre. Tu l'as volé la nuit,... et le jour tu viens pour l'argent... Ah! ah!

— Grâce,... vo... tre hon... neur, balbutia le Juif en gémissant.

— Réponds,... où est mon cheval? Qu'en as-tu fait?.. A qui l'as-tu vendu?.. Réponds, réponds donc.

Le Juif ne pouvait plus même gémir. Son visage bleuissant avait perdu jusqu'à l'expression de l'effroi. Ses mains pendaient inertes, et tout son corps, furieusement secoué par Tchertakhanof, se balançait en avant et en arrière comme un jonc dans l'étang.

— Je te donnerai ton argent, je te paierai jusqu'au dernier kepek, criait Tchertakhanof. Seulement je t'étranglerai comme le dernier des poulets, si tu ne dis pas à l'instant même...

— Mais vous l'avez déjà étranglé, bazine, fit humblement observer le petit cosaque.

Ce fut alors que Tchertakhanof revint à lui; il lâcha le cou du Juif, qui tomba comme une masse sur le plancher. Tchertakhanof le releva aussitôt, l'assit sur un banc, lui versa dans le gosier un verre d'eau-de-vie; bref, il lui fit reprendre ses sens, après quoi il entama avec lui une tranquille conversation,

Il devint évident que le Juif n'avait aucun soupçon du vol de Malek-Adel. A quel propos aurait-il volé un cheval que lui-même avait procuré à son très respectable bienfaiteur?

Alors Tchertakhanof le conduisit à l'écurie. A eux deux, ils examinèrent soigneusement les stalles, les mangeoires, la serrure de la porte; ils fouillèrent dans la paille et dans le foin. Tchertakhanof finit par montrer au Juif les traces des fers près de la barrière brisée, et tout à coup se frappa les cuisses des deux mains: — Arrête!.. Où as-tu acheté le cheval?

— Dans le gouvernement de Koursk, à la foire de Sosna.

— De qui?

— D'un Cosaque.

— Arrête!.. Ce Cosaque était-il jeune ou vieux?

— C'était un homme d'âge mûr, un homme bien posé.

— Quelle figure avait-il? Celle d'un coquin sieffé, n'est-ce pas?

— C'était probablement un coquin, votre honneur.

— Et que t'a-t-il dit, ce coquin? Ce cheval était sans doute depuis longtemps en sa possession?

— Autant que je m'en souviens, il me l'a dit.

— C'est clair alors. Aucun autre que cet homme n'a pu voler le cheval. Je t'en fais juge toi-même... Viens ici, place-toi devant moi. Comment te nomme-t-on?

Le Juif leva ses petits yeux noirs sur Tchertakhanof d'un air étonné. — Comment on m'appelle?..

— Oui, comment te surnomme-t-on ?

— Mochel Leïba...

— Eh bien ! écoute, Leïba, mon ami ; tu es un homme d'esprit. Par qui, si ce n'est par son ancien maître, Malek-Adel se serait-il laissé prendre ? Pense un peu... Il l'a sellé, il la bridée, il lui a ôté sa couverture ; regarde... la voilà telle qu'il l'a jetée sur le foin. Le misérable a fait comme s'il était chez lui. Malek-Adel aurait foulé tout autre sous ses pieds, il aurait fait un bruit à réveiller tout le village. Es-tu de mon avis ?

— Je suis bien de votre avis, votre honneur...

— Donc il faut avant tout que nous retrouvions ce Cosaque !

— Comment le retrouverons-nous, votre honneur ? Je ne l'ai vu qu'une toute petite fois. Et où est-il maintenant ? Et comment le nomme-t-on ?.. Aï, vaï, vaï ! ajouta-t-il tristement en secouant ses deux boucles de cheveux.

— Leïba, Leïba ! s'écria Tchertakhanof, regarde-moi. Je n'ai plus ma raison, je ne m'appartiens plus, je suis mort, si tu ne viens pas à mon aide... Allons à la recherche du voleur.

— Mais où irons-nous ?

— Où ? dans les foires, chez les voleurs de bétail, par les grandes routes, par les chemins de traverse, dans les villes, dans les villages, partout, partout ! Quant à l'argent, sois tranquille, frère : j'ai fait un héritage, j'y mettrai mon dernier kopek ; mais je retrouverai mon ami. Et le scélérat de Cosaque ne pourra nous échapper. Où qu'il aille, nous y serons ; lui sous la terre, et nous sous la terre ; lui chez le diable, et nous chez Satan en personne.

— Non, non, fit le Juif, pas chez Satan !

— Leïba, continua Tchertakhanof, tu n'es qu'un Juif, et ta religion n'est qu'une infection ; mais ton âme vaut mieux que celle de maint chrétien. Prends pitié de moi : je ne puis aller seul ; seul, je ne puis réussir en cette affaire. Je suis un brouillon ; toi, tu as une tête... une tête d'or. Toute votre race est ainsi : sans science, elle sait tout. Tu te dis peut-être : D'où diable lui arrive cet argent ? Viens dans ma chambre, je te le montrerai, cet argent. Prends-le, prends la croix qui pend à mon cou ; mais rends-moi Malek-Adel, rends-le-moi, rends-le-moi !

Tchertakhanof tremblait comme s'il eût eu la fièvre. Une abondante sueur coulait sur son visage, et, se mêlant à ses larmes, allait se perdre dans ses moustaches. Il serrait les deux mains de Leïba, l'embrassait presque ; une indicible exaltation s'était emparée de lui.

Le Juif essayait de riposter, de dire que ses affaires lui rendaient toute absence impossible. Tchertakhanof ne voulait rien entendre, et le pauvre Leïba se vit enfin contraint de consentir.

Le lendemain, une téléga de paysan emmenait de Bessonovo Tchertakhanof et son compagnon Leiba. Le Juif avait l'air confus; il se tenait d'une main au rebord de la téléga, qui ballottait tout son corps chétif, il pressait l'autre contre son caftan, dans la poche duquel il avait fourré un paquet de roubles en papier, enveloppé dans une vieille gazette. Pour Tchertakhanof, il se tenait immobile et raide comme une idole. Ses yeux seuls erraient aux alentours. Un grand poignard était passé dans sa ceinture. — Tiens-toi bien, maintenant, scélérat qui nous as séparés, — murmura-t-il dès que la téléga roula sur la grande route.

Il avait confié sa maison au petit cosaque ainsi qu'à une vieille paysanne, aveugle et sourde, qu'il avait recueillie par pitié et dont il avait fait sa cuisinière. — Je reviendrai sur Malek-Adel, leur cria-t-il en manière d'adieu, ou je ne reviendrai jamais.

— Tu ferais bien de m'épouser, dit alors Perfichka à la vieille en la poussant du coude; tu vois bien que le maître ne reviendra plus, et nous crèverions d'ennui.

Une année se passa, une année entière; aucune nouvelle n'était venue de Tchertakhanof. La vieille cuisinière était morte; Perfichka lui-même s'appretait à quitter la maison pour aller à la ville, où l'appelait son cousin, apprenti coiffeur, quand tout à coup le bruit se répandit que le maître revenait. Le diacre de la paroisse avait reçu de Pantéleï lui-même une lettre dans laquelle celui-ci l'informait de son intention de revenir à Bessonovo, et le pria d'avertir ses gens pour qu'ils eussent à lui préparer une réception convenable. Perfichka comprit qu'il fallait épousseter un peu; mais il ne prêta pas grande foi à l'exactitude de la nouvelle. Cependant il dut se convaincre que le diacre avait dit vrai lorsque, quelques jours après, Tchertakhanof lui-même, de sa propre personne, apparut dans la cour de sa propre maison, monté sur Malek-Adel.

Perfichka courut à son maître, et, saisissant l'étrier, allait l'aider à descendre; mais l'autre sauta par terre, et, jetant autour de lui un regard de triomphe, il s'écria d'une voix haute : — J'avais dit que je retrouverais Malek-Adel, et je l'ai retrouvé en dépit de mes ennemis, en dépit du destin lui-même. — Perfichka lui baisa la main, mais Tchertakhanof ne fit nulle attention à cette marque d'attachement. Conduisant lui-même Malek-Adel par la bride, à grands pas il se dirigea vers l'écurie. Perfichka se mit à regarder son maître avec plus d'attention, et fut pris de peur. Oh! qu'il avait maigri et vieilli dans l'espace d'une année! que son visage était devenu dur et sévère! Et pourtant il devait se réjouir, puisqu'il avait réussi. Il se réjouissait en effet, et malgré cela Perfichka sentait sa terreur augmenter. Tchertakhanof rangea son cheval dans la stalle qu'il avait occupée, lui donna un léger coup sur la croupe, et dit :

— Te voilà de nouveau à la maison; prends garde cette fois. — Le jour même, il engagea un gardien sûr parmi les paysans surnuméraires (1), s'installa de nouveau dans ses appartemens et se remit à vivre comme par le passé, — pas tout à fait comme par le passé; mais ceci est pour plus tard.

Dès le lendemain de son retour, Pantéleï fit paraître Perfichka en sa présence, et, n'ayant pas d'autre interlocuteur, il se mit à lui raconter, naturellement sans manquer au sentiment de sa propre dignité, et d'une voix profondément basse, comment il avait retrouvé son cheval. Tchertakhanof était assis, le visage tourné vers la fenêtre, et fumait une longue pipe. Perfichka se tenait sur le seuil de la porte, les mains derrière le dos, et, contemplant avec respect la nuque de son maître, il écoutait son récit : comment après nombre de courses inutiles et d'essais infructueux Tchertakhanof avait fini par tomber à la foire de Romny, seul, sans le Juif Leïba, qui, par faiblesse de caractère, et ne pouvant plus le suivre, s'était enfui, — comment le cinquième jour, et déjà prêt à partir, il avait parcouru pour la dernière fois les rangées de télégas, et comment il avait aperçu, entre trois autres chevaux attachés derrière une de ces télégas, Malek-Adel, — comment il l'avait reconnu sur-le-champ, et comment Malek-Adel l'avait aussi reconnu, — comment ce bon animal s'était mis à hennir, à tirer sur sa corde et à frapper la terre du pied. — Et il n'était plus chez un Cosaque, continua Tchertakhanof, toujours sans tourner la tête, et toujours de la même voix de basse, il était chez un maquignon bohémien. Naturellement je déclarai à l'instant même que ce cheval était à moi et témoignai l'intention de le reprendre de force; mais la canaille de bohémien se mit à hurler comme si on l'avait arrosé d'eau bouillante; il jura tous ses saints qu'il avait acheté ce cheval chez un autre bohémien, et offrit d'amener des témoins. Je finis par lui cracher dans la barbe, et je lui payai le prix qu'il voulait en l'envoyant au diable. Ce qui m'était seul important, c'est que j'avais retrouvé mon ami, et avec lui le repos de mon âme. N'avais-je pas, dans le district de Karatchef, et trompé par les affirmations du Juif Leïba, cru reconnaître mon voleur dans un Cosaque? Ne lui avais-je pas mis toute la figure en sang, et, ce Cosaque se trouvant être le fils d'un prêtre, n'avais-je pas dû lui payer cent vingt roubles pour son déshonneur? Enfin l'argent est une chose qui peut se retrouver; le principal, c'est que Malek-Adel soit de nouveau chez moi. Je suis heureux maintenant, et je vais goûter paisiblement toute ma joie. Quant à toi, Porphyre, tu n'as qu'une règle à observer : veille

(1) Qui n'ont point de lot de terre à cultiver.

bien, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, il t'arrivait d'apercevoir un Cosaque dans les environs, à l'instant, sans mot dire, cours, apporte-moi mon fusil, et moi je saurai ce qui me reste à faire.

Ainsi parlait Tchertakhanof à Perfichka, ainsi s'exprimaient ses lèvres; mais son cœur était loin d'être aussi tranquille qu'il l'affirmait. Hélas! dans le fond de son âme, il n'était pas pleinement convaincu que le cheval qu'il avait amené fût bien son Malek-Adel.

#### IV.

Les temps difficiles ne tardèrent pas à venir pour Tchertakhanof. Le repos de l'âme fut justement ce qu'il goûta le moins. Il avait pourtant de bons jours. Le doute qui s'était élevé dans son esprit lui semblait alors un non-sens : il chassait cette ridicule idée comme une mouche importune, il riait de lui-même; mais il avait aussi des jours mauvais, de vilaines pensées se mettaient à lui ronger le cœur lentement et sans cesse, comme une souris sous le plancher. Il en éprouvait un tourment d'autant plus subtil qu'il était secret. Pendant tout le jour mémorable où il avait cru retrouver Malek-Adel, Tchertakhanof n'avait ressenti qu'une joie folle; dès le lendemain matin pourtant, lorsque, sous le toit surbaissé d'une écurie de village, il mit la selle sur le dos de sa chère trouvaille, près de laquelle il avait passé la nuit, il ressentit comme une piqûre subite... Il secoua la tête, ce ne fut qu'un éclair; mais le germe était déposé. Pendant le reste du voyage, qui dura près d'une semaine, les doutes l'assaillirent rarement; ils ne devinrent plus forts et plus précis que lorsqu'il fut rentré dans sa demeure, là où avait vécu l'autre, l'indubitable Malek-Adel. Pendant la route, marchant au petit pas de son cheval en se balançant sur la selle et fumant sa courte pipe, il n'avait guère songé à quoi que ce soit, sinon à se dire de temps en temps : — Hein! comme nous autres, les Tchertakhanof, quand nous voulons quelque chose, ... il faut qu'elle vienne. Une fois à la maison, ce fut une autre antienne. — Il gardait tout cela pour lui, bien soigneusement; il aurait cassé en deux tout homme qui se serait permis la moindre allusion pour faire entendre que ce Malek-Adel n'était pas l'ancien. Il recevait des compliments d'heureuse trouvaille de toutes les rares personnes avec lesquelles il devait être en rapport; mais il ne cherchait pas ces complimens, il évitait ces rapports plus que jamais. C'était mauvais signe.

Presque constamment, si l'on peut dire ainsi, il faisait subir à son cheval un examen. Il s'en allait très loin avec lui dans les champs, et le mettait à l'épreuve. Il se glissait furtivement dans l'écurie, fermait la porte derrière lui, et, se plaçant devant la tête



de son cheval, il s'efforçait de saisir son regard, et lui demandait à voix basse : — Est-ce toi, dis ? — Ou bien il le considérait des heures entières en silence, tantôt se réjouissant et murmurant : — Oui, certes, c'est lui ; — tantôt se troublant et perdant contenance.

Ce n'étaient pas tant les dissemblances physiques de ce Malek-Adel avec l'autre qui troublaient Tchertakhanof, d'autant plus qu'elles étaient insignifiantes ; on eût dit que l'autre avait la crinière moins fournie, les oreilles plus pointues et les yeux plus clairs ; mais tout ceci pouvait n'être qu'une apparence. Ce qui déroutait Tchertakhanof, c'étaient des dissemblances qu'on pourrait nommer morales. L'autre avait d'autres habitudes, une autre manière d'être. Par exemple, le premier Malek-Adel se retournait et hennissait doucement dès que Tchertakhanof entrait dans l'écurie ; le second continuait à mâcher son foin, ou sommeillait le nez dans la mangeoire. Tous les deux ne bougeaient pas de place quand le cavalier sautait à terre ; mais le premier accourait à la voix dès qu'on l'appelait, et le second continuait à rester immobile comme une borne. Le premier galopait tout aussi vite, et sautait plus haut et plus loin ! le second avait le pas plus allongé et le trot plus dur, et, ô honte ! il faisait claquer son fer de derrière contre le fer de devant, ce qui n'arrivait jamais à l'autre, au grand jamais. Celui-ci, pensait Tchertakhanof, joue toujours des oreilles et bêtement, tandis que l'autre tenait constamment une oreille dirigée en arrière du côté de son maître pour être prêt au moindre signal. Le premier, dès qu'il apercevait quelque saleté autour de lui, frappait aussitôt de son pied la planche de sa stalle, tandis que le second, aurait-il eu du fumier jusqu'au ventre, s'y montrait indifférent. Le premier craignait la fraîcheur de la pluie, le second n'y prenait pas garde. — Il est plus grossier celui-ci, il est plus grossier... Il n'a pas les agréments de l'autre, il tire sur la bride. Ah ! l'autre était un cheval parfait, tandis que celui-ci... — Voilà quelles pensées venaient quelquefois assaillir Tchertakhanof. Elles lui étaient bien amères ; mais aussi d'autres fois, quand il lui arrivait de lancer son cheval au grand galop dans les terres labourées, ou quand il le faisait descendre en quelques bonds au fond d'une ravine escarpée et sortir de même, le cœur lui manquait dans un transport de joie ; un cri de triomphe s'échappait de ses lèvres, et il ne doutait plus que ce ne fût le vrai, l'indubitable Malek-Adel qui bondissait ainsi sous lui, car quel autre cheval en eût été capable ?

Là aussi les déceptions survinrent. La recherche prolongée de Malek-Adel avait coûté beaucoup d'argent à Tchertakhanof. Il ne pouvait plus penser aux lévriers de Kostroma, et se trouvait ré-

duit à parcourir les alentours seul comme ci-devant. Voilà qu'un beau jour, à quelques verstes de Bessonovo, Tchertakhanof rencontra la même chasse princière devant laquelle il avait si bien paradé dix-huit mois auparavant. Par une coïncidence bizarre, comme la première fois, un lièvre bondit d'un sillon devant les chiens, sur le versant d'une colline. Toute la bande partit comme un seul homme, et Tchertakhanof s'élança aussi, non pas avec eux, mais deux cents pas plus haut, absolument comme l'autre fois. Un immense ravin fendait la colline, et, se rétrécissant graduellement le long de la montée, venait couper le chemin à Tchertakhanof. A l'endroit où il devait le franchir, et où il l'avait effectivement franchi l'année précédente, ce ravin avait bien encore deux sagènes de largeur et une profondeur de quatre ou cinq. Dans le pressentiment d'un triomphe si étonnamment répété, Tchertakhanof poussa un cri de victoire, fit tournoyer sa *nagaïka*, et, tandis que les chasseurs qui galopaient plus bas ne quittaient pas des yeux l'intrépide cavalier, son cheval volait comme une flèche. Le voici déjà au bord du ravin. — Allons, hop !.. comme autrefois. — Mais Malek-Adel s'arrêta brusquement, se jeta à gauche, et se mit à galoper le long du ravin, malgré toutes les secousses violentes que lui donnait le mors.

— Il a pris peur, il n'a pas eu confiance en lui !

Alors Tchertakhanof, tout brûlant et pleurant presque de honte et de colère, lâcha les rênes et lança son cheval tout droit devant lui, dans la direction qui l'éloignait des chasseurs, seulement, se disait-il, pour ne pas entendre leurs quolibets, pour échapper à leurs yeux maudits.

Les flancs labourés de coups de fouet et inondés d'écume, Malek-Adel arrivait à la maison, et Tchertakhanof s'enfermait aussitôt dans sa chambre.

— Non, ce n'est pas lui, ce n'est pas mon ami. L'autre se serait cassé le cou plutôt que de me trahir.

Ce qui donna le coup de grâce à Tchertakhanof, ce fut l'aventure suivante.

Monté sur Malek-Adel, il traversait un jour un hameau de pope qui entourait l'église, dans la paroisse où se trouvait compris le village de Bessonovo. Son bonnet circassien enfoncé sur les yeux, le dos voûté et les deux mains pendantes sur le pommeau de la selle, Pantéléï s'avancait lentement. Il faisait sombre et triste dans son âme. Tout à coup quelqu'un l'appela par son nom.

Il arrêta son cheval, leva la tête, et aperçut le diacre, son correspondant. Avec une sorte de tricorne jaune sur ses cheveux jaunes aussi et tressés en petite queue, vêtu d'un vieux caftan de nankin serré fort bas sur la taille par un vieux mouchoir en indienne bleue,

le serviteur des autels était sorti pour visiter sa petite meule de blé, et, ayant aperçu Pantéleï, crut qu'il était de son devoir de lui offrir ses respects, tout en saisissant l'occasion de lui faire une demande, car on sait bien que chez nous, sans une arrière-pensée de ce genre, les personnes appelées « spirituelles » n'entament guère de conversation avec les profanes; mais Tchertakhanof avait autre chose dans la tête que ce diacre, il répondit à peine à son salut, et déjà il levait sa nagaïka...

— Quel cheval richissime vous avez là! s'empressa d'ajouter le diacre. On peut dire qu'il vous fait le plus grand honneur. Véritablement vous êtes un homme d'un esprit merveilleux et pareil à un lion.

Le père diacre était renommé dans tout le district pour son éloquence, ce qui causait le plus grand dépit au père pope, lequel ne possédait pas le don de la parole. L'eau-de-vie elle-même ne lui déliait pas la langue.

— Grâce aux embûches des méchants, vous aviez perdu un fidèle serviteur; mais sans vous laisser aller au désespoir, et vous confiant plutôt au secours de la divine Providence, vous vous en êtes procuré un autre, qui non-seulement n'est pas plus mauvais, mais encore qui est peut-être meilleur...

— Que radotes-tu là? interrompit Tchertakhanof d'un air sombre. Quel autre cheval? C'est le même, c'est Malek-Adel; je l'ai reconquis, et toi, tu bavardes...

— Eh! eh! eh! fit le diacre lentement en faisant jouer ses doigts dans sa barbe et en devisageant Tchertakhanof de ses yeux clairs et avides. Comment est-ce possible, seigneur? On a volé votre cheval, si Dieu me prête mémoire, l'année passée, quelque chose comme quinze jours après la fête de la Protection de la sainte Vierge (1), et nous sommes à la fin de novembre.

— Eh bien! qu'est-ce que cela prouve?

Le diacre continuait à jouer des doigts dans sa barbe. — Donc, il s'est passé plus d'une année depuis, et votre cheval, comme il a été gris pommelé à cette époque, l'est encore; il paraît même plus foncé qu'alors. Et comment cela peut-il être? Les chevaux gris blanchissent beaucoup dans l'espace d'une année.

Tchertakhanof fit un haut-le-corps comme si quelqu'un lui eût donné un coup de fourche à la région du cœur. — En effet, ... la couleur grise change... chez les chevaux. Comment une pensée si simple ne lui était-elle pas venue jusqu'à présent? — Anathème sur ta queue! ... au diable! hurla tout à coup Tchertakhanof. Ses yeux lancèrent des éclairs de rage, et soudain il disparut à la vue du

(1) 1<sup>er</sup> octobre, vieux style.

diacre stupéfait. — Allons... tout est fini... C'est maintenant en effet que tout est fini, ... tout est brisé... Ma dernière carte est tuée (1)... Tout s'est écroulé devant ce seul mot : ils blanchissent!.. les chevaux gris blanchissent!.. Galope, galope, maudit... Tu auras beau galoper, tu n'échapperas pas à cette parole...

Tchertakhanof revint de nouveau à la maison, et s'enferma à double tour.

— Cette misérable rosse n'est pas Malek-Adel; entre elle et lui, il n'existe pas la moindre ressemblance. Tout homme ayant le moindre grain de bon sens aurait dû s'en apercevoir dès le premier coup d'œil; lui, Pantélei Tchertakhanof, s'était laissé duper de la plus inepte façon; lui-même, volontairement, avait donné dans le panneau, ... tout cela ne faisait plus maintenant l'objet du moindre doute! — Il marchait en long et en large dans sa chambre, se retournant sur ses talons chaque fois qu'il arrivait au mur, et chaque fois de la même façon, comme font les bêtes fauves en cage.

Son orgueil subissait des souffrances intolérables, et ce n'était pas seulement l'orgueil qui souffrait. Un vrai désespoir s'était emparé de lui, la rage l'étouffait, il éprouvait une ardente soif de vengeance; mais contre qui? de qui se venger? du Juif, de Iaf, de Macha, du diacre, du Cosaque voleur, de tous les voisins, du monde entier, de lui-même enfin? Sa raison s'égarait. — Ma dernière carte est tuée! — Cette comparaison lui plaisait. Et le voilà de nouveau le plus méprisé, le plus méprisable des hommes, un sot, un imbécile fiéffé, un objet de dérision et de mépris... pour qui? pour un diacre! Il se représentait avec vivacité comment ce misérable portequue irait raconter l'aventure du cheval gris, du gentilhomme stupide qui se laisse duper... O malédiction! C'est en vain que Tchertakhanof essayait de calmer cette bile qui l'étouffait; c'est en vain qu'il essayait de se persuader que ce cheval, bien qu'il ne fût pas Malek-Adel, était pourtant un bon cheval, et pouvait encore lui rendre de longs services. Il repoussait aussitôt et avec fureur cette pensée, comme si elle eût renfermé une nouvelle injure envers l'autre Malek-Adel, devant lequel il se sentait déjà si coupable. Comment ne l'eût-il pas été? N'avait-il pas, comme un sot, comme un aveugle, confondu avec lui cette rosse, et quant aux services que cette rosse pourrait encore lui rendre, est-ce que jamais il la jugera digne de lui servir de monture? Pour rien au monde, jamais! La donner à un Tatar qui la mangera, ou bien en pâture aux chiens, voilà tout ce qu'elle vaut. Oui, c'est là ce qu'il faut faire.

Tchertakhanof erra de la sorte plus de deux heures dans sa chambre. — Perfichka! cria-t-il tout à coup, à l'instant même va au

(1) Locution russe.

cabaret; apporte-moi un demi-seau d'eau-de-vie, entends-tu? un demi-seau sur-le-champ. Qu'une minute ne se passe pas sans qu'il soit devant moi, là sur la table.

L'eau-de-vie parut bientôt sur la table de Pantéléï, et il se mit à boire.

Celui qui aurait pu voir Tchertakhanof, qui se serait trouvé témoin de l'acharnement farouche avec lequel il avalait verre sur verre, aurait certainement ressenti une terreur subite.

La nuit était venue. Une seule chandelle éclairait faiblement. Tchertakhanof avait cessé de marcher en long et en large. Il s'était assis, le visage enflammé. Tantôt il tenait ses yeux troubles obstinément fixés sur le plancher, tantôt il les dirigeait non moins obstinément sur la fenêtre. Il se levait, versait de l'eau-de-vie, la buvait, se rasseyait et restait immobile de nouveau. Seulement sa respiration devenait plus rapide et son visage plus coloré. Une décision semblait mûrir en lui, décision qui avait commencé par l'effrayer, mais à laquelle il semblait s'habituer de plus en plus. Une seule et même pensée s'approchait lentement et incessamment de son esprit; une seule et même image se dessinait de plus en plus distinctement devant ses yeux. Et dans son cœur, sous le flot d'une lourde et brûlante ivresse, à l'irritation de la colère succédait déjà un sentiment de cruauté. Un méchant sourire apparaissait de temps en temps sur ses lèvres. — Allons, il est temps, dit-il enfin d'un ton indifférent et presque ennuyé, comme eût fait un homme d'affaires; — assez labiné comme cela!

Il avala son dernier verre d'eau-de-vie, décrocha du mur au-dessus du lit son pistolet, le même pistolet qu'il avait déchargé sur Macha, le chargea soigneusement, mit quelques capsules dans sa poche, et se dirigea vers l'écurie.

Le gardien courut à lui dès qu'il le vit ouvrir la porte. — C'est moi, lui cria-t-il; ne me vois-tu pas? Va-t'en. — Le gardien se retira de quelques pas. — Va te coucher dans ton lit, cria de nouveau Tchertakhanof. Qu'as-tu à garder ici? Le beau trésor en effet!

Il entra dans l'écurie. Malek-Adel... le faux Malek-Adel était couché sur sa litière. Tchertakhanof le poussa du pied: — Lève-toi, rosse! — Puis il détacha le licou de la mangeoire, jeta par terre la couverture, et après avoir brutalement retourné dans sa stalle le cheval obéissant, il le fit sortir dans la cour et de la cour dans les champs, au grand étonnement du gardien, qui ne comprenait pas pourquoi le seigneur s'en allait ainsi dans la nuit, menant en laisse un cheval sans bride. Il eut peur de le questionner, mais il suivit son maître des yeux jusqu'à ce qu'il eût disparu au tournant de la route qui conduisait au bois voisin.

Tchertakhanof marchait à grands pas, sans s'arrêter, sans regar-

der en arrière. Malek-Adel (nous continuerons à l'appeler de ce nom jusqu'à la fin) le suivait avec soumission. La nuit était assez claire. Tchertakhanof pouvait distinguer la ligne dentelée du bois qui s'offrait à lui comme une grande tache noire. Saisi par le froid nocturne, il serait certainement devenu complètement ivre, après avoir bu tant d'eau-de-vie, si une autre ivresse plus forte ne l'eût envahi tout entier. Il avait la tête lourde; son sang battait avec violence dans ses oreilles et sa gorge; mais il marchait d'un pas ferme, et savait très bien où il allait.

Tchertakhanof s'était décidé à tuer Malek-Adel. Pendant tout le jour, il n'avait eu d'autre pensée. Maintenant sa décision était prise.

Il allait à cette affaire, sinon tranquillement, du moins avec assurance, sans hésitation, comme un homme qui obéit au sentiment du devoir. Cette affaire d'ailleurs lui semblait très simple. En détruisant l'usurpateur, il terminait tout à son gré : il se punissait lui-même de sa sottise; il se justifiait devant son véritable ami; il prouvait au monde entier (nous savons que Tchertakhanof tenait beaucoup à l'opinion du monde) qu'il ne faisait pas bon plaisanter avec lui, et surtout il se détruisait lui-même en détruisant l'usurpateur, car à quoi bon vivre désormais? Comment tout cela s'arrangeait dans sa tête, et pourquoi cette affaire lui paraissait si simple, ce n'est peut-être pas facile à expliquer, quoique ce ne soit pas impossible non plus : humilié, aigri, solitaire, sans une seule âme amie, sans un kopek en poche, le sang allumé par l'alcool, il se trouvait dans un état voisin de la folie. On ne peut douter que, dans les plus grandes extravagances des aliénés, il ne se trouve à leurs yeux une sorte de logique et même de justice. En tout cas, Tchertakhanof était pleinement convaincu de la justice de son parti-pris. Il ne balançait pas; il se hâtait d'exécuter l'arrêt porté contre le coupable, bien qu'il ne se rendît pas clairement compte à qui ce nom devait s'appliquer. A la vérité, il ne réfléchissait guère; il se bornait à se dire à lui-même avec une sorte de rude sévérité : Il faut en finir, il le faut.

Et le coupable innocent continuait à trotter docilement derrière lui; mais nulle pitié n'entraît dans le cœur de Tchertakhanof.

Non loin de la lisière du bois où il venait d'amener son cheval, s'étendait un petit ravin tout rempli de broussailles épaisses. Tchertakhanof commençait à y descendre. Malek-Adel broncha, et faillit tomber sur lui.

— Veux-tu donc m'écraser, maudit ! — s'écria Tchertakhanof, et, comme s'il eût voulu se défendre, il tira le pistolet de sa poche. Ce n'était plus de la colère qu'il ressentait, c'était cet endurcissement particulier qui, dit-on, s'empare de l'homme prêt à commettre un crime; mais sa propre voix l'effraya. Elle avait retenti

d'une façon si sauvage sous la sombre voûte des branches, dans l'humidité concentrée du ravin ! En outre, comme une réponse à son exclamation, je ne sais quel gros oiseau s'était mis à battre des ailes au sommet d'un arbre qui couvrait la place. Tchertakhanof frémit. C'était comme s'il eût réveillé un témoin dans cet endroit désert où il ne pouvait supposer qu'il se rencontrât âme vivante.

— Va-t'en à tous les diables, dit-il entre ses dents, et en frappant à tour de bras Malek-Adel sur l'épaule avec la crosse de son pistolet. Le cheval se retourna brusquement, grimpa le ravin et partit au galop ; mais le bruit de ses sabots ne se fit pas entendre longtemps, un grand vent qui s'était élevé mêlait et confondait tous les sons.

De son côté, Tchertakhanof sortit lentement du ravin, atteignit la lisière du bois et prit la route de sa maison. Il était mécontent de lui-même. Le poids qu'il avait ressenti dans la tête et dans le cœur s'était étendu à tous les membres. Il marchait tout sombre, tout méchant, comme inassouvi, comme affamé. On eût dit que quelqu'un l'avait offensé, lui avait enlevé sa proie. Ceux qui ont voulu se tuer, et qu'on a empêchés de le faire, connaissent de semblables sensations.

Tout à coup quelque chose le heurta par derrière entre les épaules. Il se retourna ; Malek-Adel se tenait au milieu de la route. Il avait suivi son maître à la trace ; il l'avait touché de son museau comme pour dire : Me voilà.

— Ah ! s'écria Tchertakhanof, toi-même es venu chercher ta mort. Tiens !

En un clin d'œil, il saisit son pistolet, l'arma, en appliqua le canon sur le front de Malek-Adel et pressa la détente. Le pauvre animal bondit de côté, se dressa sur ses pieds de derrière, fit encore quelques pas, et s'écroura lourdement. Il râlait en se débattant convulsivement sur la terre.

Tchertakhanof se boucha les oreilles des deux mains et partit en courant. Ses genoux fléchissaient sous lui. L'ivresse, la colère, la fermeté stupide, tout avait disparu. Il ne lui restait plus qu'un sentiment de honte et d'horreur, avec la conviction formelle qu'il en avait aussi cette fois fini avec lui-même.

## V.

Six semaines après, le petit cosaque Perfichka crut devoir faire arrêter le *stanovoi* (chef de police du district), qui passait en téléga devant la maison de Bessonovo.

— Qu'est-ce ? demanda le gardien de l'ordre.

— Faites-nous la grâce, votre honneur, d'entrer dans la maison, répondit le cosaque avec un profond salut. Il me paraît que Pantéleï Érémeitch est en train de mourir, et voilà que j'ai peur.

— Comment?.. mourir? s'écria le stanovoï.

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire. Depuis quelque temps, le barine s'est mis à boire de l'eau-de-vie tout le long du jour. Et puis il s'est alité, et le voilà devenu très maigre. Je m'imagine qu'il ne comprend plus du tout ce qu'on lui dit. Il n'a plus de langue du tout, du tout.

Le stanovoï descendit de sa téléga.

— As-tu du moins été chercher le prêtre? Ton barine s'est-il confessé? A-t-il communiqué?

— Pas du tout.

Le stanovoï fronça le sourcil. — Comment donc, frère? est-ce possible? Ne sais-tu donc pas que c'est encourir une grave responsabilité, eh?

— Mais je lui ai demandé avant-hier et hier encore, se hâta de dire le petit cosaque effrayé : N'ordonnez-vous pas, Pantéleï Érémeitch, lui ai-je dit, que j'aïlle quérir un prêtre? — Tais-toi, m'a-t-il dit, imbécile; ne fourre pas ton nez où on ne le demande pas. — Mais aujourd'hui, quand je lui en ai parlé; il m'a jeté un regard, a secoué sa moustache, et voilà tout.

— A-t-il bu beaucoup d'eau-de-vie? demanda le stanovoï.

— Oh! beaucoup, beaucoup;... mais faites-nous la grâce, votre honneur... Daignez venir dans sa chambre.

— Allons, conduis-moi, — grommela le stanovoï, et il suivit Perfichka.

Un spectacle étrange l'attendait. Dans l'arrière-chambre de la maison, humide et sombre, sur un chétif bois de lit ne portant qu'une couverture de cheval, avec une *bourka* velae (1) en guise d'oreiller, était couché, étendu tout de son long sur le dos, Tchertakhanof. Son visage n'était plus pâle, il était d'un vert jaunâtre comme celui d'un mort. La peau des paupières qui recouvraient ses yeux enfoncés était luisante. Son nez, rouge encore, mais déjà serré et pointu, s'élevait au-dessus de ses moustaches hérissées. Il était revêtu de son éternel *arkalouk* avec des cartouchières sur la poitrine et de larges pantalons bleus à la cosaque. Un bonnet circassien avec sa flamme rouge lui couvrait le front jusqu'aux sourcils. Dans une main, Tchertakhanof tenait sa *nagaïka*, dans l'autre une blague à tabac, brodée, le dernier cadeau de Macha. Sur la table, près de lui, se voyait un cruchon vide, et par-dessus l'o-

(1) Manteau de feutre.



reiller deux dessins à l'aquarelle étaient piqués au mur ; l'un représentait, autant qu'on pouvait le discerner, un gros homme, une guitare à la main, probablement Nédopouskine, l'autre un cavalier au galop. Le cheval ressemblait à ces animaux fantastiques que les enfans dessinent sur les murs ; mais les pommelures de sa robe, soigneusement ombrées, les cartouchières sur la poitrine du cavalier, les bouts pointus de ses bottes et ses moustaches immenses ne laissaient pas de place au doute : ce dessin représentait Pantéleï à cheval sur Malek-Adel.

Le stanovoï, fort étonné, ne savait que faire ni que dire. Un silence solennel régnait dans la chambre. — Mais il est déjà mort, pensa-t-il, et, élevant la voix, il s'écria : — Pantéleï Érémeïtch, Pantéleï!..

Alors il se passa quelque chose d'effrayant. Les yeux de Tchertakhanof s'entr'ouvrirent lentement ; ses prunelles éteintes roulèrent de gauche à droite, puis de droite à gauche, s'arrêtèrent enfin sur le visiteur et l'aperçurent. Quelque lueur parut s'allumer dans leur blancheur morne ; un semblant de regard y brilla. Ses lèvres bleuies se décollèrent peu à peu, et l'on entendit une voix rauque, une vraie voix de tombeau : — Le noble gentilhomme Pantéleï Tchertakhanof meurt. Qui a le droit de l'en empêcher ? Il ne doit rien à personne ; il ne demande rien à personne. Hommes, laissez-le ; sortez.

La main tenant la nagaïka fit un effort pour se lever, mais en vain. Les lèvres se recollèrent de nouveau, les yeux se refermèrent, et de nouveau Tchertakhanof resta étendu, raide comme une planche, sur son dur grabat.

— Fais-moi savoir quand il sera mort, dit à voix basse le stanovoï à Perfichka en quittant la chambre, et quant au pope, je suppose qu'on peut le chercher dès à présent. Dans tous les cas, et pour que tout se passe en ordre, il faut lui donner l'extrême-onction.

Le jour même, Perfichka alla chercher le pope, et dès le lendemain il dut avertir le stanovoï, car Pantéleï Tchertakhanof était mort dans la nuit. Quand on l'enterra, deux hommes seulement suivirent son cercueil, Perfichka et Mochel Leïba. La nouvelle du décès était parvenue au Juif je ne sais comment, et il ne manqua point de venir rendre les derniers devoirs à son bienfaiteur.

---

---

LE

# DÉPARTEMENT DES ESTAMPES

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

---

## III.

LE DÉPARTEMENT DES ESTAMPES DEPUIS LE COMMENCEMENT  
DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE (1).

---

### I.

Le plan d'après lequel on établissait dans les collections du département des estampes les divisions qui subsistent encore était, nous l'avons dit, celui que Heinecke avait tracé. Toutefois, si bien conçu qu'on le jugeât et qu'il fût en réalité, ce plan ne pouvait être suivi sans d'assez notables modifications. Ainsi, après avoir partagé en douze sections l'ensemble des recueils qu'il s'agissait de distribuer, Heinecke proposait de consacrer la première moitié aux différentes écoles, et la seconde, c'est-à-dire les six autres sections, aux portraits, à la sculpture et à l'architecture, aux habillemens, etc. Rien de mieux si l'on n'avait eu affaire qu'à une quantité restreinte de volumes et de pièces, à l'équivalent de ce que contenait le cabinet confié à la garde de Heinecke, et que celui-ci avait rangé dans un ordre strictement conforme à la méthode qu'il prescrivait; mais le cadre suffisant pour le classement de la collection de Dresde devenait trop étroit pour la collection de Paris, et l'on aurait couru le risque, en l'adoptant tel quel, de retrouver en-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> et du 15 novembre.

suite difficilement, faute des subdivisions nécessaires, une bonne partie de ce qu'on y aurait fait entrer.

Tout en profitant de l'exemple donné, il fallait donc s'en approprier l'esprit plutôt que la lettre, et pour cela multiplier ou élargir les séries en raison du nombre, de la diversité, de la signification particulière des recueils à classer. C'est ce qui fut judicieusement exécuté. Au lieu des douze sections dont Heinecke voulait qu'on se contentât, on en établit vingt-quatre correspondant chacune à une des lettres de l'alphabet, et comprenant d'abord sous l'étiquette collective d'une même lettre toutes les œuvres analogues par la nature des objets qu'elles représentent, par leurs origines pittoresques ou leur destination scientifique. En outre à ces lettres majuscules déterminant la fonction générale et le caractère typique de chaque section, on ajouta des lettres minuscules, pour créer en quelque sorte autant de compartimens qu'il pourrait y avoir de séries partielles à loger et pour assurer à celles-ci leur existence propre ou leur développement, sans néanmoins les isoler de la classe à laquelle elles appartiennent naturellement à titre de dépendances ou d'annexes. Les recueils de costumes par exemple sont rangés sous la lettre O; mais depuis *a* jusqu'à *f* six sous-lettres indiquent les groupes particuliers. Les costumes de la France et ceux de toutes les nations aux diverses époques, les habillemens monastiques aussi bien que les costumes des anciens ordres militaires, forment ainsi des collections qui s'avoisinent sans se confondre, et des subdivisions semblables pratiquées dans les autres sections facilitent partout les recherches, en même temps qu'elles se prêtent avec une égale élasticité à de continuelles intercalations. Rien de plus aisé en effet que d'introduire à leur rang, dans quelque catégorie que ce soit, les volumes qui surviennent. Supposons qu'un recueil de costumes français au XIII<sup>e</sup> siècle a été acquis aujourd'hui; le volume à côté duquel celui-ci devrait être installé porte le timbre O. a. 60, et le chiffre 61 a été inscrit déjà sur une suite de costumes appartenant à une époque moins ancienne; — il suffira, pour maintenir l'ordre chronologique aussi bien que l'ordre numéral, de timbrer ainsi : O. a. 60 *a* le volume qu'il s'agit d'intercaler. Viennent plus tard dix, vingt autres ouvrages sur le même sujet et sur le même temps, ils trouveront leur place à leur tour sans qu'on change rien au procédé. Depuis le premier jusqu'au dernier, ils recevront, suivant la succession alphabétique, une sous-lettre qui, tout en laissant invariables la lettre de signalement et le numéro primitif, caractérisera l'office particulier de chaque volume et, pour ainsi dire, en consacrerait l'individualité.

On le voit, grâce à ces divisions générales, une fois établies et à

ces subdivisions dont les proportions comme le nombre peuvent s'étendre indéfiniment, le désordre dans les places à assigner n'est pas plus possible que l'incertitude dans les recherches. Il n'y aurait de trouble ou d'équivoque que si, au lieu de se conformer, comme on l'a fait depuis plus de soixante ans, à la méthode originairement adoptée, on avait négligé ou l'on négligeait un jour d'en appliquer les principes aux intercalations nouvelles. Que maintenant on critique les choix en vertu desquels une prééminence apparente a été attribuée à telle classe de travaux sur telle autre, — qu'à l'exemple du savant Daunou, qui ne se consolait pas, à propos des livres imprimés, de voir la théologie marquée d'un A au lieu d'un Z, on juge certaines catégories d'estampes improprement rangées au commencement, au milieu ou à la fin de la collection générale, — libre à chacun d'avoir à ce sujet ses aversions ou ses préférences. Suit-il de là qu'une réforme soit nécessaire et que le vieux système de classification se trouve, comme on l'a dit, « en désaccord avec les idées nouvelles, avec le développement des sciences? » Les intérêts de la science ou de l'art ne sauraient être fort gravement compromis par une application même arbitraire des lettres de l'alphabet aux diverses matières scientifiques ou aux œuvres des différentes écoles. Pourvu que chaque espèce de documens ait sa place bien déterminée, il importe assez peu que cette place soit en tête ou en queue de la collection.

Est-il besoin d'insister? Que toutes les branches des connaissances humaines et de l'histoire de l'humanité représentées par la gravure forment chacune une catégorie distincte et partagée elle-même en autant de sections que cette branche aura de rameaux, — que les ouvrages relatifs à une matière spéciale soient par le signe qu'ils portent nettement séparés de ceux qui appartiennent à un autre ordre d'idées et de sujets, — voilà le point capital; le reste n'est plus guère qu'une affaire de goût, étrangère en réalité aux nécessités du service. C'est parce qu'elle satisfait à cette condition essentielle que la classification adoptée au département des estampes peu après l'époque de la révolution a été maintenue, et devra l'être encore. Nous ne prétendons pas qu'elle supprime toutes les difficultés de détail, que dans la pratique aucune inadvertance ou, le cas échéant, aucune faute n'ait été ou ne puisse être commise. En bibliographie comme ailleurs, il n'est pas de système, si bon qu'il soit, qui préserve absolument des embarras et même, à certains momens, des périls; ce que nous voulons dire seulement, c'est que celui-ci a en général l'avantage d'être aussi simplement conçu qu'aisément applicable, et que si, au lieu de quelques modifications partielles dont l'usage a démontré la convenance, les me-

ures prises à l'origine avaient subi plus tard un changement radical, il en serait certainement résulté tout le contraire d'un progrès quant à la facilité des recherches sur place et des communications au public.

L'organisation méthodique du département des estampes, à laquelle on travaillait si activement au commencement de ce siècle, n'avait pas d'ailleurs pour objet unique le classement définitif des richesses que pendant cent quarante ans les acquisitions au nom du roi et les libéralités privées avaient fait affluer à la Bibliothèque. A ces précieux legs du passé s'ajoutaient dans le présent des ressources d'approvisionnement périodique, la nouvelle législation prescrivant aux imprimeurs de livrer gratuitement à la Bibliothèque deux épreuves de chaque estampe récemment sortie de leurs presses. Ce n'est pas que les graveurs ou ceux qui publiaient leurs œuvres eussent été jusqu'alors complètement affranchis de toute obligation de cette espèce. On a vu que dès 1689 un édit de Louis XIV enjoignait, sous peine de confiscation et d'amende, aux « auteurs, libraires, imprimeurs et graveurs, de déposer à la Bibliothèque les exemplaires de leurs livres et estampes; » mais, sous l'apparence d'une mesure générale, il n'y avait là en réalité qu'une mesure exceptionnelle. Cette condition du dépôt légal ne s'appliquait qu'aux estampes dites « de privilège, » à celles qui devaient se vendre avec l'approbation officielle et jusqu'à un certain point avec la recommandation du roi. Quant à toutes les autres, les artistes ou les marchands qui les mettaient en vente n'avaient à se conformer qu'aux réglemens de police ordinaires; la faculté pour eux de traiter avec les acheteurs n'était nullement subordonnée à l'acquittement d'une dette quelconque envers la Bibliothèque.

Les choses continuèrent à se passer ainsi jusqu'à la fin du règne de Louis XVI. En 1793 seulement, une loi de la convention étendit à tous les produits de la gravure l'obligation qui jusqu'alors avait été restreinte aux estampes de privilège, et quelques années plus tard, au temps de l'empire, une nouvelle loi acheva de fixer la jurisprudence sur ce point. Les diverses ordonnances royales intervenues ensuite n'ont que peu sensiblement modifié les textes primitifs. Sauf l'assimilation en 1814 des lithographies aux gravures, les variations n'ont guère porté que sur le nombre des épreuves à remettre à l'état et sur les moyens de constater ou de punir les infractions, en sorte que le dépôt légal s'effectue encore aujourd'hui en vertu des mêmes principes, dans les mêmes limites et les mêmes formes qu'au lendemain du jour où la loi l'avait institué.

Il semblerait bien nécessaire pourtant que certaines parties de cette loi fussent révisées, si, en dehors des intérêts que sauvegar-

dent les exemplaires déposés ailleurs (1), les exemplaires destinés au département des estampes doivent être considérés comme représentant avant tout la cause de l'art et de l'étude. Aux termes de la législation actuelle, c'est à l'imprimeur qui les a tirées qu'incombe le devoir de fournir à la Bibliothèque les deux épreuves qui entreront dans ses collections. Or le dépôt de ces estampes, dont beaucoup ont été faites pour accompagner un texte, s'opère absolument à part du dépôt exigé de l'imprimeur du livre lui-même, d'où il résulte que, faute d'indications sur la destination des pièces, celles-ci se trouvent, au moins momentanément, séparées de l'ouvrage auquel elles appartiennent, et qui parfois a été imprimé à une autre époque ou dans un tout autre lieu; mais ce n'est là encore qu'un des moindres inconvéniens du régime établi.

L'imprimeur, étant seul astreint au dépôt, ne peut et ne doit livrer les épreuves exigées que dans l'état où lui-même les a obtenues, c'est-à-dire sans les travaux complémentaires qui dans certains cas en détermineront l'aspect et en préciseront la signification. Qu'il s'agisse de pièces destinées à l'enluminure, de planches dont l'intérêt ou le caractère scientifique dépend nécessairement des couleurs qu'on emploiera pour le faire ressortir, peu importe : l'imprimeur se sera mis en règle en déposant les épreuves de ces planches telles que les aura données la pure opération de l'impression. Si, au lieu d'utiles documens de plus, la Bibliothèque n'arrive ainsi à posséder que quelques feuilles de papier noirci qui n'apprendront rien à personne, il lui faudra percevoir sans mot dire cet impôt stérile et reconnaître que les prescriptions de la loi ont été strictement respectées. On pourrait citer à ce sujet plus d'un fait étrange, plus d'un exemple de ce qu'ont parfois de dérisoire les prétendus enrichissemens dus à ce procédé légal. Tantôt c'est la série des *Drapeaux et pavillons des différentes nations de l'Europe* qui se présente sous la forme d'un recueil au trait, diversifié seulement par la direction ou l'épaisseur des lignes noires encadrant chaque espace promis au pinceau; tantôt ce sont des vitraux, des mosaïques, des peintures décoratives, dont les ornemens ou les figures se réduisent également à quelques arides contours tracés par le crayon lithographique ou par le burin. Veut-on un exemple plus concluant encore? Ce serait aussi sur des

(1) Aujourd'hui, outre les deux épreuves réglementaires pour la Bibliothèque, chaque imprimeur est tenu de déposer deux autres épreuves, dont l'une, appartenant au ministère de l'instruction publique, sert à renseigner l'état sur la nature de la pièce qu'on se propose de mettre en vente; l'autre reste dans les archives du ministère de l'intérieur, où, en cas de contestation, elle consacre les droits du légitime propriétaire.

épreuves en noir qu'il faudrait étudier le *Contraste simultané des couleurs* par M. Chevreul, si la Bibliothèque n'avait à offrir au public que les exemplaires de ce savant ouvrage qui lui ont été transmis par le dépôt. Tout cela sans doute est aujourd'hui parfaitement licite, parfaitement conforme à la lettre des réglemens : au fond, est-ce raisonnable, est-ce juste ?

On préviendrait sûrement de pareils non-sens, on couperait court à de pareils abus en exigeant, non des imprimeurs, mais des éditeurs eux-mêmes, le dépôt de chaque ouvrage, et de chaque ouvrage dans l'état où il se trouvera au moment de la publication. Plus d'incertitude dès lors sur la destination des pièces gravées ou lithographiées pour accompagner un texte, puisque ces pièces cesseraient d'être fournies une à une, au fur et à mesure de l'impression, et qu'elles n'entreraient à la Bibliothèque qu'à la condition de faire déjà corps avec les volumes auxquels elles appartiennent. Plus de ces images inertes et muettes, de ces squelettes, pour ainsi dire, d'œuvres que devrait vivifier le coloris : les planches faites pour être coloriées ne prendraient place dans les collections de la Bibliothèque qu'après l'achèvement que leur aurait donné le pinceau, puisqu'elles seraient semblables de tous points à celles que l'éditeur mettrait dans le commerce. Enfin, quant aux épreuves des estampes proprement dites, des gravures en taille-douce ou à l'eau-forte intéressant à la fois la réputation des artistes qui les ont faites et l'instruction de ceux qui auront à les étudier, ne saurait-on par des mesures spéciales en subordonner l'acceptation à leur qualité même, aux garanties matérielles que ces épreuves présenteraient ? Dans l'état actuel des choses, il peut arriver et il arrive, — surtout quand il s'agit de pièces d'un certain prix, — que les épreuves les moins propres à séduire les acheteurs, celles qui ont été mal ou médiocrement tirées, deviennent précisément le lot des collections du gouvernement. De ce côté encore, une réforme serait urgente, et nous souhaiterions vivement qu'au lieu de continuer à payer un tribut banal dont la loi fixe seulement la quotité, les déposans à l'avenir fussent plus nettement mis en demeure de satisfaire aux conditions que, dans l'intérêt de l'art et des études, on a le droit d'exiger d'eux.

Ces inconvéniens du dépôt légal ne se sont d'ailleurs manifestés que peu à peu. Soit que dans la première ferveur de leur zèle les déposans tinsent à honneur d'assurer autant qu'il dépendrait d'eux les bienfaits de la nouvelle loi, soit qu'un contrôle administratif qui n'existe plus s'exerçât alors sur les épreuves déposées, — celles-ci apportaient à la Bibliothèque un contingent d'autant plus sérieux que le nombre des œuvres était plus restreint et l'esprit dans lequel elles avaient été faites moins dépendant des habitudes que devaient gé-

néraliser de notre temps les développemens d'une industrie frivole et les nouveaux moyens de reproduction mécanique (1). Ni ces lithographies et ces vignettes publiées au jour le jour, ni ces photographies de toute sorte qui chaque semaine envahissent plusieurs portefeuilles ne se mêlaient autrefois aux produits de l'art véritable, aux travaux diversement recommandables que les graveurs venaient d'achever. En entrant à la Bibliothèque, les planches dues au burin de Desnoyers par exemple ou les livraisons du *Musée Napoléon* n'avaient pas à subir le contact de ces produits vulgaires dont le flot submerge presque aujourd'hui les témoignages du talent ou de la pensée scientifique. Tout n'était pas, cela va sans dire, également précieux, également utile, parmi les pièces que le dépôt procurait alors au département des estampes; mais il y avait là, ne fût-ce qu'en raison de la qualité des épreuves, un ensemble d'œuvres digne de l'hospitalité reçue. Ce qui devait plus tard n'être à peu près pour la Bibliothèque que la cause d'un encombrement périodique pouvait à bon droit paraître dans les premières années de ce siècle un moyen d'augmenter les richesses et un élément de progrès.

Cependant quelques donations, quelques acquisitions plus ou moins importantes, avaient, depuis l'installation du dépôt, maintenu à côté de ce nouveau privilège les traditions auxquelles le département des estampes avait dû jusque-là sa prospérité et ses développemens continus. Dès l'année 1801, un négociant du Havre, M. Lamotte, lui faisait don de « 2,600 morceaux choisis parmi les plus estimés de sa collection. » En 1805, la mise en vente du cabinet de Saint-Yves permettait à Joly fils de réparer une partie des échecs subis par son père lors de la vente Mariette, et l'œuvre complet de chacun des deux Beham, plusieurs belles épreuves des planches gravées par Bolswert et par Masson, d'autres précieuses pièces encore qui avaient appartenu à Mariette, venaient, ainsi combler après coup quelques lacunes et diminuer d'autant les regrets. Enfin en 1811 la vente d'une collection d'estampes formée à l'origine par Israël Silvestre, et incessamment augmentée depuis plus d'un siècle par les descendans de cet habile graveur, fournissait à la Bibliothèque l'occasion d'enrichir ou de compléter les œuvres des maîtres les plus éminens des diverses écoles et d'acquérir à peu de frais un certain nombre de spécimens très intéressans de l'art au xv<sup>e</sup> siècle.

(1) Au commencement du premier empire, le nombre des estampes déposées ne s'élevait pas au-dessus de 500 ou 600. Dix ans plus tard, le chiffre était à peu près quadruple, et vers 1830 il dépassait déjà 14,000. Aujourd'hui les dépôts annuels du département de la Seine et des autres départemens de la France produisent en moyenne un total de 20,000 pièces gravées, lithographiées ou photographiées.



L'acquisition de tant de pièces précieuses avait notablement augmenté les œuvres des peintres et des graveurs ; celle qui fut faite à la même époque de toutes les études, de tous les plans laissés par le célèbre Robert de Cotte et par son fils Jules-Robert, apportait un supplément plus considérable encore aux séries topographiques et aux recueils sur l'architecture déjà conservés au département des estampes. On sait l'importance et le nombre des travaux exécutés sous la direction de ces deux artistes, successivement héritiers du titre de premier architecte du roi, dont avait été revêtu leur beau-frère et leur oncle, Jules-Hardouin Mansart. Depuis la chapelle du palais de Versailles jusqu'à l'église de Saint-Roch à Paris, depuis l'appropriation des bâtimens de l'hôtel de Nevers au logement de la Bibliothèque royale jusqu'à la construction d'une multitude de palais, de châteaux, en France ou à l'étranger, — tous les souvenirs des entreprises qu'ils avaient menées à fin l'un et l'autre, — tous les détails relatifs aux immenses tâches dont ils avaient été chargés, se trouvaient consignés dans une série de pièces dont le nombre s'élevait à plus de 3,000, sans compter les devis, les mémoires et autres papiers d'affaires contenus aujourd'hui dans six gros portefeuilles. A côté de ces documens authentiques sur l'histoire intime de deux talens, d'autres indications se rencontraient sur les travaux accomplis par les architectes les plus renommés du même temps et de la même école. Il n'y a pas d'exagération à dire que l'architecture française, dans ce qu'elle a produit de principal depuis la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle jusque vers le milieu du siècle suivant, pourrait être appréciée à sa valeur lors même qu'on ne consulterait pour l'étudier que les recueils provenant de la collection de Cotte, — comme, dans un autre ordre d'art et de travaux, les croquis de Gabriel de Saint-Aubin d'après les tableaux de chaque salon, croquis conservés aussi au département des estampes, suffiraient pour donner une idée exacte des doctrines et des goûts propres à l'école de peinture contemporaine.

Trois années après celle où le département des estampes s'était enrichi d'une partie de la collection de Silvestre et de la collection de Cotte tout entière, l'empire en s'écroulant livrait la Bibliothèque aux revendications qu'allaient poursuivre jusqu'en 1816 les représentans des puissances dépossédées de leur bien. Certes les œuvres d'art réclamées au nom de ces gouvernemens étrangers ne devaient pas laisser ici les mêmes vides que dans les galeries de tableaux et de statues au Louvre, et nous avons dit déjà que, sauf un certain nombre de pièces flamandes ou hollandaises, ce qui fut restitué par le département des estampes n'eut pas pour effet de

l'appauvrir beaucoup. Néanmoins cet épisode de son histoire est trop triste en soi pour que, tout en reconnaissant le droit en vertu duquel les reprises étaient exercées, on ne se rappelle pas sans amertume un fait dont le souvenir se lie de si près à celui des revers et des malheurs de la France.

## II.

La période comprise entre les commencemens du règne de Louis XVIII et la fin du gouvernement de juillet ne fut signalée pour le département des estampes par aucun grand événement comparable aux bonnes fortunes passées, par aucune de ces éclatantes conquêtes dont la munificence royale et les libéralités privées avaient depuis plus d'un siècle entretenu la tradition. Tout se borne pendant ces trente-trois années à des acquisitions ou à des donations partielles, tout se résume dans les accroissemens que procure à la collection nationale, auivant les occasions, la vente publique ou la cession gratuite de certaines pièces diversement précieuses. C'est ainsi que, de 1817 à 1838, la mise aux enchères des gravures composant les collections du comte Rigal, de Denon, de M. Révil, permet au conservateur du département des estampes de travailler à compléter les œuvres des maîtres italiens, allemands ou hollandais. Six ans plus tard, en 1844, la vente d'une des plus belles collections particulières formées à Paris depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la vente du cabinet Debois (1), achève d'offrir des ressources dont on s'empresse de profiter; l'année suivante, l'acquisition de plus de 19,000 pièces sur la révolution, recueillies par M. Laterrade, vient ajouter à l'*Histoire de France*, telle qu'elle existait depuis Fontette, un supplément qu'augmenteront encore, à quelque temps de là, d'autres pièces sur la même époque réunies et cédées par les mêmes mains.

Tandis qu'à défaut de ces coups de fortune instantanés, si fréquens autrefois, le département des estampes trouvait au moins dans ce qui lui venait du dehors les moyens d'accroître graduellement ses richesses générales, les travaux qui se poursuivaient à l'intérieur utilisaient pour l'étude et mettaient en quelque sorte en culture régulière un champ particulier, demeuré jusqu'alors à peu près infécond. A côté des recueils topographiques donnés jadis par Lallemand de Betz, une autre série beaucoup plus abondante dont

(1) Le possesseur de ce riche cabinet, où les chefs-d'œuvre de la gravure à toutes les époques et dans tous les pays se trouvaient représentés par des épreuves choisies avec une remarquable clairvoyance, était un simple tailleur dont le magasin occupait rue Vivienne l'emplacement même de la maison dans laquelle Colbert avait à l'origine installé le cabinet des estampes du roi.

les collections de Gaignières avaient fourni les premiers élémens et qu'avaient successivement augmentée plusieurs milliers d'autres pièces provenant de l'abbaye de Saint-Victor, des cabinets des deux de Cotte, de l'abbé de Tersan (1), de M. Morel de Vindé, un fonds immense de documens dessinés ou gravés sur les édifices, les villes, les plus humbles hameaux même de la France, était resté presque sans emploi, faute d'avoir reçu un classement rigoureux et une place fixe dans une suite reliée en volumes. Isolées les unes des autres, renfermées, au moment de leur entrée à la Bibliothèque, dans des portefeuilles où le format du papier était à peu près le seul principe de classification, ces diverses collections topographiques, au lieu de former, comme la collection sur l'*Histoire de France*, un ensemble méthodiquement divisé, ne présentaient guère qu'un amas confus de pièces tantôt doubles, tantôt rapprochées au hasard, en tout cas qu'un certain nombre de séries nécessairement aussi incomplètes chacune que matériellement indépendantes les unes des autres.

On entreprit de réunir tous ces fragmens, de combiner tous ces matériaux, de fondre enfin dans une seule suite et de répartir, conformément aux divisions du territoire, tout ce qui pouvait fournir un renseignement sur chaque point ou chaque monument de la France. Les pièces concernant un département ou une ville, distribuées en autant de groupes que ce département compte de cantons et cette ville d'arrondissemens ou de quartiers, trouvèrent ainsi leur place invariable, et se succédèrent dans un ordre logique. A force de recherches patientes et de scrupuleuses comparaisons, on réussit à rétablir l'exacte signification d'une multitude de plans anonymes; on restitua tel tombeau, maintenant conservé dans un musée, à l'église ou au cloître qui le possédait autrefois, on rapprocha l'image de tel château qui n'existe plus de la vue du paysage au milieu duquel il s'élevait ou des ruines dont sa chute a jonché le sol. En un mot, ce qui relève de l'art aux différentes époques, comme ce qui tient à la configuration naturelle des lieux, est représenté dans cette collection intitulée *Topographie de la France*, sur le modèle de laquelle on a constitué au département des estampes la topographie des autres pays : collection si riche qu'elle ne remplit pas moins de 350 volumes in-folio et de 50 grands portefeuilles (2),

(1) La collection topographique acquise pour le département des estampes après la mort de l'abbé de Tersan avait originairement appartenu à un amateur nommé Fouquet. De là l'estampille formée des quatre premières lettres de ce nom qui distingue les pièces de la collection dans les divers recueils où elles ont été réparties, — pièces que, par une fausse interprétation de la marque dont elles sont revêtues, on a supposées sorties de la bibliothèque du célèbre surintendant des finances.

(2) Les pièces sur Paris à elles seules remplissent 73 volumes et 21 portefeuilles.

collection si généralement utile, que de toutes celles dont le public demande chaque jour la communication il n'en est point de plus habituellement consultée.

La première pensée de ce vaste travail et l'honneur de l'avoir accompli appartiennent à un homme qui, attaché depuis 1795 au département des estampes, n'a pas cessé pendant soixante années de participer plus activement que personne à tout ce qui s'y est fait, d'exercer sur toutes les déterminations une influence prépondérante. Bien que M. Duchesne n'ait été revêtu du titre officiel de conservateur qu'au bout de près d'un demi-siècle, bien que ses services jusqu'à cette époque se soient en apparence confondus avec ceux que rendaient ou qu'étaient censés rendre les deux fonctionnaires auxquels il était hiérarchiquement subordonné, c'est lui en réalité qui dirigea le département des estampes avant que Joly fils eût cessé d'en être le chef et pendant toute la durée de la gestion nominale de M. Thévenin (1). Vers la fin de sa vie en effet, Joly se reposait presque complètement sur M. Duchesne du soin de pourvoir aux nécessités présentes ou de prendre pour l'avenir telles mesures qui conviendraient. Retiré dans sa maison de campagne, il ne se montrait plus que rarement à la Bibliothèque, à titre de surveillant honoraire en quelque sorte ou de haut fonctionnaire en tournée d'inspection. Quant à M. Thévenin, quoique plus souvent présent au département des estampes, il restait d'habitude aussi étranger à ce qui se passait autour de lui qu'aux détails de l'administration proprement dite, et s'en rapportait, pour la discipline à maintenir comme pour la conclusion des affaires, à un homme dont il avait au moins le bon goût de reconnaître hautement l'expérience et le zèle. Aussi, lorsqu'à la mort de M. Thévenin M. Duchesne se vit enfin appelé à la place dont il remplissait depuis si longtemps les fonctions, n'y eut-il de changé pour lui que le titre accompagnant son nom. Cette autorité, qui lui appartenait déjà par la force des choses, il ne fit que continuer de l'exercer sans avoir, comme par le passé, à se dérober sous la responsabilité d'autrui, et quand il succomba en 1855, un de ses collègues dans un autre département put rappeler avec raison que, si le moment de la justice officielle s'était bien fait attendre pour M. Duchesne, la justice que lui rendaient le public, les artistes et les fonctionnaires eux-mêmes qu'il suppléait avait devancé de beaucoup cette heure de réparation tardive.

(1) Membre de l'Institut et ancien directeur de l'Académie de France à Rome, Charles Thévenin, à qui son âge et sa santé ne permettaient plus de travailler comme peintre, avait été nommé en 1829 conservateur du département des estampes en remplacement de Joly fils. Il occupa ce poste jusqu'au commencement de 1839.

M. Duchesne, avant de mourir, eut du moins la satisfaction de voir se réaliser un vœu qu'il avait formé dès l'époque où la Bibliothèque était rentrée en possession de toutes les dépendances de l'ancien palais Mazarin, et dont il avait depuis lors poursuivi l'accomplissement avec une sorte de passion, bien justifiée d'ailleurs par l'insuffisance du logis où le département des estampes avait été relégué au temps de Joly père et de l'abbé Bignon. La galerie au rez-de-chaussée de ce palais, occupée depuis 1828 par une partie des collections composant le département des cartes géographiques (1), venait enfin d'être évacuée pour faire place aux collections du département des estampes, et l'installation de celles-ci, achevée vers la fin de l'année 1854, avait été pour M. Duchesne un succès d'autant mieux apprécié qu'il avait dû l'acheter au prix de plus longs efforts et en dernier lieu d'une véritable lutte contre des résistances d'ailleurs peu explicables.

Trois ans auparavant (1851), il avait eu une autre joie. Un amateur avec lequel il n'était pas habituellement en relation, M. le docteur Jecker, léguait à la Bibliothèque « toutes les gravures parmi celles de sa propre collection que la Bibliothèque ne posséderait pas, » soit que ces gravures fissent absolument défaut dans les œuvres des maîtres, soit qu'elles n'y fussent représentées que par des épreuves d'un état inférieur. 48 pièces d'une grande valeur, dont plus de 22 dues au burin des graveurs du xv<sup>e</sup> siècle ou au burin de Marc-Antoine, vinrent ainsi enrichir quelques-uns des recueils les plus précieux. Vers la même époque, un autre amateur à qui le département des estampes allait être redevable de nouveaux bienfaits, M. His de La Salle, se dessaisissait spontanément de cette épreuve unique jusqu'ici du *Bossuet* de Drevet, que les musées étrangers envient à notre collection nationale presque autant que telle rare estampe plus vieille d'un ou deux siècles. Enfin en 1854 l'acquisition, au prix de 38,000 francs, de plus de 60,000 portraits qu'un libraire très honorablement connu, M. Debure, avait réussi à rassembler était un succès trop considérable pour ne pas couronner dignement la carrière de M. Duchesne. Cependant la fusion de la collection Debure avec les collections de même espèce déjà conservées à la Bibliothèque ne fut opérée qu'après lui, et d'ailleurs suivant un principe tout différent des procédés de classement dont

(1) Constitué par une ordonnance royale en date du 30 mars 1828, puis annexé au département des estampes tout en demeurant placé sous la direction d'un conservateur spécial, enfin séparé du département des estampes en 1854, le département des cartes géographiques a depuis 1858 cessé d'avoir son régime indépendant et sa vie propre. Comme la division qui comprend les œuvres et les collections musicales, il ne forme plus aujourd'hui qu'une section du département des imprimés.

il avait le respect ou l'habitude. Ceci exige quelques explications.

On a vu que le premier fonds de portraits constitué au département des estampes, en dehors des morceaux de ce genre contenus dans l'œuvre de chaque maître, avait été la collection léguée en 1712 par Clément et composée de 18,000 pièces. Depuis lors, grâce aux acquisitions ou aux donations successives, ce fonds s'était accru d'un nombre au moins double de portraits appartenant à tous les temps et à toutes les écoles, en sorte qu'au moment où l'on acquérait la collection Debure, celle que possédait la Bibliothèque comprenait déjà environ 55,000 pièces, — sans parler des portraits insérés ailleurs à titre d'œuvres d'art, ni des recueils formant une série à part, comme les volumes donnés autrefois par Lallemand de Betz. Or la méthode appliquée par Clément au classement de sa collection n'avait pas cessé de faire loi au département des estampes pour tout ce qui était survenu depuis le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire que chaque nouveau portrait avait été introduit dans la division spéciale à laquelle semblait le rattacher directement la patrie, le rang, le genre de notoriété individuelle du personnage représenté. Non-seulement tous les portraits d'hommes nés en France composaient une catégorie distincte des séries réservées aux personnages étrangers, mais cette section générale se partageait elle-même en plusieurs divisions correspondant chacune à un ordre de fonctions ou de privilèges, à un des degrés de la hiérarchie sociale. Ainsi, depuis les rois et les princes de sang royal jusqu'aux membres des assemblées judiciaires ou législatives, depuis les maréchaux de France jusqu'aux simples officiers, depuis les prélats jusqu'aux moines, tous ceux qui avaient exercé un ministère ou une profession trouvaient place parmi leurs pairs dans des cadres une fois établis et sous une étiquette commune. En outre, à côté de ces personnages officiels, à côté de ces représentans réguliers pour ainsi dire de notre société politique ou civile, se plaçaient d'autres groupes formés d'hommes qui s'étaient plus ou moins signalés par leurs travaux, par leurs talens, par des témoignages quelconques de force ou d'activité intellectuelle. Des volumes ou des portefeuilles renfermaient, classés suivant l'ordre chronologique, les portraits des savans, des littérateurs, des artistes, que notre pays avait vus naître depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Enfin d'autres portefeuilles ou d'autres volumes avaient été réservés aux images des hommes dont les noms n'éveillent que des souvenirs de difformité morale ou physique, aux bandits célèbres aussi bien qu'aux nains et aux bouffons de cour, aux visionnaires ou aux imposteurs de toute espèce comme aux culs-de-jatte et aux idiots. Les portraits des per-

sonnages étrangers étaient distribués suivant le même mode de classement. Pour l'Italie, la série s'ouvrait par les papes et se terminait par les poètes, les artistes et les « hommes de divers états. » Pour les Pays-Bas, c'étaient les princes et gouverneurs qui figuraient en première ligne, puis on arrivait de groupe en groupe aux « bourgeois et négocians, » et ainsi de suite pour les autres pays.

Au premier aspect, rien de plus juste que ces distinctions matérielles entre des personnages de classe ou de nature si différente, rien de plus propre à établir partout le bon ordre et à simplifier les recherches. Dans combien de cas pourtant le choix de la place à assigner ne se compliquera-t-il pas de certaines difficultés inhérentes à la diversité des services rendus ou des fonctions remplies par le même homme ! Comment éviter que ce classement ne soit déterminé par des préférences arbitraires ? Voici quelques exemples des inconvéniens et parfois des non-sens que peut entraîner l'application trop personnelle du système de classification méthodique. A l'époque où ce système prévalait au département des estampes, quelqu'un demande à voir le portrait de Rabelais. Naturellement les recueils consacrés aux écrivains français du xvi<sup>e</sup> siècle sont communiqués d'abord au demandeur, qui toutefois n'y trouve pas l'image de l'auteur de *Pantagruel*. Peut-être ce portrait aura-t-il été classé parmi ceux des ecclésiastiques, si légers qu'eussent dû paraître les droits du curé de Meudon à se trouver en semblable compagnie : là encore les recherches n'aboutissent point. Elles restent tout aussi infructueuses lorsqu'on parcourt la suite des portraits de médecins. Enfin, après bien des tâtonnemens et des mésaventures, on arrive à découvrir Rabelais relégué parmi les diplomates ; le souvenir apparemment de son séjour à Rome comme secrétaire du cardinal du Bellay lui avait valu cette place imprévue. Une autre fois c'est le cabaretier Ramponneau, celui qu'au xviii<sup>e</sup> siècle on appelait « le roi des porcherons, » qu'il faut aller chercher ou plutôt que le hasard fait rencontrer dans la série des *Personnages monstrueux*. Même fantaisie souvent dans les décisions prises à l'égard de nos contemporains. Il n'y a pas longtemps encore, un économiste éminent, membre de l'Institut et du sénat, ne figurait ni à l'un ni à l'autre de ces titres dans les collections de portraits conservés au département des estampes ; il se trouvait, — le croirait-on ? — confondu avec les *Criminels célèbres*, probablement en mémoire du procès intenté aux saint-simoniens en 1832 et de la condamnation à un an de prison qui s'ensuivit.

D'aussi étranges méprises ne sont plus possibles aujourd'hui. Depuis quelques années, l'ordre alphabétique appliqué déjà par M. De-

bure au rangement de la collection qu'il avait formée a été substitué à l'ancienne méthode pour le classement des portraits, quels qu'ils fussent, appartenant à la Bibliothèque, et dès lors le danger a disparu de toute interprétation erronée, de toute répartition arbitraire. Une seule série, sans distinction de pays ni de date, de sexe ni de caractère, comprend maintenant toutes les pièces distribuées autrefois en une infinité de classes spéciales. La collection Debure, devenue par sa constitution même le noyau de cette collection générale ou plutôt de ce dictionnaire d'iconographie universel, a été fondue comme les autres dans un ensemble de 700 volumes contenant, depuis A jusqu'à Z, plus de 120,000 portraits de tous formats, gravés, lithographiés ou dessinés. Il n'y a eu d'exception, outre les portraits composant en tout ou en partie l'œuvre d'un maître, que pour certains recueils formant chacun une suite invariable, un corps d'ouvrage qu'il eût été déraisonnable de démembrer, — les portraits par exemple des députés aux états-généraux ou à l'assemblée constituante, ou ceux des députés à l'assemblée élue en 1848.

Dira-t-on qu'un classement rigoureusement alphabétique a le tort d'associer les uns aux autres, au moins pour le regard, les personnages les plus dissemblables, les souvenirs les plus contraires, qu'il y a quelque chose de choquant à voir séparés seulement par l'épaisseur d'un feuillet le portrait d'un homme de génie et le portrait d'un homme dont la mémoire est infâme, l'image d'un héros et celle d'un assassin? Mais en quoi le rapprochement serait-il plus malséant ici que dans les dictionnaires historiques et les biographies universelles où l'on peut rencontrer sur la même page les noms de *Raphaël* et de *Ravaillac*, de *Cartouche* et de *Catinat*? Il ne s'agit pas d'ailleurs, dans une collection de ce genre, de résumer la vie de ceux qui y figurent, d'en recommander les souvenirs à la vénération ou au mépris; il s'agit simplement de fournir des témoignages tout extérieurs, des renseignemens plus ou moins authentiques sur la physionomie et les traits d'un personnage donné. Le point essentiel, l'unique affaire est de mettre chacun à même d'obtenir ces renseignemens sans perte de temps, sans incertitude sur l'endroit où il aura chance de les trouver. Or en pareil cas l'ordre alphabétique est préférable à tout autre parce que pour celui qui prépare le champ des recherches, comme pour celui qui doit chercher, il détermine, en dehors de toute appréciation personnelle et par le seul fait de l'orthographe d'un nom, la place exacte, nécessaire, inévitable, qu'occupera l'image de l'homme à qui ce nom aura appartenu.

Sans doute, malgré l'extrême simplicité du principe et des moyens



généraux d'application, quelques difficultés de détail pourront se présenter encore. Si, comme cela est admis aujourd'hui au département des estampes, l'on prend pour règle dans le classement alphabétique la prééminence de la qualification nobiliaire sur le nom même du personnage représenté, il arrivera peut-être que, faute de se rappeler le titre qu'aura porté ce personnage, si connu qu'il soit d'ailleurs, tel d'entre nous ne réussira pas sans quelque peine à en trouver le portrait dans une collection ainsi classée. Tout va de soi quand il s'agit, comme pour la marquise de Maintenon, pour la marquise de Pompadour, de titres popularisés par l'histoire ou par l'usage ; mais semblera-t-il aussi naturel à quiconque voudra voir le portrait de Diane de Poitiers ou le portrait de Gabrielle d'Estrées de demander ceux de la duchesse de Valentinois et de la duchesse de Beaufort ? Pour prendre un exemple plus près de nous et certes dans un ordre de célébrité fort différent, le nom de Monge est resté présent à toutes les mémoires : se souviendra-t-on aussi généralement de celui du *comte de Peluse* ? Et pourtant, la règle une fois posée, on ne saurait l'enfreindre sans introduire le désordre ou tout au moins une fâcheuse inégalité, sans retomber dans ces procédés de répartition capricieuse dont nous signalions tout à l'heure le danger. Il est facile d'ailleurs, au moyen de renvois, de venir en aide à ceux qui oublient ou qui ignorent, et d'inscrire sur le feuillet réservé au nom patronymique l'indication du nom de terre ou de fief, de la distinction honorifique quelconque qui aura décidé de la place assignée dans un autre volume au portrait absent de celle-ci.

L'heureuse innovation provoquée par l'entrée de la collection Debure au département des estampes avait été précédée d'une autre au moins aussi utile, et qui devait avoir la plus sérieuse influence sur l'organisation même du service et sur les moyens d'étude. Depuis l'époque où le cabinet formé par l'abbé de Marolles était devenu la propriété de la Bibliothèque jusqu'aux années voisines de celle où la collection Debure allait être acquise à son tour, toutes les pièces propres à composer l'œuvre d'un artiste ou un ensemble de documens sur une matière avaient été successivement reliées en raison de leur origine ou de leur destination commune. Comment arriver néanmoins à constituer si bien chacun de ces recueils que la série des estampes méritant d'y figurer fût complète, la somme des renseignemens définitive, et que cette reliure fixe, en scellant pour ainsi dire l'histoire d'un talent ou les élémens d'information sur un sujet, marquât irrévocablement les limites dans lesquelles les études devaient se circonscire ? Il fallait bien faire la part des omissions involontaires, des découvertes futures, des vides, pressentis ou non,

que le temps et les occasions permettraient de remplir. Aussi, chaque fois qu'on formait un nouveau volume, avait-on soin de laisser çà et là un certain nombre de pages blanches, en prévision de ce qui pourrait survenir : sage précaution et en réalité la seule qu'il y eût à prendre, mais le plus souvent précaution insuffisante, puisqu'elle n'assurait aux pièces dont ce volume se trouverait un jour ou l'autre enrichi ni leur place exacte dans l'ordre des sujets, ni leur importance relative quant à la chronologie des ouvrages sortis de la main d'un peintre ou d'un graveur. Une scène mythologique gravée d'après Raphaël, une scène de genre d'après Rubens, un paysage d'après Poussin pouvait, faute d'un feuillet vacant dans la série des sujets analogues traités par chacun de ces maîtres, occuper forcément une des pages destinées aux scènes sacrées ou aux portraits; telle vignette gravée par Nanteuil lorsqu'il n'avait encore que l'âge et l'habileté naissante d'un apprenti risquait, en arrivant trop tard, de ne trouver place qu'au milieu des chefs-d'œuvre produits par l'éminent artiste vers la fin de sa carrière.

A plus forte raison, les embarras et les inconvéniens étaient-ils graves là où la nature même et le nombre des pièces à introduire déconcertaient nécessairement tout calcul préalable et ne relevaient guère que du hasard. Une évaluation approximative des lacunes que l'avenir comblerait progressivement dans l'œuvre d'un maître semblait possible à la rigueur parce qu'on savait à peu près ce que ce maître avait fait; mais le moyen de déterminer à l'avance l'espace qu'exigeraient les accroissemens partiels ou généraux d'une collection de portraits, de pièces topographiques ou historiques? Comment deviner que telle classe de modèles, tel coin de pays, tel ordre de faits, inspirerait plus de travaux et fournirait un jour plus de documens que tel autre? Et, lors même que les pièces insérées après coup n'auraient amené aucun désordre, aucune interversion dans le classement, que faire de celles qui surviendraient encore? Chaque volume primitif une fois rempli, il ne restait plus d'autre ressource que de rejeter dans des volumes de supplément ce surcroît imprévu de matériaux; de là d'inévitables complications dans les recherches et des difficultés d'autant plus grandes que les fragmens ainsi disséminés étaient plus nombreux.

Le moyen pris, il y a un peu plus de vingt ans, pour opérer à cet égard une réforme avait, entre autres mérites, celui d'être facilement applicable. Par un mécanisme très simple, par l'action combinée de deux baguettes ou tringles intérieurement adaptées au dos d'un volume en forme de portefeuille et de quelques vis destinées à rapprocher ou à écarter plus ou moins ces baguettes entre les-

quelles les feuillets doivent être introduits, on se donnait, suivant les besoins, la double faculté de placer chaque pièce précisément à son rang, et, dans le cas où une erreur aurait été commise, de la réparer en retirant le feuillet mal à propos inséré, sans rien endommager pour cela, sans compromettre la conservation du reste. En un mot, contrairement aux résultats invariables, à la répartition fixe qu'impose la reliure ordinaire, ce mode de reliure mobile permettait d'augmenter ou de diminuer à volonté le contenu de chaque volume, de le modifier, de le renouveler incessamment. On conçoit les avantages d'un pareil procédé tant pour la composition première que pour les développemens futurs des recueils, et quelles ressources illimitées il offre au point de vue du classement général ou des remaniemens partiels. Aussi fit-il bientôt fortune au département des estampes, où il a été, où il est continuellement appliqué soit à la formation de collections nouvelles, soit à la reconstitution d'anciennes collections, comme la *Topographie de la France*, où les occasions d'intercaler une ou plusieurs pièces se présentent presque chaque jour.

C'est à un artiste bien connu d'ailleurs par la fécondité de son crayon et l'élégance facile de sa manière que l'on doit l'idée et la mise en pratique de ce perfectionnement décisif. Avant d'être attaché à la Bibliothèque, M. Achille Devéria avait établi en reliure mobile les volumes qui composaient sa collection particulière. Devenu conservateur-adjoint du département des estampes pendant les dernières années de la vie de M. Duchesne, puis conservateur titulaire après la mort de celui-ci, il étendit son système au classement de notre collection nationale, et lorsqu'à son tour il mourut en 1857, plus de mille volumes in-folio ainsi constitués prouvaient avec quel zèle il avait déterminé un progrès qu'il ne resterait plus à son successeur qu'à poursuivre. Le souvenir de cette utile réforme, de ce service rendu dans le présent et dans l'avenir, n'est pas au surplus le seul qui subsiste à la Bibliothèque des travaux accomplis par M. Devéria. Sans parler de l'ordre qu'il introduisit dans plusieurs séries ouvertes autrefois un peu à l'aventure et depuis longtemps négligées, les recueils qui lui avaient appartenu, et qui formaient une suite de 565 volumes ou portefeuilles, vinrent après lui s'ajouter aux collections du département des estampes, en attendant que celui-ci achevât d'être enrichi par une donation du plus haut prix et d'une importance à tous égards exceptionnelle.

La collection dont la Bibliothèque se trouvait ainsi appelée à prendre possession six ans après que l'acquisition avait été faite des recueils laissés par M. Devéria, cette collection, plus rare encore que volumineuse, lui était léguée par un homme qui avait consacré

sa vie presque tout entière à en rechercher, à en réunir, à en épurer de plus en plus les élémens. Bien avant d'entrer au département des estampes, l'admirable ensemble de pièces sur l'histoire de France que contenaient les portefeuilles de M. Hennin était célèbre dans le monde des savans et des artistes, comme l'avait été le cabinet de l'abbé de Marolles ou celui de Béringhen, du vivant même de ces deux curieux. Toutefois, avec quelque libéralité que le possesseur de cette belle collection l'eût mise jusqu'à son dernier jour à la disposition de quiconque avait besoin de la consulter, l'acte généreux par lequel il en faisait don à la Bibliothèque assurait à tant de documens précieux une publicité infiniment plus vaste. Ce qui avait été le lot de quelques regards privilégiés devenait maintenant le bien de tous, et depuis le peintre ou l'historien en quête de renseignemens positifs sur un personnage ou sur un fait jusqu'au dessinateur de vignettes, jusqu'à l'écrivain ne recherchant que le trait de mœurs intimes et l'anecdote, chacun se trouvait en mesure d'exploiter à son gré une mine d'autant plus riche qu'elle était sans mélange, et qu'aucun élément parasite n'en avait d'avance altéré ou interrompu les filons.

Beaucoup plus scrupuleux que Fontette, qui, comme on l'a vu, prenait à peu près de toutes mains ce qu'il entendait mettre en œuvre, M. Hennin ne consentait à recueillir et à employer que des matériaux sévèrement choisis. Sa collection, comprenant environ 25,000 estampes ou dessins, renfermés aujourd'hui dans 169 volumes, est exclusivement composée de pièces contemporaines des scènes retracées. Rien que d'incontestable dès lors et d'absolument authentique dans les renseignemens qu'elle fournit. Entre les 2,000 estampes par exemple reproduisant les événemens du règne de Henri IV, on n'en trouvera pas une qui n'ait été gravée au lendemain pour ainsi dire du fait représenté. Depuis les campemens ou les combats sous les murs de Paris jusqu'à l'assassinat du roi, depuis les portraits gravés par Léonard Gaultier et Thomas de Leu jusqu'aux plaintes illustrées et aux *canards* qui se débitaient dans les rues, l'image d'un épisode politique ou d'un personnage, d'une action de guerre ou d'une cérémonie civile, n'a été admise à figurer dans ce recueil rigoureusement historique qu'autant qu'elle était l'œuvre d'un homme directement informé, d'un sûr témoin. Suit-il de là que la collection léguée par M. Hennin n'ait qu'un caractère archéologique, qu'elle tire tout son prix de certains témoignages spéciaux, qu'en un mot elle nous enseigne l'histoire à l'exclusion ou au préjudice de ce qui relève de l'art et intéresse les souvenirs du talent? Ce serait se méprendre beaucoup que de lui attribuer une signification indépendante du mouvement et des

progrès de notre école à partir de ses origines jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à peu près. Le mérite de la plupart des estampes, à ne les considérer qu'au point de vue de l'exécution, la beauté des épreuves ou la rareté des *états*, et, là où se rencontrent des dessins, la finesse ou l'habileté du faire, — tout est de nature à renseigner les artistes aussi utilement que les érudits, à alimenter les études les plus diverses et à satisfaire aux recherches, quels qu'en soient le principe et l'objet.

La collection Hennin est donc une source d'informations unique ou plutôt un véritable monument décrit d'ailleurs dans ses détails par celui-là même qui l'avait élevé et qui y a trouvé en grande partie les matériaux de l'ouvrage dont il achevait le dernier volume bien peu de temps avant sa mort (1). Est-il besoin d'ajouter que cette collection a été conservée au département des estampes telle qu'elle était au sortir des mains qui l'avaient formée? Rompre l'unité d'un pareil ensemble eût été au moins imprudent, et lors même que M. Hennin ne se fût pas prononcé d'avance à ce sujet, aucun changement n'eût été essayé, aucune modification introduite par l'impossibilité où l'on se serait trouvé de faire mieux qu'il n'avait fait. Tout devait se borner, tout se borna effectivement à la reliure de ces pièces si judicieusement classées et, la série entière une fois répartie dans les volumes, à la mise en service immédiate.

### III.

La donation faite en 1863 par M. Hennin clôt, dans l'histoire du département des estampes, la liste des actes de libéralité les plus considérables. Certes depuis l'époque où ce précieux legs a été recueilli, le dévouement des hommes en situation de concourir à l'accroissement de notre collection nationale n'a pas plus manqué que par le passé, le zèle des bienfaiteurs ne s'est pas ralenti, et tout récemment encore un amateur à qui la Bibliothèque était redevable déjà de plus d'un bon office se procurait à ses frais, pour la lui offrir, une rare estampe de Marc-Antoine, qu'elle ne se trouvait pas à ce moment en mesure d'acquérir; un autre, M. Gatteaux, de l'Institut, échangeait contre le médiocre exemplaire que possédait le département des estampes un exemplaire qui lui appartenait du célèbre recueil dit le *Jeu de cartes d'Italie*, et qui avait une valeur

(1) *Les Monumens de l'histoire de France, catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure relatives à l'histoire de la France et des Français*, Paris 1856-1863; 10 vol.

vénale dix fois plus grande. Ce que nous prétendons dire seulement, c'est que la tradition de ces dons en bloc, de ces générosités énormes, fondée par Clément et par Gaignières au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, a eu jusqu'à présent pour dernier représentant le digne et patient érudit qui voulut à son tour consacrer ses longs travaux par un trait éclatant de sollicitude pour les études à venir et de munificence patriotique. Qui aurait cru alors que ces nouveaux trésors, en augmentant la somme des richesses accumulées au département des estampes, augmenteraient aussi les inquiétudes du public appelé à en profiter et les douloureuses préoccupations de ceux qui en avaient la garde? Encore quelques années, et la collection Hennin comme le reste, comme ces milliers de volumes remplis des plus belles œuvres de l'art, allait être menacée de destruction par les feux qu'allumeraient dans Paris les canons d'un ennemi prêt à lancer la mort jusque sur les choses qui forment en quelque sorte le patrimoine du genre humain.

N'y avait-il là qu'une crainte imaginaire? Ce qui venait de se passer à Strasbourg, le bombardement systématique de la bibliothèque et du musée, ne justifiait que trop les alarmes, et l'on pouvait sans calomnie présumer que l'expérience qui avait si bien réussi sur les plus nobles édifices d'une autre ville serait ici renouvelée au premier jour. Aussi, dès le commencement du mois de septembre 1870, des mesures étaient-elles prises à l'intérieur de la Bibliothèque pour préserver du danger, pour lui disputer tout au moins les inappréciables monumens de la science et de l'art que contient ce grand établissement. A ne parler que du département des estampes, une partie de ce qu'il possède fut mis à l'abri des obus dans un souterrain; mais qu'était ce moyen restreint de salut en comparaison des périls auxquels l'ensemble des collections était condamné à rester exposé sur place? D'ailleurs, en prétendant sauver ainsi quelques-uns des recueils les plus précieux, ne courait-on pas le risque de les retrouver un jour irréparablement altérés par l'humidité? Pour tout le reste, il fallait se contenter des précautions, hélas! insuffisamment rassurantes, auxquelles les circonstances et les lieux permettaient de recourir. On garnit les fenêtres des galeries de volets en tôle et de sacs remplis de terre, on se munit de pompes et d'ustensiles de toute sorte pour arrêter, au moment venu, les progrès d'un incendie, on organisa le personnel en brigades de surveillance et de service qui fonctionnèrent nuit et jour. Rien ne fut omis de ce qui semblait, en cas de malheur, présenter quelque chance d'un sauvetage au moins partiel; mais quelle amertume dans ces lugubres soins, quelles angoisses dans l'attente d'un désastre qui pouvait d'un instant à l'autre anéantir l'œuvre de tant de

siècles, en ruiner la gloire, interrompre pour jamais l'histoire de la pensée humaine ! On en croira celui qui écrit ces lignes : il a connu ces mortelles tristesses, pressenti les douleurs de ce deuil. Lorsque, suivant son devoir, il rassemblait, pour essayer de les soustraire au péril, quelques-unes des raretés de premier ordre, quelques-uns des morceaux d'élite qui résument la marche de l'art et en marquent les principaux progrès, c'était le cœur navré qu'il songeait, en les contemplant une dernière fois, à ce qu'une bombe prussienne ferait bientôt peut-être de ce legs des âges, de ces reliques du génie ou du talent ; c'était d'une main tremblante d'émotion qu'il refermait sur elles la caisse préparée pour les recevoir, comme si la mort eût déjà fait son œuvre, et qu'il vint d'ensevelir un cadavre dans le cercueil. — Cependant des jours plus douloureux encore allaient succéder à ces sinistres jours, des dangers plus terribles que ceux auxquels la Bibliothèque avait échappé pendant le siège allaient renouveler en les augmentant les angoisses, et menacer de si près ces murs à peine saufs des attaques à distance qu'on dut désespérer un moment de les voir une seconde fois préservés.

Chacun de nous ne sait que trop par quels actes de féroce démente le mois de mai 1871 a été signalé à Paris, et avec quelle frénésie parricide des meurtriers de l'honneur national et du passé, des hommes qui n'avaient de passion que pour la ruine, de foi que dans le néant, livraient aux flammes les monumens coupables à leurs yeux de perpétuer les souvenirs de notre histoire, de glorifier l'art français, de rappeler les grandeurs de notre civilisation. Avant les jours souillés par ces abominables forfaits, qu'était-il toutefois advenu de la Bibliothèque, et comment s'était écoulé pour elle l'intervalle qui sépare de la fin du siège la fin du régime de la commune ?

Jusqu'au moment où la torche des incendiaires allumait dans des édifices voisins le feu qui devait dévorer des richesses du même genre que les siennes, la Bibliothèque avait pu paraître, sinon à l'abri des invasions révolutionnaires, au moins à l'abri des violences sur les choses et des ravages matériels. Les usurpations de pouvoir même étaient demeurées d'abord plutôt nominales qu'effectives, et, sauf l'intrusion de deux ou trois « délégués » qui se succédèrent à partir du 1<sup>er</sup> avril et qu'ils entrevoyaient de temps en temps, les fonctionnaires de l'établissement n'avaient eu à souffrir pendant les six premières semaines aucune atteinte à leurs droits, aucune restriction à la pratique de leurs devoirs. Une note rédigée par eux, une sorte de convention insérée le 6 avril au *Journal officiel* établissait que la présence d'un délégué à la Bibliothèque ne pouvait avoir d'autre objet que de les aider à « sauvegarder l'intégrité des col-

lections, sans qu'aucun changement d'ailleurs fût apporté aux réglemens actuels » de cette Bibliothèque qu'ils avaient seuls la mission d'administrer. Se renfermant dans leur rôle de gardiens, ils ne voulaient pas plus compromettre, en l'abandonnant, le dépôt confié à leurs mains qu'ils n'entendaient le conserver à un autre titre que celui dont ils avaient été légalement revêtus. Un moment vint pourtant où le *statu quo* qu'ils avaient jusqu'alors réussi à maintenir ne put être plus longtemps continué. Déjà le refus fait par eux de recevoir leur traitement, dès qu'il leur était offert au nom de la commune, avait failli amener leur destitution immédiate, et l'on n'avait consenti à les laisser à leur poste que pour un court délai au terme duquel ils devaient se prononcer de nouveau, et cette fois irrévocablement; ce qu'on prétendit quelques jours plus tard exiger d'eux était plus inacceptable encore. Sommés de se soumettre officiellement au gouvernement de la commune en lui reconnaissant le droit de disposer de la Bibliothèque et d'en régenter le personnel, ils répondirent aussitôt à l'injonction comme il convenait d'y répondre. Aux termes d'une protestation signée le 12 mai, vingt-six fonctionnaires ou employés des divers départemens, « mis en demeure de souscrire à la transformation du dépôt national confié à leurs soins en établissement communal et de sortir de leurs devoirs professionnels en faisant acte d'adhésion politique à la commune, » déclarèrent « refuser leur adhésion. » Le lendemain, les portes de la Bibliothèque étaient fermées aux signataires de cette déclaration, et l'établissement tout entier se trouva ainsi pendant les deux semaines qui suivirent à peu près abandonné à lui-même.

Au département des estampes, il est vrai, le dévouement d'un employé auxiliaire qui, afin de défendre le terrain contre des occupans de hasard, avait consenti à rester en s'abstenant de signer la pièce dont nous venons de parler, — cette intervention d'un seul put suffire pour maintenir quelque chose de l'ordre accoutumé et pour empêcher toute tentative de désorganisation intérieure; mais quels efforts auraient pu conjurer les fléaux du dehors, prévenir ou arrêter des désastres pareils à ceux qui venaient de semer l'horreur sur les deux rives de la Seine? Lorsque l'incendie de la Bibliothèque du Louvre eut présagé le sort réservé sans doute à la Bibliothèque nationale, lorsque, d'un bout à l'autre de la ville, tant de murs vénérables par eux-mêmes ou par ce qu'ils contenaient eurent été réduits en cendres, il ne restait plus en apparence qu'à attendre pour ce glorieux asile des lettres, de la science et de l'art, l'heure prochaine où le pétrole en aurait raison à son tour.

Cette heure cruelle ne vint pas pourtant, grâce à la rapidité avec



laquelle l'armée opéra la délivrance du centre de Paris. Sans doute tout danger n'était pas absolument écarté pour cela. Refoulés dans les quartiers qui avoisinent le cimetière de l'Est, les insurgés n'avaient pas éteint leur feu, et les projectiles qu'ils lançaient encore atteignirent à plusieurs reprises les bâtimens de la Bibliothèque. Deux obus, qui heureusement ne brisèrent que quelques pierres, vinrent se loger dans le mur de la galerie des estampes parallèle au jardin et à la rue Vivienne, d'autres endommagèrent plus ou moins les toitures; mais qu'étaient ces accidens partiels auprès du vide immense qu'eût laissé, du malheur universel qu'eût entraîné la ruine de l'ensemble, c'est-à-dire des collections les plus vastes et les plus riches qui existent dans le monde entier? Puisque, après les deux épreuves qu'elle a coup sur coup traversées, tout s'est borné pour la Bibliothèque à quelques dégâts extérieurs, puisque, malgré le siège et les événemens qui ont suivi, la France et le monde n'ont rien perdu des trésors qu'elle renfermait et où chacun peut revenir puiser, ne faut-il pas bien plutôt remercier le ciel que se complaire dans l'amertume des souvenirs, et, comme nous le disions en commençant, oublier, s'il se peut, les inquiétudes passées pour tenir compte surtout des résultats présens, des biens si heureusement reconquis? Nous n'ajouterons plus que quelques mots.

En suivant jusqu'à l'époque où nous sommes l'histoire du département des estampes, nous avons dû dans une certaine mesure l'associer à celle de la Bibliothèque elle-même et parfois les fondre presque l'une avec l'autre, pour simplifier d'autant le récit. L'étroite connexité qui subsiste depuis le xviii<sup>e</sup> siècle entre les divers services installés à la Bibliothèque explique et excuserait au besoin ce procédé de narration; mais n'y a-t-il dans les faits mêmes qui en autorisaient l'emploi, n'y a-t-il dans l'organisation présente de l'établissement auquel le département des estampes appartient que la continuation d'une habitude, que la forme ou le souvenir d'une tradition? Faut-il donner raison à ceux qui pensent que les collections dont ce département se compose n'ont pas leur place nécessaire à côté des collections littéraires ou scientifiques, et qu'elles fourniraient un complément plus naturel aux œuvres de la peinture qu'aux livres et aux manuscrits?

De nos jours, cette opinion a été plus d'une fois émise, et assez récemment encore, en 1858, une commission chargée de proposer les réformes à introduire dans le régime de la Bibliothèque signalait comme une mesure particulièrement opportune la translation au Louvre de toutes les estampes conservées au palais Mazarin. Rien de mieux, si l'art seul était représenté dans cet ensemble de

recueils et de pièces, si le tout, comme la plupart des collections qui existent en Europe, constituait uniquement un musée de gravure; mais, — on l'a vu par ce que nous avons dit de ses accroissemens successifs, — notre dépôt national n'a ni ce caractère exclusif ni cette utilité restreinte. Les documens intéressants d'autres études que celle des chefs-d'œuvre de l'art y figurent à peu près pour un tiers, et, parmi les personnes qui viennent chaque jour travailler au département des estampes, un tiers aussi y est attiré par des recherches étrangères en réalité à la gravure ou à la peinture, par le besoin de s'éclairer sur quelque point d'archéologie ou d'histoire, de résoudre quelque question d'un ordre tout scientifique. On conçoit dès lors l'avantage que peut présenter pour ceux qui se livrent à ces recherches la réunion sous un même toit des renseignemens figurés et des renseignemens écrits concernant une même matière, on devine le profit que leur assure le contrôle facile, immédiat, de ces documens les uns par les autres.

En outre, aux termes des réglemens, les livres avec planches, soit qu'ils aient été anciennement publiés, soit qu'ils proviennent du dépôt légal, appartiennent de droit au département des imprimés. Il n'y a là qu'une prescription parfaitement juste; mais, en raison de cette répartition même, les rapports entre le département des estampes et le département des imprimés sont à peu près quotidiens. Il ne se passe guère de séance où l'on n'ait l'occasion de se renvoyer réciproquement quelque demande ayant fait fausse route, et, une fois averti de son erreur, celui qui l'a commise en est quitte pour aller consulter dans une salle voisine l'ouvrage dont il n'avait pu obtenir la communication là où il s'était d'abord présenté. Pourrait-on sortir d'embarras aussi aisément et aussi vite, si le département des estampes cessait d'appartenir à la Bibliothèque? Il serait facile de produire bien d'autres argumens tirés de la pratique. N'en avons-nous pas assez dit toutefois pour faire pressentir les graves inconvéniens qu'entraînerait un déplacement, et pour justifier au besoin l'administration compétente qui refusait, il y a quatorze ans, de donner suite au projet de scission qu'on lui demandait alors de ratifier?

Enfin une autre objection, — mais celle-ci plus limitée dans son principe et moins radicale dans les termes, — a été élevée contre l'organisation actuelle du département des estampes, et ne saurait non plus être laissée sans réponse. On a reproché à ce département, on lui reproche encore d'usurper sur les prérogatives du Louvre en conservant dans ses collections un certain nombre de pièces dessinées, et de démentir par là, aussi bien que le titre qu'il porte, les conditions qui déterminent sa raison d'être et sa fonction. Il est

vrai, le quatrième département de la Bibliothèque nationale ne possède pas seulement des gravures et des lithographies. On pourrait même évaluer à plus de 20,000 les dessins qui ont pris place à côté de ses recueils d'estampes ou qui font corps avec ceux-ci, suivant la nature commune des types ou des sujets représentés. Suit-il de là qu'ils profiteraient mieux à l'étude, s'ils étaient conservés ailleurs? N'arriverait-on pas au contraire à compromettre le secours qu'ils peuvent lui prêter, si on les isolait des autres moyens d'information, si l'on séparait par exemple les portraits au crayon ou les miniatures indiennes des séries gravées de portraits ou de costumes dont ces pièces servent aujourd'hui à compléter les indications, et dans beaucoup de cas à combler les lacunes? C'est parce qu'on sentait bien l'utilité de pareils rapprochemens qu'une mesure administrative investissait, il y a quelques années, le département des estampes du droit de s'approprier, outre les gravures dont il ne posséderait pas une épreuve, tous les dessins disséminés dans les diverses bibliothèques de l'état à Paris. Près de 4,000 dessins de toute espèce ainsi recueillis, — les *crayons* entre autres du *xvi<sup>e</sup>* siècle conservés jusqu'alors à la bibliothèque de Sainte-Geneviève et un portefeuille de la collection de Gaignières qui se trouvait à la bibliothèque Mazarine, — passèrent à cette époque dans les collections de la Bibliothèque nationale, où ils sont devenus l'objet d'études d'autant plus fructueuses qu'ils forment avec ce qui les environne un ensemble de documens plus variés. Serait-on bien inspiré en s'appliquant à rompre cet ensemble si instructif, et, sous prétexte de rétablir ailleurs l'unité matérielle, à restreindre ici le champ des enseignemens et des travaux?

Sans doute, dans la pensée de ceux qui réclament ou qui sont tentés de réclamer cet appauvrissement du département des estampes, il ne s'agit pas de le dépouiller de tous les dessins qu'il possède, il s'agit seulement de lui enlever ceux qui par les mérites mêmes de l'exécution appartiennent à la classe des œuvres d'art proprement dites, de ces œuvres dont le musée des dessins au Louvre semble l'asile indiqué. Soit, à la condition qu'on nous démontre où commence l'art, où finit le métier. Quelles limites pourtant assigner à l'un et à l'autre? Quel genre d'intérêt prédominant attribuer à tel dessin qui est à la fois le portrait d'un personnage historique et un spécimen de l'habileté particulière de l'artiste qui l'a exécuté, à tel autre offrant le double caractère d'un paysage et d'une pièce topographique, à tel autre enfin qui nous renseigne sur les proportions d'un monument d'architecture en même temps que sur le goût du dessinateur? Les plans ou les projets de Ducerceau qui accompagnent les planches gravées par lui, et qui complètent aussi bien

que l'histoire de son talent l'histoire de l'art français au XVI<sup>e</sup> siècle, cesseront-ils d'avoir droit de cité à la Bibliothèque pour cet unique motif qu'au lieu d'être le produit du burin ils ont été faits avec une plume? Depuis les célèbres cartes dites de *Charles VI* jusqu'aux modèles fournis par David pour les *cartes républicaines*, tout ce que le pinceau des miniaturistes ou le crayon des dessinateurs a pu ajouter de renseignemens curieux à ceux que contiennent les suites gravées de tarots ou de cartes numérales devra-t-il être distrait de cette riche collection pour aller prendre place parmi les dessins des maîtres, au risque d'y demeurer inutile, sinon inaperçu? — On pourrait à ce sujet multiplier indéfiniment les questions et les exemples. Il suffira de faire remarquer que le public, les artistes, les savans, jugent apparemment très légitime la présence des dessins à la Bibliothèque, puisque les pièces de ce genre lui sont ordinairement léguées de préférence à d'autres établissemens. Pour ne rappeler que deux faits entre les plus récents, c'est le département des estampes qui a reçu tous les dessins de Mazois sur Postum et sur Pompéi et le précieux recueil d'études d'après le Panthéon de Rome dont M. Achille Leclère avait fait pendant tant d'années son travail de prédilection.

Qu'on ne songe donc ni à exiler le département des estampes de la Bibliothèque, sa patrie naturelle, ni à le mutiler sur place en prétendant le réformer. Essayer de changer les conditions qui le régissent serait faire plus que courir une aventure, ce serait certainement tenter une entreprise nuisible aux intérêts du public studieux et compromettre au moins le fruit de tous les efforts accomplis depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Comme l'académie de France à Rome, comme d'autres belles institutions dont l'origine remonte à la même époque, le département des estampes n'est pas seulement un noble survivant du passé, un témoignage consacré des grandeurs et des anciennes mœurs de notre patrie; il est aussi dans le présent une nécessité et pour l'avenir une garantie. Sans l'influence qu'exercent sur notre école les souvenirs rapportés de Rome et les exemples donnés par les pensionnaires de la villa Médicis, le niveau des talens et des doctrines ne tarderait pas chez nous à s'abaisser; l'art français peut-être en arriverait bien vite à suivre, au hasard du moment, les futiles inspirations de la fantaisie ou à confondre avec l'expression épurée du vrai l'imitation littérale de la réalité vulgaire. Sans les enseignemens positifs, sans les secours scientifiques que lui offre le département des estampes, il courrait le risque de devenir aussi infidèle à ses propres traditions qu'oubliieux des lois éternelles pratiquées par les maîtres de tous les pays, prescrites par les chefs-d'œuvre de tous les temps. L'histoire à son tour et

les sévères études qui s'y rattachent n'auraient plus ces moyens de comparaison et de contrôle d'où résultent la certitude pour ceux qui ont la mission d'instruire, la confiance chez ceux qui reçoivent les avis ou les leçons.

Si l'on descend de ces hautes sphères dans le domaine des faits qui n'intéressent que le développement de nos arts industriels, le maintien ou les progrès du goût là où il ne s'applique qu'à des besoins et à des œuvres secondaires, si, après avoir apprécié les ressources que trouvent à la Bibliothèque les artistes et les érudits, on songe à celles qu'elle met à la disposition des orfèvres, des céramistes, de quiconque fabrique ces objets de luxe divers dont la part est si grande dans la bonne renommée et dans la prospérité commerciale de la France, — comment ne pas sentir ce que, là encore, notre collection nationale a de profondément utile? A quel point de vue qu'on se place, le département des estampes apparaît donc comme une institution féconde dont, sous peine de déchéance à tous égards, le temps où nous vivons a le devoir de respecter pieusement l'esprit et de perpétuer l'influence. C'est la conséquence qu'il convient surtout de tirer des faits que nous avons rapportés. En recueillant les souvenirs de ces faits, en résumant les phases successives que l'établissement fondé par Colbert a traversées depuis deux siècles, nous avons eu moins encore le dessein de fixer la simple chronologie des choses que l'ambition de rappeler le nombre et l'importance des services rendus. Puisse le récit historique qui précède, au lieu de rester stérile en ce sens, exciter la gratitude envers le passé comme la confiance dans l'avenir, et contribuer à entretenir, par l'exemple de tant d'actes généreux, de tant d'efforts noblement poursuivis, le juste sentiment d'orgueil patriotique que les mesures libérales prises de tout temps en France dans la sphère de l'art et des études doivent inspirer à chacun de nous!

HENRI DELABORDE.

---

---

# DONA EVORNIA

EXTRAIT DES MÉMOIRES DU DOCTEUR BERNAGIUS.

---

## I.

Ce fut trois mois après ma victorieuse controverse avec le professeur berlinois Wilhem Bislügen, qui avait audacieusement avancé que Charlemagne, fils de Pépin le Bref et petit-fils de Charles Martel, était un Allemand, que mon vieux client Vivanco eut l'idée de fêter l'anniversaire de ma naissance, — 21 juin 1802. Il m'invita à dîner, et, sans songer à la date, j'acceptai. Au dessert, les trois enfans de mon hôte, — j'avais sauvé l'un d'une fluxion de poitrine, l'autre de la coqueluche, raccommoé le bras du troisième, — apparurent chargés d'énormes bouquets, et le plus jeune, d'une voix tremblante, me récita des vers composés pour la circonstance par le curé, un des convives. Cette coutume n'existe pas au Mexique; mais dans mes conversations Vivanco m'avait entendu parler des fêtes de famille de mon pays, et il s'était proposé de m'égayer en me les rappelant. Il y réussit; à la vue des trois enfans qui, dans les vers du curé, m'appelaient leur second père, leur sauveur, leur ami, je me mis à pleurer, à sangloter. Mon père, ma mère, mon enfance, mon pays, l'exil, tous ces souvenirs doux, cruels, émouvans, venaient de passer devant mes yeux. Vivanco, interdit, se reprochait son action; sa femme pleurait, le curé aussi, les enfans à leur tour se mirent de la partie. — C'est de joie, leur criai-je enfin en les entourant de mes bras; ce sont des larmes de joie, mes chers petits!

Je me pris à rire, j'embrassai la belle M<sup>me</sup> Vivanco, je vidai un grand verre plein de xérès à la santé de mes hôtes, et j'essayai mes lunettes.

Vers onze heures du soir, on me jeta littéralement à la porte; je

parlais de l'Alsace, de la fête du houblon, de ma mère, intarissables sujets. Je reconduisis le curé. Lui et moi, nous avions bu sec; nous discussions sur la création du monde, et scientifiquement j'examinais la double question du déluge et celle de l'homme antédiluvien.

— Que nous importe tout cela? me disait le vieux prêtre, et en quoi la solution de ces problèmes changerait-elle ce qui existe? Ah! docteur, pourquoi les hommes, qui se passionnent pour tant de choses souvent inutiles, ne se passionnent-ils jamais pour le bien?

Là-dessus, nous nous souhaitâmes le bonsoir. L'air était doux, la brise, traversant les bois d'orangers de Barrio-Nuevo, m'arrivait parfumée. Le grand pic d'Orizava, noir, aigu, semblait couvrir de son ombre la ville endormie à ses pieds. Le ciel, d'un bleu obscur, montrait ses profondeurs semées d'étoiles innombrables, scintillantes, — satellites, planètes, comètes ou soleils. Songeant alors aux lois immortelles découvertes par Newton, lois en vertu desquelles tous les mondes gravitent autour d'un centre éternel, inconnu, — songeant au temps, à l'espace, à la matière, au mouvement, phénomènes qui bornent toutes les philosophies, puis réfléchissant que les êtres animés qui peuplent le monde pourraient disparaître sans que la force qui entraîne les autres en fût en rien altérée, je me surpris à répéter les paroles du curé.

J'approchais de ma demeure; trois ou quatre personnes groupées devant ma porte s'acharnaient à faire retentir le marteau. Les voisins, éveillés par le vacarme, apparaissaient à leurs fenêtres. Je hâtai le pas, prévoyant la naissance de quelque petit être pour terminer ma nuit.

— Enfin! que Dieu soit béni, docteur! s'écria un des visiteurs en m'apercevant. Venez vite, don Felipe Aceval vient d'être assassiné.

— Don Felipe Aceval! vous rêvez!

— Hélas! non; vite, docteur!

Je partis en courant, devançant presque ceux qui m'étaient venus quêrir. Mes idées étaient bouleversées. Felipe Aceval mort, mort assassiné! Où, comment, par qui?

Je venais de tourner l'encoignure de la rue des Dames; quatre ou cinq veilleurs de nuit éclairaient de leurs lanternes une mare de sang déjà figé et qui miroitait.

— Quel événement, docteur! me dit un régidor. Vos soins sont inutiles, le coup a été mortel.

— Qui l'a porté?

— Ah! voilà... Nous cherchons.

Je pénétrai dans la demeure de la victime; on avait superstitieusement couché le mort sur le seuil de sa chambre après l'avoir re-

couvert d'un manteau. Je réclamai des lumières, puis, aidé d'un voisin, je plaçai Felipe sur son lit, lacérant ses vêtemens afin de l'en débarrasser sans perte de temps. De même que le fils du vieux Toribio, tué un an auparavant, le cadavre portait une large blessure sous la mamelle gauche. Le régidor ne s'était pas trompé, Felipe était mort, bien mort.

— Il faudra faire l'autopsie, docteur, me dit l'alcade, qui venait d'arriver.

J'accommodai moi-même le corps sur la civière qui devait le transporter à l'amphithéâtre de l'hôpital, et je demandai où se tenait doña Evornia.

— Dans sa chambre, me dit la camériste. Ah ! docteur, c'est elle qui a ouvert, qui a reçu le maître lorsqu'on l'a rapporté.

— Elle s'est évanouie ?

— Non, elle a fui dans sa chambre ; elle est là, ne parlant pas, ne répondant pas, ne pleurant pas. Elle me fait peur.

Je pénétrai dans la pièce qui m'était désignée, et qu'éclairait vaguement la lueur vacillante d'une veilleuse allumée devant une image de la Vierge. Evornia, comme toutes les dames de son pays dans leur intérieur, était vêtue d'une chemise brodée et d'une jupe blanche retenue à la taille par une ceinture de crêpe de Chine rouge. Assise près de son lit, les yeux clos, la poitrine à demi découverte, elle soutenait un petit enfant qui aspirait avec avidité le sein qu'on lui abandonnait.

De petite taille, blonde, blanche, admirablement faite, Evornia passait pour la plus jolie femme d'Orizava. Je l'avais presque vue naître ; son père habitait la maison voisine de la mienne, et l'enfant, durant de longues années, était venue chaque jour admirer mes oiseaux, mes insectes, mes quadrupèdes, mes plantes, mes antiquités, surtout mes reptiles que je rangeais à part. J'avais applaudi à son mariage avec Felipe Aceval, mariage d'amour. La naissance d'un fils avait comblé le bonheur de ces deux êtres bons, beaux, riches, charitables, aimés de tous, dont l'un, le mort, ne comptait que vingt-six ans, tandis que sa veuve en avait à peine dix-huit.

Près d'Evornia se tenait une vieille voisine qui tout bas psalmodiait des prières.

— Mon enfant, ma pauvre enfant ! dis-je à la jeune femme en m'avancant vers elle.

Le son de ma voix parut la réveiller, elle se releva ; sa robe portait de larges taches de sang. Ses grands yeux bleus, si tendres, si doux, si rêveurs, brillaient durs, fiers, interrogateurs.

— Il est mort ? me dit-elle.

Je fis un signe de tête affirmatif ; elle rejeta son buste en arrière,



frissonna; puis, posant l'enfant endormi sur le lit, s'étendit de nouveau sur le fauteuil, les mains cramponnées aux bras du meuble, les yeux fermés, oubliant de voiler sa poitrine.

Je lui dis quelques mots, elle ne parut pas m'entendre. L'alcade se présenta; au nom du magistrat prononcé par sa camériste, Evornia s'élança brusquement vers moi, se cacha la tête sur mon épaule, et me serra convulsivement entre ses bras.

— Le coupable sera recherché et puni, señora, dit l'alcade de sa voix grave, j'en prends devant vous l'engagement. Ne savez-vous rien qui puisse éclairer la justice?

— Rien! murmura la jeune femme.

— Ne soupçonnez-vous personne?

Reculant d'un pas, elle parut vouloir parler, baissa les yeux, aperçut les taches de sang qui souillaient sa robe, et dit d'un ton bref en se pressant de nouveau contre moi :

— Personne!

L'alcade s'inclina. A peine se fut-il éloigné qu'Evornia, retombant sur le fauteuil qu'elle occupait d'abord, reprit son mutisme et son immobilité.

Je la laissai entourée de femmes, un peu inquiet de cette douleur concentrée, silencieuse. Je savais pourtant que ce corps frêle, fin, charmant, renfermait une âme énergique et virile. Un jour, alors qu'elle avait six ans, j'avais voulu la mettre hors de mon cabinet au moment de m'absenter. Sur sa promesse qu'elle serait sage et ne toucherait à rien, je la laissai en contemplation devant une boîte d'hyménoptères. A mon retour, je trouvai une bonne moitié de mes beaux insectes détachés, brisés, rangés dans un nouvel ordre. Je condamnai la coupable à ne pas sortir du cabinet de toute la journée, et, faisant la grosse voix, je feignis de m'éloigner, m'attendant à des pleurs et à des cris. Au bout d'un quart d'heure, surpris du silence, je rentrai. La prisonnière, calme, absorbée, achevait tranquillement son œuvre de classification, bravant les punitions terribles dont je l'avais menacée.

En me voyant entrer, Evornia croisa ses petits bras et se plaça en face de moi d'un air résolu. — J'ai dérangé toutes tes bêtes, me dit-elle; je voulais les faire envoler pour te punir d'avoir été méchant avec moi. A présent appelle ton serpent à sonnettes, je n'ai pas peur de lui, ni de toi, ni de ton crocodile; vous êtes tous laids.

L'indocile enfant venait d'anéantir un mois de recherches; mais elle était si ravissante avec son front rose, ses cheveux bouclés, ses narines dilatées, ses lèvres rouges, ses grands yeux qui me rappelaient ceux de ma mère et me regardaient en face, que je l'embrassai. N'étais-je pas le vrai coupable? Pauvre Evornia, je l'avais vue

devenir orpheline ; maintenant elle était veuve , quel dénouement à la soirée que je devais à Vivanco ! Et cette nuit-là , comme toujours , la terre accomplit son double mouvement de rotation et de translation , la pondération astrale étant indépendante de la pondération vitale , bien que le contraire ne soit pas exact , car nous subissons tous les influences du temps .

## II.

Vers six heures du matin , c'est-à-dire au petit jour , j'appris qu'aussitôt après mon départ Evornia , violant les coutumes consacrées , avait congédié les voisines accourues pour l'assister . La conduite de la veuve avait même causé dans la ville une sorte de scandale . En outre , vingt fois dans la nuit , au dire du veilleur de planton , la jeune femme était venue se placer à la fenêtre pour regarder l'endroit où son mari avait été frappé . Evornia , par cette double infraction aux usages , semblait déjà n'avoir plus aucun droit à la pitié . — Cette femme n'a pas l'âme d'une chrétienne , me disaient mes vieilles clientes en me racontant ces faits durant mes visites . — Hélas ! Evornia était jeune et belle ; c'est là , je crois , ce qui rendait les personnes de son sexe si peu indulgentes à son égard .

A huit heures , je fus rejoint par un alguazil qui m'apportait l'ordre , signé et paraphé du premier alcade , président du conseil municipal , « de procéder , sans excuses ni délais d'aucune nature , à l'autopsie du cadavre de don Felipe Aceval , mort par accident dans la nuit du 21 au 22 juin 1848 . » Lorsque je pénétrai dans l'amphithéâtre , les deux internes étaient déjà à leur poste , et je ne tardai guère à voir paraître le régidor , dont la loi exige la présence lors d'une autopsie judiciaire . Le pauvre homme , que je fis asseoir , ne semblait pas à son aise ; il regardait le cadavre avec crainte , et mes préparatifs paraissaient l'inquiéter .

Les traits de Felipe n'avaient subi aucune contraction ; il semblait dormir . D'après le procès-verbal , on l'avait trouvé étendu sur le trottoir , la face contre terre . Nulle trace de lutte : un examen minutieux avait prouvé que l'appât du vol était étranger au meurtre ; la victime avait dû s'avancer sans défiance vers son meurtrier .

La blessure , large de cinq centimètres , s'ouvrait entre la sixième et la septième côte , côté gauche : je la jugeai produite par un de ces couteaux à double tranchant dont les ouvriers chargés de la confection des balles de tabac font usage , arme terrible pour laquelle le peuple mexicain montre une grande prédilection , peut-être parce qu'elle ne pardonne guère . La sonde me révéla une pro-

fondeur de huit centimètres; la lame avait pénétré obliquement, de bas en haut. Le meurtrier, selon toute probabilité, devait être de plus petite taille que la victime. Une particularité me frappa : la blessure, dans toute sa profondeur, conservait une largeur uniforme. Le couteau employé était donc neuf, ceux dont les ouvriers font usage, sans cesse aiguisés, s'effilant très vite. Sur le corps, que j'examinai scrupuleusement, nulle lésion, nulle contusion.

Le cœur, ce muscle vivant, ce phénomène, ce désespoir des physiologistes, devait avoir été atteint vers l'oreillette droite. Au moment où je sciais les côtes pour mettre à découvert la cavité de la poitrine, le bruit d'un corps lourd frappant le sol attira mon attention; le régidor, auquel nul ne songeait plus, venait de s'évanouir et de rouler à bas de son siège. Nous le transportâmes dans le jardin; il revint promptement à lui. — Il a crié, docteur, n'est-ce pas? me dit le pauvre homme tout effaré.

— Qui?

— Lui, le mort.

Je ne pus m'empêcher de sourire, et je rassurai le brave régidor, qui, pâle encore, m'affirmait qu'il en avait vu bien d'autres. — Seulement, docteur, ajoutait-il, ce matin je suis à jeun.

En ce moment, on nous apportait la tasse de chocolat et le petit pain auquel le service des hôpitaux donne droit. Le régidor voulut boire son chocolat et ne put avaler une seule gorgée. Il en avait pour vingt-quatre heures à lutter contre la sécheresse du *canal de Sténon*, au grand amusement des deux internes qui me secondaient. J'engageai le régidor à se tenir sous le vestibule, il m'obéit en affirmant de nouveau qu'il en avait vu bien d'autres.

Je ne m'étais pas trompé, le cœur de Felipe, perforé dans sa partie supérieure, avait dû cesser de battre instantanément. Parlant de la circulation, cette gravitation interne dont on doit la découverte à Harvey, j'en vins à discuter avec mes élèves au sujet de la force d'impulsion du cœur. Sur la foi d'un physiologiste allemand, l'un d'eux considérait cette force comme égale à un poids de quatre-vingt-dix mille kilogrammes; il oubliait que les artères et les veines sont douées d'une action musculaire qui, secondant les mouvemens du cœur, réduisent la force qu'il doit dépenser à environ trente kilogrammes. Un calcul plus certain, c'est que chaque ventricule de l'organe si bien étudié par Bouillaud en France, par Testa en Italie, par Hope en Angleterre, par Burdach en Allemagne, contient une once de sang. Or, le cœur se contractant quatre mille fois par heure, il en résulte qu'il distribue environ deux mille huit cent kilogrammes de liquide par vingt-quatre heures. Mes élèves semblaient fiers de ces chiffres. Quant à moi,

me rappelant que, d'après Bunsen, le cœur d'un autre mammifère, la baleine, lance à chaque contraction soixante livres de sang dans une aorte d'un demi-pied de diamètre, je me sentis humilié.

Je venais de terminer mes observations et de rédiger mon rapport lorsque le juge d'instruction entra. D'après les informations reçues, don Felipe, lorsqu'il avait été frappé, sortait de chez une jeune femme que l'on désignait dans la ville sous le nom de *la Grecque*. La Grecque, que je comptais au nombre de mes clientes, était une belle personne, de mœurs un peu légères, on l'affirmait du moins. Sa beauté, son entrain, attiraient chez elle nombre de jeunes gens. On dansait, on causait dans ces réunions, on essayait surtout de plaire à la maîtresse du logis, dont la mère, vieille Indienne ridée, parlait à peine espagnol. Avant son mariage, don Felipe avait été amoureux de la belle étrangère, — on la disait originaire de Guadalajara, — et passait même pour avoir été son amant.

La Grecque, — elle devait ce surnom à la régularité harmonieuse de ses traits, — n'avait pu dissimuler ni sa colère ni son dépit lors du mariage de son amant. « Je le tuerai, » lui avaient entendu répéter plusieurs témoins, et pendant un mois elle avait fermé sa porte, fréquenté les églises, renoncé aux fêtes, aux courses de chevaux, aux combats de taureaux. Fausse conversion, peu à peu elle avait repris sa vie de plaisir. Au résumé, c'est elle que le juge soupçonnait du meurtre. Il était prouvé que, depuis plus de quinze jours, Felipe se montrait assidûment chez son ancienne maîtresse, et c'était chez elle qu'il avait passé les heures qui avaient précédé sa mort.

— Mais Valentin Solar est depuis longtemps le préféré de la Grecque, dis-je au juge, il est même épris d'elle au point de vouloir l'épouser. Vous ne devez pas ignorer ces détails?

— Non, certes; mais je sais aussi que Valentin a été de tout temps le rival de don Felipe, qu'ils étaient ennemis.

— Ils se parlaient. Valentin est une brave et honnête nature, capable d'une faiblesse, incapable d'une lâche action.

— Si vous aviez jamais été amoureux, docteur, je vous dirais de songer à la beauté, à la grâce, à la séduction de la Grecque, comme on la nomme, et de vous demander devant quelle folie ou quel crime vous auriez reculé à vingt ans, poussé par cette sirène!

— J'ai un cœur et j'ai aimé, señor, répondis-je avec émotion; mais le sourire de la plus belle femme du monde, eût-elle eu en partage le sein vanté d'Hélène, les formes divinisées de Phryné, le charme de Cléopâtre ou le port majestueux de la Grecque, aurait été impuissant à m'armer d'un poignard pour en frapper mon semblable.

— Vous avez raison, docteur, me dit le juge en me serrant la main;

mais ce n'est pas de vous qu'il s'agit. Il est de mon devoir, continua-t-il, d'interroger la Grecque, Valentin, peut-être même doña Evornia, et j'ai compté sur vous pour préparer celle-ci à ce cruel interrogatoire, à une confrontation possible.

— Allez-vous donc faire arrêter la Grecque et Valentin?

— C'est fait. Maintenant doña Evornia réclame le corps de son mari; ordonnez qu'on le transporte chez elle, docteur.

Je m'inclinai devant le magistrat, homme grave, incapable d'agir à la légère. Je dus m'ouvrir un passage à travers la foule qui stationnait devant l'hospice, commentant le meurtre de la veille. A la porte de la victime, nouvelle affluence de curieux; on parlait déjà de l'arrestation de la Grecque et de celle de Valentin, et, à ma grande indignation, j'étais le seul à m'étonner des soupçons qui planaient sur eux, à les défendre.

Dans le salon d'Evornia, je trouvai un frère lai qui bâillait de toutes ses forces en attendant le moine qu'il était chargé d'escorter. Le père sortit bientôt de la chambre de la jeune femme, le front couvert de sa cagoule, les mains jointes, priant. En m'apercevant, il fit un signe de croix pour terminer son oraison.

— Quel événement, docteur! dit-il en élevant les bras.

— Comment va votre pénitente? lui demandai-je.

Il me regarda, secoua la tête pour faire tomber son capuchon, et se coiffa du chapeau à larges bords de son ordre.

— Une âme de fer, me répondit-il en continuant à me regarder avec persistance.

Puis, suivi du frère lai, il s'éloigna en bénissant la foule, prompte à s'agenouiller devant lui.

Lorsqu'on m'introduisit dans la chambre où j'avais pénétré la veille, les volets fermés interceptaient la lumière du dehors, une veilleuse éclairait seule la vaste pièce. Evornia, assise près du berceau de son fils, m'apparut vêtue de noir. Elle refusait de prendre aucune nourriture; je venais d'en être averti par la camériste. Je pris les deux mains de la jeune femme entre les miennes, elles étaient glacées. Avec l'autorité que me donnaient mon âge, ma profession, ma vieille amitié, je lui parlai de ses devoirs, de son fils. J'ouvris un des volets, blâmant cette séquestration, cette obscurité. La lumière pénétra en flots d'or dans la pièce; Evornia, surprise, éblouie, porta vivement la main à ses yeux, et courut s'agenouiller devant l'image de la Vierge éclairée par la veilleuse.

Je gardai un instant le silence, examinant ce beau corps affaissé, attendri à l'idée des souffrances qui devaient torturer ce cœur qui, lui, battait encore implacablement. La jeune femme se releva, contempla son fils endormi, puis reprit avec lenteur sa place sur le fauteuil. De même que la veille, son regard avait une expression

dure, inquiète, farouche. Sans rien révéler des soupçons du juge, j'annonçai la possibilité de sa visite. Evornia, saisie d'un léger frisson, se leva, marcha vers la fenêtre, s'arrêta, puis d'un mouvement brusque se pencha vers l'endroit où son mari avait été frappé. Je la ramenai à son fauteuil, elle se laissa faire, mais je ne pus obtenir d'elle que des monosyllabes. Larmes, sanglots, cris de désespoir, Evornia, par un suprême effort de volonté, contenait ces expansions bruyantes, naturelles à son sexe, et conservait un calme extérieur dont je n'aurais rien de bon.

Vers cinq heures du soir, mes visites étant terminées, je rentrai chez moi à la hâte. L'administrateur des postes venait de me remettre une boîte minuscule apportée pour moi de l'hacienda du Mirador par le courrier de Huatusco. Depuis longtemps, maints rancheros, en m'énumérant, selon la coutume mexicaine, les médicaments domestiques dont ils avaient fait usage depuis leur enfance, m'avaient parlé de *semences animées* dont une décoction bue à jeun enlevait à jamais les douleurs de foie. Le plus merveilleux, c'est qu'au dire des narrateurs, si radicalement guéris qu'ils se voyaient obligés d'avoir recours à mes soins, ces semences obéissaient à un mouvement de rotation continu. Cent fois on m'avait promis de me montrer ce phénomène, que je rangeais au nombre des fables. Tout dernièrement, le majordome du Mirador m'ayant de nouveau affirmé l'existence des semences animées, je l'avais mis au défi de me prouver son assertion. Or, que l'on juge de mon émotion, la petite boîte que je tenais à la main m'arrivait de sa part.

Je ne croyais guère à ce mouvement rotatoire d'un tissu végétal; cependant nier est si facile que j'ai pour règle de m'en abstenir. « La vérité, dit Pascal, erre inconnue parmi les hommes; » pour ma part, j'ai mis mon orgueil à la chercher, à tâcher de la reconnaître. On a nié la circulation du sang, entrevue par Galien, Vésale et Césalpin; on a nié celle des planètes autour du soleil, entrevue par Pythagore; on a nié la vaccine, la vapeur, l'électricité. L'homme, soit paresse, soit ignorance, commence toujours par nier. Et pourtant quelle joie suprême que celle de découvrir une vérité, si mince qu'elle soit! N'est-ce point servir l'humanité?

Aussi ce fut fiévreusement que je préparai mes loupes, mes pincettes, mon microscope. Je couvris ma table d'une large feuille de papier blanc, je fermai les fenêtres, les portes, afin d'éviter que l'air ne vint agiter mes semences, me faire croire à leur mouvement. Me tromper! être dupe de mes sens, tromper l'Académie des Sciences, le public! cette idée seule me fit frissonner et doubler de soins.

Toutes mes précautions prises, j'ouvris enfin la précieuse boîte, et, sur un duvet de coton, *gossypium herbaceum*, parfaitement im-

mobiles, je vis étendues six semences brunes, triangulaires, ayant exactement la forme du *polygonum phagopyrum*, vulgo blé noir ou sarrasin, mais deux fois plus grosses.

J'avais sous les yeux une légumineuse; un ombilic très visible prouvait que les semences provenaient d'une silique : à l'œil nu, un épiderme brun, transversalement ridé, sans doute par la dessiccation; à la loupe, un tissu rugueux, ligneux, poreux. Je saisis délicatement trois des graines; je posai la première sur l'ombilic, la seconde sur le flanc gauche, la troisième sur le flanc droit. Par excès de prudence, j'allumai une bougie dont la flamme, par ses oscillations, devait m'aider à contrôler le mouvement des semences, me révéler, dans le cas où elles viendraient à se mouvoir, si elles ne cédaient pas à une cause mécanique. Ces précautions prises, je me couvris la bouche de mon mouchoir, et, avec une anxiété que j'aurais mauvaise grâce à nier, j'attendis.

Dix minutes s'écoulèrent, rien ne bougea; mais je songeais que le pêcheur à la ligne, lorsque le poisson met une heure à mordre, aurait tort d'en conclure que la rivière dans laquelle il jette son amorce ne contient pas de poissons. D'ailleurs l'heure était peu favorable, je dirai même irrationnelle pour une expérience de cette nature. La sensitive elle-même, au moment où le soleil se couche, cède au sommeil qui s'empare de tous les végétaux, et perd de ses propriétés contractiles. Je commençais à m'engourdir lorsque je crus remarquer un léger frémissement dans la graine placée sur l'ombilic. Je regardai ma bougie, la flamme droite, régulière, paisible, dirigeait sa pointe vers le plafond. La semence bascula; je me sentis pâlir. Cinq minutes plus tard, mes trois graines, comme prises de vertige, roulaient, se rapprochaient, s'écartaient, se croisaient. O nature, ô science, ô merveille! comme mon maître Newton, je me découvris pour saluer Dieu.

On frappait à ma porte; j'avais bien le loisir d'aller ouvrir, de répondre! — Entrez, criai-je enfin.

Je vis paraître l'*alcaïde* de la prison. Au nom du juge des affaires criminelles, il venait me prier de visiter la Grecque, qui se plaignait de malaise, afin de savoir s'il pouvait sans danger confronter le soir même la jeune femme avec le cadavre de don Felipe.

### III.

Ce fut avec un sentiment de dépit, que je ne me donnai même pas la peine de dissimuler, que j'accueillis la communication du juge. Je soufflai ma bougie, je bousculai mon fauteuil, je dévissai le miroir de mon microscope, maudissant les assassins et les gens

assez sots pour se laisser tuer par eux. Une si curieuse expérience, un fait à révolutionner la science, une découverte égale aux plus belles des temps modernes, ajournée, manquée, et cela pour une femme qui se portait peut-être aussi bien que moi !

— Je vois que je vous dérange, docteur, me dit l'alcaïde ; mais ce n'est pas ma faute, n'étant pas assez riche pour me commander moi-même, je dois obéir.

Ces sages et mélancoliques paroles me rendirent mon calme. Après tout, moi seul avais tort. Était-ce l'heure d'étudier, de tenter une expérience ? Puis, lorsqu'on m'avait coiffé du bonnet de docteur, n'avais-je pas juré, selon la belle formule du code médical espagnol, de consacrer mon temps, mon bien-être, mes intérêts, ma vie au soulagement de mes semblables ? Ce serment, je n'y avais jamais failli. Je serrai la main de l'alcaïde pour le remercier de la leçon qu'il venait de me donner, et, tandis que le brave géôlier, surpris de mon action, répétait, en tournant son chapeau dans tous les sens, que j'étais bien honnête, que sa femme et ses enfans se portaient à merveille, j'achevai de ranger mes instrumens et de placer les précieuses semences sur le lit de coton que leur avait si intelligemment dressé le majordome du Mirador.

Lorsque je m'avançai dans la grande cour de la prison, les détenus prenaient l'air. Ils m'entourèrent aussitôt, me tirant la langue, me tendant leurs bras, se plaignant de mille maux imaginaires, me demandant à l'unanimité de les envoyer à l'infirmerie, d'où il est si facile de s'évader. Un géôlier tomba sur eux à coups de bâton pour les forcer à me livrer passage, ce qui m'indigna.

— Des voleurs, des assassins ! me répétait le gardien qui me guidait.

— Mais des hommes, des malades ! reprenais-je.

— Malades qui à l'occasion vous ouvriraient le ventre avec le même sang-froid que vous ouvrez un abcès, docteur.

Je n'en doutais pas. Cependant je ne sais pas de spectacle au monde qui fasse battre mon cœur aussi vite que celui de voir frapper un homme, et ma vie s'usera à réclamer l'abolition du bâton dans l'armée et dans les prisons mexicaines.

On avait logé la Grecque dans une vaste pièce aux murs blanchis à la chaux, pièce ordinairement occupée par les condamnés à mort, circonstance heureusement ignorée par la jeune femme. Étendue sur un lit de sangle, elle se souleva en entendant grincer l'énorme serrure de la porte, et ses grands yeux noirs m'apparurent sur son visage d'un blanc mat. En m'apercevant, elle s'élança à ma rencontre, posa sa tête sur mon épaule et se mit à sangloter. L'alcaïde se tint en dehors.

— Que me veut-on ? qu'ai-je fait ? répétait la jeune femme éplorée.



J'ai beau savoir que les femmes, comme les enfans, ont les larmes faciles et abondantes, ja ne puis voir sangloter une de ces créatures sans être profondément remué. J'essayai de calmer la Grecque; elle avait un peu de fièvre, et son regard alanguï m'attristait. Courbée, la tête inclinée sur la poitrine, elle laissait pendre sans force ses magnifiques bras. Ses traits, toujours merveilleux de finesse, de pureté, de régularité, avaient une expression de douleur craintive et résignée. Qu'eussent dit les adorateurs de cette femme au port majestueux, à la taille cambrée, à la tête orgueilleuse, au regard impérieux, s'il leur eût été donné de la voir dans un tel état de prostration? Chose étrange, la frêle, la timide, la blonde Evornia semblait s'être emparée des allures de l'altière et brune courtisane, qui par contre se courbait désolée comme on eût dû s'attendre à voir Evornia.

— Il est mort, n'est-ce pas? me demanda la jeune femme, répétant, par une singulière coïncidence, les paroles de la veuve.

— Êtes-vous donc seule à l'ignorer? lui dis-je.

— Non, docteur; mais je doute malgré moi. Je l'aimais.

Elle prononça ces mots à mi-voix, rougit, se cacha le visage de ses mains, comme honteuse de son aveu, et se mit à pleurer silencieusement.

— Vous savez qu'on accuse Valentin? lui dis-je.

— Et moi aussi sans doute? répondit-elle avec un geste de dédain.

— N'avez-vous pas menacé autrefois don Felipe?

— Il m'abandonnait après m'avoir promis de m'épouser, docteur, et j'étais folle de chagrin. Moi, le tuer! aujourd'hui surtout...

— Était-il donc redevenu votre amant?

La Grecque releva la tête, son beau regard se posa sur le mien.

— Oui, me dit-elle avec orgueil.

Diabre soit des femelles! pensai-je. Il y aurait là de quoi tuer ma pauvre Evornia, si elle supposait... Je voulais partir, la Grecque me retint. Par devoir, je ne devais pas lui révéler la cruelle confrontation dont la justice croyait avoir besoin; je la laissai en larmes.

Je me fis conduire dans la cellule de Valentin, que je trouvai indigné, furieux, arpentant son cachot. Il venait d'être interrogé et vociférait contre le juge. — Voilà une erreur qui leur coûtera cher, docteur, me dit-il, je ne pardonnerai jamais au juge ses soupçons. Sur mon salut, aussitôt libre, je mettrai le feu à leur tribunal, seul, en plein soleil, à la face de leurs alguazils, de leurs greffiers, de leurs geôliers. Je démolirai la prison, docteur, aussi vrai que vous vous appelez Bernagius et moi Valentin, puisqu'on y renferme les

honnêtes gens ! Quant au juge des affaires criminelles, il me rendra raison de chacune des sottes et injurieuses questions qu'il vient de me poser.

Il n'y avait pas moyen de raisonner avec le prisonnier, brave garçon qui pensait ce qu'il disait, mais qui l'oublierait un quart d'heure après sa mise en liberté. Il me chargea de donner de ses nouvelles à son père et de commander son souper.

Je sortis de la prison moralement convaincu de l'innocence des deux accusés. A la porte, je trouvai le juge, qui voulut m'emmener dîner. Sur mon affirmation que la fièvre causée à la Grecque par l'inquiétude, la surprise et le chagrin ne s'opposait nullement à ses desseins de confrontation, il se frotta les mains. Il désirait en finir promptement avec cette affaire; d'ailleurs il fallait d'urgence procéder à l'inhumation de Felipe.

Durant le repas, il ne fut naturellement question que du meurtre. Je fis part à mon hôte de mes impressions; il me laissa parler sans m'interrompre, souriant et secouant la tête chaque fois que je déclarais que la justice faisait fausse route, et qu'il fallait purement et simplement remettre la Grecque et Valentin en liberté.

Lorsque j'eus cessé de parler, le juge confidentiellement me fit part à son tour de son opinion, de ses recherches, des rapports de ses agents. La Grecque, originaire de Tampico et non de Guadalajara, comptait à peine dix-neuf ans. Mariée à quatorze, elle s'était peu après séparée de son mari, et à Vera-Cruz, à Puebla, à Tlacoalpan, avait fait scandale par ses coquetteries. Elle appartenait à une excellente famille, sa prétendue mère était en réalité sa nourrice. Veuve depuis trois ans, la Grecque avait été aimée de don Felipe, et vingt témoins s'offraient pour répéter les menaces de vengeance qu'elle avait proférées contre celui-ci lors de son mariage. Depuis cinq mois, plus ou moins, don Felipe était retombé dans les filets de la dangereuse sirène, tous ceux qui fréquentaient la maison de la jeune femme s'accordaient à le déclarer. — Or, docteur, continua le juge en rapprochant son fauteuil du mien tandis que j'allumais un cigare au *brasero*, la Grecque avoue que don Felipe est sorti de chez elle hier à onze heures, après y avoir passé la soirée en compagnie de Valentin, qui se retira un peu auparavant. C'est à minuit que don Felipe a été frappé, car un peu avant cette heure le veilleur de son quartier a stationné pendant quelques minutes près de l'endroit où le corps a été relevé. A minuit et demi, Valentin, qui prétend s'être promené dans les rues jusqu'à ce moment, causait avec la Grecque, tranquillement assise à sa fenêtre. Un veilleur les a vus; du reste aucun d'eux ne le nie.

— Mais n'expliquent-ils pas cette coïncidence?

— Les criminels expliquent tout, docteur, avec plus ou moins de maladresse. Valentin, jaloux de don Felipe, de la Grecque, est sorti, dit-il, pour les épier. Il a erré au hasard, il avoue même avoir rencontré son rival. C'est alors que machinalement il est revenu vers la maison de la Grecque, qu'il a trouvée assise à sa fenêtre, et près de laquelle il a oublié l'heure.

— Je ne vois rien là d'in vraisemblable.

— Vous lisez dans les corps, docteur, c'est votre métier, comme c'est le mien de lire dans les consciences. Autre fait : votre rapport, que je crois avoir bien lu, déclare que la blessure a dû être faite à l'aide d'un de ces couteaux dont se servent les porteurs de tabac ?

— Oui, et que ce couteau devait être neuf.

— Avant-hier, à six heures du soir, le mercier ambulancier qui étale ses marchandises sur le parapet du grand pont a vendu un de ces instrumens à un homme qu'il se fait fort de reconnaître, et je vous ménage un coup de scène de mon métier.

Le juge me laissa seul un instant; mes idées, je l'avoue, étaient bouleversées. Je continuais à considérer la Grecque comme innocente; mais je commençais à soupçonner Valentin, et je m'attristais en songeant au deuil qui allait accabler la famille du malheureux jeune homme.

Je pensais aussi à la pauvre Evornia; en somme, aucun intérêt n'obligeait le juge à révéler à la jeune femme tous ces incidens, à flétrir dans son esprit la mémoire de celui qu'elle adorait, dont elle pleurerait la perte, du père de son enfant. Je regrettais que le corps eût été reconduit chez lui; mais la loi le voulait ainsi, et mon respect strict des lois, respect sans lequel il n'est ni justice, ni ordre public, ni gouvernement possible, m'a toujours distingué de mes compatriotes, qui mettent tout leur esprit à les enfreindre.

Le juge ne voulant pas attirer l'attention, ce ne fut que vers neuf heures que nous nous rendîmes à la prison. La Grecque, qui demandait avec insistance ce que l'on exigeait d'elle, partit avec le greffier par des rues détournées, suivie à une courte distance de Valentin, enroué à force d'avoir crié. Je pris les devans afin de prévenir Evornia de ne pas s'inquiéter du va-et-vient qu'elle pourrait entendre dans la chambre de son mari, mais fort indécis de savoir quelles raisons j'invoquerais pour lui cacher la vérité.

La nuit était obscure, les rues désertes par conséquent, car il est peu de villes où l'on se couche d'aussi bonne heure qu'à Orizava. C'est peut-être à cette coutume, aussi sage qu'hygiénique, que la ville doit de compter plusieurs centaines. De loin en loin, des femmes assises à leurs fenêtres causaient de l'événement du jour;

je dus passer près de ma demeure. Ce ne fut ni sans un battement de cœur ni sans tristesse que je pensai aux « semences animées. » A cette heure, à laquelle j'étais presque assuré de ma tranquillité, où j'avais coutume d'être installé devant ma table de travail, il me fallait courir les rues, et pendant ce temps les semences se démenaient dans leur boîte, épuisaient leur force contractile, et il me faudrait peut-être des mois avant de pouvoir m'en procurer d'autres!

Je m'arrêtai; une idée douloureuse venait de me traverser l'esprit. Si, mettant à profit les heures que j'étais forcé de perdre, un curieux, un ignorant, le premier venu allait, par un de ces hasards qui réduisent nos calculs à néant, découvrir les propriétés singulières des « semences animées, » en envoyer un échantillon à Paris, à Londres, à Mexico! Si l'honneur de proclamer cette découverte allait m'être ravi! Le sol que je foulais, découvert par le Génois Christophe Colomb, ne portait-il pas le nom du Florentin Vespuce? Je me disposais à rentrer chez moi lorsqu'un trou qui me fit trébucher me ramena au juste sentiment des choses. Je repris ma route d'un pas résolu, ne songeant plus qu'à la douleur d'Evornia, et me creusant l'esprit pour trouver des moyens de consolation qui fussent autres que le temps.

#### IV.

La coutume mexicaine d'exposer les corps à visage découvert, de ne les point envelopper d'un linceul, de les rendre nus à la terre, a-t-elle été introduite dans la patrie de Moteczuma par les Européens, ou n'est-elle qu'une tradition aztèque? Les documents sérieux font défaut pour éclairer ce point d'archéologie que je me suis souvent promis d'étudier à fond; mais la vie est courte, elle suffit à peine à ceux qui veulent savoir pour effleurer quelques vérités. Il est certain que les cadavres des chefs indiens étaient exposés publiquement avant d'être incinérés; cependant il serait téméraire d'en rien conclure au point de vue des usages modernes.

Evornia avait pu chasser les matrones de sa chambre; elle n'avait pu les empêcher de disposer le corps de son mari pour une dernière parade. Don Felipe, couché sur un lit semé de fleurs, le visage tourné vers la fenêtre, tenait entre ses doigts un chapelet. Il était couronné de saucis; à son chevet brûlaient six énormes cierges. Un vieil aveugle, armé d'un livre de messe, récitait d'une voix sourde, lente, monotone, des prières qu'il était censé lire. A minuit, sans aucune intervention ecclésiastique, le corps du jeune homme devait être porté sans bruit à l'église paroissiale, pour être déposé sous les dalles d'une chapelle fondée par un de ses aïeux.

Seule, le visage couvert de ses mains, Evornia était agenouillée près de son lit lorsque j'entrai dans sa chambre. En entendant ouvrir sa porte, elle se retourna et lança vers moi un regard irrité. Son fils pleurait tristement dans son berceau.

— Il faut être raisonnable, m'écouter, m'obéir, dis-je à la jeune femme en l'aidant à se remettre debout; vous êtes mère, Evornia, et vous semblez l'oublier.

— Je n'ai plus de lait! dit-elle en appuyant ses deux mains sur sa poitrine. Elle fit le tour de la chambre, s'arrêta près de la fenêtre et se disposait à regarder dehors; je l'en empêchai, craignant qu'elle ne vît passer le juge et son escorte.

— Voyons, du courage, mon enfant! On va venir tout à l'heure chercher don Felipe pour lui rendre les derniers devoirs; promettez-moi de vous montrer calme.

— Ai-je crié, ai-je pleuré depuis hier? Je ne sais rien, je ne vois rien, je n'entends rien, docteur. Qu'on l'emporte vite!

— La cérémonie ne sera peut-être pas silencieuse; l'alcade, le juge, doivent amener un homme que l'on suppose être le meurtrier.

— Un homme, s'écria la jeune femme, un homme! Qui est-ce? me demanda-t-elle avec anxiété.

— Valentin Solar.

— Un des amans de cette créature que vous nommez la Grecque? — Evornia prononça ce nom d'une façon si étrange, avec une expression de dédain et de colère si visible, que je la regardai surpris.

— Vous croyez toujours que j'ai six ans, mon vieil ami; comment voulez-vous que je sois la seule à ignorer que Felipe a été l'amant de cette femme, qu'il l'était encore hier?

Evornia connaissait la vérité. J'avais enfin l'explication de son humeur farouche, intraitable, des sombres pensées qui la tourmentaient. La colère, la jalousie, mordaient à belles dents ce cœur droit, naïf, aimant, qui luttait contre la douleur d'une irréparable perte et croyait en triompher; mais l'heure de la réaction ne pouvait tarder à sonner, et je m'effrayais en songeant à l'épouvantable crise qu'amèneraient infailliblement tant de larmes et tant de sanglots contenus.

Je forçai la jeune femme à s'asseoir, je pris son fils et le plaçai entre ses bras. Je m'agenouillai aux pieds de la pauvre martyre, saisi d'une pitié profonde pour la douleur imméritée qui brisait le cœur de cette enfant élevée à mes côtés, que je considérais comme ma fille. J'étais troublé, je ne savais que dire: parler aux femmes n'est pas mon fait; mais j'avais les yeux pleins de larmes, je répétais des mots d'enfant, doux, tendres, caressans. J'aurais voulu,

pour pallier mon insuffisance, prendre Evornia dans mes bras, la bercer comme lorsqu'elle était petite, et qu'elle s'endormait sur ma poitrine au refrain d'une chanson française qui la ravissait.

Néanmoins la jeune femme m'écoutait; peu à peu je voyais ses traits se détendre, perdre de leur rigidité. Elle saisit ma main, la baisa, embrassa son fils. Son sein se souleva, une larme brilla entre ses paupières, encore un instant et elle allait enfin pleurer, échapper à la fièvre, à la folie, lorsque, se redressant avec brusquerie, l'air égaré : — Laissez-moi! cria-t-elle; vous me brisez, vous me désespérez.

— Pleurez, lui dis-je.

En ce moment, faisant force gestes à la dérobee, la camériste vint m'annoncer que le juge réclamait ma présence.

Il fallait obéir. J'embrassai Evornia, lui annonçant mon prompt retour, l'engageant de nouveau à ne pas s'inquiéter des bruits qu'elle pourrait entendre. Je blâmai sévèrement la conduite de ceux qui avaient jeté dans son cœur les germes de cette jalousie, la conjurant de songer que son mari, coupable de légèreté, n'avait pu cesser un seul instant de l'aimer. Elle m'écouta, secoua la tête, et me regarda m'éloigner sans répondre un seul mot.

Je me remis un peu de mon trouble. Je croyais depuis la veille n'avoir qu'une douleur ordinaire à consoler, et, aussitôt les neuf jours de réclusion exigés par les coutumes mexicaines écoulés, j'avais projeté de faire partir Evornia pour Cordova ou Puebla. Le changement de lieu est un remède pour les douleurs de l'âme; puis l'amour maternel, cette flamme qui brûle le cœur des mères, aurait peu à peu raison du désespoir de la jeune veuve; mais maintenant, comment agir, quel sentiment invoquer? Il fallait en appeler aux vertus de la chrétienne, à la résignation ou à l'oubli, deux impossibilités.

Je gardai pour moi ma découverte, et, obéissant aux instructions du juge, qui me suppliait de n'être pas distrait, je me postai près de l'aveugle, en face de la porte par laquelle on devait introduire la Grecque. Le juge s'attendait à des pleurs, à des cris, à un évanouissement, et j'avais pris mes précautions en conséquence. Plus de vingt cierges brûlaient autour du mort, aussi la chambre, en dépit de ses vastes dimensions, était-elle suffisamment éclairée dans toutes ses parties. Sur un signe du juge, on amena Valentin.

Au moment de franchir le seuil, le jeune homme s'arrêta ébloui, se découvrit et se signa; puis, d'un pas ferme, mesuré, il se rapprocha du corps, qu'il aspergea d'eau bénite.

— Valentin Solar, lui demanda le juge, connaissez-vous cet homme?

Valentin sourit dédaigneusement avec un geste d'épaules irrévérencieux.

— Il a du sang-froid, murmura le juge à mon oreille.

— Il est innocent, répondis-je.

— Attendez, docteur, vous vous hâtez trop de vous prononcer.

L'aveugle ayant repris ses prières, on lui imposa silence, et Valentin fut sévèrement rappelé au respect dû à la justice. Explique qui pourra pourquoi pendant ce temps je regrettai le moment de dépit qui m'avait fait placer au hasard les « semences animées » dans leur boîte. Maître de moi, j'eusse songé à les disposer de façon à pouvoir apprécier d'un coup d'œil leurs évolutions durant mon absence, et du même coup éclairci l'importante question de savoir si la lumière était nécessaire pour déterminer leurs mouvements. Je fus distrait de cette pensée en entendant le juge ordonner d'amener Hermenégilda Ybañès, la Grecque.

De même que Valentin, la jeune femme eut un moment d'éblouissement. Elle recula et poussa un léger cri à la vue du corps; mais bientôt, s'avancant d'un pas rapide, elle vint s'agenouiller aux pieds de don Felipe et sanglota.

— Relevez-vous, lui dit impérieusement le juge, et dites-nous si vous reconnaissez le corps ici présent.

— C'est celui de don Felipe Aceval, dont Dieu veuille protéger l'âme! dit la jeune femme.

— Vous savez comment il est mort?

— Je sais, répondit-elle, que je donnerais volontiers ma vie pour racheter la sienne.

— Qu'avez-vous à nous révéler?

— Rien, hélas!

— Qui soupçonnez-vous?

— Personne. — Elle se rapprocha de Valentin, qui la regardait avec compassion, et s'appuya sur le bras du jeune homme.

La confrontation semblait terminée; je me disposais à retourner près d'Evornia lorsqu'un alguazil introduisit un homme du peuple qui, interdit d'abord, salua le mort, l'aveugle, le greffier. C'était ce mercier ambulant, étranger à la ville, qui depuis une huitaine de jours étalait sa marchandise à l'entrée du pont. Le juge l'amena près d'un crucifix.

— Sur l'image de ce Dieu mort pour vous, dit-il, jurez de dire la vérité.

Posant à terre son lourd chapeau orné de torsades d'argent, le mercier prêta le serment qu'on lui demandait.

— Maintenant, regardez autour de vous, continua le juge, et dites-nous, n'écoutant que la voix de votre conscience, si vous

reconnaissez ici l'homme à qui vous avez vendu avant-hier un couteau à double tranchant.

— Je le reconnais, dit le mercier.

Je regardai Valentin, il ne bougea pas. Les grands yeux de la Grecque se levèrent avec inquiétude sur le jeune homme dont elle lâcha le bras.

— Désignez-nous celui que vous reconnaissez, continua le juge après avoir fait un signe à son greffier.

— Le voici, dit l'homme.

Et son bras s'étendit vers le cadavre.

Il y eut un instant de silence; cette révélation inattendue bouleversait toutes les idées, faisait tomber tous les soupçons, remettait en question la cause du crime. Dix fois interrogé, le mercier confirma son dire, dépeignit jusqu'à la bourse d'où avait été tiré l'argent qui avait servi à le payer, et cette bourse était bien celle que portait ordinairement le défunt. Le juge, perplexe, ne sachant plus à qui s'en prendre, venait d'ordonner qu'on emmenât Valentin et la Grecque, qu'il ne pouvait se résoudre à remettre en liberté, lorsqu'un mouvement se manifesta à la porte; on s'écartait, et soudain parut Evornia.

J'allais m'élancer vers elle; le juge me retint brusquement. La jeune femme, en apercevant le corps de son mari, s'appuya contre la muraille, le regarda fixement, et l'on entendit ses ongles égratigner la pierre. Ses lèvres s'agitaient; elle ne semblait voir que lui. Des spasmes nerveux soulevaient par instans sa poitrine, puis elle oubliait de respirer durant une minute, et l'air pénétrait en sifflant dans ses poumons épuisés. L'aveugle, se croyant seul à cause du silence, reprit sa psalmodie. Au bruit de cette voix, Evornia tourna soudain la tête, et aperçut la Grecque. Elle fit un pas en avant, le sang afflua sur ses joues pâles, et sa main s'étendit vers sa rivale.

A la vue d'Evornia, la Grecque avait reculé jusqu'à la fenêtre. Là, un genou en terre, les mains jointes, elle regardait avec effroi les traits contractés de la veuve. Quelle impression pénible, ineffaçable, vivante, m'est restée de cette scène! Les deux belles créatures d'un type si distinct formaient un étrange contraste. La Grecque, dont les bras splendides eussent pu étreindre, dompter Evornia, se tenait humble, courbée, affaissée. Ses cheveux noirs retombaient en désordre autour de ses joues brunes, sa tête, appuyée contre le mur, s'inclinait légèrement. Ses lèvres, rouges, entr'ouvertes, laissaient voir ses dents blanches, qui s'entre-choquaient par instans, tandis que ses grands yeux doux, craintifs, se noyaient de larmes et semblaient demander grâce. Evornia au contraire, secourant ses



longs cheveux dorés, l'œil sec, sa petite main étendue, semblait une lionne fascinant sa proie, l'immobilisant, marchant vers elle froide, gracieuse, résolue, terrible.

— Ah ! dit-elle d'une voix saccadée, tu as eu raison de venir, je t'attendais !

Encore une fois je voulus m'interposer ; ce fut Evornia qui me repoussa, sans même me regarder.

— Essaie donc, continua-t-elle, de réchauffer ton amant, de lui rendre la vie que tu lui as prise.

Evornia fit encore un pas. Échappant enfin à la fascination dont elle semblait l'objet, la Grecque, se relevant, courut vers le juge.

— Par l'âme de votre mère, señor ! s'écria-t-elle en désignant à son tour Evornia, voilà l'assassin de don Felipe ! Regardez ses yeux.

A cette accusation, Evornia porta vivement les mains à son front ; son regard indécis rencontra de nouveau la face livide de son mari.

— Grâce ! dit-elle. — Et elle tomba dans mes bras et dans ceux de Valentin, à qui je venais de faire un signe, prévoyant le dénouement de cette triste scène.

Nous transportâmes la jeune femme dans sa chambre ; on bouleversa le lit pour l'y étendre, et sous le traversin on trouva un couteau, que le mercier reconnut pour celui qu'il avait vendu. Que signifiait cela ? Je malmenai le juge, qui parlait d'arrestation, d'interrogatoire, de procès-verbal. En dépit de ses pleurs et de ses supplications, il ordonna de conduire la Grecque dans un couvent, puis annonça à Valentin qu'il était libre. Le jeune homme m'offrit aussitôt ses services, que j'acceptai. Les voisins, si empressés la veille, fuyaient maintenant cette demeure maudite, et ce fut Valentin qui dut veiller à l'inhumation de celui qui avait été son rival, et dont on l'avait cru le meurtrier.

Le fils d'Evornia ne cessait de pleurer ; après avoir été abreuvé durant quatre jours d'un lait empoisonné par la fièvre, le pauvre petit fut pris de convulsions. La camériste ayant déserté, je dus faire appeler une vieille Indienne qui m'était dévouée pour prendre soin de l'enfant. Vers minuit, un calme apparent régnait dans cette maison naguère si joyeuse, où tant d'événemens sinistres venaient dese succéder. J'étais assis au chevet de la malade, essayant de mettre un peu d'ordre dans mes idées. Le juge se promenait de long en large dans le corridor, épiant le retour à la vie de la jeune femme. Le pas de cet homme m'agaçait.

Evornia avait depuis longtemps repris ses sens, mais ses yeux restaient clos, et elle laissait mes questions sans réponse. Vers une heure, elle me demanda à boire, se plaignit d'avoir mal à la tête, et me supplia de la soulager. Le juge s'approcha. En dépit de

mon naturel pacifique, de ma considération pour sa personne, de mon respect pour la loi, je fus tenté de le prendre au collet et de le jeter dehors. Que cherchait cet homme? Un coupable, du sang, une victime de plus. Hélas! à quoi bon?

Evornia, l'entendant parler, ouvrit les yeux. — Que voulez-vous savoir? demanda-t-elle.

— Le nom du meurtrier, señora.

— Eh bien! ce qu'a dit autrefois la Grecque, je l'ai fait. Maintenant laissez-moi. — Comme le juge lui adressait une nouvelle question, et se rapprochait : — Je suis seule coupable, dit-elle en se redressant, que vous faut-il de plus?

Elle regarda le magistrat, puis se tourna vers moi. — Ah! murmura-t-elle à mon oreille en m'entourant le cou de ses bras, en appuyant son visage sur le mien, je ne vous fais pas horreur à vous, vous me plaignez, vous m'aimez quand même. Comment tout cela est-il arrivé? Je n'en sais rien. J'ai appris sa trahison, j'ai voulu le mépriser, je n'ai pas pu, je l'aimais trop. Je lui ai fait acheter une arme, puis je l'ai supplié de ne pas sortir, de rester près de moi. Il est parti, riant de mes larmes. Le soir, ce père, ce mari traître, indigne, parjure, revenait en chantant; mon front brûlait. J'ai été au-devant de lui, il a ouvert son manteau pour me prendre dans ses bras... Mais pourquoi me le faire dire? vous le savez.

Elle ferma les yeux et se tut. Le juge se retira enfin; il avait consenti à laisser Evornia prisonnière chez elle, sous ma responsabilité. Quelle nuit, bon Dieu! J'entendais la sentinelle préposée à la garde de la jeune femme répondre d'heure en heure aux cris des veilleurs de nuit, et me rappeler à la réalité contre laquelle mon esprit se débattait. Vers quatre heures, l'enfant expira. En ce moment, Evornia poussa un cri terrible; elle prononça deux ou trois mots que je ne pus comprendre; puis, dans l'affreux délire d'une fièvre cérébrale, elle se mit à lutter contre un spectre ensanglanté.

## V.

Quels replis secrets a donc le cœur? Le scalpel, en le fouillant, y trouve des nerfs, un tissu spongieux, quatre cavités, le tout enveloppé d'un sac membraneux, le péricarde; mais par quel phénomène les peines morales affectent-elles particulièrement cet organe? Certes de tout temps j'avais tendrement aimé la petite Evornia, d'abord pour son babil, sa malice, son espièglerie, puis pour sa grâce et pour l'intérêt qu'elle prenait à mes travaux. Même après

son mariage, elle n'eût eu garde de passer devant ma porte sans me rendre visite. Soir ou matin, au moment où j'y pensais le moins, je voyais apparaître sa jolie tête. Un doigt sur ses lèvres, elle s'avavançait lente, légère, sérieuse, jusqu'à mon fauteuil, me faisait une belle révérence, et, folle, se précipitait en riant sur mes papiers, qu'elle bouleversait. — Une découverte perdue ! s'écriait-elle alors en levant les bras et en imitant ma voix. — Puis, me présentant sa joue rose, veloutée : — Frappez, señor, disait-elle. — Je grondais, mais je l'embrassais... Deux minutes plus tard, assise près de moi, la main sur mon épaule, elle se faisait expliquer mon travail. Elle voulait tout savoir de ce qui me touchait, écoutait patiente la lecture du mémoire que je rédigeais, me grondait de toujours veiller. Cela me semblait tout naturel de la voir ainsi familière. Il avait fallu le malheur qui venait de l'atteindre pour me révéler combien cette enfant grandie à mes côtés m'était chère, pour m'apprendre qu'elle faisait partie de mon être, que mon cœur tenait au sien par une attache presque maternelle.

Je perdis le sommeil, l'appétit à la suite de tant d'événemens ; je n'abandonnais Evornia que pour courir visiter mes cliens. Les cris de douleur de la jeune femme m'énervaient, je prenais ma science en pitié. Penché sur ce front pâle, tenant entre les miennes cette petite main rendue criminelle par l'amour, j'épiais chaque symptôme de la fièvre, prompt à la combattre, à la réduire. Je voulais arracher à la mort cet être aimé ; j'y réussis.

Quinze jours après la confrontation, dont les résultats avaient été si inattendus, Evornia était hors de danger. Ce fut un matin, au moment où le soleil apparut sur l'horizon, que la jeune femme tourna vers moi de grands yeux étonnés. La fenêtre de sa chambre était ouverte, de légers nuages roses flottaient sur l'azur du ciel ; elle me regarda longtemps en silence. Mes vêtemens étaient en désordre, ma barbe était inculte, mon visage maigri. Elle prononça mon nom, me tendit la main ; je voulus parler, et ne pus que bégayer.

Une semaine plus tard, la malade se levait. Dès la première heure, il fallut lui apprendre la mort de son fils, tâche dans laquelle son directeur me seconda. La douleur d'Evornia fut muette.

— Qu'eût-il fait sur la terre ? me dit-elle, tandis que de grosses larmes roulaient sur ses joues ; puis elle ajouta : Je n'étais plus digne d'être mère, Dieu fait bien ce qu'il fait.

Matin et soir, à l'heure de mes visites, je trouvais Evornia établie près de la fenêtre de sa chambre. Immobile, absorbée, elle passait des heures entières à regarder les nuages courir sur le ciel, à suivre le vol des aigles qui, planant au-dessus des sommets de

la Cordillère, décrivait de grands cercles, et se perdaient peu à peu dans les hauteurs.

Mais qu'étaient devenues les « semences animées ? » Hélas ! elles reposaient dans la boîte où je les avais replacées, boîte que je n'avais eu ni le loisir ni le courage d'ouvrir. Un matin, — je venais de voir Evornia manger avec appétit, — je rentrai chez moi satisfait, l'esprit libre de soucis. J'époussetai ma table de travail, sur laquelle ma gouvernante elle-même n'a pas le droit de porter la main ; je me sentais en verve, et, le soir venu, je me proposais de reprendre mes études et mes travaux.

Au retour de mes visites de l'après-midi, alors que je me croyais libre, on me remit une lettre du juge par laquelle il me priait de passer chez lui. Depuis trois semaines, j'avais oublié les hommes, leurs passions, leurs rancunes, leurs tribunaux. Evornia était sauvée, mon cœur battait d'orgueil chaque fois que j'y songeais. Je souris au juge lorsqu'il me félicita de cette cure, qu'il qualifiait de merveilleuse ; mais je pâlis en l'entendant me remercier, au nom de la société, d'avoir conservé un coupable à la justice, au châtiment.

La colère, la surprise, la stupeur, l'indignation, les sentimens les plus violens et les plus opposés envahirent mon âme à cette déclaration. Je me contentai cependant de m'incliner ; j'avais cent choses à répondre, mais je n'étais pas maître de moi. Je regagnai ma demeure à la hâte, et je tombai accablé devant ma table, si joyeusement préparée le matin. Quoi ? durant quinze jours et quinze nuits, j'avais veillé Evornia, épiant les ruses de la folie, de la mort, pour les combattre, les déjouer et les vaincre, et cela afin qu'un homme, au nom de la justice, de la société, vint me déclarer que cette existence humaine, conquise par la science, lui appartenait !

Evornia, l'Evornia de la nuit funèbre, de la passion jalouse, du crime, si l'on veut, était morte du coup qu'elle avait inconsciemment porté, coup dont son enfant lui-même avait été atteint. Celle que je venais de voir quelques heures auparavant, pâle, languissante, repentante, vaincue, c'était mon bien, ma conquête. C'est moi qui avais rendu les battemens à son cœur, la pensée à son front, les mouvemens à son corps. Evornia était mon œuvre, ma création, ma fille, — et le juge froidement, d'un air presque aimable, me remerciait de lui avoir conservé une victime, une pâture pour son échafaud !

De neuf heures du soir à cinq heures du matin, je me promenai de long en large dans mon cabinet, entassant l'un sur l'autre les projets les plus extravagans. Je songeais à ramener Evornia chez moi ; ma porte était garnie de fer, mes fenêtres aussi solidement grillées que pas une de la ville, je pouvais soutenir un siège. Le

peuple en général n'aime guère la police : il prendrait parti pour moi, si l'on tentait de forcer ma demeure ; mais après ?

L'idée de retourner en Europe me vint aussi. En somme, rien de plus facile que d'enlever Evornia. Une fois la jeune femme à bord d'un navire étranger, fût-ce d'un bâtiment de commerce, la justice mexicaine fermerait les yeux, et la société ferait comme elle.

Aux expédients violents, impraticables, succédèrent peu à peu dans mon esprit les solutions sensées, résultat de la réflexion. Je connaissais le président de la république, l'intègre Comonfort. C'était un homme doux, humain, qui lors de son avènement au pouvoir avait su pardonner à ses ennemis. Il connaissait mes travaux, il accorderait à mes instances, à mes supplications, la grâce d'Evornia. Je ferais appuyer ma démarche par les ministres de France, d'Angleterre, d'Espagne, par leur doyen, le ministre de Guatemala, vieillard de quatre-vingt-cinq ans. L'archevêque de Mexico, à qui j'avais dédié mon mémoire sur le principe sucré du *raphanus sativus niger*, présenterait au besoin ma requête. Sa demeure était un lieu d'asile ; à la dernière extrémité j'y conduirais Evornia.

Je me rendis chez le juge. Là, sans rien révéler de mes projets, invoquant la santé encore mal affermie de ma cliente, je demandai qu'elle restât prisonnière dans sa demeure jusqu'à la fin du mois. Le juge, qui s'obstinait à ne voir en elle qu'une criminelle ordinaire, ne céda qu'avec peine à mon désir, mais enfin il céda.

Le soir, Evornia me parut plus triste que de coutume. Soit instinct, soit qu'une indiscretion de la sentinelle placée à sa porte l'eût instruite des intentions du juge, elle m'entretint de son procès. Je voulus détourner la conversation.

— Non, me dit-elle, il en faudra parler tôt ou tard, et mieux vaut que ce soit aujourd'hui. — Avec un sang-froid qui me surprit, elle examina elle-même son sort futur. — On me laissera vivre, me dit-elle en concluant, et cependant je préférerais mourir.

Je me récriai. Je ne voulais lui donner aucune fausse espérance ; aussi me gardai-je de lui parler de ma résolution ; je me contentai de lui annoncer que je comptais me mettre prochainement en route pour Mexico. Elle parut s'inquiéter de mon départ et me supplia de le retarder. Il s'agissait d'elle, il ne fallait perdre ni une heure ni une minute ; j'eus la force de lui résister.

Elle demeura pensive, comme attristée de mon refus.

— Vous voilà fâchée, lui dis-je ; si je ne vous cède pas, c'est qu'il s'agit d'intérêts graves.

— N'en parlons plus. Vous partez mardi ?

— A minuit ; ma place est déjà retenue.

— Venez dîner avec moi demain.

— Ne préférez-vous pas que je sois votre convive le jour de mon départ ?

— Un mardi ! non ; c'est un vilain jour, et je suis superstitieuse. Venez demain, je vous en prie.

Le mardi, pour les Mexicains, a la réputation fatidique prêtée au vendredi par les Français. Je baisai en signe d'acquiescement les deux petites mains que me tendit Evornia, heureux de la voir si calme et de songer que bientôt elle serait libre de se réfugier dans un couvent, son vœu secret.

Je ne pouvais, sans être coupable à mes propres yeux, partir pour Mexico avant d'avoir étudié à fond les « semences animées. » J'étais si convaincu du bon résultat de mon voyage que je me mis résolument à l'œuvre. Avec quelle émotion j'ouvris la boîte renfermait les précieuses graines, avec quelle joie je les posai sur l'immense feuille de papier préparée pour les recevoir ! Deux des semences, comme pour répondre à mon impatience, se mirent presque instantanément à se mouvoir. Elles tournaient, pivotaient, se renversaient dans les directions les plus opposées, les plus fantastiques. Le phénomène n'était pas le résultat d'une force à direction constante ; je ne savais que penser.

J'ouvris une semence, une de celles qui restaient immobiles. Elle renfermait une fécule grise qui, examinée au microscope, se composait de grains irréguliers et transparens. Je couvris tout un cahier de notes, me proposant, dès mon arrivée à Mexico, de déposer ces observations succinctes entre les mains du secrétaire de l'académie, précaution qui au besoin me permettrait d'établir la priorité de mes recherches. Mais il me fallait le pourquoi du phénomène ; je me disposais à disséquer une des graines qui continuaient à se mouvoir sous mes yeux, lorsque je me ravisai. Avant trois jours, je devais être à Mexico ; ne valait-il pas mieux procéder à mes expériences devant l'académie ? Saisi de cette idée, j'empaquetai soigneusement les semences dont les singulières propriétés devaient bientôt mettre en émoi tout le monde savant.

L'imagination, cette folle qui ne dort jamais, me fit croire cette nuit-là que mon voyage était accompli. Je rentrai à Orizava porteur d'un parchemin couvert de sceaux et de paraphes, document en vertu duquel la grâce pleine et entière d'Evornia Aceval était accordée au docteur Bernagius, comme récompense de ses belles études sur les « semences animées. »

## VI.

Le lundi soir arriva, lourd, chaud, accablant. De gros nuages noirs, chassés par le vent nord-est, venaient depuis le matin se

heurter contre les cimes de la Cordillère, et, trop lourds pour s'élever davantage, s'amoncelaient au-dessus de la riante vallée de la Perle. L'électricité chargeait l'air de son fluide invisible, agaçant les gens nerveux, surtout les femmes. Vingt fois dans la journée, j'avais été appelé par mes clientes; elles se plaignaient d'éblouissements, d'impatiences, de terreurs secrètes, d'envie de pleurer : désordres de l'organisme qui devaient disparaître avec l'orage formidable dont nous étions menacés.

De temps à autre, un éclair emplissait mon cabinet d'une lumière blanche, éblouissante. Je prévoyais un coup de tonnerre, et je prêtai l'oreille afin de suivre la direction du son; mais les éclairs, toujours silencieux, se succédaient en se teignant de rouge. Deux beaux xylophages que j'avais récoltés la veille et piqués sur ma table se débattaient furieux. Les points lumineux qui ornent le corselet de cet insecte et le font rechercher comme parure par les dames mexicaines brillaient avec une intensité extraordinaire. Existait-il donc un rapport entre l'électricité et les organes phosphorescens de mes deux coléoptères? J'allais tenter une expérience, lorsque je me souvins qu'Evornia m'attendait.

Je sortis; il faisait nuit. Les éclairs, à chaque minute, embrassaient l'horizon. Orizava, ses dômes, ses maisons, ses clochers, ses montagnes, apparaissaient soudain comme en plein soleil. Lorsque j'atteignis la place de Saint-Jean-de-Dieu, deux nuages combinèrent si bien leur électricité qu'une femme qui marchait devant moi se jeta à genoux. Je saisis ma montre, une détonation sèche ébranla les montagnes. Or, le son parcourant trois cent quarante mètres par seconde, je pus calculer que le fluide électrique avait dû s'abattre à quatre mille cinq cents mètres du lieu où je me trouvais; mais où, dans quelle direction? Les sens nous trompent, il leur faut une longue éducation pour les tenir en garde contre l'erreur. Ce n'est ni un sot ni un naïf que l'enfant qui veut prendre la lune; son œil encore inexpérimenté la lui montre sur le même plan que ses hochets. Aussi c'est toujours en vain que j'ai tenté de faire comprendre aux Indiens que le son peut être réfléchi comme la lumière, et de leur expliquer ainsi le phénomène de l'écho. Peine perdue! On m'a traité d'imposteur, tandis que les imposteurs sont les sens. Un jour, traversant avec *Ayotepell* (Tortue de Pierre) les gorges de la Sierra de Quichtlan, l'écho répéta un sifflement lancé par le célèbre chef apache. — Quelqu'un est là, me dit-il en arrêtant son cheval et en me regardant avec méfiance.

— Non, lui répondis-je, c'est l'écho.

— Quelqu'un est là, répéta-t-il impérieusement; est-ce un des tiens?

Je pris la peine de lui expliquer que son oreille le trompait, que le sifflement qu'il avait produit, bondissant sur les couches de l'air et s'étant heurté contre une roche, nous revenait par un angle de réflexion égal à celui d'incidence. L'irascible Indien, croyant à une trahison ou furieux de se voir démenti, me décocha un coup de poing qui, m'atteignant à l'arcade sourcilière droite, me fit voir, — erreur de mes sens, — une pluie d'étincelles assez semblable à celle que produit la combinaison du fer dans l'oxygène. Le peuple, observateur sagace, a raison de déclarer que, dans les expériences de cette nature, le patient voit trente-six chandelles. Sous la double influence de la douleur et de la colère, je répondis à l'agression d'Ayotepetl par un coup de cravache qui nous brouilla à jamais, et cet homme des plaines est mort sans avoir compris le phénomène de l'écho.

Evornia m'attendait, je la trouvai un peu nerveuse, un peu surexcitée. Elle m'accueillit par cette gracieuse accolade mexicaine qui me surprit si fort la première fois que j'en fus l'objet. Nous nous mîmes à table; la vieille Indienne que j'avais placée près d'elle nous servit. De quels soins touchans je fus entouré durant cette soirée! On eût dit que la jeune femme voulait me payer en une fois de tous les soucis qu'elle m'avait causés, qu'elle devinait l'effort que j'allais tenter en sa faveur, et voulait d'avance m'en récompenser.

Après le dîner, elle me ramena dans sa chambre, m'établit dans un vaste fauteuil, posa sa tête redevenue charmante sur mes genoux, et se mit à me parler du passé. Quelle mémoire! que de faits oubliés elle me rappela, sans compter celui de mes hyménoptères si fantastiquement classés! Je lui avais, paraît-il, acheté sa première poupée, et ladite poupée, tant qu'elle avait vécu, s'était nommée Rita Bernagius.

De mes herborisations, je rapportais toujours des fleurs sauvages pour ma petite amie. Ces fleurs, elle en savait les noms, l'ordre, la famille, la tribu. Elle me parla de cette hydrocotyle à laquelle le savant Richard a donné mon nom. Prévoyant sans doute l'honneur qui m'était réservé, j'avais sauté de joie, une fois sûr que mon hydrocotyle était inédite; j'avais dansé, disait Evornia, et comme elle avait ri!

Elle me parla de mes mémoires, de ses pauvres qu'elle m'obligeait à visiter. On s'adressait à elle lorsque l'on voulait obtenir quelque chose de moi. Je disais non, et elle me faisait obéir à mon insu. Un beau jour, je donnai son nom à un toucan; elle se révolta, l'oiseau lui semblait laid, armé de son énorme bec. Je débaptisai le toucan pour dédier à ma petite amie un colibri au plumage d'or, d'émeraude, de rubis, de pourpre, — *Evornia mirabilis*.



Evornia, bien qu'elle ne l'eût plus entendu depuis son enfance, se souvenait encore du refrain que je lui chantais de temps à autre pour l'endormir. On m'avait probablement bercé moi-même à l'aide de cette chanson, car je ne me souvenais ni où ni quand je l'avais apprise. En l'entendant soudain fredonner par Evornia, dont l'accent étranger et doux possédait je ne sais quel charme, je fus ému. La jeune femme le remarqua, n'acheva pas, et nous demeurâmes silencieux.

A dix heures, je voulus me retirer; elle me retint encore. Elle ne parlait plus guère; mais, le front appuyé sur mes genoux, elle semblait reposer. De loin en loin un soupir, un tressaillement involontaire, fébrile. Je la crus endormie, et me penchai vers elle. — Ne bougez pas, me dit-elle, je suis si bien là, docteur, que j'y voudrais rester toujours. Comme je vous aime, mon ami, mon seul, mon véritable ami! Vous l'ai-je dit souvent? l'avez-vous toujours senti? Lorsque j'étais petite, j'étais toujours chez vous, et, pour me dépitier, on me nommait M<sup>me</sup> Bernagius. On ne réussissait qu'à me rendre fière. Si vous aviez voulu, docteur, j'aurais été votre femme.

Je me mis à rire de cette idée, songeant à ma tournure, à la sienne, à son âge, au mien.

— Ne riez pas, me dit-elle en se redressant avec vivacité, cela me fait mal de vous entendre rire.

— C'est qu'il est tard, que vos nerfs sont excités par l'orage et qu'il faut vous reposer, mon enfant. Adieu!

— Pas adieu, ami, au revoir!

J'étais à peine rentré chez moi que l'ouragan, si longtemps contenu, éclatait enfin au-dessus de la ville. Durant plus d'une heure, le vent, le tonnerre, la pluie, firent rage; jamais à ma connaissance, les élémens ne s'étaient livrés une pareille lutte dans notre paisible vallée. Peu à peu le vacarme cessa, la pluie seule continua de tomber. Je m'endormis en songeant au plaidoyer que je présenterais à Comonfort, et que je voulais rendre irrésistible.

Il est huit heures du matin; je reçois l'ordre d'aller constater le décès de doña Evornia Aceval, qui s'est donné la mort hier à minuit!

J'aurai ce courage; elle comptait sur moi lorsqu'elle m'a dit : Au revoir! J'étouffe. Qu'ils sont heureux ceux qui peuvent pleurer!

---

---

# SOUVENIRS

## DE L'ADRIATIQUE

---

### III.

#### LE PACHALIKAT D'ÉPIRE ET L'HELLÉNISME EN TURQUIE (1).

---

#### I.

Le vaste pachalikat d'Épire est borné d'un côté par la Mer-Ionienne, de l'autre par la mer Égée; on voit qu'il traverse la Turquie méridionale tout entière et qu'il comprend la Thessalie, province qui dépendait du gouvernement de Salonique il y a quelques années. La chaîne du Pinde divise ce vilayet en deux parties. Au sud, il touche partout au royaume de Grèce, au nord à la Haute-Albanie et à la Macédoine. La vallée de la Woyoutza, l'ancien Aoüs, par laquelle nous étions entrés dans cette province et que nous avons suivie durant cinq journées, d'Avlona à Janina, est une des plus belles de cette région. Le fleuve roule entre deux chaînes de montagnes; tantôt il glisse tranquille et limpide sur des nappes de sable, tantôt, bouillonnant et couvert d'écume, il se précipite comme un torrent. Le sentier à peine tracé contourne les rochers, passe au pied de grandes masses grises qui s'élèvent à pic sur le bord des eaux, grimpe dans les gorges, se perd dans les bois, et cependant laisse presque toujours la vue s'étendre au loin sur la vallée. Au mois de janvier, les couleurs presque pâles, bien que toujours très pures, les lignes précises des tableaux qui se succédaient sous nos

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre.

yeux, donnaient à cet ensemble une distinction et un charme d'autant plus vifs que déjà tout annonçait le voisinage de la Grèce.

L'Épire entière n'est qu'une vallée, au milieu de laquelle plusieurs fleuves forment des bassins souvent parallèles; à l'est s'élève la grande chaîne du Pinde, sur le bord de la mer les monts Acrocérauniens et vingt sommets sans nom; de chacune de ces murailles descendent des contre-forts. Quand ces hauteurs sont trop rapprochées les unes des autres, on ne voit que des roches de couleur grise, des cimes neigeuses et des précipices, de faibles cours d'eau qui coulent péniblement sur un lit de pierre. La grandeur de ces masses, l'uniformité d'une végétation pauvre, l'absence presque continuelle de la vie, le silence de la solitude, le manque d'horizon, l'étroitesse du ciel qu'on n'aperçoit que par de rares échappées, tout cet ensemble est d'une profonde tristesse. Quelques-uns de ces cantons, celui de Souli par exemple, sont d'un aspect lugubre. C'est dans de pareils sites que l'imagination des anciens avait placé l'Achéron infernal, fleuve qu'ils ont décrit si exactement et qui rappelle le Styx arcadien. On comprend en parcourant ces contrées quel genre de désolation la religion hellénique prêtait au Tartare. L'Épire, il est vrai, a de belles prairies, comme celles de Paramythia; quelquefois les villes s'élèvent au milieu des bois d'oliviers: Avlona au nord, Prévésa au sud, cachent dans des jardins leurs minarets et leurs vieilles murailles en ruines. Le village de Parga est perdu dans les citronniers; mais ce qu'il faut surtout dans ce pays pour qu'il ait une complète beauté, c'est que la vue s'étende au loin. La capitale du vilayet, Janina, a ce rare bonheur; si cette ville voit devant elle, à quelques pas, la lourde chaîne du Pinde, au sud les sommets d'Arta, ceux des monts Odrys, sont assez éloignés pour être revêtus par la lumière de ce gris lumineux, brillant comme un tissu de soie, qui recouvre les montagnes sous le ciel d'Orient dès que nous les voyons à distance. Janina déroule en long ruban sur les bords d'un lac ses maisons, ses mosquées, ses églises; ainsi s'ajoutent à l'aspect grandiose du tableau la variété et la vie que l'eau donne toujours, même à la nature la plus aride.

Le gouvernement d'Épire a imprimé en 1871 une statistique du vilayet dans le *Salinameh* ou annuaire officiel; bien que ce document soit très incomplet et qu'il ne faille pas toujours accepter sans contrôle les renseignemens qu'il donne, nous devons cependant en tenir grand compte. Il est certain que l'autorité a fait faire un recensement, qu'elle a même commencé l'inventaire des champs cultivés et des maisons; elle connaît bien les sommes qu'elle dépense pour la province; si nous devons avoir une crainte, c'est qu'elle exagère ses évaluations. D'autres travaux récents, un rap-

port de M. Stuart, publié dans l'enquête ordonnée par la Grande-Bretagne, sur l'état des classes laborieuses (1), plusieurs études de M. de Gubernatis dans le *Bulletino consolare* du royaume d'Italie, les archives du consulat de France à Janina, enfin les monographies locales, surtout celles qu'avait commencées M. Aravantinos et que sa mort vient d'interrompre, permettent de corriger les chiffres donnés par la Porte.

La superficie du vilayet est de 45,000 kilomètres carrés, la population de 718,000 âmes, ce qui donne en moyenne 17 habitants par kilomètre. La province est divisée en cinq sandjaks, ceux de Janina, de Prévésa, d'Argyro-Castro, de Bérat et de Trikala ou de Thessalie. Il est difficile de savoir quel est le nombre des Turcs; on l'évalue à 10 ou 11,000 seulement; par contre, le *Salinameh* indique 251,000 musulmans, chiffre qui peut être considéré comme certain. Ces mahométans étaient autrefois chrétiens et appartiennent à la race des Chkipétars. Les Albanais d'Épire n'avaient été convertis à la religion grecque qu'imparfaitement, ils ont accepté la croyance nouvelle sans difficulté. La faute de ce changement est au patriarcat de Constantinople, dont la propagande n'avait été ni assez suivie ni assez sérieuse. Ces chrétiens devenus musulmans suivent dans les villes les préceptes du Coran, et même doivent à leur médiocre culture une rigueur intolérante; dans les campagnes, la foi à l'islamisme est souvent aussi incertaine que dans le pachalik de Scutari. Les Albanais représentent les 67 centièmes de la population totale du vilayet. Ils sont surtout groupés au nord dans les provinces de Bérat et d'Argyro-Castro; on n'en trouve plus que 25,000 dans la circonscription de Prévésa. L'élément grec domine donc au sud. La Thessalie est grecque presque tout entière. Si dans le sandjak de Janina le recensement ne donne que 29,000 Grecs, les Albanais hellénisés y forment une masse considérable. Il faut ajouter à ces différentes races 43,000 Valaques, qui habitent surtout les districts de Malakas et d'Aspro-Potamos. Quant aux Slaves, M. Stuart et M. de Gubernatis en portent le chiffre l'un à 18,000, l'autre à 20,000, en admettant qu'ils ont peuplé autrefois le canton de Zagori; mais cette partie de l'Épire, si elle a été habitée par ce peuple au moyen âge, conserve aujourd'hui de ses vieilles traditions grecques qu'on ne peut guère admettre l'influence durable de cette invasion. Le pays de Zagori a une culture tout hellénique; on y retrouve en particulier ces corporations de médecins, célèbres dans la Turquie d'Europe, qui conservent encore les vieilles formules de l'école hip-

(1) *Further reports respecting the condition of the industrial classes and the purchase power of money in foreign countries, London 1879.*

pocratique. Il serait utile, avant que ces pratiques ne disparaissent tout à fait, de les décrire scientifiquement, on y trouverait des usages qui remontent à la plus haute antiquité.

Le budget de la province porte les recettes à 12 millions de francs. La statistique officielle nous rend le grand service de ramener les impôts perçus en Turquie à une classification simple. Il est rare qu'un étranger, même avec de grands efforts, puisse comprendre le système financier, en apparence compliqué, de l'empire ottoman. Je trouve vingt-deux taxes différentes dans un rapport consulaire; le *Salinameh* ne donne que cinq espèces d'impôts, le *verghi*, taxe foncière, le *bédélié* payé par les chrétiens comme compensation du service militaire, auquel ils ne sont pas astreints, les dîmes, les droits sur les bestiaux, et enfin les contributions indirectes. Le *verghi* est fixé à Constantinople pour chaque province; le conseil administratif de Janina divise ensuite la somme que l'Épire doit payer en cinq parties qui correspondent chacune à l'un des sandjaks, puis en autant de groupes que l'on compte de casas ou districts. Ce système diffère peu de celui qui est suivi dans la plus grande partie de l'Europe. Le contingent de l'Épire pour l'impôt foncier est de 2 millions de francs. Le *témétou*, qu'on joint d'ordinaire au *verghi*, est payé par toute industrie à raison de 4 piastres pour 1,000 piastres de revenu. L'impôt militaire est de 4 fr. 60 c. par tête pour chaque famille chrétienne; il donne dans cette province un peu plus de 1 million de francs. Les hommes de douze à soixante ans seuls y sont soumis. Leur nombre doit être d'environ 220,000, chiffre qui s'accorde avec ceux que nous avons adoptés, et qui contredisent les évaluations, à notre sens trop peu élevées, de M. Stuart. Les dîmes sont vendues annuellement au prix de 5 millions. Toutes les autres taxes réunies ne produisent guère plus de 3 millions de francs. On voit que l'impôt en Épire donne une proportion de 17 francs par tête. Ce n'est pas l'exagération des taxes qui provoque les plaintes des raïas, c'est la manière dont elles sont perçues dans un pays qui n'a pas de cadastre, qui pratique le déplorable système des fermes, où le contribuable n'a nulle garantie contre l'arbitraire ou le caprice.

L'argent recueilli dans la province sert en partie à payer les fonctionnaires turcs; le reste est envoyé à Constantinople. La Porte dépense moins de 4 millions de francs dans un vilayet où elle touche 12 millions, encore sur le total de la dépense faut-il compter 2 millions 1/2 pour les traitemens des hauts dignitaires. Le vali reçoit 108,000 francs par année, les cadis et les administrateurs de sandjak touchent chacun 36,000 fr., le chef des finances 24,000, le directeur de la douane et celui de la correspondance 18,000 francs.

Ce sont ces sommes élevées qui absorbent les revenus de la Porte. Le sultan du reste donne l'exemple. Si la liste civile du chef du gouvernement français était calculée par rapport au revenu général d'après les mêmes proportions que celle du grand-seigneur, elle dépasserait 200 millions. Par contre, les employés inférieurs n'obtiennent pas du trésor la somme strictement nécessaire pour vivre. Telles sont les dépenses de l'aristocratie administrative, entourée d'une nombreuse clientèle, qu'elle doit presque toujours s'endetter pour suffire aux frais qui l'accablent; ses subordonnés, pour augmenter leur traitement, sont dans l'obligation de recourir au bakchich.

La Porte dépense en Épire pour l'instruction publique 30,000 fr. exclusivement attribués aux écoles musulmanes. Ces institutions sont nombreuses. Les enfans y passent des années; on aurait tort de croire qu'ils vivent dans l'ignorance, mais il faut du temps pour apprendre à lire le turc, et surtout pour écrire une langue qu'on ne peut bien parler qu'en connaissant l'arabe et le persan. L'âge de quinze à seize ans arrive sans que l'élève sache autre chose que lire et écrire. Deux cent mille francs sont consacrés aux travaux publics. Le gouvernement a commencé trois routes, l'une va de Janina à Arta, l'autre au nord vers Argyro-Castro, enfin la troisième doit rejoindre la capitale du vilayet à l'escale qui est en face de Corfou. Si imparfaits que soient ces chemins, et bien que les pluies emportent les ponts chaque année, le voyageur habitué à l'Orient ne les voit pas sans surprise. Les sommes que produisent les impôts disent la pauvreté du pays, bien que la Thessalie ait des plaines magnifiques, le Pinde de belles forêts, qu'une grande partie de l'Épire, laissée en friche, puisse être cultivée. Comme dans tous les pays où l'agriculture est négligée, l'Épirote préfère l'élève des moutons et des chèvres au labourage. On compte dans la province, d'après la dîme, 3 millions de ces animaux, c'est-à-dire 37 têtes par maison; la France n'en possède pas plus de 5 par famille. Ces vastes troupeaux sont un obstacle à tout progrès de la culture; ils détournent le paysan du travail pénible en lui assurant d'assez forts bénéfices sans qu'il s'impose de fatigue, ils encouragent la paresse, ils empêchent le reboisement des montagnes, où les pousses des jeunes arbres sont détruites chaque année; ils sont un des fléaux du pays.

L'administration présente dans cette province tous les caractères que nous avons remarqués précédemment dans le vilayet d'Andrinople. Ce qui est en Épire un sujet d'études plus neuf, c'est le caractère même de la population chrétienne. Presque exclusivement albanaise au nord, elle subit tous les jours l'influence des Grecs,

s'instruit dans leurs écoles, se sert de leur alphabet pour écrire sa langue, partage leurs idées. Nombre de patriotes d'origine chkipétare qui avaient acquis une grande fortune l'ont consacrée à des œuvres helléniques. Dans les districts méridionaux où l'élément grec est prédominant, on trouve une population plus intelligente, moins cultivée que l'Hellène de la Grèce propre, plus énergique et plus rude. La Basse-Épire, qui commence à Janina, n'a jamais entrevu que de loin la civilisation hellénique. Pour Thucydide, la Grèce civilisée s'arrêtait à Naupacte; les Étoliens, à ses yeux, étaient déjà des barbares qui vivaient toujours en armes; les Acarnaniens ne se sont jamais mêlés que par exception aux événements qui passionnaient le Péloponèse et l'Attique. Le pays des Molosses-Épirotes resta plus isolé encore. Hérodote plaçait dans ces régions, aux frontières extrêmes du monde grec, l'oracle pélasgique de Dodone, sanctuaire mystérieux où les arbres prédisaient l'avenir, où les forêts étaient le temple de la Divinité. On ne trouve plus en Épire les restes d'un seul édifice qui témoigne d'une civilisation avancée, si on excepte les grandes et belles ruines de Nicopolis, cette capitale de fondation récente qu'Auguste éleva près du promontoire d'Actium en souvenir de sa victoire, et, comme les historiens le marquent clairement, pour créer un centre d'industrie et de progrès dans un pays resté jusque-là sauvage. Toutes ces constructions sont en briques; elles frappent par le vaste développement de l'enceinte encore intacte, par les masses qui servaient de soubassement aux édifices; les temples et les palais étaient autrefois revêtus de plaques de marbre ou de stucs élégans. Deux grands théâtres, des bains, d'autres monumens dont la destination n'est plus certaine, s'élèvent à côté des aqueducs et des murs, au milieu des grandes herbes que parcourent des troupeaux de bœufs et de chèvres, entre deux mers qui baignent un isthme étroit, en face des chaînes entassées de l'Acarnanie. La ville qui fut bâtie en ce lieu reçut des administrateurs, des soldats, quelques familles riches; elle vécut au milieu d'un luxe dont les écrivains de l'antiquité nous ont dépeint l'éclat; elle n'eut que peu d'influence sur le reste de la province, qui garda ses vieilles mœurs. On ne voit partout en Épire qu'un seul genre de constructions, ce sont les murs dits pélasgiques ou cyclopéens. Ils sont plus nombreux dans cette province qu'en aucun autre pays du monde ancien; ils font le grand intérêt pour l'archéologue d'un voyage dans ces régions. Dans la seule vallée de Paramythia, on trouve dix ou douze enceintes de ce genre. Elles sont aussi fréquentes sur les deux rives de l'Aoüs; c'est par centaines qu'il les faut compter dans toute l'Épire. Cette architecture a même laissé dans le pays des villes entières, comme celle de Kastritza, où les murs, les rues, les soubassemens des maisons,

nous montrent ce que devait être une cité cyclopéenne. Zalongo possède de belles voûtes pélasgiques qui témoignent déjà d'une véritable habileté, un palais bâti dans ce style, et, ce qui frappe davantage encore, un théâtre. Il est facile de voir que ce mode de construction ne doit pas être toujours attribué à la haute antiquité, qu'il se conserva dans un temps où le monde antique avait déjà une culture très avancée. Il témoigne toutefois du peu d'influence qu'eut l'art grec sur ces contrées.

L'histoire ne contredit pas les monumens. La vie de Pyrrhus, surtout pour l'époque qu'il passa dans son pays natal, nous dépeint l'Épire comme un état barbare; le pays était resté soumis à des rois quand le principat avait disparu de toute la Grèce. On retrouve dans Plutarque une suite de détails de mœurs que les coutumes des Albanais modernes expliquent seules; son héros même, bien qu'élevé en Égypte et en Macédoine et doué de qualités supérieures, ne fut jamais qu'un condottiere de génie. Nous le voyons se jeter en Macédoine sans autre motif que le désir de faire une razzia, passer d'une cause à une autre, rechercher les combats singuliers, se mettre au service de quiconque l'appelle. Bien qu'il commande à des soldats de différentes nations, une petite troupe d'hommes dévoués ne l'abandonne jamais; c'est avec elle qu'il parcourt le monde. Dédaigneux des lettres, insensible aux arts, étranger aux qualités comme aux défauts des Grecs, il ne recherche que la mêlée et l'action, moins encore pour les triomphes de tactique, bien qu'il y ait excellé, que pour le rôle personnel qu'il joue, l'épée à la main, en face de l'ennemi. Pyrrhus est le héros de l'Épire, le seul grand homme qu'elle ait produit dans les temps anciens, au moment même où la Grèce n'allait plus avoir de grands hommes.

Au moyen âge, cette race eut des chefs qui rappellent le roi des Molosses, mais dont le rôle fut moins illustre; tel fut, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, le plus remarquable d'entre eux, Mercure Boua, dont le monument funèbre se voit aujourd'hui à Trévise. Coronaios de Zante a raconté sa vie dans un poème en vers grecs qui est conservé à la bibliothèque de Turin (1). Mercure quitte de bonne heure sa patrie; il prend part aux guerres d'Italie, tantôt dans un camp, tantôt dans un autre; il recherche moins la solde et le butin que l'activité. Ses compagnons d'armes et lui ne savent que se jeter dans le combat. Venise les soumet parfois à une discipline; elle en fait alors une cavalerie légère qu'elle lance pour engager l'action ou pour la terminer. Ce qui domine en eux, c'est l'ardeur, l'impétuosité, un courage qui ne regarde rien. Ils ont décidé plus d'une

(1) Le gouvernement grec vient de publier ce poème, qui a paru par les soins de M. Sathas, avec une importante introduction sur le caractère et l'histoire des Épirotes.



fois de victoires importantes. On peut répéter à leur sujet ce que Plutarque disait de Pyrrhus : « le repos leur est inconnu; ne faire de mal à personne, ou n'en point subir, leur est insupportable. » Mercure lui-même, retiré à Venise, a dicté le long récit de ses exploits au pauvre scribe qui les mettait en vers. Nous avons là une histoire de l'Europe depuis 1495 jusqu'à 1520, racontée comme pouvait le faire un Épirote. Ce chef de bandes avait vu de près Charles VIII et Louis XII, il avait assisté aux conseils de Jules II, à ceux du sénat de Venise; il peint à sa manière ces personnages et ces assemblées. Peu d'œuvres littéraires ont au même point cette étrange naïveté; c'est là un poème unique où il faut chercher non-seulement le tableau des mœurs épirotes au début des temps modernes, mais surtout un exemple des sentimens très simples qu'éprouvent les rudes intelligences en face de la civilisation, des pensées indécises, des réflexions incomplètes qui les agitent, et qu'elles essaient en vain d'exprimer.

Cette énergie du caractère s'est montrée à nouveau il y a cinquante ans, lors de la guerre de l'indépendance. Les Albanais hellénisés se trouvent mêlés à tout ce qui se fit alors d'héroïque; ils peuvent être fiers de leur part de gloire. Ils ont donné à cette lutte Karaiskakis, Zaïmis, Miaoulis, Botzaris, Canaris et vingt autres, nés en Épire, ou de familles exilées qui étaient venues se fixer en Grèce. On sait le désespoir de ces femmes qui se jetèrent du haut des rochers de Zalongo pour échapper aux musulmans, et tous ces faits d'éclat qui, chantés alors par nos poètes, sont encore racontés dans le pays. La désolation des montagnes de Souli, où on ne voit au milieu des hauts sommets à pic, des ravins et des gorges, qu'une forteresse turque, rappelle l'héroïsme des habitans de cette contrée. Quelques rares bergers qui conduisent des chèvres au milieu de ces pierres montrent la citadelle avec colère. L'un d'eux insulta le gendarme qui nous précédait, aucune violence ne put forcer ce Souliote à rétracter ce qu'il avait dit; le Turc, vaincu par cette obstination, le laissa aller la figure tout en sang; ce garçon de quinze ans en s'éloignant répétait ses injures, et criait que le jour de la vengeance viendrait. Il y a là une force de caractère qui n'est point dans les habitudes générales des Grecs. Ce peuple a presque toujours depuis des siècles un courage plus souple, plus réfléchi, plus habile; les Grecs souhaitent que cette âpreté soit mise tôt ou tard au service de leur cause. Les Épirotes, moins intelligens que les autres Hellènes, ont du reste plus de suite dans les idées, une imagination moins vive, une conduite plus simple, et par là encore ils pourraient être d'utiles alliés.

Les communautés purement grecques de l'Épire ont les mœurs et les institutions que conserve partout en Turquie la famille hellé-

nique. Si on se borne à les étudier dans cette province, on n'en comprendra ni la force ni la faiblesse; pour en voir toute l'importance, il faut les considérer dans l'empire ottoman tout entier. Les idées et les aspirations de cette race, dispersée dans des pays si divers, ont toujours exercé en Orient une grande influence; elles forment ce qu'on appelle l'hellénisme.

## II.

On compte en Turquie environ 2 millions de Grecs, partagés à peu près également entre les provinces d'Asie et celles d'Europe. Si nous ajoutons à ce chiffre celui de la population du royaume de Grèce, nous n'arrivons pas à plus de 3 millions  $1/2$  d'Hellènes. Il semblera peut-être que ce total est peu élevé, mais il faut remarquer combien les races sont divisées en Orient. On porte à 4 millions le nombre des Arméniens; 2 millions seulement dépendent de la Sublime-Porte. Les Albanais sont beaucoup moins nombreux que les Grecs. Quant aux Slaves chrétiens, — les seuls dont nous devions nous occuper ici, — les Serbes des provinces immédiates, les Bosniaques, les Bulgares et les Croates, peuvent être évalués au chiffre de 3,800,000.

Si on excepte la Thessalie, le sud de l'Épire, les îles de l'Archipel et quelques parties de la Macédoine, les Grecs se trouvent établis le long des côtes, ils forment une bordure que l'on retrouve tout autour de l'empire ottoman. Ainsi les ports de l'Asie-Mineure sont, pour la plus grande partie, en leur pouvoir; ainsi ils occupent les deux rives de la mer de Marmara, et dans le Pont-Euxin on les rencontre depuis Constantinople jusqu'au Danube, depuis le Bosphore jusqu'à Trébizonde. Le reste de la race est répandu à l'état de colonies dans les pays slaves et en Asie. Les Grecs sont donc partout, bien qu'ils ne possèdent en propre que des provinces peu étendues. La situation des Arméniens est loin d'être aussi favorable. Le territoire qu'ils occupent n'est qu'une sorte de bande qui touche à la mer au nord par le Caucase, au sud par la Cilicie, et qui traverse l'Anatolie tout entière. La plupart, enfermés dans leurs provinces, jouissent d'une indépendance sauvage qui inquiète peu le gouvernement turc. Les Slaves vivent isolés dans leurs montagnes ou dans leurs plaines. On sait que les plus nombreux d'entre eux, les Bulgares, sortent à peine de la barbarie. Les qualités les moins contestées des Grecs leur ont donné jusqu'ici une évidente supériorité sur les autres races de l'empire; leur esprit d'entreprise, leur activité commerciale, leur habitude de la mer, les distinguent, même pour l'observateur le moins attentif, des Slaves et des Albanais. Si l'Arménien est habile au négoce, il se tourne très peu vers l'Europe; ce peuple

asiatique semble se rappeler toujours ses origines. Ses plus riches communautés, dans les grandes villes de Turquie, vivent chez elles sans rapport avec les autres familles chrétiennes qui les entourent.

Les Grecs doivent aux legs que leur a faits l'empire byzantin, aux sympathies de l'Europe qui leur ont souvent donné un utile appui, d'autres avantages plus précieux. L'empire de Constantinople leur a laissé l'administration des chrétiens d'Orient qui prennent le titre d'orthodoxes. Depuis trois cents ans, ce sont les Hellènes qui gouvernent presque tous les non-musulmans de la Turquie. Certes les cadres de l'ancienne église ont été modifiés. Des circonscriptions qui comprenaient douze évêchés n'en comptent plus qu'un ou deux; telles sont celles de Philippopolis, d'Andrinople, de Janina. Il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui encore la race grecque garde seule le privilège de donner des évêques aux orthodoxes de la Turquie. La haute église est tout entière en son pouvoir; or, pour les chrétiens, dans l'empire ottoman, l'évêque représente l'administration; non-seulement il règle les mariages et les divorces, mais il veille à l'exécution des testamens; il a la haute main dans la question des écoles, dans celle des hospices et de tous les établissemens d'utilité publique. La plupart des contestations civiles sont portées à son tribunal. Dans les conseils du gouvernement, où se décident les affaires des finances et de justice, il est, aux termes de la nouvelle loi sur les vilayets, le représentant légal de la communauté. C'est par son intermédiaire que passent les plaintes des raïas à l'autorité. Il a entrée partout et en tout temps, et, quand il veut parler un langage ferme, il est rare qu'il ne soit pas écouté. Par ses relations avec Constantinople, par son influence auprès de la société du Phanar, par les journaux, qui commencent à prendre en Orient une réelle importance, il peut faire échec au pacha le plus influent.

Les chrétiens de la religion grecque forment pour la Porte la nation des Romains (τὸ ἔθνος τῶν Ρωμαίων). On reconnaît ici l'ancien titre des empereurs de Constantinople, qui s'appelèrent jusqu'au dernier jour *rois des Romains*. Les Ottomans donnent encore à la Turquie d'Europe le nom de pays des *Roms*. Cette nation compte 6 millions d'âmes, dont 1 million seulement en Asie. Elle était plus nombreuse de près de moitié alors que les Principautés et la Serbie formaient des provinces immédiates. Si réduite qu'elle soit, elle reste la plus importante des communautés chrétiennes de l'Orient. Les Latins, qui n'ont jamais eu d'influence politique, et qui du reste sont divisés en très petits groupes, ne vont pas au nombre de 900,000; on ne compte guère plus de 2 millions d'Arméniens de la secte d'Eutychés. Si les musulmans forment en Asie les trois quarts de la population totale, ils atteignent à peine en Europe le chiffre de 4 millions.

La Porte reconnaît dans la nation des Romains quatre églises auto-céphales, celles d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie et de Constantinople; mais les prélats qui gouvernent les trois premières admettent la suprématie de l'évêque de Constantinople, ils n'administrent que des circonscriptions peu importantes, ils se sont toujours groupés autour de leur supérieur naturel, qui leur prête l'appui de son autorité. Le patriarche œcuménique, en laissant de côté trente-six ou trente-sept circonscriptions qui relèvent des autres patriarchats, administre l'église avec le concours de cent dix-sept évêques ou archevêques. L'union des diocèses et du trône de Constantinople fait la force de l'église grecque. Le lien qui rattache les évêchés à la métropole n'a jamais été une simple fiction. Les relations sont de tous les jours entre le Phanar et les provinces les plus éloignées. Le patriarche a pour assesseurs sept métropolitains pris dans les diocèses les plus différens. Les évêques sont choisis par lui; il les connaît personnellement. Il les a vus arriver encore jeunes à l'école ecclésiastique de Constantinople; ils ont en général habité sa maison, comme secrétaires ou comme serviteurs. On sait très bien dans l'église grecque que, pour obtenir les hautes charges ecclésiastiques, il faut avoir fait partie de cette clientèle. Une fois pourvu de la dignité épiscopale, un prélat est sans cesse appelé à Constantinople. Pour la moindre difficulté ou avec ses fidèles, ou avec le gouvernement, il vient se justifier lui-même. Les pièces écrites n'ont que peu de valeur en Orient, et la présence des parties est toujours indispensable. Il est rare qu'on ne trouve pas au Phanar des évêques de toutes les provinces de l'empire. Les difficultés des moyens de transport en Orient ne sont pas un obstacle aux voyages. Un évêque ne peut arriver aux sièges vraiment fructueux qu'au prix de longs et difficiles déplacements. Il faut qu'il suive la hiérarchie, qu'il commence sa carrière par les évêchés les plus pauvres pour parvenir ensuite à ceux qui sont richement dotés. Comme le fonctionnaire turc, le métropolitain grec passe donc une partie de sa vie sur les mauvaises routes de l'empire. Un évêque d'Épire, chez lequel nous recevions l'hospitalité cette année, avait habité successivement l'Arménie, la province du Pont, celle du Danube; il s'appretait à partir pour Éphèse. Les canons du reste établissent ce lien du patriarchat et des provinces. Le saint-synode compte onze ou douze représentans laïques des communautés d'Asie et d'Europe. Quand le siège est vacant, les diocèses envoient leur bulletin de vote; dix-huit villes nomment chacune un député qui vient prendre part personnellement à l'élection. Il n'arrive pas qu'un Grec influent de la province la plus éloignée se rende à Constantinople sans visiter le patriarche, et quelle influence en Turquie peut être durable, si elle n'est pas consacrée par de fréquens voyages

dans la capitale? De cet usage et de ces mœurs, il résulte que tous les Grecs riches des diocèses sont connus personnellement du saint-synode et se connaissent entre eux, que l'union de toutes les parties de la communauté est plus étroite qu'on ne se le figure d'ordinaire en Occident, qu'aucune église ne s'isole, que les traditions et les idées sont les mêmes partout.

Cette forte constitution ecclésiastique rend l'hellénisme présent partout et à chaque heure dans l'empire ottoman; elle n'eût pas suffi à maintenir l'activité de la race; deux autres institutions lui ont conservé dans les communautés composées seulement de Grecs une vitalité toujours jeune : ce sont les administrations locales et les écoles. Le moindre village grec a des commissions élues, des *épitropies*, chargées de régler les questions d'un intérêt général. Elles doivent tout au moins, dans le hameau le plus pauvre, surveiller les églises, gérer les biens légués à la communauté, imposer les taxes que paie chaque famille. L'élection est annuelle; les membres choisis se réunissent plusieurs fois par mois. Dans les villes, ils sont très nombreux et se partagent les affaires; ainsi à Janina, à côté du conseil des écoles, on trouve ceux de la métropole, de l'hospice, des orphelins. Si les Grecs ne s'occupaient pas de leurs intérêts les plus immédiats, aucun pouvoir n'y songerait pour eux; la Porte ne s'adresse aux raïas que pour leur demander des taxes; ces impôts une fois perçus, pourvu que la paix soit assurée, son rôle est fini. Cette participation aux affaires publiques a toujours passionné les Grecs; ils ne comprendraient pas qu'il leur fallût y renoncer. Personne ne s'en désintéresse; l'égalité est complète entre tous les membres de la communauté parce que les différences de culture intellectuelle sont nulles, que les habitudes sociales restent les mêmes, quelles que soient les conditions de fortune, que tous s'expriment avec une grande facilité et portent dans les affaires la même intelligence. Bien que le haut clergé soit le patron naturel de ces conseils, qu'il décide souvent du choix des membres et qu'il les réunisse d'ordinaire à l'évêché, l'indépendance des laïques est complète. Le bas clergé grec, qui est marié, se mêle à la vie de tous; il ne forme pas une caste, il ne se distingue des fidèles que par le privilège qui lui est réservé de procéder aux cérémonies du culte. Il n'a pas une instruction qui puisse lui assurer une autorité supérieure. Il ne trouve aucune opposition chez un peuple qui partage toutes ses croyances. Les évêques n'ont point d'apostolat à entreprendre, nul ne mettant en doute les doctrines religieuses. Depuis trois siècles, aucune querelle intéressant la morale ou la foi ne s'est élevée parmi les orthodoxes. Cette église a renoncé à la prédication; il lui est même inutile d'appeler les fidèles à la pratique de devoirs religieux dont nul ne s'affranchirait sans

faire acte de mauvais patriote. Pour l'administration civile, les métropolitains doivent trouver leur principale force dans le concours des commissions. Le clergé et les laïques s'entendent donc sans difficulté; ils sont associés dans une œuvre commune, comme du reste ils se trouvent réunis pour l'élection au trône œcuménique. Ce n'est même pas au nom de la foi que parle et agit surtout l'évêque; il est plutôt le représentant de l'ancien empire byzantin que d'une secte religieuse. C'est ce qui fait qu'un clergé à bien des égards médiocre ne provoque aucune critique chez un peuple intelligent. Le pape a toujours été en communauté d'idées avec la nation. Dans un pays où l'église a légalement une si haute autorité, toute velléité de tyrannie religieuse est inconnue.

Comme il n'y a pas de hameau sans *épitropies*, on n'en trouve pas non plus un seul qui ne possède au moins une école primaire; le nombre des Grecs qui ne savent pas lire est très peu élevé. Ces écoles se divisent en deux classes, les unes donnent l'enseignement mutuel, les autres ce qu'on appelle dans le pays l'instruction hellénique, c'est-à-dire que leur programme renferme tout ce qu'un Hellène doit savoir : le grec ancien, l'histoire générale, l'arithmétique, les élémens des sciences naturelles. Les élèves perdent même beaucoup de temps à traduire quelques pages de latin et font des exercices français. Si imparfaite que soit cette éducation, elle entretient le goût des choses de l'esprit. Les Grecs y attachent la plus grande importance; partout on trouve des legs faits aux écoles. Le saint-synode s'occupe souvent des programmes; on peut voir dans la correspondance récemment publiée du patriarche Grégoire, mis à mort par la Porte au début de la révolution grecque, une longue suite de lettres qui leur sont consacrées. En 1857, le patriarche a revu le règlement général de ces institutions; son encyclique fait autorité aujourd'hui. Quelques établissemens se distinguent par une plus grande importance. Tel est à Constantinople celui que l'on appelle la *grande école de la nation*, véritable gymnase où on suit les programmes de nos lycées; tels sont le gymnase de Philippopolis, qui possède une belle bibliothèque et un musée, celui d'Alexandrie, fondé par les frères Abéti, celui de Janina, qui compte déjà deux siècles d'existence et qui porte aujourd'hui le nom de ses derniers bienfaiteurs, les frères Zosimas. Le collège de Janina existait au xvii<sup>e</sup> siècle, sous le nom d'école de Gkiouma, grand marchand de Venise, qui avait donné l'argent nécessaire pour l'établir. En 1820 un incendie détruisit tous les établissemens de la communauté grecque. Huit ans plus tard, cinq frères épirotes, Jean, Anastase, Michel, Zoïs et Nicolas Zosimas, fixés en Russie, où ils avaient fait fortune, attribuèrent tous leurs biens à la ville pour rétablir le gymnase et un hospice. Le premier fonds, dont une partie a été

perdue à la suite des événemens politiques et aussi par le fait de gestions compliquées, mais qui a reçu depuis de nouveaux legs, donne en ce moment un revenu annuel de 110,000 francs. La fondation créée par les frères Zosimas comporte un lycée de quatre classes et une école hellénique; elle compte près de 300 élèves, elle possède une bibliothèque où on trouve tous les classiques français, nos encyclopédies, les grandes collections latines et grecques, plus de livres qu'il n'en faut pour entreprendre des travaux sérieux. Un cabinet de physique a été acquis sur la même dotation; selon les intentions des donateurs, les professeurs ont rédigé et fait imprimer des livres qui sont donnés gratuitement aux élèves; des bourses sont attribuées aux enfans pauvres, qui logent chez des particuliers aux frais de l'institution; enfin deux jeunes Grecs qui ont fait preuve de zèle et d'intelligence vont chaque année compléter leurs connaissances dans une des grandes universités de l'Europe.

L'histoire de ce gymnase est celle de tous les établissemens d'instruction dans les villes de Turquie, tous sont l'œuvre de particuliers généreux qui d'ordinaire ont fait fortune au dehors. Ainsi, dans un petit village situé en face d'Argyro-Castro et qui compte à peine cent maisons, la libéralité d'un Grec de Constantinople, M. Christaki Zographos, institue aujourd'hui un orphelinat et une grande école où on réunira, pour les élever gratuitement, les enfans de la contrée. De si honorables bienfaits ne sont pas destinés à être connus; en Épire même, bien des Grecs les ignorent. Un médecin de Janina, M. Lambridis, vient de publier la description du canton de Zagori; il a donné pour chaque village les sommes attribuées aux écoles; c'est par centaines qu'il cite les noms de ces bienfaiteurs. De pareilles monographies qui n'arrivent pas en Europe nous permettraient cependant de mieux comprendre ce qu'est l'hellénisme. La reconnaissance des Grecs est assurée à ces dévoûmens. L'école de Zosimas célèbre par des services annuels la mémoire de ceux qui l'ont fondée ou qui l'ont enrichie; leurs noms sont récités dans les prières publiques. Cette piété est générale dans toutes les communautés grecques pour les bons patriotes; ils sont les *évergètes* des temps modernes. On se tromperait bien de penser qu'ils sacrifient surtout à la gloire; ils obéissent à une passion plus haute, l'amour de leur race.

J'assistais dernièrement en Épire à une de ces audiences quotidiennes que les évêques donnent à leurs fidèles et qui commencent le matin pour finir avec la nuit. Dans la foule de gens de toute condition qui se présentaient devant le prélat avec cette familiarité respectueuse propre à l'Orient, se trouvait une pauvre vieille femme. Elle eut quelque peine à expliquer l'affaire qui l'amenait. Nous

comprimés enfin qu'elle avait perdu son fils Nicolas, que tous ses parens avaient de quoi vivre, et qu'elle voulait léguer sa cabane et ses deux vaches, le peu qu'elle possédait, en tout 2,000 drachmes, à la nation. Par ce mot, elle entendait la ville d'Athènes; mais elle demandait au métropolitain de la conseiller et d'attribuer cette fortune à une œuvre qui intéressât la race tout entière. Il fut convenu que l'école pour les jeunes filles, fondée dans le royaume hellénique par M. Arsaki, recevrait 1,000 drachmes, et l'université le reste de cette fortune. Ce dévouement à l'hellénisme se retrouve sous toutes les formes, souvent chez des Grecs qui ne savent rien de la politique ni de l'histoire. Un sentiment plus fort que toute science leur persuade que la Grèce peut beaucoup pour la cause commune. Les Hellènes, qui sous la domination turque avaient su conserver les caractères propres à leur race, ont vu enfin en 1830, après une lutte de dix années, un tiers d'entre eux affranchi. Ce royaume de si médiocre étendue, qui commence aux monts Odryes pour finir au cap Matapan, qui compte la population de trois de nos départemens, devait exercer une puissante action sur le développement de l'hellénisme. Il était d'abord pour toute la race le gage d'un avenir meilleur; par cela seul qu'il se constituait, il prouvait que tout dans les espérances des Grecs n'était pas une chimère. Il devait rester une première preuve de ce que peut une nationalité qui ne désespère pas d'elle-même. Les conditions dans lesquelles il fut créé ne lui permirent pas de mettre la force au service des raïas, encore soumis à la Porte, il n'a pu par sa diplomatie que très peu modifier leur condition; mais il est devenu une sorte de territoire sacré où tout le patriotisme des Hellènes répandus en Europe, exilés jusque dans l'Inde ou en Amérique, a travaillé à l'œuvre de leur commune grandeur. Ce qu'ils ont voulu surtout, souvent sans s'associer aux querelles qui divisaient le pays et en déplorant les erreurs politiques de leurs frères devenus libres, c'est fonder, sur la seule terre qui leur appartient en propre, des institutions capables de servir au progrès et à la gloire de toute la race. C'est ainsi qu'ils ont établi l'université d'Athènes; elle est l'œuvre de la nation et non du gouvernement, des Grecs de tous les pays plus encore que de ceux du royaume. Quand il a fallu construire le palais où se font les cours, la Grèce propre a donné 308,000 drachmes, les souscriptions des Grecs de Turquie et de tout l'Orient se sont élevées au chiffre de 422,000 drachmes. Ces listes ont été publiées; on y trouve l'offrande des plus petites bourgades. Ce sont les piastres du peuple entier qui ont rendu possible ce monument; ce sont elles aussi qui après que l'édifice a été bâti lui ont constitué une dotation. Le recteur à la fin de chaque année lit la liste des dons faits à l'université, des propriétés qui lui ont été léguées; à côté d'un bois situé en Vala-



chie, on trouve un *bakal* ou cabaret perdu sur la côte de l'Asie-Mineure, des maisons dans des hameaux inconnus; à côté d'une grande manufacture comme celle d'Emmanuel Constantin, à Mansoura, vingt échoppes et de pauvres cabanes. Le total de ces revenus annuels monte à 140,000 drachmes. Une plaque de marbre placée dans le palais de l'université, au haut de l'escalier principal, porte les noms de ces bienfaiteurs qui appartiennent à des pays si divers. L'institution fondée ainsi est vraiment l'œuvre des Hellènes, l'œuvre de la nation tout entière.

C'est également par des dons qu'ont pu être entrepris à Athènes ces beaux édifices qui vont être terminés : l'académie, l'école polytechnique, le musée, monumens dignes des plus grandes villes. Le Rizarion, séminaire pour les prêtres, doit son nom au Grec libéral qui l'a doté; de même l'Arsakeion, qui est consacré à l'instruction des jeunes filles. Athènes est l'école des Hellènes; non-seulement les professeurs qu'on y trouve sont nés pour la plupart en Turquie, mais les élèves de toutes les provinces ottomanes viennent les entendre. L'université compte quatre facultés, 40 professeurs et annuellement de 1,000 à 1,100 élèves. En 1867, sur 373 candidats qui, depuis 1840, avaient passé avec succès les examens de la faculté de droit, on comptait 5 Thraces, 6 Macédoniens, 15 Épirotes, 3 Thessaliens, 6 Ioniens; pour la médecine, 13 habitans de Constantinople, de Philippopolis et d'Andrinople, un même nombre de Macédoniens, 34 Épirotes, 20 Thessaliens. La Grèce envoie des médecins dans toutes les provinces de l'empire ottoman. Ce qui est peut-être plus important encore, c'est le nombre d'institutrices qui sortent chaque année de l'Arsakeion. Sur l'Adriatique, à Durazzo, dans le Balkan, à Philippopolis, au centre de l'Anatolie, à Angora, on trouve des jeunes filles qui ont fait leur éducation dans cette école. Elles habitent les enfans au travail domestique, à la couture en même temps qu'elles leur enseignent les élémens des lettres et des sciences. Il n'existe peut-être pas dans toute la Grèce de création plus utile que l'Arsakeion. Certes les sœurs françaises, qui se sont établies partout, rendent de sérieux services, mais elles appartiennent à une religion qui n'est pas celle du pays; si grande que soit la confiance que les habitans leur témoignent, elles viennent d'Occident, et souvent tous leurs efforts ne peuvent triompher des obstacles qu'elles trouvent dans la différence des mœurs, des habitudes et des croyances. Aucune éducation ne vaut celle qu'un pays se donne lui-même, quand ses maîtres connaissent à la fois les meilleures méthodes des nations étrangères, et le caractère propre aux enfans qu'ils doivent instruire.

La Grèce a compris combien, par les privilèges de liberté qui lui sont assurés, elle pouvait contribuer au progrès des Hellènes de

Turquie. Elle a fondé une société dont l'objet est d'établir des écoles, de publier des livres d'éducation, soit en traduisant des manuels consacrés par l'usage en Allemagne et en France, soit en en composant de nouveaux. Cette société, qui prend le nom de Syllagos pour le progrès des lettres grecques, a ouvert un concours sur des questions de philologie et sur les méthodes d'éducation qu'il serait le plus convenable d'appliquer dans le pays. Les Grecs de tout l'Orient ont contribué à former les fonds nécessaires pour cette œuvre. En trois années, de 1868 à 1871, elle avait reçu 190,000 drachmes, créé seize écoles en Turquie, dépensé 17,000 dr. pour imprimer et distribuer des livres élémentaires. La tâche qu'elle entreprend avait du reste été comprise et commencée, bien que dans des conditions un peu différentes, par le Syllagos philologique de Constantinople, qui a publié d'importants comptes-rendus et provoqué par ses concours de bons travaux sur les questions nationales. Depuis trois ans, nombre de villes dans l'empire ottoman fondent des associations semblables. Il est à prévoir que la science ne doit pas toujours attendre grand profit de ces académies naissantes, que beaucoup d'entre elles n'auront pas le succès assuré à celle d'Athènes; mais il y a là un signe d'activité, une marque de bon vouloir qui ne sauraient nous laisser indifférens. La confraternité de toutes les parties de la race est mise en lumière par ces institutions qui se ressemblent toutes; on voit là une preuve nouvelle de l'intérêt que les Grecs portent à l'instruction. Nous avons du reste à Paris la société des études grecques, qui prouve par la liste de ses membres, où figurent des Hellènes de tous les pays, la libéralité avec laquelle cette race s'associe à toute œuvre qui peut servir à la culture nationale. M. Zographos, le patriote même qui a fondé au fond de l'Épire, dans le village perdu où est née sa famille, une école richement dotée, a créé un prix qui est donné chaque année en France au travail le plus utile à l'avancement des études grecques.

Le Syllagos d'Athènes a été reconnu récemment, par ordonnance royale, institution d'utilité publique. Une circulaire du 22 mai 1871, adressée par M. Koumondouros aux consuls grecs en Turquie, leur ordonne de seconder les efforts de la société. Cette lettre officielle établit que toute propagande politique est contraire au but de l'institution; mais elle marque clairement que le représentant de la Grèce dans une ville turque doit intervenir dans l'administration de la communauté chrétienne soumise à la Porte, lui faire connaître les programmes scolaires, offrir les fonds indispensables à la création d'écoles nouvelles, aider au recrutement des maîtres. Les agents du gouvernement d'Athènes adresseront des rapports suivis à leur supérieur hiérarchique; ils auront soin de recueillir les antiquités, de surveiller les fouilles, de protéger les monumens. Le ministre ne

parlerait pas autrement aux sous-préfets du royaume. Telle est la situation de la Turquie, qu'elle voit sans se plaindre l'étranger mêlé à ses affaires intérieures. Si de pareilles prescriptions étaient exécutées scrupuleusement, les écoles si nombreuses de l'empire ottoman seraient dirigées, en moins de deux ans, par un ministre du roi George. Cette circulaire n'aura pas des résultats aussi importants; elle trace du moins un programme que l'initiative privée réalisera en partie.

### III.

Comme on le voit, les principales forces de la cause hellénique en Turquie sont aujourd'hui la constitution de l'église orthodoxe, le caractère de la race, le goût qu'elle montre pour l'instruction, enfin l'existence même du royaume de Grèce. Il s'en faut toutefois que les maux dont souffre l'hellénisme soient sans gravité. La dignité de l'évêque est souvent compromise par des préoccupations d'argent auxquelles il ne peut se soustraire. L'usage est qu'il paie au patriarcat le jour de son investiture une somme qui varie de 3,000 à 20,000 francs; il lui doit chaque année des redevances considérables. Le budget publié par le Phanar en 1867 porte à 6 millions de piastres les sommes payées annuellement par les 117 évêchés de l'empire turc. Le métropolitain a de plus une clientèle et des parens qui vivent des biens ecclésiastiques; il devient d'ordinaire un percepteur d'impôts qui donne beaucoup de temps à la rentrée de ses revenus; il va les recueillir lui-même, souvent aussi il recourt à l'autorité musulmane, qui lui prête volontiers des soldats et enchaîne ainsi son indépendance. Il est très peu d'affaires qui ne se terminent par un déboursé d'argent de la part des fidèles qui ont eu recours à lui; il se fait payer pour les divorces, pour les héritages, pour tous les arrêts en matière civile; l'excommunication du prêtre ou du laïque se rachète à prix d'argent; l'amende est la seule peine que l'évêque inflige. Il est bien évident que, ne recevant rien de l'état, l'église doit vivre par les fidèles. Beaucoup d'abus qui nous choquent ont eu pour origine la nécessité. Ainsi le pope achète sa cure, c'est-à-dire que le titulaire d'une église doit participer pour une somme fixe à l'entretien d'un siège métropolitain, s'engager à une redevance. Ainsi il est naturel que chaque diocèse donne au trône patriarcal une partie des impôts qu'il perçoit. L'abus s'est produit le jour où ces préoccupations l'ont emporté sur le souci du progrès moral. Toutefois ces défauts n'ont vraiment de conséquences funestes que dans les pays où la race n'est pas grecque, et ici nous touchons à un des plus grands dangers qui menacent l'hellénisme.

Le caractère exclusivement hellénique de la haute église orthodoxe devait avoir tôt ou tard des conséquences qui se produisent depuis quelques années, et qui mettent en péril la puissance du patriarcat. En trois siècles, les évêques grecs des provinces slaves n'ont rien fait pour leurs fidèles; ils n'ont fondé ni écoles, ni séminaires, le bas clergé même est resté dans une ignorance qui lui permet à peine de comprendre les offices qu'il lit. Le Grec a un si complet mépris pour le Bulgare, pour le Bosniaque ou l'ancien Serbe, qu'il n'a jamais songé que ces populations sortiraient un jour de leur torpeur. Ces peuples ont porté patiemment une double tyrannie, tyrannie militaire et administrative des musulmans, tyrannie religieuse de l'église. Ils ne veulent pas aujourd'hui secouer la première; la seconde leur paraît d'autant plus odieuse qu'elle est exercée par des raïas chrétiens sur d'autres raïas également chrétiens. Ils remarquent avec toute justice que, payant des sommes considérables au patriarcat et aux églises, ils ont droit aux avantages que le trône œcuménique assure aux fidèles de race grecque. Le conflit de l'église bulgare et du saint-synode n'a pas d'autre sens; toutes les subtilités du Phanar, toutes les erreurs de discussions des deux partis ne sauraient nous faire illusion.

Depuis vingt années environ que la lutte a commencé, elle ne paraît pas être arrivée à une solution définitive. Les Bulgares sont encore trop neufs à ces sortes de polémiques pour les conduire résolûment, pour ne pas se compromettre par de fausses démarches. Le patriarcat est assez habile pour embarrasser toujours ses adversaires. Il a fait cependant l'an dernier un pas décisif en admettant en principe la formation d'une église bulgare indépendante qui reconnaîtrait seulement la suprématie religieuse de Constantinople. Les choses en étaient à ce point que, pour ne pas tout perdre, il fallait transiger. Il serait du reste facile ensuite, pensait-il, de traiter en longueur la discussion; il a donc demandé aux Bulgares de fixer les limites géographiques de leur propre église. Ceux-ci ont fait une carte, la Porte en a fait une autre, enfin le gouvernement d'Athènes a lui-même corrigé celle du patriarcat. Les deux partis, qui sont d'accord pour donner à l'église nouvelle la presque totalité des vilayets d'Andrinople et du Danube, ont surtout voulu s'attribuer le plus grand nombre possible d'enclaves dans les pays qui restent à leurs adversaires. On comprend que dans un pareil débat les contestations de limites et de nationalités puissent être éternelles. Telles ont été les espérances du patriarcat. Quelle que doive être la solution, la paix ne saurait être que temporaire et mal faite; la lutte renaitra sous d'autres formes. Les Bulgares ont aujourd'hui des écoles, ils écrivent des livres d'éducation, des histoires nationales et des grammaires, ils se sont imposé une taxe pour l'instruction publique;

ils auront demain un haut clergé qui parlera leur langue, des popes qui officieront en slave. Ainsi l'hellénisme perd près de 3 millions de chrétiens.

L'église grecque répète que les prétentions bulgares n'ont d'autre raison que l'influence russe, elle compte qu'aucun argument ne doit plus alarmer la Turquie et l'Europe. Il est très vrai que les repré-sentans du panslavisme ont fait une propagande suivie chez les Bulgares, il est vrai que sous l'action du consul de Russie à Philippopolis les Slaves du Balkan auraient peut-être manqué quelque temps encore de décision; mais cet argument n'a pas toute la valeur que le patriarche paraît y attacher. Ce que fait la Russie, l'église grecque est coupable de ne pas l'avoir entrepris. Est-il permis d'imaginer que ces populations slaves devaient rester à jamais dans une torpeur misérable, qu'il leur fût défendu d'en sortir? C'est une étrange prétention que de condamner une race aussi nombreuse à l'ignorance absolue, que de lui reprocher ensuite d'accepter la main qui se tend vers elle. L'Europe ne s'y est point trompée; bien qu'elle ait reconnu dans le mouvement slave de Turquie une influence étrangère qui du reste ne se cache pas; elle a vu sans en prendre d'alarmes les efforts des Bulgares. Les raisons de haute politique que fait valoir le patriarcat ne sont pas aussi décisives qu'il le croit. Si la Russie acquiert des alliés nouveaux, elle en perd d'anciens qui ont toujours eu une grande influence en Orient; puis la politique accepte les faits nécessaires quand le progrès des populations y est intéressé. Ce qui se voit en Bulgarie se produira du reste dans les autres provinces de l'empire ottoman. Tous les chrétiens non grecs de l'empire voudront se soustraire à une suprématie religieuse qui a professé pour eux une si complète indifférence. Déjà la Croatie envoie des missionnaires dans les pays qui l'avoisinent; la Serbie commence à penser que les Bosniaques devraient avoir des écoles et un clergé instruit. Ces événemens ont une conséquence très grave, la lutte est ouverte entre le patriarcat et le gouvernement russe, l'hellénisme et le panslavisme sont aux prises; les chrétiens orthodoxes dans l'empire se divisent en deux classes : ceux que protège la Russie, ceux qui se rallient autour du trône œcuménique et que soutient le royaume de Grèce. Le tsar est accusé de trahison : il est visible maintenant, disent les Hellènes, qu'en protégeant les orthodoxes il n'a jamais songé qu'à ses propres intérêts.

Ce qui est plus important pour nous que les démarches politiques des Bulgares racontées chaque jour par la presse d'Orient, c'est la haine qui divise ces deux parties de la nation des Romains. De chaque côté, l'exaltation est au plus haut point. Cette antipathie des Slaves contre les Grecs leurs maîtres a été l'origine même des prétentions bulgares. Un mémoire publié en 1869 par le jour-

nal d'Agram, la *Narodna novine*, dit naïvement combien elle est profonde; l'auteur soutient cette thèse étrange, que la civilisation ancienne n'est pas l'œuvre des Grecs, qui ont seulement prêté leur langue à d'autres races, et son grand argument, c'est que la notoire et odieuse méchanceté des Grecs prouve mille fois combien ils ont toujours été incapables de pensées élevées et de grandes conceptions. La perversité du Grec, les plaidoyers bulgares y reviennent sans cesse; on sent qu'il y a dans ce peuple une haine accumulée et irrémédiable. Ce sont les mêmes sentimens que nous retrouvons dans un autre ouvrage de propagande imprimé récemment à Odessa. L'auteur, M. Rakovski, professe en histoire des idées toutes particulières. Il veut prouver que les Bulgares ont occupé de toute antiquité la péninsule du Balkan, qu'ils sont plus anciens que les Grecs, que dans toute la Grèce il n'existe pas une dénomination géographique qui ne soit bulgare. Ce livre est une suite de chimères où l'on trouve en constant oubli toutes les lois historiques et les principes les plus élémentaires de philologie, mais à chaque page on y sent aussi une profonde colère contre l'hellénisme; il nous montre combien est grande l'antipathie des Slaves du Balkan contre les Grecs.

Un récent épisode vient de donner à la polémique une nouvelle ardeur. On sait qu'en 1868 les journaux de Serbie et de Russie annoncèrent la découverte en Macédoine de poèmes très anciens qui sont connus aujourd'hui sous le nom de chants du Rhodope, bien que cette dénomination ne soit pas très exacte. Dès que le débat eut pris quelque importance, la *Revue* signala ces nouveautés; elle le fit avec la réserve qu'il convenait de garder, sans se prononcer sur l'authenticité de la découverte. Le seul fait d'accorder quelque attention à ces chants provoqua de vives critiques à Constantinople et en Grèce; l'Allemagne jugea tout d'abord qu'il y avait là quelque mystification, et on répéta la longue suite de toutes les fraudes qui remplissent depuis cinquante années l'histoire de la poésie populaire. Les Anglais presque seuls demandèrent avec nous qu'un slavisant impartial décidât la question. L'enquête a été faite; les premiers résultats en sont dès maintenant connus. Le rapport de M. Auguste Dozon permet de comprendre ce que sont les chants du Rhodope.

Les chants bulgares avaient été recueillis par M. Vercovitch, aidé d'un maître d'école, Yovan Gologanor. M. Dozon voulut voir dès son arrivée en Macédoine ces deux collectionneurs. De ses entretiens avec eux, il résulta pour lui qu'aucune fraude n'était possible; mais la seule preuve tout à fait décisive devait être de trouver les Bulgares Pomaks qui conservent les vieilles légendes, de les prendre au hasard dans leurs montagnes, d'écrire sous leur dictée, de

constater ensuite la présence de ces pesmas dans les manuscrits de M. Vercovitch. C'est ce qui a été fait; on peut donc dire aujourd'hui avec certitude qu'il existe en Macédoine un centre de poésies populaires jusqu'ici inconnues et cependant si abondantes qu'en quelques années il a permis de former un recueil de plus de quatre-vingt-dix mille vers. Ce qui a justifié tout d'abord les défiances qui ont accueilli en Europe les chants du Rhodope, c'est l'enthousiasme passionné avec lequel les Slaves de Serbie parlaient de ces poèmes; ce sont aussi les prétentions qu'ils avaient de trouver dans ces compositions ce qui n'y a jamais été, ce qui ne pouvait pas y être. M. Vercovitch en particulier rencontrait à chaque pas dans ces chants des traditions qu'il croyait venir de l'Inde sans altération; il n'inventait pas les textes, mais il en transformait le sens. Ces poésies n'ont pas le genre d'intérêt que l'auteur de la découverte y attachait; elles en ont un autre qu'il paraît avoir complètement dédaigné : elles peignent une civilisation primitive, elles s'inspirent d'une mythologie slave à bien des égards particulière, elles sont enfin tout ce que nous possédons pour étudier le passé d'une des races les plus nombreuses de la Turquie d'Europe.

Le jour où le royaume de Grèce fut fondé, il sembla que l'Europe dût tout attendre de cette création. Seul en Orient, ce pays avait enfin la liberté que réclamaient en vain tant d'autres populations moins heureuses. Son indépendance était assurée pour toujours, au point que supposer une atteinte, si minime qu'elle fût, portée à l'intégrité de la Grèce, eût paru, alors comme aujourd'hui, une hypothèse impossible. Dans de telles conditions, le nouvel état ne devait avoir qu'une politique, montrer ce que devenaient en Orient les provinces chrétiennes dès qu'elles étaient soustraites à la domination ottomane. Il fallait que l'antithèse fût complète, qu'on vît d'un côté au nord, en Thessalie, en Épire, dans toute la Turquie, la misère, le brigandage, l'injustice, les laideurs qu'entraîne l'esclavage, — de l'autre côté, dans la Grèce du nord, en Attique, dans le Péloponèse, dans les Cyclades, la prospérité, la sûreté de vie, la bonne police, des caractères sérieux et honorables. L'Europe attendait beaucoup. — A des espérances trop enthousiastes ont succédé des reproches qui n'ont pas toujours été très justes, et qui cependant ont nui au progrès de l'hellénisme. La prospérité matérielle de la Grèce ne s'est pas développée comme on le pensait. En 1830, quand la lutte eut enfin cessé, la population du royaume avait sensiblement diminué; on croyait qu'elle s'augmenterait avec rapidité, que les sujets du sultan voudraient chercher dans un pays plus heureux la liberté que la Porte leur refusait; il n'en a pas été ainsi. L'émigration a été nulle de Turquie en Grèce; au contraire des

colons de la Grèce propre sont passés du royaume hellénique en Thessalie et en Épire. La population de la Grèce en 1821, année où commença la guerre de l'indépendance, ne peut être déterminée avec précision; les chiffres proposés par le ministère de l'intérieur d'Athènes, d'après les pièces que laissa au gouvernement du roi Othon la régence du président Capo-d'Istria, sont loin d'être d'accord. Ils varient entre 675,000 habitans et 938,000. Si on admet le chiffre moyen de 800,000, il fallut dix ans à la Grèce affranchie pour que sa population, tombée en 1832, d'après les statistiques officielles, à 752,000 habitans, atteignit de nouveau 800,000 âmes. Dans la période décennale suivante, l'augmentation fut seulement de 149,000 habitans; en 1852, le recensement donnait 1 million d'âmes; en 1862, le bureau de la statistique constatait un accroissement de 94,000 habitans. La Grèce est à peine peuplée; on y compte tout au plus 25 habitans par kilomètre carré, c'est la proportion que présentent en Europe la Russie et la Norvège seules. On objecte en vain que le pays est montagneux. Dans cette contrée déjà tout orientale, les exigences de la vie sont très différentes de celles qu'imposent nos climats. Le paysan, naturellement sobre, vit comme les personnages d'Aristophane, d'herbes et d'olives; il fait par an, sans en souffrir, quatre longs carêmes, durant lesquels il ne mange ni viande, ni œufs, ni laitage. Le confortable nécessaire en Occident lui est inutile. Il ignore ce qu'est une maison bien close; il couche sur le sol battu, dans son manteau; le lit est inconnu dans les campagnes et souvent dans les villes; ce sont ces facilités de la vie qui permettent de comprendre la grande population des états de la Grèce ancienne. Pour qui a vu ce pays, il n'est pas difficile d'admettre que l'Attique de Périclès ait eu 400,000 habitans, que l'île d'Égine, qui compte aujourd'hui 3,000 âmes, ait pu posséder au 14<sup>e</sup> siècle avant notre ère une population cinquante fois plus nombreuse. La Grèce propre, à la belle époque, comptait au moins de 6 à 7 millions d'habitans.

L'état d'abandon où est aujourd'hui l'agriculture dans le pays explique en grande partie cette population si peu élevée. Les documens publiés par le ministère ne peuvent être soupçonnés d'exagérer la grandeur du mal; ils évaluent à 18 millions de stremmes (1) la totalité de terres cultivables, à 7 millions seulement les terres cultivées, encore ne le sont-elles pour la plupart que tous les trois ans. Ainsi chaque année le sixième du sol productif est labouré et ensemené. Ici encore c'est à la Russie que la Grèce doit être comparée. Un pays aussi pauvre doit demander en moyenne à l'importation

(1) Le stremme contient 1,000 piques royales carrées; la pique vaut 75 centimètres.



tation pour 5 ou 6 millions de drachmes de céréales (1). Ce n'est pas la mauvaise qualité de la terre qui force l'habitant à faire ces achats. Si médiocre que soit le système de labourage, le sol en Grèce est aussi productif qu'en France et en Allemagne, mais le paysan n'a nul goût pour le travail pénible. Les propriétés du domaine, qui sont si nombreuses et que l'état abandonne gratuitement aux particuliers et aux villages, restent presque toujours incultes par cette raison qu'elles ne paient l'impôt que sur le produit de la récolte. Cette paresse se reconnaît aussi aux taux élevés des salaires. On aura peine à croire que la journée de l'ouvrier employé aux travaux de la campagne monte en Grèce jusqu'à 3 et 4 francs; ce n'est pas que les bras manquent, mais il faut une forte somme pour engager le Grec à travailler. Dès qu'il n'est pas menacé de rester sans ressource, les bénéfices le touchent peu; il se résigne à ne faire aucune économie, pourvu qu'il ait chaque jour le peu qui lui est indispensable. A ces défauts se joignent l'aversion qu'il ressent pour tout changement des anciennes méthodes et l'envie que porte le fermier au propriétaire. Tout le monde sait en Grèce que le journalier ne veut pas se donner de peine pour augmenter la fortune d'un patron; qu'il l'aidera aussi peu qu'il lui sera possible. On ne cite pas dans le royaume une seule grande entreprise agricole qui ait réussi, bien qu'on ait tenté d'importans essais en Eubée, en Élide et en Achaïe. L'état du reste ne fait rien pour l'agriculture; 6 millions de stremmes de forêts sont livrés aux caprices des habitans, les montagnes se déboisent tous les jours sans que la loi y porte remède. Aucun travail d'utilité publique n'est entrepris. Le coton, le tabac, ont été cultivés par instans avec plus de zèle que les céréales. Ces heureuses périodes ont été temporaires, et bientôt on a vu ces cultures traitées comme toutes les autres. Contre ce penchant à ne rien faire, l'antiquité avait une ressource; elle employait les esclaves. C'est ainsi surtout que nous pouvons expliquer les grands produits que la Grèce tirait autrefois de son sol. Si l'Attique, les îles et l'isthme de Corinthe devaient leurs richesses au commerce, le Péloponèse et la Béotie vivaient de l'agriculture. Les anciens avaient porté cette science à une rare perfection : nous trouvons dans les écrivains les témoignages du soin et de l'habileté qu'ils y mettaient; le sol conserve partout les traces des grands travaux qu'ils avaient exécutés,

L'industrie n'est pas plus florissante que l'agriculture. Ce peuple résout un problème singulier : il tire tout de l'étranger; ses importations montent à 61 millions de drachmes, tandis que les exporta-

(1) La Grèce a pris récemment le franc pour unité en lui conservant le nom de drachme. Dans tous les chiffres que nous citons, la drachme équivaut seulement à 95 centimes.

tions n'atteignent d'ordinaire que 27 ou 28 millions, sur lesquels le raisin de Corinthe, la seule richesse du pays, figure pour près de moitié. La Grèce, qui est couverte d'oliviers, ne vend que pour 250,000 drachmes d'huile; elle en demande pour 500,000 à l'étranger. La dernière statistique publiée par le ministère grec évalue, pour une période de dix années, la supériorité de l'importation sur l'exportation à 250 millions de drachmes. En Russie, en Portugal, en Espagne, en Danemark, en Autriche, la valeur des produits qui entrent dans le pays l'emporte sensiblement sur celle des marchandises vendues à l'étranger. Nulle part la différence ne présente une proportion aussi importante. Ce qui permet au royaume grec de vivre malgré ces conditions défavorables, c'est surtout sa marine marchande. Cette marine compte plus de 5,000 navires évalués à 300,000 tonneaux. Ce chiffre dont les Grecs tirent grand orgueil est insignifiant, si on le compare à celui des nations les plus commerçantes de l'Europe; il permet cependant au pays de rivaliser avec la Russie, avec l'Italie et l'empire ottoman, dont les marines marchandes réunies comptent environ 600,000 tonneaux, de faire dans toute la Méditerranée un commerce important. Ces transports donnent à la Grèce l'argent qu'elle ne tire pas de son sol, ils l'associent à de nombreuses spéculations, surtout sur les blés; ils sont le plus clair de ses revenus. Il faut ajouter à ces bénéfices les sommes peu considérables, il est vrai, mais précieuses pour un état pauvre, que dépensent les étrangers dans le pays. Ainsi se rétablit l'équilibre de la dépense et de la recette dans un royaume qui achète et ne vend pas.

Cet état, qui n'a pas la résolution de s'enrichir, croit que, s'il possédait les montagnes de l'Épire, la plaine de Larisse et les rochers du Pinde, il trouverait dans ces nouvelles acquisitions de merveilleuses ressources. C'est là une étrange illusion. Les Grecs feraient des nouvelles provinces ce qu'ils ont fait du royaume; s'ils ne tirent pas de leur pays ce qu'il peut donner, s'ils en laissent les cinq sixièmes en friche, c'est qu'ils ont d'autres soucis. Ce peuple, facilement affranchi des préoccupations matérielles, qui sont si rudes sous d'autres climats, s'abandonne au plaisir de ne rien faire. Le *farniente* de la Grèce n'est pas l'indolence, l'Hellène est toujours actif; tantôt sur la place où il se promène, tantôt au *bakal* ou cabaret où il ne cherche jamais cette somnolence chère aux tavernes du nord, il parle, il discute, il s'écoute et il écoute les autres. Rien ne lui est doux comme l'oisiveté, pourvu qu'il cause. Il est arrivé à tous les voyageurs en Orient de subir de longues quarantaines où on ne trouve ni distraction ni confort; le Grec, même habitué à la vie luxueuse, se fait aisément à ces ennuis; il s'étonne de vos plaintes,

car, dit-il, vous avez à qui parler, et vous pouvez vous promener de long en large. Cette activité intellectuelle se tourne naturellement vers la politique; mais ici se produit un phénomène tout particulier : comme en Grèce on ne trouve pas de partis qui aient des programmes différens et que nulle discussion de principe n'est possible, tout le monde sur les questions importantes, sur la liberté des personnes et de la presse, sur le droit de réunion, sur la nécessité de la monarchie, sur l'égalité, étant du même avis, les rivalités individuelles peuvent seules passionner les esprits. Le royaume a trois chefs politiques qui se succèdent sans cesse à la présidence du conseil. Chacun d'eux s'est fait dans la chambre une nombreuse clientèle. Les forces sont divisées de telle sorte qu'une coalition des deux premiers ministres tombés peut toujours renverser celui qui vient de parvenir au pouvoir. Il arrive même parfois que la formation d'un gouvernement est impossible; ce jeu des partis peut amener, comme on l'a vu récemment, six ministères en sept jours. Il est difficile que ces rivalités personnelles ne compromettent pas les caractères; dans ces intrigues quotidiennes, la dignité de chacun est sans cesse en péril. Tout nouveau ministre doit des places à ses cliens : de là une instabilité de l'administration qui entrave tout progrès. Il est rare qu'un fonctionnaire reste longtemps en charge; l'employé grec sait très bien que la fortune est inconstante; il passe sa vie à quitter les fonctions publiques et à les reprendre. En 1867, j'arrivais avec un de mes amis dans une petite ville du nord de l'Eubée. Nous avions pour compagnon de voyage un brave homme, grave, poli, résigné à tous les ennuis de la route. C'était un sous-préfet nouvellement nommé : il avait laissé sa famille à Athènes; son bagage se composait d'un petit sac où il portait un habit noir, une cravate blanche et un code. Il déballa ces objets dans la cabane qui lui servait d'hôtel. Six semaines plus tard, nous le rencontrons à l'autre extrémité du royaume, à Santorin. Dans ce court intervalle, il était rentré dans la vie privée : il venait d'obtenir un nouveau poste. Il nous raconta qu'il avait promené la même valise dans quarante-deux sous-préfectures. Quant à sa femme et à ses enfans, il les voyait quand il était destitué.

Il est possible qu'au milieu de ces rivalités personnelles il s'établisse une tradition administrative quelque peu sérieuse. On paie les impôts ou on ne les paie pas, et il est toujours permis d'espérer quelque heureuse combinaison qui débarrasse de tout souci le débiteur du trésor. Ce qui ajoute au mal, c'est que le système des fermes a survécu à la domination ottomane, système d'autant plus dangereux que la nation se fait une idée moins rigoureuse des droits de l'état. Les budgets se soldent chaque année en déficit;

les sommes dues et non payées atteignent des chiffres considérables. En 1858, pour prendre un exemple donné par M. Spiliotakis dans un rapport officiel, sur 3,370,000 drachmes que devait produire la taxe foncière, le trésor ne toucha que 2,350,000 drachmes. Le budget était cette année de 17 millions, les sommes non payées montèrent à 4 millions 1/2, c'est-à-dire au quart de l'impôt, bien qu'en Grèce les taxes soient très modérées. Le même fait s'est reproduit tous les ans; ces créances ne seront jamais recouvrées par l'état. C'est la mauvaise administration qui fait que le brigandage n'a jamais disparu de la Grèce; un pays sans route, où aucune autorité n'a un pouvoir durable, où les partis politiques veulent déconsidérer le ministère établi en montrant qu'il n'assure pas la sécurité publique, doit avoir des klephtes.

Les Grecs riches de Turquie, ceux de Trieste et de Marseille s'expriment avec sévérité sur le royaume. Leurs journaux témoignent souvent d'un singulier dédain pour les ministres helléniques. Très peu de ces commerçans qui ont fait une grande fortune viennent se fixer en Grèce. Ce pays leur paraît livré à une administration déplorable; mais les sentimens qu'ils éprouvent pour les hommes politiques d'Athènes ne diminuent en rien leur foi en l'hellénisme. La race est supérieure à ces fautes partielles; l'habitude s'est même établie de séparer les destinées de la nation de celles de la Grèce propre, ou plutôt des aventures gouvernementales qui passionnent les sujets du roi des Hellènes. La première et la plus grave conséquence de cette manière de faire est de maintenir la fortune des Grecs en dehors de l'Hellade. Les beaux présens que font les colonies à la capitale ne peuvent enrichir le pays. Il ne se forme pas une classe qui ait intérêt à un ordre stable, qui par son influence puisse arrêter ces changemens quotidiens de toute l'administration, qui porte dans les affaires publiques les qualités mêmes qui lui ont permis d'acquérir la fortune. Ce serait le meilleur des élémens de prospérité pour ce pays que la présence au pouvoir de gens qui aient fait leurs preuves dans la gestion de leurs propres affaires. Un banquier, un commerçant, un industriel, seraient des hommes politiques excellens, d'un sens sûr et d'un esprit pratique. On répond qu'il est impossible de s'enrichir en Grèce, que la fortune est à Constantinople et dans les grandes villes. Il est tout d'abord assez difficile de supposer qu'on ne puisse créer dans le royaume aucune industrie, qu'il soit impossible d'y cultiver la terre; puis, si le lien n'était pas brisé entre la Grèce administrative et les colonies, pourquoi ne verrait-on pas les commerçans de Marseille et de Trieste accepter une part dans le gouvernement? Pourquoi la Grèce resterait-elle le seul pays de l'Europe où ils ne mettent ja-

mais les pieds? Ils pourraient faire fortune à l'étranger et cependant garder avec la mère-patrie des rapports étroits et journaliers, mais ils se détachent de tout intérêt aux crises politiques du pays et l'abandonnent à lui-même. Nous voyons ici par un exemple évident que le goût de la liberté, l'activité publique, une instruction primaire très générale, ne suffisent point pour assurer à une nation un progrès rapide. Les états les plus libres, les plus heureux, sont non pas ceux où on parle sans cesse de politique, mais ceux où le travail est continuel. Seul il développe le vrai sentiment de l'indépendance, ce sentiment qui ne devient profond et sérieux que s'il est justifié par l'estime raisonnable que chaque citoyen a de lui-même. Les luttes politiques sont l'accident et non le principal; l'important, c'est le progrès public, le progrès de la richesse, de l'influence extérieure, de l'éducation, c'est la naturelle subordination des mérites qui porte au pouvoir un petit nombre d'hommes pour le plus grand bien de ceux qui semblent être les victimes de cette inégalité.

Les étrangers jugent souvent le royaume de Grèce comme le font les colonies helléniques de la Méditerranée. Ceux qui sont venus se fixer dans le pays, sauf quand ils se bornaient à un commerce d'entrepôt, toujours peu considérable, n'y ont jamais fait fortune. Ce sont donc non pas seulement les capitaux d'Alexandrie et de Trieste qui s'éloignent de la Grèce, mais ceux de toute l'Europe. Mieux vaut rester pauvre que de s'enrichir en faisant la fortune de l'étranger, dit un proverbe grec. On ne citerait pas un seul établissement européen qui ait prospéré dans le royaume. On voit ce qui arrive aujourd'hui à la compagnie du Laurium et avec quelle rigueur les Grecs veulent qu'elle disparaisse. Il est bien inutile de discuter longuement sur cette affaire; elle est d'une simplicité parfaite. Une société s'est formée pour exploiter les scories laissées par les anciens dans les pays classiques; elle a commencé en Occident, et dans toutes ses entreprises elle a d'abord fait des contrats réguliers, puis elle n'a plus songé qu'à perfectionner ses machines. En arrivant en Attique, elle a voulu faire de même; elle a demandé qu'on lui proposât des conditions qu'elle discuterait. Les deux parties devaient préciser leurs propositions pour qu'on arrêtât un contrat définitif et qu'on n'y revînt plus. Le gouvernement hellénique se montra très conciliant. Aujourd'hui les Grecs voient qu'ils avaient chez eux un trésor : que cette richesse profite à des Italiens ou à des Français, ils répètent que ce vol est odieux. Les mines du Laurium sont devenues le rêve de tous les Hellènes. Ils imaginent en songe le royaume régénéré par cette heureuse fortune. Il n'est pas d'homme politique qui ose prendre sur lui l'odieuse responsabilité de transiger avec la compagnie, de dépouiller ses compa-

triotés. La discussion dure depuis des années; en Grèce, la cause la plus douteuse peut être défendue, les ressources de subtilités sont infinies; ce peuple n'a même aucun tribunal qui soit sûr de garder toute sa raison dans une affaire, si simple qu'elle soit. La France et l'Italie font la proposition la plus naturelle; elles demandent que le débat soit remis à une cour arbitrale. La Grèce répond non, et le prend de très haut parce que, dit-elle, on soupçonne sa bonne foi. Telle est cette déplorable aventure. Il n'est pas une heureuse entreprise faite en Grèce par d'imprudens étrangers qui ne puisse avoir les destinées de l'affaire du Laurium. Le pays ne se doute pas que par cette légèreté de conduite il se fait plus de tort à lui-même qu'à toutes les compagnies européennes qu'il pourrait expulser.

Ce qui nuit le plus à la race grecque en Europe, et par suite à l'hellénisme, c'est la difficulté qu'ont les étrangers à bien comprendre le caractère de ce peuple, l'importance trop grande qu'ils attachent à des défauts qui sont compensés par de rares qualités. On parle beaucoup de la difficulté des relations d'affaires en Grèce, de l'incertitude de la justice, de ses lenteurs; on prononce même le mot de mauvaise foi, on ajoute que la vanité de cette race est insupportable, qu'il est impossible de rester avec elle en bonnes relations. Les défauts dont se plaint l'étranger, les Grecs les ont dans leurs rapports avec leurs compatriotes; il faut s'habituer à leur caractère sans espérer qu'il se modifie jamais beaucoup, sans croire qu'il soit difficile pour l'Européen de l'accepter tel qu'il est, et dès lors de vivre en Grèce aussi commodément qu'en tout autre pays du monde.

Le peuple grec diffère beaucoup des Occidentaux; les fortes émotions lui sont inconnues, rien ne le pénètre. Il prend le malheur avec une indifférence qui nous étonne; d'horribles catastrophes semblent devoir l'accabler, il les ressent à peine; ému un instant, il reprend aussitôt ses habitudes de tous les jours. Les races qui ont une vie intérieure profonde n'admettent pas les consolations faciles; elles se raidissent, elles se révoltent, elles protestent au nom de la personnalité frappée. Dans ce pays, l'âme est trop heureuse pour connaître ces afflictions. L'antiquité avait créé le destin, les Orientaux se soumettent à la fatalité. Le Grec ruiné prend son parti le jour même et recommence sa fortune sur de nouveaux frais. S'il est atteint dans ses affections, il dit que telle est la loi de la nature. Rien n'est plus contraire à cette forme d'esprit que la longue réflexion sur le malheur. On se trompe bien d'ordinaire quand on suppose l'Hellène agité par des passions violentes. Tous les voyageurs savent combien une fête est tranquille en ce pays. Les jeunes

filles et les jeunes gens dansent en silence, lentement, au son d'une musique très douce qui marque les pas d'une sorte de marche cadencée. L'homme le moins cultivé lui-même sort rarement du calme le plus complet. Il n'a pas de goût pour les boissons fortes; un Grec est rarement ivre : s'il entre au cabaret, il demande des sucreries, de l'anisette ou un verre de belle eau fraîche.

Les haines chez lui ne sont jamais durables, à moins que l'amour-propre ne s'y trouve engagé. Des chefs de partis qui se sont condamnés à mort mutuellement, condamnations qui sont presque toujours sans effet, quelques semaines plus tard se serrent la main avec de chaudes protestations d'amitié, moins par politique que par oubli. Il n'y a point d'antipathies persistantes dans la Grèce moderne, il en était de même quand Platon dînait chez Aristophane. La facilité de la critique inspire les accusations les plus graves à la presse d'Athènes. Ceux qui se permettent des propos parfois odieux n'en voient pas la portée; ces injures sont prises, comme elles sont dites, avec une grande indifférence. Par contre les affections fortes ne peuvent être dans les habitudes de ce peuple; la femme ne saurait être associée à des préoccupations qui n'existent pas, consoler des peines qui seraient imaginaires. Tout au plus peut-elle prendre intérêt aux combinaisons et aux intrigues politiques. Elle est le plus souvent une ménagère, une bonne mère de famille; quand elle se trouve mêlée à des aventures romanesques, elle y joue le rôle d'un enfant auquel l'homme demande une distraction, ou elle cède à la manie d'imiter les mœurs européennes, qu'elle comprend mal. En Grèce, les hommes ont toujours vécu d'un côté, les femmes de l'autre. Ce n'est ni aux caractères des lois antiques, ni aux Turcs, ni à l'éducation qu'on donne aujourd'hui aux jeunes filles, qu'il faut attribuer cet usage constant. Le christianisme et l'imitation des modes européennes n'y ont rien changé. L'homme de ce pays n'a pas besoin de cette communauté, de cette vie à deux que l'Occident a exaltée, et qui a créé chez nous depuis le moyen âge toute une poésie inconnue à l'antiquité. L'Orient hellénique n'a jamais compris ce mot des barbares germains rapporté par Tacite : il y a quelque chose de divin dans la femme. On voit cette absence de sentiment profond dans la religion. Les hommes en Grèce sont plus religieux que les femmes, du moins plus exacts aux offices. La religion n'a rien d'intérieur; ce pays ne connaît pas les livres de piété, toutes ces littératures de l'Occident dont vivent les âmes pieuses; la confession n'est qu'une formule, la direction des consciences ne saurait exister. Ce peu d'aptitude des femmes grecques aux émotions religieuses a frappé toutes les personnes européennes chargées d'élever des jeunes filles hellènes.

Les soins de l'éducation la plus scrupuleuse ne changent pas ces dispositions : comme s'il y avait entre des caractères dissemblables une impossibilité de se comprendre, une différence de langue que nul effort ne peut faire disparaître. On voit facilement que les remords doivent être inconnus à un pareil état d'esprit ; ils supposeraient une grande force d'impression et une longue continuité de souvenirs. Par la même raison, une maladie comme le suicide ne doit se produire chez ce peuple que par exception ; on en cite à peine quelques exemples depuis que le royaume a des statistiques. Il est naturel que le Grec oublie les torts qu'il a eus à votre égard ; le propre des hommes d'Occident est au contraire de se souvenir. Nous estimons aussi une certaine suite dans la manière de se conduire, le respect de ce que nous avons dit, le sérieux enfin. Le Grec manque vingt fois par jour à ces devoirs que nous mettons si haut et qui font pour nous l'honnête homme. Rien ne choque davantage l'Occidental, rien ne choque moins l'Hellène. On est peu au fait de l'esprit des Grecs quand on croit que les mots ont pour eux le sens qu'ils ont pour nous, leurs compatriotes ne s'y trompent pas ; c'est une langue qu'il faut apprendre, et alors nulle méprise ne reste possible. Ce qui domine chez ce peuple, c'est l'intelligence ; on voit bien par cet exemple ce qu'est la vie intellectuelle quand elle ne comporte pas de fortes passions. La passion arrête l'esprit sur un sujet de réflexions, lui impose des travaux difficiles, le rend solide et sérieux ; l'intelligence livrée à elle-même, quand elle ne s'élève pas à une haute conception scientifique, est sans cesse exposée à tout prendre comme un jeu.

Ce qui charme surtout le Grec, c'est la dialectique, ce sont les combinaisons d'idées, les raisonnemens qui s'enchaînent, sans qu'il ait souvent nul souci du fond. Le Grec trouve un charme infini à la parole, il ne recherche d'ordinaire ni la déclamation, ni les effets passionnés ; il préfère le discours tempéré où les nuances les plus subtiles et qui s'adressent à l'intelligence plutôt qu'au sentiment sont variées avec art. Comme il a l'instinct de l'harmonie et de la cadence, il donne à ces exercices une forme très soignée, il en fait une musique d'un genre très doux où il trouve des émotions inconnues dans nos pays. Parler pour ne rien dire est une de ses habitudes, sans qu'on puisse lui reprocher de manquer de finesse, de distinction même, dans ce plaisir qui le ravit. Nous comprenons très mal tout d'abord ces longs entretiens où les interlocuteurs se donnent gravement la réplique. Avec le temps, nous voyons qu'il y a là une faculté particulière qui suppose un esprit très délié, et qui explique bien des passages des auteurs anciens où nous cherchons aujourd'hui plus de sens que l'auteur ne voulait en mettre. On s'é-



tonne des développemens subtils qui se trouvent dans les tragiques ou chez les philosophes, même chez les plus illustres; ce sont des concessions au goût national. Sophocle et Platon eux-mêmes ne devaient pas toujours en être choqués.

Il est curieux que la grammaire ait été de tout temps une étude favorite pour les Grecs; ils l'étudient de nos jours avec soin. Ils n'ont pas trouvé les lois savantes que la philologie moderne a établies; ils ont cependant été très loin dans l'analyse du langage, de la syntaxe et aussi du raisonnement par déduction. Les connaissances de cet ordre leur sont utiles pour les discours auxquels ils se plaisent, elles leur fournissent le sujet de nombreux développemens, ce peuple a toujours été un maître de dialectique; par contre les études d'observation, les sciences inductives, si on excepte Hippocrate et Aristote, ne l'ont pas séduit. Une race qui a deux mille ans de culture intellectuelle et qui n'a jamais connu la torpeur de l'esprit n'a pu trouver ces procédés si simples qui, connus chez nous dès que la pensée sortit de l'incertitude du moyen âge, restent une des marques les plus importantes du génie propre à l'Occident, peut-être même le signe principal qui marque la distinction des temps modernes et des temps anciens.

L'un des esprits les plus élevés que possède la Grèce moderne, M. Papanikolaou, s'arrêtant au milieu de la grande œuvre nationale qu'il consacre à l'histoire de l'hellénisme pour considérer le caractère de la race, dit qu'un des malheurs du génie grec est d'avoir toujours mis dans son estime le mérite intellectuel au-dessus du mérite moral. Photius et Thémistocle sont des exemples qu'il cite naturellement. Il cherche ainsi à pallier un des défauts que l'on reproche le plus à cette nation. Il est certain que le principe moral paraît ne pas s'imposer avec une rigueur stoïque à la conscience du Grec; ce peuple cependant est bon, la générosité lui est familière, il est capable de magnifiques dévoûmens. Les actes de brigandage ne doivent pas nous tromper, il est doux et humain, il ignore la méchanceté longuement suivie, la cruauté froide: peu d'idées élevées le trouvent insensible; mais il en est naturellement pour lui du principe moral comme de l'affection et de la haine, l'idée du devoir ne saurait être établie chez l'Hellène sur des bases inébranlables. Toutes ces erreurs, toutes ces légèretés de conduite, ne supposent jamais une déloyauté voulue. Le Grec joue avec les idées morales comme avec les syllogismes; il se plait dans ces subtilités de conscience où il perd la vue nette du bien. Cette sophistication ne l'aveugle jamais sans retour, à moins qu'elle ne soit au service de rares sentimens qui exercent sur lui un empire absolu.

**Le Grec éprouve fortement deux passions; il a un singulier**

amour-propre, il aime avec une force incomparable sa nation et sa gloire. Ce sont là deux sentimens qui s'expliquent sans peine chez une race dont la vie est surtout intellectuelle. Le Grec ne comprend guère que sa forme d'esprit; il n'arrive pas à une idée nette de celle des autres peuples, il ne peut se comparer à ses voisins. Cette race, qui se plie sans peine en apparence aux habitudes des étrangers, reste toujours elle-même : on ne citerait pas un pays qui ait subi tant de dominations successives sans en être modifié; il a parlé français au XIII<sup>e</sup> siècle, italien au XV<sup>e</sup>, turc au XVI<sup>e</sup>, il a vécu avec ses maîtres et s'est fait à leurs usages, il n'a perdu aucun de ses caractères propres. L'homme de cette race a le don des travestissemens, il accepte le costume que demandent les circonstances, mais il le quitte comme il le prend. Rien donc ne peut atteindre l'estime qu'il a de lui-même; le sentiment seul des mérites propres aux étrangers lui permettrait de se comparer à eux, de voir ce qui lui manque. Cette incapacité de se transformer a gardé la nation grecque contre tous les périls auxquels elle a été exposée. Elle est à bien des égards ce qu'elle était autrefois; si loin qu'elle remonte dans le passé, elle voit la gloire de ses ancêtres. Si elle regarde autour d'elle, elle se trouve des qualités d'esprit que n'ont eues ni ses maîtres, ni ses ennemis, ni ses alliés, et, comme elle ne met rien au-dessus de ces qualités, elle arrive à une estime d'elle-même et à un patriotisme passionnés. Toute tyrannie qui pèse sur elle lui paraît l'oppression de l'intelligence par la force. Elle joint à ce sentiment une activité d'esprit qui ne connaît pas de repos et qui a pour conséquence naturelle un impérieux besoin d'indépendance. Ainsi aucune conquête ne la transforme; victorieuse ou vaincue, elle est toujours la race grecque.

On comprend dès lors ce qu'est l'hellénisme; c'est une force que rien ne saurait détruire, qui ne disparaîtra qu'avec le dernier des Grecs. Il aspire au complet affranchissement, il l'espérera toujours; mais il le demandera sans beaucoup d'intelligence des conditions de la politique moderne. Il n'aura de diplomatie qu'à courte vue, de plan mûri que par instans; il ne préparera rien pour un avenir éloigné, le résultat immédiat sera toujours sa plus vive préoccupation. En Turquie, tout en restant patriote, il fera à ses maîtres des concessions qui nous paraissent étranges. On le verra les servir, les flatter, s'allier à eux contre d'autres communautés chrétiennes. Cependant tous les employés grecs qui servent la Porte sont dévoués aux idées de leur nation, ils distinguent le gouvernement d'Athènes de la cause hellénique; mais ils distinguent bien davantage l'hellénisme de ce qui n'est pas lui, et ils ne mettent rien au-dessus. Ils se font tous cette illusion sincère de croire qu'ils servent la cause

nationale. Dans le royaume de Grèce, le peuple se refuse à voir que le moyen le plus sûr de justifier de grandes ambitions et d'en assurer le succès serait d'imposer à l'Europe une estime profonde pour un gouvernement régulier et prospère. Toute la politique extérieure des cabinets sans nombre qui se succèdent à Athènes consiste tantôt à témoigner d'une rigueur vaniteuse à l'égard des puissances étrangères, bien qu'à la longue le mauvais droit qui n'est pas soutenu par la force ait peu de chances de succès, tantôt à témoigner pour ces mêmes puissances d'une condescendance qui ne garde pas de mesure. De temps en temps, un manifeste annonce à l'Europe que les raïas se soulèvent, et lui rappelle tous ses torts envers la Grèce; aussitôt l'enthousiasme, la crédulité trop facile de la presse athénienne, nous apprennent chaque jour des événemens dont le lendemain démontre la fausseté. Tous les défauts des Grecs paraissent alors avec éclat, et nous prenons gravement en flagrant délit de mensonges une nation qui croit elle-même tout ce qu'elle invente. Nous relevons le peu de convenance de ses notes diplomatiques, la forme naïve de ses raisonnemens, l'injustice de ses appréciations; nous acceptons le rôle facile d'accusateurs, et les adversaires les plus injustes de la Grèce ne sont pas sans se faire écouter.

Quand l'histoire rencontre une race qui a traversé sans mourir les catastrophes les plus graves, qui a résisté à toutes les atteintes, qui conserve, après tant de siècles d'esclavages divers, sa langue, aussi vieille qu'Homère, des mœurs et une forme d'esprit que nous retrouvons dans le plus lointain passé, et d'éternelles espérances, le sentiment de respect que nous éprouvons ne doit rien à un enthousiasme facile; il est justifié par le spectacle si différent que nous offre la vie des autres nations. Le premier mérite des Grecs est de n'avoir pas péri. Comme Israël a vécu parce qu'il possédait au plus haut point l'absolue confiance dans la dignité de ses sentimens religieux, les Grecs ont dû de ne pas mourir à l'estime qu'ils avaient pour leurs qualités intellectuelles, à leur passion de l'indépendance. Semblables au peuple de Dieu en ce sens, qu'ils ont été comme lui les maîtres de notre éducation, ils en diffèrent en cela, qu'ils sont plus nombreux et qu'ils ont toujours poursuivi des projets de politique terrestre. Ils attendent non pas le Messie, mais la liberté de toute leur race. Ils l'attendent depuis près de dix-huit siècles, et on voit déjà que tout n'est pas chimère dans ces espérances. Ils savent bien, même quand ils se plaignent de l'Occident, que, vivant des œuvres de leur passé, nous avons fait avec eux un traité d'amitié qui a pour garant de notre part une reconnaissance déjà vieille, ils savent aussi qu'enthousiastes comme ils le sont des

choses de l'esprit et du progrès, quelles que soient leurs fautes, ils auront toujours des défenseurs passionnés parmi nous, qu'à l'heure même où nous nous montrons les plus sévères pour eux, nous sommes prêts encore à répondre à leurs vœux les plus ardents, à les réaliser au moins en partie. Comme la disparition des Grecs ne saurait être une hypothèse admissible, que le progrès est en Orient comme partout une nécessité, notre affection ne nous trompe pas.

L'hellénisme est compromis au nord par le réveil des Slaves, par les défauts de l'église orthodoxe, il a cependant fait depuis cinquante ans de grands progrès; il a été reconnu par l'Europe, qui l'a reçu dans ses conseils en lui donnant un représentant légal, le royaume de Grèce. Il a transporté chez lui l'éducation et les méthodes de l'Occident avec plus d'enthousiasme, il est vrai, que de succès, mais non sans une vue nette que là était pour lui un principe de salut. Il abuse de l'activité politique, mais il s'est donné une des constitutions les plus libérales qui soient en Europe. Il n'est ni à croire ni à souhaiter qu'il prenne jamais tout à fait l'esprit de l'Occident. La force de gouverner de nombreuses nations d'autre race, pour le bien de ces nations mêmes, lui manquera peut-être toujours; en poursuivant la *grande idée*, il atteindra des résultats plus modestes et encore heureux. Il a dû beaucoup, lors de la guerre de l'indépendance, à un peuple qui lui est à tous égards inférieur, à ces Albanais qui ont fourni de si braves soldats à la révolution; les Épirotes, mélange de Grecs et d'Albanais, ont un esprit moins prompt que les Hellènes purs, leurs défauts mêmes seraient utiles à la Grèce. Les Hellènes des riches colonies, s'ils prenaient part au gouvernement du royaume, lui prêteraient le secours de leur expérience, de leur talent, de leur esprit de suite, de leur connaissance pratique des affaires; ce sont là les souhaits les plus ardents que doive former l'hellénisme. Des mille moyens que les politiques d'Athènes imaginent pour les réaliser, le plus simple, celui qui ne demande l'aide de personne, serait de donner enfin à la monarchie une administration sérieuse, de développer la richesse publique, d'assurer ainsi aux Grecs un principe d'influence qui leur a toujours manqué, de créer en même temps dans ce pays un parti qui s'opposât de toutes ses forces à ces changemens perpétuels où ce peuple s'épuise, où l'esprit de la nation compromet ses plus sérieuses qualités.

ALBERT DUMONT.

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

## THÉÂTRE-FRANÇAIS.

*HÉLÈNE*, drame en trois actes, en vers, de M. ÉDOUARD PAILLÉRON.

---

Ce n'est pas le talent qui manque à la plupart de nos jeunes écrivains dramatiques; il leur manque une direction et un but. A voir les œuvres représentées sur nos principales scènes depuis dix-huit mois, il semble en vérité que rien d'extraordinaire ne se soit passé dans le monde. La France envahie par les Allemands, Paris déshonoré par des scélérats de tous les pays, ici des désastres sans exemple, là des forfaits sans nom, en même temps, Dieu merci! les plus généreux élans du patriotisme, les sentimens les plus nobles et les plus mâles vertus, voilà notre histoire d'hier. D'où vient que le théâtre n'en a conservé aucune trace? d'où vient qu'il n'a su y voir aucun avertissement? Sans doute, c'est le privilège du théâtre de créer un monde idéal qui nous fait oublier les choses vulgaires ou sinistres de la vie quotidienne. Les émotions désintéressées nous y reposent des émotions directes. Bien mal inspiré serait l'auteur qui, voulant faire concurrence à la réalité, nous rappellerait sur la scène nos amertumes d'aujourd'hui ou nos préoccupations de demain. Ce n'est pas là ce qu'il faut demander à la littérature dramatique; au contraire nous répétons plus volontiers que jamais le vers du poète : la vie est triste, l'art est serein. Prenez garde toutefois; sans faire concurrence aux événemens de la vie publique, le poète doit en ressentir l'impression, et, provoqué en quelque sorte, rendre le coup qu'il a reçu. La sérénité de l'art n'est pas une sérénité d'indifférence, c'est une sérénité virile qui nous console dans nos afflictions et nous relève dans nos défaillances. A quel moment de sa carrière Schiller a-t-il écrit le plus austère et le plus énergique de ses drames? Au moment où il avait sous les yeux le spectacle le plus décourageant. Tout se décomposait en Alle-

magne : il n'y avait plus ni hommes ni institutions, la corruption universelle annonçait la catastrophe inévitable; en un mot, on était à la veille d'Iéna et d'Auerstaedt. C'est dans ce profond abaissement moral de sa patrie que Schiller composa *Guillaume Tell*. Voilà un de ces grands contre-coups dont je parlais tout à l'heure, une de ces répliques viriles que le génie provoqué adresse aux hommes de son temps.

Pourquoi l'art aujourd'hui, particulièrement l'art dramatique, semble-t-il étranger dans notre France aux commotions que nous avons subies, aux craintes ou aux espérances qui nous agitent? Est-ce indifférence de la part des écrivains qui travaillent pour le théâtre? Il est impossible de le penser. Est-ce légèreté de cœur, timidité d'esprit? Je ne le crois pas davantage. Plus j'examine les aspects divers du problème, plus je m'assure que c'est la direction qui fait défaut. Et quelle direction? La première de toutes, celle de l'opinion publique. Quand le public, après tant de leçons terribles, continuo d'accueillir avec la même faveur, avec la même curiosité banale, des pièces consacrées à des situations malsaines, à des dissertations écœurantes, à des thèses insupportables, les jeunes écrivains s'habituent à regarder ces sujets comme le véritable domaine du théâtre; ils y courent, ils s'y jettent, ils n'en peuvent plus sortir. Ce serait au parterre à leur dire énergiquement : « *Claudite jam rivos, pueri*. Assez! assez! la cause est entendue. Il y a d'autres tableaux à nous mettre sous les yeux. Nous ne sommes plus le même peuple; nous avons besoin d'une nourriture plus forte, ayant à guérir tant de blessures et à traverser tant d'épreuves. » Mais non, le public n'y songe pas; le théâtre n'est à ses yeux qu'un simple amusement; soit qu'il estime trop peu cette forme de l'art pour lui demander compte du mal qu'elle fait et du bien qu'elle ne fait pas, soit qu'il s'abandonne, ici comme ailleurs, à cette apathie funeste dont le résultat est l'abstention, c'est-à-dire une sorte de suicide moral, le public a renoncé à son caractère de juge. Il va où on le mène, et, comme il ne sait rien exiger, il n'y a pas de raison pour que cette routine ait une fin. Il a pourtant ses velléités, ce public trop endormi, mais velléités indirectes et par conséquent un peu molles. En de certaines reprises de l'ancien répertoire, quand il accueille avec enthousiasme les œuvres du grand art, quand il est tout heureux de retrouver dans *Andromaque* une si vigoureuse étude de la passion, quand il applaudit Rodrigue et Chimène toujours jeunes après tant d'années, il montre bien que les petites questions et les petits personnages du drame domestique ne lui font pas oublier la grande humanité. C'est un bon signe assurément que cette admiration rétrospective; on voudrait voir s'y joindre des exigences plus décisives à l'adresse de l'art contemporain. En littérature comme en politique, il faut croire à ses principes et ne pas se désintéresser du succès. Tant que l'opinion, par le plus légitime des *veto*, n'aura pas repris efficacement la direction générale du théâtre, on verra reparaitre des sujets qui

semblent assurés de plaire et qui ne sont acceptés des spectateurs que par lassitude et indifférence. Il y a là une équivoque dont il est temps de sortir. Le public trompe les écrivains en laissant vivre ce qui doit disparaître, et les écrivains à leur tour, en énervant le public, retardent la venue d'un art meilleur. Ajoutez à cela qu'on écrit aujourd'hui des drames en vue de tel et tel acteur. Depuis bien des années déjà, M. De-launay, avec son jeu toujours si jeune, sa diction sympathique et vibrante, M<sup>lle</sup> Favart avec ses élans de passion et sa grâce douloureuse, ont fait entendre au Théâtre-Français de merveilleux duos, des duos qui ont ému les cœurs et charmé les oreilles. Rien de mieux, pourvu qu'on ne s'accoutume pas à croire que le talent des interprètes doit régler les conditions de la poésie dramatique. Bien au contraire c'est à la poésie dramatique de gouverner ce talent, de le susciter et de l'assouplir par la variété des inspirations qu'elle lui confie. L'art tournerait longtemps dans le même cercle, si le poète, en combinant son œuvre, se condamnerait toujours à l'écrire pour ce ténor ou pour ce contralto. Ce n'est pas ainsi que naissent les chefs-d'œuvre, ce n'est pas ainsi non plus que se développent et grandissent les sérieux interprètes de l'art théâtral.

La persistance des sujets scabreux offre donc, sans parler même des convenances morales, les inconvénients littéraires les plus graves; elle entraîne encore des conséquences d'un autre ordre, conséquences très funestes au point de vue du patriotisme, et dont les écrivains auraient doublement tort de ne pas se préoccuper aujourd'hui. Savez-vous ce que les étrangers pensent de ce théâtre perpétuellement inféodé à des histoires de séduction et d'adultère? Ils croient que c'est la fidèle image de la société française au XIX<sup>e</sup> siècle. Nos ennemis surtout affectaient de le croire avant 1870, bien que les pièces les plus hardies de ce genre, celles de M. Alexandre Dumas fils par exemple, fussent contre-balancées par des œuvres d'une tout autre inspiration, comme les comédies de MM. Jules Sandeau, Émile Augier, Octave Feuillet; ils s'attachaient aux inventions malsaines, aux peintures des sociétés interlopes, et soutenaient que ces courtisanes, ces femmes adultères, anges déchus ou créatures dégradées, enfin tous ces êtres qui se jouent du mariage et de la famille, représentaient exactement les mœurs de nos grandes villes. Tel peuple, tel théâtre; c'est un principe que l'ardent critique Louis Bérne a développé avec force, il y a une cinquantaine d'années, dans ses *Feuilles dramaturgiques*. Il appliquait cette sentence aux Allemands de la restauration pour les réveiller de cet engourdissement littéraire et moral qui avait succédé à leurs élans de 1813; au contraire la France de ce temps-là, cette France si vive, si prompte à se relever, si passionnée pour les libertés parlementaires, cette France où s'épanouissait le siècle nouveau excitait ses sympathies cordiales. Tel peuple, tel théâtre, *wie ein Volk, so seine Schauspiele*, ces mots, que Louis Bérne commentait à la honte de l'Allemagne et à l'honneur de la France, avec quelle

joie injurieuse les critiques allemands les ont retournés contre nous depuis une quinzaine d'années! On nous signalait comme une nation dégénérée et à jamais perdue; d'un peuple où la famille n'est plus rien, disaient-ils, l'Allemagne aura facilement raison. Et sur la foi de quelles enquêtes tenaient-ils ce langage? Sur la foi de nos drames et de nos romans. Ne croyez pas que ce fussent seulement des remarques littéraires et morales échappées à quelques critiques, des avertissemens plus ou moins honnêtes, des boutades plus ou moins impertinentes, comme ces paroles de hasard qui éclatent et se perdent dans le mouvement de la polémique; c'était devenu l'opinion consacrée, c'était le lieu-commun universel. J'ai entendu un de nos plus illustres savans raconter une conversation qu'il avait eue à Paris en 1867 avec un des plus grands souverains de l'Europe. « Oui, tout cela est merveilleux, disait le monarque au sujet de l'exposition universelle, vous avez une industrie savante et habile, vous avez l'art, l'esprit, le goût, et quel pays! que d'éléments de richesses! Mais vous n'avez pas de mœurs, vous n'avez pas le respect du mariage, vous ne pouvez avoir le culte de la famille, vos enfans ne sont pas à vous. Oh! ne vous récriez point : vos drames et vos romans sont là. Nous savons quels sujets sont traités sur vos théâtres, et avec quelle complaisance on s'y attache. » Celui à qui étaient confiées ces observations si pénibles pour notre honneur n'est pas seulement un maître de la science, c'est une âme élevée, un penseur chrétien; il reconnut que la société française n'était pas exempte de grandes misères, il affirma pourtant qu'elle offrait aussi de nombreux exemples de vertu, d'honnêteté, de fidélité aux lois éternelles, surtout il invita le prince à ne pas prendre pour documens authentiques des ouvrages qui nous calomnient.

Il est temps que les écrivains d'imagination se montrent moins indifférens à ce qu'on pense de nous chez nos voisins. On s'occupe aujourd'hui, et avec juste raison, d'imprimer un vigoureux élan à l'étude des langues étrangères; si nous obtenons sur ce point les succès qui nous sont promis, ce ne sera pas seulement telle ou telle branche de notre activité qui profitera de cette réforme, notre caractère même y gagnera. Nous nous corrigerons de certains défauts qui nous causent de graves préjudices. Voltaire, parmi beaucoup d'impertinences, a insinué quelque chose de cela dans son *Discours aux Velches* : « ô Velches, mes compatriotes!.. vos compilateurs, que vous prenez pour des historiens, vous appellent souvent *le premier peuple de l'univers*, et votre royaume *le premier royaume*. Cela n'est pas civil pour les autres nations... » Aujourd'hui, la chose est plus grave : il ne s'agit plus de connaître les autres nations pour ne pas manquer à la civilité, nous sommes tenus de les connaître pour nous redresser nous-mêmes. Quand nous serons en mesure de suivre l'impression que produit notre littérature sur les autres membres de la société européenne, nous perdrons l'habitude de



croire que notre littérature est la seule, que notre théâtre est le seul, qu'on nous admire, qu'on nous envie, que la royauté de l'intelligence humaine nous appartient sans conteste. Nous apprendrons quelles sont les conditions de cette royauté, nous saurons qu'elle est mise perpétuellement au concours et qu'il faut sans cesse la conquérir, si on ne veut pas déchoir. Alors aussi les écrivains ne s'enfermeront plus dans un cercle de pensées et de situations qui peuvent donner la plus fausse idée de la France et fournir des armes à nos ennemis; affranchi de la routine et de la mode, l'art pourra marcher d'un pas libre dans les voies où le soutiendra le goût public, armé d'exigences plus hautes.

Ces réflexions ne s'appliquent pas toutes au drame domestique que M. Édouard Pailleron vient de faire représenter au Théâtre-Français; je suis obligé pourtant de lui en adresser une certaine part. Pourquoi toujours ces aventures où l'honneur du foyer conjugal est en question, au lieu des grands sujets que tout vous conseille désormais? Je sais bien que M. Pailleron ne s'attache pas à la peinture complaisante du mal, il aime les gens honnêtes, il les encourage, il prend parti pour eux, il se plaît à les mettre aux prises avec les devoirs les plus pénibles, quelquefois, comme dans *les Faux Ménages*, avec des difficultés insurmontables, c'est-à-dire avec ces lois non écrites contre lesquelles se brisent tragiquement les intentions les plus droites. Ce titre même de *tragédie bourgeoise*, que l'auteur d'*Hélène* a voulu donner à son œuvre (1), indique des intentions d'un ordre élevé. On sait d'avance que le poète ne jouera pas avec le mal qu'il va nous représenter, que la lutte dont il s'agit est sérieuse, et que son héros, comme dans la tragédie d'autrefois, opposera une conscience droite aux coups les plus violens de la destinée. A ce point de vue, M. Pailleron ne calomnie pas la société française ainsi que le fait trop souvent l'audace d'une autre école. Les personnages de M. Pailleron sont presque toujours sympathiques; on voudrait seulement qu'il fit briller ces élémens aimables de la société française sur un terrain mieux choisi, dans une lumière plus pure.

C'est un type d'honneur assurément que ce médecin laborieux, dévoué, homme de devoir et de famille entre tous, M. Jean, le mari d'Hélène. Orphelin, fils de ses œuvres, il a été le gardien, le tuteur, il a été le père et la mère de sa jeune sœur. Comme il travaillait avec amour, travaillant pour elle autant que pour lui-même! Aucune tâche ne lui était trop pénible, aucun fardeau trop lourd. Le bonheur l'a récompensé; il a épousé depuis un an une jeune femme charmante, et dans quelques semaines il va marier sa sœur à un gentilhomme qui l'aime. Tout est souriant dans cette honnête maison. Quel chaste et gracieux abri pour les amours de Blanche et du comte Paul! Hélène seule est languissante,

(1) *Hélène*, tragédie bourgeoise, en trois actes, en vers; in-8°. Paris, Michel Lévy.

attristée, inquiète ; on pressent un mystère dans sa vie. Un de ses cousins, M. René de Rive, avec lequel elle a été élevée et qui occupe aujourd'hui un poste diplomatique à l'étranger, est arrivé depuis quinze jours dans la maison du docteur, dans cette maison devenue le foyer de la famille, car Jean et Hélène y recevaient déjà leur tante, M<sup>me</sup> de Rive, la mère de René. René est donc l'hôte du docteur depuis deux semaines, il va repartir bientôt, et Hélène, accablée d'un mal inconnu, a refusé obstinément de le voir. Que se passe-t-il ? que s'est-il passé ? Jean n'a pas même un soupçon ; il est si heureux ! il jouit si cordialement du prix de son travail et de son honnêteté ! Il va marier Blanche, il guérira Hélène, la vie n'aura pour lui désormais que les devoirs les plus doux... Non, un coup de foudre éclate, tout ce bonheur s'écroule. Une horrible révélation a frappé le docteur en pleine poitrine. Hélène, cette Hélène tant aimée, la compagne, la protectrice donnée par lui à sa jeune sœur, — Hélène, il y a un an, n'aurait pas dû accepter la main qui lui était offerte. Avant d'être mariée à Jean, elle avait été séduite par son cousin René de Rive.

Les vraies œuvres dramatiques sont celles qui font penser. Dans *Hélène*, comme dans *les Faux Ménages*, il y a une idée sérieuse et forte. Peindre un homme outragé, indigné, altéré de vengeance, et l'amener à se vaincre lui-même, retenir son bras prêt à frapper, faire que toutes ces violences s'apaisent, obtenir que les sentimens de pardon, de pitié, d'amour, triomphent de la plus cruelle douleur et du ressentiment le plus amer, voilà l'idée maîtresse du drame de M. Édouard Pailleron. Malheureusement pour le succès du drame, cette idée ne se dégage pas tout d'abord et nettement aux yeux du public. Bien plus, le soir de la première représentation, une autre idée, une idée plus neuve, plus originale, suggérée par le poète lui-même à la fin du premier acte, avait donné un cours différent aux conjectures des spectateurs. Au moment où René de Rive, dans son égoïsme et sa fatuité, s' imagine qu'Hélène regrette d'être mariée à un autre, au moment où il ose se présenter devant elle et lui rappeler le passé, Hélène se redresse, pâle, indignée, superbe. — A qui donc parlez-vous, monsieur ?

RENÉ.

A qui je parle ? A toi, toi, ma jeunesse,  
Toi, qu'il ne se peut plus que mon cœur méconnaisse,  
Qui fus, une heure au moins que rien n'efface, rien,  
Celle...

HÉLÈNE, relevant la tête.

Ah ! dites-le donc ! votre maîtresse... Eh bien ?  
C'est vrai, puisqu'après tout, et malgré mon envie,  
Je ne puis arracher cette heure de ma vie,  
C'est vrai !... vous avez eu, là, dans votre maison,

Sous la main , comme exprès pour cette trahison ,  
 Une parente pauvre, une enfant imbécile,  
 Et vous en avez eu raison. C'était facile,  
 Son honneur ne tenait qu'à votre loyauté!  
 Mais vous êtes parti, vous avez tout quitté.  
 Elle est femme d'un autre, et que Dieu lui pardonne!  
 Je voudrais bien savoir quels droits cela vous donne?  
 Vous m'avez délaissée? Eh bien ! c'est accompli...  
 Mais après l'abandon vous me devez l'oubli!  
 Je ne vous connais plus, moi, monsieur, je vous jure,  
 Et vous êtes ici, vous? Mais c'est une injure,  
 Sortez !

RENÉ.

Ah ! cœur de femme ! Et pourtant tu m'aimais,  
 Hélène ! Souviens-toi, tu m'as aimé.

HÉLÈNE.

Jamais !

Et vous le savez trop pour jouer la méprise :  
 Ce qu'un voleur de nuit peut avoir par surprise,  
 Vous l'avez eu de moi, l'enfant stupide, mais  
 Mon âme, mon amour, enfin moi ! moi ! jamais !

*L'enfant stupide, l'enfant imbécile, ces mots, qui semblaient répétés à dessein, éveillaient l'idée d'un drame tout nouveau, d'un drame psychologique où la conscience eût joué le premier rôle. Hélène a été coupable sans doute, elle a été surtout victime. Cette enfant qui n'était pas encore une personne morale, cette enfant sans raison, sans conscience, sans volonté, l'orpheline élevée par une tante qui gâtait ses fils et négligeait sa nièce, a pu succomber à une séduction infâme ; aujourd'hui c'est une personne, c'est une âme qui se possède, elle a conscience de ce qu'elle vaut, elle saura bien à elle toute seule sauver sa dignité. Son remords même lui est une force. Il n'est pas nécessaire qu'elle fasse dès à présent à son mari les aveux qu'elle lui doit, elle se doit d'abord à elle-même de châtier le lâche qui abusa de son ignorance et de sa faiblesse. Voici la revanche de l'être inconscient devenu responsable et libre. On le croyait du moins, et comment ne pas le croire quand on voyait Hélène, dans cette même scène du premier acte, imprimer au front du lâche une si énergique flétrissure ? L'odieux René de Rive, croyant toujours avoir affaire à l'enfant qu'il a souillée, ose encore lui parler de son amour.*

HÉLÈNE.

Misérable !

Ah ! misérable ! Eh bien ! vrai, je ne croyais point,  
 Si déloyal qu'on soit, qu'on le fût à ce point !

RENÉ.

Hélène!

HÉLÈNE.

Voilà donc ce qu'il avait dans l'âme!  
 De la maîtresse pauvre, on ne fait pas sa femme,  
 Mais de la femme on peut redevenir l'amant ;  
 Cela permet d'aimer bien plus commodément,  
 Et le calcul est sûr, ayant à son service  
 Le souvenir pour arme et la peur pour complice...  
 Et tout cela vous tente! il vous prend ce désir  
 De jouer mon bonheur contre votre plaisir,  
 Et d'avilir ma faute et d'entraver ma tâche...  
 Eh bien! cela, c'est lâche! oui, lâche! lâche! lâche!

RENÉ.

Écoute!..

HÉLÈNE.

Assez! assez! à cette heure j'y vois!  
 Je ne suis plus l'enfant candide d'autrefois.

On croyait donc que le véritable sujet du drame était cette revanche si vaillamment engagée par Hélène. Le public fut désappointé quand il vit dévier tout à coup aux actes suivans la ligne droite dont l'auteur lui avait suggéré l'idée. Hélène a tout avoué à son mari; pendant deux actes, nous allons assister aux émotions violentes de l'honnête homme partagé entre la douleur, la colère, la soif de vengeance, et la crainte de faire un éclat qui rendra impossible le mariage de Blanche. Au deuxième acte, c'est une colère muette et d'autant plus terrible, au troisième une explosion de reproches et d'injures. Une fois son sujet arrêté d'une certaine façon, l'auteur en avait combiné habilement les péripéties. Après la scène qui nous a jetés en pleine tragédie bourgeoise, cette résignation apparente de Jean, ce silence, cet accablement, ce désespoir silencieux, toute cette attitude implacable forme un poignant contraste avec la grâce du premier tableau. Comme on sent qu'il y a là quelque chose d'irréparable, on croit la situation sans issue, et bientôt pourtant, nouveau contraste, ce sont les explosions tumultueuses du dernier acte qui fournissent au malheureux Jean l'occasion d'épuiser sa colère et de la vaincre. Seulement, pour que ces alternatives pussent être acceptées, il faudrait que la pauvre Hélène fût moins digne de sympathie. Le public résiste au poète, quand il voit la victime si maltraitée pendant la plus grande partie du drame; il trouve qu'elle ne mérite ni ce mépris silencieux, ni cette colère retentissante. Tout cela lui paraît excessif et injuste. Bien plus, à juger la chose au simple point de vue théâtral, on supporte impatiemment cette situation qui reste la même au fond pendant deux actes, et dont la forme n'est modifiée que par

l'épisode du duel entre Jean et René, duel nécessaire d'abord et rendu ensuite impossible. Décidément le poète a eu tort d'écrire la belle scène dont nous avons cité plusieurs passages. On nous comprend sans doute : il a eu tort, ayant écrit cette scène émouvante, de ne pas en tirer le drame qu'elle renfermait, la revanche de *l'enfant imbécile*, la revanche de la conscience et de la volonté.

Ce qui a protégé le drame de M. Pailleron, c'est l'honnêteté des sentimens et le charme des vers. Si le sujet est pénible, les personnages, excepté René de Rive, sont sympathiques et touchans. Les vers sont gracieux, faciles, trop faciles, car il arrive parfois que cette facilité les rend un peu voisins de la prose. La langue du théâtre veut du naturel et de la souplesse; ce n'est pas une raison pour substituer aux vers des lignes sans mesure, qui n'ont retenu de la prosodie que le nombre des syllabes. M. Édouard Pailleron est moins excusable qu'un autre de méconnaître les lois du style; quand il se défie de sa plume trop prompte, quand il soutient son aimable idiomme au-dessus de la langue courante, il écrit des pages où la grâce n'exclut pas la force, où la familiarité n'éloigne pas la poésie. Telles sont par exemple les paroles que Jean adresse au comte Paul en lui donnant sa sœur. Je les cite entre beaucoup d'autres parce qu'elles résument le rôle du personnage principal, et parce qu'elles expriment une inspiration de sympathie et d'indulgence qui est un des traits distinctifs de l'auteur :

Prenez-la, mon cher comte. Et quant à son bonheur,  
 Consultez la tendresse encor plus que l'honneur.  
 Vous êtes fier, c'est bien, mais soyez doux. La vie,  
 Même pour ces heureux que tout le monde envie,  
 La vie a ses travaux, ses combats hasardeux,  
 Ses défaites, ... c'est pour cela qu'on se met deux.  
 Soyez-lui doux, allez, aidez-la dans la route;  
 Quelle sévérité vaut ce qu'elle nous coûte?  
 Et quel droit le plus ferme a-t-il d'être exigeant?  
 On n'est que juste alors que l'on est indulgent.  
 Mais je ne sais pourquoi je parle ici d'épreuve.  
 Tout vous sera facile avec cette âme neuve.  
 Il faut me pardonner d'ouvrir ainsi mon cœur.  
 Vous l'avez dit : pour moi c'est mon enfant, ma sœur,  
 Un de ces doux fardeaux dont le poids nous repose,  
 Légers quand on les porte et lourds quand on les pose.

Je finis par où j'ai commencé. Si la tragédie bourgeoise de M. Édouard Pailleron, malgré l'honnêteté des sentimens, malgré le charme des vers, enfin malgré l'aide que lui ont prêtée d'excellens interprètes, n'a pas

obtenu le même succès que son drame des *Faux Ménages*, n'y a-t-il pas là un avertissement que le jeune poète aurait tort de négliger? Il avait pour gagner sa cause l'expérience et la vigueur de M. Delaunay, la passion de M<sup>lle</sup> Favart, l'ingénuité charmante de M<sup>lle</sup> Reichenberg, et le public ne s'est rendu qu'à moitié. Cela veut dire, à mon avis, qu'il est temps de renouveler une bonne part du répertoire contemporain, celle qui tourne toujours dans le même cercle, celle qui nous ramène invariablement aux mêmes thèses et aux mêmes aventures.

Il ne s'agit pas de restreindre le domaine du théâtre, nous voudrions l'agrandir au contraire en lui restituant les traditions qu'il abandonne, et en lui indiquant de nouvelles régions à conquérir. Voilà pourquoi nous disons à tous les jeunes poètes qui, comme M. Pailleron, doivent se préoccuper du renouvellement de la scène française : Au lieu de vous enfermer dans je ne sais quelle Cythère équivoque, interrogez donc le vaste monde. Nous vivons dans un siècle profondément troublé ; faites des œuvres qui intéressent, qui émeuvent, et surtout qui éclairent des générations tant de fois trompées. Après ce que nous avons souffert, lorsque tant de questions nous pressent et que tant de devoirs nous réclament, est-ce le moment des comédies ou des drames anecdotiques? La grande comédie est inépuisable, elle peint l'homme, l'homme de tous les âges et l'homme d'une époque, elle met en relief ce que les circonstances impriment de traits nouveaux sur la trame éternelle des caractères. Est-ce qu'il n'y a pas d'autres personnages que la femme et le mari? Est-ce qu'il n'y a pas des pédans, des avarés, des hypocrites, des misanthropes, des vaniteux, des importans, des courtisans, qui ne ressemblent en aucune façon à ceux de Molière? Est-ce qu'il n'y a pas des travers et des vices, — est-ce qu'il n'y a pas aussi des instincts, des vertus, de sympathiques modèles que la poésie comique n'a pas encore essayé de peindre? Observez le monde, c'est la première loi. Boileau disait : Connaissez la ville. Nous ajoutons : Connaissez la France. La France! je voudrais qu'elle apparût en quelque sorte derrière l'œuvre représentée sur la scène, qu'on ne la montrât jamais et qu'on la vît toujours, que sa pensée fût constamment présente au poète comme à l'auditoire. En sauvant Orgon de la ruine, Molière nous dit avec fierté que ces choses se passent « sous un prince ennemi de la fraude. » Il faudrait qu'à l'avenir chacun de nos écrivains dramatiques pût mettre sous chacun de ses tableaux cette signature du temps; il faudrait qu'on pût y lire : en faisant ceci, je n'ai pas oublié la France, cette France à qui nous devons tout rapporter, nos plaisirs comme nos douleurs, le rire franc et honnête aussi bien que les sévères pensées.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 novembre 1872.

S'il y a un spectacle douloureux, désolant, et on peut même dire offensant pour tous ceux qui se font un devoir de mettre les nécessités du patriotisme au-dessus des préférences d'opinions et des fantaisies personnelles, c'est celui qui se déroule devant la France étonnée et silencieuse depuis quelques jours, depuis que l'assemblée est rentrée à Versailles.

Des passions, des animosités querelleuses, des conflits, l'existence d'une nation jouée sur un coup de dé, des votes disputés et confus qui n'éclaircissent rien, et qui peuvent à chaque instant laisser sombrer la paix publique dans une équivoque de scrutin, voilà trois semaines bien employées ! Et ce spectacle n'a pas malheureusement pour unique témoin le pays, qui est à la fois spectateur et victime, qui en est, à se demander ce qu'on veut faire de lui ; il y a un autre témoin, c'est l'étranger qui reste encore campé à deux pas sur notre sol, qui est notre créancier et notre surveillant, qui peut regarder tranquillement après tout parce qu'il a pris ses gages contre nos divisions et nos folies, parce qu'il peut même au besoin, si on lui en donne le prétexte, rentrer dans les départemens qu'il a quittés. Il y a un troisième témoin, si l'on veut, c'est l'Europe, qui s'est montrée sans doute indifférente dans les épreuves que nous avons traversées, mais qui ne peut pas se désintéresser de nos affaires, qui sent bien que la France est un des ressorts nécessaires du monde civilisé, qui suit nos luttes et nos efforts avec une attention sympathique ou inquiète. Ce n'est point assurément le pays qui a demandé qu'on le ramenât à ces divisions et à ces agitations. Il y a un mois à peine il vivait tranquille. Il voyait l'occupation étrangère se retirer de deux départemens. Il se disait qu'avec la paix, avec un peu de modération patriotique dans les partis, avec un peu de bonne volonté chez ceux qui le représentent et chez ceux qui le gouvernent, on pouvait arriver à une libération complète du territoire et à une condition inté-

rieure doucement, progressivement raffermie. C'était le vœu le plus manifeste du pays il y a un mois. Tout d'un coup les tempêtes se déchaînent, les passions de partis éclatent, plus acharnées que jamais, autour d'un gouvernement qu'elles cherchent à ébranler. On se retrouve à peine en présence qu'on semble aspirer le combat, qu'on se précipite vers les crises les plus extrêmes, et qu'on se montre impatient de réduire une malheureuse nation à se demander chaque matin où elle en sera le soir. Nécessairement la France incertaine s'émeut, les affaires s'arrêtent, les intérêts sont en suspens, la confiance expire dans les esprits découragés, tout ce qu'on a fait peut être compromis. On en est là, et si ceux qui ont contribué à créer cette situation sont contents de leur œuvre, franchement c'est qu'ils ne sont pas difficiles. Si c'est là tout ce qu'ils ont recueilli de conseils de sagesse et de patriotisme dans leurs longues vacances, ils ont perdu leur temps, ils n'ont vu les intérêts ou les dispositions du pays qu'à travers leurs préoccupations et leurs préjugés.

Comment s'est produite cette situation aiguë et violente ? quels en sont les caractères et les éléments ? A suivre le courant des choses depuis quelques mois, à voir s'amasser les froissemens, les malaises, les susceptibilités, les irritations secrètes nées de mécomptes multipliés, cette crise devait malheureusement éclater un jour ou l'autre ; on la sentait venir. Elle n'était pas dans le mouvement des opinions et des intérêts du pays, elle était dans les passions des partis. Le message de M. le président de la république n'a été évidemment que le prétexte ou le signal du conflit dès le second jour de la rentrée de l'assemblée à Versailles. Sans doute ce message, dont M. le garde des sceaux disait hier encore avec raison et avec simplicité qu'il avait été jugé « digne d'une certaine estime, » qu'il avait exposé les affaires de la France dans un langage qui n'était pas sans grandeur, sans doute ce message abordait des questions épineuses. M. Thiers, au début d'une session destinée à être décisive, n'a pas craint de donner une forme à des idées ou à des impressions qui sont dans bien des esprits ; il a voulu marquer en quelque sorte le point où l'on était arrivé après ces deux dernières années ; il a constaté ce qui est tout simplement un fait, que la république est le gouvernement légal du pays, qu'elle est le seul gouvernement possible aujourd'hui, et il ajoutait qu'au lieu de perdre son temps à des proclamations inutiles, qui pourraient d'ailleurs coûter à des convictions sincères, le mieux serait de régulariser, d'organiser la situation, de voir ce qu'il y aurait à faire pour coordonner les institutions et les pouvoirs publics. M. Thiers pouvait-il faire autrement ? Eût-il fait disparaître les difficultés en les passant sous silence par un calcul presque puéril ? Même en abordant ces questions, a-t-il prétendu diminuer les droits de l'assemblée, violenter les opinions sincères, imposer un avis ou un système ? S'est-il montré peu soucieux de la sécu-



rité publique? Nullement, il a laissé à l'assemblée ses droits, aux opinions leur indépendance; il a démontré avec la plus saisissante éloquence que la république ne pouvait exister qu'à la condition de rester le gouvernement de tout le monde, d'offrir les garanties les plus énergiques à tous les intérêts conservateurs de la France. Il a fait le procès des agitations révolutionnaires, non en homme de parti, mais en homme d'état qui s'élève au-dessus des questions de personnes.

Que voulait-on de plus? Seulement M. Thiers avait dit que la république était le gouvernement légal, le seul gouvernement possible, et c'est là le point de départ apparent d'une crise qui a ses racines dans toute une situation. La droite s'est sentie atteinte, et, après avoir escorté les paroles de M. Thiers de ses murmures, même quelquefois d'apostrophes injurieuses, elle s'est jetée du premier coup sur une motion de M. de Kerdrel, qui a proposé la nomination d'une commission chargée d'examiner le message, et de voir s'il n'y aurait pas lieu de répondre à M. le président de la république. Ce n'était rien encore; M. de Kerdrel, qui a d'anciennes relations avec M. Thiers, n'avait point agi, à ce qu'il paraît, dans une intention d'hostilité déclarée; il avait plutôt cru, dit-on, amortir les premières effervescences de son parti en donnant à la réflexion et au bon sens le temps de reprendre leur empire, et, comme le gouvernement ne s'opposait pas à la nomination de la commission, il n'y avait rien de trop grave. On comptait même que l'interpellation du général Changarnier sur le voyage de M. Gambetta serait, trois jours après, l'occasion naturelle d'explications toutes simples qui réduiraient l'importance de la commission Kerdrel, et qui en finiraient avec ce conflit naissant. On comptait sur la paix, et c'est la guerre qui est sortie de l'interpellation du général Changarnier. Les explications du ministre de l'intérieur, nous en convenons, n'étaient pas des mieux faites pour enlever une assemblée ou pour lui tracer sa route. Quant aux orateurs de la droite, ils ont fait certainement ce qu'ils ont pu pour rendre la paix impossible ou pour aggraver le débat. Que voulaient-ils en effet? Ils voulaient amener M. Gambetta à la tribune, ils n'y ont point réussi, et ils ont été vraiment assez naïfs, s'ils n'ont pas deviné cette tactique facile de l'orateur de Grenoble. Le général Changarnier, M. le duc de Broglie, qui se sont succédé, voulaient tout au moins provoquer les explications du gouvernement, non plus de M. Victor Lefranc, mais de M. Thiers lui-même : ils n'ont trouvé rien de mieux que de placer M. Thiers sous le coup d'une sorte de sommation impérieuse et irritante d'avoir à venir faire sa confession publique en renouvelant devant l'assemblée les déclarations qu'il a déjà faites, il y a deux mois, devant la commission de permanence, et M. Thiers s'est naturellement révolté contre cette sommation. Il a invoqué sa longue carrière, ses actes, ses services, la dignité du gouvernement dont il est le chef.

On avait l'air de vouloir le contraindre à répéter la leçon qu'on lui faisait; il a refusé d'abaisser à ce rôle l'autorité dont il est le dépositaire et sa propre fierté. On pouvait voter contre lui, on n'avait à aucun titre le droit de le traîner sur une sellette d'accusé, comme il le disait.

Une fois sur ce terrain, la lutte est devenue et devait forcément devenir des plus graves. C'était une question de gouvernement naissant à l'improviste, dans la surprise d'une discussion, et M. le duc de Broglie ne pouvait ignorer qu'il tranchait cette question par réticence lorsqu'il proposait un vote excluant toute manifestation directe de confiance ou de défiance. Par le fait, le gouvernement tombait dans le vide sans avoir été renversé. Jetée subitement en face de cette situation, l'assemblée s'est vue un instant plongée dans la confusion la plus indescriptible. Les propositions se sont succédées; les partis ont manœuvré au milieu des scrutins. En fin de compte, un ordre du jour, contenant tout à la fois un blâme des doctrines professées à Grenoble et un témoignage de confiance dans l'énergie du gouvernement, cet ordre du jour proposé par M. Mettetal, accepté par M. le garde des sceaux, a été voté, mais à une majorité qui perdait toute signification sérieuse par ce seul fait de l'abstention de plus de 300 membres de l'assemblée de la droite et de la gauche. Dans un pareil moment, on faisait de la tactique, et, à force de vouloir être habiles, les partis ont été, à tout prendre, de fort mauvais tacticiens. Si la partie de la droite modérée qui s'est abstenue avait voté, c'était elle qui donnait sa couleur à l'ordre du jour. Si dans l'abstention de la droite la gauche modérée avait voté, c'était elle qui faisait la majorité en faveur du gouvernement, et elle pouvait se donner cet avantage sans avoir rien à désavouer, puisqu'elle n'a point été la dernière à blâmer le discours de Grenoble. Dans tous les cas, on n'offrait pas ce singulier spectacle de 300 membres d'une assemblée souveraine déclarant leur incompétence dans une affaire où le gouvernement du pays pouvait sombrer.

Deux choses restaient assez claires après cela : l'ordre du jour n'avait rien tranché, et par son langage, par son attitude, par ses votes, la droite venait d'ouvrir les hostilités. C'est alors que la commission Kerdrel entre en scène. Jusque-là, elle n'avait qu'une mission assez peu définie, on ne savait ce qu'elle serait appelée à faire. Par le vote de l'ordre du jour Mettetal, qui laissait le gouvernement dans une situation indéfinie en constatant les intentions et la discipline de la droite, elle prenait une importance nouvelle. Elle a senti évidemment son ambition grandir avec les circonstances, elle est devenue une sorte de comité directeur du parti. La nomination de M. le duc d'Audiffret-Pasquier comme président de la commission indiquait l'esprit dans lequel on allait se mettre à l'œuvre. Le résultat n'a pas été longtemps incertain. La commission ne s'est pas bornée à ce qui semblait être son rôle; elle ne s'est

pas contentée d'examiner le message pour savoir s'il y avait à répondre à M. le président de la république, elle a fait elle-même cette réponse, et elle a répondu doublement. Aux réformes constitutionnelles indiquées plutôt que précisées par M. Thiers, elle a opposé une résolution sommaire, la proposition de nommer dès ce moment une commission parlementaire pour préparer uniquement et exclusivement une loi sur la responsabilité ministérielle; en d'autres termes, elle a voulu assurer à la droite, qu'elle considère comme la majorité, une arme contre le gouvernement dont elle suspecte les tendances. A l'exposé politique du message la commission a répondu par le programme de la droite, par un rapport où l'auteur, M. Bathie, s'est visiblement beaucoup appliqué, sans réussir à parler une langue réellement politique. M. Bathie a tracé son programme assez confusément, d'une façon un peu déclamatoire, avec des ménagemens plus apparens que réels pour M. le président de la république et avec une passion contre le radicalisme qui produirait peut-être plus d'effet, si elle était moins emphatique, et si elle frappait plus juste. En définitive, tout le rapport est dans un mot caractéristique : il faut créer « un gouvernement de combat. »

Au fond c'était évidemment une guerre déclarée. Après l'interpellation du général Changarnier, qui pouvait passer pour un combat d'avant-garde, on offrait la bataille décisive, et le gouvernement, mis en cause d'une façon si directe, ne voulait ni ne pouvait la décliner. Il l'a acceptée; seulement à l'ultimatum de la commission il a opposé, par l'organe de M. Dufaure, une proposition plus logique, plus naturelle, qui aurait dû rallier sur-le-champ toutes les opinions, s'il n'y avait eu un parti-pris. Il a demandé simplement qu'on ne scindât pas les questions, qu'on nommât une commission parlementaire de trente membres qui serait chargée d'étudier un projet de loi « pour régler les attributions des pouvoirs publics et les conditions de la responsabilité ministérielle. » C'est donc entre la proposition du gouvernement et l'ultimatum de la commission que la lutte restait engagée il y a deux jours encore. Au dernier moment, une tentative de conciliation a été faite. Des explications ont été échangées une fois de plus dans l'interruption d'une de ces dramatiques séances où s'agitaient les destinées du pays. Que s'est-il passé? quelle raison sérieuse a pu avoir la commission pour se refuser à toute concession, pour repousser la motion que M. Dufaure venait de soumettre à l'assemblée? Lorsque la paix publique était en jeu, fallait-il tout risquer pour des subtilités, pour des questions de mots? Toujours est-il que la commission s'est refusée jusqu'au bout à un accord auquel M. le président de la république se serait prêté, et qui répondait assurément à un vœu universel. La commission a persisté dans son projet, le gouvernement a maintenu sa proposition, et le combat, retardé de vingt-quatre heures, a été livré hier définitivement. Le succès est resté au gouvernement.

La majorité n'est pas très considérable, il est vrai, elle n'est que de 38 voix sur le chiffre de 707 votans, qui n'avait peut-être jamais été atteint dans l'assemblée actuelle. D'un autre côté, cette majorité a été formée, cela est bien certain, par la réunion de toutes les nuances de la gauche, tandis que les diverses fractions de la droite ont marché au combat sans se laisser entamer et comptent encore un peu plus de 330 voix. — 372 voix dans un camp, 335 dans l'autre, l'assemblée coupée en deux, la confusion un peu partout sous une apparence de discipline, voilà l'état parlementaire qu'on a créé. L'apaisement succédant à une crise momentanée, la réflexion, l'influence du scrutin d'hier, auront pour résultat de déplacer un certain nombre de voix, de les ramener vers le gouvernement dans bien d'autres questions, c'est possible. La situation ne reste pas moins difficile, et si le gouvernement se trouve sauvé par la gauche, si cette condition des choses est aussi étrange que laborieuse, à qui la faute, si ce n'est à ceux qui jouent leur rôle de conservateurs en mettant à la loterie d'un vote de passion et d'obstination ce qu'il y a encore de paix publique?

D'où est venue cette guerre qui n'est point évidemment terminée, qui se rallumera sans doute au moment où seront débattues les questions qu'une commission parlementaire va être chargée d'étudier? Qu'a-t-on voulu faire et que veut-on encore? Il ne faut pas se payer de mots et d'apparences. On a mis en avant les nécessités du régime parlementaire, un principe que personne ne conteste, le principe de la responsabilité ministérielle. C'est bon à mettre sur un drapeau en marchant au combat. Au fond, ce qu'on a voulu, c'est mettre la main sur le gouvernement, c'est placer M. Thiers dans l'alternative de céder la place ou de se faire l'instrument des volontés, des passions et des intérêts de la droite. Toute cette campagne a été conduite, nous en convenons, avec une certaine âpreté, avec une certaine habileté, une triste habileté parlementaire. On ne s'est laissé ébranler par rien, pas même par le sentiment des crises qu'on pouvait provoquer; on s'est refusé à toute transaction, on s'est barricadé derrière des mots et des épithètes pour ne pas céder.

Il fallait avant tout attester sa prépotence, avoir une victoire de parti, et la meilleure preuve, c'est que la droite n'a pas voulu voter l'ordre du jour Mettetal, parce que cet ordre du jour, qui lui donnait satisfaction sur le manifeste radical de Grenoble, contenait en même temps un témoignage en faveur du gouvernement. Ou cette lutte n'a aucun sens en effet, ou elle a cette signification : on a voulu en finir avec M. Thiers en se servant contre lui de ce qu'il fait et de ce qu'il ne fait pas, des circonstances et des anomalies qui ne sont pas son œuvre, des périls ou des incertitudes qu'il n'a pas créés; on a voulu l'abattre en tournant contre lui jusqu'à cette supériorité de lumières et d'éloquence qu'on a

été heureux de trouver quand il l'a fallu, et qui fait de lui, après tout, le représentant le plus éminent de la France devant l'Europe et devant le monde. Que M. le duc d'Audiffret, M. le duc de Broglie, le général Changarnier, M. Batbie et tous ceux qui avaient déjà leur place dans le « gouvernement de combat » se préoccupent des progrès et des menaces du radicalisme, ils ne sont pas les seuls. Oui sans doute, c'est un danger dans la situation actuelle de la France; mais est-ce bien sérieux de se tourner avec une sorte d'air effaré vers le pouvoir pour lui demander des déclarations et des professions de foi conservatrice? Est-ce sérieux de saisir le prétexte d'une manifestation particulière pour venir sommer M. le président de la république de dire qu'il n'est pas avec les radicaux? Qui donc a pu croire cela? M. Thiers n'avait certes pas besoin de le répéter ces jours derniers encore. Ses opinions, son passé, ses actes, sont assez clairs. Convenons-en, c'est le plus étrange oubli des plus simples égards et de la dignité même du gouvernement de venir demander à l'homme qui est le chef de ce gouvernement, qui a dompté la commune, qui depuis deux ans passe sa vie à maintenir l'ordre, des garanties nouvelles contre toute connivence avec les révolutionnaires, Et s'il arrive que M. Thiers, au milieu des difficultés qu'on lui suscite, rencontre quelquefois l'appui de la gauche dans un scrutin, qu'est-ce que cela prouve? Est-ce que l'extrême droite ne votait pas tout récemment encore avec les radicaux? Si le gouvernement ne se hâte pas de bouleverser l'administration, de changer tous les fonctionnaires, tous les préfets qu'on lui signale comme suspects, cela veut-il dire qu'il favorise le radicalisme?

On sait bien évidemment à quoi s'en tenir. On sait bien que M. Thiers n'est pas plus révolutionnaire que ceux qui l'accusent. Soit, dit-on, c'est un reproche banal et sans portée, M. Thiers n'est pas l'allié du radicalisme; mais il s'est prononcé pour la république dans son message, il a violé ainsi le pacte de Bordeaux, il a manqué à la parole qu'il avait donnée de ne préparer aucune solution définitive. Où est-il donc ce pacte de Bordeaux qu'on invoque aujourd'hui? Ah! sans doute, c'était, il y a deux ans, une sage et patriotique pensée d'écarter toutes les questions constitutionnelles, de signer ce qu'on appelait la trêve des partis, et de se placer sur un terrain neutre, où toutes les volontés sincères pouvaient se rencontrer pour travailler en commun à la réorganisation morale, militaire, administrative, financière, de la France. Si on l'avait voulu, si on avait eu assez d'abnégation pour se renfermer dans ce programme, cela pouvait suffire pour quelques années peut-être, et dans tous les cas jusqu'à la libération définitive du territoire. Pour les esprits qui n'ont pas le culte des étiquettes et le fétichisme des mots, ce n'était pas même une nécessité de s'appeler la république ou la monarchie; un gouvernement qui se serait couvert uniquement du grand nom de la

France et de ses couleurs en deuil aurait porté une assez noble effigie pour se faire respecter. Qu'en a-t-on fait cependant de ce pacte de Bordeaux, qui, pratiqué avec une complète sincérité, aurait pu rester la sauvegarde de toutes les opinions en même temps que du repos et de la liberté du pays? Il faut être de bonne foi : le respectait-on lorsqu'on allait à Anvers ou en Suisse auprès de M. le comte de Chambord, dont on recevait le mot d'ordre, lorsqu'on préparait des manifestes ou des fusions qui se sont toujours dérobées comme des ombres, lorsque, tenant pour fait ce qu'on désirait, on présentait à la France, selon le mot de M. Princeteau, le « roi sans enfans » et le « dauphin sans ambition ? » On était autorisé à lever le drapeau de la monarchie par des efforts dans un sens opposé, c'est possible. Cela prouve que depuis deux ans chacun est occupé à invoquer le pacte de Bordeaux quand il en a besoin, et à l'exploiter pour son propre avantage quand il en a l'occasion, à en faire sortir le triomphe de ses vœux et de ses espérances. S'il est un homme qui ait respecté le pacte de Bordeaux, c'est en vérité M. Thiers en refusant précisément de gouverner au nom d'un parti, en cherchant à rallier toutes les opinions sincères, tandis que tout le monde autour de lui s'acharnait à ruiner ce provisoire où la France s'était abritée dans la tempête. On est arrivé en effet à le ruiner, ce malheureux provisoire, en démontrant de toutes les manières que le pays aspirait à un régime plus définitif, et on s'étonne après cela qu'un jour soit venu où le pays a fini par se dire qu'effectivement il fallait peut-être songer à s'établir avec un peu plus de fixité, non pas par une révolution nouvelle, mais en régularisant la situation où l'on se trouvait! Ce jour-là, qu'a fait M. Thiers? Il s'est borné à déclarer que la république seule lui semblait possible. Hier encore il le disait devant l'assemblée aux partis monarchiques : « Interrompez-moi en ce moment, si vous croyez que l'intérêt du pays est de faire la monarchie aujourd'hui. » Personne ne lui a répondu; c'est qu'en effet tout est là. Si on peut faire la monarchie, pourquoi ne la fait-on pas? Si on ne le peut pas, pourquoi empêcher le pays de chercher à régulariser ce qui existe à l'abri d'un pouvoir qu'il a pu apprécier et estimer depuis deux ans? La pire des choses dans tous les cas, c'est une politique qui, ne pouvant faire ce qu'elle veut, s'acharne à rendre tout impossible par une guerre d'humeurs chagrines, de regrets, d'irritations mal déguisées, de défiances provocantes et agitatrices.

Il y a une manière de tout expliquer, nous le savons bien. On ne veut pas soulever, assure-t-on, la question de la république ou de la monarchie. Ce qu'on demande à M. Thiers, c'est de ne pas trancher lui-même cette question d'abord, de gouverner ensuite avec la majorité ou la prétendue majorité, qui est la droite, d'accepter la responsabilité ministérielle, unique garantie de cette majorité, et enfin de ne pas aller à l'assemblée, où sa présence peut peser sur les délibérations, où la dignité

du gouvernement peut souffrir dans sa personne de toutes les vivacités de la discussion. De cette façon, tout se passerait au mieux. La droite, qui se croit la majorité, ferait et déferait des ministères, elle placerait et déplacerait les préfets, elle distribuerait les fonctions. M. Thiers resterait à la présidence de Versailles, où on lui laisserait, tant qu'on ne pourrait faire mieux, le rôle tranquille et inactif d'un simulacre du souverain constitutionnel. C'est ingénieusement combiné et imaginé. On ne se souvient pas par malheur que nous vivons dans des circonstances très extraordinaires, que le pouvoir même de M. Thiers n'est point d'une nature ordinaire, qu'il est né de la situation la plus cruellement exceptionnelle, qu'il l'exerce nécessairement dans des conditions où c'est l'homme qui fait l'autorité, la force morale, le crédit du gouvernement. Qu'on demande à M. le président de la république d'aller un peu moins souvent à l'assemblée, de ne point s'engager dans toutes les luttes, rien de plus simple, et ce n'est pas là sans doute ce qui serait une difficulté. L'exclure absolument, d'une façon systématique, ce n'est pas seulement lui infliger une sorte d'injure personnelle, c'est méconnaître la nature des choses. Lorsque M. Thiers a été chargé du gouvernement dans les circonstances les plus terribles, pourquoi l'a-t-on choisi? Est-ce parce qu'il était un descendant de Robert le Fort ou de Charlemagne? Non, apparemment; on l'a choisi pour ses lumières, pour son expérience, pour son aptitude personnelle à la direction des affaires publiques. On l'a nommé parce qu'il était M. Thiers, l'homme le mieux fait pour représenter la France dans de si effroyables épreuves, et ce rôle qui lui a été confié par les événements autant que par le vote de l'assemblée, il l'a rempli depuis deux ans sans marchander son dévouement et son courage. Et maintenant, après qu'il a été pendant deux ans à la peine et au combat, dirigeant tout, activant tout de son ardeur, travaillant plus que tout le monde, on viendrait lui demander de cesser d'être lui-même, de se retirer de la discussion des affaires publiques! Il peut justement répondre qu'il n'a pas été nommé pour cela. Croit-on qu'on aurait relevé l'honneur de la tribune française parce que M. Thiers n'y paraîtrait plus par sentence du parlement? pense-t-on qu'il suffise de décréter aujourd'hui la création d'un ministère responsable pour trancher toutes les difficultés?

Ce n'est point seulement en effet une question personnelle. On soulève légèrement des problèmes bien plus complexes, et ici apparaît peut-être un peu trop l'arrière-pensée à laquelle on obéit. Cette responsabilité ministérielle qu'on invoque aujourd'hui et dont on se fait une arme d'opposition, oui sans doute, c'est un principe incontesté. Un ministre responsable, c'est un des ressorts nécessaires d'un régime libre; mais ce qu'on oublie, c'est que la responsabilité ministérielle n'est qu'un des ressorts de la grande machine parlementaire : elle a pour correctif

et pour contre-poids le droit de dissolution de l'assemblée par le chef de l'état. Sans cela, on va droit à l'omnipotence, à la dictature du parlement; l'assemblée devient d'un seul coup une *convention*. Jusqu'ici, on avait éludé ce danger avec sagesse, avec prudence, en créant par une sorte de fiction un pouvoir qui n'était point en droit un pouvoir distinct, mais qui en fait les prérogatives, le caractère, et qui, par la supériorité de l'homme chargé de l'exercer, en avait aussi l'indépendance. Dans ce vague sagement ménagé, on pouvait se faire illusion et croire à un régime à demi régulier. Aujourd'hui on a divulgué le secret, on a mis à nu la faiblesse de cette situation, et en séparant la responsabilité ministérielle, qu'on revendiquait exclusivement, des autres questions constitutionnelles, on laissait trop voir qu'on ne reculait plus devant cette omnipotence d'une majorité dictatoriale aspirant à constituer un gouvernement de parti après avoir renversé le pouvoir modérateur qu'elle trouvait devant elle.

Sait-on à quoi ressemble cette étrange campagne qui vient de s'engager dans l'assemblée de Versailles? Par sa direction générale, par ses mots d'ordre et même par bien des détails, elle a la plus singulière analogie avec cette autre campagne de la majorité des *introuvables* en 1815 et en 1816. Toute proportion gardée dans la mesure des opinions, c'est au fond la même chose. Il y a malheureusement sur un point d'abord une ressemblance cruelle, c'est qu'alors comme aujourd'hui l'étranger était sur notre sol, il assistait en témoin intéressé à nos divisions, et il n'était pas toujours sans inquiétude; mais ce n'est pas la seule analogie. A cette époque aussi, il y avait une chambre formée sous l'empire d'une situation exceptionnelle, composée surtout de gentilshommes de province très royalistes, ardents conservateurs, qui représentaient leur parti plus que le pays. Ce qui vient de se passer depuis quinze jours a déjà son histoire dans une lettre écrite par Maine de Biran, un pur royaliste pourtant, à la veille de la session de 1816. « Vous me demandez si nous reviendrons plus sages que nous ne sommes partis. Je vous réponds sans hésiter que nous reviendrons plus exaltés et plus fous. Je vois ici des membres de notre majorité; vous ne vous faites aucune idée de leurs prétentions, de leur ton de supériorité... Il est temps de purger la France, de faire disparaître les traces de la révolution! La chambre des députés est appelée à cette grande destination... » En ce temps-là aussi, M. de Salaberry réclamait impérieusement des épurations administratives, en se plaignant qu'on laissait des révolutionnaires dans toutes les fonctions, et tout comme M. Batbie on disait : « A côté de l'immense majorité, il y a une minorité turbulente, factieuse, ennemie des lois, ennemie du repos, ennemie d'elle-même; c'est contre cette minorité qu'il faut protéger la majorité... » Auprès de ces exaltés de conservation cependant il y avait un gouvernement sensé, modéré, qui ne partageait pas leurs



passions, qui tâchait de les contenir, et qui s'efforçait, selon le mot du duc de Richelieu, président du conseil, de gouverner « pour eux, sans eux et malgré eux. » M. Decazes était dans ce ministère modéré, qui avait fort à faire pour contenir les royalistes de la chambre. M. Pasquier, celui qui a laissé son nom et son titre à M. le duc d'Audiffret, appuyait le gouvernement. Le duc de Broglie, qui entrait alors à la chambre des pairs, était dans cette élite d'esprits libéraux et modérés. Louis XVIII lui-même était l'inspirateur et le guide de cette politique de modération habile. Le parti royaliste de la chambre trouvait que M. de Richelieu, M. Decazes et Louis XVIII lui-même perdaient tout, qu'ils conduisaient la France à un nouveau cataclysme révolutionnaire. Ils étaient plus conservateurs que le gouvernement, et, chose étrange, ces royalistes réclamaient, eux aussi, la responsabilité ministérielle, même toutes les libertés parlementaires. C'est de là justement que naissait le livre de Chateaubriand sur *la Monarchie selon la charte*, théorie des revendications parlementaires des royalistes de la chambre.

Ils revendiquaient la responsabilité ministérielle, c'était tout simple; ils avaient la théorie de leur situation, selon le mot de M. Guizot. Ils voulaient tout simplement se servir de cette arme pour renverser le cabinet du duc de Richelieu, et pour imposer au roi un ministre représentant la majorité. Eux aussi, ils prétendaient constituer un « gouvernement de combat. » La diplomatie étrangère cependant suivait toutes ces péripéties d'un œil attentif et inquiet. Elle n'était nullement favorable aux agitateurs de la chambre. Elle démêlait parfaitement que cette majorité de l'assemblée n'était qu'une minorité dans le pays, et l'un des membres de cette diplomatie écrivait, en prévoyant un succès possible de la majorité qui conduirait à la formation d'un ministère de la droite : « Une telle administration ne durera pas un mois; mais en attendant qu'elle tombe elle aura agité le pays et rendu impossible l'accomplissement des engagements pris par la France envers les puissances étrangères... » Qui peut dire que la même chose ne serait pas arrivée aujourd'hui? Mais Louis XVIII avait une ressource, il avait le droit de dissolution. L'ordonnance de 1816 frappait la chambre, et une majorité nouvelle sortait des élections. Aujourd'hui ce moyen de dénouer une crise n'appartient à personne. L'assemblée seule a le droit de se dissoudre ou de se maintenir. Que la droite se souvienne cependant que la meilleure garantie de sa durée, c'est la modération, et les chefs qui la conduisent peuvent certes relire avec fruit ces mots que le duc de Richelieu écrivait avant la dissolution de la chambre en 1816 : « Si je pouvais être sûr de l'union de la chambre et du ministère, dès à présent on diminuerait de 30,000 hommes l'armée d'occupation; mais on veut attendre le résultat des premières séances. Bien sûrement tout

est là, et il s'agit d'être ou de ne pas être. Cela devrait amener à faire bien des réflexions. »

Oui, M. le duc de Richelieu avait raison, dans des situations comme celle où la France se trouvait en 1816 et comme celle où elle se trouve aujourd'hui, tout est là : il s'agit de « faire des réflexions. » Elles s'imposent plus que jamais à ceux qui prennent l'initiative de ces dangereux conflits, au risque de subordonner les plus précieux intérêts de patriotisme aux impatiences égoïstes de l'esprit de parti. La crise est pour le moment écartée sans doute, puisque, dans la lutte qui vient de se dénouer à Versailles, la droite en rassemblant toutes ses forces n'a pu arriver à la victoire. L'imprévu est du moins conjuré dans ce qu'il pouvait avoir de plus redoutable. La situation, nous en convenons, ne garde pas moins sa gravité. Elle n'est point cependant, si on le veut bien, au-dessus des efforts de prévoyance et de conciliation qui seront certainement tentés pour la dégager de ce qu'elle a de plus périlleux. Pour le gouvernement, à vrai dire, la voie est toute tracée. Il n'a qu'à se maintenir sur le terrain où il s'est établi. Il a montré dans cette crise un esprit de modération qui aurait dû désarmer la commission Kerdrel, et qui à défaut de ce succès n'a pu que produire la plus favorable impression sur le pays. La position du gouvernement n'aurait-elle pas dû être fortifiée par ce discours d'une si vive éloquence où M. Thiers est venu exposer au grand jour ses actes, ses idées, son rôle de médiateur et de pacificateur entre les partis? M. Thiers a tout dit, et il l'a dit avec une habile fermeté, sans amertume pour ceux qui se déclaraient ses adversaires, et même sans faiblesse pour ceux qui l'ont soutenu dans cette lutte. Il a du reste parfaitement accepté l'antagonisme qu'on a voulu établir entre la politique qu'il représente, qui a pour elle la garantie de ces deux dernières années, et la politique qu'on proposait sous le nom de « gouvernement de combat. » Il est resté fidèle à lui-même, et le secret de sa force dans cette position, c'est qu'en somme il a le pays avec lui. Son ascendant sur l'opinion dépasse très évidemment la proportion de la majorité matérielle qu'il a obtenue, et par ce seul fait il est d'autant mieux placé pour reprendre librement, avec une pleine indépendance, l'œuvre de transaction à laquelle on doit travailler aujourd'hui. Quant à la droite, se laissera-t-elle emporter plus loin par les passions militantes qui l'ont jetée dans cette aventure? Si elle pouvait y gagner, on le comprendrait; malheureusement tout ce qu'elle peut faire, c'est d'entretenir une agitation qui peut compromettre la libération de la France, qui soumet le régime parlementaire à des épreuves faites pour l'affaiblir dans son autorité morale, et qui peut conduire l'assemblée elle-même par le plus court chemin à une dissolution inévitable. On ne peut pas se le dissimuler,

depuis quelques jours on a fait du chemin vers ce denoûment, et peut-être a-t-on fait aujourd'hui même un pas de plus dans un vote qui a de nouveau partagé l'assemblée à la suite d'une interpellation sur des adresses de conseils municipaux. Les violens peuvent se laisser aller à ces extrémités, les esprits modérés de la droite et du centre droit y réfléchiront encore, ils se mettront du côté de la politique de M. de Riche-lieu et de M. Decazes plutôt que du côté de la politique des introuvables.

CH. DE MAZADE.

---

### LA NOUVELLE RÉVOLUTION DU PÉROU.

Bien des révolutions, des coups d'état, des *pronunciamentos*, se sont produits au Pérou depuis son émancipation; mais ce pays, si souvent déchiré par les discordes civiles, a rarement vu des scènes aussi tragi-ques, des drames aussi sanglans que ceux dont la ville de Lima a été le théâtre au mois de juillet dernier. Heureusement la crise, malgré sa violence, n'a été que passagère; au moment où l'armée était dispersée, la police licenciée, l'administration désorganisée, où le pays tout entier se croyait réservé à des troubles dont ceux de la capitale ne semblaient être que le début, les choses se sont remises instantanément dans un état normal, les institutions parlementaires ont repris leur cours, et le Pérou a trouvé une solution des difficultés avec lesquelles il était aux prises, non pas dans des mouvemens insurrectionnels, mais dans la stricte application de la légalité. C'est le congrès qui, conformément à la constitution, a présidé à la transmission du pouvoir avec des conditions d'ordre et de calme sur lesquelles les optimistes eux-mêmes n'eussent point osé compter. Le jour se fait maintenant sur les causes et sur les effets d'événemens enveloppés tout d'abord d'un nuage sinistre qui empêchait d'en apprécier le caractère. Les esprits sont entrés dans une période d'apaisement relatif, et la dernière crise a fait naître plus d'une réflexion salutaire. Les auteurs des violences commises ont reçu un châtiment si rapide, leur succès d'un jour a été si cruellement expié, le danger des coups d'état s'est fait sentir d'une manière si terrible et si saisissante, qu'il y a lieu d'espérer après la tourmente l'accalmie, après le déchaînement des haines la conciliation.

Le nouveau président de la république péruvienne, don Manuel Pardo, a pris une attitude satisfaisante, et, bien qu'il ait marqué comme chef du parti libéral, il s'est attaché à ne pas froisser les conservateurs. Son influence modératrice a déjà produit de bons résultats. Le discours-mes-sage qu'il a prononcé le 2 août 1872 devant le congrès a été favorable-

ment accueilli. Le président constate la victoire remportée par l'opinion publique, et se félicite de ce que la légalité, menacée par les attentats de l'arbitraire et de la violence, ait fini par prévaloir. Il croit, grâce à l'accord entre le gouvernement et la représentation nationale, l'heure bien choisie pour procéder aux réformes économiques et financières, pour relever le crédit, pour réorganiser l'armée, l'administration, l'enseignement. Telle est la tâche pour l'accomplissement de laquelle M. Manuel Pardo réclame le concours de tous les hommes de bonne volonté. Il faut faire des vœux pour que le pays, éclairé par l'expérience, suive le conseil du président, et que le bon sens public empêche le retour des désordres qui viennent de cesser. Un rapide coup d'œil jeté sur la dernière crise en fera comprendre la gravité, et permettra d'apprécier l'œuvre réparatrice qui s'impose aux efforts de l'administration actuelle.

Les événemens du mois de juillet ont présenté le caractère le plus déplorable. Depuis quelques semaines, la situation du pays était très confuse. Plus on approchait du dénoûment des questions que faisait naître l'élection présidentielle, plus les attentats contre les personnes devenaient fréquens. Des villages entiers avaient été mis au pillage dans les provinces de Chincha et de Canete par des troupes de malfaiteurs. La polémique entre les partis était très vive. Les partisans de la candidature de M. Pardo, le chef libéral, et les soutiens de celle de M. Arenas se faisaient une guerre acharnée dans les colonnes des journaux et au sein de la commission permanente. Don Manuel Pardo lançait en avril un manifeste qui se terminait ainsi : « il importe que la nation sache une fois pour toutes si elle a ou n'a point le droit d'être librement son premier magistrat. » Le colonel Balta, président de la république et dont les pouvoirs étaient sur le point d'expirer, faisait l'opposition la plus vive à la candidature de M. Manuel Pardo. Les élections présidentielles avaient eu lieu le 5 mai sans amener de désordres. Presque partout, deux collèges électoraux s'étaient formés ; on en comptait trois à Lima. Chacune de ces associations avait donné l'unanimité des voix au candidat qu'elle patronnait. MM. Arenas, Pardo et Ureta étaient nommés à la présidence par leurs partisans, mais c'est au congrès qu'il devait appartenir de décider entre eux. Le gouvernement soutenait M. Arenas ; toutefois certaines personnes prétendaient que le président Balta avait le dessein de se maintenir au pouvoir, même après l'expiration du terme assigné à ses hautes fonctions. Ces personnes allaient jusqu'à dire que les élections qui avaient eu lieu pour la présidence seraient déclarées nulles, que le congrès en prescrirait de nouvelles, et qu'en attendant, le chef de l'état assumerait la dictature. Suivant d'autres au contraire, le colonel Balta n'aspirait qu'à déposer un fardeau qui devenait chaque jour plus lourd pour lui. Cependant les journaux favorables à la candidature de M. Manuel Pardo, — *el Comercio, el Nacional, et Senti-*

*nala*, — étaient supprimés ou suspendus, et le parti libéral témoignait une vive irritation.

Sur ces entrefaites, les chambres péruviennes se réunissaient le 13 juillet. L'ouverture officielle du congrès était fixée au 28 juillet, les deux semaines antérieures à cette date étant consacrées à la vérification des pouvoirs des députés et des sénateurs nouvellement élus. Les choses en étaient là quand on parla tout à coup d'un *pronunciamento* dont le ministre de la guerre, don Thomas Guttierrez, prendrait l'initiative d'accord avec M. Ureta. Le coup d'état eut lieu en effet le 22 juillet, et don Thomas Guttierrez fit arrêter le colonel Balta, président de la république. Il prit en même temps le titre de chef suprême de l'état, et confia la direction de l'administration au docteur Fernando Casas; mais les troupes, que les partisans de don Manuel Pardo avaient en partie gagnées, ne tardèrent pas à se prononcer contre l'usurpateur.

Dès la première nuit, celle du 22 au 23 juillet, des corps de garde avaient été abandonnés. Le tour des bataillons vint ensuite. Il y eut dans plusieurs casernes des combats sanglants entre des corps fidèles au nouvel ordre des choses et d'autres corps acquis à la cause opposée. Le peuple ne prenait aucune part à ces luttes. Don Manuel Pardo avait trouvé un refuge à bord d'un navire de guerre péruvien, le *Huascar*; ses amis s'étaient cachés. Il régnait donc à Lima une sorte de tranquillité, mais elle n'était qu'apparente; une contre-révolution était inévitable. C'est du Callao qu'elle partit, et c'est par l'armée qu'elle s'opéra. Dès le 25 juillet, les communications étaient coupées entre Lima et le Callao. Plusieurs bataillons envoyés successivement dans ce port se débandèrent ou passèrent dans le camp constitutionnel. Le 26 juillet au matin, on regardait déjà comme imminente la chute de don Thomas Guttierrez. Un de ses frères, don Sylvestre, fut assassiné. On prétendit d'abord que l'auteur de ce meurtre était le fils du colonel Balta, et cette nouvelle, qui d'ailleurs était fautive, exaspéra tellement don Thomas Guttierrez et son autre frère, don Marceliano, qu'ils firent immédiatement mettre à mort le président de la république. Toute la population de Lima se souleva. Abandonnés par leurs soldats, les frères Guttierrez furent égorgés l'un et l'autre, don Thomas dans la principale rue de Lima, don Marceliano à peu de distance du Callao. Cependant le colonel Herencia Levallos, premier vice-président de la république, prit la direction provisoire des affaires, et constitua un ministère. Le régime constitutionnel, violemment interrompu par l'usurpation des Guttierrez, reprenait ainsi son cours. Quant à M. Fernando Casas, il avait donné sa démission de secrétaire-général dès qu'il avait été instruit de l'assassinat du président Balta.

Il y eut un instant de trouble extrême. Les crimes commis avaient causé une émotion facile à comprendre. La populace exaspérée livrait

aux flammes les cadavres de Thomas et de Sylvestre Gutierrez. Il n'y avait plus de police dans la ville. Ce qui restait de l'armée était caserné dans le palais et au fort Santa-Catalina, d'où on n'osait pas faire sortir les troupes.

Don Manuel Pardo apparut alors comme un sauveur. Entouré d'une grande popularité et représentant les principes constitutionnels, il déclara que la seule manière de terminer la crise était un recours loyal à la légalité. C'est au congrès qu'il appartenait de vérifier les élections et de désigner le nouveau président de la république, et il fallait sans retard procéder à cette désignation, devenue de plus en plus urgente; c'est la solution qui a en effet prévalu.

Le congrès péruvien s'est réuni le 28 juillet à Lima, sous la présidence de M. Benavides. Trois jours après, la commission chargée de l'enquête sur les résultats de la lutte engagée entre MM. Pardo, Arenas et Ureta pour la succession de don José Balta à la présidence de la république formulait son rapport. Comme il ressort de ce document que don Manuel Pardo a obtenu 2,692 voix sur 4,657, dont se compose le collège électoral, le congrès l'a proclamé à l'unanimité président du Pérou à partir du 2 août 1872, et pour la période constitutionnelle de quatre ans. Les obsèques du colonel Balta ont été pompeusement célébrées le 31 juillet. Son successeur a prêté serment devant les chambres le surlendemain, et leur a donné ensuite lecture d'un message. La publication en avait été précédée par celle d'un autre message, celui que don José Balta se proposait d'adresser au congrès.

La ville de Lima a repris son aspect accoutumé. Plusieurs fêtes ont marqué l'entrée au pouvoir de don Manuel Pardo, qui accueille avec une simplicité de bon goût les hommages qu'on lui rend. Le chef de la république n'a point établi sa résidence au palais, mais continue à demeurer dans sa propre maison; il ne fait pas usage non plus des voitures du gouvernement.

Le gouvernement vient de présenter à l'assemblée législative deux projets de lois qui inaugurent la série des grandes réformes amoncées et impatientement attendues par le pays. Le premier a pour objet l'administration municipale; il est, croit-on, l'œuvre personnelle du président de la république, et il repose sur un large système de décentralisation. Le second est relatif à la réorganisation de l'armée; mais, en attendant que le congrès ait voté cette dernière loi, le gouvernement a dû prendre d'urgence des mesures provisoires pour reconstituer la force publique. A la suite de la révolution, presque tous les soldats ont profité de l'occasion pour se débânder, et il n'est resté que 1,500 hommes à peine sous les drapeaux. Le président de la république a visité lui-même les casernes et a annoncé que dorénavant personne ne serait ni enrôlé ni retenu de force au service, que tous ceux qui voudraient si-

gner un engagement de deux ans seraient conservés, que les autres étaient libres de se retirer. Après cette visite, des instructions ont été envoyées par le ministre de la guerre à l'inspection générale de l'armée, lui prescrivant d'avoir recours désormais pour remplir les cadres à des enrôlemens volontaires jusqu'à ce que le pouvoir législatif ait statué sur le projet de loi qui lui est soumis. En vertu de ce projet, le système de l'enrôlement forcé devenu odieux, et dont les résultats, quant à la qualité et à la composition de l'armée, ont toujours été déplorablement, sera remplacé par celui de la conscription, qui est proposé par le gouvernement comme le mode de recrutement le plus sûr et le plus avantageux pour le pays. En outre il a été décidé que tous les châtimens corporels en usage jusqu'à ce jour seraient abolis.

Ce n'est pas seulement l'armée qu'il s'agit de réorganiser. La situation économique et administrative du Pérou exige incontestablement de nombreuses réformes, et ce pays n'a encore développé qu'une partie de ses ressources. Le président de la république est venu lire en personne devant le congrès, le 21 septembre, un exposé de la situation financière. Les graves révélations faites par le chef de l'état sur les embarras du trésor avec autant de clarté que de franchise ont vivement ému les chambres et l'opinion publique. Le président déclare que, le gouvernement se trouvant forcé de recourir au crédit extérieur et au crédit du pays lui-même pour sortir des difficultés intérieures, la condition nécessaire et préalable est de rétablir immédiatement l'équilibre dans le budget entre les recettes et les dépenses.

Pour atteindre ce but, le message annonce que le gouvernement, ne pouvant recourir aux impôts directs à cause des difficultés du recouvrement, ne voit que trois moyens qui devront être employés simultanément : 1° la décentralisation municipale, dont la loi vient d'être soumise au congrès, et qui rendra les contributions actuelles plus productives par les nouvelles taxes établies dans chaque localité; 2° un impôt sur le salpêtre; 3° une élévation des droits de douane existant, jointe à une taxe nouvelle sur des articles qui en étaient affranchis jusqu'à ce jour.

La journée du 20 septembre n'a point amené, comme on le craignait, le retour des scènes fâcheuses dont la ville de Lima fut le théâtre l'année dernière. La colonie italienne, il y a un an à pareille époque, voulut fêter l'anniversaire de l'entrée des troupes italiennes à Rome, et projeta une grande manifestation. Le parti libéral péruvien, qui faisait alors une vive opposition au gouvernement du colonel Balta, profita de l'occasion, et organisa un *meeting*, qui eut lieu sur la place où s'élève la statue de Bolivar. Les autorités cherchèrent à disperser cette foule. La foule fut chargée, dispersée violemment, et de nombreuses arrestations eurent lieu. Cette année, le parti libéral, dont le chef est au pouvoir, a évité tout ce qui aurait pu être une cause ou un prétexte de désordres. Convaincu d'une part qu'il

serait dangereux de froisser les sentimens catholiques de la population, et de l'autre que défendre officiellement la manifestation serait le moyen le plus sûr de la faire naître, le gouvernement a préféré en employer un autre moins apparent, mais plus efficace. Don Manuel Pardo jouit toujours d'une grande popularité dans le parti libéral, et il s'en est servi habilement dans cette circonstance. Il a fait agir sur les chefs et sur les membres les plus influens du parti, et il a réussi à les faire renoncer à leurs projets. De son côté, la colonie italienne a accédé aux désirs du gouvernement, et la journée s'est passée sans le moindre désordre.

On sait qu'un différend est récemment survenu entre le gouvernement chilien et le ministre de Bolivie à Santiago, à propos de l'expédition projetée contre cette république par un de ses généraux émigrés, le général Quintin-Quevedo, et que ce différend a conduit à la rupture des relations diplomatiques entre le cabinet de Santiago et le Chili. Certaines personnes attribuent au gouvernement chilien le désir d'une rectification de frontière et le projet de s'emparer d'une portion du territoire bolivien, voisin de sa frontière du nord, et qui vient d'acquérir une grande importance par suite de la découverte à Caracoles de mines d'argent extrêmement riches et exploitées par des sujets chiliens. Le conflit diplomatique survenu à Santiago a causé une certaine émotion au Pérou, mais l'opinion la plus accréditée à Lima, au moment où cette nouvelle y est arrivée, a été que le différend s'arrangerait d'une manière pacifique.

On ne peut nier que depuis quelques années la république péruvienne n'ait beaucoup étendu ses relations, et n'ait vu grandir singulièrement son importance. Des quatre états du Pacifique, c'est elle qui tient assurément le premier rang, et dans toute l'Amérique du Sud il n'y a que l'empire du Brésil qui l'emporte encore sur elle. Solidement appuyé sur l'Équateur et la Bolivie, où son influence domine, le Pérou n'a rien à craindre. Il possède une armée comparativement nombreuse, une flotte qui n'a point de rivale sur l'Océan-Pacifique et des ressources financières considérables.

La paix extérieure et intérieure est le premier des biens pour un pays où il y a tant de choses à créer. Elle a cet avantage, qu'en permettant aux intérêts de se former et de s'étendre, à l'industrie de grandir, aux habitudes régulières de s'enraciner, elle acquiert par cela même des chances de durée. Pour ces contrées de l'Amérique du Sud, si souvent bouleversées par des mouvemens contraires et par des révolutions successives, se maintenir quelque temps dans le calme, c'est remporter une véritable victoire. Dès que la légalité règne sans contestation dans ces pays, on est étonné de l'importance et de la rapidité des progrès qu'ils réalisent. Malheureusement il y a sur le sol de ces jeunes républiques



une incandescence permanente, un mouvement fiévreux d'ambitions personnelles, un choc entre des passions stériles et une civilisation toujours contrariée, ajournée, détournée de son but pratique; mais, si grave qu'il soit, le mal n'est pas incurable. Au Pérou, comme dans d'autres contrées de l'Amérique méridionale, les bons esprits comprennent que la paix est la condition nécessaire, indispensable, du développement d'un commerce qui peut devenir immense. Stimuler l'industrie, lui ouvrir des voies nouvelles, multiplier les communications, fortifier les races nationales par l'émigration européenne, ranimer la population des campagnes trop accoutumée à l'indolence et à la pauvreté, c'est la tâche qu'il s'agit d'accomplir; mais pour cela il faut empêcher le retour de ces crises périodiques qui font perdre en un jour le terrain gagné par suite de plusieurs années d'efforts, il faut contenir les ambitions, apprendre à l'armée le respect de la légalité, habituer les populations à l'exercice de leurs droits et surtout de leurs devoirs.

Le Pérou, si bien doué par la nature, et où tant de richesses demeurent encore inexplorées, grandirait bien vite par le calme, et il ne dépend que de lui-même d'arriver rapidement à une prospérité matérielle de beaucoup supérieure à celle dont il a joui jusqu'à présent. Borné au nord par l'Équateur, au sud et à l'est par la Bolivie, à l'est par le Brésil, à l'ouest par le Grand-Océan, il peut, s'il est tranquille, être utile non-seulement à lui-même, mais aux républiques voisines, en leur donnant l'exemple d'une politique à la fois correcte et conciliante. La France a trop de sympathies pour ces jeunes et intelligentes nations, notre commerce entretient avec elles des relations trop fréquentes pour que nous ne nous intéressions pas au développement de leurs ressources et de leur activité. C'est avec un réel chagrin que nous les voyons si souvent user dans des agitations ou stériles ou sanglantes une énergie qui serait heureusement appliquée à des œuvres plus efficaces. Pourquoi ces républiques hispano-américaines, rapprochées les unes des autres par la communauté d'origine, de religion, de langage, et par les souvenirs des guerres d'indépendance, ne tiendraient-elles pas à honneur d'inaugurer dans leurs rapports une politique fondée sur le respect de leurs droits mutuels et sur un système véritablement pacifique? Pourquoi épuiseraient-elles leurs forces dans des luttes diplomatiques et militaires, dans des rivalités d'influence, dans des contestations de frontières, qu'avec des idées conciliantes il serait si facile d'éviter? Que les habitans de la vieille Europe, gênés par des limites trop étroites et forcés par le paupérisme à s'expatrier, se disputent quelques parcelles de terre, c'est ce que l'on comprend à la rigueur tout en le regrettant; mais que des peuples jeunes qui ont à leur disposition une étendue de terrain au moins dix fois plus grande que celle qu'ils peuvent cultiver, des peuples qui ont à changer en plaines fertiles des solitudes immenses, à vi-

vifier un sol d'une richesse admirable, prennent plaisir à s'entre-tuer pour des questions de limites, c'est un spectacle plein de tristesse dont on ne saurait trop s'étonner. N'y a-t-il donc pas assez de place pour tout le monde au soleil? Les fleuves ne sont-ils pas assez larges? L'océan n'est-il pas assez vaste? Le jour où elles auront définitivement compris leurs véritables intérêts, les républiques de l'Amérique du Sud préféreront à de vains conflits les grands progrès économiques, et feront prévaloir la paix dans des parages où elle est si nécessaire, et où elle peut être si féconde.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

---

### LES TRANSPORTS MILITAIRES ET LES VOIES FERRÉES.

---

*Les Chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871, par M. F. Jacquin, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Est.*

En venant raconter ce que les chemins de fer ont fait et ce qu'ils auraient pu faire pendant la guerre de 1870-1871, M. Jacquin remplit l'une des principales lacunes de notre éducation militaire. Personne n'ignore quel rôle important les voies ferrées ont joué depuis la déclaration de guerre jusqu'à la fin des hostilités; mais les détails en sont peu connus, et il appartenait au directeur d'une grande compagnie, la plus éprouvée en cette circonstance, de dire quand on avait méconnu les ressources de son industrie ou quand on en avait mésusé. La conclusion la plus saillante de cette étude rétrospective est de démontrer qu'il est difficile d'organiser quelque chose au dernier jour et en quelque sorte sous le feu de l'ennemi. La bonne volonté ne manquait pas au personnel des compagnies, ni parfois la compétence dans les bureaux de l'administration militaire. Le ministère de la guerre était dirigé à Tours et à Bordeaux par un ancien ingénieur de chemins de fer dont l'aptitude, en ces matières du moins, était incontestable, et cependant il n'y eut alors sur le réseau français que confusion et encombrement.

Ce n'est pas que la question n'eût jamais été sérieusement étudiée. Le maréchal Niel avait fait préparer en 1869 une organisation des chemins de fer en temps de guerre. Par malheur, ce que l'on avait alors décidé fut mis en oubli, tandis que nos adversaires le mettaient en pra-

tique. La mort prématurée du maréchal Niel fut sous ce rapport, comme à beaucoup d'autres points de vue, un malheur pour la France. Les études, les projets de réglemens, s'enfouirent ignorés dans les cartons du ministère. Or de la discussion ouverte à cette époque étaient sortis deux ou trois principes généraux très simples que M. Jacqmin, avec l'autorité de l'expérience acquise par les événemens, s'efforce aujourd'hui de remettre en lumière. Ainsi d'abord un chemin de fer est un puissant instrument de transport dont le mécanisme très complexe est et doit être organisé en vue des besoins ordinaires du commerce. Il en résulte que le plus habile général ne sait pas s'en servir, et que l'ingénieur qui en dirige l'exploitation ignore absolument les besoins d'une armée. Comment remédier à cette incompatibilité apparente? Le programme français de 1869 et les réglemens de l'armée allemande y pourvoient de la même façon, c'est-à-dire en instituant pour chaque réseau une commission mixte, composée d'un officier et d'un ingénieur, qui reçoivent ensemble les réquisitions de transport et qui les font exécuter d'un commun accord, en temps et lieu opportun, de telle sorte que les agens secondaires de la compagnie ne sont pas exposés à des conflits avec l'autorité militaire.

Ce qui vient en second lieu paraîtra peut-être très élémentaire, et cependant aucune règle ne fut plus souvent violée au cours des derniers événemens. Un chemin de fer ne conserve son efficacité qu'à la condition de ne pas être encombré, soit sur les voies principales, soit dans les gares. Si par exemple on remplit une gare de wagons non déchargés, comme cela se vit à Metz aux premiers jours de la campagne, ou si l'on arrête en pleine voie les trains de troupes, faute de savoir où les diriger au sortir des wagons, ce qui s'est fait plus d'une fois, on interrompt le mouvement de tous les autres trains, et l'on immobilise un matériel de wagons et de locomotives dont le besoin se fait sentir ailleurs. La règle établie pour le commerce s'applique donc aux opérations militaires avec encore plus de rigueur, et cette règle est d'évacuer les gares et les voies dans le plus bref délai après l'arrivée.

Enfin les chemins de fer doivent être protégés contre les atteintes de l'ennemi; il est nécessaire de les mettre hors de service, en cas d'invasion, par la destruction judicieuse de certains ouvrages d'art. Sur cette question encore, il est essentiel que les ingénieurs et les officiers donnent ensemble leur avis. Après la bataille de Reichshofen, lorsque l'armée de Mac-Mahon se retirait de l'autre côté des Vosges, on négligea d'effondrer le tunnel de Saverne, ce qui aurait intercepté la circulation pendant plusieurs semaines et peut-être plusieurs mois. Vingt jours plus tard, l'un des derniers ordres donnés par le gouvernement impérial prescrivait de détruire tous les ponts sans exception, bien que la plupart pussent être remplacés en quelques jours par des estacades en

charpente. Si l'on avait discuté d'avance ce que valent les obstacles improvisés, on eût su ce qu'il fallait conserver et ce qu'il était utile de détruire. En définitive, le meilleur moyen d'empêcher que l'ennemi ne se serve des voies ferrées serait de les couvrir par des forteresses de distance en distance. Certaines personnes prétendent, avec assez de vraisemblance, que ces ouvrages de défense devraient être éloignés des grandes villes, car une ville fortifiée que l'ennemi bombarde est incapable d'une longue résistance, tandis qu'une forteresse, bien située et bien approvisionnée, avec une garnison militaire sans mélange de population civile, ne capitule qu'à la dernière extrémité. C'est ainsi que Bitche a suffi pour neutraliser la ligne de Sarreguemines à Niederbronn jusqu'à la fin de la guerre, tandis que Toul, Strasbourg, Metz même, ont succombé dès les premiers mois.

L'histoire militaire des chemins de fer, que M. Jacquemin vient d'écrire, est intéressante à double titre, d'abord parce qu'elle indique en quel sens doivent être dirigées les réformes, et aussi parce qu'elle complète en un certain sens les récits que nous avons déjà sur ces événemens. On y voit à chaque page combien fut imprévoyante et routinière l'administration militaire des dernières années de l'empire, qui tenait pour certain que les chemins de fer ne sont pas faits pour les soldats. C'était un vieil axiome que le soldat doit faire toutes ses étapes à pied, par le motif qu'il a besoin de s'exercer à la marche, et ceux qui soutenaient cette opinion ne se doutaient pas que l'administration, elle aussi, a besoin de s'exercer aux mouvemens rapides que comporte la stratégie moderne. On commit donc d'énormes erreurs lorsque le moment vint d'user des chemins de fer autrement que pour le transport d'une demi-douzaine de canons ou d'un bataillon. Le détail de ce qui s'est passé sur le seul réseau de l'Est le démontre suffisamment. Les fautes s'accroissent; ne citons que les plus importantes.

Le 15 juillet 1870, la compagnie de l'Est était requise de mettre tous ses moyens de transport à la disposition du ministre de la guerre. Vingt-quatre heures après partaient de Paris et de Châlons les premiers trains militaires; déjà se produisait un premier mécompte. La compagnie préparait ses trains pour des régimens complets, ils arrivaient avec moitié de leur effectif. Trop pressé d'envoyer des troupes à la frontière, l'état-major-général expédiait ce qu'il avait sous la main sans attendre les hommes et les bagages en retard. Il fallait partir avec des wagons à demi chargés ou bien mélanger des soldats de corps différens. Cet inconvénient ne fut pas le seul. Dès les premiers jours, les hommes restés en arrière se présentaient en désordre dans toutes les gares, demandant au premier venu où était leur régiment, affranchis de la surveillance de leurs supérieurs, nourris au hasard dans des buffets improvisés. C'étaient les *scôlés*, masse flottante et indisciplinable où se rencontraient, pêle-mêle

avec de braves gens fourvoyés, quantité de trainards qui n'avaient guère souci de rejoindre leur drapeau.

Puis survint aussitôt la cohue des réquisitions contradictoires et abusives. Chaque branche de l'administration militaire invoquait des besoins impérieux pour se faire servir la première. Metz manquait de farine, Strasbourg n'avait pas de sel, la marine réclamait des fromages de Bâle et des draps de Sedan, le génie demandait des pierres pour les fortifications de Paris. Le même jour, l'intendant de la place de Metz faisait décharger des fourrages, et l'intendant d'un corps d'armée en expédiait sur la voie d'à côté. Tel général défendait au chef de gare de mettre à terre les bagages de sa division, ne sachant s'il allait séjourner au point d'arrivée ou repartir quelques heures plus tard. Enfin, au milieu de ce prodigieux encombrement, arrivaient parfois les ordres les plus bizarres, comme par exemple l'envoi d'un équipage de pont de Paris à Reims au moment où l'armée en pleine retraite était obligée d'évacuer cette dernière ville.

On le voit, dans cette première période de la campagne, les deux premiers principes énoncés ci-dessus, de l'entente entre l'autorité militaire et les ingénieurs, et de la prompte évacuation des gares, furent entièrement méconnus. Le ministre de la guerre et ceux qui parlaient en son nom, tant à Paris qu'en province, ne parurent même pas soupçonner que telle chose fût nécessaire. La confusion s'accrut encore lorsque les généraux, mal renseignés sur les ressources que présente un chemin de fer, voulurent faire sur rails des transports qu'il eût été plus rapide d'effectuer par les routes de terre. Du camp de Châlons à Metz, il n'y a que quatre ou cinq étapes en ligne droite; encore la route carrossable est-elle doublée par un chemin de fer jusqu'à Verdun. Au lieu d'expédier le corps d'armée du maréchal Canrobert par cette voie directe qui l'eût conduit sous les murs de Metz en cinq ou six jours au plus, l'état-major général eut, le 9 août, l'idée malencontreuse d'expédier ces troupes par la voie ferrée de Châlons, Toul et Frouard, que les éclaireurs ennemis menaçaient déjà. Il s'agissait de transporter 31,000 hommes, 2,300 chevaux et 255 voitures ou canons. Il fallut réunir plus de 2,000 wagons, organiser 40 trains spéciaux sur une ligne encombrée déjà par les autres transports de la guerre. Qu'en advint-il? Les premiers trains arrivèrent seuls à destination, les autres stopèrent en route et déchargèrent dans les gares intermédiaires ou rebroussèrent chemin. Un corps qui aurait dû marcher eu masse compacte se vit ainsi dispersé sur 40 lieues de pays, en face de l'ennemi. Plus tard, pendant la période de la guerre en province, la même faute se reproduisit plus d'une fois. Les généraux en chef s'imaginaient-ils donc que former des trains, embarquer les hommes et leurs bagages, les décharger et renvoyer le matériel vide au point de départ, fussent des opérations insignifiantes? Dans

la réalité, cela demande plus de temps pour de courtes distances que si les troupes faisaient la route à pied.

Quand au contraire les distances sont grandes, le chemin de fer reprend l'avantage, pourvu qu'il soit exploité par des gens intelligens et actifs. On en trouve la preuve évidente dès le début. Le 14 août, le maréchal Mac-Mahon apparaissait à Neufchâteau avec les débris de son héroïque corps d'armée. Trois jours après, le corps de De Failly arrivait à Langres et Chaumont. Au même moment, le ministre de la guerre prescrivait de ramener le corps de Douai, disséminé entre Belfort et Montbéliard. C'était une masse de 70,000 à 80,000 hommes avec chevaux, bagages et artillerie qu'il s'agissait de transporter au camp de Châlons dans le plus court délai possible. La ligne d'Épinal à Nancy n'était plus libre, celle de Chaumont à Blesme était déjà menacée; la bifurcation d'Épernay fut même évacuée au cours de cette colossale opération. Néanmoins le transport s'accomplit sans accident et avec une rapidité que personne n'eût osé prévoir. Le 24, cette nouvelle armée était réunie tout entière devant Reims. A ce propos se place une observation qu'il vaut la peine de faire. Quoique les Allemands eussent étudié beaucoup mieux que nous par avance l'emploi stratégique des chemins de fer, il semble certain qu'ils n'en obtinrent jamais une aussi grande quantité de travail. Le règlement qu'ils avaient élaboré en temps de paix avec un soin minutieux fixe au maximum de dix-huit le nombre de trains qu'une ligne à double voie peut admettre en vingt-quatre heures. Or la compagnie de l'Est en a fait jusqu'à trente-quatre en un seul jour entre Châlons et Nancy, et plus tard, en supprimant tout service de voyageurs et de marchandises pendant quelques jours, en donnant à ses trains une marche lente, mais d'une régularité parfaite, elle accomplit les immenses opérations dont il vient d'être question. Il est douteux qu'un règlement eût su prévoir des mouvemens de troupes d'une telle importance. Il faut peut-être en conclure que les réglemens trop précis, que l'on discute à loisir et en dehors de la pression des événemens, ont le grave défaut d'être toujours trop étroits quand les circonstances exigent des efforts exceptionnels. Nous craignons que l'on n'admire un peu trop l'organisation méthodique des transports au-delà du Rhin. L'état-major prussien avait dressé des plans, préparé des ordres de marche que, par chance extrême, aucun incident fortuit n'est venu déranger. Que serait-il arrivé, si le mouvement de concentration avait été troublé par une irruption imprévue de troupes ennemies? Auraient-ils su reporter à l'improviste sur une seule ligne ferrée les transports prescrits sur trois ou quatre lignes différentes? Nous avons obtenu de nos chemins un rendement plus considérable, sans même nous y être préparés. Il y eut sans doute de la confusion, du trouble et des ordres contradictoires. Rien de tout cela ne se fût produit, si nous avions eu, comme eux, auprès

des états-majors des commissions mixtes d'officiers et d'ingénieurs aptes à régler l'ordre et la marche des transports, et dans les principales gares des commandans d'étapes, familiers avec le service des chemins de fer, pour remettre en bonne voie les bandes d'isolés et réprimer les abus individuels.

Parlons maintenant des ouvrages d'art qu'une armée en retraite détruit derrière elle et que l'armée envahissante est obligée de rétablir à mesure qu'elle se porte en avant. Le livre de M. Jacquemin nous apporte encore à ce sujet de singulières révélations. S'il faut l'en croire, et personne au monde n'était mieux en position d'être bien informé, rien n'avait été préparé au jour de la déclaration de guerre. Sur l'initiative de la compagnie de l'Est, le ministère de la guerre n'y pensant pas sans doute, des chambres de mine furent disposées dans les grandes tranchées et dans les souterrains des Vosges; mais il n'appartenait pas à une compagnie industrielle de détruire elle-même son instrument de travail. Elle attendit en vain l'ordre de charger les fourneaux et d'y mettre le feu. L'ordre ne vint pas; les Allemands trouvèrent intacte la ligne de Saverne à Nancy, qu'il était si facile d'obstruer.

Leurs ingénieurs eurent plus tard l'occasion de montrer ce qu'ils savaient faire. Lorsque Paris fut assiégé, il existait divers obstacles sur la ligne de chemin de fer qui reliait à l'Allemagne l'armée d'investissement. C'était d'abord une place forte, Toul, qui capitula dès le 23 septembre; puis quelques ponts sur des rivières de faible largeur que les Français avaient fait sauter, et que les Allemands n'eurent guère de peine à rétablir. Il y avait le souterrain de Nanteuil à l'entrée duquel un fourneau de mine bien placé avait déterminé un éboulement considérable; et enfin la place de Metz, qui interceptait toute communication du côté de la Prusse et de la Bavière rhénane. L'obstruction du souterrain de Nanteuil montre combien ce genre d'obstacle est efficace. Les ingénieurs allemands essayèrent d'abord d'ouvrir une galerie à travers l'éboulement; ce travail était presque achevé lorsque le terrain supérieur que l'explosion avait ébranlé s'écroula de nouveau à la suite des pluies d'automne. Six semaines avaient été perdues dans cette tentative malheureuse. Ils prirent alors tardivement le parti de contourner le mamelon au moyen d'une voie provisoire, avec des pentes rapides et des courbes à court rayon. La locomotive franchit ce passage le 29 novembre pour la première fois; encore les travaux étaient-ils tellement imparfaits que les trains déraillèrent souvent, surtout pendant les premières semaines.

Devant Metz, ce fut autre chose. La place ne pouvait être tournée qu'au moyen d'une déviation à grande distance, entre Pont-à-Mousson sur la ligne de Nancy et Remilly sur la ligne de Forbach. Ce n'était rien moins qu'un chemin de fer nouveau de 36 kilomètres de long à construire sur un terrain accidenté que coupent trois vallées transversales.

Les ingénieurs allemands, qui, dit-on, en avaient étudié le tracé bien avant la guerre, s'y mirent dès le 16 août après la bataille de Gravelotte. La pose des rails fut achevée vers la fin de septembre; mais la voie était si défectueuse qu'une locomotive remorquait trois ou quatre wagons au plus. Ce chemin servait donc très peu. Le 30 octobre, une crue enleva l'estacade en charpente sur laquelle il franchissait la Moselle près de Pont-à-Mousson. La capitulation de Metz, survenue le même jour, rendait inutile cet embranchement, dont les travaux provisoires ont été soigneusement détruits par l'excellent motif que l'Allemagne, maîtresse de Metz, ne voulait pas laisser subsister une voie de communication qui annulerait en partie les avantages stratégiques de cette grande forteresse.

Il n'est pas superflu de dire ici quelques mots de la dynamite, substance explosive terrible dont l'existence était presque inconnue en France avant ces derniers événements, bien qu'il y en eût déjà plusieurs fabriques au-delà du Rhin. On connaît depuis longtemps déjà la nitroglycérine, qui détone avec une extrême violence, et produit des effets de dislocation extraordinaires sous l'influence d'un choc ou d'une brusque élévation de température. C'est l'une des nombreuses combinaisons éthérées que les créateurs de la chimie organique moderne ont découvertes. On l'a beaucoup employée dans les travaux de mines, où elle présente de grands avantages, parce qu'elle s'insinue à l'état liquide dans les fissures des rochers. Elle éclate sous l'eau, et produit, même sans bourrage, des effets énergiques; mais le transport en est très dangereux, car elle détone au moindre choc. Que le flacon qui la renferme tombe à terre, elle fait explosion aussitôt. Pour éviter l'excès de sensibilité de cette substance, on imagina de la mélanger avec une matière inerte, la silice poreuse, ce qui lui donne la consistance d'une poudre pâteuse que l'on manie sans danger. Sous cette forme, on l'appelle dynamite. Elle ne fait plus explosion que sous un choc très violent; elle supporte même sans altération la chaleur d'un foyer et ne détone qu'au moyen d'une capsule fulminante ou d'une étincelle électrique. La dynamite est huit fois plus puissante que la poudre ordinaire. On comprend dès lors combien elle peut être utile à la guerre pour détruire un mur, un viaduc ou un tunnel. Ainsi un saucisson de toile rempli de dynamite que l'on enroule autour d'un arbre et que l'on enflamme coupe le tronc instantanément. Placée sur un pont de chemin de fer et recouverte de ballast, elle renverse la voûte. Un tel engin de destruction est épouvantable; mais, puisqu'il existe, il faut savoir s'en servir. S'il y en avait eu en France des approvisionnement suffisants et que les officiers du génie militaire eussent appris à l'employer, ils auraient été capables d'entraver d'une manière sérieuse la circulation des trains allemands sur les chemins de fer des départemens envahis. La



destruction du pont sur la Moselle à Fontenoy, entre Nancy et Toul, interrompit les transports pendant dix-sept jours. Ce fut la seule tentative heureuse dirigée contre la ligne de l'Est, tandis que les Allemands en étaient maîtres. Il n'est pas hors de propos de rappeler comment l'ennemi se vengea de cet acte de guerre très licite sur la population civile des environs qui en était innocente. Le village de Fontenoy fut incendié et les communes de la Lorraine furent soumises à une contribution extraordinaire de 10 millions de francs; puis le préfet prussien de la Meurthe interdit tous travaux publics ou particuliers jusqu'à ce que Nancy eût fourni cinq cents ouvriers pour travailler aux réparations, avec menace de faire fusiller ceux qui seraient présents, si le nombre n'en était pas au complet. Il faut savoir bon gré à M. Jacqmin d'avoir reproduit tout au long dans son livre les proclamations officielles de ce zélé fonctionnaire. Il convient que ces souvenirs ne s'oublient pas trop vite.

Si les Allemands ont fait preuve d'une habileté médiocre lorsqu'il s'est agi de construire ou de réparer, ils ont montré plus de ressources dans l'exploitation des chemins de fer dont la guerre leur donnait la jouissance momentanée. Dans ce cas, leur esprit méthodique reprenait l'avantage. Trains de troupes, trains d'ambulances, trains de munitions, d'approvisionnement, on en vit circuler de toute façon entre la frontière et l'armée d'investissement. Sans doute cette exploitation provisoire était sujette à bien des accidens. Ils eurent le tort grave d'introduire à ce propos, et contre toutes les lois antérieures de la guerre, la coutume barbare de faire escorter les trains par des otages civils. Leur plus grand embarras fut de trouver des employés en nombre suffisant pour desservir les gares et pour conduire les trains, ainsi que le matériel nécessaire de locomotives, wagons à voyageurs ou à marchandises, car les compagnies françaises avaient refoulé vers le centre leurs machines et leurs voitures à mesure que l'invasion s'étendait, et le personnel resté sur place se refusait, sauf bien peu d'exceptions, à travailler au profit de l'ennemi.

Nous n'avons pu citer que les faits les plus saillans contenus dans le remarquable ouvrage de M. Jacqmin. Une œuvre de ce genre mérite d'être étudiée par les ingénieurs aussi bien que par les militaires, et même par ceux qui s'intéressent, en dehors de toute question technique, à l'histoire de cette grande guerre. Examinée dans ses détails, l'invasion allemande ne paraît pas, sous ce rapport, avoir le caractère de perfection que les adorateurs du succès accordent trop volontiers à l'organisation prussienne. Nous avons néanmoins beaucoup à profiter à cette étude. Il est certain que l'on aurait grand tort de se modeler en tout sur ce que nos vainqueurs ont fait pendant la campagne de 1870-1871. Il serait imprudent de se figurer qu'en décrétant par des lois ou des ordonnances une organisation toute semblable on obtiendrait en pa-

reille circonstance de bons résultats, aussi bien à dix ou vingt ans d'ici qu'aujourd'hui, ou d'imaginer qu'il convient de dresser au service des chemins de fer les officiers du génie ou de tout autre corps spécial, en vue de leur remettre en temps de guerre l'exploitation des lignes d'un intérêt stratégique. On ne fait bien une telle besogne qu'à la condition de s'y livrer tous les jours. L'exploitation des chemins de fer pendant la guerre, de même que pendant la paix, est une entreprise industrielle dont chaque année modifie les conditions. S'il nous était permis d'émettre un avis, nous dirions que, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, on ne se prépare bien à la guerre qu'en s'y exerçant pendant les années de paix. Un décret du 14 novembre dernier reconstitue au ministère de la guerre la commission militaire des chemins de fer que le maréchal Niel avait instituée. On n'y voit figurer que deux représentants des compagnies en regard de sept officiers. N'est-ce pas donner trop de prépondérance à l'élément militaire sur l'élément technique? Et puis n'est-il pas à craindre que les travaux de cette commission ne restent dans le domaine de la théorie? Que le ministre de la guerre adopte l'habitude de faire voyager en chemin de fer, par grandes masses et à l'improviste, les troupes qui chaque année changent de garnison ou se rendent dans les camps d'instruction, tout le monde se familiarisera peu à peu avec le mouvement des troupes. Ce sera une dépense peut-être, mais qui sera profitable. Les compagnies sauront quelles parties de leurs installations sont insuffisantes; les officiers apprendront à se tirer d'affaire dans les gares; les généraux en chef connaîtront ce qu'un chemin de fer peut exécuter et ce qu'il est téméraire de lui demander. N'est-ce pas là vraiment la préparation qui nous a manqué?

H. BLERZY.

---

## HISTOIRE NATURELLE.

### LES NIDS D'OISEAUX.

« La maison, disait un savant hygiéniste, n'est qu'une extension du vêtement; la tente est encore voisine du manteau, le toit n'est qu'une vaste coiffure. » L'habitation, aussi bien que le vêtement, est avant tout un abri qui nous isole du milieu ambiant, et nous protège contre l'inclémence des saisons. Plus heureux que l'homme, l'animal n'a pas besoin de s'habiller, la nature lui fournit plumages et fourrures; mais il n'est point dispensé de se bâtir la demeure qui doit l'abriter. Faut-il croire qu'ici encore la nature se charge de tout, que l'aveugle instinct guide l'abeille qui construit sa cellule, et l'oiseau qui édifie son nid?

C'est l'avis de la plupart des naturalistes, et leur argument principal, c'est que les oiseaux bâtissent toujours sur le même plan sans y rien changer, tandis que l'homme modifie et perfectionne graduellement ses méthodes de construction. Or cet argument repose-t-il sur des faits incontestables, et la conclusion est-elle légitime? Un naturaliste anglais qui jouit d'une grande autorité en ces matières, M. Alfred Russel Wallace, l'émule de Darwin, s'attache à démontrer le contraire dans son récent ouvrage sur la *Sélection naturelle* (1). Selon lui, l'oiseau ne fait pas son nid par instinct; les facultés mentales qu'il manifeste dans cette opération sont du même ordre que celles dont l'homme fait preuve en construisant sa demeure, et ces facultés sont simplement l'imitation et un raisonnement rudimentaire qui permet de tenir compte de circonstances extérieures données. Aussi voit-on les oiseaux changer et améliorer leurs procédés sous l'influence des mêmes causes qui déterminent le progrès chez l'homme, et réciproquement ce dernier rester stationnaire lorsqu'il ne reçoit aucune impulsion du dehors.

Qu'est-ce au fond que l'instinct? C'est la faculté d'accomplir des actes complexes, sans instruction ni expérience préalables; l'instinct mettrait donc les animaux en état d'exécuter spontanément des actes qui, chez l'homme, supposent un raisonnement, un enchaînement logique d'idées. Or, lorsqu'on entreprend d'examiner les faits d'observation qui sont donnés comme preuve de la puissance de l'instinct, on s'aperçoit qu'ils sont rarement concluans. C'est ainsi qu'il est convenu que le chant est inné chez les oiseaux, et pourtant une expérience des plus simples prouve qu'il dépend de l'enseignement qui leur est donné. Au siècle dernier, Barrington élevait des linottes, prises dans le nid, avec différentes espèces d'alouettes, et constatait que chaque linotte adoptait entièrement le chant du maître qu'on lui avait donné, à tel point que ces linottes, naturalisées alouettes, faisaient ensuite bande à part au milieu des oiseaux de leur propre espèce. Le rossignol lui-même, dont le chant naturel est si beau, montre dans la domesticité une grande aptitude à imiter d'autres oiseaux chanteurs. C'est donc l'enseignement qui détermine le chant, et il doit en être de même de la nidification. Un oiseau élevé en cage dès sa naissance ne fait pas le nid caractéristique de son espèce; on a beau lui fournir les matériaux nécessaires, il s'y prend maladroitement, il entasse les matériaux sans art, souvent même il renonce à bâtir quelque chose qui ressemble à un nid. Cette observation bien connue ne prouve-t-elle pas que, loin d'être guidé par l'instinct, l'oiseau *apprend* à faire son nid, comme l'homme apprend à bâtir? On la compléterait en lâchant, dans un enclos couvert d'un filet, un couple isolé dès sa naissance, afin de voir quel nid produiront ses efforts inex-

(1) Traduit par M. Lucien de Candolle, Paris 1872. Reinwald.

périmentés; mais, en attendant que cette expérience soit faite, bien d'autres preuves s'offrent pour ainsi dire d'elles-mêmes en faveur de la thèse de M. Wallace.

La forme et la structure des nids d'oiseaux dépendent beaucoup plus qu'on ne croit des conditions extérieures, et par suite varient dès que ces conditions viennent à changer. Chaque espèce emploie les matériaux qui sont à sa portée, choisit les situations les plus en harmonie avec ses habitudes, et la forme des nids trahit souvent des intentions très nettes qui ne se comprennent guère sans une certaine dose de discernement. Le troglodyte, qui vit dans les haies et les bosquets bas, fait en général son nid avec la mousse où il a l'habitude de chercher des insectes; mais il varie parfois, et s'accommode de plumes et de foin lorsqu'il peut s'en procurer. Le corbeau, qui se nourrit de chair morte, qui hante les pâturages et les garennes, choisit la laine et la fourrure; l'alouette fait son nid dans un sillon avec des tiges sèches entrelacées d'herbes fines qu'elle ramasse tout en cherchant des vers; le martin-pêcheur utilise les arêtes des poissons qu'il a mangés. Le flamant aux longues jambes et au large bec, qui arpente les bas-fonds humides, se maçonne avec de la boue un siège conique où il dépose ses œufs, afin de les couvrir à son aise et de les mettre à l'abri de l'eau.

En quoi ces animaux, qui tirent parti des circonstances données en vue d'un but parfaitement déterminé, restent-ils en arrière du Patagon, qui se construit un abri grossier avec du feuillage, ou du nègre africain qui se creuse un trou dans la terre? On dit que l'homme fait des progrès, mais cela n'est pas vrai d'une manière absolue. Quel progrès trahissent les huttes en feuilles de palmier des sauvages de l'Amérique, la tente de l'Arabe, la cabane en gazon de l'Irlandais, la mesure de pierres du paysan de la Haute-Écosse, qui semblent contemporaines des âges primitifs? L'architecture domestique reste stationnaire, si elle est conforme à des goûts et des habitudes qui ne peuvent changer, parce que les conditions physiques qui les déterminent sont toujours les mêmes. Parfois l'habitude, une fois prise, résiste encore à un changement des conditions extérieures. Les Malais construisent de temps immémorial leurs maisons sur pilotis, à la manière des habitations lacustres de la vieille Europe, et ce mode de construction est si bien entré dans les mœurs que les tribus qui ont pénétré dans l'intérieur des îles et se sont établies dans des plaines arides ou sur des montagnes rocheuses continuent de bâtir leurs demeures prudemment au-dessus du sol. Et pourtant personne ne s'avise de voir dans ces habitudes invétérées un effet de l'instinct; on n'imagine certes pas qu'un enfant arabe élevé en France éprouverait le besoin de se loger sous une tente de peaux, ou qu'un jeune Malais transporté en Europe y introduirait la construction sur pilotis. On explique les procédés invariables des peu-

pies barbares par une tradition séculaire qu'aucune impulsion extérieure n'est venue troubler.

Pourquoi ne pas appliquer le même raisonnement aux faits que nous présente le règne animal? Les procédés de nidification sont déterminés par les circonstances physiques aussi bien que par la conformation de l'oiseau et par les outils dont la nature l'a doué; on les voit se modifier avec les conditions extérieures. Une altération du climat, un changement sensible dans la végétation de la contrée, l'introduction de nouveaux ennemis, donnent lieu à des variations architecturales plus ou moins marquées. Beaucoup d'oiseaux préfèrent les bouts de fil qu'ils ramassent dans les rues aux fibres végétales qu'ils employaient autrefois; ils nichent volontiers dans les boîtes ou les gourdes vides qu'on dispose pour les recevoir, et qui leur épargnent une partie de leur travail. Le moineau commun sait parfaitement se conformer aux circonstances: il se donne beaucoup moins de peine lorsqu'il peut profiter d'un trou dans un mur que lorsqu'il est obligé de bâtir à ciel ouvert sur une branche d'arbre, où il faut un nid solidement construit et bien couvert. Le *xanthorius varius* des États-Unis fait un nid presque plat lorsqu'il peut l'asseoir sur des branches fortes et raides; il le fait beaucoup plus profond lorsqu'il lui faut le suspendre aux branches minces d'un saule pleureur, où le vent peut le secouer et en faire tomber les petits. Enfin M. J.-A Pouchet a publié en 1870 des observations très curieuses sur le perfectionnement progressif des nids de l'hirondelle de fenêtres. Il conservait depuis quarante ans au musée de Rouen des nids d'hirondelles qu'il avait lui-même détachés des vieilles maisons de la ville; s'étant procuré un jour des nids nouveaux, il fut tout surpris, en les comparant avec les anciens, de constater des différences notables. Les nids modifiés provenaient d'un quartier neuf, et il se trouva que tous ceux qui existaient dans les rues neuves avaient la même forme; mais en examinant les églises et d'autres bâtimens anciens, ainsi que les rochers habités par les hirondelles, M. Pouchet trouva beaucoup de nids du type ancien avec quelques autres du nouveau modèle. Les dessins et les descriptions des anciens naturalistes ne connaissent que le type primitif, qui est un quart d'hémisphère, avec un orifice circulaire très petit. Le nid moderne au contraire est plus large que haut; c'est un segment de sphéroïde aplati, et l'ouverture est très large. On y reconnaît un progrès évident, car le type nouveau est plus spacieux, plus confortable. Le fond élargi laisse aux petits plus de liberté de mouvement qu'ils n'en avaient dans l'ancien nid étroit et profond: l'ouverture plus grande leur permet de regarder au dehors et de prendre l'air; c'est presque un balcon, et deux petits peuvent s'y tenir sans gêner le passage des parens. Ce n'est pas tout: placée plus près du sommet, l'ouverture est moins exposée à la pluie et au vent. Un seul exemple de ce

genre, bien constaté, suffit à prouver que l'architecture des oiseaux est susceptible de progrès, ce qui semble exclure l'hypothèse d'un instinct aveugle. D'un autre côté, les imperfections manifestes des nids de quelques espèces, la maladresse, pour ne pas dire la sottise, dont font preuve certains oiseaux, sont également incompatibles avec la théorie de l'instinct infallible.

En définitive, la nidification des oiseaux offre des phénomènes qui, si on les rapproche des procédés de construction des hommes primitifs, ne révèlent aucune différence essentielle dans la nature des facultés employées. Il ne s'agit pas ici d'idées innées, de tendances aveugles et irrésistibles : l'oiseau apprend à faire son nid ; chaque espèce a sa tradition qui peut se modifier sous l'influence des circonstances extérieures. Quant à l'origine première de ces procédés de construction, on aura moins de peine à la comprendre sans l'intervention d'un instinct spécial en constatant qu'au fond ces procédés sont plus simples qu'ils ne le paraissent à première vue. Il ne faut pas en effet s'exagérer le degré d'habileté nécessaire à un oiseau pour édifier tel nid qui nous semble une petite merveille à cause de la petitesse des dimensions. Ce nid a été d'abord ébauché grossièrement, branche par branche, fibre par fibre ; ensuite le petit architecte a bouché les fentes avec des matériaux qu'il y introduisait sans difficulté à l'aide de ses pattes souples et de son bec effilé. Cela nous charme ; mais le grossier bousillage d'une hutte de paysan semblerait tout aussi délicat aux yeux d'un géant ; ce sont des effets de perspective. Levaillant a observé la manière de faire d'un oiseau africain qui procède encore plus sommairement : il entasse de la mousse et des touffes de coton, piétine la masse jusqu'à la convertir en une sorte de feutre, puis la creuse au milieu et ajuste les bords. Il arrive ainsi à rendre la surface intérieure du nid aussi lisse et compacte qu'une pièce d'étoffe. Pourquoi n'admettrait-on pas que ce procédé est dû à un inventeur dont la découverte a profité à sa progéniture, qui l'a perfectionnée et transmise aux générations suivantes, comme nous l'admettons pour les découvertes dont s'enorgueillissent les hommes ? Lorsqu'on étudie les origines de l'architecture, on rencontre plus d'un type qui séduit l'œil, mais qui satisfait mal aux besoins pour lesquels il a été créé, et qui trahit moins de prévoyance raisonnée que les nids que se fabriquent certains oiseaux.

---

---

LA

# GUERRE DE FRANCE

— 1870 — 1871 —

---

## III.

### LA CAMPAGNE DE L'EST ET LE GÉNÉRAL BOURBAKI.

---

I. *La première armée de la Loire*, par le général d'Aurelle de Paladines. — II. *Orléans*, par le général Martin des Pallières. — III. *La deuxième armée de la Loire*, par le général Chanzy. — IV. *La Guerre en province*, par M. Ch. de Freycinet. — V. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda. — VI. *Guerre des frontières du Rhin, 1870-1871*, par le colonel Rüstow, traduction du colonel Savin de Larclause, 2 vol. — VII. *La Campagne de 1870*, par le correspondant du *Times*. — VIII. *Opérations de l'armée du sud pendant les mois de janvier et février 1871*, par le comte de Wartensleben, colonel d'état-major. — IX. *Les Volontaires du génie dans l'Est*, par M. Jules Garnier. — X. *Les Chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871*, par M. Jacquemin.

---

Au milieu de tous ces sanglans épisodes de la guerre qui pendant cinq mois se déroulent à travers la France envahie, un des plus saisissants et des plus obscurs est cette campagne de l'est qui parut être un moment la dernière espérance du pays, et qui ne fut qu'un suprême désastre. Les revers essayés au même instant par la deuxième armée de la Loire, si graves et si douloureux qu'ils fussent, n'étaient que des revers (1). Vaincue, brisée, désorganisée, mais non détruite, cette armée gardait encore une certaine liberté dans sa retraite; elle avait derrière elle l'ouest, la Bretagne, le Maine, l'An-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 15 octobre.

jou, la France entière au-delà de la Loire. Un étrange et cruel concours de circonstances a fait de la campagne de l'est une tentative impuissante et une catastrophe. Tardivement conçue et légèrement préparée, accomplie dans les conditions les plus ingrates, compromise par l'impéritie d'auxiliaires plus bruyans qu'efficaces, assombrie par l'acte de désespoir d'un chef aussi malheureux qu'héroïque, poursuivie jusqu'au bout sous les rigueurs d'un hiver implacable, cette expédition aux lugubres et dramatiques péripéties a eu tout contre elle : elle a été, en fin de compte, un nouveau 1812, une sorte de retraite de Russie en pleine France, et, comme pour épuiser toutes les fatalités, une de nos dernières armées n'a échappé à un Sedan qu'en passant la frontière de la Suisse !

Elle a été sans doute vaincue par l'ennemi, cette armée, je ne dis pas le contraire; elle a été aussi et surtout la victime des élémens, de l'incohérence de sa propre organisation, de l'imprévoyance de ceux qui l'ont jetée dans une entreprise presque impossible à un pareil moment. Elle n'a point secouru Paris comme on le voulait, rien n'est plus certain; c'est Paris qui en tombant l'a poussée à sa ruine définitive, à une expatriation nécessaire, par un armistice mal combiné, inexactement notifié et faussement interprété. Cette évasion fatale en pays étranger, c'est la dernière et sombre étape de ces soldats qui vers la mi-décembre 1870, sous le nom de première armée de la Loire, partaient de Bourges pour aller se jeter, disait-on, sur les lignes des communications allemandes à travers les neiges de la Franche-Comté et des Vosges.

Certes cette contrée orientale de la France où allait se dérouler un si terrible drame militaire, cette contrée était faite pour devenir la région privilégiée de la défense. Elle a sa force en elle-même, dans sa configuration; dans sa position. Couverte au nord par cet épais massif des Vosges, qui en venant du Palatinat s'élève jusqu'au ballon d'Alsace, adossée au Jura, garantie à l'ouest par les montagnes et les défilés de la Côte-d'Or, sillonnée dans l'intervalle par des rivières, la Saône, l'Ognon, le Doubs, qui se rejoignent avant de s'en aller vers le Rhône, et qui sont autant de lignes naturelles de stratégie, elle est de plus protégée par ces trois places de guerre, Belfort, Besançon, Langres, qui sont comme trois postes de sûreté formant un redoutable triangle. Un peu fortement occupée, cette région pouvait être inexpugnable, ou tout au moins difficile à entamer et dangereuse pour l'ennemi. Une armée à demi sérieuse, formée sur le Doubs, appelée à manœuvrer entre Besançon, Belfort et Langres, aurait pu devenir le plus puissant instrument de défense et changer peut-être toutes les conditions de la guerre; elle pouvait surveiller la Haute-Alsace et les passages du Rhin de Bâle à Fribourg,



garder les débouchés des Vosges, contenir ou repousser l'invasion venant directement de Strasbourg, et par l'avancée de Langres, menacer la marche des Prussiens sur Paris. Malheureusement rien n'avait été prévu, rien n'était préparé, et le jour où l'ennemi, d'un foudroyant effort, enfonçait violemment la frontière sur la Lauter et sur la Sarre par les deux batailles de Wœrth et de Spicheren, on se trouvait subitement désarmé et désorganisé. D'un seul coup, toutes les routes s'ouvraient devant les Allemands jusqu'à Nancy, jusqu'en Champagne; toutes les positions étaient en péril vers l'est aussi bien que sur la Moselle, sur la Meuse. Les remparts réputés inexpugnables tombaient ou étaient tournés, et pour la première fois peut-être les Vosges, l'Argonne, allaient être inutiles à la défense française!

La seule force laissée momentanément dans ces régions de l'est aux débuts de la guerre était le 7<sup>e</sup> corps de l'armée du Rhin, qui avait été formé autour de Belfort sous le général Félix Douay, dont on détachait une division pour l'envoyer précipitamment au maréchal de Mac-Mahon la veille de Reischofen, et qui était bientôt appelé au camp de Châlons pour aller se perdre avec le reste dans le gouffre de Sedan. Ce corps une fois parti, il ne restait plus dans l'est une escouade de l'armée régulière. Les places fortes elles-mêmes n'étaient pas dans un état rassurant de défense. Les travaux de Belfort, commencés depuis plusieurs années, n'étaient point achevés; Besançon n'avait ni garnison ni approvisionnements. Tout ce qu'on avait pour protéger le pays ou pour occuper les places fortes se réduisait à des mobiles rassemblés avec zèle dans quelques départemens, avec tiédeur dans quelques autres, et à un certain nombre de bandes de francs-tireurs qui commençaient à se lever pour se jeter dans les Vosges, — dont les autorités impériales d'ailleurs n'encourageaient pas toujours la formation. La panique était grande parmi ces populations, qui croyaient à chaque instant voir arriver les Prussiens, qui se sentaient menacées et qui l'étaient en effet, parce qu'elles se trouvaient abandonnées. On en était là jusqu'à Sedan, jusqu'au 4 septembre.

Ce que l'empire n'avait pas fait, le gouvernement de la défense nationale aurait pu et aurait dû le faire sans doute. C'était le moment ou jamais de rassembler au plus vite des élémens de résistance dans cette contrée encore intacte de l'est, de se préparer à disputer les passages de cette partie des Vosges, en se tenant sur le flanc du grand mouvement d'invasion qui débordait comme un torrent vers le centre. La vérité est qu'on se sentait ahuri et déconcerté par la précipitation des événemens dans cette première période de la défense nationale, dans ce cruel mois de septembre qui voyait

une armée enlevée à Sedan, une autre armée, celle de Metz, rejetée dans ses lignes pour n'en plus sortir que prisonnière, Paris investi et séparé du monde pour vingt semaines, la chute de Strasbourg aux derniers jours du mois. De quel côté de l'horizon la France orientale pouvait-elle attendre un secours? Paris captif ne pouvait penser qu'à Paris. A Tours, on ne songeait qu'à se préserver sur la Loire, déjà menacée. Ce n'est qu'après plus de trois mois, après les défaites d'Orléans et la scission violente de l'armée de la Loire, qu'on en revenait enfin à l'idée d'une entreprise sérieuse vers les Vosges. Que s'était-il passé durant ces quatre mois dans ces régions de l'est? C'est là en quelque sorte le prologue obscur, incohérent, de l'expédition qui a été un des derniers coups de dés de la défense nationale, et à laquelle le général Bourbaki devait donner son nom.

## I.

La guerre dans l'est a deux périodes en effet; la première est une période de confusion où la résistance, à peine organisée, s'épuise en efforts partiels et décousus. Trois mois durant, de la fin de septembre à la fin de décembre, en dehors des places fortes où se replie et se concentre la défense, on s'agite sans direction, et pendant ce temps l'invasion, d'abord retenue devant Strasbourg, pénètre par cette partie des Vosges dans la vallée de la Saône, va jusqu'à Dijon, immobilisant Belfort par un blocus, laissant de côté Besançon, menaçant par ses positions avancées en pleine Bourgogne le centre et le midi de la France. Je voudrais dégager les points essentiels de cet imbroglio militaire où tout se mêle, la courte campagne de la première armée des Vosges, la défense de Belfort, le rôle et les opérations de Garibaldi.

Quelle était la situation réelle au moment où les irréparables désastres éclataient sur la France? L'est se trouvait dépourvu de toute force régulière, disais-je. Dès la seconde quinzaine de septembre cependant, il s'était produit sous la pression du péril une sorte de mouvement spontané. On cherchait à se reconnaître, on voulait se défendre. Un certain nombre d'officiers énergiques, échappés de Sedan, le commandant du génie Varaigne, le capitaine du génie Bourras, le capitaine d'artillerie Perrin, avaient pris le chemin des Vosges, et s'occupaient immédiatement de fortifier quelques-uns des principaux défilés, de rassembler quelques éléments de défense. Peu après, un autre échappé et un blessé de Sedan, le général Cambriels, arrivait, lui aussi, pour prendre le commandement de l'armée de l'est et pour diriger les opérations. Où était-

elle, cette armée? de quoi se composait-elle? M. de Freycinet, par je ne sais quel mirage, l'élève au chiffre de 55,000 hommes. L'exagération est étrange, et de plus ces soldats étaient des mobiles sans instruction, sans cohésion, sans discipline, mal armés, à peine équipés, avec lesquels on ne pouvait tenir la campagne; mais enfin c'était une apparence de force militaire. A l'appui de cette armée, les volontaires se multipliaient, et commençaient à remplir les Vosges. De toutes parts, des corps francs s'organisaient sous l'impulsion de quelques hommes résolus. Un des principaux de ces corps de partisans était la création d'un député alsacien, M. Keller, qui avait su réunir nombre de ses compatriotes pour la défense de leur foyer commun et de la France. Le capitaine Bourras de son côté allait être un vrai chef de compagnies franches dans cette guerre de l'est. C'est avec cela qu'on pouvait être exposé d'un instant à l'autre à se trouver en face d'un ennemi qui venait d'attester d'une façon cruelle pour nous la supériorité de son organisation et sa méthodique solidité. Tant que les Allemands étaient retenus devant Strasbourg, les progrès de l'invasion restaient nécessairement suspendus de ce côté, il n'y avait point encore à craindre un choc trop inégal ou trop violent. La chute de la capitale de l'Alsace le 28 septembre rendait la liberté aux forces ennemies, et ces forces agglomérées à Strasbourg ou dans cette région du Rhin ne laissaient pas d'avoir quelque importance. Elles se composaient de la division badoise, d'une division de la landwehr de la garde prussienne, de la 1<sup>re</sup> division de réserve sous le général de Treskow, plus une 4<sup>e</sup> division de réserve appelée du nord de l'Allemagne sous le général de Schmeling. Le chef principal de ces forces était le général de Werder, le commandant du siège, l'ordonnateur du bombardement de la malheureuse cité alsacienne que M. de Bismarck dans l'orgueil de la victoire appelait « la clé de sa maison. »

Ainsi, au moment où la chute de Strasbourg allait donner le signal d'opérations nouvelles, aux derniers jours de septembre et au commencement d'octobre, les Allemands avaient quatre divisions libres. La landwehr de la garde était destinée à se rendre sous Paris; la 1<sup>re</sup> division de réserve restait en partie à Strasbourg; la division de Schmeling, un instant arrêtée à Fribourg, dans le grand-duché de Bade, devait passer le Rhin vers Neuembourg et faire tomber les places de Schelestadt, de Neuf-Brisach, en menaçant Mulhouse et la ligne de Belfort. Le général de Werder, avec la division badoise, une brigade d'infanterie combinée et une brigade de cavalerie formant désormais le premier noyau du XIV<sup>e</sup> corps, avait pour mission, quant à lui, de pénétrer dans les Vosges pour

disperser tous les rassemblemens français. Dès les premiers jours d'octobre, il se mettait en marche effectivement en se faisant précéder d'un de ses chefs de brigade, le général Degenfeld, et avec la pensée de gagner d'abord la vallée de la Meurthe. Certes si notre pauvre armée de l'est eût été une véritable armée, si même la guerre de partisans eût été à demi organisée, Werder aurait pu expier la témérité de cette marche aventureuse et difficile à travers des régions hérissées d'obstacles. Il aurait fallu lui disputer le terrain. Était-ce possible? Sans doute on combattait, et même on combattait assez sérieusement en pleines Vosges, à Raon-l'Étape, à Étival, à La Bourgonce, aux Rouges-Eaux, à Brouvelieures, dans la direction de Saint-Dié et d'Épinal. Les Allemands ne marchaient qu'avec peine, ayant affaire tantôt à des détachemens réguliers, tantôt aux francs-tireurs, qui les harcelaient. En réalité, c'était moins une campagne qu'une suite d'engagemens quelquefois meurtriers, presque toujours malheureux ou inefficaces, si bien que le général Cambriels, voyant son armée fondre par les fatigues, par la démoralisation et par les revers, se croyait obligé de ramener au plus vite ses soldats jusque sous le canon de Besançon. C'était la « grande trahison » que les stratégestes de l'est, — car il y avait des stratégestes partout, à Besançon comme à Tours, — reprochaient en ce temps-là au général Cambriels. Évidemment le commandant de l'armée des Vosges ne s'était retiré que parce qu'il n'avait pas pu faire autrement.

Cette retraite, nécessaire sans doute, n'en était pas moins désastreuse; elle livrait les Vosges. Les Allemands pouvaient s'avancer sans difficulté : déjà ils touchaient à la Saône, à Vesoul, et un instant même ils avaient eu l'idée de se mettre à la poursuite de Cambriels, qu'ils atteignaient sur l'Ognon; mais là cette malheureuse armée de l'est se retournait vers Cussey et Châtillon-le-Duc pour livrer un dernier et sanglant combat, après lequel elle se repliait définitivement au-delà du Doubs, sous Besançon. Le général de Werder n'en demandait pas davantage; il ne pouvait avoir la pensée d'attaquer Besançon, et il se considérait comme assuré momentanément de l'immobilité des forces de Cambriels. Libres désormais, n'ayant plus rien à craindre du côté du Doubs et se sentant en mesure de maintenir leurs communications des Vosges, les Allemands continuaient leur mouvement sur la Saône, jusqu'à Gray, où ils arrivaient vers le 24 octobre. C'était le moment, il est vrai, où une force nouvelle commençait à se montrer dans l'est. Garibaldi venait d'arriver à Dôle pour prendre un commandement; mais ce n'était pas Garibaldi, avec quelques contingens d'aventure à peine rassemblés, qui pouvait arrêter les Allemands. Ce qui pou-

vait encore moins les inquiéter, c'était un détachement de mobilisés qui était sorti de Dijon sous les ordres d'un président du comité de défense élevé au grade de colonel, pour marcher à leur rencontre sur la Saône. Ces braves gens devaient avoir infailliblement beaucoup de bonne volonté; leur chef, meilleur républicain sans doute qu'homme de guerre, entendait la stratégie à sa façon. Un matin, dit-on, il prenait pour une batterie de mitrailleuses prussiennes deux charrues oubliées sur un coteau, et il se hâtait de battre en retraite après avoir fait sauter le pont de Pontaillier. Avec des adversaires de ce genre, les Allemands n'avaient pas à se gêner, et, sans s'inquiéter des agitations qu'il entrevoyait autour de lui, dont il présentait l'impuissance, le général de Werder prenait résolument le parti de pousser jusqu'à Dijon, où deux de ses brigades aux ordres du général de Beyer entraient le 31 octobre après un violent combat suivi d'une capitulation. Ainsi, en trente jours, les Allemands avaient forcé les Vosges, envahi les contrées de la Saône et occupé la capitale de la Bourgogne, où ils allaient camper en maîtres durs et implacables pendant deux mois.

Un fait à remarquer, c'est que ce n'était point là en réalité l'itinéraire primitivement tracé par l'état-major de Versailles au xiv<sup>e</sup> corps. Le général de Werder n'avait point la mission d'envahir la Bourgogne. Il devait, en pénétrant dans les Vosges, aller à Épinal, de là se replier dans la direction de Chaumont, Châtillon, Troyes, et gagner la Seine, désarmant les populations sur son chemin, rétablissant les communications interrompues. Ce programme s'était modifié au courant des opérations de tous les jours. La nécessité ou l'espoir d'en finir avec notre armée de l'est avait attiré les Allemands vers la Saône. Une fois là, ils s'étaient avancés, ils avaient fini par aller jusqu'à Dijon. A ce moment, la capitulation de Metz, en aggravant pour la France toutes les conditions de la guerre, venait fixer définitivement dans l'est le xiv<sup>e</sup> corps allemand et imprimer à ses opérations, à son rôle, un caractère nouveau. Jusque-là, la 1<sup>re</sup> et la 4<sup>e</sup> division de réserve étaient restées en Alsace avec leur mission spéciale et indépendante; désormais elles se rattachaient au xiv<sup>e</sup> corps sous les ordres de Werder. On n'avait pas eu encore le temps, on n'avait peut-être pas la pensée d'attaquer Belfort; maintenant on se disposait à l'assiéger. C'était le général de Treskow qui, avec la 1<sup>re</sup> division de réserve, était chargé de l'investissement. Le général de Schmeling de son côté, après avoir pris les places de la Haute-Alsace, Schelstadt, Neuf-Brisach, devait laisser une partie de ses troupes de la 4<sup>e</sup> division de réserve à Treskow autour de Belfort, et avec le reste se rapprocher de la Saône, aller prendre position à Gray. Le général de Werder lui-

même enfin devait s'établir solidement à Dijon, avec la mission de surveiller le sud, de marcher sur les rassemblements français qu'il verrait se former ou s'agiter autour de lui, et de protéger en même temps par Tonnerre, par Châtillon-sur-Seine, la ligne de communication de l'armée du prince Frédéric-Charles, qui se dirigeait en toute hâte sur la Loire. L'est tout entier se trouvait ainsi enlacé dans ce réseau de forces ennemies.

Que faisait-on pour arrêter les progrès de cette invasion étrangère, qui gagnait de proche en proche ? De quels moyens pouvait-on disposer ? C'était une situation difficile assurément, aggravée par la confusion et la désorganisation qui régnaient partout. L'armée de l'est, rejetée sous Besançon, existait à peine. Ce qu'il y avait de plus étrange, c'est que, pour ajouter aux embarras du moment, on se livrait à cette guerre funeste des animosités de partis, des récriminations, des accusations, en rejetant tout sur le général Cambriels, qu'on pressait de reprendre la campagne et qui ne le pouvait pas. M. Gambetta, qui venait de débarquer à Tours et qui s'était rendu presque aussitôt à Besançon, croyant probablement tout relever à sa voix, — M. Gambetta tombait dans ce tourbillon d'irritations ameutées contre le chef de l'armée des Vosges, et en définitive il voyait beaucoup de misères, il ne faisait pas plus que les autres. Il condamnait le général Cambriels, puisqu'il provoquait sa démission, et il lui donnait raison, puisque après cette démission on ne reprenait pas plus l'offensive qu'on ne l'avait prise avant.

Le fait est qu'en peu de jours cette malheureuse armée changeait trois fois de chef : elle passait du général Cambriels au général Michel, qu'il eût bien mieux valu laisser sur la Loire, où il commandait supérieurement une division de cavalerie, — du général Michel au général Crouzat, qu'on tirait de Belfort, où il était colonel d'artillerie. Au milieu de toutes ces transformations, qui coïncidaient avec l'arrivée des Allemands à Dijon, on la ramenait subitement de Besançon à Chagny, parce qu'on craignait les incursions de l'ennemi sur la ligne de Lyon. Ce n'est pas tout : à Chagny, elle subissait une nouvelle métamorphose, elle devenait le 20<sup>e</sup> corps de l'armée française, — ce 20<sup>e</sup> corps que le gouvernement de Tours appelait en ce moment même sur la Loire, à Gien, pour coopérer à la réalisation de ses grandes conceptions stratégiques. Le gouvernement avait toutes ses pensées fixées sur la Loire, surtout après Coulmiers ; il avait ses raisons, je le veux. Il n'avait pas pris cette résolution sans en avoir « pesé les conséquences, » assure M. de Freycinet. Il croyait que la partie décisive devait s'engager autour d'Orléans, et qu'un succès préparé sur la Loire par de puissantes concentrations réagirait sur l'ensemble de nos affaires militaires, c'est possible ;

seulement, avec ce 20<sup>e</sup> corps qui s'éloignait de Chagny l'est perdait d'un seul coup le peu qui lui restait de force organisée, d'armée active; c'était une trentaine de mille hommes de moins devant les soldats de Werder, de sorte que pour le moment, en présence de l'invasion étrangère, la défense de ces régions allait se concentrer à Belfort, au camp de Garibaldi, qu'on ramenait à Autun pour couvrir le Morvan en menaçant Dijon, et, si l'on veut, au camp d'un jeune officier transformé en général, le capitaine Cremer, qu'on plaçait sur la ligne de Lyon pour tenir tête à l'ennemi en se concertant avec le vieux condottiere italien.

## II.

Belfort est la sentinelle d'une des entrées de la France, la place maîtresse de la fameuse *trouée* qui s'ouvre entre les Vosges et le Jura, et, si les Allemands n'avaient pas encore tourné leurs efforts de ce côté, c'est qu'ils avaient toutes les autres entrées. Il fallait l'extension indéfinie que semblait prendre l'invasion ou une pensée préconçue de conquête pour que la forteresse des Vosges, placée assez loin de la ligne principale des opérations allemandes, en vint, elle aussi, à subir un siège en règle. Elle avait certainement pour la défense française une importance exceptionnelle au point de vue militaire autant qu'au point de vue politique. Elle n'était pas seulement la gardienne de l'est, elle pouvait être un point d'appui pour toutes les opérations qu'on voudrait entreprendre; la mettre à l'abri d'une catastrophe était une nécessité de prévoyance. On ne s'en était pas souvenu assez ou du moins on n'y avait pas songé avec assez de suite depuis quelques années. Il en était de Belfort comme de Metz, les travaux qui devaient doubler la force de la place se trouvaient encore inachevés; mais enfin depuis deux mois on s'était mis à l'œuvre. Des officiers dévoués avaient mis toute leur activité à réunir des ouvriers, à pousser les travaux. Approvisionnement, munitions, tout avait afflué, si bien qu'en fin de compte, au moment où commençait le siège, il y avait tous les élémens d'une longue et efficace résistance. Le commandement supérieur avait passé dans ces deux mois du général de Chargère au colonel d'artillerie Crouzat, récemment appelé à l'armée de l'est; il restait définitivement au chef de bataillon du génie Denfert-Rochereau, qui venait d'être nommé lieutenant-colonel, gouverneur de Belfort. Le colonel Denfert était un officier distingué, connaissant bien la place confiée à son patriotisme, et qui a eu la fortune d'attacher son nom à la plus honorable défense. Il a eu malheureusement la singulière inspiration de se laisser attribuer une sorte de rôle ou de privilège

d'invincibilité entre ses compagnons de guerre, de se croire l'inventeur de nouveaux « principes techniques et moraux » par lesquels il a expliqué ses succès. La vérité est qu'il ne montrait ni plus de zèle, ni plus d'habileté, ni plus de génie militaire que bien d'autres; seulement il avait une place suffisamment forte, il s'y est enfermé et il a fait son devoir, — heureux certainement de n'avoir eu à se rendre que sur un ordre du gouvernement lui-même, après l'armistice, lorsqu'il n'y avait plus d'espoir. Voilà la vérité.

Le colonel Denfert du reste n'avait rien négligé pour se préparer aux événements. La place de Belfort, située sur la petite rivière la Savoureuse, qui vient des Vosges, et sur le chemin de fer de Paris à Mulhouse, est entourée, outre la vieille enceinte de Vauban, d'un certain nombre d'ouvrages extérieurs plus modernes : à l'ouest, le fort des Barres, appuyé au bastion des faubourgs sur la rive droite de la Savoureuse, et complété un peu plus au midi par la redoute de Bellevue, — au sud-est, sur la rive gauche, les Hautes-Perches et les Basses-Perches, — au nord-est les forts de la Miotte et de la Justice reliés par une série d'escarpemens formant une sorte de camp retranché, tout cela sans compter le château qui domine la ville en étendant ses feux sur les environs. Plus loin sont des positions qui peuvent être utilisées pour la protection de la place : la forêt d'Arsois vers le nord, — au-delà des Barres-le-Mont, le massif du grand Salbert, au-delà des Perches les hauteurs boisées de Bosmont, le village de Danjoutin, qui est dans l'angle des chemins de fer de Mulhouse et de Besançon, sur la route d'Altkirch, — à l'est le village de Pérouse, le bois de la Perche. Le colonel Denfert n'entendait pas se renfermer dès le premier jour dans ses fortifications, il se proposait d'étendre son action aux positions avancées, de façon à disputer le terrain et à tenir le plus possible l'ennemi à distance. Pour défendre cet ensemble, il avait une garnison de 16,000 hommes, fort mêlée il est vrai, composée de deux ou trois bataillons d'infanterie de marche, puis de mobiles inexpérimentés venus un peu de toutes parts, du Haut-Rhin ou du Rhône, de la Haute-Saône ou de Saône-et-Loire et même de la Haute-Garonne. Il était secondé surtout par quelques officiers, les capitaines du génie Thiers, Brunetot, Degombert, le capitaine d'artillerie de La Laurencie, qui étaient, comme lui, attachés depuis quelque temps à la place, et qui la connaissaient comme lui. Il avait enfin un armement de 300 bouches à feu, un dépôt de munitions assez abondant, — jusqu'à des boulets du temps de Vauban, d'un médiocre usage aujourd'hui, il est vrai, — un approvisionnement considérable, de la farine et du riz pour plus de cent quatre-vingts jours, de la viande fraîche pour cent cinquante jours, sans parler de l'approvisionnement privé des



habitans, qui avaient dû se munir pour quatre-vingt-dix jours. On n'était pas pris au dépourvu.

Le siège de Belfort commençait en réalité le 3 novembre, le jour où le général de Treskow, arrivant devant la place, se disposait à l'investir, et il commençait par une sorte de sommation assez étrange du chef prussien demandant au gouverneur de la ville si sa conscience ne lui permettrait pas de se rendre pour épargner à la population les horreurs d'un siège. Le colonel Denfert répondait naturellement au général de Treskow que le meilleur moyen d'épargner à la population les « horreurs d'un siège, » c'était que l'armée prussienne se retirât. A partir de ce moment, la lutte était engagée; l'investissement, d'abord assez incomplet, se resserrait peu à peu. On aura beau dire, les Allemands, si je ne me trompe, n'ont pas essentiellement brillé par les sièges, quoiqu'ils en aient fait beaucoup. Le général de Treskow, il est vrai, ne pouvait marcher encore bien vite, n'ayant ni assez de forces ni un matériel d'attaque suffisant; il marchait néanmoins, il se rapprochait par degrés et s'efforçait d'êtreindre la place en rejetant la défense dans ses retranchemens. C'était la première étape du siège. Le colonel Denfert de son côté tenait tête à l'orage du mieux qu'il pouvait, et tirait le meilleur parti possible des ressources d'une situation critique. Il faisait des reconnaissances quelquefois heureuses, des sorties qui ne laissaient pas de fatiguer l'ennemi en lui infligeant des pertes sensibles. Tout ne lui était pas facile d'ailleurs, même avec les « principes techniques et moraux » par lesquels il a prétendu renouveler l'esprit militaire; il avait, lui aussi, ses misères dans sa garnison, parmi ces jeunes soldats improvisés qui se démoralisaient aisément, qui se soumettaient avec peine aux travaux et aux souffrances de la vie de siège par le temps le plus dur. Une nuit où un incendie s'était allumé à la redoute de Bellevue, il fut impossible d'obtenir des mobiles un concours qui à la vérité commençait à devenir périlleux; ils se couchèrent dans la neige, on n'en put rien tirer.

En définitive, si le colonel Denfert faisait ce qu'il pouvait avec ce qu'il avait à sa disposition, s'il ne cédait le terrain que pied à pied, il ne pouvait se promettre de rompre ou d'empêcher l'investissement. Il ne tardait pas à perdre successivement les positions qu'il avait occupées d'abord, le village de Bessoncourt, sur la route d'Altkirch, à l'autre extrémité le village de Cravanche, au pied du Grand-Salbert, le Mont, Essert, Bavilliers. Bientôt l'ennemi s'était assez rapproché pour commencer un bombardement qui allait durer deux mois. Je résume cette situation vers la mi-décembre, après plus de trente jours de siège. Les Prussiens ne semblaient pas encore avoir démêlé le point vulnérable de la place, ils n'avançaient

que lentement, méthodiquement, mais ils avançaient; déjà ils tenaient la ville sous leur canon. Belfort résistait sans fléchir sous le feu, sans se laisser ébranler, et cette défense solitaire dans un coin de la France commençait à émouvoir le pays. Rien n'était compromis encore, tout pouvait être sauvé, si la vaillante place de l'est était secourue ou dégagée par quelque diversion favorable.

D'où pouvait venir ce secours? Il y avait Garibaldi, que M. de Freycinet appelle « le seul gardien de nos intérêts dans l'est » après le départ du 20<sup>e</sup> corps, qui était pour le moment à Autun avec son armée ou sa prétendue armée; mais le vieux chef italien ne pouvait être d'aucun secours, et, à vrai dire, quel a été le rôle de Garibaldi dans cette malheureuse guerre, où il apparaissait dès le mois d'octobre comme un personnage fantastique de la mythologie révolutionnaire? C'est assurément le plus bizarre épisode de cette poignante tragédie des destinées françaises en 1870. Chose curieuse, Garibaldi se trouvait jeté dans nos affaires sans l'avoir peut-être désiré bien vivement, sans avoir une passion décidée pour cette aventure nouvelle, quoiqu'il eût offert ses services au gouvernement de la défense nationale au lendemain du 4 septembre. Le gouvernement de Tours le comblait de flatteries et de caresses; en réalité, il se serait bien passé d'un tel auxiliaire qu'on n'avait pas demandé, qui arrivait parce que les premiers venus étaient allés l'arracher de son île de la Méditerranée, et auquel on ne trouvait rien de mieux à offrir tout d'abord que le commandement de quelques centaines de volontaires italiens ramassés à Chambéry. Du coup, le vieux routier avait failli repartir pour Caprera! Ce n'est plus ici la légende, c'est la vérité. Au fond, Garibaldi avait fait une offre d'ostentation ou de premier mouvement, il eût été secrètement charmé d'avoir fait sa manifestation et de n'être pas pris au mot; le gouvernement français n'avait pas plus la passion de le voir arriver qu'il n'avait lui-même la passion de venir, et cependant il est venu, il a eu son rôle dans notre guerre, — et ce rôle n'a été le plus souvent qu'un bruyant hors-d'œuvre ou un embarras depuis le premier moment jusqu'au dernier.

Si Garibaldi eût été le hardi partisan d'autrefois, s'il avait pu se jeter dans les Vosges avec quelques milliers d'hommes résolus, sans traîner des états-majors, sans prétendre se donner une mission politique, en restant un soldat et en se bornant à déconcerter l'ennemi par une poursuite infatigable, c'eût été au mieux; mais Garibaldi n'en était plus là. C'était un personnage et un personnage embarrassant par son âge et ses infirmités, par les passions et les fantaisies de radicalisme cosmopolite dont son nom était le symbole, par les prétentions et les fanatismes qui s'agitaient autour de

lui, par l'originalité même de sa situation. D'abord il était vieux et cassé, il pouvait à peine se tenir en selle; un jour de combat, il tombait sous son cheval faute de pouvoir le conduire. Dans sa chemise rouge et dans son manteau gris, il ressemblait à une apparition plus qu'à un général. Par les idées dont il se faisait le porteur, même en France, il froissait une partie de la population. Au moment où, nous Français, nous en étions à disputer les fragments ensanglantés de notre patrie, il faisait des proclamations où il parlait de tout, de « l'Helvétie et de Guillaume Tell, de Grant et des États-Unis, de l'île de Cuba, des riches énervés par le sybaritisme, » et du « prêtre imposteur. » Enfin la première de toutes les difficultés avait été de lui créer une position. Le mettre sous les ordres d'un général français, on ne le pouvait pas, — un homme qui avait commandé « sur terre et sur mer » dans les deux mondes! disait un de ses fidèles. Lui donner un commandement qui mettrait sous ses ordres nos officiers et nos soldats, on ne le voulait pas. On sentait que ce serait s'exposer à froisser l'armée, et que bien peu d'officiers voudraient passer sous la direction d'un étranger. M. Gambetta lui-même, dit-on, ne se cachait pas pour déclarer que jamais il ne mettrait une armée française, des généraux français sous les ordres de Garibaldi. On imaginait alors une combinaison assez bizarre, on faisait de Garibaldi un « commandant en chef des corps francs de la zone des Vosges; » mais on se trompait encore. Les corps francs eux-mêmes ne voulaient pas servir sous le vieux condottiere. Tout le monde refusait; M. Keller refusait, le capitaine Bourras refusait. Une « légion bretonne » commandée par M. Domalain saisissait la première occasion pour s'éloigner. Un bataillon de mobiles des Alpes-Maritimes manifestait lui-même sa répugnance à marcher avec les garibaldiens. C'était une situation étrange, équivoque, mal définie, et nécessairement l'armée que Garibaldi avait à organiser était l'image de cette situation, elle se ressentait de toutes ces ambiguïtés aussi bien que du caractère du principal personnage.

Ce n'était ni une armée régulière, ni un corps de partisans, ni une armée française, ni une légion étrangère. C'était le plus singulier assemblage de forces incohérentes. On comptait quelques bataillons de mobiles sacrifiés et peu satisfaits de leur rôle, de 2,000 à 3,000 volontaires italiens, — le vrai noyau garibaldien, — des Espagnols, des Égyptiens, des Grecs, des bataillons marseillais de « l'égalité, » une « guerilla d'Orient, » des éclaireurs, des francs-tireurs de tous les pays et de toutes les dénominations, depuis les « francs-tireurs de la mort » ou de la « revanche » jusqu'aux « enfans perdus de Paris. » Au total, cette masse confuse devait se com-

poser de 15,000 ou 16,000 hommes distribués en quatre brigades, sous les ordres des deux fils de Garibaldi, Menotti et Ricciotti, du général polonais Bossak-Hauké, réfugié en Suisse depuis l'insurrection de 1863, et d'un gros personnage marseillais, ancien comptable transformé par la révolution du 4 septembre en préfet des Bouches-du-Rhône, puis en colonel de volontaires, M. Delpech. Le chef d'état-major de Garibaldi était un pharmacien d'Avignon, M. Bordone, qui, lui aussi, naturellement s'était fait colonel avant qu'on le fit général. Garibaldi lui-même, quand il n'était pas malade, donnait le ton et faisait des ordres du jour à sa manière, où il disait à ses *miliciens* : « Le noyau cosmopolite que la république française rallie dans son sein, composé d'hommes choisis dans l'élite des nations, représente l'avenir humanitaire, et sur la bannière de ce noble groupe vous pouvez lire l'empreinte d'un peuple libre qui sera bientôt le *motto* de la machine humaine : *tous pour un, un pour tous*, etc. »

Ainsi on parlait en face des Prussiens ! La vérité est que cette « élite des nations » ressemblait assez à une armée d'aventure bariolée et indisciplinée, faisant beaucoup de bruit et rendant peu de services, se conduisant souvent en pleine France envahie comme en pays conquis, et comptant dans ses rangs jusqu'à des femmes qui jouaient à l'officier, qui portaient « un galon de plus que leur favori. » Le galon et l'éclat des costumes en effet, c'était le signe distinctif de cette étrange armée. Les pauvres miliciens pouvaient souffrir ; ceux qui n'avaient pas la chemise rouge étaient surtout vus de mauvais œil et souvent négligés. L'état-major garibaldien était luxueux. On se plaignait de n'avoir pas de canons ; mais on avait de brillans uniformes, et on allait galamment à la guerre (1). Au fond, si dans ce camp bizarre on avait le souci des Prussiens, on s'occupait de bien d'autres choses encore. On faisait la guerre au prêtre et à la réaction. On chassait les jésuites de Dôle, et on laissait saccager l'évêché d'Autun par des bandes indisciplinées et pillardes. Un jour, on arrêtait au milieu d'une cérémonie funèbre, en

(1) On peut lire à ce sujet un rapport adressé à l'assemblée nationale par un des membres de la commission des marchés. « La légion garibaldienne, dit M. Blavier, a vu cinquante-trois officiers vêtus aux frais de l'état avec un luxe qui contrastait avec le pauvre équipement de nos propres soldats... Les chemises rouges coûtent 20 francs, les pantalons 30 fr., les vestons 58, 65, 70, 80 et 90 fr., d'autres de 100 à 190 fr. Le manteau du colonel Garibaldi, dit en se lamentant le fournisseur, était d'une ampleur excessive, d'un drap gris magnifique, doublé de rouge, et du prix, relativement modique, de 180 fr. Des boutons d'argent fin sont exigés par un sous-intendant, les galons et les torsades sont en grandes quantités sur toutes les factures... » Voyez aussi le récit modéré, impartial et sincère de M. Jules Garnier, *les Volontaires du génie dans l'est*.

plein cimetière, un ancien ministre de l'empire, M. Pinard, accusé d'avoir distribué un journal bonapartiste, on l'expédiait à Lyon entre deux gendarmes, et lorsque le préfet de Lyon demandait qu'on lui fournît immédiatement les preuves et indices sur lesquels on lui avait envoyé le prisonnier, on lui répondait naïvement qu'on n'avait ni preuves ni indices. L'état-major de Garibaldi se donnait ainsi des distractions variées.

Les opérations d'une armée de ce genre ne pouvaient évidemment être bien décisives. Quelles étaient en effet ces opérations dans cette première période des affaires de l'est? Garibaldi avait passé la fin d'octobre à Dôle, travaillant à organiser ses forces. Au 12 novembre, il était à Autun, où il avait la mission de couvrir le Morvan, les riches établissemens du Creusot, la route de Nevers, en tenant en respect l'invasion prussienne campée à Dijon, tandis que les grands combats allaient se livrer sur la Loire. Dans ces conditions, Garibaldi pouvait tout au plus se promettre d'inquiéter l'ennemi, de faire une guerre d'escarmouches et de surprises, en gardant son refuge d'Autun appuyé aux contre-forts du Morvan. Il allait, il est vrai, pouvoir être secondé par une force nouvelle qui commençait à paraître sur la route de Dijon à Lyon, dans le vide laissé par le départ du 20<sup>e</sup> corps; à ce moment ou peu après, du 20 au 24 novembre, un jeune capitaine d'état-major qui s'était affranchi de la capitulation de Metz, et dont le gouvernement venait de faire un général, Cremer, arrivait à Chagny et à Beaune avec une brigade composée de deux légions mobilisées du Rhône, des mobiles de la Gironde commandés par M. de Carayon-Latour, et une batterie Armstrong, la seule qu'il y eût dans l'armée française. Cremer était général de brigade, en quelques jours il avait le grade de général de division et la direction exclusive des opérations sur ce point, après avoir supplanté le général Crevisier, sous les ordres duquel on l'avait mis. Un accord de Garibaldi et de Cremer pouvait permettre quelque entreprise contre les positions ennemies.

C'est ce qu'on méditait en effet. On ne désespérait pas d'enlever Dijon par une attaque convergente à l'ouest et à l'est. Garibaldi, pour masquer ses opérations et pour dérouter l'ennemi, lançait sur la ligne de Dijon à Paris, vers Montbard, son fils Ricciotti, qui accomplissait un brillant coup de main en allant jusqu'à Châtillon-sur-Seine surprendre un poste prussien qu'il détruisait ou qu'il faisait prisonnier; pendant ce temps, le vieux chef se disposait à marcher lui-même par Arnay-le-Duc, Bligny et la vallée de l'Ouche. Avec un peu de chance, si Garibaldi n'était pas arrêté, si Cremer pouvait s'avancer par Nuits et Gevrey, on pouvait réussir, et de fait l'entreprise ne marchait pas mal au début. Le 24, le 25 novembre, Gari-

baldi avait plusieurs affaires assez heureuses à Pasques, à Prenois, si bien que le 26 au soir il était aux portes de Dijon. Que se passait-il alors? Cremer avait-il mis trop de lenteur dans ses mouvemens? Garibaldi se montrait-il trop impatient? Toujours est-il que sans plus attendre, sans tenir compte du danger d'une attaque nocturne avec des soldats inexpérimentés, le vieux condottiere essayait d'entrer de vive force dans la ville. — « Allons-nous souper à Dijon? » dit tranquillement le héros sûr de lui à son chef d'état-major. — Il n'allait pas souper à Dijon, il était au contraire violemment repoussé, et il n'avait plus qu'à se replier en toute hâte avec son armée débandée jusqu'à Autun, où il rentrait suivi de près par une brigade allemande lancée sur ses traces. Heureusement Autun était une position trop forte pour être enlevée par surprise, et les Allemands se voyaient obligés de se retirer après une canonnade inutile. Où était cependant Cremer? Qu'était-il devenu? Il avait paru à Gevrey, mais trop tard, et, Garibaldi une fois battu, il n'avait plus qu'à se replier, ayant lui-même à livrer deux jours après un combat assez vif pour reprendre possession de la ville de Nuits, un moment occupée par 2,000 Prussiens. Tout ce qu'il pouvait faire était d'aller jusqu'à Châteauneuf attendre sur sa ligne de retraite la brigade qui s'était montrée devant Autun et de lui infliger au passage des pertes assez sérieuses. Au demeurant, il n'y avait là qu'une série d'engagemens sans résultat; c'était un imbroglio de quelques jours. Garibaldi s'enfermait à Autun pour un mois; Cremer rentrait à Nuits. On échangeait des complimens; mais autour de Garibaldi on restait persuadé que Cremer avait fait manquer l'affaire de Dijon.

Ce qui était plus grave et ce qui est en réalité un des épisodes les plus sérieux de cette période de la campagne, c'est la seconde bataille de Nuits, livrée peu après, le 18 décembre. Depuis les affaires de Dijon, d'Autun, de Châteauneuf, Werder, qui avait à couvrir le siège de Belfort et à surveiller la Saône, Langres, les communications avec Paris, Werder sentait que ces corps qu'il venait de rencontrer pouvaient se fortifier. Il démêlait autour de lui un mouvement croissant qui se manifestait sous plus d'une forme, et peut-être entrevoyait-il déjà quelque complication plus sérieuse. La présence de Cremer à une si petite distance, à Nuits, le gênait, et il se décidait à tenter une pointe rapide dans cette direction de Nuits et de Beaune. Il espérait, par un coup frappé avec à-propos et avec vigueur, se mettre en sûreté pour quelque temps et avoir toute liberté. C'était le général de Glumer qui, avec la division badoise, devait exécuter l'opération. Il partait de Dijon le 18 au matin avec deux colonnes, l'une, sous Degenfeld, suivant les montagnes à droite,

prenant sa direction par Chambeuf, et ayant l'air de prendre Nuits à revers, l'autre s'avancant plus directement sur la gauche par Fenay et Saulon-la-Rue. Cremer, qui, dans une reconnaissance, avait aperçu les têtes de colonnes ennemies, prenait aussitôt et assez habilement ses dispositions sur la ligne du chemin de fer qui passe en avant de Nuits et sur les hauteurs de Chaux qui dominent la ville. Une lutte sanglante s'engageait bientôt et se prolongeait toute la journée au château de la Berchère, sur le chemin de fer, autour de Vosne. Elle était vigoureusement soutenue par notre petite armée, par la 1<sup>re</sup> légion du Rhône, à la tête de laquelle le colonel Celler se faisait tuer, par les mobiles de la Gironde que M. de Carayon-Latour conduisait au feu avec une chevaleresque intrépidité.

A qui restait l'avantage en définitive ? Il ne restait point évidemment aux Français, puisque le soir Cremer se voyait obligé de se retirer sur Beaune, peut-être parce qu'il n'avait plus de munitions, sans doute aussi parce qu'il craignait d'être coupé par la colonne de Degenfeld. La victoire restait, si l'on veut, aux Allemands, puisqu'ils entraient à Nuits ; mais cette victoire, ils l'avaient payée cher. Le prince Guillaume de Bade avait été gravement blessé devant ses troupes, celui qui l'avait remplacé, le colonel Renz, avait été tué. Les Allemands avaient perdu plus de 1,200 hommes, et dès le lendemain ils quittaient Nuits, ils reprenaient le chemin de Dijon, où ils rentraient, dit-on, assez tristes et assez démoralisés. Quelques jours auparavant, Garibaldi devant Dijon pouvait demander où était Cremer ; cette fois c'était Cremer qui pouvait demander ce que Garibaldi faisait pour lui. Garibaldi était à Autun, il dépêchait Menotti, et Menotti arrivait le lendemain à Beaune : il était trop tard ! Le fait est que, tout en écrivant à Cremer que ses opérations étaient « marquées au coin du génie, » Garibaldi ne s'entendait pas mieux avec lui qu'avec les autres généraux, et que Cremer de son côté n'aurait pas voulu plus que les autres généraux passer sous le commandement de Garibaldi. Le premier résultat de cette singulière incohérence avait été l'affaire de Dijon ; le second résultat était l'affaire de Nuits, qui avec quelques secours aurait pu être un succès, et qui ne pouvait être considérée que comme un combat soutenu avec honneur.

Ainsi, entre le 15 et le 20 décembre 1870, on en était là. Le siège de Belfort continuait, et cette résistance commençait à exciter un intérêt mêlé d'émotion. Garibaldi, renfermé à Autun, pouvait tout au plus se défendre en poussant quelques partis autour de lui. Cremer montrait à Nuits que seul il ne pouvait rien. L'invasion étrangère, maîtresse de l'est, pouvait d'un moment à l'autre s'étendre encore. C'est alors que naissait dans les conseils du gouver-

nement, transporté à Bordeaux, la pensée d'une grande diversion, d'une tentative suprême pour aller chercher dans l'est la délivrance de Paris, en commençant par la délivrance de cette région de la France elle-même, qui ne pouvait se délivrer toute seule.

### III.

La faute n'était pas de songer à cette diversion, d'entreprendre une expédition véritable dans l'est. La faute ou le malheur était de réaliser cette idée trop tard et dans des conditions que les progrès mêmes de l'invasion aussi bien que les rigueurs d'un hiver exceptionnel rendaient plus difficiles. La faute était d'avoir perdu deux mois en efforts incohérens, en opérations décousues qui n'aboutissaient qu'à une déperdition de forces, à une résistance disséminée et impuissante. Ces deux mois qu'on pouvait se donner, puisqu'on n'ignorait point que Paris tiendrait plus longtemps, ces deux mois auraient pu assurément être mieux utilisés pour la défense de l'est et pour la défense du pays tout entier. Il suffisait de ne pas les perdre en agitations vaines, de savoir les employer avec un peu de sang-froid, sans trop de précipitation, à organiser, à concentrer les forces qui restaient à la France, et ces forces étaient encore immenses. Je ne parle plus des autres points où aurait pu s'accomplir cette œuvre de prévoyance active et d'ordre qui eût donné en quelques semaines au pays des armées nouvelles capables de reprendre sérieusement la lutte en combinant leur action : dans l'est, Besançon pouvait devenir le centre naturel de notre réorganisation militaire.

Précisons cette situation. L'essentiel était, non de faire une guerre d'illusions et de mirages, non de jeter de tous côtés des forces qui ne pouvaient arrêter l'ennemi, mais de masser, de concentrer ces forces sous Besançon, dans une sorte de camp retranché où les Prussiens ne seraient point allés les chercher. Par sa position, en effet, Besançon est le point central d'une ligne de défense facilement inattaquable. Au nord, la place est protégée par la chaîne du Lomont, couverte elle-même par le Doubs qui se replie de Pont-de-Roide à Baume-les-Dames en passant par Vougeaucourt, Montbéliard, Clerval, et en formant comme un triangle irrégulier. Il suffit de garder un peu fortement du côté de Montbéliard quelques passages qui conduisent aux plateaux, et par où l'on pourrait être tourné. Au sud Besançon a pour défense la vallée du Doubs, la vallée de la Loue, la forêt de Chaux, qui est dans l'angle des deux rivières, les escarpemens prolongés du Jura, Salins. En occupant ces positions, faciles à défendre, on tient en réalité Dôle, Mouchard, les points de jonction des chemins de fer qui vont vers Bourg, Lyon et



le midi. C'est là, à l'abri de Besançon, que devaient être réunies des forces suffisantes, qui auraient pu être organisées, disciplinées, exercées, et qui seraient devenues rapidement la véritable armée de l'est, toujours menaçante d'abord pour l'invasion dans la vallée de la Saône, puis destinée à se jeter à l'heure voulue sur les communications allemandes. C'était là du reste, dès le premier moment, l'idée d'un officier distingué, le colonel de Bigot, chef d'état-major de la division, qui disait : « La position militaire de Besançon est admirable pour tenter une diversion dans l'est, changer le théâtre de la guerre et frapper un grand coup. Paris a assez de vivres pour résister jusqu'au mois de février, et Belfort tiendra encore trois mois. Mettant à profit ce délai, nous pourrions approvisionner largement la ville, achever les fortifications et établir autour de Besançon un vaste camp retranché pour y recevoir un grand nombre de troupes qu'on organiserait et disciplinerait. » Il s'agissait toujours dans ce plan d'une expédition de l'est, mais « sans qu'il fût besoin d'affaiblir les armées de la Loire. »

On n'en fit rien. Il fallait s'agiter, remuer des masses, avoir surtout l'air de « faire quelque chose. » Au lieu de coordonner les moyens d'action dont on pouvait disposer, on les confondait, on les déplaçait, et après avoir, au mois de novembre, rappelé de l'est le peu d'armée qu'il y avait, le 20<sup>e</sup> corps, en laissant Garibaldi « unique gardien de nos intérêts, » on se trouvait conduit en décembre à jeter dans l'est une partie de l'armée de la Loire, ce qu'on appelait désormais la « première armée de la Loire. » Cette armée promise à un si grand malheur, elle se composait des corps plus qu'à demi désorganisés qui s'étaient repliés vers le centre, vers Bourges, après les désastres d'Orléans aux premiers jours de décembre, et elle venait d'être mise sous les ordres d'un des chefs les plus populaires, le général Bourbaki, arrivé depuis peu sur la Loire.

Toujours jeune avec ses cinquante-six ans, esprit brillant et fin, cœur chaud et impétueux, caractère franc et résolu, Bourbaki était certes l'homme le mieux fait pour conduire une entreprise hardie dans des conditions moins contraires. Il avait été tout récemment le héros involontaire d'une histoire à demi romanesque. Dernier commandant de la garde impériale et enfermé avec elle à Metz, il était sorti de la citadelle lorraine vers la fin de septembre dans des circonstances assez mystérieuses, à la suite d'une visite faite au maréchal Bazaine par un personnage inconnu se disant accrédité par M. de Bismarck et envoyé par l'impératrice, qui aurait témoigné le désir de voir le maréchal Canrobert ou le général Bourbaki. Bourbaki, informé de cet incident, n'avait demandé aucune mission, il n'en avait réellement aucune; il avait simplement accepté, le maréchal Canrobert ne pouvant partir, de se rendre en Angle-

terre, à la condition de pouvoir revenir, et il le croyait ainsi. Arrivé en Angleterre, il n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'on avait été le jouet d'une fable imaginée par un aventurier. Il avait immédiatement repris la route de Metz, et, ne pouvant rentrer malgré la précaution qu'il avait prise de faire réclamer une autorisation du roi de Prusse par lord Granville, il était parti pour Tours. Tout avait été loyal, correct dans sa conduite. Il n'avait pas caché à l'impératrice que son épée appartenait avant tout à la France, il n'avait pas à cacher au gouvernement de Tours le caractère et les circonstances de sa démarche.

Il emportait seulement le regret de n'avoir pu aller partager le sort de ses soldats à Metz, et, chemin faisant, dans son voyage vers le centre de la France, il se sentait ému de la confusion qu'il voyait autour de lui, du désordre des troupes qu'il rencontrait. Aussi, lorsqu'à son arrivée à Tours il avait reçu l'offre des premiers commandemens de l'armée, il n'avait pas hésité à les décliner, « ne se sentant pas en mesure, disait-il, de réaliser ce que le public attendait de lui. » Il s'était borné à demander d'être envoyé dans le nord, où il espérait, s'il pouvait réunir quelques forces, se frayer un passage jusqu'à Verdun et peut-être communiquer avec l'armée de Metz. A défaut de succès de ce côté, il se proposait de se créer un noyau d'hommes disciplinés et résolus pour tenter quelque coup de main audacieux sur Beauvais, sur Compiègne, en pleines lignes allemandes, et déjà il se préparait à réaliser ce dessein, quand tout à coup le gouvernement, cédant à des criaileries d'agitateurs, à de vulgaires pressions de parti, le rappelait du nord par une sorte de révocation mal déguisée. On le destituait dans le nord, et le lendemain, avec cette étrange habitude de traiter les généraux en suspects tout en leur demandant de nouveaux services, le gouvernement donnait au général Bourbaki un commandement supérieur sur la Loire, bientôt même le commandement des 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> corps formant la première armée. Bourbaki était arrivé en pleine débâcle d'Orléans, et il ne pouvait se défendre d'une certaine tristesse en voyant cette incohérence de direction. Il acceptait sans confiance et se résignait sans illusion, doutant du succès, mais prêt à se mettre à l'œuvre, à prodiguer son dévouement, et bien sûr de retrouver l'entraînante autorité de sa vaillante nature aux jours de combat.

Que voulait-on faire de ces soldats réunis sous le nom de première armée? On ne le savait encore, et le général Bourbaki, comme les autres, était réduit à écrire au gouvernement : « Je vous demande de me faire connaître le plan général que vous avez adopté pour la défense nationale. » Une chose certaine, c'est qu'avant de songer à se servir de ces corps rejetés en désordre sur les

routes du centre il fallait les rallier, les raffermir, les réorganiser. Tels qu'ils étaient, ils n'auraient pu même sans péril tenter cette diversion secourable que Chanzy demandait à Bourbaki, et que celui-ci ne se sentait en mesure d'essayer que quelques jours plus tard. La première nécessité était de refaire ces corps; c'est à cela que se passaient les premières semaines de décembre. A ce moment encore du reste, dans les conseils officiels, on n'avait point évidemment abandonné l'idée de maintenir la première armée sur la Loire, de la pousser en avant sur Paris. On y avait si peu renoncé que le 17 décembre M. Gambetta, qui était à Bourges, écrivait au général Bourbaki pour le stimuler : « Songez quelle gloire ce serait pour vous d'arriver à Fontainebleau presque sans coup férir! Je suis informé qu'il n'y a pas un Prussien dans Seine-et-Marne. Il faut donc profiter au plus vite de la situation de Fontainebleau. » Bourbaki ne croyait pas si facile d'arriver de cette façon foudroyante et sans coup férir à Fontainebleau; mais il croyait pouvoir se porter d'abord sur Montargis et manœuvrer dans cette région en se servant des moindres cours d'eau, en se créant des lignes artificielles de stratégie. Une fois là, et la deuxième armée aidant, on aurait vu. C'était en somme une partie du plan que le général Chanzy proposait de son côté. Bourbaki se mettait en effet immédiatement en marche, et le 19 il avait atteint le petit village de Beaugy; mais là tout changeait subitement, le projet de l'expédition de l'est faisait tout à coup son apparition, venait arrêter le mouvement commencé, et ce qu'il y a d'assez curieux, c'est que M. Gambetta, après avoir écrit comme il le faisait le 17 au général Bourbaki, écrivait dix jours après dans un sens tout opposé au général Chanzy en lui démontrant l'avantage d'une opération absolument différente. M. de Freycinet avait été, je crois, il s'en attribue du moins le mérite, le principal inspirateur de cette évolution soudaine dans la stratégie de la défense.

Ainsi c'est le 19 décembre que l'idée de l'expédition de l'est prenait une forme définitive, qu'elle devenait un projet arrêté, et en l'acceptant le général Bourbaki ne se dissimulait pas ce qu'avait de grave, de tardif au point de vue de la situation de Paris, de périlleux, une entreprise qui pouvait si aisément devenir une aventure; mais il se laissait peut-être aller à croire que l'écart qui allait s'établir entre les deux armées de la Loire opérant à si grande distance mettrait le prince Frédéric-Charles dans l'embarras. Il ne soupçonnait pas que les Allemands pourraient tenir tête à cette complication nouvelle sans détacher un régiment de l'armée du prince Frédéric-Charles, prête à s'engager à fond contre Chanzy. De plus il s'efforçait d'avance de préciser le sens, la portée et les limites d'une opération à laquelle s'attachaient déjà d'étranges illusions.

Il n'eut jamais, quant à lui, la pensée de ces prodigieuses péripéties dont on flattait bientôt l'imagination publique, de ces irruptions foudroyantes sur les lignes allemandes, que sais-je encore? peut-être d'une marche en pleine Allemagne. Ce qui lui semblait possible et réalisable, c'était de forcer d'abord l'ennemi à quitter les contrées envahies de l'est, Dijon, Gray, Vesoul, la Saône, de manœuvrer de façon à faire lever le siège de Belfort, et, cela obtenu, on pourrait aller tenter la fortune des armes du côté de Langres.

Même ramenée à ces termes, l'expédition offrait toujours assurément de sérieuses difficultés. Pour l'accomplir, Bourbaki allait avoir à sa disposition le 18<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> corps qu'il emmenait avec lui, un 24<sup>e</sup> corps qui venait de s'organiser à Lyon sous le général de Bressolles, plus la division Gremer, qui, pendant ces délibérations mêmes, livrait la bataille de Nuits, et une réserve sous les ordres d'un officier de marine distingué, M. Pallu de la Barrière. Le 15<sup>e</sup> corps, appelé quelques jours plus tard seulement dans l'est, restait provisoirement autour de Bourges et de Nevers. Cette armée était considérable sans doute, elle l'était surtout en apparence; elle ne comptait pas cependant les 150,000 hommes qu'on lui a libéralement attribués si souvent. En réalité, à son arrivée dans l'est, Bourbaki avait 101,000 hommes, et dans le nombre il y avait bien 35,000 bons soldats capables de faire une campagne sérieuse. Le reste n'avait ni habitude de la guerre, ni cohésion, ni discipline. C'était là justement ce qui préoccupait Bourbaki dans ces cruelles heures, ce qui le remplissait de perplexités jusqu'à la dernière minute. On raconte qu'au moment où se tenait le conseil décisif et où Bourbaki semblait hésiter encore avant de se lancer dans une telle affaire, on vit entrer tout à coup le général Clinchant, qui était, lui aussi, un prisonnier de Metz échappé de la captivité, et qui venait prendre le commandement du 20<sup>e</sup> corps. « Tenez, aurait dit Bourbaki, voilà Clinchant, je le connais; s'il pense que nous pouvons marcher, je me fie à lui, j'accepte. » Le général Clinchant qui arrivait plein d'ardeur, impatient d'action, n'hésitait pas à se prononcer pour l'entreprise, à combattre les derniers doutes du commandant en chef. — « Eh bien! aurait répondu Bourbaki, tout est dit, c'est entendu, marchons! »

On était donc décidé, et, quoique tardive, quoique difficile, l'expédition de l'est pouvait réussir. Le succès dépendait, à vrai dire, de ce qu'on ferait pour préparer et assurer l'exécution du plan qu'on avait conçu. On entra dans une voie où il fallait tout prévoir, même l'imprévu, à plus forte raison ce qu'il était si facile de pressentir, les difficultés d'approvisionnement, la possibilité d'une diversion de l'ennemi venant par l'ouest au secours de Werder, rejeté vers les Vosges. Bourbaki n'était pas assez inexpérimenté pour se jeter à

l'aventure sans avoir pesé ses chances et calculé ce qui pouvait arriver, sans s'être prémuni contre tout ce qui pouvait interrompre, compliquer ou menacer ses opérations, une fois qu'il serait en pleine marche. Il avait d'abord insisté auprès du gouvernement sur deux points. Il avait demandé qu'on assurât par tous les moyens des vivres à son armée et qu'on accumulât les approvisionnements dans Besançon, qui deviendrait ainsi pour lui une place de ravitaillement et au besoin de refuge. Il avait demandé encore et surtout d'être protégé sur son aile gauche et sur ses derrières contre toute tentative des Allemands par l'ouest, lorsqu'il s'avancerait sur Belfort, après avoir dégagé Dijon et la Saône. Le gouvernement avait tout promis : il avait assuré que la place de Besançon serait comblée d'approvisionnements, et quant aux Allemands venant de l'ouest, ils seraient surveillés, neutralisés par une force considérable de mobilisés. On ne parlait d'abord de rien moins que de 200,000 hommes. C'était beaucoup plus qu'on n'en pouvait réunir ; il n'en aurait pas fallu la moitié, dans des positions un peu habilement choisies, pour embarrasser ou ralentir l'ennemi, ne fût-ce que pendant quelques jours. De plus Garibaldi serait envoyé à Dijon avec son armée fortifiée pour arrêter les Allemands au passage, s'ils se présentaient, ou pour courir sur eux. Ici seulement commençait à éclater le vice de cette situation. Bourbaki, le chef principal de l'expédition, avait sûrement besoin d'être garanti dans sa marche, il avait un intérêt de premier ordre à savoir ce qui se passait sur son flanc et sur ses derrières, et il ne disposait pas des forces qui étaient censées concourir à ses opérations. Bourbaki n'avait peut-être pas plus envie de commander à Garibaldi que Garibaldi ne se souciait d'être commandé par Bourbaki. Il n'y avait même aucun rapport régulier et suivi entre les deux camps. C'était toujours la même histoire. Le gouvernement restait le grand moteur lointain de ces forces diverses, de sorte que Bourbaki, moins protégé qu'il ne le croyait peut-être, se trouvait exposé à devenir la victime de la plus désastreuse incohérence de conseils et de direction ; mais c'était là encore l'affaire de l'avenir. Pour le moment, il y avait deux conditions premières et essentielles de succès.

Ces deux conditions étaient le secret et la rapidité des mouvemens. Il est de toute évidence qu'il y avait un suprême intérêt à ne rien laisser pénétrer de ce qu'on allait faire, à se dérober aux Allemands et à les tromper, ne fût-ce que pendant quelques jours, de telle façon qu'ils ne pussent s'apercevoir de la grande conversion vers l'est que lorsqu'on serait déjà sur le terrain, à l'heure de l'action. Ce n'était pas facile, j'en conviens ; on pouvait du moins éviter de jeter son secret à tous les vents, et les chemins de fer, en offrant des moyens de célérité, pouvaient aider à utiliser énergiquement les

quelques jours pendant lesquels on prolongerait les incertitudes de l'ennemi. Malheureusement c'est ici que les déceptions se succédaient. Le secret ! il était vraiment bien gardé ! il courait partout. Les journaux ébruitaient le mouvement avant qu'il fût commencé. Dans toute la Franche-Comté, dans toute la Bourgogne, on ne parlait que de la grande expédition qui allait délivrer Belfort. Autour du gouvernement, on ne gardait aucune discrétion, tout était livré aux commérages. Le chef d'état-major de Garibaldi restait lui-même un jour scandalisé de s'entendre interpellé sur le seuil du ministère, à Bordeaux, par un des familiers de la maison, membre d'un « comité scientifique de la guerre, » qui lui disait tout haut devant cinquante personnes inconnues : « Eh bien ! vous allez dans l'est, on va jouer la grande partie ! » Un bruyant voyage de M. Gambetta à Lyon en ce moment achevait de donner l'éveil. Si les Allemands s'étaient mépris, ils auraient été bien simples. Dès le 25 décembre, l'état-major de Versailles recevait l'avis que les troupes françaises, réunies autour de Nevers et de Bourges, venaient d'être expédiées par chemin de fer vers Châlon-sur-Saône. Le général de Werder, de son côté, savait au même instant que depuis quelques jours les transports militaires se succédaient sur la ligne de Lyon à Besançon, que « quelque chose d'extraordinaire se préparait. »

Restait la rapidité des mouvemens, qui jusqu'à un certain point aurait pu compenser les inconvéniens de ces divulgations étourdies en accélérant l'entrée en campagne. La rapidité manquait comme tout le reste, plus que tout le reste. Je sais bien que, par une fatalité de plus dans cette accumulation d'imprévoyances qui avait signalé le commencement de la guerre, l'organisation des chemins de fer français, dans leur application aux services militaires, était d'une désolante infériorité vis-à-vis de l'organisation allemande. Ici cependant, les hommes du cabinet de Bordeaux se trouvaient dans leur sphère. M. de Freycinet était un ingénieur connaissant son métier ; M. de Serre, ce jeune Polonais qui allait jouer je ne sais quel personnage dans l'est, était, lui aussi, ingénieur, et venait de quitter les chemins de fer autrichiens. C'était le cas, pour des hommes d'administration et d'expérience technique, de déployer leur activité là où ils pouvaient rendre de vrais services. Ils n'avaient qu'à s'emparer, à se servir de ce puissant instrument des chemins de fer, et ils auraient travaillé ainsi d'une façon bien plus efficace au succès de la campagne en assurant les mouvemens et les approvisionnemens de l'armée. Non, c'était trop médiocre, à ce qu'il paraît ; on avait la fureur de se mêler de stratégie lorsqu'on n'en savait pas le premier mot, et là où on aurait pu avoir quelque compétence, on ne faisait pas ce qu'on aurait pu faire. On multipliait les ordres sans doute ; mais ces ordres étaient mal compris,

mal obéis, faute d'une certaine unité de direction. Les chefs militaires se plaignaient de la lenteur, de la confusion des embarquemens; les compagnies, qui avaient plus de mille wagons à expédier, se plaignaient qu'on ne leur laissât pas le temps de réunir cet immense matériel, qu'on encombrât leurs voies par imprévoyance, par ce qu'un habile ingénieur, M. Jacqmin, appelle des « mesures erronées ou incomplètes. » Au départ des 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> corps, dit M. de Freycinet, « l'entente s'est mal établie entre l'état-major de l'armée et les compagnies des chemins de fer... » Par qui donc cette entente aurait-elle dû être établie et maintenue, si ce n'est par l'administration de la guerre elle-même, intervenant pour imprimer l'unité d'action, pour régulariser ces grands transports? C'est ce qu'on ne faisait pas, et le résultat était inévitable.

Au 19 décembre, l'expédition était décidée. Le 20, les premiers ordres de mouvement étaient donnés pour le lendemain. Le 18<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> corps devaient partir de Bourges, de Nevers, de Saincaize et de La Charité pour Châlon-sur-Saône et Chagny. De Bourges à Châlon, il y avait 248 kilomètres; de Saincaize à Chagny, il y avait 173 kilomètres. On mit huit jours pour accomplir le mouvement! C'était bien pire peu après lorsqu'il fallut mettre en route le 15<sup>e</sup> corps. Le gouvernement évaluait à 32,000 hommes les troupes qu'on devait embarquer; il y avait plus de 40,000 hommes. Le ministère donnait quarante-huit heures à la compagnie pour exécuter l'opération; on mit douze jours, traînant tout le long de la ligne sur les voies encombrées. A chaque instant, les trains étaient obligés de s'arrêter, ne pouvant plus avancer. Des détachemens de troupes restaient sur place trente et quarante heures de suite, quelques-uns même trois jours, sans pouvoir descendre, par 12 et 15 degrés de froid, par la neige la plus abondante. Les chevaux mouraient, les hommes finissaient par n'avoir plus de vivres, et ne pouvaient s'en procurer. Tout marchait ainsi, de sorte que les chemins de fer, au lieu d'être un moyen d'accélération, devenaient une complication de plus faute d'être employés avec prévoyance. La lenteur et la confusion des transports militaires préparaient le désordre, plus redoutable encore, du service des approvisionnemens, et même avant d'être entrée en campagne l'armée avait à passer par les plus énervantes épreuves, par toutes les misères d'un voyage meurtrier pour la santé aussi bien que pour le moral des troupes. Un temps précieux avait été perdu, on finissait néanmoins par sortir de ce chaos.

#### IV.

Voici donc cette armée qui, après avoir quitté Bourges et Nevers le 21 décembre, commence à montrer ses têtes de colonnes dans

l'est le 26, et n'est guère réunie un peu au complet avant le 29. Le 18<sup>e</sup> corps, sous le général Billet, est à Chagny; le 20<sup>e</sup> corps de Clinchant est à Châlon-sur-Saône avec la réserve Pallu de la Barrière; à Beaune se trouve Cremer, qui ne demanderait pas mieux que de rester indépendant, mais dont la division va former l'aile gauche de l'armée dans sa marche vers Belfort. Le 24<sup>e</sup> corps a été envoyé directement de Lyon sur Besançon; le 15<sup>e</sup> corps, laissé momentanément à Bourges, ne rejoindra que quelques jours plus tard. Le général Bourbaki arrive avec son armée, prêt à donner le signal des opérations. Les Allemands, prompts à s'éclairer, n'avaient pas tardé à se préoccuper de tout ce qu'ils entrevoyaient, et leur première pensée avait été, dès le 28, de ne pas rester en l'air à Dijon, de se replier sur Gray, sur la ligne de la Saône, pour garder leurs communications avec les Vosges, pour se tenir en mesure de faire face aux événemens. Chose curieuse; c'était aussitôt à qui se disputerait le mérite d'avoir forcé les Allemands à se retirer. Garibaldi, qui occupait quelques points entre Autun et Dijon, ne pouvait pas croire qu'un tel résultat ne fût pas dû à sa savante stratégie; Cremer ne restait pas moins persuadé que l'honneur lui en revenait. Ni l'un ni l'autre n'y étaient pour rien. Cremer n'entra à Dijon que le 31 décembre, trois jours après le départ des Prussiens, Garibaldi ne devait y arriver que le 7 janvier 1871. La présence seule de l'armée de l'est à Chagny et à Châlon avait suffi évidemment à provoquer cette retraite, qui n'était après tout qu'un mouvement de concentration de l'ennemi. C'était la première conséquence de la campagne qui s'ouvrait, qui ne s'engageait sérieusement que le 31 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier par la marche du 20<sup>e</sup> corps sur Dôle et du 18<sup>e</sup> corps sur Auxonne. La marche de Cremer sur Dijon retrait aussi dans cet ordre d'opérations.

Déjà cependant on commençait à s'impatienter à Bordeaux, on trouvait que tout marchait avec une lenteur désespérante. Que se passait-il donc? On ne comprenait rien à cette « quasi-immobilité. » Bourbaki était à peine arrivé sur le terrain, la campagne s'ouvrait à peine, que les chefs du cabinet militaire de Bordeaux, oubliant qu'ils n'étaient point étrangers à ces lenteurs dont ils faisaient un crime aux autres, et retrouvant toute la verve de leur génie stratégique, se remettaient à jouer ce jeu de grands directeurs de la guerre qui avait si bien réussi sur la Loire! Ils ne cessaient d'assaillir le général en chef d'objurgations, d'instructions méticuleuses, d'ordres, de contre-ordres où perçait la prétention ignorante et une déliance presque injurieuse. Ils avaient de l'organisation militaire et de la discipline une telle idée qu'ils se faisaient adresser des rapports directs par des commandans de corps d'armée, notamment par le général Billet, qui rendait compte au ministre de



l'opération la plus simple sans passer par l'intermédiaire de son chef. On semblait laisser une certaine liberté au commandant supérieur, on ne lui en laissait aucune, — en cette liberté qu'on avait l'air de lui abandonner en principe, on la lui retirait en détail. On s'efforçait de le lier de toute façon, et au moment où l'initiative du chef militaire aurait dû s'exercer dans toute sa plénitude, sans autre limite et sans autre sanction que sa responsabilité, on lui écrivait gravement de Bordeaux : « Je désire qu'il soit bien entendu qu'aucune décision ne doit être prise avant de m'avoir été soumise... Il faut, ainsi que je vous l'ai demandé, que vous m'indiquiez chaque soir, aussitôt que la marche de la journée est terminée, les positions exactes des différens corps placés sous vos ordres, ainsi que vos projets pour le lendemain... » Mouvements, plan d'opérations, détails, on veut tout savoir, tout conduire. « Il nous faut plus que jamais coordonner nos mouvemens, avoir de la suite, ne jamais marcher à l'aventure, mais savoir à toute heure où nous en sommes et ce que nous voulons... »

Bref, on prodiguait les leçons et on prenait ses précautions. On avait mieux fait du reste; on avait placé auprès du général en chef une sorte d'*ad latus* ou de « commissaire extraordinaire, » ou de tribun militaire, je ne sais trop de quel nom le nommer. Quel était le rôle de M. de Serre à l'armée de l'est? On ne l'a jamais bien su. En apparence, il n'avait aucune autorité sérieuse; en réalité, il se mêlait de bien des choses, il suivait le général, à qui il servait souvent d'intermédiaire, et une certaine opinion faisait de lui un personnage. On disait tout bas qu'il arrivait avec de pleins pouvoirs, qu'il avait dans son portefeuille la révocation de Bourbaki, que le commandement supérieur était destiné à Billot. On ne voyait pas qu'avec ce système on énervait d'avance toute direction, on excitait toutes ces défiances et ces rivalités qui sont le fléau d'une armée. Quant au général en chef, qu'on plaçait dans des conditions si étranges, il sentait indubitablement la position qu'on lui créait. Il ne se faisait illusion ni sur le degré de confiance qu'on lui témoignait, ni sur la valeur de ceux qui prétendaient tout conduire, ni sur les difficultés qui l'entouraient, qu'on semblait se faire un jeu d'aggraver, comme si elles n'étaient pas assez sérieuses. S'il restait à son poste, c'est qu'il croyait que c'était son devoir au moment de l'action et du péril. Il contenait ses susceptibilités, il accueillait sans amertume le nouveau compagnon qu'on lui donnait, M. de Serre, et après s'être vu entouré dans le nord d'espionnages ridicules, il se disait qu'il valait mieux avoir dans son camp, à ses côtés, un jeune homme qui ne manquait d'ailleurs ni d'intelligence, ni d'activité, ni de bonne grâce, qui somme toute ne mettait bientôt dans ses relations qu'une attentive et courtoise déférence.

Certainement c'était assez puéril de rappeler à un chef d'armée qu'il fallait « avoir de la suite » et se hâter. Bourbaki le savait bien, et s'il ne marchait pas avec plus de rapidité, s'il n'entraît décidément en action que « quinze jours après le départ de Bourges, » selon la remarque de M. de Freycinet, c'est qu'on ne lui avait pas préparé les moyens d'aller plus vite; c'est que dès la première étape, à Dôle, on se trouvait réduit à s'avouer que les vivres manquaient, qu'on avait « de l'avoine pour un jour et demi, » qu'on allait être « arrêté, faute de nourriture, » dans un pays désolé par l'invasion, qui n'offrait plus les ressources nécessaires. Le plan du général Bourbaki semblait du reste assez simple et conforme à la nature de ses troupes, encore peu aguerries, aussi bien qu'à sa situation, qui l'obligeait à se tenir rapproché du chemin de fer de Besançon, dont il avait besoin pour vivre. Ce plan consistait à s'avancer par la vallée de l'Ognon, entre la Saône et le Doubs, à manœuvrer sur le flanc de l'ennemi de façon à le faire reculer en menaçant sa retraite et en marchant sur Belfort, où il y aurait sans doute à livrer une bataille décisive.

C'était le plan qu'on exécutait en se portant d'abord de Chagny et de Châlon à Auxonne et à Dôle, puis le 4 ou le 5 janvier à Pesmes et à Marnay sur l'Ognon, puis enfin à Villersexel, position d'une certaine importance comme point d'intersection des routes de Vesoul à Montbéliard, de Lure à Besançon. On forçait ainsi l'ennemi à se retirer successivement de Dijon, de Gray, même de Vesoul. Si le général Bourbaki marchait sans le savoir à une terrible aventure, ce n'était point à coup sûr parce qu'il n'avait pas calculé ses mouvemens; il agissait si peu à la légère que le 8 janvier, arrivé à Montbozon, il pouvait adresser à Chanzy une dépêche où il précisait avec une parfaite netteté ce qu'il s'était proposé de faire et ce qui se passerait sans doute le lendemain. « J'ai quitté Bourges, disait-il, pour faire évacuer Dijon, Gray, Vesoul et lever le siège de Belfort. Les garnisons de ces deux premières villes, menacées de se voir couper leur retraite, se sont retirées sans combat. Je continue l'exécution de mon programme... Il peut se faire que notre première rencontre sérieuse ait lieu à Villersexel... » C'est là en effet qu'allait éclater le premier choc. Le général de Werder, qui avait été obligé de se replier jusqu'à Vesoul, et qui ne laissait pas que de se sentir en péril, Werder croyait nécessaire de tenter un effort, ne fût-ce que pour troubler la marche de cette armée qui s'avançait, et le 9 janvier, avec la division Schmeling et des forces de la division badoise, il se portait sur Bôurbaki, contre lequel il allait se heurter à Villersexel même.

Occupé par les Allemands, repris par les Français, toujours disputé avec fureur, le malheureux village était, de neuf heures du

matin à sept heures du soir, le théâtre d'une lutte sanglante qui finissait par se concentrer au château. Un moment dans la journée, nos bataillons avaient semblé faiblir, et il n'avait fallu rien moins que l'arrivée de Bourbaki lui-même sur le terrain pour rallier ces jeunes troupes électrisées tout à coup par ce brillant courage, par l'impétueux capitaine qui se portait au feu en s'écriant d'un accent vibrant : « A moi l'infanterie ! Est-ce que l'infanterie française ne sait plus charger ? » Chefs et soldats, tout cédait aussitôt à cette inspiration guerrière, à cet éclat de commandement ; on revenait au combat, et Villersexel restait définitivement en notre possession. La lutte avait été meurtrière, plus meurtrière qu'on ne l'avouait au camp de Werder. C'était évidemment un succès enlevé avec vigueur par nos soldats, surtout par leur chef ; mais en même temps ce succès entraînait une perte de près de quarante-huit heures très profitable à Werder, qui, en étant battu, avait du moins obtenu l'avantage de troubler la marche de l'armée de l'est et de gagner un peu de temps pour se replier sur des positions habilement choisies où il allait nous attendre. Le 13 janvier, on était encore arrêté autour d'Arcey ; on se battait de nouveau assez vivement. Le 14 au soir enfin, on allait coucher sur les hauteurs de la rive droite de la Lisaine, faisant face aux collines de la rive gauche, qui protègent les approches de Belfort, et où les Allemands arrivaient de leur côté.

Pourquoi le général Bourbaki, au lieu d'aborder de front avec toutes ses forces les positions redoutables qui couvrent la Lisaine, ne s'était-il pas porté, comme il en avait été question, sur Vesoul et Lure, de façon à tourner Belfort ? Il avait peut-être une raison assez grave : c'est que le chemin de fer de Gray à Vesoul n'était point encore rétabli, et ne pouvait servir à nourrir une armée entière, c'est que tous les approvisionnements étaient accumulés sur le Doubs, à Clerval, dernière station où l'on pouvait arriver par le chemin de fer venant de Besançon. Même en se tenant à proximité de Clerval, on avait la plus grande peine à vivre, tant les transports étaient devenus difficiles. Les chevaux s'abattaient sur le verglas qui couvrait les chemins, un accident survenu à un attelage suspendait la marche de tout un convoi. Si l'on s'était porté un peu loin de la ligne de ravitaillement, on se trouvait exposé à mourir de faim ; des partis de uhlans lancés à propos pouvaient ajouter au trouble des communications. Pourquoi du moins le général Bourbaki ne se pressait-il pas davantage et ne gagnait-il pas les Allemands de vitesse sur la Lisaine ? Un peu sans doute pour cette même raison des approvisionnements. Sur toute la route, on avait été arrêté par la difficulté de suffire aux besoins de l'armée. A Villersexel, on n'avait perdu près de deux jours que pour attendre des

vivres. Les Allemands ne s'y étaient pas trompés, ils s'expliquaient bien mieux que les Français la lenteur de la marche de Bourbaki, et ils en profitaient naturellement. « ...Quant à être devancé par Bourbaki devant Belfort, dit le major Blume, c'était un cas dont il était à peine nécessaire de se préoccuper. Les nombreux prisonniers faits dans ces dernières rencontres étaient si mal nourris, si pauvrement équipés, qu'on n'avait pas à redouter d'un tel adversaire des mouvemens rapides de masses très concentrées, surtout dans cette saison, où le froid sévissait avec une grande rigueur... » Et c'est ainsi que Bourbaki, après avoir été conduit par les circonstances à se diriger sur la Lisaine, ne pouvait y arriver que le 14 janvier au soir. On était désormais en présence. Le nœud de la situation allait être tranché dans un choc décisif. Cette nuit du 14 au 15 janvier, nuit froide, glaciale, — il y eut jusqu'à 15 degrés Réaumur, — c'était la veillée des armes précédant une bataille de trois jours, cet ensemble d'engagemens qui a gardé le nom de bataille d'Héricourt.

Les deux armées n'étaient séparées que par la vallée assez étroite où coule le torrent de la Lisaine, descendant des Vosges pour aller se perdre vers Montbéliard dans l'Allaine, qui à son tour va se jeter dans le Doubs. Sur la rive gauche, les Allemands occupaient une série de positions habilement liées, protégées d'abord par la Lisaine, échelonnées de Montbéliard à Chagey, à Chemnebier, jusqu'à Frasier sur la route de Lure à Belfort. C'était une ligne de 12 ou 15 kilomètres dont Héricourt représentait à peu près le centre. Le général de Werder avait au moins 45,000 hommes pour défendre ces positions, assez rapprochées de Belfort pour qu'il y eût un échange permanent de secours entre l'armée d'opérations et le corps d'investissement, pour qu'on pût même détacher momentanément une partie de l'artillerie de siège, qu'on employait à fortifier les points principaux de la ligne de défense. Les Allemands n'avaient pas perdu ces derniers jours. Malgré tout, Werder livré à lui-même, ne pouvant compter encore sur les secours qu'on lui promettait, Werder n'était pas sans inquiétude, si bien que le 14 au soir encore il demandait par le télégraphe à Versailles s'il devait accepter le combat devant Belfort. On lui répondait aussitôt d'attendre l'attaque, de tenir ferme dans les fortes positions qu'il occupait, qu'il serait bientôt secouru. Werder ne reçut cet ordre que lorsqu'il était déjà engagé. L'eût-il voulu du reste, il ne pouvait guère éviter le choc; l'armée française qu'il avait devant lui ne pouvait en effet rester inactive. Cette armée était sur la rive droite de la Lisaine, occupant, elle aussi, de bonnes positions, mais n'ayant pas seulement à s'y défendre, ayant au contraire à enlever celles de l'ennemi. — Le 24<sup>e</sup> corps et la partie du 15<sup>e</sup> corps qui arrivait se rapprochaient de

Montbéliard sur la droite. Bourbaki lui-même était avec le 20<sup>e</sup> corps de Clinchant en face d'Héricourt au centre. Sur la gauche, Billot avec le 18<sup>e</sup> corps avait sa direction vers Chagey. Un peu plus loin, à l'extrême gauche, Cremer, venant directement de Dijon, débouchait avec sa division par Lure. Dans la nuit, tous les chefs de corps avaient reçu leurs ordres de combat.

Dès la matinée du 15, le canon retentissait de toutes parts dans l'atmosphère glacée et allait réveiller les espérances des assiégés de Belfort. L'action, engagée sur toute la ligne, se prolongeait jusqu'au soir. Sur la droite, une partie du 15<sup>e</sup> corps était chargée de chasser l'ennemi de Montbéliard, de prendre possession de la ville, et on y parvenait sans un trop violent effort; seulement on était dans la ville, on n'avait pas la citadelle, où les Allemands avaient pu s'établir et se retrancher par suite d'une incurie de l'administration impériale qu'on n'avait pas eu l'idée ou le temps de réparer (1). Sur le reste de la ligne, de Montbéliard à Héricourt, des forces du 20<sup>e</sup> et du 24<sup>e</sup> corps engageaient une lutte des plus vives, cherchant à entamer directement les positions prussiennes; mais on avait devant soi deux obstacles des plus sérieux qui rendaient le succès difficile, la Lisaine d'abord, puis le remblai du chemin de fer, et dans la pensée du général en chef, qui se chargeait avec Clinchant de soutenir la bataille sur ce point, la véritable attaque n'était pas là.

L'attaque sérieuse qui pouvait décider du sort de la journée et peut-être de la campagne était sur la gauche; elle avait été confiée à Billot et à Cremer, qui semblaient toujours fort impatients de se montrer. A eux seuls, ils avaient 40,000 hommes sur un effectif total d'un peu plus de 100,000 hommes, et 98 pièces d'artillerie sur 240 dont disposait l'armée. Ils avaient la mission d'exécuter un mouvement par lequel on espérait déborder la droite de l'ennemi. Ils devaient partir à sept heures du matin de Beverne, qui n'est qu'à 7 kilomètres de la Lisaine, et se porter sur les positions prussiennes de Chenebier, d'Étobon, de Chagey. Malheu-

(1) Rien ne peint mieux les procédés de l'administration impériale que ce que dit, justement au sujet de Montbéliard, le général de Blois, commandant de l'artillerie du 15<sup>e</sup> corps : « Cette petite ville possède un château récemment déclassé et dépendant de la direction du génie de Besançon. L'opération du déclassement, simple mesure financière destinée à léurrer le corps législatif, toujours avide d'économies sur le budget de la guerre, consistait simplement à supprimer la garnison et à retirer le mobilier militaire de la place. On se gardait bien de raser les remparts, mesure indispensable pourtant, mais que l'on omettait pour éviter une dépense. Tout cela était contraire au bon sens. Il résulta de cette omission que les Prussiens trouvèrent dans le château de Montbéliard un excellent poste retranché qu'ils occupèrent sans peine et sans frais, et d'où ils purent faire du mal à la ville. » (*L'Artillerie du 15<sup>e</sup> corps pendant la campagne de 1870-1871.*)

reusement, soit que les chemins fussent peu praticables, et ils étaient en effet couverts de glace et de neige, — soit qu'il y eût de la confusion dans la marche des troupes, et la division Cremer fut, il est vrai, obligée d'attendre trois heures pour laisser passer une division du 18<sup>e</sup> corps, — soit qu'on eût de l'humeur contre un mouvement qui n'était pas celui qu'on avait imaginé, l'affaire commençait péniblement. On arrivait assez tard l'après-midi devant les positions qu'on devait enlever, et déjà la nuit tombait sans qu'il y eût des résultats sérieux. L'issue de la journée restait des plus incertaines; on n'avait pas entamé l'ennemi.

Le 16, la lutte se renouvelait plus vive et plus acharnée que la veille. Les tentatives les plus énergiques pour rompre les lignes prussiennes entre Héricourt et Montbéliard échouaient encore une fois. Sur la gauche, on était plus heureux; la division Cremer livrait un sanglant combat qui la laissait maîtresse de Chenebier. Ce n'était pas sans importance, puisque Werder écrivait le soir : « Le général Degenfeld, devant des masses supérieures, a dû céder la position de Chenebier; je risquerai tout pour réoccuper Chenebier. » C'était donc un succès, mais un succès qui n'avait encore rien de décisif, qu'il fallait disputer avant d'aller plus loin. Le 17, le combat, à peine interrompu pendant la nuit, recommençait encore. On se battait, on se maintenait, on ne pouvait avancer. Une chose assez énigmatique et que les Allemands ont même remarquée comme « un fait extraordinaire, » c'est le rôle de la garnison de Belfort pendant ces trois jours. Dans la ville assiégée, on suivait avec anxiété les progrès de la canonnade, les péripéties de ce conflit, qu'on pouvait presque distinguer du haut de la forteresse. Si on essaya quelques démonstrations contre les lignes d'investissement, il est clair qu'il n'y eut aucune tentative bien sérieuse pour « appuyer par une sortie l'attaque de Bourbaki, » et le major Blume explique le fait en supposant qu'à ce moment « l'énergie morale de la garnison était déjà fortement ébranlée. » Peut-être en effet le colonel Denfert se trouvait-il hors d'état d'engager une action qu'il eût évidemment tentée, s'il l'avait pu.

Toujours est-il qu'on n'avait pas réussi, qu'on était réduit à rester sur place sans pouvoir avancer, sans pouvoir entamer les lignes prussiennes, et que cette lutte prolongée, sanglante, à peu près négative, avait eu sur l'armée une influence désastreuse. Ces trois journées en effet, et encore plus ces trois nuits qui venaient de passer, avaient été pleines de souffrances. Le temps était horrible. La nuit venue, pour ne pas mourir de froid, on n'avait d'autre ressource que d'allumer quelques feux de bois vert. « Autour de ces feux, dit un correspondant anglais qui suivait l'armée, se confondaient sans distinction de rang généraux, officiers, soldats et jusqu'à des che-

vaux. Le thermomètre marquait 18 degrés. Un fort vent aigu soufflait sur le plateau, chassant devant lui des nuages de neige, nous aveuglant et formant autour des hommes de petits tas dans lesquels ils étaient enfoncés jusqu'aux genoux. Assis sur nos havre-sacs, nous passâmes la nuit les pieds dans le feu, espérant conserver ainsi notre chaleur vitale... » Joignez à ceci les difficultés croissantes de l'approvisionnement, l'insuffisance complète des vivres, les tourmens de la faim venant achever l'œuvre de démoralisation commencée par le froid.

Le résultat était fatal. Comment continuer, avec des soldats exténués par la misère et par la fatigue, une lutte où l'on s'acharnait inutilement depuis trois jours avec une armée moins éprouvée? Le général Bourbaki prit son parti le soir du troisième jour; il vit qu'il ne pouvait plus rien, que l'armée allait fondre sous sa main, et dans la nuit du 17 au 18 il télégraphiait au gouvernement qu'il était obligé, à son grand regret, d'occuper « des positions nouvelles à quelques lieues en arrière de celles sur lesquelles on avait combattu. » Cela signifiait qu'on se mettait en retraite pour ne s'arrêter qu'à Besançon, et si cette fois encore on n'allait pas aussi vite qu'on l'aurait voulu, c'est qu'il fallait rester en mesure de faire face à l'ennemi, qui commençait à sortir de ses lignes de défense pour se mettre à notre poursuite; c'est qu'en outre, si l'on voulait se retirer aussi régulièrement que possible, il fallait laisser à l'aile gauche de l'armée, qui était la plus éloignée, qui avait le plus long chemin à faire, le temps de se replier en décrivant un arc assez étendu. Après avoir quitté la Lisaine le 18 janvier, on arrivait le 22 autour de Besançon, où l'on comptait être à l'abri des surprises et pouvoir se réorganiser. Bourbaki le croyait du moins ainsi; il pouvait se faire encore cette illusion parce qu'il ignorait ou ne savait que confusément ce qui se passait autour de lui et déjà non loin de lui.

#### IV.

Ce n'était là en effet qu'une partie, le commencement du terrible drame militaire dont la France orientale devait être le théâtre. Une des premières conditions de sécurité pour l'armée de l'est, même si elle avait réussi sur la Lisaine, et à plus forte raison lorsqu'elle se trouvait sous le coup d'un si cruel mécompte, c'était de rester toujours garantie dans sa marche et dans ses mouvemens contre les diversions que l'ennemi pouvait diriger de l'ouest sur son flanc et sur ses derrières. C'est de là justement que venait le plus redoutable orage, qui se rapprochait et grandissait d'heure en heure.

Bourbaki était allé tenter la fortune des armes devant Belfort, il avait échoué. Qu'avait-on fait pour le protéger, pour arrêter au passage les secours allemands qui pouvaient être envoyés dans l'est? Garibaldi était arrivé le 7 janvier à Dijon avec son armée, qu'on avait un peu augmentée, et qui s'élevait à près de 25,000 hommes. Là il était rejoint par une force de 15,000 à 18,000 mobilisés, sous les ordres du général Pélessier. C'étaient quelque 40,000 hommes, avec lesquels on pouvait tout au moins observer, battre le pays, faire en quelque sorte la police de ces régions montagneuses de la Côte-d'Or que tout ennemi venant de l'ouest devait nécessairement traverser. Je ne sais quelle opinion se faisait Garibaldi ou quelle idée on lui donnait du rôle qu'il avait à jouer dans des circonstances si critiques et si décisives; mais ce qui se passait devant lui pendant quelques jours, entre Dijon et Langres, le voici.

L'état-major de Versailles, prompt à s'apercevoir de ce qui se préparait dans l'est, s'était hâté, dès les premiers jours de janvier, de réunir les éléments d'une armée nouvelle d'opérations destinée à secourir Werder. Cette armée, elle se composait de forces un peu disséminées jusque-là, du 11<sup>e</sup> corps de Fransecki, qu'on avait envoyé de Paris à Montargis, où il n'avait maintenant plus rien à faire, — du 7<sup>e</sup> corps de Zastrow, qu'on remettait au complet en lui rendant une division employée sur la Meuse, — de la brigade d'infanterie Dannenberg, occupée à batailler du côté de Montbard contre les garibaldiens. L'armée nouvelle, qui, dans la pensée de l'état-major prussien, devait comprendre les forces qu'on mettait en mouvement et le 14<sup>e</sup> corps de Werder, allait être placée sous le commandement supérieur du général de Manteuffel et prendre le nom d'armée du sud. Le point de concentration était Châtillon-sur-Seine, dont M. de Moltke connaissait bien l'importance stratégique, surtout depuis la « catastrophe » infligée au mois de novembre à un poste prussien par Ricciotti Garibaldi. Châtillon avait en effet le double avantage de se relier par des voies ferrées à Chaumont, à Troyes, à Nuits-sous-Ravières, sur la ligne de Paris à Lyon, et d'être comme une position centrale en avant des défilés de la Côte-d'Or. C'est là que les forces de l'armée du sud se réunissaient, à l'entrée des vallées profondes de l'Aujon, de l'Aube, de l'Ource et de la Seine, dans les sinuosités desquelles s'enfoncent, à des intervalles de 10 à 15 kilomètres, quatre routes montueuses qui par des rampes escarpées conduisent aux hauts plateaux entre Langres et Dijon. Manteuffel arrivait à Châtillon le 12. On hésitait encore, à ce qu'il paraît, entre une marche sur Dijon, où l'on trouverait des chemins assez faciles, et la marche plus hardie, plus décisive, mais aussi plus périlleuse, par les montagnes. Ce fut, assure-t-on, le général de Zastrow qui fit adopter le plan le plus audacieux en disant que « rien n'était à



craindre ni de Langres ni de Dijon, » et c'était malheureusement vrai. Le 13, de fortes avant-gardes allaient occuper, à 6 lieues de Châtillon, les gorges où l'on devait s'engager, et à minuit l'armée entière s'ébranlait en quatre colonnes. C'est alors que de Versailles on écrivait à Werder de tenir ferme dans ses positions, que la présence de Manteuffel allait bientôt se faire sentir.

Manteuffel marchait avec une de ses colonnes, laissant ses chefs de corps libres de se débrouiller pendant ces quelques jours, ayant simplement recommandé à celui qui arriverait le premier au débouché des montagnes de se porter immédiatement sur les débouchés des autres colonnes pour les protéger. Le 14 janvier, il couchait à Voulaines, à 5 lieues de Châtillon ; le 15, il était à Germaines, hameau perdu au milieu des bois près d'Auberive ; il passait le 16 entre Langres et Dijon, et descendait vers la Saône à la tête de plus de 60,000 hommes ! Il avait suivi pendant 80 kilomètres quatre routes étroites, montueuses, couvertes de neige glacée, éloignées les unes des autres, à travers les forêts sans fin qui couvrent cette région. A sa suite cheminaient, sans être inquiétés, ses équipages de ponts, ses convois de vivres et de munitions, escortés de quelques centaines de soldats. Le 17 et le 18, il avait franchi les défilés, il était en sûreté. Le 19, ses têtes de colonnes paraissaient sur la Saône, à Gray. Dès ce moment, il était en mesure de se relier à Werder et de prendre la direction de l'ensemble des opérations. Jusque-là, avant d'être fixé sur les événemens qui se passaient devant Belfort, Manteuffel s'était proposé de marcher sur Vesoul pour prendre Bourbaki entre deux feux, ou pour se mettre à sa poursuite, s'il était victorieux. En apprenant l'issue de la bataille d'Héricourt et la retraite de l'armée française sur Besançon, il modifiait son plan, il prenait désormais son point de direction sur le Doubs, pressentant bien que Bourbaki ne s'arrêterait pas à Besançon, et dans la nuit du 20 au 21 il écrivait de Gray à Werder : « Votre excellence a pu voir que je projetais de m'opposer, avec la partie de l'armée qui se trouve ici, à la retraite présumée de l'ennemi de Besançon sur Lyon, pendant que l'offensive prise par votre excellence retiendrait les arrière-gardes françaises et retarderait peut-être le mouvement du gros de l'armée ennemie... »

Voilà le nœud de la campagne. M. de Moltke, suivant de Versailles toutes ces péripéties, disait à cette époque au roi ou à l'empereur Guillaume : « L'opération du général de Manteuffel est excessivement audacieuse et hasardée, mais elle peut amener les plus grands résultats. Au cas où il éprouverait un échec, il ne faudrait pas le blâmer ; on n'obtient pas d'effets importants sans se risquer un peu. » Assurément le général de Manteuffel se risquait beaucoup ; il fallait tout l'orgueil de la victoire pour tenter de telles aventures. Man-

teuffel s'était tout d'abord étrangement engagé dans cette marche audacieuse qui l'avait porté sur la Saône. Il aurait suffi de quelques milliers d'hommes résolus, occupant quelques positions bien choisies dans les montagnes, aux principaux défilés, pour lui barrer le chemin, pour le ralentir tout au moins, pour inquiéter ses convois. La vérité est qu'il n'avait rencontré aucune résistance!

Pendant ce temps, au moment même où Bourbaki se battait trois jours durant devant Belfort, et où Manteuffel cheminait tranquillement à travers les montagnes de la Côte-d'Or pour aller écraser l'armée de l'est, que faisait Garibaldi à Dijon? Il se plaignait toujours, ou l'on se plaignait pour lui. On se querellait avec le général Péliissier, comme on était disposé à se quereller avec tous les généraux français, pour des rivalités de commandement. On vivait à Dijon, faisant quelques reconnaissances qui ne servaient à rien. Ce n'était pas qu'on ne fût averti. Les avis arrivaient de tous côtés, des maires, des employés du télégraphe, des fugitifs qui se sauvaient, des habitants notables du pays, qui voyaient passer l'armée allemande. L'auteur des *Volontaires du génie dans l'est*, M. Jules Garnier, qui s'était avancé de son propre mouvement jusqu'à Messigny, au nord de Dijon, avait été stupéfait de tomber, à 10 kilomètres de la ville, sur des éclaireurs prussiens avec lesquels on échangeait des coups de fusil, et il s'était hâté de prévenir l'état-major de Garibaldi. Le lendemain, une partie de l'armée des Vosges allait sur deux colonnes faire une promenade militaire dans ces parages; mais on ne poussait pas la marche bien loin, on ne cherchait pas sérieusement l'ennemi, et avant le soir on reprenait triomphalement le chemin de Dijon au bruit des musiques jouant la *Marseillaise*, tandis que des hauteurs de Savigny-le-Sec les éclaireurs allemands regardaient en riant cette brillante opération. Bref, on ne faisait rien en se donnant toujours l'air de faire beaucoup, et il fallait bien que ce fût choquant pour que de Bordeaux on écrivit assez vertement au chef d'état-major de Garibaldi : « Je ne comprends pas les incessantes questions que vous me posez pour savoir qui commande, non plus que les difficultés qui surgissent toujours au moment où, dites-vous, vous allez entreprendre quelque chose... Vous êtes le seul qui invoquez sans cesse des difficultés et des conflits pour justifier sans doute votre inaction. Je ne vous cache pas que le gouvernement est fort peu satisfait de ce qui vient de se passer. Vous n'avez donné à l'armée de Bourbaki aucun appui, et votre présence à Dijon a été absolument sans résultat pour la marche de l'ennemi de l'ouest à l'est. En résumé, moins d'explications et plus d'actes, voilà ce qu'on vous demande. »

Tout était malheureusement illusion et contre-temps dans l'action de cette singulière armée, tout, jusqu'aux combats fort sérieux

en apparence et en réalité inutiles qu'elle était appelée à soutenir. Le chef de l'armée allemande en effet, sans craindre beaucoup Garibaldi, mais ne voulant pas non plus être gêné par lui, avait pris ses précautions pour l'occuper ou pour « l'amuser, » comme il le disait, et dans tous les cas pour l'immobiliser. Cette mission avait été confiée à une brigade du 11<sup>e</sup> corps qu'on avait laissée un peu en arrière, et qui restait chargée de se présenter devant Dijon, pour y entrer, si elle le pouvait, ou pour tenir en respect les forces qui s'y trouvaient réunies, en couvrant les mouvemens du gros de l'armée du sud. Cette brigade joua certes parfaitement son rôle. Elle arrivait auprès de Dijon le 20 janvier. Cette fois on crut au camp de Garibaldi avoir sur les bras l'armée prussienne tout entière. Aux yeux de l'état-major, l'ennemi se multipliait; il y avait au moins 50,000 hommes! La réalité, c'était la brigade Kettler, comptant 2 régimens d'infanterie, 1 régiment de dragons et 2 batteries d'artillerie, à peu près 7,000 hommes en tout. Le général Kettler s'était peut-être flatté d'enlever aisément Dijon avec cette force; il se trompait, il avait été abusé lui-même sur le chiffre de l'armée qu'il avait devant lui. Trois jours de suite, le 21, le 22 et le 23 janvier, il tournait autour des positions françaises devant la ville, renouvelant les assauts de tous côtés, se battant avec acharnement, et trois jours de suite il échouait. Ne pouvant avoir raison de l'armée française, il allait se placer au-dessus de Dijon, dans la direction de Messigny, pour surveiller et contenir les forces qu'il n'avait pu dompter. Je ne veux nullement diminuer le mérite de Garibaldi. Il gardait l'avantage, il avait infligé à Kettler les pertes les plus graves, et il restait maître de Dijon. Au fond, c'était à coup sûr le plus médiocre triomphe, et il n'y avait pas de quoi dire à ces jeunes soldats des Vosges qu'ils avaient « revu les talons des terribles humains » saluaient en eux leurs champions. Après tout, avec 40,000 hommes on avait fermé les portes d'une ville à 7,000 hommes, et ces combats, honorables pour ceux qui les livraient, ne servaient à rien dans l'ensemble de la campagne. L'armée de Manteuffel n'avait pas moins passé tranquillement, elle était déjà sur le Doubs. On n'osait pas même se mettre à la poursuite de cette brigade qui dans sa défaite remplissait encore sa mission en couvrant la ligne des opérations allemandes. On s'était laissé « amuser » à ce jeu sanglant, voilà la vérité. Toutefois ce n'était pas seulement la faute de Garibaldi; c'était surtout la faute de ce gouvernement qui prétendait diriger des opérations, « coordonner les mouvemens des armées, » et qui ne coordonnait rien, qui laissait l'armée de l'est sans la protection qui lui avait été promise, et qui, après avoir quelques jours auparavant tancé Garibaldi pour son inaction, l'exal-

tait maintenant pour un succès cruellement dérisoire dont le prix ou la rançon était le désastre de Bourbaki.

Au moment où se livraient ces combats de Dijon, les évènements se pressaient en effet avec une étrange rapidité, et ici toutes les dates prennent une saisissante importance. Le 20 janvier, Manteuffel est sur la Saône, à Gray; le 21, il pousse son armée vers le Doubs, le 1<sup>er</sup> corps dans la direction de Dôle, le 7<sup>me</sup> corps vers Dampierre dans la direction de Besançon; le 22, on tient les deux rives du Doubs; le 23, on arrive à Quingey, on se jette sur les routes d'Arbois, de Poligny. Déjà la ligne directe de Besançon à Lyon est coupée. En même temps Werder, redescendu des hauteurs de la Lisaine à Villersexel, se rapproche du haut Doubs, menace Baume-les-Dames, Clerval, et commence à fouiller au-delà de Montbéliard les défilés du Lomont, de sorte que Bourbaki, en arrivant sous Besançon le 22, se trouvait dès cette heure même dans la condition la plus critique. Que pouvait-il faire? Sa première pensée avait été naturellement de se mettre en défense, de disposer son armée de manière à maintenir la sûreté de ses positions. Le 24<sup>e</sup> corps restait vers Pont-de-Roide pour défendre les défilés du Lomont. C'était un point essentiel à garder: si on le perdait, on était débordé et tourné par les plateaux supérieurs du Jura. Le 18<sup>e</sup>, le 20<sup>e</sup> corps, la division Cremer, se maintenaient d'abord en avant du Doubs, sur la rive droite, pour repasser bientôt sur la rive gauche. Le 15<sup>e</sup> corps, placé au premier moment à Baume-les-Dames, ne tardait point à être ramené au sud de Besançon, sur la route de Pontarlier; mais cette armée qui arrivait démoralisée, épuisée de souffrances et de combats malheureux, il fallait la remettre un peu en ordre, la réorganiser à demi, avant de pouvoir lui demander une action sérieuse, et en la réorganisant il fallait la nourrir. Là éclatait pour le général en chef une déception cruelle. Il avait demandé qu'on accumulât les approvisionnements à Besançon, on le lui avait promis, et l'intendant-général Friant venait lui déclarer qu'il y avait sept jours de vivres en tout! Un convoi qu'on attendait était en ce moment même surpris par l'ennemi à Dôle. D'heure en heure se serrait autour de Bourbaki le réseau qui menaçait de l'étouffer.

C'était assurément une situation poignante d'où l'on ne pouvait sortir que par une retraite opportune; mais de quel côté se diriger? par où pouvait-on se frayer un passage entre Werder, qui descendait du nord, et Manteuffel, qui se hâtait au sud, qui avait déjà passé le Doubs? Bourbaki ne pouvait plus se méprendre sur l'étendue et la gravité du péril qui le pressait, qui à chaque instant se révélait à lui sous les formes les plus redoutables. Seul il aurait eu le droit de se plaindre, puisque de tout ce qu'on lui avait promis,

rien n'avait été fait, puisqu'on avait laissé défilier tranquillement une armée entière courant sur lui, et qu'on ne lui avait pas même ménagé les ressources matérielles dont il avait besoin. Il ne se plaignait pourtant qu'avec une modération attristée, sans amertume violente. C'était au contraire le gouvernement qui le harcelait de plaintes, de récriminations, qui lui reprochait durement ce qu'il appelait ses lenteurs, et pendant ces journées du 23, du 24, du 25 janvier qu'on passait à se débattre au milieu des difficultés les plus inextricables, pendant ces quelques jours, le plus singulier, le plus émouvant des drames se jouait à travers les airs, entre Bordeaux et Besançon. Le gouvernement s'inquiétait, il n'avait certes pas tout à fait tort, et il faisait tout ce qu'il pouvait pour ajouter à la confusion aussi bien qu'aux perplexités du vaillant homme qui se trouvait aux prises avec les plus cruelles complications. Tantôt on demandait sérieusement au général en chef de se porter au secours de Garibaldi. M. de Freycinet était si bien renseigné sur la situation militaire de l'est, que le 23 janvier encore il écrivait à Bourbaki : « L'ennemi attaque vraisemblablement Dijon avec de grandes forces. Ne pouvez-vous faire un mouvement qui porte appui à Garibaldi? Il y aurait peut-être là une belle occasion de punir l'ennemi de sa témérité à opérer entre vous et Garibaldi. » C'était en vérité le monde renversé. Garibaldi aurait dû couvrir Bourbaki lorsqu'il en était temps; maintenant on demandait à Bourbaki de secourir Garibaldi lorsque le mal était fait, lorsque lui-même plus que personne il aurait eu besoin d'être secouru. Tantôt on adressait au chef de l'armée de l'est des dépêches plus étranges encore, où on le pressait puérilement de « se dégager vainqueur, » de « reconquérir les lignes de communications perdues, » de se replier vers l'ouest en prenant pour point de direction Tonnerre, Auxerre, Joigny, — et Bourbaki répondait : « C'est comme si vous disiez à la 2<sup>e</sup> armée, — l'armée de Chanzy, — de se diriger sur Chartres!... » Aux accusations de lenteur dont on ne cessait de l'accabler, il répliquait le 24 : « Quand vous serez mieux informé, vous regretterez le reproche de lenteur que vous me faites. Les hommes sont exténués de fatigue, les chevaux aussi. Je n'ai jamais *perdu une heure*, ni pour aller, ni pour revenir... Votre dépêche me prouve que vous croyez avoir une armée bien constituée. Il me semble que je vous ai dit souvent le contraire. Du reste j'avoue que le labeur que vous *m'infligez* est au-dessus de mes forces, et que vous feriez bien de me remplacer... »

Ému de sa situation même autant que des obsessions dont il était l'objet, Bourbaki prenait cependant un parti, le seul qu'il vît possible; il se décidait à se mettre en retraite sur Pontarlier, pour essayer de regagner par là, en côtoyant la frontière de Suisse, la

direction du sud ; mais aussitôt le gouvernement poussait les hauts cris. Sans donner un ordre formel, sans vouloir engager sa responsabilité, il plaçait Bourbaki sous le coup des effrayantes conséquences de sa résolution en lui représentant qu'il s'exposait à être obligé de capituler ou de se jeter en Suisse, et en insistant plus que jamais pour qu'on essayât une trouée par l'ouest. On tint un conseil de guerre : seul le général Billot semblait croire au succès du plan proposé par le gouvernement, et, comme Bourbaki lui offrait de prendre la direction de l'armée en ne se réservant pour lui-même que le commandement d'une division, Billot s'excusa en disant que, pour tenter un tel mouvement, il fallait un homme ayant le prestige militaire du général en chef. Tous les autres commandans de corps se prononçaient pour la retraite sur Pontarlier, et la retraite sur Pontarlier était maintenue. Aussi bien c'était la seule voie encore ouverte, et il n'y avait même pas de temps à perdre, si on voulait trouver ce passage libre. « Je tiendrai le plus longtemps possible de Salins à Pontarlier et au mont Lomont, » écrivait le général en chef au gouvernement. Il le croyait encore le 25, lorsque tout à coup la situation, déjà si terrible, s'aggravait étrangement. On apprenait que le Lomont, qui couvrait la droite de l'armée, venait d'être abandonné presque sans combat par le 24<sup>e</sup> corps de Bressolles, chargé de le défendre. Les légions de mobilisés de ce corps avaient pris la fuite au premier coup de fusil. Sans perdre un instant, Bourbaki donnait à Bressolles l'ordre de reprendre à tout prix les positions perdues, il faisait aux généraux une obligation de se mettre de leur personne à la tête des bataillons d'attaque, et il promettait de conduire lui-même sur le terrain une division du 18<sup>e</sup> corps. Chose triste à dire, les légions de Bressolles, au lieu de revenir à la charge, battaient en retraite plus que jamais, sans que les efforts des généraux pussent les arrêter. Le 18<sup>e</sup> corps, qui était sur la rive droite du Doubs, perdait un certain temps à passer sur la rive gauche. D'un autre côté, la division Cremer, envoyée au sud pour occuper Salins, trouvait ce point au pouvoir de l'ennemi et s'était vue rejetée à Levier, sur la route de Pontarlier. Enfin de tous côtés arrivaient au quartier-général les nouvelles les plus attristantes sur l'état moral et physique des troupes.

Tout se réunissait pour accabler un chef d'armée. Bourbaki, dans son camp de refuge ou de détresse à Besançon, voyait tout à la fois ses positions les plus utiles tomber, ses forces diminuer, les routes se fermer devant lui, les vivres s'épuiser et près de manquer faute d'un approvisionnement suffisant, — et avec cela le gouvernement de Bordeaux le harcelait à chaque instant de ses dépêches prétentieuses, souvent blessantes. Si le général Bourbaki eut à cette heure ingrate et terrible un accès de ce « désespoir noir » dont parle

M. Gambetta dans sa déposition devant la commission d'enquête du 4 septembre, les circonstances y prétaient assurément. Sa situation lui apparaissait dans tout ce qu'elle avait de tragique et de sombre. Faire son devoir de soldat jusqu'au bout, il savait bien qu'il le ferait, et s'il était allé ce jour-là combattre au Lomont, comme il le voulait, il serait mort sans doute à la tête de ses bataillons; mais lui, chef d'armée, il se voyait exposé sinon à capituler, — il se refusait à cette extrémité, — du moins à se jeter en Suisse. Il serait peut-être accusé, soupçonné! A cette seule pensée, le sentiment de l'honneur, si puissant en lui, se révoltait. Son âme, dévorée d'émotions, pliait sous cette épreuve. Toute la journée du 26 néanmoins, il avait surveillé à cheval les mouvemens de l'armée, suivi de son aide-de-camp, le colonel Leperche, qui était pour lui un ami, et qui, voyant bien les angoisses de son chef, avait eu la précaution de lui enlever ses pistolets sans qu'il s'en aperçût; mais la résolution de Bourbaki était prise. En rentrant le soir, paisible en apparence, désespéré au fond du cœur, il prenait un prétexte pour envoyer le colonel Leperche au chef d'état-major de l'armée, il allait chercher des armes dans la chambre de son aide-de-camp, il s'enfermait chez lui, et, peu d'instans après, il avait essayé de mettre fin à sa vie. Heureusement la balle s'était aplatie sur son crâne meurtri et ensanglanté comme sur une plaque de tir. Il était assurément atteint de la façon la plus dangereuse, il n'était pas perdu; il n'était qu'un des blessés, le premier des blessés de la campagne de l'est. Du reste, à l'heure même où le général Bourbaki, dans une inspiration de désespoir, essayait de se dérober par la mort aux malheurs qu'il n'avait pas pu éviter et à ceux qu'il prévoyait encore, le gouvernement de Bordeaux était occupé à lui donner un successeur; il avait déjà désigné le général Clinchant, qui se trouvait ainsi recueillir le commandement des mains du blessé volontaire, et M. de Freycinet avoue avec une certaine confusion qu'il s'était senti soulagé en songeant que la dépêche qui annonçait à Bourbaki sa révocation s'était croisée avec la nouvelle de son suicide, qu'elle avait été conséquemment étrangère à cette douloureuse tentative.

Maintenant qu'allait faire le général Clinchant? Le commandement qu'il recevait était certes une mission de devoir et d'abnégation. Il n'avait pas le choix des combinaisons, il ne pouvait que diriger et presser cette retraite sur Pontarlier qui restait plus que jamais pour l'armée le seul mouvement possible, qu'on accomplissait sans plus de retard par les chemins les plus durs, dans la neige et la glace, au milieu de toutes les privations, de toutes les souffrances du froid et de la faim. On arrivait le 18 janvier autour de Pontarlier, et dans cette ville même, qui un instant devenait un

vrai camp de misère, Clinchant n'avait et ne pouvait avoir qu'une pensée : c'était de garder la seule route demeurée libre pour lui, celle de Mouthe, par laquelle il pouvait encore peut-être, en se glissant le long de la frontière suisse, regagner les lignes de Lons-le-Saunier, de Bourg, de Lyon, et il avait même chargé Cremer d'aller avec ses forces occuper quelques-unes des positions qui pouvaient lui assurer ce passage; mais l'ennemi, lui aussi, arrivait de toutes parts, exécutant avec une redoutable sûreté, avec un ensemble terrible, le plan préconçu de Manteuffel, qui était de fermer toutes les issues et de placer l'armée française dans l'alternative de se rendre ou de se jeter en Suisse. Le 28, de gros détachemens de Manteuffel étaient déjà vers le sud à Nozeroy, à Champagnole, menaçant justement le passage de Mouthe. D'un autre côté, les soldats de Werder, descendant du nord, suivaient la frontière suisse par Morteau. Le 29, des troupes du II<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup> corps allemands serraient de près Pontarlier; elles arrivaient à quelques kilomètres de la ville, à Chaffois, à Sombacourt, où les divisions de Clinchant se battaient encore avec une certaine vivacité et tentaient un dernier effort de résistance. Évidemment le cercle se resserrait d'heure en heure, on allait toucher à la crise suprême, lorsque dans ces montagnes, où les hommes s'entre-tuaient au milieu des frimas, éclatait une nouvelle qui semblait devoir faire tomber les armes des mains des combattans. Un armistice général venait d'être signé. Ces infortunés soldats de l'est se sentaient presque délivrés; les chefs militaires respiraient un peu et se croyaient garantis, au moins pour le moment. Du côté des Français, on cessait le feu. On croyait à la paix, ce n'était pas même pour l'armée de l'est une trêve de quelques heures; ce n'était qu'un grand et désastreux mécompte de plus qui allait accélérer la catastrophe.

Que s'était-il donc passé? Il est vrai, il y avait un armistice négocié, signé le 28 janvier à Versailles et paraissant s'appliquer à la France entière comme à Paris. Seulement cet armistice contenait un article d'une élasticité redoutable, d'une ambiguïté probablement calculée, qui disait, au sujet des limites à fixer entre les armées belligérantes : « ... A partir de ce point (les départemens de l'est), le tracé de la ligne sera réservé à une entente qui aura lieu aussitôt que les parties contractantes seront renseignées sur la *situation actuelle des opérations militaires en exécution dans les départemens de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura...* » Il y avait dans cet article tout ce qu'on voudrait y mettre, la paix ou la guerre, il y avait surtout la liberté du vainqueur garantie par le vague de cette réserve équivoque. M. de Moltke, quant à lui, sachant ce qu'il voulait, interprétant l'armistice à sa manière, télégraphiait sur-le-champ le 28 janvier à onze heures du soir au général de



Manteuffel : « ... Les départemens de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura ne seront compris dans la trêve que lorsque les opérations commencées de votre côté auront amené un résultat... » On parle dans la convention de Versailles de la nécessité de se renseigner sur la « situation actuelle des opérations » pour fixer un tracé de limite entre les armées; M. de Moltke ajourne la trêve jusqu'au moment où les opérations lui auront donné ce qu'il désire. C'était la libre interprétation d'un victorieux, ou plutôt de deux victorieux, de M. de Bismarck, qui avait préparé le subterfuge diplomatique, et de M. de Moltke, qui en tirait les conséquences militaires. De son côté, M. Jules Favre, qui allait à Versailles avec l'idée fixe d'arracher Paris à la famine, qui ne connaissait même pas la situation de l'armée de l'est, M. Jules Favre n'était pas coupable de subir des conditions qu'il n'était pas maître de discuter; seulement il commettait à coup sûr le plus prodigieux et le plus dangereux oubli en annonçant à la délégation de Bordeaux qu'un armistice était signé, sans préciser la condition exceptionnelle faite à l'armée de l'est. M. Jules Favre s'est excusé depuis en disant que l'armistice, qui ne devait être exécuté que trois jours plus tard en province, n'avait pu avoir d'influence sur le dénouement des affaires de l'est, qui a eu lieu dans l'intervalle; mais ce délai même « de trois jours » pour la province, M. Jules Favre ne le faisait pas connaître, de sorte que le même malentendu aurait pu se produire partout. La délégation de Bordeaux, à son tour, signifiait à tous les chefs militaires et particulièrement au commandant de l'armée de l'est ce qu'elle venait de recevoir, dans les termes où elle le recevait. Il en résultait qu'au moment même où nos généraux autour de Pontarlier se trouvaient désarmés, le général de Manteuffel, mieux renseigné, sachant bien ce qu'on attendait de lui, marchait toujours, hâtait ses opérations, sans vouloir même accéder à une suspension d'hostilités de trente-six heures qu'on lui demandait pour en référer à Versailles.

Il faut tout dire. Je ne sais pas si avec cette méprise de moins on eût pu se sauver. Les Allemands tenaient déjà toutes les issues; le cercle de fer était complet. Toujours est-il que l'armée française souffrait non-seulement de cette confusion, mais encore de cette détente morale qui se produit parmi des hommes harassés de combats et entrevoyant une lueur de paix. Ceci se passait le 30 et le 31 janvier. Dès que l'armistice ne s'appliquait point à l'est, le dénouement était inévitable et ne pouvait même se faire attendre. Réduit à cette cruelle extrémité, pressé de toutes parts, le général Clinchant n'avait plus qu'une préoccupation, celle d'échapper à l'étreinte de l'ennemi, de lui dérober ses soldats, ses armes, son matériel, fût-ce en allant chercher un refuge au-delà de la frontière. Le général suisse Herzog arrivait justement aux Verrières

Pendant la nuit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février, dans une pauvre chambre enfumée d'une misérable maison de village, on signait une convention qui réglait le passage de l'armée française en Suisse. A ce moment encore cependant, cette malheureuse armée voulait montrer qu'elle était digne d'une meilleure fortune. Le 1<sup>er</sup> février, serrée de près par les Allemands entre Pontarlier et Les Verrières, à La Cluse, elle soutenait une lutte sanglante. Le général Pallu de la Barrière, à la tête de la réserve, et le général Billot, livraient un violent combat, décimaient les Prussiens, et couvraient d'un dernier lustre cette triste retraite à travers les neiges. Après cela, cette armée exténuée, brisée par toutes les misères, par le froid, par la faim, par les maladies, passait la frontière un peu sur tous les points au nombre de 80,000 hommes. Le général Pallu de la Barrière, après son combat de La Cluse, s'échappait à travers les montagnes avec une poignée d'hommes résolus, et parvenait à se sauver. Cremer, de son côté, s'échappait, lui aussi, avec une partie de ses troupes, tandis que l'autre partie était coupée par les Prussiens et rejetée vers la Suisse. Le dernier mot de la campagne de l'est était dit. C'était depuis six mois la quatrième armée française disparaissant d'un seul coup après celles de Sedan et de Metz, qui étaient encore captives en Allemagne, et celle de Paris, qui restait prisonnière dans nos murs.

Comment cette expédition de l'est, sur laquelle on avait fondé tant d'espérances, finissait-elle ainsi? Est-ce la faute des chefs militaires, des soldats? Non, le chef était un courageux capitaine, qui ne pouvait assurément répondre à toutes les illusions qu'on se faisait, mais qui remplissait son devoir avec un dévouement passionné de tous les instans et un élan de cœur dont on ne doutait pas. Les soldats qu'il conduisait étaient certes mal organisés, peu disciplinés, mal équipés; ils se battaient cependant avec intrépidité, ils ont supporté bien des souffrances, et ils ont montré plus d'une fois qu'ils auraient pu vaincre. La cause de tant de malheurs n'est pas là. Sans doute, ce nouveau désastre aurait pu être épargné à la France; il aurait pu être évité, si, au lieu d'agir en gouvernement d'ostentation et de confusion, on avait su ce qu'on voulait et ce qu'on pouvait, si on avait su laisser chacun à son rôle et préparer le succès, comme on doit toujours le préparer, par l'ordre, l'organisation et la prévoyance. M. Thiers a dit que les premiers revers de la guerre de 1870 ont tenu à ce qu'on n'était pas prêt; les derniers malheurs ont tenu à ce qu'on n'a pas même su profiter de l'expérience des premiers revers. C'est à la France d'aujourd'hui de s'éclairer à la funèbre lumière des uns et des autres pour retrouver le secret d'une grandeur qui ne peut être voilée que pour un moment.

CHARLES DE MAZADE.

---

---

# L'ILE DE MADAGASCAR

---

LES TENTATIVES DE COLONISATION. — LA NATURE DU PAYS.  
UN VOYAGE SCIENTIFIQUE.

---

## V.

UNE RÉCENTE EXPLORATION DE LA GRANDE-TERRE (1).

### I.

Les préoccupations que Madagascar a fait naître depuis plus de deux siècles se sont modifiées avec les circonstances politiques; elles ne se sont pas amoindries. Jamais nous ne pourrons oublier que pendant de longues années le drapeau de la France a flotté sur cette terre, et nous nous réjouissons encore, grâce à la possession de Sainte-Marie et de Nossi-Bé, de ne pas perdre de vue les rivages où sont morts nos anciens colons. L'intérêt que la nature spéciale de la grande île africaine a inspiré à des investigateurs d'une autre époque s'accroît avec le progrès de la science. Aujourd'hui la configuration générale du pays est tracée, les richesses du sol sont entrevues, le caractère de la végétation et de la population animale est constaté par des observations déjà nombreuses, les différentes races d'hommes répandues sur le territoire sont distinguées entre elles d'une manière assez précise, le changement que des influences étrangères peuvent produire chez une nation barbare est attesté par le régime actuel des Ovas; on s'enflamme aisément à l'idée d'en savoir da-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet, du 1<sup>er</sup> août, du 1<sup>er</sup> et du 15 septembre.

vantage, car on sent que de toute nouvelle étude sérieuse jaillira une lumière sur une question importante. Les explorations de Madagascar ayant jusqu'ici toujours été restreintes aux parties voisines du littoral et à une région de l'intérieur très circonscrite, il s'agissait d'acquérir des notions exactes sur l'ensemble de l'île; mais l'espoir d'atteindre ce but était problématique : les voyageurs comme les résidens affirmaient qu'il était impossible de franchir certaines limites. En présence des résultats obtenus par les recherches exécutées près des côtes, d'importantes découvertes semblaient assurées à l'investigateur instruit qui réussirait à pénétrer dans les contrées encore fermées aux Européens; — une addition notable à nos connaissances géographiques n'était pas douteuse. Seulement on n'espérait guère voir un homme assez épris de la science pour s'attribuer une pareille tâche et pour ne faiblir ni devant les difficultés ni devant le péril. Ce que personne n'attendait s'est réalisé. Après plusieurs tentatives infructueuses, M. Alfred Grandidier, seul, sans assistance étrangère d'aucun genre, est parvenu à se jeter au cœur du pays, et trois fois, sous différentes latitudes, il a traversé dans toute sa largeur la grande île africaine.

Estienne de Flacourt a tracé le premier la description d'une partie considérable du littoral de Madagascar et présenté le tableau fidèle des ressources naturelles de cette région, des coutumes et de l'état social des habitans. L'œuvre est restée précieuse parce qu'elle offre un ensemble d'observations rapportées avec conscience et recueillies avec sagacité. Des membres de la mission anglaise de Tananarive ont eu le mérite de faire connaître les Ovas et leur territoire; un Français qui a su vaincre des obstacles que nul encore n'avait vaincus vient aujourd'hui nous rendre le même service à l'égard des vastes étendues de la Grande-Terre jusqu'à présent inexplorées, nous fournir des renseignemens qui permettront sans doute de remonter à l'origine des principaux peuples de Madagascar, nous donner par ses découvertes la possibilité d'éclaircir plusieurs questions d'histoire naturelle et d'entrevoir une époque où la grande île africaine était habitée par des êtres infiniment remarquables dont les espèces sont maintenant éteintes. C'est assez pour captiver l'intérêt, et c'est une satisfaction de tenir d'un compatriote de nouvelles informations d'un caractère vraiment scientifique sur la terre lointaine qu'on a regardée si longtemps parmi nous comme une possession française. Les magnifiques résultats des travaux accomplis en Chine, en Mongolie et au Thibet par l'abbé Armand David (1) nous ont inspiré un peu de fierté pour notre pays; la récente exploration de Madagascar nous ramène à ce sentiment.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, 15 mars, 15 mai, 15 juin 1871.

De nos jours, on a rarement à parler de voyages qui réalisent un progrès bien notable dans la connaissance du monde. Des conditions fort diverses sont indispensables pour assurer le succès de pareilles entreprises; il faut, sans souci des dangers et des privations, avoir contracté l'habitude de vivre au milieu de pays sauvages où souvent on ne trouve d'autre lit que la terre, d'autre couverture que son manteau, d'autre abri qu'un arbre ou le creux d'un rocher, il faut surtout être familiarisé avec des notions scientifiques assez variées et assez profondes pour saisir l'intérêt de tout ce qui s'offre à l'attention; il faut enfin ne jamais reculer devant un travail opiniâtre. Les récoltes de l'investigateur deviennent les principales sources d'information et les témoins irrécusables de l'œuvre exécutée; encore reste-t-il des observations impossibles à vérifier, des appréciations qui échappent au contrôle direct. A cet égard, notre confiance sera réglée d'après l'estime que nous inspirent le caractère, le talent, la rectitude d'esprit de l'auteur. Il est donc nécessaire de dire comment l'explorateur de Madagascar s'est préparé pour son voyage, comment il est arrivé au succès; l'exemple d'ailleurs est bon à citer. Si par hasard il venait à toucher quelques hommes jeunes, indépendans, capables de préférer à l'oisiveté le bonheur de se distinguer par d'utiles et nobles travaux, tout le monde devrait applaudir.

Le voyageur était assez favorisé du sort pour obéir à ses penchans et adopter le genre de vie qui lui plaisait. Bientôt l'emploi de ses jeunes années fut décidé et un plan fort simple arrêté; il avait formé le dessein de visiter des terres lointaines, de ne négliger aucune occasion d'acquérir une instruction suffisante pour se livrer avec fruit à des recherches scientifiques. L'ambition du jeune homme était d'élucider des points obscurs de l'histoire de l'humanité, de remplir des lacunes de la géographie, de faire quelques conquêtes profitables à l'histoire naturelle, de contribuer à l'avancement de la physique du globe. Assez souvent un rêve de ce genre agite l'esprit de ceux qui aiment les aventures, et d'ordinaire le rêve s'évanouit ou l'entreprise demeure stérile: l'ignorance a paralysé l'effort, le courage a cédé devant la peine ou le péril, la résolution a manqué en présence des obstacles. Cette fois rien n'a fait défaut.

En compagnie d'un frère aîné et d'un savant alors ignoré, aujourd'hui célèbre (1), M. Alfred Grandidier partait pour l'Amérique du Sud vers la fin de l'année 1857; il avait vingt ans, assez d'illu-

(1) M. Janssen, dont les travaux sur la constitution physique et chimique du soleil ont eu un véritable retentissement.

sions pour soutenir son ardeur, assez de fermeté pour ne pas craindre les déceptions. Les deux frères étaient chargés par le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique, — une mission qui ne coûtait absolument rien à l'état et n'avait d'autre avantage que d'assurer aux voyageurs bon accueil près des autorités, considération près des habitans. MM. Grandidier visitèrent les parties les moins fréquentées du Pérou, de la Bolivie, du Chili, du Brésil, et cinq fois ils franchirent les Cordillères. Ils s'étaient préparés à descendre le rio Madre de Dios jusqu'à l'Amazone et à traverser ainsi une immense région encore inconnue. Ce beau projet échoua par suite de la dispersion des gens de l'escorte; plusieurs avaient succombé à la maladie, les uns ensuite avaient pris peur et s'étaient sauvés, les autres, épuisés de fatigue, se refusèrent à marcher. Sans avoir donné tous les résultats qu'il était permis de souhaiter, le voyage cependant n'a pas été stérile; des études sur les mœurs et les usages des populations, des recherches de minéralogie et de botanique ont été très favorablement appréciées (1). M. Alfred Grandidier estime qu'il n'a fait qu'un premier pas, et, maintenant seul, il poursuivra longtemps encore la carrière des voyages. Au retour d'Amérique, il avait pris la résolution de visiter une autre partie du monde; les contrées méridionales de l'Asie l'attiraient; dès les premiers jours de l'année 1862, il s'embarque pour l'Inde. En ce pays, dont les richesses de tout genre ont prodigieusement occupé les savans, aucun sujet ne le frappe par le caractère de la nouveauté; le voyageur, sans doute un peu déçu, ne perd pas courage, et consacre deux années à l'étude des idiomes et de l'histoire des Hindous, — excellente préparation à des recherches qui plus tard seront entreprises sur un terrain moins fouillé que la patrie des adorateurs de Vishnou. Affaibli par des fièvres contractées dans les jungles de l'île de Ceylan, M. Grandidier quitte l'Asie, et s'arrête sur la côte orientale d'Afrique. Un séjour à l'île de Zanzibar est l'occasion d'observer une faune intéressante, de noter d'utiles remarques sur la flore, d'examiner des hommes de différentes races, de recueillir des documens sur le commerce du pays. Le voyageur avait parcouru de vastes espaces de l'ancien et du nouveau monde, et, s'apercevant alors qu'il ne suffit pas d'aller loin pour faire de brillantes découvertes, il songeait à s'aventurer chez les peuples sauvages. Un moment, le bruit de la reconnaissance des sources du Nil par le capitaine Speke lui donne le désir de visiter le fameux

(1) La relation du voyage, rédigée par l'aîné des deux frères, M. Ernest Grandidier, a paru en 1861; Paris, Michel Lévy. — A la fin de l'ouvrage, on trouve des rapports ou des remarques de divers savans sur les collections minéralogique, zoologique et botanique formées par les deux voyageurs.

lac Nyanza, mais bientôt c'est Madagascar qui s'empare de son esprit. Madagascar! une terre intéressante par les souvenirs, une terre où la nature a des magnificences et des étrangetés presque sans pareilles : seule, la ceinture de l'île a été explorée; en pénétrant à l'intérieur, il sera donc possible de rassembler les matériaux tout neufs d'une œuvre considérable. A cette pensée succède une décision bien arrêtée.

M. Grandidier avait appris à voyager, et s'était instruit sur une foule de sujets; désormais il saura reconnaître ce qui est digne d'attention, distinguer ce qui réclame une observation précise, une recherche approfondie. Au printemps de l'année 1865, plein d'espoir dans le succès, il aborde la grande île africaine sur la langue de terre située en face de notre colonie de Sainte-Marie, la Pointe-à-Larrée. La préférence donnée à ce point de débarquement avait été déterminée par de sérieux motifs; il s'agissait d'éviter la route ordinaire de Tamatave à Tananarive et surtout d'échapper à la surveillance des Ovas, qui n'avaient jamais permis aux Européens de s'avancer dans l'intérieur du pays. Par malheur, la vigilance des chefs était extrême; à cette époque, la défiance contre les Français se trouvait surexcitée par la réclamation d'une indemnité pour le retrait de la charte concédée à M. Lambert par le roi Radama II. Toute alternative consistait à se borner à des promenades sur une étendue de quelques kilomètres ou à s'en aller. Le voyageur revint à Sainte-Marie avec l'idée de tenter ailleurs l'exécution de son projet; la goëlette du gouvernement le transporta au village de Mananbara, un peu au nord du cap Bellone, à l'entrée de la baie d'Antongil. Ici, les chefs ovas ne se montrèrent ni plus accommodans, ni plus faciles à tromper que les autres. Comme faveur exceptionnelle, on permit à notre compatriote de retourner à la Pointe-à-Larrée en suivant la côte, — un trajet d'une vingtaine de lieues. Après six mois d'efforts inutiles, M. Grandidier quitte Madagascar. Il avait mis à profit cette pauvre campagne en relevant la position géographique de quelques villages, en se familiarisant avec la langue et les mœurs des habitans; il s'était préparé pour l'avenir et pour une meilleure fortune.

L'insuccès d'une première entreprise n'avait en effet nullement découragé l'explorateur. De retour à Bourbon, toujours ferme dans sa résolution, il entrevoit la possibilité de réaliser son dessein en évitant de paraître dans les lieux occupés par les Ovas. Une circonstance favorable se présente : depuis peu, des navires de la colonie vont trafiquer sur les côtes du sud et du sud-ouest de la Grande-Terre, entre le fort Dauphin et Mouroundava, au voisinage du 20° degré de latitude. Au mois de juin 1866, sur la rade de Saint-

Denis, un navire se disposait au départ; le capitaine, marin hardi, d'humeur enjouée, gai compagnon, propose à M. Grandidier d'être de l'expédition. Il verra un pays qui ne peut charmer personne, mais qui doit piquer la curiosité d'un voyageur en quête de l'inconnu. C'est la région que Flacourt a signalée comme la plus sauvage de la grande île africaine, la région que les investigateurs modernes ont absolument négligée; — une importante étude de géographie reste à faire. La proposition du capitaine avait été bien vite acceptée; on met à la voile, et le quatrième jour, passant très près de la terre, la baie de Tolaonara s'offre à la vue, les maisons du village apparaissent, et, mieux encore, sur l'emplacement du fort Dauphin, un palais à deux étages entouré de galeries de bois et surmonté d'une toiture en pyramide : c'est la résidence du gouverneur ova. Voilà donc le territoire des Antanosses jadis occupé par les colons français, pays aujourd'hui abandonné des habitans, qui la plupart ont voulu se soustraire à la domination des Ovas. Beaucoup d'entre eux vont se mettre au service des colons de l'île Bourbon, et contractent un engagement de dix années. Ainsi se trouvent sur le navire une cinquantaine d'Antanosses libérés, portant un petit pécule. Les pauvres geas reviennent au pays natal, mais ils ne débarqueront ni au fort Dauphin ni à la baie de Manafafa : les chefs, les parens, les amis sont partis; ils iront jusqu'à la baie de Saint-Augustin pour gagner ensuite, après plusieurs jours de marche, le campement des Antanosses émigrés.

## II.

Aux alentours du fort Dauphin, on ne l'a pas oublié, il y a des montagnes d'un aspect imposant, une végétation belle et puissante; au sud et à l'ouest, c'est un sol sablonneux, nu, stérile. Devant le cap Sainte-Marie, la pointe australe de la grande île, des bancs de roche sans cesse battus des vagues défendent l'accès du rivage. En certains endroits, la plage n'a pas plus de quelques mètres : les dunes s'élèvent tout au bord de la mer comme une seule masse à deux étages séparés par un large plateau, avec un sommet rectiligne; à distance, on croirait voir des fortifications. Des coquilles réduites en poudre impalpable forment les falans, et sur les pentes se montrent dans la poussière, au milieu de débris de coquilles terrestres, des fragmens de œufs énormes qu'on a découverts il y a vingt ans. On n'aperçoit ni un village, ni même une habitation isolée sur toute la côte, l'eau douce fait absolument défaut. Il est donc permis de se demander ce que peuvent venir chercher des navires en de tels parages; on va le savoir. Dans la misérable contrée,



le pays des Antandrouïs, que le Mandraré sépare de la province d'Anossi, il existe, épars, des arbustes rabougris, et sur les troncs croît un lichen tinctorial, une espèce d'orseille fort estimée, dont on introduit en Europe des quantités considérables. Les habitans les plus voisins de cette côte semée d'écueils, où la mer est toujours houleuse, ne se livrent à aucun genre de navigation; une condition essentielle pour le navire qui doit trafiquer est de porter des pirogues. La chaloupe mouille à la moindre distance possible du rivage, et la communication avec la terre s'établit au moyen des pirogues à balancier que les Antandrouïs manœuvrent avec assez d'adresse pour passer sans encombre entre les récifs. Avec M. Grandidier, on apprendra de quelle façon pittoresque se pratique le commerce avec les Antandrouïs; on s'apercevra en même temps que les peuplades du sud de Madagascar n'ont rien acquis sous le rapport de la civilisation depuis deux ou trois siècles.

Comme la côte est tout à fait inhabitée, le navire s'annonce en tirant le canon; c'est l'appel entendu au loin et bien compris. Les Malgaches accourent portant les objets d'échange; un camp s'établit sur la portion de la plage la plus étendue, adossé aux dunes. Une voile de chaloupe supportée par quatre pieux est la tente où vont se traiter les affaires, une haie faite de branches d'euphorbe épineuse complétera l'édifice; tout auprès s'élève, façonnée avec des tiges sèches, une hutte juste assez grande pour contenir deux hommes accroupis, c'est la case royale; enfin deux ou trois parcs circonscrits par une bordure de feuillage sont destinés aux indigènes attendant leur tour de vente près des marchandises qu'ils ont apportées. Au moment où le personnel du navire descend à terre, la scène est pleine d'animation; hommes et femmes, au nombre d'une centaine, vêtus d'un lambeau de toile en loques, crient, s'injurient, se bousculent. Les femmes, fort peu séduisantes, ne donnent point de graves distractions aux Européens; les opérations commencent; un matelot, tenant la balance, pèse les paquets d'orseille, et le lieutenant du navire, assis à côté de la caisse qui contient les marchandises, paie la valeur. Une brassée de toile blanche ou bleue est la rémunération de 15 kilogrammes du fameux lichen tinctorial, 100 grammes de poudre le prix de 10 kilogrammes; les verroteries noires et bleues, les marmites de fonte, les clous dorés dont les Malgaches se plaisent à orner les crosses de leurs fusils, sont aussi très demandés. Tout à coup le mouvement s'arrête: on vient d'apercevoir le chef de la peuplade antandrouï, le roi Tsifanîhi, s'avançant avec une majestueuse lenteur pour saluer les étrangers. C'est un vieillard maigre d'assez belle stature, ayant le teint clair, les cheveux gris et lisses; il n'est pas de la

race de ses sujets, la physionomie dénonce un mélange de sang européen, juif ou arabe. Pour vêtement, il porte un simple morceau de toile autour des reins, et il se drape fièrement dans un lamba qu'on juge avoir été blanc; une petite calotte de jonc est posée sur la tête. Bientôt on fait cercle près de la hutte royale; l'assemblée ou le *kabar*, suivant l'appellation malgache, va délibérer. Le capitaine de la marine marchande doit débattre les conditions du droit d'anchorage et de libre commerce que tout navire est obligé de payer dans les ports du sud et du sud-ouest de Madagascar. Le roi de la peuplade antandrouï n'était pas grisé par la fortune; il se trouva traité d'une manière généreuse par le don d'un baril de poudre, d'un fusil à pierre, d'une marmite, de deux miroirs, de deux cents clous dorés, d'une pièce de toile bleue et de quatre bouteilles de rhum abondamment mélangé d'eau, — ceci dans l'intention bienveillante, assurent les traitans, d'épargner au prince quelque trouble d'esprit. Six chefs dépendans du roi, qui se posaient en protecteurs des étrangers, durent encore être gratifiés de petits présens.

Devenu l'ami des Français, Tsifanihi voulut le lendemain se rendre, escorté des principaux chefs, à bord du navire; c'était chose nouvelle pour ces Malgaches, mais ils ne témoignèrent pas la moindre surprise; en aucun lieu du monde, les barbares ne sont accessibles à l'étonnement et à l'admiration. Tout en buvant de petits verres de rhum, le seigneur antandrouï cherchait à persuader qu'il était venu à la côte en apprenant l'arrivée du navire par amitié pour les blancs, afin de les couvrir de sa protection. C'était une façon d'appeler la reconnaissance à son égard et de dissimuler sa rapacité; il tenait à se trouver sur le lieu même du trafic pour prélever un impôt sur chaque vendeur d'orseille, avoir de celui-ci un clou, de celui-là une balle ou une pincée de poudre. Le domaine de ce roi était situé à plusieurs heures de marche dans l'intérieur. Pour M. Grandidier, accompagner le prince serait une excellente occasion de commencer des études de géographie et des recherches d'histoire naturelle; la promesse d'un baril de poudre fit agréer la proposition d'une manière toute gracieuse. Tsifanihi était un souverain légitime jouissant de peu d'autorité, ne devant sa sûreté personnelle qu'à son mariage avec la fille du chef d'un peuple redouté; aujourd'hui comme au temps de Flacourt, les Antandrouïs des diverses tribus sont en guerre perpétuelle les uns avec les autres, et les vainqueurs ne sont pas plus généreux.

Aussitôt descendu à terre, notre compatriote parcourt le pays; seuls, quelques reptiles se chauffant au soleil et des plantes d'un aspect bizarre attirent son attention. Le jour suivant, on se met en marche pour la résidence royale. Le voyageur français n'emporte

qu'un petit sac de riz et deux boîtes contenant les instrumens nécessaires aux observations et aux préparations; le mince bagage est chargé sur les épaules de deux ou trois hommes qui ont pris de l'entrain à l'aide de plusieurs rasades de rhum. La troupe gravit péniblement des dunes hautes et abruptes; on se fraie un chemin à travers les buissons épineux, et les jambes nues sont écorchées. Au sommet, on ne découvre qu'une plaine stérile : pas un arbre, à peine des broussailles; c'est désolé, inhabitable, triste comme les déserts de l'Égypte et de l'Arabie et moins grandiose. Les indolens Antandrouïs ne sont pas accoutumés à porter des fardeaux; à chaque instant, ils changeaient d'épaule le bâton auquel étaient suspendus les paquets; le roi, mû de compassion devant cette fatigue, n'hésita point, sans souci de l'étiquette, à prendre sur son dos le sac de riz de l'homme blanc. Après une longue marche dans le sable, on se trouve frappé à l'aspect d'un nouveau paysage; partout il y a des nopals, c'est l'indice d'habitations voisines. Les nopals, végétaux originaires d'Amérique, depuis longtemps naturalisés en Afrique et dans le midi de l'Europe, ont sans doute été introduits à Madagascar par les Arabes; dans les malheureuses contrées que n'arrose aucun cours d'eau, c'est une ressource inappréciable pour les habitans. Ici, chaque famille possède sa plantation de nopals. Les Antandrouïs ont une façon toute singulière de cueillir les fruits, qui sont connus parmi nous sous le nom de *figes de Barbarie* : avec la pointe de leur sagaie, ils les détachent fort adroitement, évitant ainsi l'atteinte d'épines redoutables; ils les roulent dans le sable afin de détacher les soies épineuses dont la surface est couverte, et les pèlent avec le fer de la lance. A cette occupation, un homme doit vraiment avoir l'air d'un guerrier. Les figes de Barbarie apaisent la faim, calment la soif, et permettent de vivre sur un territoire où le pauvre peuple déclare n'avoir pas vu une goutte d'eau depuis plus d'un mois; heureusement que la propreté n'est pas de rigueur dans la société des Antandrouïs.

La caravane est arrivée au village de Tsifanihi; une assez vaste enceinte de nopals annonce la résidence royale. Au milieu, sur un sol couvert d'herbes desséchées, s'élèvent une dizaine de huttes ayant environ 2 mètres de côté : elles sont à peu près assez hautes pour qu'un homme de taille moyenne puisse s'y tenir debout; mais en voyant la porte extrêmement étroite et toute basse il est permis de s'inquiéter de la manière d'y pénétrer. Rien de plus simple pourtant, on se couche par terre, et l'on entre en rampant. Le roi offrit à l'étranger la meilleure de ses huttes. La présence d'un homme blanc dans ce village, où personne n'en avait jamais vu, était un fameux sujet de curiosité; naturellement toute la population accourt.

Les princes et les princesses s'entassent dans la cabane et contemplant à l'aise le nouveau-venu : les gens qui restent dehors, un peu contrariés, trouvent vite le moyen de ne pas se priver du même avantage ; en un clin d'œil, les planches formant les parois de la hutte, simplement retenues par deux tringles, disparaissent, et bientôt il ne reste que le toit. Le voyageur dut bien se fâcher pour faire remettre l'édifice en état ; après tout, il importait qu'il s'habitât promptement à ne point craindre les tribulations. Assailli par les parens et par les parentes du roi sollicitant de petits cadeaux qui cimentent l'amitié, il donne des colliers de verroterie, des clous dorés ; prend-il, assis au milieu d'une nombreuse assemblée, son repas composé d'une vieille poule et d'un plat de riz cuits à l'eau, des yeux avides lui rappellent que, pour conserver les bonnes grâces des Antandrouïs, il ne doit pas oublier de faire avaler de temps à autre une bouchée à chaque prince et à chaque princesse. Quand vint le soir, la peine fut grande pour se débarrasser de tout ce monde, qui ne se piquait pas de discrétion.

Très pressé de se livrer à une exploration scientifique du pays, M. Grandidier n'accordant au sommeil que les heures indispensables, avait pris ses dispositions de bon matin. Le roi Tsifanihi et son plus jeune fils, suivis de plusieurs esclaves, vont accompagner l'étranger dans sa chasse. On se met en route en marchant vers le nord. Les plantations de nopals s'étendent jusqu'à une grande distance ; chaque année, les habitans s'attachent à les accroître. Entre ces végétaux, il pousse un peu d'herbe, ce qui permet d'élever ou du moins d'engraisser quelques bœufs. L'absence d'eau est un obstacle à la multiplication du bétail ; sur de vastes espaces de la région du sud et du sud-ouest de la Grande-Terre, les indigènes n'ont pendant plusieurs mois qu'un moyen d'obtenir un peu d'eau bourbeuse : ils pratiquent dans le sable des trous d'une certaine profondeur ; par des quintemens, l'eau s'accumule, et on la puise dans des Calebasses. Souvent cette misérable ressource vient à manquer ; les trous tarissent, il ne reste pour se désaltérer que les figues de Barbarie. Dans les localités où le sol n'est pas entièrement sablonneux, il existait autrefois des arbres ; la végétation naturelle a été détruite par le feu afin de semer du millet, des haricots, des courges, des cirouilles. A cause de la sécheresse, ces plantes languissent, les récoltes sont mauvaises ; les indigènes, réduits à faire griller le millet, préfèrent parfois le broyer tout cru entre les dents. Notre voyageur lui-même se vit obligé de se contenter de ce genre d'alimentation. En été, lorsqu'on est privé du bienfait de la rosée, les courges forment une réserve précieuse ; mûries à l'excès ou pourries, la pulpe liquéfiée sert de breuvage aux malheureux continuel-

lement exposés aux tortures de la soif. Au milieu des plaines sablonneuses croît une plante dont la racine volumineuse fournit encore une assistance aux gens affamés et altérés. Il est curieux de voir quelles maigres ressources peuvent suffire à des hommes qui ne connaissent pas de meilleure existence. On pourrait se croire loin de ce pays « abondamment pourvu de tout ce qui est nécessaire à la vie, » que vante justement l'ancien historien de Madagascar; entre la belle et riche province d'Anossi et la triste province d'Androuï, le contraste est complet.

La petite caravane a dépassé les terres plus ou moins cultivées; maintenant c'est la nature sauvage, elle est triste, on ne voit que de chétifs buissons épars. On entre dans une sorte de bois, la végétation est clair-semée; c'est l'hiver, il n'y a plus de feuilles, elles ont été desséchées par le soleil bien avant la fin de l'été. Les plantes sont peu variées, mais plusieurs d'entre elles sont intéressantes; elles n'existent pas dans les belles contrées de l'île. Les animaux sont rares, et quelques espèces n'ont d'autre patrie que les solitudes de la région méridionale de la Grande-Terre. Peu de papillons voltigent dans les clairières : en voici un pourtant qui est tout à fait joli et jusqu'à présent inconnu; du même genre que l'*aurora* commun dans nos bois au printemps, il a les ailes antérieures teintées de pourpre violet (1). Au bruit des pas, des reptiles se glissent sous les feuilles sèches ou disparaissent dans les buissons; ce sont en général des animaux qu'on ne rencontre pas dans les régions fréquentées par les Européens. A peine le cri ou le battement de l'aile d'un oiseau se fait-il entendre; néanmoins il est bon d'être attentif : des oiseaux qui se montrent en ces lieux n'ont jamais été vus ailleurs. C'est une petite fauvette d'un gris verdâtre en dessus, blanche en dessous, avec la queue d'un vert-olive (2); elle vole de buisson en buisson, et parfois un mâle et une femelle semblent ne pouvoir se quitter. En certains endroits, c'est un oiseau de la taille d'une petite tourterelle qui saute de branche en branche, guettant des insectes et des limaces; on le reconnaît tout de suite pour être du genre du coucou bleu de Madagascar et d'une espèce particulière. Il est gris avec les pennes des ailes d'un vert doré, les grandes plumes de la queue d'un beau bleu, et il porte une huppe à reflets métalliques. La caille, le *kibou* des Malgaches, errante dans l'île entière, visite les déserts du sud, et dans cette région où l'homme manque de nourriture, elle est respectée; jamais les Antandrouïs ou les Mahafales ne tuent un kibou. L'oiseau a sa légende,

(1) *Anthocharis Zoe*, Grandidier.

(2) L'espèce a été décrite par M. Grandidier sous le nom de *Prinia chloropetoides*.

simple et poétique. Deux jeunes femmes, disent les Malgaches, étaient allées puiser de l'eau loin de l'habitation; deux voleurs, cachés près de la source, se jetèrent sur les pauvres créatures sans défense, dont les cris ne pouvaient être entendus du village, et les emmenèrent captives. Il fallut traverser un bois; plusieurs cailles, venant à s'envoler, firent un grand bruit; croyant à une surprise, les voleurs se sauvèrent au plus vite et abandonnèrent leur proie. A cette nouvelle, le chef de famille, rendant grâces à Dieu, à la patrie et aux ancêtres, jura solennellement que lui et les siens ne feraient jamais de mal au kibou. Aux yeux des habitans de Madagascar, rien n'est plus respectable que les vœux et les croyances des ancêtres.

Le jeune explorateur tenait à savoir s'il existait des mammifères dans ce triste pays, où les animaux sont encore moins nombreux que les hommes; les guides avaient répondu qu'on rencontrait beaucoup de *sifaks* dans les environs. Le nom était connu, l'animal ne l'était pas; simplement qualifié par Flacourt de « guenuche blanche à chaperon tanné, » personne n'en avait appris davantage sur ce sujet. La chasse se poursuivait depuis le matin, deux ou trois oiseaux seulement avaient été remarqués; tout à coup les Malgaches s'arrêtent en poussant cette exclamation : *sifak, sifak*, et de la main ils désignent entre des branches d'arbre une forme toute blanche. Le voyageur tire un coup de feu, l'animal tombe, — un maki ou plutôt un indri à longue queue, au pelage blanc, avec le sommet de la tête d'un brun marron et la face nue d'un beau noir (1). Pour des motifs qu'on nous laisse ignorer, l'indri blanc ou le sifak est pour les Antandrouis un animal sacré; aussi, quand, de retour au village, M. Grandidier se mit à dépouiller l'individu qui venait d'être tué, une cinquantaine de Malgaches de physionomie repoussante, armés de la sagaie et de l'escopette, manifestèrent des dispositions hostiles. Une députation vint de la part du roi avertir l'étranger qu'il pouvait garder la peau, mais que le corps devait être enveloppé de feuilles et convenablement inhumé. Pour apaiser les colères, il fallut enterrer en grande pompe les restes du sifak, mettre des pierres sur la place et planter quelques raquettes de nopals. Le joli mammifère vêtu de blanc habite la plupart des bois voisins des côtes du sud et du sud-ouest; dans la suite de son voyage, M. Grandidier s'est procuré des individus vivans qu'on prenait dans des filets. Animaux doux et craintifs, les sifaks vont par petites troupes et se livrent à toutes les gambades imaginables aux heures du matin et

(1) L'espèce a été décrite par M. Grandidier (*Album de l'île de la Réunion*) sous le nom de *Propithecus Verreauxii*.

de la soirée. Ils ne mangent que les jeunes pousses des arbres, des fleurs et des baies; destinés à vivre dans des lieux où la sécheresse est extrême, ils boivent à peine, un peu de la rosée de la nuit déposée sur les feuilles leur suffit. En captivité, lorsqu'on leur présente à boire, ils se contentent de passer la langue sur les parois du vase, et, si leur nez vient à toucher l'eau, ils se retirent avec des marques d'effroi. Les sifaks, ayant comme toutes les espèces du même genre les membres antérieurs très courts, sont incapables de marcher à quatre pattes; à terre, dressés sur les pattes de derrière, ils avancent par bonds, les bras en l'air, à la façon des enfans qui sautent à pieds joints. Ils ne sont en possession de tous leurs avantages physiques qu'au milieu des bois, sur les branches des arbres. On voit des femelles, portant leur petit sur le dos, s'élancer à plus de dix mètres sans effort apparent.

Après cinq jours d'excursions jusqu'à une dizaine de lieues au nord du cap Sainte-Marie, n'ayant vu partout qu'un pays plat, aride et sablonneux, notre compatriote dut retourner au rivage; un avis l'informait que le navire s'était éloigné. En effet, arrivé au sommet des dunes, il n'aperçoit aucun bâtiment sur la rade. Quelques Antandrouïs venus à la côte pour vendre leur récolte d'orseille disent que des étrangers ont été abandonnés sur le rivage; c'était vrai, — des hommes mis à terre n'avaient pas eu le temps de remonter à bord, le navire ayant été forcé de gagner au plus vite la haute mer pour se soustraire au péril dont le menaçait un raz de marée. Pendant six jours, les malheureux Français, le cœur serré devant la perspective de rester indéfiniment chez les Antandrouïs, montent cent fois sur les dunes sans découvrir une voile; pour comble de misère, les provisions manquent. Enfin la joie renaît; le navire est en vue, il avance rapidement, il mouille à une assez grande distance des rochers; malgré l'état de la mer, fort peu rassurant, deux Malgaches se jettent dans une pirogue pour aller demander des vivres. Au retour, le frêle esquif chavire, les hommes se sauvent à la nage; mais les vivres attendus avec une fiévreuse impatience sont engloutis: c'est encore un jour de souffrance. Un peu de calme survient, on en profite, tout le monde s'embarque; presque aussitôt le navire partait pour Masikoura.

Du cap de Sainte-Marie à la limite du pays des Antandrouïs, la pointe Barlow, indiquée sur toutes les cartes, la côte est absolument déserte. Ici commence le territoire des Mahafales; on ne trouve encore qu'un seul petit village avant d'atteindre l'embouchure de la rivière Masikoura, qui, aux époques de sécheresse, se perd dans les sables. Sur ce point, il existe un centre de population, centre d'un commerce analogue à celui dont les Antandrouïs ont offert un

exemple; notre voyageur se hâte de faire quelques études dans les environs. En s'acheminant vers la baie de Saint-Augustin, le village d'Itampoul se fait remarquer à quelques milles au nord de la Masi-koura, mais plus loin, le littoral est inhabité; sur une étendue de 40 kilomètres, une ligne de roches dressées comme une muraille haute de 2 à 3 mètres, sans cesse battue des vagues, rend fort difficiles les communications avec la mer. On revoit les grèves de sable, les villages se succèdent. Maintenant c'est le pays des Sakalaves; voici la baie de Saint-Augustin, où se jette l'Anoulahine, la belle rivière que notre vieil historien de Madagascar comparait à la Loire. Trois bourgades, Salar, Saint-Augustin, Tulléar, à l'embouchure de la rivière de Fihérenane, sont voisines. Fréquentée depuis plusieurs siècles par des navires étrangers, la baie de Saint-Augustin attire aujourd'hui le commerce de Bourbon et de Maurice. Avec un soin extrême, M. Grandidier visite la contrée; peut-être sera-t-elle le point de départ de la vaste opération qu'il a projetée. Il remonte le cours de l'Anoulahine pendant une cinquantaine de lieues pour atteindre le pays des Antanosses émigrés; ce n'est encore qu'une simple reconnaissance. Près de Tulléar, il se rend au village du chef de la tribu des Antifihérenanes et se lie d'amitié avec le roi Lahimerisa; c'est une relation dont plus tard il saura tirer parti. Il faut continuer à suivre la côte; de Tulléar à Manoumbé, une distance d'une quinzaine de lieues, il n'y a point d'habitations, tandis que de Manoumbé à Mounoundava, entre le 23° et le 20° degré de latitude, les villages sont nombreux; quelques-uns ont de 300 à 400 habitans, la plupart seulement 50 ou 60. Un peu plus arrosé, le pays s'embellit; on remarque une certaine fertilité, on voit des forêts.

La région du sud-ouest de la grande île africaine présente un contraste bien frappant avec la bande orientale. Sur une étendue de côtes d'environ 200 lieues, l'explorateur a observé partout un terrain plat simplement accidenté par des monticules de sable que les vents ont amassés; il n'a vu des montagnes que près de l'embouchure de l'Anoulahine. Du cap de Sainte-Marie à Mounoundava, on ne compte pas plus d'une dizaine de rivières; au nord de la baie de Saint-Augustin, la plus belle et la plus large est le Mangouka, qui peut fournir des avantages considérables à l'agriculture. M. Grandidier a déterminé la position de l'embouchure de cette rivière, jusqu'ici donnée d'une manière tout à fait inexacte, et il s'est assuré que des cours d'eau figurés sur des cartes n'ont jamais existé que dans l'imagination de géographes mal renseignés. A une médiocre distance des rivages du sud-ouest de Madagascar, il existe des lacs salés; à 12 lieues environ à l'est de Mounoumbé se trouve le



lac Héoutri, et l'on assure que les Sakalaves y pêchent les mêmes poissons que dans la mer. Presque partout le littoral est salubre; l'exception se manifeste seulement près des côtes où croissent en abondance des palétuviers, comme par exemple au voisinage de la ville de Saint-Augustin. Sur toute cette bande occidentale de la grande île africaine, la flore et la faune, vraiment pauvres, ont un caractère propre; c'est ainsi que dans ces régions déshéritées le voyageur a pu faire de très intéressantes découvertes pour l'histoire naturelle. Dans les bois des environs de Mouroundava, il a rencontré le fameux chat aux pattes d'ours dont nous avons parlé, un étrange sanglier d'espèce jusqu'alors inconnue, appartenant au type du sanglier à masque du Cap de Bonne-Espérance, mais de taille plus petite (1), et d'autres mammifères, différens oiseaux, des reptiles que jamais on n'a vus soit dans les belles forêts de la côte orientale, soit au fond des baies magnifiques du nord de la Grande-Terre.

De nos jours, on a beaucoup parlé des Ovas et des habitans de la côte orientale, à peine des habitans du sud et du sud-ouest; M. Grandidier n'a point parcouru une énorme étendue de pays sans observer les peuplades curieuses et peu sympathiques qui l'occupent: après les Antandrouis, les Mahafales, dont le territoire est compris entre la pointe Barlow et la rivière d'Anoulahine, les Sakalaves, répandus depuis cette rivière jusqu'au cap d'Ambre. Autrefois gouvernés par un seul roi, les Mahafales composent maintenant trois groupes. Les Sakalaves se partagent en nombreuses tribus: celles du sud, encore indépendantes; celles du nord, pour la plupart aujourd'hui soumises à l'autorité des Ovas. Chez les peuplades indépendantes, le roi exerce un pouvoir absolu; maître de la vie et des biens de ses sujets, il agit suivant son humeur ou son inspiration; aucune loi n'est en usage, aucune coutume traditionnelle n'est respectée. Souvent les affaires se traitent dans les assemblées des hommes libres, les kabars: les chefs décident, mais ils ne sont guère obéis; chacun entend se faire justice lui-même. Libre ou esclave, le Sakalave ne marche qu'armé de la lance ou du mousquet chargé; les assassinats sont chose ordinaire, et ils restent impunis jusqu'au jour où un parent de la victime tire vengeance sur le meurtrier ou sur un membre de sa famille. De tout temps signalés comme des gens cruels, cupides, adonnés aux plus grossières superstitions, comme d'audacieux voleurs, les Mahafales et les Sakalaves n'ont pas été améliorés par des relations plus fré-

(1) *Potamocheilus Edwardsii*, décrit par M. Grandidier. — On peut voir encore en ce moment ce curieux mammifère vivant à la ménagerie du Jardin des Plantes.

quentes avec les Européens. Les trafiquans et même les simples voyageurs doivent à titre de bienvenue donner une certaine quantité d'objets au roi et aux différens chefs; le paiement effectué, de nouveaux cadeaux sont réclamés les armes à la main. Ceux qui perdent patience devant cette insatiable rapacité s'exposent à de graves dangers; le pillage de navires et le meurtre des équipages se sont renouvelés dans ces dernières années.

Les contrées pauvres, arides, presque incultes, du sud et du sud-ouest de la Grande-Terre ont une très faible population; M. Grandidier estime que le nombre des Antandrouïs n'excède pas 20,000, et qu'il ne faut pas compter plus de 30,000 Mahafales, 50,000 Sakalaves antihérénanes, 50,000 Sakalaves antimènes. Le commerce ne saurait prendre une importance considérable avec de tels peuples; cependant des navires de Bourbon en reçoivent, outre de grandes masses d'orseille, des tortues (ces animaux ne sont pas rares dans les parages de Madagascar), des haricots, des salaisons; ils portent en échange des verroteries, des toiles, des marmites de fonte, des fusils à pierre et de la poudre. Les Mahafales et les Sakalaves, bien éloignés de l'insouciance habituelle des sauvages, sont animés d'un esprit mercantile extraordinaire, sans doute acquis au contact des Arabes, qui de temps immémorial viennent trafiquer sur la côte occidentale de la grande île africaine. Il existe un certain nombre de ports et de criques où les navires peuvent mouiller; ces refuges naturels qu'aucune carte ne désigne ne sont connus que des marins des îles Mascareignes.

De Mouroundava, que cette fois il ne devait pas dépasser dans son exploration du littoral, M. Grandidier, s'étant porté à 25 lieues dans l'intérieur des terres, atteignit Mahabou, maintenant occupé par un poste d'Ovas; il a tâché d'en déterminer la position géographique, et il a constaté au-delà du village la présence d'une petite chaîne de collines courant du nord-nord-est au sud-sud-ouest: premier indice d'un changement dans la configuration du sol à quelque distance de la mer. Six mois avaient été employés à l'étude d'une vaste région délaissée par les investigateurs; de précieux renseignemens étaient recueillis; le grand voyage projeté dans l'intérieur de l'île restait à exécuter.

### III.

Pendant ce séjour sur le territoire des Antandrouïs, des Mahafales et des Sakalaves, M. Grandidier s'était signalé par d'utiles recherches; géographes et naturalistes prennent déjà un vif intérêt à ses travaux. Si les espérances dès longtemps conçues n'ont pu en-

core être réalisées, désormais le persévérant voyageur ne doute plus de la possibilité du succès. Éloigné de son pays, de sa famille, de ses amis depuis cinq ans, il revient en France, se procure des instrumens, s'assure de tous les sujets qui méritent un examen attentif, et, vers la fin de l'année 1867, il se remet en route. Avec la connaissance acquise des localités, avec les relations qu'il a nouées, il pense avoir des facilités particulières pour traverser l'île en remontant la rivière d'Anoulahine; il commencera donc par aller revoir le roi Lahimerisa, qui l'a traité en ami. Un autre motif engageait notre compatriote à visiter de nouveau les contrées qu'il avait parcourues : des notes et des collections provenant des deux précédens voyages avaient été perdues dans un incendie. Arrivé à Bourbon, il faut attendre le départ d'un bâtiment pour la côte occidentale de Madagascar; mais, comme dédommagement d'un retard pénible, l'explorateur aura la bonne fortune de retrouver le navire qui l'a porté une première fois sur les rivages de la Grande-Terre. Avant de se rendre à la baie de Saint-Augustin, le navire touche à Yaviboule, sur la côte orientale, au nord du fort Dauphin; c'est l'occasion de faire une reconnaissance de la partie du littoral la plus fréquentée par nos anciens colons, et de rectifier à l'aide d'observations méridiennes des erreurs commises sur les cartes relativement à la place de plusieurs rivières. D'Yaviboule, le navire allait directement à la baie de Saint-Augustin, et M. Grandidier abordait à Tulléar le 20 juin 1868. Attachons-nous maintenant aux pas du voyageur. Ne songeons pas à le plaindre au sujet des ennuis qu'il a éprouvés, des obstacles qui à certaines heures l'ont désolé sans le rebuter, des fatigues qu'il a subies, de la fièvre dont il a souffert, des périls auxquels il a échappé; il va nous instruire de ce que nous ignorions tous encore sur cette terre, qu'un jour, par un sentiment d'orgueil, on voulut appeler la France orientale; c'est beaucoup d'honneur pour lui, et, quand l'honneur est acquis, on ne compte plus la peine.

Jeté à l'endroit préféré comme centre de ses premières opérations, le voyageur s'aperçoit qu'il n'a pas été oublié des Sakalaves : sa réputation est faite; aux yeux de la plupart des Malgaches, un homme qui manie des instrumens et regarde les étoiles, qui récolte des plantes et emporte des peaux d'animaux, ne peut être qu'un sorcier fort dangereux, et les sorciers, on les tue. Par bonheur, il y a des accommodemens possibles; la générosité est toujours un signe probable d'innocence. Notre compatriote, déjà familiarisé avec les mœurs, le genre de vie, les superstitions du misérable peuple sakalave, s'attache tout de suite à gagner la faveur des grands. Sa première visite est pour le roi Lahimerisa, qui règne sur le pays de Fihérane. Il le comble de cadeaux; charmé, le souverain n'hésite plus

à reconnaître dans l'homme blanc un véritable frère, il se lie avec l'étranger par le serment du sang. Plusieurs fois pendant son séjour au voisinage de la baie de Saint-Augustin, le voyageur fut appelé devant des kabars à répondre à des accusations de sorcellerie, mais la protection royale le couvrait, la bienveillance des principaux chefs faisait tomber les griefs. Les visites à Lahimerisa devaient avoir des conséquences heureuses de plus d'un genre. En revenant de la résidence royale, située sur les bords de la rivière Manoumbé, à Tulléar, l'explorateur aperçoit en un lieu qu'on appelle Amboulatsintra un petit marais; il s'empresse de faire renverser la fange, et à une faible profondeur on rencontre un amas considérable d'ossements fort extraordinaires, quelques-uns de proportions énormes. Il y avait en quantité presque toutes les pièces du squelette d'un hippopotame, des membres de l'oiseau colossal qu'on a nommé l'*æpyornis*, des tortues gigantesques, c'est-à-dire des animaux qui n'existent plus, des espèces absolument éteintes depuis une époque plus ou moins récente. Nous verrons bientôt le surprenant intérêt de cette découverte, qui fut annoncée à l'Académie des Sciences par M. Milne Edwards le 18 décembre 1868.

M. Grandidier se proposait de traverser l'île de Tulléar à Yaviboule; il avait reconnu la situation de cette dernière localité en touchant à la côte orientale, et une fois déjà il avait fait presque la moitié du chemin en se rendant chez les Antanososes émigrés. Les Antanososes sont en général d'assez bonnes gens; parmi eux seuls, on pouvait trouver des guides sûrs et des porteurs pour les bagages. Il n'y avait pas moyen de songer à prendre des Mahafales ou des Sakalaves capables de tout emporter, et de se débarrasser promptement du propriétaire, s'il se montrait trop gênant. A cet égard, notre compatriote était instruit par l'expérience; dans une circonstance, il avait été pillé par des Mahafales, et ne s'était pas échappé sans peine des mains de ces brigands. Plein de confiance dans la réussite de son projet, le géographe lève le plan de la baie de Saint-Augustin, mesure une base propre à servir de point de départ pour les relevemens trigonométriques qu'il devra exécuter, et s'occupe de l'hydrographie de la rivière Anoulahine. Il pensait se mettre en route très prochainement lorsqu'un soir, assis devant la porte de la hutte qu'il habitait à Tulléar, un bruit tout à fait inusité dans le pays des Sakalaves vint l'interrompre dans son travail. C'était le grincement d'un violon accompagné du roulement d'un tambour de bois, sujet de grande surprise, Malgaches les Ovas sont les seuls qui aient imité nos instrumens de musique, et les Ovas ne viennent pas en amis chez les Antifihéranes.

Tout ce tapage annonçait le prince antanosse Rabéfaner, qui

venait saluer le voyageur; pour marquer sa dignité, le seigneur malgache se faisait précéder de deux musiciens et suivre d'une nombreuse troupe d'esclaves. Rabéfaner est un chef de la province d'Anossi que les Ovas ont dépouillé de ses états, — un de ces chefs qui, n'ayant pas voulu se soumettre aux vainqueurs, sont venus s'établir avec leurs peuples dans les contrées désertes qu'arrose l'Anoulahine. M. Grandidier avait fait sa connaissance à l'époque de ses premières excursions dans le sud-ouest de Madagascar; il se louait du bon accueil qu'il avait reçu du prince, et celui-ci de son côté gardait un excellent souvenir de l'étranger, qui ne s'était pas montré avare de petits présents. Aussi le seigneur malgache, ayant appris le retour de l'Européen, s'empressait-il de lui apporter un cadeau de bienvenue; il avait mis quatre jours à faire le trajet de son village à Tulléar. Si l'amitié mène loin, l'intérêt mène bien plus loin encore; le brave prince avait d'ardentes convoitises, il espérait bien ne pas s'en retourner les mains vides. Notre explorateur tendit les bras à cet ami; devant passer sur son domaine, désirant engager des Antanosses pour l'expédition de Tulléar à Yaviboule, aucune visite ne pouvait lui être plus agréable. Le cortège étant trop nombreux pour entrer dans la hutte, la réception eut lieu en plein air; sur le sable, on étendit une natte, le Français et le seigneur malgache prirent place, l'escorte forma le cercle. Incapable de dissimuler longtemps, Rabéfaner aborda tout de suite la question des cadeaux. Pour toute réponse, M. Grandidier fit apporter un baril de poudre, un fusil, des grains de corail, des clous, plusieurs mètres d'indienne pour les femmes; la satisfaction du prince était au comble, sa joie gagna l'assistance. Le voyageur ayant annoncé qu'il avait ordonné de tuer un bœuf pour le repas du soir et que chaque homme recevrait une demi-bouteille de rham, la troupe entière des sauvages répondit à ces nobles procédés par des cris d'enthousiasme.

Profitant de la situation, M. Grandidier entretint Rabéfaner de son projet, et le pria de lui laisser une douzaine de ses esclaves; le chef malgache y consentit sur l'instant; les conditions du marché furent débattues et arrêtées. Délivré d'un souci, l'explorateur, se hâtant d'achever les opérations géodésiques qu'il avait entreprises, se trouva bientôt prêt à partir. La caravane se composait d'un Bet-simisarake actif, intelligent, ancien matelot devenu habile à préparer les objets d'histoire naturelle, — c'était le serviteur favori, l'homme de confiance, — ensuite d'un Cafre enrôlé comme chasseur, et des douze Antanosses, tous laids, très noirs, — ayant une grosse figure plate, le nez épaté, les cheveux touffus et crépus, divisés, selon la mode du pays, en une cinquantaine de petites tresses forte-

ment imprégnées d'huile, un corps vigoureux, un caractère docile et insouciant, beaucoup de rapacité. Les paquets qu'il fallait emporter étant réunis, la masse paraissait effrayante; il y avait les instrumens indispensables pour les travaux scientifiques : théodolite, boussoles, lunette astronomique, thermomètres, baromètres, appareil propre à mesurer les têtes des Malgaches, appareil de photographie, boîtes, tubes et papiers pour la récolte ou la préparation des plantes et des animaux; il y avait les provisions de bouche : du riz, des haricots et les ustensiles de cuisine; il y avait enfin la monnaie nécessaire pour acheter des vivres et l'amitié des chefs de chaque district, — quelle monnaie ! — la seule qui ait cours dans les régions du sud et de l'ouest de Madagascar : des fusils, des barils de poudre, des balles et des pierres à feu, des pièces de toile bleue, des verroteries, des patères, des dés, des clous. Cet énorme bagage, fléau de tout voyageur qui parcourt des pays barbares, devait être porté par douze hommes; il avait été impossible d'en engager un plus grand nombre. — A l'heure du départ, un peu de confusion était inévitable, chacun se précipitait sur les fardeaux les moins lourds; le maître dut intervenir pour faire une répartition convenable. Ayant pris du courage avec quelques bonnes rasades de rhum, les Antanosses partirent en suivant le rivage pour gagner les bords de l'Anoulahine. L'explorateur va faire le trajet par mer dans une pirogue; les Sakalaves de la côte sud-ouest manœuvrent avec une merveilleuse dextérité de fines, légères, élégantes pirogues à balancier. Creusées dans un bois tendre, ces embarcations sont si étroites et si longues qu'elles ne tiennent en équilibre que par le contre-poids d'un tronc d'arbre fixé au moyen de deux perches; une voile immense tendue à l'avant de l'esquif prend si bien le vent que la marche est d'une effrayante rapidité. Les pirogues chavirent assez fréquemment, et parfois les Européens acceptent avec peine ce mode de navigation; on s'y habitue néanmoins, et M. Grandidier, qui s'y était accoutumé, arriva très promptement sur la petite presqu'île de Tsaroundrane.

Cette presqu'île d'un mille carré de superficie, toute de sable, s'avance au nord de l'embouchure de l'Anoulahine. Un jour, assure-t-on, cette parcelle de terrain a été cédée à la France par le roi Lahimerisa, et le commandant d'un navire en a pris possession au nom de l'empereur Napoléon III. Si l'événement s'est accompli, il n'a causé aucune émotion en Europe. A la pointe de cette langue de sable, on voit un village, groupe irrégulier de trente ou quarante huttes, petites et misérables, faites de roseaux. Au moment où l'étranger vient de mettre pied à terre, on célèbre une fête; les femmes accroupies chantent et battent des mains, les hommes,

l'escopette et la sagaie en main, courent autour de l'assemblée en poussant des cris de sauvages et en tirant de temps à autre des coups de fusil, deux ou trois femmes dansent ou plutôt tournent sur elles-mêmes en faisant des contorsions qui passent pour des poses gracieuses. Ces divertissemens révélaient à l'observateur un des traits du caractère superstitieux des Sakalaves. Le chef du village avait été malade, son état de souffrance attribué à l'esprit malin; les chants et les danses qu'on exécutait le soir et le matin avaient pour objet de charmer l'esprit et de le rendre inoffensif. Tout le monde se trouvant fatigué, des esclaves conduisant un troupeau de bœufs vers le convalescent, celui-ci du bout d'une baguette désigna une génisse, — l'animal, alors devenu sacré, ne doit jamais être tué par la famille, tandis qu'après une invocation à l'Être suprême un bœuf est aussitôt sacrifié. Un morceau de la viande cuite sera offert aux ancêtres sur un petit autel en roseaux, et le reste de la bête distribué entre les assistans. L'explorateur avait mieux à faire que de s'occuper longtemps des cérémonies des Malgaches; le lendemain, il gravit les montagnes qui descendent jusqu'à la presqu'île de Tsaroundrane, et par un dernier tour d'horizon il acheva son étude hydrographique de la baie de Saint-Augustin. S'acheminant ensuite vers la vallée où coule l'Anoulahine, il traverse le bois de palétuviers qui entoure le village de Saint-Augustin, et arrive au bord du fleuve dont il se propose de tracer le cours. A l'embouchure, la vallée est large de 500 à 600 mètres : pendant les mois d'avril à décembre, le vaste lit de sable est presque à sec; à l'époque où les pluies d'orage se succèdent dans l'intérieur de l'île, la masse d'eau devient énorme, et empêche les polypiers de s'établir comme sur les autres points du littoral.

En remontant l'Anoulahine pour atteindre le pays des Antanosses émigrés, le voyageur, voulant donner tout le temps nécessaire aux travaux de géographie et aux recherches d'histoire naturelle, fait peu de chemin chaque jour. Autant que possible, il campe la nuit sur une île, afin d'éviter les surprises. Près des rives du fleuve s'étendent de vastes champs de haricots et de maïs : c'est la principale nourriture des Sakalaves; la pauvreté du sol et la sécheresse habituelle de la contrée ne permettent pas la culture du riz. Plus haut, on voit des arbustes, quelques arbres, surtout des tamariniers; des femmes et des enfans viennent en cueillir les gousses encore vertes. Triste régal, la pulpe peu abondante qui entoure les graines est aigre; mais si pauvre est le pays que des peuplades entières ne vivent pendant des semaines que de cette pulpe, dont on enlève l'acidité en la mêlant à de la cendre. La montée de l'Anoulahine n'est pas effectuée sans quelques alertes. Un soir retentissent les-

sons rauques d'une *antsive*, conque marine employée pour appeler les soldats aux armes, et dont les chefs seuls ont le droit de faire usage : l'alarme était légitime; on fut tranquilisé en reconnaissant au clair de lune la jeunesse d'un village voisin qui allait sur une île de sable se livrer à un jeu très goûté chez les Sakalaves. Jeunes gens et jeunes filles, formés en deux groupes, courent, se croisent, se poursuivent en improvisant des chansons; c'est une charmante occasion pour les filles de se laisser séduire, pour les rivales de s'injurier; pour les garçons de trouver le bonheur ou d'exercer une vengeance. Une autre nuit, l'affaire était grave, le voyageur manqua être pillé. Parvenu au village de Manansoufy, M. Grandidier retrouvait dans le chef du district un vieil ami. Tout de suite on se fit des cadeaux : le prince apportait un coq, et l'offrait après avoir arraché une plume et mis la tige dans sa bouche afin de bien prouver que la bête n'était pas ensorcelée; le naturaliste français donna deux verres de poudre. On ne s'attendrait pas à trouver des raffinements de gourmandise chez les Sakalaves; il en est cependant qui ne cèdent en aucune façon à ce que nous connaissons de mieux en ce genre. Aussitôt le coq jeté à terre, le cuisinier s'en était emparé, et, tenant l'oiseau par les pattes, un aide le plumait tout vif en lui serrant le cou. Notre compatriote ordonnant qu'on cessât le supplice, les Antanosesses se récrièrent, parce que, si la bête était plumée morte, la chair perdrait de sa délicatesse.

A peu de distance au-delà de Manansoufy, on quitte les états de Lahimerisa, le roi des Antifihéranes, et l'on entre sur le territoire des Mahafales, les plus insupportables des Malgaches, véritables vautours affamés de tout ce qu'ils aperçoivent. Les villages sont rapprochés sur les bords de l'Anoulahine. Sur la rive droite s'élève le mont Vouhibé; on le contourne, et bientôt après avoir traversé une petite rivière qui se jette dans le fleuve, on atteint le premier village antanosse, occupé par quelques esclaves chargés de la garde des bœufs. Au-delà, c'est une plaine sablonneuse ondulée que limite un affluent de l'Anoulahine, le Tahéra, dont les eaux sont utilisées pour l'irrigation de belles rizières, les premières qu'on rencontre en venant de la côte occidentale. Le voyageur arrive à Salavaratse, domaine de Rabéfaner, qui s'est fait connaître à Tulléar pour son amour des cadeaux. Le chef est assis devant la porte de son habitation, les gens de l'escorte s'agenouillent devant le maître; Rasane, la femme du prince, un peu gâtée par les empreintes de la petite vérole, se fait néanmoins remarquer de l'étranger par sa physionomie douce et gracieuse. Le lendemain, accompagné de Rabéfaner, notre compatriote poursuit sa route vers Saloubé, la capitale des Antanosesses émigrés; on peut



s'y rendre en suivant le cours sinueux de l'Anoulahine, mais le chemin direct longe d'abord le Tahéza et s'enfonce ensuite au milieu de collines nues et arides. Les mœurs, les usages, les superstitions du peuple, que Flacourt observa si bien il y a plus de deux siècles, n'ont pas changé. On s'arrête pour prendre le repas du matin, et le prince antanosse refuse de toucher à la volaille préparée par les gens de l'escorte : les Zafféramini, on s'en souvient, ne mangent que la viande des animaux tués par des hommes de leur caste; ils n'ont pas le même scrupule pour des pigeons verts et des perroquets noirs abattus par l'explorateur français. Tout en dévorant comme à des chiens le prince jetait les os à ses favoris, qui recevaient le présent avec des signes de joie. A l'approche de Saloubé, on distingue à la clarté de la lune, au bout d'une perche, une tête sanglante : c'est un Bares qui, la nuit précédente, s'est introduit dans l'enceinte pour voler des bœufs; pris, le misérable a été sur l'instant mis à mort, selon la justice expéditive des Malgaches. Zoumaner, le principal chef des Antanosses émigrés, réside dans le village : l'ardent désir qu'il manifeste est de se lier avec l'étranger par le serment du sang. L'avidité se dissimulait sous les démonstrations d'amitié; comme Rubéfaner, le prince de Saloubé se préoccupait des cadeaux qui devaient lui être offerts en pareille circonstance. Le voyageur avait trop d'intérêt à conserver les bonnes grâces du personnage pour ne point accueillir sa proposition. La cérémonie a lieu avec les bizarreries dont nous ont entretenus les anciens narrateurs des coutumes des Malgaches; l'acte consommé, princesses et princesses viennent en foule accabler l'Européen de félicitations, le saluant des noms de père, de fils et de frère. Notre compatriote tombe malade; Zoumaner entend le guérir au moyen de son talisman, et il arrive tenant en main un bout de corne de bœuf enjolivé de perles de verre, qui contient une bouillie noirâtre composée de tous les ingrédients et de tous les débris imaginables.

Dès son entrée chez les Antanosses, M. Grandidier avait appris que ce peuple était en guerre avec les Bares, ses voisins du côté oriental; très affecté de cette nouvelle, qui allait mettre obstacle à son voyage, il espérait encore que les hostilités cessaient bientôt, il attendit; sa patience s'épuisa, la lutte paraissait devoir être interminable. S'étant convaincu de l'impossibilité de passer sur le territoire des Bares, il prit la résolution de retourner à Tulléar et de tenter la traversée de l'île sous un autre parallèle. Les Antanosses affirment que le pays des Bares est un immense plateau; on n'a pas d'autre renseignement, et peut-être que longtemps, sur la carte de Madagascar, un vaste espace de la région du sud restera sans la moindre indication.

Revenu à la baie de Saint-Augustin, l'explorateur tenait à visiter, à 2 lieues environ de la côte mahafale, le lac salé de Mananpet-soutse, dont on l'avait beaucoup entretenu. C'eût été folie de s'aventurer dans ce pays de voleurs avec des instrumens ou des objets capables d'exciter les défiances et surtout les convoitises des indigènes, il fallut se borner à une simple reconnaissance. Le lac, qui est fort étroit, a sa pointe nord à peu près sous le 24° degré de latitude, et il s'étend dans la direction du sud sur une longueur d'environ 35 à 38 kilomètres; au contraire du lac Héoutri, très peuplé d'animaux marins, il paraît ne contenir aucun être vivant. Ayant entrepris de faire l'hydrographie de la rivière de Fihéréname, qui se jette dans la mer à Tulléar, M. Grandidier se trouvait à peine à 15 milles de la côte lorsque, malgré les ordres formels du roi Lahimerisa, les chefs sakalaves l'empêchèrent de continuer ses travaux. Chaque jour, les persécutions devenant plus menaçantes dans ce pays, le voyageur partit pour le Ménabé, prenant des latitudes tout le long de la côte, afin d'assurer ou de rectifier sur la carte la position géographique des points les plus importants.

La saison pluvieuse commençait. A cette époque de l'année, les voyages deviennent impossibles; les débordemens des rivières rendent les chemins impraticables, les moustiques s'abattent sur les hommes et les mettent au supplice. L'explorateur dut hiverner à Amboundrou, à l'embouchure du Mourondava; le printemps revenu, il se mit à étudier le cours du Tidsibon et du Mananboule, qu'on dit être les branches d'un même fleuve. Le Tidsibon est navigable pour des pirogues jusqu'à une trentaine de lieues de la mer, et peut-être aura-t-il un jour quelque importance pour les relations commerciales; une exacte reconnaissance de cette rivière offrait donc beaucoup d'intérêt. M. Grandidier n'a pu l'exécuter au-delà d'une vingtaine de milles; les cadeaux distribués au roi et aux principaux chefs de la contrée ne suffirent pas pour aplanir les obstacles, il fallut renoncer à voir le lac d'Andranoumène, situé sur la rive droite du Tidsibon, à 40 milles de la côte. L'explorateur continua sa route vers le nord; les difficultés augmentèrent, le géographe se voyait d'avance signalé comme un sorcier des plus dangereux. L'accès de trois petits états sakalaves compris entre le 16° et le 18° degré de latitude lui demeura absolument interdit; des négriers arabes, animés d'une haine féroce contre les Européens, et les Sakalaves obéissant à leurs suggestions, n'épargnèrent à notre compatriote aucun genre de vexations. Néanmoins, après déjà tant de déceptions, M. Grandidier ne désespérait toujours pas du succès de son entreprise; renonçant à se heurter indéfiniment aux obstacles que lui opposent les Sakalaves, il s'embarque pour Nossi-Bé, et de là il se rend à

Madsanga, sur les rivages de la baie de Bombétok, dont les Ovas sont aujourd'hui les maîtres. De là, le voyageur, qui sait maintenant à quelle circonspection il est tenu, s'il veut réussir, parviendra à faire la route entière jusqu'à Tananarive. Toujours surveillé, il doit renoncer aux grandes opérations géodésiques, — viser aux villes ou aux montagnes ne manquerait pas de laisser croire à des intentions criminelles; une escorte d'honneur, composée de huit officiers et de douze soldats, qu'on donne à l'étranger, est en réalité une escorte de gardiens qui ne le perdront pas de vue un seul instant. Le géographe, contraint de se borner à des observations qu'il explique aux Ovas par le besoin de régler sa montre sur le midi, se contente d'un simple relèvement à la boussole, exécuté avec assez de précision pour remplir sans graves erreurs les espaces entre les points fixés d'une manière rigoureuse.

La route que suivent les Ovas depuis la prise de Madsanga s'éloigne peu du Betsibouka, l'une des principales rivières de la grande île africaine, navigable pour des pirogues jusqu'à son confluent avec l'Ikioupa. On affirmait qu'il était possible d'arriver très près de Tananarive en remontant le fleuve; notre voyageur a reconnu l'inexactitude de l'assertion. Des pirogues remontent l'Ikioupa à quelques lieues au sud de la jonction des deux cours d'eau, mais il faut encore dix journées de marche à travers un pays désert et très montagneux pour atteindre la capitale de Madagascar. De Madsanga à Tananarive, rapporte M. Grandidier, on traverse les contrées les plus stériles, les plus désertes, les plus désolées qu'on puisse imaginer. On s'éloigne de la côte, et pendant sept jours il faut marcher au milieu de plaines arides; des arbustes rabougris très épars, de petits bois, quelques lataniers, ne suffisent pas à égayer le paysage. On atteint la grande chaîne granitique qui commence au port Radama, courant à peu près du 14° au 22° degré de latitude. C'est comme une mer de montagnes, et ces montagnes sont nues; à peine un peu d'herbe couvre le sol, de rares buissons sont accrochés aux flancs des ravins. Voilà bien les tristes solitudes dont a parlé autrefois M. James Cameron, le désert qu'on rencontre lorsqu'on s'achemine vers l'ouest après avoir franchi la limite du pays des Ovas. Une telle région est inhabitée et elle paraît inhabitable; aujourd'hui quelques postes d'Ovas sont échelonnés sur la route pour la facilité des communications entre Tananarive et Madsanga; les malheureux soldats n'ont pas d'occasions de se récréer, et le passant les plaint de leur sort. Le voyageur mit vingt-six jours à faire le trajet de la côte nord-ouest à la capitale.

La province d'Imerina, surtout dans la partie centrale, contraste avec les solitudes de la région occidentale; le pays, dont les Euro-

péens admirent les belles cultures de riz, à une population énorme. Dans la vallée, toute parsemée de collines, longue de 30 à 32 kilomètres et large de 18 kilomètres, où domine Tananarive, les villages sont à quelques centaines de pas les uns des autres. Arrivé dans la capitale, M. Grandidier fut présenté au premier ministre par notre consul, M. Jean Laborde, dont personne assurément n'a oublié les gigantesques travaux. Bien accueilli du ministre, fort de la protection d'un personnage aussi considérable, l'investigateur français a pu se livrer sans crainte aux observations astronomiques et aux opérations géodésiques nécessaires pour dresser la carte exacte de la province d'Imerina; il a visité le lac Tasy, la montagne d'Andringitra, les chutes de l'Ikioupa et tous les autres points les plus remarquables de la contrée. De Tananarive, il s'est rendu au plateau d'Ankaye, afin de reconnaître la source du Mangourou, le grand fleuve de la côte orientale; traversant ensuite plusieurs montagnes dans la direction du nord-nord-ouest, il s'est trouvé dans la vallée qu'habite le peuple antsihianaque. Avec un soin extrême, il a étudié le pays, observé les habitans, reconnu les contours du plus beau lac de Madagascar, le lac Alaoutre, qui s'étend sur une longueur de plus de 30 milles. Revenant par les montagnes qui bordent à l'ouest le plateau d'Ankaye, il rentra dans la capitale après avoir marché pendant vingt-trois jours. Ce retour était motivé par le désir d'observer en octobre et en novembre des occultations d'étoiles par la lune, afin de déterminer d'une manière exacte la position véritable de Tananarive, qui est restée fort incertaine. Le phénomène n'eut pas lieu alors, et, comme plus tard les conditions de l'atmosphère deviennent défavorables, le voyageur, remettant le travail à l'année suivante, partit en s'acheminant vers le sud pour se diriger ensuite vers la côte occidentale.

Il pénètre ainsi dans la province montagneuse des Betsil'cos, où la population est assez nombreuse. Les roches granitiques se montrent de toutes parts, en divers endroits, ce sont d'énormes masses de micasciste; la végétation n'est pas abondante, et de certains villages il faut aller à plusieurs jours de marche chercher le bois nécessaire aux constructions, mais de petites vallées, qu'arrosent une infinité de torrens, sont couvertes de rizières. Après un trajet d'une quarantaine de lieues dans la direction du sud, l'explorateur, tournant à l'ouest, passe plusieurs forts ovas et atteint Zanzine, où se termine l'immense massif des montagnes centrales. Au sortir de Zanzine, on entre dans le pays des Sakalaves antimènes, une vaste plaine coupée entre le 42° et le 43° degré de longitude par une chaîne étroite qui semble régner du nord au sud sur presque toute la longueur de l'île. Après vingt journées de marche, M. Grandidier par-

venait à l'embouchure du Mouroundava, et pour la seconde fois il allait hiverner à Amboundrou.

Le 15 mars 1870, le temps était superbe, le voyageur dit un dernier adieu à sa résidence d'hiver, et sur une pirogue à balancier il se rend par mer à l'embouchure de la petite rivière de Maïtampake, sous le 21° degré de latitude. Traversant un pays peu habité où continuellement des bandits enlèvent du bétail et des hommes, il arrive au fort Manza, le poste des Ovas le plus avancé au sud chez les Sakalaves, et il reconnaît une chaîne de montagnes de formation secondaire en avant du massif granitique. Il entre de nouveau dans le pays des Betsiléos, passant cette fois dans la région tout à fait méridionale, et se porte à la capitale de la province, Fianarantsoa, la seconde ville de Madagascar. Bientôt il poursuit le chemin vers la côte orientale; le paysage prend un autre aspect, les montagnes, comme entassées, sont en partie couvertes de forêts, le sol se montre fertile. Enfin M. Grandidier arrive à Mananzarine; en trente-neuf jours, il avait traversé en entier la Grande-Terre de l'ouest à l'est.

Des bords du Mananzarine, l'explorateur se dirige au sud en suivant la côte, et vient, aux rives du Matitanane, visiter le pays où, encore aujourd'hui comme au temps de Flacourt, vivent les descendants des Arabes qui à une époque reculée se sont établis sur le littoral de la grande île africaine; puis, remontant au nord jusqu'au Mangourou, sous le 20° degré de latitude, il étudie les lagunes et les canaux parallèles à la côte, il rectifie sur la carte la position mal indiquée de plusieurs embouchures de rivières, et note des criques, des ports, même des rivières, qu'on n'a jamais signalés. — Du village de Mahanourou, l'explorateur retourne à Tananarive par une voie qui n'est connue que des Malgaches; on traverse des vallées fertiles, une partie de la forêt d'Analamazaotra, et l'on passe au pied de montagnes abruptes. Dans la capitale d'Imerina, M. Grandidier réussit à faire les observations astronomiques qui le préoccupaient depuis une année; ses études sur le pays des Ovas étant achevées, il revient par la route ordinaire à Andouvourante, revoit Tamatave et la Pointe-à-Larrée avec l'intention de relier entre elles les différentes parties de ses travaux géodésiques, et à la fin du mois d'août 1870, se trouvant fatigué, il quitte Madagascar après un séjour de près de deux ans et demi, assez satisfait sans doute du succès de son entreprise, mais encore malheureux d'abandonner un champ d'exploration qui ne sera pas de si tôt épuisé.

## IV.

Les observations et les nombreux matériaux de divers genres recueillis par notre compatriote jettent un jour vraiment nouveau sur la grande île africaine, sur les populations de ce pays, sur plusieurs questions importantes d'histoire naturelle. Si des portions de territoire plus ou moins étendues de la Grande-Terre n'ont pas encore été visitées, toutes les contrées adjacentes sont à présent assez connues pour qu'on ait de l'ensemble du pays une notion très précise. Les investigateurs n'ayant vu que la côte orientale, ravis en présence d'une nature à la fois étrange et superbe, ont fait de Madagascar un délicieux tableau. On disait, il est vrai, que le littoral du sud et du sud-ouest est triste, misérable, désolé, mais on ne parlait que du bord immédiat de la mer. Lorsque dans le siècle actuel les Européens ont fréquenté le nord de l'île à l'est ou à l'ouest, chaque récit témoigna d'une irrésistible admiration pour les magnificences de ces rivages : la baie de Diego-Suarez, une des merveilles du monde ; la baie de Passandava pleine d'enchantemens ! On oubliait la description de l'amas de montagnes, les désespérantes solitudes de la région située à l'ouest de la province d'Imerina. Si les yeux se fixaient sur la carte, ils s'arrêtaient sur d'immenses espaces que personne ne connaissait, et l'imagination seule pouvait se donner carrière. Maintenant la réalité s'offre aux regards et à la méditation. Comme d'autres îles, Madagascar présente les plus prodigieux contrastes, et ce fait permettra d'expliquer bien des phénomènes. Ici, le pays possède les plus brillantes richesses de la nature ; l'homme sauvage peut vivre heureux sans travail, l'homme civilisé se procurerait toutes les jouissances imaginables de la vie matérielle, et, s'il avait les sentimens du poète, de l'artiste ou du savant, il rencontrerait à profusion les sujets qui élèvent la pensée ou charment l'esprit. Là au contraire, le sol est ingrat, les hommes, obligés d'arracher péniblement à la terre une nourriture insuffisante, paraissent condamnés à vivre éternellement à la façon des bêtes. Ailleurs, c'est pire : les roches sont nues ; il n'y a ni un peu de terre, ni un ruisseau qui rendent possible l'existence des hommes et des animaux ; sur la grande île africaine, la part de ces lieux désolés est immense.

Jusqu'ici, relativement à la configuration du sol de Madagascar, nous n'avions que des renseignemens assez vagues, et, à l'égard des grandes montagnes, d'autres observations d'un caractère scientifique que celles de M. Edm. Guillemin, bornées aux parties voisines du littoral. Avec M. Grandidier, nous prendrons une idée de l'en-

semble. L'île, toute montagneuse au nord et à l'est, paraît, au moins par comparaison, peu élevée au sud et à l'ouest. Si de la côte orientale on traverse la Grande-Terre vers le centre, pour se rendre à la côte occidentale, il faut bientôt gravir une première chaîne de montagnes arrivant jusqu'à la mer ou s'en écartant de quelques lieues, mais toujours parallèle à la côte du port Leven au fort Dauphin. Tantôt montant, tantôt descendant, on s'élève par degrés à la hauteur de 800 à 900 mètres; nulle part jusqu'à la ligne de faite, on ne trouve de terrain plat, il n'y a que d'étroits vallons et des ravins sillonnés par de petits torrens. Au pied du versant occidental, entre 19° 30' et 21° 30' de latitude, on arrive dans une vallée étroite et profonde, plus au nord sur un vaste plateau comme ceux d'Ankaye et d'Antsianake; vallons et plateaux ont été d'énormes cirques très tourmentés comme tout le pays environnant, convertis en lacs par les eaux pluviales, puis comblés par des éboulemens de terre argileuse et par l'humus provenant des détritiques de végétaux;—le phénomène se continue encore d'une manière très sensible en plusieurs endroits. De l'autre côté ou du plateau ou de la vallée commence la seconde chaîne des montagnes : sur une pente partout très abrupte, on atteint rapidement les sommets; c'est la limite de partage des eaux. Les torrens qui coulent sur le versant oriental vont se perdre dans l'Océan indien; ceux qui prennent leur source à l'ouest vont, après un parcours trois ou quatre fois plus long, se jeter dans le canal de Mozambique. Lorsqu'on a franchi la ligne de partage des eaux, loin de descendre, on entre dans la région la plus bouleversée, le grand massif dont la moindre altitude demeure à 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sur une largeur de 30 à 35 lieues, c'est un immense amas de montagnes qui ne s'étend pas vers le sud au delà du 23° degré de latitude; M. Grandidier en compare l'aspect à celui d'une mer houleuse. A la limite, la pente est très rapide; en peu d'instans, on se trouve dans une plaine, à 200 mètres au-dessus de la mer, — plaine sablonneuse, immense, large de 35 à 40 lieues, coupée dans le sens de la longueur du 16° au 25° degré de latitude par une ligne de montagnes, le Béhamara, plus à l'ouest et seulement vers le sud par une autre chaîne qui, venant se confondre avec la précédente sous le 26° degré de latitude, forme un vaste plateau, enfin par une chaîne plus ou moins voisine du littoral. La région du sud-ouest a échappé aux grandes convulsions qui ont amené les soulèvements des masses granitiques dans le nord, le centre et la partie orientale; elle ne s'est pas sensiblement modifiée depuis les jours de la période géologique secondaire.

La grande île africaine subit un changement qui s'opère avec

lenteur, mais aussi avec continuité : la côte orientale est minée d'une manière incessante ; le grand courant équatorial heurte violemment contre les rivages, désagrège les roches, entraîne les débris et jette le sable qui obstrue l'embouchure des rivières. En peu d'endroits, comme à Foulpointe et à Tamatave, où le courant se fait moins sentir, de petits récifs de coraux ayant pu se former arrêtent le travail d'érosion. Le caractère de la flore et de la faune nous disait que Madagascar, couvrant autrefois une vaste étendue de l'Océan indien, avait été un véritable continent ; l'observation du phénomène qui se produit sur la côte orientale en apporte une preuve directe. Si la Grande-Terre diminue à l'est, elle tend à s'élargir à l'ouest sans qu'il y ait compensation. Les eaux, assez tranquilles, permettent aux polypiers de s'établir près des rivages ; le sable de la mer, la terre et tous les débris arrachés aux montagnes que charrient les rivières se déposent sur les bancs de coraux, et de la sorte les estuaires se trouvent fermés ou comblés. La présence des lacs salés au voisinage de la côte occidentale, l'existence des animaux marins dans le lac Héoutri, sont donc parfaitement expliquées. Dans un avenir plus ou moins éloigné, des flots seront unis à la grande île : une foule de criques, la baie de Tulléar, sans doute même en partie la baie de Saint-Augustin, seront fermées ; près du littoral s'étendra une suite de lacs salés.

M. Grandidier a donné une attention particulière au tracé des cours d'eau : torrens, ruisseaux et rivières qui tombent dans l'Océan indien sont en quantité ; les torrens qui se jettent directement dans la mer se comptent par centaines. Les rivières de la région orientale, il est vrai, n'ont pas en général un long trajet ; seul, le Mangourou, dont la source est au pied du haut massif d'Aukaratra, fait exception. A l'ouest, les torrens serpentant et s'entre-croisant au fond des ravins de la masse des montagnes centrales forment un petit nombre de fleuves d'une largeur considérable ; dans la partie méridionale, on le sait, les rivières sont rares : sur des espaces de 15, 30, 60 lieues, il n'existe pas le plus petit ruisseau. Si l'explorateur, en parcourant plus de 3,000 kilomètres dans l'intérieur de l'île et au moins 2,000 sur les côtes, a étudié les reliefs du sol et s'est assuré de la direction des cours d'eau, avec le même soin il s'est attaché à déterminer la longitude et la latitude d'une infinité de points importants et à mesurer la hauteur des montagnes les plus remarquables. Maintenant l'auteur s'occupe des calculs et de la discussion de ses observations astronomiques et géodésiques. C'est ainsi, avec des élémens d'une valeur très certaine, que sera dressée la nouvelle carte de Madagascar : l'œuvre marquera un immense progrès dans la connaissance géographique de l'une des plus



belles îles du monde; elle servira les intérêts de la marine marchande. Aujourd'hui des capitaines de navires perdent souvent plusieurs jours à chercher un endroit de la côte mal indiqué, et les marins instruits par une longue pratique, fiers de leur avantage, se gardent bien de fournir aux autres le moindre renseignement.

Nous avons peu d'indications précises sur le climat de la grande île africaine, dont se louaient tant nos anciens compatriotes du fort Dauphin. M. Grandidier a tenu registre pendant plus de deux ans de la température à différentes heures de la journée, ainsi que de l'état général de l'atmosphère; ses observations conduiront à expliquer de curieuses particularités dans la distribution de certains végétaux et de plusieurs espèces animales. A Madagascar, les orages sont fréquents dans la saison chaude et les pluies très abondantes, le climat n'est pas le même à la côte orientale, à la côte occidentale et dans l'intérieur; mais jamais nulle part la chaleur n'est très intense ni le froid très vif. Au niveau moyen des montagnes du massif central, le thermomètre marque encore 6 degrés au-dessus de zéro dans les nuits les plus froides. C'est seulement sur les sommets des monts Ankaratra et sur quelques pics d'une élévation de 2,000 mètres que la température s'abaisse au degré de congélation, et le cas, paraît-il, est assez rare.

On a pu voir dans le cours de ce récit combien jusqu'à présent étaient restreintes nos informations relatives à la nature des terrains de la grande île africaine; de ce côté, les recherches de M. Grandidier commencent à répandre la lumière. Elles révèlent l'existence des terrains jurassiques sur une vaste étendue, et apprennent que le sol des montagnes de l'ouest et de toute la plaine occupant l'espace entre le massif granitique central et la mer appartient à la période géologique secondaire; elles prouvent la présence des terrains de l'époque tertiaire sur différens points, en particulier au voisinage de Tulléar, et de dépôts d'alluvions ou de terrains quarternaires en plusieurs endroits. De nombreux fossiles ont été recueillis par M. Grandidier; étudiés par un des naturalistes du Muséum, le docteur P. Fischer, ils rendent absolument certaine la détermination des étages de chacune des périodes géologiques. Ces fossiles, les uns identiques aux espèces qu'on rencontre en Europe, les autres très voisins, montrent pour les êtres des anciennes périodes de la terre une dissémination dont les faunes actuelles offrent peu d'exemples. L'explorateur de Madagascar s'est inquiété de ces fameuses richesses minérales qui ont toujours préoccupé les Européens; au milieu des massifs situés à 20 lieues au sud-ouest de Tananarive, il a reconnu de beaux gisemens de cuivre et de plomb, et il en existe assurément beaucoup d'autres. La province d'Imerina

possède des mines de manganèse, des filons de plombagine et, comme on l'a souvent répété, le minerai de fer en abondance. Des renseignemens plus précis sont difficiles à obtenir, car une loi encore en vigueur défend, sous des peines sévères, de rechercher les mines. Notre compatriote, plusieurs fois admis à l'audience de la reine de Madagascar et de son premier ministre, n'a pas perdu si belle occasion d'insister sur les avantages de l'exploitation des mines pour la prospérité d'un pays; mais les Ovas, tenus en défiance par l'exemple de la Californie, redoutent une invasion d'émigrans. Le voyageur français s'est efforcé de dissiper cette crainte, le ministre a promis de s'occuper de la question; peut-être dans un avenir plus ou moins prochain des ingénieurs européens seront-ils appelés par le gouvernement de Tananarive à faire une étude des mines de la Grande-Terre et à en diriger l'exploitation.

Comme nous l'avons montré, la végétation de Madagascar a beaucoup occupé les botanistes; à l'aide des matériaux rassemblés depuis le commencement du siècle et des observations consignées dans divers ouvrages, on pourrait présenter la flore de la grande île d'une manière déjà fort instructive. Cette flore sera en partie complétée par les espèces recueillies dans les régions nouvellement parcourues. Les rares plantes des contrées stériles offriront un intérêt réel, parce qu'elles doivent en général être très caractéristiques. Avec M. Grandidier, nous apprenons dans quelles limites est contenue la brillante et extraordinaire végétation si admirée des naturalistes. Sur la côte orientale, on le sait, elle commence près de la mer. Sur une largeur de 5 à 10 lieues, les forêts se succèdent presque sans interruption; elles s'étendent au nord et au nord-ouest, et du côté de l'ouest avec une ampleur moindre peut-être elles se prolongent très loin vers le sud à plus ou moins grande distance du littoral; c'est une sorte de ceinture. Un peu de végétation ne reparaît qu'à la source des torrens et des ruisseaux, flots de verdure perdus dans l'immensité des montagnes nues. Partout ailleurs, le sol est stérile; sur une terre dure croît à peine un chétif gazon, sur la terre argileuse rouge ne pousse pas un brin d'herbe. Si, comme dans la province d'Imerina et dans le pays des Betsiléos, il existe entre les montagnes quelques étroits vallons marécageux, par le travail des hommes, ils ont été convertis en belles rizières.

Les recherches de notre explorateur ont été particulièrement productives pour la zoologie. Des espèces de tous les groupes d'animaux ont été recueillies en abondance: beaucoup d'entre elles se trouvaient inconnues; ainsi des notions nouvelles ont été acquises sur la faune de Madagascar. Des individus de plusieurs types remarquables ont été apportés pour la première fois dans de bonnes condi-

tions pour l'étude, et des questions d'une haute importance scientifique ont pu être résolues. Des observations plus ou moins anciennes conduisaient à penser que sur la Grande-Terre certaines espèces végétales et animales habitent des régions très circonscrites; aujourd'hui le fait est bien démontré. Les jolis mammifères du groupe des lémuriens, indris et makis, si caractéristiques de la faune de la grande île africaine, ont été le sujet de remarques curieuses et de découvertes qui méritent d'être citées. Les indris sont du nombre de ces animaux attachés à un canton : l'espèce répandue dans une partie de forêt est remplacée un peu plus loin par une autre espèce, comme la première ne dépassant jamais ses limites ordinaires malgré l'uniformité apparente des lieux; les naturels l'affirment, et le voyageur a constaté l'exactitude de l'assertion. Des makis envoyés isolément en Europe, morts ou vivans, et placés dans nos musées, présentant de grandes différences dans la coloration du pelage et même dans la forme de la tête, avaient paru aux yeux des zoologistes être d'espèces bien distinctes. M. Grandidier ayant rassemblé et comparé quantité d'individus, il est devenu évident que les makis, en réalité peu nombreux en espèces, offrent des variations infinies. Chez quelques mammifères du même groupe, une queue singulière par le volume avait attiré l'attention; on apprend pour la première fois la signification de la difformité. Les chirogales, comme on les appelle, passent la saison sèche en état de léthargie; avant le sommeil, de la graisse s'emmagasine en quelque sorte en différentes parties du corps, et principalement autour de la queue, de façon à fournir les matériaux nécessaires à l'entretien de la vie de l'animal jusqu'au moment du réveil. Les lémuriens, nous l'avons dit, ont des ressemblances frappantes avec les singes, et en même temps des particularités très notables; d'après la seule considération des adultes, il paraissait à peu près impossible de saisir le véritable degré de parenté de ces animaux; les collections formées par l'explorateur de la grande île africaine ont donné à M. Alphonse Milne Edwards la facilité de faire une étude des makis à l'époque de la vie utérine, et de cette étude est sortie la preuve que la parenté entre les lémuriens et les singes est plus éloignée qu'on ne l'imaginait.

Le curieux chat aux pattes d'ours (1) avait été décrit d'après un jeune individu; les caractères demeuraient incertains, les recherches de M. Grandidier ont permis de les déterminer. L'existence de pachydermes à Madagascar restait problématique; elle a été démontrée par la découverte du petit sanglier à masque dans les

(1) *Cryptoprocta ferox*.

bois des environs de Mouroundava (1). La présence de mammifères de l'ordre des rongeurs était douteuse, elle ne l'est plus; au pays des Sakalaves antimènes, un gros rongeur herbivore a été rencontré (2). On ignorait si le crocodile des fleuves de la Grande-Terre était de l'espèce d'Afrique ou d'une autre; on sait à présent qu'il est d'une espèce particulière.

Depuis quelques années, les richesses zoologiques de Madagascar ont attiré des naturalistes sur ce coin du monde. Un savant hollandais, M. François Pollen, et un habile chasseur, M. Van Dam, après avoir visité les Iles Comores, sont venus fouiller les bois du nord de la Grande-Terre, et se sont avancés chez les Sakalaves de la tribu des Antancars. Plusieurs espèces d'animaux, jusqu'alors inconnues des zoologistes, ont été trouvées; des observations sur le pays et sur les habitans ont été consignées. La relation du voyage, écrite en langue française, est en voie de publication (3). Un investigateur anglais chargé d'une mission par un amateur des États-Unis, M. Crossley, est allé poursuivre la recherche des oiseaux sur les côtes du nord-est, et il a eu de bonnes fortunes (4). Les matériaux qui nous procurent la connaissance très précise de la faune de Madagascar se sont prodigieusement accumulés; les récentes découvertes fournissent de nouvelles preuves du caractère tout spécial de cette faune.

Nous venons de parler de l'état actuel, mais n'avons-nous pas dit qu'il était possible d'entrevoir un état antérieur, une époque où vivaient à Madagascar des animaux des plus remarquables dont les espèces sont maintenant éteintes? La découverte d'une fosse d'os d'hippopotames, de membres et d'œufs d'*apyornis*, de restes de tortues colossales, de coquilles ensevelies dans le sable des dunes, est une révélation. Tout le monde a entendu parler des œufs énormes, — six fois plus gros que ceux de l'autruche, — apportés à Paris il y a une vingtaine d'années, et qui sont exposés dans une vitrine des galeries du Muséum d'histoire naturelle. Ces œufs étaient parvenus, accompagnés de quelques fragmens d'os trouvés dans le même gisement, débris d'un oiseau de proportions extraordinaires auquel Isidore Geoffroy Saint-Hilaire donnait le nom d'*apyornis géant* (5). Lorsque le savant fit part à l'Académie des Sciences de

(1) *Potamochoerus Edwardsii*, Grandidier.

(2) *Hypogeomys antimena*, Grandidier.

(3) *Recherches sur la faune de Madagascar et ses dépendances d'après les découvertes de François Pollen et Van Dam*, Leyde.

(4) Les oiseaux découverts par M. Crossley sont décrits par M. Sharpe: *Proceedings of the zoological Society*, 1870-1871.

(5) *Apyornis maximus*. Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 15 octobre 1870, p. 695, les *Animaux disparus depuis les temps historiques*.

l'étonnante trouvaille, il avait l'espoir qu'un jour on rencontrerait l'oiseau vivant au milieu des solitudes alors inconnues de la Grande-Terre; un instant l'illusion fut partagée par tous les naturalistes. Elle s'est évanouie depuis les explorations de M. Grandidier; il n'y a certainement plus d'æpyornis à Madagascar, et autrefois, dans un temps plus ou moins éloigné, ces énormes oiseaux erraient en grand nombre dans la région du sud-ouest de l'île. Aucun doute à cet égard n'est permis. Des morceaux de leurs œufs apparaissent continuellement au milieu des sables. Il y avait plusieurs espèces d'æpyornis, de taille inégale, habitant les mêmes lieux (1); le voyageur en a recueilli des restes, derniers vestiges d'animaux d'un type étrange. A l'époque où vivaient les æpyornis, les hippopotames devaient être d'une abondance extraordinaire sur la grande île africaine; dans le petit marais d'Amboulatsintra, les os d'une cinquantaine d'individus ont été ramassés en peu d'heures. L'espèce, de dimensions notablement inférieures à celles de l'hippopotame du Nil, se distinguait encore par d'autres caractères très particuliers (2) : elle est absolument éteinte; jamais les Européens qui ont visité Madagascar, même au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle, n'ont entendu parler de l'existence d'hippopotames en ce pays.

Ce n'est pas tout; tandis que de nos jours les tortues assez variées qu'on observe sur la Grande-Terre sont de taille petite ou moyenne, autrefois, dans les fleuves que fréquentaient les hippopotames, se baignaient des tortues d'eau douce gigantesques, sur les sables où couraient les æpyornis se promenaient de grosses tortues terrestres, longues de 1 mètre à 1 mètre 1/2 (3). M. Grandidier pense que ces différens animaux pouvaient encore exister il y a deux ou trois siècles, comme le dronte de l'île Maurice, comme le solitaire de l'île Rodriguez; nous croyons qu'ils ont disparu à une époque infiniment plus ancienne. De grands animaux dont l'homme est contemporain ne sont pas les seuls qui se soient éteints. Dans le sable des dunes du cap Sainte-Marie et probablement de toute la côte du sud-ouest, des coquilles de mollusques terrestres se trouvent en immense quantité. Les unes, ayant parfois conservé une coloration, appartiennent à des espèces encore vivantes, les autres à des espèces anéanties : elles sont mêlées à des débris d'œufs d'æpyornis; cette circonstance est un indice de contemporanéité. Que

(1) Outre des membres de l'*Æpyornis maximus*, on a trouvé des restes de deux espèces plus petites de même genre, *Æpyornis medius* et *Æpyornis modestus*, d'Alphonse Milne Edwards et Grandidier.

(2) *Hippopotamus Lamerlei*, Grandidier.

(3) *Emys gigantea* et *Testudo abrupta*, décrites par M. Grandidier d'après les ossements trouvés dans le marais d'Amboulatsintra.

maintenant on se figure tous ces animaux : hippopotames, æpyornis de plusieurs sortes, tortues gigantesques, mollusques divers encore vivans, et la physionomie de l'ensemble de la faune de Madagascar sera modifiée d'une manière très sensible. Si alors on songe qu'à une époque notre sol était habité par les ours et les lions des cavernes, par les mammouths, les rennes, les *urus*, il sera permis de regarder comme vraisemblable que dans la période actuelle des changemens dans les conditions de la vie ont eu lieu sur la grande île africaine, de même qu'en d'autres parties du monde. Qu'un jour des investigateurs se mettent à fouiller les marais, le lit des rivières, les cavernes de Madagascar, et l'on verra sans doute en foule reparaitre à la lumière des formes animales disparues et des objets qui conduiront à rétablir des pages envolées de l'histoire de la terre. La merveilleuse découverte de M. Grandidier dans le marais d'Amboulatsintra est pour l'avenir le présage d'une immensité de découvertes.

Après la géographie, après l'histoire naturelle, l'explorateur de Madagascar s'est occupé avec prédilection de l'histoire des habitans de la Grande-Terre : familiarisé avec l'idiome, partout il a étudié les mœurs, les coutumes, les croyances, les superstitions; aux sources mêmes, il a recueilli des traditions. Les caractères physiques des différens peuples ont été observés à l'aide des moyens dont la science dispose; aucun genre d'investigation n'a été négligé pour remonter aux origines. C'est à présent qu'on juge si le voyageur a dû s'applaudir d'avoir séjourné parmi les Hindous et les Malais, d'avoir vu les nègres de la côte orientale d'Afrique, connu les Arabes de Zanzibar; il possédait des termes de comparaison indispensables pour l'étude des Malgaches. Entre les mains de M. Grandidier, la photographie a produit une œuvre du caractère le plus sérieux et le plus instructif. Nous n'avions pas l'idée d'une ville de Madagascar; des vues de Tananarive, vraisemblablement dessinées de souvenir et publiées dans plusieurs ouvrages, sont presque des images de fantaisie. Maintenant on va connaître l'aspect de la capitale des Ovas : voici dans son ensemble la populeuse cité bâtie sur la colline dont le terrain est inégal, la principale rue, laide et tortueuse, les ruelles, les cases entassées, celles des pauvres faites de terre, celles des riches en bois, parce que cela coûte plus cher, — devant les portes la pierre qui sert de marche, tout au sommet de la ville les habitations des hauts personnages, le palais de la reine avec son immense toiture, à côté la *Maison d'argent* avec son balcon, d'où la vieille Ranavalona donnait audience aux envoyés des nations étrangères, puis les demeures des ministres. Dans la direction du sud, un large espace vide est d'un effet détestable : c'est

un rocher; — en ce pays, on ne prend jamais la peine de niveler le sol. Dans la cérémonie qui s'accomplit à l'occasion du mariage de la reine apparaît dans une réalité saisissante le peuple presque barbare qui a reçu l'atteinte de la civilisation européenne; on sent la foule entre les haies des soldats habillés de blanc; un peu d'illusion, et l'on se croirait sur la scène elle-même. Des portraits d'hommes et de femmes de toute condition, de face et de profil, nous mettent pour la première fois dans une sorte de relation intime avec les peuples de la grande île africaine. A peine renseignés à l'égard de la physionomie générale des Ovas et de quelques individus de la côte orientale par les photographies de M. Ellis et de M. Charnay, nous pouvons aujourd'hui avoir une idée vraiment nette des signes caractéristiques des Malgaches, — Ovas, Betsimisarakes, Antanosses, Mahafales, Sakalaves.

On considère les Ovas, les uns vêtus à l'Européenne ou portant le costume militaire, les autres élégamment drapés dans un lamba; des yeux étroits et peu ouverts, des pommettes saillantes, des cheveux lisses et raides, dénotent bien une origine asiatique. On demeure frappé des différences de physionomie entre les plus hauts personnages : celui-ci porte la marque d'une certaine distinction, il est de race pure; celui-là semble vulgaire, il est sorti des plus humbles rangs, et le sang qui coule dans ses veines n'est pas sans mélange. Les femmes, reine, princesses ou autres, n'enchantent point par la beauté; celle qui gouvernait la maison du révérend William Ellis n'a pas été oubliée. Viennent les Betsimisarakes, habitants de la côte orientale; hommes et femmes avec une grosse face plate, un nez prodigieusement épaté, de grosses lèvres et une immense chevelure crépue, sont affreux, mais ils n'ont pas en général de mauvaises figures; l'explorateur de Madagascar les regarde comme des nègres océaniens, et il a plus d'une bonne raison pour défendre cette opinion. Les Antanosses ne sont guère mieux partagés que les Betsimisarakes sous le rapport des avantages physiques, peut-être ont-ils la même origine. Les Sakalaves, surtout les nobles, se distinguent au premier coup d'œil des autres Malgaches; ils présentent une certaine harmonie dans les lignes du visage; M. Grandidier est porté à croire qu'ils sont venus des rivages du Malabar. Des femmes de cette race, des princesses il est vrai, sont loin d'être sans charmes : pourvues d'une abondante chevelure, elles la partagent en une quantité énorme de petites tresses, et, courbant ces tresses en arrière vers le point central de la tête, elles donnent à l'ensemble l'apparence d'un soleil; pareille coiffure, qui exige plusieurs jours de travail, serait sans doute fort admirée dans nos salons. Une de ces nobles dames sakalaves a le maintien de la

personne qui ne doute pas de sa beauté; une jeune fille a l'air modeste et gracieux d'une enfant qui espère être trouvée jolie. Après l'examen de cette collection de photographies, on garde des sympathies et des antipathies comme si les personnages eux-mêmes avaient apparu.

Le voyageur a beaucoup observé les Arabes, dont nous avons déjà indiqué l'influence inmanifeste sur la population malgache tout entière; il a suivi cette influence dans chaque région, il est allé chez les Matitanes recueillir des documens, et il a rapporté des extraits des livres écrits en caractères arabes religieusement conservés dans cette tribu; on y trouvera sans doute des faits historiques fort curieux. M. Grandidier s'est efforcé d'arriver à une estimation aussi approximative que possible de la population actuelle de Madagascar; pour une si vaste terre, elle est faible, au plus 4 millions d'âmes, 1 million dans la province d'Imerina, 600,000 dans la province des Betsiléos, près de 2 millions sur la bande orientale; ensuite il ne faut pas compter plus de 500,000 pour les Sakalaves, Bares, Antandrouïs et Mahafales. Aujourd'hui les Ovas sont les maîtres de la moitié de l'île; des chefs encore indépendans gouvernent les parties du territoire que les premiers n'ont pas envahies, particulièrement au sud et à l'ouest, ou celles qu'ils ont perdues. L'avenir du pays appartient au gouvernement de Tananarive.

De précieux matériaux sont rassemblés; dans peu d'années, nous aurons une véritable histoire générale de la grande île africaine. M. Grandidier a présenté des notices sur son voyage à la Société de géographie et à l'Académie des Sciences; dans divers recueils, et le plus souvent de concert avec M. Alphonse Milne Edwards, il a publié les descriptions des animaux les plus remarquables qu'il a découverts. Ses collections sont déposées au Muséum d'histoire naturelle; bientôt elles seront une propriété nationale. Maintenant le voyageur prépare le vaste ouvrage qui fera connaître Madagascar d'une façon toute nouvelle. L'œuvre est immense, même avec le concours de quelques hommes spéciaux : douze ou quinze volumes et cinq cents planches suffiront à peine; mais la persévérance, les soins, le talent, les sacrifices nécessaires ne manqueront pas à l'exécution, L'œuvre achevée, chacun dira que l'explorateur de la Grande-Terre a bien mérité de la science et du pays.

ÉMILE BLANCHARD.



---

---

LES

# MISSIONS EXTÉRIEURES

## DE LA MARINE

---

III.

### LA STATION DU LEVANT,

---

I.

#### L'ARCHIPEL GREC ET LES COTES DE L'ASIE-MINEURE AVANT L'INSURRECTION.

De toutes les missions que le soin de nos intérêts extérieurs et le juste souci de notre influence ont imposées depuis soixante ans à notre marine, la plus délicate et la plus importante a été sans contredit celle qu'ont remplie dans les mers du Levant, de 1816 à 1830, les officiers successivement appelés au commandement de cette station navale. Il ne s'agissait au début que de rouvrir à notre commerce un trafic dont nous avions eu pendant deux siècles le monopole; mais bientôt la mission devint plus compliquée. Proscrit par le sultan, le pacha de Janina s'était mis en état de rébellion ouverte; il tenait en échec toutes les forces disponibles de l'empire. La vaste conspiration mystique qui couvait en Grèce choisit cette occasion pour éclater. Pendant que les populations chrétiennes se soulevaient de toutes parts, le fanatisme musulman appelait, pour les réduire, les milices asiatiques aux armes. Une sanglante anarchie menaçait dès lors sur le continent la sécurité de nos compatriotes, dans les îles celle de nos protégés, les Grecs du rit catholique. La piraterie, pendant ce temps, désolait l'Archipel. La navigation y était devenue pour les neutres plus périlleuse que sur

les côtes des régences barbaresques. Quant aux belligérans, ils ne s'accordaient de merci que lorsqu'ils y étaient contraints par la présence de quelque pavillon étranger. Il y avait donc, pour les navires de guerre qui composaient à cette époque la station navale du Levant, de nombreux griefs à redresser, de douloureuses infortunes à secourir. Les ressources dont nous disposions étaient malheureusement très restreintes, car la France se relevait à peine de ses ruines, et une rigoureuse économie présidait encore à ses dépenses. Nos capitaines se multiplièrent; leur activité trouva le moyen de pourvoir à tout. Sur ce théâtre, où les pavillons de la Grande-Bretagne, de l'Autriche et des États-Unis flottaient à côté du nôtre, l'opinion publique ne tarda pas à nous attribuer le premier rang. Nous l'avions conquis par notre loyauté, par notre prudence, par notre fermeté aussi exempte d'emportement que de faiblesse. Il y a là, pour qui sait apprécier à leur juste valeur les services rendus, une des pages les plus honorables de l'histoire de la marine française; c'est en outre une page presque contemporaine. A ce titre seul, j'éprouverais un vif plaisir à la raconter, car j'y retrouve les noms qu'a vénéérés et aimés ma jeunesse. J'espère qu'un intérêt plus sérieux justifiera l'étude à laquelle je me suis livré, et qu'il en sortira pour la génération gardienne de notre avenir plus d'un profitable enseignement.

Une flatteuse confiance avait mis entre mes mains la correspondance de l'illustre amiral dont le rôle a été prépondérant dans les événemens de cette époque, et qui par sa résolution a décidé, au moment critique, du sort de la Grèce; mais, bien que l'amiral de Rigny ait séjourné à diverses reprises dans le Levant, sur l'*Aigrette* du mois d'avril 1816 au mois d'octobre 1817, sur la *Médée* du mois de mai 1822 au mois de juin 1824, ses lettres n'ont toute leur portée et ne permettent d'embrasser l'ensemble de la situation politique qu'à partir des premiers jours de l'année 1825. J'ai cru qu'il était bon de remonter plus haut, de prendre les troubles à leur principe, la station à son origine. Le ministère de la marine a consenti à m'ouvrir ses archives. Je me suis ainsi trouvé en possession d'une masse de documens sous laquelle ma curiosité courait le risque de demeurer amplement satisfaite, mais ensevelie. Je m'en suis dégagé par un suprême effort. Peut-être aurais-je pu de ce long examen faire jaillir quelques clartés nouvelles sur des événemens qui à une autre époque ont passionné la France, et dont notre humeur mobile a méconnu, le jour où elle s'est ravisée, l'incontestable et légitime grandeur. Le moment n'eût-il pas été bien choisi pour essayer de refaire avec impartialité, et en s'appuyant sur des renseignemens certains, cette émouvante histoire? Ce qui avait cessé de nous toucher, ce qui nous trouvait dédaigneux, scepti-

ques, indifférens au sortir de combats victorieux, ne nous eût-il pas attendris quand nous étions nous-mêmes tout saignans encore de nos défaites? Quelque chose me disait que nous comprendrions mieux à cette heure l'émotion générale qui tout à coup s'empara de nos pères, gagna le cœur trop longtemps fermé des hommes d'état et finit par leur arracher, en dépit de tous leurs scrupules, une intervention que beaucoup d'entre eux jugèrent jusqu'au dernier moment imprudente et impolitique. M'appartenait-il pourtant d'aborder dans toute son étendue un sujet aussi vaste? Marin, j'ai pensé que j'étais appelé à parler avant tout de marine. Je me suis donc appliqué à borner mon récit. J'en dirai assez pour faire comprendre les causes, les péripéties et l'issue de la lutte; qu'on ne s'étonne pas si j'insiste sur les épisodes qui, par un côté quelconque, présenteront un intérêt maritime. Je reviendrai ainsi par une pente qui m'est depuis longtemps familière aux préoccupations d'où est née la première idée de ce travail. Je ne l'aurais jamais entrepris, si je ne m'étais flatté de le faire servir à l'instruction de ceux qui seront bientôt nos successeurs, de le faire tourner à l'honneur de ceux qui ont été nos guides et nos devanciers.

La composition et les opérations des flottes que la Grèce moderne opposa pendant sept années aux vaisseaux ottomans sont de nature à éclairer la stratégie navale de l'avenir tout aussi bien que celle du passé. Quand on voit des bricks de 200 à 300 tonneaux affronter les massives escadres sorties des Dardanelles, disperser et chasser devant eux, comme un troupeau de daims effarés, les corvettes, les frégates, les vaisseaux de 80 canons, on s'explique bien mieux la défaite de la grande *Armada* et la destruction des lourdes nefs de Philippe II par la flottille agile de lord Howard. Les longues lignes qui se foudroient pendant des heures entières sans qu'une artillerie impuissante réussisse à les entamer, les brûlots protégés par ces murailles mobiles qui tout à coup s'élancent à travers la fumée pour aller s'accrocher aux flancs des capitans-pachas, ces armées qui se déploient sur plusieurs lieues d'étendue, qui s'éloignent, se rapprochent, engagent ou cessent le combat, sans avoir besoin de recourir à notre appareil compliqué de signaux, tout cela nous reporte, en fait de tactique navale, à plus de deux siècles en arrière. Au spectacle de ces batailles rangées, où figurèrent souvent plus de cent navires, — batailles auxquelles il me semble avoir assisté, car le hasard leur donna, pour témoins des officiers que l'amiral de Rigny appelait ses élèves et que j'ai appelés mes maîtres, — les manœuvres des Blake, des Tromp et des Ruyter se sont éclairées pour moi d'un nouveau jour. Là cependant ne se borne pas l'intérêt que l'étude des combats livrés par les bâtimens d'Ipsara et d'Hy-

dra peut offrir. Dans cet Orient frappé de léthargie, il fallait s'attendre à retrouver les choses de la mer en l'état où les institutions et l'art naval du xvii<sup>e</sup> siècle les avaient laissées. Ce qu'il y a de piquant, c'est de voir la science nous ramener par un long détour au mode d'attaque pratiqué il y a cinquante ans par les Hydriotes, il y a deux cents ans par les Français, les Anglais et les Hollandais. Nous avons cuirassé nos navires et rendu de nouveau l'artillerie sans effet; nous en reviendrons nécessairement à l'emploi des moyens qui suppléaient autrefois le canon. Nos brûlots s'appelleront des bâtimens-torpilles.

Nous verrons donc encore des armées navales s'observer, se menacer longtemps avant de se décider à se joindre, puis tout à coup se ruer l'une sur l'autre, se traverser, se heurter, se confondre. En avant seront rangés les navires de haut bord, ceux qui seront de taille à combattre par le fer et par le choc, qui auront été construits pour briser ou pour écarter de leur proue les obstacles. Cette première ligne en couvrira et en conduira au milieu de la mêlée une seconde. Dans celle-ci se tiendront, dissimulés jusqu'au moment propice, les avisos munis de cônes explosifs, les chaloupes converties en engins destructeurs. Plus d'une de ces guêpes devra laisser son dard et sa vie dans la plaie. Les batailles futures exigeront des dévoûmens antiques. Peut-être alors ne sera-t-il pas inutile d'étudier de plus près les mouvemens par lesquels les grands amiraux du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle préparaient l'action de leurs brûlots, évitant de les envoyer à des sacrifices inutiles, les protégeant jusqu'au dernier moment et ne leur donnant à détruire que des vaisseaux déjà ébranlés. C'est alors aussi qu'on verra revivre plus d'un nom demeuré injustement obscur. On voudra savoir quels étaient ces capitaines à qui était réservée la plus rude besogne, d'où venaient ces enfans perdus dont le dévoûment n'avait part qu'à la peine sans pouvoir jamais aspirer à l'honneur, héros plébéiens qu'on retrouve dans tous nos combats jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, et qui, par ordre de Richelieu, recevaient des mains de l'archevêque de Sourdis des chaînes d'or pour avoir incendié dans la baie de Gues-tarie toute une flotte espagnole. La race de ces vaillans hommes ne peut être éteinte parmi nous. Aux plus rares courages cependant il ne faut pas demander l'impossible. Il est donc utile de bien préciser les hauts faits que l'on veut donner pour exemples, de rechercher soigneusement dans quelles conditions ces heureux traits d'audace ont été accomplis, et quelles ingénieuses précautions en ont assuré le succès. C'est à ce point de vue surtout que les exploits des marins grecs ont un droit spécial à notre attention.

## I.

Après au gain, enclins à la piraterie, sans pitié pour les vaincus, sans respect pour la foi jurée, la plupart des chefs intrépides qui montaient les navires d'Hydra, de Spezzia, d'Ipsara ou de Caxos ont plus d'une fois mérité les malédictions des neutres et excité notre indignation; mais les gueux de mer à qui les Provinces-Unies ont dû leur indépendance, les sîbustiers terreur des galions espagnols, les aventuriers qui ont porté les noms de sir Francis Drake, de John Hawkins, de Martin Forbisher, tous ces grands patriotes que nous contemplons aujourd'hui à travers un prisme, étaient-ils plus humains, plus désintéressés, plus scrupuleux observateurs du droit des gens que les compagnons indisciplinés de Miaulis? On peut fouiller les annales des temps passés et l'histoire des temps modernes; on n'y découvrira pas de figure plus noble que celle de Canaris, « le brave des braves, l'âme la plus franche et la plus loyale qu'il fût possible de rencontrer (1). »

L'inexpérience du compagnon de Paul-Émile n'a pas, comme l'a prétendu le poète, « fait tout le succès d'Annibal, » mais elle y a beaucoup contribué. La négligence des Turcs n'a pas moins favorisé l'audace des marins grecs. C'est là un point qu'il importe de ne pas perdre de vue. Lorsque les Hydriotes ont dû se mesurer avec les navires qui composaient le contingent algérien ou même avec ceux que leur opposait la flotte égyptienne, ils ont trouvé de tout autres conditions de combat. Si la flotte de Philippe II n'eût compté que des frégates de Dunkerque, les Anglais n'en auraient pas eu aussi aisément raison. On peut se montrer entreprenant sans danger avec un ennemi qui se défend mal, qui souvent même ne se défend pas. Cependant, si l'on veut se flatter d'imiter les Grecs dans leurs coups de main heureux, il faudra d'abord élever son cœur à la hauteur de leur héroïsme, car ils ont été héroïques, — je le prouverai par les témoignages les plus irrécusables.

Un écrivain anglais l'a fait remarquer avec raison : pendant longtemps, nous n'avons connu les habitans du Levant que par les portraits que nous en traçaient leurs rivaux commerciaux, — autant vaudrait dire leurs plus mortels ennemis. Il n'est pas surprenant que nous nous soyons habitués à les voir sous un jour peu favorable. Le ciel de la Grèce aurait-il donc perdu sa vertu et la plante humaine y aurait-elle dégénéré? Ni les peintres ni les sculpteurs ne seront de cet avis. Plus d'une tête de palikare ne déparerait pas la

(1) Rapport du commandant Le Ray, aide-de-camp de l'amiral de Rigny (Milo, 22 septembre 1825).

statue d'Apollon. Les vierges de Tine ou de Lesbos pourraient encore servir de modèle à Praxitèle. Il existe également sous ce ciel généreux et fécond des âmes dignes de la splendide demeure qu'elles habitent; mais la masse du peuple, — il serait puéril de le méconnaître, — se ressentira longtemps d'un passé désastreux. Jamais nation n'avait été enfouie sous une couche aussi profonde d'ignorance et de servitude. La renaissance de la Grèce est un phénomène dont l'histoire ne présentera probablement pas un second exemple, et qui ne saurait s'expliquer que par une vitalité exceptionnelle. On en demeurera convaincu, si l'on veut bien jeter avec nous un coup d'œil rapide sur les diverses phases que ce peuple avait traversées depuis le premier écroulement de l'empire byzantin.

La conquête étrangère a quelquefois rajeuni le sang des vaincus, semblable à ces masses planétaires qui devaient, suivant un système ingénieux, alimenter le foyer du soleil. Tel a été le caractère de la conquête de la Chine par les Mantchoux, de celle de l'Angleterre par les Normands. Pour la Grèce, quatre ou cinq fois conquise dans l'espace de quelques siècles, l'asservissement a toujours été sans compensation. La fin du moyen âge fut sans doute une poétique époque. Les chevaliers errans s'y partageaient les empires et donnaient des îles à leurs écuyers. Les princes d'Achaïe, les ducs d'Athènes et les ducs de Naxos, les capitaines de la grande Compagnie Catalane, ont rempli l'Europe du bruit de leurs prouesses. Pendant près de deux cents ans, le souvenir de ces soldats heureux a défrayé les romans de chevalerie et entretenu dans tous les cœurs bien nés une émulation généreuse; mais pour le bétail humain, qui n'avait d'autre lot que d'illustrer le blason de ses maîtres et de subvenir à la pompe de leurs cours féodales, l'occupation latine ne fut pas un moindre fléau que ne devait l'être le pouvoir des sultans. C'est même à ces temps reculés, à cette époque singulièrement embellie par nos fables, qu'il faut faire remonter la haine si violente que les populations orthodoxes n'ont cessé de montrer envers les catholiques. Percevoir des taxes et bâtir des forteresses, tel fut le principal, sinon l'unique soin des vainqueurs qui dépécèrent le patrimoine des Comnènes. Venise elle-même ne fit pas autre chose tant qu'elle resta maîtresse de l'île de Candie. Lorsqu'en 1685, profitant des embarras de l'empire ottoman et s'appuyant sur l'alliance de l'Allemagne, elle réussit à s'emparer de la Morée, sa politique ne paraît pas avoir eu de meilleures tendances. Aussi la population indigène repassa-t-elle avec une indifférence complète, après trente ans de domination vénitienne, sous le joug dont la sérénissime république avait prétendu la délivrer.

Cette indifférence, qui est la condamnation de la domination latine, ne saurait être en aucune façon l'apologie de la domination

musulmane. De tous les conquérans qui ont ravagé le monde, les Turcs ont été incontestablement les plus malfaisans. Partout où ils ont passé, ils ont flétri les âmes et rendu le sol stérile. Les récits des voyageurs du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle ne nous entretiennent pas des souffrances des Grecs; ils nous ont transmis le plus triste tableau de leur abaissement.

Les successeurs de Mahomet II n'avaient rien négligé pour abattre l'orgueil des vaincus. Ils voulaient des populations humiliées pour avoir plus sûrement des populations soumises. La distinction entre les chrétiens et les mahométans s'étendait aux moindres minuties. Un chrétien ne pouvait porter que des vêtemens et des coiffures de couleurs sombres. Il devait peindre sa maison en noir ou en brun foncé. S'il tuait un musulman, fût-ce pour sa défense, s'il frappait un shériff, c'est-à-dire un de ces descendans de Mahomet que distingue encore le turban vert, — et il y a des milliers de shériffs dans certaines villes de l'Orient, — il était le plus souvent mis à mort sans jugement et sur place. La plus juste querelle avec un croyant l'exposait tout au moins à une forte amende et à la bastonnade. Son témoignage était sans valeur devant la justice. C'est à peine si deux témoins chrétiens pouvaient espérer compter pour un seul. Ni les joies de la famille, ni un tranquille bien-être, ni l'exhibition même d'un faste insolent, n'étaient incompatibles avec cette situation dégradée. Gouvernés par leurs prêtres, taxés et administrés par leurs primats, « grands parleurs, grands railleurs et marchands très accorts, » les Grecs, s'ils n'avaient aucune liberté politique, n'en jouissaient pas moins des plus amples franchises municipales. Exempts du service militaire depuis que les musulmans avaient tenu à en assumer tout le poids, ils avaient des loisirs, et ces loisirs, ils les employaient « à boire et à festiner. » Quant à leurs femmes, « pompeuses au possible, vêtues d'étoffes de soie, la gorge découverte, les bras chargés de bracelets d'or, » elles allaient par les rues, traînant leurs mules brodées, sans songer à gémir d'être « esclaves du Turc, » et plus fières « de toute cette bravade » que honteuses de leur servitude.

Comment une telle résignation ne parvint-elle pas à désarmer la rigueur des sultans, et par quel excès d'ombrage le divan osa-t-il à diverses reprises concevoir le projet d'exterminer un peuple qui payait si régulièrement chaque année le droit d'exister? Le *karatch*, cet impôt de capitation que le Koran exige du vaincu qui veut rester rebelle à la foi musulmane, constituait le principal revenu du trésor public. Les Grecs s'y étaient soumis sans murmure, et continuaient de l'acquitter sans se plaindre. Pendant longtemps, ils ne vécurent pas moins que par une tolérance tacite, sous la menace constante du *fetva*, qui pouvait les faire brusquement disparaître de la surface

de la terre ; mais tout est sujet au changement en ce monde, et il eût été par trop singulier que les Turcs eussent le privilège d'arrêter la roue de la fortune parce qu'il leur plaisait de demeurer eux-mêmes immobiles. Leurs armées avaient naguère recruté leur meilleure infanterie au sein des populations conquises. Le sultan prélevait dans chaque famille chrétienne l'enfant le plus robuste et le mieux constitué pour le consacrer à la gloire du prophète. Ce funeste tribut, déjà tombé en désuétude, fut formellement aboli vers l'époque où les Vénitiens envahirent la Morée. Les janissaires étaient devenus insensiblement une milice bourgeoise ; ils voulurent devenir une caste héréditaire, et revendiquèrent pour leurs propres enfans la solde et les prérogatives réservées par les premiers sultans aux rejetons des nations infidèles. Les prétentions d'un corps qui ne devait pas être moins redoutable à ses maîtres qu'à l'ennemi étranger furent imprudemment accueillies, et le déclin militaire de l'empire suivit de près la mesure par laquelle Amurat IV fit droit à cette impolitique demande. Funeste à l'armée turque, dont la séve cessa ainsi de se renouveler, l'abolition du tribut imposé aux chrétiens depuis le règne d'Orkhan fut pour la race conquise un inestimable bienfait ; elle lui rendit toute sa fécondité. A dater de ce moment, on put prévoir le jour où la polygamie et un état de guerre presque constant laisseraient les Turcs en minorité dans la plupart des fiefs que, sous le nom de sandjaks et de timars, ils s'étaient constitués en Europe.

Heureusement pour les Osmanlis, jusqu'aux premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle les passions religieuses n'avaient point pris parti contre leur puissance. Le patriarche de Constantinople et le haut clergé soutenaient de tout leur crédit l'autorité chancelante du sultan. En la laissant ébranler davantage, ils auraient craint de seconder les projets de quelque puissance catholique. Les Vénitiens les ont même accusés d'avoir favorisé par leurs menées secrètes les rapides succès d'Ali Kumurgi, qui en 1715 n'employa que trois mois pour reconquérir la Morée. Cependant le ciel ne devait pas tarder à susciter aux successeurs d'Orkhan un ennemi cent fois plus dangereux que l'empereur d'Autriche ou la république de Venise, car cet ennemi était à la fois un réformateur hardi, un soldat ambitieux et un fervent champion de la foi orthodoxe. Vrai ou apocryphe, le testament de Pierre le Grand n'en est pas moins demeuré l'évangile politique de tous les hommes d'état moscovites, et ce testament comprenait dans ses moyens d'action les plus puissans l'agitation religieuse de la Grèce. Cette agitation, habilement entretenue par de nombreux agens, produisit à vingt ans d'intervalle deux soulèvemens qui furent cruellement comprimés. Sacrifiés en 1774 aux exigences de la paix générale, les Grecs furent une seconde fois



abandonnés en 1790 par la Russie, trop faible pour braver les menaces de l'Europe. Les Grecs suppliaient alors l'impératrice Catherine de leur donner pour souverain un de ses petits-fils. C'était leur liberté complète et leur autonomie qu'ils réclamaient lorsque quelques années plus tard le souffle puissant de la révolution française vint à passer sur le monde. Cette émotion resta sans conséquence; elle n'engendra que de nouveaux martyrs.

La dissolution de l'empire ottoman apparaissait cependant chaque jour plus imminente. Retranchés dans leur stupide et pompeuse gravité, les Turcs regardaient d'un œil indifférent le monde se mouvoir autour d'eux. Les autres nations perfectionnaient leurs armes, modifiaient leur tactique, faisaient de la guerre une science. Il y allait de la vie pour tout sultan soupçonné seulement de songer à s'approprier ces progrès. Les Turcs n'avaient gardé que l'orgueil du passé; ils en avaient perdu les vertus militaires. Si le fanatisme qui avait été jadis l'âme de cette nation se réveillait parfois, ce n'était pas pour la conduire contre les infidèles, c'était pour l'ameuter contre les réformateurs. Tout poussait donc un pouvoir usé à l'abîme. Les sultans ne dataient plus leurs décrets « de leur étrier impérial, » ils les dataient du sein des harems où la sédition les avait contraints de s'enfermer. Ces fantômes de souverains ne pouvaient que lâcher la bride à toutes les tyrannies locales. Aussi la situation des chrétiens s'aggravait-elle chaque jour davantage. Dans les villes, ils avaient à redouter les exactions des fonctionnaires turcs, dans les campagnes les violences des soldats vagabonds. Toute sécurité avait disparu, et la sécurité est la seule compensation que le despotisme étranger puisse offrir en échange de la servitude. Les femmes mêmes, d'ordinaire sacrées aux yeux du musulman, se voyaient exposées aux plus grossiers outrages; le culte, si efficacement protégé jusqu'alors, subissait des affronts qui lui avaient été épargnés au milieu de la plus grande effervescence de la conquête. En quelques années, le désespoir, la soif de la vengeance, eurent peuplé les montagnes de bandits. Ces klephtes avaient pour complices les nombreux mécontents que remuait jusqu'au fond du cœur leur audace. Tous les chrétiens d'ailleurs n'avaient pas été désarmés. La Thessalie et la Macédoine avaient leurs armatoles; les Maniotes occupaient le massif du Taygète, les Souliotes les gorges où l'Achéron prend sa source. La Grèce était donc enfin mûre pour une insurrection. Il suffisait que la Russie en donnât de nouveau le signal. Chose étrange, ce fut précisément la Russie qui, par les allures qu'elle venait d'imprimer à la politique générale, recula de cinq ou six ans l'explosion.

La sainte-alliance n'avait pas de plus fervent apôtre que l'empereur.

reur Alexandre, et cette ligue souveraine avait adopté pour principe le raffermissement de l'Europe sur ses anciennes bases. Tout ce qui avait existé avant la révolution étant réputé sacré, le sultan lui-même devenait à cette heure légitime; mais c'était en vain que les rois assemblés en congrès se flattaient d'étouffer à jamais dans le monde un fatal esprit de révolte. Ce que le successeur de Pierre le Grand, dans sa loyauté politique, se refusait à faire, il se rencontra un pacha musulman pour se charger bien plus sûrement encore de l'accomplir.

De tout temps, le pouvoir de la Porte avait été purement nominal sur quelques-unes des provinces de l'empire. La rébellion devait prendre un caractère infiniment plus grave le jour où elle gagnerait des territoires voisins du siège même du gouvernement. La révolte du pacha de Widdin avait eu pour conséquence indirecte en 1804 l'insurrection générale de la Servie; le Montenegro avait dû ses premiers progrès à la turbulence de Kara-Mahmoud, le gouverneur insubordonné de la Haute-Albanie. Les intrigues et les cruautés du pacha de Janina, dont l'autorité s'était successivement étendue sur la Thessalie, sur le Péloponèse et sur l'Épire, préparaient la grande levée de boucliers de la Grèce.

Tel était l'état des choses en Orient, telles étaient les dispositions des puissances européennes, rassurées par le calme apparent qui se manifestait partout à la surface, quand le gouvernement de la restauration, remis de ses premières secousses et n'ayant plus à surveiller sur les côtes de Provence les prétendus projets de débarquement du prince Lucien Bonaparte, sur les côtes de Corse la prise d'armes des insurgés du Fiumorbo, songea, au mois de février 1816, à trouver une frégate pour transporter l'ambassadeur du roi à Constantinople, et quelques navires de moindres dimensions pour protéger notre commerce renaissant dans le Levant.

## II.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans l'histoire de France une période plus sombre et plus mélancolique que celle qui suivit les cent-jours. Les archives mêmes de la marine ont gardé la trace du fâcheux état des esprits à cette époque. Ce qui augmentait le marasme général, ce qui pouvait expliquer jusqu'à un certain point l'irritation presque universelle, c'est que la France alors n'était pas seulement tirillée par des passions contraires, elle était en proie à la gêne, car son crédit n'était pas fondé encore.

Les échanges maritimes avaient joué un grand rôle dans la prospérité de l'ancienne monarchie. Le premier soin de la restauration devait donc être de rendre à notre commerce extérieur son essor et

de renouer les traditions qui l'avaient fait autrefois fleurir. Malheureusement notre absence avait été mise à profit, et, sur les marchés où jadis nous commandions en maîtres, nous trouvions à peine une place qui ne fût déjà occupée par nos rivaux. La navigation que nous faisons dans le Levant, avant la guerre qui nous avait fermé l'accès de toutes les mers du globe, se divisait en deux branches : la navigation directe entre Marseille et les diverses échelles, la navigation de cabotage connue sous le nom de *caravane*. La première occupait annuellement cent quatre-vingts navires montés par 2 ou 3,000 marins et portant à peu près 25,000 tonneaux; la seconde employait cent cinquante bâtimens d'un échantillon inférieur. Ces derniers armemens appartenaient aux divers ports de la côte de Provence compris entre Agde et Antibes. Ils allaient, laissés complètement à la discrétion de leurs capitaines, chercher fortune dans les états soumis aux lois du grand-seigneur. Leur absence durait dix-huit mois ou deux ans. Transportant d'une échelle à l'autre des marchandises et des passagers, ils couvraient de leur pavillon tout ce qui sous le pavillon turc eût été exposé aux attaques des galères de Malte. Leur campagne terminée, ils rapportaient à Marseille une cargaison qu'avaient généralement payée les profits de la caravane. Nous tirions ainsi chaque année près de 2 millions de francs de l'étranger, et nous donnions de l'emploi à plus de 1,500 matelots.

Cette navigation si avantageuse avait entièrement cessé pour nous. La suppression de l'ordre de Malte avait rendu la sécurité au pavillon turc. Pendant la guerre qui tenait nos bâtimens de commerce renfermés dans nos ports, les navires grecs parcouraient la Méditerranée sans crainte, abrités sous les couleurs respectées du sultan, ou profitaient de la faculté que leur avait ouverte en 1774 le traité de Kaïnardji d'emprunter le pavillon russe pour se rendre aux bouches du Danube et pour pénétrer jusqu'au fond de la mer d'Azof. A la faveur de ce double privilège, les Grecs étaient certains de pouvoir toujours naviguer sous un pavillon neutre. Tout au plus avaient-ils à redouter les assauts de quelque pirate barbaresque; mais leurs équipages étaient nombreux, leurs navires bien armés et réputés pour leur marche supérieure. Ils n'étaient pas seulement en état de faire de rapides traversées, ils pouvaient de plus affronter en chemin les mauvaises rencontres. C'est ainsi que, favorisés par les luttes intestines de l'Europe, les sujets chrétiens de la Porte s'assurèrent en quelques années le riche monopole du transport des grains de l'Égypte et de la Mer-Noire. Le commerce des épices avait donné aux provinces unies des Pays-Bas une flotte marchande qui se convertit rapidement en escadres de guerre; le roulage de l'Ar-

chipel préparait à la Grèce, pour le jour de l'insurrection, une marine non moins apte à se transformer.

Les îles d'Hydra, de Spezzia, d'Ipsara, de Caxos, étaient des rochers nus et escarpés; elles ne possédaient pas de ports ou du moins pas d'abris véritablement dignes de ce nom. Les navires devaient s'y entasser dans quelque anfractuosité de la côte, serrés les uns contre les autres, retenus immobiles par quatre amarres. Ces rochers mettaient cependant en mer chaque année près de quatre cents bâtimens dont le moindre jaugeait de 150 à 200 tonneaux. Entre les quatre îles que je viens de nommer, Hydra occupait plus que le premier rang. Il fallait lui reconnaître une importance à part. Jalouse d'Ipsara, personne n'eût songé à lui donner Ipsara pour rivale. Autant par sympathie que par humilité, Spezzia se rangeait sous sa dépendance. Spezzia en effet était, ainsi qu'Hydra, une colonie albanaise : Ipsara et Caxos avaient été peuplées par une race différente; on y parlait la langue romaine et les dialectes de l'Épire n'y auraient pas été compris.

L'île d'Hydra est très avantagusement située. Elle commande le passage qui met en communication le golfe de Nauplie et le golfe d'Athènes. Quelques colons albanais, fuyant les exactions du pacha de la Morée, vinrent s'y réfugier dans le courant de l'année 1730. En 1816, une population de 20,000 habitans, dans laquelle on comptait près de 10,000 marins, attestait sur ce roc désolé la puissance fécondante du commerce. Aucun luxe extérieur ne trahissait d'ailleurs la secrète opulence d'une race parcimonieuse et frugale. Le plus riche Hydriote mettait tout son faste à édifier près du bord de la mer une demeure construite sur le modèle des maisons génoises : au rez-de-chaussée, de vastes magasins renfermaient les marchandises; des caves voûtées ou des puits creusés dans le roc gardaient mystérieusement les monceaux de piastres.

Le gouvernement avait pris, au sein de cette communauté laborieuse, la forme vers laquelle il incline toujours dans la société albanaise. Les familles des premiers fondateurs s'étaient réservé les honneurs municipaux; elles avaient ainsi constitué à leur profit une oligarchie altière que divisaient malheureusement les rivalités les plus vives. Ces antagonismes donnaient naissance à de perpétuelles querelles; les Hydriotes sentirent la nécessité de les contenir par une autorité supérieure le jour où ils les virent ensanglanter jusqu'au parvis des églises. Ils demandèrent alors au capitain-pacha un gouverneur qui pût maintenir parmi eux une meilleure police. Ce magistrat suprême, accordé à leurs instantes requêtes, fut choisi parmi les notables de l'île; mais, quel que fût le titre dont on le para, il n'en resta pas moins un simple magistrat municipal, à

peine investi par la sanction de la Porte d'un peu plus de prestige.

Ce n'était pourtant pas chose indifférente que de s'être placé sous la protection spéciale du capitán-pacha. Le pouvoir de ce haut dignitaire s'étendait sur tout l'Archipel et sur une partie des côtes du Péloponèse. Le capitán-pacha ne commandait pas seulement la flotte, il était aussi chargé de l'équiper. Investi à cet effet des prérogatives dévolues jadis à nos amiraux, il recueillait le tribut des îles et y opérait les levées d'hommes que les circonstances rendaient nécessaires. Rien ne pouvait donc être plus précieux pour des insulaires que sa bienveillance. Les Hydriotes ne croyaient pas la payer trop cher en lui offrant chaque année de riches présens et en s'engageant à entretenir à leurs frais sur les bâtimens de la flotte ottomane, pendant toute la durée de la campagne d'été, un contingent de 250 marins. Le chiffre de cette dépense ne dépassait pas 80,000 francs; celui de la somme affectée à l'achat des présens 20,000 francs. C'étaient les seules taxes que payaient les habitans d'Hydra, affranchis de l'humiliant impôt du karatch.

On a comparé les îles albanaises aux anciennes villes libres de l'empire d'Allemagne. Le rapprochement est jusqu'à un certain point fondé. Le commerce suit instinctivement tout ce qui génèrait à un degré quelconque la liberté de ses allures. C'est ainsi qu'on peut s'expliquer comment, entre tant d'îles pourvues d'excellens ports, offrant par les seuls produits de leur sol un fret avantageux à l'exportation, la marine grecque avait choisi, pour y établir ses chantiers et pour y concentrer ses armemens, quatre flots qui n'avaient d'autre titre à cette préférence que l'absence de tout voisinage importun. Des colonies avaient pris racine sur une terre ingrate dont l'âpreté rebutait jusqu'aux plus humbles arbustes. Chypre, Candie, Rhodes, Stancho, Métélin, Samos, les douze îles dont se composait, sous le sceptre des empereurs byzantins, *le Thème* de la mer Égée, tous ces archipels sur lesquels avaient régné ou des ducs ou des princes, dont les rades avaient abrité des flottes, dont les villes avaient soutenu des sièges, languissaient au contraire sous la main de l'administration musulmane, et voyaient se dépeupler leur fertile territoire.

Une seule île avait échappé à ce destin funeste. Chio présentait un spectacle peu commun dans l'empire des sultans : on y jouissait en paix des fruits de son travail, et l'on y acquérait la richesse sans avoir besoin de se livrer à de douteuses industries ou à des spéculations hasardeuses. La distillation du mastic, la culture des vergers, faisaient de cette île fortunée un véritable Éden; mais Chio avait été gouvernée pendant deux cent vingt ans par une maison de commerce génoise, et le régime municipal sous lequel ses cam-

pagnes avaient prospéré n'avait subi après la conquête ottomane qu'une altération insensible.

Les plus heureux de tous les sujets chrétiens du sultan, les Chiotes, furent aussi longtemps les plus dociles. Beaucoup parmi eux avaient visité l'Europe; on les citait pour leur instruction et pour leurs vertus domestiques. Il n'était pas rare de rencontrer des Chiotes qui parlaient avec une égale facilité plusieurs langues. La pratique de la médecine leur ouvrit, vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, l'accès des honneurs officiels; des emplois importants furent créés pour eux. Les fils des riches marchands de Chio devinrent drogmans de la flotte et drogmans de la Porte, voïvodes des vastes provinces situées au-delà du Danube. L'élément grec eut ainsi une double issue pour arriver aux affaires. Les Chiotes partagèrent avec le haut clergé orthodoxe l'influence que l'intelligence et le travail finissent toujours par acquérir sur une orgueilleuse incurie.

Ce n'était pas avec cette île florissante, ce n'était pas davantage avec les autres groupes de l'Archipel que notre commerce, dont l'activité s'était toujours portée vers les côtes de l'Asie-Mineure, pouvait espérer de renouer des relations de quelque importance. Les îles de Métélin et de Candie fournissaient chacune de 25,000 à 30,000 mesures d'huile. Les navires d'Hydra et d'Ipsara suffisaient pour transporter ces produits à Trieste, en Italie et dans la Mer-Noire; des vins de liqueur, quelques cargaisons de fruits dont la culture était également propre au midi de la France, représentaient le seul fret que les autres îles auraient pu nous offrir. Nous n'avions ainsi dans l'Archipel grec aucun de ces intérêts positifs dont la protection eût justifié l'entretien d'une station navale permanente; mais notre pavillon y était alors appelé et retenu par des considérations d'un autre ordre.

De temps immémorial, la protection du culte catholique en Orient avait été un des attributs de la couronne de France. Ce droit, auquel la piété de nos rois avait toujours attaché le plus grand prix, nous créait des devoirs en même temps qu'une situation exceptionnelle. Se détacher de tout, laisser peu à peu, par une dédaigneuse indifférence, se relâcher les liens qui nous unissaient naguère aux autres peuples, eût été un triste moyen de rendre au nom français son prestige. La république elle-même, dans ses plus mauvais jours, avait continué de défendre les établissemens latins de l'Archipel contre les entreprises des autorités musulmanes ou des sectes chrétiennes dissidentes. Les Turcs sont naturellement enclins à respecter les traditions, surtout celles qui ont un caractère religieux. L'exercice du droit qui nous était conféré n'eût commencé à leur causer quelque ombrage que le jour où nous eussions tenté

d'affaiblir chez les catholiques le sentiment de leurs devoirs envers le sultan. La souveraineté du grand-seigneur devait rester intacte et dominer dans toute sa plénitude les débats dont il nous était permis d'entretenir le divan. Il y avait donc dans cette ingérence un dangereux écueil à éviter, un écueil contre lequel on ne pouvait trop mettre en garde nos agens politiques et nos officiers.

Les Latins de l'Archipel étaient fort portés à exagérer les effets de notre protection. Ce n'était plus assez pour eux de porter le nom et l'habit de Francs, qu'ils avaient hérités de leurs ancêtres vénitiens ou génois; pour se soustraire plus sûrement encore au paiement des contributions sous lesquelles gémissaient leurs compatriotes orthodoxes, ils prétendaient arborer la cocarde blanche. Nous avons le devoir de tempérer cet excès d'enthousiasme, et pourtant jamais plus touchant hommage n'avait été rendu à notre grandeur passée. Longtemps, aux yeux des Grecs, le véritable souverain de toutes les nations qui parlaient la langue franque avait été le puissant monarque résidant à Paris. Les croisés aux mains desquels étaient tombés Chypre et Jérusalem, les comtes et les princes qui s'étaient partagé les dépouilles des empereurs de Byzance, les chevaliers qui avaient soutenu avec un si merveilleux courage les deux sièges de Rhodes, ceux qui montaient encore à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle les galères ou les vaisseaux de Malte, les capitaines marchands de Cette et de Marseille, tous ces preux d'un siècle légendaire, tous ces trafiquans d'un autre âge étaient confondus dans les souvenirs des habitans du Levant sous une dénomination générale. Ils étaient Français au même titre que les compagnons de Baudouin, comte de Flandres, en vertu de la même illusion que les Anglais et les Écossais qui suivaient la bannière de Richard d'Angleterre. La position prépondérante qu'avait prise à Constantinople notre ambassadeur depuis le temps de François I<sup>er</sup>, l'éclat incomparable qu'avait jeté le règne de Louis XIV, l'activité de notre marine marchande pendant toute la durée du XVIII<sup>e</sup> siècle, le séjour prolongé de notre armée en Égypte, le bruit de nos victoires, le retentissement inusité de nos désastres, rien n'avait manqué pour confirmer chez les Grecs le sentiment de notre importance. La superbe assurance avec laquelle le nouveau chef de ce peuple vaincu reprenait sa place dans la famille des rois et y maintenait les prérogatives dues à l'ancienneté de sa race contribuait également à frapper les esprits. Notre pavillon ne pouvait se montrer nulle part sans y exciter des transports. On le saluait des mêmes acclamations, à Tine, qui avait été autrefois dans l'Archipel le siège de la domination vénitienne, à Naxie, qui était restée pendant trois cent soixante ans le centre des possessions ducales, à

Santorin, où florissaient nos plus anciens établissemens religieux, à Syra, où une humble communauté réfugiée sur un pic solitaire ne se croyait pas encore assez défendue par sa pauvreté, et ne cessait d'épier de l'inaccessible asile qu'elle s'était choisi l'approche toujours redoutée des forbans.

Il y avait en effet plus d'un motif pour que nos vaisseaux, repaissant au milieu de ces îles après une longue absence, y fussent les bienvenus. Le besoin d'une police maritime se faisait généralement sentir dans des mers que la flotte ottomane se bornait à parcourir une fois l'an, lorsqu'elle venait, du mois de juin au mois de septembre, recueillir le tribut payé par les insulaires. Les pirates avaient le champ libre pendant les deux tiers de l'année. Les côtes de l'Archipel n'avaient jamais été sûres, et il fut un temps où, sous prétexte d'y faire la guerre aux Turcs, les bandits de toutes les nations s'y donnaient rendez-vous. A l'issue des grandes luttes de l'empire, ce fut ailleurs que la piraterie cosmopolite alla déployer son drapeau; elle choisit de préférence les canaux et les débouchemens des Antilles. Dans l'Archipel, on n'était point exposé à rencontrer de ces hardis croiseurs en haute mer, mais on n'était pas arrêté par le calme, aux abords surtout du cap Matapan ou du cap Saint-Ange, sans courir de sérieux dangers. Il y avait toujours dans ces parages quelque barque embusquée pour guetter les navires au passage. Dès que le signal convenu avait été donné, les labourers se hâtaient de quitter la bêche ou la charrue et redevaient pirates pour avoir leur part du butin; satisfaits de celui qu'ils pouvaient emporter, ils se contentaient généralement de dévaliser leur victime à la hâte. D'autres fois cependant l'expédition prenait un caractère plus sérieux; le navire capturé était conduit dans quelque île écartée. Là on rançonnait de son mieux l'équipage, et l'on visitait le fond de cale à loisir. Les primats de l'île étaient trop heureux, si, se voyant en nombre, les brigands ne cédaient pas à la tentation d'opérer sur leur territoire une descente.

Cette basse piraterie, qu'il n'était pas au pouvoir de nos navires de guerre d'extirper, puisqu'elle n'affrontait jamais leur présence, ne dénotait pas seulement un manque absolu de répression, elle indiquait déjà le profond mépris où était tombée l'autorité du sultan. Je ne citerai qu'un exemple des épreuves auxquelles une semblable désorganisation exposait la navigation neutre et les sujets paisibles de la Porte, mais cet exemple suffira pour faire apprécier la situation morale où la grande insurrection de 1821 allait trouver l'Archipel.

Dans les premiers mois de l'année 1815, un bâtiment de commerce français, tombé au pouvoir des pirates de la côte du Magne,



fut amené par la barque qui s'en était emparée au mouillage de l'Argentière. Cette île peu considérable est située à l'entrée de l'Archipel, presque en face du port de Milo. Avant la révolution, elle avait été le poste avancé où nos navires de guerre venaient prendre des pilotes, le lieu que l'ordre de Malte avait choisi pour y faire reposer ses caravanes. Les forbans consentaient à relâcher leur prise moyennant le paiement immédiat d'une rançon. Le capitaine acceptait les conditions qui lui étaient faites et se félicitait déjà d'en être quitte à ce prix. Pour se procurer la somme exigée, il s'était mis en relation avec les primats. Tout allait donc à son gré; les bandits seraient satisfaits et l'équipage capturé serait libre; mais il se trouva un homme pour s'indigner d'un pareil compromis et pour refuser d'y prêter les mains.

Cet homme, toute la marine du Levant l'a connu, et plus d'un officier vit encore qui pourrait témoigner de son zèle. D'origine française, il a été jusqu'à la fin de l'année 1840 vice-consul de France à Milo. M. Brest, — tel était le nom de cet énergique champion de nos droits, — appartenait à une famille qui, de père en fils, avait exercé les honorables et lucratives fonctions de pilote du roi dans les mers du Levant. Il n'eut pas plus tôt appris le grand événement qui venait de replacer l'héritier de saint Louis sur son trône qu'il se crut à son tour en droit de réclamer les prérogatives et les émolumens dont avaient joui ses ancêtres. Le pilote du roi résidait d'ordinaire à l'Argentière. Il n'était pas chargé de conduire lui-même nos navires, il devait leur fournir des pilotes grecs dont il pût répondre. Investi des immunités consulaires, c'était un personnage. Le souvenir d'une famille qui avait occupé pendant près d'un siècle un poste de cette importance ne pouvait s'être évanoui dans le court espace de vingt ans. Les habitans de l'Argentière virent donc sans grande surprise M. Brest arriver inopinément dans leur île et s'y proclamer, de son autorité privée, « agent français provisoire. » Installé depuis quelques mois à son poste, et prenant au sérieux les devoirs de sa charge, M. Brest s'opposait à un arrangement qu'il jugeait contraire à la dignité du pavillon du roi. Pour soutenir son dire, il s'était empressé de rassembler les primats et les notables. Il les avait harangués et était parvenu avec leur aide à faire prendre les armes aux habitans. Les bandits, de leur côté, n'avaient pas tardé à perdre patience; ils débarquèrent en force sur la plage. M. Brest les repoussa, leur tua quelques hommes et leur fit dix-sept prisonniers. De retour à leur bord, les pirates, laissant le bâtiment français à la disposition des vainqueurs, se hâtèrent d'appareiller.

Ils étaient partis, mais en se promettant bien de revenir. Ils reparurent en effet le 22 juin 1815 avec trois *mistiks* montés par plus

de 200 hommes. Un ultimatum fut adressé à M. Brest. Trois chefs l'avaient signé, Catramatto, Francopolo et Loyo. Si dans trois quarts d'heure l'agent français n'avait pas payé la somme de 40,000 piastres, s'il n'avait pas relâché les dix-sept hommes qu'il avait pris quelques mois auparavant, il devait s'attendre à être haché en morceaux. Sa femme et ses enfans auraient le même sort; ceux qui lui écrivaient boiraient son sang. L'eût-il voulu, M. Brest n'était plus en mesure de satisfaire les forbans. Les prisonniers que ces bandits réclamaient, il les avait livrés à M. de Mackau, le jeune et brillant capitaine du brick *l'Alacrity*. Celui-ci les avait transportés à Smyrne et remis au musselin. Le musselin les avait envoyés à Boudroun, l'ancienne Halicarnasse, où les chevaliers de Rhodes avaient eu jadis leurs chantiers et où le grand-seigneur faisait en ce moment construire une frégate. Il n'y avait donc plus qu'un parti à prendre, attendre les scélérats de pied ferme. C'est ce que fit de nouveau M. Brest; mais le sort cette fois ne lui fut pas favorable. Il fallut battre en retraite et s'aller enfermer dans les maisons pour y soutenir un véritable siège. Suivi de sept hommes, M. Brest avait pris position sur la terrasse de la demeure consulaire, et y avait arboré le pavillon du roi. Après trois heures de combat, on lui proposa de capituler. Il aurait la vie sauve, mais on exigeait qu'il livrât sa femme et ses enfans. On devine aisément quelle fut sa réponse. Il reprit avec plus d'énergie la fusillade. Les brigands parvinrent enfin à enfoncer une porte de la maison et à mettre le feu au plancher. M. Brest n'eut que le temps de s'échapper avec trois Grecs, seuls survivans de sa petite troupe. Il saisit la drisse du pavillon, et se laissa glisser le long d'un mur qui donnait sur la campagne.

Pendant ce temps, sa femme, épuisée de fatigue, en proie à toutes les tortures de la faim et de la soif, errait dans les montagnes. Elle avait fui, emportant dans ses bras deux enfans en bas âge; elle nourrissait le plus jeune. Bien que l'autre fût sevré depuis longtemps, elle lui donna également le sein, et durant quarante-huit heures le lait maternel fut le seul aliment qui soutint ces deux frères existences. Vaincue par d'intolérables tourmens, cédant à la soif, plus forte que sa terreur, M<sup>me</sup> Brest osa enfin se rapprocher du village. Le chasseur du désert s'embusque près de la source où il sait que viendront boire les bêtes fauves. Les forbans attendaient la fugitive dans le voisinage du seul puits qui existât sur cette partie de l'île. Ils se montrèrent dès qu'ils l'aperçurent, la saisirent et l'entraînèrent avec ses deux enfans sur le bord de la mer. Là, ils lui firent subir les plus odieux traitemens. Les uns lui versaient de l'huile bouillante sur la poitrine, pour lui faire avouer où était caché son mari; d'autres la menaçaient de couper en deux ses enfans, si

elle s'obstinait à ne pas révéler la retraite de M. Brest. La constance de la pauvre femme finit par lasser la férocité des brigands. Ils s'abouchèrent avec les primats et offrirent de rendre la liberté à cette famille si digne de compassion aussitôt qu'ils auraient touché une rançon de 6,000 piastres. Secrètement averti, M. Brest parvint à rassembler la somme demandée, et les forbans consentirent à lâcher leur proie. M<sup>me</sup> Brest fut jetée sur l'île de Milo dans un état de nudité complète. Quant au malheureux agent consulaire, traqué pendant trente-trois jours, se cachant dans les broussailles, se réfugiant la nuit dans quelque caverne, il parvint à déjouer toutes les poursuites et réussit enfin à gagner Milo. Il y avait rejoint sa femme et ses enfans; mais Milo ne lui sembla pas un asile assez sûr. Il se fit conduire avec sa famille à Siphante. Le premier navire étranger que les vents du nord amenèrent en relâche sur les côtes de cette île lui fournit le moyen de passer à Constantinople.

Il n'eut pas plus tôt touché les rives du Bosphore, qu'il s'empressa d'aller porter sa plainte à l'ambassadeur de France, récemment débarqué lui-même; mais quelle réparation l'ambassadeur pouvait-il espérer de la faiblesse d'un gouvernement qui assistait impassible à de pareils drames? Le représentant du roi Louis XVIII ne demanda justice qu'à la station française. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, justice était faite. La frégate la *Galatée* avait fouillé tous les coins de l'Archipel, exploré tous les canaux, expédié ses embarcations dans les moindres criques. On n'avait encore découvert aucune trace des brigands signalés à notre vindicte. On finit par apprendre que les misérables étaient revenus à Milo. Des guides sûrs conduisirent nos marins jusqu'à l'entrée de la grotte qui servait de repaire à Catramatto et à quelques-uns de ses compagnons. Surpris dans leur bauge, les pirates firent peu de résistance. On les livra au gouvernement turc, mais en lui recommandant de les mieux garder que les dix-sept prisonniers remis par M. de Mackau. La captivité de ceux-ci en effet n'avait pas été longue. Ils avaient enlevé un bateau sur la plage de Boudroun, gagné dans cet esquif les côtes de la Morée et pillé en route deux navires de commerce. Ce fut par ces bâtimens qu'on eut de leurs nouvelles.

Certes ce n'est pas du courage de pareils bandits qu'une nation opprimée peut attendre sa délivrance. Il n'était cependant que trop facile de prévoir ce qui se passerait le jour où une lutte mortelle s'engagerait avec la Turquie. Le patriotisme aux abois n'est pas toujours le maître de répudier le concours des plus tristes auxiliaires. Les écumeurs de mer devaient fatalement s'imposer aux flottes de la Grèce, comme les klephtes de la montagne à ses armées. Ils apporteraient avec eux, sur des navires qui n'étaient pas seulement redoutés du croissant, leurs instincts féroces et leurs ha-

bitudes de pillage. On les verrait partout semant le désordre, donnant le signal de la débandade et l'exemple de l'indiscipline, déshonorant la cause qu'abandonnés à eux-mêmes ils auraient été impuissans à servir. Ces compromettans ouvriers ont été l'écueil de plus d'une grande œuvre; mais les crimes de quelques croiseurs isolés n'empêcheront pas la postérité de rendre hommage à l'habileté, à la ténacité déployées par la marine grecque pendant la guerre de l'indépendance. En 1790, l'héroïsme de Lambro Canziani n'avait pas suffi pour racheter les excès de ses compagnons. De 1821 à 1827, il y a eu plus de dévouement et de sacrifices qu'il n'en eût fallu pour étouffer la voix des détracteurs de la Grèce.

### III.

Le comte de Moncabrié, capitaine de vaisseau, fut le premier officier que, sous la restauration, on vit investi du commandement en chef de la station navale du Levant. Dès le mois d'avril 1816, il avait été chargé d'aller embarquer à Bastia, sur la frégate la *Galatée*, qu'il montait, M. le marquis de Rivière, relevé de ses fonctions de gouverneur de la Corse et nommé ambassadeur du roi à Constantinople. Arrivé dans le Levant, le marquis de Rivière passa sur la corvette l'*Émulation*, que commandait à cette époque le lieutenant de vaisseau Regnault de La Susse. L'*Émulation*, déguisée en navire de commerce, franchit les Dardanelles, défila tranquillement sous les murs du sérail, et ne s'arrêta que devant les quais de Therapia. Le comte de Moncabrié et plusieurs officiers de la station avaient également pris passage sur la corvette. Ils firent partie du cortège qui accompagna l'ambassadeur lorsqu'il se présenta devant le sultan. Le marquis de Rivière avait voulu donner à la cérémonie de son investiture l'éclat des anciens jours. Les puérités de l'étiquette ne sont pas à dédaigner avec les Orientaux. Le divan pouvait être tenté de croire notre puissance à jamais anéantie. Il n'en était que plus essentiel de tenir notre drapeau d'une main ferme et d'élever nos prétentions à la hauteur que leur assignait le rang où nous avait maintenus le consentement unanime de l'Europe. Si cette attitude avait ses avantages quand nous nous trouvions en présence du sultan, elle nous était commandée bien plus impérieusement encore vis-à-vis des pachas qui, sur divers points du territoire de l'empire, s'étaient arrogé le monopole absolu du commerce. En Égypte et en Syrie, la navigation étrangère se trouvait à la discrétion de gouverneurs devenus de fait presque indépendans. Apprendre à ces dispensateurs de tous les chargemens et de tous les privilèges qu'il fallait encore compter avec nous était sans contredit le meilleur moyen de servir nos intérêts commerciaux.

En dehors des expéditions de guerre qui ont ajouté un nouveau lustre à nos armes, la marine de la restauration a rendu ce signalé service à la France de relever son crédit moral, de faire partout respecter son nom, en plus d'une occasion de le faire bénir. Bien souvent nos vaisseaux ont parcouru le monde sans avoir reçu d'autre mission que d'aller au loin « montrer le pavillon. » Telle était alors l'expression consacrée. On ne pouvait mieux indiquer la nature un peu vague des instructions qu'emportaient aux pays d'outre-mer la plupart de nos capitaines. On ne les expédiait pas à l'étranger uniquement pour qu'ils y fissent parade de nos forces; on les envoyait aussi à la découverte.

Des lois protectrices avaient cru devoir réserver à notre pavillon l'approvisionnement exclusif du marché français. C'était fort sage sans doute dans les circonstances où nous nous trouvions, mais nous n'étions pas les seuls à nous entourer ainsi de prohibitions et de barrières de douanes. Les autres nations de l'Europe avaient adopté à notre égard des règles non moins sévères. Pour rencontrer à cette époque des cliens en dehors du marché national, il fallait les aller chercher chez des peuples dont l'industrie fût par exception restée stationnaire; il fallait interroger leurs besoins, pressentir leurs goûts, deviner leurs instincts. Quelques-uns des rapports que nos officiers, à cette heure de réveil, adressèrent au ministre de la marine sont fort remarquables. Il en est qui dépassent la portée d'un simple renseignement commercial; on leur peut attribuer sans crainte la valeur du plus sérieux document politique. Pour agir avec discernement, les hommes d'état ont, avant tout, besoin d'informations exactes. Le gouvernement de la restauration aimait à se faire renseigner par sa marine. L'histoire ne dit pas qu'il ait eu à regretter cette confiance.

Outre la *Galatée*, frégate de 40 canons, la division navale placée sous les ordres du comte de Moncabrié comprenait deux corvettes, l'*Aigrette* et l'*Emulation*, commandées, la première par le chevalier de Rigny, la seconde, je l'ai déjà dit, par le lieutenant de vaisseau de La Susse; deux bricks, le *Zéphir* et le *Faune*, dont les capitaines étaient M. de Meslay et M. Durmanoir; une goëlette, la *Biche*, confiée à M. Maillard de Liscourt. La plupart de ces capitaines ont marqué dans notre marine. Ce n'est pas sans dessein que j'extraits leurs noms des poudreux dossiers qui viennent de passer sous mes yeux. Il est bon de montrer à nos jeunes officiers ces brillantes carrières à leur début; ils verront comment, même au milieu de la paix la plus profonde, les sujets d'élite peuvent encore se distinguer de la foule. Longtemps avant le combat de Navarin et l'entrée de vive force de nos vaisseaux dans le Tage, le ministre de la marine n'était pas le seul à connaître quels étaient les officiers qui avaient à la

fois le cœur ferme et le coup d'œil juste. Les épreuves de navigations difficiles et de missions délicates avaient également fixé l'opinion publique.

L'audience solennelle du sultan eut lieu dans les premiers jours de juillet. Le 19, le comte de Moncabrié rejoignait, au mouillage de Ténédos, la frégate qui l'y attendait depuis un mois, et presque aussitôt les bâtimens de la station se dispersaient pour aller visiter les îles de l'Archipel, le golfe de Salonique, le port d'Alexandrie et les diverses échelles de l'Asie-Mineure. Le grand marché du Levant était toujours Smyrne. Les tabacs de la Macédoine, les laines de la Thrace, les huiles de Métélin, les soies de Brousse, les fils de chèvre d'Angora, les chevrons d'Iconium et de Satalie, les tapis de Césarée, les cuivres de Tocat, les galles et les grains du Diarbekir, enfin tous les cotons de l'Asie-Mineure, transportés à dos de chameau, venaient remplir les riches magasins de cette ville, tandis que les mêmes caravanes, retournant dans l'intérieur, allaient y répandre les marchandises d'Europe. Le commerce total de Smyrne était évalué à 130 millions de francs : celui qui avait lieu avec la chrétienté atteignait, année moyenne, le chiffre de 70 millions, c'était la moitié de tout le commerce extérieur de la Turquie. Depuis des siècles, les Turcs n'avaient rien changé à leurs goûts et à leurs habitudes. La France leur portait autrefois des draps, des bonnets, des soieries, des étoffes d'or et d'argent, des galons, quelques articles de modes, très peu de denrées coloniales. C'était des mêmes produits qu'elle devait, en 1816, se flatter de les approvisionner; mais plus d'un concurrent nous disputait cette utile clientèle. Les habitudes prises pendant la guerre ne contribuaient pas seules à favoriser l'importation des draps de l'Allemagne. Les Turcs se plaignaient d'avoir été trompés par les premiers envois qui leur avaient été faits de nos ports sur la qualité aussi bien que sur l'aunage. Pour rétablir le crédit de nos fabriques du Languedoc, nos officiers, — le chevalier de Rigny entre autres, — jugeaient indispensable de remettre en vigueur l'inspection qui en surveillait jadis avec tant d'efficacité les produits. On espérait ainsi rendre aux négocians de Smyrne la confiance qu'ils avaient perdue et nous donner le moyen de reprendre notre place sur un marché où le chiffre de nos exportations et de nos importations réunies avait dépassé 12 millions de francs.

Immédiatement après le marché de Smyrne venait autrefois celui de Salonique. Cette ville n'avait rien perdu à la guerre qui avait désolé l'Europe; elle était devenue au contraire, pendant cette funeste période, le centre d'un commerce de transit fort actif. Les cotons de l'Asie-Mineure affluaient alors de Smyrne vers le golfe qui leur ouvrait, par la vallée du Vardar, un chemin comparative-

ment facile pour approvisionner l'Allemagne, l'Italie et jusqu'à la France; mais c'est aussi par cette voie qu'étaient descendus en Orient les produits des manufactures rivales qui tenaient encore en échec ceux de notre industrie. Avant la révolution, Marseille importait à Salonique de 800 à 1,000 balles de draps. Ses échanges avec cette seule échelle s'élevaient à près de 7 millions de francs. Nous avions eu dix maisons de commerce à Salonique. En 1816, il n'en restait plus que quatre, très pauvres et occupées de transactions dont la valeur totale dépassait à peine 1 million.

Les Turcs considèrent Salonique, au point de vue militaire, comme une des clés de leur empire; mais l'importance commerciale de cette place ne paraissait pas destinée à s'accroître. L'émigration enlevait chaque année à la Macédoine une partie de ses habitans. Pressés de fuir la tyrannie des beys héréditaires, ils allaient, sous le nom d'*arnoutes*, s'engager à la solde des autres pachas. Le pays s'appauvrisait ainsi peu à peu, et la consommation des objets venant de l'étranger y diminuait en même temps que la production indigène. Les villes comme les peuples ont leurs éclipses; pas plus que les peuples, elles n'ont sujet de désespérer quand elles n'ont dû leur déclin qu'aux rigueurs temporaires de la fortune. La vallée de Salonique est une brèche pratiquée par la nature, de l'Orient vers l'Europe. Cette brèche s'était un instant fermée; là voilà qui se rouvre, infiniment plus large et plus facile, grâce aux progrès de la science et aux nouveaux moyens de locomotion propres à notre siècle. Ce ne sera plus bientôt à Marseille, à Trieste ou à Brindisi que le voyageur se rendra, s'il est impatient de gagner Suez; ce sera par Salonique qu'il voudra passer.

Pour dédommager Marseille de la concurrence que lui oppo-  
saient Livourne et Malte, ces deux grands entrepôts de l'Angle-  
terre, Trieste, devenu le courtier de la Belgique et de l'Allemagne,  
Ipsara et Hydra affectant dans la Méditerranée le rôle qu'avaient  
eu au xvii<sup>e</sup> siècle les ports de la Hollande, il ne restait plus en  
1816 que le commerce jusqu'alors insignifiant de l'Égypte. La puis-  
sance naissante de Méhémet-Ali attira l'attention de tous les ca-  
pitaines qui à cette époque visitèrent le port d'Alexandrie. A leurs  
yeux, l'avenir commercial n'était plus pour nous en Turquie; c'était  
vers le delta du Nil, vers cette terre d'une fertilité sans égale,  
qu'il fallait tourner nos spéculations. La vallée de l'Égypte, com-  
prise entre deux déserts, peut avoir environ 1,700 lieues carrées de  
surface et 7 millions d'arpens de terres cultivables. En 1816, trois  
cinquièmes seulement de ces terrains étaient en rapport, et l'on y  
récoltait déjà, dans les années moyennes, 36 millions de quintaux de  
blé, 800,000 quintaux de riz, 100,000 de sucre, 60,000 de coton, à  
peu près autant de lin, de l'indigo, du safran, des soudes et du na-

tron. Un tel centre de production, si bien placé à notre portée, était fait pour stimuler nos entreprises. La valeur totale des échanges entre la France et l'Égypte n'avait jamais dépassé 6 millions; elle était descendue depuis la révolution à 600,000 francs. Dans les conditions nouvelles que faisait au pays un pouvoir énergique, les espérances qu'une enquête attentive avait laissé entrevoir ne devaient pas tarder à paraître trop modestes.

Né à Kavala en Roumélie vers la fin de l'année 1773, Méhémet-Ali était un soldat de fortune. L'empire ottoman est la terre classique de ces élévations subites. Il n'y faudrait pas prononcer le mot de parvenu, on risquerait de n'être pas compris. Dans un état qui a pris pour règle cette maxime philosophique : « quand Dieu donne un emploi, il donne en même temps la capacité nécessaire pour le remplir, » on peut s'endormir porte-pipe et se réveiller le lendemain général. Méhémet-Ali était arrivé en Égypte au moment de l'occupation française. Ce n'était encore qu'un vaillant arnaut; il fit son chemin de révolte en révolte. En 1804, il était déjà assez fort pour lutter contre le représentant du sultan, Kosrew-Pacha. En 1806, la Porte le confirmait dans le pachalick de l'Égypte. Le massacre des mamelouks avait en 1811 consolidé son autorité. Il venait de raffermir à son tour le pouvoir du sultan Mahmoud en lui renvoyant les clés de La Mecque, qu'il avait reprises sur les Wahabites. Maître absolu dans une province où n'avait jusqu'alors régné que l'anarchie, il y disposait de tout, des cultures, des fabriques, des transactions. Il mettait le prix qu'il voulait aux marchandises, accordait à qui lui plaisait le privilège de les exporter. Il avait établi des maisons de commerce à Malte, à Livourne, en Angleterre; il projetait d'en établir une à Marseille. L'exploitation de l'Égypte lui rapportait environ 70 millions de francs. C'était le double de ce qu'en arrachaient les mamelouks, et presque le triple de ce qu'en avaient jamais tiré les Français. Les dépenses, y compris l'entretien d'une armée de 30,000 hommes, recrutée principalement en Albanie et en Macédoine, ne dépassaient pas 40 millions. On voit qu'il restait encore au pacha d'amples ressources pour corrompre par ses largesses tous les alentours du sérail.

Turc fin et délié, Méhémet-Ali avait réussi à intéresser la cupidité même du sultan à la prospérité de l'Égypte. Ses libéralités fastueuses faisaient presque oublier à ce maître jaloux son indépendance. Les vues de Méhémet-Ali ne manquaient pas d'ailleurs d'une certaine grandeur. Il songeait dès lors à réaliser quelques-uns des projets conçus par les Français. La barre de Rosette retenait souvent pendant des mois entiers à l'embouchure du Nil les djermes chargées des produits de la Haute-Égypte. Le pacha voulait faire réparer et rendre navigable le canal qui reliait autrefois



le fleuve au port d'Alexandrie. Il avait même, disait-on, des desseins d'une plus haute portée, et déjà on lui attribuait la pensée de mettre en communication le Nil et la Mer-Rouge; mais les Anglais avaient les yeux ouverts sur ses entreprises, et il n'était pas encore assez puissant pour oser donner suite à un projet dont les possesseurs de l'Inde auraient infailliblement pris ombrage. Cette surveillance inquiète l'irritait et l'inclinait chaque jour davantage vers la France. Il aimait à s'entourer de Français : nous étions pour lui les plus sûrs alliés, parce qu'il voyait en nous les ennemis naturels et irréconciliables de l'Angleterre. Grâce à ces tendances, Marseille avait à ses portes plus qu'un marché étranger; elle avait en quelque sorte une colonie française.

Les souvenirs de la campagne de 1797 ne nous étaient pas défavorables en Égypte; ils nuisaient à notre influence en Syrie. Là on ne nous avait connus que par l'invasion, l'insuccès et une retraite désastreuse. Djeddar-Pacha avait fait embarquer à cette époque tous les Français qu'il avait trouvés dans son pachalick. Son successeur Soliman répondait à M. de Moncabrié, qui se plaignait amèrement d'une insulte faite quelques mois auparavant par le bey de Jaffa, le lieutenant de Soliman, au capitaine Dumanoir : « Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est d'oublier le passé; espérons que tout ira mieux à l'avenir. » Nous avions eu des maisons de commerce à Jaffa, à Saint-Jean-d'Acre, à Seyde, à Tripoli, à Latakîé, à Alexandrette. Tous ces établissemens avaient disparu; il ne restait pas trace des anciennes relations. A l'exemple de Méhémet-Ali, le nouveau pacha d'Acre s'était emparé de tout le commerce de la province; mais, loin d'encourager, comme le gouverneur de l'Égypte, nos compatriotes, Soliman par ses procédés contribuait beaucoup à les éloigner de ces parages.

La première tournée accomplie par nos navires dans les mers du Levant ne servit pas seulement à y établir d'une façon précise le bilan de nos opérations commerciales; elle nous apprit aussi où en étaient les affaires de l'empire ottoman. L'aveuglement, l'impuissance et l'apathie des Turcs faisaient pressentir une crise très prochaine. L'exemple de la Serbie ne pouvait manquer d'être tôt ou tard contagieux pour la Grèce. La force de la race hellénique résidait dans deux ou trois provinces, le Péloponèse, les îles, la Grèce continentale. C'est là que 8 ou 900,000 habitans, sourdement travaillés par de mystérieux agitateurs, s'apprétaient en silence à secouer le joug d'un état qui comptait encore 19 millions de sujets. D'un autre côté, la vitalité de la race ottomane qui depuis un quart de siècle semblait s'être retirée chez les Albanais et chez les Bosniaques venait de reparaitre avec un certain éclat en Égypte. Il y

avait déjà dans cette province lointaine l'embryon d'une puissance que le sultan pourrait appeler à son aide, si l'ambition d'un sujet déloyal ne la tournait pas contre lui. De toute façon, les ressources des Grecs étaient concentrées; celles des Turcs devaient être appelées des extrémités les plus reculées de l'empire. La proportion des forces pouvait donc demeurer égale, si les Grecs parvenaient à fermer à l'ennemi la route maritime. Qui serait le plus fort des quatre cents navires d'Ipsara et d'Hydra ou des frégates et des corvettes de Constantinople, de Tunis, d'Alger et d'Alexandrie? Celui qui eût pu répondre d'avance à cette question aurait prophétisé sans peine la tournure que prendraient les événemens et le succès final de la lutte.

#### IV.

Chaque fois que le sort des armes a cessé de nous être favorable, nous en éprouvons un profond étonnement, si profond qu'on a pu en plus d'une occasion reprocher à cette surprise singulière d'avoir contribué à paralyser la défense. Notre consternation, par bonheur, n'est jamais de bien longue durée; nous nous remettons vite de nos plus fâcheuses impressions, et c'est là ce que les étrangers appellent avec raison « notre élasticité. » Presque toujours une grande activité d'esprit, une sorte de renaissance intellectuelle, ont distingué les périodes qui suivirent nos plus rudes épreuves. Quel siècle vit jamais une plus belle floraison que celle dont les premières années de la restauration se parèrent tout à coup aux applaudissemens du monde? Nous ressaisîmes alors le sceptre de la science et des lettres que la main fiévreuse de la France avait laissé un instant échapper. C'est ainsi que nous entendions rester, malgré nos malheurs, malgré nos défaites, ce que le conquérant de l'Europe avait eu le droit d'appeler la « grande nation. » Le goût de l'étude était partout; il devait se manifester avec plus d'énergie encore dans la marine, car la marine se rappelait avec un juste orgueil qu'elle avait été sous l'ancienne monarchie l'arme savante par excellence. Que d'aptitudes diverses se firent jour, de 1816 à 1821, dans cette seule station du Levant, où l'on put voir figurer, à côté de capitaines qui s'appelaient Halgan, Grivel, des Rotours, de Montgery, Gautier, Kergrist, Duval d'Ailly, des lieutenans tels que les Hugon et les Gallois, officiers dont on s'étonne de rencontrer les noms, qu'avait déjà illustrés plus d'un glorieux fait d'armes, encore relégués à cette date dans un poste aussi humble!

Le 7 septembre 1817, la frégate la *Cléopâtre*, montée par le capitaine de vaisseau Halgan, mouillait sur la rade de Smyrne. C'était

un nouveau commandant qui venait prendre possession de la station. Destiné à devenir successivement contre-amiral, chef du personnel au ministère de la marine, vice-amiral, enfin, quand une révolution lui eut inspiré le désir de se tenir à l'écart, directeur-général du dépôt des cartes et plans, M. Halgan est assurément l'officier qui, avec l'amiral de Rigny, ait jeté sur les affaires de la Grèce le regard le plus perspicace. Nous le retrouverons au mois d'août 1821 dans le Levant. Ce seront alors les dépêches du contre-amiral Halgan qu'il faudra consulter, ce seront ses prévisions seules qu'il faudra croire; le conseil des ministres, le roi lui-même, y puiseront leurs meilleures inspirations. Du mois de septembre 1817 au mois d'avril 1818, la mission du commandant de la *Cléopâtre* eut moins de portée. Tout semblait sommeiller encore sur cette terre, pareille à la prairie qui recouvre le flot déjà bouillant de lave. Les officiers de la *Cléopâtre*, après avoir parcouru une partie de l'Asie-Mineure, mouillé devant Ténédos, relâché pendant quelques jours à Athènes, ne rapportaient de cette intéressante revue que des impressions de poètes et d'artistes. La poésie, il faut bien le dire, a toujours compté des adorateurs dans le personnel de la flotte. C'est une faiblesse qui ne date pas de nos jours. Le comte d'Estaing, à la veille du combat de La Grenade, faisait « gémir la presse » en l'honneur de la marquise de Bouillé, et tous les aspirans de la restauration ont chanté les couplets du capitaine Grivel :

Lorsque l'amour voulut livrer bataille...

Quel charme! quelle aubaine pour de gais jeunes gens encore tout imbus des naïves traditions du collège de pouvoir visiter avec de tels guides cette Athènes qu'aucun Français vivant n'avait contemplée, de passer des plaines de la Troade et des bords du Scamandre aux rives sur lesquelles s'épand le platane d'Hippocrate et s'ouvre le port de Gnide, de débarquer à Jaffa et d'aller, comme de nouveaux croisés, adorer le saint sépulcre! L'amour de l'antiquité fit un instant diversion aux préoccupations du matelotage et aux ardeurs de l'astronomie, car l'astronomie aussi avait ses adeptes. Les plus vaillans officiers s'adonnaient, avec une ferveur qui ne s'apaisa que quelques années plus tard, au culte des distances lunaires. C'est en ce moment que le capitaine Gautier, sur la gabare la *Chevrette*, déterminait dans toute l'étendue du bassin oriental de la Méditerranée, de Toulon jusqu'aux extrémités des côtes de Syrie et de Caramanie, une série de positions géographiques sur lesquelles les hydrographes qui l'ont suivi n'ont fait qu'appuyer leurs travaux; ils n'ont rien trouvé à y reprendre. Du mont Saint-Élie de

Paros et du mont Jupiter de Naxie, élevé de plus de 1,000 mètres, les officiers de la *Chevette* avaient pu relever presque toutes les îles de l'Archipel. Dans une autre campagne, ils avaient fait le tour entier des côtes du Pont-Euxin, promené le pavillon français du Bosphore de Thrace au Bosphore cimmérien, des bouches du Phasé à celles de l'Ister.

Le 4 juillet 1820, la *Chevette* mouillait devant Sébastopol. Cette ville, située sur l'emplacement du village tartare d'Aktiar, venait de sortir du néant. Les bords de la baie se couvraient déjà de magasins immenses, de vastes casernes, de forts considérables. Les vaisseaux construits à Nicolaïef trouvaient ainsi à 56 lieues des bouches du Bug et du Dnieper les ressources d'un grand arsenal pour y compléter leur armement. Qui eût dit à cette époque, quand les officiers de la *Chevette* rencontraient l'accueil empressé auquel devaient s'attendre de la part des sujets de l'empereur Alexandre les sujets du roi Louis XVIII, que ce seraient des mains françaises qui ouvriraient la tranchée devant Sébastopol, qui renverseraient ses remparts et seraient sauter ses monumens? L'alliance des grands peuples ne devrait-elle pas être moins fragile, et n'y a-t-il donc plus d'affinités certaines qui puissent désigner aux nations de quel côté leur sympathie doit se diriger pour y rencontrer des amitiés durables?

Ne croyez pas qu'il n'y eût que des philosophes sur la *Cléopâtre*, des poètes sur l'*Espérance* et des astronomes sur la *Chevette*. Nous étions alors tellement désabusés de la gloire qu'un certain parfum d'idylle se répandait en tous lieux. Les rois traduisaient Horace, et les officiers de marine se faisaient naturalistes. On les voyait courir après le *Carabus scabroculus* ou chercher avec opiniâtreté la chenille du *Sphinx Nerii*. C'est ainsi que Dumont d'Urville préludait à ses grandes campagnes d'exploration. Il cueillait des simples sur la plage de Trébisonde et sur les collines de Therapia. C'est à Therapia que le sort propice, sort dont on aime à l'entendre se féliciter avec effusion, lui envoya dans le fils aîné du marquis de Rivière, « charmant enfant à peine âgé de sept à huit ans, » un collaborateur qui unissait déjà « aux qualités les plus aimables une instruction bien rare dans un âge aussi tendre. » Continuant de poursuivre la flore de l'Archipel sur tous les îlots que le capitaine Gautier choisissait pour ses stations astronomiques, l'ardent botaniste se trouva un beau jour en présence de deux fragmens de marbre dont l'ensemble avait dû composer jadis le corps d'une déesse. Un paysan les avait rencontrés trois semaines auparavant sous sa bêche. Dumont d'Urville jugea ces débris « d'un bon goût; » il admira « cette femme dont la main gauche relevée tenait une pomme et dont la droite soutenait une ceinture habilement

drapée au-dessous des reins. » Ses cheveux, retroussés par derrière et retenus par un bandeau, lui parurent encadrer « une figure fort belle et qui eût été bien conservée, si le bout du nez n'avait été légèrement entamé. » Le seul pied qui restât était nu. Les oreilles percées avaient dû porter des pendans. De retour à Constantinople, Dumont d'Urville entretint avec enthousiasme l'ambassadeur de sa découverte. Le premier secrétaire d'ambassade, M. de Marcellus, fut dépêché immédiatement sur les lieux; mais déjà le paysan, las d'une trop longue attente, avait vendu pour 150 francs environ sa statue à un prêtre grec qui se proposait d'en faire hommage au drogman du capitain-pacha. En Turquie, heureusement chose conclue n'est pas toujours chose faite. M. de Marcellus arriva au moment où les débris allaient être embarqués pour Constantinople. Il protesta, demanda des juges, et, prêt à livrer bataille, s'il le fallait, pour défendre son trésor, finit par l'emporter, grâce à la connivence des primats. Quand la flotte ottomane vint faire sa tournée dans les îles et que le drogman fut informé de ce qui s'était passé, il s'en montra vivement irrité. Les primats convoqués reçurent la bastonnade; mais la Vénus de Milo nous était restée, et M. de Marcellus l'avait dirigée sur Paris.

Ainsi sortaient peu à peu de l'oubli les souvenirs d'un passé dont rien encore n'avait égalé les merveilles. Les voyageurs qui, de tous les coins de l'Europe rendue aux travaux de la paix, accouraient contempler ces précieuses reliques s'imprégnaient presque à leur insu d'une secrète sympathie pour le peuple dont les ancêtres avaient produit de tels chefs-d'œuvre. Les réminiscences classiques, l'enthousiasme des antiquaires, ont beaucoup contribué à l'appui que la révolution grecque a reçu de l'extérieur. Cet appui s'est manifesté avec énergie au moment où l'insurrection allait succomber, mais ce n'est pas l'Europe qui la première a aidé la Grèce à soulever la pierre de son tombeau; c'est, je ne crains pas de le répéter, un Turc rebelle à son maître, le farouche et sanguinaire gouverneur de l'Épire.

Avec toute sa cautèle et toute son habileté, Ali de Tébelen n'était qu'un sauvage. Son étroit génie n'embrassait qu'un horizon borné. Plus infatué de l'orgueil de sa race qu'attaché aux préceptes de sa religion, véritable type du guerrier albanais, il n'eût jamais pu atteindre à la taille du pacha d'Égypte. Il était du pays qui avait vu naître Pyrrhus. Méhémet-Ali était digne d'appartenir à la contrée qui donna le jour à Alexandre. Dans ses plus grands écarts, quand il luttait pour sa vie et pour sa souveraineté, le pacha rouméliote se garda soigneusement de tout pacte dangereux avec les infidèles. Il voulait vaincre le sultan, mais sans ébranler l'islamisme. Tel est le trait marquant qui distingue sa conduite, et à ce

trait seul les hommes d'état auraient pu reconnaître un fondateur d'empire. Le pacha albanais au contraire fut l'instrument inconsidéré de la régénération d'un peuple qui n'avait, sous aucun rapport, ses sympathies, et qu'il n'entraînait certes pas dans sa pensée d'affranchir. Sa capitale devint pour les Grecs un centre d'action et presque un foyer littéraire. Ils apprirent la guerre dans son camp et la politique à sa cour. Quelques-uns, et des plus illustres, ne montrèrent que trop quelles leçons ils avaient reçues à son école.

Ali s'était proposé, avant tout, d'abaisser l'aristocratie foncière, dont il prévoyait la résistance au pouvoir indépendant que depuis longtemps il convoitait. Usant tour à tour de violence et d'adresse, il avait fait passer la richesse et l'autorité militaire des mains des familles turques aux mains avides de ses compatriotes. Divisés en deux grandes tribus que sépare le Scombi, portant au nord de ce fleuve le nom de Guègues, celui de Tosques au midi, les Albanais forment une race distincte en Europe. Pendant le dernier siècle, au fur et à mesure que déclinait l'importance des anciennes milices, ces soldats montagnards, toujours prêts à vendre leurs services aux gouverneurs qui les voulaient accepter, avaient rapidement grandi en considération et en puissance. Tous les pachas tenaient à s'entourer d'une garde composée d'aussi valeureux mercenaires. Le costume albanais devint à la mode, et les plus fiers Ottomans portèrent avec orgueil la fustanelle blanche des Tosques. Les Grecs eux-mêmes, quand le second fils d'Ali, Vely-Pacha, gouverna la Morée, adoptèrent ce vêtement, symbole de vaillance, et en firent l'élégante parure des palikares. L'idée de fonder un empire albanais sur les ruines de l'empire chancelant de Constantinople eût donc pu germer dans l'esprit d'un pacha ambitieux; il est fort douteux qu'Ali ait préparé, ait même jamais entrevu un dessein aussi vaste. Ses premiers efforts pour rendre à l'autorité le prestige dont l'avait insensiblement dépouillée une oligarchie ignorante et hautaine avaient eu l'approbation sans réserve du sultan; mais bientôt l'excès de son zèle le rendit suspect. Pour oser le frapper, le divan, suivant sa coutume invariable, le voulut d'abord affaiblir. Il commença par enlever à son fils l'important pachalik de la Morée. Ali comprit sans peine la portée de ce premier coup. Prévoyant dès ce jour les desseins sinistres de la Porte, il s'occupa de chercher en tous lieux des appuis, et, parmi ses compatriotes, des vengeurs pour ses griefs personnels. Ismaël-Bey lui était allié par le sang, mais Ali lui attribuait les mesures dont il avait eu à se plaindre. Il le fit attaquer en plein midi par trois assassins dans les rues de Constantinople, au mois de février de l'année 1820. Échappé à cet assaut, Ismaël reçut l'ordre de marcher contre le pacha rebelle. Toutes les forces de l'empire furent

mises en mouvement. Les Guègues et les Bulgares s'avancèrent pour cerner la Basse-Albanie. Ali appela les Grecs aux armes; il était trop tard, ses défenses étaient déjà tournées, et avant d'avoir pu recevoir de cette diversion le secours qu'il en attendait, il voyait arriver devant Janina les troupes conduites par Ismaël. Il n'eut que le temps de brûler la ville et de se réfugier dans la citadelle avec 6,000 hommes. Pendant l'été, une division de la flotte ottomane arriva sur la côte d'Albanie, et, au moment où Arta était assiégée par terre, le capitain-bey canonnait Prevesa. Un des fils d'Ali commandait dans cette place; il la livra sans essayer de la défendre. Ismaël put ainsi recevoir de la flotte sa grosse artillerie et ses munitions. Au mois d'octobre 1820, il ouvrait le feu sur la forteresse qui forme l'acropole de Janina. Ali était perdu. Le vieux lion cependant résistait encore. « Il continue, à l'étonnement de tout le monde, écrivait de Zante le vice-consul de France, M. Bourbaki, de combattre, enfermé dans le petit château de la ville, bien qu'il ait été abandonné de toutes ses troupes et de ses trois fils. Toutes les côtes, de Missolonghi à Valona, sont occupées par les troupes du grand-seigneur, ainsi que la Haute et la Basse-Albanie. Tout cela a eu lieu en moins de deux mois. L'apparition de sept à huit bâtimens de guerre a suffi pour anéantir ce terrible homme. »

Dès la fin de 1820, les négocians étrangers, les consuls, les capitaines de nos navires de guerre, sont unanimes quand ils parlent de la Grèce; tous y signalent à l'envi l'attitude séditeuse des chrétiens. La révolution vient d'éclater en Espagne; les îles ioniennes s'agitent sous la main de l'Angleterre, qui, « avec son sang-froid habituel et le plus grand calme, continue d'accabler ses protégés d'impositions et de les appauvrir. » Le démon de la discorde est de nouveau déchaîné sur le monde. Inquiète, ébranlée, avertie de toutes parts, la Porte n'ose pas cependant détourner son attention de l'Épire. C'est toujours de ce côté qu'elle expédie des soldats, des vaisseaux, des approvisionnemens. Ali est le seul ennemi que le sultan Mahmoud se préoccupe d'abattre. Ismaël a paru trop lent; on le remplace et bientôt on le décapite. Kourchid-Pacha, gouverneur de la Morée depuis le mois de novembre 1820, est nommé séraskier à sa place. Malgré les inquiétudes que doit lui causer l'état de fermentation où se trouve la Grèce, Kourchid n'hésite pas. Il part, emmenant avec lui tout ce qu'il peut rassembler de troupes, et se rend à marches forcées sous les murs de Janina. Il a laissé à Tripolitza son lieutenant; mais il l'a laissé sans forces, car, malgré tous les secours envoyés à l'armée d'Albanie, cette armée ne dépassera pas 20,000 hommes.

« Maintenant ou jamais, » tel dut être le sentiment qui, comme

un trait de flamme, parcourut la Morée, quand elle se vit tout à coup dégarnie de troupes ottomanes, armée par les soins d'Ali, excitée par ses agens et unie dans une seule pensée, celle de la lutte. Ce ne fut point cependant la Morée qui donna aux populations chrétiennes le signal de l'insurrection. Ce signal leur vint d'Odessa et des principautés danubiennes. Odessa était le foyer de la conspiration hétéiriste. Les peuples à cette époque aimaient à travailler dans l'ombre; le temps était aux sociétés secrètes. L'hétéairie fut une sorte de carbonarisme orthodoxe dont la trame s'étendit lentement pendant un quart de siècle et finit par envelopper tous les états européens du sultan. Le mouvement hétéiriste avait choisi pour chef le fils d'un ancien hospodar de la Valachie déposé en 1806, le prince Alexandre Ipsilanti. Devenu major-général au service de la Russie, blessé à la bataille de Kulm, où il avait perdu le bras droit, le prince, aussi vaillant soldat que mauvais politique, croyait le peuple grec disposé à l'acclamer comme son suzerain, et ne doutait pas que les 6 millions d'âmes de la Roumanie ne se levassent à la voix des boyards, qui les avaient toujours traités avec moins de merci que les Turcs. Fort des stipulations du traité de Bucharest, — ce traité n'avait restitué les provinces danubiennes à la Turquie qu'en lui déniaut le droit d'y faire entrer des troupes sans l'aveu préalable du tsar, — le prince Ipsilanti franchit le Pruth le 6 mars 1821. Le 9 avril, il était à Bucharest. Ce fut le terme de son entreprise. En deux mois, il avait réuni 2,000 hommes à peine; l'empereur Alexandre le désavouait, le patriarche de Constantinople lançait contre ses complices l'anathème, et les troupes ottomanes qui bordaient le cours du Danube venaient de recevoir de la Russie l'autorisation de passer sur l'autre rive du fleuve. A la fin de mai, le pacha de Silistrie avait rétabli l'autorité du sultan à Iassy et à Bucharest. Le 26 juin, le prince Ipsilanti était réfugié sur le territoire autrichien.

La tentative infructueuse des principautés heureusement n'avait rien perdu; l'élan cette fois était trop bien donné. Ali-Pacha ne se rendait pas, et continuait à retenir devant Janina l'armée de Kourchid. La Grèce, la véritable Grèce, se levait à son tour. Elle se levait à ce cri, qui fut pendant sept ans de cruelles épreuves son unique appui et sa patriotique devise : « les Grecs et les Turcs ne peuvent plus vivre ensemble. » Elle se levait comme elle ne s'était point levée encore, — pour mourir ou pour triompher. Une nouvelle période, de nouveaux devoirs commençaient pour la station française.

E. JURIEU DE LA GRAVIÈRE.



---

---

# UNE STATION GÉODÉSIQUE AU SOMMET DU CANIGOU

DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

---

## I. — HISTORIQUE.

Toute carte géographique a pour fondement une triangulation générale. La géodésie est la science qui nous enseigne les procédés pour construire et les méthodes pour calculer ces triangles. Le premier soin du géodésien consiste à tracer directement sur le sol un des côtés du premier triangle de son réseau. Dans une grande plaine ou sur une route rectiligne, il mesure à l'aide de règles en métal une distance de 10 à 12 kilomètres. Les précautions les plus minutieuses permettent de le faire avec une grande exactitude. Cette distance ainsi mesurée rigoureusement prend le nom de *base géodésique*. Des deux extrémités de cette base, on vise avec une lunette portée sur un cercle gradué un point apparent tel que le sommet d'un édifice, d'une colline, d'une montagne ou d'une pyramide construite à cet effet. L'on détermine ensuite les angles que ces deux directions font avec celle de la base. Le troisième angle, ayant son sommet au point visé, est mesuré à son tour et sert de vérification aux deux autres en vertu de ce théorème de géométrie, que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits. On obtient ainsi un premier triangle parfaitement connu dans toutes ses dimensions. L'opération se poursuit en prenant pour base un autre côté du premier triangle et en visant également un autre point remarquable du relief terrestre. Procédant toujours ainsi, les triangles s'ajoutent les uns aux autres et forment un réseau continu pouvant s'étendre dans toutes les directions. Quand le pays tout entier est couvert par ce réseau trigonométrique, la position relative de tous les points coïncidant avec les sommets des triangles est exactement

déterminée. On fixe alors celle des points secondaires au moyen de petits triangles qui s'appuient sur les premiers. Ces nouveaux points plus rapprochés les uns des autres servent à en déterminer d'autres encore plus voisins, et enfin à placer les villages, les hameaux, les fermes isolées, dessiner les cours d'eau, indiquer les vallées et les reliefs du sol, achever en un mot la topographie du pays.

Mais la géodésie se propose encore un autre but, sinon plus utile, du moins plus élevé, c'est la connaissance exacte de la figure de la terre. Les anciens savaient déjà qu'elle avait la forme d'une sphère, et ils firent quelques efforts pour en estimer les dimensions. Ératosthène, Possidonius, Ptolémée, nous ont transmis des mesures que la science moderne ne saurait utiliser à cause de l'imperfection des moyens d'observation et de l'incertitude qui plane sur la valeur exacte du stade, unité de mesure itinéraire des anciens. Les modernes comprirent que le problème était complexe : il s'agissait non-seulement de mesurer les dimensions de la terre, mais aussi de s'assurer si elle était une sphère parfaite ou bien un sphéroïde quelconque, allongé ou aplati aux deux pôles. On se demandait encore si la surface de notre planète, en la supposant entièrement couverte par les eaux de la mer, est parfaitement régulière et telle qu'elle doit résulter de la rotation de la terre sur elle-même à l'époque où elle roulait dans l'espace à l'état de globe incandescent semi-fluide, en un mot si sa forme est, comme disent les géomètres, celle d'un *sphéroïde de révolution*. Fernel, médecin et astronome de Paris, essaya le premier, vers 1550, de mesurer la longueur d'un degré de latitude, c'est-à-dire de la 90<sup>e</sup> partie de la distance de l'équateur au pôle. Amiens étant, à très peu de chose près, à 1 degré au nord de Paris et presque sous le même méridien, c'est-à-dire sous un demi-grand cercle passant par le pôle et l'observatoire de Paris, — Fernel, adaptant à une roue de sa voiture un mécanisme qui comptait le nombre des tours de cette roue, fit plusieurs fois le trajet de Paris à Amiens, tint compte des sinuosités de la route, et en conclut que le degré mesuré sur la terre entre les deux stations était de 56 746 toises ou 110 600 mètres, nombre très approché de la vérité, car on estime aujourd'hui à 111 120 mètres la valeur moyenne du degré terrestre latitudinal.

L'Académie des Sciences de Paris résolut de reprendre cette question. Elle comprit que la détermination d'un arc de méridien doit s'appuyer sur des triangulations suffisamment prolongées, exécutées sous l'équateur, dans les latitudes moyennes et vers le pôle, afin d'en conclure la figure exacte du sphéroïde terrestre. En posant ces principes, l'Académie inaugurait la géodésie moderne et donnait un exemple suivi depuis par les autres nations civilisées. Picard

est d'abord chargé en 1669 de mesurer l'arc du méridien, de 1 degré environ, compris entre la ferme de Malvoisine, au nord-est de La Ferté-Aleps, et la flèche de la cathédrale d'Amiens. Il commence par tracer une base de 5 663 toises sur la route de Villejuif à Juvisy, au sud de Paris, et construit un premier triangle dont les sommets sont occupés par Villejuif, Juvisy et Brie-Comte-Robert; puis, s'avancant vers le nord en laissant Paris à l'ouest, il trouve, pour la distance de Malvoisine à Amiens, une longueur de 78 850 toises. Son réseau trigonométrique comprenait la méridienne de Paris. A l'aide d'observations astronomiques, Picard obtint la distance de cette ligne aux points correspondans de la triangulation, ainsi que les longueurs de ces fractions de méridien; enfin, ayant déterminé par l'observation des mêmes étoiles les latitudes des points extrêmes de sa chaîne de triangles, le même astronome en conclut que sous le parallèle de Paris la valeur du degré était sur la terre de 57 060 toises, — résultat qui ne diffère que de 314 toises de celui qu'avait obtenu un siècle auparavant le médecin Fernel.

Cependant l'Académie se préoccupait d'une autre détermination qui se rattache intimement à la figure de la terre, celle de la longueur du pendule. En effet, si la terre est une sphère parfaite et homogène, la longueur du pendule battant la seconde ne sera influencée que par la force centrifuge, conséquence de sa rotation; cette force, nulle aux pôles, qui restent toujours immobiles, atteindra sa plus grande valeur à l'équateur. Si au contraire notre globe est un sphéroïde aplati aux deux pôles, la pesanteur agissant avec plus d'intensité vers les régions polaires, moins distantes du centre de la terre, cette variation d'intensité vient s'ajouter à la force centrifuge pour modifier la longueur du pendule. L'Académie, pour résoudre le problème, expédia en 1672 à Cayenne, colonie située sous l'équateur, l'astronome Richer. Celui-ci constata que la longueur du pendule battant la seconde à Cayenne est de  $0^m,991$ , tandis qu'à Paris elle est de  $0^m,994$ , et Laplace détermina plus tard la relation mathématique qui lie la longueur du pendule à l'aplatissement du sphéroïde terrestre. On ne peut se faire une idée des précautions infinies dont le physicien doit s'entourer pour ce genre d'observations, ni de toutes les corrections minutieuses, mais nécessaires, lorsqu'il s'agit d'apprécier une différence de longueur qui, entre Paris et Cayenne, n'est que de 3 millimètres. De nos jours, les perfectionnemens de la mécanique pratique et les progrès de la physique ont rendu ces expériences plus faciles et plus sûres; toutefois on ne saurait trop admirer les résultats obtenus par Richer, qui dut suppléer, il y a juste deux siècles, à l'imperfection de ses instrumens par une patience inépuisable et une sagacité peu commune.

L'Académie ne perdait pas de vue la nécessité de prolonger l'arc d'un degré mesuré par Picard entre Malvoisine et Amiens. De 1683 à 1718, cet arc est étendu par Dominique Cassini et Lahire dans le nord jusqu'à Dunkerque, dans le sud jusqu'à Collioure. Ces mesures ayant donné un résultat contraire à la notion de l'aplatissement du sphéroïde terrestre aux deux pôles, les astronomes français ne reculèrent pas devant la pénible tâche de recommencer le grand travail exécuté par deux d'entre eux. En 1739, Cassini de Thury et Lacaille reprenaient tout le travail de Dominique Cassini et de Lahire : c'est ce qu'on nomme la *méridienne vérifiée*, qui sert de base à la première carte générale de la France, dite carte de Cassini. Cette triangulation, contrairement à celle de leurs prédécesseurs Dominique Cassini et Lahire, confirmait la théorie de l'aplatissement du globe. Pour la mettre hors de doute ou la condamner sans retour, l'Académie fait un nouvel appel au savoir et au dévouement de ses membres. Sans attendre l'achèvement de la vérification du méridien français, Bouguer, La Condamine et Godin étaient partis pour le Pérou en 1735; ils y séjournèrent dix ans pour mesurer près de l'équateur un arc de 3 degrés entre Quito et Cuença. Cette triangulation, d'accord avec la méridienne vérifiée, montrait que les degrés mesurés sur la terre sont plus longs dans les latitudes moyennes que sous l'équateur; en effet, l'arc de Malvoisine à Amiens, mesuré par Picard, était de 57 600 toises, l'arc péruvien de Bouguer et La Condamine de 56 737 toises seulement.

Tandis que ces deux astronomes opéraient au Pérou, cinq de leurs confrères, Maupertuis, Clairaut, Camus, Lemonnier et Outhier, mesuraient en plein hiver un arc en Laponie, le long du fleuve Tornéo, entre la montagne d'Ava-Saxa et le village de Pello, sous le 66° degré de latitude. Leurs opérations, vérifiées depuis par une commission de savans suédois que présidait l'astronome Svanberg, donna 57 196 toises pour la longueur de l'arc lapon, c'est-à-dire 136 toises de plus qu'à Paris et 459 toises de plus qu'au Pérou. L'aplatissement du sphéroïde terrestre devenait donc un fait incontestable. La valeur de cet élément dans l'état actuel de nos connaissances est de  $1/296^e$ ; par conséquent, si on suppose le diamètre de l'équateur divisé en 295 parties égales, l'axe qui va d'un pôle à l'autre n'en contiendra que 294. On conçoit l'importance de ces données pour la détermination de la circonférence, du volume, du poids et de l'état antérieur de la planète que nous habitons.

Quand on songe à cet ensemble de travaux scientifiques conçus, exécutés, discutés, comparés les uns aux autres par les membres de notre ancienne académie, on ne peut se défendre d'un profond sentiment d'estime pour ces serviteurs si dignes et si dévoués de la science, mettant en commun leur savoir, leur expérience, leurs

travaux; et sacrifiant leur temps, leur repos, leur santé, à la recherche de la vérité. L'on se rappelle involontairement ce bel éloge de l'Académie par Bailly (1), telle qu'elle était en 1669, lorsque Dominique Cassini fut appelé en France par Colbert à la sollicitation de Picard. « Dominique Cassini, dit Bailly, trouva l'Académie occupée du dénombrement de nos connaissances. Elle étudiait, examinait les anciens pour juger leurs opinions et leurs travaux, pour décider ce qui méritait d'être conservé et ce qui demandait à être perfectionné ou recommencé. L'illustre Fontenelle nous a conservé le résultat de ces conférences savantes. On croit voir les états-généraux d'une grande nation assemblés pour discuter ses intérêts, s'éclairant par les abus du passé et s'occupant du bonheur de l'avenir. Cette nation, c'était l'espèce humaine, les intérêts discutés étaient ceux de l'esprit humain, l'Académie tenait dans ses mains l'héritage des générations passées et la fortune des générations futures. Dans ces momens de paix ou de repos où la voix du génie peut se faire entendre, dans ces momens de fécondité où plusieurs grands hommes réunis sont capables d'un grand effort, l'Académie disposa tout pour élever l'esprit humain et le placer à une hauteur et à un degré de lumière où l'on n'eût plus à craindre les rechutes de l'ignorance et où l'on pût se passer du mouvement qui manque aux siècles stériles. C'était en effet un renouvellement : les esprits étaient mûris par l'expérience, le génie éclairait la raison, et la raison réglait le génie. » On sent dans ces paroles émues, écrites en 1778, le souffle précurseur de 1789, et Bailly semble pressentir l'avènement d'autres états-généraux plus solennels encore, élus par la nation tout entière pour discuter des problèmes sociaux aussi importants que ceux de la science, et réformer comme l'Académie les erreurs et les abus du passé.

La constituante avait remplacé les états-généraux et travaillait à la régénération de la France. Un système général et uniforme des poids et mesures n'existait pas. Chaque province, chaque ville avait le sien; de là une confusion inexprimable et un véritable obstacle aux transactions commerciales à l'intérieur et au dehors. L'assemblée, sur la proposition de Talleyrand, nomme une commission composée de Borda, Lagrange, Laplace, Monge et Condorcet, qui dépose son rapport le 19 mars 1791. Sa première conclusion était de prendre pour unité de longueur la dix-millionième partie de la distance du pôle à l'équateur, ou d'un quart du méridien terrestre, et de rattacher ainsi le *mètre*, base de tout le système des poids et mesures, aux dimensions mêmes du globe terrestre. L'idée n'était pas précisément nouvelle. Jacques Cassini, dans son ou-

(1) *Histoire de l'Astronomie moderne*, 1779, t. II, p. 337.

vrage sur *la Grandeur et la figure de la terre*, proposait une brassée qui serait la dix millionième partie du rayon terrestre. Fontenelle, de son côté, avait dit : « Quiconque réglera un pendule à secondes sur le mouvement moyen du soleil retrouvera la même longueur, » et La Condamine proposait de prendre pour mesure fondamentale la longueur du pendule battant la seconde sous l'équateur; nous avons vu que cette longueur est de 0<sup>m</sup>,991, par conséquent plus courte que le mètre actuel de 9 millimètres seulement. La commission nommée par la constituante, voulant rattacher directement le mètre aux dimensions du globe terrestre, jugea nécessaire de déterminer la méridienne de Dunkerque à Barcelone. Méchain fut chargé de la partie méridionale de l'arc à mesurer entre Rodez et Barcelone; Delambre se réserva la partie comprise entre Rodez et Dunkerque. Cette grande entreprise, menée à bonne fin dans l'espace de quelques années, excita l'admiration de tous les juges compétents. Méchain paya de sa vie son dévouement à la science; il succomba aux suites des fatigues qu'il avait endurées; mais son œuvre ne resta pas inachevée. Comme sur un champ de bataille où un soldat qui tombe est immédiatement remplacé par d'autres qui continuent la lutte, Biot et Arago reprirent l'œuvre de Méchain et prolongèrent la triangulation jusqu'à l'île de Formentera, la plus méridionale des Baléares. Il faut lire dans les *Souvenirs de ma jeunesse*, de François Arago, le récit attachant des difficultés qu'ils eurent à surmonter pour rattacher les îles Baléares au continent, au moyen de trois triangles plus grands que tous ceux qui avaient été mesurés jusque-là; le côté de l'un n'avait pas moins de 160 kilomètres de longueur.

Le système métrique repose sur l'arc français et sur celui qui a été mesuré au Pérou par Bouguer et La Condamine; la combinaison de ces arcs donnait  $1/334^e$  pour l'aplatissement du globe, et pour la distance du pôle à l'équateur 5 130 740 toises, d'où l'on déduisit pour le mètre, rapporté à la toise du Pérou, 443 lignes plus 296 millièmes de ligne. Les mesures d'arcs du méridien exécutées depuis dans d'autres pays ont modifié la valeur de l'aplatissement du sphéroïde terrestre; mais les relations du mètre avec les dimensions du globe n'en sont pas moins rigoureusement connues, elles réunissent toutes les conditions nécessaires pour établir le rapport entre cette unité de mesure et le quart du méridien terrestre. Bessel, qui jeta tant d'éclat sur l'observatoire de Königsberg, a soumis cette question à un examen approfondi; il conclut judicieusement que de nouvelles mesures modifieront incessamment nos connaissances sur les dimensions et la figure de la terre, et par conséquent sur la valeur absolue du mètre considéré comme étant la dix millionième partie de la distance du pôle à l'équateur; mais

il suffit que l'on connaisse les élémens qui ont servi à l'établir, et qu'on ait conservé l'étalon déposé aux archives de Paris. En adoptant tout récemment ce mètre comme étalon international des poids et mesures, les savans délégués de presque toutes les nations civilisées de l'Europe et de l'Amérique, réunis il y a un mois à Paris, ont donné une sanction décisive et solennelle à l'œuvre de la commission d'académiciens français nommés par la constituante en 1791.

L'exécution de la carte de France par Cassini avait nécessité la mesure de diverses chaînes trigonométriques perpendiculaires à la méridienne. Ces travaux durent être repris et multipliés pour l'établissement de la carte dite de l'état-major, dont l'exécution avait été décrétée par Louis XVIII le 6 août 1817. Ce fut l'œuvre du corps des ingénieurs géographes; c'est à eux que revient l'honneur d'avoir terminé la triangulation de notre pays, et jeté les fondemens de la nouvelle carte de France. Malgré des imperfections révélées par les rapides progrès de la science depuis le commencement du siècle, cette carte n'en est pas moins un monument dont les étrangers savent apprécier la valeur; mais la fusion du corps des ingénieurs géographes avec le corps d'état-major de l'armée, accomplie en 1831 pour satisfaire à de fausses idées d'égalité militaire, porta un coup mortel à la géodésie en rejetant dans l'armée active presque tous les officiers de cette arme naturellement plus préoccupés de leur avancement que de celui des sciences géographiques. A partir de ce moment, la grande géodésie entre en France dans une période de déclin. On se borne à l'achèvement de la partie topographique des feuilles de la carte de France encore non publiées. En Algérie seulement, le gouvernement subit la nécessité de faire exécuter une carte indispensable au succès des opérations militaires. L'œuvre, interrompue par la guerre de Crimée, est reprise et poursuivie en 1859 par deux brigades d'officiers dirigés par les capitaines Versigny et Perrier. Les autres peuples pendant ce temps étaient entrés en scène, et continuaient les grands travaux des académiciens français. Les Russes déterminaient astronomiquement en 1852 à Hammerfest, dans la Laponie norvégienne, la position géographique de l'extrémité d'un arc qui s'étend de cette ville jusqu'au Danube sur une longueur de 25 degrés. La triangulation commencée par Bessel et Bæyer en 1831 dans la Prusse orientale va bientôt s'étendre de Christiania, en Norvège, jusqu'à Palerme, en Sicile, sur une étendue de 22 degrés latitudinaux. Les Anglais ont couvert leurs îles de triangles qui comprennent jusqu'aux Shetlands, et ont mesuré de longues chaînes dans la presque île de l'Inde depuis Ceylan jusqu'à l'Himalaya.

La France sommeillait. Enfin en 1869 un heureux hasard fut le point de départ d'un réveil, dû à l'initiative d'un officier d'état-

major. Le capitaine Perrier, occupé de ses opérations géodésiques sur les montagnes des environs d'Oran et de Tlemcen, en Algérie, apprit de la bouche des Arabes que dans les journées favorables on voyait au coucher du soleil les montagnes de l'Espagne. Longtemps il fut incrédule; mais le soir du 18 octobre 1868 il distingua nettement deux sommets qui d'après leur direction appartenaient aux *sierras* de la province de Grenade : il les revit à plusieurs reprises de différens points de la côte africaine, et constata que leur forme restait la même; c'étaient les cimes du Mulhacen et du pic de Sagra. On pouvait donc relier la triangulation de l'Espagne, exécutée actuellement avec le plus grand soin par le général Ibañes, à celle de l'Algérie, et la continuer dans le sud jusqu'à la limite extrême de nos possessions africaines. La méridienne française étant déjà rattachée à celle de l'Angleterre, on aurait ainsi une chaîne continue de triangles depuis les Shetlands jusqu'au Sahara, c'est-à-dire un arc de 30 degrés latitudinaux, le plus long qui ait été mesuré jusqu'ici. Le capitaine Perrier soumit cette idée au maréchal Niel. Frappé de l'importance, séduit par la grandeur du projet, ce ministre intelligent comprit en même temps qu'il était nécessaire de recommencer la mesure de la méridienne de France comprise entre Dunkerque et Perpignan. En effet, c'est une vérité absolue dans les sciences positives que toutes les questions doivent être reprises au moins tous les cent ans en utilisant les procédés nouveaux et plus parfaits qu'un progrès incessant introduit dans la pratique et dans la théorie, car la vérité absolue est un idéal dont nous nous rapprochons sans cesse avec la conviction de ne jamais l'atteindre. Il fallait donc mesurer de nouveau les triangles de Delambre et Méchain, ou remplacer ceux qui pouvaient être defectueux sous le point de vue de la forme ou des dimensions. Sur la proposition du Bureau des longitudes, trois officiers instruits et zélés, MM. Perrier, Penel et Bassot, furent chargés d'entreprendre ce long et pénible travail. Quelques fonds leur furent alloués, quelques soldats pris dans la garnison voisine mis à leur disposition. Munis d'instrumens construits sur les données de la science moderne, ils entrèrent en campagne.

Parmi les stations déjà faites de la méridienne, le Canigou est une des plus importantes; c'est une montagne isolée qui termine à l'orient la chaîne des Hautes-Pyrénées. Corabœuf y avait séjourné lorsqu'il mesurait le parallèle qui s'étend de l'Océan à la Méditerranée; des ingénieurs espagnols y passèrent trois semaines en 1868 : c'est donc une station commune au réseau espagnol et au réseau français. M. Perrier voulut bien m'inviter à venir habiter sous sa tente. J'acceptai avec empressement; j'étais désireux de connaître les perfectionnemens dont la géodésie moderne s'est enrichie, je me



réjouissais de séjourner de nouveau pendant quelque temps sur un sommet élevé, comme dans ma jeunesse, lorsque je passais d'heureux jours avec Bravais sur le Faulhorn, au grand plateau du Mont-Blanc, et sur le Slaadberg dans la baie de Bellsound au Spitzberg. Je pouvais prendre part aux observations météorologiques que ces officiers faisaient concurremment avec leurs travaux géodésiques, et les compléter par des études appartenant au domaine des sciences naturelles, car tout se tient étroitement dans le monde physique, et le fait le plus insignifiant en apparence se traduit en conséquences infinies qu'on peut poursuivre dans toutes les directions. On en verra la preuve dans les pages suivantes.

## II. — SÉJOUR SUR LE CANIGOU.

Dernier contre-fort des Pyrénées vers la Méditerranée, le Canigou est le pendant de la montagne de la Rhune, qui s'élève au-dessus de Saint-Jean-de-Luz, au fond du golfe de Biscaye; mais, tandis qu'elle s'abaisse vers l'Océan, la chaîne conserve sa hauteur en s'approchant de la Méditerranée. D'après les calculs de Corabœuf, le Canigou s'élève à 2 785 mètres au-dessus de la mer, la Rhune à 900 mètres seulement, et la plus haute cime des Pyrénées, la Maladetta, à 3 354. Le Canigou forme un groupe parfaitement limité et circonscrit d'un côté par la vallée de la Têt, rivière torrentielle qui passe à Perpignan et descend des montagnes qui entourent la forteresse du Mont-Louis, et de l'autre par la vallée de Cérêt, parcourue par le Tech, qui se jette dans la Méditerranée près d'Argelez-sur-Mer. Les petites vallées de Sahors, du Vernet, de Fillos et de Ballestavy pénètrent dans l'intérieur du massif et le mettent en rapport avec la vallée de la Têt. Le chemin qui mène au sommet de la montagne, praticable seulement pour les mulets jusqu'à 400 mètres au-dessous du point culminant, part des bains du Vernet, passe par le village de Casteil au pied des ruines pittoresques de l'ancienne abbaye de Saint-Martin-du-Canigou, en suivant toujours le torrent de Cadi. A 1 367 mètres, près de la Fontaine froide, dont la température est de 9°, 1, on entre dans les forêts de hêtres et du pin des Pyrénées (1) accompagnés des premiers rhododendrons (2). A 1 745 mètres, on dépasse les derniers champs cultivés en seigle et en pommes de terre, échelonnés sur une pente tournée vers le sud-est; peu après, on traverse le torrent de la Lipandière, affluent du Cadi. Dans l'été de 1872; son lit était encombré d'un nombre immense de pins et de bouleaux arrachés aux pentes voisines par une avalanche du printemps. La

(1) *Pinus uncinata*.

(2) *Rhododendron ferrugineum*.

neige avait presque entièrement disparu le 21 août. Une autre avalanche tombée sur le torrent de Cadi à 1 845 mètres au-dessus de la mer mesurait encore 500 mètres de long, et formait un pont d'une seule arche miné en dessous par les eaux du torrent; le 28 août, il était écroulé sur une longueur de 60 mètres, mais la clé de la voûte qui restait était encore d'une épaisseur rassurante. Après avoir remonté de l'autre côté, on arrive au chalet ou *Jas de Cadi*, le plus élevé de la montagne (2 100 mètres), celui où les touristes qui veulent voir le lever du soleil au sommet du Canigou ont coutume de passer la nuit. Une forêt continue de pins des Pyrénées règne de ce point jusqu'à une source dont la température est de 4°.7. Les Catalans lui ont donné le nom de leur illustre compatriote François Arago en souvenir du dernier séjour qu'il fit au pied du Canigou en 1842.

A 2 320 mètres, on sort de la forêt, et l'on se trouve à la limite de la végétation arborescente, formée uniquement par le pin des Pyrénées. Je n'ai pas été médiocrement surpris de voir à cette hauteur des arbres ayant 5 mètres de haut et un tronc à l'avenant; le plus gros mesurait 2<sup>m</sup>,85 de circonférence. Les branches tordues et mutilées de ces arbres témoignent de la lutte qu'ils soutiennent contre les ouragans et le poids de la neige qui les courbent en hiver. Quelques-uns sont morts et desséchés; mais d'autres étaient en pleine végétation. Cette limite est bien celle qu'ils ne peuvent dépasser, car la montagne s'élève en pente douce devant eux, et rien, si ce n'est le climat, ne les empêchait de monter plus haut; quelques sujets rabougris semblaient pour ainsi dire tenter l'escalade, mais ils s'arrêtaient à leur tour, et le genêt (1), le rhododendron, le genévrier et la bruyère commune couvraient seuls les flancs déboisés de la montagne. Telles sont la longueur et la rigueur des hivers, la brièveté et la tiédeur des étés dans ces hautes régions, que ces arbres ne végétent que pendant quelques mois de l'année; leur croissance est donc nécessairement très lente. Un garde-général des forêts voulut bien me donner une rondelle prise à la base d'un de ces pins: elle avait un diamètre de 0<sup>m</sup>,278 sans compter l'écorce. Le nombre des couches ligneuses, toujours égal à celui des années que l'arbre a vécu, s'élève à 150; cet arbre datait donc de l'année 1722. En moyenne, les couches avaient une épaisseur de 9/10<sup>es</sup> de millimètre. Pour donner une idée de la lenteur de cette végétation, je dirai que les pins de la forêt de Haguenau en Alsace ont en général, à l'âge de 150 ans, un diamètre de 0<sup>m</sup>,828; leur accroissement en diamètre est donc environ trois fois plus rapide que celui des pins des Pyrénées à 2 300 mètres au-dessus de la mer. Pour trouver une végétation aussi lente dans la

(1) *Genista purgans*.

plaine, il faut s'avancer de 24 degrés latitudinaux vers le nord jusqu'au village de Pello dans la Laponie suédoise, où j'ai observé des pins dont la croissance n'était guère plus rapide que celle du pin des Pyrénées à sa limite altitudinale.

En sortant de la forêt, on atteint un petit plateau d'où l'on découvre enfin la vraie cime de la montagne, cachée jusque-là par d'autres sommets. Ce plateau, situé à 2 359 mètres, se nomme le *Plat de Cadi*; c'est le fond de l'ancien glacier de Cadi dans sa dernière période de retrait. A l'époque glaciaire, ce glacier, débouchant dans la vallée de la Têt, poussait ses dernières moraines jusqu'en aval de Vinça. En se retirant, il a stationné longtemps au village de Casteil, où il a également déposé une puissante moraine. Le Plat de Cadi, circonscrit par les moraines latérales et frontales du glacier, en indique la dernière station. Aujourd'hui le Canigou n'a plus de glaciers; quelques amas de neige persistent dans des creux abrités du soleil, mais ils ne remplissent jamais un couloir tout entier, et la neige ne se convertit pas en glace par suite de fusions et de congélations répétées. Dans les Alpes helvétiques, où le climat est plus froid, de petits glaciers permanens existent autour de sommets moins élevés que le Canigou, tels que le Faulhorn et le Maenlisflüh, qui ne dépassent pas 2 680 mètres.

Trois tentes avaient été dressées sur ce petit plateau, l'une pour les officiers, la seconde pour les sous-officiers, la troisième pour les dix soldats que le colonel du 15<sup>e</sup> de ligne avait mis à la disposition des géodésiens. Un réduit en pierres construit par les ingénieurs espagnols, qui avaient passé trois semaines sur ce point en 1868, servait de cuisine. Cet emplacement était heureusement choisi; le plateau de Cadi est à la fin du chemin praticable pour les mulets et à la limite de la végétation arborescente. Des troncs de pins morts et desséchés servaient à alimenter notre feu de bivouac. La source du Cadi, surgissant immédiatement au-dessous du campement, nous fournissait une eau délicieuse à la température constante de 4<sup>e</sup>,7. Les bergers, qui à cette époque de l'année font paître leurs troupeaux à cette hauteur, nous cédaient des moutons qui faisaient la base de notre alimentation. Le pain et le vin étaient apportés du Vernet à dos de mulet. Une basse-cour improvisée de poules et de canards se nourrissait des restes de la cuisine. Notre vie était assurée. Du campement il fallait chaque matin monter au sommet. Cette ascension n'avait rien de pénible jusqu'à l'endroit où commence la *cheminée*; c'est un couloir étroit ayant une pente de 42 degrés qui s'élève entre les couches redressées du sommet de la montagne. Sur une hauteur de 80 mètres environ, il faut grimper en s'aidant des mains et des pieds. Pour des touristes exercés, ce passage n'a rien de difficile; mais de lourds et délicats instrumens, le

cercle azimuthal entre autres, avaient dû être hissés par cette cheminée. Un maçon avec ses matériaux l'avait franchi pour construire au sommet un pilier en briques sous la direction du capitaine Bassot; un mineur y avait porté ses lourds fleurets, afin de forer dans la roche un trou de la profondeur de 1 mètre; des charpentiers chargés de grosses poutres destinées à soutenir les abris résistants sous lesquels les instrumens géodésiques et météorologiques étaient abrités avaient dû escalader ce couloir. La cheminée aboutit au sommet de la montagne, qui n'a guère que 8 mètres de long sur 5 de large. Ce sommet est formé par la rencontre de deux arêtes, l'une, praticable, qui s'abaisse rapidement vers le nord-est, l'autre, abordable seulement pour de hardis montagnards, qui se dirige vers le nord en se maintenant d'abord à la même hauteur pour plonger ensuite tout à coup vers la plaine. C'est cette arête qui donne au Canigou, vu de loin, l'apparence d'une montagne terminée par un double sommet. Les deux arêtes sont formées de couches de micaschiste redressées verticalement et coupées sous tous les angles imaginables par des filons de quartz d'une éclatante blancheur. La cheminée est comprise dans l'intervalle de deux couches verticales de micaschiste. Cette roche subit l'action du temps, elle se dégrade. Sous l'influence des agens atmosphériques, les parties les moins résistantes se détruisent et s'éboulent, les autres restent debout sous la forme de pilastres, d'aiguilles ou de murs dont l'ensemble nous rappelait douloureusement les ruines de l'Hôtel de Ville de Paris. Vers l'est, le sommet du Canigou surplombe des escarpemens verticaux qui plongent dans un étroit vallon abrité des rayons du soleil, où la neige persiste tout l'été, en alimentant le nuisseau qui se jette à Prades dans la rivière de la Têt. Au-delà s'étend la verte forêt de Pons, qui conduit dans la vallée de Ballestavy.

Pendant les dix jours que nous avons séjourné au sommet du Canigou, ces lieux solitaires avaient pris une animation extraordinaire. Nos agiles fantassins étaient sans cesse sur le chemin du campement au sommet. Tous les matins, avant le jour, nous y montions pour continuer les observations météorologiques de diverse nature qui remplissaient les loisirs forcés qu'un temps variable ou brumeux imposait à la géodésie. Le sommet du Canigou avait été transformé en un véritable cabinet de physique. Thermomètres, psychromètres, destinés à indiquer les températures et l'humidité de l'air, étaient disposés sous une toile qui les mettait à l'abri du soleil; d'autres thermomètres étaient enfoncés à diverses profondeurs dans le sol. Des baromètres pendaient le long de forts poteaux portant le toit qui ombrageait les instrumens. La cabane en pierres plates qui se trouve au sommet était remplie de caisses d'instrumens magnétiques et géodésiques. Sur l'extrémité

nord du sommet s'élevait le pilier en briques servant de support au cercle azimuthal, qui dans la géodésie moderne a remplacé le théodolite. De ce point, la vue était incomparable : au sud-est, les montagnes des Albères, plus basses que les Pyrénées, et la côte d'Espagne avec ses découpures nombreuses se succédant sans interruption jusqu'à Barcelone; au nord-est, la côte de France, formant une courbe régulière et continue jusqu'aux embouchures du Rhône. L'astronome de Zach prétend avoir vu le Canigou des hauteurs de Notre-Dame-de-la-Garde, près de Marseille. Je l'ai aperçu moi-même de la manière la plus distincte au coucher du soleil des bords de la mer près d'Aigues-mortes, à la distance de 180 kilomètres. Quelquefois il est visible de la promenade du Peyrou à Montpellier et des hauteurs voisines de Barcelone. Au nord apparaissent les sommets des montagnes de l'Aude et à l'horizon celles de l'Hérault et de l'Aveyron. Entre la montagne et la mer s'étend la vallée de la Têt, simulant une route blanche et sinueuse : elle aboutit à la ville de Perpignan, surmontée de sa citadelle. Plus près est celle de Prades, dont on distingue les maisons à l'œil nu, et les vallées de Sahore, du Vernet et de Fillos, contrastant par leur belle verdure avec les montagnes dénudées qui les dominent au nord. Vers l'ouest, la vallée de la Têt s'élève vers la forteresse de Mont-Louis, située à 1 665 mètres au-dessus de la mer, et semblable à cette distance aux plans en relief qu'on voit aux Invalides. La route qui y conduit se montre çà et là sur les contre-forts de la vallée. Au sud, les autres sommets du Canigou nous cachaient les cimes lointaines; mais nos yeux s'arrêtaient souvent sur les trois tentes blanches du campement, hôtellerie provisoire où nous attendaient le soir un frugal souper et un sommeil réparateur.

Ce panorama explique pourquoi le Canigou a toujours été un point géodésique de premier ordre, le sommet du dernier triangle de la méridienne de France et du premier de celle de l'Espagne; mais combien les savans qui ont précédé les géodésiens actuels devaient avoir de peine à reconnaître au loin les sommets sur lesquels ils avaient placé leurs signaux! Ces signaux consistaient en une mire élevée au-dessus d'une pyramide en maçonnerie ou en charpente. Cette mire était peinte de différentes couleurs suivant celle du fond sur lequel elle devait se projeter : en blanc quand le fond était habituellement noir, en noir lorsqu'il était blanc. Avec la hauteur du soleil, l'illumination changeait : le matin, l'astre éclairait la partie orientale du signal; la partie occidentale restant dans l'ombre, l'observateur n'était pas sûr de viser au milieu de la mire; à midi, l'éclairage n'était plus le même, et le soir il était l'inverse de celui du matin. En outre la *réfraction atmosphérique* déplaçait la mire soit dans le sens vertical, soit latéralement. En effet, la ligne qui

va de l'œil à un objet éloigné n'est pas une ligne droite, c'est une ligne brisée dont la courbure varie suivant la température et l'état hygrométrique des couches d'air qu'elle traverse; de là des erreurs de pointé considérables qui influent sur la valeur des angles mesurés. Toutes ces causes d'erreur s'appliquent aux signaux, aux clochers, aux tours, aux édifices quelconques choisis jadis par les géodésiens comme points de repère pour les sommets de leurs triangles. Il y a mieux : par les temps brumeux, avec le hâle par exemple, la mire devenait complètement invisible, et l'observateur attendait des jours, quelquefois des semaines entières, l'instant propice où il pouvait apercevoir le signal.

Un grand géomètre allemand, Gauss, chargé de la triangulation du Hanovre en 1831, a fait disparaître ces inconvénients par un moyen aussi simple qu'ingénieux. Il avait sans doute observé qu'une vitre éclairée par les rayons du soleil est visible à une distance énorme. Cette remarque, que tant d'autres avaient faite avant lui, fut le point de départ de son *héliotrope*. Simplifié par les géodésiens modernes, cet instrument consiste en un miroir argenté de 1 décimètre carré, porté sur un châssis qui permet de lui donner une position et une inclinaison quelconques. Une planchette percée d'un trou circulaire est placée devant le miroir dans la direction du sommet où se trouve l'observateur, et en changeant de temps en temps l'orientation et l'inclinaison de la glace à mesure que le soleil se déplace dans le ciel, on fait en sorte que les rayons réfléchis par le miroir passent toujours par le trou circulaire, dont elles éclairent les bords. Le géodésien vise sur ce miroir, qui de loin a l'apparence d'une étoile de première grandeur. Cette étoile artificielle est parfaitement distincte, même à l'œil nu, à la distance de 100 kilomètres, et la courbure de la terre est le seul obstacle qui en limite la visibilité dans une lunette d'un grossissement de cinquante à soixante fois; brillante comme Sirius par un temps clair, on l'aperçoit même avec le hâle ou un horizon brumeux. Trois étoiles brillaient ainsi lorsque nous étions sur le Canigou, l'une à 38 820 mètres sur la montagne de Bugarach, près de Limoux, dans le département de l'Aude; l'autre à Forceral, au-dessus de la vallée de la Têt, à 30 541 mètres, la troisième sur la montagne de Tauch, à 47 151 mètres. Quelquefois la montagne était peu visible; mais, quand le soleil se montrait, l'étoile l'était toujours. C'est à l'aide de miroirs argentés de 2 décimètres de côté que le capitaine Perrier se propose de rattacher la triangulation de l'Algérie à celle de l'Espagne. Pendant le jour, deux de ces miroirs, placés sur les sommets du Mulhaçen et du pic de Sagra, et pendant la nuit des feux électriques seront visibles des montagnes des environs d'Oran à la distance de 270 kilomètres.

L'emploi des miroirs n'est pas le seul perfectionnement dont la géodésie pratique ait à s'applaudir. C'est un axiome en mécanique qu'un bon instrument ne doit servir qu'à un seul usage; aussi le *cercle azimuthal* a-t-il remplacé le théodolite. Celui-ci pouvait mesurer à la fois des angles horizontaux et des angles verticaux. Le cercle azimuthal, comme l'indique son nom, ne mesure que des angles horizontaux. Ce cercle est divisé en 400 parties égales appelées *grades*, divisées elles-mêmes en 10 parties valant chacune dix minutes centésimales. Les cercles de Méchain et de Delambre ne donnaient à la lecture que la minute ou  $1/40\ 000^\circ$  de la circonférence; dans les cercles azimuthaux modernes, on estime directement deux secondes ou  $1/2\ 000\ 000^\circ$  de la circonférence. Or on comprend que, dans un angle dont les côtés ont 30 kilomètres de longueur par exemple, la plus petite erreur dans la mesure de cet angle devienne considérable, transportée à l'extrémité de ces côtés. Ainsi une erreur d'une minute centésimale, première approximation de la lecture pour Delambre, transportée à 30 kilomètres, équivaut à  $4^m,71$ . Aujourd'hui cette erreur de deux secondes, la plus grande possible, correspond à une longueur de 9 millimètres seulement; c'est encore trop, mais l'erreur est 523 fois moindre qu'à la fin du siècle dernier. La substitution du miroir à la mire a un autre avantage : elle rend la visée plus précise. En effet, la lunette porte à l'intérieur deux fils doubles disposés en croix; ces quatre fils, par leur intersection au centre de l'objectif, forment un petit carré. Le miroir, semblable à une étoile, se trouve placé au milieu de ce carré; si l'étoile paraît immobile, on est assuré que la réfraction atmosphérique est nulle ou presque nulle; dans le cas contraire, l'image ne serait pas fixe, elle oscillerait ou se déplacerait, et le géodésien, averti, attendrait un moment plus favorable pour continuer ses observations. Biot avait coutume de dire : Le devoir de l'astronome est d'exiger du constructeur un instrument aussi parfait que possible. Le cercle doit être un cercle parfait, la graduation en 360 degrés ou 400 grades sera exécutée avec les soins les plus minutieux, afin que les divisions soient rigoureusement égales entre elles et séparées par des traits d'une finesse extrême, visibles seulement au microscope. L'instrument achevé et vérifié, on suppose que le cercle est mal centré, mal divisé, que les degrés ne sont pas égaux entre eux, et l'on s'applique à corriger ces erreurs. — Borda avait imaginé le cercle répéteur, qui porte son nom. Ce cercle est muni de deux lunettes placées l'une au-dessus, l'autre au-dessous, et, pour obtenir un angle, on faisait tourner alternativement le cercle et les lunettes, de manière à mesurer cet angle sur tout le pourtour de la circonférence du cercle

gradués; mais ces lunettes, ce cercle, étaient chaque fois arrêtés par des vis; la pression de ces vis n'était pas la même; de là des déplacements variables qui annulaient les avantages de cette répétition des angles. Dans les instrumens modernes, le cercle seul tourne à frottement au dedans d'un autre cercle qui lui est concentrique, on ne le fixe pas avec des vis, et on mesure chaque angle autant de fois qu'on le juge nécessaire sur toutes les parties de la circonférence. Autre exemple : l'artiste a pris les précautions les plus minutieuses pour que l'axe optique de la lunette coïncide avec celui de l'instrument. Il a réussi; mais le géodésien suppose le contraire, et retourne l'instrument à chaque série d'observations pour s'affranchir de cette nouvelle cause d'erreur. C'est ainsi, en annulant toutes celles que l'esprit le plus soupçonneux peut imaginer, que les astronomes et les géodésiens se rapprochent de plus en plus de l'exactitude absolue. Plus les distances sont grandes, plus les moyens de mensuration doivent être parfaits. Si je ne craignais d'aborder des détails trop techniques, je pourrais indiquer encore un grand nombre de perfectionnemens introduits dans la géodésie moderne; j'essayerais par exemple de faire comprendre comment l'altitude du Canigou a été déterminée à l'aide de mesures angulaires réciproques et rigoureusement simultanées par MM. Bassot et Penel. Je me bornerai à dire que ces observations, éliminant les erreurs dues à la réfraction terrestre, ont confirmé l'exactitude du nombre 2 785 mètres, obtenu par le colonel Corabœuf.

Souvent les opérations géodésiques sont difficiles et même impossibles avec les anciens signaux, parce que l'horizon n'est pas bien pur et paraît comme enfumé, bien que le ciel soit parfaitement serein. Dans la journée du 25 août, nous fûmes témoins d'un phénomène optique analogue encore inexpliqué, quoique bien connu des météorologistes qui ont séjourné sur des sommets élevés; je veux parler du brouillard sec, fumée d'horizon, *hâle* des Suisses, *Hohenrauch* des Allemands, *callina* des Espagnols, *kobar* des habitans de l'Abyssinie. Le ciel est pur, l'air calme, le baromètre haut, l'hygromètre au sec. Le touriste confiant gravit courageusement la montagne dans l'espoir de jouir au sommet de la vue étendue promise par son guide. Après plusieurs heures de fatigue, il arrive au sommet : ô déception ! au-dessus de sa tête, le ciel est toujours pur, pas un nuage n'en trouble l'azur, les objets rapprochés sont parfaitement visibles; mais plus loin, à quelques lieues et surtout à l'horizon, une fumée rougeâtre enveloppe tous les objets, les contours des montagnes sont indécis, et les cimes semblent surgir d'une mer de brouillard. La vue même de la plaine est indistincte et comme brouillée, on dirait un tableau effacé ou inachevé. C'est le *hâle*, c'est la fumée d'horizon, étudiés par de Saussure en



Suisse, par M. de Humboldt au Mexique, et dans les montagnes de l'Auvergne par M. Lecoq et moi (1). Plus rare lorsqu'on s'avance dans le nord, la *callina* est habituelle en Espagne, en Algérie, en Abyssinie, de juin à septembre. M. Wilkomm (2), qui l'a observée dans la péninsule, pense, comme les habitans du pays, qu'elle s'accroît et diminue avec la chaleur. Plusieurs fois il a fini par atteindre les lieux enveloppés de *callina*; à mesure qu'il s'approchait, tout devenait clair et distinct, la *callina* semblait fuir devant lui, comme dans le désert l'eau fantastique, effet des illusions du mirage, fuit devant le voyageur impatient de l'atteindre. Au lieu de ces vagues apparences que revêt souvent la *callina*, nous la vîmes dans la journée du 25 août former un anneau complet faisant tout le tour de l'horizon et interrompu seulement par des montagnes aussi élevées que le Canigou. Cet anneau, d'un gris rougeâtre comme la fumée, était nettement délimité, et M. Bassot put constater à l'aide du théodolite que le bord supérieur était éloigné de 90 degrés du zénith (exactement 100 grades, 87'). L'anneau se maintint toute la journée jusqu'au soir, où il devint moins distinct. Le lendemain, le soleil levant, sortant de la mer au milieu des brumes matinales, montait lentement au-dessus de l'horizon comme un disque rouge dépouillé de rayons. Il entra dans la *callina*; ses apparences ne changèrent pas, mais au moment où il sortit de cette fumée atmosphérique, les rayons jaillirent tout à coup de l'orbe incandescent et éclairèrent tout le paysage d'une lumière subite. Nous vîmes alors l'ombre immense du Canigou, qui se prolongeait dans l'ouest jusqu'aux cimes les plus éloignées; elle diminua peu à peu en se rapprochant, et s'évanouit enfin dans la vallée de la Têt. Le jour était venu, précédé d'une aurore prolongée, et le soleil en quittant la *callina* était assez élevé au-dessus de l'horizon pour illuminer à la fois la plaine et la montagne.

Je crois en avoir dit assez pour que le lecteur soit pénétré de l'importance et de la difficulté des travaux géodésiques. Ces travaux sont le fondement de la géographie, et celle-ci à son tour est la base de l'art militaire, dont toutes les combinaisons reposent sur une connaissance exacte de la géographie et de la topographie des contrées où les armées ennemies manœuvrent les unes contre les autres. On sait ce que l'ignorance de la géographie de notre propre pays nous a coûté, et l'on s'étonnera que les travaux géodésiques soient si peu prisés par ceux-là mêmes qui sont destinés à en recueillir les fruits. Croirait-on que les campagnes géodésiques ne comptent pas comme des campagnes militaires et ne soient

(1) *Essai sur la nature et l'origine des divers espèces de brouillards secs* (Annuaire météorologique de la France, 1850).

(2) *Zwey Jahre in Spanien und Portugal*, t. III, p. 110.

même pas assimilées aux fonctions si douces, si peu fatigantes pour le corps et pour l'esprit, que les capitaines d'état-major remplissent auprès des généraux qui commandent les divisions d'Alger, d'Oran et de Constantine? Comprend-on que l'avancement soit moins rapide pour les officiers chargés de ces travaux que pour les autres? Dans les pays étrangers, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Espagne, ce sont des généraux qui sont à la tête du service géodésique, et ce sont des travaux géodésiques qui leur ont valu ce grade. En France, nos géodésiens les plus célèbres, Puissant, Corabœuf, Brousseau, Peytier, Hossard, n'ont pas dépassé celui de colonel; Delcros, l'un des plus méritans, est mort commandant après avoir pris part à toutes les grandes opérations de la carte de France. L'art militaire étant l'application de toutes les sciences à la défense du territoire, le courage n'est point la seule qualité qu'on puisse et qu'on doit exiger d'un officier : le savoir lui est aussi nécessaire que la bravoure; il combattra avec sa tête plus efficacement qu'avec son bras, et il n'est pas quitte envers son pays quand il a prouvé qu'il ne craint pas de mourir pour lui. L'étude doit donc être recommandée aux militaires autant qu'aux professeurs et récompensée chez les uns comme chez les autres, car aujourd'hui c'est par la science qu'un peuple s'élève au-dessus des autres dans les arts de la paix comme dans ceux de la guerre.

### III. — CLIMAT ET FLORE DU SOMMET DU CANIGOU.

Pendant les séjours que j'ai faits sur les hautes montagnes, la flore des sommets m'a toujours vivement préoccupé. N'est-il pas intéressant en effet de connaître les plantes qui, parties du bas de la montagne, montent pour ainsi dire à l'assaut de ces points culminans, et celles qui, complètement inconnues sur les flancs du massif, apparaissent tout à coup sur une cime élevée? Pour le Canigou, la question était encore plus piquante que pour un sommet des Alpes de la Suisse ou des Hautes-Pyrénées. La plaine de Perpignan est la plus chaude de France, l'oranger, le palmier-dattier, l'agave, y vivent en pleine terre. La température annuelle moyenne, d'après les observations de M. le docteur Fines, y atteint  $14^{\circ},1$ . On peut en déduire que celle du sommet du Canigou est de  $-1^{\circ},4$ ; c'est le climat de l'extrémité septentrionale de la Norvège. Pendant notre séjour, du 22 au 29 août, la température moyenne de l'air au sommet du Canigou a été de  $6^{\circ},5$ ; à Perpignan, elle était de  $22^{\circ},2$ . Au sommet, la température n'a jamais dépassé  $14^{\circ},2$ ; à Perpignan, elle s'est élevée à  $32^{\circ},5$ . Quant au froid, le degré le plus bas auquel le thermomètre soit descendu pendant la nuit au sommet a été de  $-3^{\circ},7$  au-dessous de zéro.

Quand on veut connaître toutes les conditions qui influent sur la végétation, les températures du sol ne doivent pas être négligées, car la plante est échauffée par le sol où elle plonge ses racines, comme par l'air qui entoure les parties découvertes. Mes compagnons avaient enfoncé des thermomètres dans la terre à 2, à 10 et à 20 centimètres; dans cette zone, la température moyenne du sol a été de  $10^{\circ},8$ , plus élevée par conséquent de  $4^{\circ},3$  que celle de l'air. Le 25 août, cette température est montée à  $20^{\circ},4$ , c'est-à-dire à  $6^{\circ},2$  au-dessus de celle de l'air; c'est donc le sol bien plus que l'air qui favorise la végétation des plantes alpines et leur permet d'en accomplir les phases dans un temps relativement très limité. Les températures du sol près de la surface ne sont pas les seules qu'il soit intéressant de connaître; il ne l'est pas moins de savoir à quelle profondeur la chaleur solaire pénètre dans l'épaisseur des différentes roches qui composent l'écorce du globe. Un mineur appelé au sommet du Canigou fora dans le micaschiste un trou de 1 mètre de profondeur. Un thermomètre enchâssé dans une monture en bois fut laissé à demeure au fond de ce trou; il marquait  $7^{\circ},6$ . Au campement, à l'altitude de 2 359 mètres, un autre thermomètre fut enfoncé dans le même sol à  $0^{\text{m}},80$ , la dureté de la roche n'ayant pas permis de foncer davantage; le thermomètre se tint à  $8^{\circ},9$  en oscillant de quelques dixièmes seulement autour de cette moyenne. Au Vernet, à 630 mètres au-dessus de la mer et à 1 mètre au-dessous de la surface, la chaleur était de  $14^{\circ},6$  (1). On voit par ces chiffres que la chaleur solaire pénètre dans la terre, et que l'influence du jour et de la nuit est encore sensible à la profondeur indiquée.

Le bas de la cheminée par laquelle on arrive au sommet du Canigou se trouve à 80 mètres au-dessous de ce sommet : c'est à partir de ce point que je me suis appliqué à recueillir toutes les plantes phanérogames qui croissent sur le cône terminal compris entre 2 700 et 2 785 mètres. Je ne pouvais espérer de n'en manquer aucune : il eût fallu pour cela visiter le sommet de juin jusqu'en septembre, à l'exemple de Ramond, qui fit dix-sept ascensions sur le pic du Midi pour y cueillir toutes les fleurs qui le parent en été. En effet, lorsqu'elles sont déflourées, les plantes alpines échappent à la vue par leur petitesse et leur ressemblance avec celles qui les entourent. Tous ces végétaux sont des espèces naines abritées sous les pierres, cachées dans les fissures, blotties contre les rochers. Leur végétation chaque année n'est que de quatre mois tout au plus; aussi des sous-arbrisseaux, tels que le myrtille, le rhododendron, le genévrier, longs de 2 décimètres, sont-ils aussi vieux que les grands arbres de la plaine. Comment s'en étonner? Pendant huit

(1) A l'observatoire de Paris, pendant la même période, le thermomètre enfoncé de 1 mètre dans le sol variait de  $20^{\circ},2$  à  $19^{\circ},4$ .

mois, d'octobre à mai, ces végétaux dorment ensevelis sous une épaisse couche de neige; lorsqu'elle a disparu, des vents violents et continus les couchent sur le sol: la température de l'air oscille autour de zéro, et s'élève rarement à 10 degrés au-dessus. Les nuages, attirés par la cime isolée du Canigou, l'entourent presque toujours d'une brume épaisse identique aux brouillards de la plaine. Quand le soleil luit, le sol s'échauffe, comme nous l'avons vu, plus que l'air, et les plantes alpines sont dans les conditions analogues à celles des végétaux élevés sur couche dans nos bâches ou dans nos serres. Peu de plantes peuvent s'accommoder d'un pareil régime. Cependant j'ai trouvé 58 espèces sur le sommet du Canigou. Il y en a davantage; sur la cime du Faulhorn, après plusieurs séjours de quelques semaines renouvelés pendant trois ans, j'avais cueilli sur le cône terminal, situé à 100 mètres au-dessous de celui du Canigou, mais à 4 degrés latitudinaux plus au nord, 132 espèces de plantes phanérogames; Ramond, sur le pic du Midi de Bagnères, plus haut de 100 mètres que le Canigou, avait trouvé 72 espèces.

Ma florule du sommet de cette montagne n'est donc pas complète; cependant elle est suffisante pour donner lieu à quelques considérations de géographie et de topographie botaniques. D'abord pas une de ces plantes ne croît dans la plaine de Perpignan, dont la végétation est celle du littoral méditerranéen. Sur 58 espèces, il y en a 50 qu'on retrouve dans les Alpes; les 8 autres, inconnues dans les Alpes, sont propres aux Pyrénées ou reparaissent dans les Cévennes et les montagnes du centre de la France (1). Ainsi la flore du Canigou est une flore essentiellement alpine; mais nous avons démontré, dans une autre étude (2), que la flore des Pyrénées n'est qu'une extension de la flore polaire, qui s'est avancée pendant l'époque glaciaire jusque dans les latitudes moyennes de l'Europe. Cette période a été suivie d'un réchauffement dont nous éprouvons les effets; alors les plantes polaires et scandinaves se sont réfugiées dans les montagnes, comme les chamois et les marmottes, qui vivaient autrefois dans nos plaines. Cela est si vrai que le sommet du Canigou nous offre 17 plantes (3) qui, habitant les Alpes, se retrouvent également dans les régions polaires telles que le Spitzberg, la Nouvelle-Zemble, l'Asie et l'Amérique arctiques, y compris le Groënland, où l'époque glaciaire règne encore actuelle-

(1) Ce sont : *Silene ciliata*, *Saxifraga geranioides*, *Leucanthemum palmatum*, *Senecio leucophyllus*, *Jasione perennis*, *Myosotis pyrenaica*, *Pedicularis pyrenaica*, *Oreochloa disticha*.

(2) Voyez la Revue du 1<sup>er</sup> février 1870.

(3) *Anemone alpina*, *Draba hirta*, *Silene acaulis*, *Cerastium alpinum*, *Saxifraga oppositifolia*, *S. exarata*, *Alchimilla alpina*, *Aster alpinus*, *Thymus serpyllum*, *Vaccinium uliginosum*, *Oxyria dipyna*, *Armeria alpina*, *Juniperus communis*, *Luzula spicata*, *Juncus trifidus*, *Poa alpina* et *P. laxa*.

ment. Nous avons donc en France le même contraste que sur le revers méridional des Alpes : le voyageur, partant de la région des orangers et des oliviers, peut s'élever en un jour dans celle des plantes du Spitzberg et du Groënland.

Les sommets élevés sont des observatoires où les astronomes, les physiciens et les naturalistes peuvent résoudre une foule de problèmes dont l'étude même est impossible dans la plaine. Pour les habiter, il faut renoncer à quelques-uns des raffinemens de la vie habituelle; mais que de compensations à ces légers sacrifices, que de grandes impressions en face du spectacle toujours changeant d'une vaste étendue de la surface terrestre déployée sous vos yeux! Ramond, le peintre et l'explorateur des Pyrénées, l'avait bien senti. Surpris un jour par le mauvais temps au sommet du pic d'Espingo, il se réfugie sous un bloc de granit avec son guide et assiste au spectacle grandiose d'un orage dans ces hautes régions. Son imagination s'éveillant, il se figure ce que verrait un observateur qui passerait une année entière au sommet de ce pic. « Non, s'écrie-t-il en se voyant à la place de l'observateur favorisé, non, ses jours ne seraient point livrés à l'ennui. Que d'événemens se succéderaient jusqu'à présent inconnus, inobservés, inouis! Que de sensations et d'idées nouvelles! Quel spectacle, une fois que les tempêtes de l'automne se seraient emparées de ces lieux comme de leur domaine, que l'izard léger et la triste corneille, seuls habitans de ces déserts, en auraient fui les hauteurs, qu'une neige fine et volage, entraînée de pentes en pentes et volant de rochers en rochers, aurait englouti sous ses flots capricieux leur stérile étendue! » Esquissant à grands traits les phénomènes météorologiques, l'aspect du ciel et des montagnes pendant l'hiver, les nuits sombres et brumeuses suivies de journées radieuses où le soleil illumine les hauts sommets, tandis que la plaine disparaît sous une épaisse couche de nuages, les violentes bourrasques de vent interrompues par des intervalles d'un calme profond, il arrive au moment de la fonte des neiges. Les premières fleurs entr'ouvrent leurs corolles sur la terre ruisselante d'eau glacée; le blanc linceul qui les a protégées pendant l'hiver se soulève pour les confier aux tièdes haleines du printemps. Les noires forêts se dessinent sur le flanc des montagnes, les pentes gazonnées reparaissent, la végétation renaît, les troupeaux s'appêtent à monter dans les pâturages. L'été règne enfin, et les hauts sommets, devenus accessibles à l'homme, appellent le touriste pour réjouir ses yeux, le poète pour l'inspirer, et le savant pour lui révéler des secrets que la nature dérobe à celui qui l'interroge entre les murs étroits d'un laboratoire ou dans les limites de l'horizon borné des villes et des plaines habitées.

---

---

# LES AILES DE COURAGE

CONTE FANTASTIQUE.

---

A AURORE ET GABRIELLE SAND.

Cette fois-ci, mesdemoiselles chéries, l'histoire sera longue : vous l'avez demandée comme cela. Si vous vous endormez en l'écoutant, on la finira un autre jour, à la condition que vous vous rappellerez le commencement. Aurore a demandé que la scène se passât dans un lieu remarqué par vous durant vos voyages. Je n'ai pas beaucoup de choix, et je suis forcée de vous ramener en Normandie, où déjà vous avez fait connaissance avec le marécage fleuri de *la Reine Coax*; mais nous sortirons de ces eaux tranquilles, et nous irons voir, non loin de là, cette mer rose et bleue que vous aimiez encore plus. Prenez votre tricot ou vos découpures, soyez sages, mais interrompez quand vous ne comprendrez pas. Je m'expliquerai en mots parlés, qui sont toujours plus clairs que les mots écrits. Vous voulez qu'il y ait du merveilleux dans mon récit. Il y en aura un peu, mais c'est à la condition qu'il y aura aussi des choses vraies que tout le monde ne sait pas, et que vous ne serez pas fâchées d'apprendre, non plus que vos grands cousins qui sont là. La nature est une mine de merveilles, mes chers enfans, et toutes les fois qu'on y met tant soit peu le nez, on est étonné de ce qu'elle vous révèle.

Nohant, octobre 1872.

---

## I.

Il y avait dans les terres du pays d'Auge, du côté de Saint-Pierre-d'Azif, à trois lieues de la mer, un bon paysan et sa femme qui, à force de travail, étaient devenus assez riches. Dans ce temps-là, c'est-à-dire il y a environ cent ans, le pays n'était pas très bien cultivé. C'étaient des herbages et puis des herbages, avec des pommiers et encore des pommiers; un grand pays tout plat, à perte de vue, et de temps en temps un petit bois de noisetiers, avec un jardinet et une maison de bois et de torchis, la pierre étant rare. On

élevait par là de bonnes vaches, on faisait d'excellent beurre et des fromages renommés; mais, comme il n'y avait alors ni grandes routes, ni chemins de fer, ni toutes ces maisons de campagne qu'on voit aujourd'hui sur la côte, le paysan n'avait pas beaucoup d'idées, et n'inventait rien pour augmenter ou varier les produits de la terre.

Celui dont je vous parle s'appelait Doucy et on appelait sa femme la mère Doucette. Ils avaient plusieurs enfans qui tous travaillaient comme eux, n'inventaient pas davantage et ne se plaignaient de rien, tous très bons, très doux, très indifférens, ne faisant rien vite, mais faisant toujours quelque chose et pouvant arriver à la longue à mettre de côté un peu d'argent pour acheter de la terre.

Il y en avait un seul, qu'on appelait Clopinet, qui ne travaillait pas ou presque pas. Ce n'est point qu'il fût faible ou malade; il était frais et fort, quoiqu'un peu boiteux, très joli de visage et rose comme une pomme. Ce n'est pas non plus qu'il fût désobéissant ou paresseux, il n'avait aucune malice et ne craignait pas de se donner de la peine; mais il avait une idée à lui, et cette idée, c'était d'être marin. Si on lui eût demandé ce que c'était que d'être marin, il eût été bien embarrassé de le dire, car il n'avait guère que dix ans quand cette idée entra dans sa tête, et voici comment elle y entra.

Il avait un oncle, frère de sa mère, qui était parti tout jeune sur un navire marchand et qui avait vu beaucoup de pays. Cet oncle, établi sur la côte de Trouville, venait de loin en loin voir les Doucy, et il racontait beaucoup de choses extraordinaires qui n'étaient peut-être pas toutes vraies, mais dont Clopinet ne doutait point, tant elles lui paraissaient belles. C'est ainsi qu'il prit l'idée de voyager et une très grande envie d'aller sur la mer, encore qu'il ne l'eût jamais vue, et qu'il ne sût pas au juste ce que c'était.

Elle n'était pas loin pourtant, et il eût bien pu marcher jusque-là, sa boiterie ne le gênant guère; mais son père ne se souciait pas de lui voir prendre le goût des voyages, et ce n'était pas la coutume des paysans de ce temps-là de s'éloigner sans nécessité de leur endroit. Les frères aînés allaient aux foires et marchés quand besoin était. Pendant ce temps-là, les plus jeunes gardaient ou soignaient les vaches, et ce n'était jamais le tour de Clopinet d'aller se promener. Il en prit de l'ennui et en devint tout rêveur. Quand il menait paître ses bêtes, au lieu d'inventer quelque amusement, comme de faire des paniers de jonc ou de bâtir des petites maisons avec de la terre et des brins de bois, il regardait les nuages et surtout les oiseaux voyageurs qui passaient pour aller à la mer ou pour en revenir. — Sont-ils heureux, ceux-là! se disait-il; ils ont des ailes et vont où il leur plait. Ils voient comment le monde est fait, et jamais ils ne s'ennuient.

A force de regarder les oiseaux, il les connaissait à leur vol, si haut qu'ils fussent dans le ciel. Il savait leurs habitudes de voyage, comment les grues se mettent en flèche pour fendre les courans d'air, comment les étourneaux volent en troupe serrée, comment planent les oiseaux de proie, et comment les oies sauvages se suivent en ligne à distance bien égale. Il était toujours content de voir arriver les oiseaux de passage, et il essayait souvent de courir aussi vite qu'ils volaient; mais c'était peine inutile : il n'avait pas fait dix pas qu'ils avaient fait une lieue et qu'il les perdait de vue.

Soit à cause de sa boiterie, soit parce qu'il n'était pas naturellement brave, Clopinet ne s'éloignait guère de la maison, et ne faisait rien pour accorder son courage avec sa curiosité. Un jour que l'oncle marin était venu voir la famille, et que Clopinet parlait d'aller voir la mer avec lui, si son papa voulait bien le permettre :

— Toi? dit le père Doucy en riant : tais-toi donc! tu ne sais pas marcher, et tu as peur de tout. Ne vous embarrassez jamais de ce gamin-là, beau-frère! c'est un malingre et un poltron. L'an dernier, il s'est caché tout un jour dans les fagots, parce qu'il a passé un ramoneur un peu barbouillé qu'il a pris pour le diable. Il ne peut pas voir sans crier le tailleur qui vient faire nos habits, parce qu'il est bossu. Un chien qui grogne, une vache qui le regarde, une pomme qui tombe, le voilà qui s'envole. On peut bien dire que c'en est un qui est venu au monde avec les ailes de la peur attachées aux épaules.

— Ça passera, ça passera, répondit l'oncle Laquille, — c'était le nom du marin; — quand on est enfant, on a des ailes de peur; plus tard, il vous en pousse d'autres.

Ces paroles étonnèrent beaucoup le petit Clopinet. — Je n'ai point d'ailes, dit-il, mon papa se moque; mais peut-être qu'il m'en pousserait, si j'allais sur la mer!

— Alors, reprit le père Doucy, ton oncle devrait en avoir! Dis-lui donc de te les montrer!

— J'en ai quand il en faut, reprit le marin d'un air modeste; mais ce sont des ailes de courage pour voler au danger.

Clopinet trouva ces paroles très belles, et ne les oublia jamais; mais le père Doucy rabattit l'orgueil de son beau-frère en lui disant : — Je ne dis point que tu n'aies pas ces ailes-là quand il faut faire ton devoir; mais quand tu rentres à la maison, tu n'en es plus si fier, ta femme te les coupe!

Le père Doucy disait cela parce que la mère Laquille gouvernait le ménage, tandis qu'au contraire la mère Doucette était très bien nommée et tout à fait soumise à son mari.

A cause de cela, cette bonne femme n'osait point encourager les idées de Clopinet, dont le père ne voulait pas entendre parler. Il



disait que le métier de marin était trop dur pour un garçon qui avait une jambe plus faible que l'autre; il disait pourtant aussi que Clopinet, malgré sa bonne santé, ne serait jamais un homme assez solide pour bêcher la terre, et qu'il fallait lui faire apprendre l'état de tailleur, qui est un bon état dans les campagnes.

Aussi, un jour que le tailleur était venu dans la famille, comme il avait coutume de venir tous les ans, le père Doucy lui dit : — *Tire-à-gauche*, mon ami, — on appelait ainsi le tailleur parce qu'il était gaucher et tirait l'aiguille au rebours des autres, — nous n'avons pas d'ouvrage à te donner cette année; mais voilà un petit qui aurait bonne envie d'apprendre ton état. Je te paierai quelque chose pour son apprentissage, si tu veux être raisonnable et te contenter de ce que je t'offrirai. Dans un an d'ici, il pourra t'aider, faire tes commissions, être enfin ton petit serviteur et gagner chez toi sa nourriture.

— Combien donc est-ce que vous donneriez? dit le tailleur en regardant Clopinet du coin de l'œil, d'un air un peu dédaigneux, comme pour déprécier d'avance la marchandise.

Pendant que le paysan et le tailleur discutaient à voix basse les conditions du marché, et se tenaient à deux livres tournois de différence, Clopinet, tout interdit, car jamais il n'avait eu la moindre envie de coudre et de tailler, essayait de regarder tranquillement le patron auquel on était en train de le vendre. C'était un petit homme bossu des deux épaules, louche des deux yeux, boiteux des deux jambes. Si on eût pu le détortiller et l'étendre sur une table, il eût été grand; mais il était si cassé et si soudé aux angles que, quand il marchait, il n'était pas plus haut que Clopinet lui-même, qui avait alors douze ans et n'était pas très grand pour son âge. *Tire-à-gauche*, lui, pouvait bien avoir la cinquantaine; sa tête, énorme en longueur, jaune et chauve, ressemblait à un gros concombre. Il était sordidement vêtu des guenilles qui n'avaient pu resservir dans les vêtements de ses pratiques, et que l'on eût jetées aux fumiers, s'il ne les eût réclamées; mais ce qu'il y avait en lui de plus horrible, c'était ses pieds et ses mains, d'une longueur démesurée et très agiles, car, avec ses bras en fuseau et ses jambes en équerre, il travaillait et marchait plus vite qu'aucun autre. L'œil pouvait à peine suivre l'éclair de sa grosse aiguille quand il cousait, et le tourbillon de poussière qu'il soulevait en rasant la terre pour courir.

Clopinet avait vu plusieurs fois *Tire-à-gauche*, et n'avait jamais manqué de le trouver fort laid; mais ce jour-là il le trouva épouvantable, et la peur qu'il en avait toujours eue devint si forte qu'il se serait sauvé, s'il n'eût pensé à ces ailes de peur qu'on lui reprochait d'avoir aux épaules.

Quand le marché fut conclu, Doucy et le tailleur se tapèrent dans la main, burent en trinquant un demi-broc de cidre, et la mère Doucette, avertie de ce qui se passait, s'en alla, sans rien dire, dans l'autre chambre pour faire le paquet du pauvre enfant que le tailleur allait lui prendre pour trois ans.

Jusque-là, Clopinet n'avait pas compris ce qui lui arrivait. Il avait bien entendu dire une ou deux fois à son père qu'on songerait à le pourvoir d'un métier manuel à cause de la faiblesse de sa jambe; mais il ne pensait pas que cela dût être réglé sitôt et contre son gré. Donner un démenti à son père, faire résistance, c'était là une chose à laquelle il ne pouvait pas songer non plus, car il était doux et soumis, et pendant un moment il crut que rien ne serait décidé sans son consentement; mais quand il vit sa mère sortir de la chambre sans le regarder, comme si elle eût craint de pleurer devant lui, il comprit son malheur, et s'élança après elle pour la supplier de le secourir.

Il n'en eut pas le temps. Le tailleur allongea son long bras, et le saisit comme une araignée prend une mouche; puis, le plantant sur sa bosse de derrière et lui serrant les jambes qu'il avait ramenées sur sa bosse de devant, il se leva en disant au père Doucy : — C'est bien, c'est entendu. Nous laisserons pleurer la mère, elle pleurera moins quand elle ne le verra plus; elle en a pour une heure à empaqueter ses nippes. Vous m'enverrez ça demain à Dives, où je vais passer trois jours. Ça, petit, tenez-vous coi, et ne criez point, ou avec mes bons ciseaux, que vous voyez là pendus à ma ceinture, je vous coupe la langue.

— Traitez-le avec douceur, dit le père; il n'est point méchant et fera toutes vos volontés.

— C'est bon, c'est bon, reprit le tailleur, ne soyez point en peine de lui, j'en fais mon affaire. En route, en route! ne vous attendrissez pas, ou je renonce à le prendre.

— Souffrez au moins que je l'embrasse, dit le père Doucy; un enfant qui s'en va...

— Eh! vous le reverrez; il reviendra travailler avec moi chez vous. Bonjour, bonjour, point de scène, point de pleurs, ou je vous le laisse. Pour ce que vous payez, je n'y tiens déjà pas tant.

En parlant ainsi, Tire-à-gauche franchit la porte de la maison et se mit à courir, avec Clopinet sur son dos, à travers les pommiers. L'enfant essaya de crier; mais il avait la gorge serrée, et ses dents claquaient de peur. Il se retourna avec angoisse vers sa maison. Ce n'était pas tant d'obéir qui le chagrinait, que de ne pouvoir embrasser ses parens et leur dire adieu; c'est cette cruauté-là qui lui semblait impossible à comprendre. Il vit sa mère qui accourait sur la porte, et qui lui tendait les bras. Il réussit à s'écrier : *Maman!*

au milieu d'un sanglot étouffé; elle fit quelques pas, comme si elle eût voulu le rattraper; mais le père la retint, et elle tomba, pâle comme si elle eût été morte, dans les bras de François, son fils aîné, qui jurait de chagrin et montrait le poing au tailleur d'un air de menace. Tire-à-gauche ne fit qu'en rire, d'un rire affreux qui ressemblait au bruit d'une scie dans la pierre, et il doubla le pas, ce pas gigantesque, fantastique, qu'il était impossible de suivre.

Clopinet, croyant que sa mère était morte et voyant que rien ne pouvait le sauver, souhaita de mourir aussi, laissa tomber sa tête sur l'épaule monstrueuse du tailleur et perdit connaissance.

Alors le tailleur, le trouvant trop lourd et le jugeant endormi, le mit sur son âne, qu'il avait laissé paître dans la prairie, et qui était aussi petit, aussi laid et aussi boiteux que lui. Il lui allongea un grand coup de pied pour le faire marcher, et ne s'arrêta plus qu'à trois lieues de là, dans les dunes.

Là il se coucha pour faire un somme, sans se soucier de voir si l'enfant dormait tout de bon, ou s'il était malade. Clopinet, en ouvrant les yeux, se crut seul, et regarda autour de lui sans comprendre où il était; c'était un endroit singulier qu'il n'avait jamais vu, et qui ne ressemblait à aucun autre. Il se trouvait comme enfermé dans un creux de gazon épais et rude, qui croissait en grosses touffes sur un terrain inégal, relevé de tous côtés en pointes crochues; c'étaient les déchirures des grandes marnes grises qui s'étendent, entre Villers et Beuzeval, sur le rivage de la mer, et qui la cachent aux regards quand on les suit par le milieu de leur épaisseur. Après s'être étonné un peu, Clopinet retrouva la mémoire, et son cœur se serra au souvenir de son enlèvement par le tailleur; mais il bondit de joie en s'imaginant que son ravisseur l'avait abandonné, et qu'en cherchant un peu il retrouverait le chemin de sa maison.

Aussitôt pensé, aussitôt fait. Il se releva et fit quelques pas sur le sentier assez large qui s'offrait à lui; mais il s'arrêta glacé d'épouvante en voyant Tire-à-gauche étendu à deux pas de lui, dormant d'un œil et de l'autre surveillant tous ses mouvemens. L'âne brouillait un peu plus loin.

Clopinet se recoucha aussitôt et se tint tranquille, quoique le cœur lui battit bien fort. Tout à coup il entendit un grognement clair, comme si un corbeau croassait non loin de lui. Il se retourna et vit que le tailleur ronflait et dormait pour tout de bon avec un œil ouvert. C'était son habitude, cet œil crevé ne se fermait plus; mais il n'en dormait pas moins. Il était fatigué, car il faisait chaud.

Clopinet se traîna sur ses genoux jusqu'auprès de lui, toujours terrifié par ce vilain œil qui le regardait. Il passa sa main devant, l'œil ne bougea pas, l'œil ne voyait pas. Alors l'enfant, se

trainant toujours, sortit du creux en suivant le chemin et se trouva dans un autre creux plus grand, que le chemin traversait aussi. Il ôta et abandonna ses sabots pour mieux courir, et tout à coup, se jetant dans les herbes, il quitta le sentier, gagna la hauteur, et se mit à la descendre aussi vite qu'un lièvre, dans un fouillis de buissons et de plantes folles où il se trouva perdu et couvert par-dessus la tête. Il courut longtemps ainsi; puis, s'avisant que, si le tailleur le cherchait, il verrait remuer les herbes et les feuilles, il s'arrêta, se blottit au plus épais, et resta immobile, retenant sa respiration.

Tout cela lui réussit très bien. Tire-à-gauche, après avoir dormi assez longtemps, s'éveilla, vit que son prisonnier lui avait échappé, trouva les sabots, ne daigna pas les ramasser, suivit quelque temps la trace des pieds nus, et continua son chemin en ricanant, car ce chemin conduisait à Dives, où le tailleur comptait aller passer la nuit; cet imbécile d'enfant, pensait-il, s'est imaginé suivre le chemin de sa maison; il n'a pas su qu'il lui tournait le dos, en quatre enjambées je l'aurai rattrapé.

Et le tailleur, battant et chassant devant lui son âne, se mit à raser le terrain avec ses grandes jambes tordues, qui s'agitaient comme deux faux, et qui allaient aussi vite que deux ailes; mais, grâce à la bonne idée que l'enfant avait eue de prendre en sens contraire, plus le tailleur avançait, plus il s'éloignait de lui.

## II.

Il faisait nuit quand Clopinet se sentit assez rassuré pour sortir de sa cachette; c'était une douce soirée de printemps, tranquille et voilée. Il écouta avant de bouger, et fut très effrayé d'un bruit singulier. Il s'imagina que c'était le terrible pas du tailleur qui faisait crier le sable au-dessous de lui, et puis, comme cela ressemblait par momens à une étoffe qu'on déchire, il pensa encore au tailleur déchirant les étoffes avant d'y mettre ses terribles ciseaux; mais cela recommençait toujours sans augmenter ni diminuer de force et de vitesse, sans se rapprocher et sans jamais s'arrêter. C'était la mer brisant au bas de la grève. Clopinet ne connaissait pas ce bruit-là, il essaya de voir, et s'assura aussi bien que possible dans l'obscurité que personne autre que lui n'était dans ce désert. C'était pour lui un lieu incompréhensible. D'où il était, en sortant la tête des buissons, il voyait un grand demi-cercle de dunes dont il ne pouvait distinguer les plis et les ressauts, et qui lui paraissait être une immense muraille ébréchée s'écroulant dans le vide. Ce vide, c'était la mer; mais, comme il ne s'en faisait aucune idée et que la brume du soir lui cachait l'horizon, il ne la distinguait

pas du ciel et s'étonnait seulement de voir des étoiles dans le haut et de singulières clartés dans le bas. Était-ce des éclairs de chaleur? Mais comment se trouvaient-ils sous ses pieds? Comment comprendre tout cela quand on n'a rien vu, pas même une grande rivière ou une petite montagne? Clopinet marcha un peu dans les grosses herbes sans oser descendre plus bas, il avait peur et il avait faim. — Il faut, se dit-il, que je cherche un endroit pour dormir, car au petit jour je veux demander le chemin de chez nous et retourner voir si ma pauvre mère n'est pas morte. — Cette idée le fit pleurer, mais en se souvenant qu'il avait été comme mort lui-même sur le dos du tailleur, il espéra que sa mère en reviendrait aussi.

Il n'osait pas dormir au premier endroit venu, de peur d'être surpris par l'horrible patron qu'il supposait toujours lancé à sa recherche, et il ne se trouvait pas assez loin du chemin par où il eût pu revenir vers lui. Il descendit donc avec précaution, et vit que cela était plus difficile qu'il ne l'avait pensé. Le rebord de la dune n'était pas un mur où il pût se laisser glisser. C'était un terrain tout coupé, tout crevassé et tout hérissé, comme une châtaigne, de pointes mal solides qui cédaient sous la main quand on voulait s'y accrocher; puis il rencontrait de grandes fentes cachées par l'herbe et les épines, et il craignait d'y tomber. Il ne put en éviter quelques-unes qui avaient de l'eau au fond, et qui par bonheur n'étaient pas profondes; mais la nuit, la solitude et le danger de ce terrain perfide, si nouveau pour un habitant des plaines et si difficile pour un boiteux, lui causèrent une grande tristesse et peu à peu un grand effroi. Il renonça à descendre et voulut remonter. Ce fut pire. Si le dessus du terrain était séché par le soleil et un peu consolidé par l'herbe épaisse, le flanc de cette fausse roche était humide et glissant, le pied n'y pouvait trouver d'appui, de gros morceaux de marne épaisse se détachaient et laissaient crouler de gros cailloux qui étaient comme tombés du ciel de place en place. Épuisé de fatigue, l'enfant se crut perdu; il ne savait pas si les loups ne viendraient pas le manger.

Il se jeta tout découragé sur une mousse épaisse qu'il rencontra et essaya de s'endormir pour tromper la faim; mais il rêva qu'il glissait, et quelque chose qui passa sur lui en courant, peut-être un renard, peut-être un lièvre, lui fit une telle peur qu'il s'enfuit, sans savoir où, au risque de tomber dans une fente et de s'y noyer. Il n'avait plus sa raison, et ne reconnaissait plus les choses qu'il avait vues au jour. Il allait d'un creux à l'autre, s'imaginant qu'au lieu de courir il volait au-dessus de la terre. Il rencontrait ces grandes crêtes de la dune qui l'avaient étonné, et il les prenait pour des géans qui le regardaient en branlant la tête. Chaque buisson noir lui paraissait une bête accroupie, prête à s'élançer sur lui. Il lui

venait aussi des idées folles et des souvenirs de choses qu'il avait oubliées. Une fois son oncle le marin avait dit devant lui : « Quand on s'est donné aux esprits de la mer, les esprits de la terre ne valent plus de vous. » Et cette parole symbolique lui revenait comme une menace. — J'ai trop pensé à la mer, se disait-il, et voilà que la terre me renvoie et me déteste; elle se déchire et se fend de tous les côtés sous mes pieds, elle se dresse en pointes qui ne tiennent rien et qui veulent m'écraser. Je suis perdu, je ne sais pas où est la mer, qui peut-être serait meilleure pour moi; je ne sais pas de quel côté est mon pays et si je retrouverai jamais ma maison. Peut-être que la terre s'est aussi fâchée contre mes parens, et qu'ils n'existent plus !

Comme il pensait cela, il entendit passer au-dessus de sa tête quelque chose de très surprenant. C'était une quantité de petites voix plaintives qui semblaient appeler du secours; ce n'étaient pas des cris d'oiseau, c'étaient des voix de petits enfans, si douces et si tristes, que le chagrin et la détresse de Clopinet en augmentèrent et qu'il cria : — Par ici, par ici, petits esprits, venez pleurer avec moi ou emmenez-moi pleurer avec vous, car au moins vous êtes tous ensemble pour vous plaindre, et moi je suis tout seul.

Les petites voix continuaient à passer, et il y en avait tant que cela passa pendant un quart d'heure sans faire attention à Clopinet bien que peu à peu sa voix, à lui, se fût mise à l'unisson de cette douce plainte. Enfin elles devinrent plus rares, la grande troupe s'éloignait; il ne passa plus que des voix isolées qui étaient en retard et appelaient d'un accent plein d'angoisse pour qu'on les attendît. Quand Clopinet, qui courait toujours sans pouvoir les suivre, entendit passer celle qu'il jugea devoir être la dernière, il fut désespéré, car ces compagnons invisibles de son malheur avaient adouci son chagrin, et il se retrouvait dans l'horreur de la solitude. Alors il s'écria : — Esprits de la nuit, esprits de la mer peut-être, avec pitié, emportez-moi !

En même temps il fit en courant un grand effort, comme pour ouvrir ses ailes, et, soit que le désir qu'il en avait lui en eût fait pousser, soit que tout ceci fût un rêve de la fièvre et de la faim, il sentit qu'il quittait la terre, et qu'il s'envolait dans la direction que suivaient les esprits voyageurs. Emporté dans l'air grisâtre, il crut voir distinctement des petites flèches noires qui volaient devant lui; mais bientôt il ne vit plus rien que du brouillard, et il appela en vain pour qu'on l'attendît. Les voix avançaient toujours, pleurant toutes ensemble, mais allant plus vite que lui et se perdant à travers la nue. Alors Clopinet sentit ses ailes se fatiguer, son vol s'appesantir, et il descendit, descendit sans tomber, mais sans pouvoir s'arrêter, jusqu'au pied de la dune. Dès qu'il toucha la

terre, il agita ses bras, et s'imagina que c'était toujours des ailes qui pourraient repartir quand il ne serait plus fatigué. Au reste, il n'eut pas le loisir de s'en tourmenter, car ce qu'il voyait l'occupait tellement qu'il ne songeait presque plus à lui-même.

La nuit était toujours voilée, mais pas assez sombre pour l'empêcher de distinguer les objets qui n'étaient pas très éloignés. Il était assis sur un sable très fin et très doux, parmi de grosses boules rondes et blanchâtres qu'il prit d'abord pour des pommiers en fleurs. En regardant mieux et en touchant celles qui étaient près de lui, il reconnut que c'était de grosses roches pareilles à celles qu'il avait vues sur le haut des dunes, et qui avaient glissé, il y avait peut-être longtemps, jusque sur la plage.

C'était une belle plage, car en cet endroit-là la mer venait chaque jour jusqu'au pied de la dune balayer la boue qui tombait de cette montagne marneuse. Le sable était d'ailleurs lavé en mille endroits par de petits filets d'eau douce qui filtraient le long de la hauteur et se perdaient sans bruit et sans bouillonnement dans l'eau salée; mais, comme la marée n'était pas encore tout à fait montée, tout en entendant le bruit de la vague qui approchait, Clopinet ne voyait encore que cette longue et pâle bande de sable humide que perçait une multitude de masses noires plus ou moins grosses et toutes plus ou moins arrondies. Clopinet n'avait plus peur; il regardait ces masses immobiles avec étonnement. C'était comme un troupeau de bêtes énormes qui dormait devant lui. Il voulut les voir de près et avança sur le sable jusqu'à ce qu'il put en toucher une. C'était une roche pareille à celle qu'il venait de quitter; mais pourquoi était-elle noire, tandis que celles du rivage étaient blanches? Il toucha encore et amena à lui quelque chose comme une énorme grappe de raisins noirs. Il avait faim, il y mordit, et ne trouva sous sa dent que des coquilles assez dures; mais ses dents étaient bonnes et entamaient de petites moules excellentes. Aussitôt il les ouvrit avec son couteau et apaisa sa faim, car il y avait de ces moules à l'infini et c'était ce revêtement épais de coquillages qui rendait noirs les cailloux blancs tombés comme les autres du sommet et des flancs de la dune.

Quand il eut bien mangé, il se sentit tout ranimé et redevint raisonnable. Il ne se souvint plus d'avoir eu des ailes, et pensa qu'il avait roulé doucement le long des marnes en croyant voler dans les nuages.

Alors il monta sur une des plus grosses roches noires et regarda ce qu'il y avait au-delà. Il revit passer ces longs éclairs pâles qu'il avait déjà vus d'en haut et qui paraissaient raser le sol. Qu'est-ce que ce pouvait être? Il se rappela que son oncle avait dit devant lui

que l'eau de mer brillait souvent comme un feu blanc pendant la nuit, et il se dit enfin que ce qu'il voyait devait être la mer. Elle était tout près et avançait vers les roches, mais si lentement et avec un mouvement si régulier et un bruit si uniforme que l'enfant ne se rendit pas compte du terrain qu'elle gagnait, et resta bien tranquille sur son rocher à la regarder aller et venir, avancer, reculer, se plisser en grosses lames, s'élever pour s'abattre aussitôt et recommencer jusqu'à ce qu'elle vint s'aplatir sur la grève avec ce bruit sec et frais qui n'est pas sans charme dans les nuits tranquilles, et qui appelle le sommeil, pour peu qu'on y soit disposé.

Clopinet n'y put résister; il était peut-être dix heures du soir, et jamais il n'avait veillé si tard. Son lit de roches et de coquillages n'était pas précisément mollet; mais, quand on est bien las, où ne dormirait-on point? Pendant quelques instans, il fixa ses yeux appesantis sur cette mince nappe argentée qui s'étend mollement sur le sable, qui avance encore au moment où la vague recule déjà, qui est reprise et poussée plus avant quand elle revient. Rien n'est moins effrayant que cette douce et perfide invasion de la marée montante.

Clopinet vit bien que la bande de sable se rétrécissait devant lui et que de petits flots commençaient à laver le pied de son rocher. Ils étaient si jolis avec leur fine écume blanche qu'il n'en prit aucun souci. C'était la mer, il la voyait, il la touchait enfin! Elle n'était pas bien grande, car au-delà de cinq ou six lames il ne voyait plus rien qu'une bande noire perdue dans la brume. Elle n'avait rien de méchant, elle devait bien savoir qu'il avait toujours souhaité de vivre avec elle. Sans doute elle était raisonnable, car l'oncle marin parlait souvent d'elle comme d'une personne majestueuse et respectable. Cela fit songer à Clopinet qu'il ne l'avait pas encore saluée, et que ce n'était point honnête. Tout appesanti par le sommeil qui le gagnait, il souleva poliment son bonnet de laine, et, laissant retomber sa tête sur son bras gauche étendu, il s'endormit en tenant toujours son bonnet dans la main droite.

### III.

Pendant, au bout de deux heures, il fut réveillé par un bruit singulier. La mer battait le rocher avec tant de force qu'il paraissait trembler, et même Clopinet ne vit plus de rocher; il vit un gros ourlet d'écume tout autour de lui. La marée était haute, et l'enfant ne comprenait rien à ce qui lui arrivait. Il voulut se sauver du côté par où il était venu, mais il y avait autant d'eau d'un côté que de l'autre, et toutes les roches noires avaient absolument disparu. Le



flot montait jusqu'au pied des roches blanches, et semblait vouloir monter encore plus haut. Clopinet essaya de mettre ses jambes dans l'eau pour voir si elle était profonde. Il ne sentit pas le fond, mais il sentit que, s'il lâchait le rocher, la vague allait l'emporter. Alors il se jugea décidément perdu, pensa à sa mère et ferma les yeux pour ne point se voir mourir.

Tout d'un coup il entendit au-dessus de lui les petites voix qui l'avaient appelé sur la dune, et le courage lui revint. Il avait déjà volé pour descendre de là-haut, il pouvait bien voler encore pour y retourner. Il imita le cri de ces esprits invisibles, et il les entendit planer sur lui comme s'ils tournaient en rond pour l'appeler et l'attendre. Il fit de nouveau un grand effort avec ses bras, qui le soutinrent comme des ailes, et il s'éleva dans les airs; mais il sentit qu'il ne volait pas bien haut et qu'il planait sur la mer, allant, venant, effleurant les vagues, se reposant sur le rocher, se remettant à voltiger, à nager, et trouvant à cela un plaisir extrême. L'eau de mer lui semblait tiède, il s'y soutenait sans effort comme s'il n'eût fait que cela toute sa vie, et puis il eut envie de voir dedans. Il ferma ses ailes et y plongea la tête. L'eau était tout en feu blanc qui ne le brûlait pas. Enfin il se sentit fatigué, et, revenant à son rocher, il s'y rendormit profondément, bercé par le beau bruit des vagues et par la douce voix des esprits, qui continuaient à faire de petits cris d'enfant dans les airs.

Quand il s'éveilla, le soleil se levait dans un brouillard argenté qui s'en allait par grandes bandes autour de l'horizon. Un vent frais plissait la mer verte, et du côté du levant elle avait de grandes lames roses et lilas; l'horizon se dégageait rapidement, et le rocher où Clopinet avait dormi était assez élevé pour qu'il vît combien la mer était grande. Elle était moins tranquille que la veille, mais elle était beaucoup plus loin, et il voulut la voir de près en plein jour. Il courut sur le sable, peu soucieux de mouiller ses jambes dans les grandes flaques qu'elle avait laissées, et il ne fut content que lorsqu'il en eut jusqu'aux genoux. Il ramassa quantité de coquillages différens, qui tous étaient bons et jolis, puis il retourna au pied de la dune pour boire aux petites sources un peu saumâtres, mais moins âcres que l'eau de mer qu'il avait goûtée. Il était si content de voir cette grande chose dont il avait tant rêvé qu'il ne pensait plus à retourner chez lui. Il avait presque oublié tout ce qui lui était arrivé la veille. Il allait et venait sur le rivage, regardant tout, touchant à tout, essayant de se rendre compte de tout. Il vit au loin passer des barques, et il comprit ce que c'était en distinguant les hommes qui les montaient et les voiles que le vent enflait. Il vit même un navire à l'horizon et crut que c'était une église; mais cela marchait comme les barques, et son cœur

battit bien fort. C'était donc là un vaisseau, une de ces maisons flottantes sur lesquelles son oncle avait voyagé ! Clopinet eût voulu être sur ce bâtiment et voir où finissait la mer, au-delà de la ligne grise qui la séparait du ciel.

Il ne pensait plus au tailleur, lorsque la peur lui revint à cause d'une personne qu'il aperçut au loin, marchant sur le rivage et se dirigeant de son côté; mais il se rassura bien vite en voyant que c'était un homme fait comme les autres, et même il lui sembla reconnaître son frère aîné François, celui qui, la veille, avait montré le poing au tailleur, car François détestait le tailleur et chérissait son petit Clopinet.

C'était lui, c'était bien lui, et Clopinet courut à sa rencontre pour se jeter dans ses bras. — Et d'où viens-tu, d'où sors-tu? s'écria François en l'embrassant. Il n'est que sept heures du matin; tu ne viens pas de Dives. Où donc as-tu passé la nuit?

— Là, sur cette grosse pierre noire, dit Clopinet.

— Comment! sur la Grosse-Vache?

— Ce n'est pas une vache, mon François, c'est une pierre pour de vrai.

— Eh! je le sais bien! Toi, tu ne sais pas qu'on appelle ces pierres-là les Vaches-Noires? Mais pendant la marée où étais-tu?

— Je ne sais point ce que tu veux dire.

— La mer qui monte jusqu'ici, jusqu'à ces pierres qu'on appelle les Vaches-Blanches?

— Ah! oui, j'ai vu cela, mais les esprits de la mer m'ont empêché de me voyer.

— Il ne faut pas dire de folies, Clopinet! il n'y a pas d'esprits sur la mer; sur la terre, je ne dis pas,...

— Qu'ils soient de la terre ou de la mer, reprit Clopinet vivement, je te dis qu'ils m'ont porté secours.

— Tu les as vus?

— Non, je les ai entendus. Enfin me voilà, et même j'ai bien dormi tout au beau milieu de l'eau.

— Alors tu peux dire que tu as eu une fière chance! Je sais bien que cette Grosse-Vache-là, étant la plus haute, est la seule que la marée ne couvre pas tout à fait quand la mer est tranquille; mais s'il était venu le moindre coup de vent, elle eût monté par-dessus, et c'était fini de toi, mon pauvre petit.

— Bah! bah! je sais très bien nager, plonger, voler au-dessus des vagues, c'est très amusant.

— Allons! allons! tu me dis des bêtises. Tes habits ne sont pas mouillés. Tu as eu peur, tu as eu faim et froid; pourtant tu n'as pas l'air malade. Mange le pain que je t'apporte, et bois un bon coup de cidre que j'ai là dans ma gourde, et puis tu me raconteras raison-

nablement comment tu as quitté ce chien de tailleur, car je vois bien que tu t'es sauvé de ses griffes.

Clopinet raconta tout ce qui s'était passé. — Eh bien ! répondit François, j'aime autant qu'il n'ait pas eu le temps de te faire souffrir, car c'est un méchant homme, et je sais qu'il a fait mourir des apprentis à force de les maltraiter et de les priver de nourriture. Notre père ne veut pas croire ce que je lui dis, et il a persuadé à notre mère que j'en voulais à cet homme-là et ne disais point la vérité. Tu sais qu'elle craint beaucoup le père et veut tout ce qu'il veut. Elle a beaucoup pleuré hier, et n'a pas soupé ; mais ce matin elle l'a écouté, et tous deux s'imaginent que ton chagrin est passé comme le leur, que tu es déjà habitué à ton patron. Il n'y a pas moyen de leur faire penser le contraire, et, si tu reviens chez nous, tu es bien sûr que le père te corrigera et te reconduira lui-même ce soir à Dives, où le tailleur, qui ne demeure nulle part, doit, à ce qu'il a dit, passer deux jours. La mère ne pourra pas te défendre, elle ne fera que pleurer. Si tu m'en crois, tu iras trouver ton oncle Laquille, qui demeure à Trouville. Tu lui diras de te faire entrer mousse dans la marine, et tu seras content, puisque c'est ton idée.

— Mais on ne voudra pas de moi pour marin, répondit Clopinet tout abattu. Papa l'a dit, un boiteux n'est pas un homme, on n'en peut faire qu'un tailleur.

— Tu n'es pas si boiteux que ça, puisque tu as couru toute la nuit sans sabots dans ce vilain endroit qu'on appelle le désert. Est-ce que tu as attrapé du mal ?

— Nenni, dit Clopinet, seulement je suis plus fatigué de ma jambe droite que de la gauche.

— Ce n'est rien, tu n'as pas besoin d'en parler. Ça, que veux-tu faire ? Si le père était là, il me commanderait de te reconduire bon gré mal gré au tailleur, et je ne le ferais point avec plaisir, car je sais ce qui t'attend chez lui ; mais il n'y est pas, et, si tu veux, je vais te conduire à Trouville. Ce n'est pas loin d'ici, et je serai encore revenu chez nous ce soir.

— Allons à Trouville, s'écria Clopinet. Ah ! mon François, tu me sauves la vie ! Puisque la mère n'est pas malade de chagrin, puisque le père n'a pas de chagrin du tout, je ne demande qu'à m'en aller sur la mer, qui me veut bien et qui n'a pas été méchante pour moi.

Ils arrivèrent à Trouville au bout de trois heures ; c'était dans ce temps-là un pauvre village de pêcheurs, où l'oncle Laquille, établi sur la grève, avait une petite maison, une barque, une femme et sept enfans. Il reçut très bien Clopinet, l'approuva de ne pas vouloir descendre à l'ignoble métier de tailleur, écouta avec admiration le récit de la nuit qu'il avait passée sur la Grosse-Vache, et

jura par tous les jurons de terre et de mer qu'il était destiné aux plus belles aventures. Il promit de s'occuper dès le lendemain de son admission soit dans la marine marchande, soit dans celle de l'état.

— Tu peux, ajouta-t-il en s'adressant à François, retourner chez tes parens, et, comme je sais que le père Doucy a la tête dure, tu feras aussi bien de lui laisser croire que le petit est avec son patron. Je le connais, ce crabe de tailleur, c'est un mauvais drôle, avare, cruel avec les faibles, poltron avec les forts. J'avoue que je serais humilié d'avoir un neveu élevé si salement. Va-t'en, François, et sois tranquille, je me charge de tout. Voilà un garçon qui fera honneur à sa famille. Laisse-leur croire qu'il est à Dives. Il se passera peut-être deux ou trois mois avant que Tire-à-gauche retourne chez vous. Quand ton père saura que le petit a filé, il sera temps de lui dire qu'il est sur la mer, et qu'il n'y reçoit de coups que de mains nobles, — des mains d'homme, des mains de marins ! La dernière des hontes, c'est d'être rossé par un bossu.

François trouva tout cela fort juste, et Clopinet aussi. L'idée d'être corrigé sans être coupable n'entraînait pas dans ses prévisions. Le tailleur seul était capable d'une cruauté gratuite. François s'en retourna donc, et fit comme il était convenu. En partant, il remit à son petit frère un paquet de hardes que la mère Doucette avait bien rapiécées, des chaussures neuves et un peu d'argent, auquel il ajouta de sa poche deux beaux grands écus de six livres et un petit sac de liards, afin qu'il n'eût à changer son argent que dans les grandes occasions. Il l'embrassa sur les deux joues, et lui recommanda de se bien conduire.

L'oncle Laquille était un homme excellent, très exalté, même un peu braque, doux comme quelqu'un qui a beaucoup souffert et beaucoup peiné avec patience. Il avait voyagé et savait pas mal de choses, mais il les voyait en beau, en grand, en laid ou en bizarre dans ses souvenirs, et surtout quand il avait bu beaucoup de cidre, il lui était impossible de les dire comme elles étaient. Clopinet l'écoutait avec avidité et lui faisait mille questions. A l'heure du souper, M<sup>me</sup> Laquille rentra, et Clopinet lui fut présenté. C'était une grande femme sèche, vêtue d'un vieux jupon sale et coiffée d'un bonnet de coton à la mode du pays ; elle avait plus de barbe au menton que son mari et ne paraissait point habituée à lui obéir. Elle ne fit pas un très bel accueil à Clopinet, et Laquille fut obligé de lui dire bien vite que sa présence chez eux n'était pas pour durer ; elle lui servit à souper en rechignant et en remarquant avec humeur qu'il avait un appétit de marsouin.

Le lendemain, Laquille fit ce qu'il avait promis. Il conduisit Clopinet chez divers patrons de barque, qui, le voyant boiter, le

refusèrent. Il en fut de même quand il le présenta aux hommes chargés de recruter pour la marine du roi. Le pauvre Clopinet rentra bien humilié au logis de son oncle, et celui-ci fut forcé d'avouer à sa femme qu'ils n'avaient réussi à rien, parce que l'enfant avait une jambe faible, et que, n'ayant pas été élevé au bord de la mer, il n'avait pas non plus la mine hardie et la tournure leste qui conviennent à un marin.

— J'en étais bien sûre, répondit M<sup>me</sup> Laquille. Il n'est bon à rien, pas même à faire un lourdaud de paysan. Tu as eu grand tort de t'en charger, tu ne fais que des sottises quand je ne suis pas là. Il faut le conduire au tailleur ou à ses parens. J'ai assez d'enfans comme ça, et ne me soucie point d'un inutile de plus à la maison.

— Patience, ma femme ! répondit Laquille. Il est possible que quelqu'un veuille de lui pour aller à la pêche de la morue.

M<sup>me</sup> Laquille haussa les épaules. Le village regorgeait d'enfans déjà dressés à la pêche, et personne ne voudrait de celui-ci qui ne savait rien et n'intéressait personne. Laquille s'obstina à essayer dès le lendemain, mais il échoua. Tout le monde avait plus d'enfans que d'ouvrage à leur donner. M<sup>me</sup> Laquille s'écria que, pour son compte, elle en avait trop, et n'entendait pas en nourrir un de plus. Laquille lui demanda de prendre patience encore quelques jours, et mena Clopinet avec lui à la pêche. Ce fut un grand plaisir pour l'enfant, qui oublia tous ses chagrins en se sentant enfin balotté sur cette grande eau qu'il aimait tant. — C'est pourtant un gars solide, disait Laquille en rentrant; il n'a peur de rien, il n'est pas malade en mer, et même il a le pied marin. Si je pouvais le garder, j'en ferais quelque chose.

M<sup>me</sup> Laquille ne répondit rien; mais, quand la nuit fut venue et que tous les enfans furent couchés, Clopinet, qui ne dormait pas, car l'inquiétude le tenait éveillé, entendit la femme au bonnet de coton dire à son mari : — En voilà assez ! Le tailleur doit passer ici demain matin pour aller chercher des marchandises à Honfleur; j'entends que tu lui rendes son apprenti; il saura bien le mettre à la raison. Il n'y a rien de tel pour rendre les enfans gentils que de les fouailler jusqu'au sang.

Laquille baissa la tête, soupira et ne répondit point. Clopinet vit que son sort était décidé, et que, pas plus que sa mère, son oncle ne le préserverait du tailleur. Alors, résolu à se sauver, il attendit que tout le monde fût endormi, et se leva tout doucement. Il mit ses habits, prit son paquet, qui lui servait d'oreiller, et s'assura que son argent était dans sa poche, se disposant à quitter son lit. C'était un drôle de lit, je dois vous le dire. Comme tous les enfans de Laquille étaient couchés bien serrés avec le père et la mère dans les deux seules couchettes qu'il y eût dans la maison, on avait mis une

botte d'algues pour Clopinet dans une petite soupente qui donnait contre une lucarne où il fallait monter avec une échelle. Il allongea donc un pied dans l'obscurité pour trouver le barreau de cette échelle; mais il ne sentit rien, et se souvint que M<sup>me</sup> Laquille l'avait retirée pour grimper à son grenier, qui était en face, à l'autre bout de la chambre. Clopinet souleva une petite loque qui servait de rideau à sa lucarne, et vit qu'il faisait une nuit claire. Il put s'assurer ainsi que l'échelle était hors de portée, et qu'il n'était pas possible de sauter de si haut dans la chambre sans se casser le cou.

Chose singulière, il ne pensa point à ses ailes. Son frère s'étant moqué de lui à ce sujet, il n'avait osé en reparler à personne, et il se disait qu'il les avait peut-être rêvées. Pourtant il fallait partir et ne pas attendre le jour. Il ouvrit la lucarne et s'assura que son corps pouvait y passer; mais, en mettant la tête dehors, il vit que c'était beaucoup trop haut pour sauter. La mer était encore loin. Il avait remarqué, la veille au soir, que la marée venait battre les pieux qui soutenaient la maison; mais quand reviendrait-elle? On lui avait dit une fois toutes les vingt-trois heures; Clopinet ne savait pas assez compter pour faire son calcul.

— Pourtant, si la mer venait me chercher, se disait-il, je sauterais bien dedans; je n'ai pas peur d'elle, elle est bonne pour moi.

Il y avait longtemps qu'il songeait ainsi, toujours tenant son paquet, tantôt dormant malgré lui, tantôt rêvant qu'il était sur la barque de son oncle, quand un coup de vent ouvrit la lucarne, qu'il avait mal refermée. Il s'éveilla tout à fait et entendit passer les voix enfantines des petits esprits de la nuit. Il comprenait cette fois leur chanson. — Viens, viens, disaient-elles, à la mer, à la mer! Allons, ne te rendors pas, ouvre tes ailes et viens avec nous, à la mer, à la mer!

Clopinet sentit son cœur battre et ses ailes s'ouvrir. Il sauta de la lucarne, et de là sur un vieux mât qui était attaché à la maison et qui servait de perchoir aux pigeons, puis il se laissa glisser ou s'éleva comme c'était son idée, et se trouva dans la mer sur la barque de son oncle.

Elle était bien amarrée avec une chaîne et un cadenas. Il n'y avait pas moyen de s'en servir; mais l'eau ne faisait que lécher le rivage, elle n'était pas profonde, et Clopinet, soit qu'il nageât à la manière des oiseaux, soit qu'il fût porté par le vent, arriva sans mouiller son corps dans une grande plaine de sables et de joncs marins très sèche, et où il n'était point aisé de marcher vite. D'ailleurs c'était l'heure de dormir, et Clopinet avait veillé au-delà de ses forces. Il se coucha dans ce sable fin et chaud, et ne s'éveilla qu'au lever du soleil, bien reposé et bien content de se sentir libre. Sa joie fut vite troublée par une découverte fâcheuse : il avait cru

voler et marcher du côté de Honfleur, dont il avait vu le phare, et il s'était trompé. Il se reconnaissait, il avait passé là l'avant-veille avec son frère François. Il était revenu par là de Villers et des Vaches-Noires. Il y retournait ! C'est par là que le tailleur devait revenir de Dives, il risquait de le rencontrer. Retourner à Trouville n'était pas plus rassurant. On l'y verrait, on ne manquerait pas de livrer sa piste à l'ennemi.

Il prit le parti de continuer du côté des dunes en se tenant loin du chemin plus élevé qui traverse les sables et en rasant la grève. Son oncle lui avait appris que le tailleur avait la mer en aversion : il en avait une peur bleue, il disait n'avoir jamais pu mettre le pied sur une barque sans être malade à en mourir. La vue seule des vagues suffisait pour lui tourner le cœur, et quand il cheminait sur la côte, il se gardait bien de suivre les plages, il allait toujours par le plus haut et par le plus loin.

Clopinet arriva ainsi à Villers, où, après avoir bien regardé autour de lui, il acheta vite un grand pain, et tout aussitôt il reprit sa route le long des dunes jusqu'aux Vaches-Noires, où il se retrouva seul, dans son désert, avec un plaisir..., comme s'il eût revu sa maison et son jardin.

Cependant il ne souhaitait plus retourner chez ses parens. Ce que son frère lui avait dit lui ôtait toute espérance d'attendrir son père et de trouver protection auprès de la mère Doucette. Il mangea en regardant la côte; le peu de jours qu'il avait passés avec son oncle lui avait donné quelques notions du pays. La journée était claire, il vit comme l'embouchure de la Seine était loin, et que pour gagner Honfleur il fallait traverser des pays plats et découverts. Les dunes où il se trouvait étaient les seules du voisinage où il pût se cacher, s'abriter et vivre seul. Le pauvre enfant avait peur de tout le monde, M<sup>me</sup> Laquille ne l'avait pas réconcilié avec le genre humain. D'ailleurs il était très habitué à la solitude, lui qui n'avait encore fait que de garder les vaches dans un pays où il ne passait jamais personne. Enfin, depuis qu'il avait commerce avec les esprits, il n'avait plus aucune peur de la vie sauvage.

Toutes ces réflexions faites, il résolut de parcourir ce revers de la dune et de s'y établir pour toujours. — Pour toujours ! Vous allez me dire que ce n'était pas possible, que l'hiver viendrait, que les deux ou trois écus de Clopinet s'épuiserait vite. Puis, eût-il eu beaucoup d'argent, comment faire pour manger et s'habiller dans un désert où il ne pousse que des herbes dont les troupeaux mêmes ne veulent pas ? Il y avait bien la mer et ses inépuisables coquillages, mais on s'en lasse, surtout quand on n'a à boire que de l'eau qui n'est pas bien bonne. — Je vous répondrai que Clopinet n'était pas un enfant pareil à ceux qui à douze ans savent lire et écrire. Il

ne savait rien du tout, il ne prévoyait rien, il n'avait jamais réfléchi, peut-être n'avait-il même pas l'habitude de penser. Sa mère avait toujours songé à tout pour lui, et malgré lui il s'imaginait qu'elle était toujours là, à deux pas, prête à lui apporter sa soupe et à le border dans son lit. Ce n'est que par momens qu'il se souvenait d'être seul *pour toujours*; mais, à force de se répéter ce mot-là, il s'aperçut qu'il n'y comprenait rien, et que l'avenir ne signifiait pour lui qu'une chose : échapper au tailleur.

Il s'enfonça dans les déchirures de la dune. Au près des Vaches-Noires, elle était haute de plus de cent mètres et toute coupée à pic, très belle, très sombre, avec des parois bigarrées de rouge, de gris et de brun-olive, qui lui donnaient l'air d'une roche bien solide. C'est par là qu'il aurait voulu se nicher, mais il ne paraissait point possible d'y aller. Qui sait pourtant s'il n'y avait pas quelque passage? Son frère lui avait tant dit qu'il ne fallait pas dormir sur les Vaches-Noires qu'il avait promis de ne plus s'y risquer; puis le jour il redevenait un peu craintif et ne croyait plus beaucoup à ce qu'il avait vu la nuit. Il grimpa donc les endroits praticables de la dune et les trouva moins effrayans et moins difficiles qu'il ne l'avait pensé. Bientôt il en connut tous les endroits solides et comment on pouvait traverser sans danger les éboulemens en suivant les parties où poussaient certaines plantes. Il connut aussi celles qui étaient trompeuses. Enfin il pénétra dans la grande dune, et vit qu'elle était toute gazonnée dans certaines fentes, et qu'il y pouvait marcher sans trop glisser et sans enfoncer beaucoup. Après avoir erré longtemps, très longtemps, au hasard, dans ces éboulemens plus ou moins solidifiés, il arriva sur une partie rocheuse et vit devant lui un enfoncement en forme de grotte, maçonnée en partie. Il y entra et trouva que c'était comme une petite maison qu'on aurait creusée là pour y demeurer. Il y avait un banc de pierre et un endroit noirci comme si on y eût allumé du feu; mais il y avait bien longtemps qu'on n'y demeurerait plus, car le beau gazon fin qui entourait l'entrée ne portait aucune trace de foulure; même il y avait de grandes broussailles qui pendaient devant l'ouverture, et que personne ne se donnait plus la peine de couper.

Clopinet s'empara de cet ermitage abandonné depuis bien des années à cause des éboulemens du terrain environnant. Il y plaça son paquet et coupa des herbes sèches pour se faire un lit sur le banc de pierre. — A présent, se dit-il, le tailleur ni ma tante Laquille ne me trouveront jamais. Je suis très bien, et si j'avais seulement une de nos vaches pour me tenir compagnie, je ne m'ennuierais point.

Il regrettait ses vaches, que pourtant il n'avait jamais beaucoup aimées, et la tristesse le gagnait. Il prit le parti de dormir, car il avait assez de pain pour deux jours, et il s'était promis de ne pas



se montrer tant que le tailleur pourrait être dans les environs. Il dormit longtemps, et, le soir étant venu, il était rassasié de sommeil. Encouragé par l'obscurité, il parcourut ce qu'il lui plut d'appeler son jardin, car il y avait là beaucoup de fleurs. C'était tout de même un drôle de jardin ; cela était fait comme un fossé de verdure entre des talus tout droits qui ne laissaient voir qu'un peu de ciel. On y était dans un trou, mais ce trou, placé très haut sur la dune, n'avait pas de chemin pour monter ni descendre, et Clopinet, ne se souvenant pas bien comment il y était arrivé, se demanda s'il retrouverait le moyen d'en sortir.

Comme il avait l'esprit assez tranquille, ne souffrant plus ni de faim ni de fatigue, il s'essaya pour la première fois à raisonner et à prévoir. Il n'y a rien de tel pour cela que d'y être forcé. Il se dit que, quelqu'un ayant demeuré là, il devait toujours être possible de s'y reconnaître. Il se dit aussi qu'il devait être proche de la mer, puisqu'il s'était tenu dans l'épaisseur de la dune loin du petit chemin qui en occupait à peu près le milieu, ce même chemin où il avait échappé au tailleur ; mais pourquoi ne voyait-il pas la mer ? — La ravine où il se trouvait tournait un peu à sa droite, et à sa gauche c'était comme un chemin naturel. Il le suivit, et arriva bientôt à une sorte de petit mur évidemment construit de main d'homme et percé d'un trou par où il regarda. Alors il vit la mer à cent pieds au-dessous de lui et la lune qui se levait dans de gros nuages noirs. Il fut content d'avoir à son gré la vue de cette mer qu'il aimait tant, dont il entendit la voix qui montait et qui promettait de le bercer plus doucement qu'autour de la Grosse-Vache. Il examina bien la paroi extérieure de la falaise, car en cet endroit la dune était assez solide pour être une vraie falaise, toute droite et tout à fait inaccessible. Celui qui avait demeuré là avant lui avait donc eu aussi des raisons de se bien cacher, puisqu'il s'était fait un guettoir dans un lieu si escarpé et si sauvage.

Alors Clopinet voulut voir l'autre bout de cette ravine tournante où il se trouvait comme enfermé, et, revenant sur ses pas, il y alla ; mais il fut vite arrêté par une fente profonde et une muraille naturelle toute droite. Enfin il chercha au clair de la lune, qui n'était pas bien brillant, à reconnaître l'endroit par où il avait pénétré dans cette cachette. Il s'engagea en tâtonnant dans plusieurs fentes fermées par des éboulemens si dangereux qu'il n'osa plus en essayer, et se promit de vérifier cela au jour. La lune se voilait de plus en plus, mais le peu de ciel qu'il voyait au-dessus de sa tête était encore clair ; il en profita pour rentrer dans sa grotte, car son jardin sauvage n'était pas uni et facile à parcourir. Il n'avait pas sommeil, il s'ennuya de ne rien voir, et devint triste ; il espéra que les petits esprits viendraient lui tenir compagnie : il n'entendit que le mugis-

sement de l'orage qui montait et couvrait celui de la mer. Alors il s'endormit, mais d'un sommeil léger et interrompu souvent.

Il n'avait jamais rêvé, tant il avait l'habitude de bien dormir. ou, s'il avait rêvé, il ne s'en était jamais rendu compte en s'éveillant. Cette nuit-là, il rêva beaucoup; il se voyait encore une fois perdu dans les dunes sans pouvoir en sortir, et puis il se trouva tout à coup transporté dans son pays, dans sa maison, et il entendit son père qui comptait de l'argent en répétant sans cesse le même nombre, *dix-huit, dix-huit, dix-huit*. — C'était dix-huit livres qui avaient été promises au tailleur pour la première année d'apprentissage, et le tailleur en voulait vingt. Le père Doucy s'était obstiné, et il avait répété « dix-huit » jusqu'à ce que la chose fût acceptée. — Clopinet crut alors sentir la terrible main crochue du tailleur qui s'abattait sur lui. Il fit un grand cri et s'éveilla. — Où était-il? Il faisait noir dans sa grotte comme dans un four. Il se souvint et se rassura; mais tout aussitôt il ne sut que penser, car il entendit bien distinctement, et cette fois bien éveillé, une voix qui parlait à deux pas de lui et qui répétait *dix-huit, dix-huit, dix-huit*.

Clopinet en eut une sueur froide sur tout le corps; ce n'était pas la voix forte et franche de son père, c'était une voix grêle et cassée, toute pareille à celle du tailleur au moment où il avait dit dix-huit, dix-huit, ... va pour dix-huit! — Il était donc là! il avait découvert la retraite de son apprenti, il allait l'emporter? Clopinet éperdu sauta de son lit de rocher. Quelque chose tourbillonnait bruyamment autour de lui, et sortit de la grotte en répétant d'une voix aigre qui se perdit dans l'éloignement: *dix-huit, ... dix-huit!*

Le tailleur était donc venu là, peut-être pour s'y réfugier contre l'orage; il n'avait pas vu Clopinet endormi, et à son réveil il en avait eu peur, puisqu'il se sauvait! Cette idée, que le tailleur était poltron, peut-être plus poltron que lui, enhardit singulièrement Clopinet. Il se recoucha avec son bâton à côté de lui, résolu à taper ferme, si l'ennemi revenait.

Quand il eut sommeillé un bout de temps, il s'éveilla encore; l'orage avait passé, la lune brillait sur le gazon, à l'entrée de la grotte. Il avait plu, et les feuillages qui pendaient devant l'ouverture reluisaient comme des diamans verts. Alors Clopinet fut très étonné d'entendre, dans le calme de la nuit, le mugissement du taureau, le bêlement des chèvres et l'aboiement des chiens à très peu de distance. Il écouta, et cela se répéta si souvent qu'en fermant les yeux il aurait juré qu'il était dans sa maison et qu'il entendait ses bêtes. Pourtant il était bien dans sa grotte et dans le désert; comment une habitation et des troupeaux pouvaient-ils se trouver si près de lui?

D'abord ces bruits lui furent agréables, ils adoucissaient l'effroi

de la solitude; mais le *dix-huit* se fit encore entendre, répété à satiété par plusieurs voix qui partaient de différens côtés, on aurait dit une bande de tailleurs éparpillés sur les pointes de la dune, qui le menaçaient en se moquant de lui. Clopinet ne put se rendormir; il attendit le jour sans bouger et n'entendit plus rien. Il sortit de la grotte, regarda partout et ne vit personne. Seulement il y avait beaucoup d'oiseaux de mer et de rivage qui avaient dormi sur le haut des dunes et qui passaient au-dessus de lui. Il vit des vanneaux, au plumage d'émeraude, qui voltigeaient en faisant dans l'air mille cabrioles gracieuses, des *barges* de diverses espèces, et un grand *butor* qui passait tristement, le cou replié sur son dos et les pattes étendues. Il ne connaissait pas ces oiseaux-là par leurs noms, il n'en avait jamais vu de près, parce qu'il n'y avait ni étang ni rivière dans son endroit, et que les oiseaux de passage ne s'y abattaient pas. Il prit plaisir à les regarder, mais tout cela ne lui expliquait pas les bruits qui l'avaient étonné, et il résolut de savoir s'il y avait un endroit habité dans son voisinage.

Il s'agissait de sortir de son trou. Au grand jour, rien n'était plus facile, quoique le passage fût étroit et embrouillé de buissons épineux. Il le remarqua bien, et, sûr de ne plus se tromper, même la nuit, il monta sur un endroit plus élevé d'où il vit tout le pays environnant. Aussi loin que sa vue put s'étendre, il ne trouva que le désert et pas la moindre trace de culture et d'habitation.

Il s'imagina alors que les diables de la nuit avaient voulu l'effrayer. Son frère François lui avait dit : « Il n'y a pas d'esprits sur la mer, sur la terre je ne dis pas, » et ses parens croyaient à toute sorte de lutins, bons ou mauvais, qui donnaient la maladie ou la santé à leurs bêtes. Clopinet ne se piquait pas d'en savoir plus long qu'eux. Il n'avait jamais eu affaire à des esprits quelconques avant d'avoir passé la nuit dehors; mais depuis ce moment-là il croyait aux esprits de la mer, il pouvait donc bien croire à ceux de la terre, et il s'en inquiéta, car il avait lieu de les croire mal disposés pour lui. Peut-être voulaient-ils l'empêcher de demeurer dans la falaise, peut-être le tailleur était-il sorcier et avait-il le pouvoir de venir en esprit le tourmenter pendant la nuit. Tout cela était bien confus dans sa tête; mais, après tout, le fantôme qui disait *dix-huit* s'était enfui devant lui, et les autres n'avaient pas osé paraître. Ils s'étaient contentés d'imiter des cris d'animaux, peut-être pour le faire sortir de son refuge et l'égarer pendant la nuit. — Une autre fois, pensa-t-il, ils diront tout ce qu'ils voudront, je ne bougerai mie; je ne me perdrai plus dans la dune, je la connais à présent, et, si les lutins entrent dans ma grotte, je les battraï; mon oncle l'a dit, il me poussera des ailes de courage.

## IV.

Il se mit à chercher de l'eau à boire. L'eau ne manquait pas, il en sortait de tous les côtés. Il remarqua que plus il montait, plus elle était douce; cependant elle avait un goût terreux qui n'était point agréable. Enfin il découvrit un petit filet qui sortait de l'endroit rocheux et qui sentait le thym sauvage, mais cette bonne eau tombait goutte à goutte, comme si elle eût voulu se faire prier, et il eût fallu un vase pour la recueillir. Il avisa en plusieurs endroits de grandes huîtres de pierre qui étaient engagées dans les marnes; elles étaient presque toutes cassées; la mer avait monté jusque-là autrefois, et les avait roulées. En cherchant mieux, il en trouva plusieurs très larges et entières. Il les adapta bien adroitement les unes au-dessus des autres dans le passage du filet d'eau, de manière qu'elles pussent se remplir toutes et lui fournir une provision toujours prête et toujours renouvelée. Il attendit et en emporta une bien pleine pour déjeuner dans son jardin. Il n'avait que du pain sec, mais il n'était pas habitué aux confitures, et savait fort bien s'en passer.

Il ne trouva pas la journée longue. Il faisait un temps charmant, et il s'amusa à regarder les plantes qui poussaient dans son gazon et qui ne ressemblaient pas à celles des herbages de la plaine. Il y en avait de désagréables, toutes hérissées d'épines et de dards, mais il leur pardonna; c'était comme des gardiens chargés de le défendre contre les visites fâcheuses. Il y en avait d'autres très jolies qui lui plurent beaucoup et sur lesquelles il eut soin de ne pas marcher ni s'asseoir, car elles égayaient les alentours de son refuge, et il se serait reproché de les abîmer.

Ce jour-là, par le trou pratiqué dans le vieux pan de mur au flanc de la falaise et qu'il appela sa fenêtre, il se rassasia de regarder la mer. Il la trouva plus belle qu'il ne l'avait encore vue. Il contempla au loin des embarcations de différentes grandeurs; aucune n'approchait des Vaches-Noires, l'endroit était réputé dangereux. Aujourd'hui on y va de tous côtés recueillir des moules. Dans ce temps-là, la côte était déserte, on n'y voyait pas une âme. Cette grande solitude l'enhardit. Vers le soir, il alla ramasser des coquillages sur la grève pour son souper, et il regarda bien si de dehors on pouvait voir sa fenêtre. Cela était impossible; elle était trop haut, trop petite, le mur était trop bien caché par la végétation. Il ne put la retrouver avec ses yeux. Cette nuit-là, il dormit bien tranquille. Il avait tant marché, tant grimpé pour connaître tous les recoins du désert qu'il n'eut aucun besoin d'être bercé. Si

les latins s'amuserent à crier et à parler comme la veille, il ne les entendit pas.

Le troisième jour fut employé à explorer le bas de la dune, afin d'avoir là une bonne cachette en cas de surprise sur la plage. Il en trouva dix pour une, et, tout étant ainsi arrangé et prévu, il se sentit aussi libre qu'un petit animal sauvage qui connaît son lieu de promenade et son terrier. Il pensa aussi à faire sa provision de coquillages pour avoir de quoi déjeuner ou dîner dans sa grotte, s'il ne lui plaisait pas de redescendre pour chaque repas à la mer. Il y avait beaucoup de joncs sur la côte, des genêts, des saules nains, des arbustes flexibles; il en emporta les rameaux, et travailla chez lui (il disait déjà *chez moi*) à se faire un beau grand panier assez solide. Il se fit aussi un lit excellent avec des algues que la mer apportait sur le rivage. Enfin il s'imagina de chasser, et, comme il était adroit à lancer des pierres, il abattit, après l'avoir guettée longtemps, une perdrix de mer qu'il voyait courir et jouer sur la grève. C'était un joli oiseau très gras; il s'agissait de le faire cuire. Clopinet n'était pas embarrassé pour allumer du feu. Il avait dans son paquet une chose que dans ce temps-là on appelait un *fusil*, et dont tout le monde était muni en voyage. C'était un anneau de fer et un morceau d'amadou. Avec un caillou, on avait du feu presque aussi vite qu'à présent. Il fit un tas de feuilles et de broussailles sèches, et réussit à cuire son oiseau. Je ne répons pas que la chair fût bien bonne et ne sentit pas la fumée, mais il la trouva excellente, et regretta de ne pouvoir en offrir une aile à sa mère et une cuisse à son frère François. La perdrix de mer n'est point du tout une perdrix, c'est plutôt une hirondelle. Elle vit de coquillages et non de grains. Elle est très jolie avec son bec et son collier, qui ressemblent un peu en effet à ceux des perdrix. Elle est à peu près grosse comme un merle. On voit que Clopinet ne risqua pas d'avoir une indigestion.

Il avait vu, en chassant ce gibier, beaucoup d'autres oiseaux qui l'avaient bien tenté, des guignettes, des pluviers, des alouettes de mer, qui ne sont pas non plus des alouettes, mais qui sont une sorte de petits bécasseaux, — des hafriens ou pies de mer, des harles, des tourne-pierres, des mauves, des plongeurs, enfin une quantité de bêtes emplumées qu'il ne connaissait pas, et qui, aux approches du soir, venaient s'ébattre avec des cris bruyans sur le sable. Il en remarqua de très gros qui nageaient au large et qui, au coucher du soleil, s'éloignaient encore plus, comme s'ils eussent eu l'habitude de dormir sur la mer. D'autres revenaient à terre et se glissaient dans les fentes de la dune; d'autres prenaient leur vol, s'élevaient très haut et semblaient disparaître le matin dans les petits nuages blancs qui flottaient comme des vagues dans le ciel rose.

Le soir, ils semblaient en redescendre pour souper sur les rochers et dans les sables. Clopinet se figura d'abord qu'ils passaient la journée dans le ciel, mais il en vit un très grand qui était perché sur le plus haut de la dune et qui s'en détacha pour faire un tour dans les airs et descendre à son lieu de pêche. Après celui-là, et partant toujours du sommet de la dune, un oiseau pareil fit le même manège, et puis un autre; Clopinet en compta une vingtaine. Il en conclut que ces oiseaux nichaient là-haut, et qu'ils étaient nocturnes comme les chouettes.

Clopinet, qui de sa lucarne faisait beaucoup d'observations et voyait les oiseaux de très près sans en être aperçu, apprit une chose qui l'amusa beaucoup. Les hirondelles de mer, qui décrivaient de grands cercles autour de lui, laissaient tomber souvent de leur bec quelque chose qui ressemblait à des coquillages ou à de petits poissons, et comme elles se balançaient en même temps sur place en jetant un certain cri, elles avaient l'air de le faire exprès et d'avertir. Il en suivit de l'œil une en particulier et regarda en bas. Alors il vit remuer quelque chose par terre, comme si c'eût été le petit monde qui venait ramasser la nourriture que les mères leur jetaient du haut des airs. Quand il retourna à la grève, il put s'assurer qu'il ne s'était pas trompé; mais quand il voulut s'approcher des petits pour les prendre, car ils ne volaient pas encore, la mère hirondelle jeta un autre cri qui, au lieu de les appeler sur le sable, les fit fuir vers la terre. Clopinet les chercha sous les herbes où ils s'étaient tapis et se tenaient immobiles. Il les trouva, et ne voulut point les prendre pour ne pas faire de chagrin à leur mère, qui en savait probablement le compte.

Tout en regardant comment les oiseaux s'y prenaient pour pêcher, il apprit à pêcher lui-même. Il n'y avait pas que des coquillages sur la rive : il y avait sur les sables, au moment où la marée se retirait, quantité de petits poissons très jolis et très appétissants. Il ne s'agissait que de se trouver là pour les prendre avant que le flot qui les poussait ne les eût emportés. Il vit comme les oiseaux pêcheurs étaient adroits et rusés. Il fit comme eux; mais la marée était brutale, et Clopinet, sans en avoir peur, voyait bien maintenant que les ailes lui manquaient pour sauter par-dessus la vague, et qu'il ne suffirait plus de son caprice pour devenir oiseau. Il n'avait eu cette faculté que dans les momens de grand danger ou de grand désespoir, et il ne souhaitait point trop de s'y retrouver. Il aimait mieux s'apprendre à nager lui-même, et comme il se fait à la mer, en un jour il nagea comme une mouette et sans savoir lui-même comment cela lui venait. Il faut croire que l'homme nage naturellement comme tous les animaux, et que c'est la peur seule qui l'en empêche.

Cependant, comme les oiseaux nageaient plus longtemps que lui sans se fatiguer et voyaient mieux à travers l'eau de mer, il était loin de prendre autant de poisson qu'eux. Il renonça donc à lutter avec ces habiles plongeurs, et il observa d'autres oiseaux qui ne plongeaient pas et fouillaient le sable encore mouillé avec leurs longs becs. Il fouilla aussi avec une petite pelle qu'il se fabriqua, et il trouva des équilles à discrétion; c'est une petite anguille excellente qui abonde sur cette côte, et il en fit cuire pour son souper. S'il avait eu du pain, il se fût trouvé nourri comme un roi; mais le sien était fini, et il n'osait pas encore se montrer pour en aller acheter à Villers.

Il résolut de s'en passer le plus longtemps qu'il pourrait et se mit en tête de trouver des œufs. C'était le temps des nids; il ne savait pas que la plupart des oiseaux de mer n'en font pas, qu'ils pondent à nu ou presque à nu sur le sable ou dans les rochers. Il en trouva donc par hasard là où il n'en cherchait pas, mais ils étaient si petits que cela ne comptait guère; les gros oiseaux qui devaient donner de gros œufs pondaient probablement tout en haut de la falaise, et il ne semblait pas possible à une personne d'aller jusque-là, car, si du côté du désert elle était de moitié moins haute que de celui de la mer, elle offrait encore par là un escarpement si raide, avec des veines de terre si friables, que le vertige vous prenait rien que de la regarder d'en bas.

Mais chaque jour qui s'écoulait rendait Clopinet moins poltron. Il apprenait à devenir prudent, c'est-à-dire brave avec tranquillité, et à raisonner le danger au lieu de le fuir aveuglément. Il étudia si bien les contours et les anfractuosités de la grande falaise, qu'il monta presque au faite sans accident. Il fut bien récompensé de sa peine, car il trouva dans un trou quatre beaux œufs verts qu'il mit dans son panier, dont il avait garni le fond avec des algues. Il trouva là aussi de belles plumes, et il en ramassa trois qu'il mit à son bonnet. C'étaient trois plumes longues, minces et fines, blanches comme la neige, et qui paraissaient venir de la tête ou de la queue du même oiseau. Comme les œufs étaient tout chauds, il pensa bien alors que les mères venaient pondre ou couvrir la nuit, et qu'il pourrait les surprendre et s'en emparer; mais il pensa aussi que, pour un oiseau ou deux de pris, il effraierait tous les autres, et risquerait de leur faire abandonner ce campement. Il préféra y trouver des œufs à discrétion quand il lui plairait d'y revenir, et il les laissa tranquilles.

Huit jours s'étaient déjà passés, et Clopinet n'avait vu personne ni sur le rivage ni sur les dunes. Il avait été si occupé qu'il n'avait pas eu le temps de s'ennuyer; mais quand il se fut bien installé et à

peu près assuré de sa nourriture, quand les dunes et le rivage n'eurent plus un seul recoin qu'il n'eût exploré et fouillé, il se vint à trouver la journée longue et à ne trop savoir que faire à repos. Déjà il connaissait à peu près les habitudes de toutes les bêtes au milieu desquelles il vivait; il eût souhaité connaître leurs noms, de quels pays elles venaient, raconter les observations qu'il avait faites, causer enfin avec quelqu'un. Le temps était très beau, le pied boueux des dunes séchait au soleil de mai, et la plage redevenait un chemin praticable aux heures de marée basse. Il vit donc apparaître quelques passans, et le cœur lui battit bien fort de l'envie d'aller leur parler, ne fût-ce que pour leur dire : « Il fait beau temps, il y a du plaisir à marcher. » Il n'osa pas, car, si on venait à lui demander qui il était et ce qu'il faisait là, que répondrait-il ? Il savait qu'on blâme les vagabonds et que parfois on les ramasse pour les mettre en prison. Il était trop simple et trop honnête pour se donner un faux nom et inventer une fausse histoire; il aimait mieux ne pas se montrer.

Cependant, un matin le vent d'est lui apporta un son de cloches et lui apprit que c'était dimanche. Par habitude, il mit ses meilleures habits, et puis il attacha les trois plumes blanches à son bonnet, il se chaussa bien proprement, et, bien peigné, bien lavé, il se mit à marcher sans trop savoir où il allait. Il avait coutume d'aller à la messe le dimanche. C'était jour de rencontre et de causerie avec les jeunes gars de sa paroisse, parens ou amis. On jouait aux quilles, on dansait quelquefois. Cette cloche qui sonnait, c'était un appel à la vie commune; Clopinet ne comprenait pas qu'on pût rester seul le dimanche.

Qui sait s'il ne rencontrerait pas encore son frère François ? Il eût risqué beaucoup pour avoir des nouvelles de ses parens, il se risqua donc; le tailleur devait être bien loin du côté d'Honneur. Il coupa à vol d'oiseau à travers le désert et se trouva bientôt à deux pas au-dessus de Villers. Comme il n'y connaissait personne et que personne ne l'y connaissait, il espéra passer inaperçu, voir des figures de chrétiens et entendre le son de la voix humaine sans qu'on fit attention à lui. Cela lui était déjà arrivé dans cet endroit, puisqu'il y avait passé deux fois; mais cette fois-ci il fut très étonné de voir que tout le monde le regardait et se retournait même pour le suivre des yeux.

## V.

Cela l'inquiéta, et il pensait à s'en retourner; mais, comme il passait devant un boulanger, l'envie de manger du pain fut si grande qu'il s'arrêta sur la porte pour en demander.



— Combien en veux-tu, mon garçon? lui demanda le boulanger, qui l'examinait d'un air de surprise enjouée.

— Pouvez-vous m'en donner un bien gros? dit Clopinet, qui désirait en avoir pour plusieurs jours.

— Certainement, répondit le boulanger, et même deux, et même trois, si tu as la force de les emporter.

— Eh bien! donnez-m'en trois, reprit Clopinet, je les porterai bien.

— Il y a donc bien du monde à nourrir chez vous?

— Apparemment, répondit l'enfant, qui ne voulait pas faire de mensonges.

— Oh! oh! tu es bien fier! Tu n'aimes pas à causer? Tu ne veux pas dire qui tu es et où tu demeures, car je ne te connais point, et tu n'es pas du pays?

— Non, je ne suis point d'ici, répondit Clopinet; mais je n'ai pas le temps de causer. Donnez-moi mes trois pains, s'il vous plaît, et dites-moi ce qu'il faut vous donner d'argent.

— Ah dame! ça fait de l'argent, car le pain est très cher ici; mais, si tu veux me donner les trois plumes que tu as à ton bonnet, tu pourras revenir tous les dimanches pendant un mois chercher autant de pain qu'aujourd'hui sans que je te demande d'argent. Tu vois que je suis raisonnable, et tu dois être content.

Clopinet crut d'abord que le boulanger se moquait de lui; mais, comme cet homme insistait, il lui vint tout à coup assez de jugement dans l'esprit pour se dire que ses trois plumes devaient être quelque chose de rare, et que c'était cela que le monde regardait et non pas lui. Il les ôta vite, et le boulanger tendait déjà la main pour les prendre quand Clopinet, qui ne tenait pas à l'argent, parce qu'avec ses deux gros écus il se croyait riche pour toute sa vie, refusa de donner ces plumes si belles et qu'il avait été chercher si haut, au péril de sa vie. — Non, dit-il, voilà de l'argent; payez-vous de vos trois pains, j'aime mieux garder mes trois plumes.

— Veux-tu du pain deux fois par semaine au lieu d'une seule fois?

— Non, merci, j'aime mieux payer.

— Veux-tu quatre pains par semaine pendant deux mois?

— Je vous dis que non, répondit Clopinet, j'aime mieux mes plumes.

Le boulanger lui donna les trois pains, Clopinet paya et s'éloigna; mais, comme pour reprendre le chemin du désert il devait tourner la rue, il se retrouva derrière la maison du boulanger, et il entendit que cet homme disait : — Non! pour quarante-huit livres de pain, il n'a pas voulu me céder ses plumes!

Clopinet s'arrêta sous la fenêtre et entendit une voix de femme qui disait : — Était-ce bien des plumes de roupeau?

— Oh ! des vraies, et des plus belles que j'aie jamais vues !

— Diantre ! reprit la femme, ça devient rare ; les roupeaux ne nichent plus sur la plage, et à présent il y a de ces aigrettes qu'on paie un louis la pièce. Ça t'aurait fait trois louis ! Eh bien ! il faut courir après ce petit et lui offrir un écu de trois livres pour chaque plume ; peut-être aimera-t-il mieux de l'argent blanc qu'un crédit de pain.

Clopinet, on l'a vu, ne tenait pas à l'argent blanc. Il doubla le pas, et pendant que le boulanger le cherchait d'un côté, il se sauva de l'autre et retourna vers son désert.

Cette aventure lui donnait bien à penser. — Pourquoi donc, se disait-il, ces plumes de roupeau, puisque roupeau il y a, sont-elles si précieuses ? comment est-il possible que des plumes d'oiseau puissent valoir un louis d'or la pièce ? J'aurais cru que cela ne pouvait servir que d'amulette à se mettre sur la tête, et voilà que, si j'avais demandé au boulanger de me nourrir pendant un an, il aurait peut-être dit oui pour avoir mes trois plumes !

N'ayant pas encore connu la misère, Clopinet n'était pas intéressé. Il était bien plus sensible au plaisir de posséder une chose rare qui avait peut-être une vertu merveilleuse, inconnue. Comme il était absorbé par ces réflexions et suivait, sans plus se méfier de rien, le chemin du milieu des dunes, il entendit derrière lui une voix aigre et criarde qui disait : — Vous dites qu'il a pris par là ; soyez tranquille, je le rattraperai bien, et s'il ne veut pas vendre ses plumes, je les lui arracherai ; comme ça nous les aurons pour rien, et c'est la meilleure manière de faire les affaires.

Cette voix était encore loin, mais elle était si perçante qu'elle portait à bonne distance, et comme elle était de celles qu'on n'oublie pas, Clopinet reconnut que le tailleur en personne était à sa poursuite. Tout aussitôt ses ailes de peur l'emportèrent bien loin du chemin dans les buissons ; mais, quand il fut là, il se sentit très honteux d'être si lâche devant un bossu, lui qui était monté à la grande dune et qui avait nagé dans la mer, deux choses que Tire-à-gauche n'eût jamais osé tenter. — Il faut, pensa-t-il, que je devienne un homme et que je cesse de craindre un autre homme ; sans cela, je serai toujours malheureux et ne pourrai aller où bon me semble. Je suis aussi grand et aussi fort que cet avorton de tailleur, et mon oncle Laquille assure qu'il n'est brave qu'avec ceux qui ne le sont pas. Finissons-en, allons ! et que les bons esprits de la mer me protègent !

Il remit fièrement ses trois plumes à son bonnet, posa ses trois pains sur l'herbe, et, ramassant son bâton qui était solide et ferré au bout, il s'en alla tout droit au-devant du tailleur, résolu à taper dessus et à le dégôûter de courir après lui. Quand il le vit en face,

le cœur lui manqua, et il faillit s'enfuir encore; mais tout aussitôt il agita ses bras en se disant que c'était des ailes de courage, et il fit faire à son bâton un moulinet rapide très bien exécuté. Le tailleur s'arrêta net, et, faisant deux pas en arrière : — Tiens! dit-il en ricanant comme pour faire le gracieux; c'est mon petit apprenti! Holà! Clopinet, mon mignon, reconnais-moi, je suis ton ami et ne te veux point de mal.

— Si fait, répondit Clopinet, vous voulez me voler mes trois plumes. Je le sais.

— Oui-da! reprit le tailleur tout étonné, qui a pu te dire pareille chose?

— Les esprits apparemment, — répondit Clopinet qui se tenait sur une grosse pierre au bord du chemin, toujours en position pour défendre son trésor et sa liberté. Aussitôt qu'il eut dit ces mots, il vit Tire-à-gauche pâlir et trembler, car ce bossu croyait aux esprits plus que personne. — Voyons, petit, reprit-il, tu es bien méchant! Dis-moi où nichent les roupeaux qui te donnent de pareilles aigrettes, je ne te demande pas autre chose.

— Ils nichent, répondit Clopinet, dans un endroit où les oiseaux et les esprits peuvent seuls monter. C'est vous dire que je ne vous crains pas, et que, si vous tentez encore quelque chose contre moi, je vous y porterai comme un roupeau y porte un crabe, et vous ferai rouler au fond de la mer.

Clopinet parlait ainsi, poussé par je ne sais quel vertige de colère et de fierté. Le tailleur crut tout de bon qu'il s'était donné aux lutins, et, tournant les talons, marmottant je ne sais quelles paroles, il reprit le chemin de Villers à toutes jambes. Clopinet, émerveillé de sa victoire, rentra dans le travers de la dune, ramassa ses pains et les porta lestement dans sa grotte.

Là, il se parla tout haut à lui-même, car il avait absolument besoin de parler : — C'est fini, dit-il; je n'aurai plus peur de rien, et personne ne m'emmènera jamais où je ne voudrai pas aller; me voilà délivré, et si c'est l'esprit de la mer qui m'a donné du courage, je ne veux plus jamais perdre ce qu'il m'a donné. A présent, se dit-il encore, je chercherai d'autres plumes de cet oiseau merveilleux dont l'aigrette, je ne sais pourquoi, fait tant d'envie au monde, et quand j'en aurai beaucoup, je les vendrai, j'irai dire à mon père : Je n'ai pas besoin d'être tailleur, et, tout boiteux que je suis, me voilà capable de gagner plus d'argent en un jour que mes frères en un an. Comme cela, le père sera content et me laissera vivre à mon idée.

Il se retrouva donc dans sa solitude avec plaisir. Il était si content d'avoir du pain, et celui qu'il avait acheté était si bon qu'il ne se régala pas d'autre chose ce jour-là. La crainte de trop jeûner ou

d'être trop absorbé par le souci de pêcher chaque repas l'avait un peu inquiété les jours précédens. Sûr désormais de circuler sans crainte et d'acheter ce qu'il voudrait, il ne borna plus son ambition à prendre des petits oiseaux et des petits poissons pour ses repas. Il voulut avoir des choses de luxe, des aigrettes à rendre jaloux tous les habitans du pays et à faire crever de rage le sordide tailleur.

Le lendemain, il fit une chose périlleuse et difficile. Il n'attendit pas le jour pour monter tout au beau milieu des grands pics déchiquetés de la falaise, et il y monta si adroitement et si légèrement qu'il ne réveilla pas un seul oiseau. Alors il se crucha doucement sur le côté, de manière à bien voir sans avoir à faire aucun mouvement. Il ne s'était pas aventuré jusque-là la première fois; il fut surpris d'y trouver une ruine qu'on ne voyait qu'en y touchant et dont il put s'expliquer la destination. L'endroit était fort bien choisi pour servir de refuge à des oiseaux qui aiment à percher. On avait établi là autrefois une *vigie*, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui un sémaphore; vous en avez vu un dans une autre partie de ces mêmes dunes. Cela sert à noter tout ce qui se passe sur la mer et à transmettre des avis. Jadis c'était une simple baraque d'observation pour empêcher le vol du sel, qui était une contrebande très répandue sous le nom de *faux saulnage*.

La baraque en question s'était écroulée avec un pan de la grande falaise. Ses ais disjoints et sa charpente étaient restés en partie debout, engagés dans une fente, et les roupeaux, qui aiment les arbres, mais qui avaient été très pourchassés dans les bois et les étangs du pays à cause de leur précieux plumage, avaient établi leur colonie sur cette ruine invisible du dehors et depuis longtemps abandonnée. Un petit marécage s'était formé à une certaine distance de l'éboulement, et beaucoup d'autres oiseaux aquatiques avaient transporté de ce côté leur domicile.

Cette vigie expliquait l'ermitage et la lucarne d'observation situés au-dessous et de même abandonnés. Sans doute, c'était un refuge que les guetteurs, condamnés à vivre dans ce poste dangereux, s'étaient creusé et construit en secret pour se mieux abriter des tempêtes sans être réprimandés par leurs chefs.

Clopinet, qui avait rapporté de son court séjour à Trouville des notions un peu plus nettes qu'auparavant, fut content de voir qu'il était seul en possession du secret de sa demeure et de celle des roupeaux. Il observa leurs nids, grossièrement construits avec des branches, et tous placés dans les bifurcations des bois de charpente. Il n'y vit que des femelles qui couvaient sans se déranger, mais peu à peu les mâles arrivèrent pour se reposer de leur chasse nocturne; c'est à cause de leurs habitudes et aussi à cause de leur cri que les anciens naturalistes les ont appelés *nycticorax*, cor-

beaux de nuit. Ils appartiennent à la même famille que les hérons; leur vrai nom est *bihoreaux*. Leur plumage est épais, et leur vol est sans bruit comme celui des oiseaux nocturnes. Cependant, lorsqu'ils ont des petits, ils chassent aussi le jour; mais il n'y en avait pas encore de nés dans la colonie, et ces messieurs y venaient dormir après avoir fait manger ces dames. Clopinet, qui, les voyant d'abord en dessous, les avait crus tout blancs, reconnut qu'ils n'avaient de blanc que le cou et le ventre. Leurs ailes étaient gris de perle; un joli manteau vert sombre leur couvrait le dos, et de leur bonnet, vert aussi, tombait sur le dos cette longue et fine aigrette invariablement composée de trois plumes. Les mâles seuls paraissaient avoir cette riche coiffure; cependant Clopinet vit que plusieurs ne l'avaient pas encore ou ne l'avaient plus. C'était le moment de la mue, et beaucoup de ces plumes précieuses, éparses sur les rochers, étaient le jouet du vent. Clopinet ne bougea pourtant pas pour les ramasser, voulant voir les habitudes de ces rôdeurs de nuit, qui, sans faire attention à lui, apportaient aux couveuses les poissons, coquillages et insectes qu'ils avaient pris. Le repas terminé, ils s'aperçurent de la présence de l'étranger, et tous en même temps, avertis par le cri de l'un d'eux, tournèrent la tête de son côté.

D'abord Clopinet fut un peu ému de voir tous ces grands yeux rouges qui le regardaient. Les mâles étaient bien là une cinquantaine, gros comme de jeunes dindons, armés de longs becs et de griffes pointues. Si tous se fussent mis après l'enfant curieux, ils eussent pu lui faire un mauvais parti; mais ils le contemplèrent d'un air de stupéfaction, et, ne le voyant pas remuer, ils ne s'occupèrent plus que de se quereller entre eux à coups d'aile et sans se blesser, puis ils se mirent à se gratter, à s'étendre, même à bâiller comme des personnes fatiguées; enfin, chacun cherchant un endroit commode, tous s'endormirent sur une patte au lever du soleil. Alors Clopinet se leva doucement et fit sa récolte de plumes sans les déranger, après quoi il redescendit, sagement résolu à ne pas les dégoûter de leur campement et à ne plus prendre les œufs des femelles.

Il y retourna la nuit suivante avant que les mâles fussent revenus de leur chasse nocturne. Il n'éveilla pas les couveuses et mit du pain devant leurs nids, pensant qu'elles le trouveraient bon et lui en sauraient gré. Il ne se trompait pas, bien que ce fût une idée d'enfant. Presque tous les oiseaux aiment le pain, quelque différente que soit leur nourriture, et le matin suivant il vit que le sien avait été mangé. Il continua ainsi, et bientôt tous les *bihoreaux*, mâles et femelles, furent habitués à le voir, se sauvèrent peu loin à son approche, enfin ne se sauvèrent plus du tout. Il en était né de jeunes qui, le connaissant avant de connaître la peur de l'homme,

se trouvèrent si bien apprivoisés qu'ils venaient à lui, se couchaient sur ses genoux, mangeaient dans sa main, et le suivirent jusqu'au bord de la dune quand il les quittait.

Il prit tant de plaisir à cette occupation qu'il ne s'ennuyait point du tout. Il commençait à aimer ces oiseaux sauvages comme n'avait jamais aimé ses pigeons et ses poules ; il méprisait ces amitiés banales et se sentait fier d'avoir apprivoisé des animaux méfiants, dont les gens du pays cherchaient en vain la retraite et ne pouvaient approcher. Il se prit aussi d'affection pour tous les autres oiseaux, car il s'aperçut que, semant du pain partout dans ses promenades, marchant posément et sans bruit, n'attaquant et n'épouvantant aucun d'eux, il arrivait à ne plus les mettre en fuite et à le voir se poser, voltiger et s'ébattre tout près de lui. Il se reprocha le meurtre de la perdrix de mer, et s'en alla acheter du fromage et de la viande, afin de ne plus être tenté de tuer les compagnons de sa solitude.

Il n'alla pas faire ses provisions à Villers, où il craignait d'être reconnu, tourmenté, et peut-être suivi par le boulanger. Il avait remarqué un hameau plus proche, puisqu'il est situé sur la dune même, du côté où elle s'abaisse vers la terre ferme. Je crois que ce hameau s'appelle Auberville. Il y trouva tout ce qu'il souhaitait et même des pommes bien conservées qu'il paya cher. Il n'est pas assez raisonnable pour ne pas faire quelques folies. Il y a un pichet de cidre ; il l'aimait tant ! Il eut bien soin de ne pas archiver son aigrette et de ne point causer inutilement. Il avait deux secrets à garder, son nom et son pays, afin de n'être pas reconduit de force chez ses parens, — son domicile dans la tillaie, afin de n'y pas attirer les enfans curieux ou les chasseurs amateurs d'aigrettes ; mais en écoutant causer il apprit plusieurs choses sur le pays, et il vit que les jeunes habitans de ce village connaissaient assez bien les noms et les mœurs des oiseaux de la côte. Ils n'en citaient que deux espèces précieuses : les roupeaux ou bihoreaux, qu'on ne pouvait plus atteindre, ils se cachaient très bien ou ne nichaient plus dans le pays, et les petits grèbes, qui ne faisaient que passer et auxquels on avait tant fait la chasse qu'ils étaient devenus rares et méfiants. Clopinet fit des questions sur ces grèbes, et apprit encore que le plumage épais et brillant de leur ventre se vendait comme fourrure d'ornement aux marchands plumeux, qui passaient deux fois l'an. Comme il avait déjà une douzaine d'aigrettes, Clopinet souhaitait beaucoup de savoir le jour et l'heure où passeraient ces brocanteurs, afin de faire affaire avec eux ; mais il craignait d'adresser trop de questions, et il se promit de mieux s'informer un autre jour.

## VI.

Il s'étonnait qu'on n'eût pas encore été chercher les bihoreaux où il les avait trouvés, et à ce sujet il entendit raconter une chose qui ne laissa pas de l'inquiéter un peu. Autrefois, disait quelqu'un, on trouvait ces bêtes sur les arbres de la grande falaise; mais depuis qu'il en est tombé un grand morceau dans la mer, et qu'il n'y a plus d'arbres pour retenir les terres, on n'y va plus. On prétend que le poids d'une personne suffirait pour faire ébouler le reste. Clopinet s'en alla un peu tourmenté, lui qui demeurait dans cette falaise, et qui presque tous les matins montait au faite!

La nuit, il eut peur. Il y eut de la houle, et le bruit de la mer arrivait à lui comme par rafales; à chaque instant il s'éveillait, croyant que c'était la falaise qui s'écroulait. Il avait trop bien examiné l'endroit pour n'être pas sûr que son ermitage était creusé et bien assis dans une partie rocheuse; mais il avait remarqué que cette roche était absolument de la même nature que les gros cailloux appelés les Vaches-Noires et les Vaches-Blanches, lesquels avaient été autrefois portés par les terres et s'étaient écroulés avec elles. La mer continuait à ronger le pied des dunes, et chaque hiver, disait-on, elle en mangeait de bons morceaux. Ces gros cailloux qui paraissaient faire la sécurité du refuge de Clopinet pouvaient bien reposer sur un sol aussi fragile que les terres qui le couvraient, puis, à supposer qu'elles ne dussent pas se dérober sous lui, celles d'au-dessus pouvaient s'effondrer, lui fermer le passage et l'ensevelir vivant dans sa grotte. Il ne dormit guère, car, à mesure que la réflexion lui venait, il sentait bien que, si le raisonnement est une chose nécessaire, il est aussi une chose triste et la source de mille appréhensions. Heureusement cet enfant-là avait dans la tête une passion qui était plus forte que la crainte du danger : c'était de vivre libre et maître de lui-même dans la nature. Il ne connaissait pas ce mot-là, la nature, mais il se sentait épris de la vie sauvage et comme orgueilleux de résister à la tentation de retourner au repos des champs et aux douceurs de la famille. Il resta donc dans son nid d'oiseau, s'imaginant que, puisque les oiseaux nichaient au-dessus de lui, c'est qu'ils en savaient plus long que les hommes, et avaient l'instinct de connaître que la montagne était solide.

Il passa là tout l'été, s'approvisionnant tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, ne se faisant connaître nulle part, s'habituant de plus en plus à ne vivre que des produits de la mer et de fruits sauvages, afin d'éviter d'être l'esclave de son ventre. Il devint peu à peu si sobre que la gourmandise ne l'attira plus du côté de la campagne. Il réussit à rencontrer les marchands plumassiers en

ournée et à s'aboucher avec eux sans témoins. Il eut assez de raisonnement pour ne pas montrer trop d'exigence, afin d'établir des rapports pour l'avenir. Il se contenta d'un gros écu pour chaque plume, et, comme il en avait recueilli une cinquantaine, il lui fut compté en beaux louis d'or trois cents livres, somme énorme pour ce temps-là, et qu'un petit paysan de son âge n'avait certes jamais gagnée.

Quand il se vit à la tête d'une telle fortune, il résolut d'aller le porter à ses parens; mais auparavant il souhaita revoir son oncle Laquille, et, aux approches de l'hiver, il se mit en route pour Trouville. Comme il voulait se présenter convenablement à sa famille, et que ses habits, même les meilleurs, étaient très avariés par l'escalade continuelle et le manque d'entretien, il se commanda à Dives, où il avait fait quelques apparitions, un habillement tout neuf, un peu de linge et de bonnes chaussures. Il paya tout très honnêtement, et, son bâton à la main, son argent en poche, il se dirigea sur Trouville, où il rencontra son oncle tout en larmes, revenant de l'église. Il venait d'enterrer sa femme, et, bien qu'elle l'eût rendu aussi malheureux qu'il lui avait été possible, le pauvre homme la pleurait comme si c'eût été un ange. Il fut bien étonné de revoir Clopinet, qu'il croyait retourné chez ses parens, et qui hésitait à reconnaître, tant il était changé. Sans s'en apercevoir, Clopinet avait grandi, il avait le teint hâlé que donne l'air de mer; à force de grimper et d'agir, il avait pris de la force, sa jambe faible était devenue aussi bonne que l'autre, il ne boitait plus de tout. Sa figure aussi avait pris un autre air, un regard vif, pénétrant, une expression assurée et sérieuse. Ses habits, mieux faits que ceux que Tire-à-gauche fabriquait de routine aux paysans, lui donnaient aussi meilleure tournure et meilleure mine que par le passé. Laquille en fut frappé tout de suite.

— D'où sors-tu, s'écria-t-il, tu ne viens pas de chez tes parents?

— Non, dit Clopinet, mais donnez-moi vite ment de leurs nouvelles; nous parlerons de moi après.

— Je ne puis t'en donner, répliqua l'oncle; quand tu t'es sauvé de chez nous pendant la nuit, il y a bientôt... six mois... je pense...

— Oui, mon oncle, j'ai compté les lunes.

— Eh bien! j'ai été inquiet de toi et je t'ai cherché autant que j'ai pu; mais, une douzaine de jours après, le tailleur a repassé par ici, disant qu'il t'avait vu en bonne santé auprès de Villers et qu'il n'avait pas voulu te contraindre à le suivre, pensant que ta famille t'avait repris et t'envoyait là en commission. Alors je ne me suis plus tourmenté à ton sujet, et, ma pauvre femme étant tombée malade, je n'ai plus quitté le pays que pour aller à la mer quand il le fallait, de sorte que je n'ai rien su de ta famille. Bien sûr, elle



te croit embarqué, puisqu'il était convenu avec ton frère François que tu le serais et qu'il aura dit comme cela, le croyant aussi pour son compte. A présent je pense que tu peux aller chez toi sans crainte d'être recédé au tailleur. Je ne sais pas ce que tu lui auras dit quand tu l'as rencontré; il a juré qu'il aimerait mieux prendre le diable en apprentissage qu'un gars aussi bizarre et aussi revêche que toi. J'ai pensé que tu lui avais montré les dents, et je ne t'en ai pas blâmé.

— Je lui ai montré mon bâton, reprit Clopinet; vous l'aviez prédit, mon oncle, il m'a poussé des ailes de courage. — Et là-dessus il raconta toute son histoire et fit voir ses cent écus au maria émerveillé.

— Eh bien! s'écria l'oncle Laquille, voilà que tu es riche, et tu peux faire de ta vie ce que tu voudras. Du moment que tu peux te rendre utile, personne ne refusera de t'embarquer, et tu peux t'en aller dans les pays lointains où il y a des oiseaux bien autrement rares et superbes que tes roupeaux : des paille-en-queue, des aigrettes blanches d'Amérique, des oiseaux de paradis, des phénix qui renaissent de leurs cendres, des condors qui enlèvent des bœufs, et cent autres dont tu n'as pas seulement l'idée.

— C'est vrai que c'est là ce qui me manque, reprit l'enfant. Je ne sais rien, et il faudrait savoir.

— On apprend tout en voyageant.

Cette belle parole de l'oncle ne persuada pas beaucoup le neveu. Laquille avait fait le tour du monde sans avoir appris à lire, et Clopinet commençait à voir, en causant avec lui, qu'il avait les notions les plus fausses sur les choses les plus simples, comme de croire que certains oiseaux ne mangeaient pas et vivaient de l'air du temps, que d'autres ne se reproduisaient pas et naissaient des anatifes, mollusques à tubercules qui s'attachent à la carène des navires. Clopinet avait l'esprit très romanesque, il croyait volontiers aux oiseaux fées, c'est-à-dire aux génies prenant des formes et des voix d'oiseau; mais il avait déjà trop observé les lois de la vie pour partager les erreurs et préjugés de son oncle.

Pourtant l'idée de voyager le tentait bien. Pour se désennuyer dans sa solitude, il avait tant rêvé de voyages au long cours! Laquille lui conseillait d'aller à Honfleur et de prendre passage sur quelque bâtiment partant pour l'Angleterre, il y en avait toujours. Les grèves nichaient par là, et Clopinet en prendrait à discrétion; mais quand l'enfant sut qu'il fallait les tuer et les écorcher pour avoir leur plumage, il secoua la tête, cela lui faisait horreur.

Comme après souper il se promenait avec son oncle sur la grève, ils revinrent sur ce sujet, et Clopinet se sentit troublé et affolé par la vue des grosses barques qui se préparaient à partir dès le lendemain matin pour Honfleur. Il était presque décidé à s'arran-

ger avec le patron d'une de ces embarcations, lorsqu'il entendit passer dans la nuit sombre les petites voix d'enfans qu'il connaissait si bien. — Les voilà! s'écria-t-il, les voilà qui viennent me chercher! — L'oncle, ne sachant ce qu'il voulait dire, restait bouche béante, attendant qu'il s'expliquât. Clopinet ne s'expliquait pas; il courait, les bras étendus, suivant le vol des esprits invisibles qui l'appelaient toujours. D'abord ils suivirent la grève, semblant se diriger vers le lieu d'embarquement; mais tout à coup ils firent un crochet, quittèrent le rivage et prirent à travers champs. Clopinet les suivit tant qu'il put, mais sans réussir à s'envoler, et il revint essoufflé vers son oncle, qui le croyait fou.

— Voyons, mon petit, lui dit le brave homme, est-ce que tout de bon tu prends les courlis pour des esprits?

— Les courlis? Que voulez-vous dire, mon oncle?

— Tu ne connais pas ces oiseaux-là? Il est vrai qu'ils ne voyagent que dans les nuits bien noires, et qu'on ne les voit jamais. On ne les connaîtrait pas, si on n'en tuait point quelquefois en tirant au hasard dans le tas, ce qui est bien rare, car on dit qu'ils volent plus vite que les grains de plomb du fusil. Je conviens que ce sont des oiseaux extraordinaires, ils pondent dans les nuages, et c'est le vent qui les couve.

— Non, mon oncle, reprit vivement Clopinet; si ce sont des oiseaux, des courlis, comme vous les appelez, ils ne pondent pas dans les nuages, et si ce ne sont pas des oiseaux, si ces voix sont celles des esprits, comme j'en suis sûr, ils ne pondent pas du tout. Que leur chant ressemble à celui des courlis, c'est possible; moi aussi, la première fois que je les ai entendus, j'ai dit : Voilà des oiseaux de nuit qui passent; mais, en les écoutant bien, j'ai compris leurs paroles. Ils m'ont appelé, ils m'ont fait pousser des ailes, ils m'ont appris à courir sans me mouiller sur la mer, la nuit que j'ai passée sur la Grosse-Vache-Noire; ils m'ont aidé à m'envoler de chez vous par la lucarne de votre maison, enfin ils m'ont secouru et consolé. Je crois en eux, je les aime, et partout où ils me diront d'aller, je les suivrai.

— Et pourtant, reprit l'oncle, tu ne les as pas suivis tout à l'heure?

— Ils n'ont pas voulu; mais ils m'ont bien montré, en quittant le bord de la mer, que je ne devais pas m'embarquer cette nuit. Ils ont volé de ce côté-ci, du côté du midi. Dites-moi si c'est par là que mon pays se trouve?

— C'est par là certainement, à trois lieues de la mer en droite ligne.

— Eh bien! c'est par là qu'il me faut aller dès demain matin. Je dois aller embrasser mes parens et leur donner l'argent que j'ai gagné.

— Très bien, mais ils te le garderont, et tu ne pourras plus voyager.

— Je pourrai toujours retourner à mon trou de la falaise, et faire une nouvelle provision de plumes ; d'ici là, j'aurai leur permission pour me faire marin.

Clopinet suivit son idée. Il se fit enseigner son chemin, et dès le lendemain, vers midi, il se trouvait à la porte de son enclos.

## VII.

La première personne qu'il vit fut sa mère, qui le reconnut bien de loin malgré son changement, et pensa mourir de joie en le serrant dans ses bras. Clopinet en fut tout ému, car il s'était imaginé dans sa tristesse qu'elle ne l'aimait qu'un peu, et il vit bien qu'elle le chérissait d'autant plus qu'elle s'était fait violence pour le laisser partir. Le père Doucy, le frère François et les autres accoururent et lui firent grande fête, car de le voir si bien vêtu, si bien portant et si bien guéri de sa boiterie prouvait de reste qu'il n'avait pas souffert dans son voyage. On pensait qu'il arrivait de loin, et François lui-même le croyait, n'ayant pas été détrompé par l'oncle Laquille, qu'on n'avait point revu.

Le père Doucy gronda pourtant un peu Clopinet d'avoir disposé de lui-même contre le gré de sa famille, et il ne manqua pas d'ajouter que, s'il n'arrivait point à bien gagner sa vie, il serait une charge pour les siens. Clopinet prit la chose modestement, et, sans faire d'embarras, il présenta sa bourse à son père en lui disant : — J'espère continuer à gagner bien honnêtement ma vie sans faire de tort aux hommes ni aux bêtes. Voilà ce qui m'a été payé pour six mois de ma peine, et si cet argent-là vous fait besoin ou seulement plaisir, je vous prie de l'accepter, mon cher père. Je compte que l'an prochain je vous en apporterai davantage.

Toute la famille ouvrit de grands yeux en voyant les louis d'or de Clopinet, mais le père Doucy hocha la tête. — Où as-tu pris cet argent-là, mon garçon ? Il faut t'expliquer là-dessus, car j'ai beau être un paysan et n'avoir couru ni la mer ni les villes, je sais fort bien qu'un apprenti mousse ou tout autre chose est assez payé quand, à ton âge, il gagne sa nourriture.

Clopinet, voyant que son père le soupçonnait d'avoir fait quelque chose de mal, lui dit la vérité sur la source de sa richesse et ne le trouva pas incrédule, car on savait dans le pays que certains plumages d'oiseau étaient fort recherchés par les plumassiers. Seulement le père Doucy observa que les roupeaux ne se voyaient plus au pays d'Auge, et que sans doute Clopinet avait dû les trouver au

loin, car il s'obstinait à croire qu'il avait passé l'été en grands voyages. Clopinet avait refusé, aux questions de son oncle Laquille, de révéler l'endroit précis du rivage où il avait passé l'été. Avec ses parents, il ne se départit point de cette réserve. Il savait que, s'il parlait des Vaches-Noires et de la grande falaise, personne chez lui ne lui permettrait de retourner vivre dans un endroit réputé si dangereux. Il laissa donc croire à ses parens qu'il arrivait de l'Écosse, — son oncle ayant prononcé devant lui le nom de ce pays-là, — et qu'il y avait fait bonne chasse.

Il se tira assez bien des nombreuses questions qu'on lui fit le premier jour. Comme on ne savait chez lui quoi que ce soit des pays étrangers, il n'eut point de longues histoires à inventer. Il répondit qu'en Écosse on mangeait du pain, des légumes et de la viande comme ailleurs, que les arbres ne poussaient pas la racine en l'air, enfin qu'il n'avait rien vu de merveilleux là ni ailleurs.

— C'est bien, c'est bien, lui dit le père à la fin du souper; ce qui me plaît de toi, c'est que tu ne dis pas des mensonges et des folies comme ton oncle Laquille. Continue à être raisonnable, et tout ira bien, puisque tu as de l'invention pour rapporter des choses à vendre et pour faire le commerce. Je ne veux point te priver de ton argent, il est à toi, je vais le placer en bonne terre qui t'appartient; ce sera le commencement de ta fortune.

— Si vous n'en voulez point pour vous, répondit Clopinet, j'aimerais mieux m'en servir pour reprendre mes voyages et faire d'autres trouvailles.

Ce que Laquille avait prévu arriva. Le père Doucy ne voulut pas comprendre ce que lui disait son fils. Il ne pouvait pas s'imaginer un autre placement que les carrés d'herbe et de pommiers avec des vaches dedans; il ne jugeait pas bon pour un enfant d'avoir une somme comme celle-là à sa disposition. Il le complimenta d'avoir eu la sagesse de l'apporter à la maison, mais il ne le crut pas pour cela incapable de faire quelque folie, si on le lui rendait. Clopinet dut céder; c'était le cas de dire qu'on lui coupait les ailes. Il s'en alla coucher tout triste, voyant ses futurs voyages retardés; mais il rêva que les esprits lui parlaient et lui disaient : Espère, nous ne te quitterons pas; puisque tu as fait notre volonté, nous saurons bien t'en récompenser.

Il se résigna donc, et ne fut point insensible, il faut en convenir, à la douceur de dormir sur une bonne couchette de plumes bien chaude. Depuis une quinzaine que la fraîcheur se faisait sentir, il n'avait pas été très bien dans sa grotte, où il ne pouvait se défendre de l'humidité qui y suintait et du vent qui s'y engouffrait. Ou vivait bien chez le père Doucy, on n'était ni pauvre ni avare;

on n'épargnait ni le bon pain ni le bon cidre, et la mère Doucette avait un grand talent pour faire la soupe au lard. Clopinet était l'objet de ses préférences, elle le caressait et le choyait si tendrement qu'il ne sut point y résister et se laissa amollir par la vie de famille, au point de concevoir l'idée de passer chez lui la mauvaise saison. Il voyait toutes les bandes d'oiseaux voyageurs venir de la mer et se diriger vers l'intérieur des terres, soit pour hiverner dans les marécages, soit pour aller chercher des mers plus chaudes. Il se disait que ce n'était pas la saison de trouver des nids vers le nord; il ne savait pas encore que certaines espèces s'envolent en sens contraire, et vont chercher le froid.

Comme il n'avait pas voulu trop mentir, il avait dit à son père qu'aucun engagement ne le forçait de se remettre en mer. Il voulait amener ses parens à lui laisser sa liberté et à le voir repartir sans fâcherie; mais, comme il ne pouvait pas rester sans rien faire, il lui fallut bien se remettre à garder et à soigner les vaches, ce qui l'ennuya beaucoup. Ces bêtes lourdes et lentes lui plaisaient de moins en moins; ce pâturage plat et sans vue le rendait triste, son esprit voltigeait toujours sur la mer et sur les falaises. Un jour, son père l'envoya chercher à Dives un médicament chez l'apothicaire; dans ce temps-là, on ne disait point pharmacien, mais c'était la même chose, ou plutôt c'était quelque chose de plus. La médication étant plus compliquée, ceux qui fabriquaient et vendaient des remèdes étaient obligés à savoir plus de détails et à fournir plus de drogues différentes.

Dives était une très ancienne ville; mais Clopinet, qui n'était pas antiquaire, trouva le pays fort laid, bien qu'il soit très joli du côté de la campagne: lui qui ne regardait que du côté de la mer s'ennuya de voir cette côte plate et tout ensablée. Alors il vit dans l'étroit chenal qui remplace le grand port, d'où jadis la flotte de Guillaume le Conquérant partit pour l'Angleterre, de grosses barques qui faisaient encore un petit commerce avec Honfleur, et l'envie de s'en aller au moins jusque-là fut si forte qu'il pensa oublier sa commission. Pourtant il résista et se fit enseigner la maison de l'apothicaire. Là, pendant qu'on préparait la drogue, il faillit oublier qu'il devait la reporter à ses parens. L'objet qui absorbait son attention et qui le jetait dans un ravissement sans pareil, c'était un *combattant*, autrement dit *paon de mer*, perché sur un bâton et immobile dans la vitrine. L'apothicaire, s'amusant de sa surprise, prit l'oiseau, qui semblait bien vivant, car ses yeux brillaient et son bec était ouvert, et le lui fit toucher; il était empaillé. Clopinet n'avait pas idée d'un pareil artifice et se le fit expliquer; puis, avec une vivacité et un air de décision qui, de la part d'un garçon d'appa-

rence si simple, étonna tout à coup l'apothicaire, il demanda si celui-ci voudrait bien lui apprendre à conserver et à empailler.

— Ma foi! répondit l'apothicaire, si tu veux m'aider dans cette besogne, tu me feras plaisir, pour peu que tu aies autant d'adresse que de résolution. — Il apprit alors à Clopinet que le curé de l'endroit et le seigneur du château voisin étaient grands amateurs d'ornithologie, c'est ainsi que l'apothicaire appelait la connaissance des oiseaux, de leur classement en familles, en genres et en espèces. Ces deux personnages s'en procuraient tant qu'ils pouvaient, le seigneur à tout prix, le curé au prix de tout l'argent qu'il pouvait y mettre. Le pays était très riche en oiseaux de mer et de rivage à cause des grands ensablemens de la côte et des marécages formés par la Dive. Tous les chasseurs y guettaient ce gibier pour le porter au château, où le seigneur en faisait une collection empaillée. C'était lui, l'apothicaire, que l'on chargeait de la préparation, et il s'y entendait assez bien; mais il n'avait personne pour l'aider, et le temps lui manquait. S'il venait à trouver un élève soigneux et intelligent, il le paierait volontiers aussitôt qu'il saurait son affaire.

— Prenez-moi, monsieur, dit Clopinet, je suis sûr d'apprendre vite et bien; même, si cela ne vous offense pas, je vous dirai que je connais les oiseaux mieux que vous. Voilà cette bête que vous appelez paon de mer, et dont je ne savais pas le nom; mais je l'ai vue cent fois en liberté, et je sais comment elle est faite et comment elle se tient. Vous avez voulu lui donner l'air qu'elle a quand elle se bat : ce n'est pas ça, et si c'était une chose qu'on puisse pétrir, je vous montrerais comment elle se pose pour de vrai.

L'apothicaire était homme d'esprit, ce qui fait qu'il comprenait vite l'esprit des autres. Il ne se fâcha point des critiques de Clopinet et lui dit : — Ma foi, essaie; cela peut se pétrir, comme tu dis, c'est-à-dire qu'on peut changer le mouvement de l'oiseau en appuyant sur les fils de fer qui remplacent les os et les muscles. Essaie, te dis-je; si tu le gâtes, tant pis! Un paon de mer n'est pas une chose bien rare. — Clopinet hésita un moment, devint pâle, trembla un peu, réfléchit pour se bien rappeler; puis tout à coup, saisissant l'oiseau avec beaucoup de délicatesse, mais avec une grande résolution, il lui donna une attitude si vraie et une tournure si fière sans lui gâter une seule plume que l'apothicaire en fut tout surpris. — J'avoue, dit-il, que ton mouvement a l'air plus naturel que le mien. Pourtant le mien était plus énergique.

— Plait-il, monsieur? dit Clopinet.

— Je veux dire que le mien avait l'air plus méchant. Ce sont des bêtes féroces que ces oiseaux-là!

— Et c'est en quoi vous vous trompez, monsieur, reprit Clopinet

avec conviction. Les oiseaux ne sont pas méchants quand la faim ne les force pas à la bataille. Ceux-ci ne se battent pas pour se faire du mal, et ils ne s'en font presque jamais; c'est un jeu qu'ils font par fierté quand on les regarde, et je vais vous dire : ils s'en vont, tous les mâles d'un côté et toutes les femelles de l'autre avec les petits. Ils choisissent des tas de sable où ils se mettent en rang, les femelles sur un autre tas les regardent. Alors les vieux disent aux jeunes : Allons, mes enfans, faites-nous voir comment vous savez vous battre. Et il en vient deux jeunes qui se gourment jusqu'à ce qu'ils tombent de fatigue, et puis il en vient deux autres; quelquefois il y a deux paires qui se battent en même temps, mais toujours un contre un et jamais une bande contre une autre, ni à propos des femelles, ni pour la nourriture. Quand l'heure de cet amusement-là est finie, on va se promener ou manger ensemble, et on est bons amis.

— C'est possible, dit en riant l'apothicaire; si tu as si bien regardé les oiseaux, tu en sais plus long que moi, et je reconnais que ce combattant me plaît mieux, tourné et dressé comme le voilà. Je pense que tu es un observateur et peut-être un artiste de naissance.

Clopinet ne comprit pas, mais son cœur battit de joie quand l'apothicaire lui dit : — Reviens demain, je t'apprendrai le métier, qui est très facile, et, puisque tu as le sentiment, qui est un don de nature, je te ferai entrer chez le seigneur du château en qualité de préparateur. Tu apprendras l'histoire naturelle des oiseaux, et tu deviendras un jour conservateur de collections chez lui ou chez quelque autre. Qui sait si tu n'es pas né pour être savant?

Clopinet ne comprit bien qu'une chose, c'est qu'il allait voir des oiseaux nouveaux pour lui, et qu'il apprendrait les noms et les pays de ceux dont il connaissait les airs, les chants, le plumage et les habitudes. Il vola plutôt qu'il ne courut chez son père, et obtint facilement la permission d'aller *travailler dans les oiseaux*. — Puisque c'est son idée, dit le père Doucy avec un sourire en regardant sa femme, et que M. l'apothicaire est un grand brave homme, je pense, mère Doucette, que vous ne serez point fâchée de savoir cet enfant occupé dans un pays qui n'est pas loin, et où nous pourrions le voir souvent?

La mère Doucette eût préféré que l'enfant ne la quittât point du tout; mais, quand son mari avait parlé en l'honorant d'un sourire, elle ne savait qu'approuver en riant de toute la grandeur de sa bouche, ce qui n'était pas peu de chose. D'ailleurs elle tremblait toujours en songeant que Clopinet pouvait retourner dans ce pays d'Écosse, qu'elle croyait situé au bout du monde et où Clopinet n'avait jamais été.

Au bout d'un mois, Clopinet sut très bien composer la préparation arsenicale avec laquelle on préserve les oiseaux de la pourriture et des mites. Il sut écorcher avec une propreté parfaite, en retournant la peau de l'oiseau comme on retourne un gant, sans salir ni froisser une seule plume. Il sut les petits os qu'il faut conserver pour assujettir les fils de fer, ceux qu'il faut couper, la manière de remplacer la charpente de l'animal par des fils de métal plus ou moins gros. Il sut distinguer dans la provision d'*œils de verre* ceux qui convenaient précisément à tel ou tel volatile. Il sut le rembourrer d'étoapes en lui conservant sa forme exacte, lui recoudre le ventre avec tant d'adresse qu'on ne pût soupçonner la couture, le dresser sur ses pieds, lui fermer ou lui ouvrir les ailes à son gré, et quant à lui donner la grâce ou la singularité de sa pose naturelle, il y fut passé maître dès le premier jour.

L'apothicaire, qui ne demandait qu'à vendre ses préparations et à débarrasser son laboratoire des travaux de l'empaillage, songea vite à faire entrer Clopinet chez M. le baron de Platecôte, le seigneur épris d'ornithologie, pour qui l'enfant travaillait sans que ses talens fussent encore révélés au curé, car le curé, tout en faisant des recherches et des échanges avec le baron, était un peu jaloux de lui et eût essayé d'accaparer Clopinet pour son compte.

L'apothicaire était brave homme autant qu'homme d'esprit, et il s'intéressait à Clopinet, dont la douceur et la raison n'étaient pas ordinaires. Il l'emmena donc au château du baron, et le présenta lui-même comme un garçon capable, entendu et laborieux.

— Je n'en doute pas, répondit poliment le baron, mais c'est un enfant. Il est très propre et très gentil, mais c'est un petit paysan qui ne sait rien.

— Monsieur le baron, qui sait tout, répliqua gracieusement l'apothicaire, lui apprendra ce qu'il voudra. Monsieur le baron n'a point d'enfant et pourrait s'occuper de celui-ci, qui lui deviendra un bon et fidèle serviteur; j'engage fort monsieur le baron à mettre la main sur lui tout de suite, car M. le curé ne le laissera pas échapper, dès qu'il verra les préparations qu'il sait faire.

Là-dessus l'apothicaire ouvrit la botte qu'il avait apportée, et plaça sur la table trois sujets différens, à chacun desquels Clopinet avait su si bien donner la physionomie qui lui était propre, que le baron, qui s'y connaissait, jeta des cris de surprise et d'admiration.

— Je vois bien, dit-il, que ce n'est point vous, monsieur l'apothicaire, qui avez fait ce travail excellent. Pouvez-vous me jurer que c'est tout de bon l'enfant que voici ?

— Je le jure, monsieur le baron.

— Lui tout seul ?



— Lui tout seul.

— Eh bien ! je le prends; laissez-le-moi, il n'aura point à regretter d'être à mon service.

### VIII.

Dès le jour même, Clopinet fut installé au manoir de Platecôte, dans une petite chambre située tout en haut des combles. La première chose qu'il fit avant de regarder la chambre, qui était fort gentille, fut de mettre la tête à la fenêtre et de prendre connaissance du pays. Il était des plus beaux, car le château était bâti sur une haute colline, d'où l'on découvrait d'un côté la vallée d'Auge, le cours de la Dive et celui de l'Orne, avec leurs bois et leurs prairies ondulées, de l'autre la mer et les côtes à une grande distance. Clopinet reconnut tout de suite les pointes dentelées de la grande falaise; il les vit encore mieux en regardant dans une lunette d'approche, installées sur le belvédère du château, qui était encore plus haut perché que sa chambre. Il distingua avec ravissement les Vaches-Noires montrant leur dos au-dessus des vagues, et, du côté de la campagne, la maison de ses parents, dont le chaume perçait à travers les pommiers aux feuilles jaunies. Il se sentit comme ivre de joie de demeurer ainsi dans les airs, et de pouvoir ajouter à sa bonne vue le merveilleux pouvoir de cette lunette, qui lui donnait une faculté de vision aussi puissante que celle des oiseaux. Il vit et reconnut toutes les anfractuosités, tous les hameaux et villages de la côte. Il retrouva Trouville et découvrit le cap derrière lequel Honfleur se cache.

Une autre joie fut d'être installé dès le lendemain dans la pièce qui lui fut donnée pour laboratoire, et où l'on avait déjà déposé les fioles, les matériaux et les outils que l'apothicaire avait envoyés et fournis pour son usage; de cette pièce, on entrait de plain-pied dans le musée de M. le baron, et Clopinet vit là, dans de grandes armoires garnies de vitres, une quantité d'oiseaux étrangers et indigènes plus ou moins précieux, mais tous très intéressans pour qui voulait apprendre leurs noms et leur classement.

Le baron étant venu le trouver là pour lui expliquer de quelle besogne il comptait le charger, Clopinet, qui avait la confiance que donne la simplicité du cœur, lui dit : — Monsieur le seigneur, votre provision d'oiseaux est mal rangée. En voilà un petit qu'on a mis avec les autres parce qu'il est petit; mais ça ne va pas du tout. Il doit être à côté de ces gros-là parce qu'il est de leur famille, je vous en réponds. Il a leur bec, leurs pattes, et il se nourrit comme eux, je le sais, je le reconnais, ou si ce n'est pas absolument celui-là,

c'en est un qui lui ressemble et qui doit être son cousin ou son neveu.

Le baron fit babiller Clopinet, qui n'était pas du tout causeur, mais qui, sur le chapitre des oiseaux, avait toujours beaucoup à dire; il admira son bon raisonnement et la sûreté de ses observations, celle non moins remarquable de sa mémoire, car en une matinée il connut tous les noms que le baron voulut bien lui dire, et il les repassa sans faire aucune erreur; mais tout à coup, voyant que le baron bâillait, prenait force prises de tabac et s'ennuyait de faire le professeur avec un ignorant, — Mon bon seigneur, lui dit-il, c'est encore trop tôt pour que j'entre à votre service, vous n'aurez point de plaisir à m'instruire. Il faut que je sois en état de m'instruire tout seul, et pour cela il me faut savoir lire. Laissez-moi aller chez M. le curé, c'est son métier d'avoir de la patience; quand je saurai, je reviendrai chez vous.

— Non pas, non pas! dit le baron, tu n'iras pas chez le curé. Mon valet de chambre est assez instruit, il t'instruira.

Le valet de chambre lisait couramment, il avait une bonne écriture et savait assez de français pour écrire une lettre passable sous la dictée de M. le baron, qui était savant et bel esprit, mais qui était de trop bonne maison pour connaître l'orthographe; ce n'était pas la mode en ce temps-là pour les gens du grand monde. M. de La Fleur, c'était le nom du valet de chambre, fit donc le maître d'école avec le petit paysan, tout en rechignant un peu et en y mettant fort peu de patience. Il faut de la patience avec la plupart des enfans; mais pour ceux qui ont comme Clopinet une grande ardeur au travail et qui craignent de voir l'occasion s'échapper, un professeur indolent ou irritable convient assez; Clopinet fit des efforts de grande volonté pour ne point lasser la médiocre volonté de M. de La Fleur, et au bout d'un an il sut lire, écrire et compter aussi bien que lui.

Cela ne lui suffisait point. Les noms scientifiques des oiseaux sont latins et beaucoup des ouvrages qui traitent des sciences naturelles sont écrits en latin. Clopinet, dont le dimanche était libre, alla empailler des oiseaux chez le curé, à la condition que pendant son travail celui-ci lui enseignerait le latin. En une autre année, il sut tout le latin vulgaire dont il avait besoin pour son état.

Tout en s'instruisant ainsi, il empaillait toutes les bêtes que lui envoyaient ou lui apportaient, tant du pays que de l'étranger, les fournisseurs et correspondans du baron; il réparait ou renouvelait celles de la collection qui étaient mal préparées ou détériorées; il procédait aussi à un meilleur rangement après des discussions, quelquefois très animées, avec son patron, car celui-ci croyait en

savoir bien long et n'admettait pas aisément qu'il pût s'être trompé; mais Clopinet, avec la résolution entêtée de son caractère et la droiture de son esprit naturel, arrivait toujours à le persuader; alors le baron, qui n'était point sot, haussait les épaules, et, feignant d'y mettre de la lassitude ou de la complaisance, disait : — Fais donc comme tu voudras! Pour si peu de chose, je ne veux ni te fâcher, ni me fâcher moi-même. — Ce n'était pourtant pas peu de chose. Le curé, qui, pour être moins riche en échantillons, ne laissait pas que d'être plus instruit et plus intelligent que le baron, tenait Clopinet en grande estime, et déclarait que, si M. de Buffon venait à le connaître, il lui ferait faire son chemin.

Clopinet n'en était pas plus fier. Il savait bien le respect qu'on doit à M. de Buffon, dont il lisait avec ardeur le magnifique ouvrage; mais il avait l'esprit fait de telle sorte que rien ne le tentait dans le monde, hormis les choses de la nature. Il ne se souciait ni d'argent, ni de renommée; il continuait à ne rêver que voyages, découvertes et observations faites par lui-même et tout seul.

Aussi pensait-il sans cesse à son ermitage de la grande falaise, et plus il faisait connaissance avec le bien-être de la vie de château, plus il regrettait son lit de rochers, ses fleurs sauvages, le chant des libres oiseaux et surtout l'amitié qu'il avait su leur inspirer. Le souvenir de cette intimité bizarre lui serrait parfois le cœur. — Où sont à présent, se disait-il, tous ces pauvres petits compagnons de ma solitude? où sont mes barges, qui contrefaisaient si bien le bêlement des chèvres et l'aboïement des chiens? Où est le grand butor solitaire qui mugissait comme un taureau? Où sont les jolis vanneaux espiègles qui me criaient aux oreilles, en empruntant la voix du taillenr, *dix-huit, dix-huit*? Où sont les courlis dont les douces voix d'enfant m'appelaient dans les nuits sombres, et me faisaient pousser des ailes enchantées, des ailes de courage?

On voit que Clopinet ne croyait plus aux esprits de la nuit. Il n'en était pas plus content pour cela; il regrettait le temps où il avait cru distinguer les paroles de ses petits amis du ciel noir et du vent d'orage. Le milieu où il se trouvait transplanté ne le portait point au merveilleux. A ce moment-là, tout le monde se piquait d'être philosophe, même le curé, et surtout M. de La Fleur, qui parlait beaucoup de M. de Voltaire sans l'avoir jamais lu, et qui affectait un grand mépris pour les superstitions rustiques.

Quand Clopinet eut atteint au service du baron l'âge de quinze à seize ans, [il se trouva avoir épuisé, en fait d'ornithologie, toute l'instruction qu'il pouvait recevoir dans le château et dans le voisinage, et il fut pris du désir invincible d'aller demander à la nature les secrets qu'on ne trouve pas toujours dans les livres. Il se sen-

était malade, et tout le monde remarquait sa pâleur. Il songea donc sérieusement à se rendre libre, et, bien qu'il fût très content de son patron et qu'il lui fût attaché, il lui déclara sa résolution de faire un voyage, promettant de lui rapporter tout ce qu'il pourrait recueillir d'intéressant pour son musée. Le baron lui reprocha d'abandonner son service, l'instruction qu'il prétendait lui avoir donnée et le manque de reconnaissance pour ses bontés. Il lui offrit, pour le retenir, de porter ses appointemens au même chiffre que ceux de La Fleur et même de ne plus le faire manger à l'office. Clopinet se trouvait bien assez payé et ne se sentait pas humilié de manger à l'office; il remercia et refusa. — Peut-être, dit le baron, es-tu fâché de porter la livrée? Je t'autorise à te faire faire un petit habillement noir comme celui de l'apothicaire. — Clopinet refusa encore, il ne se trouvait que trop richement habillé. Alors le baron se fâcha, le traita d'ingrat et de maniaque, le menaça de l'abandonner et lui déclara qu'il rayerait de son testament la petite rente qu'il y avait inscrite en sa faveur. Rien n'y fit. Clopinet lui baisa les mains en lui disant que, déshérité ou non, il l'aimerait toujours autant et lui resterait dévoué, mais qu'il mourrait s'il demeurait enfermé comme il l'était depuis trois ans, qu'il était de la nature des oiseaux et qu'il lui fallait l'espace et la liberté, fût-ce au prix de toutes les misères.

Le baron, voyant qu'il n'y pouvait rien, se résigna et le congédia avec bonté en lui payant ses gages et en y ajoutant un joli cadeau. Clopinet refusa le cadeau en argent, et demanda au baron de lui donner une longue-vue portative et quelques outils. Le baron les lui donna et l'obligea de garder aussi l'argent.

Alors Clopinet, le voyant si bon, se jugea véritablement ingrat, et, se jetant à ses pieds, il renonça à tous ses rêves; il demanda seulement huit jours de congé, jurant de revenir et de faire tout son possible pour s'habituer à la vie de château, que son protecteur lui faisait si douce. Le baron attendri l'embrassa, et le munit de tout ce qui lui était nécessaire pour une tournée de huit jours.

Par une belle matinée de printemps, Clopinet, après avoir donné une journée à ses parens, partit seul pour la grande falaise. Il avait été si assidu au travail que lui confiait le baron et si acharné à s'instruire avec le curé, qu'il ne s'était jamais permis de perdre une heure en promenade pour son plaisir. Il n'avait donc pas revu les Vaches-Noires, et il était impatient de s'assurer de près des ravages que la mer avait dû faire en son absence. On avait parlé chez le baron et chez l'apothicaire d'éboulemens considérables; mais, comme du belvédère Clopinet avait constaté que les sommets dentelés de la grande falaise existaient toujours, il ne croyait qu'à demi à ce que l'on rapportait.

Vêtu d'un fort sarrau de villageois, chaussé de gros souliers et de bonnes guêtres de toile, coiffé d'un bonnet de laine qui ne craignait pas les coups de vent, portant sur son dos un solide sac de voyage qui contenait ses outils, un ou deux volumes de catalogues, sa longue-vue et quelques alimens, il fut vite rendu aux dunes, mais sans pouvoir suivre la plage, qui se trouva obstruée en divers endroits par le glissement des marnes. A mesure qu'il avançait en se tenant à mi-côte, il s'apercevait d'un changement notable dans ces masses crevassées. Là où il y avait eu des plantes, il n'y avait plus que de la boue très difficile à traverser sans s'y perdre; là où il y avait eu des parties molles, le terrain s'était durci et couvert de végétation. Clopinet ne se reconnaissait plus. Ses anciens sentiers, tracés par lui et connus de lui seul, avaient disparu. Il lui fallait faire un nouvel apprentissage pour se diriger et de nouveaux calculs pour éviter les fentes et les précipices. Enfin il gagna la grande falaise, qui était bien toujours debout, mais dont les flancs dénudés et coupés à pic ne lui permettaient plus de monter à son ermitage.

## IX.

Il faillit y renoncer, mais il s'était fait une telle joie de retrouver son nid, qu'il s'y acharna, et qu'à force de chercher de nouveaux passages il réussit à en trouver un pas bien difficile et pas trop dangereux. Il s'y risqua et arriva enfin à la partie rocheuse, où, avec une vive satisfaction, il retrouva son jardin, sa galerie, sa lucarne et sa grotte à peu près intacts. Aussitôt il s'occupa d'y refaire son installation : son lit d'herbes sèches fut vite coupé et dressé; après un grand nettoyage, car divers oiseaux avaient laissé leur trace dans sa demeure, il coupa plusieurs brassées de joncs marins desséchés, et alluma du feu pour bien assainir la grotte. Il y brûla même des baies de genévrier pour la parfumer. Il y prit son frugal repas, puis, s'étendant sur l'herbe de son jardin sauvage, où les mêmes fleurs qu'il avait aimées fleurissaient plus belles que jamais, il fit un bon somme, car il s'était levé de grand matin et s'était beaucoup fatigué pour traverser les dunes bouleversées.

Dès qu'il fut reposé, il voulut essayer l'ascension de la grande falaise pour savoir si elle était encore habitée par les mêmes oiseaux. Il y parvint avec mille peines et mille dangers; mais il n'y trouva plus trace de nids, et il n'y put ramasser une seule plume. Les roupeaux avaient abandonné la place; c'était signe qu'elle menaçait ruine, leur instinct les en avait avertis. Où s'étaient-ils réfugiés? Clopinet ne tenait plus à reprendre son bon petit commerce

d'aigrettes, il se trouvait assez riche; mais il eût souhaité revoir ses anciens amis et savoir s'ils le reconnaîtraient après cette longue absence, ce qui n'était guère probable.

En cherchant des yeux, il vit qu'une grande fente s'était ouverte à la déclivité de la falaise, et il s'y engagea avec précaution. C'était comme une rue nouvelle qui s'était creusée dans sa cité déserte; elle le conduisit à des blocs inférieurs où il fut tout surpris de se retrouver auprès de son ermitage et de voir les roches toutes blanchies par le *laisser* des oiseaux. Il ne lui en fallut pas davantage pour découvrir quantité de nids où les œufs, chauffés par le soleil, attendaient la nuit pour être couvés, et autour desquels mainte plume révélait le passage des mâles. Ainsi les bihoreaux avaient déménagé, et le choix qu'ils avaient fait du voisinage de la grotte prouvait qu'elle était encore solidement assise dans les plis de la falaise. Content de cette découverte, Clopinet rentra chez lui facilement en franchissant un petit pli de terrain, et il se réjouit d'avoir ses anciens amis pour ainsi dire sous la main.

Décidément Clopinet aimait la solitude, car cette journée dans le désert lui fit l'effet d'une récompense après un long exil courageusement supporté. Il refit connaissance avec tout le prolongement des dunes, et se mit bien au courant de leur nouvelle disposition. Il revit avec joie ses bonnes Vaches-Noires, toujours couvertes de coquillages; il se baigna dans la mer avec délices et refit toutes ses anciennes observations sur les oiseaux qui habitaient ce rivage où qui y campaient en passant. Il n'avait plus rien à apprendre sur leur compte, sinon que ce n'était plus les mêmes individus ou qu'ils n'avaient pas de mémoire, car ils ne parurent pas du tout le reconnaître et ne voulurent point approcher du pain qu'il leur montrait. Pourtant c'était encore pour eux un régal, et sitôt qu'il s'éloignait un peu, ils se jetaient sur les miettes qu'il avait semées et se les disputaient avec de grands cris. Il ne désespéra pas de les apprivoiser de nouveau pendant le peu de temps qu'il passerait dans la falaise, car il souhaitait d'y rester tout le temps de son congé, sans trop savoir pourquoi il s'y plaisait tant.

Il est certain que, quand on est jeune, on se laisse aller à son caractère, sans bien s'en rendre compte. Clopinet n'était pourtant pas le même enfant qui avait mené six mois cette vie de sauvage; il était maintenant relativement très instruit, il savait le pourquoi des choses qui lui avaient plu autrefois. Il avait aimé la mer, les rochers, les oiseaux, les fleurs et les nuages avant de savoir en quoi ces choses sont belles. L'étude et la comparaison lui avaient appris ce que c'est que le beau, le terrible et le gracieux. Il en jouissait donc doublement, et il eût pu se savoir quelque gré d'avoir aimé la

nature avant de la comprendre; mais il était modeste comme tous ceux qui vivent de contemplation et d'admiration. C'est la nature qu'il remerciait d'avoir bien voulu se révéler à lui sans le secours de personne.

Comme si cette puissante dame nature eût voulu lui faire fête en lui donnant le spectacle dont elle l'avait régalaé trois ans auparavant, le premier soir de son installation dans la falaise, il y eut au coucher du soleil un grand entassement de nuages noirs bordés de feu rouge, et la mer fut toute phosphorescente. Quand il fut retiré dans la grotte, le vent s'éleva et la fête devint un peu brutale. Des torrens de pluie ruisselèrent autour de l'ermitage; mais la lune, aimable et coquette quand même, mit encore des diamans verts dans le feuillage qui en festonnait l'entrée. Clopinet dormit au milieu du vacarme, et il prenait plaisir à se trouver réveillé de temps en temps par le fracas du tonnerre. Un de ces éclats de foudre fut pourtant si violent qu'il en ressentit la commotion, et se trouva sans savoir comment debout à côté de son lit. Mille cris plaintifs remplissaient l'air au-dessus de lui, et un instant après il se sentit littéralement fouetté par une quantité de grandes ailes qui s'agitaient sans bruit autour de lui dans sa grotte. C'était le campement de ses voisins qui avait été frappé par la foudre. Les femelles éperdues avaient quitté leurs œufs brisés, et, poussées par le vent, elles venaient s'abattre dans le jardin de Clopinet et se réfugier avec des clameurs d'épouvante et de désolation presque dans sa demeure. Il en eut une grande pitié, et, se gardant bien de les repousser, il se recoucha et se rendormit au milieu de ces pauvres oiseaux dont quelques-uns à demi morts gisaient sur son lit.

Dès que le jour parut, tout ce qui avait encore des ailes s'envola, mais plusieurs étaient démontés, quelques-uns éborgnés, d'autres morts ou mourans. Clopinet soigna de son mieux ses tristes hôtes, et alla ensuite voir le désastre de la colonie. Il fut témoin des cris et des lamentations des couveuses cherchant en vain leurs œufs, et il essaya de réparer quelques nids; mais le fluide électrique avait cuit ce qui n'était pas brisé, et la colonie, voyant qu'il n'y avait plus d'espérance, s'appela avec de certains cris de détresse, se rassembla sur une roche où elle parut tenir conseil, puis, avec des sanglots d'adieu, prit son vol sur la mer et disparut dans les brumes, sans qu'il fût possible de voir ce qu'elle était devenue.

Clopinet, ne les voyant pas revenir le lendemain ni les jours suivans, pensa qu'ils avaient dit adieu pour toute la saison, pour toujours peut-être, à cette côte inhospitalière. Il retourna à ses malades, et en peu de temps ils se trouvèrent apprivoisés, mangèrent dans sa main, se laissèrent toucher, gratter et réchauffer, puis se

mirent à marcher autour de lui, et à s'installer les uns dans la grotte pour dormir, les autres dans le jardin pour se ranimer au soleil. Chose étrange, ils parurent avoir oublié le désastre de leur progéniture, n'essayèrent pas d'aller voir ce qu'elle était devenue, répondirent par de petites notes tristes et enrôuées à l'appel bruyant de ceux qui partaient, et se résignèrent à la domesticité comme à une existence nouvelle contre laquelle il était inutile de protester.

Clopinet se trouvait à même d'étudier une chose qui l'avait toujours passionné, le degré d'intelligence qui se développe chez les animaux quand l'instinct ne peut plus suffire à leur conservation. Il passa la journée tantôt à observer ces convalescens plus ou moins estropiés qui se donnaient à lui, tantôt à recueillir des hôtes emplumés d'autres espèces qu'il trouva gisans de tous côtés en parcourant la falaise. La tempête en avait amené qu'il n'avait pas encore vus de près, des spatules, des cormorans et des blongios. Le soir, sa grotte en était remplie, il dut leur donner tout le reste de son pain et se coucher à jeun.

Le lendemain au matin, il courut déjeuner à Auberville, le village où il s'était approvisionné autrefois, et il en rapporta de quoi pourvoir aux besoins de son infirmerie. Il y eut dans la journée des décès et des guérisons. Il alla encore recueillir des estropiés sur les hauteurs, et il put voir les individus libres et bien portans guetter son passage pour recueillir les miettes qu'il laissait derrière lui. Quelques jours suffirent pour les rendre familiers comme autrefois. Clopinet crut reconnaître dans ceux qui s'apprivoisèrent le plus vite les mêmes qui avaient été déjà apprivoisés par lui.

Mais il remarqua toujours une grande différence de caractère entre les oiseaux qui, tout en s'habituant à l'approcher, restèrent indépendans et ceux que des blessures ou l'évanouissement produit par la foudre avaient mis sous sa dépendance. Ces derniers devinrent confians avec lui jusqu'à l'importunité. La privation du vol ou de la marche rapide développa en eux un sentiment d'égoïsme et de gourmandise insatiable, tandis que les premiers restaient actifs et fiers. Clopinet se prit de préférence pour ceux-ci, et, bien qu'il soignât davantage ceux qui avaient plus besoin de lui, il ne pouvait s'empêcher de mépriser un peu leur abnégation facile.

Pourtant la pitié le retenait auprès d'eux, il espérait les remettre tous en état de se reprendre à la vie sauvage. Il était trop exercé à reconstruire leur charpente osseuse pour ne pas connaître très bien leur anatomie, et il réussissait avec une merveilleuse adresse à remettre les pattes et les ailes cassées; mais ceux qui furent ainsi raccommodés, qui, au bout de bien peu de jours, furent capables



d'aller chercher leur vie, furent si mal accueillis par les libres, qu'ils revinrent tout penauds se réfugier dans les jambes de Clopinet, et qu'il eut à repousser et à réprimander vertement les insulteurs, qui voulaient les plumer ou les mettre en pièces. Dans ces combats étranges où il dut prendre part, je vous laisse à penser s'il observa avec intérêt toutes les allures et manières de ces personnages emplumés.

Enfin Clopinet songea, au bout de la semaine, à quitter la falaise et à retourner chez son patron. Il était dans tous les cas bien temps de songer à la retraite, la falaise avait été fort endommagée par le dernier orage. Près du nid foudroyé des roupeaux, une nouvelle fissure s'était faite, et les marnes délayées par la pluie commençaient à couler jusque dans le jardin de Clopinet. Ce fut un chagrin pour lui, car ce petit creux était rempli de bonne terre végétale où jadis il s'était amusé à cultiver les plus jolies plantes des terrains environnans, des genêts, des vipérines superbes, des érythrées maritimes d'un jaune éclatant, de délicieuses statices d'un lilas pur et d'une taille élégante, et ces jolis liserons-soldanelle, à corolle rose vif rayée de blanc, à feuilles épaisses et lustrées, qui étaient leurs festons gracieux jusque dans les sables mouillés par la marée. En l'absence de Clopinet, tout cela avait prospéré et s'était répandu jusque'au seuil de la grotte, et tout cela allait pour jamais disparaître sous l'envahissement implacable de la marne lourde et compacte, stérile par elle-même et stérilisante quand elle n'est pas mêlée et bien incorporée à des terres d'autre nature. Et puis, avec un peu de temps, ou peut-être très vite, sous l'action des agens extérieurs comme la pluie et la foudre, elle devait combler tout le jardin et toute la grotte. Clopinet était trop attentif et trop habitué à surveiller l'état des glissemens de cette marne pour craindre d'être trop brusquement surpris par elle. Pourtant il ne dormait plus, comme on dit, que d'un œil, et il comptait les jours en se disant : — Voici encore une belle journée qui sèche toute cette boue ; mais, s'il pleut demain, il me faudra peut-être déloger vite et regarder la fin de mon petit monde.

Dans cette attente, pour sauver ses oiseaux du désastre, il résolut de les porter au curé de Dives, sachant qu'il aimait à conserver des bêtes vivantes, tandis que le baron de Platecôte les aimait mieux mortes et empaillées. Le curé était plus naturaliste, le baron plus collectionneur. Clopinet, certain que le curé donnerait des soins à ces volatiles, s'en alla couper des bûchettes dans la campagne, et se mit à confectionner un panier assez grand pour emporter tout son monde sans l'étouffer ; mais il songea que ce serait trop lourd pour lui seul, car il y avait de très grands oiseaux, et il s'en alla

louer un âne qu'il fit grimper jusqu'à l'entrée de son jardin, prêt à se mettre en route avec lui le lendemain matin.

## X.

La nuit fut très mauvaise, et la marne gagna beaucoup. Clopinet dut se lever avant le jour; il rassembla toutes ses bestioles, les fit déjeuner, les mit avec soin dans le panier garni d'herbe, les chargea sur le bât de l'âne, qu'il fit bien déjeuner aussi, et, le soutenant de son mieux, il lui fit descendre la falaise jusqu'au bord de la mer. Il avait calculé son temps de manière à se trouver là au moment où la marée, commençant à descendre, lui permettrait de suivre la plage pour gagner Dives; mais quand l'âne entendit la mer de si près, car il faisait encore trop sombre pour qu'il pût bien la voir, il fut pris d'une si belle peur qu'il resta tout tremblant, les oreilles couchées en arrière, sans vouloir avancer ni reculer. Clopinet était fort patient, et au lieu de le battre il le caressa, afin de lui donner le temps de s'habituer au bruit des vagues.

En ce moment, il lui sembla voir sur la grande Vache-Noire, qui montrait toujours son dos au-dessus des vagues, quelque chose de fort extraordinaire. Il ne faisait pas encore assez clair pour qu'il pût distinguer ce que c'était. Cela avait comme un petit corps avec de longues pattes qui remuaient. Clopinet pensa que c'était un poulpe gigantesque, et la curiosité de voir un animal si extraordinaire lui fit abandonner l'âne et avancer de ce côté. Cela remuait toujours, tantôt une patte, tantôt l'autre, mais le corps semblait collé au rocher. Clopinet craignait pourtant que cet animal incurpréhensible ne s'en détachât avant qu'il eût pu l'observer et le définir. Il se déshabilla vite, jeta ses vêtemens sur l'âne, qui ne bougeait point, et se mit à la mer; mais la houle était très forte et l'empêchait d'avancer autrement qu'en s'accrochant aux roches éparses et submergées qu'il connaissait parfaitement. Enfin il put aller assez près pour voir que ce poulpe était un homme cramponné au sommet de la Grosse-Vache et donnant des signes non équivoques de détresse; mais quel homme singulier! Il était si effroyablement bâti que, malgré l'émotion qu'il éprouvait, Clopinet songea au tailleur grotesque qui avait été la terreur de son enfance. Lui seul pouvait être aussi laid que l'être difforme dont il apercevait la grosse tête et les longs membres étiques à travers ses habits mouillés et collans. Il nagea vers lui, et crut entendre une voix qui lui criait : *A moi, à moi!* Clopinet atteignit la dernière roche qui s'élève avant la Grosse-Vache et qui se montrait à son tour au-dessus de l'eau. Il n'était plus qu'à une très courte distance du naufrage, et il put s'assurer,

grâce au jour qui augmentait rapidement, que c'était bien le misérable bossu dont il avait conservé un souvenir plein de dégoût et d'aversion, quoiqu'il ne l'eût pas revu depuis trois ans. Il lui cria : — Ne bougez pas, attendez-moi !

Ce fut inutile; soit que Tire-à-gauche n'entendît pas, soit que la marée en se retirant l'emportât malgré lui, il fit un suprême effort pour tendre ses longs bras à Clopinet, et lâcha prise; en un clin d'œil, il fut entraîné par la vague qui tourbillonnait autour du rocher et disparut. Clopinet, debout sur celui où il s'était arrêté pour reprendre haleine, resta un moment indécis et comme glacé par l'effroi de la mort. On pense vite dans ces momens-là; il comprit que le tailleur éperdu allait, s'il lui portait secours, se cramponner, s'enlacer à lui comme une véritable pieuvre et l'entraîner au fond en l'empêchant de nager. Mourir comme cela tout d'un coup, d'une mort affreuse, lui si jeune et si curieux de la vie, pour avoir voulu porter un secours inutile à un être aussi sournois, aussi méchant et aussi laid que ce tailleur, était de la folie. Clopinet hésita un instant, — un instant bien court, car il se fit dans ses oreilles un bruit mélodieux qu'il reconnut aussitôt : c'était le chant énergique et tendre de ses petits amis les esprits ailés de la mer, et ces voix caressantes lui disaient : — Tes ailes, ouvre tes ailes! nous sommes là!

Clopinet sentit ses ailes de courage s'ouvrir toutes grandes, grandes comme celles d'un aigle de mer, et il sauta dans la vague furieuse. Il ne sut jamais comment il avait pu ressaisir le tailleur au milieu de l'écume qui l'aveuglait, lutter avec lui, vaincre avec une force surnaturelle la lame énorme qui l'emmenait au large, enfin revenir à la Grosse-Vache et y tomber épuisé sur le corps du naufragé évanoui. Tout cela se passa comme dans un rêve; mais dans ce moment-là, malgré toute l'instruction qu'il avait acquise, personne n'eût pu persuader à Clopinet que les bons génies qui l'avaient assisté autrefois ne s'en étaient point mêlés encore cette fois-ci. Il se releva vite en leur criant : — Merci, merci, mes bien-aimés! sans vous, je n'eusse point fait mon devoir, et je serais un lâche! — Il retourna le tailleur sur le ventre et le tint couché, la tête en bas, pour lui faire rendre l'eau qu'il avait bue; il le frotta de toute sa force jusqu'à ce qu'il vit qu'il retrouvait la respiration. Au bout de cinq minutes, Tire-à-gauche revint tout à fait à lui, et, voulant parler, fit de grands cris par suite du dernier étouffement qu'il avait à combattre. Il voulait se rejeter à l'eau pour gagner plus vite la terre; il était comme fou. Clopinet réussit à le maintenir en le battant ferme du plat de la main, ce qui acheva de le ranimer.

— Ayez confiance, lui dit Clopinet quand il put lui faire comprendre quelque chose; dans un instant, cette roche sera toute dé-

couverte, et nous retournerons à pied sec à la côte. J'ai réussi à vous réchauffer un peu; si vous vous refroidissez à présent, vous mourrez.

Tire-à-gauche se soumit, et au bout d'un quart d'heure il était sur le rivage et se séchait à fond, tout en mangeant le pain de Clopinet devant un bon feu d'herbes sèches que ce brave enfant avait allumé sur un ressaut de la dune où la marée ne montait pas.

C'est alors que le tailleur put raconter à Clopinet comment, malgré son horreur pour la mer, il s'était laissé surprendre et emporter par elle. — Il faut, lui dit-il, que je t'avoue une chose. Je vivais mal de mon état, et depuis le jour où je t'avais vu paré de trois belles plumes de roupeau, je n'avais plus d'autre ambition que celle de découvrir la cachette de ces oiseaux précieux. J'en voyais bien voler au-dessus et autour de cette maudite falaise, mais je n'osais point m'y risquer; quoique je marche et grimpe très joliment, Dieu ne m'a point donné le courage, et je n'osais ni me risquer tout seul, ni me donner comme toi au diable.

— Monsieur le tailleur, dit Clopinet en lui passant sa gourde, buvez un coup, vous avez besoin d'éclaircir vos idées, car vous êtes un imbécile de croire au diable, et, quand vous prétendez que je me suis donné à lui, je vous déclare, sans vouloir vous offenser, que vous mentez comme un chien.

Le tailleur, qui était querelleur et vigoureux au combat, baissa la tête et fit des excuses, car il avait trouvé son maître.

— Mon cher monsieur Clopinet, dit-il, je vous dois de faire encore l'ornement de ce monde, je vous en suis reconnaissant, et les femmes vous béniront.

— Puisque vous avez de l'esprit et que vous vous moquez agréablement de vous-même, je vous pardonne, reprit Clopinet.

Mais le tailleur ne se moquait point. Il se croyait très bien de sa personne, et il assura très sérieusement que les belles le trouvaient aimable et se disputaient son cœur. Clopinet fut alors pris d'un si bon rire qu'il en tomba sur le dos en se tenant les flancs et tapant des pieds. Le tailleur se fût bien fâché, s'il l'eût osé, mais il n'osa pas et continua son récit.

— Ce sont les aventures qui m'ont perdu, dit-il; vous pouvez en rire, mais il n'est que trop vrai que j'ai quitté le pays pour obéir à une veuve qui voulait m'épouser. Elle m'avait fait accroire qu'elle était riche, et j'allais consentir, quoiqu'elle ne fût pas de la première jeunesse, quand je découvris qu'elle n'avait pas le sou, pas même de quoi me payer une misérable dette de cabaret! Je l'ai donc plantée là, et je revenais par ici, la mort dans l'âme, le gousset vide et le ventre creux, forcé de demander un morceau de pain au

boulangier de Villers, lorsque hier soir l'idée me vint de chercher les plumes de roupeau auxquelles j'avais toujours songé. Ce boulangier m'apprit que vous en aviez vendu pour trois mille écus au seigneur de Platecôte, et qu'il vous a adopté pour son domestique et son héritier. Voilà du moins ce qu'on raconte dans le pays. Alors je me mis en tête, dussé-je me tuer, de trouver les roupeaux que l'on voyait voler par ici, et qu'il fallait surprendre avant le jour lorsqu'ils quittent le bord de la mer. Je partis de Villers à minuit, pensant arriver aux Vaches-Noires avant la marée; mais il faut croire que le coucou du boulangier retarde, ou qu'il m'avait fait un peu boire, car c'est un homme d'esprit qui aime les gens instruits et qui n'a pas été fâché de me faire goûter son cidre, tout en causant le soir avec moi. Enfin, que le cidre ou le coucou, ou le diable s'en soit mêlé, j'ai été surpris par la marée avant que le jour ne parût et emporté sur cette roche où sans vous je serais mort.

— C'est-à-dire, répondit Clopinet, qu'avec un peu de sang-froid et de raisonnement vous y fussiez resté sans danger jusqu'au départ de la marée. Enfin vous voilà sain et sauf, prenez ces deux écus et allez en paix, j'ai assez de votre compagnie.

Le tailleur se confondit en remerciemens; il eût baisé les mains de Clopinet, si Clopinet l'eût laissé faire. La mer était loin, l'âne se trouvait tout rassuré et tout dispos pour transporter à Dives la ménagerie destinée à M. le curé; Clopinet avait aussi ramassé beaucoup de plantes que son ami le pharmacien lui avait désignées en le priant de les lui rapporter; il y en avait une grosse botte attachée sur le derrière du baudet. Le tailleur, bien que congédié, ne s'en allait pas, et regardait la cage et la gerbe de plantes avec une curiosité pleine de convoitise.

— Vous pouvez, lui dit Clopinet, vous rendre utile et gagner quelque chose en ramassant des herbes comme celles-ci; quant aux oiseaux de la dune, quels qu'ils soient, je vous défends de leur tendre des pièges et de troubler leurs couvées.

— Pourtant, dit avec une timidité sournoise le tailleur attentif, les oiseaux du rivage sont à tout le monde. Il y a là, dans cette cage, des roupeaux magnifiques. Vous les avez pris, ils sont à vous; mais il en reste, et si vous aviez pitié d'un pauvre homme, vous lui diriez où ces oiseaux se cachent pendant le jour, et par quel moyen on peut y arriver sans périr, car enfin vous voilà, et vous venez de faire cette riche capture.

— Monsieur Tire-à-gauche, répondit Clopinet, vous voulez faire ce que je vous défends et vous ne craignez pas de me déplaire après ce que j'ai fait pour vous. Eh bien! écoutez ce qui vous attend, si vous voulez escalader la falaise!

— Quoi donc? dit le tailleur incrédule.

— Vous n'entendez rien?

— J'entends qu'il tonne du côté de Honfleur.

— Il ne tonne pas, c'est la falaise qui croule, marchons!

Clopinet fit doubler le pas à son âne, et le tailleur prit sa course en avant. Quand il se vit loin du danger, il s'arrêta terrifié par un bruit formidable, et, se retournant, il vit crouler tout un pan de cette montagne avec un banc de roches énormes qui furent lancées au loin dans la mer, où elles mêlèrent un effrayant troupeau de vaches blanches au sombre troupeau des vaches noires, leurs devancières. Clopinet s'était arrêté et retourné aussi. Il avait vu rouler, avec ce banc de roches, les débris de maçonnerie de son ermitage et de son observatoire.

— Monsieur Tire-à-gauche, dit-il au tailleur quand il l'eut rejoint, j'avais là une maison de campagne, un jardin, et les roupeaux à discrétion tout près de moi; allez en prendre possession, si vous voulez!

Le tailleur confus et terrifié secoua la tête. Il était à jamais guéri de la fantaisie de surprendre les oiseaux de mer et d'escalader les falaises.

Clopinet fut triste en continuant sa route. Il avait aimé cet ermitage comme on aime une personne. Les privations qu'il y avait subies, les dangers qu'il y avait bravés, les rêves agréables ou effrayants qu'il y avait eus se représentaient à lui comme des liens de cœur qu'un désastre inévitable et longtemps prévu venait de rompre sans retour. Dame nature, pensa-t-il, n'est pas toujours une hôtesse bien commode, elle a des lois très rudes qu'on prendrait pour des caprices, si on ne les comprenait pas. Il faut l'aimer quand même, car ce qu'elle vous ôte quelque part, elle vous le rend ailleurs, et je retrouverai bien quelque jour un trou où je pourrai vivre encore tête à tête avec elle.

Clopinet fit l'école buissonnière le long de la plage. C'était son dernier jour de congé, et il n'arriva à Dives que le soir, afin qu'on ne vît pas son chargement d'oiseaux. Il le porta mystérieusement au presbytère en priant le curé de ne pas dire au baron d'où lui venait cette richesse. — Je m'en garderai bien! s'écria le curé enchanté. Il n'aurait pas de repos qu'il ne m'eût arraché toutes ces charmantes bêtes vivantes pour en faire des momies. Il ne les verra pas, sois tranquille!

Clopinet laissa le curé et sa servante se démener bien avant dans la soirée pour bien loger leurs nouveaux hôtes, et il alla porter les plantes à l'apothicaire; enfin il s'en retourna coucher, le cœur gros, au manoir de Platecôte.

## XI.

Le lendemain, le baron le trouvait à son poste au laboratoire. Il avait bonne mine et paraissait guéri ; mais deux jours plus tard le pauvre enfant était aussi pâle et aussi accablé qu'auparavant. Pressé de questions, il répondit enfin à son protecteur : — Monsieur le baron, il faut me laisser partir, je ne peux plus vivre ici. J'ai cru qu'un peu d'air et de promenade suffirait à ma guérison, je me suis trompé. Il me faut plus de temps que cela. Il me faut un an, peut-être davantage, je ne sais pas. Retirez-moi vos bienfaits, je n'en suis plus digne ; mais ne me hâissez pas, j'en mourrais de chagrin et ne pourrais profiter de la liberté que vous m'auriez laissée.

Le baron, voyant Clopinet si affecté, se montra tout à fait brave homme, et, le consolant de son mieux, lui jura qu'il ne cesserait jamais de s'intéresser à lui ; mais, avant de se rendre à la nécessité de le voir partir pour longtemps, peut-être pour toujours, car la vie de voyages est pleine de dangers, il exigea que l'enfant lui ouvrît tout à fait son cœur. Il lui supposait quelque arrière-pensée, et ne comprenait pas du tout son amour pour la solitude.

— Eh bien ! répondit Clopinet, je vais tout vous dire, au risque de vous paraître idiot ou fou. J'aime les oiseaux, entendons-nous, les oiseaux vivans, et il me faut vivre avec eux ; j'aime bien à les voir en peinture, car la peinture donne une idée de la vie, et il me semble qu'un jour je pourrais devenir capable de représenter par le dessin et la couleur les êtres que j'aurai eu le temps de bien voir et de bien comprendre ; mais l'empaillage m'est devenu odieux. Vivre au milieu de ces cadavres, disséquer ces tristes chairs mortes, faire le métier d'embaumeur, je ne peux plus, il me semble que je bois la mort et que je me momifie moi-même. Vous admirez la belle tournure et le lustre que je sais donner à ces oiseaux. Pour moi, ce sont des spectres qui me poursuivent dans mes rêves et me redemandent la vie que je ne puis leur donner, et quand je passe le soir dans la galerie vitrée, il me semble les entendre frapper le verre de leurs becs pour me réclamer la liberté de leurs ailes, que j'ai liées avec mes fils de fer et de laiton ; enfin ces fantômes me font horreur, et je me fais horreur à moi-même de les créer. Je n'ai pourtant pas à me reprocher leur mort, car je n'ai jamais tué qu'un oiseau, un seul, pour le manger, pressé que j'étais par la faim. Je ne me le suis jamais pardonné, et j'ai juré de n'en pas tuer un second ; mais il n'en est pas moins vrai que je vis de la

mort de tous ceux que je prépare, et cette idée me trouble et me poursuit comme un remords. Et puis, ... et puis... il y a encore autre chose que je n'ose pas, que je ne saurais peut-être pas vous dire.

— Qu'est-ce qu'il y a encore ? demanda le baron ; il faut me dire tout comme à ton meilleur ami.

— Eh bien ! repartit Clopinet, il y a sur la mer et sur ses rivages des voix qui me parlent et que personne autre que moi ne sait entendre. On croit et on dit que les oiseaux font entendre des cris d'amour ou de peur, de colère ou d'inquiétude, qui ne s'adressent jamais aux êtres d'une autre espèce, et que les hommes n'ont pas besoin de comprendre. C'est possible ; mais comme il y en a que je comprends et qui me disent ce que je dois faire quand j'hésite devant mon devoir, je pense qu'il y a autour de nous de bons génies qui prennent à nos yeux certaines formes et empruntent certaines voix pour nous montrer leur amitié et nous bien conduire. Je ne prétends pas qu'ils fassent des miracles, mais ils nous en font faire en changeant, par leurs bonnes inspirations, nos instincts d'égoïsme et de lâcheté en élans de courage et de dévouement. Cela vous étonne, mon cher patron, et pourtant je vous ai quelquefois entendu dire en beau langage que, dans l'étude de la science, la nature nous parlait par toutes ses voix, qu'elle nous détachait ainsi de l'ambition et de la vanité, enfin qu'elle nous conservait purs et nous rendait meilleurs. J'ai bu vos paroles, et ces voix de la nature, je les ai entendues. Je me suis enivré de leur magie, je ne puis vivre sans les écouter. Elles ne me parlent point ici ; laissez-moi partir. Elles me commanderont certainement de revenir vous apporter le résultat de mes découvertes, comme déjà elles m'ont commandé d'aller faire soumission à mes parens, et je reviendrai ; mais laissez-moi les suivre, car en ce moment elles m'appellent, et veulent que je devienne un vrai savant, c'est-à-dire un véritable élève de la nature.

Le baron jugea que Clopinet était jusqu'à un certain point dans le vrai, mais qu'il avait l'imagination malade et qu'il fallait le laisser se distraire par le mouvement des voyages. Il s'occupa avec lui de tout ce qui pouvait lui faciliter une traversée, et, l'ayant bien muni d'argent, d'effets et d'instrumens, il l'embarqua sur un de ces gros bateaux qui, deux ou trois fois par an, font encore le voyage de Dives à Honfleur. Là, Clopinet s'embarqua lui-même pour l'Angleterre, d'où il passa en Écosse, en Irlande et dans les autres îles environnantes. Libre et heureux dans les sites les plus sauvages, étudiant tout et se rendant compte de toutes choses par lui-même, il songea au retour et revint au bout d'un an, rapportant au baron un trésor d'observations nouvelles qui contredi-



saient souvent les affirmations des naturalistes, mais qui n'en étaient pas moins aussi vraies qu'ingénieuses.

L'année suivante, après avoir passé quelques semaines dans sa famille et chez ses amis, Clopinet s'en alla en Suisse, en Allemagne et jusque dans les provinces polonaises, russes et turques. Plus tard, il visita le nord de la Russie et une partie de l'Asie, achetant partout les oiseaux que les gens du pays tuaient à la chasse, et les momifiant pour les envoyer au baron, dont la collection devint une des plus belles de France; mais Clopinet se tint à lui-même la parole qu'il s'était donnée de ne rien tuer et de ne rien faire tuer pour son service. C'était sa manie, et la science y perdit peut-être quelques échantillons précieux qu'avec moins de scrupule il eût pu se procurer. En revanche, il l'enrichit de tant de documens justes et nouveaux qui redressaient des erreurs longtemps consacrées, que le baron n'eut point à se plaindre. Il se fit longtemps honneur de toutes les découvertes de son élève, et publia ses notes sous forme d'ouvrages scientifiques où il oublia de le nommer. Clopinet n'y trouva point à redire, n'ayant aucune ambition personnelle et se trouvant parfaitement heureux de satisfaire sa passion pour la nature. Le baron, parvenu à une certaine réputation, ce qui avait été le but de toutes ses dépenses et de toutes ses commandes, ne fut pourtant pas ingrat envers Clopinet : il mourut en l'instituant son légataire universel. Ses neveux intentèrent un grand procès à ce misérable petit cuistre, qui avait capté, selon eux, la faveur du défunt : le testament était en bonne forme, et Clopinet eût peut-être emporté gain de cause; mais il n'aimait pas les querelles, et il accepta la première transaction qui lui fut offerte. On lui laissa le manoir et le musée, avec assez de terre pour y vivre modestement et pouvoir voyager avec économie.

Il se tint pour privilégié de la fortune et de la destinée. Il put faire le tour du monde pendant que sa famille et celle de son oncle Laquille habitaient son château, où il revint de temps en temps pour entretenir avec un soin pieux la collection de son bienfaiteur. Il vieillit dans ce mouvement perpétuel, disparaissant des années entières sans donner de ses nouvelles, car il faisait de longues stations dans des endroits si sauvages, qu'il lui était impossible de correspondre avec personne. Il revenait toujours doux, tranquille, facile à vivre, obligeant et généreux au-delà de ses moyens. Des naturalistes qui l'avaient rencontré dans ses lointaines excursions, entre autres M. Levailant, racontèrent de lui des traits d'une grande bonté et d'un courage extraordinaire; cependant, comme il n'en parla jamais lui-même, on ne sut pas bien si cela était arrivé.

Il vécut longtemps sans infirmités, mais une fatigue excessive et

le froid qu'il éprouva en étudiant les mœurs de l'eider en Laponie le rendirent boiteux comme il l'avait été dans son enfance. Habitué à un grand exercice et ne pouvant plus s'y livrer, il songea qu'il n'avait plus beaucoup d'années à vivre, et s'occupa d'envoyer à divers musées les oiseaux de sa collection et une foule de notes anonymes que les savans estimèrent beaucoup sans savoir d'où elles leur venaient.

Autant la plupart des autres aiment à se produire et à faire parler d'eux, autant Clopinet aimait à se cacher. Il ne pouvait pourtant pas s'empêcher d'être aimé et respecté par les gens du pays, qui l'appelaient M. le baron, et se seraient jetés à la mer seulement pour lui faire plaisir. Il fut donc très heureux, occupa ses derniers loisirs à faire d'excellens dessins qui furent vendus cher et fort admirés après sa mort. Quand il se sentit près de sa fin, affaibli et comme averti, il voulut revoir la grande falaise. Il n'était pas très vieux, et sa famille n'avait pas d'inquiétude réelle sur son compte. Ses fidèles amis, le pharmacien et le curé, étaient beaucoup plus âgés que lui, mais ils étaient encore verts, et ils lui offrirent de l'accompagner. Il les remercia en priant qu'on le laissât seul. Il promettait de ne pas aller loin sur la plage, on connaissait son goût pour la solitude, on ne voulut pas le gêner.

Le soir venu, comme il ne rentrait pas, ses frères, ses neveux et ses amis s'inquiétèrent. Ils partirent avec des torches, le curé et le pharmacien suivirent François du mieux qu'ils purent. On chercha toute la nuit, on explora la côte tout le lendemain, et on s'informa tous les jours suivans. Les dunes furent muettes, la mer ne rejeta aucun cadavre. Une vieille femme qui pêchait des crevettes sur la grève au lever du jour assura qu'elle avait vu passer un grand oiseau de mer dont elle n'avait jamais vu le pareil auparavant, et qu'en rasant presque sa coiffure, cet oiseau étrange lui avait crié avec la voix de *M. le baron* : — Adieu, bonnes gens ! ne soyez point en peine de moi, j'ai retrouvé mes ailes.

GEORGE SAND.

---

---

# LES RÉGÉNÉRATIONS

ET

# LES GREFFES ANIMALES

D'APRÈS LES DERNIÈRES EXPÉRIENCES PHYSIOLOGIQUES

---

I. *De la Greffe dermo-épidermique*, par le Dr Bercaru, 1872. — II. *Des Greffes épidermiques*, par le Dr Colrat, 1871. — III. *De la Régénération du cristallin*, par le Dr Milliot, 1871. — IV. *De l'Évidement sous-périoste des os*, par M. Sédillot, 1869. — V. *Ontologie physiologique*, par M. Durand (de Gros), 1871. — VI. *De la Physiologie générale*, par M. Claude Bernard, 1872. — VII. *Des Greffes animales*, par le Dr Mathias Duval, novembre 1872.

---

Les recherches scientifiques entreprises avec la méthode expérimentale sont généralement de nature soit à perfectionner la conception doctrinale du monde, soit à provoquer d'utiles applications dans le domaine des arts et de l'industrie. Quelquefois elles réunissent ces deux avantages. La question toute récente des régénérations et des greffes animales offre au plus haut point ce double intérêt. Elle éclaire les théories physiologiques, elle fournit des ressources nouvelles à la pratique médicale; mais elle a encore un autre caractère singulièrement remarquable, c'est que les résultats déterminés qu'elle nous procure concourent à la fois à vérifier les intuitions les plus hardies du génie philosophique d'autrefois, et à justifier les espérances les plus audacieuses des naturalistes qui croient à la toute-puissance de l'homme dans l'avenir. C'est ce que nous nous proposons de montrer succinctement.

## I.

On ne connaissait guère au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, en fait de reproduction d'organes chez les animaux, que l'exemple de la queue du lézard, qui repousse lorsqu'elle a été coupée. Du moins les savans n'en connaissaient pas d'autres, ou plutôt ils niaient, ils mettaient au nombre des fables les assertions des pêcheurs concernant la régénération des membres des écrevisses, des homards, etc. Réaumur résolut en 1712 de contrôler ces fables, et entreprit des expériences. « Ayant eu occasion, dit-il, d'examiner des côtes de la mer, qui sont remplies d'une infinité de crabes, animaux qui tiennent quelque chose du genre des écrevisses, je ne pus m'empêcher de soupçonner que les savans avaient tort ici, et que le peuple avait raison. » Réaumur prit des homards, des crabes, leur enleva un ou plusieurs membres, et renferma les animaux ainsi mutilés dans des réservoirs en communication avec l'eau de la mer. — Au bout de quelques mois, il vit, non sans surprise, que de nouvelles jambes occupaient la place de celles qui avaient été enlevées. Il répéta ses observations sur des écrevisses, et décrivit, avec l'exactitude qui l'a rendu célèbre, le mécanisme de ces régénérations.

Trente ans plus tard, Abraham Trembley, se promenant à La Haye autour d'un lac, y aperçut de petits filamens verts munis d'appendices et semblables à des végétaux. Pour savoir s'il avait affaire en effet à des plantes, il en coupa un en plusieurs morceaux. Les parties séparées reproduisirent bientôt chacune un individu complet, et ces individus se mouvaient, changeaient de place, saisissaient avec leurs bras des insectes pour les introduire dans leur cavité digestive. C'étaient des polypes d'eau douce, de véritables animaux. Trembley reconnut qu'en coupant un de ces polypes en deux, la tête reproduit la queue, et la queue reproduit la tête. Il en coupa deux longitudinalement et les greffa; au lieu d'un polype à huit bras, il en eut un à seize. Charles Bonnet répéta, peu de temps après, les expériences de Trembley sur la reproduction du polype, et en fit de nouvelles sur un ver d'eau douce qu'on appelle *naiade*. Il observa que ce ver régénère, comme le polype, celles de ses parties qui ont été enlevées. Il fit des essais semblables sur le ver de terre, et à son grand étonnement il trouva que cet animal si compliqué, qui a tant d'anneaux, et à chaque anneau des organes délicats de locomotion, qui a des appareils de digestion, de génération, etc., possédait aussi la faculté de reproduction. Si on lui enlève des tronçons considérables du corps, soit du côté de la tête, soit du côté de la queue, ces fragmens se régénèrent en peu de

temps. Bonnet vit ainsi un ver repousser successivement douze têtes. — Spallanzani, presque à la même époque, alla plus loin que le célèbre naturaliste de Genève. Il coupa les cornes et même une partie de la tête du limaçon à coquille et les vit se reproduire; il coupa les pattes et la queue de la salamandre aquatique, et en observa pareillement la reproduction. Ce dernier fait, plus extraordinaire que tous les précédens, excita la surprise générale. En effet, la patte et la queue de la salamandre renferment des os, des nerfs, des muscles, dont la régénération paraissait impossible. On avait bien vu renaitre la queue enlevée du lézard terrestre, mais sans vertèbres osseuses. La queue de la salamandre au contraire repoussait avec toute sa charpente osseuse, et dans ses dimensions primitives. L'infatigable expérimentateur italien fit voir aussi qu'on peut recouper plusieurs fois les jambes et les queues des salamandres, et reproduire aussi à maintes reprises le même organe avec la même vitalité.

Ces expériences mémorables de Réaumur, Trembley, Bonnet, Spallanzani, sur la régénération des animaux, dont Leibniz avait depuis longtemps pressenti les résultats, firent une impression profonde sur l'esprit de Buffon. Il n'y vit pas seulement des faits très curieux pour l'histoire naturelle, il pensa, comme Bonnet, qu'elles confirmaient des conceptions d'un ordre très élevé. Il y trouva une merveilleuse démonstration de cette idée de Leibniz, que les êtres animés sont composés d'une infinité de petites parties plus ou moins semblables à eux-mêmes, c'est-à-dire que la vie réside non pas dans le tout, mais dans chacun de ses élémens invisibles, ou encore, pour employer une expression de Bordeu, que la vie générale n'est que la somme d'une multitude de vies particulières. C'est une grande époque dans l'histoire des sciences que celle où l'observation, vérifiant les intuitions du génie, démontra par de si surprenans spectacles cette composition de l'individu organisé telle que chacune des molécules vivantes qui le constituent a en soi un principe d'activité et de développement individuel. Quelque rectification qu'il faille apporter à la manière dont Buffon et Bonnet, après Leibniz, ont développé cette doctrine, elle reste dans sa teneur essentielle le point de départ d'une évolution féconde pour la biologie et l'expression vraie de la réalité.

Les expériences qu'on vient de citer ont été souvent répétées et ingénieusement variées par les naturalistes. Des petits vers d'eau douce, auxquels on a donné le nom de planaires, ont fait l'objet des études de plusieurs savans, entre autres de Draparnaud, de Moquin-Tandon et de Dugès. Ce dernier partagea, soit en travers, soit longitudinalement, de nombreux individus des plus grandes

espèces, et il vit, en douze ou quinze jours en hiver, en quatre ou cinq jours en été, chaque tronçon se compléter, la tête engendrer un suçoir et une queue, celle-ci engendrer une tête et un suçoir, et le tronc du milieu tantôt conserver, tantôt perdre son suçoir pour le reformer, ainsi qu'une tête et une queue. Aussitôt après la division, la blessure se resserre, le pourtour s'arrondit en bourrelet, le centre montre cependant la pulpe à nu, et c'est sur ce centre qu'apparaissent les premiers linéamens des parties régénérées. Un individu partagé donne ainsi naissance à plusieurs autres, dont la taille, d'abord proportionnelle à la dimension du tronçon, ne tarde pas à égaler celle de l'individu primitif. Plus récemment, M. Vulpian a amputé la queue d'un têtard de grenouille encore contenu dans l'œuf, et l'a placée dans l'eau. Cet embryon de queue y a vécu, et s'y est développé en suivant toutes les phases de son existence embryonnaire. Arrivé à l'état de parfaite organisation, il a cessé de vivre. Il n'y a pas longtemps, M. Philippeaux a constaté une complète régénération de la rate chez des animaux auxquels on avait enlevé cet organe.

M. Charles Legros, qui a entrepris dans ces dernières années beaucoup d'expériences intéressantes sur les régénérations, a découvert que le temps joue un grand rôle dans ces phénomènes. La queue des lézards se reproduit rapidement quant à sa forme extérieure : en deux ou trois mois, l'organe amputé reparait avec sa longueur et son volume habituels ; seulement l'intérieur ne ressemble pas à celui des queues normales, il renferme des nerfs, des muscles et des vaisseaux, mais point de vertèbres. Cette texture persiste pendant longtemps, et les naturalistes en avaient conclu que les os de la queue du lézard ne se régénèrent point. M. Legros a suivi les progrès du développement intérieur de cet organe pendant plusieurs années, et il y a observé, au bout de deux ans, l'apparition de vertèbres. Ce savant opérait sur des lézards verts. La queue régénérée restait grise pendant très longtemps, et ne prenait la couleur du reste du corps qu'au commencement de la troisième année. Une autre fois, M. Legros coupa au début de l'hiver la queue d'un loir. La plaie forma une sorte de bourrelet qui s'allongea, se couvrit de poils, et atteignit à peu près la longueur de la queue ancienne, qu'il dépassait en grosseur. Malheureusement l'hibernation de l'animal fut incomplète, il se réveillait souvent, et mourut au bout de trois mois. La régénération des parties intérieures de l'organe n'avait pu se faire complètement.

A ces observations récentes, il faut joindre celles qu'a faites tout dernièrement M. Chantran sur l'écrevisse. Cet habile et patient observateur, auquel l'Académie des Sciences a décerné il y a quelques

semaines une de ses couronnes les plus enviées (1), a reconnu que chez l'écrevisse les antennes repoussent pendant le temps qui sépare une mue de la suivante, c'est-à-dire pendant un temps qui varie de six semaines à six mois, selon l'âge de l'écrevisse. Les pattes et les lamelles de la queue se régénèrent aussi, mais beaucoup plus lentement. La reproduction est d'autant plus longue que l'animal est moins jeune. Chez les écrevisses âgées de moins d'un an, tous les membres enlevés se reforment en soixante-dix jours environ. Chez les adultes mâles, la régénération complète exige de dix-huit mois à deux ans et chez les femelles de trois à quatre ans. Enfin M. Chantran a découvert l'année dernière un phénomène bien autrement singulier. Il a constaté que les yeux de l'écrevisse se régénèrent lorsqu'on les enlève, et que parfois à la place d'un œil arraché il en repousse deux.

Voilà ce que l'expérience a établi concernant la reproduction des membres et des organes chez les animaux. Il faut examiner maintenant comment se régénèrent les tissus. Tous les tissus qui ont été détruits chez l'adulte, — peau, nerfs, muscles, os, — sont susceptibles de se régénérer, et ils se régénèrent en parcourant une série de phases identiques à celles de leur développement embryonnaire, de leur génération proprement dite. C'est la même force qui les a fait naître et qui les reproduit. Dans tous les cas, les éléments du nouveau tissu se produisent exactement comme ceux de l'ancien, et ces phénomènes, nullement extraordinaires ou exceptionnels, attestent une fois de plus l'unité et la simplicité des mécanismes physiologiques.

L'épiderme se régénère avec la plus grande facilité. Il repousse comme les cheveux et comme les ongles. C'est le même tissu. Le cristallin de l'œil, qu'on peut rapprocher de la substance épidermique, se reproduit aussi lorsqu'il a été enlevé. C'est ce qui résulte du moins des expériences très nombreuses de M. Milliot exécutées sur des chiens et des lapins. Ce physiologiste a observé constamment qu'en pratiquant sur ces animaux l'ablation de cette lentille biconvexe qui est un des principaux organes de l'appareil visuel, elle était rétablie au bout de quelques mois. La maladie connue sous le nom de *cataracte* consiste en ce que le cristallin perd sa transparence et devient opaque, de telle sorte que les rayons lumineux ne le traversent plus. Il n'y a de remède à cette affection de l'œil que l'opération dite de la cataracte, laquelle consiste à enlever le cristallin. L'œil ainsi opéré ne recouvre pas la netteté de la vision

(1) Dans sa séance du 25 novembre dernier, l'Académie a décerné à M. Chantran le prix de physiologie expérimentale pour ses recherches sur l'écrevisse.

normale, mais il peut percevoir la lumière et les objets extérieurs beaucoup mieux qu'avec son cristallin impénétrable aux rayons visuels. Le cristallin enlevé en pareil cas chez l'homme ne se régénère point; mais, en poursuivant des recherches du genre de celles de M. Milliot, on peut espérer de découvrir les conditions d'une semblable reproduction qui serait extrêmement précieuse à la chirurgie. — La régénération de la peau s'observe dans toutes les cicatrices ordinaires. Le tissu cicatriciel est formé des élémens anatomiques ordinaires qui constituent le derme, c'est-à-dire surtout de fibres lamineuses et élastiques. Les vaisseaux rompus ou déchirés, les tendons coupés réparent également avec la plus grande facilité les pertes de substance qu'ils ont éprouvées. Bref, il y a dans tous ces organes une tendance constatée par les chirurgiens de tous les temps à la régénération, une force plastique et rayonnante qui s'exprime par une élaboration continuelle de *blastème*, au sein duquel naissent de nouveaux élémens anatomiques pour combler les vides.

La régénération des nerfs a été observée pour la première fois par Michaelis, Cruikshank, Monro et Haighton à la fin du siècle dernier. Bichat en donna, dès 1801, une théorie complète, d'une admirable netteté. Quand la continuité d'un nerf a été interrompue, la portion enlevée peut se régénérer au bout d'un certain temps. Lorsqu'on excise, sur le nerf sciatique par exemple, un segment long de 1 centimètre, on observe d'abord une altération de la substance nerveuse dans les bouts résultant de la section; puis, six semaines ou deux mois après l'opération, on voit partir de l'extrémité d'un des bouts un faisceau grisâtre qui se dirige vers le bout opposé et s'y réunit bientôt. Ce faisceau est composé de tissu lamineux et de tubes nerveux plus grêles que les tubes normaux; mais peu à peu il grossit, il devient plus blanc, les fibres se perfectionnent, et après un intervalle de quatre à six mois, on a un cordon nerveux de nouvelle formation. Un tel cordon se régénère, même lorsqu'on a enlevé une portion de nerf de 6 centimètres de longueur. En même temps que la matière nerveuse se répare, on observe le rétablissement progressif de ses fonctions sensibles, motrices ou mixtes. MM. Vulpian et Philippeaux, qui ont spécialement étudié cette question, ont reconnu que les nerfs séparés définitivement des centres nerveux peuvent, après une période d'altération, recouvrer aussi leur structure et leurs propriétés normales; mais l'expérience la plus instructive de ces physiologistes consiste à souder ensemble les bouts de deux nerfs de fonctions très différentes, par exemple le nerf moteur de la langue avec le nerf pneumogastrique, et à réaliser la communication anatomique



et la connexion physiologique de deux cordons qui, dans l'état ordinaire, n'ont ensemble aucun rapport.

C'est en 1867 que M. Legros découvrit la régénération du cartilage, qui jusqu'alors avait été considérée comme impossible. Il fit ses observations sur des chiens et sur des lapins dont il avait largement sectionné le tissu cartilagineux, et au bout de deux mois environ il observa une régénération complète de ce tissu. C'est le même physiologiste qui a constaté pour la première fois la reproduction du tissu musculaire lisse, c'est-à-dire de celui qui est l'organe des mouvemens involontaires, tels que ceux de l'intestin. Restait à savoir, pour épuiser la liste des tissus organiques, si les fibres musculaires de la vie animale peuvent réparer, au moyen de fibres identiques, les pertes de substance qu'elles ont éprouvées. C'est à quoi M. Dubrueil put répondre affirmativement l'année suivante. Il coupa sur des cochons d'Inde certains muscles par le milieu, et plusieurs mois après il vit, en examinant l'organe, la complète réunion des parties séparées, il reconnut que la solution de continuité était comblée par une production nouvelle de tissu musculaire. — Ainsi tous les tissus de l'économie animale peuvent se régénérer chez l'adulte, et ces régénérations sont des opérations constamment identiques à celles qui ont pour résultat la formation première et le développement des mêmes tissus dans l'embryon ou le jeune animal.

La connaissance des faits de régénération a été, pour la pratique de l'art, la source d'inventions et de procédés opératoires plus ou moins remarquables, dont quelques-uns sont encore aujourd'hui à l'étude. Ceux qui concernent la reproduction du tissu osseux ont particulièrement intéressé le public dans ces dernières années. On a su de tout temps que, lorsqu'un os est brisé, la solution de continuité y est comblée, au bout d'un certain temps, par une portion osseuse de nouvelle formation, par une véritable cicatrice osseuse, le *cal*. Ce n'est que vers le milieu du siècle dernier qu'un physiologiste français, Duhamel, et après lui un médecin napolitain établi à Paris, Troja, examinant de près le phénomène du cal, en découvrirent le mécanisme physiologique. Ils crurent s'apercevoir que le principal agent de l'élaboration osseuse est une gaine mince et fibreuse, appliquée et adhérent fortement tout autour des os, la membrane qu'on appelle le *périoste* (1). Leurs expériences ne furent ni assez multipliées ni assez saisissantes pour révéler aux chirurgiens le parti qu'on pouvait tirer de la connaissance du rôle os-

(1) Les os peuvent être considérés comme formés de trois couches concentriques, engalnées les unes dans les autres, — à l'intérieur la *moelle*, puis la *substance osseuse* proprement dite, laquelle est recouverte par le *périoste*.

sificateur propre au périoste. L'attention des praticiens ne commença d'être attirée sur ce point que plus tard, vers 1830, par les travaux d'un professeur de Würzbourg, Bernhard Heine. Celui-ci enleva sur des animaux vivans des portions d'os plus ou moins considérables. Dans certains cas, il pratiqua l'ablation de la moitié des os sur lesquels il opérât. Les parties enlevées se reproduisirent au bout de quelques semaines, de quelques mois, et les membres se rétablirent dans l'état normal.

Plus célèbres encore que ceux de Heine sont les travaux ingénieux et persévérans de Flourens. Les expériences variées de ce savant physiologiste ont définitivement confirmé la réalité des premières observations de Duhamel. « Puisque, dit Flourens, c'est le périoste qui produit l'os, je pourrai donc avoir de l'os partout où j'aurai du périoste, c'est-à-dire partout où je pourrai conduire, introduire le périoste. Je pourrai multiplier les os d'un animal; si je veux, je pourrai lui donner les os que naturellement il n'avait pas. » Entre autres expériences faites pour démontrer la vérité de cette proposition, Flourens imagina de percer un os et d'y introduire un petit tube d'argent. Le périoste engagé dans ce tube s'y épaissit, s'y gonfla et donna naissance à un cartilage qui bientôt devint os. Un habile chirurgien de Lyon, M. Ollier, découpa sur un animal de longues bandelettes de périoste, en les laissant toutefois adhérer à l'os par un pédicule, puis les enroula autour des muscles voisins. Au bout d'un certain temps, ce périoste ossifié avait produit des os circulaires, en spirale, en huit de chiffre, etc., selon la manière dont on avait enroulé la bandelette périostique autour des parties voisines.

Dans toutes ces expériences, on s'est servi d'un périoste muni de la couche très mince qui lui est adhérente et le sépare de l'os. Or M. Robin a établi que cette couche est formée de cellules osseuses chez l'adulte et de substance cartilagineuse, si l'on opère sur un os en voie de développement. C'est en elle que réside le pouvoir *ostéogène*, et, lorsque le périoste en est privé, il devient impropre à l'ossification. M. Robin et M. Dubrueil ont démontré de plus que du tissu osseux peut se former sans cartilage préexistant, sans aucune intervention de membrane, et émaner directement d'un os qui en est dépourvu. Ces découvertes, sans destituer le périoste du rôle manifeste qu'il joue dans les régénérations osseuses, en font concevoir le mécanisme d'une façon différente de celle qu'avaient admise les physiologistes. Elles prouvent qu'en réalité, dans les expériences du genre de celles de Duhamel, de Heine, de Flourens, c'est l'os qui engendre de l'os, comme le nerf coupé engendre du nerf. La couche cartilagineuse ou osseuse adhérente au périoste n'est pas

autre chose en effet que de l'os en voie de formation, et toutes les fois que, soit par le moyen du périoste, soit par le moyen d'une irritation, on provoque la régénération d'une certaine quantité d'os, c'est qu'on a d'abord réalisé les conditions propres au développement du cartilage. Ces remarques permettent de comprendre et d'apprécier rapidement la valeur des méthodes chirurgicales fondées sur la connaissance de ces faits.

Les affections des os sont nombreuses. Indépendamment des cas où ils sont directement lésés par des projectiles, ils sont sujets à des inflammations, à des tumeurs, à des caries de toute sorte. Ces affections sont longues, en raison de la lenteur des élaborations vitales dans ces organes, mais elles ne sont pas moins destructives et finissent toujours par déterminer une corruption plus ou moins considérable de la substance de l'os. Il faut alors que les matières fournies par l'os malade soient évacuées; il faut que les portions mortifiées soient éliminées. Le membre ne tarde pas à se gonfler, à devenir douloureux. Des parties se percent, des suppurations s'établissent, et, si l'art n'intervient point, le patient est conduit à une mort douloureuse par l'épuisement. A tant de maux, la chirurgie oppose de laborieuses opérations. Elle ouvre les foyers profonds, elle débride les tissus, elle donne issue à ce qui doit sortir, elle modifie les surfaces malades; mais il y a des cas où ni la nature ni l'art ne peuvent plus rien, et où l'os est tellement compromis que l'amputation devient la seule chance de salut pour le malade. C'est dans ces tristes conjonctures que les chirurgiens ont recours aux procédés qui permettent d'obtenir une régénération de l'os détruit par le travail morbide. Le plus utile de ces procédés, dû à M. Sédillot, est l'*évidement*.

L'opération de l'évidement, telle qu'on la pratique depuis les beaux travaux de M. Sédillot, est en soi très simple. On incise la peau, la chair et le périoste jusqu'à l'os malade ou blessé, et une fois celui-ci mis à découvert, on l'attaque avec la gouge, le ciseau et le maillet. On l'évide, on le creuse de façon à enlever toute la partie malsaine et à respecter toute celle qui n'a pas subi d'altération. Ainsi réduit à ses couches, à ses portions les plus saines, l'os excavé répare peu à peu ses pertes. La matière détruite se régénère, un nouveau tissu osseux remplit les vides pratiqués par la gouge de l'opérateur, et au bout de quelques mois l'organe, qui n'a jamais perdu sa forme, est rétabli dans ses conditions de vitalité ordinaire. Parfois sans doute ce drame, où le chirurgien a aussi, selon la pensée d'Hippocrate, au milieu des souffrances d'autrui ses souffrances particulières, se complique d'une façon imprévue, et des difficultés périlleuses viennent l'assombrir encore; mais l'art est

justement de les prévoir et de les vaincre, et c'est par où le praticien supérieur se distingue de l'autre.

Tandis que M. Sédillot enseigne et démontre qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de la régénération osseuse et du rétablissement du membre, de n'éliminer que la partie malade des os compromis et d'en conserver la couche saine adhérente au périoste, quelques chirurgiens veulent qu'on enlève tout, excepté le périoste, c'est-à-dire qu'on en retire l'os à peu près comme on retire le doigt d'un gant. Ils prétendent que cette membrane étant l'agent exclusif de la production des os, ceux-ci peuvent être *réséqués* en totalité et doivent se reproduire complètement du moment qu'elle est ménagée. Deux praticiens distingués, M. Larghi, de Verceil, et après lui M. Ollier, de Lyon, ont préconisé cette façon d'opérer, à laquelle on a donné le nom de méthode des *résections sous-périostées*. La légitimité d'un tel procédé opératoire, après avoir soulevé des doutes parmi les chirurgiens qui eurent occasion d'en entreprendre un examen direct, est aujourd'hui presque unanimement rejetée. Les raisons en sont décisives. Comment admettre en effet que le périoste seul, c'est-à-dire une gaine molle, sans appui et sans consistance, mise à nu par une opération sanglante, plus ou moins altérée par la dissection, déterminera la reproduction d'un os, avec sa forme et ses dimensions normales, quand il est déjà si difficile d'obtenir sans raccourcissement la consolidation d'une simple fracture? Cette gaine, perdue au milieu de la masse musculaire, ne sera-t-elle pas exposée à des inflammations de toute sorte et surtout à l'influence des causes mécaniques nombreuses qui pourront la déformer et par suite donner lieu à la production d'un os irrégulier, raccourci, impropre à d'utiles services? Telles sont les objections et les craintes qui frappèrent les chirurgiens et les détournèrent des résections sous-périostées. Celles-ci ont permis dans certains cas la régénération de l'os enlevé, mais dans des conditions telles que le membre a perdu toute force et toute mobilité et n'a pu échapper à une suppuration interminable et funeste. Il ne s'agit pas seulement en chirurgie de reproduire des os, il en faut reconstituer d'assez réguliers dans leur forme et d'assez résistans dans leur structure pour assurer les usages des membres. Or un tel résultat n'est atteint qu'en maintenant la régularité et l'immobilité des surfaces, gaines ou moules, où doivent se déposer et s'agglomérer les cellules du nouvel os. La méthode de l'évidement réalise l'existence de ce moule fixe et invariable en conservant un fourreau d'os dans les meilleures conditions pour provoquer une genèse nouvelle de tissu osseux, tandis que celle des résections sous-périostées attend la régénération de l'organe, d'un périoste sans soutien, détérioré, affaïssé et plissé

sous l'influence de la contraction musculaire. M. Sédillot, qui a le sentiment le plus exquis de l'antiquité médicale et qui la connaît à fond, n'a pas laissé ignorer que Celse avait déjà, il y a bientôt deux mille ans, proposé l'évidement des os; mais les préceptes de Celse n'avaient pas été reçus dans la pratique. Le célèbre chirurgien français a tiré ces préceptes antiques de l'oubli, en a prouvé par des raisons nouvelles l'utilité et l'importance, expliqué les indications et les succès, et a rendu ainsi à la pratique éclairée et savante de l'art une des plus précieuses ressources contre les redoutables maladies et blessures des os.

## II.

La vie est une force expansive et pénétrante qui tend à s'emparer de tout ce qui entre dans le cercle de son activité. On vient de voir qu'elle remplit les vides provenant de l'ablation de certaines parties organiques; on va voir maintenant qu'elle gagne, par une opération inverse, les parties qu'on ajoute aux êtres vivans, — car les greffes ne sont pas autre chose que des fragmens vivans soudés à un organisme déjà complet. Dans la greffe végétale, la partie greffée ne fait point partie intégrante de l'individu sur lequel elle a été transportée. Elle ne vit point de la même vie. Elle se développe en quelque sorte d'une façon parasite aux dépens de celui-ci, — comme le gui sur le chêne, — et, que le fragment greffé soit ou ne soit pas de la même espèce que l'arbre auquel on le conjoint, il en reste toujours physiologiquement distinct. Il n'en est pas ainsi chez les animaux.

La greffe animale consiste d'une façon générale à porter sur un point d'un individu une partie prise sur un autre point du même individu ou sur un sujet différent, et à réaliser la connexion de la partie greffée avec l'organisme qui lui sert de support de manière qu'elle en devienne complètement solidaire, qu'elle vive de la même vie, qu'elle en suive les destinées physiologiques. On peut ainsi transplanter d'un animal à un autre soit des fragmens de tissu, soit des organes tout entiers, soit de simples élémens anatomiques. Les cellules de la choroïde de l'œil, portées sous la peau d'un animal, conservent leur vitalité sur ce nouveau terrain, et y deviennent même le point de départ d'une formation plus ou moins abondante de cellules semblables. La transfusion du sang n'est autre chose que l'introduction de globules rouges empruntés à un organisme dans un organisme différent. Cette opération réussit, même alors que le sang passe d'un individu à un individu d'espèce très-éloignée. Ainsi on peut introduire du sang de mammifère dans

les vaisseaux d'une grenouille, et retrouver au bout d'un certain temps chez cette dernière les globules encore vivans et facilement reconnaissables de l'animal supérieur. On greffe sans difficulté dans la crête d'un coq soit des ergots empruntés au même oiseau, soit des dents de mammifère; mais ces faits n'ont jusqu'ici qu'un intérêt de curiosité et ne doivent pas nous arrêter.

On a vu que les os peuvent se régénérer facilement au moyen du périoste. Cette propriété a suggéré l'idée à plusieurs expérimentateurs de transplanter des fragmens de périoste dans diverses régions, afin de voir s'ils y donneraient lieu à une formation osseuse. M. Ollier entre autres a fait voir que la membrane périostique, détachée entièrement de l'os et greffée dans un lieu éloigné, produit par sa face profonde un os nouveau. Il a obtenu une reproduction semblable en greffant, non tout le périoste, mais seulement les cellules qui constituent la couche rudimentaire adhérente à cette membrane et qui sont les véritables ouvrières de l'élaboration osseuse. M. Goujon a réalisé des productions osseuses en greffant de la moelle. L'introduction de quelques cellules médullaires sous la peau d'un chien par exemple y a déterminé au bout de quelques mois le développement d'un petit os. Les chirurgiens avaient espéré un instant tirer parti de ces faits pour la reproduction des parties osseuses. Quelques-uns prétendent même avoir refait des nez; mais il est établi aujourd'hui que les os provenant de la greffe du périoste ou de la moelle ont une tendance invincible à se résorber, à disparaître, au bout d'un temps plus ou moins long, par suite des conditions défavorables où ils se trouvent, au point de vue de la nutrition. Sans connexions vasculaires ou nerveuses, ils sont comme des corps étrangers dans la région où ils se sont développés.

On peut rattacher à la greffe osseuse les expériences, encore en voie d'exécution, dont s'occupent MM. Magitot et Legros, concernant la greffe des dents. Les dents naissent d'un petit sac nommé *follicule dentaire*, dans lequel on distingue l'organe de l'ivoire ou bulbe, et l'organe destiné à la production de l'émail. En greffant sur un chien adulte un follicule entier pris à un chien nouveau-né, ces expérimentateurs ont constaté le développement régulier de ce germe et la production d'une dent complète. L'organe de l'émail, greffé seul, n'a point continué de vivre; le germe de l'ivoire, au contraire, a donné lieu à une formation d'ivoire normal. Enfin, lorsque le follicule, greffé en totalité, a été soit intentionnellement, soit accidentellement lésé pendant l'expérience, on constate l'apparition d'une sorte de tumeur osseuse. Ces recherches pleines d'intérêt permettent d'espérer qu'on pourra un jour réaliser, dans des conditions nettement déterminées, la prothèse physiologique

des dents enlevées. Il convient de remarquer en effet qu'ici on greffe un organe tout entier avec la structure et les dispositions vasculaires qui en peuvent assurer le développement, tandis qu'en transplantant un fragment de moelle ou de périoste, on l'isole, on l'enkyste.

Les expériences les plus curieuses et les plus rigoureuses qu'on ait faites sur la greffe animale dans ces dernières années sont dues à M. Paul Bert. Ce savant physiologiste a montré que, si on coupe la queue à un jeune rat et qu'on l'introduise, après l'avoir écorchée, sous la peau de l'animal, dans une région quelconque du corps, elle y adhère et continue à s'y développer. L'organe grandit presque aussi vite que dans les conditions normales. M. Bert a pratiqué aussi des *marcottes* animales. Il écorche l'extrémité de la queue d'un rat, introduit cette extrémité dans un trou pratiqué sur la peau de l'animal, près de la tête par exemple, et réunit les bords des deux plaies par des points de suture. Les parties juxtaposées ne tardent pas à se souder, et la queue, qui a reçu ainsi la forme d'une anse, conserve sa vitalité. Si alors on vient à la couper en un point quelconque, on voit que le tronçon greffé près de la tête garde ses propriétés physiologiques. Les vaisseaux s'y rétablissent, les nerfs s'y régénèrent, la sensibilité y revient peu à peu. Le rat est ainsi pourvu d'une sorte de trompe aussi vivante que ses autres organes. Le retour de la sensibilité dans cette trompe démontre non-seulement la connexion des filets nerveux d'un tel appendice avec ceux du dos, mais encore la possibilité de la propagation de l'ébranlement sensitif dans une direction opposée à celle qu'il suivait auparavant, c'est-à-dire la faculté de conduire les impressions aussi bien dans le sens centripète que dans le sens centrifuge.

La *greffe siamoise* a été réalisée par M. Bert dans des conditions extrêmement intéressantes. On découpe des lambeaux de peau le long des flancs opposés de deux animaux, et au moyen de ces bandelettes, appliquées face à face et réunies par des sutures, on *coud* ensemble les deux sujets. Au bout de peu de jours la réunion est faite, et l'on a un couple analogue à celui des frères siamois. M. Bert a gardé pendant plus de deux mois deux rats blancs ainsi accolés; mais ils vivaient en si mauvaise intelligence qu'il fallut au bout de ce temps les séparer. En empoisonnant l'un des deux animaux d'un couple pareil, on empoisonne l'autre, ce qui prouve qu'il y a entre eux une parfaite communication sanguine. M. Bert a obtenu des greffes semblables entre rat blanc et rat surmulot, entre rat blanc et rat de barbarie. Il a essayé d'en pratiquer entre animaux d'espèces différentes, entre rat et cochon d'inde, entre rat et

chat, mais la réussite n'a jamais été complète; on n'a provoqué que des commencemens d'adhérence. Toutefois l'insuccès paraît tenir moins à l'incompatibilité des tissus eux-mêmes qu'à la difficulté de maintenir dans le calme nécessaire des animaux aussi peu disposés à fraterniser ensemble. Enfin M. Balbiani a réussi à souder ensemble deux tronçons de queues empruntées à deux têtards différens, de façon à obtenir une adhérence physiologique d'une certaine durée.

Si ces recherches ont un intérêt plus philosophique que pratique, sur lequel on reviendra plus loin, il n'en est pas de même de celles qui ont eu pour résultat les greffes dites *épidermiques*. Celles-ci ont eu en effet le privilège d'attirer au plus haut point l'attention des physiologistes et surtout des chirurgiens. C'est à un chirurgien suisse, M. Reverdin, ancien interne des hôpitaux de Paris, qu'on en doit la découverte et les premières applications. Toutes les fois qu'à la suite d'une opération chirurgicale, d'une brûlure ou d'une blessure, la peau a été détruite dans une certaine étendue, le vide produit ne se remplit que lentement au moyen d'une formation de tissu cicatriciel. Malgré l'emploi des méthodes de pansement les plus rationnelles, la surface dénudée ne se répare jamais qu'avec difficulté. C'est pour remédier à ce grave inconvénient que M. Reverdin eut l'idée d'appliquer sur les plaies un lambeau de tégument sain emprunté au blessé lui-même ou à un autre individu. Les premiers essais furent entrepris en 1869 dans les hôpitaux de Paris et couronnés d'un plein succès. Aussitôt les expériences se multiplièrent. MM. Gosselin, Guyon, Ollier, Duplay, Hergott, et d'autres, obtinrent en France, en suivant les indications de l'inventeur, des résultats très satisfaisans. Les praticiens anglais, russes, allemands, ne tardèrent pas à apporter leur contingent d'observations concordantes, et il est permis de dire qu'aujourd'hui la greffe épidermique est entrée définitivement dans la pratique chirurgicale. Cela n'empêche pas de reconnaître qu'elle présente des difficultés de plus d'une sorte. Cette soudure de lambeaux étrangers à la surface dénudée d'une plaie demande, de la part du chirurgien qui veut la réaliser, des soins d'une extrême délicatesse. D'abord, si l'on voulait recouvrir toute la plaie d'une seule greffe, on ne réussirait pas; il faut en appliquer plusieurs de très petite dimension, suivre jour par jour les progrès de la cicatrisation, remplacer les lambeaux qui n'adhèrent point, etc. Généralement la greffe est accomplie au bout de vingt-quatre heures. A ce moment, la partie transplantée fait corps avec la plaie par l'intermédiaire de cellules nées dans l'intervalle qui les sépare. Il en résulte que la cicatrisation s'opère très rapidement. La cicatrice est plus souple, plus ré-



sistante, et ne manifeste point, comme les cicatrices ordinaires, de tendance à la rétraction (1).

Le nom de greffe épidermique donné à ce procédé n'est pas d'une parfaite exactitude. A vrai dire, les lambeaux dont on se sert en pareil cas ne sont pas constitués seulement par de l'épiderme : on détache, pour les obtenir, l'épiderme muni de la mince couche cellulaire (couche de Malpighi) sur laquelle il repose directement, et cette condition est nécessaire, parce que les cellules de Malpighi paraissent être le siège de l'élaboration plastique qui détermine l'adhérence de la greffe. Depuis les expériences de M. Reverdin, plusieurs chirurgiens ont essayé de transplanter au lieu de l'épiderme le derme tout entier. M. Ollier a tenté de greffer de larges lambeaux cutanés, comprenant toute l'épaisseur de la peau. Les chances de succès paraissent ici beaucoup moindres, et rien n'autorise encore à considérer la greffe cutanée proprement dite comme une opération heureuse.

### III.

Ces greffes, où l'on voit une partie organisée, séparée pendant un certain temps de l'individu auquel elle appartient, conserver les ressorts de la vie et recouvrer ses fonctions lorsqu'on la transplante sur un autre individu, même d'espèce différente, — ces régénérations, où l'on voit des organes détruits repousser avec leurs formes normales et leurs propriétés, des fragmens vivans reproduire un être tout entier, sont des faits de nature à procurer, si on les interroge convenablement, des données précieuses sur l'essence même de la vitalité. Ils prouvent qu'elle dépend non point d'un esprit indivisible animant le corps (*mens agitans molem*), mais d'une activité répartie dans les particules ténues qui le constituent, consubstantielle à ces particules et aussi variable dans ses caractères que celles-ci le sont elles-mêmes dans leur structure. En d'autres termes, la vie totale de l'individu n'est que la somme, la résultante des vies propres à chaque élément anatomique, l'unité harmonique du fonctionnement simultané de myriades de monades, — de monades leibniziennes, — douées de la vie à des degrés divers, depuis la cellule osseuse, presque inerte et minérale, jusqu'à la cellule nerveuse, où brûle incessamment un feu subtil et ardent.

Chacun de ces corpuscules vivans est un tout complet, possédant au fond les mêmes énergies, les mêmes tendances, les mêmes as-

(1) On a greffé sur l'homme non-seulement de l'épiderme humain, mais aussi de l'épiderme emprunté à des animaux. M. Dubruel a fait dernièrement à ce sujet de curieuses expériences. Il a greffé sur l'homme de la peau de cochon d'Inde.

pirations que les systèmes plus ou moins compliqués auxquels il donne naissance par mille associations et enchevêtrements divers. « Les machines de la nature, dit Leibniz, sont machines partout, quelque petite partie qu'on y prenne, ou plutôt la moindre partie est un monde infini à son tour, et qui exprime même à sa façon tout ce qu'il y a dans le reste de l'univers. Cela passe notre imagination, cependant on sait que cela doit être, et toute cette variété infiniment infinie est assurée dans toutes ses parties par une sagesse architectonique plus qu'infinie (1). »

Mais quelle est en soi l'énergie vitale propre à ces petites machines, l'énergie que nous voyons persister dans les parties disjointes de l'organisme et réparer les vides opérés dans les tissus; quel est le caractère fondamental, indice de la vie? C'est la nutrition, c'est-à-dire ce fait aussi évident qu'inexpliqué de la rénovation moléculaire continue de la substance organisée. C'est dans la connaissance des phénomènes de nutrition ou *trophiques* qu'est tout l'avenir de la biologie. On n'aura le secret des actes vitaux les plus profonds et les plus essentiels que le jour où l'on connaîtra les équations de l'équilibre et du mouvement des systèmes fugitifs et en état d'incessante métamorphose qui constituent ces éléments anatomiques.

Quelque avenir que comporte la connaissance des phénomènes trophiques, la notion que la philosophie de la nature nous procure de la vie ouvre dès aujourd'hui une voie nouvelle aux investigations. Elle suggère l'idée de rechercher les variations de déterminisme physiologique, c'est-à-dire d'étudier les limites entre lesquelles se meut la vie, ou, en d'autres termes, de quelles modifications profondes sont susceptibles les organismes soit au point de vue du type spécifique, soit à celui des mécanismes intérieurs. Le dessein d'une pareille entreprise est le plus hardi de tous ceux que l'imagination et la science humaine conçoivent dans le domaine de l'activité scientifique. Cependant M. Claude Bernard, qui n'est pas suspect d'infidélité à la méthode expérimentale, n'hésite point à le considérer comme légitime. Il est convaincu qu'en agissant sur les phénomènes évolutifs, on pourra changer la configuration et transformer la disposition des organes. « L'observation nous apprend, dit-il, que par les actions cosmiques, et particulièrement par les modificateurs de la nutrition, on agit sur les organismes de diverses façons, et l'on crée des variétés individuelles qui possèdent des propriétés spéciales et constituent en quelque sorte des êtres nou-

(1) Lettre à Bossuet. *Œuvres inédites*, publiées par M. Foucher de Careil, t. 1<sup>er</sup>, p. 276.

veaux... Rien ne s'oppose à ce que les modificateurs, agissant sur l'organisme vivant dans certaines conditions, puissent provoquer des changemens capables de constituer des espèces nouvelles, car nous devons concevoir les espèces comme résultant elles-mêmes d'une persistance indéfinie dans leurs conditions d'existence et de nutrition, par suite d'une direction organique antérieure qui leur a été communiquée par leurs ancêtres. En modifiant les milieux intérieurs nutritifs et évolutifs, et en prenant la matière organisée en quelque sorte à l'état naissant, on peut espérer d'en changer la direction évolutive et par conséquent l'expression organique finale (1). »

Ces remarques du célèbre physiologiste, auxquelles on n'a peut-être pas prêté une attention suffisante, sont dignes cependant d'exciter au plus haut point celle des savans que préoccupe le problème de la transformation des espèces. Assurément le darwinisme n'est toujours qu'une hypothèse. Les partisans de cette doctrine affirment que les espèces vivantes se sont autrefois transformées, mais ils n'ont jusqu'ici produit aucun exemple de pareille transformation opérée dans le passé, et il est permis de douter qu'ils puissent jamais en donner des preuves rétrospectives. C'est que les espèces n'ont été soumises jadis qu'à l'action des influences spontanées de la nature et des artifices de la zootechnie; mais ce qui n'a pu être réalisé hier par les forces de ce genre pourrait fort bien l'être demain par celles dont le physiologiste dispose aujourd'hui. En agissant sur les œufs, comme l'indique M. Claude Bernard, c'est-à-dire sur les germes vivans, on a une prise plus efficace et plus profonde sur les desseins ultérieurs de la vie. L'embryon, cette ébauche indécise et délicate de l'être futur, ce microcosme où les sourdes énergies de la vitalité s'emparent lentement d'une pulpe molle et sensible aux plus petites perturbations, n'est pas contraint de se développer suivant une loi impérieuse; M. Robin l'a prouvé (2). Il y aurait donc lieu de déterminer sur l'embryon d'un animal des modifications compatibles avec la vie, de les maintenir sur l'animal une fois formé, de les répéter et de les multiplier graduellement sur les produits des générations suivantes de façon à les fixer définitivement par le moyen de l'hérédité. Quelques expériences faites dans ce sens, entre autres celles de MM. Dareste, Brown-Séquard, Trécul, sont du meilleur augure; mais la question, on le conçoit, demande le concours laborieux de beaucoup de vies humaines. C'est ainsi que le savant pourra déranger le mécanisme des choses et intervertir le sens des transmutations naturelles. Il impo-

(1) *Rapport sur les progrès de la physiologie*, p. 3 et 113.

(2) Voyez son remarquable ouvrage de *L'Appropriation des parties organiques*, 1866.

sera sa volonté aux forces du monde. Quand il est brisé par elles, cela se fait à leur insu ; quand il les asservit, c'est en pleine connaissance de cause.

Ces corpuscules eux-mêmes, ces monades ultimes où réside la vie, ne pourrait-on pas les considérer à leur tour comme susceptibles d'éprouver des modifications intérieures et de manifester des propriétés nouvelles? Il est bien intéressant de remarquer que le même élément anatomique présente la même composition dans toutes les espèces vivantes, aux degrés les plus humbles comme aux sommets de l'échelle zoologique, — c'est-à-dire que les molécules vivantes, quelle que soit la variété des systèmes divers qu'elles forment en s'associant, sont au fond toujours les mêmes. A quoi tiennent cette unité et cette fixité de composition des élémens dont sont ourdies les trames organiques? A ce fait, qu'ils vivent tous dans le même milieu et absorbent tous en définitive des matériaux nutritifs identiques. — On pourrait croire que l'organisation exerce une action élective dans la masse des corps qui l'entourent, qu'elle a une affinité spéciale pour tels principes et de la répugnance à en assimiler d'autres. A coup sûr, certaines substances, en très petit nombre, sont essentiellement incompatibles avec la vie, du moins telle que nous la concevons; mais cela ne démontre pas que les organismes aient reçu la faculté d'exercer un choix déterminé dans l'ensemble des ingrédients chimiques de l'air, de la terre et de l'eau. Les premiers germes et les animaux qui en sont sortis ont pris naturellement et spontanément autour d'eux ce qu'ils ont trouvé et s'y sont habitués peu à peu. Le limon dont une main mystérieuse les a façonnés est une combinaison complexe de tout ce qui existe dans le milieu où ils plongent. Le hasard de la constitution originelle est devenu la loi de la constitution ultérieure. Les principes immédiats ainsi assimilés plus ou moins facilement pendant les périodes rudimentaires se sont ensuite adaptés, sous l'empire de l'hérédité, aux conditions les plus favorables à la vie, l'harmonie s'est graduellement faite entre la matière et la forme, et la nature des fonctions a suivi celle des organes. Du moins rien n'autorise une assertion contraire, et tout porte à penser que, si les matériaux de la couche terrestre avaient été autrement proportionnés ou répartis, la composition des organes vivans ne serait pas celle que nous connaissons. On voit par là qu'il n'y a rien que de très rationnel à se demander si on ne pourrait pas entreprendre de modifier directement la composition actuelle des élémens anatomiques.

Cette seconde conception, qui recule bien plus encore que la précédente les limites du déterminisme physiologique, est susceptible aussi de vérifications expérimentales. De même qu'on agit sur les phénomènes évolutifs, on peut, par des procédés d'une méthodique

et persévérante hardiesse, déranger l'ordre des opérations nutritives. La méthode que nous avons suivie dans nos propres recherches sur ce sujet consiste à supprimer certains principes essentiels de l'alimentation et à les y remplacer par des principes immédiats nouveaux plus ou moins analogues. Mais les principes immédiats nutritifs se trouvent dans les alimens dans les conditions les plus favorables à l'assimilation. Les sels minéraux y sont intimement mélangés aux matières azotées. Pour substituer à ces sels minéraux de l'alimentation ordinaire, au phosphate de chaux par exemple, des phosphates d'une autre espèce, il est donc nécessaire non-seulement de débarrasser autant que possible les alimens des sels que l'on veut éliminer, mais encore d'y associer de la façon la plus intime les sels nouveaux que l'on veut fixer dans l'économie, c'est-à-dire de les y introduire sous la forme la plus propre à l'assimilation et la plus capable de vaincre les résistances naturelles de l'organisme. Il est évident aussi qu'il convient d'expérimenter sur de jeunes animaux chez qui le mouvement assimilatoire est à son maximum. Dans de telles conditions et par de tels procédés, on arrive à modifier l'ordre et l'espèce des principes immédiats de la substance organisée. Des expériences personnelles nous permettent du moins de l'affirmer pour ce qui concerne le tissu osseux, et jusqu'ici rien ne nous oblige à douter qu'on puisse réaliser à la longue, par des transformations graduelles, consécutives à certains artifices nutritifs, des organismes d'un équilibre homologue et nouveau, au point de vue du système des principes immédiats. En tout cas, des recherches de ce genre ont un intérêt considérable. Elles permettent de déterminer les relations entre les poids moléculaires des principes immédiats et leurs coefficients nutritifs. D'autre part, en introduisant à un moment donné un certain principe assimilable dans l'organisme et en marquant le temps qui s'écoule depuis le moment où il entre jusqu'au moment où il sort, on a un procédé pour mesurer la vitesse du mouvement nutritif.

Nous n'insistons pas davantage sur ces expériences. Il nous suffit d'en avoir tracé la direction générale, en accord avec ce qui se passe dans le reste de la physiologie. Sans doute de pareils travaux sont difficiles et longs : outre le savoir et la patience, il faut pour les aborder de l'imagination et de la foi ; mais les laborateurs du présent ne peuvent être fructueux qu'à la condition d'une vision claire de la vérité idéale, précieuse étoile où le savant digne de ce nom aimera toujours à lire les destinées de l'esprit.

FERNAND PAPILLON.

---

LA

## SUÈDE SOUS CHARLES XV

---

Napoléon I<sup>er</sup> racontait qu'il lui était arrivé de se voir une fois en songe naviguant côte à côte avec Bernadotte, chacun d'eux dans sa barque, sur une mer agitée; les deux embarcations luttèrent de concert et triomphaient des flots. Tout à coup Napoléon aperçut son compagnon de voyage virer de bord, s'éloigner et se perdre dans le brouillard avec toute la vision. — Nous, qui sommes la postérité, nous savons la suite, et nous pourrions dire ce que fut la réalité après le rêve. L'esquif de l'empereur, sur lequel la France avait embarqué sa fortune, nous savons quelles tourmentes, quels naufrages, quels nouveaux pilotes il dut subir; quant à Bernadotte, il rencontra au loin, dans le nord, un *fiord*, un port imprévu où il s'abrita paisiblement et se prépara, au prix de quelques peines, au prix de certains sacrifices, un modeste et sûr asile. L'ancien sergent de Royal-Marine, passé roi, a fait souche en Suède et Norvège; voici que vient de commencer le quatrième règne de cette jeune dynastie, improvisée et maintenue dans un temps si peu favorable aux dynasties, et l'on peut voir aujourd'hui à Stockholm le buste de l'aïeul-fondateur en costume héroïque; il est devenu, non pas un César, honneur dangereux et malsain, mais, quoi qu'il en eût, un simple roi constitutionnel sur un des plus solides entre les trônes de l'Europe. La cause de ce succès est double : elle est dans l'intelligente bonne volonté que Bernadotte, mais surtout ses fils et petit-fils, Oscar I<sup>er</sup> et Charles XV, ont apportée à la tâche qui leur était offerte; elle est aussi et surtout dans le bon sens de deux peuples sérieux et honnêtes, qui ont su se faire une royauté entourée d'institutions libres, dont le progrès lent, mais continu, protège le développement de leur prospérité matérielle et de leur vie nationale. Chacun des trois règnes qui ont inauguré la nouvelle dynas-

tie suédoise a porté sa pierre à l'édifice, et cet édifice a été celui d'une liberté réglée, docile aux meilleures inspirations de notre temps. Sans rien vouloir abdiquer ni répudier du rôle plus vaste et plus périlleux qui incombe à un grand pays tel que la France, n'avons-nous pas quelque chose à envier à ces peuples que nos leçons et nos malheurs ont également instruits, et ne pourrions-nous pas nous instruire nous-mêmes au spectacle de leur discipline? Un peu de leur discrète quiétude, en donnant essor à nos incomparables ressources, nous serait si salutaire!

Ce n'était pas que Bernadotte se fût trouvé tout à coup réaliser le pur idéal du roi constitutionnel. Son long règne, de 1818 à 1844, ne fut pas sans orages intérieurs. Il avait des hauteurs et des impatiences qui lui suscitèrent plus d'une fois des dangers. La Norvège surtout était en possession d'exciter sa mauvaise humeur, parce que la réunion de ce pays à la Suède s'était faite avec mille restrictions qu'il aurait voulu pouvoir effacer. Lui, le républicain ennemi du 18 brumaire, il ne se résigna jamais entièrement et sans l'arrière-pensée du gouvernement personnel à des institutions qui étaient presque républicaines; mais enfin il se sentait roi nouveau, nécessairement libéral en face des anciens régimes; de plus Suédois et Norvégiens avaient su le lier par d'énergiques constitutions qu'ils ne laissèrent pas fléchir. Heureusement d'ailleurs il avait un fils qui, s'il était encore Français de naissance, avait été du moins élevé dès ses premières années au milieu des Suédois, parlait leur langue, et ne devait pas connaître désormais pour lui-même et les siens d'autre nationalité. Certes Bernadotte, comme prince royal, en avait assez fait pour prouver à ses nouveaux sujets qu'il avait réellement changé de patrie; cependant il avait continué de parler sa langue maternelle: il régna longtemps de son palais, de sa chambre, de son lit, où il restait, pendant la froide saison, des journées presque entières, n'ayant autour de soi qu'une camarilla un peu jalouse dont médissait parfois la nation.

Tout cela disparut à l'avènement d'Oscar I<sup>er</sup>, qui fut déjà un vrai roi national. On l'a toujours dit, le plus difficile n'est peut-être pas dans l'établissement d'une dynastie l'œuvre de la fondation même; il y a une épreuve souvent plus périlleuse, c'est la transmission du pouvoir. Le fondateur arrive au milieu de circonstances qui ordinairement l'imposent, et, comme ce n'est pas la plupart du temps le hasard de la naissance qui l'a désigné, il y a chance qu'il soit un homme d'énergie ou de qualités éminentes. Le second règne, en plus d'un cas, commence avec des conditions toutes différentes. S'il y eût eu ici un successeur imprudent ou peu estimé, ou peu capable, il y avait place à quelques dangers. Il faut en pareille occurrence un prince très habile, et le plus habile est celui qui par son intelligence,

mais surtout par son honnêteté, sait inspirer l'estime et le respect. C'était où excellait le roi Oscar. Il n'est pas un de nos voyageurs dans le nord à qui il n'ait fait un bienveillant accueil en souvenir du pays natal, et il n'est pas un de nous qui n'ait reconnu en lui un de ces princes scrupuleux et dévoués, comme nous en connaissions chez nous aussi à l'époque où s'inaugurait son règne (1), premiers magistrats ou premiers soldats de leur royaume, mettant leur honneur dans la fidélité à la parole jurée, attentifs et dociles à toutes les expressions de la volonté nationale. Comme prince royal, puis comme roi, Oscar s'était visiblement proposé de tels modèles, ou bien naturellement il les atteignait. Ses premières mesures suffirent à montrer que son règne allait ouvrir au gouvernement des royaumes-unis une période nouvelle. En concédant aux Norvégiens un drapeau particulier de commerce et de marine et une cocarde nationale, il témoignait que, loin de conserver, comme son père, quelque pensée de regret ou de déception à propos de la manière dont s'était accomplie la réunion de la Norvège, il acceptait de grand cœur les faits accomplis, s'ils devaient profiter à la liberté; il se donnait pour unique tâche d'entrer en communauté de pensée avec ses sujets, et de travailler seulement à diriger le progrès pour que la marche en devînt plus sûre. En Suède même, il abolissait les anciens corps de métiers, saisissait la diète d'un projet en faveur de l'émancipation des Juifs, d'un autre sur la liberté de l'industrie et du commerce. On reconnaissait une impulsion plus vive, plus sûre d'elle-même, parce qu'elle était plus sincère, mieux initiée aux secrets ressorts de l'organisation suédoise, et décidée à entrer franchement dans la voie des améliorations sociales. Aussi le retentissement de février 1848 ne causa-t-il à Stockholm qu'une passagère effervescence : on en fut quitte pour quelques vitres cassées. Actif ouvrier de la cause commune, le roi Oscar prenait sa part des études spéciales que certaines questions d'un intérêt pressant réclamaient. Son livre *des Peines et des établissements pénitentiaires*, 1840, témoigne de ses travaux personnels sur la législation pénale; frappé des inconvénients et des dangers du système qui était alors partout en vigueur, ce fut sous sa direction immédiate et constante que furent construites en Suède les premières prisons cellulaires. Un autre changement lui tenait au cœur : il voulait arrêter la libre fabrication de l'eau-de-vie, qui engendrait en d'énormes proportions l'ivresse, le *delirium tremens*, le suicide et la folie. Soutenu par l'opinion publique, il poursuivit sans relâche l'accomplissement

(1) Bernadotte avait régné, sous le nom de Charles XIV Jean, de 1818 à 1844, après avoir réellement gouverné, comme prince royal et fils adoptif de Charles XIII, depuis 1810. Oscar I<sup>er</sup> régna de 1844 à 1859, et Charles XV de 1859 à 1872; Charles XV est mort le 18 septembre dernier.



de cette réforme. L'eau-de-vie fut frappée d'un lourd impôt et d'interdictions diverses ; par surcroît, à la suppression d'un fléau redoutable vint s'ajouter l'avantage d'une exportation considérable de grains consacrés jadis à empoisonner la population suédoise. Le roi Oscar avait coutume de dire qu'à ses yeux c'était là le plus considérable et le plus heureux résultat de son règne. Il avait encore préparé une autre réforme à laquelle Bernadotte, que les difficultés parlementaires avaient le don d'irriter, n'aurait jamais mis la main : c'était celle de la représentation nationale. Ces progrès législatifs, l'ouverture des premiers chemins de fer en Suède, un nouveau développement du commerce et de l'industrie, voilà pour l'intérieur les traits principaux de ce règne bienfaisant. A l'extérieur, la politique d'Oscar I<sup>er</sup> avait été prudente, non sans hardiesse. Le pacte conclu par Bernadotte avec la Russie, il l'avait déchiré ; la convention du 18 novembre 1855, si la guerre d'Orient eût continué, aurait ouvert au nord de l'Europe tout un autre avenir. L'attitude habile et honorable d'Oscar, utile en tout cas aux deux royaumes, avait ménagé au cabinet de Stockholm une réelle influence lors de la conclusion de la paix. Oscar avait fait enfin des pas très significatifs dans la voie du scandinavisme, alors que le péril du Danemark et les menaces de l'Allemagne exaltaient le sentiment de solidarité qui unit les trois peuples scandinaves.

Il semble qu'il n'y eût pour Charles XV qu'à continuer l'œuvre de son père et à recueillir la moisson semée par lui. Eh bien ! il ne faut pas s'y tromper : rien que pour être un continuateur utile, Charles XV devait être différent d'Oscar I<sup>er</sup>, parce qu'autour de lui les temps et les esprits avaient changé. Oscar avait grandi et s'était formé dans la sphère honnête et moyenne des idées constitutionnelles. Il avait été témoin sans doute de 48 et de 52, c'est-à-dire d'un malfaisant désordre et d'une réaction funeste, mais il est permis de croire que de tels spectacles l'avaient encore affermi dans ses convictions de politique et de souverain. Charles XV, lui, devait régner au bruit de ces grands coups du dehors, en présence de succès et de désastres inouis, qui étaient de nature à troubler au loin les têtes couronnées plus encore peut-être qu'à les instruire. Charles XV n'eut pas la pensée, il est vrai, d'imiter les coups d'état ni l'absolutisme, mais il fut du nombre de ces princes pour lesquels, pendant un temps, Paris fut un lieu de délices, et auxquels on faisait croire qu'ils rendaient hommage à l'esprit français en ambitionnant une loge à *la Grande-Duchesse* ou à *la Belle-Hélène*. Il se rangea ensuite parmi ceux qui furent effrayés de 1866 et atterrés de 1870. Les temps étaient devenus singulièrement durs et âpres. La doctrine des nationalités, doublée de la vaine théorie des grandes agglomérations, l'Autriche foudroyée comme trop dangereuse par

son libéralisme, de bien autres succès encore d'une puissance détestée, de bien autres revers d'une nation aimée, imposaient au roi d'un petit peuple intelligent, mais faible, une allure plus déterminée, — non pas plus autoritaire, mais plus prompte à hâter les réformes afin d'éviter les réactions. C'est ce que fit après tout Charles XV, on doit le reconnaître, avec un très vif sentiment des circonstances, avec une résolution et une sincérité parfaites. L'esprit public en Suède s'était éveillé sous la double influence des premières réformes accomplies pendant le précédent règne et des évènements du dehors; on ne manquait ni de publicistes de grand mérite qui tiraient des faits les conclusions les plus libérales, ni d'exaltés qui pouvaient n'être pas sans influence sur une partie de la nation. Il n'était donc que sage, tout en prenant fort au sérieux le rôle modeste et patient du souverain constitutionnel, de hâter autant qu'on le pourrait quelques-unes des plus importantes réformes. Charles XV le comprit : toute son histoire est dans ce double rôle, quelquefois saillant, plus souvent encore patriotiquement effacé. Il n'y aura pas lieu de parler très au long de sa vie privée, car il a voulu disparaître derrière les grands intérêts publics. C'est en constatant les utiles progrès accomplis pendant son règne, quelquefois par son influence, sous le triple rapport politique, économique et social, que nous lui rendrons le mieux justice.

## I.

Stockholm et la Suède offrent un singulier contraste à quiconque les a visitées il y a vingt ans et les revoit aujourd'hui. Le voyageur étranger n'avait pas alors de moyen plus commode pour aller de Copenhague à Stockholm qu'une traversée de mer de trois jours et trois nuits, heureux quand une tempête ne le forçait pas de rester à l'ancre vingt-quatre heures dans le détroit de Calmar, ou de retourner en arrière vers quelque port. Il lui fallait trois jours et trois nuits, dans la saison la plus favorable, pour aller de Stockholm à Christiania; la navigation des canaux et des lacs intérieurs, par lesquels on descendait vers Gothenbourg pour remonter ensuite vers la côte de Norvège, trop timide pour employer les nuits, était loin d'offrir un moyen de communication rapide. Stockholm n'avait pas d'hôtels, sinon une maison unique, située au bas de la rue de la Reine, et qui s'appelait fièrement l'*Hôtel garni*. Les restaurants fermaient impitoyablement à quatre heures, le gaz était inconnu; la petite poste était représentée par un messenger muni d'une clochette et coiffé d'un grand casque de cuir bouilli, qui venait à certaines heures recueillir aux carrefours les lettres déposées à l'avance dans la première boutique venue. C'étaient enfin de vigoureuses Dalé-

carliennes, avec leur costume aux vives couleurs, qui faisaient mouvoir à tour de bras les aubes de petits bateaux transportant les promeneurs au parc magnifique qui sert aux habitans de Stockholm de lieu de promenade et de prochaine villégiature. Aujourd'hui le voyageur, après la courte traversée du Sund, franchit en vingt heures la distance entre Malmö et Stockholm, en douze celle entre Stockholm et Gothenbourg, en quinze (depuis le 16 juin de l'an dernier) celle de Stockholm à Christiania. Les chemins de fer, les hôtels confortables, le gaz, ont fait de Stockholm une grande ville parfaitement semblable aux autres, sauf les merveilles de sa situation sur cinq îles. Gothenbourg, sa rivale, ressemble à une ville anglaise ou américaine. Les perfectionnemens industriels se sont introduits en Suède d'après les meilleurs modèles britanniques. Parfois, à vrai dire, le pittoresque y perd, mais le progrès y gagne, le progrès social et moral, fort intéressé au meilleur emploi de l'activité humaine. Le contraste des deux époques résume tout un changement intérieur, dont une grande part revient aux treize années du règne de Charles XV.

Ce développement rapide est précisément le cadre naturel où il faut replacer, pour s'en rendre compte, la physionomie vive et intelligente du dernier roi de Suède. Les traits particuliers du tableau où elle doit figurer sont l'activité même de la capitale suédoise transformée, — ce pont du Nord, voisin du château, où Charles XV passait souvent à pied, non pas, comme le calife Haroun-al-Raschid, pour écouter aux portes et épier ses sujets, mais ne dédaignant pas de s'entretenir, en usant du tutoiement traditionnel, privilège antique de la couronne, avec ceux qu'il rencontrait, — cet Ulricsdal voisin de Stockholm, résidence d'été où il avait réuni de nombreux objets d'art. Charles XV plaisait au peuple suédois par sa haute mine et son caractère chevaleresque. Il a déjà sa légende : j'ai sous les yeux quelques-unes des petites brochures publiées après sa mort pour être répandues par le colportage : *Souvenirs de Charles XV, Anecdotes sur Charles XV, etc.* On voudrait y trouver quelques traits originaux; mais qui ne sait ce que sont, dans tous les pays du monde, les recueils populaires d'anecdotes et de mots soi-disant heureux? Quand les auteurs de ces sortes de recueils ne sont pas eux-mêmes très pauvres d'esprit, ce sel a tout au moins un goût de terroir et ne s'exporte pas facilement; on peut voir ce que sont déjà les prétendus bons mots des héros de Plutarque. De plus le sentiment monarchique ou l'industrialisme qui l'exploite n'y regarde pas de si près et n'a pas le goût difficile. Toutefois, si la plupart des jeux de mots qu'on nous offre ici sont trop plats ou intraduisibles, les anecdotes sont du moins de nature à donner une assez juste idée de la simplicité, de l'appa-

rente bonhomie, sans doute un peu politique, avec laquelle le feu roi se prêtait à de familières surprises, non pas selon la manière théâtrale et guindée de la cour de Gustave III, mais avec une allure qui, pour être plus moderne, ne devait que se faire mieux accueillir de la tradition populaire.

Charles XV s'entretenait, à un bal chez son frère le duc d'Ostrogothie (aujourd'hui Oscar II), avec un horloger de la ville, officier dans les tirailleurs volontaires, comme qui dirait chez nous dans la garde nationale. Celui-ci faisait l'habile en stratégie sans y rien connaître. « Allons, lui dit le roi, tu es plus fort en tictac qu'en tactique ! » C'est là un mot à la façon de notre dix-huitième siècle : on croirait l'avoir lu, adressé par exemple au comte de Guibert, à propos de sa fameuse *Tactique*. — Un jour, une famille finlandaise en voyage à Stockholm et aux environs parcourait le parc d'Ulricsdal. Elle rencontre le roi sans le connaître, l'arrête, et lui demande son chemin, puis se plaint à lui de ce qu'elle ne peut visiter le château parce que la famille royale l'habite. « N'est-ce que cela ? répond l'inconnu, suivez-moi, » et lui-même introduit et dirige ses hôtes. Comme ils souhaitent après cela de voir les personnes royales, ils l'apostent en un lieu, les quitte, et n'a pas de peine bientôt à les satisfaire. On reconnaît ici le thème traditionnel, on se souvient à Henri IV légendaire avec son villageois en croupe. — Charles II avait au moins un certain trait de ressemblance avec notre Français ; quand le roi de Danemark Frédéric VII, pendant l'été de 1863, dut venir en Suède pour le camp de Scanie, où les deux monarques amis allaient se rencontrer, il expédia cette dépêche à son bon frère et cousin : « Amènerai-je ma femme (*M<sup>me</sup> la comtesse Danner*) ? » Charles XV lui répondit immédiatement : « Amènes-*en* tant que tu voudras ! »

On sait que Charles XV était peintre et poète, et écrivain militaire. Il n'importe pas outre mesure de marquer précisément à quel degré de talent comme artiste et comme littérateur il avait su s'élever ; ces traits de sa biographie n'en sont pas moins à noter. Nous avons naguère, à la bibliothèque du Louvre, une assez curieuse collection, formée par les soins de M. Barbier, de tous les livres composés par les rois ou les princes. La famille Bernadotte, en y comprenant le regretté prince Gustave, musicien vraiment distingué (mort le 24 septembre 1852), y occupait une large place. Or il faut considérer, dans l'histoire de la dynastie suédoise, que pas une de ces publications ne manquait son but ; chacune était en quelque mesure un acte politique contribuant à identifier la famille nouvelle avec le pays. Chez un peuple sérieux et de bon vouloir tel que les Suédois, où la royauté constitutionnelle est adoptée comme une défense et une garantie nationale, il reste, à côté d'esprits libres et

assez grand nombre, beaucoup de sentimens monarchiques, dévoués au trône et à l'autel. J'y ai connu maints officiers, jeunes et vieux, qui sur ce point n'entendaient pas raillerie, et devant lesquels il ne fallait médire ni de Charles XII ni de Gustave III, ni de Bernadotte. Pour ceux-là comme pour le peuple, en dehors de certains critiques auxquels restait le privilège de l'examen, et qui n'avaient d'ailleurs qu'à reconnaître tout au moins les louables intentions et les utiles efforts, chacun de ces livres de leurs rois ou de leurs princes, traitant toujours de quelque sujet qui tenait au cœur de la nation, devenait un langage, familier ou grave, tombant de haut et s'adressant par quelques points au patriotisme local. C'est ainsi que le roi Oscar I<sup>er</sup>, avec un accent digne de tous les respects, avait traité des modifications à introduire dans la législation pénale (1). C'est ainsi que son fils Charles XV avait étudié à plusieurs reprises les prodigieux changemens survenus dans les armemens et la tactique militaire (2). Même lorsqu'il avait paru se livrer le plus librement à ses goûts personnels, Charles XV s'était trouvé d'accord avec le goût public tel qu'il s'exprimait il y a une trentaine d'années, par exemple lorsqu'il écrivait de petits récits poétiques dans la manière de *la Saga de Frithiof*, mise en vers par Tegner (3). Ce n'était pas uniquement chaque fois un calcul réfléchi de sa part, c'était bien plutôt qu'étant né, le premier de sa race, parmi les Suédois, il pensait et sentait comme eux, et c'était ce dont ils lui savaient tous un gré infini. Son frère, le roi actuel, écrivait, lui aussi, un poème à la gloire de la marine suédoise, en même temps que, l'un des chefs actifs de la flotte, il était fort occupé de la grande question d'une réorganisation de cette arme suivant les nécessités que les transformations récentes imposent.

Le règne de Charles XV restera mémorable dans les annales suédoises surtout par le grand changement politique de 1866, par la réforme de la représentation nationale. On sait que le mode de représentation en Suède reposait naguère encore sur l'antique partage de la nation en quatre ordres ou états : nobles et prêtres, bourgeois et paysans. On imagine avec quelle aisance pouvait marcher ce char à quatre chevaux qui tiraient souvent deux par deux en sens inverse. Rien que pour le mettre en branle et ensuite pour le dételer à la fin des sessions, il fallait tout un curieux travail, dont le spectacle était fort recherché du visiteur étranger. Le héraut du

(1) Outre son *Traité des peines et des prisons*, il avait aussi publié deux études sur le *Commerce des grains et l'Éducation du soldat en temps de guerre*.

(2) *Idees et réflexions sur les mouvemens de la tactique moderne*, — *Considérations sur l'infanterie*; ouvrages publiés en français chez Tapera, rue de Savoie, à Paris.

(3) *Légendes et poèmes scandinaves*, par le roi Charles XV, traduit par M. de Lagrèze, 1 vol. in-18.

royaume, en costume de gala, avec timbales et trompettes, et suivi des gardes du corps, allait annoncer sur les différentes places de la ville l'ouverture ou la clôture de la diète. Il y avait une double cérémonie, religieuse d'abord, puis d'apparat, dans la grande salle des états, où paraissait le roi, couronne en tête et sceptre en main, entouré des princes et des grands du royaume. Après le discours royal, le maréchal du royaume, président de la noblesse, et les orateurs des trois autres ordres venaient complimenter le roi et recevaient ses réponses; puis, la cérémonie publique terminée, chacun des quatre ordres envoyait ses délégués souhaiter la bienvenue aux autres, qui répondaient par de semblables messages. Cela faisait bien en tout une vingtaine de harangues, après quoi il s'en fallait encore que les discussions pussent commencer : il restait à vérifier les pouvoirs, etc. Ce n'étaient là cependant que les moindres inconvénients. On comprend bien que la représentation par ordres laissait place à de redoutables influences extérieures. « C'est un système très profitable à la couronne, disait franchement Bernadotte. La marche lente et compliquée des opérations offre mille combinaisons diverses dont on profite aisément. Les prêtres sont toujours avec le gouvernement, les paysans ne font guère que ce qu'on leur conseille, on peut obtenir beaucoup des bourgeois en les caressant, et de la sorte on paralyse l'opposition la plus redoutable, celle des nobles, qui au reste ne sont pas difficiles à gagner : seulement il coûte ! » Bernadotte, en parlant ainsi, faisait peut-être l'enfant terrible et se vantait bien un peu; cependant il y a du vrai : les réformes qui ne plaisaient pas en haut lieu risquaient de se trouver très longtemps arrêtées, puis abandonnées finalement.

Une autre injustice et un autre danger inhérent au système des quatre ordres, c'était qu'il offrait une fausse expression du pays, car un certain nombre de professions n'y trouvaient nulle place, par exemple les industriels n'habitait pas dans les villes, les avocats, les artistes, etc. Ces iniques exceptions frappaient précisément une partie de la nation en qui se résumaient les énergies les plus vives et les plus conformes au développement de l'esprit moderne. Il était impossible qu'un changement si nécessaire se fit longtemps attendre. On commença par élargir quelques-uns des cadres en y faisant entrer, suivant leurs professions, certains groupes de citoyens; mais ce n'était là qu'une consécration nouvelle d'un principe vieilli et hors d'usage. Le roi Oscar, qui avait semblé d'abord se prêter sur ce point au vœu public, arrêté plus tard, soit par l'opposition obstinée des nobles et des prêtres; soit par la pensée de retenir encore quelque temps un instrument de pouvoir, avait cessé d'y être franchement favorable. Ce fut donc de la part de Charles XV une résolution généreuse et en apparence très désintéressée, en réalité

très avisée et très sage, que de déclarer dès son avènement ses vœux personnels pour une telle réforme; il y fut ensuite aidé par un ministère dévoué et libéral. Une chose manquait encore pour faire espérer le succès, c'était une préparation logique. Avant de renverser un système qui, faisant partie intégrante d'une constitution née sur le sol, avait longtemps répondu à l'état réel de la nation, avant d'y substituer une représentation nouvelle prétendant tenir compte des élémens qui étaient survenus, il fallait réunir, organiser et par là même fortifier ces élémens que l'antique constitution ne connaissait pas ou connaissait à peine. C'est ce qu'on essaya de faire dès 1860 par une organisation communale entièrement renouvelée, qui comprit des assemblées provinciales en partie analogues à nos conseils-généraux. Une portion de l'administration civile leur était réservée, effort de décentralisation en tout cas salutaire, et on y vit figurer toutes les classes destinées à jouer leur rôle dans les larges cadres qu'on voulait substituer à l'ancienne machine de 1809.

Les voies ayant été ainsi préparées, le projet de réforme fut présenté par le ministère même; les noms de ces ministres demeureront attachés à ce grand souvenir : c'étaient les barons de Geer et Gripenstedt et le comte Manderstrœm. « Craignez, si vous ne votez aujourd'hui, dit le baron de Geer aux opposans lors de la seconde lecture, qu'il ne soit dès demain trop tard. » Pendant quatre journées consécutives que dura cette discussion dans la seule chambre des nobles, 88 personnes prirent successivement la parole. Enfin, le 7 décembre 1865, 663 membres de la noblesse étant présents, la réforme fut adoptée par 361 voix contre 294. Il y avait eu des protestations, même éloquentes, mais elles s'étaient perdues dans le concert des acclamations de tout un peuple assemblé dans les rues et sur les places. Le 7 décembre 1865 fut pour ce peuple un jour de fête et de triomphe politique; on prodiguait les applaudissemens à chacun des ministres. Si le roi paraissait en ville, on dételait sa voiture, on lui prodiguait les ovations dans les théâtres; la nation tout entière, que nulle répartition factice ne divisait plus, était unie avec le souverain dans l'espérance d'un développement général et certainement fécond.

Quelles sont les conditions nouvelles de la représentation nationale en Suède? Comment est constitué le droit de suffrage? Jusqu'où s'étend-il? Comprend-il les gens sans aveu, sans domicile réel, sans participation aux charges publiques? Cette grave fonction du citoyen est-elle considérée, en vertu de quelque vague doctrine philosophique, comme un droit naturel et imprescriptible, ou bien comme un sérieux devoir dont il faut être capable, ou

même comme une récompense? De telles questions n'intéressent pas seulement la Suède. Partout où elles se posent, on rencontre un aspect utile à envisager du grand problème qui agite l'Europe et surtout la France, et qui n'est autre que l'organisation de la démocratie. Ce qui est surtout remarquable en Suède, c'est l'absence de précipitation, l'esprit de mesure, à la fois prudent et hardi, qui aura présidé à la transformation du mode de représentation nationale. Il en aura été de cette réforme comme de ces fruits qui se laissent cueillir à un certain degré de maturité avant l'hiver, mais pour achever, une fois cueillis à propos, de mûrir encore. Rien de radical dans un changement si complet; la noblesse suédoise par exemple n'avait pas fait encore son *à août*; elle continua d'exister, ainsi que le clergé, comme corps à part, sinon comme un ordre politique. En même temps que le changement de représentation était décrété, deux institutions nouvelles prenaient naissance, le synode et l'assemblée particulière des nobles. Le synode se réunit tous les cinq ans; il a le droit de faire des propositions sur les affaires qui regardent la constitution intérieure de l'église, et même d'opposer son *veto* aux résolutions prises par le gouvernement et la diète à ce sujet. Le premier de ces synodes s'est assemblé pendant l'été de 1868. De même la première des nouvelles assemblées de la noblesse a eu lieu en février 69 et la seconde en février 72, et il a fallu l'assentiment des nobles pour rendre valable la décision de la diète abolissant le *forum privilegiatum*, c'est-à-dire le dernier privilège qu'ils eussent conservé, celui de ne pouvoir être cités en certains cas que devant les cours supérieures ou tribunaux de seconde instance.

Le pouvoir législatif et le droit de représentation nationale appartiennent d'ailleurs, en vertu de la loi du 22 juin 1866, qui a mis en pratique la réforme décidée au mois de décembre précédent, à une diète composée de deux chambres ayant dans toutes les questions même compétence et même autorité. Pour les sessions ordinaires, la diète se réunit sans convocation spéciale le 15 janvier de chaque année, et ne peut être dissoute, sinon sur sa demande, que quatre mois après sa réunion, à moins que le roi n'ordonne, pendant la session, des élections nouvelles. Le roi peut aussi convoquer des diètes extraordinaires, qui ne doivent s'occuper que de certaines questions désignées à l'avance. Ces dernières dispositions n'empêchent pas, comme on voit, que la diète n'ait son existence par elle-même et son indépendance à l'égard de la royauté; mais que faut-il penser de l'apparente identité des deux chambres ayant « même compétence et même autorité? » Il serait évidemment absurde que rien, dans la constitution, ne vint les distinguer, et tout ce qui les distinguera rendra aussitôt inégale



leur part d'autorité respective. Or l'une est dite première et l'autre seconde chambre. On est élu à la première chambre pour neuf ans par des assemblées provinciales qui correspondent, suivant les diverses localités, à nos conseils-généraux et municipaux. C'est donc une sorte de suffrage à deux degrés. Il faut, pour être élu à la première chambre, être âgé de trente-cinq ans accomplis et posséder ou avoir possédé au moins depuis trois ans avant l'élection des immeubles évalués, pour l'assiette de l'impôt, à 80,000 rixdales ou 112,000 francs environ (1), ou bien avoir payé l'impôt pendant une même période sur un revenu annuel de 4,000 rixdales (5,600 francs). Toutes les sources de gain et particulièrement les traitemens des fonctionnaires comptent pour l'évaluation de ce revenu. Les membres de la première chambre ne reçoivent aucune indemnité.

Les membres de la seconde chambre sont élus pour trois ans. Le droit de suffrage est donné, dans la commune où il est domicilié, à tout individu âgé de vingt et un ans, en possession du droit de vote pour les affaires communales, c'est-à-dire participant à l'impôt comme possesseur d'un revenu supérieur à 300 rixdales, et ayant la propriété ou l'usufruit d'un immeuble évalué, pour l'assiette de l'impôt, à 1,000 rixdales au minimum, ou bien à celui qui a, pour au moins cinq ans, affermé une terre évaluée à 6,000 rixdales au minimum, ou enfin à celui qui paie l'impôt à l'état sur un revenu annuel d'au moins 800 rixdales. On ne peut être élu membre de la seconde chambre qu'à vingt-cinq ans accomplis, et à condition de posséder ou d'avoir possédé au moins un an avant l'élection le droit de suffrage dans la commune ou dans une des communes pour lesquelles on est élu. Les membres de la seconde chambre reçoivent une indemnité de 1,200 rixdales pour chaque session ordinaire. — On élit un député à la première chambre par groupe de 30,000 habitans, un député à la seconde par groupe de 10,000.

Ces indications suffisent à montrer, pour ce qui concerne la représentation élue, que la première chambre, composée de membres plus âgés, plus riches, moins nombreux que ceux de la seconde chambre, est destinée à devenir une chambre haute, sans avoir cependant de prérogatives. La chambre basse ou seconde chambre pénètre plus avant, par une notable extension de l'éligibilité, dans le cœur de la nation; elle semble, par le principe de l'indemnité qui lui est appliqué, plus voisine de la démocratie; elle est plus nombreuse. Il était donc facile de prévoir qu'elle prendrait un prompt ascendant, et l'on a vu déjà en effet, bien que le mécanisme de la nouvelle diète ne soit en mouvement que depuis six ans, des membres élus à la première chambre donner leur démission pour se pré-

(1) Le rixdale vaut 1 franc 40 centimes.

sender à la seconde, s'ils avaient à faire accepter des projets de lois leur tenant au cœur. C'est ce qu'a fait M. le comte Eric Sparre aux élections de 69. Quant au droit de suffrage, on voit qu'il est passablement restreint par des conditions de cens et de domicile. Aussi y a-t-il eu des propositions, peu soutenues il est vrai, ayant en vue le vote presque universel. C'est par cette pente que la Suède peut se voir entraînée vers l'arène où se débattent péniblement aujourd'hui plusieurs grandes nations cruellement partagées entre l'instinct conservateur et la promiscuité anarchique, entre l'esprit de progrès, de tradition libérale, et les rêves anarchiques du socialisme. Ce ne sont plus les grandes nations seulement qui souffrent de cette contagion redoutable; elle s'étend avec une effrayante rapidité même à de petits peuples, que ne préserve pas leur prospérité relative. La rapidité des communications et la promptitude des échanges intellectuels aussi bien que commerciaux ont produit, à côté de merveilleux et bienfaisants résultats, quelques terribles désordres, desquels on doit espérer qu'ils ne seront que passagers. Au nombre de ces désordres, et l'un des plus graves, est ce vertige qui, s'emparant de tant d'esprits, les détache des sentimens les plus vrais, ceux de la patrie, de la famille et du devoir, pour les livrer aux plus trompeuses espérances et, à vrai dire, aux plus coupables convoitises. Raisonners cosmopolites, révolutionnaires universels, ils ne connaissent plus ces antiques barrières des diverses nationalités, et quiconque dans les deux mondes se révolte et blasphème, quiconque demande le remède de ses maux à la revendication matérialiste et athée est leur concitoyen; il se trouve des savans pour traduire en toutes les langues ces coupables et monotones théories, et de faux esprits ou plus souvent des ambitieux haïssables pour conduire ces troupeaux hébétés à leur propre perte à travers la ruine générale.

Il y a trois ans à peine, en 1869, le gouvernement anglais avait demandé à ses agens diplomatiques des informations sur la condition des classes ouvrières chez les diverses nations; ces rapports, réunis dans un des *livres bleus*, forment une immense et intéressante enquête, qui a été publiée. Si vous y consultez les chapitres sur les trois pays du nord scandinave, nulle crainte n'y est exprimée à ce sujet pour aucun d'entre eux. Il y a bien le fait constant de l'émigration qui trahit l'absence du patriotisme et la foi dans l'utopie; mais les observateurs remarquent expressément, à la date de 1869, qu'il n'y a dans le nord aucune trace de lutte engagée entre le capital et le travail, ni d'hostilité entre les classes diverses, ni d'associations ouvrières haineuses et irritées. Voici cependant qu'aujourd'hui, après trois ans à peine, le Danemark est envahi par l'*Internationale*, qui compte dans ce royaume, assure-t-on, des

milliers d'adhérens. On a pu se convaincre aux dernières élections de Copenhague, au mois de septembre, des progrès du mal. Après avoir étendu son action par plusieurs sociétés, dont la plus active semblait être celle de la petite ville de Horsen, et par un journal intitulé *le Socialiste*, *l'Internationale* osa espérer certains succès par le vote populaire. Contre le parti national-libéral, dont les représentans très distingués s'appelaient M. Bille, longtemps rédacteur d'un journal important, le *Dagblad*, — ou M. Rimestad, ou M. Hall, l'ancien ministre des affaires étrangères, elle s'unit avec la gauche, et elle improvisa, dans les circonscriptions de Copenhague où l'on rencontrait le plus grand nombre d'ouvriers, des *candidatures ouvrières*. Bien plus, elle fit choisir pour ces candidatures des condamnés actuellement sous les verrous, ceux qu'on appelait dans le parti les martyrs de la bonne cause, et la paisible ville de Copenhague vit fleurir et se multiplier les réunions électorales; un M. Würtz, fabricant de cigares, président de la section danoise de *l'Internationale*, avec un cortège d'élite, venait échauffer les esprits et renforcer les voix. C'était là qu'on posait les candidatures de M. Louis Pio, de M. Paul Geleff, ces « victimes des bourgeois. » Le directeur de la police ne consentait pas malheureusement à élargir ses prisonniers pour leur permettre de venir faire des harangues, et il ne leur restait qu'à répandre de la prison leurs professions de foi en grand nombre; mais les frères et amis les commentaient dans les clubs, et chaque matin le journal *le Socialiste* enregistrerait d'innombrables adhésions, signées des noms les plus inconnus, aux doctrines énoncées. Il terminait toujours par quelque tirade semblable à celle-ci, que nous lui empruntons : « Travailleurs! l'heure de votre délivrance approche; le grand jour est arrivé. Pendant des siècles, le travailleur danois a gémi sous l'esclavage et l'oppression; tous ils le tenaient courbé sous leurs talons, pas une voix ne s'élevait pour lui; mais maintenant il va élire des hommes qui plaideront sa cause et la feront triompher en dépit de la haine et de l'envie, en dépit de l'insulte et de la persécution. Travailleurs, vos chefs comptent sur vous! » On voit par ces lignes que l'éloquence démagogique est partout la même, comme seront partout les mêmes les maux qu'elle engendrera. *L'Internationale* n'a encore remporté à Copenhague aucun des triomphes que dès maintenant elle y rêvait. M. Louis Pio, dans la cinquième circonscription de Copenhague, comprenant un grand faubourg et beaucoup d'ouvriers, n'a obtenu que 199 voix contre 1,142 données à son adversaire; M. Paul Geleff n'a eu que 26 voix contre 929, et ainsi des autres; mais ce premier essai n'en a pas moins eu du retentissement. C'est beaucoup trop que, dans le district où un homme comme M. Hall avait été vingt ans député, on ait osé lui

opposer un officier de l'armée, rédacteur d'une feuille imitant, paraît-il, les plus mauvais journaux de Hambourg, ce qui n'est pas peu dire. C'est trop que, dans un pays agricole tel que le Danemark, où s'opère en ce moment une sorte de transformation de la propriété immobilière, des fermens de troubles vraiment redoutables aient trouvé si promptement accueil. L'esprit public est simple et droit chez ces peuples : il faut espérer qu'il résistera; mais ce serait aux grandes nations à les soutenir par leurs exemples et à les guider.

La Suède a-t-elle reçu quelque atteinte du mal qui commence d'attaquer son voisin? On ne saurait répondre par une négation absolue. La province stédoise de Scanie est très proche de l'île de Seeland, non-seulement par la faible distance, mais aussi par la ressemblance du climat, par celle des conditions agricoles et industrielles, par des communications qui sont de chaque jour. Pendant l'été de 71, des délégués de l'*Internationale* s'en vinrent dans une petite ville de cette province, à Ystad, port très fréquenté qui sert de point d'arrêt entre Lübeck et Stockholm ainsi que pour plusieurs autres lignes de navigation à vapeur. Ils essayèrent là de faire de la propagande, mais l'éloquence du club ne fut pas du goût de la population d'Ystad, et pour cette fois ils essayèrent un véritable échec. Néanmoins c'est dans la même province que tout récemment un grand nombre de fermiers, accablés par des baux onéreux, se sont mis en tête que les terres appartenaient toutes, comme aux premiers temps du moyen âge, à la royauté, et que le roi pouvait dépouiller les détenteurs actuels pour les investir eux-mêmes directement, sauf redevance. Il y avait là un souvenir de la fameuse réduction jadis opérée par Charles XI, alors qu'en 1682 il avait réuni de nouveau à la couronne toutes les terres qui en avaient été séparées depuis le commencement du siècle; mais cette spoliation de la noblesse avait eu lieu dans un temps où l'esprit public ne songeait à en faire profiter que la royauté même, dont on invoquait l'absolutisme contre une noblesse détestée. Aujourd'hui ce ne serait plus une classe privilégiée qu'on dépouillerait de la sorte, et une pure atteinte au droit de propriété n'aboutirait qu'au désordre matériel et moral, bien loin de contribuer à un affermissement quelconque d'un principe autoritaire. Les fermiers de Scanie ont adressé à la couronne plus de deux cent cinquante pétitions consignait leurs étranges espérances; en attendant la réponse, ils ont refusé d'exécuter les conditions des engagements qu'ils avaient naguère eux-mêmes souscrits, et ils ont résisté par la force aux exécutions légales qui devaient les expulser de leurs demeures. Qui peut mesurer jusqu'à quel point certains échos ont pu contribuer à créer leurs illusions et à exciter leurs colères? Qui peut répondre que des

pièges ne soient pas déjà tendus pour exploiter ces révoltes dans le sens des théories antisociales et anarchiques? Les ouvriers, en Suède, sont peu nombreux et dispersés : c'est là ce qui les préservera sans doute d'égaremens dont ils seraient, comme il arrive toujours, les premières victimes. Ils ont commencé de s'organiser en groupes moyens ; ils ont formé des associations de secours mutuels, mais aussi des sociétés pour l'achat des matières premières, pour la fabrication et pour la vente, avec partage proportionnel des profits. L'enquête anglaise de 1869 étudie avec soin ce développement, qui offre tant d'intérêt. A côté de cela, il y a malheureusement des faits de nature à inquiéter pour l'avenir ; telle est assurément la publication d'un livre composé par un ouvrier suédois nommé Nils Nilsson, et où sont exposées toutes les théories extrêmes de l'*Internationale*. Rien que le titre de ce livre est significatif : *Liquidation définitive de la loi et de la société suédoises*. Les agens invoqués sont l'athéisme, l'abolition du mariage et de la propriété, etc. Il n'y a pas de société qui puisse résister à de pareils ferments, si elle les laisse une fois s'introduire, et la meilleure manière de leur interdire l'entrée, c'est d'armer le pays de sagesse et de bon sens en allant au-devant des utiles institutions et des salutaires réformes. La Suède se garantira du fléau démagogique en achevant son édifice constitutionnel et parlementaire, puisque cette forme de gouvernement est encore celle qui paraît s'être le mieux adaptée à notre temps et aux mœurs de l'Europe moderne. Il lui faut, pour accomplir cet achèvement, ajouter à la réforme fondamentale de 1866 les changemens qui en sont comme les naturels corollaires, une entière responsabilité ministérielle, et de plus la subordination nouvelle de certaines administrations ou de certains conseils, débris d'un régime antérieur, qui étaient habitués à une indépendance d'action à peine conciliable avec l'autorité générale et supérieure de la représentation nationale. Ce n'est là qu'un travail complémentaire et facile, dont les diètes, avec le concours du gouvernement, auront promptement raison. Le progrès politique est le vrai gage du progrès social et économique, et il nous reste à montrer que, pour s'être assuré hardiment la possession du premier, la Suède, pendant le règne de Charles XV, a déjà commencé d'obtenir l'autre comme par surcroît.

## II.

Deux réformes sociales du plus haut intérêt ont continué de se développer sous le règne de Charles XV, et ne s'arrêteront pas avant leur entier achèvement. On sait que naguère encore la Suède

pouvait être citée comme un pays fermé à la liberté religieuse; on se rappelle ces procès impies qui, sous l'avant-dernier règne, avaient exilé et dépouillé de leur fortune de malheureuses femmes, leurs maris et leurs fils, coupables d'avoir quitté pour une autre communion chrétienne la pure église évangélique suédoise. Le roi Oscar avait tempéré autant qu'il l'avait pu la rigueur des lois et l'intolérance des deux ordres de la noblesse et du clergé; si à la fin de son règne la diète de 1858 n'adoptait pas encore tous les changemens proposés par lui à ce sujet, on devait pourtant à son initiative un commencement de réforme qui s'annonçait par quelques amendemens à la loi sur les réunions religieuses du 12 janvier 1726. Dès le début du règne de Charles XV, les nouvelles dispositions du 23 octobre 1860 continuaient ce mouvement : elles accordaient un peu plus de liberté à qui voulait sortir de l'église officielle, mais en conservant les peines de l'amende, de la prison et de l'exil contre quiconque cherchait à propager ce qu'on appelait de fausses doctrines. Le règne du fils d'Oscar I<sup>er</sup> devait s'achever comme il avait commencé, par des mesures favorables à la tolérance religieuse. Lors de la diète de 1869, les peines édictées contre les tentatives de propagande furent notablement adoucies, et l'exil même disparut. La session de 1870 admit les dissidens à la diète et aux emplois civils. Quant aux mesures générales qu'on méditait sur les droits dont devraient jouir ces dissidens, on reconnut qu'elles relevaient de la législation purement religieuse, et qu'à ce titre elles devaient être soumises au consentement du synode, dont il fallait attendre la prochaine session, quatre années plus tard.

La Suède en est donc réellement aujourd'hui encore à l'ordonnance de 1860 pour ce qui regarde les non-conformistes. Cette ordonnance est destinée sans nul doute à bientôt disparaître; il est bon d'en rappeler les termes et les dispositions pour faire apprécier le progrès qui va infailliblement s'accomplir. Aux yeux de la loi, le dissident est un égaré, pour ne pas dire un coupable; tout au moins faut-il le traiter comme atteint d'une maladie spirituelle. On lui assignera donc un médecin de l'âme, qui devra l'instruire à nouveau et l'avertir du danger où il court. S'il n'ouvre pas les yeux, il recevra les avertissemens du chapitre ou de ses délégués; s'il persiste encore, il devra aller personnellement chez le pasteur pour obtenir d'être inscrit comme dissident sur le livre d'église. Cette inscription ne lui sera toutefois accordée qu'après qu'il aura produit la preuve de son admission dans une autre communion religieuse autorisée par les lois du royaume. On comprend bien que ce double avertissement et cette inscription sont devenus de pures et vaines formalités, mais le contraste entre l'inanité et les dispo-

sitions sévères de la loi est un scandale de plus, contre lequel le ministre même des cultes protestait lors de la diète de 1869 en invoquant une réforme qui mit d'accord la loi et les mœurs.

La société civile n'est pas ici moins intéressée que la société religieuse; on peut en juger en examinant de quelles difficultés une pareille législation enveloppe le mariage. Aux termes des articles 9 et 10 de l'ordonnance de 1860, l'union conjugale n'est reconnue légitime que si elle a reçu une consécration religieuse, et cette consécration, si l'une des deux parties appartient à l'église suédoise, doit être donnée par le clergé et d'après le rituel de cette église, sans que les contractans puissent profiter du moyen autorisé par l'ordonnance royale du 20 janvier 1863 dans le cas où l'un des conjoints ou bien tous les deux appartiennent à la religion israélite, et qui consiste simplement dans le mariage civil. La nécessité d'introduire dans la loi le mariage civil, au moins pour toutes les sortes de dissidens, aurait dû s'imposer; mais la diète, aux diverses propositions qui lui en ont été faites, a toujours répondu en retardant cette réforme jusqu'au jour où, d'accord avec le synode, elle pourrait discuter et proposer à la sanction du roi une loi complète sur ce sujet. De telles complications, ainsi que l'exigence de l'église officielle, qui n'accorde sa consécration au mariage que sur l'attestation des devoirs religieux régulièrement remplis, entraînent des conséquences faciles à deviner. Une foule d'unions se passent de cette consécration, mais au prix d'un désordre civil qui deviendrait, si l'on n'y remédiait promptement, tout à fait intolérable. Un grand nombre de couples vont habiter en Danemark le temps nécessaire, suivant la loi danoise, pour y contracter mariage, et reviennent en Suède légalement unis. On a entendu parler récemment d'un mariage conclu par devant les membres d'une association ouvrière, parce que l'un des contractans, faisant profession d'être baptiste, n'aurait pu fournir le certificat de communion dans l'église officielle. On voit en Suède beaucoup de pauvres gens qui, faute de pouvoir se mettre en règle avec les exigences de la loi, contrairement à leurs convictions religieuses, cherchent à entourer du moins leurs mariages de toutes les garanties que peuvent offrir la notoriété et l'estime publiques. Le nombre des enfans nés en dehors du mariage légal atteint en Suède la proportion de 10 pour 100 en moyenne. Dans les villes, ce nombre monte à 24, dans Stockholm à 38 pour 100. Les économistes scandinaves n'hésitent pas à regarder les formalités dont on complique le mariage comme un des motifs de cet état de choses.

De tels scandales deviennent nombreux depuis qu'en Suède, comme ailleurs, la rapidité des communications et la propagande

des opinions du dehors ont amené une liberté et une diversité de sentimens religieux dont ne s'accommodent pas les églises d'état. Cette anarchie ne saurait durer sans causer un mal profond ; et sur ce point l'esprit public est résolu à exiger les réformes : il serait déplorable que la part d'autorité laissée au clergé réuni en synode vint arrêter quelque temps encore un changement nécessaire. Le paragraphe 15 de la loi sur la *Forme du gouvernement* impose au roi de « ne pas opprimer ni laisser opprimer les consciences, mais de maintenir chacun dans le libre exercice de sa religion, en tant que la tranquillité publique n'en est point troublée, ou qu'il n'en résulte pas de scandale public. » Nous ne sommes plus au temps où un gouvernement pourrait, d'accord avec une église officielle, abuser de ces derniers mots pour se réserver une dangereuse ingérence dans le domaine des choses religieuses ; nous sommes sur ce sujet plus scrupuleux qu'on ne l'était jadis, et plus respectueux de ce qui doit être respecté. Les sociétés modernes n'ont rien inventé de plus parfait en vue du bon ordre si désirable en une telle sphère que l'institution du mariage civil, qui se concilie avec une entière indépendance religieuse. S'il n'est pas permis encore d'espérer pour la Suède qu'elle admette prochainement un tel progrès, bien que beaucoup de bons esprits en aient exprimé le vœu dans la diète, on ne saurait trop déclarer cependant, afin de ne pas donner le change, que le gouvernement et la représentation nationale sont tout prêts, chacun pour ce qui le concerne, à hâter l'heure d'une réforme vivement souhaitée.

Une autre question sociale non moins importante, et qui préoccupe en Suède les esprits, est relative aux droits de la femme. On lit beaucoup les livres anglais à Stockholm, on y a beaucoup lu particulièrement le livre de M. Stuart Mill sur *la subordination de la femme*, œuvre d'utopiste assurément, mais toute trempée de l'esprit moderne et, ajoutons-le, tout inspirée du génie des races du nord. L'utopie, de la part de M. Stuart Mill, consiste à oublier, au profit d'une solution brillante du problème, quelques-unes des principales données sur lesquelles il repose. Il rêve un état social qui, en rendant un entier hommage, en offrant un libre épanouissement aux qualités intellectuelles de la femme, lui assure de la sorte tout au moins l'égalité avec l'homme. Il semble avoir oublié, — jusqu'à faire de la femme un être presque immatériel, — que la nature elle-même a voulu lui réserver une série de devoirs spéciaux qui, tout en l'exaltant et en devenant son honneur, ne lui assignent pas la supériorité intellectuelle comme unique ou même comme principal but. Ce n'est pas lui qui commencerait par dire : La femme est une malade, — et qui raisonnerait d'après ce point de



départ; mais le motif de sa vue partielle, et l'on peut dire de ses lacunes, est précisément le suprême respect que son sujet lui inspire. A l'école de tels livres, les publicistes suédois ont signalé vivement le retard de la législation nationale sur les codes étrangers. On aura beau rappeler le mot de Tacite sur les sentimens germaniques à l'égard de la femme, il est certain que c'est encore notre code civil qui lui assure la meilleure protection. Il n'y a pas dix ans, la femme non mariée demeurait toujours mineure en Suède; or il faut se rappeler qu'il naît régulièrement chaque année dans ce pays plus de femmes que d'hommes : cette circonstance rend d'autant plus nécessaire une législation permettant à celles qui ne se marient pas de pourvoir elles-mêmes à leur destinée. Ce n'est pourtant qu'à partir du 16 novembre 1863 que la loi a déclaré la femme non mariée majeure à vingt-cinq ans sans l'obligation d'en faire la demande spéciale. Quant à la femme mariée, on a revendiqué en sa faveur aussi une plus grande indépendance pour l'administration de ses biens.

M. Hierta, un des vétérans que vient de perdre la presse libérale, a présenté l'an dernier une motion remarquable sur ce sujet. Après avoir comparé les législations des divers pays civilisés, il a vanté surtout celle de l'état de New-York, dont il a proposé d'adopter sur ce point les prescriptions spéciales, qui datent de 1860 et 1862. Suivant cette loi, les biens-fonds et biens meubles appartenant à la femme mariée par héritage, testament ou donation, ceux qu'elle acquiert par son travail, par son industrie ou ses économies, ceux qu'elle possède au moment de son mariage, les rentes, revenus et produits de tous ces biens, sont et restent, après le mariage, des biens à elle; ils sont administrés et enregistrés en son nom, sans que le mari ait en rien à s'y mêler, et sans qu'elle ait à répondre pour les dettes du mari, à moins qu'on ne prouve que ces dettes ont été contractées par la faute de la femme, pour son propre entretien ou celui de ses enfans. La femme mariée a de plus le droit d'hypothéquer, de vendre, de transporter ses biens, d'exercer un métier, de faire n'importe quel travail ou service pour son propre compte, et le gain qui en résulte est employé en son nom. Elle peut enfin céder et garantir ses biens, citer et être citée devant les tribunaux soit à l'occasion de sa fortune, soit pour injustices commises à son égard ou à l'égard de ses enfans. — Ces dispositions, empruntées à l'Amérique, ont pu paraître à la diète suédoise trop extrêmes, mais on s'est accordé à presser le gouvernement de faire préparer une loi telle que, par contrat de mariage, la femme pût avoir le droit de gérer elle-même sa fortune personnelle.

Il y aurait bien encore à mentionner au nombre des questions d'un intérêt social qui préoccupent en ce moment la Suède l'agita-

tion soulevée depuis plusieurs années pour plusieurs sortes de réformes dans l'instruction publique. Cette agitation a porté spécialement sur l'enseignement secondaire et sur le haut enseignement. Il s'agissait d'abord, là comme ailleurs, de décider quelle part de l'enseignement classique devrait être conservée en vue de l'instruction secondaire, et quelles concessions il serait à propos de faire aux nécessités modernes, c'est-à-dire à l'étude des langues vivantes, à la géographie, aux notions élémentaires d'économie politique, etc. Le plus souvent, en Suède comme en France, la meilleure solution du problème se trouvait être l'institution de quelques-uns de ces collèges que nous appellerions primaires-supérieurs, où se peut donner une instruction à la fois suffisamment littéraire et très pratique. D'autre part certains esprits réclamaient pour le haut enseignement la création d'une nouvelle université ou école supérieure à Stockholm. Cependant, outre l'université de Lund, au midi de la Suède, il y a, tout près de la capitale, à deux heures par le chemin de fer, celle d'Upsal, à qui certes ne manquent ni la tradition ni la renommée. Les partisans du nouveau projet ont évidemment pensé que l'influence d'un milieu plus actif et plus politique ne serait pas redoutable pour de nouvelles tendances scientifiques et littéraires. Ils avaient proposé d'abord la translation des chaires d'Upsal à Stockholm; en face d'une résistance absolue, ils n'ont compté que sur une fondation spéciale due à leurs propres forces. L'initiative privée se mit à l'œuvre; des comités recueillirent en dons volontaires des sommes aujourd'hui considérables, et voici, quand on fut prêt à s'affirmer en ouvrant de premiers cours, sans aucune aide de l'état, quel plan on se proposait. Un comité de quelques membres seulement prendrait en main toute l'administration, notamment l'admission et la révocation des professeurs. Tout ce qui regarde les programmes et la bonne conduite des études serait sous la direction d'un de ces professeurs, nommé par ses collègues et prenant le titre de recteur. Les cours, non gratuits, et auxquels les femmes seraient admises, comprendraient les trois vastes domaines des sciences mathématiques et physiques, des sciences politiques et morales (droit civil et ecclésiastique, droit romain, droit criminel, procédure, économie sociale, statistique, etc.) et des sciences philosophiques et historiques (philosophie, histoire, philologie, etc.). Stockholm ayant dans l'*Institut carolin* une célèbre et florissante faculté de médecine, on négligeait dans la nouvelle fondation cet enseignement; on ajournait la théologie. — Une telle solidarité s'est établie entre les divers peuples de l'Europe que partout et presque dans les mêmes temps, comme on le voit, de communes questions s'imposent et appellent des solutions pareilles.

Le progrès des institutions politiques avait donc éveillé les ré-

formes sociales, et un reste d'embarras de la machine législative en avait seul retardé pour peu de temps encore l'entier accomplissement. Le progrès économique devait naturellement suivre, surtout dans un pays comme la Suède, riche d'abondantes matières premières, mines et bois, dont l'exploitation ne pourra que gagner aux progrès généraux du commerce et de l'industrie. La Suède n'a pas beaucoup d'or; en revanche, les mines d'argent et celles de cuivre, après avoir été jadis très florissantes, recommencent à donner, grâce à de nouvelles méthodes, des résultats toujours croissans. Le plomb et le soufre ne manquent pas, le zinc est exploité avec succès; mais c'est le fer, comme on sait, que la nature a prodigué avec une merveilleuse abondance à la Suède. C'est à peine si une seule province du nord ou du centre en est privée. A ces précieuses matières premières, il faut probablement ajouter dès maintenant la houille, si du moins les espérances conçues cette année même se confirment. Au commencement de 1872, on a découvert dans la Suède méridionale, sur les bords du Sund, un peu au sud d'Helsingborg, jusqu'à douze filons de charbon de terre dont l'un aurait jusqu'à dix pieds d'épaisseur, un autre huit. Or le professeur Erdman, dans un rapport sur les mines de charbon déjà exploitées en Suède antérieurement, à Hôganäs, au nord d'Helsingborg, assure que, des cinq filons qui se trouvent dans ce dernier bassin, le plus épais n'a que six pieds d'épaisseur, et que cependant, de 1797 à 1865, on a extrait de ces mines 9,402,430 tonnes ou 56,414,580 pieds cubes de charbon de terre. On exploite depuis longtemps et avec grand avantage en Westphalie des filons qui n'ont qu'un pied d'épaisseur. Cela peut aider à calculer quelle source de richesse la Suède aurait acquise, s'il se vérifiait qu'elle possédât des filons de houille de trois, six, huit et dix pieds d'épaisseur. Ces gisemens, à 500 pieds de profondeur, paraissent avoir une superficie de 4 milles suédois, c'est-à-dire plus de 42 kilomètres, sur un mille et demi, le long du rivage qui fait face à la pointe extrême de l'île danoise de Seeland. En prompt communication avec la Mer du Nord et la Baltique, ils seront des plus faciles à exporter.

D'autre part, au nord de la Suède, les grands établissemens métallurgiques et l'exploitation des forêts ont recueilli une grande part des avantages qu'a valus à ce pays le traité de commerce avec la France. Les résultats de la liberté commerciale ont été que l'exportation générale de la Suède en France a augmenté de 80 pour 100 (9,405,000 rixdales en 1864, 16,912,000 en 1868), et l'importation directe de France en Suède de 79 pour 100 (2,261,000 rixdales en 1864, 4,039,000 en 1868). Plusieurs maisons suédoises ont particulièrement fait des fortunes considérables par la seule

exportation en France des planches de parquet non ouvrées. Elles attendent avec inquiétude les effets de notre retour aux anciens tarifs et l'échéance du traité, fixée au 15 avril 1877.

L'agriculture aussi est devenue pour la Suède une source ordinaire et quelquefois abondante de richesse depuis la réforme de la législation sur l'eau-de-vie sous le règne d'Oscar, qui fut comme le signal d'un développement inaccoutumé. Tandis qu'autrefois la Suède n'avait que de rares excédans, elle peut soutenir la concurrence avec le Danemark et d'autres pays agricoles, et elle contribue largement à la consommation de l'Angleterre, surtout pour l'avoine. Quatre années consécutives d'excellentes récoltes viennent de lui permettre une exportation des plus profitables; d'ailleurs, et indépendamment de ces heureuses circonstances, la Suède actuelle recueille le fruit d'utiles travaux, accumulés depuis vingt ans. De 1855 à 1858, l'agriculture y a conquis, en prairies ou en champs labourés, jusqu'à 368,213 hectares. Cette augmentation, concourant avec l'accroissement des communications intérieures, est devenue un très actif encouragement, par exemple pour l'éleveur du bétail dans les provinces du nord. Quelques chiffres seront ici éloquens. L'importation des céréales : froment, seigle, orge, avoine, farine de froment et farine de seigle, est descendue de 1,441,100 quintaux en 67-68 et de 1,511,109 en 69-70, à 447,300 en 70-71, pendant que l'exportation, dans les quatre années 67-71, suivait la progression ascendante que voici : 6,400, — 14,800, — 36,000, — 63,200. L'avoine seule, importée en 67-68 et 68-69 pour 25,500 et 19,800 pieds cubes, ne comptait plus en 69-70 et 70-71 à l'importation, mais s'élevait à l'exportation pendant ces quatre années de 10 millions de pieds cubes en 67-68 à 20 millions en 69-70 et 70-71.

Pour favoriser et garantir le développement de ces réformes politiques et sociales, de ces progrès économiques où sont engagés les intimes intérêts de tout un peuple, il fallait la paix du dedans et l'assurance des tranquilles relations au dehors. La Suède a été assez heureuse, pendant le règne de Charles XV, pour obtenir constamment ce double avantage, non cependant sans avoir éprouvé parfois de vives inquiétudes sur la durée de la paix. Ce n'est certes pas qu'elle ait connu des divisions intérieures : cet heureux pays ne sait plus, à vrai dire, depuis la révolution de 1809, ce que c'est que les partis; mais plus d'une fois les dangers du dehors sont venus lui donner ce problème à résoudre, à savoir si elle achèterait son progrès économique et social, et tout son développement intérieur, au prix d'une politique se désintéressant de toutes questions extérieures. Si la disproportion des forces faisait de l'abstention une loi au gouvernement de Charles XV, il fut du moins visible que ce

rôle de neutralité passive n'était accepté que par une prudente résignation, qui faillit plus d'une fois se démentir. En 1862, une fraction des libéraux causa quelques difficultés au cabinet en demandant une intervention favorable à l'insurrection polonaise. Une expédition navale, armée en Angleterre, venait achever son équipement en Scanie, et provoquait des manifestations qui, tout en étant peu agréables au gouvernement russe, n'offraient rien que de compromettant pour la cour de Stockholm. Heureusement la Russie était représentée alors en Suède par un homme de conciliation, M. Daschkof; ses efforts, unis à ceux de M. de Manderström, ministre des affaires étrangères, réussirent à calmer le mécontentement du cabinet de Pétersbourg. — L'année suivante, en 1863, survint une nouvelle crise du différend dano-allemand. Charles XV eût été fort désireux d'y jouer son rôle par une intervention active, mais deux crises financières et de mauvaises récoltes venaient d'ébranler le bien-être des populations suédoises; de plus l'Angleterre et la France s'obstinaient à rester neutres. La Suède ne pouvait rien sans la coopération des grandes puissances, et il n'était rien moins qu'assuré que son initiative détermine-rait leur concours; elle n'eût donc fait probablement que se compromettre.

Chacun de nous sait quelles étaient pour la France les sympathies suédoises, et celles de Charles XV en particulier : il n'en faisait pas mystère. Il avait aimé notre pays dans la prospérité; il aurait voulu pouvoir le secourir dans le malheur. Il s'en exprima dans une lettre à un de nos officiers, prisonnier en Allemagne; la lettre tomba entre les mains des Prussiens, auxquels elle n'apprit rien de nouveau. La nation suédoise, elle aussi, pleurait notre défaite; on aurait à en citer les témoignages les plus touchans. Ce n'étaient pas seulement les sentimens particuliers et comme personnels qui intervenaient ici, c'était encore le sens politique : les petits états perdaient leur défense naturelle. De terribles fautes avaient été commises, et la première de toutes le jour où Angleterre et France avaient abandonné le Danemark. Qui pourrait s'étonner après cela qu'en présence du désarroi général, de l'incertitude des alliances, du mépris des traités, du renversement de tout équilibre, les pays de troisième ordre ne jettent plus aucun regard au-delà de leurs frontières, même pour des intérêts qui sembleraient devoir les toucher par quelques côtés? Ils ont à organiser leur défense nationale, à condenser toutes leurs forces intérieures, non pas pour faire valoir autour d'eux les desseins politiques qui leur sembleraient pour eux-mêmes les plus utiles, mais pour tâcher de se sauvegarder ou de faire au moins bonne résistance au moment du danger, heureux

si, en se repliant de la sorte, ils en tirent occasion de créer et de développer, pendant ce qu'on leur laisse de répit, de nouvelles ressources intérieures. C'est ce qu'a fait le roi Charles XV. Il a essayé de remplir la double tâche de ne pas interrompre le progrès commencé et de parer à de nouvelles difficultés et à de nouveaux périls. Son gouvernement venait d'élaborer un vaste projet de réforme de l'armée suédo-norvégienne et de défense nationale. Les motifs de cette préoccupation impérieuse n'avaient pas été dissimulés : le discours du trône à l'ouverture de la diète de 1871, au mois de janvier, déclarait, après avoir constaté la neutralité parfaite des royaumes-unis dans la lutte entre l'Allemagne et la France, « qu'il ne manquait malheureusement pas de raisons de craindre que la guerre ne pût prendre un essor plus vaste dans un avenir prochain. » Le roi ajoutait ces graves paroles : « Les traités sur lesquels les états différens ont fondé leurs rapports mutuels ne sont plus entourés du même respect que par le passé, et la situation politique de l'Europe ne paraît plus assise sur des bases suffisamment solides. » Le plan de réorganisation de la défense nationale médité par Charles XV devait être concerté par les deux royaumes-unis, et il supposait une entente commune. Aussi le gouvernement avait-il proposé la révision de l'acte d'union entre la Suède et la Norvège, ainsi que la création d'une chambre composée de représentans des deux pays. On sait de quels jaloux sentimens d'indépendance les Norvégiens sont animés; ils ont repoussé toutes ces mesures, sans doute parce qu'il leur reste encore quelque chose de la défiance que leur inspirait la Suède d'avant la réforme de 66. Ce serait à tort; la Suède a maintenant rejeté, nous l'avons vu, ce qu'elle avait conservé d'institutions surannées; son contact et l'intime union avec elle ne peuvent plus offrir de dangers à la liberté norvégienne. Les storthings de Christiania, devenus annuels depuis 1874, vont concorder avec les diètes de Stockholm; les interminables retards d'autrefois, causés par la différence des mécanismes parlementaires, vont disparaître; le chemin de fer direct ouvert entre les deux capitales va devenir à la fois le meilleur instrument et le symbole d'un nouveau rapprochement des deux peuples. De la sorte, le règne de Charles XV, pour avoir vu encore un reflet de ces anciens dissentimens, n'en aura pas moins été l'époque féconde à partir de laquelle on peut espérer qu'ils auront commencé de s'éteindre.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 décembre 1872.

Lorsqu'un homme d'une intelligence supérieure, ému du plus noble sentiment d'anxiété morale, prétendait qu'il était plus difficile de connaître son devoir que de le faire, il disait le mot vrai de tous les temps de grandes crises publiques, et, s'il était encore de ce monde, il pourrait certes plus que jamais répéter cette parole aujourd'hui. Savoir ce qu'on doit faire, c'est la première de toutes les difficultés, et on n'arrive pas à le savoir sans un certain effort, sans le zèle d'une bonne volonté sincère, parce que ce sentiment de ce qu'on doit et de ce qu'on peut, il faut le dégager incessamment de tout ce qui l'altère ou l'obscurcit, des préoccupations personnelles aussi bien que des calculs de parti.

Il y a eu des moments dans ces deux dernières années où l'excès du malheur semblait rendre aux esprits cette lucidité douloureuse et résignée qu'on retrouve quelquefois en face des suprêmes catastrophes. De telles épreuves ont été infligées à notre infortuné pays que devant cette image de la France ensanglantée et mutilée toutes les autres considérations paraissaient légères, les sacrifices d'opinions ou de prétentions particulières s'imposaient d'eux-mêmes. En un mot, on se soumettait plus ou moins volontairement à une nécessité de patriotisme. Puis on en est bientôt venu à dévier de cette politique inspirée par le sentiment d'une situation cruellement compliquée. On s'est laissé entraîner de nouveau et par degrés aux défiances, aux animosités implacables, aux rivalités d'ambition et d'influence, on a levé drapeau contre drapeau. Les circonstances ont-elles donc changé si vite qu'on ait retrouvé tout à coup la liberté de recommencer sans danger la guerre des opinions et des partis? Non, rien n'est malheureusement changé, en ce sens que les conditions de la paix la plus accablante ne sont point encore complètement exécutées, que l'occupation étrangère est toujours là, et que cette réorganisation nationale dont on se faisait un programme est à peine ébauchée. Le pays, qui sent ses souffrances, reste, quant à lui, avec les

mêmes besoins, avec les mêmes désirs de tranquillité et de repos. Il demande la paix, on lui donne l'émotion et l'inquiétude; il n'a point du tout le goût des représentations vaines ou excitantes, on lui offre le spectacle des intrigues de couloirs, des savantes manœuvres parlementaires, des coalitions les plus étranges, des conflits de pouvoirs, sans remarquer qu'il se forme ainsi une sorte de dissonance croissante entre l'état réel du pays et cette politique d'agitation artificielle à laquelle on se laisse emporter, sans s'apercevoir qu'on délaisse l'œuvre sérieuse de nécessité patriotique pour l'œuvre stérile d'une turbulence passionnée et fatigante.

Sait-on le dernier mot de cette politique d'irréflexion et de confusion, dont nous attendons le dénouement? Depuis cinq semaines déjà, l'assemblée est rentrée à Versailles. Ce n'est point assurément *le travail* qui lui manquerait, si on le voulait bien. Elle a devant elle une loi urgente de réorganisation militaire, une loi sur l'instruction publique, des lois d'administration, de finances, de reconstitution judiciaire. Elle n'a que le choix des travaux utiles. De tout cela, on ne fait à peu près rien, on ne s'intéresse que médiocrement à des questions si peu faites pour passionner un débat. On discute le budget en courant d'un air distrait au milieu des facéties de M. de Lorgeril sur ses rencontres avec le bandit Gasperone en Italie et des sorties de M. de Belcastel contre les ténors et les danseuses de l'Opéra. Pendant ce temps, les interpellations se succèdent, les motions se croisent dans l'air comme des lames d'épée, on se regarde d'un ton de défi. Il s'agit de savoir ce qui se passe à la commission des quinze ou à la commission des trente, comment on empêchera M. Thiers d'aller à l'assemblée, quelle sera la majorité du lendemain. Un jour, c'est la droite qui marche à l'assaut du gouvernement pour le réduire à merci; un autre jour, c'est la gauche qui, *de son côté*, se lance à l'assaut de l'assemblée pour lui demander, un manifeste à la main, de se dissoudre. On sort à peine d'une crise qu'on voit déjà poindre une crise nouvelle, qui ne sera peut-être elle-même que le prélude d'une crise ultérieure. Voilà où nous en sommes encore aujourd'hui! Voilà de quoi se compose notre vie parlementaire depuis plus d'un mois, et quoiqu'un mois ne soit pas bien long dans la vie d'un peuple, quoique ce soit sans doute fort intéressant pour ceux qui aiment ce genre d'émotions, il n'est point impossible que le pays, puisqu'on fait toujours parler le pays, ne finisse par demander qu'on arrive enfin aux affaires sérieuses dans son propre intérêt et dans l'intérêt de l'assemblée elle-même.

Cette histoire, à parler franchement, c'est l'histoire d'un mois mal employé, de beaucoup de temps perdu en agitations sans gloire et sans profit, lorsque le devoir le plus simple serait de ne pas gaspiller des jours dus au pays, d'éviter ces excitations et ces conflits qui ne sont que le triomphe de l'esprit de parti sur l'intérêt public. Tout se réduit



là depuis le retour de nos représentans, tout se résume dans ces mouvemens contraires, tantôt la campagne de la droite contre le gouvernement, tantôt la campagne de la gauche contre l'assemblée; mais, comme après tout, dans la situation faite à la France, il faut que ces deux pouvoirs vivent ensemble, comme il n'y a pas plus de raison et de prévoyance à poursuivre la dissolution du gouvernement qu'à poursuivre la dissolution de l'assemblée, les partis viennent alternativement se briser contre une force des choses qui les domine et qu'ils ne savent même pas reconnaître. Est-ce que cette force des choses n'est pas assez visible? Est-ce qu'elle n'apparaît pas sous toutes les formes et de tous les côtés dès qu'on veut essayer de passer de la mauvaise humeur à l'action? Depuis que cette session, que M. Thiers appelait une session décisive, est rouverte à Versailles, la droite s'épuise en combinaisons, en marches et en contre-marches. A quoi est-elle arrivée? Elle n'a réussi jusqu'à ce moment qu'à faire beaucoup de bruit pour rien, à créer une sorte de crise permanente d'où l'on ne peut sortir, à rendre plus sensibles les divisions profondes de l'assemblée, à provoquer par représaille ce mouvement de la dissolution qui n'a d'autre sens, qui n'aurait d'autre résultat que d'ajouter à nos embarras d'aujourd'hui des embarras plus redoutables encore. La première faute de la droite a été d'arriver à Versailles avec une impatience irritée et soupçonneuse, avec ces arrière-pensées de combat qui n'ont pas tardé à se faire jour, de prendre une attitude impérieuse et menaçante vis-à-vis d'un gouvernement avec qui elle avait mille raisons de rester unie, de se jeter aussitôt sur ce message de M. Thiers, qui n'a été en définitive que le prétexte d'une campagne où il y a eu des blessures pour tout le monde, où il n'y a eu de victoire décisive pour personne.

Ce message, dont on a tant parlé et qu'on a tant commenté, il ne disait pas tout ce qu'on lui a fait dire. Il ne suscitait pas des problèmes de fantaisie et ne décidait pas ce qu'il n'avait pas le droit de décider. Il retraçait une situation, qui existe après tout, en montrant l'opportunité d'examiner en commun ce qu'il y aurait à faire pour assurer à la France, dans les conditions où elle est placée, les garanties d'ordre et de sécurité dont elle a toujours besoin. Il ajoutait même un mot qui aurait dû faire réfléchir tous les conservateurs, lorsqu'il disait qu'il valait mieux que certaines questions fussent abordées et tranchées par une assemblée connue que par une assemblée inconnue. C'était tout à la fois une parole de prévoyance, un hommage à la puissance souveraine de l'assemblée actuelle, et une protestation indirecte contre la prétendue nécessité d'une dissolution. Comment a-t-on répondu à M. le président de la république? On a commencé par nommer une commission, la commission Kerdrel ou la commission des quinze, comme on voudra l'appeler, qui semblait d'abord n'avoir d'autre rôle que d'examiner le message, et qui en est venue bientôt à prendre l'initiative d'une proposition

dont les auteurs eux-mêmes ne dissimulaient ni le caractère ni la portée. Sous ce mot de responsabilité ministérielle habilement mis en avant se cachait à peine l'intention réelle. On voulait à tout prix éloigner M. Thiers de l'assemblée, et le placer dans l'alternative de se retirer ou d'accepter un ministère, expression directe et exclusive de la majorité ou de ce qu'on croyait être la majorité; on opposait un gouvernement au gouvernement de M. Thiers. — C'était une sorte de déclaration de rupture et le commencement d'une série d'opérations de guerre où le gouvernement, il faut le dire, a répondu par une grande modération à un système trop évident d'hostilité. A la proposition tranchante et agressive des quinze, il opposait une motion demandant à l'assemblée de nommer une commission nouvelle composée de trente membres et chargée d'examiner toutes les questions relatives, non-seulement à la responsabilité ministérielle, mais encore aux attributions des pouvoirs publics. Avec un peu de bonne volonté, rien n'était plus facile que de s'entendre, que de concilier les deux propositions. On préférait pousser le conflit jusqu'au bout, accepter la lutte dans toute sa gravité, au risque d'aller au-devant de la crise la plus dangereuse et de s'exposer à ce qui est précisément arrivé, à une scission de l'assemblée, qui s'est trouvée partagée en deux camps presque égaux. Sans doute le gouvernement gardait l'avantage, un avantage de moins de 40 voix. La victoire était néanmoins médiocre, et la défaite de la droite n'était pas de celles qui décourageaient un parti animé au combat; elle était si peu décisive que dès le lendemain la droite songeait à prendre une revanche. Elle a trouvé une occasion, elle l'a saisie avec une sorte d'impatience fébrile.

Cette fois, c'est sur le ministre de l'intérieur, M. Victor Lefranc, que l'orage éclatait subitement à propos de quelques adresses politiques de conseils municipaux qui n'auraient pas été ramenés assez *vivement* dans le cercle de leurs attributions légales. Le pauvre M. Victor Lefranc est tombé sur la place, foudroyé par un ordre du jour qui lui a laissé à peine le temps de se reconnaître. La droite était satisfaite de s'être mesurée avec M. Victor Lefranc et d'avoir vaincu cet athlète. Seulement la situation n'avait guère changé au point de vue parlementaire. La veille, le gouvernement avait eu une majorité de quarante voix; le lendemain, c'était la droite qui retrouvait quelques voix de majorité; ce qu'il y a de plus étrange, c'est que, pour remporter cette victoire signalée dans une circonstance où il s'agissait, disait-on, de faire respecter la loi, la droite a été conduite au combat par des bonapartistes, fort chatouilleux, comme on sait, sur tout ce qui est affaire de légalité. Au milieu de tout cela, M. le président de la république s'est-il laissé aller à quelque mouvement de mauvaise humeur? Nullement en vérité; il n'a témoigné aucune impatience, il a pris quelques jours, et dans la reconstitution de son ministère il s'est visiblement étudié à suivre les conseils de la modération et de la conciliation. Il a fait passer au ministère

de l'intérieur le ministre des finances, M. de Goulard, qui est un homme aussi honorable que distingué, rassurant à coup sûr pour le parti conservateur. Il a donné M. Léon Say pour successeur à M. de Goulard aux finances, et, puisqu'il était à l'œuvre, il a placé au ministère des travaux publics, vacant depuis longtemps, un membre du centre droit, M. de Fourtou, qui passe pour un homme de talent. Enfin tous ces changemens ont été couronnés par le passage du sous-secrétaire d'état de l'intérieur, M. Calmon, à la préfecture de la Seine, à la place de M. Léon Say. M. Calmon n'est plus sous-secrétaire d'état à l'intérieur! voilà qui est fait pour soulager bien des députés de la droite, car manifestement M. Calmon était le grand ennemi de l'ordre et de la société! Il est aujourd'hui à la préfecture de la Seine, où il restera ce qu'il est, un homme de savoir et d'expérience administrative. Somme toute, le nouveau ministère était un gage de conciliation, il a été considéré ainsi, et il y a eu en effet tout d'abord un certain apaisement. Si on n'était pas entièrement satisfait, on a feint de le paraître; mais cela n'a pas suffi longtemps. La droite est impatiente de régner, et elle s'est repliée dans la commission des trente, où elle a la majorité, où elle semble s'étudier depuis quelques jours à éluder le vote de l'assemblée, à recommencer tout simplement ce qu'elle voulait faire dans la commission des quinze. On tourne autour des questions sans les aborder; on n'a des yeux que pour la responsabilité ministérielle, qui reste toujours visiblement le premier et le dernier mot de la droite. On est surtout préoccupé de ne rien faire, parce que, si on faisait quelque chose, on sortirait, à ce qu'il paraît, du pacte de Bordeaux, et un membre de la commission l'a dit assez naïvement; il a même laissé entrevoir la vraie pensée qu'on porte dans ces délibérations en ajoutant qu'il fallait se borner à limiter les pouvoirs du président, ne rien faire qui puisse avoir une durée, et « ne prendre des mesures que pour régler un état temporaire et transitoire. » Si la commission en est là, il est fort à craindre en effet qu'elle ne fasse rien, et que la question ne revienne entière devant l'assemblée, où il faudra encore livrer un nouveau combat.

Il faudrait cependant s'expliquer un peu plus nettement. A quoi veut-on arriver? que veut-on faire? Jusqu'ici, il y a eu bien des discours, bien des interpellations, bien des semblans d'explications, et en définitive rien de précis ne se dégage de toutes ces manœuvres, de toutes ces agitations, qu'on prolonge de façon à déconcerter le sentiment public. Il y a en vérité des choses curieuses, des merveilles de contradiction dans tout ce qui se passe autour de nous depuis quelque temps. Quand on presse un peu la droite, quand on lui demande si elle veut rétablir la monarchie, elle s'en défend avec vivacité, elle prétend qu'il ne s'agit de rien de semblable, et elle a raison, puisqu'elle sent bien que, le jour où la question se poserait, la division éclaterait dans son propre sein. Si on lui demande cependant, puisqu'elle ne peut établir la monarchie, d'aider à organiser une situa-

tion à demi régulière, à fortifier, à coordonner ce qui existe, elle se refuse aussitôt, elle prétend se retrancher dans une expectative dédaigneuse ou hostile. Elle ne peut pas établir la monarchie, elle ne veut pas organiser la république. Si on lui dénie le pouvoir constituant, elle le revendique avec une jalouse énergie; si on lui demande d'user de ce pouvoir, ne fût-ce que pour nous donner quelques-uns des ressorts les plus essentiels, les plus indispensables de tout régime politique, elle se réfugie dans une sorte de réserve mystérieuse, elle soutient qu'il ne faut « rien faire qui puisse avoir de la durée. » On dirait que son unique préoccupation est de laisser dans notre état misérable et précaire assez de faiblesses pour que nous ne puissions pas nous y accoutumer.

La droite accuse tout le monde, M. le président de la république au premier rang, de sortir du pacte de Bordeaux. Qu'était-ce donc que ce pacte de Bordeaux, si ce n'est une convention de paix intérieure, une trêve impliquant nécessairement la coopération de tous les partis à la direction, à l'administration des affaires publiques? Eh bien! que réclame la droite en ce moment même? Pourquoi combat-elle? Elle veut le gouvernement pour elle et par elle exclusivement. C'est elle par le fait qui se met en dehors du pacte de Bordeaux, c'est M. Thiers qui pratique simplement et fidèlement ce pacte, lorsqu'il prétend se maintenir au-dessus de tous les partis, et gouverner, non pas en mettant en pratique indistinctement toutes les opinions, mais sans exclure les partis et les hommes qui veulent contribuer à la réorganisation nationale. C'est ce qui fait la force de M. le président de la république devant l'opinion. On veut faire de lui le chef d'un gouvernement de parti, il reste et veut rester le chef de l'état, le représentant impartial du pays, et ce sont les conservateurs justement qui devraient lui savoir le plus de gré de maintenir ce caractère supérieur de chef du gouvernement, cette autorité suprême au-dessus des oscillations et des conflits des passions contraires. Il a des connivences dangereuses, dit-on, il s'allie avec la gauche, dont il se sert pour résister à ce qu'on lui demande. Qu'a-t-on vu cependant l'autre jour dans cette séance où l'éloquence la plus séduisante et la plus sincère n'a pu obtenir qu'une victoire si difficile et si contestée? On a eu sous les yeux ce spectacle curieux d'un homme obligé de se défendre contre ceux dont il est rapproché par ses tendances, par ses idées, par son passé, et déclarant courageusement à ceux qui le soutiennent qu'il ne partage aucune de leurs opinions, même sur l'organisation de la république. La situation peut être étrange, c'est possible. Si elle l'est pour M. Thiers, l'est-elle donc moins pour ceux qui lui font la guerre au moment même où il affirme une fois de plus les idées les plus conservatrices, et qui menacent en lui ce qui nous reste de gouvernement, au risque d'ajouter à tant de ruines les ruines que peuvent faire des révolutions nouvelles? Ne voit-on pas que, pour sauvegarder les droits d'une monarchie qu'on se déclare hors d'état de rétablir, on compromet

la politique conservatrice elle-même, en faussant toutes les situations, en créant une confusion véritable où la garantie la plus sérieuse est encore ce gouvernement qu'on veut renverser ?

Lorsque la droite s'est jetée dans cette guerre sans issue, elle a commis évidemment par impatience, par entraînement, une faute dont on peut suivre les conséquences heure par heure depuis un mois. Elle a commencé par l'humeur et la fronde, elle a glissé dans l'hostilité déclarée, elle a fini par une suite de manœuvres où elle s'égaré elle-même. Elle n'a qu'une chance, c'est que, lorsqu'elle a fait une faute, la gauche arrive et commet une faute au moins aussi grave, qui peut rétablir l'équilibre. C'est là justement notre histoire aujourd'hui. La gauche a cru sans doute qu'elle s'était montrée assez modérée jusqu'ici, qu'elle s'était assez contenue, et la voilà ouvrant de son côté une campagne nouvelle d'agitation, publiant des manifestes au pays pour encourager un pétitionnement universel demandant la dissolution de l'assemblée. Si la gauche avait eu l'habileté la plus vulgaire, elle aurait au moins pris un peu de temps pour voir ce qu'allait faire la commission des trente, elle aurait attendu une circonstance, un prétexte; mais les impatiens l'ont emporté, et il a fallu marcher. Dans les conditions actuelles, cette démarche est assurément une double faute. D'abord, par elle-même, cette dissolution de l'assemblée serait aujourd'hui un danger qu'on ne peut braver légèrement. De toute façon, ce serait une crise des plus sérieuses, une agitation peut-être funeste pour le travail, pour tous les intérêts, et dans tous les cas c'est une sorte de défi jeté à l'inconnu. Est-ce que nous en sommes là de pouvoir nous donner le luxe de jouer avec l'inconnu ? L'assemblée actuelle a été nommée pour signer la paix, pour assurer l'exécution des conditions de la paix. Son existence est donc liée à l'exécution complète et définitive de ces conditions. Tant que la libération du territoire n'est point un fait accompli, son œuvre n'est point achevée. Toute autre assemblée y suffirait, dira-t-on; c'est possible. Qu'on suppose cependant que de cette crise d'agitation naissent des complications imprévues, qu'il y ait des retards, que l'occupation étrangère se prolonge au-delà de ce qu'elle peut durer selon les prévisions qu'il est permis de former aujourd'hui : est-ce qu'on ne voit pas la responsabilité qu'on assume en infligeant à nos malheureux compatriotes six mois, trois mois d'occupation étrangère de plus ? La gauche parle bien légèrement de ces dangers, qui ne sont pas les seuls, et de plus, dans sa tentative irréfléchie, elle commet une faute au point de vue parlementaire.

N'est-il point étrange que des hommes qui sont les représentans du pays, qui ont la tribune ouverte, qui peuvent déposer des propositions régulières, aillent adresser au « peuple » des manifestes comme pour faire appel à une pression extérieure et aux passions révolutionnaires, pour tout dire ? La droite a pris la gauche en flagrant délit de fausse

opération, et naturellement elle n'a pas laissé échapper l'occasion. Elle a demandé sur-le-champ une discussion complète sur la question de dissolution. C'est aujourd'hui même que se livre à Versailles ce combat nouveau. Quel que soit le vote, il est bien clair que l'existence de l'assemblée ne tient pas à des pétitions ou à un coup de scrutin. C'est l'assemblée elle-même qui par ses œuvres peut retarder ou hâter la dissolution. Elle peut retarder la dissolution en mettant fin aux discussions irritantes, en revenant aux affaires sérieuses; elle peut la précipiter au contraire en offrant le spectacle d'une division persistante, d'une assemblée coupée en deux. Alors le pays seul pourrait évidemment prononcer, et ce serait l'assemblée elle-même qui aurait préparé la crise où elle disparaissait.

Depuis que l'Autriche est entrée dans la voie libérale et constitutionnelle avec son dualisme un peu compliqué, ses ministères *superposés* et ses représentations diverses, elle a ce qu'on pourrait appeler une double vie parlementaire se déroulant à la fois à Vienne et à Pesth. La Cisleithanie a ses élections, ses discussions laborieuses ou passionnées, ses conflits de pouvoirs, de partis et de races; la Hongrie a ses *lutttes* parlementaires, ses crises ministérielles. Depuis quelques jours, à Pesth, il y a eu toute une succession d'accidens et de péripéties qui ont fini par la chute d'un cabinet ou du moins d'un président du conseil, au milieu d'une assez étrange mêlée des partis. L'imbroglio a été complet, et le chef du ministère hongrois, le comte Lonyay, a été la seule victime de cette confusion d'un moment. Par une singulière anomalie, ce sont ses amis qui l'ont laissé tomber sous les coups de leurs adversaires communs, et, par une bizarrerie de plus, son parti semble occupé aujourd'hui à panser les blessures de celui qu'il a livré aux antipathies de l'opposition.

C'est peut-être un peu compliqué, et sans doute bien des questions personnelles se cachent sous ces accidens parlementaires qui viennent de se produire à Pesth. Le comte Lonyay est avec M. Deák, avec le comte Andrassy, un de ceux qui ont été le plus activement mêlés à toutes les luttes hongroises dans ces vingt dernières années, et c'est de plus un des trois ou quatre hommes supérieurs qui se sont révélés dans la politique depuis que la Hongrie a patiemment et habilement reconquis cette quasi-indépendance pour laquelle elle a si longtemps combattu. Caractère ferme et passant même pour inflexible, esprit froid, instruit et pratique, ayant une grande situation par sa naissance et par sa fortune, une des plus considérables de la Hongrie, bien vu de l'empereur François-Joseph, le comte Lonyay se trouvait déjà dans le ministère lorsque le comte Andrassy passait l'an dernier au poste de chancelier de l'empire, à la place de M. de Beust. Il se trouvait naturellement désigné pour succéder à son brillant collègue comme président du cabinet hongrois. Il représentait la même politique, il s'appuyait sur les mêmes amis dans le parlement, il avait les mêmes adversaires; il était en un

mot une des plus éminentes personnifications de ce parti dont M. Deák reste le vrai chef, auquel il a même donné son nom. L'opposition, la gauche du parlement hongrois, redoutait assez le nouveau président du conseil pour sa réputation de fermeté et d'énergie. La majorité n'avait pas peut-être un goût décidé pour le comte Lonyay; l'appui qu'elle lui prêtait était moins l'effet de la sympathie que de l'esprit de discipline politique. Toujours est-il qu'elle le soutenait avec ensemble, avec résolution dans toutes les circonstances, dans les différends avec les Croates, avec les Serbes, comme aussi dans cette question de la réforme électorale, qui était ardemment agitée à Pesth il y a quelque temps, et qui n'a pu être résolue. La majorité restait surtout fidèle au président du conseil dans les luttes contre la gauche. On marchait avec un accord politique complet, sans dévier de la ligne qu'on suit depuis quelques années, et lorsque des élections générales ont été faites l'été dernier, le succès du scrutin qu'a obtenu le parti Deák semblait une garantie de durée pour le ministère et pour son chef.

Que s'est-il passé depuis ce moment? C'est ici peut-être que les incompatibilités, les antipathies personnelles, commencent à jouer leur rôle, et la gauche, battue sur le terrain politique, mais toujours acharnée contre le comte Lonyay, a cherché à prendre sa revanche d'une autre façon. Elle a ramassé l'arme la plus perfide et la plus dangereuse dans l'arsenal de guerre des partis, elle a ouvert une campagne d'insinuations outrageantes et de calomnies contre le président du conseil, qui s'est vu attaqué dans son honneur, qui a été accusé ni plus ni moins de s'être servi de sa position dans le gouvernement pour augmenter sa fortune depuis quelques années. Tant que ces injures n'ont fait que traîner dans la polémique de quelques journaux de l'opposition, ce n'était rien encore. Elles n'ont pas tardé à se produire jusque dans le parlement. Le chef principal de la gauche, M. Tisza, a donné le signal par des allusions blessantes, mais encore assez déguisées. Bientôt un autre député de la gauche, M. Czernatony, a poussé l'attaque à fond, et, dans un discours des plus violents, il a lancé contre le président du conseil une audacieuse accusation de corruption. Le comte Lonyay a répondu, naturellement avec véhémence, avec hauteur, en accablant son adversaire d'un souverain mépris. Aussitôt les passions se sont déchaînées, injures et défis se sont croisés de tous côtés, et la chambre a été en proie à une telle agitation, à un si scandaleux tumulte, que la séance n'a pu continuer.

Les choses ne pouvaient évidemment en rester là, d'autant plus que le président du conseil témoignait l'intention de se retirer, si on ne lui donnait une éclatante réparation de l'outrage qu'il avait reçu. C'était à la majorité de venger le premier ministre par un vote de confiance, et elle paraît en avoir eu d'abord la pensée. La majorité a commencé par s'émouvoir beaucoup, puis elle s'est calmée; elle s'est persuadé

à elle-même que la scène qui avait eu lieu avait un caractère plus personnel que politique, et elle a fini par se borner à une motion qui, en blâmant la sortie de M. Czernatony, proposait une révision du règlement de la chambre pour empêcher le renouvellement de scandales qui nuisaient à la dignité parlementaire. Si modeste que fût la satisfaction, le président du conseil s'en contentait encore. Dans l'intervalle cependant, la gauche, continuant cette lutte, apportait de son côté une motion demandant le dépôt de tous les traités et contrats passés par le gouvernement depuis cinq ans. L'intention ne pouvait être douteuse. La majorité repoussait aussitôt cette proposition, mais en évitant encore une fois de donner au comte Lonyay un témoignage direct de confiance.

C'était la veille du jour où devait être discutée la proposition de révision du règlement qui blâmait M. Czernatony. Ce jour-là, le plus singulier coup de théâtre s'est produit. Au lieu de nouveaux combats, il n'y a eu que des paroles de paix. La gauche s'est déclarée prête à se rallier à la révision du règlement, si on supprimait le blâme de M. Czernatony et si on voulait rester dans les termes d'une loi de 1848 qui renvoie à la fin des périodes législatives toute modification dans le règlement. M. Czernatony lui-même s'est excusé devant la chambre des violences injurieuses auxquelles il s'était livré. La majorité à son tour n'a pas cru devoir se refuser aux concessions que la gauche réclamait. Le comte Lonyay a fait bonne contenance; il s'est contenté de l'acte de résipiscence de M. Czernatony, il a demandé lui-même qu'on ne donnât pas suite au blâme proposé contre le député qui l'avait outragé et qui rétractait ses injures. La paix était complète, seulement il devenait assez clair que c'était le président du conseil qui payait les frais de ce raccommodement universel. Il avait été l'objet de l'accusation la plus insultante de la part de ses adversaires, il n'avait été soutenu que d'une manière équivoque par son parti, et il sortait de cette échauffourée avec une satisfaction personnelle à la vérité, mais sans avoir reçu un de ces témoignages décisifs de confiance qui raffermissent un chef de gouvernement. Sa situation parlementaire se trouvait amoindrie, et, par une fatalité de plus, il était à ce moment engagé dans une sorte de conflit avec l'archiduc Joseph, commandant des honveds. Il n'est pas même bien sûr qu'il eût dans le cabinet le cordial concours de ses collègues. Le comte Lonyay a parfaitement vu ce qu'il y aurait pour lui de délicat et de difficile à rester au pouvoir dans de telles conditions, et il a offert immédiatement sa démission à l'empereur. Il s'est retiré sous sa tente, non sans ressentir la blessure qu'on venait de lui faire. Les autres ministres, qui avaient aussi offert leur démission avec le président du conseil, ont été maintenus, et l'un d'eux, le ministre du commerce, M. Szlavy, a été chargé de la présidence du nouveau cabinet. Le comte Lonyay est resté sur le terrain dans cette mêlée de quelques jours; mais voici aussitôt un nouveau changement de scène.



La majorité de la chambre hongroise a-t-elle compris qu'elle venait de commettre une faute en abandonnant par mauvaise humeur le comte Lonyay et en ayant l'air de le sacrifier aux rancunes de ses adversaires? a-t-elle voulu prévenir les scissions qui pouvaient résulter du ressentiment de l'ancien président du conseil et de ses amis? Toujours est-il qu'au lendemain même du dénouement de cette singulière crise le parti Deák, comme pour effacer le souvenir de ce qui venait de se passer, s'est hâté d'adresser au comte Lonyay l'invitation la plus flatteuse, et lui a fait dans son club une véritable ovation. Le président du club, M. Perczel, a exalté les services de l'ancien président du conseil. M. Deák lui-même a parlé de la manière la plus chaleureuse. Il y a eu les acclamations les plus vives. La manifestation de confiance que le comte Lonyay n'avait pas obtenue dans la chambre, il l'a eue au club Deák. Il n'a du reste laissé percer, quant à lui, aucun ressentiment; il a au contraire promis sa fidélité au parti Deák, son appui au ministère Szlavy, et de cette crise hongroise il ne reste plus rien pour le moment.

La vie parlementaire est bien autrement laborieuse dans la Cisleithanie, et le ministère Auersperg va rencontrer des difficultés bien plus complexes dans cette session du *Reichsrath* qui s'ouvre en ce moment même. Il paraît décidé à résoudre ou du moins à essayer de résoudre un des problèmes les plus graves, celui de la réforme électorale. Une réforme électorale, cela semble peut-être assez simple; en réalité, la question touche à l'essence même de l'organisation politique de l'Autriche nouvelle. Jusqu'ici les membres du *Reichsrath* sont élus non pas directement par le pays, mais par les diètes provinciales, et souvent dans ces dernières années, les diètes, ou du moins quelques-unes, dominées par l'esprit fédéraliste, s'exagérant leur rôle, ont pratiqué une véritable sécession, refusant d'envoyer des délégués au *Reichsrath*, faisant ainsi acte de résistance à la politique centraliste qui a prévalu en certains momens à Vienne et qui n'a point renoncé à triompher définitivement. Il y a toujours des provinces qui ne sont point représentées au *Reichsrath*, et il en résulte une vraie confusion, une difficulté permanente pour trouver une majorité parlementaire, quelquefois même l'impossibilité d'une délibération réellement légale. Il s'agit aujourd'hui d'arriver, par un système d'élection directe, à faire du parlement de Vienne une représentation plus régulière et plus rationnelle des intérêts communs des diverses parties de la Cisleithanie, en laissant bien entendu aux diètes provinciales leurs attributions et leurs droits dans la sphère des intérêts locaux. Ce n'est point chose facile, on se heurte à toutes ces complications qui tiennent aux différences de races, de nationalité, d'intérêts, de traditions, de mœurs. La Galicie, au nom de son autonomie, demande naturellement à être exemptée de ce régime commun. Elle craint qu'on ne se serve de ce système de l'élection directe contre sa nationalité, qu'on ne revienne encore une fois à cette politique qui consistait à op-

poser les paysans ruthènes aux Polonais. La diète de Lemberg a récemment envoyé une adresse à l'empereur pour maintenir ses droits reconnus et consacrés. Elle ne refuse pas son concours, elle réclame le respect de la nationalité polonaise légalement représentée par la diète. La Galicie ne sera pas la seule à réclamer, et si essentielle, si pressante que soit cette question de la réforme électorale pour l'organisation constitutionnelle de l'Autriche, il n'est point impossible que, lorsqu'elle sera posée par l'initiative du ministère avec l'assentiment plus ou moins décidé de l'empereur, elle ne rencontre des difficultés et des résistances qui pourraient en ajourner la solution.

L'Espagne serait bien heureuse, si elle n'avait pour l'occuper et pour l'embarrasser que des questions de réforme électorale. Par malheur, elle a d'autres soins; elle reste livrée aux luttes de partis irrécyclables dans le congrès de Madrid, aux insurrections qui se renouvellent incessamment dans les provinces, aux difficultés financières qui ne font que s'accroître, mettant à chaque instant le gouvernement dans l'impossibilité de faire face aux dépenses les plus urgentes, et avec cela le président du conseil, M. Ruiz Zorrilla, se félicite chaque jour des succès d'une politique qui fait de la Péninsule le théâtre privilégié de tant de merveilles. Que le chef du cabinet espagnol se complaise à constater l'impuissance des partis hostiles dans leurs tentatives contre le régime actuel, c'est possible, M. Zorrilla peut se livrer à ces constatations rassurantes dans le congrès. Les partis sont impuissants pour triompher, il est vrai; à coup sûr ils sont assez puissans pour agiter le pays, pour entretenir une sorte de guerre civile presque permanente, qui ne s'arrête un instant que pour recommencer presque aussitôt.

Depuis quelques jours, une insurrection nouvelle a éclaté particulièrement en Andalousie sous le drapeau de la république fédérale. Les chefs du parti qui sont dans le congrès, M. Castelar, M. Pi y Margall, ont désavoué cette prise d'armes, sans doute, mais ils n'ont guère été écoutés. Le soulèvement n'a pas moins eu lieu sur un certain nombre de points à la fois; la conscription a été le prétexte. Des bandes assez nombreuses se sont formées, et on a même cru un instant qu'un de ceux qui ont contribué à la révolution de 1868, le général Contreras, n'était point étranger à l'insurrection. Ces insurgés nouveaux peuvent être vaincus et mis en fuite dans leurs rencontres avec l'armée; il n'est pas moins vrai qu'à Murcie il a fallu vingt heures pour les réduire, et à Malaga la lutte a duré aussi quelques heures; à Alcoy, à Linarès, à Bejar, dans la Sierra-Morena, du côté de Valence, on s'est battu, et naturellement ces bandes signalaient leur passage par toutes les déprédations. D'un autre côté, l'insurrection carliste n'est nullement vaincue, surtout en Catalogne, les chefs de bande se promènent partout, coupent les communications, rançonnent les voyageurs, entrent dans les villes, lèvent des contributions. Il y a peu de jours, un des principaux chefs s'est emparé avec sept cents

hommes de la ville de Balaguer. On a envoyé contre lui une première colonne qui a été repoussée après avoir éprouvé des pertes sérieuses ; il a fallu expédier aussitôt des forces plus considérables devant lesquelles les carlistes ont fini par se replier. Si l'on n'y prend garde, si le gouvernement, toujours convaincu de l'impuissance des partis, ne prend pas des mesures plus décisives, l'Espagne est exposée à tomber dans ce gâchis de l'insurrection chronique, tantôt sous le drapeau carliste, tantôt sous le drapeau républicain, en attendant que quelque autre drapeau se lève pour ajouter à la confusion. C'est ce que dans le langage du radicalisme officiel on appelle au-delà des Pyrénées : le règne de la liberté!

CH. DE MAZADE.

*Œuvres de Rabelais, illustrations de Gustave Doré, 2 vol. in-folio; Garnier frères.*

Voici une œuvre bien différente de la Bible et de la *Divine Comédie* qu'illustre naguère M. Gustave Doré. Il n'est pas un chapitre du livre de Rabelais que l'artiste ne commente par un dessin. C'est la foule des personnages qui entourent Gargantua et Panurge qu'il met sur pieds, qu'il habille, qu'il fait agir et parler autour des deux héros du roman, tantôt d'une parfaite délicatesse, quand l'auteur a ces entrevues de finesse exquise qui ne sont pas un des moindres charmes de ses récits, tantôt exubérant de vie et de gaité, plus souvent encore entraîné dans le monde des plus bizarres conceptions, alors que le poète arrive à cette folie de l'étrange, à ces ivresses du rire qui ne tiennent pas moins de l'idéal que l'enthousiasme pour la beauté absolue. C'est surtout cette puissance de la joie, cette fièvre de la vie du corps, cette kermesse étincelante d'esprit, inondée d'un vin généreux, toute pleine d'éclats bruyans, souvent sensée, toujours si française, que M. Doré excelle à peindre. Quand l'auteur ouvre cette boîte en forme de tête de Silène, où il y a, dit-il, tant de pensées sérieuses, l'artiste devient grave; mais cette gravité, comme il convient, est toujours souriante et presque moqueuse.

On voit bien ici, en passant tour à tour du texte aux dessins, comment le comique est une partie du grand art, combien il peut être profond, à quel point il diffère de l'esprit léger, qui n'en est que la parodie, tout ce qu'il comporte de poésie vraie. Le comique, quand il ne devient pas un jeu trop facile et sans dignité, s'inspire du sentiment de notre invincible faiblesse, de toutes ces disproportions qui sont entre nos rêves et la réalité, de ces antithèses perpétuelles de nos aspirations et de ce qui est, des mille contrastes que présente la nature comme si elle voulait mettre notre raison au défi de trouver le vrai, de comprendre le spectacle du monde. Tandis que le misanthrope se retire dans sa tristesse impuissante, l'artiste pense qu'il y a quelque grandeur dans ces oppositions, dans cette suite de contre-sens; s'il rabaisse l'homme, aussitôt il

le relève; il mêle la folie et la raison, la trivialité et l'idéal, et tout en disant : telle est la vie, il nous laisse voir du moins que le bien y domine, que le don de remarquer ces défaillances et même toutes ces laideurs ne l'entraîne pas au découragement, il nous enseigne que la vraie philosophie est d'être bon et sensé.

L'éditeur, M. Louis Moland, ne s'adresse pas aux érudits; il s'applique à donner le texte qui peut le mieux faire comprendre l'auteur; il a restitué toutes les suppressions que le romancier avait faites par condescendance pour l'autorité royale ou pour l'église. La biographie de Rabelais, placée en tête de l'ouvrage, a le mérite de dire comment s'est formée la légende du conteur, de montrer ce qu'elle vaut, de nous peindre l'historien de Panurge tel qu'il fut, savant de mérite, prêtre dont la vie ne choquait pas ceux qui l'entouraient, ami de personnages illustres, voyageur infatigable, philosophe à ses heures, caractère très particulier, moins préoccupé de faire une œuvre mystérieuse et profonde, un pamphlet ou des théories politiques, que d'écrire, selon l'inspiration du moment et pour s'égayer lui-même, un roman qui fit beaucoup rire et qui lit quelquefois penser.

---

*Vie militaire et religieuse du moyen âge*, par M. Paul Lacroix, 1 vol. in-folio. Firmin Didot.

Ce n'est pas seulement une œuvre de luxe et d'un luxe élevé que ce livre sur le moyen âge, où nous retrouvons les miniatures des plus beaux manuscrits, une riche variété de tableaux, de scènes de mœurs, de costumes, des bijoux, des broderies, des enluminures, les chefs-d'œuvre de l'art décoratif au *xiii<sup>e</sup>* siècle, et la reproduction fidèle des monumens d'architecture, c'est encore et surtout un livre de haut enseignement. Il ne faut pas que l'agrément et la distinction des *planches*, que le plaisir de visiter cette belle galerie nous fasse illusion. En regardant toutes ces illustrations, nous buvons le moyen âge, comme M<sup>me</sup> de Sévigné buvait Nicole; nous nous en pénétrons, nous le faisons nôtre, nous nous croyons au milieu de ses mœurs et de ses usages, dans ses églises et dans ses tournois, dans la société des chevaliers et dans celle des dames. Est-il besoin de remarquer que, si ce livre a ces qualités, il les doit au soin avec lequel les gravures et les bois ont été choisis, au mérite de l'exécution, au talent de MM. Kellerhoven, Régamey et Allard, — que le texte, toujours très simple, mais toujours aussi au courant du progrès de la science, est le seul commentaire qui convenait à une pareille œuvre?

---

Le directeur-gérant, C. Buloz.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## CENT DEUXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLII<sup>e</sup> ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1872

Livraison du 1<sup>er</sup> Novembre.

LA RÉPUBLIQUE ET LES ANCIENS PARTIS, par M. ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE, député à l'Assemblée nationale. . . . .	5
LES ALIÉNÉS A PARIS. — II. — LES ASILES, LA SURETÉ A BICÊTRE, par M. MAXIME DU CAMP. . . . .	36
LE DÉPARTEMENT DES ESTAMPES A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — I. — LE CABINET DES ESTAMPES DU ROI SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV ET AU TEMPS DE LA RÉGENCE, par M. HENRI DELABORDE. . . . .	68
SOUVENIRS DE L'ADRIATIQUE (1871-1872). — II. — SCUTARI ET LES ALBANAIS, LES TRIBUS DES MONTAGNES ET LES MŒURS DE LA GRÈCE HÉROÏQUE, par M. ALBERT DUMONT. . . . .	93
LE MAÎTRE D'ÉCOLE DU FLAT-CREEK, RÉCIT DE MŒURS DE L'OUEST AMÉRICAIN, par M. EDWARD EGGLESTON. . . . .	125
IMPRESSIONS DE VOYAGE ET D'ART. — VI. — SOUVENIRS DE BOURGOGNE, CITEAUX, BEAUNE, AUXERRE ET LE MARÉCHAL DAVOUT, par M. EMILE MONTÉGUT. . . . .	177
L'ALSACE-LORRAINE DEPUIS L'ANNEXION, par M. LOUIS REYBAUD, de l'Institut. . . . .	218
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	236
LES ÉCOLES DE COMMERCE AUX ÉTATS-UNIS, par M. G.-H. GAULIER. . . . .	248
ESSAIS ET NOTICES. . . . .	251

Livraison du 15 Novembre.

LA PRESSE ALLEMANDE ET L'ENTREVUE DES TROIS EMPEREURS A BERLIN, par M. SAINT-RENE TAILLANDIER. . . . .	257
FRINKO BALABAN, RÉCIT DE MŒURS DE LA GALICIE, par M. SACHER-MASOCH. . . . .	286
LES RÉFORMES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. . . . .	322

LE DÉPARTEMENT DES ESTAMPES A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — II. — LE CABINET DES ESTAMPES DU ROI DEPUIS LE RÈGNE DE LOUIS XV JUSQU'À LA FIN DU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE, par M. HENRI DELABORDE. . . . .	346
UN HOMME D'ÉTAT HOLLANDAIS, J.-R. THORBECKE, ÉTUDE HISTORIQUE SUR LE GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE AUX PAYS-BAS, par M. ALBERT RÉVILLE. . . . .	378
MŒURS FINANCIÈRES DE LA FRANCE. — II. — LES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, par M. BAILLEUX DE MARISY. . . . .	410
LES ORIGINES ET LA FORMATION DE L'EMPIRE BYZANTIN A PROPOS DES RÉCENS TRAVAUX DE M. AMÉDÉE THIERRY, par M. LUDOVIC DRAPEYRON. . . . .	432
DÉMOSTHÈNE ET SES CONTEMPORAINS. — II. — LE PROCÈS DE DÉMOSTHÈNE CONTRE SES TUTEURS, par M. GEORGE PERROT. . . . .	456
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	493
SOUVENIRS DE PROVENCE, POÉSIES, par M. JEAN AICARD. . . . .	565

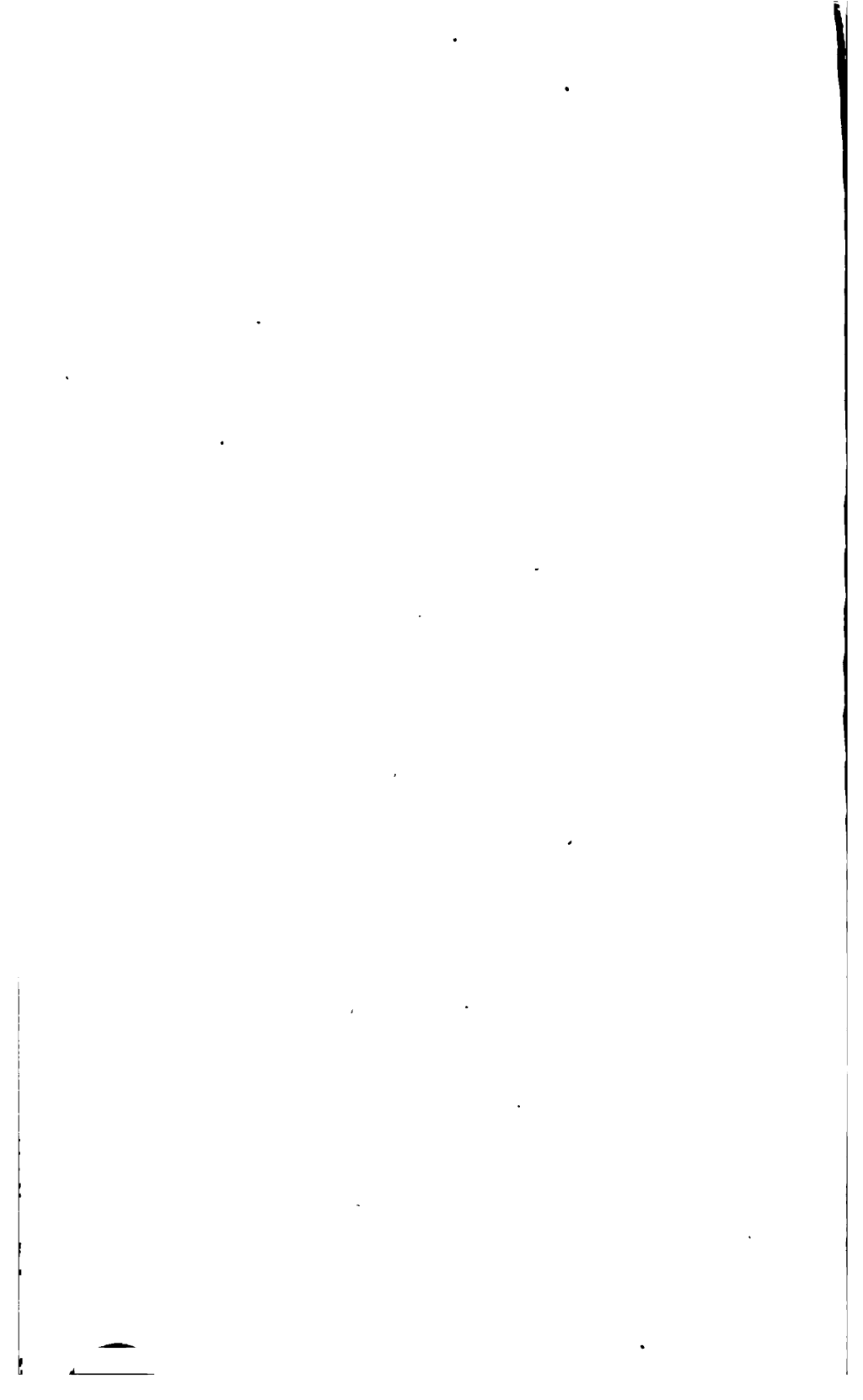
Livraison du 1<sup>er</sup> Décembre.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS, LE GÉNÉRAL GRANT ET M. HORACE GREELEY, par M. ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE, député à l'Assemblée nationale. . . . .	513
LES SOUFFRANCES D'UN PAYS CONQUIS, SCÈNES DE L'ÉMIGRATION EN ALSACE-LORRAINE, par M. A. MÉZIÈRES. . . . .	580
LE GENTILHOMME DE LA STEPPE, par M. IVAN TOURGUËNEF. . . . .	591
LE DÉPARTEMENT DES ESTAMPES A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — III. — LE CABINET DES ESTAMPES DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE, PENDANT LE SIÈGE DE PARIS ET LA COMMUNE, par M. HENRI DELABORDE. . . . .	620
DONA EVORNIA, RÉCIT DE MŒURS MEXICAINES, par M. LUCIEN BIART. . . . .	648
SOUVENIRS DE L'ADRIATIQUE (1871-1872). — III. — LE PACHALIKAT D'ÉPIRE ET L'HELLÉNISME EN TURQUIE, par M. ALBERT DUMONT. . . . .	676
REVUE DRAMATIQUE. — THÉÂTRE-FRANÇAIS, <i>Hélène</i> , de M. ÉDOUARD PAILLERON, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. . . . .	711
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	731
UNE NOUVELLE RÉVOLUTION AU PÉROU. . . . .	733
ESSAIS ET NOTICES. — LES TRANSPORTS MILITAIRES ET LES VOIES FERRÉES, par M. H. BLERZY. . . . .	740

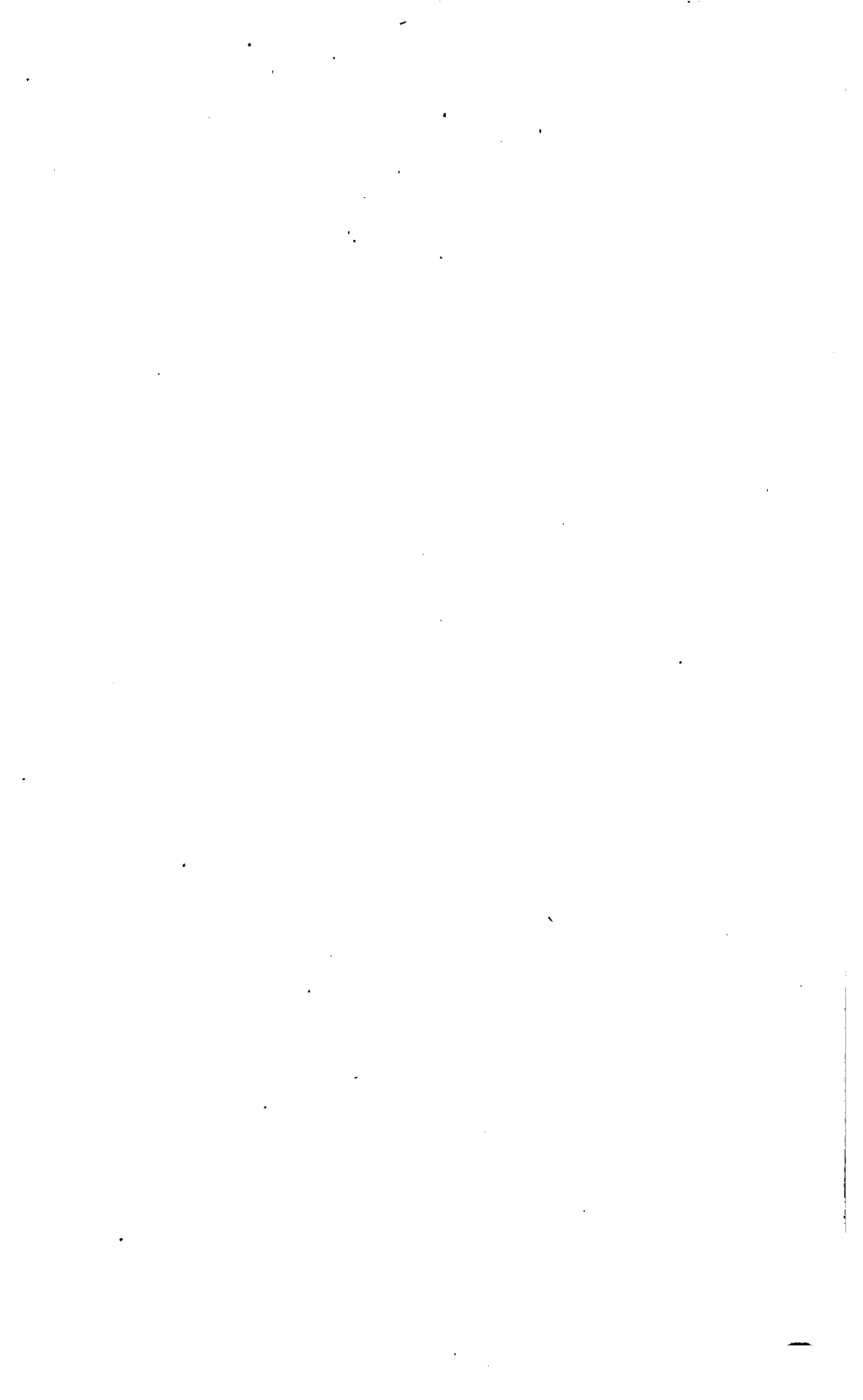
## Livraison du 15 Décembre.

LA GUERRE DE FRANCE EN 1870-1871. — III. — LA CAMPAGNE DE L'EST ET LE GÉNÉRAL BOURBAKI, par M. CHARLES DE MAZADE. . . . .	773
L'ÎLE DE MADAGASCAR, LES TENTATIVES DE COLONISATION ET LA NATURE DU PAYS. — UNE RÉCENTE EXPLORATION DE LA GRANDE-TERRRE, LE VOYAGE DE M. ALFRED GRANDIDIER, par M. É. BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. . . . .	797
LES MISSIONS EXTÉRIEURES DE LA MARINE. — LA STATION DU LEVANT. — L'ARCHIPEL GREC ET LES CÔTES DE L'ASIE-MINEURE AVANT L'INSURRECTION DE 1821, par M. le vice-amiral JURIEU DE LA GRAVIÈRE. . . . .	835
UNE STATION GÉODÉSIQUE AU SOMMET DU CANIGOU EN 1872, par M. CH. MARTINS. . . . .	867
LES AILES DE COURAGE, HISTOIRE D'UN NATURALISTE, par M. GEORGE SAND. . . . .	888
LES RÉGÉNÉRATIONS ET LES GREFFES ANIMALES D'APRÈS LES DERNIÈRES EXPÉRIENCES DES PHYSIOLOGISTES, par M. FERNAND PAPILLON. . . . .	940
LA SUÈDE SOUS LE ROI CHARLES XV, par M. A. GEFFROY. . . . .	986
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	993
ESSAIS ET NOTICES. . . . .	1005











Revue des Deux Mondes.

H34  
1872:6

shhs in main stacks CW

LIBRARIES



21

7776

AP  
20

R34

1872:6

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

